

numelyo
bibliothèque numérique de Lyon

<http://www.numelyo.bm-lyon.fr>

Sainte Bible en latin et en français, avec des notes littérales, critiques et historiques, des préfaces et des dissertations, tirées du commentaire de Dom Augustin Calmet, abbé de Sénones et de l'abbé De Vence,...

Auteur :Rondet, Laurent-Etienne, 1717-1785 et Carrières, Louis de, 1662-1717

Date :1820-1824

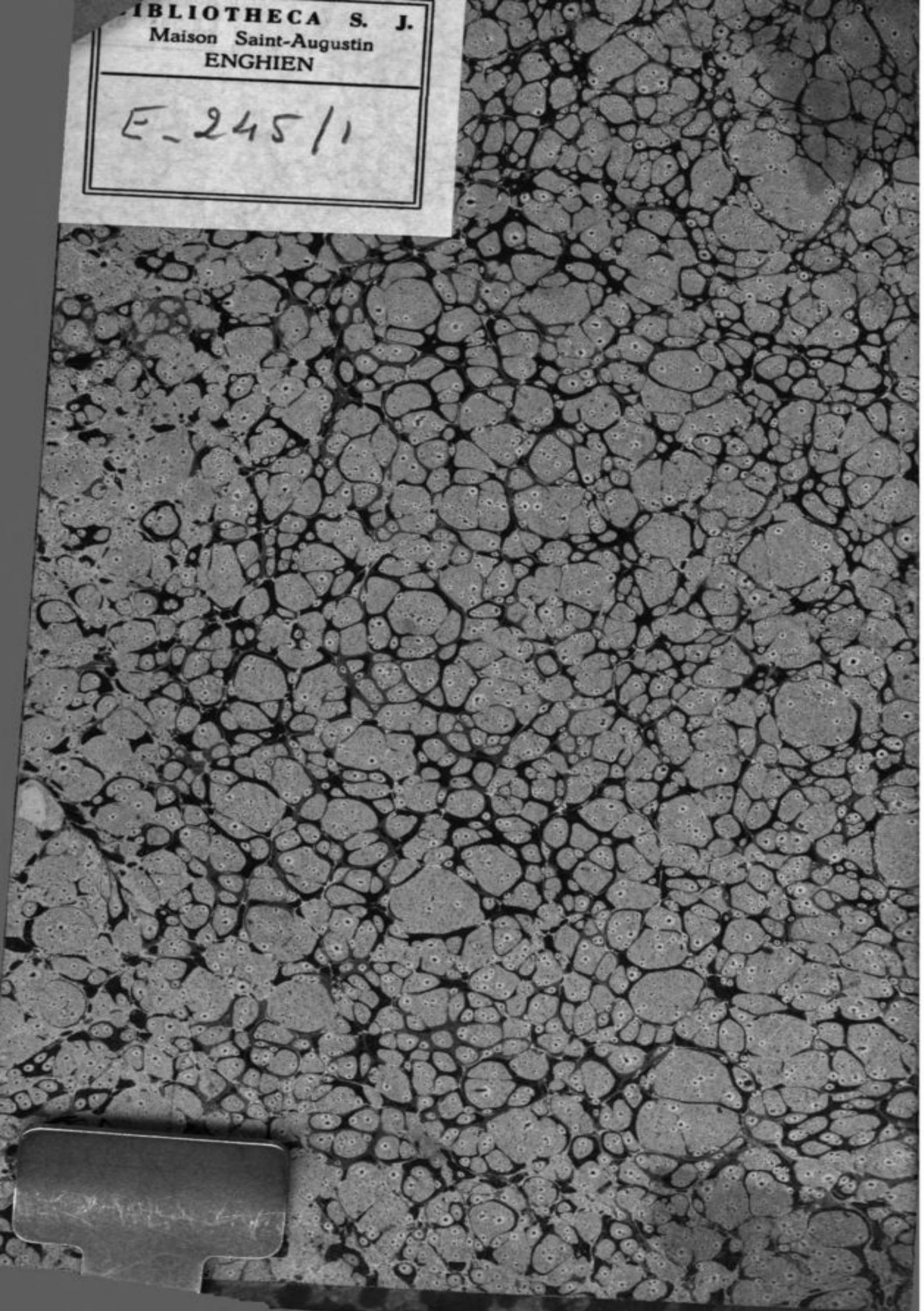
Cote : SJ E 245/1 T. 09

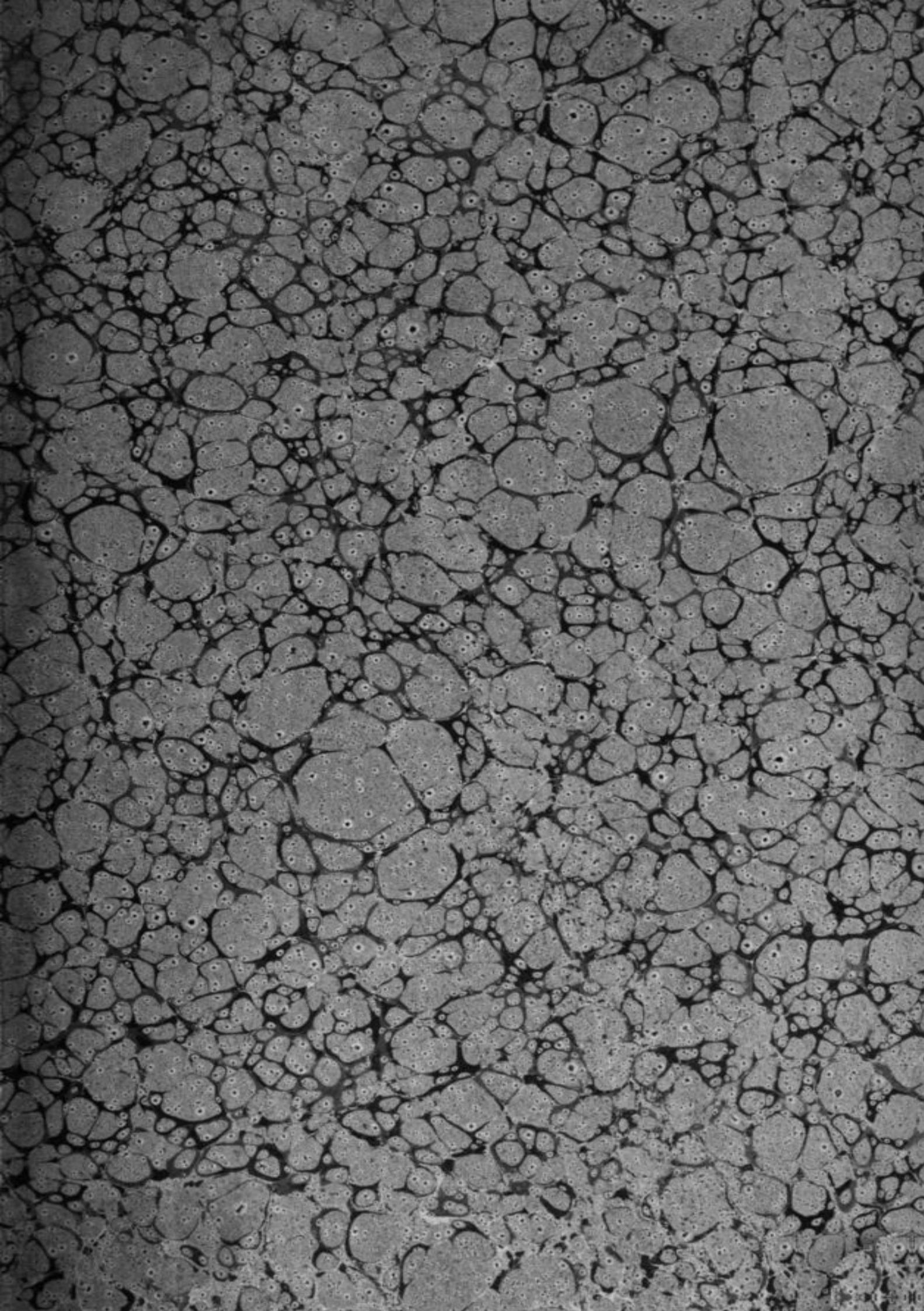
Permalien : http://numelyo.bm-lyon.fr/BML:BML_00GOO100137001101713571

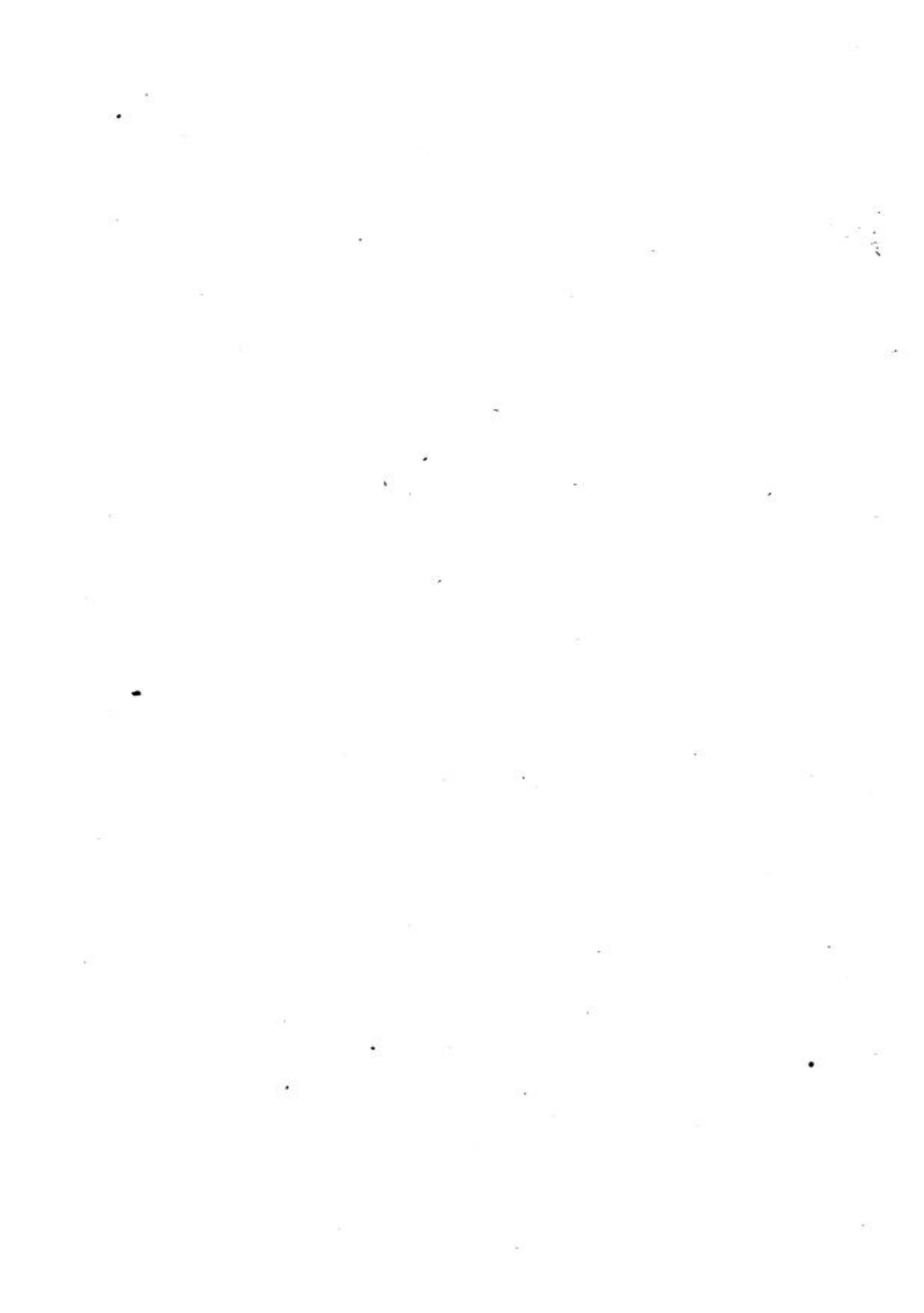


BIBLIOTHECA S. J.
Maison Saint-Augustin
ENGHien

E-245/1







~~2~~



SAINTE BIBLE,

EN LATIN ET EN FRANÇAIS.

T. IX.

SE TROUVE AUSSI :

***A Lyon*, chez Pélisse frères.**

***A Paris*, chez ARTHUS BERTRAND.**

***A Angers*, chez FOURIER MAME.**

***A Tours*, chez AMAND MAME.**

DE L'IMPRIMERIE DE L.-T. CELLOT.

SAINTE BIBLE,

EN LATIN ET EN FRANÇAIS,

AVEC DES NOTES

LITTÉRALES, CRITIQUES ET HISTORIQUES,

DES PRÉFACES ET DES DISSERTATIONS,

Tirées du Commentaire de dom AUGUSTIN CALMET, abbé de Senones;
de l'abbé DE VENCE, et des Auteurs les plus célèbres, pour faciliter
l'intelligence de l'ÉCRITURE SAINTE.

OUVRAGE ENRICHÉ DE CARTES GÉOGRAPHIQUES ET DE FIGURES.

QUATRIÈME ÉDITION,
REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE DE DIVERSES NOTES.

TOME NEUVIÈME.

JOB.



A PARIS,

CHEZ LES LIBRAIRES ÉDITEURS,

MÉQUIGNON FILS AÎNÉ, RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 10;
MÉQUIGNON JUNIOR, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 9.

—
1821.





AVERTISSEMENT.

Nous avions dans notre premier plan, résolu de commencer ce neuvième volume par le livre d'Esther; mais, pour plus d'égalité dans la distribution des matières, nous nous sommes vus obligés de placer cette histoire dans le volume précédent et de débuter dans celui-ci par le livre de Job.

Dans une Dissertation sur la nature de la maladie de Job, nos auteurs ayant partagé le sentiment de plusieurs anciens médecins, qui regardent la lèpre orientale et le mal de Naples comme de la même famille, nous avons cru devoir rectifier ce sentiment dans lequel sont entrés, et pour des raisons bien différentes, les calomniateurs d'un des plus saints personnages de l'antiquité. On sait quel abus déplorable a fait de son esprit le coryphée de la philosophie moderne dans la traduction de quelques passages de l'Écriture et notamment du 4^e ¶ du ps. ci. Selon lui et bien d'autres, le mal honteux dont ont parlé nos auteurs, étoit chez les plus anciens peuples, comme chez les modernes, le fruit na-

turel de la débauche et d'une excessive corruption. Un de nos collaborateurs, appuyé des suffrages de plusieurs médecins des plus habiles de la capitale et de celui du premier médecin ordinaire du roi, s'est chargé de démontrer la différence essentielle qui existe entre la lèpre orientale et le mal de Naples , et par conséquent l'origine plus récente de celui-ci; cette Digression , que l'on trouvera à la fin du volume, est en latin pour des motifs qui ne peuvent échapper à nos lecteurs.

Après cette observation nous n'avons plus qu'à laisser parler Rondet surtout le reste des matières de ce volume, et voici comme il rend compte de son travail :

« *Le temps auquel a vécu Job* est devenu le sujet »d'une Dissertation entièrement neuve, occasionnée par »les observations nouvelles proposées tout récemment »par les laborieux élèves du savant abbé de Villefroy , »lesquels , contre l'avis même de leur sage maître, ont »entrepris de soutenir que Job a vécu au temps de la »captivité de Babylone, et qu'il a été lui-même réduit en »captivité par Nabuchodonosor. Nous persévérons avec »M. l'abbé de Villefroy , avec le R. P. Houbigant, avec »dom Calmet, dans le sentiment commun qui tient que »Job vivoit avant Moïse , ou du moins au temps de ce »saint législateur.

»Les deux monstres dont il est parlé dans le livre de »Job sous les noms de *Béhémoth* et *Léviathan* , ayant

»encore été l'objet de plusieurs sentimens divers, nous
»avons cru devoir en faire le sujet d'une Dissertation
»nouvelle où après avoir exposé les principaux senti-
»mens des anciens et des modernes sur ces deux animaux
»mystérieux, nous distinguons le sens littéral et immé-
»diate, et le sens figuré et énigmatique. Quant au sens
»littéral, dans la première édition, nous avions présenté
»avec le P. de Carrières le sentiment commun qui sup-
»pose que ces deux animaux sont l'éléphant et la baleine;
»et avec D. Calmet nous avions dit qu'au lieu de la ba-
»leine, ce pourroit être le crocodile. Mais après une dis-
»cussion plus attentive, nous nous déterminons aujour-
»d'hui pour le sentiment de Samuel Bochart, suivi par le
»R. P. Houbigant; et avec eux nous soutenons que ces
»deux animaux paroissent être l'hippopotame et le croco-
»dile. Quant au sens figuré et énigmatique reconnu par le
»R. P. Houbigant, nous avons cru ne pouvoir suivre sur
»ce point, de meilleur guide, que saint Grégoire qui a si
»bien travaillé sur le livre de Job; nous offrons donc une
»analyse exacte de l'explication qu'il a donnée de la des-
»cription de ces deux monstres. On y trouvera un excel-
»lent exemple de la manière dont les saints docteurs
»étudiaient les sens profonds et mystérieux des divines
»Ecritures.

»Nous avons cru pouvoir y joindre quelques remar-
»ques, mais toujours analogues aux vues de ce saint doc-

»teur. Saint Grégoire a poussé ses vues aussi loin qu'il le
»pouvoit de son temps, plus de onze cents ans avant nous.
»Les événemens postérieurs ont contribué à répandre
»plus de lumière sur les prophéties. D'ailleurs saint Gré-
»goire s'attache partout à la seule version Vulgate. L'hé-
»breu offre quelquefois des différences assez considéra-
»bles ; mais nous avons scrupuleusement conservé toutes
»les vues de saint Grégoire, afin que l'on eût ici, du moins
»en abrégé, l'explication qu'il donne de ce texte.

»Comme le livre de Job est fort difficile à cause des
»différences fréquentes qui se trouvent entre le texte
»hébreu et les versions, nous avertissons ici que les
»notes de la première édition avoient été faites non-seu-
»lement d'après le *Commentaire de dom Calmet*, mais
»encore d'après *l'explication du livre de Job*, donnée
»par l'abbé Duguet que le P. Houbigant désigne tou-
»jours par cette expression, *explanator gallicus*; et la
»plupart sont ici conservées ; mais nous y en ajoutons
»aujourd'hui un assez grand nombre d'après celles du
»P. Houbigant. Comme il a fallu rendre très-concises
»toutes ces notes, si l'on y trouve quelques difficultés,
»on pourra recourir à l'un ou l'autre de ces deux ouvra-
»ges où communément elles sont plus étendues. Nous
»devons encore avertir qu'en parlant d'après ces deux
»auteurs, quelquefois cependant nous avons cru être
»bien fondés à ne pas parler entièrement comme eux ;

» c'est-à-dire, que partout nous avons usé du discernement que le public a droit d'exiger.

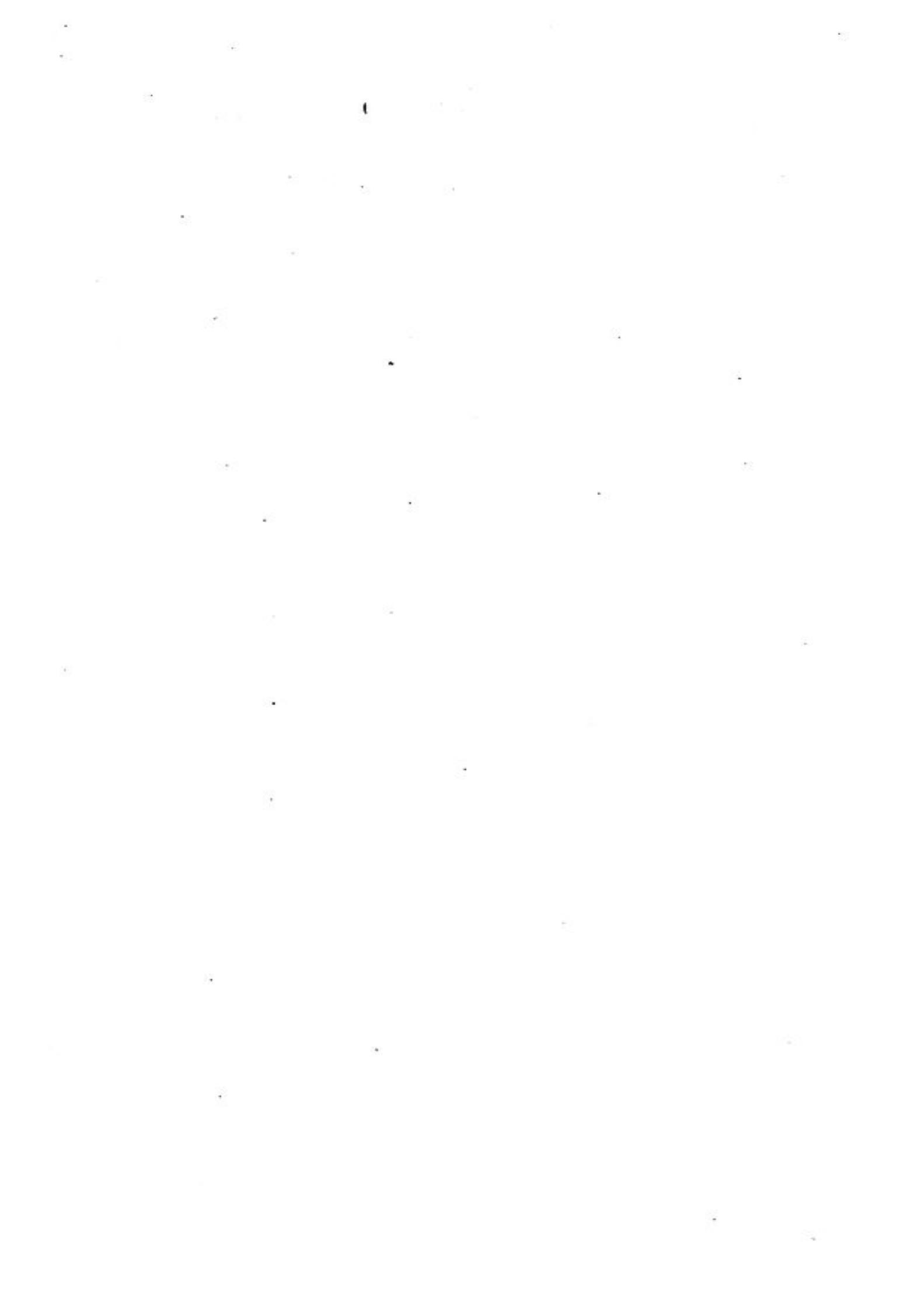
» De toutes les *Dissertations* sur les Psaumes, qui enrichissent cette nouvelle édition, il y en a onze de dom Calmet, une seule de M. Fleury sur la poésie en général et sur celle des Hébreux en particulier. C'est un cours qui a toujours accompagné les *Dissertations* de dom Calmet; et il mérite d'être conservé. Nous en donnons onze dans ce volume, les autres se trouveront au volume suivant, celui-ci étant trop chargé pour les recevoir. Dans la Dissertation sur les deux mots hébreux *Lamnatseach* et *Sela*, nous avons ajouté à ce que dom Calmet en disoit, quelques observations sur le mot *Lamnatseach*, traduit dans la Vulgate par les mots *In finem* à la tête de plusieurs psaumes. La Dissertation sur le texte du psaume xcv. # 10. *Dominus regnavit a ligno*, est de dom Calmet comme les autres, et fut une de celles qui parurent pour la première fois dans la première édition de notre Bible.

» Des quatre *Dissertations nouvelles* que nous donnons aujourd'hui, la première a pour objet le psaume lxvii de la Vulgate, *Exurgat Deus*, qui passe communément pour le plus difficile. L'interprétation de ce psaume donnée par M. Ladvocat, docteur en Sorbonne et professeur en hébreu, a donné lieu à cette nouvelle Dissertation.

» Je donne ensuite une Dissertation sur le psaume XCIV
» de la Vulgate, *Venite*, à l'occasion des différences qui
» se trouvent entre notre version Vulgate telle qu'elle est
» dans nos bibles, et l'ancienne Vulgate dont ce psaume
» a été conservé dans nos bréviaires.

» Celle qui concerne l'*ordre des Psaumes* fut faite à
» l'occasion d'une thèse sur les Psaumes, soutenue sous
» M. Ladvocat par l'un de ses disciples, dans laquelle il
» étoit dit qu'on ne doit chercher aucun ordre dans les
» Psaumes, et que c'est en vain que les pères y en cher-
» choient. Je développai alors dans le *Journal Ecclésias-*
» *tique* ce que j'avois dis sur ce point dans la préface qui
» se trouve ici. Je conviens qu'on ne peut trouver aucun
» ordre dans les Psaumes considérés dans le sens littéral
» relativement à David et au peuple Juif; mais les pères
» cherchoient cet ordre dans le sens spirituel; et je pense
» qu'on peut l'y trouver en les considérant relativement
» à Jésus-Christ et à son Eglise. Je donnai alors une ana-
» lyse des premiers psaumes, où j'essayai de montrer cet
» ordre; et depuis j'ai présenté dans le même journal un
» discours où j'offre le développement sommaire de cent
» cinquante psaumes considérés ainsi dans le sens pro-
» phétique qui a pour objet Jésus-Christ et son Eglise.
» Je réunis ici ces différentes pièces en une seule Disser-
» tation, et je soumets ces vues au jugement de mes lec-
» teurs. Je conviens que ce développement est encore

» bien succinct; mais il est aisé de comprendre que les
» bornes de ce volume ne me permettoient pas un plus
» grand détail. D'ailleurs en général je compte beaucoup
» sur la pénétration de mes lecteurs, et je me fais un vrai
» plaisir de leur laisser la satisfaction de découvrir eux-
» mêmes le développement des vues que je leur pré-
» sente. »



SAINTE BIBLE.

PRÉFACE

SUR LE LIVRE DE JOB.

L'AUTHENTICITÉ et la canonicité du livre de Job a constamment été reconnue dans les Eglises grecque et latine (1), d'un consentement unanime; ce livre y a toujours été regardé comme l'ouvrage du Saint-Esprit, ainsi qu'il l'avoit été par les Juifs qui l'ont toujours placé dans leur canon, selon le témoignage de saint Jérôme (2). Théodore de Mopsueste fut condamné pour avoir mal parlé de l'auteur de ce livre (3), et quoique cet auteur téméraire ait trouvé des défenseurs qui ont voulu l'excuser sur certaines erreurs pour lesquelles il fut justement anathématisé, personne n'a entrepris de le défendre sur ce qui regarde le livre de Job.

I.
Canonicité
du livre de
Job.

C'est pourquoi on doit être surpris de ce que dit Junilius Africanus dans son traité des parties de la loi divine, lorsqu'il avance que parmi les Hébreux il y avoit, selon le témoignage de saint Jérôme, diversité de sentimens sur la canonicité du livre de Job. Ce Junilius qui vivoit vers le milieu du cinquième siècle, met le livre de Job au même rang que le livre de Judith et les deux livres des Machabées qui n'étoient point dans le canon des Hébreux; et il parle de même des deux livres des Paralipomènes, des deux d'Esdras et de celui d'Esther qu'il met avec celui de Job. Après quoi le disciple qu'il veut instruire demande pourquoi ces deux livres ne sont pas placés au nombre des Ecritures canoniques? Le maître répond que la raison en est que ces écrits

(1) Les trois premiers articles de cette préface sont pris de celle de M. l'abbé de Vence. — (2) *Hieron in Prot. Gal.* — (3) *Synod. 5. OEcumen. collat. 4. art. 63.*

étoient reçus avec cette différence parmi les Hébreux , selon le témoignage de saint Jérôme et des autres : *Quoniam apud Hebreos quoque super hac differentia recipiebantur, sicut Hieronymus, ceterique testantur.* Il est bien vrai que selon le témoignage de saint Jérôme , les Hébreux comprenoient ces livres sous le nom d'*agiographes* , et les distinguoient de ce qu'ils appeloient *la Loi et les Prophètes* ; mais il n'en est pas moins vrai qu'au rapport même de saint Jérôme , les livres que les Hébreux appeloient *agiographes* faisoient partie du canon des Hébreux. En effet , selon la remarque de ce saint docteur dans son prologue intitulé , *Prologus Galeatus* , le canon des Hébreux est divisé en trois parties ; la première contient ce qu'ils appellent *la Loi* ; ce sont les cinq livres de Moïse. La seconde contient ce qu'ils appellent *les Prophètes* ; et dans cette classe ils mettent d'abord le livre de Josué , le livre des Juges avec celui de Ruth , les quatre livres des Rois , les trois grands prophètes , Isaïe , Jérémie , Ezéchiel , et les douze petits prophètes. Enfin la troisième contient ce qu'ils appellent *les agiographes* , à la tête desquels ils placent le livre de Job , ensuite les Psaumes , les Proverbes , l'Ecclésiaste , le Cantique des Cantiques , Daniel , les Paralipomènes , les livres d'Esdras et de Néhémie , et le livre d'Esther. C'est ainsi que saint Jérôme même nous donne l'ordre des livres qui composoient le canon des Hébreux. Ainsi il étoit bien éloigné de penser que les Hébreux ne reçussent point dans leur canon le livre de Job. On peut consulter encore ce que ce saint docteur en dit dans sa lettre à Paulin , et dans les deux préfaces qu'il a composées sur ce livre. Il est certain qu'il n'a jamais placé le livre de Job au même rang que ceux de Judith et des Machabées , comme le suppose Junilius Africanus ; et nous devons regarder comme une chose constante que le livre de Job a toujours été reconnu comme canonique tant par les Hébreux que par les Chrétiens.

II.
Vérité de
l'histoire de
Job.

Mais il s'est trouvé plusieurs écrivains qui , sans nier que ce livre soit authentique et canonique, ont douté de la vérité de l'histoire qu'il contient. Ils ont avancé que tout ce qui est rapporté de Job , n'est pas une histoire véritable , mais une espèce de parabole dans laquelle on a voulu proposer les différens sentimens des hommes touchant la providence de Dieu , et établir enfin celui qui est le plus conforme à la vérité. C'est là l'idée que quelques rabbins ont eue du livre de Job ; et le rabbin Moïse Maimonides s'est efforcé de la

rendre probable en faisant valoir ce qui est rapporté dans ce livre , de l'assemblée des enfans de Dieu , à laquelle se trouva Satan qui demanda permission au Seigneur d'attaquer Job , d'abord dans ses biens , ensuite par la ruine de sa maison , et la perte de ses enfans , ce qui lui paroît plutôt convenir à une parabole qu'à une relation d'une histoire véritable. Ce rabbin se sert encore de l'incertitude où sont tous les anciens , pour marquer en quel temps Job a vécu , et de quel pays il étoit. Il dit enfin que les discours de Job et de ses amis , et l'apparition de Dieu qui met fin à la dispute , en jugeant en faveur de Job , marque assez que tout cet ouvrage n'est qu'une fiction ; et que tous les dialogues que nous y lisons , ne sont que des ornemens inventés pour embellir la fable. Les anabaptistes ont embrassé ce sentiment que l'on attribue aussi à quelques écrivains célèbres de la nouvelle réforme.

Mais on doit rejeter avec mépris une opinion si contraire à l'Ecriture-Sainte qui nous apprend que Job n'est pas une personne feinte , puisqu'elle en parle comme d'un homme qui a véritablement existé. En effet Dieu même le propose comme un modèle de vertu et de justice , lorsqu'il dit par la bouche du prophète Ezéchiel (1) , que s'il se trouve parmi les Juifs trois hommes aussi justes que Noé , Daniel et Job , ils délivreront leurs ames par leur propre justice ; mais qu'ils ne délivreront point les autres qui sont coupables. Ce prophète joint ici Job avec Noé et Daniel , qui ont été de leur temps des modèles de sainteté et de vertu. Il est donc aussi certain que Job a véritablement existé , qu'il l'est que Noé et Daniel ne sont point des personnes feintes , telles que celles qu'on introduit dans les paraboles et dans les autres pièces de ce genre. Dans le livre de Tobie (2) , il est remarqué que le Seigneur permit que ce saint vieillard fût éprouvé par les afflictions , afin que la postérité eût en lui , comme dans la personne de Job , un exemple de patience et de soumission aux ordres de la divine providence. Saint Jacques , dans son épître catholique (3) , propose aussi à tous les Chrétiens , et rappelle en leur mémoire l'exemple du saint homme Job , pour les exhorter à la patience ; ce qui ne feroit aucune impression sur l'esprit des fidèles , s'il s'agissoit d'un personnage feint et qui n'eût jamais existé. Mais d'ailleurs il n'y a qu'à examiner l'ouvrage en lui-même , pour

(1) *Ezéchiel. xiv. 14.* — (2) *Tob. 11. 12. 15.* — (3) *Jac. v. 11.*

être convaincu qu'il ne s'agit que d'une personne remarquable par sa sainteté, qui a réellement fait, souffert et dit ce qui est rapporté dans ce livre ; son nom y est désigné, le nombre de ses enfans marqué ; on y fait mention de toutes ses richesses qui consistoient particulièrement dans un grand nombre de troupeaux dont les espèces sont rapportées en détail ; on y nomme ceux qui pillèrent tous ses biens ; on y voit le nombre et le nom de ses amis ; leur patrie y est marquée comme celle de Job. Toutes ces circonstances ne conviennent qu'à un récit d'une histoire véritable ; d'où l'on doit conclure que le saint homme Job n'est point un personnage feint et inventé, mais un personnage réel, qui ayant été éprouvé par la permission de Dieu, a été dans son temps un exemple de vertu.

En effet tous les anciens pères de l'Eglise ont toujours proposé Job comme un modèle de patience. On peut voir entre autres Origène, dans sa quatrième Homélie sur Ezéchiel ; Tertullien dans son livre de la Patience ; saint Cyprien, dans le traité qu'il a fait sur les grands avantages de cette vertu ; saint Basile, dans sa quatrième homélie sur l'action de graces. Saint Jean Chrysostôme a fait un éloge magnifique du saint homme Job, dans l'une de ses homélies. Nous rapporterons aussi dans la suite un beau passage de saint Augustin qui nous donnera beaucoup de lumière pour éclaircir quelques difficultés sur le temps et l'âge de Job. On peut dire en un mot, que toutes les Eglises grecques et latines d'un commun accord ont reconnu en tout temps la vérité de l'histoire de Job ; d'où il suit que c'est au moins une très-grande témérité, de la révoquer en doute.

III.
Vérité des
discours de
Job et de ses
amis.

Théodore de Mopsueste condamné dans le cinquième concile général (1), pour avoir parlé avec très-peu de modestie de l'auteur du livre de Job, ne laisseoit pas de reconnoître que ce livre contient une histoire véritable. Il prétendoit que l'auteur s'étoit abandonné aux sentimens d'une sotte vanité, voulant faire parade dans cet ouvrage d'une érudition mal placée, de la connoissance qu'il avoit de la fable et de l'histoire profane. Ce même Théodore pousoit encore plus loin la témérité, en disant que l'auteur faisoit dire à Job des choses qui étoient plus capables de scandaliser que d'édifier ; et qu'il mettoit dans la bouche de ce saint homme des discours tout-à-fait contraires à l'idée

(1) Cone. v. collat. 4. art. 65.

qu'on doit avoir de sa religion et de sa sainteté. Enfin cet auteur justement condamné dans le cinquième concile, prétend que celui qui a écrit l'histoire de Job, a suivi l'exemple de ceux qui composent des pièces de théâtre; qu'il a pris un sujet très-réel, mais qu'il y a ajouté plusieurs circonstances de son invention, pour orner et embellir la pièce aux dépens même de la vérité, ne cherchant que la vraisemblance, sans se mettre en peine de raconter les choses comme elles se sont passées, mais seulement comme elles ont pu être; de sorte que l'auteur qui a écrit la vie de Job, nous le représente comme il a cru qu'il devoit être, sans prétendre le dépeindre tel qu'il a été véritablement, quoiqu'il ait pris pour sujet un homme juste et véritablement tel dans le fond. Il dit que les amis de Job qui paroissent sur la scène sont de l'invention de l'auteur; et que les discours qu'il leur prête, sont entièrement de sa façon. Ce sentiment est tout-à-fait indigne d'un chrétien qui doit avoir un grand respect pour les livres saints, et pour les décisions de l'Eglise qui a toujours mis au nombre des Ecritures canoniques le livre de Job; ce qui ne nous permet pas de penser qu'une grande partie de cet ouvrage ne soit qu'un composé de différentes parties forgées à plaisir, et qui ne seroient que l'effet de l'imagination féconde d'un auteur qui auroit embelli une pièce de tout ce qui lui seroit venu dans l'esprit.

Quelques auteurs récents, même parmi les catholiques, ne s'éloignent pas assez d'une opinion si dangereuse, lorsqu'ils avancent (1) qu'il faut avouer que celui qui a écrit cette histoire, l'a traitée d'une manière poétique; qu'il l'a embellie, amplifiée et ornée de plusieurs circonstances pour rendre sa narration plus utile et plus agréable. L'Esprit-Saint, auteur des divines Ecritures, est un esprit de vérité, qui ne peut souffrir aucune fiction: *Spiritus Sanctus disciplinæ effugiet fictum* (2). On pourroit bien croire à la vérité, que les discours de Job et particulièrement ceux de ses amis, n'ont pas été rapportés mot pour mot de la manière qu'ils ont été prononcés; mais il faut toujours reconnoître qu'ils étoient en substance tels que nous les trouvons dans le livre de Job, et que l'auteur les a fidèlement rapportés sans en altérer le sens, quoiqu'il ait peut-être substitué quelques termes équivalens à ceux dont ils se sont servis;

(1) Dupin, Dissertation sur la Bible, l. 1. c. 3. § 10. — (2) Sap. 1. 5.

l'Esprit-Saint conduisant toujours la plume de l'auteur sacré , de manière qu'il n'y ait rien qui soit du sien , pour ainsi dire , ou de son invention . Penser autrement , c'est mettre un écrit sacré au même rang que les ouvrages de l'esprit humain , dans lesquels il est toujours dangereux qu'il ne se trouve quelque chose qui se ressente de la fragilité et de la foiblesse de notre nature.

IV.
Analyse du
livre de Job.

Job étoit un homme d'un cœur droit et simple. Il étoit riche et puissant (1) ; il avoit dix enfans tous unis entre eux , et pour lesquels il avoit soin d'offrir des sacrifices au Seigneur. Dieu loue la vertu de Job devant ses anges ; il permet au démon de le tenter , lui donne pouvoir sur ses biens , et lui défend de toucher à sa personne. Le démon dépouille Job de tous ses biens ; il fait mourir ses enfans , mais il ne peut lui faire perdre la patience ni la soumission à la volonté de Dieu (chap. I). Dieu abandonne au démon le corps de Job , et lui défend seulement d'attenter à sa vie. Job est couvert d'un ulcère effroyable (cette plaie dont il fut frappé sera le sujet d'une Dissertation). Job conserve la patience ; il reprend sa femme , et demeure fidèle et soumis à Dieu. Trois amis de Job venus pour le consoler , sont si touchés de l'excès de sa misère , qu'ils demeurent sept jours sans lui parler (chap. II).

Job rompt le silence , et maudit le jour de sa naissance , non par impatience , mais pour faire connoître l'excès de ses maux et la violence de ses douleurs ; et parce que l'état où il se trouve lui fait craindre d'être tombé dans la disgrâce du Seigneur. Il souhaiteroit qu'une mort anticipée l'eût mis à couvert de la triste épreuve qu'il souffre. Il considère la vanité des grandeurs humaines et l'égalité que la mort met entre tous les hommes. Il ignore la cause des maux dont il est frappé , et ne reconnoit rien en lui qui puisse les lui avoir attirés (chap. III).

Eliphaz s'irrite des plaintes de Job. Il regarde le témoignage qu'il rend de son innocence comme injurieux à la justice de Dieu qui l'afflige. Il lui reproche son trouble et son peu de fermeté. Il raconte une vision qu'il avoit eue. Un esprit lui avoit déclaré que toutes les créatures comparées au Créateur sont pleines d'imperfections ; d'où il conclut que Job ne doit pas se croire innocent devant

(1) Cette analyse est presque toute formée de la simple réunion des sommaires du P. de Carrières , ainsi que les analyses de tous les livres précédens.

Dieu (chap. iv). Il soutient que Dieu punit les méchants, renverse leur fortune, les laisse en proie à la fureur de leurs ennemis, les accable de maux. Il exhorte Job à recourir à Dieu dans ses peines; il relève la grandeur et la puissance du Seigneur, sa justice et sa bonté. Il représente à Job le bonheur de ceux que Dieu corrige lui-même; il l'exhorte à recevoir les châtiments du Seigneur avec reconnaissance et humilité, et l'assure que s'il entre dans ces sentimens, Dieu le protégera, le sauvera, et le comblera de félicité (chap. v).

Job soutient son innocence; il relève la grandeur des maux qu'il souffre, et souhaite de mourir de peur de perdre la patience. Il se plaint de l'injustice de ses amis, dont les uns l'abandonnent, et les autres l'accablent de reproches et d'insultes (chap. vi). Il déplore les misères de l'homme, représente au Seigneur ses maux et sa faiblesse, et s'efforce de le toucher de compassion, et d'attirer sa miséricorde. Il déclare qu'il préféreroit une mort honteuse et violente à la vie douloureuse qu'il mène (chap. vii).

Baldad veut prouver que les malheurs de Job sont la peine de ses crimes; il l'exhorte à les confesser, et lui en fait espérer le pardon, s'il a recours à la miséricorde de Dieu. Il traite la vertu de Job d'hypocrisie, l'accuse de n'avoir servi Dieu que par un intérêt temporel, et l'engage à changer de conduite, et à se convertir (chap. viii).

Job avoue qu'il n'y a point d'homme juste, si on le compare avec Dieu. Il décrit la sagesse et la puissance de cet Etre souverain. Les œuvres de Dieu sont impénétrables; l'homme ne peut lui résister, ni lui demander raison de sa conduite. Il dispose de ses créatures comme il lui plaît. Il afflige en ce monde le juste comme l'impie, et c'est par cette raison que Job innocent est accablé de maux. Le témoignage que Job rend de son innocence est la seule consolation qui lui reste. Il a toujours vécu dans la crainte de Dieu; mais la lumière de Dieu découvre des taches dans la vie la plus pure (chap. ix). Job continue ses plaintes. Il imploré la bonté et la justice de Dieu qui connaît son innocence. Il prie le Seigneur d'épargner en lui un ouvrage qu'il a formé avec tant de sagesse et de bonté. Il ne prétend point se justifier devant Dieu; il se plaint de ce qu'il l'a mis au monde pour y mener une vie si misérable, et lui demande un peu de relâche avant la mort (chap. x).

Sophar parle à Job d'une manière outrageante. Il l'accuse

d'une présomption et d'un orgueil qui lui persuade qu'il est innocent. Il décrit la grandeur de Dieu, et son empire absolu sur ses créatures. Il exhorte Job à se convertir, et lui fait espérer que Dieu le rétablira dans son premier état, et qu'il l'honorera de sa puissante protection (chapitre xi.)

Job reproche à Sophar son arrogance. Il lui déclare que tout ce qu'il vient de dire de la grandeur de Dieu est si connu de tout le monde, que les bêtes même pourroient le lui enseigner. Job décrit la grandeur et la puissance de Dieu. Le Seigneur est le maître de ce qu'il y'a de plus grand dans le monde, et il en dispose comme il lui platt (chap. xii.). Job continue de montrer la fausseté des raisonnemens de ses amis qui le croyoient coupable parce qu'il étoit affligé. Il les menace de plusieurs maux, et s'affermi lui-même dans la confiance en Dieu. Il prie le Seigneur de lui permettre de soutenir devant lui son innocence, et lui représente sa foiblesse, ses afflictions, et le peu de jours qu'il a à vivre (chap. xiii.). Il décrit la brièveté de la vie de l'homme; et les misères dont elle est remplie. L'homme mort une fois, ne revient plus sur la terre. Job désire la mort comme la fin de ses maux; et il espère une heureuse résurrection. Les montagnes et les rochers se détruisent peu à peu; ainsi l'homme vieillit, et disparaît tout d'un coup (chap. xiv.).

Eliphaz accuse Job de blasphème, parce qu'il a dit que Dieu afflige l'innocent comme le coupable. Il veut montrer que les méchants sont sans cesse tourmentés en cette vie; qu'ils s'abandonnent au désespoir, et qu'ils périssent entièrement (chap. xv.).

Job reproche à ses amis la vanité et la dureté de leurs discours. Il déclare qu'il se conduiroit bien autrement qu'eux s'ils étoient affligés comme lui. Il décrit la grandeur de ses maux. Il soutient son innocence, et a recours à Dieu qui en est témoin (chap. xvi.). Il continue de représenter l'excès de ses maux, et témoigne qu'il n'attend plus que la mort. Il implore le secours de Dieu, et déplore le sort de ses amis infidèles. Il exhorte ses amis à revenir des préventions qu'ils ont contre lui, et ne désire plus de fortune au monde, mais seulement le repos que lui procurera la mort (chap. xvii.).

Baldad s'efforce de montrer que les souffrances de Job sont une preuve de son injustice. Il décrit les maux dont les méchants sont affligés (chap. xviii.).

Job se plaint de la dureté et de l'injustice de ses amis. Il représente l'état déplorable où il est réduit. Il ne peut, ni

exciter la compassion de ses amis, ni les persuader de son innocence. Il demande que ses paroles soient transmises à la postérité plus équitable. Il espère ressusciter dans sa chair, et voir son Sauveur (chap. xix).

Sophar paroît touché de ce que Job vient de dire ; mais il ne peut comprendre que Dieu eût voulu l'affliger, s'il eût été innocent. Il fait une description effroyable de la peine des hypocrites (chap. xx).

Job avoue que la conduite que Dieu tient sur lui, est étonnante. Il en tremble lui-même ; mais il soutient qu'elle ne prouve point qu'il soit coupable. Il décrit la félicité des méchants durant cette vie, et n'envie point leur prospérité. Dieu les souffre durant cette vie, mais il les punit sévèrement après leur mort (chap. xxi).

Eliphaz se répand en injures et en calomnies contre Job. Il l'accuse de plusieurs crimes, lui impute des blasphèmes, et l'exhorté à entrer dans des sentimens de pénitence. Il lui promet le rétablissement de sa fortune, et une abondance de toutes sortes de biens (chap. xxii).

Job souhaite de pouvoir aller soutenir sa cause devant Dieu ; il espère qu'il la gagneroit ; mais Dieu est invisible et inaccessible pour lui. Il prouve son innocence, relève la grandeur de Dieu, et son pouvoir absolu sur toutes les créatures (chap. xxiii). Les méchants ne sont pas toujours punis en ce monde. Dieu réserve à un autre temps à punir les crimes qu'ils commettent impunément durant leur vie (chap. xxiv).

Baldad représente à Job la grandeur de Dieu, et la basseesse de l'homme, pour le convaincre qu'il ne doit pas se croire pur et innocent aux yeux du Seigneur (chap. xxv).

Job demande à Baldad, s'il a cru que Dieu eût besoin de son secours pour justifier sa conduite. Il décrit la grandeur et la puissance de Dieu (chap. xxvi). Il persiste à défendre son innocence, et à rejeter les calomnies de ses amis. Il décrit le sort malheureux de l'hypocrite (chap. xxvii). L'homme a fait de rares découvertes ; il a surmonté de grandes difficultés ; mais la sagesse lui est inconnue. Job relève l'excellence, la nature et les propriétés de la sagesse (chap. xxviii). Il rappelle sa félicité passée, l'attention qu'on donnoit à ses paroles, le respect qu'on avoit pour lui, sa justice, sa piété, sa charité, ses bonnes œuvres. Il y a dans ce chapitre un texte qui sera le sujet d'une Dissertation particulière (chap. xxix). Job représente le change-

ment qu'il a éprouvé, lorsqu'il est passé tout d'un coup de la plus grande prospérité à la plus extrême misère. Il se plaint de ce que Dieu n'écoute point ses cris, et paroit insensible à ses maux. Il les lui expose; et pour l'attendrir sur sa misère, il lui représente la tendresse qu'il a eue lui-même pour les misérables (chap. xxx). Il justifie sa conduite par le détail de tout ce qu'il a fait pour s'éloigner du mal et pour pratiquer le bien; sa chasteté, sa bonté envers ses domestiques, sa charité pour les pauvres, son amour pour la justice, sa crainte de Dieu, son éloignement de l'idolâtrie, son amour pour ses ennemis, sa droiture, sa sincérité, son humilité, sa justice dans la possession de ses terres, et son exactitude à en payer la culture (chap. xxxi).

Eliu s'irrite contre Job et contre ses amis. Il les accuse d'ignorance et de lâcheté. Il se vante de son bon sens et de sa sagesse (chap. xxxii). Il reprend Job d'avoir dit qu'il étoit sans péché, prétend expliquer la manière dont Dieu se fait connoître aux hommes, et quelle est sa conduite à leur égard pour les détourner du mal, et les châtier après qu'ils y sont tombés. Il exhorte Job à demeurer dans le silence, et lui promet de lui enseigner la sagesse (chap. xxxiii). Il continue d'insulter Job, et l'accuse d'impiété et de blasphèmes. Il s'efforce de montrer que Dieu n'afflige que les méchants, et qu'il rend à chacun selon ses œuvres. Eliu après s'être humilié en apparence, s'élève avec fureur contre Job, et prie Dieu de ne le point épargner (chap. xxxiv). Il impute plusieurs blasphèmes à Job. Il montre que Dieu ne tire aucun avantage de la piété des hommes, et qu'il ne souffre rien de leurs injustices. C'est aux hommes même que l'impiété est nuisible, et que la piété est utile. Eliu relève la bonté de Dieu envers les hommes (chap. xxxv). Il continue de montrer que Dieu est juste, et qu'il n'afflige que l'homme pécheur. Il exhorte Job à entrer dans des sentimens de pénitence, et lui promet toute sorte de bonheur. Il représente à Job la grandeur et la sagesse de Dieu, qui éclatent dans ses ouvrages, et dans le pouvoir absolu qu'il a sur toutes ses créatures (chap. xxxvi). Il continue de représenter la grandeur, la sagesse, la puissance de Dieu, qui éclatent dans l'ordre du monde. Les œuvres de Dieu sont incompréhensibles; on ne doit en parler qu'avec crainte et tremblement (chap. xxxvii).

Le Seigneur s'adresse à Job. Il ne l'accuse ni d'impatience ni de murmure; il lui reproche seulement de n'avoir

pas assez compris le sens profond des paroles qui sont sorties de sa bouche. Il montre sa propre grandeur, sa puissance, sa sagesse dans la production, la conservation et la conduite de l'univers. Il marque l'ignorance et l'impuissance de l'homme (chap. xxxviii). Il continue d'interroger Job sur la nature et les propriétés de plusieurs animaux; des chèvres sauvages et des biches; de l'âne sauvage, du rhinocéros, de l'autruche, du cheval, de l'épervier et de l'aigle. Il presse Job de lui répondre. Job reconnoît qu'il s'est servi de quelques expressions trop fortes et trop hardies par rapport à lui (quoiqu'elles fussent innocentes et très-exactes par rapport au Messie dont il étoit le prophète et la figure). Il se condamne au silence (chap. xxxix).

Le Seigneur continue de faire connoître à Job sa sagesse et sa puissance infinie; et il se sert de l'exemple des deux animaux les plus puissans et les plus monstrueux par leur grandeur; l'un nommé *béhémoth* que la plupart croient être l'éléphant, et d'autres l'hippopotame; l'autre appelé *leviathan*, que la plupart prétendent être la baleine, et d'autres le crocodile (chap. xl et xli). Ces deux monstres feront le sujet d'une Dissertation où nous exposerons ce qu'en ont pensé les docteurs et spécialement saint Grégoire.

Job s'humilie devant Dieu. Dieu le justifie, et condamne ses amis. Job reçoit de Dieu le double de tout ce qu'il avoit perdu, et il meurt en paix dans un âge fort avancé (chap. xlII). Voilà le précis du livre de Job.

Il s'agit maintenant d'examiner de quelle nation étoit le saint homme dont l'histoire nous est rapportée dans cet ouvrage (1). Les uns disent qu'il étoit Syrien, descendant de Nachor; les autres qu'il étoit Iduméen, descendant d'Esaü. Quelques rabbins le font Chananéen, et prétendent qu'il mourut dans le pays de Chanaan, peu de temps avant que les Israélites en fissent la conquête sous la conduite de Josué; c'est le sentiment de Rabbi Salomon qui croit que la mort du saint homme Job est marquée au chap. xiv des Nombres, lorsqu'il y est dit que toute la force ou protection des Chananéens se retira d'eux: *Recessit ab eis omne praesidium* (2). Dans l'hébreu, il y a une expression que l'on pourroit traduire par le mot latin *umbra*, en sorte qu'on pourroit dire: *Recessit ab eis umbra*; par cette ombre, le rabbin Salomon entend Job qui étoit par sa vertu et sa sainteté

V.
De quelle
nation étoit
Job.

(1) Cet article et une partie du suivant sont tirés de la préface de M. l'abbé de Vence. — (2) Num. xiv. 9.

comme l'ombre et la protection sous laquelle les Chananéens étoient à couvert. Ce raisonnement est digne d'un rabbin.

Pour découvrir quelle étoit la patrie de Job , il faut examiner quel étoit le pays nommé *Hus* au commencement de ce livre où il est dit : *Il y avoit dans la terre de Hus un homme appelé Job* (1). Nous trouvons dans la Genèse trois personnes de ce nom qui ont pu donner cette dénomination au pays qu'ils ont habité : Aram , fils de Sem , eut un fils appelé *Hus* (2) ; le même nom est aussi donné au fils ainé de Nachor , frère d'Abraham (3) ; la troisième personne à qui ce nom est donné dans la Genèse , est le premier fils de Disan , fils de Séir , Horréen (4) , dont Esaü occupa le pays , au moins en partie. Les descendants de *Hus*, fils d'Aram , habitèrent dans la Trachonitide en Syrie ; Jésophe , et après lui saint Jérôme , croient qu'il fut fondateur de la ville de Damas. Les descendants de *Hus*, fils de Nachor , fixèrent leur demeure , selon la plupart des interprètes , dans la Mésopotamie ; car ce fut de ce pays que Rébecca fut amenée pour être donnée en mariage à Isaac. A l'égard du troisième *Hus* , qui descendait de Séir , on convient que ses descendants habitèrent dans l'Idumée appelée *la terre de Hus* dans Jérémie , qui s'exprime en ces termes : *Réjouis-toi , et sois remplie d'allégresse , fille d'Edom qui demeures dans la terre de Hus* (5). Si le saint homme Job a habité dans cette dernière terre de Hus , il s'ensuit qu'il a été Iduméen ; c'est aujourd'hui l'opinion la plus suivie , et celle qu'adoptent D. Calmet , le père de Carrières et M. l'abbé de Vence.

Saint Jérôme nous assure (6) que les Hébreux prétendaient que Job tiroit son origine de Nachor , frère d'Abraham. Ce saint docteur s'est déclaré pour ce sentiment dans ses Traditions hébraïques sur la Genèse , chap. xxii , en parlant de *Hus* , fils ainé de Nachor ; il dit que Job descendait de ce *Hus* , et que c'est ce qui est marqué dès le commencement du livre qui porte son nom : *Il y avoit dans la terre de Hus un homme nommé Job*. « C'est donc mal à propos , ajoute saint Jérôme , que quelques-uns le font descendre de la race d'Esaü , par la raison qu'à la fin du livre , il y a une addition qui marque qu'il étoit le quatrième de la race d'Esaü , ce qui ne se trouve point dans l'hébreu. »

(1) *Job.* 1. 1. יְהוָה, *Hus.* — (2) *Gen.* 2. 22. 23. יְהוָה, *Hus.* — (3) *Gen.* xxii. 21. יְהוָה, *Hus.* — (4) *Gen.* xxxvi. 28. יְהוָה, *Hus.* — (5) *Thron.* iv. 21. — (6) *Hieron.* ep. 126.

Ce sentiment embrassé par saint Jérôme, paroît n'avoiraucun fondement solide, quoiqu'il ait été suivi par quelques auteurs assez anciens tels qu'Alcuin, Bède, et saint Isidore ; l'abbé Rupert l'a aussi embrassé ; et parmi les nouveaux, Liran et Spanheim l'ont adopté. Le cardinal Cajétan, après avoir exposé les raisons de l'incertitude où l'on est sur la patrie de Job, se détermine à croire qu'il demeuroit dans l'Arabie-Pétrée ; il prétend que la terre appelée *Hus* portoit ce nom à cause de *Hus*, fils d'Aram et petit-fils de Sem.

Le plus grand nombre des pères et des auteurs ecclésiastiques est pour l'autre sentiment qui fait descendre Job d'Esaü. Ce sentiment est fondé particulièrement sur ce qu'on lit à la fin du livre de Job dans la version des Septante, où il est dit que *Job demeuroit dans la terre Ausitide* (c'est ainsi que le traducteur grec appelle la terre de Hus) ; que *ce pays étoit sur les confins de l'Idumée et de l'Arabie* ; que *le premier nom de Job étoit Jobab*, et qu'ayant pris une femme de l'Arabie, il en eut un fils nommé *Ennon* ; que pour lui il étoit fils de Zaré un des fils d'Esaü, et que sa mère s'appeloit *Bosorra* ; qu'il étoit par Esaü, le cinquième (ou selon l'arabe le sixième) depuis Abraham ; que les rois qui régnèrent dans l'Idumée, où Job régna, furent premièrement *Balac*, fils de *Béor*, demeurant dans une ville nommée *Dénaba* ; qu'après lui régna *Jobab* qui est celui qu'on appelle Job ; que Job eut pour successeur *Asom*, qui étoit d'une région nommée *Théman* ; et le reste qui est tiré du chap. xxxvi de la Genèse, ¶ 31. et suivans. Toutes ces circonstances paroissent décider en faveur de ceux qui croient que Job étoit un des descendants d'Esaü et qu'il étoit Iduméen demeurant dans la terre de Hus. Mais comme elles ne sont point dans le texte hébreu, il s'agit de savoir de quelle valeur peut être ce fragment. L'auteur nous assure l'avoir tiré du syriaque ; et on le voit aussi à la fin de la version arabe ; il est très-ancien, puisque Théodotion l'a placé dans sa traduction. Il se trouve dans tous les exemplaires grecs et dans les exemplaires latins de l'ancienne Vulgate usitée avant saint Jérôme et traduite sur le grec. Les anciens pères, comme Origène, saint Jean Chrysostôme, saint Jérôme même, Polychronius et Olympiodore, ont connu ce fragment ; car saint Augustin semble l'avoir regardé comme faisant partie du livre de Job ; puisque ce saint docteur dit (1) qu'on peut conclure de ce qui est rap-

(1) *Aug. de Civitate, t. xviii, cap. 47.*

porté dans ce livre, que Job étoit Iduméen, et d'une troisième génération depuis Jacob ou Israël; et c'est ce qui n'est marqué que dans le fragment dont nous parlons. Ce passage de saint Augustin est trop beau et trop instructif pour ne pas le rapporter ici dans toute son étendue. On y trouve, selon la remarque d'un savant commentateur (1), une leçon de la plus solide théologie.

« On ne peut nier, dit ce saint docteur, qu'il n'y ait eu parmi les nations des hommes fidèles qui pouvoient être mis au nombre des vrais Israélites appartenans à la céleste Jérusalem; et ceux qui le nieroient, seroient convaincus du contraire, par l'exemple de Job, cet homme si saint et si admirable, qui n'étoit, ni du nombre des Israélites, ni des prosélytes de la religion judaïque, mais qui tiroit son origine du peuple de l'Idumée où il avoit pris naissance, et où il est mort. Ce saint homme est tellement loué par la parole de Dieu même, que pour ce qui regarde la piété et la justice, il n'y a aucun homme de son temps, qui puisse lui être comparé. Or quoique nous ne trouvions point dans les annales ou chroniques des Hébreux dans quel temps il a vécu, nous pouvons cependant conclure de ce que nous lisons dans le livre qui porte son nom, et que les Israélites ont reçu comme un ouvrage d'une autorité canonique; nous pouvons, dis-je, en conclure qu'il a vécu dans la troisième génération depuis Israël. Or je ne doute point que la Providence divine n'ait disposé cet événement, de telle manière que nous fussions persuadés par l'exemple de ce saint homme, quand nous n'en aurions point d'autre, qu'il a pu exister parmi les nations, de saints personnages qui ont vécu selon Dieu, et lui ont été agréables, et qui par-là appartensoient à la Jérusalem spirituelle. Et nous devons croire que cela n'a été accordé qu'à ceux auxquels un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ, a été révélé et connu. »

VI.

En quel temps Job a vécu.

Pour le temps de la vie de ce saint homme, on trouve dans Eusèbe (2), comme dans saint Augustin, que ce patriarche vivoit trois générations après Jacob. On voit dans le même Eusèbe un témoignage d'Aristée qui semble faire allusion à ce qui est dit de Job à la fin de l'édition grecque. « Job, dit cet auteur, étoit fils d'Esaü (c'est-à-dire, descendant d'Esaü); il demeuroit dans l'Idumée, aux confins

(1) *Pererius, in o. 56. Gen.* — (2) *Euseb. Demonstr. Evang. lib. 1. c. 5 et 6.*

» de l'Arabie. C'étoit un homme recommandable par sa justice , et il possédoit de grandes richesses. Dieu permit qu'il fût éprouvé par de grandes calamités. Trois de ses amis vinrent pour le consoler. » Saint Irénée , au rapport de saint Jérôme (1) , étoit aussi du sentiment que Job étoit Iduméen ; il dit la même chose du martyr saint Hyppolite , d'Eusèbe de Césarée , d'Eusèbe d'Emèse , et d'Eustathe. C'est aussi le sentiment de l'auteur de la Synopse de l'Ecriture , qu'on trouve parmi les Œuvres de saint Athanase ; il a été aussi suivi par saint Jean Chrysostôme (2) , par saint Augustin , enfin par Théodore (3) , et par saint Grégoire-le-Grand , qui donne comme une chose certaine , que Job étoit Iduméen ou descendant d'Esaü.

Ce sentiment peut être confirmé par ce qui est rapporté au chap. xxxvi de la Genèse , ¶ 10. et 11. où il est dit qu'un des fils d'Esaü s'appeloit Eliphaz dont le fils ainé fut nommé Théman ; et nous trouvons qu'un des amis de Job s'appeloit Eliphaz Thémanite ; il étoit apparemment de la famille du premier Eliphaz.

Pour appuyer cette opinion , on se sert encore de la conformité qu'il y a entre le nom de *Job* et de *Jobab* dont il est parlé au chap. xxxvi de la Genèse , ¶ 33. et 34. et au chap. 1. du 1^{er} livre des Paralipomènes , ¶ 44. et 45. Il paroît que ces deux noms peu différens désignent la même personne. Or le *Jobab* de la Genèse et des Paralipomènes étoit fils de *Zara* , et ce dernier étoit fils de *Rahuel* , fils d'Esaü. Liran , pour diminuer la force de cette preuve tirée de la conformité des noms , dit qu'il y a une assez grande différence entre le nom de *Job* et de celui de *Jobab* , parce qu'en hébreu le nom de *Job* commence par un *aleph* (4) , et celui de *Jobab* par un *iod* (5). Mais cette différence est de peu de conséquence , d'autant plus que dans le nom de *Job* , l'*aleph* est une lettre muette qui ne change point la prononciation.

Ajoutons à toutes ces raisons que la terre de Hus étoit bien certainement dans l'Idumée , comme on le prouve par le passage de Jérémie que nous avons rapporté ci-devant ; et que dans la Syrie où étoient les descendants de Nachor , on ne trouve pas de pays de ce nom , quoique l'un de ses descendants ait été ainsi nommé. D'ailleurs il paroît que Job étoit comme un roi dans son petit état , ainsi qu'on le

(1) Hieron. Epist. ad Evagr. — (2) Chrysost. Hom. de Pat. Job. — (3) Theod. qu. 45. in Gen. — (4) יְהֹוָב, *Job*. — (5) יְהֹוּבָב, *Jobab*.

peut inférer de ce qu'il dit lui-même au chap. xxxix № 7. et suivans; et il est constant qu'il étoit très-riche et très-puissant. Or on ne voit pas qu'aucun des descendants de Nachor ait eu la qualité de roi , et autant de richesses que Job. Ses amis sont appelés rois au chap. ii du livre de Tobie; ce qui confirme encore que lui-même pouvoit avoir aussi cette dignité. Eliphaz de Théman étoit Iduméen ; et le prophète Amos place cette ville dans l'Idumée , lorsqu'il dit de la part de Dieu : *Je ferai tomber le feu sur Théman; et il dévorera les édifices de Bosra* (1); car ce dernier endroit étoit certainement dans le pays d'Edom. Tout cela , joint à ce que nous trouvons dans le fragment qui est à la fin du livre de Job dans l'édition grecque , nous paroît très-fort pour prouver que Job étoit un des descendants d'Esaü. Quand nous serions même obligés d'avouer que ce fragment a été ajouté par quelque copiste ou par quelque Juif helléniste , cela ne diminueroit pas beaucoup la force de la preuve , parce que nous pourrions toujours dire qu'il n'a sans doute avancé ces choses , que sur une ancienne tradition qui sera toujours respectable. D'ailleurs ce fragment a paru si important aux anciens auteurs que nous avons cités , qu'ils l'ont cru suffisant pour autoriser le sentiment que nous suivons , en disant que Job étoit du pays d'Idumée et descendoit d'Esaü.

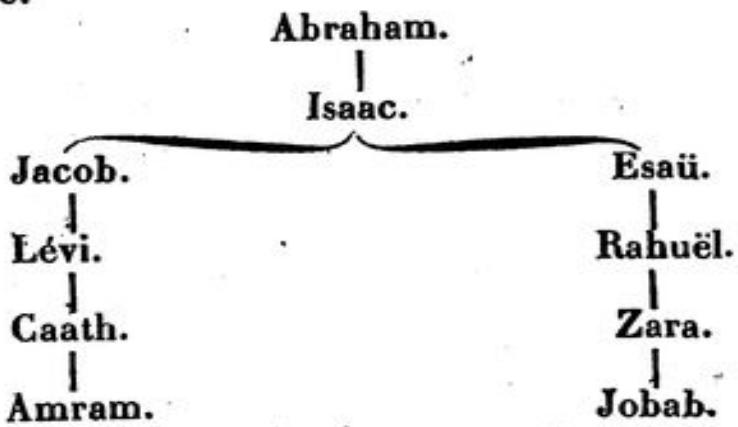
Ainsi d'après ce que nous venons d'établir , il ne sera pas difficile de se déterminer sur le temps auquel Job a vécu. Nous supposons que Job est le Jobab , fils de Zara ; et que ce Zara étoit fils de Rahuel un des fils d'Esaü ; d'où il suit que Job étoit arrière-petit-fils d'Esaü. Cela étant , M. l'abbé de Vence en conclut que Job peut être né vers le temps où Jacob alla en Egypte avec toute sa famille , pour y demeurer sous la protection de Joseph. Jacob avoit pour lors cent trente ans ; cet espace d'années peut suffire aux quatre générations qu'il faut reconnoître depuis Esaü jusqu'à Job ou Jobab. Depuis l'entrée de Jacob en Egypte , il faut compter deux cent quinze ans jusqu'à la sortie des enfans d'Israël de cette terre , lorsque Moïse avoit quatre-vingts ans. Si l'on suppose que Job a vécu en tout deux cent dix-sept ans , il s'ensuivra qu'il aura pu vivre encore deux ans après le passage de la mer Rouge. Or on prétend prouver qu'effectivement Job a vécu deux cent dix-sept ans. Il est

(1) *Amos*, 1. 12.

certain què depuis son rétablissement après toutes les calamités qu'il avoit souffertes , il a vécu cent quarante ans , ainsi qu'il est marqué expressément au chap. XLII. № 16. Il est également rapporté que Dieu lui donna le double de tout ce qu'il avoit possédé avant sa disgrâce , d'où l'on conclut que le Seigneur lui accorda aussi le double des années qu'il avoit vécu auparavant. Il avoit donc soixante-dix ans , lorsque Dieu permit qu'il fût éprouvé par tant de douleurs et d'affictions. Ajoutez soixante-dix ans à cent quarante , cela fera deux cent dix ans auxquels il faudra ajouter sept années de l'épreuve qu'il souffrit ; car Olympiodore , Suidas , et plusieurs anciens croient que Job souffrit pendant tout cet espace de sept années ; et on conclura de là qu'il a vécu deux cent dix-sept ans ; qu'il n'est mort que deux ans après le passage de la mer Rouge ; et qu'il a été contemporain de Moïse , au temps duquel il a vécu pendant quatre-vingt-deux ans. Tel est le sentiment de M. l'abbé de Vence.

Quelques interprètes croyant remarquer dans le livre de Job , et dans les paroles même de ce saint patriarche , quelques expressions qui marquent le passage de la mer Rouge , et qui font allusion à la loi donnée sur le mont Sinaï , reculent un peu le temps de cette histoire ; et plaçant l'épreuve et la disgrâce de Job quelques années après la sortie d'Egypte , ils le font vivre jusqu'au temps où Othoniel , un des juges des Israélites , gouvernoit la république des Hébreux . C'est l'opinion de D. Calmet. M. l'abbé de Vence trouve que dans cette opinion il est difficile de bien accorder la chronologie , si l'on suppose que Job est le même que Jobab dont il est parlé dans le chap. XXXVI de la Genèse . « Car , dit-il , depuis Esaü jusqu'au temps d'Othoniel , on compte 431 ans qu'il sera difficile de remplir par quatre ou cinq personnes de père en fils , dont l'âge n'est pas successif , mais qui ont vécu assez long-temps ensemble . » M. l'abbé de Vence suit ici la chronologie d'Ussérius qui met la naissance d'Esaü l'an 1836 avant l'ère chrét. vulg. et la paix donnée par Othoniel l'an 1405 ; l'intervalle est précisément de 431 ans , et c'est ce qui effraie M. l'abbé de Vence. Mais D. Calmet va encore plus loin. Il suppose que Job tomba dans les maux marqués dans son livre l'an 1484 , sept ans après la sortie d'Egypte , et qu'ayant vécu cent quarante ans après son rétablissement , sa mort tombera en 1344 , deux ans avant celle d'Othoniel qu'il place en 1342. Pour le temps des juges , nous préférions le système de Marsham ,

et nous croyons que la paix fut donnée par Othoniel vers l'an 1384, et que ce juge mourut avant 1344, de sorte que si Job n'est mort qu'en 1344, il aura même survécu à Othoniel. Mais soit que celui-ci soit mort avant ou après 1344, il faudra toujours compter environ 492 ans depuis la naissance d'Esaü, jusqu'à la mort de Job, si l'on met la mort de Job vers l'an 1344. Il faut avouer que cette opinion de D. Calmet paroît reculer trop la mort de Job ; mais aussi M. l'abbé de Vence paroît l'avancer trop. Jobab arrière-petit-fils d'Esaü étoit contemporain, non de Moïse, comme le pense D. Calmet, mais d'Amram, père de Moïse, et arrière-petit-fils de Jacob, comme on le voit par cet arbre généalogique.



Suivant une ancienne tradition conservée par Eusèbe et par saint Jérôme (1), Amram étoit âgé de 70 ans lorsqu'il engendra Moïse. Ainsi en supposant que Job n'eût que 70 ans au temps de son épreuve, il en résultera que l'épreuve de Job sera arrivée vers le temps de la naissance de Moïse, c'est-à-dire, environ 80 ans avant la sortie d'Egypte. Or, Job vécut 140 ans depuis son rétablissement ; supposons que son épreuve ait duré sept ans, sa mort se trouvera placée environ 147 ans après la naissance de Moïse, 67 ans après la sortie d'Egypte, c'est-à-dire, vers le temps de la mort de Josué.

Le P. de Carrières, sans examiner quelle peut être l'époque précise de l'épreuve de Job, se contente de dire : « On croit que ce livre a été composé pendant que les Israélites étoient en Egypte. Il paroît au moins, ajoute-t-il ; que Job vivoit vers ce temps-là, c'est-à-dire, avant la loi et les prophètes, puisqu'il n'en est pas dit un seul mot dans

(1) *Euseb, Chron. grec. et lat.*

» tout son livre. » Le P. Houbigant s'en tient de même à l'opinion commune qui est que Job étoit plus ancien que Moïse.

D. Calmet remarque dans ce livre quelques expressions qui lui donnent lieu de croire que Job et ses amis ont eu connaissance de la loi de Dieu. Sophar dit à Job : *Qu'il seroit à souhaiter que Dieu vous parlât, et qu'il ouvrît sa bouche pour vous découvrir les secrets de sa sagesse, et la multiplicité des préceptes de sa loi* (1) ! Eliphaz lui dit : *Recevez la loi de sa bouche, et gravez ses paroles dans votre cœur* (2). Et Job lui répond : *Mon pied a suivi ses traces; j'ai gardé sa voie, et je ne m'en suis point détourné. Je ne me suis point écarté des commandemens qui sont sortis de ses lèvres; et j'ai caché dans mon sein les paroles de sa bouche* (3). Sur quoi D. Calmet s'exprime ainsi : « Un Israélite parleroit-il d'une manière plus expressive ? Nous ne prétendons pas pour cela, continue-t-il, que Job ait observé la loi des Hébreux dans tous ses points ; mais nous croyons qu'il en a eu connaissance, ayant vécu du temps de Moïse, tandis que tout le peuple d'Israël voyageant dans le désert aux environs de l'Idumée, avoit nécessairement quelque commerce avec les Iduméens. De plus il étoit impossible que les merveilles que Dieu faisoit tous les jours avec tant d'éclat en faveur des Hébreux, fussent ignorées de toutes les nations voisines ; et l'amour de la sagesse qui animoit Job et ses amis, leur inspiroit sans doute l'envie de connoître cette loi divine que Dieu avoit dictée à Moïse sur le mont Sinaï. Ils en prirent ce qui leur convenoit par rapport aux mœurs, et laissèrent aux Hébreux ce qui concernoit la police et les cérémonies. »

Quant au passage de la mer Rouge, D. Calmet croit que Job avoit en vue cet événement lorsque parlant du Seigneur, il dit : *In fortitudine illius repente maria congregata sunt, et prudentia ejus percussit superbūm* (4) ; ce que D. Calmet traduit ainsi : *Par un effet prodigieux de sa force, les mers se sont amassées, élevées, enflées, durcies, et sa prudence a frappé le superbe.* Ce passage est d'autant plus remarquable, dit D. Calmet, que le prophète Isaïe et le Psalmiste s'expriment sur le même événement en termes tout semblables. Isaïe : *Levez-vous, bras du Seigneur.....*

(1) *Job, xi. 5. etc.* — (2) *Job, xxii. 22.* — (3) *Job, xxiii. 11. 12.* — (4) *Job, xxvi. 12.*

» *N'est-ce pas vous qui avez frappé le superbe ?.... N'est-ce pas vous qui avez déséché la mer, etc. (1) ? Et le Psalmiste : Vous êtes le maître de la mer, et vous abaissez les flots ; vous avez terrassé le superbe comme un homme blessé à mort ; et par la force de votre bras vous avez dispersé vos ennemis (2). » D. Calmet croit aussi qu'Eliphaz dépeint l'endurcissement de Pharaon sans nommer ce prince, lorsqu'il dit : *Le méchant sera effrayé par les maux qui le menacent ; il sera environné d'afflictions, comme le roi qui se prépare au combat. Il a étendu sa main contre Dieu ; et il s'est endurci et fortifié contre le Tout-Puissant ; il a couru contre lui la tête élevée, et a paru armé avec son cou enflé de graisse (3).* Voilà ce qui a porté D. Calmet à croire que Job et ses amis ont eu connaissance du passage de la mer Rouge, et de la loi donnée par Moïse, et qu'ainsi l'épreuve de Job doit être placée quelque temps après ces deux grands événemens. Cela lui paroissoit d'autant plus probable, qu'il se persuadoit que Job étoit contemporain de Moïse. Mais nous avons montré qu'en supposant que Job fût arrière-petit-fils d'Esaü, il devoit être contemporain d'Amram arrière-petit-fils de Jacob ; et qu'ainsi son épreuve doit précéder la sortie d'Egypte d'environ 80 ans. Il ne nous paroît pas que les textes cités par D. Calmet soient assez précis pour prouver que Job et ses amis aient eu connaissance du passage de la mer Rouge, ni même de la loi donnée par Moïse ; et nous ne voyons rien qui nous oblige de placer l'épreuve de Job après ces deux événemens.*

Au reste D. Calmet n'est pas le seul qui ait ainsi reculé l'histoire de Job ; il y a des chronologistes qui la reculent encore bien plus, et qui la mettent sous le règne de David ; d'autres sous celui de Salomon. C'est l'opinion de quelques juifs dans le Talmud, et de quelques autres dont parle le rabbin Maimonides.

Un auteur moderne (4) recule même la naissance de Job jusqu'au temps de Salmanasar, roi d'Assyrie, et d'Osee, roi d'Israël. Cet écrivain a cru reconnoître dans certaines expressions du livre de Job, que ce saint homme, sous des noms figurés, faisoit une allusion très-fréquente aux événemens considérables arrivés en Israël, jusqu'au temps le plus voisin de la ruine de Samarie, sous le règne

(1) *Isai*, 11. 9. 10. — (2) *Psal. LXXXVIII. 10. 11.* — (3) *Job*, xv. 24. 25. 26.
— (4) L'auteur de l'*Histoire du peuple de Dieu*.

d'Osée , le dernier de ses rois. Mais ce rapport ou cette allusion n'a pas été aperçue jusqu'à présent. Les anciens pères et auteurs ecclésiastiques qui ont lu avec autant et encore plus d'attention que nous le livre de Job , n'y ont point reconnu d'expression qui marquât sous des noms figurés les grands événemens qui ont précédé la ruine du royaume d'Israël ; et il nous est encore aujourd'hui très-difficile d'y reconnoître ces événemens marqués de telle façon , qu'on puisse les y découvrir ; d'ailleurs , quand on pourroit le faire , ceux qui croient que ce livre a été écrit long-temps après l'événement , comme Codurc et quelques autres , diront que ces expressions sont de l'auteur de l'ouvrage , et peuvent marquer le temps où il a été composé , mais qu'elles ne désignent pas pour cela le temps auquel Job a vécu. Ce qui paroît singulier dans le système de l'auteur dont nous parlons , c'est qu'il fait descendre Job d'Aram , le dernier des enfans de Sem , dont les descendants possédèrent la Syrie où Aram s'établit , et à laquelle il donna son nom ; car cette province est appelée *Aram* dans le texte hébreu de l'Ecriture , et néanmoins il fait régner Job dans l'Idumée , et dit en outre que la terre de Hus étoit l'ancienne possession de ses pères.

Une autre opinion plus récente encore s'est élevée (1). On a prétendu renvoyer Job au temps de la captivité de Babylone , en supposant que lui-même avoit été emmené en captivité lors de la conquête de l'Idumée ; on a dit que c'est de cette captivité qu'il est parlé dans l'hébreu du dernier chapitre de Job ; et en conséquence on a rejeté le sentiment de ceux qui prétendent que Job est le même que Jobab dont il est parlé dans la Genèse. Ceci sera le sujet d'une Dissertation particulière sur le temps auquel a vécu Job.

Enfin il y a des rabbins qui reculent encore davantage le temps de l'histoire de Job , et qui veulent que ce saint homme ait vécu sous le règne d'Assuérus et d'Esther. Ils disent qu'il fut transporté avec les autres captifs à Babylone ; et qu'avant cette transmigration il éteit occupé à enseigner dans une école qu'il avoit à Tibériade. Si l'on demande quelques preuves d'un sentiment si extraordinaire , et des circonstances qu'on y ajoute , il nous est impossible d'en deviner aucune ; il n'y a point d'autre motif qui puisse porter à embrasser ce sentiment , que l'autorité de certains

(1) Essai sur le livre de Job (par les RR. PP. Capucins), Paris, 1768, in-12. 2 vol.

rabbins ; et tout le monde sait que ce n'est pas un fondement bien solide.

Pour nous , nous croyons agir sagement en nous attachant à l'opinion des anciens , et nous nous faisons un devoir de les suivre , et de penser comme eux , que Job a vécu au temps de Moïse , ou pour parler plus exactement , qu'il a été contemporain d'Amram , père de Moïse , étant comme lui le cinquième depuis Abraham. De tous les pères , il n'y a guère que saint Grégoire pape (1) qui ait regardé l'histoire de Job comme arrivée au temps des juges , sans déterminer sous le gouvernement duquel de ces chefs du peuple hébreu est arrivé ce célèbre événement. Mais il y a lieu d'être surpris de ce que ce saint docteur , supposant que Job est le même que Jobab , ait différé son histoire jusqu'à un temps si reculé ; cela ne sauroit s'accorder avec la véritable chronologie ; on peut bien différer la mort de Job jusqu'au temps de celle de Josué , comme nous l'avons fait remarquer ; mais il paroît que son épreuve doit être placée dans les premières années de Moïse , c'est-à-dire , au temps de l'oppression des Israélites dans l'Egypte.

On a prétendu montrer en plusieurs endroits le tombeau de Job (2). Le plus fameux est celui de la Trachonite , au delà du Jourdain , vers la source de ce fleuve , où il y a , depuis plusieurs siècles , une pyramide que l'on dit être sur le tombeau de Job (3). On place cette pyramide entre les villes de Théman , de Suethe , et de Naamath , que l'on suppose avoir été autrefois célèbres en ce pays , et la demeure d'Eliphaz , de Baldad et de Sophar , amis de Job. Mais nous croyons avoir démontré que la terre de Hus n'étoit point dans la Trachonite , mais dans l'Idumée. Le paraphraste chaldéen , nommé Joseph Coc , fait vivre Job dans l'Arménie ; et les voyageurs nous apprennent qu'on y montre un tombeau de Job ; mais on croit que ce Job étoit un capitaine mahométan assez nouveau (4). Un autre paraphraste chaldéen (5) place Job à Constantinople ; c'est peut-être de là qu'est venue l'erreur de ceux qui ont cru que Job reposoit dans cette ville. Les plus sages ont dit que son corps y avoit été transporté d'Arabie ; d'autres

(1) *Greg. cap. 1. præf. Comm. in Job.* — (2) Le reste de cet article est tiré de la préface de D. Calmet. — (3) *Vide Brocard. Adricom. Molet. Tirin. Montan Ziegler. Cotovi. Briet. la Rue, etc.* — (4) *Vide Spanhem. Histor. Job. cap. 3. pag. 32. et apud eum Drusi. Hottinger. Walton. Thevenot. cap. 91.* — (5) *Paraphr. Chald. in Bibl. regiis et Venetis.*

VII.
Remarques
sur le tom-
beau de Job,
et sur son
culte.

ont cru simplement qu'il y avoit été enterré. Non-seulement les Chrétiens , mais aussi les Turcs , se sont laissés aller à cette persuasion (1). Mais on a montré (2) que cet homme , dont le tombeau étoit dans les faubourgs de Constantinople , et qu'on avoit pris pour le saint homme Job , étoit un Arabe de ce nom , qui fut tué au siège de Constantinople , de l'an 672 , et qui fut enterré au pied des murs de la ville , où l'on voit une mosquée et son tombeau , qui n'est pas moins fréquenté que ceux des sultans. On prie continuellement au sépulcre de ce prétendu prophète que l'on honore aussi comme un grand capitaine. Saint Jean Chrysostôme parle (3) du fumier de Job , que l'on alloit visiter de son temps en Arabie. On a cru pendant plusieurs siècles posséder à Rome les reliques de Job ; mais au commencement du dix-septième siècle , elles furent enlevées par des voleurs , sans qu'on ait pu savoir ce qu'elles sont devenues (4). Le nom de Job se trouve dans les anciens martyrologes , avec le titre de prophète , de saint et de martyr ; et son culte est fort étendu , surtout en Italie et en Espagne. Il y a plusieurs églises et hôpitaux érigés en son honneur ; et dès le septième siècle , Constantinople renfermoit une église et un monastère dédiés sous son nom.

Il nous reste encore une question à examiner. On demande qui est l'auteur du livre de Job (5) ? Origène (6) croit que Job même a écrit ce livre ; et il assure que cet ouvrage est plus ancien que Moïse. Les Syriens paroissent avoir été de ce sentiment , puisqu'ils mettent cet ouvrage à la tête de tous les livres de l'Ancien-Testament , même avant ceux de Moïse. Un ancien commentaire sur Job , qu'on attribue mal à propos à Origène , sous le nom duquel il a été imprimé , nous dit que Job écrivit d'abord son histoire en langue syriaque , et que Moïse la traduisit en hébreu , en y ajoutant quelques circonstances ; par exemple , le récit de l'assemblée des anges où se trouva Satan , lorsqu'il se présenta devant le Seigneur pour lui demander la permission de tenter Job et de mettre sa patience à l'épreuve. Moïse y ajouta encore , selon l'auteur de ce com-

VIII. Quel est l'auteur du livre de Job?

(1) Ricaut, de l'Empire ottoman, l. 1. p. 16. *Elmacin. Hist. Saracen.* l. 1. o. 7. — (2) *Du Cange, Constantinop. Christ. lib. 4. n. 18. p. 104.* — (3) *Chrysost. Hom. 5. ad pop. Antioch.* — (4) Baillet, *Vies des saints de l'Ancien-Test.* au 10 mai. — (5) La plus grande partie de cet article est tirée de la préface de M. l'abbé de Vençé. — (6) *Orig. lib. vi. contra Celsum.*

mentaire , l'histoire de la mort de ce saint homme que celui-ci n'avoit pu raconter lui-même. Le P. de Carrières avance que le sentiment le plus commun et le plus vraisemblable est que Job écrivit lui-même son histoire , après avoir été rétabli dans sa première grandeur , et que Moïse la traduisit ensuite de l'arabe en hébreu ,

Geux qui croient , comme le pape saint Grégoire , Suidas et quelques autres , que Job écrivit lui-même son histoire , se fondent particulièrement sur un endroit du livre où Job souhaite que tout ce qu'il a dit soit écrit dans un livre : *Quis mihi tribuat ut scribantur sermones mei? quis mihi det ut exarentur in libro* (1) ? Il paroît faire un souhait semblable dans un autre endroit (2). La preuve que l'on prétend tirer de ces deux passages , ne paroît pas convaincante ; car dans ces deux passages , il ne s'agit pas d'un livre qui dût être écrit ; mais Job se sert d'une figure pour montrer combien il est persuadé de la vérité des choses qu'il avoit avancées. Et quand même nous supposerions que Job a désiré que l'on mit par écrit toute son histoire , et qu'on rapportât tous ses discours , on ne pourroit en conclure qu'il a exécuté lui-même ce dessein.

On pourroit dire en faveur de ce sentiment , qu'il n'y a que Job ou quelqu'un de ses amis , qui ait pu rapporter avec exactitude tous les discours et les dialogues que nous lisons dans cet ouvrage ; et c'est peut-être aussi par cette raison , que plusieurs l'ont attribué à Job ou à ses amis. Mais cette raison n'est pas décisive : l'auteur ; quel qu'il soit , pouvoit avoir tiré ces discours de quelques mémoires dressés au temps du rétablissement de Job. C'est aussi ce que supposent plusieurs auteurs anciens et modernes qui attribuent à Moïse la composition de cet ouvrage.

On trouve cette dernière opinion dans un commentaire ancien attribué à Origène ; c'est celle des talmudistes dans le premier chapitre de *Baba Batra* ; ils ont été suivis par le rabbin Kimhi et par plusieurs autres rabbins. C'est aussi le sentiment de Méthodius dans Photius ; de Polychronius dans la Chaîne des pères grecs , de Julien d'Halicarnasse , et de Nicétas sur Job. Les plus habiles critiques des derniers temps l'ont aussi embrassé , comme Torniel , Salien , le cardinal Bellarmin , Mercer , et plusieurs autres , parmi lesquels il ne faut pas oublier de mettre le savant M. Huet (3).

(1) *Job*, xix. 23. — (2) *Job*, xxxi. 35. — (3) *Huet*. in *Append. ad. lib. 3. Orig.*

On pourroit presque être persuadé que saint Jérôme penchoit pour ce sentiment, puisque dans sa lettre à Paulin, il place le livre de Job immédiatement après le Pentateuque, comme s'il étoit du même temps et du même auteur.

Il y a une difficulté à opposer à ce sentiment; elle est tirée de ce mélange de termes étrangers, chaldéens, syriaques et arabes, que l'on trouve dans le livre de Job, et qui ne paroissent point dans le Pentateuque écrit par Moïse. Si ce saint législateur étoit auteur du livre de Job, ne l'auroit-il pas écrit tout entier en langue hébraïque qu'il possédoit si parfaitement? A cela on opposera que Moïse a voulu conserver dans sa narration les termes mêmes dont s'étoient servis Job et ses amis dans leurs dialogues. On peut dire que l'auteur de ce livre, quand ce seroit même un autre écrivain que Moïse, s'est servi des expressions qu'il a trouvées dans les mémoires qui ont été comme le canevas sur lequel l'ouvrage a été composé. On pourroit aussi observer que si, comme nous l'avons montré, la mort de Job peut être reculée jusqu'au temps de la mort de Josué, Moïse n'aura pu écrire ce qui est dit de la longue vie de saint homme. Mais il seroit possible que cela eût été ajoutée par quelque autre comme on a ajouté au Pentateuque écrit par Moïse, ce qui regarde la mort de ce saint législateur.

Nous avons dans le sixième tome de la dernière édition des ouvrages de saint Jean Chrysostôme, un excellent écrit, intitulé Synopse ou Abrégé de l'Ecriture-Sainte, que les bons critiques préfèrent avec raison à la Synopse qui porte faussement le nom de saint Athanase. Il y a plusieurs raisons qui peuvent persuader que celle dont nous parlons est véritablement de saint Jean Chrysostôme; et quoique les manuscrits dans lesquels elle se trouve soient très-récents, cet ouvrage paroit très-ancien, d'un très-bon goût, et digne de saint Jean Chrysostôme, auquel on l'attribue, et dont il porte le nom dans ces manuscrits. Cet auteur dit que plusieurs assuroient que le livre de Job avoit été composé par Salomon, à moins qu'on ne dise, ajoute-t-il, qu'il est de Moïse: *Dicunt Salomonem hunc adornasse librum, nisi forte ipsius Moysis sit opus* (1). Le sentiment de ceux qui attribuent cet ouvrage à Salomon est donc ancien; ce que l'on

(1) *Synops. S. Chrys. tom. vi. p. 367.*

peut encore prouver par le témoignage de Polychronius , qui nous assure (1) que saint Grégoire de Nazianze avoit cru que véritablement Salomon en étoit l'auteur.

Quelques modernes ont fait revivre cette opinion ; et le célèbre P. Hardouin la soutient dans sa chronologie de l'Ancien-Testament , où il dit que Job vivoit du temps de David ; et que Salomon , au commencement de son règne , écrivit la vie de Job qui mourut , selon lui , la trente-cinquième année du règne de David. On ne voit guère d'autres raisons qui aient pu faire attribuer cet ouvrage à Salomon , que le grand nombre de sentences , les sentimens élevés , certains termes et quelques manières de parler , qu'on remarque dans les Proverbes et l'Ecclésiaste , et qui se trouvent aussi dans le livre de Job. On trouve dans ce livre les mêmes principes de morale que dans les Proverbes et dans l'Ecclésiaste ; la même idée de la vanité des choses du monde ; presque la même description de la sagesse et de son excellence. D. Calmet , en reconnoissant que Job est beaucoup plus ancien que Salomon et David , incline fort à croire que le livre de Job pourroit avoir été écrit par Salomon. Mais , comme l'observe M. l'abbé de Vence , Salomon paroît beaucoup plus concis dans ses sentences que l'auteur du livre de Job ; celui-ci parle en orateur éloquent , et Salomon s'énonce comme un grand philosophe qui propose des maximes pleines de sagesse et de prudence. Quelques-uns remarquent que les termes arabes et syriaques qui sont assez fréquens dans le livre de Job , ne sont point du style de Salomon.

Philippe Codurc , de qui nous avons un savant commentaire sur Job , pense (2) que ce livre peut être l'ouvrage de quelque prophète iduméen qui a écrit l'histoire d'un homme de sa nation. Il croit voir dans cet ouvrage des idiotismes de la langue iduméenne ; et il ajoute qu'il ne faut point être surpris d'entendre parler d'un prophète iduméen , puisque Abdias étoit de cette province. Il est pourtant plus porté à croire que le prophète Isaïe a composé ce livre. Il se fonde sur la grande érudition de ce prophète , de laquelle on aperçoit les traits magnifiques dans cet ouvrage , sur un discours toujours grand et majestueux , sur le même caractère , et sur plusieurs termes et un grand nombre

(1) *Polychron. in Catena. Greg. Naz. orat. ad Exæq.* — (2) *Codurc. Præf. in Tob.*

de manières de s'énoncer qui sont semblables dans le livre dont nous parlons et dans la prophétie d'Isaïe.

Voilà ce qui arrive lorsqu'on s'abandonne à des conjectures tirées de la ressemblance du style et des expressions. Les uns croient trouver dans le livre de Job l'élevation des pensées et l'admirable fécondité du génie de Salomon ; d'autres s'imaginent y apercevoir la majesté du discours, et l'éloquence d'Isaïe ; chacun a son goût ; mais il ne doit pas être la règle de celui des autres.

Grotius reconnoît la vérité de l'histoire de Job, et fixe cet événement au temps où les Hébreux étoient dans le désert, sous la conduite de Moïse ; mais il pense que cette histoire n'a été écrite que long-temps après par un Juif qui a vécu depuis David et Salomon, comme on en peut juger, dit-il, par les sentences qu'il a tirées des Psaumes et des Proverbes, où l'on voit des expressions toutes semblables à celles du livre de Job. Pourquoi Grotius ne disoit-il pas plutôt que David et Salomon avoient puisé dans le livre de Job ces sentences et ces expressions ? L'un est-il plus sûr ou plus probable que l'autre ? Mais après tout, il n'est pas si difficile de croire que deux auteurs s'expriment et pensent à peu près de même, lorsqu'ils parlent du même sujet. L'Esprit de Dieu qui se servoit de la plume des écrivains sacrés pour instruire les hommes, a pu révéler aux auteurs des livres saints les mêmes vérités.

Spinosa croit que Job étoit un païen qui, ayant été successivement dans une haute fortune, puis dans l'humiliation et la pauvreté, et enfin dans un plus grand bonheur qu'auparavant, donna occasion à plusieurs de disputer sur la Providence, et en particulier à l'auteur de cet ouvrage, qui le composa à loisir dans son cabinet, non des propres paroles de Job, mais des divers sentimens des autres. Pour embellir et varier sa pièce, il la forma sur le modèle de ce que les poëtes racontent de l'assemblée des dieux, où se trouvoit *Momus*, nommé *Satan* dans Job. L'ouvrage est donc, selon lui, originairement d'un païen ; mais il a dû être retouché par un Hébreu, puisqu'on y voit le nom de *Jehovah* (1), et un très-grand éloignement de l'idolâtrie, même la plus ordinaire, qui est celle du culte du soleil et de la lune (2). Si sous le nom de *païen*, on n'entend autre chose ici qu'un homme qui ne vit point selon la loi de

(1) *Job*, 1. 6. et seqq. XII. 9. et alibi passim. — (2) *Job*, XXXI. 26. 27.

Moïse , et qui n'en observe pas les cérémonies et les ritcs , on n'aura nulle peine à accorder qu'en ce sens Job ne soit un gentil , et c'est une opinion commune parmi tous nos interprètes ; mais qu'il ait été un païen , c'est-à-dire un idolâtre , qui ne connaît pas le vrai Dieu , et ne lui rendit pas un culte très-pur et très-agréable , et qui ne vécut pas d'une manière très-sainte et très-innocente , c'est ce qui est entièrement insoutenable et réfuté par tout le livre.

Ceux qui disent qu'Eliu , ami de Job , a composé l'ouvrage dont nous parlons , se fondent sur un texte qui se trouve au chapitre xxxii. ¶ 17. , où Eliu parle en première personne , en disant : *Je répondrai à mon tour* , etc. Mais rieu n'est plus foible que cette raison ; car dans tout le livre les personnages qui s'entretiennent , et qui disent à leur tour ce qu'ils jugent à propos , parlent toujours en première personne.

De tout ce que nous venons de dire touchant l'auteur de ce livre , on ne voit rien d'aussi certain que nous pourrions le souhaiter. Cependant il ne sera pas très-difficile de prendre son parti , si l'on veut suivre ce qui paroît le plus probable , et l'on pourra croire , avec un assez bon nombre des anciens et quelques modernes , que Job est en quelque sorte auteur du livre qui porte son nom , en ce qu'il a laissé les mémoires sur lesquels l'ouvrage a été composé ; et en même temps nous dirons qu'on peut attribuer avec raison ce livre à Moïse , parce que celui-ci a composé l'ouvrage sur ces mémoires ; et c'est aujourd'hui le sentiment des plus habiles critiques qui s'accordent en cela avec plusieurs anciens pères , comme nous l'avons fait remarquer.

On pourroit opposer contre la grande antiquité que nous donnons à Job et à l'auteur du livre où sa vie est écrite , ce qui est marqué dans le chapitre xix (1) touchant la résurrection. Quelqu'un dira peut-être que cet article de notre croyance n'est point développé d'une manière si précise dans les premiers livres de l'Ancien-Testament. Si l'on peut en tirer quelques inductions de ce qui est dans les livres de Moïse , ce n'est que par des conséquences assez éloignées. On peut dire la même chose des autres écrits des historiens sacrés , et même des premiers prophètes. Cette grande vérité ne s'est développée dans l'Ancien-Testament qu'à proportion du temps où la venue du Messie qui , devoit

(1) *Job*, xix. 25. et seqq.

par sa victoire sur le démon procurer aux hommes la gloire de la résurrection , devenoit plus proche. Il semble que le prophète Daniel est celui qui en a parlé d'une manière plus claire (1) ; et cependant ce qu'il en dit ne parroit pas tout-à-fait si précis et si bien développé , que ce que nous en trouvons dans les paroles de Job. *Je sais*, dit ce saint patriarche , *que mon rédempteur est vivant , et que je ressusciterai de la terre au dernier jour ; que je serai encore revêtu de cette peau ; que je verrai mon Dieu dans ma chair ; que je le verrai moi-même , et non un autre , et que je le contemplerai de mes propres yeux ; c'est là l'espérance que j'ai et qui reposera toujours dans mon sein* (2). Il semble qu'on ne sauroit rien dire de plus fort pour marquer la résurrection et la gloire dont jouiront les saints après le jugement dernier. Peut-on se persuader que dans le temps où nous plaçons l'histoire de Job , on ait eu une connoissance aussi distinckte du grand mystère de la résurrection des corps , et de la gloire dont elle sera suivie ? Cela ne marque-t-il pas que Job , ou du moins l'auteur qui a écrit son histoire , vivoit dans un temps bien plus voisin de la venue du Messie ? D'ailleurs est-il croyable que Dieu eût révélé ce mystère à un étranger qui n'étoit point du nombre de ceux qui composoient la nation choisie , pendant qu'il semble qu'il refusoit cette connoissance aux Hébreux et aux écrivains sacrés qui vivoient parmi eux ?

Mais il ne nous appartient pas de vouloir approfondir et pénétrer dans les desseins du Seigneur. L'Esprit de Dieu souffle où il veut ; et il se manifeste à qui il lui plaît ; il découvre les plus importantes vérités à ses serviteurs , lorsqu'il le juge à propos. Ainsi rien ne nous empêche d'avouer que le mystère de la résurrection a été connu de Job , et rapporté dans son livre , d'une manière plus distinckte , que dans la plupart des autres livres de l'Ancien-Testament. C'étoit un soulagement pour lui dans les grandes afflictions dont il étoit accablé pour l'épreuve de sa vertu et de sa patience. Dieu ne lui a pas refusé la connoissance de cette consolante vérité dont il avoit besoin pour soutenir constamment toutes les attaques et tous les efforts de l'ennemi.

Quelques interprètes prétendent que Job , dans cet endroit , ne parle point de la résurrection qui se fera au der-

(1) *Dan. xii. 2. et 3.* — (2) *Loco supra citato.*

nier jour , mais qu'on peut l'expliquer du rétablissement par lequel il fut remis dans son premier état , lorsque Dieu lui rendit la santé , et le combla de toutes sortes de biens , en sorte que son dernier état fut beaucoup plus florissant que le premier. Mais nous croyons que c'est faire violence au texte que de l'entendre ainsi ; et quoique Grotius et Mercer aient expliqué en ce sens les paroles de Job , ces interprètes n'ont pas assez d'autorité pour nous déterminer à suivre leur explication. On sait assez que Grotius a été extrêmement hardi à donner à l'Ecriture des sens étrangers et détournés. Quelques-uns citent saint Jean Chrysostome (1) pour autoriser cette dernière explication ; mais la pensée de ce père n'est pas bien claire. Au reste on peut dire des pères grecs en général , qu'il ne seroit pas surprenant qu'ils n'eussent point entendu de la résurrection future ce que nous trouvons dans les trois versets du chap. xix que nous avons cités , parce que ces saints docteurs suivant dans leurs écrits l'interprétation des Septante , n'y ont point trouvé le sens de la résurrection générale ; cet endroit est très-obscur dans cette version , mais il est très-précis dans l'hébreu que saint Jérôme a rendu fidèlement dans notre Vulgate. Ce saint docteur avoit donc raison de dire (2) que depuis Jésus-Christ. personne n'avoit parlé plus clairement de la résurrection , que le saint homme Job ne l'avoit fait avant la venue de ce divin Rédempteur.

IX.
Remarques
sur le texte
et sur les ver-
sions du livre
de Job.

Le livre de Job est écrit originairement en hébreu (3) mêlé de quelques expressions tirées des langues arabe et syriaque. La version des Septante est en plusieurs endroits très-différente du texte original. Comme l'ancienne édition Vulgate faite avant saint Jérôme étoit défectueuse , ce saint docteur entreprit d'en faire une nouvelle sur l'hébreu. Il assure (4) qu'il travailla à cette nouvelle traduction , non pour blâmer l'ancienne , mais pour rendre plus clair ce qui étoit trop obscur , pour suppléer aux omissions , et pour corriger ce qui avoit été corrompu et altéré. Dans une autre préface sur ce livre , il dit (5) que, de même que Job , dans le temps de son épreuve , étoit sur le fumier , et que son corps fourmilloit de vers ; de même le livre qui contient son histoire étoit parmi les Latins comme dans le mépris d'un fumier , et fourmilloit de fautes ; mais que comme Job avoit

(1) *Chrys. ep. 2. ad Olymp.* — (2) *Hieron. ep. ad Pamm.* — (3) La plus grande partie de cet article est tirée de la préface de M. l'abbé de Vence. — (4) *Hieron. 1. Praef. in Jacob.* — (5) *Id. Prest. 2.*

été rétabli dans la gloire , la santé , et la prospérité , après avoir souffert avec une patience et une résignation admirable ; de même son livre avoit été rétabli dans sa pureté , et purgé des fautes dont il étoit plein auparavant par les méprises et la négligence des copistes et peut-être même des traducteurs. Nous voyons encore aujourd'hui le fondement de ces justes plaintes dans le latin de l'ancienne version fort différente de celle qui a été faite par saint Jérôme et déclarée authentique par le concile de Trente.

Saint Jérôme a cru que l'ouvrage dans lequel nous trouvons l'histoire de Job étoit écrit partie en prose et partie en vers ; que tout ce qui regarde la narration , qui est la plus petite partie , étoit en prose ; et que le reste , c'est-à-dire , les discours et les dialogues entre Job et ses amis , étoit en vers ; il ne fait point de difficulté de comparer la mesure de ces vers à celle des vers hexamètres usités chez les Latins et chez les Grecs ; et il prétend établir son sentiment sur l'autorité de Philon , de Josèphe et d'Eusèbe de Césarée. En effet on remarque dans les discours de Job et de ses amis , un style vif et des expressions nobles et figurées qui font l'essence de la poésie ; le tour des phrases et la diction sont tout-à-fait du génie poétique ; et c'est en cela que consiste la vraie poésie , plutôt que dans la mesure et l'arrangement des pieds du vers (1).

Avant de finir cette préface , il nous reste à retracer ici les principaux caractères qui ont rendu Job un modèle de justice et de patience , et une figure parfaite de Jésus-Christ et de son Eglise (2). Dieu suscita Job pour fournir à tous les siècles *un exemple de patience* , dit l'Ecriture (3). Il le suscita du milieu des peuples infidèles et étrangers à l'alliance sainte , comme pour donner dès lors aux gentils un gage de leur association future à l'Eglise de Jésus-Christ. On voit dans la personne de Job ce que peut une vertu solide dans la plus brillante prospérité , et dans l'adversité la plus étrange ; éprouvé et parfait dans l'une et dans l'autre fortune , il peut servir d'exemple dans tous les états. Dans la prospérité , il nous instruit de la crainte qu'on doit avoir des jugemens de Dieu , et de la fidélité à observer les devoirs qu'il nous impose ; il nous enseigne à ne pas mettre notre confiance dans l'incertitude des richesses , à ne mépriser , ni le pauvre , ni

X.
Job modèle
de justice et
de patience ;
et figure de
Jésus-Christ.

(1) Voyez la *Dissertation sur la poésie des Hébreux* , tom. ix. — (2) Cet article est tiré en partie de la fin du Commentaire de D. Calmet sur le livre de Job. — (3) *Tob.* 11. 12.

l'étranger , à juger sans acception des personnes , à travailler avec crainte et tremblement à l'œuvre du salut. Voilà le portrait de Job dans son premier état.

Dans le second , il fait paroître une patience à l'épreuve des coups les plus rudes et des plus terribles afflictions. Dépouillé de ses biens , privé de ses enfans , exposé aux insultes de ceux qui devoient le plus entrer dans ses peines , il ne lui échappe pas un mot d'impatience. Frappé dans son corps de la plus affreuse maladie , et en butte à tous les maux que la malice de Satan peut inventer , et qu'un homme peut souffrir , il se soutient dans une parfaite soumission aux ordres de son Créateur , il adore sa main puissante , il publie ses grandeurs et admire ses jugemens. Si dans la violence de sa douleur il lui échappe quelques plaintes et quelques paroles qui , de sa part et à ses yeux , semblent trop fortes , il s'en humilie , et en fait pénitence dans le sac et dans la cendre. Ses amis veulent le faire passer pour un impie , un hypocrite , un méchant ; mais sa piété éclairée , et son humilité jointe à la connoissance des voies de son Dieu , ne lui permettent pas d'acquiescer à ces reproches. Il montre que la sagesse de Dieu a des ressorts inconnus , et prouve invinciblement une vie future. Il démontre par la conduite que Dieu tient envers les bons et les méchants dans ce monde , qu'il y a après cette vie des tourmens éternels pour les impiés , et des récompenses éternelles pour les justes. Il prouve que Dieu en vertu de son pouvoir absolu sur sa créature , peut en ce monde lui faire souffrir des maux passagers pour des raisons impénétrables à la sagesse humaine. Enfin il soutient que le Tout-Puissant envoie quelquesfois aux siens des afflictions pour éprouver leur vertu et augmenter leur mérite.

Ce grand homme exposé aux yeux de tout l'univers , sur son fumier et couvert de lèpre , comme un spectacle qui étonne les anges et les hommes , est destiné de Dieu pour être tout à la fois , le prédicateur , la figure et la preuve de la résurrection du Sauveur et de la résurrection future des hommes au dernier jour. Il a prédit la sienne propre , et annonce celle du Rédempteur. Dans sa personne , Dieu nous donne des preuves de l'une et de l'autre , lorsqu'il le fait sortir , pour ainsi dire , du milieu du tombeau et d'entre les bras de la mort et de la corruption par un retour presque incroyable à la santé , à la vie , et à un état plus glorieux , plus heureux , plus florissant que le premier.

Job éprouvé en toutes choses, quoiqu'il fût juste, n'est-il pas la figure de celui dont il est écrit, qu'il a été éprouvé comme nous en toutes choses sans être néanmoins sujet au péché (1) ? Job dépouillé de tout, et abandonné des siens, ne nous représente-t-il pas celui qui dit de lui-même, que les oiseaux du ciel ont des nids, et les animaux de la campagne des retraites, mais que le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête (2) ? Job chargé d'ulcères, et rongé de vers, assis sur un fumier hors de la ville, n'est-il pas l'image de celui qui est mort sur le calvaire hors de Jérusalem (3) ; qui est comparé à un lépreux, à un homme défiguré et méconnaissable (4) ; qui est mort sur une croix dans le plus honteux de tous les supplices ? Job enfin contredit et condamné par ses amis, maltraité par les plus vils du peuple, insulté par sa propre femme, n'est-il pas une représentation bien sensible de celui qui a été accusé et condamné comme un séducteur et un impie, et mis en croix avec des voleurs; de celui qui a essuyé mille outrages d'une populace insolente; qui a été couvert de coups, de crachats, et de meurtrissures par une troupe de gardes et de soldats; de celui qui a été renié par l'un de ses disciples, et abandonné par tous les autres ?

Mais « le Seigneur souffre encore maintenant dans ses membres, dit saint Grégoire (5); et il viendra des jours fâcheux, continue ce père (6), pendant lesquels l'Eglise se rappellera comme Job les jours heureux de sa jeunesse. Cependant quoique l'Eglise perde maintenant, ajoute ce père (7), plusieurs ames par l'effort des tentations de ce monde, elle recevra néanmoins au double à la fin des siècles, lorsque la plénitude des gentils étant entrée dans son sein, toute la nation juive qui se trouvera alors sur la terre, se rangera aussi sous sa foi. Alors les Juifs viendront tous à Jésus-Christ et feront avec lui un festin solennel (8);

XI.
Remarques
importantes
de saint Gré-
goire sur Job
considéré
comme figu-
re de l'Eglise

(1) *Hebr.* iv. 15. — (2) *Math.* viii. 20. — (3) *Hebr.* xiii. 12. — (4) *Isai.* lxx. 4. — (5) *Greg. in Job,* xxxv. n. 27. In membris suis nunc quoque Dominus patitur. — (6) *Ibid.* l. xix. n. 19. Tunc ergo, cum in diebus illis Ecclesia quasi quodam senio debilitata, per prædicationem filios parere non valet, reminiscitur fœunditatis antiquæ, dicens: *Sicut fui in diebus adolescentiæ meæ.* — (7) *Ibid.* l. xxxv. n. 24. Sancta quippe Ecclesia, etsi multos nunc percussione tentationis amittit, in fine tamen hujus seculi, ea quæ sua sunt, duplia recipit, quando susceptis ad plenum gentibus, ad ejus fidem currere omnis, quæ tunc inventa fuerit, etiam Judæa consentit. — (8) *Ibid.* n. 26. Tunc quippe fratres sui ac sorores ad Christum veniunt, quando ex plebe Judaica, quotquot inventi fuerint convertentur... Tunc apud eum celeberrimæ festivitatis convivium exhibent.... Tunc in

» ils mangeront du pain avec lui dans sa maison, lorsque s'levant au-dessus de l'observance basse de la lettre , ils se repaîtront de ses paroles mystérieuses et spirituelles , comme du plus pur froment , dans son Eglise sainte. Alors sera célébré ce grand festin (1) au milieu de la nombreuse assemblée des peuples. J'ouvre avec plaisir les yeux de la foi , continue ce père (2) , pour contempler ce dernier festin que sera l'Eglise sainte en réjouissance du retour du peuple d'Israël. Ce sera le grand Elie qui viendra pour les y inviter ; et alors les parens et les amis viendront trouver avec des présens celui qu'ils ne regardoient qu'avec mépris , lorsqu'ils le voyoient dans l'affliction ; car lorsque le jour du jugement approchera , la puissance du Seigneur qui sera près de venir , se fera sentir à ce peuple qui avoit méconnu son Sauveur dans les jours de ses humiliations ; ils seront frappés en quelque sorte par avance des rayons de sa gloire qui leur sera manifestée , soit par la prédication d'Elie son précurseur , soit par diverses signes extraordinaires , de manière que voulant prévenir sa colère , ils se hâteront de retourner à lui. Or quoique dans les derniers temps auxquels l'Antechrist sera près de parrotte (3) , la vertu des fidèles semble plus foible , et que dans les combats même que leur livrera cet homme de perdition , les cœurs les plus fermes soient saisis d'une extrême crainte , il est certain néanmoins qu'étant fortifiés

domo ejus panem comedunt, cum postposita observatione subjacentis litteræ, in sancta Ecclesia, mystici eloquii quasi frugis medulla pascuntur.
 — (1) *Ibid. n. 27. Extremo tempore, Israelitæ omnes ad fidem, cognita Eliæ prædicatione concurrunt, atque ad ejus protectionem quem fugerant, redeunt, et tuoc illud eximium multiplici aggregatione populorum convivium celebratur.* — (2) *Ibid. n. 34. Aperire libet oculos fidei, et illud extreum sanctæ Ecclesiæ de susceptione Israelitici populi convivium contemplari. Ad quod nimirum convivium magnus ille veniens Elias, convivantium invitator adhibetur : et tunc propinqui, tunc noti ad eum cum muneribus veniunt, quem in flagello paulo ante positum contempsunt. Appropinquante enim die judicii, vel præcursoris vocibus, vel quibusdam erumpentibus signis, ipsa eis jam aliquo modo advenientis Domini virtus interlucet. Cujus iram dum prævenire festinant, conversionis suæ tempus accelerant.* — (3) *Ibid. Et quamvis eisdem temporibus, quibus Antichristus appropinquat, aliquatenus vita fidelium minoris esse virtutis appareat, quamvis in conflictu illius perditæ hominis, gravis etiam corda fortium formido constringat: Elia tamen prædicante roborati, non solum fideles quique in sanctæ Ecclesiæ soliditate persistunt, sed, sicut superius diximus, ad cognitionem fidei multi quoque ex infidelibus convertuntur: ita ut Israeliticæ gentis reliquiæ, quæ repulsæ prius funditus fuerant, ad sinum matris Ecclesiæ pia omnimodo devotione concurrant. Unde et bene nunc subditur: Dominus autem benedixit novissimis Job magis quam principio ejus.*

» par les prédications du grand Elie, non-seulement les vrais
 » fidèles persévéreront dans leur attachement à l'Eglise
 » sainte, mais que beaucoup même des infidèles se conver-
 » tiront à la foi; en sorte que le reste du peuple d'Israël qui
 » avoit été auparavant rejeté, rentrera avec une ferveur ad-
 » mirable dans le sein de l'Eglise la mère commune. Et
 » c'est pour cela que l'Ecriture dit ensuite : *Et le Seigneur*
 » *bénit Job encore plus à la fin qu'au commencement* (1).
 » Nous croyons (2) que ces choses sont arrivées selon la
 » vérité de l'histoire; et nous espérons qu'elles s'accompa-
 » gneront aussi selon le sens mystique; car le saint homme
 » Job reçoit encore plus de bénédictions à la fin qu'au
 » commencement, parce qu'à l'égard de la conversion du
 » peuple juif, le Seigneur, à la fin des siècles, consolera la
 » douleur de son Eglise sainte, par la joie de voir rentrer
 » dans son sein une si grande multitude d'âmes; car elle
 » sera alors enrichie avec d'autant plus d'abondance, que
 » la durée des siècles sera plus manifestement proche de sa
 » fin: » *Tanto quippe locupletius ditabitur, quanto et ma-*
nifestius innotescit quod ad finem præsentis vitæ tempora-
litas urgetur.

Le texte que nous venons de rapporter mérite une attention particulière, parce que les vues que ce saint docteur y présente sont très-importantes pour l'intelligence, non-seulement du livre de Job, mais du corps entier des prophéties sur les événemens futurs, sur lesquels il pourroit être dangereux de se méprendre. Saint Grégoire reconnoît ici l'avénement futur d'Elie et la conversion future des Juifs; et il regarde ces deux événemens comme intimement liés avec la persécution de l'Antechrist et le dernier avénement de Jésus-Christ. C'est-là le commun sentiment des pères, attesté par saint Augustin dans son grand ouvrage *de la Cité de Dieu* où il a si bien traité tout ce qui concerne l'histoire de cette sainte cité, depuis le commencement du monde jusqu'à la fin des siècles inclusivement et très-expressément: « Voici,
 » dit ce père, ce que nous avons appris devoir arriver dans
 » le dernier jugement, ou à son approche: L'avénement d'E-

(1) *Job, xlII. 12.* — (2) *Greg. Ibid. n. 35.* Hæc historice facta credimus, hæc mystice facienda speramus. Magis enim novissimis Job, quam principio benedicitur, quia quantum ad Israelitici populi susceptionem pertinet, urgente fine præsentis seculi, dolorem sanctæ Ecclesiæ Dominus animarum multiplici collectione consolatur. Tanto quippe locupletius ditabitur, quanto et manifestius innotescit quod ad finem præsentis vitæ temporalitas urgetur.

» lie, la conversion des Juifs, la persécution de l'Antechrist, le jugement de Jésus-Christ; la résurrection des morts, la séparation des bons et des méchants, l'embrasement du monde et son renouvellement. » *In illo itaque judicio vel circa illud judicium has res didicimus esse venturas, Eliam Thesbiten, fidem Judæorum, Antichristum persecuturum, Christum judicaturum, mortuorum resurrectionem, bonorum malorumque diremptionem, mundi conflagrationem, ejusdemque renovacionem* (1).

Cela est fort opposé à la pensée de ceux qui en se rapprochant plus ou moins de l'opinion des anciens millénaires, prétendent placer entre la conversion des Juifs et le dernier avénement de Jésus-Christ, le règne de mille ans dont il est parlé dans l'Apocalypse (2); opinion dont les suites peuvent être très-dangereuses.

Ceux qui tiennent à ce système, insistent particulièrement sur les grands biens dont l'Eglise, selon le témoignage de saint Paul (3), se trouvera enrichie par la conversion des Juifs, suivie de celle de cette multitude innombrable d'infidèles qui seront alors appelés à la foi. Ces richesses admirables de l'Eglise dans ce temps heureux leur paroissent incompatibles avec l'approche du dernier avénement de Jésus-Christ qui annonce lui-même qu'au dernier jour *à peine trouvera-t-il de la foi sur la terre* (4). On prétend donc que lorsque les pères ont ainsi lié la conversion des Juifs avec le dernier avénement de Jésus-Christ, ils étoient distrait sur ces grandes richesses de l'Eglise au temps de la conversion des Juifs; ils ne pensoient pas que l'Eglise dût être alors si magnifiquement enrichie.

Mais saint Grégoire qui n'est nullement distrait sur ce point, insiste d'une manière toute particulière sur ces grandes richesses; et loin d'en inférer qu'il faut alors reculer de beaucoup la fin des siècles, il en conclut au contraire qu'elles era alors d'autant plus proche, que l'Eglise sera plus enrichie: « Car alors, dit-il, l'Eglise sera enrichie avec d'autant plus d'abondance, qu'il sera plus manifeste que le temps de cette vie sera près de sa fin: » *Tanto quippe locupletius ditabitur, quanto et manifestius innotescit quod ad finem praesentis vitæ temporalitas urgetur.*

Comment donc concilier cela avec la prédiction de Jé-

(1) *Aug. de Civ. Dei*, t. xx. c. ult. n. 5. — (2) *Apoc.* xx. 3. 5. 6. — (3) *Rom.* xi. 12. — (4) *Luc.* xviii. 8.

sus-Christ ? Rien n'est plus facile ; Jésus-Christ même nous en donne le dénoûment dans l'Apocalypse où il montre que la persécution excitée par cette bête qui doit mettre à mort *les deux témoins* (1) dont l'un doit être Elie, sera la plus étendue, la plus vive et la plus meurtrière qu'il y ait jamais eu (2); de là vient le caractère qui distingue cette *multitude innombrable* d'élus *de toute nation* qui paroissent devant le trône de Dieu, après que les *cent quarante-quatre mille Israélites* ont été marqués du sceau de Dieu (3). Ces saints innombrables de toute nation ont tous passé par *la grande tribulation*, et ont tous en main *la palme* de leur victoire (4); c'est-à-dire, que cette multitude innombrable d'élus rassemblés de tous les peuples après la conversion des Juifs, ont tous passé par cette grande persécution ; ce sont tous des martyrs. Tous ces nouveaux fidèles seront donc frappés par le glaive du persécuteur ; la persécution de ce temps enverra donc au ciel des légions innombrables de martyrs ; et quand la terre aura été ainsi moissonnée, pensez-vous que le Fils de l'homme à son avénement y trouve encore beaucoup de foi ? *Filius hominis veniens, putas, inveniet fidem in terra* (5) ?

Les deux monstres *Béhémoth* et *Léviathan* que Dieu décrit dans ce livre, méritent au moins autant d'attention que ces grands événemens auxquels ils peuvent être même intimement liés ; car ces deux monstres ont des caractères si singuliers et si visiblement mystérieux, que les interprètes varient dans l'explication de cette énigme. La plupart de ceux qui s'attachent à la lettre, pensent que le premier est *l'éléphant*, et le second *la baleine* ; quelques-uns croient que le premier est *l'hippopotame* ou le cheval marin, et le second *le crocodile*. Saint Grégoire et la plupart des pères, plus attentifs au sens spirituel, pensent que l'un et l'autre représentent *le démon* et *les méchans* ; et il faut avouer que de leur temps ils ne pouvoient guère porter leurs vues plus loin. Mais les événemens postérieurs ont répandu plus de jour sur ces descriptions mystérieuses, et ont donné lieu de remarquer les rapports qui se trouvent entre ces deux monstres décrits dans le livre de Job et les deux décrits dans l'Apocalypse (6). Le nom de *Béhémoth*, בָּהֵמֹת, dans la langue hébraïque, signifie *la bête*, et la bête la plus dis-

XII.
Remarques
sur les deux
monstres
dont il est
parlé dans le
livre de Job.

(1) *Apoc. xi. 7.* — (2) *xiii. 7. 15.* — (3) *Apoc. viii. 9.* — (4) *Apoc. viii. 14.* — (5) *Luo. xviii. 8.* — (6) *Apoc. xiii.*

tinguée ; car dans cette langue le pluriel marque une distinction particulière. Le mot hébreu חכמתה au singulier signifie simplement *sagesse* ; mais le pluriel חכמות signifie *la sagesse par excellence* ; de même *Béhéma* au singulier signifie simplement *bête* ; mais le pluriel *Béhémoth* signifie une bête qui méritera d'être appelée par distinction *la bête* ; et tel est précisément le premier des deux monstres dont parle saint Jean ; c'est *la bête* (1). Saint Jean ne l'appelle point autrement. Le nom de *Léviathan* לְוִיתָן est composé de deux mots לְוִיתָן, qui signifie, *la société du dragon*. Il est d'usage chez les Hébreux de ne point écrire doubles les lettres qui le sont néanmoins dans la prononciation. Ainsi en prononçant même *Léviath-than*, on a dû écrire simplement *Léviathan*. C'est le même mot, et conséquemment la même signification : *Léviathan* signifie donc *la société du dragon* ; et personne n'ignore quel est *le grand dragon, cet ancien serpent, appelé Diable et Satan, et qui séduit tout l'univers* (2). Ce *Léviathan* est donc bien propre à représenter le monstre que saint Jean appelle *le faux prophète de la bête*, et dont la fonction est de *séduire les habitans de la terre* (3). Il resteroit maintenant à savoir ce que signifient les deux monstres dont parle saint Jean. Le premier a trois époques caractérisées par saint Jean : *Il étoit, il n'est plus; mais il doit remonter de l'abîme* (4); il étoit au temps de *l'empire romain idolâtre*; il n'est plus depuis que l'empire idolâtre est détruit ; mais il a commencé de reparoître dans *l'empire antichrétien de Mahomet*, et il sera dans toute sa force au temps de l'Antechrist. C'est du moins ainsi que plusieurs l'ont expliqué depuis la naissance de l'empire antichrétien de Mahomet ; et il étoit impossible que saint Grégoire et les autres qui ont vécu avant la naissance de cet empire, pussent pénétrer jusque-là. Le nombre du nom de ce monstre est mystérieux selon saint Jean ; c'est le nombre 666, et on le trouve dans le nom même de *Mahomet*, en grec, Μαομετης. D'ailleurs l'empire antichrétien de Mahomet a commencé l'an 622 de l'ère chrétienne vulgaire, 666 depuis le commencement du règne d'Auguste, premier empereur romain, à compter depuis la mort de Jules César l'an 710 de la fondation de Rome. *Le faux prophète de la bête* ne seroit peut-être pas aussi facile à

(1) *Apoc. XIII. 1. et seqq.* — (2) *Apoc. XII. 9.* — (3) *Apoc. XIII. 11. et seqq. XVI. 13. et XIX. 20.* — (4) *Apoc. XVII. 8.*

reconnaitre , parce que les temps ne sont pas assez avancés pour y trouver tous les caractères que ce monstre doit avoir. Mais saint Grégoire a cru voir dans ce monstre la multitude des faux prophètes ou faux apôtres qui soutiendront le parti de l'Antechrist : *Post Antichristum alia bestia ascendisse de terra dicitur, quia post eum multitudo prædicatorum illius ex terrena potestate gloriatur* (1). Ces hommes-là , selon saint Jean , auront *des cornes* ou une puissance, *semblables à celles de l'Agneau* , mais *ils parleront le langage du dragon* (2); ils mériteront donc , au moins par leur langage , d'être appelés *Léviathan* , la société du dragon. La suite des événemens achevera de donner la clef de ces énigmes. Mais en attendant , il est très-important d'étudier ce que saint Grégoire dit de ces deux monstres *Béhémoth* et *Léviathan* , dans son excellent ouvrage sur Job. C'est ce qui m'a déterminé à donner un précis de son interprétation , dans la Dissertation où je traite de ces deux monstres.

(1) *Greg. Mor. in Job*, t. xxxiii. cap. 20. — (2) *Apoc. xiii. 11.*

DISSÉRATION

SUR

LA MALADIE DE JOB.

La peinture que les livres saints nous font de la maladie de Job, a quelque chose de si affreux, qu'on ne peut se la représenter sans horreur. Ce n'est point une seule espèce de mal ; ce sont diverses maladies compliquées , toutes violentes, toutes extrêmes , et dont une seule suffiroit pour exercer la patience des hommes les plus constans et les plus vertueux. Quand nous n'en aurions point de connoissance d'ailleurs,

I.
Idée que les
livres saints
nous donnent
de la maladie
de Job.

il suffirait de considérer quel fut l'effet de la haine , de la malice , de la sureur de Satan , à qui ce saint homme fut livré , pour être affligé en son corps. Le démon vaincu dans tous les combats qu'il lui avoit livrés jusqu'alors , obtient enfin le pouvoir de l'attaquer dans sa chair. *Je te l'abandonne , dit le Seigneur , mais conserve son ame.* Fais-lui souffrir tout ce que tu pourras; mais épargne sa vie. *Alors Satan étant sorti de devant le Seigneur , frappa Job d'un ulcère très-dangereux , depuis la plante des pieds , jusqu'au sommet de la tête. Job s'assit donc sur la poussière , et essayait avec un tét de pot cassé , le pus qui sortoit de ses ulcères (1); ou , selon l'hébreu , il grattoit ses ulcères avec un tét de pot cassé (2).* Voilà en général ce que l'Ecriture nous dit de l'état où Job fut réduit. Mais dans la suite des discours de ce saint homme , il y a beaucoup d'autres particularités que nous relevons dans cette Dissertation , pour mettre fidèlement sous les yeux , tout ce que Job a souffert en son corps.

Pinéda (3) qui a traité cette matière avec beaucoup d'étendue et assez d'exactitude , lui compte jusqu'à trente-une ou trente-deux sortes de maladies. Il est vrai qu'il y en a plusieurs qui ne diffèrent guère que de nom , et qu'on pourroit réduire à beaucoup moins , si l'on se contentoit de les rapporter à certaines maladies générales. Bartholin (4) , qui a écrit sur ce sujet plus superficiellement , ne laisse pas d'en reconnoître près de douze ; et qui recueilleroit tout ce qu'en ont dit les commentateurs , en trouveroit peut-être encore un plus grand nombre ; car on doit faire attention que ce miroir de patience fut affligé au moins pendant un an entier; quelques-uns veulent qu'il l'ait été trois ; d'autres , sept ; et d'autres vont même jusqu'à dix années; que pendant tout cet intervalle , il n'y eut aucune partie de son corps , ni intérieure , ni extérieure , qui n'éprouvât successivement toutes les sortes de maux dont Satan put s'aviser ; que son ame fut accablée d'ennuis , d'inquiétudes , de tentations , de peines spirituelles , autant ou plus à proportion que son corps fut attaqué de douleurs et de maladies au dehors. Enfin saint Jean Chrysostôme (5) ne feint pas de dire qu'il essaya tous les

(1) *Job*, 11. 6. 7. 8. — (2) *וְיִקְרַב לְהַתְגַּד בָּו* חֲרֵשׁ לְהַתְגַּד בָּו. — (3) *Pined. in Job*, 11. 6. 7. 8. *tom. I. pag. 157. et seqq.* — (4) *Bartholin. de morbis Bitilicis*, *cap. 7.* — (5) *Chrysost. in Caten. pag. 51.* Οσα ἦν ἀνθρώποις χαχά, μετὰ πολλῆς ὑπερβολῆς εἰς τὴν αἰχματοῦ τοῦ δικαίου, καὶ εἰς τὸ σῶμα κοινώσας..... Et

maux qu'un homme peut ressentir, et qu'il les souffrit au souverain degré; que le démon épuisa sur lui tous ses traits; en un mot, qu'il fut mis à toute épreuve, et qu'il endura *tous les maux du monde dans un seul corps.*

Quand donc l'Ecriture dit simplement que Job fut frappé d'un ulcère très-dangereux (1) depuis la tête jusqu'aux pieds, quoique ce spectacle en lui même soit terrible, il ne faut pas toutefois s'imaginer que ce soit-là tout le mal de Job. On doit comprendre sous ce nom tous les différens maux que Moïse appelle *les infirmités de l'Egypte, INFIRMITATES AEGYPTI PESSIMAS* (2); ces ulcères aux jambes et à la bouche, que les anciens nous décrivent comme si communs dans la Syrie et dans l'Egypte; en un mot, cette fâcheuse maladie qu'ils appeloient *elephantiasis*, ou lèpre; maladie qui en renferme tant d'autres, et dont la malignité se fait sentir dans toutes les parties du corps.

Le livre de Job nous apprend, 1° que tout le corps de ce saint homme n'étoit qu'une plaie (3), et que Satan le frappa coup sur coup, sans lui donner de relâche (4). 2° Que ses ulcères fourmilloient de vers, et rendoient un pus puant et infect (5). Le texte hébreu et la Vulgate ne parlent expressément de vers, qu'en un seul endroit; mais les Septante les expriment plus souvent; et les pères ont cru que les ulcères de Job en étoient pleins. 3° Qu'il étoit réduit à frotter ses ulcères avec un têt de pot cassé (6), ne pouvant user de ses doigts, ou à cause de leur inflammation, et des ulcères dont ils étoient chargés, ou à cause de leur enflure. 4° Qu'il souffroit une chaleur interne, ou une espèce de fièvre aiguë et continue, qui le consumeit (7). 5° Qu'il étoit tout décharné, épuisé, desséché, et que sa peau étoit toute noircie; qu'il ne lui restoit que les lèvres autour des

pag. 56. Απαν υπέμενε πειρασμῶν εἶδος, καὶ ἔκαστον μετ' ὑπερβολῆς ἀπάστης. Et pag. ult. Καὶ ὁρῶντες ἐν σῶμα τὰ τῆς οἰκουμενῆς ὑποστὰν δεινά—(1) Job, ii. 7. וְיַדְךָ אֱלֹהֶיךָ בְּשִׁחְנָרָעַ—(2) Deut. xviii. 27. Percutiat te Dominus ulcere Aegypti. Et § 35. Percutiat te Dominus ulcere pessimo in genibus et insuris, sanarique non possis, a planta pedis, usque ad verticem tuam. Et § 60. Item cap. vii. 15. —(3) Job, ii. 7. Percussit Job ulcere pessimo, a planta pedis, usque ad verticem ejus. —(4) Job, xvi. 15. Conceidit mo vulnere super vulnus. —(5) Job, vii. 5. Induta est caro mea putredine, et sordibus pulveris. Et xvii. 14. Putredini dixi: Pater meus es, mater mea, et soror mea, vermis. Et xxx. 17. Qui me comedunt non dormiunt. Et § 18. In multitudine eorum consumitur vestimentum meum. Vide et cap. ii. post. § 9. in græco, Εὐ συπρίᾳ σπωλήκων χάθησαι. —(6) Job, ii. 8. Testa saniem radebat, sedens in sterquilinio. —(7) Job, xxx. 30. Ossa mea aruerunt præ cauato. Et § 16. In memetipso marocscit anima mea.

dents ; qu'il étoit tout couvert de rides ; qu'il n'avoit que la peau collée sur les os (1). 6° Qu'il avoit l'haleine d'une puanteur insupportable , en sorte que sa propre femme en avoit horreur (2), que tous les siens l'avoient abandonné , et qu'il étoit obligé de demeurer hors de la ville , éloigné du commerce des autres hommes. Le texte sacré nous apprend , 7° que Job étoit tellement défiguré , que ses amis même ne le reconnoissoient plus (3). Le livre nous dit , 8° que Job souffroit une esquinancie étouffante , qui lui faisoit souhaiter une mort prompte et facile (4). 9° Qu'il sentoit jour et nuit une langueur mortelle , des ennuis , des inquiétudes (5) ; qu'il étoit troublé par de fâcheux songes (6). 10° Qu'il avoit des douleurs d'entrailles , et des maux de reins (7). 11° Que son visage étoit enflé , à force de pleurer , et que ses yeux s'étoient obscurcis (8). 12° Enfin , qu'il avoit la voix rauque , de manière que sa parole paroisoit plutôt un rugissement , qu'une parole articulée (9). Voilà quels furent les maux dont Job se vit accablé , et les symptômes de son horrible maladie. C'est sur quoi nous pouvons former notre jugement touchant la nature de son mal. Il est incontestable que la plupart de ces circonstances reviennent beaucoup à ce qu'on dit de la lèpre , comme il sera aisé de s'en convaincre par ce que nous allons en dire.

II.
La plupart
des circons-
tances de la
maladie de
Job donnent
lieu de croire
que cette
maladie étoit
la lèpre.

Pline (10) assure que la lèpre commence ordinairement par le visage , et qu'elle se fait d'abord remarquer sur une narine , comme une tache de la grosseur d'une lentille. Bientôt elle se répand sur la surface de la peau , qu'elle rend raboteuse , avec des taches de différentes couleurs. Le cuir est dur et épais en certains endroits , et mince et délié en d'autres. A la fin , la lèpre rend la peau noire et basanée ; elle dessèche , et dissipe l'embonpoint , en sorte que celui qui en est attaqué , n'a plus que la peau collée sur les os. Les

(1) *Job, vii. 5. Cutis mea aruit, et contracta est. Et xvi. 8. 9. In nihilum redacti sunt omnes artus mei, rugae meæ testimonium dicunt contra me. xix. 20. Pelli meæ, consumptis carnibus, adhæsit os meum, et derelicta sunt tantummodo labia circa dentes meos. Vide et xxx. 15. 30. — (2) Job, xix. 17. Habitum meum exhorruit uxor mea. — (3) Job, xi. 12. Cum elevassent oculos, non cognoverunt cum. — (4) Job, vii. 15. Elegit suspendium anima mea, et mortem ossa mea. Vide et xxx. 18. — (5) Job, vii. 4. xxx. 16. — (6) Job, vi. 4. Terrores Domini militant contra me. Et vii. 14. Terrebis me per somnia. — (7) Job, xvi. 14. Convulneleravit lumbos meos, effudit in terra viscera mea. Vide et xxx. 27. Interiora mea effuberunt absque ulla requie : prævenierunt me dies afflictionis. — (8) Job, xvi. 17. Facies mea intumuit a fletu, et palpebra meæ catigaverunt. — (9) Job, iii. 24. Tanquam inundantes aquæ, sic rugitus meus. — (10) Plin. lib. xxvi. cap. 1.*

doigts des pieds et des mains s'enflent extraordinairement. Ce mal est particulier à l'Egypte , et lorsqu'il attaque les rois (c'est toujours Pline qui parle), ils s'en font guérir par un bain de sang de petits enfans. Gallien (1) dit que la lèpre dégénère quelquefois en ulcères , et qu'alors elle cause une très-grande difformité dans toutes les parties du visage. Le nez s'aplatit , parce que la lèpre en mange la racine. Les oreilles diminuent , parce qu'elle s'attache aux glandes qui sont autour de cette partie. Les lèvres s'enflent , et paroissent plus grosses qu'à l'ordinaire ; d'où vient qu'on appelle cette maladie *satyrisme* , parce qu'elle rend le visage à peu près comme celui d'un satyre. Celse (2) assure qu'elle attaque tout le corps , et qu'elle fait même ressentir sa malignité jusqu'aux os , et aux parties les plus internes. La peau devient chargée de diverses taches , et de pustules dont la couleur est rouge , tirant sur le noir. La superficie du cuir est inégalement épaisse et déliée , rude et lisse , dure et molle. Les endroits où la lèpre paroît le plus , sont raboteux , et chargés de vilaines croûtes. Le corps maigrît , et se dessèche. Les pieds et le gras des jambes s'enflent ; et quand le mal a vieilli , l'enflure vient aussi aux doigts des pieds et des mains ; une fièvre lente s'empare de la masse du sang , et consume enfin aisément un corps accablé de tant de maux.

Les nouveaux voyageurs qui ont vu des lépreux dans la Palestine et dans l'Egypte , les décrivent à peu près de même ; et les écrivains qui ont parlé de ceux qui ont été si communs dans l'Europe pendant plusieurs siècles , nous en donnent aussi presque la même idée. Un voyageur anglais (3) dit que les lépreux qu'il a vus dans la Palestine , sont assez différens de ceux qui sont en Angleterre. « La lèpre des premiers remplit la superficie du corps d'une vilaine croûte , et cause aux jointures , surtout au poignet , et à la cheville du pied , une grande difformité , en les enflant , et les chargeant d'une humeur goutteuse et galeuse , de manière que leurs jambes ressemblent à celles des vieux chevaux gâtés. Enfin , dit-il , ce mal est tel , qu'il peut passer pour la dernière corruption du corps humain en cette vie. »

Or presque tous ces symptômes qui accompagnent la

(1) *Galen. de Causis Morb. cap. 7.* — (2) *Cels. lib. iii. cap. 23.* — (3) Maundrel , *Voyage de Jérusalem* , pag. 249.

lèpre, se font remarquer dans la maladie de Job. Les rabbins racontent que le premier jour de sa maladie, il fut tout couvert de taches rouges, comme de petite vérole; le second jour, ces taches s'enflèrent; le troisième l'enflure augmenta; le quatrième, les pustules devinrent noires et livides; le cinquième, elles se remplirent d'une eau rousse et corrompue; le sixième, cette eau se changea en pus; le septième, il s'y engendra des vers. L'Ecriture ne nous apprend pas ces circonstances, ni cette gradation; mais elles n'ont rien que de très-croyable, si l'on juge des causes par les effets, et de ce qui a précédé par ce qui a suivi; étant impossible que les ulcères dont Job se trouva couvert, se soient formés tout à coup.

Lorsque le mal se fut déclaré, et que l'on eut reconnu que Job étoit frappé de Dieu (c'est ainsi que l'Ecriture s'exprime (1) lorsqu'elle parle des lépreux), il fut obligé de sortir de la ville, de demeurer seul, à l'écart, dénué de tout secours, assis sur la poussière (2), comme un homme en quelque sorte déjà mort, et considéré avec horreur par ses propres parens, par ses domestiques, par les plus vils et les derniers du peuple (3). Il se lamenta, il se plaint, comme accablé du plus grand de tous les malheurs. La mort de ses enfans, la perte de ses biens, les insultes de sa femme ne l'avoient point ébranlé; mais à la vue de cette cruelle maladie, il s'affraie, il se trouble. Ses amis le pleurent comme mort; ils déchirent leurs habits; ils se couvrent de cendres, comme pour prévenir son deuil et ses funérailles.

On sait l'éloignement que tous les peuples, et surtout les Orientaux, ont toujours eu de la lèpre; et comment ils traitoient les lépreux dans la crainte que leur commerce, leur approche, leur haleine, n'infectassent ceux qui étoient sains. Chez les Perses (4), et chez les Hébreux (5), on les chassoit des villes; on les fuyoit comme des pestiférés; on les considéroit comme des hommes odieux à Dieu, et frappés dans sa colère. Chez les Juifs, on voit un roi (6) qui, étant attaqué de ce mal, est en quelque sorte privé de son autorité, éloigné des affaires, obligé de sortir de son palais, et de

(1) *Isai, liii. 4. Putavimus cum quasi leprosum (Hebr. quasi tactum).*
*Vide 2. Par. xxvi. 20. etc. — (2) Job, xi. 8. — (3) Job, vi. 13. Ecce, non
 est auxilium mihi in me, et necessarii quoque mei recesserunt a me.....*
Ibid. 15 Fratres mei præterierunt me, sicut torrens qui raptim transit,
etc. — (4) Herodot. lib. 1. sap. 138. — (5) Levit. xiii. 45. — (6) 2. Par.
xxvi. 20. 21. 25.

demeurer à l'écart , et à qui l'on a refusé la sépulture dans les tombeaux des rois , comme si l'on eût appréhendé que la contagion de ce terrible mal ne passât jusque dans le séjour des morts .

Nous avons essayé de montrer dans une Dissertation particulière (1) , que la lèpre étoit causée par une infinité de vers imperceptibles qui s'engendroient dans la chair des lépreux , qui la rongeoient , la consumoient , y causoient ces vilains ulcères , et cette gale qui rend leur peau si difforme et si raboteuse . Job se plaint en plusieurs endroits , qu'il est livré en proie à la pourriture , et réduit à dire à la vermine , et aux vers : Vous êtes ma sœur et ma mère (2) ; que ceux qui le rongent ne dorment point (3) ; qu'ils le consument comme un vieil habit (4) . Il regarde son corps comme déjà dans le tombeau , et il n'ose se flatter d'en revenir jamais ; parce qu'en effet en ce temps-là on n'avoit aucun remède contre la lèpre , comme on n'en a point encore aujourd'hui , quand elle étoit parvenue au point où elle étoit dans Job . Il nous apprend que sa peau étoit chargée d'ulcères et de pourriture ; qu'elle étoit desséchée , noircie , livide . Or tout cela est tellement propre à la maladie dont nous parlons , que rien ne peut la désigner d'une façon plus distincte .

Quant aux douleurs , aux inquiétudes , aux insomnies , aux frayeurs dont Job étoit travillé , elles sont des suites toutes naturelles de la lèpre . Voici comme il s'en explique : *Je ne compte dans ma vie que des nuits pleines de travail et de douleur ; si je m'endors je dis aussitôt : Quand me leverai-je ? Et étant levé , j'attends le soir avec impatience , et je suis rempli de douleurs jusqu'à la nuit.... Si je dis en moi-même : Mon lit me consolera peut-être ; vous me tourmez terez par des songes , et vous me troublerez par d'horribles visions . C'est pourquoi mon ame a désiré de mourir d'une mort violente ; j'ai demandé que mes os fussent réduits en poudre . J'ai perdu toute espérance de pouvoir vivre davantage (5) . Et ailleurs : Le Seigneur m'a mis en butte à ses flèches ; l'indignation qu'il répand sur moi , épouse mes esprits , et les terreurs qu'il me donne , m'assiégent de tous côtés (6) . Et au chap. xxx. 16. 17. Mon ame est toute languissante dans moi-même , et je*

(1) Dissertation sur la lèpre à la tête du Lévitique , tom. III. — (2) Job , xxviii. 14. — (3) Job , xxx. 17. — (4) Job , xxx. 18. — (5) Job , viii. 3. 4. 15. et seqq. — (6) Job , vi. 4.

suis tout possédé des maux qui m'accablent ; mes douleurs pendant la nuit transpercent mes os , etc. Voilà la peinture des peines d'esprit qu'il souffroit , pendant que son corps étoit livré à cette cruelle maladie qui trouble toute la constitution du sang et des humeurs , qui remplit le cœur de tristesse , et l'esprit de nuages , pendant qu'un homme se sent continuellement rongé par des douleurs toujours nouvelles et toujours sensibles , assez violentes pour le tenir dans l'accablement et dans l'inquiétude , trop foibles pour causer une prompte mort et pour ôter tout sentiment.

La réunion de toutes ces circonstances a déterminé la plupart des pères et des commentateurs à soutenir d'une manière expresse ou implicite , que Job avoit été lépreux. C'est le sentiment de saint Jean Chrysostôme (1) , de Polychrone (2) , d'Apollinaire (3) , du prêtre Philippe , du vénérable Bède , et de plusieurs autres anciens , entre autres de l'auteur des sermons *ad Fratres in Eremo* , sous le nom de saint Augustin (4) . Pinéda , Bartholin , et la plupart des interprètes l'enseignent aussi expressément. Et on peut même avancer que c'est l'opinion commune de l'Eglise , puisqu'elle a dédié une infinité d'autels , de chapelles , de tableaux de saint Job , dans les ladreries , et lieux semblables , destinés au soulagement des lépreux. Ceux qui sont attaqués de la lèpre , et des maladies qui y ont du rapport , ont recours à ce saint , comme à celui que l'Eglise a choisi pour leur patron , et leur intercesseur particulier (5) . On implore aussi sa protection contre le mal de Naples qui fut connu dans les commencemens sous le nom de *maladie de saint Job*.

III.
La lèpre est-
elle la même
maladie que
le mal de Na-
ples? Et peut-
on dire que
Job ait été at-
taqué de ce
mal?

Cette dernière maladie n'est autre que la lèpre , suivant plusieurs habiles gens (6) ; elle a les mêmes effets , les mêmes signes , les mêmes accidens que la première , et on pourroit les guérir l'une et l'autre par les mêmes remèdes , si l'on prenoit la lèpre dans ses commencemens , et avant qu'elle fût invétérée , et qu'elle eût infecté la masse du sang et des humeurs. Il y a plus d'un commentateur de réputation , qui soutient que Job a été attaqué du mal honteux.

(1) *Chrysost. in Catena* , p. 76. Επλήξε αὐτὸν χαλεπωτάτη βασάνου λύση , καὶ ἐλέφαντι χαθ' ὅλου τοῦ σώματος. — (2) *Polychron.* Ibid. Οὐχὶ τῶνται δὲ τὸ πόλεστον ὄμοδιαιτοι εἶναι τοῖς ἄλλοις , οἱ ἐλέφαντιώντες. — (3) *Apollin.* Ibid. Τίντις φασὶ τοῦ ἐλέφαντος αὕτω τὸ πάθος ἴνηνέχονται. — (4) *Serm. 32. ad Fratres in Eremo.* — (5) Voyez Baillet , Vies des saints de l'Ancien-Tes-
tament , dix de mai. — (6) Gassendi , Gaffarel , Tournefort. Voyez notre
Dissertation sur la lèpre , tom. III.

Vatable (1), Cyprien de Cîteaux (2), Pinéda (3), Bolduc (4), et quelques autres (5) l'enseignent expressément. Bartholin (6) soutient le contraire, prétendant que ce seroit faire injure à un aussi saint homme que Job, de lui supposer une maladie qui est la juste peine de ceux et de celles qui se livrent à la débauche la plus déréglée et la plus honteuse. On dit de plus que cette maladie n'est pas à beaucoup près si ancienne que Job, puisqu'elle n'est connue dans l'Europe que depuis la découverte de l'Amérique. Les Espagnols, suivant l'opinion commune, en furent atteints dans ce pays, et la communiquèrent aux Français au siège de Naples, sous l'empereur Frédéric IV, et sous Charles VIII, roi de France. De là vient qu'on lui donne le nom de *mal de Naples*, en France, et celui de *mal français* en Italie. Mais ces raisons ne sont pas sans réplique. Il paroît assez probable que la maladie honteuse, connue aujourd'hui sous différens noms que la pudeur ne permet pas toujours de prononcer, n'est dans le fond que celle appelée autrefois *lèpre*; que par conséquent ce mal est très-ancien dans le monde, et fort connu dans l'antiquité, quoique sous d'autres noms; et on ne donne aucune atteinte à la sainteté, ni à l'innocence, ni à la pureté de Job, en avançant qu'il a souffert par la malice du démon, tout ce que ce mal a de plus cruel et de plus triste. C'est ce qu'il faut montrer avec un peu plus d'étendue.

Le mal de Naples n'est pas toujours une suite de l'intempérance et de la débauche de ceux qui le ressentent, quoique ce soit la cause la plus ordinaire qui le produit. Ce mal est fort contagieux; en sorte qu'un enfant qui tette une nourrice gâtée, le gagne en suçant le lait, et réciproquement un enfant qui en a hérité de ses parens, le communique à sa nourrice. Un homme sain peut, sans y penser, le prendre tout d'un coup, en couchant auprès d'une personne qui en est infectée, en buvant dans son verre, en s'essuyant de sa serviette, en usant de son linge ou de ses habits, surtout lorsqu'on est d'un tempérament foible et délicat, et que ce qu'on touche, a approché des parties les plus corrompues.

(1) *Vatab. in Job*, 11. *Scabie fædissima, quam vocant Indicam.* —

(2) *Cyprianus Cistero. Comment. in Job*, Edit. Complut. 1582. —

(3) *Pineda in Job*, o. II. § 7. p. 143. — (4) *Bolduc. in Job*, xxx. 30. p.

290. — (5) *Desgouges, Epist. Medicinal. Hist. de la venerea* — (6) *D*

Morb. Biblic. o. 7.

Quelques personnes nous ont fait des objections sur ce que nous avons dit de la maladie de Job, notamment sur la facilité avec laquelle nous avons prétendu que l'on pouvoit gagner la maladie dont il a été attaqué. Mais Chardin (1) assure qu'en Orient, principalement en Perse, il ne faut souvent que s'entretenir familièrement avec une personne atteinte de ce mal, pour le gagner, tant à cause de l'activité et de la subtilité de la maladie, qu'à cause de la disposition du corps préparé à la prendre en ce pays-là plus qu'ailleurs; parce que la chaleur et la sécheresse de l'air, et l'usage fréquent du bain, laissent les pores très-ouverts.

On ne doit donc pas se récrier, et dire qu'on fait tort à l'innocence et à la pureté de Job, en soutenant qu'il est tombé dans ce fâcheux état; et que c'est accorder au démon un trop grand pouvoir, de croire qu'il a pu causer dans le corps de ce saint homme, un dérangement d'humeurs capable de le couvrir de lèpre, et des marques de la maladie dont nous parlons. Sans donner à Satan la souveraine puissance, et sans toucher au mérite et à la sainteté de Job, on peut dire hardiment que celui-ci a pu très-naturellement gagner cette maladie, soit en touchant à quelque chose de gâté, ou en se servant de quelque linge ou habit, qui auroit servi à un homme souillé de cette maladie, ou en couchant dans un lieu où il auroit couché; car il est bon de remarquer que ce ne fut qu'après qu'il eut été réduit à la dernière pauvreté, que Dieu permit qu'il fût affligé de ce mal. Le démon appliqua simplement les causes secondes, pour produire ces effets sur Job; voilà à quoi nous bornons son pouvoir en cela. Cet ennemi de la vertu pouvoit-il mettre la patience de ce saint homme à une épreuve plus terrible, qu'en le frappant de cette maladie, puisqu'on ne connaît rien dans la nature de plus honteux, et de plus cruel? *Hæc lues quidquid in aliis est horrendum una secum trahit*, dit Erasme (2). Il y en a qui croient que Sophar, un des amis de Job, vouloit l'accuser tacitement de débauche, et marquer qu'il s'étoit attiré ce fléau par son incontinence, en disant: *Les désordres de la jeunesse de l'impie pénétreront jusque dans ses os, et ils dormiront avec lui dans la poussière* (3); mais nous craindrions d'aggraver la faute de Sophar, si nous lui attribuions ce sentiment. Il ne paroît pas

(1) Chardin, *Voyage de Perse*, tom. 2. première partie, chap. dernier, pag. 200. — (2) *Erasm. epist. 62. ad reg. Polon. Cancollar.* — (3) *Job*, xx. 11.

qu'anciennement on ait cru que ce mal vint des commerces honteux. Moïse ne prescrit rien contre la lèpre, qui donne lieu de croire qu'il ait été dans ce sentiment; si ce n'est la défense sous peine de mort, qu'il fait au mari de s'approcher de sa femme pendant les jours de son impureté et de ses incommodités (1). Parmi les Juifs, la lèpre n'avoit rien de honteux, sinon en ce qu'on la regardoit comme un châtiment de Dieu, et un effet de sa colère.

Les médecins enseignent que le mal vénérien est souvent accompagné d'ulcères, ou au moins de pustules, qui paroissent en différens endroits, et qui causent de très-vives douleurs. Ce mal corrompt non-seulement la superficie des chairs et de la peau; il pénètre jusqu'aux os; il se répand dans les parties intérieures; il infecte le sang et les humeurs. On voit sur la peau de ceux qui en sont attaqués, des croûtes rondes, plates au milieu, et relevées sur les bords, de couleur jaunâtre tirant sur le noir. Les cheveux, la barbe, les sourcils tombent quelquefois. Le malade est rongé par une secrète infection, et la fièvre survient assez souvent, et achève de consumer le corps, si l'on ne s'applique de bonne heure à en déraciner la cause. Or tous ces effets se remarquent aussi dans la lèpre. Il faut donc conclure que ces deux maladies sont les mêmes, et que le mal de Naples est une vraie lèpre. Et comme on a montré que Job avoit été frappé de cette maladie, et qu'il en avoit ressenti les plus fâcheux symptômes, il s'ensuit qu'il a aussi éprouvé tout ce que l'autre mal a de plus honteux et de plus cruel, quoiqu'il n'eût commis aucune action qui eût pu lui attirer ce fléau, comme une peine de son intempérance.

Si ce qu'on vient de dire est, comme nous le croyons, indubitable et de toute évidence, on ne peut nier que la maladie dont il s'agit, ne soit très-ancienne dans le monde, puisque sans contredit la lèpre est de la plus haute antiquité, et que les plus anciens auteurs que nous ayons, tant sacrés que profanes, en parlent comme d'une maladie fort connue et fort ordinaire. S'il est vrai que le mal dont nous parlons se gagne dans la débauche, et dans les commerces honteux, quelle apparence que dans les siècles passés, tant de monstres d'impudicité, qui se sont plongés dans toutes sortes de déréglements, aient été préservés de ce mal? Et en effet la plupart de ceux qui sont connus par ces

(1) *Levit. xviii. 19. xx. 18.*

sortes d'excès, et dont l'histoire a conservé les noms, et le genre de mort, ont péri dans des tourmens, et par des incommodités pareilles à ce que nos débauchés éprouvent aujourd'hui. Si les noms dont nous nous servons étoient inconnus aux anciens, il est certain qu'ils avoient une connoissance très-distincte de la même chose. L'auteur de l'Ecclésiastique décrit en ces termes cette honteuse maladie, suite de l'intempérance : *Celui qui se joint aux femmes prostituées, perdra toute honte; il sera la pâture de la pourriture et des vers, et il deviendra un grand exemple*(1), ou, selon d'autres exemplaires : *Il sera desséché pour servir d'exemple aux autres.* Et Salomon dans les Proverbes : *Ne livrez point votre honneur à une femme étrangère, et n'abandonnez point vos années à une femme cruelle, de peur que vous ne gémissez à la fin, lorsque vous verrez votre corps consumé, et vos chairs corrompues* (2).

Lucien (3) l'appelle *la maladie lesbienne*, parce qu'elle se fit principalement sentir dans l'île de Lesbos, la plus corrompue et la plus débauchée de l'Archipel. Horace (4) l'a aussi désignée sous le nom de *mal de Campanie*, à cause des désordres et du libertinage qui régnoint dans cette province, surtout à Capoue, à laquelle Cicéron (5) donne le titre de *domicile de l'impuudicité*. Ausone (6) a marqué la même chose sous le nom de *luxe de Nole*. C'étoit apparemment la même maladie dont Auguste se fit traiter (7), et pour laquelle on le frottoit souvent avec des huiles, auprès d'un grand feu, et où, après qu'il avoit sué beaucoup, on l'arrosoit d'eau fraîche ; ce qui n'empêcha pas que tout le temps de sa vie il ne ressentit des langueurs en certaines saisons de l'année, surtout aux changemens de temps. Tibère, dont les impudicités font horreur à tous ceux qui les lisent, ne fut pas exempt de ces maux. Il avoit ordinairement le visage chargé d'ulcères, et de vilains emplâtres (8). L'empereur Julien (9) ne l'a point épargné dans ses Césars ;

(1) *Ecclesi. xix. 5. Qui se jungit fornicariis erit nequam, putredo et vermes hereditabunt illum, et extolleret in exemplum magus, et tolletur de numero anima ejus.* Οἱ χολλώμενοι πόρναις τολμηρότερος ἔσται, σῆτες καὶ σκώληκες κληρονομήσουσιν αὐτὸν, καὶ ἡ ψυχὴ τολμηρὰ ἔξαρθνήσεται. *Edit Complut.* καὶ ξηρανθῆσεται εν παραδειγματίσμῳ μεῖζον. — (2) *Prov. v. 9. 10. 11.* — (3) *Luodian. in Pseudo-Logista.* — (4) *Horat. lib. 1. Satyr. 5. Campanum in morbum permulta jocatus.* — (5) *Tull. Orat. in Rullum.* — (6) *Auson. Epig. 70. de Crispia.* — (7) *Suet. in Aug. Authore Antonio Musa (Medico) inunctum sappius sudasse ad flammam, deinde perfusum gelida.* — (8) *Tacit. Annal. lib. iv.* — (9) *Julian. in Cesarib.* Ω φθησαν ὥτελαι καὶ τὸν νῶτον μν-

il a découvert ses cicatrices , ses dartres , les honteuses taches causées par son incontinence , les boutons et les ulcères qui le couvraient de toutes parts. Horace parlant de Cléopâtre, la dépeint accompagnée d'une troupe de malheureux infectés d'une honteuse maladie :

. . . Funus et imperio parabat
Contaminato cum grege turpium
Morbo virorum (1).

Cela ne doit pas surprendre dans une reine égyptienne. Ces sortes de maux ont été de tout temps communs dans l'Egypte. La maladie dont il s'agit n'étoit donc ni rare , ni inconnue dans l'antiquité. Ce n'est donc pas un nouveau mal , mais un amas de diverses maladies : *Veterrum morborum farrago* (2). Quant à ce qu'on dit que ce mal est venu de l'Amérique dans l'Europe , par le moyen des Espagnols , cela n'est pas incontestable. Il est bien aussi probable que ce sont les Espagnols qui l'ont porté dans l'Amérique , comme le veut Herréra ; et que c'est le même mal qu'on appeloit *lepre* dans les siècles passés , et qui a si souvent changé de nom depuis quelque temps. La différence qu'il y a , c'est qu'aujourd'hui on en guérit , et qu'autrefois on n'en guérissoit point ; ce qui rendoit les lépreux si communs , et les ladreries si fréquentes et si nécessaires.

Outre les maux dont nous venons de parler , on veut (3) que Job ait encore été frappé d'ulcères au gosier , ou aux glandes nommées *amygdales*. Arétée décrit ainsi cette incommodité , qui est fort commune dans la Syrie : Ceux qui en sont attaqués , ressentent une douleur vive , et une chaleur pareille à celle que cause le charbon. Leur haleine est corrompue , et ils poussent de leur poitrine une odeur de pourriture insupportable. Cette puanteur leur est à charge à eux-mêmes. Leur visage est pâle ou livide. Ils sont brûlés d'une soif ardente , et rongés par une fièvre aiguë et chaude qui les épouse. Ils souffrent comme s'ils étoient dans un feu ; et ne pouvant boire que très-difficilement , à cause de l'ulcère de leurs amygdales , il leur est impossible de soulager cette soif qui les brûle. Dès qu'ils sont couchés , ils sont contraints de se lever et de se mettre sur leur séant ,

IV.
Autres malades dont quelques-uns croient que Job fut aussi attaqué.

ρίαι , καυτῆρες τύες , καὶ ξέμαλα , καὶ πληγαὶ χαλεπαὶ ἀπὸ τῆς ἀκολασίας , καὶ ὄμβρητος , φῶραι τύες , καὶ λιχθνες οἵτοι ἐκκεκαυμένας . — (1) Horat. 6ib. 1. Od. 37. — (2) Lang. Epist. Medic. tom. 2. Ep. 14. — (3) Bartholin. de Morbis Biblic. art. 7.

parce qu'ils ne peuvent respirer couchés ; et étant assis , ils ne peuvent demeurer en cette posture , et essaient de demeurer couchés. Le plus souvent ils sont debout et se promènent , car ils ne peuvent se tranquilliser. Ils fuient la solitude , et cherchent à charmer leur ennui par la compagnie , et à se dérober à la douleur qui les assiége. Ils respirent à longs traits , et renvoient leur haleine petit à petit. Leur voix est rauque et inégale ; et quelquefois ils tombent tout d'un coup évanouis (1).

Ce qui pourroit faire croire que Job avoit en effet cette fâcheuse incommodité , c'est qu'il nous apprend qu'il ne mangeoit qu'avec beaucoup de difficulté : *Antequam comedam , suspiro* (2) ; et qu'il ne pouvoit avaler sa salive qu'avec peine (3) ; qu'il étoit brûlé d'une chaleur intérieure (4) ; et qu'il ne trouvoit aucun repos , ni debout ni assis , ni couché ni levé , ni jour ni nuit (5).

Bartholin veut aussi qu'il ait été travaillé d'une esquinancie , et surtout du scorbut. L'esquinancie paroît assez probable , parce que Job , dans la douleur qu'il enduroit , disoit qu'il aimeroit mieux finir sa vie par une prompte mort , que de demeurer plus long-temps dans une situation si douloureuse et si violente (6). A quoi l'on peut encore rapporter ce que l'on a remarqué dans l'article précédent , de la peine qu'il avoit à boire et à manger. A l'égard du scorbut , le médecin qu'on a cité , fonde sa conjecture sur la mauvaise constitution des humeurs de Job , sur la mélancolie et la tristesse où il le suppose depuis sa disgrâce ; et enfin sur la mauvaise nourriture qu'il prenoit. Le scorbut est produit par toutes ces sortes de causes. Cette maladie est une des plus fâcheuses que l'on connoisse. S'il fut au choix du démon de lui faire souffrir tous les maux qu'il voulut , on peut croire qu'il n'omit pas celui-là. Les circonstances qu'il accompagnent se remarquent presque toutes dans Job. Une puanteur de bouche , qui éloigne tous ceux qui voient le malade (7) ; un ébranlement de dents , et une corruption des gencives ; une grande difficulté de manger ; un corps sec , hâve , décharné (8) ; c'est l'image d'un scorbutique , et c'est aussi ce qu'on voyoit dans la personne de Job. Bartholin attribue la peine que ce saint homme

(1) *Aretæus, lib. de Causis, et Signis auctorum morb. cap. 9.* —

(2) *Job, iii. 24.* — (3) *Job, viii. 19.* — (4) *Job, xxx. 30.* — (5) *Job, viii. 5. 4. 15. 14.* — (6) *Job, viii. 15. Elegit suspendium anima mea, et mortem ossa mea.* — (7) *Job, xix. 17.* — (8) *Job, xxx. 50.*

éprouvoit à manger , à ses dents ébranlées, et à ses gencives ulcérées. D'autres l'attribuent aux ulcères de sa bouche ; et plus haut Bartholin lui-même l'attribuoit à l'excoriation des amygdales.

Pinéda ne se contente pas de donner à Job la lèpre , et le mal de Naples , et toutes les incommodités qui en sont les suites , comme l'érysipèle , la gale , les dartres enracinées , des démangeaisons violentes , des ulcères par tout le corps , le sic , le feu sacré , et quelques autres ; il conjecture qu'il avoit aussi la goutte aux pieds et aux mains , et même la sciatique . Et certes , si l'on est décidé à lui supposer tout ce qu'il y a de plus douloureux et de plus cruel en matière de maladie , on ne doit pas oublier celles-là . Les preuves de sa conjecture sont établies sur quelques passages où Job se plaint que le Seigneur a mis ses pieds dans les ceps : *Posuisti in nervo pedem meum* (1) ; et ailleurs , que tous ses membres sont consumés et réduits à rien (2) . On a pu voir ci-devant que les lépreux invétérés ont aux pieds et aux mains des enflures produites , comme on croit , par une humeur goutteuse qui s'y répand , et qui y cause une étrange difformité . On laisse au lecteur à juger de la force de ces raisons .

C'est sur la réunion de toutes ces conjectures , et de ces diverses descriptions , qu'on peut fixer son sentiment touchant la maladie de Job . Pour remplir notre dessein , il faudroit raisonner sur la nature , sur les causes , et sur les effets de ces divers maux . Mais cela demanderoit plus d'étendue que ne le comporte une simple Dissertation , et plus de connoissance de la médecine que nous n'en avons . Nous avons autrefois hasardé quelques conjectures sur la lèpre dont parle Moïse , et il est aisé de faire ici l'application de nos principes . Nous ajouterons seulement que , quelque étrange que soit le mal de Job , il ne fut toutefois pas tellement miraculeux en lui , que nulle cause naturelle n'y concourût ; Dieu permit simplement au démon d'appliquer certains moyens naturels , et de réunir plusieurs causes différentes pour produire cet effet , et pour l'augmenter jusqu'au point où il pouvoit aller , sans détruire entièrement les organes du corps de Job , et sans lui ôter la vie .

Il ne nous reste plus à examiner que la guérison de ce saint homme . L'Ecriture ne nous en dit aucune particula-

V.

Remarques
sur la guéri-
son de Job .

(1) *Job*, XIII. 27. XXXIII. 11. — (2) *Job*, XVI. 8.

rité ; mais les Orientaux la racontent ainsi : Le Seigneur ayant résolu de mettre fin aux maux de Job , lui envoya l'ange Gabriel qui lui dit : *Levez-vous , vieillard de Dieu* ; aussitôt Job se leva , et se tint debout. L'ange lui ordonna de sauter sur ses pieds , et de se rafraîchir par un bain d'eau fraîche , et en buvant du vin. Job obéit , et fut guéri sur-le-champ. En même temps il vit sortir à ses pieds une fontaine aussi forte et aussi abondante qu'un torrent , dont les eaux étoient plus blanches que le lait , plus douces que le miel , et d'une odeur très-agréable ; Job en but , et nul ver n'osa plus approcher de son corps. Pendant ce temps-là , les amis de Job reçurent ordre d'aller trouver ce saint homme , et de flétrir par des sacrifices la colère du Seigneur , irrité contre eux à cause de leurs paroles injustes et inconsidérées , et d'employer pour cela l'intercession de Job. Ils vinrent demander pardon à cet ami de Dieu , se réconcilièrent avec lui , reconquirent leur faute , et furent témoins de tous les biens dont Dieu récompensa son fidèle serviteur (1). Les Orientaux sont pour l'ordinaire un peu trop prodigues de miracles. Ils ne craignent point d'en inventer un grand nombre , et de les multiplier sans nécessité ; il n'y en a aucun dans l'Ecriture , bien marqué et bien avéré , auquel ils n'en ajoutent assez souvent plusieurs autres. C'est un effet de leur goût et de leur habitude , et ils croient par-là honorer Dieu et illustrer la religion. Principe erroné et dangereux , qui conduit directement à la superstition et à l'irréligion.

Bartholin donne dans un autre extrême , et à force de vouloir éviter le miracle , il propose des moyens de guérison , qui n'ont aucune apparence , aucune probabilité. Job étoit assis sur la cendre (2) , dit-il ; c'étoit pour marquer son humilité , et en même temps pour guérir ses ulcères. On accorde le premier motif sans peine ; les pénitens s'asseyoient sur la cendre , sur la terre et la poussière ; et ceux qui étoient dans le deuil , se couvroient la tête et le visage de poussière et de cendre. Job même étant repris de Dieu , d'avoir parlé inconsidérément , fait pénitence sur la poussière et sur la cendre : *Ago pænitentiam in favilla et cinere* (3). Mais dire qu'il ait cherché le remède à sa mala-

(1) *Kersæus in except. Arabic. Ms. apud Spanheim. Histor. Jobi*, cap. 8. pag. 124. — (2) *Job*, 11. 8. יִשְׁבֵ בַּתּוֹךְ הָאָפֶר. — (3) *Job*, xlvi. 6. נִחְמַתִּי עַל עַפֶּר וְאָפֶר.

die dans la cendre , c'est ce qui s'appelle badiner avec esprit. La cendre est propre à dessécher , dit Dioscoride (1). On mêle celle de sarment aux médicaments propres à dessécher les ulcères , et à y faire naître une croûte ou une escarre. On met de la cendre pour arrêter le sang des plaies récentes , dit Gallien (2). On jette avec une plume des poudres sur l'ulcère syrien , ou sur l'ulcère de la gorge ou des amygdales , si dangereux et si commun en Syrie , suivant Arétée (3). Donc Job usoit de cendres , pour dessécher ses ulcères , et pour guérir sa lèpre. Quelle conséquence ! Ne vaudroit-il pas mieux se taire que d'avancer des choses si peu sensées ?

Nous ne dirons point de quelle manière Job fut guéri. Nous avouons que cela nous est inconnu , et nous soutenons qu'on ne le peut savoir que par conjecture , puisque l'Ecriture n'en dit rien. Mais nous n'irons point aussi recourir au miracle , pour nous épargner la peine de rechercher ce qui se passa dans cette occasion. Job fut guéri assez promptement , puisqu'il fut bientôt en état d'offrir des sacrifices pour ses amis ; ce qui ne convient pas à un homme souillé de la lèpre , et accablé d'infirmités. Mais nous ne voyons aucune obligation de le guérir tout à coup , et par des voies surnaturelles. Dès que le Seigneur eut enchaîné Satan , et lui eut ôté le pouvoir de nuire à Job ; dès qu'il eut comblé ce saint homme de ses consolations , et qu'il lui eut montré la sérénité de son visage favorable , qu'il sembloit jusqu'alors avoir exprès détourné de lui , pour rendre ses souffrances plus terribles , et sa victoire plus complète ; enfin , lorsqu'il eut arrêté les causes du mal , bientôt Job put recouvrer sa santé par quelques remèdes simples et naturels , comme seroit le bain , ou le suc de quelques herbes propres à déterger , à purifier , à faire mourir la vermine et les vers , et enfin par l'usage d'une nourriture capable de rétablir ses humeurs , et l'économie de son tempérament ; car dans ce pays , où la lèpre étoit commune , on ne peut douter qu'il n'y eût quelques moyens naturels pour la soulager. Mais comme nous avons supposé , avec raison , que cette maladie avoit été longue et opiniâtre , et que le sang et les humeurs avoient été extrêmement viciés , j'ajouterai , si l'on veut , le concours des bons anges qui firent

(1) *Dioscorid. lib. v. cap. 135.* — (2) *Galen. seu alius Autor Libel. de simplicib. Medicam.* — (3) *Arataeus, lib. 1. de Curat. Acout. Morb. cap. q.*

en faveur de Job , et pour le guérir , à proportion tout le contraire de ce qu'avoit fait Satan pour le frapper de lèpre , et de mille autres incommodités. Les bons anges purent lui inspirer des remèdes communs et aisés , pour le soulager et pour le guérir : ils lui suggérèrent de s'éloigner des choses qui pouvoient augmenter ou entretenir son mal ; et il n'y a pas plus de miracle en cela , qu'en ce que nous éprouvons continuellement du pouvoir de nos bons anges , dans les bonnes pensées et les bons conseils qu'ils nous inspirent pour notre salut et pour notre conservation ; et dans leur attention et leur vigilance à nous éloigner des dangers qui nous menacent , ou à nous tirer de ceux où nous sommes tombés. (Ainsi s'exprime D. Calmet , peut-être ici trop attentif à écarter toute idée d'un surnaturel qui n'est point si hors de vraisemblance. Il vient même de reconnoître que Job dut être guéri assez promptement ; croit-on que les moyens simples et naturels auxquels D. Calmet a recours , pussent être suffisans pour opérer en peu de temps la guérison des maux extrêmes dont Job avoit été frappé ? D. Calmet ne voit aucune obligation de recourir au surnaturel pour expliquer la guérison de Job ; et nous , nous n'en voyons aucune d'exclure de la guérison de Job , tout moyen surnaturel.)

DISSERTATION

SUR

CE TEXTE DE JOB :

Sicut palma multiplicabo dies. Je vivrai aussi long-temps que le palmier. Chapitre xxix. № 18.

Trois inter-
prétations
différentes de

LE passage que nous entreprenons d'expliquer , n'a rien en lui-même de fort intéressant , ni de très-remarquable. Il n'est important que par l'usage que les anciens en ont fait

pour prouver la résurrection des corps , et par la diversité des sentimens qui ont partagé les interprètes à son occasion. Tout le monde convient que Job , par ces paroles , témoigne qu'il se promettoit une très-longue vie ; mais on dispute pour savoir s'il espéroit vivre aussi long-temps que le palmier , ou que le phénix ; ou s'il se flattoit que ses jours seroient aussi nombreux que le sable de la mer ; en un mot , si sa similitude est prise du phénix , du palmier , ou du sable qui est au bord de la mer. C'est ce que nous avons à examiner ici.

Si les termes du texte hébreu (1) étoient bien clairs et bien connus , on seroit vite d'accord. Il n'y auroit qu'à les traduire littéralement , pour réunir tous les commentateurs dans une seule opinion. On passeroit sur les mauvaises traductions des anciens , pour s'attacher aux nouveaux , ou l'on choisiroit parmi les premiers , ceux qui auroient mieux rencontré. Mais les rabbins , et les anciens interprètes , dont on suit ordinairement le sentiment , en matière de traduction , n'étant pas de la même opinion sur ce point , et ayant laissé la signification des termes incertaine , nous sommes obligés d'entrer tout de nouveau dans l'examen du texte , et des principales versions , pour nous déterminer ensuite avec plus de connoissance à celle qui nous paroitra la meilleure.

Les Septante ont donné lieu à la plupart des variétés de sentimens que l'on a formées sur ce passage , par la manière dont ils l'ont traduit. Ils se servent du *mo^{ph}phaenix* (2) qui en grec signifie trois ou quatre choses différentes ; un palmier , un oiseau nommé *phénix* , un Phénicien ou un homme de Phénicie , et une herbe nommée *l'ivraie sauvage* (3). Mais ils sembloient avoir voulu prévenir l'équivoque , en ajoutant au texte le mot de *rejeton* ou de branche : *Je multiplierai mes jours comme les rejetons du phénix* , ou du palmier ; car quelle autre signification peut-on lui donner , étant joint au terme de branche ou de rejeton ? Cependant plusieurs l'ont entendu du phénix (4) , et ont lu : *Je vivrai aussi long-temps que le corps* , ou que la production du phénix. Et l'on a trouvé la matière si belle , et si propre à des comparaisons spirituelles et ingénieuses , qu'on l'a souvent employée pour prouver la résurrection des morts.

ce texte dans lequel Job emploie une similitude prise du phénix , ou du palmier , ou du sable de la mer.

II.

Examen de la première interprétation , qui suppose que la similitude est prise du phénix .

(1) — עַם־קְנִי אֲגֹרֶעָ וּכְחֹלָא אַרְבָּה יִתְּמִים (2) 70. Η ἡλικία μου γηράσει ὅσπερ στελέχος φοίνικος , πολὺν χρόνον βιώσω . — (3) Vide Dioscorid. lib 4. cap. 59. — (4) Mercer. et Tir. in hunc loc. Hebrei apud Vat. Grot. Codure. Drus.

Ce qu'on lit immédiatement auparavant, dans l'hébreu, a encore augmenté l'erreur, en donnant du vraisemblable à cette traduction : *J'ai dit : Je mourrai dans mon nid, et je multiplierai mes jours comme le phénix.* Il paroît naturel, en rencontrant là *un nid*, avec le nom de *phénix*, de l'expliquer d'un oiseau de ce nom, si célèbre dans l'antiquité, et si propre à fournir matière aux figures et aux allégories.

Le phénix est, dit-on (1), un oiseau d'Arabie ; il est de la grandeur d'un aigle, a la tête timbrée d'un pennage exquis, a les plumes du cou dorées, et celles de la queue pourprées, mêlées de pennes incarnates. Il ales yeux étincelans comme deux étoiles. On dit qu'il n'y en a jamais qu'un dans le monde (2). Il vit, selon les uns (3), cinq cents ans ; selon d'autres, mille ans (4), ou même sept mille (5). Pline (6) lui en donne six cent soixante, ou cinq cent soixante, ou cinq cent vingt-un, car ses exemplaires ne sont point uniformes ; Silon, cinq cent quarante. Hésiode (7) assure que le phénix vit autant que neuf corbeaux, et le corbeau autant que neuf hommes, ou neuf générations d'hommes. Mais Albert-le-Grand borne à trois cent quarante ans le temps de la vie du phénix.

Tacite (8) dit qu'il y en a qui le font vivre jusqu'à quatorze cent soixante ans, mais que pour l'ordinaire, on ne croit pas qu'il aille au delà de cinq cents ; qu'enfin son âge est incertain. On racontoit de son temps, que le premier qu'on eût vu en Egypte, avoit paru sous Sésostris ; le second, sous Amasis, et le troisième, sous le troisième des Ptolémées ; c'est-à-dire, sous celui qui fut surnommé *Evergète*. On y en vit un quatrième sous le règne de Tibère, sous le consulat de Publius Fabius et de Lucius Vitellius, l'an de Rome 787. Mais Tacite lui-même remarque qu'entre le troisième Ptolémée et l'empereur Tibère, il n'y a pas deux cent cinquante ans ; et que par conséquent ce qu'on dit de l'âge du phénix, ne peut être vrai, à moins

(1) *Solin. o. 42. Phœnix aquila magnitudine, capite honorato, in oonum plumis extantibus, cristatis faucibus, circa colla fulgore aureo, posteræ parte purpureus, atque cauda in qua roseis pennis ceruleus intersorbitur nitor.* Vide et *Plin. lib. x. o. 2. et lib. XIII. o. 4.* — (2) *Tacit. lib. vi. Annal. Unum in terris. Mela. lib. III. o. 9. Avis semper unica.* — (3) *Horus Hieroglyph. 33. Senec. Ep. 42. Tacit. Annal. 6. Herodot. lib. II. o. 3.* — (4) *Autor. Poemat. de Phœnix sub nomine Lactant. et Claudio. eto.* — (5) *Chæremon. apud Tzetz. Εξ τοις ἔτεσι, καὶ ἵπτασθαι λίσται θυήσκει.* — (6) *Plin. lib. x. o.* — (7) *Hesiod. Αὐτὰρ ὁ φοῖνιξ ἴννεα τοὺς χόραχας.* — (8) *Tacit. Annal. 4. vi.*

qu'il ne paroisse plusieurs fois en sa vie; c'est pour cela que plusieurs de son temps même soutenoient que le phénix qui avoit paru alors, étoit faux, et n'étoit point venu d'Arabie.

Manilius (1) enseigne que le retour de ce qu'on appelle en astronomie la grande année, revient avec le nouveau phénix. Solin (2) avoue que quelques anciens l'ont cru ainsi. Mais quelle apparence qu'un oiseau puisse vivre, je ne dis pas cinq cents ans, quoique cet âge soit excessif, mais 12954 ans; car la plupart donnoient cette durée à ce qu'ils appeloient le retour de la grande année, dans laquelle tous les ciéux et tous les corps célestes revenoient au même point, comme au principe de leur mouvement?

Pline (3) cite Cornélius Valérianus qui assuroit qu'un phénix avoit volé en Egypte, sous le consulat de Quintus Plautius et de Sextus Papirius. Il dit de plus, qu'on en apporta un à Rome, sous le règne de l'empereur Claude, l'an 800 de la fondation de Rome; qu'on le fit voir dans l'assemblée du sénat, et qu'on le marqua dans les actes; mais, ajoute Pline, personne ne douta qu'il ne fût faux.

Les rabbins (4) disent que la première femme ayant mangé du fruit défendu; en donna à son mari, et engagea aussi les animaux à en manger; mais l'oiseau nommé *Chul* (c'est celui dont il s'agit ici) n'en ayant point voulu goûter, fut seul préservé de la mort. Il vit mille ans, et après cela il fait dans son nid un feu qui le consume; en sorte toutefois qu'il en demeure comme un œuf d'où cet oiseau renait. D'autres disent qu'il quitte simplement ses plumes, et qu'en cet état, il se trouve comme un œuf d'où il renait, et reprend sa première figure.

On n'est guère plus d'accord sur la manière dont le phénix meurt, et dont il se reproduit, que sur le reste. Lorsqu'il a achevé sa carrière, et le nombre d'années que la nature lui a fixé pour sa vie, et qu'il sent sa fin approcher, il se construit, dit-on, à lui-même un bûcher de branches d'arbres odorans, sur lequel il se place pour mourir. De ses os et de sa moelle, il naît d'abord un ver qui en croissant, prend la forme d'un oiseau, et étant devenu grand, se charge des cendres de son père, et du nid dans lequel il est mort, et porte le tout sur l'autel du soleil, auprès de

(1) *Manil. apud Plin. lib. x. o. 2.* — (2) *Solin. c. 42.* — (3) *Plin. lib. x. c. 2.* — (4) *Berosohit. Rab. et Saltut, et Midras Samuel, etc. apud Bochart de Animat. Sacr. part. 2. lib. vi. o. 5.*

l'île de Panchée dans l'Océan (1), ou dans la province de Panchée dans l'Arabie-Heureuse (2), ou dans la Troglo-dyte (3), ou dans l'Egypte même, près d'Héliopolis (4); tant on est peu certain de la situation de Panchée dont les anciens parlent si souvent.

Hérodote (5) dit simplement qu'il porte sur son dos le corps de son père dans une pelote de myrrhe, qu'il dépose dans le temple du soleil à Héliopolis en Egypte. Il ne parle point de ce qu'on raconte de sa mort, et de la manière dont il est produit. Quelques-uns avancent qu'à-près avoir construit un nid de bois, de gommes, et de branches aromatiques, il bat des ailes par-dessus, pour l'allumer; qu'il s'y consume, et que de ces cendres, il naît un ver d'où se forme un nouveau phénix. Tacite (6) raconte encore la chose autrement. Il dit que cet oiseau dresse un nid, et y répand une force ou une vertu génératrice, capable de produire son semblable. Il y meurt, et son petit en sort. Le premier soin du jeune phénix est d'ensevelir son père. Il l'enveloppe dans de la myrrhe, et le porte sur l'autel du soleil où il le consume comme un sacrifice de bonne odeur. Il avoue que tout cela est fort incertain et mêlé de fables; *Hæc incerta, et fabulis aucta.* Mais on ne doutoit point de son temps, que l'on n'en vit quelquefois en Egypte: *Cæterum aspicio aliquando in Ægypto eam volucrem, non ambigitur.*

Origène (7) rapporte les mêmes choses qu'Hérodote, touchant le phénix. Il ne nie pas la chose; mais il témoigne assez qu'il en doute. Le pape saint Clément, dans sa première épître aux Corinthiens, Lactance, ou l'ancien auteur sous son nom, dans le poème du phénix, saint Basile-le-Grand (8), saint Cyrille de Jérusalem (9), saint Ambroise (10), en parlent comme très-persuadés de la vérité de ce qu'on en disoit. Ils en tirent une preuve de la résurrection; et saint Ambroise doute si peu de la vérité du phénix, qu'il la regarde comme fondée sur le rapport des historiens et de l'Ecriture même: *Atqui hoc relatione crebra, et*

(1) *Vide Euthem., apud Euseb. Praepar. lib. II. o. 2.* — (2) *Virgil. Georg. 2. Servius ibid.* — (3) *Voss. ex Mela lib. III. o. 8.* — (4) *Plin. lib. x. c. 2. Harduin, in eund.* — (5) *Herodot. lib. II. o. 73.* — (6) *Tacit. t. VI. Annal.* — (7) *Origen. lib. IV. contra Cels. ad finem.* — (8) *Basil. Hexaemer. lib. VIII.* — (9) *Cyril. Hieros. Catech. 18.* — (10) *Ambros. Hexaemer. lib. VI. o. 23. Idem, in Psal. cxviii. serm. 19. n. 13. Phœnix coitus corporeos ignorat, libidinis nescit itecebras, sed de suo resurgit rogo. Sibi avis superstes, ipsa et sui heres corporis, et cinoris sui factus.*

Scripturarum authoritate cognovimus, etc. (1). Ce qui ne peut s'entendre que de l'endroit de Job, que nous expliquons, où en effet l'Ecriture prise dans le sens du phénix, suppose l'histoire dont on a parlé : *Je multiplierai mes jours comme le phénix*; je vivrai aussi long-temps que le phénix; je renaîtrai comme lui de mes cendres, et le temps viendra où je sortirai du sein de la terre, comme cet oiseau sort du sein de la mort, et reparoît après avoir fait une espèce de sacrifice de lui-même à Dieu.

Tertullien (2) et saint Epiphane (3) prouvent la même chose, par l'exemple du phénix; et saint Cyprien (4) emploie la même similitude, pour montrer la virginité de Marie, et la naissance miraculeuse du Sauveur. Il seroit inutile de rapporter un plus grand nombre de témoignages sur cet article. Si ce nombre de témoins ne suffit pas pour établir l'existence du phénix, ceux que nous pourrions alléguer n'ajouteroient rien à ce qu'on en a dit, parce qu'ils ne pourroient que répéter ce que les premiers ont avancé.

Malgré tout cela, il y a grande raison de douter de la vérité de ces histoires, et de la réalité du phénix (5). Les auteurs qui nous en parlent, ne sont nullement d'accord entre eux, ni sur la longueur de sa vie, ni sur la manière de sa mort, ni sur les circonstances de sa résurrection. Les uns témoignent hautement qu'ils doutent de tout ce qu'on en dit; d'autres déclarent qu'on y a mêlé bien des fables et des faussetés; enfin, la nature même des choses qu'on en raconte, est si singulière et si extraordinaire, qu'elle surpassé toute croyance. Mais il se pourroit qu'on eût confondu le phénix avec l'oiseau de paradis, qui n'est nullement fabuleux, et qui a quelques-unes des propriétés qu'on attribue au phénix.

L'oiseau de paradis est du plus beau plumage du monde (6). Ses plumes sont environ de la longueur de huit pouces; sa queue est comme celle d'un paon, d'une couleur dorée, et mêlée de diverses autres brillantes couleurs; il a le cou fort petit, ou plutôt il n'en a pas du tout; sa tête, et son bec, qui est assez grand et fort mince, sortent immédiatement de la racine des ailes. Les princes des

(1) *Ambros. lib. 2 de Fide Resurrect. n. 50.* — (2) *Tertull. t. de Resurrect. carnis.* — (3) *Epiphan. Anchorato.* — (4) *Cypr. in Symbol.* — (5) *Vide Booh. de Anim. sacr. part. 2. lib. vi. cap. 5.* — (6) *Vide, si lubet, Belton. Observ. t. iii. c. 25. Cardan. de Subtilitate, t. x. Georg. de Sepibus, de Ror. Societ. Jesu Musæo.*

îles Moluques où il se trouve , se parent de ses plumes dans les combats, et se croient invulnérables avec elles. Les janissaires, parmi les Turcs, en composent aussi leurs aigrettes. Cet oiseau est de la grosseur d'un jeune coq. On assure qu'il ne se repose point , qu'il est toujours en l'air , qu'il n'a point de pates , et qu'il ne se nourrit que de la rosée qu'il gobe dans l'air le matin. Assurément il y a du faux dans ce qu'on en dit; voici ce qui est plus certain. Cet oiseau est d'une figure et d'un plumage fort différent des autres oiseaux ; il se perche rarement ; il n'a point de pates , ou il les a fort courtes ; il se nourrit d'insectes , ou de certaines fleurs odoriférantes. On veut qu'il se repose après les branches d'arbres , et qu'il s'y accroche par ses plumes ou par deux filets noirs qu'il a vers la queue. On ne peut nier son existence , puisqu'on a la dépouille de plusieurs dans le cabinet des pères jésuites à Rome ; seulement on pourroit peut-être douter qu'il fût connu du temps des historiens qui parlent du phénix ; car je ne dis rien de Job , qui apparemment n'a pensé ni au phénix , ni à l'oiseau de paradis. Mais si les Indes et l'Océan Indien étoient connus dès le temps de Salomon , et encore auparavant , pourquoi cet oiseau n'auroit-il pas été connu des Grecs et des Romains , de qui nous tenons ce que nous savons du phénix ? Et pourquoi , ayant vu l'oiseau de paradis , ou en ayant entendu parler , ne nous en auroient-ils pas laissé l'histoire et la description sous le nom du phénix ? Voilà pour la version qui porte : *Je multiplierai mes jours comme le phénix.*

III.
Examen de
la seconde
interpréta-
tion, qui sup-
pose que la
similitude
est prise du
palmier.

La version qui lit : *Je multiplierai mes jours comme le palmier*, est bien plus suivie. Les Septante , la Vulgate , l'ancienne Italique , presque tous les anciens , et plusieurs modernes , ont pris en ce sens le texte de Job. Je ne sais même si l'on pourroit montrer un passage bien exprès dans l'antiquité , pour le sentiment qui l'explique du phénix. Tout ce qui est dit ici dans le texte de Job , convient admirablement au palmier ; c'est un arbre qui dure très-long-temps , qui revient très-aisément (1) , et qui se multiplie avec une fécondité et une facilité merveilleuses. On dit même que le phénix a pris son nom du palmier , à cause de la longue vie de celui-ci , et parce que le palmier renait , en quelque sorte , de ses propres cendres (2) , en repoussant

(1) *Plin. t. XIII. c. 4. Sunt et cæduæ palmarum quoque sylvæ, germinantes rursus ab radice sucoisæ.* — (2) *Plin. t. XIII. c. 4. Mirum de ea*

par la racine, lorsque son tronc a été brûlé. On assure que les grands palmiers produisent autour d'eux, d'une même racine, et d'une seule souche, jusqu'à vingt grands arbres séparés les uns des autres (1). Pline dit qu'ils forment comme une forêt autour d'eux : *Procerior sylva arbore ex ipsa* (2). Il prend fort aisément racine quand il a été arraché; et ses plus petites branches étant plantées, et bien arrosées, ne manquent pas de repousser : *Et ab radice avulsæ vitalis est satus, et ramorum tenerrimis.* Le palmier aime les eaux : *Gaudet et riguis, totoque anno bibere.* Ce qui revient à ce que dit ici l'Écriture au № 19. : *Mes racines sont plantées sur les eaux, et ma moisson sera humectée par la rosée.*

Quant au grand âge du palmier, on a déjà vu que cet arbre se perpétue par ses rejetons, et qu'il revient après avoir été coupé jusqu'à la racine. Théophraste dit qu'il vit très-long-temps (3), et Pline (4) raconte que de son temps on en montroit un à Délos, qu'on assuroit être là depuis le temps d'Apollon. C'étoit beaucoup dire; et vraisemblablement on exagéroit un peu en cela. Mais au moins cela prouve qu'on ne doutoit point que le palmier ne pût durer fort long-temps. Voilà ce qu'on apporte de plus plausible pour prouver que le passage que nous examinons doit s'entendre du palmier; et que Job se promettoit, avec le secours du Seigneur, de vivre aussi long-temps que cet arbre. Les auteurs sacrés prennent assez souvent leurs similitudes du palmier qui étoit l'honneur de la Judée et de l'Arabie. *Le juste fleurira comme le palmier*, dit le Psalmiste (5). L'époux du Cantique compare la taille de son épouse à la hauteur du palmier (6); et l'épouse dit que la chevelure de son époux ressemble aux branches du palmier (7). La Sagesse dit d'elle-même, dans l'Ecclésiastique, qu'elle a paru élevée comme un palmier dans la campagne de Cadès (8); et l'auteur de ce livre (9) représente les prêtres, enfans d'Aaron, autour du grand-prêtre Simon, fils d'Onias, comme autant de palmiers plantés autour d'un grand arbre.

A toutes ces raisons de convenance, on n'en oppose qu'une seule, mais qui en vaut plusieurs autres; c'est qu'on

accepimus cum phœnico ave, quæ putatur ex hujus palmarum (syagrorum) argumento, nomen accepisse, emori ac renasci a seipsa. — (1) *Bellon.* t. II. c. 25. *Observ.* — (2) *Plin. t. XIII. c. 4.* — (3) *Theophor. de causis.* t. II. c. 16. — (4) *Plin. t. XVI. c. 44.* *Neq; non palma Deli, ab ejusdem Dei aetate conspicitur.* — (5) *Psal. xcii. 13.* — (6) *Cantio. VII. 7.* — (7) *Cantio. V. 11.* — (8) *Eccl. xxiv. 18.* — (9) *Eccl. I. 14.*

ne trouve en aucun endroit de l'Ecriture, le mot hébreu (1) *Chol*, pour désigner un palmier. Les auteurs sacrés parlent assez souvent de cet arbre, qui étoit fort commun dans la Palestine; mais ils emploient toujours le nom de *Thamar*. Ils se servent fréquemment du mot *Chol*; mais ils ne le mettent jamais pour un palmier. Les Septante eux-mêmes n'ont jamais traduit ce mot *Chol*, par un palmier, sinon en ce seul endroit. Il n'a jamais cette signification dans les langues chaldéenne, syriaque et arabe, qui ont quelque conformité avec l'hébreu, et dont on tire quelquefois la signification des racines hébraïques. Il s'ensuit donc ou que les Septante ont lu dans l'hébreu autrement que nous n'y lisons, ou qu'ils se sont trompés en cet endroit. Et c'est en effet ce qui est reconnu presque par tous les nouveaux commentateurs qui les abandonnent en cet article.

IV.
Examen de
la troisième
interpréta-
tion, qui sup-
pose que la
similitude
est prise du
sable de la
mer.

Reste donc la troisième explication qui traduit ainsi le texte original : *Je disois : Je mourrai dans mon nid, et je multiplierai mes jours comme le sable* (2). C'est ce que Job disoit dans le temps de sa prospérité, dans l'exercice de la justice et de la vertu; il se flattoit que Dieu le laisseroit mourir tranquillement dans sa maison, dans son lit, au milieu de ses enfans; mais étant tombé dans la plus terrible disgrâce, accablé de maladie, chargé de lèpre, rongé de vers, il ne compte plus voir de meilleurs jours. Cependant lorsqu'il détourne les yeux des maux qui l'environnent, pour les jeter du côté de Dieu, il se rassure, et se promet un entier rétablissement; et élevant son cœur et son esprit à de plus grands objets, il ne feint point de prédire la résurrection de sa chair après cette vie, le retour de son corps, de la corruption à la vie et à l'immortalité. Il va même jusqu'à annoncer la résurrection du Rédempteur, qui doit s'élever au-dessus de la poussière, et donner par sa triomphante résurrection une espérance certaine aux mortels de le suivre un jour dans sa vie glorieuse.

La traduction qu'on a proposée se soutient, 1° par sa propre évidence; rien n'est plus naturel, ni en même temps plus commun dans l'Ecriture que cette similitude : Multiplier ses jours, ses années, sa postérité *comme le sable* de la mer; cette expression se trouve en cinquante endroits des livres saints. 2° Par la signification incontestable du

(1) חול (2) ימים וכהול ארבה קני עם אמר ו.

terme de l'original, qui se trouve en ce sens dans un très-grand nombre d'autres passages. 3° Par l'autorité des plus habiles interprètes qui l'expliquent de même; le chaldéen, le syriaque, l'arabe, Montan, Pagnin, Munster, Castalion, Junius et Trémellius, Mercer, Vatable, Codurque, une infinité d'autres (et en dernier lieu le R. P. Houbigant.) 4° Enfin, lorsque les rabbins enseignent que *Chol*, en cet endroit, signifie un oiseau immortel, qui n'a pas goûté du fruit défendu, ils disent une absurdité qui ne mérite aucune considération, et qui n'est fondée sur aucun témoignage, ni sur aucune autorité digne de la moindre attention. Il faut donc s'en tenir à cette dernière explication qu'on vient de proposer.

DISSERTATION

SUR

BÉHÉMOTH ET LÉVIATHAN,

Décrits au livre de Job, chapitres XL et XLI.*

Les interprètes sont fort partagés sur les deux monstres décrits au livre de Job sous les noms de *Béhémoth* et *Léviathan*. Comme ces noms sont mystérieux, on ne peut reconnoître que par la description qui les accompagne, les animaux qu'ils peuvent désigner; mais il y a variété d'opinions sur le genre des animaux à qui ces descriptions peuvent convenir; on n'est pas même parfaitement d'accord sur la signification de ces noms mystérieux.

La plupart prétendent que *Béhémoth*, בָּהֹמֹת, est en hébreu le pluriel de *Béhémah*, בָּהֹמָה, qui signifie *bestia*, et qu'ainsi *Béhémoth* signifie au pluriel *bestiæ*; mais que c'est un pluriel emphatique qui se prend pour le singulier, et

I.
Signification
des noms *Bé-
hémoth* et
Léviathan,
selon leur é-
tymologie.

* C'est une des Dissertations nouvelles ajoutées dans cette édition par l'éditeur. (*Note de la précédente édition.*)

signifie l'animal qui par son énorme grandeur mérite d'être appelé simplement *la bête*. Samuël Bochart dit que ce que l'on prend ici pour un pluriel en hébreu, est un singulier en égyptien; mais toujours dans le même sens : *La bête* simplement dite.

Les sentimens sont beaucoup plus partagés sur la signification de *Léviathan*, לְוִיתָן ; les anciens l'expliquoient par *additamentum eorum* ou *earum*; car comme on expliquoit le nom de *Levi* par *additus*, on en concluoit que son substantif *Leviath* ou *Léviath* pouvoit signifier *additamentum*; on supposoit que la terminaison *an* étoit le pronom féminin pluriel des Hébreux, *earum*, au lieu de quoi on a dit *eorum*, mais sans pouvoir déterminer aisément à quoi auroit pu se rapporter ce pronom. Les modernes ont reconnu que ce pouvoit être un nom composé de deux mots, ils l'ont dérivé de LEVIATH-THANNIM, לְוִיתָתְחַנִּים, qu'ils ont expliqué par *conjunctio draconum*, comme si ce nom désignoit un monstre composé de plusieurs dragons. Mais le pluriel THANNIM, תְחַנִּים, *dracones*, dérive du singulier THAN, תָחָן, *draco*; ainsi on n'a pas besoin du pluriel pour expliquer l'étymologie de ce nom, composé tout simplement de ces deux mots, LEVIATH-THAN. De plus le mot LEVIATH, לְוִיתָת, signifie non-seulement *additamentum* et *conjunctio*, mais encore *societas*, comme l'observe dom Guarin dans son *Lexicon hebraicum*. Ces deux mots LEVIATH THAN, signifient donc tout simplement *societas draconis*; ce nom est donc propre à signifier un monstre qui est digne d'être associé au dragon. Sur quoi il faut observer que l'articulation que nous exprimons par deux lettres TH, s'exprime en hébreu par la seule lettre ת; et que communément dans cette langue on ne double point en écrivant, les lettres que l'on double en prononçant; en sorte qu'en supposant même que selon l'étymologie on eût dû prononcer תְחַנִּת, on a dû néanmoins écrire לְוִיתָן; et de là est venu l'usage de prononcer *Léviathan*.

Voici donc, en deux mots, la signification de ces deux noms selon leur étymologie : BEHEMOTH, *la bête*; LEVIATHAN, *la société du dragon*. Nous serions fort heureux si nous pouvions parvenir à reconnoître aussi aisément les deux monstres désignés sous ces deux noms.

II.
Quels peuvent être dans le sens

Les modernes ont cherché ces deux monstres, dans l'ordre de la nature, selon le sens littéral et immédiat de la description qui en est donnée. Parce que chez les Grecs

sous ce nom générique *la bête*, en grec, θηρίον, en latin, *bellua*, on a quelquefois désigné *l'éléphant*. on a d'abord pensé que le même animal étoit ici désigné sous ce nom **BÉHÉMOTH**; et comme en réunissant les divers textes de l'Ecriture où il est parlé de **LEVIATHAN**, il a paru que c'étoit un monstre marin, on a d'abord conclu de là que ce pouvoit être *la baleine*, ou selon quelques-uns *le mulart*. Ces opinions ont été assez généralement suivies; le P. de Carrières et M. l'abbé de Vence ont admis cette interprétation qui a paru d'autant plus convenable que *l'éléphant* est le plus grand des quadrupèdes; et *la baleine*, le plus grand des poissons.

littéralement immédiat, les deux animaux désignés sous les noms de *Béhémoth* et *Léviathan*? L'éléphant et la baleine; ou l'hippopotame et le crocodile.

Mais d'autres interprètes ont remarqué que certains traits des deux descriptions avoient peine à s'appliquer à ces deux animaux; ils ont observé que d'ailleurs ces animaux étoient peu connus dans l'Arabie; la baleine ne se trouvant que dans les mers du Nord, et l'éléphant dans les Indes, au fond de l'Asie, ou dans les régions de l'Afrique. On a donc cherché les deux monstres de Job dans des contrées plus voisines de l'Arabie; le savant Bochart a cru les trouver dans l'Egypte sur les bords du Nil et dans ses eaux. Si on veut l'en croire, **BÉHÉMOTH** est *l'hippopotame* ou cheval marin, dont le nom emprunté des Grecs signifie *le cheval du fleuve*, parce qu'on le trouve particulièrement dans le Nil et dans toutes les rivières de l'Afrique, et **LEVIATHAN** est *le crocodile*, très-commun dans l'Egypte. Ces deux animaux sont amphibiens, passant également des eaux sur la terre et de la terre dans les eaux; avec cette différence néanmoins que l'hippopotame nage plus aisément que le crocodile, ce qui fait que celui-ci se tient plus communément sur les bords du fleuve, et l'autre au sein des eaux.

D. Calmet après avoir comparé ces deux opinions différentes sur les deux monstres de Job, a préféré de dire avec le commun des interprètes que **BÉHÉMOTH** est *l'éléphant*; et avec Bochart que **LEVIATHAN** est *le crocodile*; en sorte que le sentiment de D. Calmet tient le milieu entre les deux opinions précédentes desquelles il emprunte également.

Le R. P. Houbigant adopte entièrement le sentiment de Bochart; il prétend que dans le sens littéral et immédiat, ces deux monstres sont *l'hippopotame* et *le crocodile*. Cette application a paru d'autant plus heureuse, que dans les ouvrages des anciens, comme dans le livre de Job, on trouve ces deux monstres ainsi unis et comparés l'un avec l'autre;

jusque-là que Pline disoit qu'il y avoit une certaine affinité entre le crocodile et l'hippopotame , comme habitant également le même fleuve et vivant également sur les bords et dans le sein des eaux. *Est crocodilo cognatio quædam amnis ejusdem geminique victus cum hippopotamo* (1). Hérodote , Diodore , Méla , Solin , Pausanias , Philon et autres , parlent ainsi conjointement de ces deux animaux. On les voit réunis au revers d'une médaille de l'empereur Adrien et sur un colosse représentant le Nil , conservé à Rome. On a remarqué que *l'hippopotame* pouvoit être appelé *l'éléphant de l'Egypte; et le crocodile, la baleine de l'Egypte.*

III.

Sous le symbole de ces deux monstres , les , saints pères ont cru reconnoître le démon et ses anges, les méchants dont il est le prince; l'Antechrist et ses suppôts.

Les saints pères persuadés que les divines Ecritures , et principalement le livre de Job , couvrent sous le voile du sens littéral et immédiat un sens plus profond , et qui remplit encore mieux toute l'énergie des expressions du texte, ont cru reconnoître sous le symbole de ces deux monstres le démon même et ses anges , la société des méchants dont il est le prince et le chef , l'Antechrist et ses suppôts. Saint Jérôme exhortant Eustochie à l'abstinence des alimens capables d'allumer le feu des passions , entend du démon ce qui est dit de *Béhémoth*. « Ecoutez , dit-il , ce que pensoit du démon , Job cet homme si cher à Dieu. *Sa force, dit-il, est dans les reins et sa puissance dans le nombril;* marquant ainsi honnêtement sous des noms déguisés les parties naturelles des deux sexes (2). » Dans son apologie contre Rufin il explique du démon ce qui est dit de *Léviathan* , lorsqu'il adresse à Rufin ces paroles : « Vous auriez dû dire ce que le Seigneur dit à Job en lui parlant du diable : *Son espérance le trompera , et il sera précipité à la vue de tous. Je ne l'ai point suscité par cruauté. Je ne lui pardonnerai point , quand il emploiroit même les paroles les plus puissantes et les plus propres à me flétrir* (3). »

Saint Augustin dans son grand ouvrage de la Cité de Dieu , entend du démon ce qui est dit de *Béhémoth* dans Job , selon les Septante , qu'il est le commencement de

(1) *Plin. lib. xxviii. c. 8.*—(2) *Hier. ep. 18. ad. 22.* Job Deo carus, audi quid de diabolo suspicetur : *Virtus ejus in lumbis, et potestas ejus in umbilico.* Honesti viri mulierisque genitalis, immutatis sunt appellata nominibus. *Job, xl. 2.*—(3) *Hier. apol. adv. Ruf. l. ii. col. 395.* Debuceras dicere ex persona Domini loquentis ad Job de diabolo : *Ecce spes ejus frustrabitur eum, et videntibus cunctis præcipitabitur.... Non parcam ei, et verbis potentibus et ad deprecandum compositis.* *Job, xl. 28. xli. 3.*

l'ouvrage du Seigneur, et que Dieu l'a fait pour être le jouet de ses anges; « ce qui ne signifie pas, dit ce père, » que Dieu l'ait créé tel pour en faire le jouet de ses anges, » mais que l'ayant créé dans la justice, il a ordonné qu'après » son péché, il subit cette peine (1). » De même dans son explication du psaume CIII où nous lisons dans la Vulgate : *Draco iste quem formasti ad illudendum ei;* et dans l'hébreu, *Leviathan iste*, saint Augustin entend par ce *dragon* le démon, et lui applique ce qui est dit de *Léviathan* dans le livre de Job; sur quoi il s'exprime en ces termes remarquables : « Job même, ce saint homme dans ses paroles mystérieuses et profondément secrètes, parlant de cette puissance qui est attribuée au diable, et le décrivant en plusieurs manières par diverses figures et comparaisons, et exposant ce qu'il est ou ce qu'il peut, dit aussi ceci : *Il n'a été fait rien de semblable à lui sur la terre; il a été fait pour être le jouet de mes anges.* C'est Dieu qui parle en cet endroit dans le livre de Job : *Il n'a été fait rien de semblable à lui sur la terre; il a été fait pour être le jouet de mes anges. Il méprise tout ce qui est élevé; et il est le roi de tout ce qui est dans les eaux* (2). »

Saint Grégoire-le-Grand explique fort au long du démon et des méchants tout ce qui est dit de *Béhémoth* et de *Léviathan*. « Quel est, dit-il, celui que Dieu nous désigne sous le nom de *Béhémoth*, sinon notre ancien ennemi, dont la description suivante en nous exposant sa malice, nous montre manifestement sa personne (3) ? » Et en finissant l'explication de ce qui est rapporté de *Béhémoth*, il passe en cette manière à ce qui est dit de *Léviathan* : « Parce que ce *Béhémoth* s'applique à divers moyens pour tromper les hommes, le Seigneur le marque encore par un autre nom en ajoutant : *Pourrez-vous tirer à vous*

(1) *Aug. de Civ. Dei*, t. II. c. 15. *Nec illud quod scriptum est in libro Job, cum de diabolo sermo esset: Hoc est initium figuræ Domini, quod fecit ad illudendum ab angelis ejus: sic intelligendum est, ut existimemus talem ab initio creatum, cui ab angelis illuderetur, sed in hac pena post peccatum ordinatum. Job, xl. 14. secundum LXX.* — (2) *Aug. Enarr. in psal. 103. serm. 4. n. 9.* Ipse autem sanctus Job in verbis suis mysticis et alte secretis dicens de ista potestate, quam dicitur diabolus habere, et describens illum multis modis in figuris similitudinum, exponens quid ille sit vel quid valeat, hoc quoque ait: *Non est quidquam simile ei factum super terram, ad illudendum ei ab angelis meis. Deus ibi loquitur in libro Job: Non est quidquam simile ei factum super terram, ad illudendum ei ab angelis meis. Omne altum videt, et ipse rex omnium quæ in aquis sunt. Job, xli. 24. 25.* — (3) *Greg. Moral. in Job*, t. XXXII. n. 16. *Quem sub Béhémoth nomine, nisi antiquum*

» *Léviathan avec un hameçon* (1) » ? Dans l'explication de ce qui est dit de ces deux monstres, saint Grégoire considère non-seulement le démon, mais tout le corps dont il est le chef, c'est-à-dire, les méchans, et même l'Antechrist comme l'un de ses principaux membres.

Saint-Bernard explique de l'Antechrist ce qui est dit de *Béhémoth*, qu'il a confiance de voir le *Jourdain entrer dans sa bouche* (2). Le démon du midi, dont parle le Psalmiste, a absorbé, dit ce père, les fleuves des sages et les torrens des puissans; et il a cette confiance, que le *Jourdain entrera dans sa bouche*, c'est-à-dire, qu'il espère absorber de même les simples et les humbles qui sont dans l'Eglise; car c'est l'Antechrist (3). • De même il entend également de l'Antechrist ce qui est dit de *Léviathan*, que *l'indigence marchera devant lui* (4): « Nous sentons, dit-il, que la disette de gens de bien est devenue si grande au milieu de nous, que personne ne peut douter que cette parole ne nous regarde: *L'iniquité abondera, et la charité d'un grand nombre se refroidira*. Et selon que je le soupçonne, nous sommes au temps ou proche du temps de celui dont il est écrit: *L'indigence marchera devant lui*. Si je ne me trompe, c'est l'Antechrist que la famine et la stérilité de tout bien précédent et accompagnent (5). »

Ainsi les saints pères ont été principalement attentifs au sens mystérieux couvert sous le voile de la lettre dans la description de ces deux monstres. Les uns ont cru y voir le démon, les autres l'Antechrist; saint Grégoire qui a plus approfondi ce sens énigmatique, croyoit apercevoir dans certains traits le démon, dans d'autres les méchans comme étant son corps; dans quelques autres l'Antechrist même, comme l'un de ses principaux membres.

Ce saint pape va même encore plus loin, car il croit décou-

hostem insinuat, cuius inferius dura malitia subditur, patenter persona monstratur? — (1) *Ibid. t. xxxiii. n. 16.* Quia Beheroth iste per varia fraudum argumenta distenditur, adhuc adjuncto et alio nomine notatur: nam subditur: *An extrahere poteris Leviathan hamo?* *Job, xl. 20.* — (2) *Job, xl. 18.* — (3) *Bern. in Cant. serm. 55. n. 16.* Dæmonium meridianum absorbuit fluvios sapientium et torrentes potentium, et habet fiduciam ut Jordanis influat in os ejus, id est, simplices et humiles qui sunt in Ecclesia. Ipse enim est Antichristus. — (4) *Job, xii. 13.* — (5) *Bern. libr. de Vita S. Malach. præf.* Et ut suspicor ego aut præsto aut prope est, de quo scriptum est: *Faciem ejus præcedet egestas.* Ni fallor, Antichristus est ipse quem fames et sterilitas totius boni et præmit et comitatur.

vrir dans *Léviathan*, l'image de ce monstre que saint Jean appelle *le faux prophète* de la bête ; c'est à l'occasion de ce qui est dit de Léviathan, que *des lampes sortent de sa bouche, semblables à des torches ardentes*. Selon ce même saint, la bouche de ce monstre représente les prédateurs de l'Antechrist, dont l'hypocrisie est marquée, dit-il, par ces lampes semblables à des torches ardentes ; et il ajoute : « Saint Jean dans l'Apocalypse, renferme dans une courte » description la malice de leur hypocrisie en disant : *Je vis » une autre bête qui montoit de la terre ayant deux cornes » semblables à celles de l'Agneau, et elle parloit comme » le dragon.* Car il avoit déjà dépeint dans une précédente » description une première bête, c'est-à-dire, l'Antechrist, » après lequel s'élève de la terre encore cette seconde bête, » parce qu'après lui vient la multitude de ses prédateurs qui » se glorifient d'une puissance terrestre (1). » Cette remarque de saint Grégoire est très-importante; elle donne lieu d'observer le rapport qui se trouve entre les deux monstres dont parle Job et les deux que vit saint Jean. Ceux-ci sont parfaitemen t distingués dans l'Apocalypse; l'un, selon saint Jean est la *bête*, et l'autre *le faux prophète* de la bête ; selon saint Grégoire, l'un est l'Antechrist, et le second la multitude de ses prédateurs : *Multitudo prædicatorum illius*; et comme ce second monstre, selon la remarque du même saint Grégoire, représente une société d'hommes qui favorisent l'Antechrist, il y a lieu de présumer que le premier monstre représente aussi une société d'hommes qui forment un corps ennemi de Jésus-Christ, et dont l'Antechrist est un des principaux membres. Ce premier monstre, selon saint Jean, porte sur son front *des noms de blasphème*; c'est un corps d'hommes ouvertement ennemis de Jésus-Christ ; c'est un peuple d'infidèles. Le second au contraire porte sur le front *deux cornes semblables à celles de l'Agneau*, mais *il parle le langage du dragon*; c'est une société d'hommes qui professent le christianisme, mais qui enseignent la doctrine d'erreur. Ceci facilite la distinction des deux monstres dont parle Job, comme on le verra dans la suite.

IV.
Remarque
importante
de saint Gré-
goire sur *Lé-
viathan*.
Parallèle en-
tre les deux
monstres
dont parle
Job, et les
deux que vit
saint Jean.

(1) *Greg. Moral. in Job, t. xxxiii. n. 59.* Quorum (Antichristi prædicatorum) simulationis malitiam Joannes in Apocalypsi brevi descriptione comprehendit, dicens : *Vidi aliam bestiam ascendentem de terra, habentem duo cornua similia Agni, et loquebatur ut draco.* Priorem quippe bestiam, id est, Antichristum, superiore jam descriptione narraverat : post quem etiam hæc alia bestia ascendisse de terra dicitur, quia post eum multitudo prædicatorum illius ex terrena potestate gloriatur. *Apoc. xxxiii. 11.*

V.
Examen du sentiment d'un auteur moderne qui a cru voir dans *Béhémoth*, Sennachérib; et dans *Léviathan*, Nabuchodonosor.

Les saints docteurs ne considéroient dans ces deux monstres que des symboles du démon et des méchans dont il est le chef; les interprètes modernes y ont cherché des animaux énormes, et ont étudié le sens littéral et immédiat du texte dont les saints docteurs étudiaient le sens profond et mystérieux. Mais dans ces derniers temps, il s'est élevé un autre système touchant ces deux monstres; on a prétendu y découvrir un sens énigmatique relatif à l'histoire même des Juifs. On a supposé de nos jours que *Béhémoth* représentait Sennachérib, et *Léviathan*, Nabuchodonosor; et aujourd'hui on avance que le seul Nabuchodonosor est également représenté par ces deux monstres. M. l'abbé de Vence s'étoit élevé dans le temps contre le premier de ces deux systèmes; et je vais rapporter ici ce qu'il en dit; c'est dans son *Analyse du livre de Job*, après avoir parlé des chapitres XL et XLI où se trouve la description de ces deux monstres.

«Avant de passer à l'analyse du chapitre suivant, nous nous arrêterons un peu, dit-il, à examiner la conjecture proposée par un auteur moderne (1) qui ayant fait remarquer la difficulté que tous les commentateurs ont aperçue dans l'explication des deux chapitres précédens, croit qu'on doit les expliquer dans un sens figuré, et regarder tout ce qui est dit dans ce texte de *Béhémoth* et de *Léviathan* comme une prophétie, par laquelle Job éclairé d'en haut, met dans la bouche de Dieu une prédiction des entreprises que Sennachérib devoit faire contre Jérusalem, et de la ruine entière de la maison de Nabuchodonosor, dont Dieu se servit pour punir et châtier les rois de Juda. Cet écrivain se sert de cette conjecture pour prouver en même temps que l'histoire de Job n'est arrivée que vers le temps de la destruction du royaume de Samarie. Nous croyons qu'il est assez difficile d'appliquer toute la description si exacte des deux animaux nommés *Béhémoth* et *Léviathan*, aux deux événemens auxquels il prétend les accommoder. Selon ce système, il faut dire que *Béhémoth* désigne Sennachérib, et que Nabuchodonosor est figuré par *Léviathan*. Or on voit en lisant le texte de ces deux chapitres, que Dieu a voulu plutôt décrire la propriété de deux animaux, que marquer le caractère des deux rois auxquels on veut les appliquer. D'ailleurs le dessein de l'écrivain sacré étoit de faire parler Dieu, afin

(1) L'auteur de l'*Histoire du peuple de Dieu*.

» qu'il relevât lui-même sa puissance et sa sagesse dans les œuvres de la création. On lit dans les chapitres précédens tout ce que Dieu a fait d'admirable dans les cieux et sur la terre, la manière dont il a donné des barrières à la mer, en l'empêchant de se répandre sur la surface de la terre, et de l'engloutir; on y voit la formation de la lumière, la disposition des nuages, et comment le Créateur destine ceux-ci à arroser la terre; Dieu instruit Job, et lui fait admirer le bel arrangement des astres, des constellations, et des météores. Il vient ensuite à la création des animaux et à la manière dont ils sont conduits et gouvernés par une sagesse souveraine et admirable; il parle des lions, des léopards, des chèvres sauvages, des biches, de l'âne sauvage, du rhinocéros, de l'autruche, etc. On y voit une belle description du cheval, de sa force et de son intrépidité dans les combats; l'aigle y trouve ensuite sa place. Et on veut que nous soyons après tout cela conduits à une prophétie où il est parlé des entreprises de Sennachérib, et des desseins qu'il avoit de détrôner le saint roi Ezéchias, et de détruire le royaume de Juda. On prétend nous faire voir tout de suite la ruine entière de l'orgueilleuse maison de Nabuchodonosor dont Dieu devoit servir pour châtier les rois et le peuple de Juda, et les punir de tant de prévarications. Cela paroît poussé trop loin; et on aura toujours beaucoup de peine à se persuader que Dieu ait voulu révéler ces événemens à un étranger comme Job, et les faire annoncer à ses amis qui n'étoient point du nombre des enfans d'Israël qui prenoient plus de part à ces révolutions, et auxquels Dieu avoit soin de les faire annoncer par ses prophètes d'une manière bien plus précise. N'est-il pas plus naturel de dire qu'après que le Seigneur a fait un détail de la plupart des ouvrages de sa puissance et de sa sagesse, que nous voyons dans le ciel et sur la terre, et après la description des animaux qui sont en quelque sorte plus communs, il a voulu donner à Job encore de nouvelles preuves de sa toute-puissance et de sa providence en lui faisant considérer la nature et le caractère de deux bêtes farouches, plus rares que beaucoup d'autres, et plus remarquables par leur grandeur énorme, et par leurs autres propriétés? Quand bien même il y auroit plus de vraisemblance dans le système dont nous parlons, nous serions toujours détournés de l'embrasser, parce qu'il est opposé au sentiment des anciens pères qui ont

» supposé que Job a vécu plusieurs siècles avant le temps
» qui lui est assigné par l'habile auteur de *l'Histoire du*
» *peuple de Dieu*. »

VI.
Examen
d'une op-
inion plus ré-
cente qui
prétend dé-
couvrir dans
Béhémoth et
Léviathan le
seul *Nabu-
chodonosor*.

La seconde opinion toute récente est celle des laborieux élèves du savant abbé de Villefroi. Voici ce qu'ils disent dans leur *Essai sur le livre de Job*, en offrant le précis des chapitres XL et XLI : « Dieu peint dans le § 10. (du chap. XL) l'état de *Nabuchodonosor* qu'il désigne par le terme de *Béhémoth*. Il présente une image de la puissance de son empire qui ne peut être abattu que par celui qui l'a formé. Il déclare qu'il tire sa nourriture des montagnes, c'est-à-dire, des divers états qu'il a subjugués ; que les arbres touffus qui caractérisent les provinces dont il s'est emparé, lui procureront l'ombre, et qu'il a englouti les fleuves sans obstacles, c'est-à-dire, les royaumes.

» Dieu demande dans le § 19. quel est celui qui sera capable de prendre ce monstre par les yeux, ou de lui percer les narines. Sera-ce vous, dit-il à Eliu, qui pourrez le faire sortir de l'eau, c'est-à-dire, le priver de son empire, et le faire servir de jouet à vos servantes ? Mettez la main sur lui, si vous l'osez, et vous ne penserez pas une seconde fois à l'attaquer ; car l'espérance de le prendre est trompeuse. On ne peut pas même soutenir ses regards.

» Le Tout-Puissant continue dans le chapitre XLI à développer par divers emblèmes, la puissance de ce monstre et ses terribles effets. Il ne craint ni l'épée, ni la lance, ni l'arc, ni le javelot, ni les traits, ni les pierres qu'on lance contre lui. Rien ne l'égale sur la terre. Parce qu'il est le roi des superbes, il n'a que du mépris pour tout ce qui est grand et élevé (1). »

Les auteurs de cette analyse sont si persuadés que ces deux descriptions différentes n'ont qu'un même objet, qu'ils ont omis ou négligé de les distinguer. Ils ne nomment que *Béhémoth* ; ils n'avertissent point que depuis le § 20. du chapitre XL, jusqu'à la fin du chapitre XLI, il s'agit de *Léviathan*. Ils ont prévenu l'objection que faisoit M. l'abbé de Vence contre le système précédent. Est-il croyable, disoit-il, que Dieu, après avoir parlé de tant d'animaux différens, et donné une si belle description du cheval, passe subitement à un langage énigmatique qui concerne *Sennachérib* et *Nabuchodonosor*? Les auteurs de l'*Essai*

(1) *Essai sur le livre de Job*, Paris, 1768, 2 vol. in-12.

sur Job prétendent que tout ce qui précède ces descriptions est aussi énigmatique que ces descriptions mêmes ; que *tous ces animaux* représentent les *Chaldéens* ou les *Israélites*, *Nabuchodonosor* ou *Cyrus*; ils supposent que *Cyrus* est représenté par *le cheval, l'épervier et l'aigle*.

Mais tout cela est fondé sur ce qu'ils supposent que le livre entier de Job regarde la captivité de Babylone ; que Job vivoit lui-même au temps de cette captivité ; qu'il y fut lui-même réduit sous Nabuchodonosor ; que les maux qu'il éprouva étoient l'image de ceux qu'éprouvoit en même temps Israël captif à Babylone. Nous nous réservons d'examiner dans la Dissertation suivante , s'il est vrai que Job ait vécu au temps de la captivité de Babylone , et qu'il y ait été lui-même réduit sous la main de Nabuchodonosor. Nous espérons montrer par le texte même de son livre que la *captivité* qu'il éprouva , selon le texte hébreu du chapitre XLII. ¶ 10. , n'est autre que celle par laquelle il fut livré *dans la main de Satan* , selon le texte du chapitre II. ¶ 6. *Ecce in manu tua est.* Nous en conclurons que rien ne nous oblige d'abandonner l'opinion commune des anciens auteurs qui s'accordent à placer Job vers le temps de Moïse , ou même avant lui. Nous ferons observer que la ressemblance que l'on a cru trouver entre les maux de Job et ceux d'Israël captif à Babylone , peut venir de ce que les uns et les autres , selon le sentiment même des pères , représentent les maux dont l'Eglise est affligée dans ce monde ; ce qui nous donne lieu de remarquer ici que de même la ressemblance que l'on a cru trouver entre les deux monstres de Job , et les deux principaux ennemis du peuple de Dieu , Sennachérib et Nabuchodonosor , peut également venir de ce que , selon le langage mystérieux des prophètes , et l'interprétation commune des pères , ces deux grands ennemis du peuple de Dieu , Sennachérib et Nabuchodonosor , sont eux-mêmes le symbole du démon qui est notre principal adversaire , et dont les deux monstres de Job ont paru être l'image.

Mais deux objets qui sont le symbole d'un troisième , ne sont pas pour cela le symbole l'un de l'autre. Ainsi , dans le langage énigmatique ou métaphorique , le soleil qui est le plus éclatant des astres , et le lion qui est réputé le plus puissant et le plus redoutable des animaux , sont regardés comme le symbole des rois , répandant de toutes parts l'éclat de leur majesté et la terreur de leur puissance ; mais

il ne s'ensuivra pas que le soleil soit le symbole du lion , ni que le lion soit le symbole du soleil. De même , quoiqu'il soit vrai que , selon la doctrine commune des pères , les deux monstres de Job , et les deux rois Sennachérib et Nabuchodonosor , puissent être le symbole du démon , il ne s'ensuit pas que les deux monstres de Job soient le symbole de ces deux rois.

VII.
Distinction
et preuves
des deux sens
que renferme la des-
cription de
ces monstres.
Sens littéral
relatif à deux
animaux tels
que l'hippo-
potame et le
crocodile ;
sens spirituel
relatif soit
au démon ,
soit aux mé-
chans dont il
est le chef.

Le sens littéral et immédiat du texte donne lieu de présumer que comme dans cet endroit du livre de Job , le Seigneur vient de parler de divers animaux de la terre et des airs , les deux monstres dont il parle ici sont aussi deux animaux et particulièrement deux animaux amphibiens , passant du sein des eaux sur la terre , et de la terre au sein des eaux , tels que peuvent être l'hippopotame et le crocodile , animaux de l'Egypte ; mais les noms mystérieux que Dieu leur donne , et certains caractères répandus dans ces descriptions , annoncent que ce premier sens en couvre un second qui seul peut remplir toute l'énergie des expressions du texte , en les rapportant au démon , ou aux méchans représentés par ces deux monstres ; car il est dit de *Béhémoth* qu'il est *le principe des voies de Dieu* , selon l'expression de la Vulgate : *Ipse est principium viarum Dei* ; ou le commencement de ses ouvrages , selon l'expression des Septante : *Hoc est initium figimenti Domini*. Il est assez évident que cela ne peut convenir à l'hippopotame et à l'éléphant , ni à aucun des animaux , puisque aucun d'eux ne fut le premier des ouvrages du Seigneur ; cela ne convient même en ce sens à aucun des hommes tous inférieurs aux anges par leur nature et leur origine ; cela ne s'applique donc qu'au démon qui , par sa nature et son origine , fut le premier des ouvrages de Dieu , et à qui les saints docteurs appliquent en effet cette parole : *Ipse est principium viarum Dei* , ou *Hoc est initium figimenti Domini*.

De même il est dit de *Léviathan* , qu'il est le roi de tous les enfans d'orgueil , selon l'expression de la Vulgate : *Ipse est rex super omnes filios superbiæ* ; ou le roi de tout ce qui est dans les eaux , selon l'expression des Septante : *Ipse rex omnium quæ in aquis sunt*. Il est encore assez évident que cela ne peut convenir au crocodile et à la baleine , ni à aucun autre des animaux ; cela ne pourroit même convenir exactement à Sennachérib ni à Nabuchodonosor , qui n'ont jamais régné sur tout ce qui est dans les eaux , et qui , dans le plus haut excès même de leur orgueil , étoient

encore inférieurs au démon, à qui s'applique beaucoup mieux ce caractère que lui donnent les saints docteurs : *Ipse est rex super universos filios superbiae*, ou *omnium quae sunt in aquis*. Le R. P. Houbigant qui préfère *filios superbiae*, observe très-bien que par ce dernier caractère qui ne convient pas parfaitement qu'au démon, l'Esprit-Saint nous donne la clef de la parabole prise de ces deux animaux : « C'est de quoi nous sommes si persuadés, dit ce savant interprète, que nous n'entreprenons pas même d'appliquer ces paroles, ni au crocodile, ni à la baleine. » *Hæc verba non conamur de crocodilo ut Bochartus, nec ut alii, de balæna interpretari. Quippe ita persuasum habemus, hic denique solvi parabolæ ex dictis animalibus sumptæ nodum.*

Si l'on objecte qu'il est encore assez étonnant que Dieu, après avoir parlé si clairement des autres animaux, passe ainsi subitement à un langage énigmatique qui, sous le symbole de deux autres animaux, doit s'entendre du démon, ou des méchants, nous répondons que tel est le langage assez ordinaire de l'Esprit-Saint dans le style prophétique, de passer subitement du langage simple et naturel à un langage mystérieux et énigmatique. Nous ajoutons que d'ailleurs ces saints docteurs bien instruits de ce langage mystérieux, lui donnent quelquefois plus d'étendue que ne le pensent communément les interprètes plus attachés à la lettre du texte; et qu'en effet ici saint Grégoire regarde comme symboliques, non seulement ces deux monstres, mais encore tous les autres animaux dont Dieu vient de parler; en sorte que, par exemple, cette magnifique description du *cheval*, saint Grégoire l'applique aux prédicateurs de l'Evangile. Nous n'entrerons point ici dans ce détail; mais nous nous bornerons aux deux monstres dont nous parlons ici, et nous essaierons de montrer comment leur description peut convenir aux deux animaux que les interprètes croient y voir, et beaucoup mieux encore soit au démon, soit aux méchants dont il est le chef; sur quoi nous suivrons les instructions des saints pères, et surtout de saint Grégoire qui a spécialement étudié le caractère de ces deux monstres.

§ 1^{er}. Description de Béhémoth.

L'hippopotame qui semble être désigné sous le nom de Béhémoth est, selon le récit des naturalistes, un animal

I.
Description
de l'hippopo-
tame selon
les naturalis-
tes.

qui habite plus l'eau que la terre , et qui tient extérieurement du cheval et du bœuf , mais dont le caractère principal est d'avoir quatre doigts ongulés à chaque pied , et à chaque mâchoire quatre dents incisives , dont les supérieures sont séparées par paires , et les inférieures paroissent en avant parallèlement à la mâchoire ; les deux du milieu sont beaucoup plus longues que celles du côté. On dit qu'il a en tout quarante-quatre dents , savoir huit incisives , quatre canines et trente-deux molaires ; les canines sont longues et arquées. Cet animal a depuis la tête jusqu'à la queue treize pieds de long ; le diamètre horizontal de son corps a quatre pieds et demi ; sa tête deux pieds et demi de large , et trois pieds de long ; l'ouverture de sa bouche un pied ; ses jambes ont trois pieds et demi de long depuis le ventre jusqu'à terre , et trois pieds de tour ; ses pieds sont très-gros , fendus en trois , formant quatre doigts environnés partout d'un ongle , et d'une forme de talon qui fait comme un cinquième doigt ; son museau est gros et charnu ; il a les yeux petits , les oreilles minces et longues de trois pouces ; sa queue , qui a un pied de long , est grosse à son origine ; elle se tortille dans sa longueur comme celle du porc et du sanglier , et se termine en pointe. Sa peau est très-épaisse , dure et d'une couleur obscure ; il n'a que peu ou point de poil , excepté au bout de la queue et au museau où il a une moustache semblable à celles des lions et des chats.

Cet amphibia se trouve dans le Nil , dans le Niger , dans la rivière de Gambie , et généralement dans toutes les rivières du coin de l'Afrique. Il vient respirer souvent sur l'eau et y bennir ; il dort dans les roseaux sur le bord des rivières ; il n'est pas rare d'en rencontrer qui pèsent jusqu'à quinze cents livres. Ses dents sont d'une dureté extrême ; sa vue est perçante et terrible ; ses pieds et ses dents sont ses seules armes. Comme il n'est pas assez agile à la course pour attraper un homme aussi léger que le sont les nègres , ceux-ci ont la hardiesse d'aller l'attaquer à terre. On a soin de lui barrer le chemin qui tend aux rivières ; car souvent il cherche moins à se défendre qu'à regagner le séjour des eaux ; mais lorsqu'il y est , il provoque volontiers ceux qui le poursuivent ; car il nage assez vite , et tâche de se placer de manière à exercer toute sa force. Il entre peu dans la mer ; il préfère l'eau douce , principalement celle qui coule dans des prairies et des terres cultivées. Il

se nourrit de chair de poisson ; mais il va aussi pâtrer l'herbe des campagnes ; il aime surtout le riz , le millet , les pois , les melons , et autres légumes qu'on cultive en ces pays-là , et dont il est grand mangeur.

Sa peau est extraordinairement dure sur le dos , ainsi que sur la croupe et le dehors des cuisses ; les balles de mousquet ne font que glisser dessus , et les flèches y rebroussent ; mais elle est moins dure et moins épaisse sous le ventre et entre les cuisses ; c'est aussi dans ces endroits-là que ceux qui ont des armes à feu , des flèches et des sagaies , tâchent de le frapper. Cet animal a la vie dure , et ne se rend pas aisément ; les Européens , qui vont à cette chasse , tâchent de lui casser les jambes avec des balles ramées ; et quand il est à terre , ils en sont en quelque sorte les maîtres. Les nègres , qui attaquent le couteau à la main les crocodiles et les requins , n'osent pas se jouer ainsi aux hippopotames. Si cet animal a été blessé dans l'eau avec une lance , il jette aussitôt des regards menaçans , il s'élançe avec furie sur le bâtiment où il voit ses ennemis , et en enlève quelquefois avec ses dents des morceaux de bois assez considérables ; quelquefois il y fait un sabord d'un coup de pied. Si c'est une chaloupe , il la fait virer , quelque grande qu'elle soit. Les pêcheurs redoutent cet animal qui ne ménage pas leurs filets ni leur poisson , ainsi que les autres animaux qu'il peut surprendre ; les nègres disent qu'il est plus ennemi des blancs que des noirs. Ils le mangent quand ils peuvent en attraper ; sa chair est très-estimée , soit rôtie , soit bouillie ; et sa graisse se vend autant que sa chair. Tel est l'animal que l'on croit être désigné sous le nom de Béhémoth , ou *la bête* , comme étant le plus énorme et le plus redoutable dans ces contrées.

Voici , dit le Seigneur (1) , voici Béhémoth que j'ai créé avec vous , ou comme vous , dès l'origine du monde ; ou près de vous , dans une région qui n'est pas éloignée de la vôtre. Il mange le foin ou l'herbe des campagnes comme le bœuf ; ce qui ne seroit pas étonnant s'il étoit du nombre des animaux terrestres , comme l'éléphant et le bœuf ; mais ce qui est ici digne d'attention , c'est que l'hippopotame qui vit comme les poissous au sein des eaux , vienne sur la terre manger l'herbe comme le bœuf , auquel il ressemble par la masse de son corps. Le même mot hébreu *תְּבָרֶן* , littéralement rendu par *tecum* , peut également signifier *sicut te* ou *juxta te*.

(1) Job , xii. v. 10.

II.
Description
de Béhémoth
appliquée à
l'hippopota-
me selon le
sens littéral
et immédiat.
Remarques
sur les v. 10-
15. du chap.
xx.

Considérez que la force est dans ses reins, et sa puissance dans le nombril (ou dans les nerfs ou les muscles) de son ventre. La force du bœuf est dans ses cornes, et sa puissance est ainsi dans sa tête. Mais l'hippopotame n'a point de cornes ; sa tête ressemble à celle du cheval ; c'est pour cela que, quoiqu'il ait le corps semblable à celui du bœuf, on lui donne cependant le nom du cheval. Sa force est comme celle du cheval dans ses reins ; et sa puissance réside dans les nerfs ou les muscles de son ventre ; en sorte que cette partie, qui est ordinairement la plus molle et la plus foible dans les autres animaux, est encore assez forte dans celui-ci pour résister aux coups qu'on tâche d'y porter. L'hébreu répète au commencement de ce verset la particule *ecce* que la Vulgate n'y répète pas. Le mot hébreu שָׁרֵיר, qui signifie *nombril*, dérive de l'inusité שָׁרֵר qui, en chaldéen, signifie *être ferme* ; de là dans le psaume LXXX. ¶ 13. שְׁרִירוֹת לְבָב, *firmitudo ou pertinacia cordis*, l'obstination du cœur ; et ici שְׁרִיר בַּטְן, *firmitudines*, c'est-à-dire, *nervi*, ou *musculi ventris*, les nerfs ou les muscles du ventre.

Il dresse sa queue comme un cèdre, ou plutôt il la tortille comme le sanglier ; et les nerfs de ses testicules (ou de ses cuisses) sont entrelacés. La queue de l'hippopotame ne ressemble ni à celle du bœuf ni à celle du cheval, mais à celle du porc et du sanglier ; elle est courte et tortillée, quoique forte. Le mot hébreu אֶרְז, *cedrus*, a pu aisément se confondre avec אֶפְרַיִם, *aper* ; et le mot גָּמָרִים, que la Vulgate exprime par *stringit*, est exprimé dans le chaldéen par כְּפָר, *torquet* ; il a aussi le même sens dans l'arabe, selon la remarque du P. Houbigant. Les nerfs des cuisses de cet animal sont entrelacés, et la peau qui les couvre est extrêmement dure ; c'est ce qui le rend invulnérable dans cette partie. Le même mot hébreu פְּלָד, qui se prend en chaldéen pour *les testicules*, signifie en arabe *les cuisses* ; et on le trouve en ce sens dans la version arabe du psaume XLIV. ¶ 4. : *Accingere gladio tuo super femur tuum.*

Ses os (ou ses côtes) sont comme des tuyaux d'airain, et son cartilage (ou l'épine de son dos) est comme des lames (ou une lame) de fer. Les côtes de l'hippopotame ne sont point, comme celles des autres animaux aquatiques, des arêtes flexibles ; elles sont semblables à des tuyaux d'airain, l'épine de son dos répond à la force de ses côtes ; elle

ressemble à une lame de fer ou d'acier; et la peau qui couvre cette épine et ces côtes participant à leur dureté, fait que tout son dos est aussi invulnérable que sa croupe. Au lieu de שְׁמֵן, *ossa ejus*, les Septante paroissent avoir lu צְלָעִין, *costæ ejus*; et au lieu de גַּרְמֵן, *ossa ejus*, ils semblent avoir lu au singulier גַּרְמֵן, qu'ils ont pris au sens de *rhachis* ou *spina dorsi*; il est assez visible que ces deux idées cadrent beaucoup mieux que deux synonymes pris tous deux au sens d'*ossa*.

*Il est le principe (ou le commencement) des voies de Dieu; son créateur appliquera son épée, ou sa faux. L'hippopotame est un des prodiges de la main du Seigneur qui a réuni en lui la nature des animaux aquatiques à celle des animaux terrestres; c'est un des chefs-d'œuvre de sa puissance. L'une de ses mâchoires est armée de quatre dents incisives qui s'avancent en forme de faux, et lui servent à couper les herbes dont il se nourrit. Le mot חֶרְבּוֹ, *gladium ejus*, peut se traduire par *harpen ejus*: le mot ἀρπῆ, en grec, signifie une épée en forme de faux telle que les poëtes l'attribuoient à Saturne et à Jupiter; et c'est précisément le nom qu'ils ont donné à cette espèce de faux qui sort de la mâchoire inférieure de l'hippopotame. Dieu appliquera cette faux selon ses desseins et ses jugemens en se servant de cet animal pour ravager quand il voudra les campagnes par cette faux redoutable.*

III.
Suite du sens
littéral. Re-
marques sur
les vv 14-16.

*Car les montagnes lui produisent l'herbe; et toutes les bêtes des champs s'y jouent. Le texte hébreu met à la tête de ce verset la particule conjonctive *enim* qui le lie au verset précédent, Dieu appliquera comme il voudra cette faux de Béhémoth; car les montagnes donnent à cet animal l'herbe dont il se nourrit; et il y broute l'herbe, tandis que toutes les autres bêtes sauvages s'y jouent en sa présence, sans rien craindre de sa voracité; soit parce que l'herbe a pour lui plus d'attrait que la chair; soit parce que moins agile sur terre que dans l'eau, il n'y provoque pas les animaux qui l'environnent. On prétend que cependant il n'épargne pas les animaux qu'il peut surprendre; et l'on peut aussi remarquer qu'il n'est pas ici parlé de tous les animaux terrestres, mais seulement des animaux sauvages; ce qui donne lieu de présumer que s'il ravit quelques animaux, ce sont ceux qui ont moins de défense. La Vulgate omet non-seulement *enim* à la tête de ce verset, mais encore au milieu, et, qui en joint les deux parties.*

Il dort (ou se couche) sous l'ombre des arbres, dans le secret des roseaux et dans les lieux humides; ou plutôt selon les Septante, dans le papyrus, le roseau et le jonc fleuri. Ce sont trois végétaux qui croissent sur les bords du Nil, où se couche l'hippopotame pour y prendre son repos; ils ont conservé en latin le nom qui leur vient du grec, *papyrus, calamus, butomus*. La leçon des Septante est préférable: *Cubat in papyro, et calimo et butomo;* les arbres ici nommés dans l'hébreu vont reparoître dans le § suivant et pourroient être *les osiers*.

IV.
Suite du sens
littéral. Re-
marques sur
les §§ 17-19.

Les ombres couvrent son ombre, ou l'ombre des arbres le couvre (ou les osiers le couvrent de leur ombre); et les saules du torrent (ou du Nil) l'environnent ou lui servent de tente. Le nom du Nil vient de l'hébreu נִיל, *torrens*; d'où l'on a fait en grec, Νεῖλος, en latin *Nilus*; en sorte que le *Nil* est le *torrent* simplement dit, et réciproquement le *torrent* simplement dit est le *Nil*, de même que le *fleuve* simplement dit, est *l'Euphrate*. L'hippopotame en se retirant sur les bords de ce fleuve, s'y trouve donc couvert de l'ombre des osiers, et les saules lui tiennent lieu de tente.

Il absorbera le fleuve, et n'en sera point étonné; il a même la confiance que le Jourdain entrera dans sa bouche. C'est le sens de la Vulgate. L'hébreu pourroit signifier: *Lorsqu'un fleuve le submergera, il ne s'effraiera point; il demeurera plein de confiance, quand même le Jourdain s'élançeroit contre sa bouche.* L'hippopotame demeure intrépide sous les eaux, en sorte que les inondations du Nil ne l'effraient point; et il conserveroit la même intrépidité devant les eaux de tout autre fleuve qui viendroit se jeter devant celui-là. Le savant Bochart suppose que le Jourdain se prend ici pour quelque fleuve que ce puisse étre. Le R. P. Houbigant observe que cela est sans exemple; il suppose qu'il y avoit alors des hippopotames dans la mer Morte où se jette le Jourdain. Mais sans avoir recours à cette supposition qui est également sans preuve, on peut dire que cette expression est relative au sens énigmatique; et que de plus Dieu considère ici l'hippopotame dans deux situations opposées: Quand l'inondation du fleuve même, dans le lit duquel il habite, vient le surprendre, il n'en est point effrayé; et quand un autre fleuve viendroit le prendre en face, en se jetant dans le fleuve au sein duquel il habite, comme lorsque le Jourdain se jette dans la mer Morte, il conserveroit encore la même intrépidité.

Nous avons déjà eu lieu de remarquer que , selon la pensée des pères , le nom du *Jourdain* est ici mystérieux ; il sert à marquer que l'hippopotame n'est ici qu'un symbole ; c'est pourquoi nous allons bientôt revenir sur ce point , en examinant le sens mystérieux de cette parabole ; et alors on verra ce que peut signifier le sens que la Vulgate donne à ce verset.

Le prendra-t-on par ses yeux comme avec un hameçon ? lui percera-t-on les narines avec des laos ? La marque de l'interrogation semble manquer dans l'hébreu ; le sens paraît assez l'exiger ; et le R. P. Houbigant fait observer qu'en effet elle y est , mais transposée par la méprise de quelque copiste qui l'a portée du commencement de ce verset à la fin du précédent , en écrivant בְּעֵינֵי־חַדָּשׁ : בְּעֵינֵי־חַדָּשׁ , os suum. *Per oculos ejus* , au lieu de בְּעֵינֵי־חַדָּשׁ , os ejus. *Numquid per oculos ejus* , etc. Mais alors il sembleroit qu'au lieu de *capiet* , il faudroit lire *cupies*. Le P. Houbigant le suppose dans sa version , quoiqu'il n'en parle pas dans ses notes. Prendrez-vous ce monstre par les yeux , comme on prend les éléphans , en leur montrant des appâts qui les attirent ? Lui percera-t-on les narines par des laes pour le mener comme on mène les buffles et les chameaux ? Cette sorte d'interrogation adressée à Job est semblable à celle qui va suivre dans la description du *Léviathan* ; le mot *hamo* que la Vulgate exprime dans ce verset , ne s'y trouve pas dans l'hébreu.

Voilà donc la description de *Béhémoth* , dans laquelle on peut reconnoître divers caractères de l'hippopotame ; mais on a vu qu'il y en a deux qui ne lui conviennent qu'imparfaitement , et qui sont assez visiblement mystérieux ; l'un est qu'il soit appelé *le principe ou le commencement des voies du Seigneur* , ou si l'on veut *le chef-d'œuvre de sa puissance* ; l'autre est qu'il puisse arriver que *le Jourdain entre dans sa bouche* , ou *s'élance contre lui*. A ces deux traits , et surtout au premier , les saints docteurs ont cru reconnoître le démon qui fut dans son origine le premier des ouvrages du Seigneur. Essayons maintenant de voir , en suivant saint Grégoire , comment la description de *Béhémoth* pourra convenir au démon. Mais souvenons-nous que comme les deux monstres que vit saint Jean , représentent deux corps d'hommes dont le démon est le chef , il se pourroit que les deux monstres , dont il est parlé dans Job , représentassent également le démon et ces deux corps.

Le premier de ces deux monstres que vit saint Jean , est

v.
Description
de *Béhémoth*
appliquée au
démon et aux
méchans se-
lon le sens
spirituel et
mystérieux
du texte. Ca-
ractère du
monstre re-
présenté par
Béhémoth.

appelé du même nom que Béhémoth, *la bête*; ce qui insinue déjà assez leur ressemblance; et ce monstre dans l'Apocalypse porte *le blasphème* sur le front; c'est un corps d'hommes infidèles et impies qui blasphèment ouvertement Jésus-Christ; voilà donc ceux qui peuvent être ici associés au démon sous l'image de *Béhémoth*.

VI.

Comment
Béhémoth a
été fait avec
l'homme.
Quel est le
soin dont il
se nourrit.
¶ 10. duchap.
xt.

« Voici, dit le Seigneur, voici Béhémoth que j'ai créé avec vous : *Ecce Behemoth quem feci tecum*. Qu'est-ce que *Béhémoth*, dit saint Grégoire, sinon notre ancien ennemi (1), l'ange prévaricateur qui est devenu notre ennemi? Mais pourquoi est-il dit qu'il a été *fait avec l'homme*? C'est, dit ce saint docteur, parce que l'ange et l'homme sont également distingués de toutes les autres créatures par l'usage de la raison (2). » De même entre les hommes, le fidèle et l'infidèle ont été créés ensemble, parce qu'ils ont tous la même origine, étant tous sortis d'un même père, tous créés de Dieu.

« Béhémoth mangera le foin comme le bœuf. *Fenum sicut bos comedet*. » Saint Grégoire observe qu'Isaïe dit également : « *Le lion mangera la paille comme le bœuf* (3). Que signifient donc, dit ce saint pape, *le foin et la paille*, sinon la vie des hommes charnels, de laquelle le même prophète dit : *Toute chair est du foin* (4)? Mais pourquoi notre ennemi est-il en cela comparé au bœuf et non au cheval? C'est que le cheval mange le foin tel qu'il est sans qu'on l'ait nettoyé; au lieu que pour le bœuf il faut qu'il soit net. Ainsi notre ennemi désire de manger le foin comme le bœuf, parce qu'il cherche à briser par la dent de ses suggestions la vie pure des hommes spirituels (5). » C'est ainsi que les infidèles cherchent à pervertir les fidèles. *Le peuple est vraiment semblable au foin*, dit encore Isaïe (6).

« La force de ce monstre est dans ses reins, et sa puissance dans le nombril de son ventre : *Fortitudo ejus in lumbis*

VII.

Comment
la force de

(1) *Gregor. Moral. in Job*, t. xxxii. n. 16. *Quem sub Behemoth nomine, nisi antiquum hostem insinuat?* — (2) *Ibid.* n. 17. *In cuncta igitur creatura homo et angelus simul conditus extitit, quia ab omni creatura irrationali distinctus processit.* — (3) *Isai*, xi. 7. — (4) *Isai*, xl. 6. — (5) *Greg. Ibid.* n. 18. *Quid feni palearumque nomine, nisi carnalium vita signatur?* De qua per prophetam dicitur : *Omnis caro fenum*. Sed perscrutari mens nititur cur iste..... in comeditione feni vel paleæ, utroque loco, non equo, sed bovi comparatur..... Equi fenum quamlibet sordidum comedunt..... boves autem..... feno non nisi mundo vescuntur..... Fenum ergo comedere sicut bos appetit, quia suggestionis suæ dente conterere mundam vitam spiritualium querit. — (6) *Isai*, xl. 7.

ejus, et virtus illius in umbilico ventris ejus. » Saint Grégoire observe que « les reins sont réputés le siège de la volupté dans les hommes, et le nombril dans les femmes. » Comme donc, ajoute ce saint pape, la puissance du diable s'exerce beaucoup contre les deux sexes par cette passion, il est dit que sa force est dans les reins contre les hommes, et sa puissance dans le nombril contre les femmes (1). » Et ici ce saint docteur observe que « les reins et le nombril de ceux que le démon séduit, sont attribués au démon même qui les a séduits, parce qu'en succombant à ses tentations ils deviennent son corps (2). » C'est aussi en favorisant les passions, que les infidèles parviennent à séduire et pervertir les fidèles; leur force contre la vraie religion est dans le siège des passions qu'ils flattent; et c'est surtout le caractère des mahométans dont les principes favorisent particulièrement la volupté.

« Béhémoth dresse sa queue comme un cèdre; » c'est l'expression de la Vulgate que saint Grégoire explique : *Stringit caudam suam quasi cedrum.* « Qu'est-ce que la queue de Béhémoth, dit ce père, sinon la dernière partie du corps de cet ancien ennemi, lorsqu'il entrera dans ce vase de perdition qui lui est propre, dans cet homme qui est spécialement nommé l'Antechrist (3) ? Et parce que, continue ce saint docteur, Dieu permettra que cet homme s'élève soit par les honneurs du siècle, soit par les signes et les prodiges d'une fausse sainteté, il compare très-bien ici au cèdre cette queue de Béhémoth (4). » Cette queue de Béhémoth sera en même temps élevée comme un cèdre, et tortillée comme celle du sanglier, parce que, selon saint Paul (5), cet impie s'élèvera jusqu'à vouloir passer pour Dieu, et en même temps il emploiera tout l'artifice et tous les détours de la séduction pour entraîner l'homme dans l'iniquité.

(1) *Greg. in Job, n. 20.* Seminaria coitus viris in lumbis esse, iuves auctem feminis in umbilico perhibetur.... Quia igitur potestas diaboli, utriusque generis sexus valde ex luxuriæ infirmitate substernitur, et fortitudo ejus in lumbis contra masculos, et virtus illius contra feminas in umbilico perhibetur. — (2) *Ibid. n. 11.* Bene... in lumbis ejus.... in umbilico ventris ejus.... quia nimis ejus proprio corpus fiunt, qui suggestionum turpium blandimentis decepti, ei per luxuriæ fluxa succumbunt. — (3) *Ibid. n. 22.* Quid cauda Behemoth istius, nisi illa antiqui hostis extremitas dicitur, cum nimis vas proprium, illum perditum hominem ingreditur, qui specialiter Antichristus nuncupatur? — (4) *Ibid.* Qui quoniam modo honoribus seculi, modo siguis et prodigiis fictæ sanctitatis in tumorem potentiae elevari permittitur, recte voce Dominica cauda illius cedro comparatur. — (5) *a. Thess. n. 4. 10.*

Béhémoth est dans ses reins et sa puissance dans son nombril.
¶ 11.

VIII.
Quelle est la queue de Béhémoth, et comment il la dresse. Quels sont les nerfs de ses testicules, et comment ils sont entrelacés. ¶ 12.

Les nerfs des testicules de Béhémoth sont entrelacés, *Nervi testiculorum ejus perplexi sunt*; c'est encore ce que porte la Vulgate; et comme en latin cette partie de l'animal s'exprime aussi *partestes*, qui signifie *témoins*, saint Grégoire dit : « Ce Béhémoth a autant de testicules ou de témoins qu'il possède de prédicateurs de son iniquité (1). Et il est très bien dit, ajoute ce père, que *les nerfs* de ses testicules sont entrelacés, parce que les raisonnemens de ses prédicateurs sont entrelacés d'assertions séduisantes, à l'effet de faire paroître vrais les dogmes pervers qu'ils enseignent (2). Souvent aussi en corrompant les cœurs par leurs discours, ils affectent de montrer l'innocence dans leurs mœurs; car ils ne pourroient attirer à eux les gens de bien par leurs persuasions, s'ils se montroient pervers jusque dans leurs mœurs. Mais parce qu'ils sont les membres secrets de ce monstre et que leurs nerfs sont entrelacés, ils se montrent gens de bien pour se cacher, en même temps qu'ils enseignent des dogmes pervers pour corrompre (3). » Ce que saint Grégoire dit des *testicules* de ce monstre pourroit également se dire de ses *cuisse*s qui les couvrent et qui dans le style même des Hébreux se prennent communément pour cette partie secrète de l'homme.

IX.

Comment les os de Béhémoth ou ses côtes sont semblables à des tuyaux d'airain; comment son cartilage ou l'épine de son dos ressemble à des lames de fer.

¶ 13.

« Les os de Béhémoth sont comme des tuyaux d'airain : *Ossa ejus velut fistulae aeris.* » Le corps est composé de chairs et d'os, et ce sont les os qui soutiennent les chairs (4). « Ce monstre, dit saint Grégoire, a donc des chairs et des os, parce qu'il y a des méchans qui sont retenus dans l'erreur par les autres qui plus méchans qu'eux les y retiennent. Qu'entendrons-nous donc par *les os* de l'Antechrist, sinon ceux qui sont les plus forts dans les membres de son corps; dans le cœur desquels l'iniquité est tellement endurcie, que ce sont eux qui soutiennent toutes les

(1) *Gregor. in Job, n. 28.* Tot iste Behemoth testes habet quot iniquitatis suæ prædicatores possidet. — (2) *Ibid.* Apte autem dicitur quod testiculorum ejus nervi perplexi sunt, quia videlicet prædicatorum illius argumenta dolosis assertionibus innodantur, ut recta esse simulent, quæ perversa suadent. — (3) *Ibid.* Plerumque autem cum verbis corda inficiunt, in opere innocentiam ostendunt. Neque enim ad se bonos persuasione sua traherent, sese et in actionibus perversos exhiberent. Sed quia testes sunt hujus belluae, et perplexis nervis illigantur, et rectos se ostentant ut lateant, et perversa prædicant ut corrompant. — (4) Il s'est glissé ici dans le texte de saint Grégoire une faute qui en obscurcit le sens. On y lit : *In corpore ossa sunt quæ continent membra, et quæ continentur.* *Habet ergo carnes hæc bellua, habet et ossa.* Cette seconde phrase prouve que le mot *carnes* manque dans la première où apparem-

» parties de ce corps (1)? Les os de ce Béhémoth, continue ce saint docteur, sont très-bien comparés à des *tuyaux d'airain*, parce que semblables à ce métal insensible, ils ont le talent de bien discourir, mais ils n'ont pas la vertu de bien vivre (2). » Ce que saint Grégoire dit ici de la propriété des *os*, seroit également applicable aux *côtes*; ce sont même les côtes qui soutiennent les chairs de la principale partie du corps.

« Le cartilage de ce monstre est comme des lames de fer. *Cartilago illius quasi laminæ ferreae.* » Le cartilage a la ressemblance de l'*os*, mais il n'en a pas la force. « Pourquoi donc, dit saint Grégoire, son *cartilage* est-il comparé à des *lames de fer*, sinon parce que ceux qui sont les plus faibles dans son corps, sont cependant les plus méchans pour faire le mal? Car le fer brise les autres métaux; et le cartilage de ce monstre est comparé au fer, parce que ceux qui dans son corps n'ont pas le pouvoir d'opérer des prodiges, sont les plus ardents à faire mourir les fidèles. Et ces hommes sont très-bien comparés non-seulement au fer, mais à des *lames de fer*; parce que cherchant à étendre de tous côtés les effets de leur cruauté, ils deviennent semblables au fer converti en lames (3). » Ce que saint Grégoire dit du *cartilage* de ce monstre pourroit également se dire de l'*épine de son dos* qui paroissant plus faible que ses côtes, parce que les vertèbres dont elle est composée la rendent plus flexible, est cependant encore comparable à une *lame de fer* ou d'acier, qui plie sans se casser; c'est le lien des côtes qui forment et soutiennent le corps de l'*animal*. Il est très-important de remarquer que dans tout ceci saint Grégoire entend *des méchans* ce

ment saint Grégoire disoit, *et carnes quæ continentur.* — (1) *Ibid.* n. 29. *Habet ergo carnes hæc bellua, habet et ossa, quia et iniqui sunt alii, qui tamen ab aliis in errore retinentur, et nequiores alii qui in errore et alias retinent. Quid itaque aliud ossa Antichristi, quam quoslibet in ejus corpore valentiores accipimus, in quorum corde iniquitas dum vehementer induruit, per eos tota ejus corporis compago subsistit?* — (2) *Ibid.* n. 30. *Recte ossa Behemoth istius, æris fistulis comparantur, quia nimis more metalli insensibilis, sonum bene loquendi, sed sensum bene vivendi non habent.* — (3) *Ibid.* n. 31. *Quid est quod cartilago ejus laminis ferreis comparatur, nisi quod hi qui in illo debiliores sunt, ad perpetrandam mala nequiores existant? Ferro quippe cetera metalla conciduntur, et cartilago ejus ferro similis dicitur, quia hi qui in ejus corpore ad ostensionem virtutum non sufficiunt, contra necem fidelium acrius accentuantur.... Qui recte non ferro tantummodo, sed laminis ferreis comparantur, quia dum se circumquaque in crudelitate dilatare ambiunt, quasi in ferri se laminas extendunt.*

qui est dit des *membres de Béhémoth*; ce qui prouve que ce monstre représente non-seulement le démon, mais un corps de méchans, un corps d'hommes opposés ouvertement à Jésus-Christ, et du milieu desquels s'élèvera à la fin des temps l'*Antechrist* que saint Grégoire vient de nous montrer représenté par *la queue de ce monstre*.

X.
Comment
Béhémoth
est le com-
mencement
des voies de
Dieu. Quelle
est son épée,
et comment
Dieu l'appli-
que. ¶ 14.

« Béhémoth est le principe (le commencement) des voies de Dieu : *Ipse est principium viarum Dei.* » Saint Grégoire pense que « le Seigneur, après nous avoir montré ce que ce » *Béhémoth* fera par ses membres dans les derniers temps » contre les élus de Dieu, nous découvre ici quelle est sa na- » ture, quelle est son origine. Car il ne pourroit pas, dit ce père, » faire des choses si étonnantes, s'il n'étoit d'une nature fort » élevée. C'est pourquoi Dieu par une bonté admirable, comme » pour montrer les causes d'une si grande adresse et d'une » si grande puissance, ajoute : *Il est le principe ou le com-* » *mencement des voies de Dieu*; comme s'il disoit ouverte- » ment : Il aura toute la puissance nécessaire pour opérer » tant de choses, parce que dans la création de l'univers, » le Créateur l'a rendu le premier par sa nature (1); car » qu'entendons-nous par les voies de Dieu, sinon ses actions? » Béhémoth est donc appelé *le principe, le commencement* » *des voies de Dieu*, ou de ses œuvres, parce que lorsque » Dieu fit éclater ses œuvres en créant l'univers, il l'établit le » premier en le rendant plus élevé que les autres anges (2). »

Sous un autre point de vue plus étendu, toutes les voies du Seigneur, dit le Psalmiste, sont miséricorde et vérité : *Universæ viæ Domini misericordia et veritas* (3). Dieu a fait éclater sa *miséricorde* au commencement des siècles, en créant l'univers; il achevera de faire éclater sa *vérité*, c'est-à-dire, la fidélité de ses promesses et l'effet de ses menaces, à la fin des siècles, en frappant du dernier ana-

(1) *Greg. in Job, n. 46. et 47.* Behemoth iste, qui per membra sua ex tremo tempore contra electos Dei tantas arte iniquitatis exercet, qui etiam per semetipsum ad decipiendas mentes intanta insidiarum tergiversatione se exhibet, cuius naturæ, cuius sit conditionis audiamus. Neque enim tam mira vel in maligna operatione posset, si non ex magna conditione subsisteret. Unde et mox mira pietate Dominus, ac si causas tantæ assutiae tantæque fortitudinis redderet, adjunxit dicens : *Ipse est principium viarum Dei;* velut si aperte diceret : Idecirco ad tam multa fortiter sufficit, quia in natura rerum hunc creando per substantiam conditor primum fecit. — (2) *Ibid. n. 47.* Quid enim vias Dei, nisi ejus actiones accipimus? De quibus per prophetam dicit : *Non enim sunt vias meæ sicut vias vestras.* Et principium viarum Dei Behemoth dicitur, quia nimirum cum cuncta creans ageret, hunc primum condidit, quem reliquis angelis eminentiorem fecit. *Isai, lv. 8.* — (3) *Psal. xxiv. 10.*

thème les méchans et en récompensant les saints. Dans la création de l'univers , la nature angélique a été son premier ouvrage ; et le premier des anges fut la première des créatures ; c'est en ce sens , selon saint Grégoire , que le démon , qui dans son origine fut le premier des anges , a pu être appelé le commencement des voies du Seigneur : *Ipse est principium viarum Dei.* Mais le grand jour où Dieu fera éclater l'accomplissement de ses promesses et de ses menaces à la fin des siècles , doit être précédé par différens signes qui nous ont été annoncés par les prophètes , par les apôtres et par Jésus-Christ ; et les révolutions qui sont arrivées dans le monde depuis saint Grégoire , ont donné lieu de reconnoître que le premier de tous ces signes qui annoncent l'avénement du souverain Juge , c'est la formation même de l'empire antichrétien qui constitue le corps de Béhémoth , Mahomet a jeté les premiers fondemens de cet empire environ vingt ans après la mort de saint Grégoire. Le corps de cet empire est ainsi devenu le premier héraut de la justice du Seigneur , pour annoncer le grand jour de ses vengeance dont il est lui-même l'exécuteur dans le monde ; il est donc ainsi devenu lui-même le commencement des voies du Seigneur , parce qu'il est le premier signe de l'approche du souverain Juge : *Ipse est principium viarum Dei.* Il est aisé de comprendre que saint Grégoire qui n'a pas vu naître cet empire antichrétien , ne pouvoit pas prévoir que cette parole pourroit être appliquée en ce sens à cet empire.

« Celui qui a fait ce monstre , appliquera son épée : *Qui fecit eum , applicabit gladium ejus.* « L'épée de ce Béhémoth , dit saint Grégoire , c'est sa malice qui le porte à nuire ; mais son épée est appliquée par celui qui l'avoit fait bon par sa nature ; parce que sa malice est restreinte par l'économie des jugemens de Dieu , en sorte qu'il ne lui est pas permis de frapper autant qu'il voudroit. Lors donc que notre ennemi frappe moins qu'il ne voudroit , quoiqu'il ait une grande puissance , c'est que son épée est restreinte par la bonté du Créateur. Ainsi lorsqu'il fait parroître en beaucoup de choses une force supérieure , cela vient du principe de son origine fort élevée ; et lorsqu'au contraire il est vaincu en certaines circonstances , cela vient de ce que son épée est retenue par son auteur (1). »

(1) *Greg. in Job , n. 50.* Gladius quippe Behemoth istius ipsa nocendi malitia est. Sed ab eo a quo bonus per naturam factus est , ejus gladius applicatur , quia ejus malitia divina dispensatione restringitur , ne ferire

On voit ici combien il est essentiel de conserver l'expression de la Vulgate , et de ne pas supposer , comme le conjecture le P. Houbigant , qu'au lieu de *vv*, *applicabit*, on eût dû lire *vv*, *acuet*. Dieu *n'aiguise* pas la malice du démon , mais il *l'applique* comme il lui plait , en la faisant servir à l'exécution de ses jugemens. Dieu dans sa justice a soumis des nations nombreuses au joug de Mahomet , et par-là cet empire antichrétien s'est formé pour servir aux desseins de Dieu qui applique comme il lui plait l'épée de ces hommes infidèles , sans qu'il prenne aucune part à leur infidélité et à leurs violences. Dieu se sert de la malice des hommes , comme de celle du démon ; il ne l'aiguise pas , mais il l'applique selon ses jugemens toujours infiniment justes. Ceci donne lieu de remarquer combien il est important d'étudier le sens profond et mystérieux des divines Ecritures , lors même qu'on se propose d'en expliquer le sens immédiat et littéral ; car il ne faut pas que l'un contredise l'autre. Du reste soit que les dents de Béhémoth soient ici comparées à une simple *épée* , ou à une *épée en forme de faux* , le sens est égal.

XI.

Comment les montagnes fournissent l'herbe à Béhémoth , et comment les bêtes des champs s'y jouent. ¶ 15.

« Les montagnes fournissent l'herbe à ce monstre : *Huic montes herbas ferunt.* » La Vulgate n'exprime pas la conjonction *enim* que l'hébreu met à la tête de ce verset. Dieu appliquera comme il voudra l'usage de cette épée ; car les montagnes fournissent à ce monstre l'herbe dont il se nourrit ; et Dieu , quand il voudra , lui permettra de les moissonner. Saint Grégoire entend ici par ces *montagnes* ceux qui dans le monde s'élèvent par une vaine confiance dans leur grandeur dont ils abusent pour se livrer à leurs passions. « Les superbes , dit-il , sont d'autant plus dévoués à cet ancien ennemi , qu'ils s'enflent davantage en eux-mêmes à la vue de leurs heureux succès dans cette vie ; car l'orgueil croît en eux avec la gloire qui les couvre , et en même temps augmente leurs soins ; en sorte que leur esprit se porte de tous côtés , parce que leurs désirs croissent avec les biens qu'ils possèdent. Lors donc qu'ils produisent une multitude innombrable de pensées toutes terrestres , semblables

tantum mentes hominum quantum appetit, permittatur. Quia ergo hostis noster et multum potest, et minus percutit, ejus gladium pietas Conditoris astringit, ut replicatus intra ejus conscientiam lateat, et ultra quam desper juste disponitur, sese in mortes hominum ejus malitia non extendat. Quod igitur ad multa fortiter prævalet, hoc de principio magnæ conditionis potest : quod vero a quibusdam vincitur, ejus nimirum gladius ab Autore ejus replicatur.

» au foin des champs , ces mêmes pensées deviennent comme l'aliment recherché dont ils satifont la faim de ce Béhémoth. De là vient qu'ici il est très-bien dit que *les montagnes lui produisent les herbes* (1). » Et bientôt après à leurs mauvaises pensées , il joint leurs mauvaises œuvres , et leurs passions criminelles. « Car , ajoute-t-il , ceux qui sont élevés dans le siècle produisent des herbes à ce monstre , parce qu'ils le nourrissent de leur mauvaises œuvres ; ils lui produisent les herbes , parce qu'ils lui offrent leurs voluptés volages et criminelles (2) . » On pourroit encore considérer cette parole sous un autre point de vue que saint Grégoire même nous offre ici , lorsqu'il y remarque que dans les saintes Ecritures le nom de *montagne* au singulier signifie quelquefois la sainte Eglise (3) ; car de là il suivra que *les montagnes* au pluriel peuvent représenter les sociétés séparées de l'Eglise ; et comme ailleurs Isaïe dit que le foin désigne le peuple : *Vere fænum est populus* (4) , il s'ensuivra que le foin de ces montagnes sont les peuples mêmes qui ont le malheur de demeurer attachés à ces sociétés , et qui deviennent ainsi la pâture de ce monstre.

« Les montagnes lui produisent l'herbe , et toutes les bêtes des champs viendront s'y jouer : *Omnes bestiæ agri ludent ibi.* » La Vulgate omet la conjonction *et* qui lie ces deux phrases. « Que signifient ces bêtes , dit saint Grégoire , sinon les esprits immondes ? Et que signifient les champs , ou selon l'expression propre du texte , *le champ* , sinon le siècle présent ? Les bêtes des champs se jouent donc au milieu des herbes des montagnes , parce que les démons qui ont été précipités des célestes demeures dans ce monde , se plaisent au milieu des œuvres perverses des hommes superbes. Les bêtes se réjouissent au milieu des herbes , lorsque les mauvais esprits entraînent les cœurs des hommes

(1) *Greg. lib. xxxiii. n. 1.* Antiquo hosti qui sub Behemoth nomine Dominica voce describitur superbi quoque tanto familiarius serviunt , quanto hujus vitæ successibus apud semetipsos altius intumescunt. Illi namque cum gloria augetur elatio , cum elatione vero additur cura : huc illucque animus tenditur , quia et desideria cum rebus crescunt. Cumque cogitationes innumeræ quasi agri fenum proferunt , eisdem cogitationibus velut desiderato pabulo Behemoth istius famem pascunt. Unde nunc recte dicitur : *Huic montes herbas ferunt.* — (2) *Ibid. n. 3.* Elati namque seculi huic Behemoth herbas ferunt , quia ex eo illum reficiunt , quod nequiter operantur. Huic Behemoth herbas ferunt , quia suas illi offerunt fluxas et lubricas voluptates. — (3) *Ibid. n. 2.* In Scriptura sacra , cum numero singulari mons ponitur , aliquando sancta Ecclesia designatur. — (4) *Isai. xl. 7.*

» dans des pensées illicites (1). » On pourroit dire de même du plaisir que ces esprits pervers trouvent au milieu de ces hommes qui demeurent attachés à des sociétés séparées de l'Eglise : Les bêtes des champs se jouent au milieu des herbes qui croissent sur ces montagnes.

XII.
Comment
Béhémoth
dort ou se
couche sous
l'ombre,
dans les ro-
seaux, et
dans les lieux
humides, ou
dans le pa-
pyrus, dans
les roseaux et
dans le jonc.
¶. 16.

« Béhémoth dort sous l'ombre : *Sub umbra dormit* » , ou selon l'hébreu , il s'y couche pour y prendre son repos. « *L'ombre* , dit saint Grégoire , signifie quelquefois l'engourdissement où tombe l'ame lorsque l'ardeur de la charité se retirant la laisse dans sa propre froideur (2); et c'est ce que signifie ici cette ombre sous laquelle Béhémoth dort ; car il veille toujours inquiet contre les cœurs échauffés par les rayons de la charité ; mais il se couche tranquillement dans les ames froides (3). » L'hébreu peut signifier , *sous les osiers* ; et ce que saint Grégoire dit ici de l'ombre , peut s'appliquer aux osiers qui la produisent ; c'est ce que la suite développera.

« Béhémoth dort ou se couche dans le secret des roseaux et dans les lieux humides ; » ce sont les expressions de la Vulgate : *In secreto calami, et in locis humentibus*. « Que signifie ici , dit saint Grégoire , *le roseau* , sinon les ames des hommes du siècle dévouées à la gloire temporelle ? Ils sont d'autant plus vains au dedans d'eux-mêmes , qu'ils paroissent plus élevés et plus beaux au dehors. De là vient qu'il est bien dit que Béhémoth dort *dans le secret des roseaux* , parce qu'il occupe secrètement le cœur de ceux qu'il excite à rechercher avec passion cet éclat et cette grandeur temporelle ; et il y dort pour ainsi dire tranquille , tandis qu'il ne laisse pas de tranquillité à ceux qu'il possède. » Les *lieux humides* , continue ce saint docteur , sont les ames des hommes terrestres , que l'humidité de la concupiscence charnelle rend fluides parce qu'elle les remplit (4).

(1) *Greg. in Job* , n. 4. Quid per bestias , nisi immundi spiritus? quid per agrum, nisi præsens seculum designantur?... Agri ergo bestiæ in herbis montium ludunt , quia projecta de superioribus in hoc mundo dæmonia, pravis superborum operibus delectantur. Bestiæ in herbis ludunt , cum reprobi spiritus humana corda in illicitas cogitationes pertrahunt. —

(2) *Ibid. n. 5*. Aliquando umbra, recedente caritate, torpor frigidæ mentis accipitur. — (3) *Ibid. n. 6*. Hoc loco umbra , nequitiae torpor accipitur, in qua iste Behemoth dormit , quia contra corda caritate calentia sollicitus vigilat: in frigidis autem mentibus securus jacet. — (4) *Ibid. n. 8*. Hoc loco quid aliud appellatione calami , nisi mentes secularium temporali gloriæ deditæ designantur? Qui tanto apud semetipsos intus inanescunt , quanto alti et nitidi exterius ostenduntur.... Unde recte nunc Behemoth iste in secreto calami dormire perhibetur , quia quorum

» Les lieux humides sont les œuvres voluptueuses. Quelques-uns même soupçonnent que ce sont les parties qui servent à la génération. Si cela est ainsi, que signifient donc ces lieux humides, sinon la luxure; en sorte que *le roseau* exprime la gloire de l'orgueil, et les *lieux humides*, la luxure du corps? Ainsi notre ancien ennemi dort dans le secret du roseau et dans les lieux humides, parce que depuis que l'homme est tombé dans la condamnation, par le péché, il le tient sous la puissance de sa domination ou par l'orgueil de l'esprit ou par la corruption de la chair (1). » Ce que saint Grégoire dit ici du *roseau* et des *lieux humides*, peut également s'appliquer au sens de la version des Septante qui ont vu ici le papyrus, le roseau et le jonc fleuri: *Cubat in papyro, et calamo, et butomo.* Ces trois plantes aquatiques pourroient représenter les trois branches de la concupiscence.

« Les ombres couvrent l'ombre de Béhémoth. » C'est l'expression de la Vulgate: *Protegunt umbræ umbram ejus.* « Les ombres du démon, dit saint Grégoire, sont tous les méchans qui en s'assujettissant à imiter son iniquité, empruntent sa forme, et deviennent pour ainsi dire, les images de son corps; et comme ses ombres au pluriel sont les méchans, de même *son ombre* au singulier est chaque pécheur. Mais lorsque les méchans contredisent les enseignemens des justes, lorsqu'ils ne permettent pas qu'un homme injuste soit repris par eux, alors ce sont les ombres de Béhémoth qui couvrent son ombre (2). »

« Les saules du torrent environneront Béhémoth: *Circumdabunt eum salices torrentis.* Les saules, dit saint

XIII.
Comment
les ombres
couvrent
l'ombre de
Béhémoth, et
comment les
saules du tor-
rent l'envi-
ronnent. ¶
17.

studia ad appetitum temporalis nitoris atque altitudinis commovet, eorum corda tacitus tenet, et quasi ipse ibi quietus dormit, ubi eos quos possidet, quiescere non permittit. — (1) *Ibid.* n. 9. *Loca humentia sunt terrorum hominum mentes quas humor carnalis concupiscentiae, quia replet, humidas facit.... Loca humentia sunt opera voluptuosa.... Non nulli vero loca humentia, membra genitalia suspicantur. Quod si ita est, quid aperte aliud locis humentibus, nisi luxuria designatur, ut et per calamum gloria superbiæ, et per loca humentia, luxuria corporis exprimatur? Antiquus itaque hostis humanum genus vel per elationem præcipue, vel per luxuriam premens, in secreto calami atque in locis humentibus dormit, quia hominem damnatum sub ditione suæ dominationis aut per elationem spiritus aut per carnis corruptionem tenet.* — (2) *Ibid.* n. 10. *Umbræ sunt diaboli, omnes iniqui, qui dum imitationi iniquitatis ejus inserviunt, quasi ab ejus corpore imaginis speciem trahunt. Sicut autem umbræ ejus sunt pluraliter reprobi, ita singulariter umbra ejus est unusquisque peccator. Sed dum doctrinæ justorum mali contradicunt, dum ab eis iniquum quemlibet corripi non permittunt, umbræ Behemoth istius umbram ejus protegunt.*

» Grégoire , sont des arbres infructueux , mais d'une grande
 » verdure ; de là vient que dans l'Ecriture-Sainte , les saules
 » désignent quelquefois par leur verdure les justes ; et quel-
 » quefois par leur stérilité les méchants. Si les saules ne re-
 » présentoient pas par leur stérilité la vie des pécheurs , le
 » Psalmiste n'auroit pas dit en parlant contre Babylone au
 » nom des prédictateurs de l'Evangile : *Nous avons suspendu
 nos instrumens aux saules qui sont au milieu d'elle* (1). »
 Saint Augustin expliquant ce psaume , avoit déjà dit : Les
 saules sont des arbres infructueux : *salices ligna sunt infruc-
 tuosa*. Sur quoi il faut observer que les naturalistes distin-
 guent deux sortes de saules ; les saules à fleurs mâles , qui
 ne portent ni graines ni fruit ; et les saules à fleurs femelles ,
 qui portent de la graine , mais enfermée dans une capsule qui
 n'est pas regardée comme un fruit par ceux qui disent que
 les saules ne portent point de fruit. Telle est donc la sté-
 rilité que saint Augustin et saint Grégoire considèrent dans
 les saules ; telle est la stérilité par laquelle les saules sont
 l'image des méchants. Ces saules sont plantés sur le bord du
 torrent , ou du Nil dont le nom même signifie *torrent*. « Que
 » marque encore ce *torrent* , dit saint Grégoire , sinon le
 » le cours de cette vie mortelle ? Que signifie donc ce qui
 » est dit de ce Béhémoth , que *les saules du torrent l'environ-
 neront* , sinon que les amateurs de cette vie mortelle des-
 » titués de bonnes œuvres , comme des arbres sans fruit ,
 » lui sont d'autant plus étroitement attachés , que la délec-
 » tation d'une volupté passagère se répand plus abondam-
 » ment en eux ? car le torrent arrose pour ainsi dire leurs
 » racines , lorsque l'amour de la vie charnelle les enivre dans
 » leurs pensées. Ces hommes semblables aux saules ne por-
 » tent point de fruit , mais sont cependant verdo�ans par
 » leurs feuilles , parce qu'ils profèrent quelquefois un lan-
 » gage de probité qui ne leur coûte rien ; mais ils ne mon-
 » trent dans leurs mœurs rien du poids que produisent les
 » bonnes œuvres (2). » Ce que saint Grégoire dit ici des

(1) *Greg. in Job, n. 11. Infructuosæ quidem arbores sunt salices , sed ta-
 men tantæ viriditatis sunt , ut arescere vel abscissæ radicibus et projectæ,
 vix possint. Unde in sacro eloquio salicum nomine , aliquando pro viri-
 ditate boni , aliquando pro sterilitate reprobi designantur.... Nisi per ste-
 rilitatem salicum vita peccantium signaretur , nequaquam ex voce præ-
 dicantium contra Babylonem Psalmista dixisset : In salicibus in medio
 ejus suspendimus organa nostra. Ps. cxxxvi. 2.* — (2) *Ibid. Quid etiam
 per torrentem , nisi hujus mortalitatis vitæ cursus exprimitur.... Quid est
 ergo quod de Behemoth isto dicitur : Circumdabunt eum salices torren-
 tis , nisi quod amatores vitæ mortalitatis , a bonis actibus quasi a fructibus*

saules, pourroit également s'appliquer aux *osiers* qui en sont une espèce; les uns et les autres couvrent et environnent ce monstre, et en l'environnant lui forment une espèce de tente, au milieu de laquelle il trouve son repos. Les *osiers*, par leur flexibilité, peuvent représenter la probité mondaine qui cède aux passions; les *saules*, par leur verdeur stérile, la fausse philosophie du siècle, féconde en paroles spacieuses, stérile en bonnes œuvres, c'est-à-dire, en œuvres méritoires du salut éternel.

« Ce monstre absorbera le fleuve, et n'en sera point étonné; et il a la confiance que le Jourdain même entrera dans sa bouche : » c'est le sens de la Vulgate : *Absorbebit fluvium, et non mirabitur, et habet fiduciam quod influat Jordanis in os ejus.* « Que marque ici le nom de *fleuve*, dit saint Grégoire, sinon le cours du genre humain, qui en naissant sort, pour ainsi dire, de sa source originelle, mais qui passe par ce monde, et va descendre dans les lieux bas en mourant? Qui sont ceux qui sont désignés par le nom de Jourdain, sinon ceux qui ont reçu par les eaux, le sacrement de baptême? Car notre Rédempteur ayant daigné être baptisé dans ce fleuve, tous ceux qui sont baptisés doivent être exprimés par le nom de ce fleuve, dans lequel ce même sacrement de baptême a eu son commencement (1). Comme donc, continue saint Grégoire, ce Béhémoth a attiré en lui comme un fleuve le genre humain depuis l'origine du monde jusqu'au temps de la rédemption, excepté un petit nombre d'élus qui dans cet intervalle ont à peine échappé à son avidité, il est bien dit ici de lui, qu'il absorbera le fleuve sans en être étonné. Mais parce qu'après l'avénement même du Médiateur, il ravit encore quelques fidèles qui négligent de bien vivre, il est encore très-bien dit qu'il a la confiance que le Jourdain même descendra dans sa bouche. C'est

XIV.
Comment
Böhemoth
absorbe le
fleuve sans
en être étonné; comment
il espère que
le Jourdain
entrera dans
sa bouche;
comment un
fleuve le sub-
mergera, et
comment le
Jourdain s'é-
lancera con-
tre lui. ¶ 18.

alieni tanto illi arctius inhærent, quanto eos largius delectatio transitoriae voluptatis infundit. Hos enim quasi in radicibus torrehs rigat, dum in suis cogitationibus amor vitæ carnalis inebriat. Qui scilicet more salicuum fructus non ferunt, sed in foliis viridescunt; quia ea quæ gravia ad dicendum non sunt, aliquando honestatis verba proferunt, sed nullum vitæ pondus ex bonis operibus ostendunt. — (1) *Ibid. n. 12.* Quid hoc loco fluvii nomine, humani generis decursio designatur, quæ velut a fonte sui origine nascendo surgit, sed quasi ad ima defluens moriendo pertransit? Qui autem signantur appellatione Jordanis, nisi qui jam imbuti sunt sacramento baptismatis? Quia enim Redemptor noster in hoc fluviame baptizari dignatus est, ejus nomine debent omnes baptizati exprimi, in quo hoc ipsum contigit sacramentum baptismatis inchoari.

» donc comme si l'on disoit ouvertement : Avant le Rédempteur du monde, le démon a absorbé le monde sans en être étonné ; mais ce qui est de plus fâcheux, c'est que même après l'avénement du Rédempteur, il a encore la confiance de pouvoir engloutir un certain nombre de ceux qui ont été marqués du sceau de Dieu par le sacrement de baptême (1). » Sous un autre point de vue, on pourroit dire que *le fleuve* de l'Egypte, comme celui de Babylone, représente les royaumes de ce monde dont l'Egypte et Babylone sont l'image; que le *Jourdain* représente l'Eglise même de Jésus-Christ qui a daigné être baptisé dans les eaux de ce fleuve; et que l'empire antichrétien peu étonné d'envahir les royaumes de ce monde, a la confiance de pouvoir absorber l'Eglise même de Jésus-Christ, malgré les promesses qui lui sont faites, et contre lesquelles les portes de l'enfer ne prévaudront jamais.

On a vu que l'hébreu offre dans ce verset un sens fort différent : « Lorsqu'un fleuve submergera ce monstre, il ne s'effraiera point, il demeurera plein de confiance, quand même le Jourdain s'élanceroit contre sa bouche, ou lors même que le Jourdain s'élancera contre sa bouche : *Ecce opprimet fluvius, non trepidabit : confides cum erumpet Jordanis in os ejus.* » Pour entendre cela, il faut se transporter à la fin des temps, se rappeler ce que nous en disent les prophéties de l'Ancien et du Nouveau-Testament, et particulièrement celle de Balaam. Nous y avons vu que les mahométans après avoir fait à l'égard des Chrétiens ce que les Assyriens firent à l'égard d'Israël, semblent devoir éprouver ce que les Assyriens éprouvèrent de la part des Chaldéens ; c'est-à-dire, qu'après avoir subjugué, comme ils ont fait, l'empire des Grecs, ils seront eux-mêmes subjugués par un autre empire, par un peuple de Kithéens qui s'élèveront un jour du fond de l'Orient et subjugueront ces nouveaux Assyriens. Lors donc que ce fleuve représenté par celui de l'Euphrate submergera l'empire antichrétien de Mahomet, ce monstre n'en sera point

(1) *Greg. in Job, n. 12.* Quia igitur Behemoth iste a mundi origine exortum, vix paucis electis evadentibus, humanum genus iu ima defluens, usque ad redemptionis tempora quasi quemdam in se fluvium traxit, bene nunc dicitur : *Absorbebit fluvium, et non mirabitur.* Quia vero et post Media-toris adventum, quosdam qui recte vivere negligunt, etiam fideles rapit, recte subjungitur : *Et habet fiduciam quod in fluat Jordanis in osejus.* Idem ac si aperte diceretur : Ante Redemptorem mundi mundum non miratus absorbuit, sed quod est gravius, etiam post Redemptoris adventum quosdam qui baptismatis sacramento signati sunt, deglutire se posse confidit.

effrayé , parce qu'il s'unira à ceux qui le subjugueraient ; en sorte que ces deux empires n'en feront plus qu'un toujours également opposé à celui de Jésus-Christ. Et lorsque ensuite l'Eglise remplie de force par la vertu du Saint-Esprit , attaquera ce monstre en face en faisant sur lui de nouvelles conquêtes par la prédication de l'Evangile , ce monstre ainsi frappé en face comme par les eaux du Jourdain , conservera encore sa présomptueuse confiance , ne craignant rien , ni des fausses religions , ni de la religion même de Jésus-Christ , qu'il confond avec les fausses , jusqu'à ce que Jésus-Christ vienne le détruire par l'éclat de sa présence au grand jour de son dernier avénement.

XV.
Comment
Béhémoth
sera pris avec
un hameçon
par ses yeux,
et comment
on lui perce-
ra les narines
avec des
pieux ou des
laes. ¶ 19.

« On prendra Béhémoth comme avec un hameçon par ses yeux : » *In oculis ejus quasi hamo capiet eum.* « Qui ne sait , dit saint Grégoire , que l'hameçon offre un aliment et cache un aiguillon ? L'aliment attire , afin que l'aiguillon perce. Notre Seigneur en venant au monde pour la rédemption du genre humain , s'est rendu lui-même comme un hameçon pour la perte du démon. Il a pris un corps afin que ce Béhémoth y cherchât son aliment en désirant la mort de sa chair. Et ce monstre en désirant injustement la mort de notre Rédempteur , a perdu sur nous son pouvoir qu'il tenoit par une sorte de justice. Ainsi il a été pris au hameçon de l'incarnation du Verbe , parce qu'en désirant en lui l'aliment que lui offroit son corps , il a été percé par l'aiguillon de sa divinité (1). Il est aussi très-bien dit qu'il a été pris par ses yeux ; car nous disons avoir devant les yeux ce que nous voyons posé devant nous. L'ancien ennemi a vu posé devant lui le Rédempteur du genre humain ; il l'a connu et confessé ; et en le confessant , il l'a craint , lorsqu'il a dit : *Qu'y a-t-il de commun entre vous et nous, Fils de Dieu? Êtes-vous venu pour nous tourmenter avant le temps?* Ainsi il a été pris au hameçon par ses yeux , parce qu'après l'avoir ainsi connu , il l'a mordu ; il l'a connu d'abord jusqu'à le craindre ; et cependant ensuite , il n'a point craint de se jeter sur lui en désirant la mort de sa chair , comme si elle eût été son propre aliment (2). » Il en sera de même

(1) *Greg. in Job, n. 14.* Quis nesciat quod in hamo esca ostenditur , aculeus occultatur? Esca enim provocat , ut aculeus pungat. Dominus itaque noster ad humani generis redemtionem veniens , velut quemdam de se in nemem diaboli hamum fecit. Assumpsit enim corpus , ut in eo Behemoth iste quasi escam suam mortem carnis appeteret. Quam mortem dum in illo injuste appetit , nos quos quasi juste tenebat amisit. — (2) *Ibid.* Et bene

de l'empire antichrétien à la fin des temps, lorsque Dieu enverra sur la terre les deux témoins qui , selon saint Jean, doivent combattre contre ce monstre par leur prédication et par l'éclat de leurs miracles. Ces deux hommes qui jusqu'à présent n'ont point éprouvé la mort , mais qui doivent la recevoir de ce monstre , seront alors l'hameçon que Dieu lui présentera. Ce monstre verra de ses yeux les effets de leur prédication , et l'éclat de leurs miracles qui seront la preuve de leur divine mission. Il en sera étonné , et son étonnement se changeant en fureur , il les fera mourir ; mais la vertu de Jésus-Christ résidant en eux, sera l'aiguillon qui le percera ; et en voulant les perdre , il se perdra lui-même, sa ruine suivra de près leur résurrection ; ils ressusciteront et monteront au ciel pour aller au-devant du souverain Juge qui bientôt après viendra dans l'éclat de sa gloire exterminer ce monstre.

«On percera les narines de ce monstre avec des pieux : » *Et in sudibus perforabit nares ejus.* « Qu'entendrons-nous, » dit saint Grégoire, par ces pieux , c'est-à-dire , ces bâtons » qui sont aiguisés pour percer , sinon l'esprit pénétrant des » saints ? Cette lumière pénétrante perce *les narines* de Bé- » hémoth lorsque les saints examinent , en veillant , les em- » bûches les plus secrètes de ce monstre , et le percent en les » surmontant. Les embûches secrètes de Satan sont repré- » sentées par *les narines* de Béhémoth, par lesquelles il s'es- » force de connoître adroiteme nt le bien qui est caché dans » notre cœur , et de le détruire par ses criminelles persua- » sions (1). » Sur cela saint Grégoire rappelle cette parole de saint Paul : *Nous n'ignorons pas les pensées de Satan;* et il ajoute : « C'est comme s'il disoit en d'autres termes : » Nous sommes des pieux aiguisés par la main du Seigneur,

dicitur : *In oculis ejus quasi hamo capiet eum. In oculis quippe habere dicimus, quod coram nobis positum videmus. Antiquus vero hostis hu- mani generis Redemptorem ante se positum vidit, quem cognoscendo confessus, confitendo pertimuit, dicens : Quid nobis et tibi, Fili Dei? Venisti ante tempus torquere nos?* Matth. VIII. 29. In oculis itaque suis hamo captus est quia et novit et momordit , et cognovit prius quem pertimesceret, et tamen post non timuit, cum in illo quasi escam pro- riam, mortem carnis esuriret. — (1) Ibid. n. 15. Quid aliud sudes, id est palos accipimus, qui videlicet exacuuntur ut figantur, nisi acuta sanctorum consilia? Qui hujus Behemoth nares perforant, dum sagacissimas ejus insidias et vigilando circumspiciunt, et superando transfigunt. Per naribus vero odor trahitur, et deducto flatu hoc agitur, ut ros etiam quæ longe est posita, cognoscatur. Naribus ergo Behemoth callidæ ejus insidiæ designantur, per quas sagacissime nititur et occulta cordis nostri bona cognoscere, et hæc pessima persuasione dissipare.

» et nous perçons les narines de Béhémoth , en examinant subtilement ses pensées (1). » De même à la fin des temps les saints remplis de la lumière de l'esprit de Dieu perceront les narines de ce monstre en pénétrant et discernant tous les artifices de sa séduction qui , selon le témoignage de Jésus-Christ , sera alors si grande qu'elle sera capable d'entrainer , s'il étoit possible , les élus même : *Ita ut in errorem inducantur, si fieri potest, etiam electi* (2). Les élus de Dieu en discernant alors les artifices et les prestiges des ennemis de Jésus-Christ qui chercheront à les séduire , seront ainsi les pieux dont Dieu se servira pour percer les narines de ce monstre et l'amener à son tribunal pour lui faire subir l'anathème qui lui est réservé. Ce qui est dit ici de ces pieux , peut se dire également des lacs dont semble parler le texte hébreu. Ce monstre en cherchant comme par ses narines les saints et les élus de Dieu pour les perdre , sera lui-même pris par eux ; ils seront comme des lacs qui lui perceront les narines , et l'attireront après eux au tribunal du souverain Juge pour y subir le dernier anathème.

C'est ainsi que tous les caractères de Béhémoth sont applicables non-seulement au démon , mais encore plus particulièrement à l'empire antichrétien qui est animé de son esprit , et qui après avoir été fondé par Mahomet , a continué de subsister jusqu'à nos jours , préparant la voie à l'Antechrist , pour subir au dernier jour l'anathème dont il sera frappé à l'avénement du souverain Juge.

§ II. Description de Léviathan.

Le crocodile , qui paroît être marquée sous le nom de *Léviathan*, est , au rapport des naturalistes , le plus fort et le plus grand de tous les lézards ; lorsque sa crue est faite il a au delà de vingt pieds de longueur , et quelquefois jusqu'à trente et plus. Il est couvert d'une peau fort dure , écailleuse , couleur de bronze ou d'un brun jaunâtre , marquée de blanc et de vert. Sa tête est large ; il a un museau de cochon ; sa gueule s'ouvre jusqu'aux oreilles ; son gosier est fort ample , ses mâchoires sont garnies d'un grand nombre de dents , longues et rondes , blanches et poin-

I.
Description
du crocodile
selon les na-
turalistes.

(1) *Greg. in Job*, n. 15. Cujus (Satanæ) sagaces insidias , quam acuto sensu transfigat , insinuat subdens (Paulus) : *Non enim ignoramus cogitationes ejus.* Ac si verbis aliis dicat : *Acutæ auctore Domino sudes sumus , et nares Behemoth istius subtiliter circumspiciendo penetramus.* — (2) *Matth. xxiv. 24.*

tues, qui passent les unes entre les autres exactement; les racines de ces dents sont creuses et plus longues que les dents même. Cet animal n'a que la mâchoire supérieure mobile, elle s'articule à la nuque du cou; il a deux petits trous en forme de croissant, qui sont les narines; les ouvertures des oreilles sont au-dessus des yeux. La mâchoire inférieure est immobile, attachée à l'os du *sternum* pour augmenter sa force; son immobilité fait que le crocodile va toujours en regardant en avant, portant la tête droite et directement allongée; ses yeux sont semblables à ceux du cochon, quelquefois étincelans, sortant hors de la tête, placés en sûreté dans leur orbite osseuse, mais immobiles. Ses cuisses se plient de côté; ses pieds de devant sont armés de cinq griffes crochues et fort aiguës; ceux de derrière, de quatre; sa queue est ronde et aussi longue que le reste du corps.

Les écailles du crocodile sont de trois sortes; celles qui couvrent les flancs, les jambes et une partie du cou, sont à peu près rondes; celles du dos, du milieu du cou, et de dessus la queue sont par bandes, gravées et non tuilées comme celles du ventre. Sur le dos, au milieu de chaque écaille, il y a une crête dont l'élévation diminue insensiblement vers les flancs. La queue qui commence au delà des pieds de derrière, a aussi deux de ces rangs de crêtes fort élevés, qui s'unissent pour ne former qu'un seul rang à un pied du bout de la queue; cette disposition de queue aide beaucoup à l'animal pour nager. Les écailles qui garnissent le ventre, le dessous de la queue, du cou et de la mâchoire, même des pates et le dedans des jambes, sont minces, flexibles, sans crêtes, non tuilées, presque carrées, moins dures que celles du dos.

Le crocodile est très-commun en Egypte sur les bords du Nil. On le trouve aussi dans une partie de l'Inde, sur les bords du Gange, dans l'Afrique sur les bords du Niger, et dans plusieurs contrées chaudes de l'Amérique sur les bords de plusieurs grands fleuves. Ces animaux habitent dans les fleuves et dans la vase des rivages chauds; ils y sont comme immobiles. Ils mangent beaucoup de poisson, des limaçons, et sont très-friands de chair humaine. Ceux du Nil dévorent le menu bétail qu'ils commencent par assommer de leur queue; ils mangent aussi des enfans. Ceux de l'Amérique dévorent les hommes qu'ils peuvent attraper. Ils pondent vingt œufs, comme les tortues, dans le sable sur les rivages;

et ces œufs éclosent à l'ardeur du soleil. Ils sont gros comme ceux des oies; le peuple de l'Amérique et les nègres de l'Afrique les mangent ainsi que la chair de cet animal.

On ne peut prendre les crocodiles qu'avec des hameçons de fer; car leur peau, excepté au ventre, est une cuirasse si dure, qu'elle est impénétrable aux traits, aux flèches et à toute espèce d'arquebusade. A Siam, pour prendre ces animaux, on étend aux travers des rivières trois ou quatre rangs de filets destinés à cet usage; on les place de distance en distance, le crocodile épouse ses forces au premier et au second filet; ensuite des mercenaires accourent dans leurs nacelles, achèvent de l'épuiser par plusieurs coups, et de l'affoiblir entièrement par la perte de son sang; après quoi ils lui serrent fortement la gueule; et avec la même corde, ils attachent la tête à la queue, et lient les pattes ensemble sur le dos; toutes ces précautions ne sont pas inutiles; car cet animal reprenant bientôt ses forces, feroit d'étranges ravages. Il est communément plus dangereux dans l'eau que sur terre, parce qu'il se meut facilement dans ce fluide; sur terre il se retourne difficilement; mais quoiqu'il soit d'une lourde masse, il ne laisse pas de marcher fort vite dans un terrain uni. Tel est l'animal que l'on croit être désigné dans le livre de Job sous le nom de *Léviathan*, qui peut signifier *société du dragon*, et marquer que cet animal par sa férocité est digne d'être associé aux dragons des déserts.

Le Seigneur dit donc à Joh : *Pourrez-vous tirer Léviathan avec l'hameçon? Pourrez-vous lui lier (ou lui plonger) la langue avec une corde?* Pourrez-vous prendre ce monstre comme on prend les autres poissons? La particule interrogative exprimée dans la Vulgate manque dans l'hébreu; le sens l'exige assez visiblement. On lit dans l'hébreu יְרַבֵּשׁ, *demerges*; peut-être pour רַקֵּת, *ligabis*, comme l'exprime la Vulgate. La prise du crocodile est fort difficile; sa langue est presque imperceptible, parce qu'elle tient presque tout entière à la mâchoire inférieure; en sorte qu'il est impossible de le prendre par la langue.

Passerez-vous un cercle (ou un jonc) dans ses narines? Et lui percerez-vous la mâchoire avec un anneau ou une épine? Pourrez-vous après l'avoir pris, l'enlever et l'emporter comme on emporte de petits poissons que l'on enfile dans un jonc, ou que l'on accroche à une épine? Les termes hébreux exprimés dans la Vulgate par *circulus* et

H.
Description
de *Léviathan*
appliquée au
crocodile se-
lon le sens lit-
téral et im-
médiat. Re-
marques sur
les § 20. et
suiv. du
chap. xz.

armilla, peuvent signifier *juncus* et *spina*. Le corps du crocodile est une masse très-pesante qu'on n'enlève pas aisément.

Vous fera-t-il beaucoup de prières, et vous parlera-t-il avec souplesse? Vous craindra-t-il, tremblera-t-il devant vous? Et si vous parvenez à le prendre, n'aurez-vous rien à craindre de sa férocité? Le crocodile loin de craindre, fait trembler, et ne perd jamais sa férocité.

Fera-t-il un pacte avec vous, et le recevrez-vous comme un esclave éternel? Pourrez-vous l'apprivoiser, et en faire un animal domestique? Le crocodile, loin de devenir ami de l'homme, est un de ses plus cruels ennemis.

Vous jouerez-vous de lui comme d'un oiseau (comme d'un passereau), et le lierez-vous pour vos servantes? Le mot hébreu traduit ici par *avis*, désigne en particulier *le passereau*. Ce monstre souffrira-t-il de servir à votre amusement ou au divertissement de vos jeunes filles comme un oiseau? Le crocodile est un animal féroce, dont on ne se joue pas; il est capable d'intimider les plus intrépides.

Les amis le couperont; les marchands le diviseront. C'est ainsi que saint Grégoire entend les expressions de la Vulgate. L'hébreu peut signifier: *Les associés feront festin sur lui; ils le partageront entre les Chananéens.* Si plusieurs pêcheurs associés parviennent à le prendre, ils s'en réjouiront ensemble; ils diviseront les membres de ce monstre, et en feront trafic en les vendant aux marchands chananéens. Les pêcheurs s'associant pour la pêche, sont ici nommés simplement *les associés*; et *les Chananéens* désignent ici *des marchands*, parce que ces peuples appliqués au trafic, étoient les principaux marchands de ces contrées; en sorte que ceci même prouve qu'il s'agit ici d'un animal de ces contrées dont la chair se vendoit aux Chananéens. On lit communément ces deux phrases dans un sens interrogatif comme les précédentes; et en conséquence dans la Vulgate et dans le grec des Septante, on met à la fin le point interrogatif; jamais on ne le marque dans l'hébreu. Mais il n'y a ici de particule interrogative, ni dans la Vulgate, ni dans le grec, ni dans l'hébreu. Il paroît que saint Grégoire lisoit ce texte en latin dans le sens affirmatif, et il semble que la phrase même l'exige; car ce texte n'exprime que ce qui se fait en effet. Les pêcheurs s'associent pour prendre les grands poissons, tels que le crocodile; quand ils les ont pris, c'est pour eux un sujet

de festin ; et quand c'est une baleine ou un crocodile, on les dépèce , et on en vend les membres pour différens usages ; on mange la graisse et les chairs du crocodile.

Remplirez-vous de sa peau les filets, et de sa tête le réservoir des poissons? C'est le sens de la Vulgate ; l'hébreu peut signifier : *Remplirez-vous de broussailles sa peau, et du croc des poissons sa tête?* Ferez-vous de sa tête ou de sa peau le sujet de votre triomphe ? En ferez-vous un sac de broussailles ou une manne de crocs ? Comme il n'est pas facile de prendre le crocodile , on ne dispose pas aisément de sa tête et de sa peau. Les termes hébreux que la Vulgate exprime par *sagenæ* et *gurgusium*, peuvent signifier *vepres* et *fuscina* ; et la construction de l'hébreu montre bien que le sens est *implebis pellem* : (*implebis*) *caput*.

Mettez la main sur lui, souvenez-vous de la guerre, et ne recommencez plus de parler. C'est le sens de la Vulgate; l'hébreu peut signifier simplement : *et ne recommencez pas;* ou , selon le chaldéen , *et vous ne recommencerez pas.* Si vous mettez la main sur lui , vous aurez un combat à soutenir , et vous vous en souviendrez si bien que vous ne parlerez pas de recommencer , et qu'en effet , vous ne recommencerez pas. Le mot *loqui* qui se trouve dans la Vulgate, n'est pas dans l'hébreu , où on lit לֹא , *ne* , au lieu de אַנְתָּה , *non* , qui se trouve dans le chaldéen. Peut-être que le mot זְכָר , que l'on prend ici pour זְכָרָה , *memento* , devroit se prendre pour זְמָרָה , *memor* ; dans le même sens *memor belli non addes*.

Mais voici que son espérance le trompera (ou sera frustrée) ; et à la vue de tous , il sera précipité. On lit dans l'hébreu *à sa vue* ; mais c'est vraisemblablement une faute pour *à la vue de tous* , comme l'exprime la Vulgate. Ce que vous ne pouvez faire , la main de votre Dieu le fera ; en vain ce monstre se confie dans sa force qui est telle que personne n'ose mettre la main sur lui ; la main de Dieu le précipitera au fond des eaux en le faisant périr au milieu du fleuve , à la vue de tous. Le R. P. Houbigant qui a très-bien aperçu qu'il y avoit quelques fautes dans l'hébreu de ces deux versets , essaie de les corriger de manière qu'il en change entièrement le sens , en traduisant : *Quisquis ad eum manum suam admovebit, non addet ut de carne ejus nutriatur. En spes ejus vana facta est : num igitur auferet fel ejus?* Cette interprétation ne paroît pas pouvoir convenir au sens énigmatique que ce judicieux critique

reconnoît cependant, mais qu'il n'a peut-être pas approfondi ; c'est pourquoi je préfère le sens que je viens de proposer, et qui s'écarte beaucoup moins de celui de la Vulgate et de la leçon présente de l'hébreu. Je suppose avec le P. Houbigant que dans le § précédent il faut lire נַל, *non*, au lieu de נֵל, *ne* ; et je conviens avec lui que les pronoms des deux versets sont discordans ; mais au lieu de supposer que la faute est dans le premier verset, je pense qu'elle est dans le second où au lieu de אֶלמְרָאִין, *ad aspectus ejus*, la Vulgate suppose qu'on a dû lire אֶלמְרָאִיכָּל, *ad aspectum omnium* ; au lieu de quoi le P. Houbigant lit אֶת מְרָאִין, qu'il suppose signifier *fel ejus*. Je crois qu'il ne s'agit ici, ni de la *chair* de ce monstre, ni de son *fiel*, mais uniquement du combat qu'il livre à ceux qui osent l'attaquer, et de sa ruine par la seule main de Dieu à la vue de tous.

III.

Suite du sens littéral appliquée au crocodile. Remarques sur les §§ 1-3 du ch. xlii.

Ce n'est point par cruauté que je le susciterai ; car qui est-ce qui peut me résister ? Qui est-ce qui m'a donné le premier, pour que je lui sois redévable ? Tout ce qui est sous le ciel est à moi. C'est le sens de la Vulgate. La difficulté de lier ces phrases entre elles et avec ce qui précède ainsi qu'avec ce qui suit, a fait proposer diverses interprétations. On est étonné de trouver ces paroles au milieu de la description de ce monstre ; on ne pense peut-être point assez à ce que ces deux monstres étant mystérieux, ces descriptions sont énigmatiques ; en sorte que ce qui paraît interrompre cette description dans le sens littéral et immédiat qui paraît avoir pour objet le crocodile, est intimement lié à cette description dans le sens profond et mystérieux qui a pour objet le démon ou les méchants. Le sens de la Vulgate peut donc signifier : *Ce n'est point par cruauté que je susciterai ce monstre ; car il ne fera toujours que ce que je lui permettrai de faire ; et je pourrai toujours arrêter les effets de sa férocité quand je voudrai ; quant aux hommes, je ne leur dois rien, et je suis leur maître. J'ai droit d'exercer sur eux ma justice, sans qu'ils aient aucun sujet de se plaindre.* L'hébreu paraît ici avoir souffert de la main des copistes ; il est encore plus obscur que la Vulgate. On suppose qu'il peut signifier : *Il n'y a point d'homme assez cruel (ou assez hardi) pour le susciter ; et qui est celui qui s'élèvera devant moi ? Qui est-ce qui m'a prévenu, pour que je lui sois redévable ? Sous tout le ciel, il est à moi.* La difficulté d'expliquer et de justifier cette version a porté le P. Houbigant à chercher une autre interprétation,

qu'il emprunte du syriaque; il suppose donc qu'il faudroit traduire ainsi : *Non ille avertitur, etiamsi quis eum velis exagitare : sed quis ille est, ut coram me consistat? Quis me antevertit, ut ego ei quidquam debeam?* *Ille sub universis cælis meus est.* Cela me semble encore moins lié que les deux précédentes traductions; et au lieu de recourir au syriaque qui me paroit nous égarer encore davantage, je reviens à la Vulgate où je crois reconnoître les vestiges de la leçon primitive de l'hébreu assez bien liée, surtout dans le sens énigmatique qui est le principal. Il est assez visible qu'au lieu de **אָכֹז כ'**, *crudelis, quod*, saint Jérôme a lu **קָאכּוֹר**, *quasi crudelis*; il est évident qu'au lieu de **עִירֵנוּ**, *suscitabit eum*, il a lu **אַוְרֵנוּ**, *suscitabo eum*; et ce sens est très-bon, très-bien lié avec ce qui précède : *Non quasi crudelis suscitabo eum.* Ensuite au lieu de *enim*, on trouve dans l'hébreu la simple conjonction *et* qui peut contribuer à montrer mieux la liaison des deux membres du verset. Le même mot rendu dans la Vulgate par *resistore*, peut signifier également et peut-être mieux *sistere se*; je traduis donc : *Et quis est ille qui coram me sistet se?* Et qui est celui qui s'élèvera devant moi pour me faire ce reproche, pour m'accuser de cruauté? Il me semble qu'on ne peut rien désirer de mieux lié. La phrase suivante ne souffre pas de difficulté : *Quis me prævenit, ut reddam ei?* On verra comment saint Grégoire développe admirablement le sens profond de cette parole. Dans la dernière phrase il est évident qu'au lieu de **כָל תְּחִתָּה**, *sub omni*, saint Jérôme a lu **כָל תְּחִתָּה**, *omne sub*; et le sens est encore très-bon : *Omne quod sub cælo est, meum est:* Tout ce qui est sous le ciel, est à moi. Je ne dois rien et je suis le maître. C'est en deux mots tout le sens de ce verset; et je ne crois pas que rien puisse être mieux lié.

Je ne pardonnerai point à Léviathan, dit le Seigneur dans la Vulgate, *quand même il emploiroit les paroles les plus puissantes, et les plus artistement composées pour me flétrir.* Je ne dois rien aux hommes et je suis leur maître; mais je suis aussi le maître de ce monstre, et je ne lui pardonnerai point les violences qu'il aura exercées, les ravages qu'il aura faits. Il est ici bien évident que le crocodile, ou quelque autre animal que ce puisse être, est le symbole d'un monstre doué d'intelligence et de raison; d'un monstre qui est capable de demander grace, mais à qui Dieu ne pardonnera point. Nous verrons comment saint Grégoire

expliquera cela. L'hébreu offre des idées assez différentes, et dont il est assez difficile de pénétrer le sens, si l'on s'attache à la leçon présente. Mais le texte paroît avoir encore ici souffert de la main des copistes. On prétend donc qu'il signifie à la lettre : *Non silebo vectes ejus, et verbum potestatum et gratiam dispositionis ejus.* Le R. P. Houbigant remarque très-bien qu'il y a au chap. xi. § 3., une phrase semblable à la première de ce verset, et qui contribue à répandre le jour sur celle-ci. On lit dans la Vulgate : *Tibi soli tacebunt homines?* Ce qui supposeroit dans l'hébreu לְבָדֶךָ, *tibi soli*; mais on y lit simplement בַּדֵּךְ, que le P. Houbigant traduit par *propter te*; il pense donc que le mot בַּדֵּךְ, que l'on prend ici pour *vectes ejus*, signifie simplement *propter eum*. Le sens seroit donc : *Non silebo propter te*; peut être mieux encore *de te*. Ce *Non silebo* du premier membre, amène assez naturellement dans le second membre, *eloquar*. Le P. Houbigant soupçonne donc qu'au lieu de וְדַבֵּר, *et verbum*, il faudroit lire, אֲדֹבֶר, *eloquar*; qu'ensuite au lieu de גְבוּרוֹת, *potestatum*, ce seroit גְבוּרָתוֹ, *potestatem ejus*. Ce *potestatem*, ou, selon le P. Houbigant, *fortitudinem*, amène encore assez naturellement dans le membre *robur* qui paroît y convenir beaucoup mieux que *gratiam*, car on ne trouve guère de beauté dans un monstre, mais on peut y trouver de la force. D'ailleurs en hébreu le mot רִמָּה, traduit par *gratiam*, est visiblement une faute de copiste; car si c'étoit *gratiam*, ce seroit רִמָּה; mais il y a tout lieu de présumer que la leçon primitive étoit רִמָּה, *robur*; la version syriaque le suppose ainsi. Elle va même plus loin, car elle suppose encore qu'au lieu de נְרָכָה, *dispositionis ejus*, il faudroit lire נְרָקִים, *nervorum ejus*; et le P. Houbigant admet également ces deux leçons fournies par la version syriaque, *robur nervorum ejus*. Mais la suite prouve assez qu'il s'agit bien réellement ici de la force que ce monstre tire de la disposition de son corps; je conserverois donc *robur dispositionis ejus*, ou, si l'on veut, *constructionis ejus*; je croirois donc que le sens seroit : *Non silebo de eo : eloquar potestatem ejus, et robur dispositionis ejus.* C'est-à-dire, quoique je ne doive rien aux hommes, je veux bien néanmoins les avertir de ce qu'ils ont à craindre de ce monstre. *Je ne me tairai donc point sur lui; mais je ferai connoître sa puissance et la forte construction de son corps.*

Qui est-ce qui découvrira la superficie de son vêtement?

Qui est-ce qui pénétrera dans le milieu de sa bouche, ou selon l'hébreu, dans la duplicité de son frein? La superficie du vêtement du crocodile, ce sont ses écailles qui en le couvrant le rendent invulnérable; mais qui osera entreprendre de lui ôter ce vêtement? Sa bouche énorme est capable de recevoir un homme; mais qui osera y entrer pour porter dans ses entrailles le coup de la mort? Ses lèvres sont comme le frein qui retient attachées à son corps ses redoutables mâchoires; mais qui osera pénétrer ce double frein pour porter dans le gosier de ce monstre un fer meurtrier? Le P. Houbigant ne dit point comment il a cru voir dans *le frein de ce monstre ses écailles*; il paroît que ce seroit s'écarter tout à la fois et de l'expression du texte et du sens de la phrase. Les écailles sont le vêtement, les lèvres sont le frein. Ce corps revêtu d'écailles, et cette bouche énorme sont les deux parties principales qui rendent ce monstre si redoutable. Ce verset les réunit; le verset suivant va nous peindre encore mieux cette bouche affreuse; ceux qui viendront ensuite, nous peindront dans le plus grand détail ce corps revêtu d'écailles qui le rendent invulnérable.

*Qui ouvrira les portes de son visage? (ou de sa bouche?) La terreur environne ses dents. Qui osera ouvrir les deux mâchoires de ce monstre pour y mettre un mors? La seule vue de ses dents fait trembler. Les mâchoires du crocodile sont longues et armées d'un grand nombre de dents. Comme il semble plus naturel de dire *les portes de sa bouche* que *les portes de son visage*, il y a lieu de présumer qu'au lieu de פְנֵי, faciei ejus, la leçon primitive auroit été וּרְאֵי, oris ejus, comme le traduit le P. Houbigant.*

Son corps est semblable à des boucliers de fonte, il est couvert d'un tissu d'écailles qui se serrent. L'hébreu peut signifier: Son corps est semblable à des canaux de boucliers; il est fermé et scellé étroitement. Le corps du crocodile est tout couvert d'écailles. Ces écailles sont comme des boucliers qui mettent son corps à l'abri des traits. Ces boucliers attachés l'un à la suite de l'autre sur toute la longueur de son corps, y forment des espèces de canaux qui en couvrent toutes les parties. Elles y sont attachées si étroitement, qu'elles y sont comme scellées. On lit dans l'hébreu, וְרָאֵי, superbia, assez visiblement pour גְּרָאֵהוּ, corpus ejus, comme l'exprime la Vulgate. On y lit aussi clausum sigillo arcto; au lieu de quoi le P. Houbigant préfère de lire, clausum et sigillatum arcte, c'est-à-dire,

IV.
Suite du sens littéral appliquée au crocodile. Remarques sur les v. 4-8. du ch. xli.

qu'au lieu de סִגְלָה , *sigillo* , on pourroit lire סִגְלָתָה , *et sigillatum* ; ce qui paroît en effet former un meilleur sens, parce qu'il ne s'agit pas ici d'un sceau unique pour tout le corps, mais du sceau qui attache étroitement chaque écaille sur le corps.

L'une est jointe à l'autre, en sorte que le moindre souffle ne peut passer entre elles. L'hébreu peut signifier : *L'un est joint à l'autre, en sorte que le moindre souffle ne peut passer entre eux* ; en le rapportant aux boucliers qui sont ces écailles mêmes que l'hébreu ne nomme pas. Le vent, loin de pouvoir soulever les écailles de ce monstre, ne peut pas même se glisser entre elles, tant elles sont appliquées précisément l'une sur l'autre en manière de tuiles, dont l'extrémité inférieure de l'une couvre la partie supérieure de l'autre.

L'une est attachée à l'autre; elles se tiennent, et ne se séparent point. L'hébreu dit à la lettre, *Vir fratri suo adhærebunt*; et les Septante ont conservé cette expression que l'on regarde communément comme un hébraïsme dont la Vulgate rend le sens par ces mots : *Una alteri adhærebit*, ou comme lisoit saint Grégoire, *adhærebunt*. Les écailles de ce monstre sont attachées l'une à l'autre comme un homme l'est à son frère; elles se tiennent si étroitement, qu'elles sont inséparables. La liaison intime des écailles qui couvrent le corps du crocodile contribue à rendre ses membres également impénétrables et inséparables.

Son éternument (ou ses éternumens) fait un éclat de feu (ou de lumière); et ses yeux sont comme les paupières de l'aurore. L'eau agitée et soulevée par ses éternumens fait rejoaillir les rayons de sa lumière; et le vif éclat de ses yeux qui s'élèvent au-dessus du niveau des eaux ou du milieu des ombres qui le couvrent sur le rivage, ressemble aux premiers rayons de l'aurore. Le crocodile tourné vers le soleil éternue de manière que le souffle qui sort de ses narines répand un éclat étincelant, et ses yeux sont si brillans, surtout hors des eaux, que les Egyptiens représentoient l'aurore par les yeux de ce monstre. Le mot hébreu que la Vulgate traduit ici par *ignis*, le feu, signifie plus communément *lux*, la lumière. On va voir le feu dans le verset suivant.

De sa bouche sortent des lampes semblables à des torches ardentes. C'est le sens de la Vulgate; l'hébreu peut signifier : *De sa bouche sortent des lampes, et s'échappent*

V.
Suite du sens
littéral appli-
qué au croco-
dile. Remar-
ques sur les
v. 9-15. du
chap. xii.

des étincelles de feu. Ce monstre est si vorace que sa bouche semble respirer feu et flamme. Le crocodile est un animal très-vorace qui n'épargne ni bêtes ni hommes.

De ses narines sort une fumée semblable à celle d'un vase échauffé et bouillant. C'est le sens de la Vulgate; l'hébreu pourroit signifier: *semblable à celle d'un vase échauffé, et d'une jonchaye.* L'ardeur dévorante de ce monstre s'annonce non-seulement par sa bouche béante qui semble vomir feu et flamme, mais encore par le souffle de ses narines, qui répand une vapeur semblable à celle qui s'élève d'une eau qui fermenté dans un vase échauffé, ou dans un marais couvert de joncs, d'où s'élève un brouillard semblable à la fumée.

Son haleine rend ardens les charbons, et la flamme sort de sa bouche. La voracité de ce monstre non-seulement s'annonce par sa bouche béante, et par le souffle de ses narines, mais elle se manifeste par les effets les plus redoutables. Son haleine embrase tout par l'ardeur de cette voracité; et de sa bouche semble sortir une flamme qui consume tout.

La force demeure sur son cou, et l'indigence marchera devant sa face. L'hébreu paroît avoir ici souffert de la main des copistes. On y lit: Et la ~~due~~leur dansera devant sa face: *Ante faciem ejus exsili et mæror.* Il est assez évident que cette leçon discorde; la danse ne paroît pas convenir dans la description de ce monstre horrible. Au lieu de חַדְרָן רָאֶזֶה, *exsili et mæror*, la Vulgate suppose qu'on a lu חַרְמָן רָעֵבָה, *curreteggestas, ou fames*, comme l'exprime plus littéralement la version grecque d'Aquila. Celle des Septante suppose de même χροῦ, *curret*; mais au lieu de דָאֶבֶה, *mæror*, ils semblent avoir lu, selon la remarque du P. Houbigant, אֲבָדָן (*Abaddon*), qu'ils ont traduit par ἀπωλεῖα, *perditio*; la ruine courra devant lui; la ruine sera son précurseur. Dans l'Apocalypse (1), on voit que ce mot אֲבָדָן, peut aussi signifier en grec ἀπολλύων, en latin, *exterminans*, l'exterminateur. Ainsi *la force demeurera sur le cou de ce monstre; et l'exterminateur sera son précurseur.* La principale force de ce monstre est dans son cou qui étant très-court est plus intimement lié avec la tête, et donne moins de prise aux coups que l'on pourroit lui porter pour l'en séparer; et ce monstre si puissant cause

(1) *Apoc. ix. 11.*

de tels ravages partout où il se présente , qu'il semble avoir devant lui pour précurseur l'ange exterminateur. Le crocodile a le cou si court , qu'il est même réputé n'en point avoir ; et il dévore tout ce qu'il peut atteindre.

Les membres de ses chairs sont liés entre eux ; on lancera contre lui des foudres , et elles ne se porteront point ailleurs. C'est le sens de la Vulgate ; l'hébreu paroît avoir encore ici souffert ; on y lit *Musculi carnis ejus cohærent : fusum super eo , nequaquam dimovebitur.* On peut présumer qu'au lieu de פָּזֶה , *fusum* , il faudroit lire , יְפָּזֶה , *arcte ligantur* ; et de même au lieu de טוֹבֶּה , *dimovebitur* , יְמַוְּבֵּר , *dimovebuntur* ; le sens seroit donc : *Les muscles de sa chair sont liés entre eux , ils sont étroitement attachés sur lui sans qu'on puisse les en détacher.* Non-seulement les écailles de ce monstre sont impénétrables , et forment le premier rempart de son corps , mais les muscles même de sa chair sont inséparables , et forment ainsi , sous ses écailles , un second rempart qui en le défendant lui donne beaucoup de force ; car les muscles étant les organes du mouvement , plus ils sont liés entre eux et au corps , plus le mouvement de ce corps est redoutable. On remarque que le crocodile assomme d'un coup de sa queue le menu bétail qu'il peut surprendre.

Son cœur s'endurcira comme la pierre , et se resserrera comme l'enclume de celui qui frappe du marteau. C'est le sens de la Vulgate ; l'hébreu peut signifier : *Son cœur est dur comme la pierre ; il est dur comme la meule inférieure* , c'est-à-dire , comme celle sur laquelle on moud le grain. Au lieu de cette répétition du mot פָּזֶה , *durum* , il paroît que les Septante ont lu dans le second membre בְּנֵצֶב , *et firmum* . Son cœur est dur et impénétrable comme la pierre qu'il est impossible de percer ; il est ferme et inébranlable comme la meule inférieure qui ne vacille point sous les mouvemens de la meule supérieure. Ce monstre est d'une cruauté que rien ne touche et ne peut flétrir.

Lorsqu'il sera enlevé , les anges craindront ; et dans leur effroi , ils seront purifiés ; c'est ainsi que saint Grégoire entendoit les expressions de la Vulgate : *Cum sublatus fuerit , timebunt angeli , et territi purgabuntur.* L'hébreu peut signifier : *Cum extollet se , timebunt fortes : confacti (ou præ confraktionibus) purgabunt se , ou deviabunt se.* Le R. P. Houbigant préfère *deviabunt se* , ou comme il l'exprime , *cæptum iter deserent.* Il remarque aussi qu'au lieu

VI.

Suite du sens littéral appliquée au crocodile. Remarques sur les ¶ 16.21 du chap. XLII.

de משברים, *confracti*, ou *præ confractionibus*, l'interprète syrien lisoit ושוררים, *et principes*, qui est parallèle au mot אלים, *fortes*, du membre précédent. Le sens seroit donc : *Lorsqu'il s'élèvera, les puissans craindront, et les princesses s'écarteront du chemin* par lequel ils marchoient. Ce monstre est si redoutable que lorsqu'il s'élève pour s'élancer sur sa proie, il fait trembler les plus intrépides, et oblige les princesses même accompagnées de leur suite à se soustraire à sa fureur, en s'éloignant du chemin qu'ils avoient pris. Communément on ne peut échapper au crocodile, qu'en s'éloignant de lui. On verra comment saint Grégoire explique le sens de la Vulgate.

Lorsque l'épée le saisira, la pique et la cuirasse ne pourront subsister. C'est ainsi que saint Grégoire entend les expressions de la Vulgate. On varie sur le sens de l'hébreu qui peut signifier : *Qui attigerit eum gladius, non surget : telum, missile, et spiculum, ou telum missile, et spiculum.* Le P. Houbigant ne reconnoît dans ce verset que trois sortes d'armes; le savant Bochart en reconnoît quatre. C'est-à-dire, que le P. Houbigant ne compte que pour une, ces deux mots *telum missile*, le trait qu'on darde, au lieu que Bochart croit que ce sont deux armes différentes : *telum*, le trait, *missile*, le dard. L'épée, le trait, le dard, le javelot, les armes les plus acérées ne peuvent percer ce monstre ; loin de pouvoir le percer, elles s'émoussent sur lui et se brisent, sans pouvoir se relever du dommage qu'elles y ont souffert. C'est précisément ce qu'éprouvent les armes lancées sur le crocodile. On verra comment saint Grégoire explique le sens de la Vulgate.

Ce monstre regardera le fer comme la paille, et l'airain comme du bois pourri. La Vulgate met à la tête de ce verset la conjonction *enim* qui ne se trouve pas dans l'hébreu. Non-seulement on ne peut percer ce monstre pour le détruire, on ne peut pas même l'enfermer ; les barres de fer ne seroient pour lui que comme des pailles, et les portes d'airain comme du bois pourri.

L'homme qui lance des flèches, ne le mettra point en fuite ; les pierres de la fronde sont changées pour lui en chaume. Au lieu de l'homme qui lance des flèches, *Vir sagittarius*, on lit dans l'hébreu : *Filius arcus*, le fils de l'arc ; ou plutôt, selon le génie de notre langue, *la fille de l'arc* ; car c'est la flèche dont le nom est masculin en hébreu et féminin en français. Ce monstre méprise donc égale-

ment, et les flèches qui partent de l'arc, et les pierres qui sortent de la fronde, parce que rien de tout cela n'a de force contre lui. Les écailles du crocodile le défendent également contre les flèches et contre les pierres. Au lieu de *stipula* qui va se trouver répété dans le verset suivant, les Septante ont mis ici *fenum*; peut-être le lissoient-ils ainsi; et cela rentre dans le même sens: Les pierres de la fronde ne sont pour lui que des boules de foin.

Ce monstre regardera le marteau comme un chalumeau, et il se rira du mouvement de la pique. L'hébreu a visiblement ici souffert; on y lit: *Quasi stipula, reputati sunt malleus;* il y a lieu de présumer qu'au lieu נחשבו, *reputati sunt*, on a dû lire נחשב ל, *reputatus est ei*; ou יחשוב, *reputabit*, que la Vulgate exprime par *aestimabit*; et alors *malleus* deviendroit *malleum*; l'hébreu ne distingue pas l'un d'avec l'autre. Ce monstre méprisera également les coups du marteau dont on essaieroit de le briser, et le mouvement de la lance que l'on tenteroit de faire entrer par sa bouche béante pour pénétrer jusque dans ses entrailles, jusqu'à son cœur.

Sous lui seront les rayons du soleil, et il mettra sous lui l'or comme de la boue. C'est le sens de la Vulgate: l'hébreu peut signifier: *Sous lui sont des pointes d'argile; il se couchera avec soin sur la boue.* La différence de ces deux sens vient de la ressemblance qui se trouve dans l'hébreu entre le mot סמך, par *samech*, signifiant *sol*; et par *schin*, חרש, signifiant *argilla*; et entre le mot עורם, substantif, signifiant *aurum*, et le même mot adjectif signifiant *sollicitus*. Ce monstre a les flancs couverts d'écailles aplatis qui sont comme autant de boucliers qui le défendent; mais les écailles qu'il a sous la poitrine et sous le ventre sont hérissées comme des pointes d'argile qui entrent dans la boue sur laquelle il se couche avec beaucoup de soin, comme sur un lit où il trouve son repos. Les écailles du crocodile sous la poitrine et sous le ventre ne sont pas appliquées les unes sur les autres comme celles qui couvrent les flancs; elles sont aussi moins fortes. Ce monstre prend son repos sur la fange qui couvre les bords du Nil. On verra comment saint Grégoire explique le sens de la Vulgate.

VII.

Suite du sens
littéral appli-
qué au croco-

Ce monstre fera bouillir comme l'eau d'un pot les eaux profondes de la mer; et il la rendra semblable à des parfums qui bouillent. C'est le sens de la Vulgate. L'hébreu

réserve pour le second membre le mot *mare*, et peut signifier : *Il fera bouillir les eaux profondes comme l'eau d'un pot ; et il rendra la mer semblable à un vase rempli de parfums.* Ce monstre ne se tient pas toujours sur les bords du fleuve ; il entre dans ses eaux comme en pleine mer ; il pénètre dans ses lacs qui sont eux-mêmes des mers. Il les fait bouillonner par les mouvements et la pesanteur de sa queue ; et il y répand une odeur suave qui les parfume. Le crocodile laisse sur ses traces une odeur de musc. Le Nil dans ses inondations forme *une mer* ; et en tout temps, les lacs chez les Orientaux étoient appelés *des mers*.

La lumière brillera sur les traces de ce monstre ; et il regardera l'abîme comme vieillissant. C'est le sens de la Vulgate ; l'hébreu à la lettre : *Reputabit abyssum quasi canitiem.* Il regardera l'abîme comme la blancheur de la vieillesse. Au lieu de **לشبָה**, *quasi canitiem*, l'interprète syrien lisoit **ליבשָה**, *quasi aridam*. Le P. Houbigant préfère cette leçon. Le sens de l'hébreu seroit donc : *Il fera briller la lumière sur ses traces ; il regardera l'abîme comme la terre ferme.* Le mouvement de sa queue fait éléver sur ses traces une écume blanche qui réfléchit les rayons de la lumière ; et il s'avance sur les eaux profondes comme s'il marchoit sur la terre. Le crocodile s'avance ainsi sur les **eaux** comme s'il étoit sur la terre ; ses pates et sa queue lui servent à nager. On verra comment saint Grégoire explique le sens de la Vulgate.

Il n'y a point de puissance sur la terre qui lui soit comparable ; il a été fait pour ne craindre personne. On lit dans l'hébreu, **עֶפֶר**, *pulverem*, peut-être pour **אָרֶץ**, *terram*, comme l'exprime la Vulgate. Au lieu de ces quatre mots de la Vulgate *potestas quæ comparetur ei*, on lit dans l'hébreu le seul mot **מַשְׁלֵךְ**, qui pourroit également signifier *dominator ejus*, ou *comparatio ejus* ; de sorte que saint Jérôme semble avoir voulu réunir ces deux idées, en disant : *Potestas quæ comparetur ei* ; ou si l'on veut, il faudra supposer qu'il lisoit **נִמְשָׁל לֹ**, *dominatio comparabilis ei*. Le P. Houbigant conjecture qu'il faudroit lire **מוֹשְׁבָו**, *habitatio ejus* ; en sorte que le sens seroit à la lettre : *Non est super pulverem domicilium ejus* ; et il est vrai que le crocodile n'habite pas sur la poussière, mais il habite sur la terre comme dans les eaux ; et au lieu de **עֶפֶר**, *pulverem*, les Septante supposent comme la Vulgate, **אָרֶץ**, *terram*. On

dile. Remarques sur les v. 22-25. t. chap. xli.

verra que le sens énigmatique ne s'accommorderoit pas de l'expression מושבו, *domicilium ejus*, au lieu qu'il s'accommordera très-bien de l'expression משלו, *dominator ejus*; et cette expression convient également au sens littéral même : *Il n'y a personne sur la terre qui puisse dominer ce monstre*, c'est-à-dire, le dompter, et lui faire perdre sa féroce. Il a été fait pour ne craindre personne, ou, selon l'hébreu, *pour ne rien craindre*. Le crocodile est un monstre qui par sa nature est intrépide. L'hébreu est ici visiblement altéré, mais peut-être moins que ne le suppose le P. Houbigant. On y lit חעשׂו, qui est assez visiblement une faute de copiste pour חעשׂי, qui *factus est*, comme l'exprime la Vulgate. Le P. Houbigant voulant conserver חעשׂו, l'explique par *factor ejus*, ou *qui fecit eum*, et conjecture qu'il faut ensuite suppléer cet autre mot עשׂו, *fecit eum*. Enfin au lieu de לבליהם, *ut sit absque terrore*, le P. Houbigant soupçonne qu'il faudroit lire, לבליהם, *ut sit absque lege*; en sorte qu'il traduit : *Qui fecit eum, eum fecit, ut esset absque certa lege*; il suppose que cela pourroit avoir rapport à ce que le crocodile par sa nature est amphibia, vivant également sur la terre et dans l'eau. Mais le sens énigmatique paroît ne pas admettre cette expression, au lieu qu'il recevra très-bien l'expression simple de l'hébreu, *absque terrore*; et cette expression convient également au crocodile qui est un animal aussi intrépide qu'indomptable.

Ce monstre voit tout d'en haut, il est le roi de tous les enfans d'orgueil. C'est ainsi que saint Grégoire entend les expressions de la Vulgate : *Omne sublime videt*. L'hébreu pourroit signifier : *Il regarde tout ce qui est élevé*; et le P. Houbigant le prend en ce sens lorsqu'il traduit : *Ad altissima quæque tollit aspectum*. Mais l'hébreu dit bien littéralement *videt*, et quelquefois dans l'hébreu, le verbe *videre* se prend pour *despicere*. La Vulgate le traduit ainsi dans le livre même de Job au chap. xxxi. № 19. où l'hébreu dit : *Si vidi pereuntem*; la Vulgate traduit : *Si despexi pereuntem*. Ces trois mots bien littéralement traduits de l'hébreu, *Omne sublime videt*, pourroient donc signifier, selon l'hébreu, *Omne sublime despicit*. Il méprise tout ce qui est élevé. Quoique le crocodile rampe comme les lézards, il méprise ce qui est élevé, parce que d'un coup de sa queue, il renverse tout. *Il est le roi de tous les enfans d'orgueil*. Le P. Houbigant conserve cette expression; le

mot de l'hébreu n'est cependant pas celui qui est communément employé pour signifier *l'orgueil*; et les Septante ont traduit : Le roi de tout ce qui est dans les eaux : *Rex omnium quæ in aquis sunt*. On suppose que le mot hébreu γίγαντις emprunte de l'arabe la signification que la Vulgate lui attribue, *superbia*. Peut-être auroit-on confondu ici γίγαντις, *superbia*, avec γέρας, *reptile*. Le sens alors seroit : *Il est le roi de tous les reptiles*, ou à la lettre, *de tous les enfans du rampant*, ou du genre qui rampe; et de là pourroit même venir l'expression des Septante, *le roi de tout ce qui est dans les eaux*; car les poissons sont quelquefois appelés *reptiles*. Le crocodile est le plus grand, le plus fort et le plus redoutable de tous les lézards qui sont aussi réputés du nombre des reptiles, parce que quoiqu'ils aient des pates, elles sont si courtes et quelquefois si pliées qu'ils paroissent ramper, comme il arrive au crocodile qui avec ses quatre pates a le corps si bas qu'il paroît ramper. On verra comment saint Grégoire explique le sens de la Vulgate, qu'il seroit difficile d'appliquer au crocodile ou même à aucun animal. Ici et dans quelques autres endroits, saint Jérôme ne considérant que le sens énigmatique qui lui paroisoit avec raison le plus essentiel, s'est mis peu en peine de ménager les termes de manière qu'il pussent dans un premier sens convenir à quelque animal. Il seroit peut-être assez difficile, pour ne pas dire impossible, d'expliquer comment on pourroit dire du crocodile qui rampe qu'*il voit tout d'en haut*, comme saint Grégoire l'explique en l'appliquant au démon et à tous les méchans. De même il seroit peut-être encore assez difficile de dire du crocodile, ou de quelque autre animal, qu'*il est le roi de tous les enfans d'orgueil*. D. Calmet voulant appliquer cela au crocodile, observe que *les enfans d'orgueil* pourroient désigner particulièrement les Egyptiens qui sont plusieurs fois désignés dans l'Ecriture par le nom de *Rahab* qui marque leur orgueil. Ils sont en effet marqués sous ce nom dans la Vulgate même au psaume LXXXVI. § 4. : *Memor ero Rahab et Babylonis*; c'est-à-dire, je me souviens de l'Egypte superbe et de Babylone. Il observe aussi que le crocodile a reçu des honneurs divins dans l'Egypte, et que les Egyptiens ont donné à leurs rois le nom même de ce monstre, en les nommant *Pharaon* qui dans la langue arabe est le nom du crocodile.

Voilà donc ce que l'on peut dire pour appliquer au cro-

VIII.
Description de *Léviathan* appliquée au démon et aux méchans selon le sens spirituel et mystérieux du texte. Caractère du monstre représenté par *Léviathan*.

codile la description de *Léviathan*. Mais quand tous les autres traits pourroient convenir au crocodile, il faut avouer que celui-ci ne lui convient que très-imparfairement, si même il peut en aucune manière lui convenir. Quand on supposeroit qu'au lieu de *רָבָּה*, *superbiæ*, il faudroit lire *רְבִּילִיס*, *reptilis*, le crocodile, quelque distingué qu'il soit entre tous les reptiles par sa grandeur et par sa force, ne seroit pas pour cela véritablement leur roi; cette grandeur et cette force ne lui donnant sur eux aucune sorte d'autorité. Et si l'on s'en tient au sens de la Vulgate, si l'on prend le mot *רָבָּה*, au sens de *superbiæ*, il sera encore moins applicable au crocodile; car enfin le texte sacré ne dit pas que ce monstre soit le dieu, mais seulement *le roi des enfans d'orgueil*, et non-seulement de quelques-uns, mais de *tous*. Or quoique le crocodile ait reçu des honneurs divins dans l'Egypte, et que l'on puisse dériver de son nom le nom de *Pharaon* attribué aux rois égyptiens, cependant il est certain que le crocodile n'a jamais été *le roi des Egyptiens*, et encore moins de *tous* ceux qui ont imité leur orgueil. Il est évident que ce caractère ne peut convenir qu'au démon, ou à une société d'hommes imitateurs de son orgueil. Le démon est véritablement *le roi de tous les enfans d'orgueil*; et c'est pourquoi les saints pères lui ont assez communément appliqué les caractères de *Léviathan*; mais nous avons fait observer que saint Grégoire même découvre dans ce monstre certains traits qui ressemblent au second des deux monstres dont parle saint Jean. Le second de ces deux monstres que vit saint Jean, est clairement distingué du premier. Le premier est appelé simplement comme *Béhémoth*, *la bête*; le second est appelé *le faux prophète* de la bête; et celui-ci ressemble à celui qui est désigné dans le livre de Job, sous le nom de *Léviathan* qui signifie *la société du dragon*. Saint Jean détermine encore d'une manière plus précise le caractère de ces monstres, lorsqu'il distingue (1) *le dragon*, *la bête* et *le faux prophète*. *Le dragon*, selon saint Jean (2), c'est *cet ancien serpent qui est appelé Diable et Satan*; et afin que nous en conservions mieux la mémoire, il le répète (3); c'est *l'ancien serpent qui est le Diable et Satan*. *La bête* s'élève de la mer, elle porte le blasphème sur le front; et *le dragon lui donne sa force et sa grande puissance* (4); ainsi elle est bien évidemment

(1) *Apoc. xvi. 13.* — (2) *Apoc. xii. 9.* — (3) *Apoc. xx. 2.* — (4) *Apoc. xiii. 1. & 2.*

distinguée du dragon. La seconde bête monte de la terre ; elle a deux cornes semblables à celles de l'agneau ; mais *elle parle comme le dragon, et elle exerce la puissance de la première bête* (1) ; ainsi elle est bien distinguée du dragon et de la bête ; trois fois elle est désignée sous le nom de *faux prophète* (2), et toujours distinguée du *dragon* et de la *bête*. De même dans Job nous voyons deux monstres évidemment symboliques comme ceux de saint Jean. Le premier est appelé *Béhémoth*, c'est-à-dire, *la bête*; le second est appelé *Léviathan*, c'est-à-dire, *société du dragon*; ce dragon est donc différent de ce monstre qui lui est associé; ainsi le texte même de Job distingue comme celui de saint Jean, le *dragon*, la *bête* et un autre monstre qui est digne d'être appelé *Léviathan* ou *la société du dragon*. Le *dragon* c'est le démon ; la *bête*, selon saint Jean, porte le *blasphème* sur le front ; c'est un corps d'hommes infidèles ouvertement ennemis de Jésus-Christ ; et en suivant pas à pas saint Grégoire, nous avons montré comment les caractères de Béhémoth peuvent convenir soit au démon, soit à un corps d'hommes ouvertement opposés à Jésus-Christ, tels que sont ceux qui forment l'empire antichrétien de Mahomet. La seconde bête, selon saint Jean, porte *les cornes de l'Agneau*, mais parle *le langage du dragon* ; c'est donc un corps d'hommes qui font profession d'appartenir à Jésus-Christ, le véritable Agneau de Dieu, mais qui néanmoins altèrent et combattent sa doctrine en parlant *le langage du dragon*, c'est-à-dire, du démon ; et par ce caractère même, sont dignes d'être désignés sous le nom de *Léviathan* ou *société du dragon*. Ce sont des hommes semblables à ceux que saint Paul appeloit *des faux frères* (3) ; des hommes semblables à ceux dont il disoit : *L'Esprit de Dieu dit expressément que dans les temps à venir, quelques-uns s'écartieront de la foi en suivant des esprits d'erreur, et des doctrines diaboliques* (4) ; des hommes tels que ceux dont il dit : *Sachez que dans les derniers jours il viendra des temps fâcheux; car il y aura des hommes amoureux d'eux-mêmes, qui auront une apparence de piété, mais qui en démentiront la réalité; des hommes corrompus dans l'esprit, et pervertis dans la foi* (5). Voyons maintenant, en suivant saint Grégoire, comment les caractères de *Lévia-*

(1) *Apoc. XIII. 11. 12.* — (2) *Apoc. XVI. 13. XIX. 20. et XX. 10.* — (3) *2. Cor. XI. 26. Gal. II. 4.* — (4) *1. Tim. IV. 1. et seqq.* — (5) *2. Tim. III. 1. et seqq.*

than peuvent convenir soit au démon , soit à ces hommes qui parlent son langage.

IX.
Comment
Léviathan
sera pris à
l'hameçon ;
comment sa
langue sera
liée avec une
corde ¶ 20
du chap. XL.

« Pourrez-vous tirer Léviathan avec l'hameçon ? » *An extrahere poteris Leviathan hamo?* Saint Grégoire considérant le démon comme chef des méchans suppose donc que c'est lui qui est désigné d'abord sous le nom de *Béhémoth* , et ensuite sous celui de *Leviathan* (1); et il observe que « ce Léviathan a été pris à l'hameçon , parce que , en voulant mordre par ses satellites dans notre Rédempteur l'aliment que son corps lui offroit , il a été percé par l'aiguillon de la divinité de ce même Rédempteur (2). » Dès ce premier pas on voit que saint Grégoire même se trouve naturellement conduit à reconnaître l'œuvre du démon dans ce qu'il a fait par ses satellites , *per satellites suos* , lesquels furent alors les Juifs mêmes qui firent mourir Jésus-Christ. Il en sera de même à la fin des temps. La bête , selon saint Jean (3) , fera mourir les deux prophètes que Dieu doit alors envoyer ; et nous avons vu que c'est l'hameçon auquel elle sera prise ; son faux prophète , selon le même apôtre (4) , aura le pouvoir de faire tuer tous ceux qui n'adoreront pas l'image de la bête ; et c'est l'hameçon auquel ce second monstre sera pris. Ces deux monstres seront pris à l'hameçon en faisant mourir les fidèles serviteurs de Jésus-Christ , comme le démon leur chef a été pris à l'hameçon en faisant mourir Jésus-Christ.

« Pourrez-vous lier la langue de ce monstre avec une corde ? » *Et fune ligabis linguam ejus?* « L'Ecriture-Sainte, dit saint Grégoire, désigne sous le nom de *corde*(5) , quelquefois le péché , et quelquefois la foi ; et rien n'empêche de l'entendre ici en l'une de l'autre de ces deux manières; car notre Seigneur s'étant incarné, a lié d'une corde la langue de Léviathan , parce qu'en se montrant dans la ressemblance de la chair du péché, il a condamné tous les documens de ses erreurs. De là vient que saint Paul dit que *par le péché il a condamné le péché*. Et si

(1) *Greg. Moral. in Job. 6. xxxiii. n. 16.* Quia Behemoth iste per varia fraudum argumenta distenditur : adhuc adjuncto et alio nomine notatur : nam subditur : *An extrahere poteris Leviathan hamo?* — (2) *Ibid. n. 17.* Leviathan iste hamo captus est, quia in Redemptore nostro , dum per satellites suos escam corporis momordit, divinitatis illum aculeus perforavit. — (3) *Apoc. xi. 7.* — (4) *Apoc. xxi. 15.* — (5) *Greg. n. 18.* Scriptura sacra fune.... aliquando peccata, aliquando fidem designare consuevit.... Hoc itaque loco funis nomine sive peccatum , sive fidem , nil obstat intelligi. Incarnatus enim Dominus noster fune Leviathan lin-

» la foi nous est représentée par cette *corde*, il en résultera encore le même sens ; parce que la foi de la Trinité ayant été répandue dans le monde par les saints prédictateurs, la doctrine du monde a cessé de se répandre contre les ames des élus ; ainsi *la langue* de Léviathan a été liée d'*une corde*, parce que la foi de la Trinité s'étant étendue, les enseignemens de l'erreur ont été réduits au silence (1). » Il en sera de même à la fin des siècles ; la langue de ce faux prophète qui parle comme le dragon, sera liée comme d'une corde, lorsque les liens de la foi réprimeront ses erreurs en les condamnant de manière que les progrès de la séduction soient arrêtés.

« Pourrez-vous mettre un cercle dans les narines de ce monstre ? » *Numquid pones circulum in naribus ejus ?* « Comme les embûches du démon, dit saint Grégoire, sont désignées par les *narines* de ce monstre, ainsi le cercle marque la toute-puissance de la vertu divine qui empêchant que les tentations du démon ne nous surprennent, tient les embûches de notre ancien ennemi renfermées dans les bornes qu'il lui prescrit d'une manière admirable. Ainsi le *cercle* est mis à ses *narines*, lorsque par la force de la protection divine, sa sagacité est retenue dans certaines bornes, de telle sorte qu'il ne puisse prévaloir contre la foiblesse des hommes autant de fois qu'il tente secrètement les moyens de les perdre (2). Ce mot *cercle*, continué ce père, peut encore désigner le secours d'un juge-ment secret qui est mis dans les *narines* de ce monstre, lorsque son artificieuse cruauté est renfermée. Le *cercle* est donc mis par le Seigneur aux *narines* de Léviathan, parce que la puissance du jugement de Dieu le resserre dans ses embûches pour empêcher qu'il ne prévale autant qu'il veut (3). » De même à la fin des temps les narines

X.
Comment
un cercle ou
un jonc sera
mis dans les
narines de
Léviathan ;
comment sa
mâchoire se-
ra percée
d'un anneau
ou d'une é-
pine. ¶ 21.

guam ligavit, quia in similitudine carnis peccati apparuit, et omnia errorum ejus prædicamenta damnavit. Unde Paulo attestante dicitur : *Et de peccato damnavit peccatum.* — (1) *Ibid.* n. 20. Si autem fides fune signatur, idem nobis iterum intellectus innuitur, quia dum per prædicatores sanctos in mundo fides Trinitatis innotuit, contra electorum mentes erumpere mundi doctrina cessavit.... Leviathan ergo lingua fune stringitur : quia extensa fide Trinitatis, errorum prædicamenta siluerunt. — (2) *Ibid.* n. 21. Sicut per nares insidiæ, ita per circulum divinæ virtutis omnipotentia designatur. Quæ cum apprehendi nos temptationibus prohibet, miris ordinibus antiqui hostis insidias complectens tenet. Circulus ergo ei in naribus ponitur, dum circumducta protectionis supernæ fortitudine, ejus sagacitas retinetur, ne contra infirmitatem hominum tantum prævaleat, quantum perditionis argumenta latenter explorat. — (3) *Ibid.* Potest etiam circuli nomine, occulti judicii adjuto-

de ce monstre ardent à chercher les serviteurs de Dieu pour les perdre , seront refrénées par la puissance et le jugement de Dieu comme par un cercle , lorsque Dieu sauvera ses élus d'entre les mains de ce monstre. *Le jonc* ici exprimé dans l'hébreu , peut marquer le corps des saints que ce monstre aura immolés à sa féroceité , et dont il aura *jonché* la terre , selon l'expression propre de notre langue , qui explique parfaitement ici l'énigme de ce texte. Ces corps seront donc comme *le jonc* qui percera les narines de ce monstre , et dont la justice de Dieu se servira pour l'amener à son tribunal où il lui fera subir le dernier anathème en faisant retomber sur lui le sang innocent qu'il aura versé.

« Pourrez-vous percer d'un anneau la mâchoire de ce monstre ? » *Aut armilla perforabis maxillam ejus?* « Cet anneau , quant au sens , dit saint Grégoire , ne diffère pas du cercle , parce qu'en environnant la partie à laquelle on l'applique , il la resserre. Mais parce que l'anneau s'étend davantage , il nous marque une protection plus grande dans le secret jugement que Dieu exerce sur le démon en notre faveur. Le Seigneur perce donc avec son anneau la mâchoire de ce Léviathan , parce que par la puissance ineffable de sa miséricorde , il s'oppose à la malice de cet ancien ennemi , de manière que quelquefois ce monstre perd ceux même qu'il avoit déjà pris , en sorte que ceux qui après avoir commis le péché reviennent à l'innocence , tombent en quelque façon de sa bouche ; car qui est-ce qui étant une fois ravi par sa bouche , pourroit échapper à sa mâchoire , si elle n'étoit percée (1) ? On pourroit encore , continue le saint docteur , entendre autrement ce qui est dit de *la mâchoire percée* de ce monstre ; en sorte qu'il soit dit tenir dans sa bouche ceux qu'il n'a point encore entièrement engagés dans le péché , mais qu'il tâche d'y engager par ses persuasions. Il les meurtrit à coups de

rium designari : quod in hujus Behemoth naribus ponitur , cum a callida crudelitate refrenatur... In Leviathan itaque naribus a Domino circulus ponitur , quia judicii ejus potentia in insidiis suis , ne quantum vult prævaleat , coaretur. —(1) *Ibid.* n. 22. Ab intellectu circuli armilla non discrepat , quia ipsa hoc quoque ubi ponitur , ambiendo constringit. Sed quia armilla latius tenditur , per armillem occulti ejus judicii erga nos protectione impensior designatur. Armilla ergo Dominus maxillam Leviathan istius perforat , quia ineffabili misericordiæ suæ potentia sic malitiæ antiqui hostis obviat , ut aliquando eos etiam , quos jam cepit amittat , et quasi ab ore illius cadunt , qui post perpetratas culpas ad innocentiam redeunt. Quis enim ore illius semel raptus maxillam ejus evaderet , si perforata non esset ?

» dents en les tentant ; mais la tentation en les humiliant ,
 » contribue à les sauver ; et lorsqu'il espéroit les avaler , ils
 » lui échappent. Il est donc très-bien dit que *sa mâchoire*
 » est *percée* , parce que les coups de dents qu'il porte aux
 » élus de Dieu contribuent à les lui faire perdre ; les tenta-
 » tions qu'il emploie pour les faire périr , servent elles-
 » mêmes à les empêcher de périr (1). » De même à la fin
 des temps la mâchoire de ce monstre sera percée comme
 par un anneau , lorsque Dieu par sa puissance tirera de la
 bouche de ce monstre ceux qu'il avoit déjà séduits , et ceux
 qu'il s'efforçoit de séduire. *L'épine* marquée dans l'hébreu
 peut ici représenter l'aiguillon de la mort dont ce monstre
 aura frappé les corps des élus. Dieu faisant retomber sur ce
 monstre le sang innocent qu'il aura répandu , cet aiguillon
 dont ce monstre aura percé les saints sera comme *l'épine*
 qui lui percera la mâchoire , et dont la justice de Dieu se
 servira pour l'amener au tribunal de Jésus-Christ qui lui
 fera subir l'anathème qu'il aura mérité.

« Ce monstre vous fera-t-il beaucoup de prières ? Vous
 parlera-t-il avec souplesse ? » *Numquid multiplicabit ad
 te preces , aut loquetur tibi mollia ?* « Si ces paroles , dit
 » saint Grégoire , se rapportent à la personne du Fils de Dieu ,
 » lorsqu'il se fut incarné , ce monstre lui parloit avec sou-
 » plesse , lorsqu'il lui disoit : *Je sais que vous êtes le Saint
 de Dieu.* Il lui faisoit beaucoup de prières , lorsque par la
 » bouche d'une légion qui lui étoit soumise , il lui disoit : *Si
 vous nous chassez de cet homme , envoyez-nous dans ce
 troupeau de pourceaux* (2). Mais on peut encore , dit
 » ce saint docteur , l'entendre dans un autre sens , qui est que
 » ce monstre multipliera ses prières auprès du Seigneur ,
 » lorsqu'au jour du dernier jugement , les méchans qui sont
 » son corps , supplieront Dieu de les épargner ; lorsque ses
 » membres , c'est-à-dire , les réprouvés , lui diront avec de
 » grands cris , mais trop tard : *Seigneur , Seigneur , ouvre-*

XI.
 Comment
 Léviathan
 multipliera
 ses prières ,
 et parlera
 avec souples-
 se. ¶ 22.

(1) *Greg. in Job*, n. 26. *Maxilla tamen Behemoth istius perforata intel-
 ligi etiam potest , ut in ore tenere dicatur non quos jam perfecte peccato
 implicavit , sed quos adhuc peccati persuasionibus tentat , quatenus ei quem-
 libet mandere , id est peccati delectatione tentare conceditur... Sed miro
 dispensationis ordine , dum tentantur , humiliantur : dum humiliantur , ejus
 jam esse desinunt. Bene ergo maxilla Behemoth istius perforata dicitur ,
 quia electos Dei unde conterit , inde amittit : unde tentat ut perdat ,
 agit inde ne pereant. — (2) *Ibid. n. 27.* Si ad personam Filii haec verba
 referantur , incarnato ei mollia loquebatur , cum diceret : *Scio te quis sis ,
 Sanctus Dei.* Ad quem Leviathan iste multiplicavit preces , cum per sub-
 ditam legionem dixit : *Si ejicis nos hinc , mitte nos in gregem porcorum .
 Luc. iv. 34. Matth. viii. 31.**

» nous; et aussitôt il leur répondra : *Je ne sais d'où vous êtes* (1). Alors aussi il parlera avec souplesse par ses membres, lorsque plusieurs de ceux qui appartiennent à son corps, diront : *Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom? N'avons-nous pas chassé les démons en votre nom? N'avons-nous pas fait beaucoup de miracles en votre nom?* Mais parce qu'en les faisant, ■ s'en sont attribué la gloire, ils entendront aussitôt cette réponse : *Je ne sais qui vous êtes* (2). » Il est remarquable que saint Grégoire reconnoît ici dans ce monstre le corps même des méchans, et de ceux-là même qui ont prophétisé au nom de Jésus-Christ, qui ont *chassé les démons* en son nom, qui ont *fait beaucoup de merveilles* en son nom ; il reconnoît que cette parole du livre de Job ne sera pleinement vérifiée qu'*au jour du dernier jugement*; ce qui s'accorde parfaitement avec ce que nous avons dit de ce monstre considéré tel que saint Jean nous le fait voir dans les derniers temps.

XII.

Comment Léviathan fera un pacte avec Dieu; et comment il sera éternellement son esclave. ¶ 23.

« Ce monstre fera-t-il un pacte avec vous? Et le recevrez-vous comme un esclave éternel? » *Numquid feriet tecum pactum? Et accipies eum servum sempiternum?* « Il faut lci, dit saint Grégoire, beaucoup d'attention et d'adresse pour examiner quel *pacte* Léviathan fait avec le Seigneur pour devenir *son esclave éternel*; car dans un pacte, la volonté des parties discordantes est satisfaite, en sorte que chacun parvienne à ce qu'il souhaite, et que le différend soit terminé par une fin telle qu'on la désiroit. Notre ancien ennemi enflammé par le flambeau de sa malice, discorde avec la pureté de l'innocence divine; mais dans cette discordance même il ne s'écarte point du jugement de Dieu; car par sa mauvaise volonté, il désire toujours de tenter les justes; mais cependant le Seigneur ou par miséricorde, ou par justice permet qu'il le fasse. Cette permission même de tenter les justes est donc appelée un *pacte*, parce que le tentateur y satisfait son désir, et cepen-

(1) *Greg. in Job. Quamvis intelligi potest apertius (alit. aptius), quia ad Dominum preces multiplicat, cum extremi die judicii iniqui, qui ejus corpus sunt, sibi parci deprecantur; cum membra ejus, videlicet, reprobis, sero clamantes dicunt: Domine, Domine, aperi nobis. Quibus protinus dicitur: Nescio vos undo sitis. Luc. XIII. 25.* — (2) *Ibid. Tunc etiam Domino per membra sua mollia loquetur, quando multi ex ejus corpore dicturi sunt: Domine, Domine, nonne in nomine tuo prophetavimus, et in nomine tuo dæmonia ejecimus, et in nomine tuo virtutes multas fecimus?.... Sed.... illa cum facerent, in suam laudem rauuerunt. Unde mox audiunt: Nunquam novi vos. Matth. VII. 22 et 23.*

» dant la volonté du juste dispensateur s'y trouve admirable-
 » ment accomplie (1). Et il est très bien dit, ajoute ce saint
 » docteur, que par ce pacte contracté avec le Seigneur, il est
 » reçu comme *esclave*, parce qu'il obéit aux ordres de la grâce
 » céleste, en exerçant l'animosité de sa très-méchante volonté.
 » Ainsi par ce pacte il est esclave en ce que dans la permis-
 » sion même qui lui est donnée de satisfaire sa volonté, il est
 » lié par la volonté du conseil suprême, en sorte qu'il y tente
 » volontairement les élus de Dieu, et en les tentant il les
 » éprouve sans le savoir (2). Mais il est dit, continue le saint
 » docteur, qu'il est reçu comme un *esclave éternel*. Nous
 » sommes donc obligés de chercher comment nous pouvons
 » montrer que même après la durée de la vie présente,
 » il continuera éternellement de servir comme un esclave
 » du Seigneur; car il ne lui sera plus permis de tenter les
 » justes lorsqu'ils jouiront de la sélicité céleste, tandis qu'il
 » sera livré sous leurs yeux aux feux éternels de l'enfer.
 » Mais alors ce Léviathan avec son corps, c'est-à-dire, avec
 » tous les réprouvés, sera livré aux flammes vengeresses
 » qui le tourmenteront sans fin; et les justes voyant ces
 » tourmens, en donneront encore plus de louanges à Dieu,
 » parce qu'ils reconnoîtront en eux-mêmes le bonheur dont
 » Dieu les aura récompensés, et ils verront dans le démon
 » et dans les réprouvés le supplice auquel ils ont échappé. Si
 » donc Léviathan contribue à l'utilité des justes ici par ses
 » tentations, et là par sa condamnation, il est l'esclave éternel
 » de Dieu, puisque sans le savoir il sert à ses louanges, là
 » par la juste peine qu'il éprouve, et ici par l'injuste volonté
 » qu'il exerce (3). » On voit encore ici que saint Grégoire

(1) *Greg. in Job, n. 28.* Valde solerter intuendum est quod pactum cum Domino Leviathan iste feriat, ut sempiterous ab eo servus habeatur. In pacto enim discordantium partium voluntas impletur, ut ad votum suum quæque perveniat, et jurgia desiderato fine concludat. Antiquus itaque hostis a sinceritate divinæ innocentiae, malitiæ sue face succensus discordat, sed ab ejus judicio etiam discordando non discrepat: nam viros justos semper malevoie tentare appetit, sed tamen hoc Dominus vel misericorditer fieri vel juste permittit. Hæc ipsa ergo temptationis licentia *pactum* vocatur, in qua et desiderium tentatoris agitur, et tamen per eam miro modo voluntas justi dispensatoris impletur. — (2) *Ibid.* Et bene ex hoc pacto quod cum Domino ferire dicitur, servus accipi prohibetur, quia inde obtemperat nutibus superiore gratiae, unde exercet iram nequissimæ voluntatis sue. Servus ergo ex pacto est, qui dum voluntatem suam implere permittitur, a superni consilii voluntate ligatur, ut electos Dei volens tentet, et tentando nesciens probet. — (3) *Ibid.* Sed quia.... hoc in loco a Domino non solum ex pacto servus, sed sempiternus servus accipi dicitur, investigare compellimur quomodo et post præsentis vitæ terminum servire eum in perpetuum Domino demonstremus. Neque enim

est lui-même conduit à entendre sous le nom de *Léviathan*, non-seulement le démon, mais encore les méchans même qui forment son corps : *Leviathan iste cum suo corpore*.

XIII.
Comment Dieu se jouera de *Léviathan* comme d'un oiseau ; et comment il le liera pour ses servantes. ¶ 24.

« Vous jouerez-vous de ce monstre comme d'un oiseau ? » *Numquid illudes ei quasi avi ?* « Pourquoi, dit saint Grégoire, notre adversaire est-il appelé d'abord *Béhémoth*, en suite *Léviathan*, et maintenant comparé à un *oiseau* ? » Le nom de *Béhémoth* signifie *la bête*; et c'est un quadrupède, puisqu'il mange le foin comme le bœuf. *Léviathan* étant pris à l'hameçon, est assurément un serpent dans les eaux; et maintenant il est comparé à un *oiseau* (1). C'est un *animal brute* par la folie de ses actions impures; c'est un *dragon*, par la malice qui le porte à nuire; c'est un *oiseau* par la légèreté de sa nature subtile. C'est une *brute*, parce qu'il agit contre lui-même sans le savoir; c'est un *dragon*, parce qu'il désire malicieusement de nous nuire; c'est un *oiseau*, parce qu'il s'élève avec orgueil en considérant la subtilité de sa nature. C'est une *bête de service*, parce que la puissance divine fait servir son injustice à notre utilité; c'est un *serpent*, parce qu'il mord en secret; c'est un *oiseau*, parce que quelquefois par son orgueil indomptable il se transforme même en ange de lumière (2). C'est une *brute* dans ceux qu'il excite à la folie de la luxure; c'est un *dragon* dans ceux qu'il enflamme du désir de nuire; c'est un *oiseau* dans ceux qu'il élève par le faste de l'orgueil dans l'opinion de leur haute sagesse; et il est en même temps *brute*, *dragon* et *oiseau* dans ceux qu'il souille également de ces trois vices, luxure,

tunc justos cœlesti felicitate pollentes adhuc tentare permittitur, cum ante eorum oculos æternis gehennæ ignibus mancipatur.... Sed tunc Leviathan iste cum suo corpore, reprobis videlicet omnibus, flammis ultricibus traditur, quibus sine fine crucietur. Quos scilicet cruciatus dum justi conspiciunt, in Dei laudibus crescunt, quia et in se cernunt bonum quo remunerati sunt, et in illis inspiciunt supplicium quod evaserunt.... Igitur si utilitati justorum et hic tentatio Leviathan istius, et itlic damnatio profuit, sempiternus servus est, dum Dei laudibus nesciens servit, et itlic poena ejus justa, et hic voluntas injusta.—(1) *Ibid.* n. 36. Quid est, quod adversarius noster prius Behemoth, postmodum Leviathan dicitur, nunc vero avi in perditionis suæ illusione comparatur? Behemoth quippe, ut diximus, bellua interpretatur, quæ quadrupes ostenditur, dum sicut bos fenum comedere perhibetur. Leviathan vero, quia hamo capit, procul dubio serpens in aquis innotescitur. Nunc vero ad avis similitudinem ducitur, ousm dicitur: *Numquid illudes ei quasi avi?* Cur ergo bellua, veljumentum, cur draco, cur avis appelletur, indagemus.—(2) *Ibid.* Irrationale ergo et quadrupes animal est, per actionis immundæ fatuitatem; draco, per nocendi malitiam; avis, per subtilis naturæ levitatem. Quia enim quod contra se agit, ignorat, bruto sensu bellua est, quia ma-

» malice et orgueil (1). Cet oiseau , continue saint Grégoire , s'élève contre nous avec d'autant plus d'excès, qu'il n'est arrêté par aucune foiblesse de sa nature. Comme il n'est point sujet à la mort de la chair, il s'est enflé d'un orgueil d'autant plus grand, qu'il voyoit notre Rédempteur mortel par sa chair ; mais lorsqu'il a osé porter son vol jusque contre son auteur , il y a trouvé le filet de sa propre mort ; car il a été renversé par la mort de cette chair qu'il avoit désirée dans l'excès de son orgueil ; et il s'est trouvé pris au filet en désirant la mort du juste comme l'aliment de sa malice. Reprenons donc maintenant cette parole : *Vous jouerez-vous de ce monstre comme d'un oiseau* (2) ? Le Seigneur s'en est joué comme d'un oiseau lorsque dans la passion de son Fils unique , il lui a montré un aliment , et lui a caché le filet. Ce Léviathan a donc été joué comme un oiseau , lorsqu'en mordant l'aliment que lui offroit l'humanité de Jésus-Christ , il a été pris dans le filet de sa divinité. De même à la fin des siècles, le Seigneur se jouera de ce monstre comme d'un oiseau , lorsque plus il s'élèvera d'orgueil dans l'excès de sa puissance contre les élus de Dieu , plus il contribuera à augmenter leur mérite et leur gloire , lorsqu'ils sortiront vainqueurs de tous les artifices de sa séduction et de tous les efforts de sa violence.

« Pourrez-vous lier ce monstre pour vos servantes ? » *Aut ligabis eum ancillis tuis?* « Dans les esclaves , dit saint Grégoire , quoique la condition soit abjecte , le sexe mas-

litiose nobis nocere appetit, draco est; quia vero de naturæ suæ subtilitate superbe extollitur, avis est. Rursum quia in hoc quod inique agit, ad utilitatem nostram divina virtute convertitur, jumentum est; quia vero latenter mordet, serpens est; quia autem nonnumquam per indomitam superbiam se etiam lucis angelum simulat, avis est. In eis quos ad stultitiam luxuriæ excitat, jumentum est; in eis quos ad nocendi malitiam inflammat, draco est; in eis autem quos in fastum superbie quasi alta sapientes elevat, avis est; in illis vero quos pariter in luxuria et malitia et superbia polluit, jumentum; draco simul et avis existit. (1) *Ibid.* — *Quæ nimirum avis tanto contra nos immanius extollitur, quanto nulla naturæ suæ infirmitate præpeditur. Quia enim carnis morte non premitur, et Redemptorem nostrum carne mortalem vidit, altiori fastu elationis intumuit: sed ubi contra auctorem suum penna se superbie extulit, ibi laqueum suæ mortis invenit. Nam ea ejus carnis morte prostratus est, quam expetiit elatus: et inde pertulit laqueum, unde quasi escam suæ malitiæ mortem justi concupivit. Dicatur ergo Numquid illud ei quasi avi? — (2) *Ibid.* Quasi avi quippe Dominus illusit, dum ei in passione unigeniti Filii sui ostendit escam, sed laqueum abscondit.... Leviathan iste.... quasi mox avis illusus, divinitatis ejus laqueum pertulit, dum humanitatis ejus escam momordit.*

» culin a cependant encore son mérite; mais dans les servantes , le sexe est aussi méprisé que la condition. Le Seigneur dit donc très-bien qu'il lie ce Léviathan , non pour ses serviteurs , mais *pour ses servantes*; parce que lorsqu'il a envoyé ses prédictateurs combattre contre l'orgueil du monde , il a laissé ceux qui étoient sages , puissans et riches selon le monde , et il a choisi ceux qui étoient réputés insensés , foibles et pauvres. Le Seigneur a donc lié pour ses servantes la force de ce Léviathan ; parce que, selon le témoignage de saint Paul , *Dieu a choisi ce qu'il y avoit de foible dans ce monde pour confondre ce qu'il y avoit de fort.* De là vient que Salomon dit très-bien : *La Sagesse s'est bâti une maison ,.... elle a envoyé ses servantes pour appeler les hommes à la citadelle et aux murs de la ville*(1). La Sagesse s'est bâti une maison , lorsque le Fils unique de Dieu s'est créé un corps humain avec une ame dans le sein de la Vierge; et il a envoyé ses servantes , parce qu'il a pris soin d'avoir pour prédictateurs des hommes foibles et abjects , qui rassemblissent les peuples fidèles pour les conduire aux édifices célestes de la patrie spirituelle. Il a donc envoyé ses servantes , et il a lié la force de ce Léviathan ; parce qu'il a donné au monde des prédictateurs faibles , et qu'il a restreint sous le lien de sa terreur tout ce qu'il y avoit d'hommes puissans qui avoient appartenu à son corps. Et ce Léviathan est aussi lié en lui-même pour les servantes , lorsque des hommes faibles annonçant la divine parole , et en même temps la lumière de la vérité répandant son éclat , cet ancien ennemi n'a pas la permission de sévir contre les ames des élus autant qu'il le voudroit , mais il est lié et resserré par l'éclat des prodiges et des miracles , de manière qu'il ne peut retenir sous la captivité de l'infidélité tous ceux qu'il voudroit (2). » De même à la fin des temps , Dieu faisant annoncer l'Evangile dans toutes les nations de l'univers par

(1) *Greg. in Job*, n. 32. In servis etsi despecta est conditio, virilitas viget; in ancillis autem cum conditione pariter sexus jacet. Bene ergo Dominus Leviathan istum, non servis, sed ancillis suis ligare se asserit , quia ad nostram redemptionem veniens , etsuos contra mundi superbiam prædicatores mittens , relictis sapientibus, insipientes , relictis fortibus, debiles , relictis divitibus, pauperes elegit. Ancillis ergo suis Leviathan hujus fortitudinem Dominus ligavit , quia attestante Paulo : *In firma mundi elegit Deus , ut confundat fortia.* Unde bene per Salomonem dicuntur : *Sapientia ædificavit sibi domum.... misit ancillas suas ut vocarent ad arcem et ad mania ciuitatis.* 1. Cor. 1. 27. Prov. ix. 1. 5. — (2) *Ibid. n. 32.* Sapientia domum sibi condidit , cum unigenitus Dei Filius in semetipso intra uterum Virginis mediante anima , humanum sibi corpus creavit... Ancillas etiam

ceux qu'il lui plaira de choisir, le démon et ses satellites ne pourront empêcher autant qu'ils le voudront les progrès de cette prédication qui attirera à la foi une multitude innombrable d'élus de toute nation ; et ainsi il sera lié pour les servantes du Seigneur.

Les amis le couperont ; les marchands le diviseront, c'est ce que porte la Vulgate : *Concident eum amici : dividunt illum negotiatores.* Il paroît que saint Grégoire lisoit ceci sans interrogation ; et il semble qu'en effet la phrase l'exige ainsi, parce que dans le sens spirituel même, ce texte n'annonce que ce qui en effet arrivera, comme on va le voir.... « Ce Léviathan, dit saint Grégoire, est coupé autant de fois que ses membres sont détachés de lui par le glaive de la parole divine ; car lorsque les méchants entendent la parole de la vérité, et que frappés d'une sainte crainte, ils cessent d'imiter l'ancien ennemi, il est divisé dans son corps, duquel sont soustraits ceux qui y avoient été tenus par un attachement criminel (1). Le Seigneur, ajoute ce père, appelle ici *amis* ceux qu'il a auparavant appelés *servantes*; et il les appelle ensuite *marchands*; car les saints prédicateurs de l'Evangile furent d'abord des *servantes* par la crainte ; ils devinrent ensuite *amis* par la foi ; et ils sont enfin devenus *marchands* par l'exercice de leur ministère ; car dans la prédication de l'Evangile, il y a une sorte de trafic, puisqu'on donne la parole, et qu'on reçoit la foi des auditeurs. Ceux qui font les avances de la prédication, et qui en retirent ensuite la foi des peuples, exercent une espèce de négoce (2). » De même à la fin des siècles, ceux qui seront choisis de Dieu pour prêcher l'Evangile dans toutes les nations de la terre, seront les amis de Dieu par

suas misit, quæ ad arcem nos atque civitatis mœnia vocarent, quia prædicatores infirmos abjectosque habere studuit, qui fideles populos ad spiritualis patriæ ædificia superna colligerent.... Ancillas ergo Dominus misit, et Leviathan hujus fortitudinem ligavit, quia infirmos prædicatores mundo exhibuit, et potentes quosque, qui ejus corpus fucrant, sub terroris sui vinculo restrinxit. Et in semetipso Leviathan iste ancillis ligatur, cum infirmis prædicantibus, veritatis clarescente lumine, contra electorum mentes antiquus hostis, non quantum vult, sævire permittitur; sed ne sub infidelitatis captivitate cunctos quos appetit, teneat, signis et virtutibus coarctatur. — (1) *Ibid.* n. 33. Leviathan iste toties conciditur, quoties divini verbi gladio sua ab illo membra separantur. Iniqui enim cum verbum veritatis audiunt, et sancto timore percussi, ab antiqui se hostis imitatione suspendunt, ipse in corpore suo dividitur, cui bi qui prave inhæserant subtrahuntur. — (2) *Ibid.* Ipsos vero amicos nominat, quos superius ancillas vocat ; ipsos etiam negotiatores appellat, quos amicos dixerat. Sancti etenim prædicatores prius ancillæ sunt per formidinem ; post amici per fidem, ad extremum quoque negotiatores. per actio-

XIV.

Comment les amis couperont Léviathan ; comment les marchands le diviseront ; comment les associés feront festin sur lui ; comment ils le partageront entre les Chananéens. ¶ 25.

la foi , et appliqués par lui à ce mystérieux négoce de la prédication évangélique ; ils couperont ce monstre et le diviseront en détachant de lui une partie de ses membres par le glaive de la parole divine , en convertissant et ramenant à la pureté de la foi , ceux qui s'étoient attachés à lui en s'attachant à l'erreur.

On a vu que l'hébreu offre ici un autre sens : « Les associés feront festin sur lui; ils le partageront entre les Chananeens : » *Epulabuntur super illum socii : divident illum inter Chananeos.* Dans ce sens les *Chananeens* ou *marchands* sont totalement différens des *associés* ou *amis* qui leur livrent ce monstre. Les *Chananeens* sont un peuple frappé d'anathème ; et en cela ils sont le symbole non seulement des méchans , mais des mauvais anges même qui après avoir trafiqué de nos ames en cette vie en les achetant par de vaines promesses et par de faux biens , auront éternellement en partage ceux qu'ils auront séduits. Les *associés* ou *confédérés* qui livreront ce monstre aux mauvais anges , sont les saints qui étant entrés dans l'alliance du Seigneur sont devenus participants de cette société ineffable dont parle saint Jean lorsqu'il dit : *Nous vous annonçons ce que nous avons vu et ce que nous avons entendu , afin que vous soyez unis avec nous dans la même société , et que notre société soit avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ* (1). C'est de ces heureux associés que le Psalmiste fait mention lorsqu'il dit à Jésus-Christ : « O Dieu , votre Dieu vous a oint d'une huile de joie plus que tous vos associés (2). » *Præ consortibus tuis*, selon la Vulgate : *Præ sociis tuis* , selon l'hébreu. C'est donc de ces heureux associés du Fils de Dieu qu'il est dit : *Les associés feront festin sur ce monstre, et le partageront entre les Chananeens.* Pour entendre cela il faut se rappeler ce qui est dit dans l'Apocalypse , au sujet de la ruine de Babylone : » Ciel , réjouissez-vous sur elle ; et vous saints apôtres et vous prophètes (3). » Les anges et les saints se réjouissent de la ruine de Babylone : *Exulta super eam , cælum , et sancti apostoli et prophetæ.* Les saints se réjouiront de même de la ruine de Léviathan : *Epulabuntur super illum socii.* Le festin dans lequel ils en feront éclater leur joie , est celui

nem.... In prædicatione quippe fidei quasi quoddam negotium geritur , dum verbum datur, et fide ab auditoribus sumitur. Quasi quoddam negotium faciunt , qui prædicationem prærogant , et a populis fidem reportant. — (1) *i. Joan. i. 3.* — (2) *Psal. xlv. 8.* — (3) *Apoo. xviii. 20.*

que Jésus-Christ leur a préparé dans la céleste patrie, selon ce qui est dit dans l'Apocalypse : *Heureux ceux qui sont appelés au souper des noces de l'Agneau* (1). En entrant à ce festin céleste, ils partageront ce monstre entre les Chananéens ; car, comme le dit saint Paul, les saints jugeront le monde : *Sancti de hoc mundo judicabunt* (2) ; et alors les méchants, selon l'expression du Psalmiste, seront livrés entre les mains de l'épée et seront le partage des renards : *Tradentur in manus gladii, partes vulpium erunt* (3). Cette épée qui est le jugement de Dieu sera dans la main de Jésus-Christ ; mais elle sera aussi, selon le même Psalmiste, dans la main des saints pour exécuter la vengeance du Seigneur sur les nations. *Gladii anticipites in manibus eorum, ad faciendam vindictam in nationibus* (4). Les saints frapperont donc de cette épée à deux tranchans ce Léviathan ; ils le couperont, le diviseront et le partageront entre les Chananéens, en le livrant aux démons qui sont en même temps ces *renards* nommés dans le psaume, et ces *Chananéens*, dont il est ici parlé dans Job.

Ainsi, soit que l'on considère ce texte dans le sens de la Vulgate, soit qu'on le prenne dans le sens de l'hébreu, il aura certainement son accomplissement. Donc l'interrogation qui paroît y manquer, n'y manque point, parce qu'en effet il n'y en faut point. Elle étoit nécessaire dans les autres versets qui précédent, parce qu'alors Dieu parloit à Job seul, et lui disoit : Pouvez-vous faire ces choses ? Sur quoi saint Grégoire prenoit soin d'observer que comme c'est Dieu qui parle, il faut sous-entendre : Pouvez-vous cela comme moi (5) ? *Subaudis ut ego.* Mais ici cette interrogation n'a plus lieu, parce que Dieu ne parle plus de ce qu'il fera, ni de ce que Job ni aucun des saints par lui-même ne peut faire, mais il parle de ce que feront les saints associés avec Jésus-Christ et réunis avec ce divin Sauveur ; soit que l'on considère avec saint Grégoire dans la Vulgate ce qu'ont fait les prédicateurs de l'Evangile par la vertu de Jésus-Christ dont ils étoient les ministres ; soit que l'on considère dans l'hébreu ce qu'ils feront au dernier jour lorsqu'assis avec Jésus-Christ au festin de la gloire céleste, ils jugeront avec lui le monde.

« Remplirez-vous de la peau de ce monstre, les filets

(1) *Apoc. xix. 9.* — (2) *1. Cor. vi. 2.* — (3) *Psal. lxiii. 11.* — (4) *Psal. cxlix. 6. 7.* — (5) *Greg. Moral. in Job, lib. xxxiii. n. 17. 18. 21. 26. 27. 28. 32.*

XV.

Comment les filets et le réservoir des poissons seront remplis de la peau et de la tête de Léviathan; comment sa peau sera remplie d'épines, et sa tête de crocs.
¶ 26.

» des pêcheurs , et de sa tête le réservoir des poissons? » *Numquid implebis sagenas pelle ejus, et gurgustum piscium capite illius?* C'est l'expression de la Vulgate ; on y voit reparoître la particule interrogative *numquid*, qui se trouve aussi exprimée dans l'hébreu; et ce sens de la phrase laisse encore à sous-entendre , comme le remarque saint Grégoire , pourrez-vous faire cela comme moi (1)? *Subaudis ut ego.* Le Seigneur revient donc ici à exposer ce qu'il fera, et ce que nul homme par lui-même ne peut faire. « Que signifient , dit saint Grégoire, *les filets ou les réservoirs des poissons*, sinon les Eglises des fidèles, qui n'en forment ensemble qu'une seule qui est l'Eglise catholique , comparée dans l'Evangile à un filet jeté dans la mer et qui rassemble toutes sortes de poissons (2)? Par *la peau de Léviathan* nous entendons les moins sensés de ce corps , et par *la tête* les plus prudens ; ou du moins par *la peau* qui est au dehors , nous entendons ceux d'entre ses sujets qui servent aux moindres usages , et par *la tête* ceux qui président. Le Seigneur dit donc très-bien qu'il remplira ces *filets* et ce *réservoir*; c'est-à-dire , son Eglise et les vœux des fidèles , d'abord de *la peau* de ce monstre , et ensuite de sa *tête* même , parce qu'il a choisi d'abord les faibles pour confondre ensuite les forts. Il a choisi les moins sages selon le monde , pour confondre les sages ; car il a rassemblé d'abord les ignorans , et ensuite les philosophes ; et ce n'est point par les orateurs qu'il a enseigné les pêcheurs , mais par une puissance admirable , il s'est servi des pêcheurs pour soumettre les orateurs (3).

On a vu que l'hébreu présente un sens fort différent. » Remplirez-vous de broussailles sa peau , et du croc des poissons sa tête? » *Numquid implebis vepribus pelle ejus, et fuscina piscium caput ejus?* Ce monstre a été pris;

(1) *Greg. in Job*, n. 34. — (2) *Ibid.* Quid per sagenas vel gurgustum piscium , nisi Ecclesiæ fidelium , quæ unam Ecclesiam catholicam faciunt , designatur ? Uode in Evangelio scriptum est : *Simile est regnum caelorum sagenæ missæ in mare , et ex omni genere piscium congreganti.* Matth. xiii. 47. — (3) *Ibid.* In pelle vero Leviathan istius, stultos ejus corporis , in capite autem , prudentes accipimus. Vel certe pelle , quæ est exterius , subditi ad hæc extrema servientes , capite autem præpositi designantur. Et bene Dominus servato ordine , has sagenas vel gurgustum piscium , id est Ecclesiam suam , et vota fidelium , prius se pelle ejus et postmodum capite asserit impleturum , qniam prius elegit infirma , ut post confunderet fortia. Elegit quippe stulta mundi , ut confunderet sapientes. Prius namque collegit indoctos , et postmodum philosophos ; et non per oratores docuit piscatores , sed mira potentia per piscatores subegit oratores.

les saints se sont réjouis de sa prise; ils l'ont frappé du glaive de la justice divine; ils ont divisé ses membres, et les ont livrés aux démons. Il s'agit ici de ce que deviendront *sa peau et sa tête*. La *peau* de l'*animal* est ce qui le couvre; elle représente donc ceux qui ont couvert de leur protection ce monstre. Que deviendra cette *peau*? Elle sera *remplie d'épines*; ces hommes qui séduits par ce monstre l'ont couvert de leur protection, seront livrés à des remords amers qui comme des épines perceront leur ame de leurs pointes. La *tête* de ce monstre représente évidemment ceux qui en ont été les chefs; cette tête sera *remplie de ces crocs de fer* auxquels on attache les poissons qui ont été pris; rien n'égalera l'amertume des remords de ceux qui auront été les chefs de ce monstre; ces remords seront pour eux comme des crocs de fer qui déchireront leur ame.

Mettez la main sur lui : *Pone super eum manum tuam*; on lit ainsi dans la Vulgate et dans l'hébreu. Saint Grégoire lisoit *Pones*, et avertissoit qu'il falloit le prendre dans un sens interrogatif: *Mettrez-vous la main sur lui?* « Et cela, » dit ce père, signifiera : Le ferez-vous comme moi, qui le réprimant par ma souveraine puissance ne lui permet pas de sévir plus qu'il n'est expédient, et qui fais tourner à l'utilité de mes élus tout ce que je lui ai permis de faire contre eux (1)? Ou du moins, continue ce père, mettre la main sur lui, c'est le surmonter par la force et la puissance. C'est donc très-bien qu'il est dit au bienheureux Job : *Mettrez-vous la main sur lui?* comme s'il lui disoit ouvertement : Le réprimerez-vous par votre propre force? Et c'est pourquoi suit aussitôt cette parole très-convenable : Souvenez-vous de la guerre, et n'ajoutez plus aucune parole : *Memento belli, nec ultra addas loqui* (2). Une profonde dispensation des jugemens de Dieu, continue saint Grégoire, menace souvent ses fidèles serviteurs, ou les châtie, ou les charge de fardeaux onéreux, ou les engage dans des occupations laborieuses, parce que par son admirable prescience il prévoit que, s'ils demeuroient libres et

XVI.
La seule
main de Dieu
peut répri-
mer Lévia-
than. Com-
bien le com-
bat contre ce
monstre est
redoutable.
¶ 27.

(1) *Greg. in Job, pones super eum manum tuam?* Id est, ut ego, qui fortis illum potentia reprimens, non plus quam expediat sævire permitto, ejusque sævitiam quantum permisero, in electorum meorum utilitatem retroqueo. — (2) *Ibid.* Vel certe manum super eum ponere, est virtutis potestate superare. Beato igitur Job per interrogationem dicitor : *Pones super eum manum tuam?* Ac si aperte diceretur : Numquid virtute illum propria reprimes? Unde et apte mox subditur : *Memento belli, nec ultra addas loqui.*

» tranquilles dans le repos , ils ne pourroient pas soutenir
 » les tentations de leur adversaire , et succomberoient
 » aux blessures que leur ame en recevroit ; et souvent il
 » arrive que les hommes ne se sentant coupables d'aucune
 » faute manifeste , et se voyant néanmoins tourmentés de
 » douleurs , ou accablés de travaux , s'échappent en plaintes
 » contre leur Juge également juste et tout-puissant , parce
 » qu'ils ne considèrent pas assez combien est fort l'ennemi
 » contre lequel ils font la guerre (1). Comme donc Job ne
 » se sentoit coupable d'aucune faute , et cependant souffroit
 » de rudes coups ; de peur que peut-être il n'excède dans
 » ses plaintes , il a besoin qu'on lui rappelle ce qu'il doit
 » craindre , et qu'on lui dise : *Souvenez-vous de la guerre ,
 et n'ajoutez plus aucune parole* ; comme si Dieu lui di-
 » soit : Si vous considérez la guerre que l'ennemi secret
 » exerce contre vous , vous ne blâmerez rien de ce que vous
 » souffrez de ma part. Si vous considérez l'épée de votre ad-
 » versaire tournée contre vous , vous ne redouterez point les
 » coups d'un père (2). »

On a vu que l'hébreu présente un autre sens : « Si vous
 » mettez la main sur lui , vous vous souviendrez du combat ,
 » et vous ne recommencerez pas : *Pone super eum manum
 tuam : memor belli , non addes.* Il y a des méchants qui
 paroissent si redoutables qu'on n'ose mettre la main sur
 eux ; et que si l'on essaie de le faire , il en coûte si cher ,
 qu'on n'a pas envie de recommencer. Tel est le monstre
 dont il s'agit ici , il se rendra si formidable , que quiconque
 osera mettre la main sur lui . s'exposera au danger d'un
 combat qui pourra même lui coûter la vie ; et s'il est assez
 heureux pour échapper à ce danger , il se souviendra si bien

(1) *Greg. in Job*, n. 55. Alta dispensatio judiciorum Dei idcirco saepe bene
 merentes famulos vel minis impedit , vel flagellis premit , vel quibusdam su-
 perimpositis oneribus gravat , vel laboriosis occupationibus implicat : quia
 mira potentia (vel forte præscientia) prævidet , quod si quieti ac liberi in
 tranquillitate persistenter , tentationes ferre adversarii non valentes , me-
 ritis prostrati vulneribus jacerent.... Et tamen saepe dum patentis culpæ
 sibi homines consciæ non sunt , et aut doloribus cruciantur , aut laboribus
 deprimuntur contra justum atque omnipotentem judicem in querelam
 prosiliunt , scilicet minus intuentes contra quem fortè adversarium bel-
 lum gerunt . — (2) *Ibid.* n. 36. Quia ergo beatus Job culpæ sibi conscius
 non erat , et dura tamen flagella tolerabat , ne fortasse in vitio murmuratio-
 nis excedat , memoretur quod timeat , et dicatur ei : *Memento belli , neo
 ultra addas loqui.* Ac si ei aperte diceretur : Si occulti hostis contra te
 bellum consideras , quidquid a me pateris , non accusas. Si impetentem
 te adversarii gladium prospicis , flagellum patris nullatenus perhorresces .
 (*Forte legendum* , accusabis ,.... perhorresces .)

de ce combat, qu'il n'entreprendra pas volontiers de s'y exposer une seconde fois.

« Mais voici que l'espérance de ce monstre le trompera : » *Ecce spes ejus frustrabitur eum*; ou simplement selon l'hébreu, *frustrabitur*, sera frustrée. « Ceci, dit saint Grégoire, doit être entendu du démon, de manière qu'on puisse le rapporter aussi à son corps; parce que tous les méchants qui ne craignent point les menaces de la justice divine, se flattent en vain d'éprouver la divine miséricorde (1). Et aussitôt, continue ce père, le Seigneur relevant à ce qui doit faire notre consolation, annonce la ruine que ce monstre éprouvera au dernier jugement; c'est ce qu'il marque en disant : Et à la vue de tous il sera précipité : *Et videntibus cunctis præcipitabitur* (2); car ce monstre sera précipité à la vue de tous, parce que le Juge éternel se montrant alors avec un appareil terrible, environné des légions des anges, assisté de tout le ministère des puissances célestes, et amenant à ce spectacle tous les élus, cette bête si forte et si cruelle sera amenée captive en présence de cette nombreuse assemblée, et sera livrée aux feux éternels de l'enfer, avec son corps, c'est-à-dire, avec tous les réprouvés, lorsque Jésus-Christ leur dira : *Retirez-vous de moi, maudits, et allez au feu éternel qui a été préparé au diable et à ses anges* (3). » Il est bien remarquable que saint Grégoire dans les deux parties de ce verset, reconnoît qu'il s'agit ici non du démon seul, mais du démon avec son corps, c'est-à-dire, avec tous les réprouvés: *cum suo corpore, id est, cum reprobis omnibus*. Ce que saint Grégoire entend ici du démon et de tout son corps, sera conséquemment vérifié dans toutes les différentes parties de son corps, c'est-à-dire, dans tous les différens corps animés de son esprit. Saint Jean dit aussi très-expressément, que la bête ayant été prise, et avec elle le faux prophète, ils furent

XVII.
L'espérance
de Léviathan
sera frustrée;
comment il
sera précipi-
té à la vue de
tous. ¶ 28.

(1) *Greg. in Job, n. 37.* Quod sic de eo debet intelligi, ut referri etiam ad illius corpus possit, quia iniqui omnes qui distinctionem justitiae divinæ non metuunt, incassum sibi de misericordia blandiuntur. — (2) *Ibid.* Moxque ad consolationem nostram rediens extremi judicii futurum ejus interitum prænuntiat dicens : *Et videntibus cunctis præcipitabitur*. — (3) *Ibid.* Cunctis enim videntibus, præcipitabitur, quia aeterno tunc Judice terribiliter apparente, adstantibus legionibus angelorum, assistente cuncto ministerio coelestium potestatum, atque electis omnibus ad hoc spectaculum deductis, ista bellua crudelis et fortis in medium captiva deducitur, et cum suo corpore, id est, cum reprobis omnibus, aeternis gehennæ incendiis mancipatur, cum dicitur : *Discedite a me, maledicti, in ignem aeternum, qui præparatus est diabolo et angelis ejus. Matth. xxv.*

jetés l'un et l'autre tout vivans dans l'étang brûlant de feu et de soufre : *Et apprehensa est bestia, et cum ea pseudopropheta.... Vivi missi sunt hi dæo in stagnum ignis ardentis sulphure* (1). Et il ajoute : Les autres furent tués par l'épée qui sortoit de la bouche de celui qui étoit monté sur le cheval blanc ; c'est celui dont il avoit dit qu'il s'appelle le Verbe de Dieu : *Et ceteri occisi sunt in gladio sedentis super equum, qui procedit de ore ipsius.* Saint Jean distingue donc entre les réprouvés qui seront frappés d'anathème dans ce dernier jour, *la bête* qui porte le blasphème sur son front ; c'est-à-dire un corps d'hommes ouvertement ennemis de Jésus-Christ ; *le faux prophète*, ce second monstre, qui porte sur son front les cornes de l'agneau, mais qui parle le langage du dragon, un corps d'hommes qui se disent chrétiens, mais qui combattent cependant la doctrine de Jésus-Christ ; et enfin *tous les autres réprouvés* séparés de ces deux corps. C'est de ces deux monstres qu'il dit qu'ils seront jetés tout vivans dans l'étang brûlant de feu et de soufre ; c'est donc aussi particulièrement du second de ces deux monstres représentés par Léviathan, que Dieu dit ici que son espérance sera frustrée et qu'il sera précipité à la vue de tous : *Ecce spes ejus frustrabitur: et videntibus cunctis præcipitabitur.*

On voit maintenant combien je me serois écarté de ce sens si naturel, si j'avois cru ce que propose un interprète, d'ailleurs fort savant et très-habille, qui a supposé que dans ces deux derniers versets il s'agissoit de la *chair* et du *fiel* de ce monstre ; tant il est vrai que pour interpréter même le sens littéral, il faut avoir sous les yeux le sens énigmatique, parce que l'un est relatif à l'autre.

« Ce n'est point par cruauté, dit le Seigneur, que je susciterai ce monstre : » *Non quasi crudelis suscitabo eum.* « Dieu, selon saint Grégoire, prévient ainsi nos plaintes ; car après tout ce que nous venons d'entendre, nous aurions peut-être dit : Seigneur, qui n'ignorez pas que ce Léviathan est si puissant, pourquoi le suscitez-vous pour combattre contre notre foiblesse ? Il dit donc : *Ce n'est point par cruauté que je le susciterai* (2). Et comme si

XVIII.
Comment
il est vrai que
Dieu ne sera
point cruel
en suscitant
Léviathan.
¶ 1. etc.

(1) *Apoc. xix. 20. et 21.* — (2) *Greg. Moral. lib. xxxiii. n. 37.* Audientes ista, ac si protinus quereremur, Domino dicentes : Domine, qui Léviathan istum tantæ esse fortitudinis non ignoras, eum in certamine infirmitatis nostræ cur suscitas? Illico adjuoxit : *Non quasi crudelis suscitabo sum.*

» nous lui demandions le motif de sa conduite , en disant :
 » Comment n'est-ce pas par cruauté que vous le suscitez ,
 » puisque nous savons que vous lui permettez d'en surprendre et d'en dévorer un si grand nombre , il dit : *Car qui est-ce qui peut résister devant moi ? et qui est-ce qui m'a donné le premier pour que je lui sois redevable* (1) ? Par ces deux phrases , il montre parfaitement et la force de sa puissance et tout le poids du motif de sa conduite. Pour marquer sa puissance , il dit : *Car qui est-ce qui peut résister devant moi ? Quis enim resistere potest vultui meo?*
 » Et pour rendre raison de sa conduite , il ajoute : Qui est-ce qui m'a donné le premier pour que je lui sois redevable ? *Et quis ante dedit mihi, ut reddam ei?* Comme s'il disoit : Ce n'est point par cruauté que je le suscite ; car je ravis puissamment à sa force mes élus , et en même temps je condamne les réprouvés , non avec injustice , mais par un motif raisonnable. C'est-à-dire , je puis délivrer admirablement ceux que je choisis par bonté , et j'abandonne sans injustice ceux que je rejette (2). Personne en effet n'a rien donné le premier à Dieu pour que la grâce divine lui soit ensuite donnée ; car si nous prévenons Dieu en faisant le bien , que devient cette parole du prophète : *Sa misericorde me préviendra?* Si nous lui donnons quelque bonne œuvre pour mériter sa grâce , que devient ce que l'Apôtre dit : *C'est par grâce que vous êtes sauvés par la foi ; et cela ne vient point de vous , mais c'est un don de Dieu , et cela ne vient point de vos œuvres* (3) ? Si notre amour prévient Dieu , que devient ce que dit l'apôtre saint Jean : *Ce n'est pas parce que nous avons aimé Dieu , mais c'est parce que lui-même nous a aimés le premier ? Que*

(1) *Greg. in Job.* Et velut si mox a nobis causa rationis quereretur : Quomodo non eum quasi crudelis suscitas , quem scimus , quia tantos invadere et devorare permittis ? statim subdidit , dicens : *Quis enim resistere potest vultui meo ? et quis ante dedit mihi, ut reddam ei?* — (2) *Ibid. n. 58.* Quibus duobus versibus et virtutem suæ potentiae , et omne pondus rationis explevit. Nam propter potentiam dixit : *Quis enim resistere potest vultui meo ? et propter rationem subdidit : Quis ante dedit mihi ut reddam ei?* Ac si dicaret : Non eum quasi crudelis suscito , quia de ejus fortitudine et electos meos potenter eripio , et rursum reprobos non injuste , sed rationabiliter damno , id est , et eos quos benigne eligo , eripere mirabiliter possum , et eos quos respupo , non injuste derelinquo. — (3) *Ibid.* Nemo quippe ut divina illum gratia subsequatur , prius aliquid contulit Deo. Nam si nos Deum bene operando prevenimus , ubi est quod propheta ait : *Misericordia ejus præveniet me?* (*Psal. LVIII. 11.*) Si quid nos bonæ operationis dedimus , ut ejus gratiam mereremur , ubi est quod Apostolus dicit : *Gratia saluti est per fidem ; et hoc non ex vobis , sed Dei domum est , non ex operibus , ut ne quis glorietur?* (*Ephes. II. 8. 9.*)

» devient ce que le Seigneur dit par la bouche d'Osée : *Je
les aimeraï par ma pure bonté?* Si nous suivons Dieu par
» notre propre force sans avoir rien reçu de lui, que de-
» vient ce que la vérité même assure dans l'Evangile en di-
» sant : *Sans moi vous ne pouvez rien faire?* Que devient
» ce qu'il dit : *Personne ne peut venir à moi, si mon Père
qui m'a envoyé ne l'attire?* Que devient ce qu'il dit en-
» core : *Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est
moi qui vous ai choisis* (1) ? Si au moins nous prévenons
» les dons par de bonnes œuvres, en formant par notre propre
» force quelque bonne pensée, que devient ce que saint Paul
» dit encore si salutairement pour retrancher de notre cœur
» radicalement toute confiance de l'esprit humain en soi-
» même, lorsqu'il s'exprime en ces termes : *Ce n'est pas
que nous soyons capables de former de nous-mêmes quel-
que bonne pensée comme de nous-mêmes, mais c'est Dieu
qui nous en rend capables?* Personne donc ne prévient
» Dieu par ses mérites, en sorte qu'il puisse le regarder
» comme son débiteur; mais étant le Créateur de tous, et
» équitable envers tous, il prévient les uns d'une manière
» admirable par son choix, et abandonne les autres à leurs
» mœurs corrompues (2). Cependant il n'exerce point en-
» vers ses élus une bonté sans mélange de justice; car il
» leur fait porter ici de pénibles afflictions; et de même il
» n'exerce point envers les réprouvés une justice sans mé-
» lange de miséricorde; car il tolère ici avec patience ceux
» qu'il condamnera un jour pour l'éternité. Si donc les élus
» suivent sa grâce qui les prévient, et si les réprouvés re-
» çoivent ce qu'ils ont mérité, les élus trouvent dans sa mi-
» séricorde un sujet de le louer, et les réprouvés ne trou-

(1) *Greg. in Job, n. 39.* Sinostra dilectio Deum prævenit, ubi est quod Joannes apostolus dicit : *Non quod nos dilexerimus Deum, sed quia ipse prior dilexit nos?* (1. *Joan. iv. 10.*) Ubi est quod per Osée Dominus dicit : *Diligam cor spontaneum?* (*Osée, xiv. 5.*) Si sine ejus munere, nostra virtute Deum sequimur, ubi est quod per Evangelium veritas protestatur, dicens : *Sine me nihil potestis facere?* (*Joan. xv. 5.*) Ubi est quod ait : *Nemo potest venire ad me, nisi Pater qui misit me, traxeriteum?* (*Ibid. vi. 44.*) Ubi est quod iterum dicit : *Non vos me elegistis, sed ego elegi vos?* (*Ibid. xv. 16.*) — (2) *Greg.* Si saltem dona honorum operum virtute nostra bene cogitando prævenimus, ubi est quod rursum per Paulum tam salubriter dicitur, ut omnis de se humanæ mentis fiducia ab ipsa cordis radice succidatur, cum dicit : *Non quia sufficientes simus aliquid cogitare a nobis quasi ex nobis, sed sufficiencia nostra ex Deo est?* (2. *Cor. iii. 5.*) Nemo ergo Deum meritis prævenit, ut tenere cum quasi debitorem possit : sed miro modo, æquus omnibus Conditor, et quosdam præelegit, et quosdam in suis pravis moribus juste derelinquit.

» vent dans sa justice aucun sujet de l'accuser. Il est donc très-bien dit : *Qui est-ce qui m'a donné le premier, pour que je lui sois redévable?* Comme s'il disoit ouvertement : » Aucune raison ne m'oblige d'épargner les réprouvés, » parce que leur conduite ne m'a point rendu leur débiteur; car ils ne sont privés des récompenses éternelles de la céleste patrie, que parce que par leur libre arbitre il les ont méprisées dans le temps lorsqu'ils pouvoient les mériter; et ce libre arbitre est formé au bien dans les élus lorsque leur ame par l'inspiration de la grace est détachée des désirs terrestres (1). Car le bien que nous faisons, vient en même temps de Dieu et de nous; il vient de Dieu par sa grace prévenante, et de nous par le consentement libre de notre volonté; car s'il ne vient pas de Dieu, de quoi lui rendrons-nous grace éternellement? Et s'il ne vient pas de nous, comment espérons-nous en recevoir la récompense? Comme donc ce ne sera pas sans sujet que nous rendrons graces, nous savons que nous sommes prévenus par le don que nous recevons de lui; et comme aussi ce n'est pas sans sujet que nous lui demandons récompense, nous savons que c'est par le consentement du libre arbitre que nous choisissons le bien que nous faisons (2). »

« Tout ce qui est sous le ciel est à moi, » dit le Seigneur : *Omnia quæ sub cælo sunt, mea sunt.* « Tout le monde voit, dit saint Grégoire, que non-seulement ce qui est sous le ciel, mais toutes les créatures qui sont au-dessus

(1) *Greg. in Job*, n. 39. Nec tamen electis suis pietatem sine justitia exhibet, quia hic eos duris afflictionibus premit: nec rursum reprobis justitiam sine misericordia exercet, quia hic æquanimititer tolerat, quos quandoque in æternum damnat. Si ergo et electi prævenientem se gratiam sequuntur, et reprobi juxta quod merentur, accipiunt: et de misericordia inveniunt electi quod laudent, et de justitia non habent reprobi quod accusent. Bene itaque dicitur: *Quis ante dedit mihi, ut reddam?* ac si aperte diceretur: Ad parcendum reprobis nulla ratione compellor, quia eis debitor ex sua actione non teneor. Idcirco enim nequam coelestis patriæ præmia æterna percipiunt, quia ea nunc dum promereri poterant, ex libero arbitrio contempserunt. Quod videlicet liberum arbitrium in bono formatur electis, cum eorum mens a terrenis desideriis gratia aspirante suspenditur. — (2) *Ibid. n. 40.* Bonum quippe quod agimus, et Dei est, et nostrum: Dei per prævenientem gratiam, nostrum per obsequenter liberam voluntatem. Si enim Dei non est, unde ei gratias in æternum agimus? rursum si nostrum non est, unde nobis retribui præmia speramus? Quia ergo non immerito gratias agimus, scimus quod ejus munere prævenimur; et rursum quia non immerito retributionem querimus, scimus quod obsequente libero arbitrio bona elegimus quæ ageremus.

» des cieux , et que l'on nomme célestes , obéissent à la vo-
 » lonté de celui qu'elles reconnoissent comme leur créa-
 » teur. Pourquoi donc ne parle-t-il ici que des créatures in-
 » férieures , en disant : *Tout ce qui est sous le ciel est à
 » moi* (1)? C'est que parlant de Léviathan qui n'est plus ha-
 » bitant du ciel supérieur , il assure que tout ce qui est sous
 » le ciel est à lui , pour montrer que celui même qui est
 » tombé du ciel est soumis à sa puissance , comme s'il di-
 » soit : Ce Léviathan a perdu ma bénédiction , mais il n'est
 » pas échappé à mon domaine , parce que les puissances
 » mêmes qui me sont opposées par leurs mauvaises actions ,
 » me sont cependant assujetties (2).»

On a vu que l'hébreu de ces deux versets offre un sens un peu différent. Je néglige ici la leçon présente de la première phrase : *Il n'y a personne qui soit assez cruel ou assez hardi pour le susciter.* Il est assez évident que cela n'a aucune liaison avec la suite du texte ; je m'en tiens donc au sens de la Vulgate. Mais au lieu que dans la Vulgate , à cause de la conjonction *enim* , saint Grégoire a cru devoir joindre la seconde phrase avec la troisième , en sorte que la quatrième reste seule ; dans l'hébreu , où au lieu d'*enim* on lit *et* , la seconde phrase demeure liée avec la première , et la troisième se lie avec la quatrième en ce sens : Ce n'est point par cruauté que je le susciterai ; et qui est-ce qui pourroit s'élever devant moi ? *Non quasi crudelis suscitabo eum : et quis est coram me sistet se?* Qui est-ce qui m'a donné le premier , pour que je lui sois redévable ? Tout ce qui est sous le ciel est à moi : *Quis prævenit me , ut reddam ? omne quod sub cælo est meum est.* Je vous ai montré combien ce monstre est terrible. Mais *ce n'est point par cruauté que je le susciterai* , en lui permettant de séduire les uns et de persécuter les autres : *et qui est-ce qui pourroit s'élever devant moi* pour m'accuser en cela de cruauté ? Qui est-ce qui m'a donné le pre-

(1) *Greg. in Job.* *Omnibus liquet , quod non solum ea quæ sub cælo sunt , sed ipsa quoque , quæ super cælos condita , cœlestia vocantur , ejus voluntati serviant , a quo se creata esse meminerunt . Cur ergo tantummodo de inferioribus loquens ait : *Omnia quæ sub cælo sunt , mea sunt ?* — (2) *Ibid.* n. 41. Sed quia de Leviathan loquitur , qui jam non in ætherei cœli sede continetur , cuncta quæ sub cælo sunt asserit sua esse , ut eum quoque qui de cœlo cecidit , suæ doceat potestati servire , ac si diceret : Leviathan iste beatitudinem quidem meam perdidit , sed dominum non evasit ; quia et ipsæ mihi potestates inserviunt , quæ mihi pravis actionibus aduersantur .*

mier, pour que je lui sois redévable? Je ne dois rien aux hommes qui, tous nés d'un père criminel, sont tous devenus coupables en lui, tous *enfans de colère par nature* (1), tous dignes des maux que je permets à ce monstre de leur faire. De plus *tout ce qui est sous le ciel est à moi*; tout ce qui respire sur la terre est mon ouvrage; je puis exercer sur tous les hommes ma justice, sans qu'ils aient aucun sujet de se plaindre, parce que je suis leur maître.

« Je ne pardonnerai point à ce monstre, quand il emploieroit même les paroles les plus puissantes et les plus artistement composées pour me flétrir : » *Non parcam ei, et verbis potentibus, et ad deprecandum compositis;* c'est le sens de la Vulgate. « Qui croiroit, dit saint Grégoire, qui croiroit ce qu'il ne se souvient pas d'avoir jamais lu, que le diable doive un jour demander le pardon de ses fautes? Mais c'est peut-être ici cet homme dont ce Léviathan se fera à la fin du monde son propre vase en le remplissant de son esprit, cet homme dont saint Paul dit que le Seigneur Jésus le tuera par le souffle de sa bouche, et le détruira par l'éclat de son avénement. Effrayé par la présence d'une si grande majesté, et voyant qu'il ne peut plus exercer ses forces, il s'abaisse à d'humbles prières (2). Cependant cela peut encore s'entendre mieux du corps entier de ce monstre, c'est-à-dire de tous les méchants qui viennent trop tard à se répandre en paroles pour demander grâce, parce que maintenant ils négligent de s'appliquer à produire de bonnes œuvres. De là vient que dans l'Evangile la vérité même dit : *Enfin les autres vierges vinrent, disant : Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous ; et il leur répondit aussitôt : En vérité, je vous le dis, je ne vous connois point* (3). Mais comme il est dit que ce monstre compose des paroles puissantes pour flétrir le Seigneur, cela nous oblige encore plus d'entendre

XIX.

Comment il sera vrai que Dieu ne pardonnera point à Léviathan.

Dieu annonce qu'il va décrire la puissance et la force de ce monstre. ¶ 3.

(1) *Ephes. ii. 2.* — (2) *Greg. in Job, n. 42.* Quis hoc, quod legisse se nequam novit, existimet, quia culparum suarum diabolus sit veniam petiturus? Sed ille fortasse homo, quem Leviathan iste in mundi termino vas sibi proprium facit, quem, attestante Paulo, *Dominus Jesus interficit spiritu oris sui, et destruct illustratio adventus sui.* Territus tantæ majestatis presentia, quia exercere vires suas non valet, ad processus inclinatur. 2. *Thess. ii. 8.* — (3) *Ibid.* Quod tamen de ejus corpore, id est, inquis omnibus intelligi aptius potest, qui sero ad petitionum verba veniunt, quia nunc exequi facta contemnunt. Unde per Evangelium veritas dicit : *Novissimo veniunt et reliquæ virgines, dicentes : Domine, Domine, aperi nobis ; quibus illico respondeatur : Amen dico vobis, nescio vos.* *Matth. xxv. 11. et 12.*

» du temps présent ce que nous venons de dire de son corps
 » pour l'avenir (1) ; car il y en a qui dans le sein de la sainte
 » Eglise même , font de longues prières au Seigneur , mais
 » ne mènent point une vie conforme à leurs prières ; car par
 » leurs demandes , ils recherchent les biens célestes qui
 » nous sont promis ; mais par leurs œuvres , ils les fuient.
 » Comme donc le Seigneur ne cède nullement aux demandes
 » des méchants qui forment le corps de ce Léviathan , lors-
 » qu'ils démentent leurs prières par leurs œuvres , il est très-
 » bien dit ici : *Je ne lui pardonnerai point, quand il em-
 ploiroit même les paroles les plus puissantes et les plus
 artistement composées pour me flétrir* (2). » On voit ici
 comment , en suivant la Vulgate , saint Grégoire est amené
 naturellement et même nécessairement à reconnoître dans
 ce monstre non-seulement le démon , à qui cette parole
 n'est pas applicable , mais les méchants qui forment son corps ,
qui Leviathan istius corpus sunt , et à qui seuls cette pa-
 role peut convenir.

On a vu que l'hébreu offre un sens fort différent : « Je
 » ne me tairai point sur ce monstre , dit le Seigneur ; je par-
 » lerai de son pouvoir et de sa forte construction : » *Non
 silebo de eo : eloquar potestatem ejus et robur dispositio-
 nis ejus.* Quoique je ne doive rien aux hommes , et que je
 sois leur souverain maître , je veux bien ne point me taire
 sur le danger qui les menace de la part de ce monstre ; je
 veux bien leur exposer quelle sera la grandeur du pouvoir que
 je lui permettrai d'exercer , et la forte construction de ses
 membres , dont l'union intime le rendra extrêmement for-
 midable. Le Seigneur , après avoir montré dans le cha-
 pitre XL de Job , les caractères de Béhémoth , va montrer
 dans le chapitre XLI , les caractères de Léviathan. Après
 avoir peint le corps des ennemis du nom chrétien , qui por-
 tent le baptême sur leur front , il va peindre dans celui-ci
 le corps de ces hommes qui , portant sur leur front les
 cornes de l'Agneau , parlent néanmoins le langage du dra-

(1) *Greg. in Job*, n. 42. Sed cum verba potentia ad deprecandum com-
 ponere dicitur , urgat magis , ut quod de ejus corpore in futuro diximus ,
 in hoc tempore sentiamus. — (2) *Ibid.* n. 43. Sunt namque intra sanctam
 Ecclesiam nonnulli , qui prolixas ad Dominum preces habent , sed vitam
 deprecantium non habent : nam promissa cœlestia petitionibus sequuntur ,
 operibus fugiunt.... Quia ergo iniquorum petitionibus , qui Leviathan istius
 corpus sunt , nullo modo parcitur , cum eorum preces opere destruuntur ,
 recte nunc dicitur : *Non parcam ei verbis potentibus , et ad deprecandum
 compositis.*

gon ; de ces hommes qui , en se glorifiant d'appartenir à Jésus-Christ , combattent néanmoins sa doctrine.

« Qui est-ce qui découvrira la superficie du vêtement de ce monstre ? » *Quis revelabit faciem indumenti ejus?* « Ce Léviathan , dit saint Grégoire , tente les ames des personnes pieuses autrement que celles des personnes livrées au monde ; car il présente ouvertement aux méchants le mal qu'ils désirent ; mais , pour les gens de bien , il leur dresse des embûches secrètes en leur faisant illusion sous une apparence de sainteté. De là vient que souvent aussi ses membres ne pouvant nuire par une malice ouverte , prennent les dehors d'une bonne conduite ; et lors même qu'ils se montrent méchants par leurs œuvres , ils trompent par une sainte apparence (1). Comme donc ce Léviathan , dans l'œuvre d'iniquité qu'il médite , se couvre souvent d'une apparence de sainteté , et que le manteau de son hypocrisie ne peut se découvrir que par la grace divine , il est très-bien dit : *Qui est-ce qui découvrira la superficie de son vêtement?* Vous sous-entendez , si ce n'est moi qui inspire aux ames de mes serviteurs la grace d'un très-subtil discernement , afin que découvrant sa malice , ils voient à nu sa face qu'il couvrait et cachoit sous les dehors de la sainteté (2) ? Et parce que , continue saint Grégoire , quelquefois il s'efforce de corrompre les ames des fidèles par ces dehors qu'il leur montre , et quelquefois par les idées qu'il leur suggère (car il agit tantôt par des œuvres , et tantôt par persuasion) , le texte ajoute donc très-bien : Et qui est-ce qui entrera jusqu'au milieu de sa bouche ? *Et in medium oris ejus quis intrabit?* Vous sous-entendez , si ce n'est moi qui discerne ses paroles par les ames prudentes de mes élus , et qui manifeste qu'elles ne sont pas telles qu'elles semblent être quand on n'en juge que par le son ? car elles paroissent promettre le bien ;

XX.
Comment on découvrira la superficie du vêtement de Léviathan ; comment on pénétrera dans le milieu de sa bouche , dans la duplicité de son frein ou de ses lèvres. ¶ 4.

(1) *Greg. in Job*, n. 44. Leviathan iste aliter religiosas hominum mentes , aliter vero huic mundo deditas tentat : nam pravis mala quæ desiderant , aperte objicit ; bonis autem latenter insidians , subspecie sanctitatis illudit ... Unde et membra ejus sæpe cum aperta nequitia nocere non possunt , bonæ actionis habitum sumunt : et prava quidem se opere exhibent , sed sancta specie mentiuntur . — (2) *Ibid.* Quia ergo Leviathan , in eo quod iniquitatis opus molitu , sæpe specie sanctitatis induitur , et quia nisi per divinam gratiam simulationis ejus detegi indumenta non possunt , bene dicitur : *Quis revelabit faciem indumenti ejus?* Subaudis , nisi ego , qui servorum meorum mentibus gratiam subtilissimæ discretio inspiro , ut revelata malitia faciem ejus nudam videant , quam coopertam ille suo habitu sanctitatis occultat ?

» mais elles entraînent à une mauvaise fin. Ainsi entrer dans le milieu de sa bouche , c'est pénétrer le sens artificieux de ses paroles , en considérant non pas précisément ce qu'elles disent , mais le but auquel elles tendent (1). »

On a vu que l'hébreu présente des expressions un peu différentes , mais qui au fond rentrent dans le même sens : « Qui est-ce qui découvrira la superficie de son vêtement ? » qui est-ce qui pénétrera la duplicité de son frein ? » *Quis revelabit faciem indumenti ejus? in duplicitatem freni ejus quis intrabit?* Il y a donc ici une superficie qui séduit , et qu'il faut lever ; il y a une duplicité qui trompe , et qu'il faut pénétrer. Ce corps d'hommes , représenté par Léviathan , est donc couvert d'un vêtement dont les dehors séduisent ; et selon saint Grégoire , cela marque qu'il se cache sous un extérieur de sainteté : *sub habitu sanctitatis*. Le double frein qui environne sa bouche , ce sont ses lèvres ; la duplicité de son frein peut donc marquer la duplicité de ses lèvres ; et il faut pénétrer cette duplicité , c'est-à dire , pénétrer , comme le dit saint Grégoire , l'artifice de ses paroles , en ne s'arrêtant pas au son qu'elles font retentir , mais en considérant le but auquel elles tendent : *Calliditatis ejus verba penetrare, ut nequaquam pensetur quid resonent, sed quo intendant.* Ce monstre , selon saint Jean , porte *les cornes de l'Agneau* , et parle *le langage du dragon* , non un langage de blasphème , qui ne séduiroit personne , mais un langage de religion qui séduit ceux qui ne sont point assez en garde contre ses artifices : *verba calliditatis*. Sous un autre point de vue , *le frein* de ce monstre représente beaucoup plus naturellement encore les règles auxquelles ce corps est assujetti; la duplicité de ce frein peut donc marquer la duplicité de ces règles qui , sous des dehors saints et religieux , couvrent des vices et des abus également dangereux et pernicieux , qu'il est difficile de pénétrer , parce que c'est le secret du corps.

« Qui ouvrira les portes du visage de ce monstre ? » *Portas vultus ejus quis aperiet?* « Les portes de son visage ,

(1) *Greg. in Job, n.44. et 45.* Et quia aliquando fidelium mentes corrumpere ostensione sua, aliquando suggestione conatur (agit enim modo opere, modo persuasione), recte subjungitur : *Et in medium oris ejus quis intrabit?* Subaudis, nisi ego, qui per discretas electorum mentes suggestionum ejus verba discutio, et non ita bæc esse ut sonuerunt, manifesto? Bonum namque videntur promittere , sed ad perditum finem trahunt. In medium igitur oris ejus intrare, est calliditatis ejus verba penetrare, ut nequaquam pensatur quid resonent sed quo intendant.

» dit saint Grégoire, sont les mauvais docteurs, qui sont ainsi appelés parce que c'est par eux que l'on entre pour former l'empire de ce Léviathan, en sorte qu'il paroisse établi dans le souverain exercice de sa puissance; car comme l'Ecriture-Sainte a coutume de désigner les saints prédictateurs sous le nom de *portes de Sion*, de même aussi par les portes de ce Léviathan sont marqués les maîtres d'erreur, qui par leur perverse prédication ouvrent à leurs auditeurs la voie de la perdition (1). Ces portes sont souvent ouvertes devant les hommes pour les recevoir, mais cependant fermées pour les surprendre; car en apparence elles présentent le bien, tandis qu'en effet elles persuadent le mal. Elles sont donc fermées pour les surprendre, parce qu'elles se munissent de dissimulation au dehors, afin qu'on ne puisse connoître leur intérieur. Cependant le Seigneur les ouvre par une puissance admirable, parce qu'il sait que ses élus comprennent l'esprit de ces hypocrites. *Qui donc ouvrira les portes de son visage?* Vous sous entendez, si ce n'est moi, qui manifeste à mes élus, par une claire connaissance, ces maîtres d'erreur cachés sous une apparence de sainteté (2)?

» Et parce que, continue saint Grégoire, lorsque l'Antechrist viendra, il tiendra sous sa domination les plus hautes puissances même de ce siècle, en sorte qu'exerçant en deux manières sa cruelle séduction, il s'efforcera d'attirer à lui le cœur des hommes, en leur envoyant ses prédictateurs, et de les soumettre en excitant contre eux les puissances, le Seigneur ajoute très-bien, en parlant de ce Léviathan : La terreur environne ses dents : *Per*

XXI.
Comment on ouvrira les portes du visage ou de la bouche de Léviathan.
Comment la terreur environnera ses dents. ¶ 5.

(1) *Greg. in Job, n. 46.* Portæ vultus ejus sunt iniqui doctores, qui idcirco portæ vultus ejus vocati sunt, quia peripso, quisque ingreditur, ut Leviathan iste quasi in protestatis suæ principatu videatur. Sicut enim Scriptura sancta sanctos viros (*vel potius* prædicatores, *ut ex sequentibus patet*) portas Sion vocare consuevit (Sion quippe speculatio interpretatur, et non immrito prædicatores sanctos portas Sion dicimus, quia per eorum vitam atque doctrinam abscondita supernæ contemplationis intramus), ita etiam portis Leviathan istius, errorum magistri signantur, quorum dum prædicatio perversa recipitur, miseris auditoribus via perditionis aperitur.

— (2) *Ibid.* Sed portæ istæ ante oculos hominum plerumque ad introducendum quidem apertæ sunt, sed tamen ad deprehendendum clausæ: quia recta in specie exhibent, sed opere prava persuadent. Ad deprehendendum ergo clausæ sunt, quia ne intrinsecus cognosci valeant, exteriori simulatione muniuntur. Quas tamen mira potentia Dominus aperit, quia electis suis hypocitarum, mentes comprehensibiles facit. *Portas ergo vultus ejus quis aperiet?* Subaudis, nisi ego, qui electis meis magistris errorum sub specie sanctitatis absconditos, perspicua cognitione manifesto?

» *gyrum dentium ejus formido*; car en changeant de nom
 » il a voulu marquer par *ses dents* ceux qu'il avoit aupara-
 » vant appellés *ses portes*; car les prédicateurs pervers sont
 » *ses portes*, parce qu'ils ouvrent l'entrée de la perdition;
 » et ils sont *ses dents*, parce qu'ils brisent la solidité de la
 » vérité dans ceux qu'ils engagent dans l'erreur (1). Leur pré-
 » dication cependant auroit pu facilement être méprisée par
 » leurs auditeurs; mais la terreur des puissances séculières s'y
 » joignant, les exalte, au jugement de l'esprit humain. Il est
 » donc très-bien dit que *la terreur environne ses dents*;
 » c'est-à-dire que les puissances perverses de ce siècle pro-
 » tégeront les prédicateurs pervers de l'Antechrist; car ceux
 » que les uns s'efforceront de séduire en leur parlant, les
 » autres s'efforceront de les intimider en sévissant contre
 » eux (2). » On voit encore ici comment les expressions
 même du texte amènent saint Grégoire aux derniers temps
 pour y voir l'accomplissement de cette parole dans des
 maîtres d'erreur, cachés sous une apparence de sainteté :
Magistros errorum sub specie sanctitatis absconditos.

XXII.
 Comment
Léviathan
 sera couvert
 d'écailles
 semblables à
 des boucliers
 qui en le dé-
 fendant, le
 tiendront
 fermé et scel-
 lé. ¶ 6.

« Le corps de ce monstre est semblable à des boucliers
 » de fonte : • *Corpus illius quasi scuta fusilia.* « Tout ce qui
 » est de fonte, dit saint Grégoire, est par soi-même dur;
 » mais lorsqu'il tombe, il est fragile. Ainsi, des *boucliers*
 » *de fonte* ont de la force pour recevoir les coups de flèches;
 » mais en tombant, ils se brisent. Ils sont impénétrables
 » aux coups de ceux qui les frappent; mais s'ils tombent
 » ils se mettent en pièces. Le corps de ce Léviathan,
 » c'est-à-dire tous les méchans sont comparés à des
 » boucliers de fonte, parce qu'ils sont durs par leur obsti-
 » nation, et fragiles par leur vie; car lorsqu'ils entendent
 » les paroles de la prédication, ils ne se laissent pénétrer d'au-
 » cun des traits de ceux qui reprennent leurs vices, parce

(1) *Greg. in Job, n. 46 et 47.* Et quia Antichristus veniens, ipsas etiam
 summas hujus seculi potestates obtinebit, qui duplii errore sœviens co-
 natur ad se corda hominum et missis prædicatoribus trahere, et commotis
 potestatibus inclinare, bene de Leviathan isto Dominus subdidit, dicens :
Per gyrum dentium ejus formido. Mutato namque nomine, hos ejus dentes
 insinuare aliter voluit, quos superius portas vocavit. Perversi enim prædi-
 catores portæ ejus sunt, quia ingressum perditionis aperiant; dentes ejus
 sunt, quia eos quos in errore capiunt, a veritatis soliditate confringunt.
 — (2) *Ibid. n. 47 et 48.* Quorum quidem prædicatio facile despici ab audi-
 toribus poterat; sed hanc, ante humana judicia, adjunctus secularium po-
 testatum terror exaltat. Recte ergo dicitur : *Per gyrum dentium ejus for-
 mido* : id est, iniquos prædicatores Antichristi perversæ hujus seculi pro-
 tegunt potestates. Nam quos illi appetunt loquendo seducere, multi po-
 tentium student sœviendo terrere.

» que quelque péché qu'ils commettent, ils opposent le bouclier d'une orgueilleuse défense. Ils ne se laissent donc pénétrer d'aucune des flèches de la vérité, parce qu'ils recouvent sur le bouclier d'une orgueilleuse défense les paroles saintes destinées à les reprendre (1).

» Ce corps est couvert d'un tissu d'écailles qui se serrent : » *Compactum squamis se prementibus.* « On rapporte, dit saint Grégoire, que le corps du dragon est couvert d'écailles qui empêchent que les traits ne puissent aisément le percer. Ainsi, tout le corps du démon, c'est-à-dire la multitude des réprouvés, s'efforce de s'excuser par tous les subterfuges possibles, lorsqu'on le reprend de son iniquité, et oppose en quelque sorte des écailles de défense pour que la flèche de la vérité ne puisse le percer (2). Et il faut savoir, continue ce saint docteur, que quoique ces écailles de défense couvrent presque tout le genre humain, cependant elles serrent encore davantage les ames des hypocrites et des hommes artificieux ; car ils sont d'autant plus appliqués à refuser d'avouer leurs fautes, qu'ils sont plus disposés à rougir de paroître pécheurs aux yeux des hommes. Ainsi, lorsqu'on reprend leur sainteté simulée, lorsqu'on découvre leur malice cachée, ils opposent les écailles de défense, et repoussent le glaive de la vérité (3). »

On a vu que l'hébreu peut signifier : *Son corps est semblable à des canaux de boucliers; il est fermé et scellé étroitement.* Cela rentre dans le même sens; il en résulte toujours que ce corps monstrueux est couvert d'écailles semblables à des boucliers qui, attachés à la suite l'un de

(1) *Greg. in Job, n. 49.* *Corpus ergo Leviathanistius, id est, omnes iniqui, quia per obstinationem durisunt, sed per vitam fragiles, scutis fusilibus comparantur. Cum enim verba prædicationis audiunt, nulla correptionis jacula se penetrare permittunt, quia in omni peccato quod faciunt, scutum superbæ defensionis opponunt..... Nulla igitur veritatis sagitta penetratur (talium quisque), quia verba sanctæ correptionis in scuto excipit superbæ defensionis.* — (2) *Ibid. n. 51.* *Corpus omne diaboli, id est, multitudo reproborum, cum de iniquitate sua corripitur, quibus valet tergiversationibus se excusare conatur, et quasi quasdam defensionis squamas objicit, ne transfigi sagitta veritatis possit.* — (3) *Ibid. n. 53.* *Sciendum tamen est, quod istæ defensionum squamæ, quamvis pene omne humanum genus contegant, hypocitarum tamen specialiter et calidorum hominum, mentes premunt. Ipsi etsenim culpas suas tanto vehementius confiteri refugiunt, quanto se stultius (vel citius) videri ab omnibus peccatores erubescunt. Correpta itaque sanctitatis simulatio, et malitia occulta deprehensa, squamas objicit defensionis, et veritatis gladium repellit.*

l'autre , forment sur lui comme des canaux qui étendent sur toutes ses parties cette résistance qui le rend invulnérable , et qui repousse tous les traits lancés contre lui ; ce que saint Grégoire explique très-bien de la résistance aux traits de la vérité. Ces écailles destinées à couvrir et à défendre le corps , représentent donc ceux qui sont principalement destinés à défendre ce corps et à repousser tous les traits qu'on peut lui lancer. Ces écailles ferment le corps en tenant secret ce qui se passe dans l'intérieur ; et elles y sont comme scellées , parce que comme le secret du corps leur est confié , elles y sont attachées par des liens plus étroits qui mettent le dernier sceau à l'engagement qu'elles y ont contracté.

XXIII.
Comment
les écailles
de Lévia-
than seront
jointes et at-
tachées l'une
à l'autre, de
manière
qu'elles se-
ront impéné-
trables et in-
divisibles. ¶
7 et 8.

« L'une est jointe à l'autre , en sorte que le moindre souffle ne peut passer entre elles : » *Una uni conjungitur , et ne spiraculum quidem incedit pereas.* « Ces écailles des pécheurs , dit saint Grégoire , sont en même temps dures et jointes ensemble pour ne se laisser pénétrer par aucun souffle de vie sorti de la bouche des prédictateurs ; car ceux qui sont engagés dans un même crime , sont également unis dans l'obstination d'une défense perverse , en sorte qu'ils prennent mutuellement la défense l'un de l'autre dans leur crime; car chacun craint pour soi , lorsqu'il voit qu'un autre est averti ou repris. C'est pourquoi il s'élève de concert avec lui contre ceux qui le réprimandent , parce qu'il se défend lui-même en défendant l'autre. Il est donc très-bien dit : *L'une est jointe à l'autre , en sorte que le moindre souffle ne peut passer entre elles;* parce qu'en se protégeant mutuellement dans leurs iniquités par une orgueilleuse défense , ils ne permettent nullement aux souffles des saintes exhortations de pénétrer jusqu'à eux (1).

» Leur contagieuse concorde , ajoute saint Grégoire , est encore plus clairement exprimée par les paroles suivantes : » Elles s'attacheront l'une à l'autre , et se tiendront ensemble sans qu'on puisse les séparer : *Una alteri adhærebunt ,*

(1) *Greg. in Job, n. 54.* *Ista squamæ peccantium , neab ore prædicantium aliquo vitæ spiraculo penetrantur , et obduratae sunt et conjunctæ. Quos enim similis reatus sociat , concordi pertinacia etiam defensio perversa constipat, ut de facinoribus suis alterna se invicem defensione tueantur. Sibi enim quisque metuit , dum admoneri vel corrigi alterum cernit , et idcirco contra corripiendum verba unāmīter assurgit , quia se in altero protegit. Bene ergo dicitur : Una uni conjungitur , et ne spiraculum quidem incedit per eas , quia in iniquitatibus suis dum vicissim superba se defensione protegunt , sanctæ exhortationis spiracula ad se nullatenus intrare permitunt.*

» *et tenentes se nequaquam separabuntur;* car ceux qui étant
 » divisés auroient pu se laisser corriger , s'endurcissent dans
 » l'obstination de leurs iniquités , lorsqu'ils sont unis , et ils
 » deviennent de jour en jour plus incapables de connoître
 » la justice , à proportion de ce que nul reproche n'est ca-
 » pable de rompre l'union qui est entre eux (1). Les mem-
 » bres de ce Léviathan , c'est-à-dire , tous les méchans que
 » la parole de Dieu compare à des tissus d'écailles , étant
 » unis pour leur propre défense par l'intérêt du crime qui
 » leur est commun , il est très-bien dit que ces écailles s'at-
 » tacheront l'une à l'autre et se tiendront sans qu'on puisse
 » les séparer ; car lorsque les méchans se tiennent ainsi , on
 » ne peut les séparer , parce qu'ils sont d'autant plus inti-
 » mement unis pour leur commune défense , qu'ils se sou-
 » viennent qu'ils se ressemblent en tout (2)..

On a vu que l'hébreu porte à la lettre : *Vir fratri suo adhærebunt*, et que la version des Septante a conservé cette expression. On regarde cela communément comme un hébraïsme qui signifie tout simplement ce qu'exprime la Vulgate : *Una alteri adhærebit*, ou comme lisoit saint Grégoire , *adhærebunt*. Mais comme tout ce discours est mystérieux et énigmatique , cet hébraïsme pourroit bien être employé ici tout exprès pour mieux marquer que les écailles de ce monstre si intimement liées, sont des hommes étroitement unis , des frères inséparablement attachés l'un à l'autre : *Vir fratri suo adhærebunt*, *tenebunt se* , *nec separabuntur*. C'est cette union intime et fraternelle qui de tous les membres ne forme qu'un seul corps , également impénétrable et indivisible. Ce que saint Grégoire vient de dire de tous les méchans en général , est également applicable à ceux qui formeront particulièrement ce corps que saint Jean distingue et de celui de la bête et de tous les autres méchans qui périront avec ces deux monstres.

« L'éternument de ce monstre sera un éclat de feu : »

(1) *Greg. in Job*, n.54 et 55. Quorum pestiferam concordiam adhuc apertius subdidit, dicens : *Una alteri adhærebunt*, et *tenentes se nequaquam separabuntur*. Qui enim divisi, corrigi poterant, in iniquitatum suarum pertinacia uniti perdurant, et tanto magis quotidie a cognitione justitiae separabiliores sunt , quanto a se invicem nulla increpatione separantur. —

(2) *Ibid. n. 55.* Quia membra Leviathan istius , id est, iniquos omnes , quos Dei sermo squamarum compactionibus comparat , ad defensionem suam par culpa concordat , bene dicitur : *Una alteri adhærebunt*, et *tenentes se nequaquam separabuntur*. Tenentes enim se, separari nequeunt , quia eo ad defensionem suam vicissim constricti sunt , quo se sibi per omnia similes esse meminerunt.

XXIV.
Comment l'éternument de Lévia-than sera un éclat de feu. Comment ses yeux seront comme les prunelles de l'aurore. ¶ 9.

Sternutatio ejus splendor ignis. « Comme l'éternument, » dit saint Grégoire, ébranle principalement la tête, l'éternument de ce Léviathan marque cette extrême commotion par laquelle il entrera dans cet homme de perdition qui doit paroître à la fin des siècles, et par lequel il exercera sa principauté à la tête des réprouvés. Cet homme s'agitera alors avec une force capable de répandre le trouble, s'il étoit possible, jusque dans les membres élus du Seigneur ; et il emploira de si grands signes et de si grands prodiges, qu'il paroîtra resplendissant par la puissance des miracles, comme par une lumière de feu. Comme donc la tête de ce monstre ainsi ébranlée s'efforcera de briller par l'éclat des miracles, son éternument est très-bien appelé *un éclat de feu* ; car voulant entreprendre de persécuter les justes, il commence par faire briller aux yeux des réprouvés l'éclat de ses miracles (1).

« Et parce que les sages du monde, continue saint Grégoire, s'attachent à sa tyrannie, et que c'est par leurs conseils même qu'il exécute tout le mal qu'il médite, il est très-bien dit ensuite que ses yeux sont comme les paupières de l'aurore : *Et oculi ejus ut palpebrae diluculi* ; car par les yeux, qui, attachés à la tête, servent à voir les objets, sont assez bien désignés ses conseillers, qui prévoyant par leurs perverses intrigues ce qu'il y a à faire et comment il faut le faire, montrent ensuite à ses ouvriers d'iniquité le chemin qu'ils ont à suivre ; et ils sont bien comparés aux paupières de l'aurore ; car par les paupières de l'aurore nous entendons les dernières heures de la nuit, dans lesquelles la nuit ouvre pour ainsi dire les yeux, et montre les commencemens de la lumière qui approche. Ainsi les sages du siècle s'attachant à la malice de l'Antechrist par leurs conseils pervers, sont comme les paupières de l'aurore, parce qu'ils assurent que la foi en Jésus-Christ telle qu'ils l'ont trouvée, est comme la nuit de l'errur, et ils déclarent que la vénération qu'ils font rendre

(1) *Greg. in Job, n. 56.* Quia sternutatio caput maxime concurrit, Leviathan istius sternutatio vocatur illa ejus extrema commotio, qua damnatum hominem ingreditur, et per eum reprobis principatur. Qui tanta tunc virtute se commovet, ut membra Domini, si potest fieri, etiam electa perturbet; tantis signis et prodigiis utitur, ut miraculorum potentia quasi quodam ignis lumine resplendere videatur. Quia ergo commotum caput illius miraculis clarescere nititur, recte ejus sternutatio splendor ignis vocatur. In eo enim quod se ad persequendum justos commovet, ante reproborum oculos signorum virtutibus lucet.

» à l'Antechrist , est le vrai matin ; car ils promettent de chasser les ténèbres , et d'annoncer la lumière de la vérité par l'éclat de leurs prodiges , ne pouvant persuader ce qu'ils veulent , s'ils ne faisoient profession de procurer quelque chose de mieux (1). »

Ce que saint Grégoire dit ici de l'Antechrist est également applicable au faux prophète qui , selon saint Jean , doit l'accompagner. L'Antechrist , selon saint Paul , *viendra accompagné de la puissance de Satan , avec toutes sortes de miracles , de signes et de prodiges trompeurs* (2). Cela confirme ce que saint Grégoire vient de dire des prodiges de l'Antechrist ; et cet ennemi de Jésus-Christ est particulièrement représenté par la première des deux bêtes que vit saint Jean ; parce qu'il en sera le chef. *Le dragon lui donna sa force et sa grande puissance* , dit saint Jean (3) ; ce qui peut marquer la puissance de faire les prodiges dont saint Paul vient de parler. La seconde bête , *exercea* , dit saint Jean , toute la puissance de la première bête en sa présence..... *Elle fit de grands prodiges , jusqu'à faire descendre le feu du ciel sur la terre devant les hommes. Et elle séduisit ceux qui habitent sur la terre à cause des prodiges qu'elle eut le pouvoir de faire devant la bête* (4). Voilà donc comment l'éternument de ce second monstre sera un éclat de feu ; voilà comment ses derniers efforts semblables à celui de l'éternument , feront briller le feu par l'éclat des prodiges multipliés. Cet éclat est caractérisé dans la Vulgate par *le feu* , et dans l'hébreu par *la lumière* qui y convient encore mieux. Les yeux de ce monstre sont non-seulement ceux qui dans son corps sont réputés les plus sages et les plus éclairés , mais plus particulièrement ceux qui parmi eux passeront pour des *voyans* , c'est-à-dire , des prophètes ; car il faut toujours se souvenir que ce second

(1) *Greg. in Job, n. 56 et 57.* Et quia ejus tyrannidi sapientes mundi adhaerent, eorumque consiliis, opine quod pravum molitur exercet, recte subjungitur: *Et oculi ejus ut palpebrae dilucuti.* Per oculos quippe qui inherentes capiti, utilitati visionis inserviunt, non immerito ejus consiliarii designantur, qui dum perversis machinationibus quæ qualiter agenda sunt, prævident, malignis ejus operibus quasi ostensum pedibus iter præbent. Qui recte palpebris diluculi comparantur. Palpebras namque diluculi extremas noctis horas accipimus, in quibus quasi nox oculos aperit, dum venturæ lucis jam initia ostendit. Prudentes igitur seculi, malitia Antichristi perversis consiliis inherentes, quasi palpebrae sunt diluculi, quia fidem quam à Christo inveniunt, quasi erroris noctem asserunt, et venerationem Antichristi verum esse mane pollicentur. Spondent enim se tenebras repellere, et veritatis lucem signis clarescentibus nuntiare, quia nec persuadere quæ volunt, possunt, nisi exhibere meliora fateantur. — (2) 2. *Thess. 11. 9.* — (3) *Apoc. xiii. 2.* — (4) *Apoc. xiii. 12. et seqq.*

monstre est appelé par saint Jean *le faux prophète* de la bête. Il y aura donc dans ce monstre des hommes qui seront réputés prophètes; ce sont ses yeux , et ils sont semblables aux paupières de l'aurore, parce que, selon la pensée de saint Grégoire, ils s'efforceront de persuader que l'on va sortir de la nuit , et que l'on commence à voir briller la lumière du matin : *Quia fidem quam in Christo inveniunt, quasi erroris noctem asserunt et venerationem Antichristi verum esse mane pollicentur.*

« De sa bouche sortent des lampes semblables à des torches ardentes » : *De ore ejus lampades procedunt, sicut tædæ ignis accensæ.* n Comme ce Léviathan , dit saint Grégoire , a non-seulement des yeux qui cherchent le mal qu'ils lui suggèrent par leurs mauvais conseils , mais encore une bouche pour pervertir les ames des hommes (car par ses prédictateurs pervers , il enflamme les cœurs de ses auditeurs en les portant à aimer la fausseté de l'erreur) ; il est donc bien dit ensuite : *De sa bouche sortent des lampes.* Ceux qui regardent sont les *yeux* , et ceux qui prêchent sont la *bouche*. Mais de cette bouche sortent des lampes , parce qu'ils enflamment les ames de leurs auditeurs , en les excitant à aimer la perfidie ; et tandis qu'ils semblent briller par la sagesse , ils brûlent assurément par leur méchanceté (1). Mais ce qui suit montre quelle est cette sagesse qui brille en eux ; ce sont des lampes semblables à des torches ardentes. Voilà leur hypocrisie ouvertement caractérisée , puisque leur prédication est comparée à la lumière des torches ; car les torches lorsqu'elles brûlent répandent une odeur agréable , mais produisent une lumière obscure. Tels sont les prédictateurs de l'Antechrist , parce qu'ils s'arrogent les apparences de la sainteté , mais cependant ils produisent des œuvres d'iniquité ; ainsi l'odeur qu'ils répandent est agréable , mais la lumière qu'ils produisent est obscure. Ils répandent une deur agréable en affectant d'être justes , mais ils produisent une lumière obscure en faisant le mal (2). Saint Jean , con-

(1) *Greg. in Job. n. 57 et 58.* Quia Leviathan iste non solum habet oculos, qui malignis consiliis perversa provideant, sed os quoque ad pervertendas mentes hominum aperit, quoniam per prædicatores pravos ad diligendam erroris fallaciam auditorum corda succedit, apte subjungitur : *De ore ejus lampades procedunt.* Qui enim provident, oculi, qui autem prædicant, os vocantur. Sed de hoc ore lampades exeunt, quia mentes audientium ad amorem perfidiae accendent : et unde quasi per sapientiam lucent, inde procul dubio per nequitiam concremant. — (2) *Ibid. n. 58 et 59.* Sed qualis ipsa sapientia corum lux sit, ostenditur, cum protinus subinfertur : *Sicut tædæ*

XXV.
Comment
de la bouche
de Lévia-
than sorti-
ront des lam-
pes sembla-
bles à des
torches , et
des étincel-
les de feu. ¶
10.

titue ce saint docteur , renferme dans une courte description la malignité de cette hypocrisie , lorsqu'il dit dans l'Apocalypse : *Je vis une autre bête qui montoit de la terre , ayant deux cornes semblables à celles de l'Agneau , et elle parloit comme le dragon ;* car il avoit déjà parlé d'une première bête , c'est-à-dire de l'Antechrist , dans une précédente description ; et il dit qu'après ce monstre s'élève encore cette seconde bête , parce qu'à sa suite marche la multitude de ses prédicateurs , qui se glorifie d'une puissance terrestre ; car s'élever de la terre c'est s'enorgueillir d'une gloire terrestre (1). Cette bête a *deux cornes semblables à celles de l'Agneau* , parce que , par une fausse apparence de sainteté , elle feint d'avoir en elle ce que notre Seigneur a eu véritablement en lui , une sagesse et une conduite distinguées. Mais parce que sous l'apparence de l'Agneau , elle répand dans l'âme de ses auditeurs réprouvés , un venin de serpent , il est très-bien ajouté : *Qu'elle parloit comme le dragon* (2). Cette bête donc , c'est - à - dire cette multitude de prédicateurs de l'Antechrist , ne paroitroit pas semblable à l'Agneau , si elle parloit ouvertement comme le dragon ; mais elle prend l'apparence de l'Agneau pour faire l'œuvre du dragon. L'un et l'autre est ici exprimé par des lampes semblables à des torches , parce qu'elles répandent une ardeur obscure par l'effet de leur malice , et une odeur agréable par les dehors simulés de leur conduite (3) . On voit ici com-

ignis accensæ. Ecce jam hypocrisis eorum aperte describitur , quorum prædicatio tædarum lampadibus comparatur. Tæda enim cum accenditur , odorem quidem suavem habet , sed lumen obscurum. Ita isti prædicatores Antichristi , quia sanctitatis sibi speciem arrogant , sed tamen opera iniquitatis exercent , quasi blandum quidem est quod redolent , sed nigrum quod lucent. Olent enim per simulationem justitiæ , sed obscurum ardent per nequitiae perpetrationem. — (1) *Ibid. n. 59.* Quorum simulationis malitiam Joannes in Apocalypsi brevi descriptione comprehendit , dicens : *Vidi aliam bestiam ascendentem de terra , habentem duo cornua similia Agni , et loquebatur ut draco.* Priorem quippe bestiam , id est , Antichristum superiore jam descriptione narraverat ; post quem etiam hæc alia bestia ascendisse dicitur , quia post eum multitudo prædicatorum illius ex terrena potestate gloriatur. *De terra quippe ascendere , est de terrena gloria superbire* — (2) *Ibid.* Quæ habet *duo cornua Agni similia* , quia per hypocrism sanitatis , eam quam in se veraciter Dominus habuit singularem , sibi inesse et sapientiam mentitur et vitam. Sed quia sub Agni specie auditoribus reprobis serpentium virus infundit , recte illic subditur : *Et loquebatur ut draco.* — (3) *Ibid.* Ista ergo bestia , id est , prædicantium multitudo , si aperte ut draco loqueretur , Agno similis non appareret : sed assumit Agni speciem , ut draconis exerceat operationem. Quod hic utrumque per tædarum lampades exprimitur , quia et obscurum ardent per effectum malitiæ , et quasi suavi redolent per simu-

ment saint Grégoire se trouve amené à reconnoître dans Léviathan la seconde bête dont parle saint Jean.

L'hébreu peut signifier : « De sa bouche sortent des lampes , et s'échappent des étincelles de feu : » *De ore ejus lampades procedunt; scintillæ ignis prosiliunt.* Ces lampes éclairent , et ces étincelles brûlent. Les paroles qui sortent de la bouche de ces hommes pervers semblent offrir la lumière de la vérité ; mais il en sort des étincelles qui allument et entretiennent le feu des passions. C'est ainsi que sous les cornes de l'Agneau , ils couvrent le langage du dragon. .

XXVI.

Comment
des narines
de Lévia-
than sortira
une fumée
semblable à
celle d'un
vase échauffé
et bouillant,
ou d'un ma-
rais couvert
de jones. ¶

11.

« Des narines de ce monstre sort une fumée semblable à celle d'un vase échauffé et bouillant : *De naribus ejus prooedit fumus sicut ollæ succensæ atque ferventis.* « La fumée , dit saint Grégoire , obscurcit les yeux. Il est donc dit que la fumée sort des narines de ce monstre , parce que la séduction qui résulte de ses miracles fait naître pour un moment dans le cœur même des élus l'obscurité d'un doute. La fumée sort donc des narines de Léviathan , parce que ses prodiges trompeurs répandent un nuage d'hésitation sur les yeux même des bonnes ames ; car alors à la vue de ces signes terribles , s'élève dans le cœur des élus un tourbillon de diverses pensées obscures. De là vient que dans l'Evangile , la vérité même dit : *Il s'élèvera de faux Christ et de faux prophètes , et ils feront éclater des signes et des prodiges , jusqu'à induire en erreur , s'il étoit possible , les élus même* (1). Et à l'obscurité que répand cette fumée se trouve très-bien jointe ici la fermentation des esprits , lorsque aussitôt il est ajouté que cette fumée sera comme celle d'un vase échauffé et bouillant ; car alors chaque ame éprouvera une fermentation semblable à celle d'un vase échauffé , lorsqu'elle soutient l'agitation de ses pensées comme les écumes qui s'élèvent sur une eau bouillante , tandis que le feu d'un saint zèle les excite , et que l'oppression temporelle les tient renfer-

lationem vitæ. *Forte legendum justitiae , ut supra codem n. 59. — (1) Ibid. n. 61.* Oculorum acies fumo sauciatur. Fumus ergo de ejus naribus procedere dicitur, quia de miraculorum ejus insidiis ad momentum caliginosa dubietas etiam in electorum corde generatur. De Leviathan naribus fumus exit, quia ex ejus prodigiis mendacibus , etiam bonarum mentium oculos trepidationis caligo confundit. Tunc namque in electorum cordibus, conspectis terribilibus signis obscura cogitatio conglobatur. Unde hoc quod jam supra protulimus , veritatis ore per Evangelium dicitur : *Surgent pseudochristi et pseudoprophetæ , et dabunt signa et prodigia , ita ut in errarem inducantur , si fieri potest , etiam electi.* *Marc. xii. 22.*

»mées dans l'ame , comme dans le vase qui les contient (1). »

Sous un autre point de vue , les yeux voient , la bouche parle , et les narines cherchent. Les yeux de ce monstre sont ses faux prophètes ; sa bouche sont les prédictateurs du mensonge ; ses narines sont ceux de ses membres qui s'appliquent à chercher les vrais fidèles pour les séduire ou les faire mourir ; car saint Jean dit expressément de la seconde bête : *Le pouvoir lui fut donné de faire tuer tous ceux qui n'adoroient pas l'image de la bête.* Ses narines cherchent donc ceux qui refusent de participer à l'impiété ; elles les cherchent pour les faire succomber par la terreur des menaces ou pour les faire tuer s'ils persistent à refuser de consentir à l'hommage impie qu'on exige d'eux. La fumée qui sort des narines représente la terreur de ses menaces , qui répand des nuagés dans l'esprit des ames foibles , et obscurcit à leurs yeux la lumière de la vérité ; cette fumée ressemble à celle qui sort d'un pot échauffé et bouillant , parce qu'ils sont eux-mêmes semblables à ce vase ; « car , comme saint Grégoire le remarque au même endroit , le vase s'échauffe lorsque l'esprit humain est sollicité par les persuasions du malin esprit ; ce vase bout lorsque l'ame se laisse embraser par le consentement qu'elle donne aux désirs excités par ces mauvaises persuasions ; et alors par ses bouillonemens ce vase répand autant d'eau que l'ame pervertie faité clater au dehors ses mauvaises dispositions par des œuvres perverses (2). » Telle est donc l'image de ceux qui , étant comme les narines de ce monstre , répandent cette fumée par la terreur de leurs menaces.

L'hébreu semble dire que cette fumée est *semblable à celle qui sort du pot échauffé , et d'une jonchaie* , c'est-à-dire d'un marais dont l'humidité fait naître des joncs , et élève des vapeurs qui le couvrent d'un brouillard semblable à la fumée ; et nous avons vu que , selon la remarque de saint Grégoire , ces lieux humides représentent encore les ames des méchants en qui règnent les passions , semblables à l'eau

(1) *Greg. in Job, n. 61. & 62.* Bene in hac sumi caligine ipse etiam animorum fervor exprimitur : *Sicut olla succensæ atque ferventis.* Velut enim olla fervens est unaquæque tunc anima , cogitationum suarum impetus quasi spumas ardantium undarum sustinens , quas et ignis zeli commovet , et ipsa temporalis oppressio more ollæ intrinsecus clausas tenet.—(2) *Ibid. n. 66.* Olla succenditur , cum mens humana maligni hostis suasionibus instigatur. Olla autem fervet , cum jam etiam per consensum in desideriis pravæ persuasionis accenditur ; et tot undas quasi fervendo projicit , per quot se nequitias usque ad exteriora opera extendit.

qui ferment dans un vase d'où elle fait sortir la fumée ; ou dans un marais couvert de joncs , d'où elle fait sortir les vapeurs d'un brouillard semblable à la fumée.

XXVII.

Comment l'haleine de Léviathan rendra ardens les charbons; comment la flamme sortira de sa bouche. ¶ 12.

« Son haleine rend les charbons ardens , et la flamme sort de sa bouche : » *Halitas ejus prunas ardere facit, et flamma de ore ejus egreditur.* » Que signifient ici les *charbons*, dit saint Grégoire , sinon les ames des hommes réprouvés , brûlantes des désirs terrestres ? Elles sont ardentes lorsqu'elles désirent quelque chose de temporel ; car les désirs brûlent , ne souffrant pas que l'ame conserve son repos ni son intégrité. Ainsi Léviathan, par son *haleine*, rend les charbons ardens autant de fois que par ses suggestions secrètes il entraîne les ames des hommes dans des délectations illicites ; car il enflamme les unes par les feux de l'orgueil , d'autres par ceux de l'envie , d'autres par ceux de la luxure , d'autres par ceux de l'avarice (1). Ce Léviathan répand donc son haleine sur les charbons , autant de fois que par des suggestions secrètes il s'efforce d'allumer dans les ames humaines des flammes illicites. De là vient qu'il est encore très-bien ajouté : *Et la flamme sort de sa bouche* ; car la flamme de sa bouche est l'instigation même d'un langage secret. Et en effet il fait entendre à l'ame de chacun les paroles d'une persuasion perverse ; mais ce qui sort de sa bouche est une flamme , parce que l'ame qui cède à ses suggestions devient ardente par le feu des désirs qu'il lui inspire (2). Il exerce chaque jour ses suggestions ; et il ne cessera de les exercer jusqu'à la fin de la vie présente; mais alors il fera éclater plus que jamais sa malice , lorsque venant à paroître dans cet homme de perdition , il se montrera plus ouvertement dans la gloire de ce monde. Alors son haleine rendra les charbons encore plus ardens , parce que trouvant les ames des méchans déjà tout échauffées

(1) *Greg. in Job, n. 67.* Quid prunas, nisi succensas in terrenis concupiscentiis reproborum hominum mentes appellat? Ardent enim cum quodlibet temporale appetunt ; quia nimis urunt desideria quæ quietum ac integrum esse animum non permittunt. Toties igitur Leviathan halitus prunas accendit, quoties ejus occulta suggestio humanas mentes ad delectationes illicitas pertrahit. Alias namque superbiæ, alias invidiæ, alias luxuriæ, alias avaritiæ facibus inflammat.—(2) *Ibid. n. 67 et 68.* Tanto igitur Leviathan iste halitu in prunis flat, quanto annisu suggestionis occultæ humanas mentes ad illicita inflammat. Unde et bene mox subditur : *Et flamma de ore ejus egreditur.* Flamma quippe oris ejus est ipsa instigatio occultæ locutionis. Pravæ enim suasionis verba ad uniuscujusque animum facit, sed flamma est quod de ejus ore egreditur , quia ardet in desideriis animus , cum ejus suggestionibus instigatur.

» par l'amour de la gloire temporelle , il les embrasera par le souffle de sa suggestion jusqu'à une méchanceté qui leur sera commettre des cruautés. Alors la flamme sortira de sa bouche , parce que tout ce qu'il dira par lui-même ou par ses prédictateurs , est un feu qui brûlera les bois infructueux (1) » .

Sous un autre point de vue , comme on vient de voir que la fumée , qui sort des narines de ce monstre peut représenter la terreur des menaces de ceux de ses membres qui chercheront alors les vrais fidèles pour les séduire ou les faire tuer , le feu dont il est ici parlé , pourroit être celui de la persécution. Ce monstre *par son haleine rend les charbons ardens* , parce que par ses suggestions il excite les méchants à s'élever contre les gens de bien ; et *la flamme sort de sa bouche* , parce que son langage provoque une persécution cruelle contre tous ceux qui ne voudront point prendre part à l'impiété.

« La force demeurera sur son cou : » *In collo ejus morabitur fortitudo*. « Que signifie , dit saint Grégoire , le cou de ce Léviathan , sinon l'élévation de son orgueil par lequel en s'élevant contre Dieu , il joint aux apparences de la sainteté l'enflure de la puissance ? car le prophète Isaïe témoigne que le cou exprime l'orgueil , lorsqu'en reprenant les filles de Jérusalem , il dit : Elles ont marché avec un cou étendu : *Ambulaverunt extento collo*. Il est donc dit que la force demeurera sur le cou de ce Léviathan , parce qu'il sera aidé par la puissance jointe à son orgueil ; car toutes ses orgueilleuses entreprises , toutes ses artificieuses intrigues , il les exécutera par la force même de la puissance séculière (2). Et parce que tous ceux qui entrent

XXVIII.

Comment
la force de-
meurera sur
le cou de
Léviathan ;
et comment
il aura pour
précurseur
l'indigence ,
la ruine ,
l'Extermina-
teur. ¶ 13.

(1) *Greg. in Job*, n. 68. Hæc quotidie suggestit , hæc usque ad præsentis vitæ terminum suggestere non desistit ; sed tunc se nequius dilatat , cum per illum damnatum hominem veniens , in hujs mundi se gloria apertius ostentat... Tunc ejus halitus vehementius prunas ardere facit , quia reproborum mentes , quas jam calentes amore gloriæ temporalis invenerit , suggestionis suæ flatibus usque ad nequitiam exercendæ crudelitatis incendit. Tunc de ore ejus flamma egreditur , quia quidquid per se , quidquid per prædicatores suos loquitur , ignis est quo infructuosa ligna concremantur. — (2) *Ibid. l. 34. n. 2*. Quid collo Leviathan istius , nisi elationis extensio designatur , qua contra Deum se erigens , cum simulatione sanctitatis etiam tumore potestatis extollitur? Quia enim per collum superbia exprimitur , Isaias propheta testatur , qui Jerusalem filias redarguit , dicens : *Ambulaverunt extento collo*. In collo ergo Leviathan istius fortitudo demorari dicitur , quia elationi illius etiam subjuncta potentia suffragatur. Nam quidquid tunc superbe extollitur , quidquid callide machinatur , etiam cum virtute potentiae secularis exequitur.

» dans son amitié par des mœurs perverses , ne le connoît-
 » sent qu'après avoir perdu les vraies richesses de l'ame , il
 » est très-bien dit ensuite : Et l'indigence marchera devant
 » sa face : *Et faciem ejus præcedet egestas* ; car la face
 » marque ordinairement la connaissance. De là vient qu'il
 » est écrit que Dieu dit à Moïse : Ma face marchera devant
 » vous : *Facies mea præcedet te*; c'est-à-dire , la connois-
 » sance de mes dessein et de mes volontés vous servira de
 » guide (1). Mais il faut savoir que dans les saintes Ecritures
 » l'indigence des élus est différente de l'indigence des ré-
 » prouvés ; car l'indigence des élus est celle qu'ils éprouvent
 » lorsque rappelant à leur esprit les vraies richesses de la
 » patrie céleste , et se voyant réduits au fâcheux exil de la
 » vie présente , ils se souviennent qu'ils sont pauvres (2).
 » Mais les réprouvés ne savent point considérer cette pau-
 » vreté , parce que s'attachant à poursuivre ce qu'ils voient ,
 » ils négligent de penser aux choses invisibles qu'ils ont per-
 » dues. Ainsi leur indigence consiste proprement en ce qu'é-
 » tant remplis de vices , ils sont vides des richesses de la vertu ;
 » et souvent il arrive que soutenus par la folie de leur orgueil ,
 » et ne considérant nullement ce que leur ruine leur a fait per-
 » dre , ils ne connaissent pas même qu'ils sont destitués de bon-
 » nes œuvres (3). Comme donc l'indigence des réprouvés est la
 » privation des mérites , il est très-bien dit de Léviathan que
 » *l'indigence marchera devant sa face* ; car personne n'entre
 » vraiment dans sa connaissance , qu'après avoir été dépouillé
 » des richesses de la vertu. Eten effet il commence par sous-
 » traire les bonnes pensées , et ensuite il répand dans l'ame une
 » connaissance plus distincte de son iniquité. *L'indigence*
 » *marche donc devant sa face* , parce que l'on commence par
 » perdre les richesses de la vertu , et ensuite on contracte
 » avec lui une certaine familiarité par laquelle on le connaît;

(1) *Grég. in Job, n. 4. et 5.* Et quia omnis qui perversis moribus , amicitiis
 ejus innotescit , prius veras mentis divitias amittit , apte subjungitur : *Et fa-*
cierum ejus præcedet egestas. Per faciem quippe solet notitia designari. Unde
 scriptum est : *Et facies mea præcedet te*, id est , notitia ducatum præbe-
 bit. — (2) *Sciendum vero est quod egestas in sacro eloquio aliter elec-*
torum ponitur , atque aliter reproborum. Egestas namque electorum
est , cum veræ divitiae coelestis patriæ ad eorum animum redeunt , et in
hoc ærumnoso præsentis vitæ exilio positi , pauperes se esse memine-
runt. — (3) Ibid. n. 6. Sed hanc paupertatem reprobi considerare ne-
sciunt , quia dum sequuntur ea quæ conspiunt , cogitare invisibilia negli-
gunt quæ perdidérunt. Unde et egestas eorum propriæ dicitur , quia dum
replentur vitiis , virtutum divitiis vacuantur. Quibus sæpe evenit ut per
elationis dementiam sublevati , dum nequaquam ruinæ suæ damna consi-
derant , esse se etiam bonis actibus inopes non cognoscant.

» ou du moins , comme il se glisse si adroitemment dans un
 » grand nombre , qu'ils ne peuvent nullement le découvrir ,
 » et qu'il les dépouille ainsi de leurs vertus sans leur faire con-
 » noître la malice de ses ruses ; par cette raison , il est dit que
 » l'indigence marche devant sa face , comme si l'on disoit
 » ouvertement , que comme il tente avec adresse , il dé-
 » pouille avant d'être aperçu (1) . »

Sous un autre point de vue , *le cou* est la partie qui joint la tête au corps : il peut donc marquer ceux qui dans ce monstre tiennent de plus près au chef , et recevant de lui ses ordres les transmettent au corps . C'est en effet dans ces principaux membres , que consiste la principale force de ce monstre dont la tête ne pourroit disposer du corps sans le cou , et dont le corps ne pourroit sans le cou recevoir les influences de la tête ; ainsi il est exactement vrai que *la force de ce monstre demeure sur son cou* . Plus ce cou est court , plus le monstre est fort , parce qu'alors le corps tenant de plus près à la tête , en reçoit plus facilement les influences , et donne moins de prise aux coups qui seroient capables de séparer la tête d'avec le corps . *La force demeure donc sur le cou de ce monstre , et l'indigence marche devant sa face* , parce que son approche annonce la ruine des vraies richesses de l'ame , qui sont la science et la vertu ; la science est la richesse de l'esprit ; la vertu est la richesse du cœur . Ce monstre fait perdre ces richesses , en favorisant également l'ignorance et le vice . On a vu que , selon la version des Septante , l'hébreu pourroit signifier : *La ruine courra devant sa face* ; la ruine sera son précurseur ; expression qui peut ici renfermer un grand sens ; car ce monstre , comme le remarque très-bien saint Grégoire , ne paroitra dans toute sa puissance et ne fera les plus grands ravages , qu'à la fin des temps , au temps de l'Antechrist ; mais combien de ruines ne l'ont pas déjà précédé ? Ruine des Eglises d'Orient entraînées successivement par l'hérésie

(1) *Greg. in Job. Quia ergo, ut diximus, egestas reproborum est defraudatio meritorum, recte de Leviathan dicitur : Faciem ejus præcedet egestas. Nemo quippe cognitioni ejus jungitur, nisi prius virtutum divitiis denudetur. Prius enim bonas cogitationes subtrahit, et tunc eis apertiorum notitiam suæ iniquitatis infundit. Egestas ergo faciem illius præcedere dicitur, quia prius facultas virium (forte virtutum) perditur, ut quasi per familiaritatem postmodum ejus notitia cognoscatur. Vel certe quia multis ita fraudulenter subrepit, ut ab eis deprehendi nequaquam possit, et sic eorum virtutes evacuat, quatenus astutiae suæ malitiam non ostendat, faciem ejus egestas præire perhibetur, ac si aperte diceretur : Quia cum insidians tentat, priusquam videatur expoliat.*

et par le schisme ; ruine des Eglises d'Afrique , subjuguées par le mahométisme ; ruine des Eglises du Nord également perverties par l'hérésie ou séparées par le schisme. Il est donc bien vrai que la ruine devoit être le précurseur de ce monstre : *Ante faciem ejus curret perditio.* On a vu que les Septante en traduisant ainsi , vraisemblablement et selon la remarque même du P. Houbigant, ont dû lire en hébreu אַבְדּוֹן , qu'ils ont traduit par ἀπόλεια , *perditio*; et ce mot même pourroit être ici d'un très-grand sens , car il rappelle fort naturellement et très à propos cet אַבְדּוֹן dont parle saint Jean dans l'Apocalypse , lorsqu'en finissant la description du premier des trois malheurs qui doivent terminer la durée des siècles , il dit en parlant des sauterelles dont les ravages causeront ce premier malheur : Elles avoient pour roi l'ange de l'abîme appellé en hébreu , אַבְדּוֹן , et en grec , *Apollyon* ; à quoi notre Vulgate ajoute : Et en latin , l'Exterminateur. *Et habebant super se regem angelum abyssi , cui nomen hebraice Abaddon , græce autem Apollyon* (Ἀπολλύον) , latine habens nomen Exterminans (1). Ces sauterelles commandées par l'ange exterminateur nommé en hébreu *Abaddon* , sont montrées à saint Jean au son de la cinquième trompette , comme devant paroître au cinquième âge de l'Eglise ; et c'est à la fin du sixième âge que les deux témoins promis doivent être mis à mort par la bête qui doit monter de l'abîme accompagnée de cette seconde bête qui sera son faux prophète. C'est donc au sixième âge que doivent paroître les deux monstres , marqués par saint Jean , dans lesquels se trouvent les caractères de ceux qui sont décrits dans le livre de Job. *Abaddon* paroissant dans le cinquième âge avec les sauterelles qui marchent à sa suite , sera donc réellement le précurseur de Léviathan : *Ante faciem ejus curret Abaddon.*

« Les membres des chairs de ce monstre sont liés entre eux : » *Membra carnium ejus cohærentia sibi.* « Les chairs de ce Léviathan , dit saint Grégoire , sont tous les réprouvés , qui ne s'élèvent point par leurs désirs à l'intelligence de la patrie spirituelle. Les membres de ses chairs sont ceux qui se joignent à ceux qui commettent le mal et qui les précèdent par l'iniquité , comme au contraire saint Paul parlant du corps de notre Seigneur , dit : *Vous êtes le corps de Jésus-Christ , et membres les uns des autres;*

XXIX.
Comment les membres ou les muscles des chairs de Léviathan seront liés entre eux et attachés au corps ; comment des fou-

(1) *Apoc. ix. 11.*

» car autre chose est d'être membre d'un corps , et autre
 » chose d'être membre d'un membre. Le doigt est mem-
 » bre de la main ; la main est membre du bras ; et le
 » tout ensemble est membre du corps. Comme donc dans
 » le corps spirituel du Seigneur , nous appelons *membres de*
 » *membre* , ceux qui dans l'Eglise sont conduits par d'au-
 » tres ; ainsi dans l'assemblée réprouvée qui forme le corps
 » de ce Léviathan , *les membres de ses chairs* sont ceux qui
 » se joignent à d'autres plus méchants qu'eux pour commet-
 » tre le mal (1). Mais parce que cet ennemi plein de mali-
 » gnité est d'accord avec lui-même , depuis les premiers de
 » ses membres jusqu'aux derniers, pour commettre le mal ,
 » la parole divine marque ici que *les membres de ses chairs*
 » *sont liés entre eux* ; car ils sont tellement unis dans leurs
 » sentimens pervers , qu'il ne s'élève entre eux aucune dispute
 » qui les divise ; et ils ne deviennent si forts contre les gens
 » de bien , que parce qu'ils sont ainsi unis dans le mal (2).
 » Mais on lancera contre lui des foudres . et elles ne se por-
 » teront point ailleurs : *Mittet contra eum fulmina , et ad*
 » *locum alium non ferentur*. Que désigne , continue saint
 » Grégoire , ce terme de *foudres* , sinon les redoutables sen-
 » tences du jugement dernier ? Elles sont appelées *des fou-*
 » *dres* , parce qu'elles enflammeront pour toujours ceux qui
 » en seront frappés ; car saint Paul voyoit ces foudres tomber
 » sur ce monstre , lorsqu'il disoit : Get homme que le Sei-
 » gneur Jésus tuera par le souffle de sa bouche. Ces foudres
 » qui seront lancées sur ce monstre , *ne se porteront point*
 » *ailleurs* , parce qu'elles ne frapperont que les seuls réprou-
 » vés , tandis que les justes seront dans la joie (3). »

dres seront
lancées sur
lui sans se
porterail-
feurs. ¶ 14.

(1) *Greg. in Job*, n. 8. Carnes vero Leviathan istius sunt omnes reprobi , qui ad intellectum spiritalis patriæ per desiderium non assurgunt. Membra vero sunt carnium hi qui eisdem perverse agentibus , et sese ad iniuriam præcedentibus junguntur , sicut e contra per Paulum domino corpori dicitur : *Vos estis corpus Christi et membra de membro*. Aliud quippe est membrum corporis , aliud membrum membra.... Membrum namque membra est digitus ad manum , manus ad brachium ; membrum vero est corporis , totum hoc simul ad corpus universum. Sicut ergo in spiritali Dominico corpore membra de membro dicimus eos qui in ejus Ecclesia ab aliis reguntur , ita in illa Leviathan istius reproba congregatio membra sunt carnium , qui iniquo opere quibusdam se nequioribus junguntur. — (2) *Ibid.* Sed quia hostis malignus sibi in perverso opere a primis usque ad extrema concordat , divinus sermo in eo membra carnium sibimet cohærentia memorat. Sic namque perversa unanimiter sentiunt , ut nulla contra se vicissim disputatione dividantur. Nulla eos diversitatis altercatio tunc scindit , et idcirco contra bonos vehementer prævalent , quia in malo se concorditer tenent. — (3) *Ibid.* n. 10. Quid appellatione fulmi-
num , nisi tremenda illæ extremi iudicii sententiae designantur? Quæ id-

On a vu que l'hébreu peut signifier : « Les muscles de sa chair sont liés entre eux ; ils sont étroitement attachés sur lui , sans qu'on puisse les en détacher : » *Musculi carnis ejus cohærent sibi; arcte ligantur super eum, nequaquam dimovebuntur.* Les *muscles* sont les organes du mouvement; ils représentent ceux qui dans un corps y impriment le mouvement par l'autorité qu'ils y exercent , quoique dans un degré inférieur à celle qui réside dans le chef et dans le cou qui joint le chef au corps. Ainsi le *chef* et le *cou* représentent ceux qui exercent la principale autorité dans ce corps ; les *muscles* représentent ceux qui exerçant l'autorité sous ceux-là, impriment le mouvement à tout le corps. Dans le monstre qui est ici décrit , sous ceux qui sont admis à l'exercice de l'autorité sont intimement liés entre eux ; ils sont étroitement attachés au corps , sans qu'on puisse les en détacher. Et , selon la remarque de saint Grégoire, cette union intime des hommes pour le mal , est ce qui leur donne une plus grande force contre les gens de bien : *Idcirco contra bonos vehementer prævalent, quia in malo se concorditer tenent.*

XXX.
Comment
le cœur de
Léviathan
sera dur com-
me la pierre,
resserré com-
me une en-
clume, ferme
comme la
meule infé-
rieure. ¶ 15.

« Le cœur de ce monstre s'endurcira comme la pierre : » *Cor ejus indurabitur quasi lapis.* « Le cœur de notre ancien ennemi , dit saint Grégoire , s'endurcira comme la pierre , parce que jamais il ne s'amollira par un repentir de conversion ; et parce qu'il n'est propre qu'à recevoir les coups de l'éternelle vengeance , il est très-bien aussitôt ajouté : Et il se resserrera comme l'enclume de celui qui frappe du marteau : *Et stringetur quasi malleatoris incus;* car celui qui frappe avec le marteau , se dresse une enclume qui n'est propre qu'à recevoir des coups ; et on ne dresse une enclume qu'à pour la frapper à coups redoublés. Léviathan est donc serré comme l'enclume de celui qui frappe du marteau , parce qu'il est attaché par les liens de l'enfer , pour être continuellement frappé par les coups du supplice éternel. Et maintenant même il est frappé , lorsque malgré sa vigilance pour perdre les justes , il a la douleur de les voir parvenir au salut. On se sert de

*circo fulmina vocantur, quia nimis eos quos feriunt, in perpetuum ir-
cendunt. Fulmina namque super eum Paulus venire conspexerat, cum
dicebat: Quem Dominus Jesus interficiet spiritu oris sui, et destruet il-
lustratione adventus sui. Hæc autem quæ in eum mittuntur fulmina, ad
locum alium non feruntur , quia justis gaudentibus, solos tunc reprobos
feriunt.*

» l'enclume pour former d'autres instrumens; mais tous les
» coups qu'elle reçoit ne la changent point; elle demeure
» toujours enclume. Léviathan est donc bien comparé à une
» enclume, parce que ses persécutions nous perfectionnent;
» mais pour lui il est toujours frappé et n'est jamais changé
» en un vase utile (1). »

L'hébreu peut signifier: « Son cœur est dur comme une pierre, et ferme comme la meule inférieure : » *Cor ejus durum est quasi lapis, et firmum sicut mola inferior.* Dans le style des Hébreux, la dureté du cœur est la marque de l'obstination et de l'opiniâtreté dans le mal. Le monstre qui est ici dépeint a le cœur dur comme la pierre, parce qu'il est opiniâtre dans ses sentimens; il a le cœur ferme comme la meule inférieure sur laquelle on moud le grain, parce qu'il est invariable dans ses desseins. Rien n'est capable de lui faire abandonner les mauvais sentimens dont il s'est laissé prévenir, et les pernicieux desseins qu'il a formés. Il est en même temps dur et insensible aux plaintes et aux reproches qu'il s'attire, aux cris et aux gémissemens de ceux sur lesquels il exerce ses violences.

« Lorsque ce monstre sera enlevé, les anges craindront; et dans leur effroi ils seront purifiés. » C'est ainsi que saint Grégoire entend les expressions de la Vulgate: *Cum sublatus fuerit, timebunt angeli, et territi purgabuntur.* L'Ecriture-Sainte, dit ce saint docteur, mêle quelquefois le futur avec le présent, de manière qu'elle met quelques-fois le futur pour le présent, ou le présent pour le futur. Ici donc où il est dit: *Lorsqu'il sera enlevé, les anges craindront*, rien n'empêche de reconnoître que sous l'expression du futur, l'Ecriture nous décrit ici ce qui est passé; et nous ne nous écartons point du vrai sens, si nous croyons que lorsque ce Léviathan fut précipité du séjour de la bêtitude, les anges élus furent effrayés de sa ruine; en sorte

XXXI.
Comment lorsque *Léviathan* sera enlevé, les anges craindront et seront purifiés; comment lorsqu'il s'élèvera, les puissans craindront, et les princes s'écarteront.
¶ 16.

(1) *Greg. in Job, n. 11.* Cor antiqui hostis ut lapis indurabitur quia nulla unquam conversionis pénitentia molletur. Qui quia solis ictibus æternæ ultionis aptabitur, recte protinus subinfertur: *Et stringetur quasi malleatoris incus.* Incudem quippe malleator solis aptam percussionibus figit. Ad hoc namque incus statuitur ut crebris ictibus feriatur. Leviathan ergo ut malleatoris incus stringitur, quia inferni vinculis coarctabitur, ut æterni supplicii continua percussione tundatur. Qui modo quoque percutitur, dum justi quique illo in insidiis vigilante, sed doloribus tabescente, salvatur. In incude autem alia vasa formantur, ipsa vero tot percussionibus in vas aliud non transfertur. Recte ergo Leviathan iste incudi comparatus est, quia nos illo persequente componimur, ipse autem et semper percutitur, et in vas utile nunquam mutatur.

» que quand la chôte où son orgueil l'entraîna, le bannit du
 » milieu d'entre eux, la crainte même dont ils furent frap-
 » pés, les affaiblit et les disposa à demeurer plus fermes; de
 » là vient qu'il est dit ensuite : *Et dans leur effroi ils seront*
 » *purifiés*. Ils furent purifiés, parce que ce Léviathan, sor-
 » tant du milieu d'eux avec ses légions réprouvées, ils de-
 » meurèrent seuls dans les célestes demeures pour y vivre
 » éternellement heureux (1). Mais comme souvent l'Ecri-
 » ture-Sainte désigne sous le nom d'*anges* les prédicateurs
 » de l'Eglise, parce qu'ils annoncent la gloire de la céleste
 » patrie, nous pouvons entendre ici par les *anges*, les saints
 » prédicateurs. Si donc ce qui est dit ici regarde ce temps
 » futur, cela marquera la dernière condamnation dont ce
 » Léviathan doit être frappé à l'avénement du Juge redou-
 » table; parce que par la colère qui éclatera dans ce der-
 » nier jugement, ce monstre sera alors enlevé de ce monde
 » où il est maintenant toléré par l'admirable patience de
 » Dieu infiniment doux. Il sera donc chassé d'ici par le
 » poids accablant d'une colère si effrayante, que la force
 » même des saints prédicateurs en sera troublée; *car lors-*
 » *qu'il sera enlevé, les anges craindront*; et parce que cette
 » frayeur les purifiera de ce qui pourroit encore rester en
 » eux de la rouille des vices les plus légers, il est très-bien
 » dit ensuite : *Et dans leur effroi ils seront purifiés* (2).

On a vu que l'hébreu peut signifier : « Lorsqu'il s'élèvera,
 » les puissans craindront, et les princes s'écartieront : » *Cum extollet se, timebunt fortes, et principes deviabunt se.*

(1) *Greg. in Job, n. 12 et 13.* Hoc ergo loco quo dicitur : *Cum sublatus fuerit, timebunt angeli*, nil obstat intelligi quæ sub futuri temporis modo praeterita describuntur. Nec recte intelligentæ sensum relinquimus, sic credamus Leviathan isto ab arce beatitudinis cadente, in ruina ejus etiam electos angelos expavisse, ut cum istum ex illorum numero superbiae lapsus ejiceret, illos ad robustius standum timor ipse solidaret. Unde et sequitur : *Et territi purgabuntur.* Purgati vero sunt, quia nimis isto cum reprobis legionibus exeunte, soli in cœlestibus sedibus qui beate in æternum vivebant, remanserunt. — (2) *Ibid. n. 14 et 16.* Sed quia saepè Scriptura sacra predicatores Ecclesiæ pro eo quod gloriām patriæ cœlestis annuntiant, angelorum solet nomine designare, possumus hoc loco angelos, sanctos predicatores accipere.... Si ergo hoc quod dicitur : *Cum sublatus fuerit, timebunt angeli, et territi purgabuntur*, ad futurum tempus refertur, adveniente districto judice, extremahic istius Leviathan damnatio designatur, quia de hoc mundo per iram judicii tollitur, qui non mira mansuetudinis longanimitate toleratur. Tanto autem hinc pondere terroris executitur, ut sanctorum etiam prædicatorum fortitudo turbetur. *Cum enim sublatus fuerit, timebunt angeli.* Et quia in sanctis prædicatoribus hoc pavore excoquitur, si qua eis inesse potuit levium rubigo vitiorum, postquam dixit : *Cum sublatus fuerit, timebunt angeli*, apte mox subdidit : *Et territi purgabuntur.*

Lorsqu'à la fin des temps le corps de ce monstre s'élèvera par son orgueil jusqu'à ce degré de puissance redoutable que saint Jean décrit dans l'Apocalypse, il fera trembler les plus puissans. Saint Jean, après avoir dit que cette seconde bête aura le pouvoir de faire tuer tous ceux qui n'adoreront pas l'image de la bête, ajoute : *Elle fit encore que tous les hommes, petits ou grands, riches ou pauvres, libres ou esclaves, reçurent le caractère de la bête en leur main droite ou sur leur front* (1). Plus loin il ajoute ce qu'il vit après l'effusion de la sixième coupe qui paroît marquer le sixième et dernier âge de l'Eglise sur la terre : *Je vis alors, dit-il, sortir de la gueule du dragon, de la gueule de la bête, et de la bouche du faux prophète, trois esprits impurs semblables à des grenouilles. Ce sont des esprits de démons qui font des prodiges, et qui vont vers les rois de toute la terre pour les assembler au combat du grand jour du Dieu tout-puissant.... Et ces esprits assembleront ces rois au lieu qui est appelé en hébreu Armagédon* (2), c'est-à-dire l'anathème des brigands. Ce second monstre qui est appelé *le faux prophète* de la bête, exerçant, comme le dit saint Jean, tout le pouvoir de la bête en sa présence, répandra donc comme elle un si grand effroi, qu'il fera trembler les plus puissans, et que les princes même qui vivront alors s'écartieront de manière qu'au lieu de résister aux insidieuses sollicitations de ces esprits pervers, ils s'y laisseront entraîner, en marchant avec eux au combat du grand jour du Dieu tout-puissant.

« Lorsque l'épée le saisira, la pique ni la cuirasse ne pourront subsister : » *Cum apprehenderit eum gladius, subsistere non poterit neque hasta, neque thorax.* « Dans les saintes Ecritures, dit saint Grégoire, l'épée marque quelquefois la colère ou les insinuations de notre dangereux ennemi, comme lorsque le Psalmiste dit : *Vous qui avez délivré David votre serviteur du mauvais glaive* (3); car il y a le bon glaive de la sainte prédication dont nous sommes frappés pour mourir au péché; mais il y a le mauvais glaive de l'insinuation diabolique dont le démon nous frappe malheureusement pour éteindre en nous la vie de la justice. L'épée de notre ancien ennemi est donc cet homme de perdition qu'il prendra pour en faire son ministre; car il l'aiguisera par la malice séduisante qu'il lui

XXXII.

Comment lorsque l'épée saisira Léviathan, ni la pique ni la cuirasse ne pourront subsister; comment l'épée, le trait, la lance et le javelot qui frapperont ne pourront s'en retirer.

¶ 17.

(1) Apoc. XIII. 15 et 16. — (2) Apoc. XVI. 15. et seqq. — (3) Psal. cxliii. 10.

» inspirera, et il s'en servira pour percer les cœurs des foyables. L'épée de Léviathan le saisira donc lorsque cet homme de perdition le recevra. Si sous ce nom d'épée nous est marquée la colère de Léviathan, il est très-bien dit, non qu'il prend cette épée, mais qu'elle *le prend*; car il entrera alors dans une si grande fureur, que désirant être le maître de tous, il ne sera pas même le maître de sa colère (1). Il est évident, ajoute saint Grégoire, que la pique nous sert à frapper notre adversaire, et que la cuirasse nous défend contre lui. Que signifie donc *la pique*, sinon le trait de la prédication? Que signifie *la cuirasse*, sinon la force de la patience? Il est donc dit que ce Léviathan est saisi par l'épée, parce qu'il exerce par le ministère de cet homme réprouvé qu'il s'est attaché, une colère effrénée qui éclate par toute sorte de cruauté; car il fera paroître alors toute la méchanceté dont il est capable en déployant une force immense. Et alors *ni la pique ni la cuirasse ne pourront subsister*, parce que lorsqu'il viendra ainsi dans la personne de l'Antechrist, il paroîtra armé d'une si grande puissance, que si le secours d'en haut nous manquoit, cet ennemi dangereux seroit capable d'émousser tous les traits des prédicateurs et d'épuiser la patience de ceux qu'il tourmentera; car si la grâce d'en haut ne soutient la vie des justes, la pique ne peut subsister, parce que la vertu des prédicateurs se brise; et la cuirasse ne peut subsister, parce que la patience de ceux qui souffrent avec constance étant vaincue, se laisse pénétrer (2).»

On a vu que l'hébreu peut signifier : L'épée qui le frappera, ne s'en relèvera point; ni le trait qu'on darder, ni le

(1) *Greg. in Job, n. 17.* Benignus sanctæ prædicationis est gladius, quo percutimur, ut a culpa moriamur. Malignus vero est diabolicae persuasionis gladius, quo male quisque percutitur, ut a vita rectitudinis extinguitur. Antiqui ergo hostis est gladius; ille tunc damnatus homo in usum ministerii ejus assumptus. Ipsum quippe per malitiam fraudis exacuit, et infirmorum corda transfigit. Hunc ergo Leviathan istius gladius apprehendit, cum eum suus damnatus homo suscepit. Si autem gladii nomine ejus ira signatur, recte non apprehendere gladium, sed a gladio apprehendi describitur. In tantam quippe tunc insanian: vertitur, ut dominari omnibus apparens, nequaquam suæ iræ dominetur. — (2) *Ibid. n. 18.* Quid per hastam, nisi prædicationis jaculum? Quid per thoracem, nisi fortitudo patientiæ designatur? Leviathan ergo iste, quia per assumptum reprobum hominem in ira omnimodæ crudelitatis effrenatur, apprehendi a gladio dicitur. Nam per ostensionem immensæ tunc fortitudinis exhibet, quidquid nequierit potest. Et neque hasta neque thorax subsistere poterit, quia in Antichristo veniens tantæ virtutis apparebit, ut si supernum adjutorium desit, et prædicantium acumen obtundat, et longanimitatem patientium destruat. Nisi enim justorum vitam superna gratia solidet, non sub-

javelot ; ou , ni le trait , ni le dard , ni le javelot : *Qui attigerit eum gladius, non surget; telum missile, et spiculum; ou telum, missile, et spiculum.* Ce qui paroît signifier que le corps désigné par ce monstre sera si puissant, que tous les coups dont on le frappera , s'amortiront sur lui , et ne pourront le détruire ; que tout ce qui se heurtera contre lui pour le frapper s'y brisera. La seule main de Dieu pourra détruire ce monstre.

« Il regardera le fer comme de la paille , et l'airain comme du bois pourri : » *Reputabit enim quasi paleas ferrum, et quasi lignum putridum æs.* « Ce qui étoit marqué plus haut sous le nom de *pique* , dit saint Grégoire , est ici désigné sous le nom de *fer* ; et ce qui étoit désigné par la *cuirasse* , est ici marqué par *l'airain* , car on aiguise le fer pour percer l'adversaire ; et l'airain n'est presque sujet à être détruit par aucune rouille. Ainsi le fer désigne les traits de la prédication , et l'airain la constance de la patience. Lors donc que ce Léviathan aura pris cette épée que les saints oracles nomment l'Antechrist pour en faire l'instrument de son iniquité , il regardera le fer comme de la paille , et l'airain comme du bois pourri ; parce que si la grace divine ne nous protége, il consumera par le feu de sa malice les forces des prédicateurs comme de la paille , et il réduira en poussière comme du bois pourri la constance de ceux qui souffriront (1). Si donc le secours de Dieu ne fortifioit alors ses élus , que deviendroient les foibles , si les forts même sont réputés comme de la paille ? Mais combien de gens qui se confiant en leurs propres forces , croiront être du fer ou de l'airain , et qui alors dans ce feu de tribulation se trouveront être de la paille ? Et combien , au contraire , qui connaissant leur propre foiblesse , craindront d'être de la paille , mais qui soutenus par le secours de Dieu , acquerront la solidité du fer et de l'airain , en sorte qu'ils seront d'autant plus

sistit hasta , quia prædicatorum virtus frangitur, non subsistit thorax, quia constantium patientia dirupta penetratur. — (1) *Ibid.* n. 19. Quod superiorius hastam dixit, hoc inferius ferri appellatione replicavit , et quod thoracem protulit, hoc rursum æris commemoratione signavit. Ferrum namque acuitur, ut adversarius vulneretur : æs autem rubigine pene nulla consumitur. Ferro ergo prædicationis jacula, ære autem longanimitatis constantia designatur... Leviathan iste quando illum gladium , quem sacra eloquia Antichristum vocant, in exercitationem suæ iniquitatis assumpserit, et ferrum velut paleas , et æs velut lignum putridum reputabit , quia nisi divina gratia protegat, et prædicantium vires velut paleas nequitiae suæ igne consumet, et patientium constantiam quasi lignum putridum in pulvrem rediget.

XXXIII.
Comment
Léviathan
regardera le
fer comme
de la paille et
l'airain com-
me du bois
pourri. ¶ 18.

» forts en Dieu contre leur adversaire , qu'ils auront mieux
» reconnu qu'ils étoient foibles par eux-mêmes (1) ? »

Sous un autre point de vue , *le fer* sert non-seulement à faire les armes offensives dont il a été parlé au verset précédent , mais encore des barres fortes qu'il est difficile de rompre ; *l'airain* sert non-seulement à faire des armes défensives telles que des casques et des boucliers , mais encore des portes qu'il est difficile de briser. Non-seulement donc les armes offensives que l'on pourroit lancer sur ce monstre ne pourront rien sur lui ; mais les barres de fer et les portes d'airain , que l'on pourroit employer pour mettre des bornes à sa fureur , ne pourront pas même le contenir. Il regardera ces barres de fer comme des pailles , et ces portes d'airain , comme un bois pourri. Il méprisera les défenses qui lui seront faites , et les obstacles que l'on voudra mettre à ses progrès ; il se jouera de tous les moyens que la prudence humaine voudra employer pour réprimer ses entreprises. La seule main de Dieu pourra réprimer et arrêter ce monstre.

« L'homme qui lance des flèches ne le mettra point en
» suite ; les pierres de la fronde sont changées pour lui en
» chaume : » *Non fugabit eum vir sagittarius : in stipulam
versi sunt ei lapides fundae.* « Qu'entendons-nous par *les
flèches* , dit saint Grégoire , sinon les paroles des préda-
teurs , lesquelles lancées par la voix de ceux qui vivent bien ,
» percent les cœurs de ceux qui les écoutent ? *L'homme qui
lance des flèches* est donc celui qui , par l'arc d'une sainte
» intention , lance les paroles d'une bonne exhortation dans
» les cœurs de ceux qui l'écoutent. Comme donc ce Lévia-
than méprise les paroles des prédicateurs , et que quand il a
» mordu par ses mauvaises persuasions les ames des mé-
chans , il est insensible aux traits qu'on lui lance , et n'a-
» bandonne en aucune manière les ames qu'il a saisies , il
» est très-bien dit que *l'homme qui lance des flèches ne le
mettra point en fuite* ; comme s'il étoit dit clairement : La
» flèche du saint prédicateur ne le chasse point du cœur
» des méchans ; parce que quiconque est pris par lui , mé-

(1) *Greg. in Job, n. 20. Nisi ergo electos suos opitulatio divina roboret,
ubi tunc infirmi erunt , si fortes sicut paleæ reputantur ?..... Sed o quam
multi qui suis viribus ferrum se vel æs æstimant , in illo tunc tribulationis
ignor se paleas esse deprehendunt ! Et quam multi qui per infirmitatem
propriam se esse paleas metuunt , per divinum adjutorium fuki , in ferri
atque æris soliditate roborantur , ut contra adversarium suum tanto magis
in Deo fortes sint , quanto de se amplius infirmos se esse meminerunt!*

XXXIV.
Comment l'homme armé de flèches , ou la flèche qui part de l'arc ne mettra point en fuite Léviathan ; comment les pierres de la fronde seront changées pour lui en chaume. ¶ 19.

»prise alors et néglige d'écouter les paroles des prédictateurs (1). A ce mépris de la sainte prédication se joint encore le mépris des hommes saints, marqué dans ces paroles : *Les pierres de la fronde sont changées pour lui en chaume*; car qu'est-ce que représente *la fronde*, sinon la sainte Eglise? En effet, la fronde en tournant lance des pierres qui frappent la poitrine des adversaires; et de même la sainte Eglise qui en suivant la volubilité des temps passe par un cercle de tribulations, lance des hommes forts qui comme des pierres frappent les cœurs des méchans. Comme donc ce Léviathan après avoir pris cet homme de perdition, méprise les forts de l'Eglise, comme s'ils étoient des hommes foibles, et tient leur force sous une oppression temporelle, il est très bien dit que *les pierres de la fronde sont changées pour lui en chaume*; comme si l'on disoit ouvertement : Il réduit presqu'à la faiblesse du chaume la force des saints dont la langue a auparavant frappé de durs coups sa poitrine (2). »

On a vu que l'hébreu signifie à la lettre « *La fille de l'arc* » ne le mettra point en suite, et les pierres de la fronde sont « changées pour lui en chaume : » *Non fugabit eum filia arcus : in stipulam versi sunt ei lapides fundæ*. La fille de l'arc est la flèche. *L'arc* et la *fronde* peuvent représenter la puissance spirituelle que l'Eglise exerce contre ceux qui combattent la saine doctrine. Les *flèches* qui partent de cet arc sont celles de la vérité, et, selon l'expression de saint

(1) *Greg. in Job*, n. 21. Quid sagittas, nisi verba prædicatorum accipimus? Quæ dum voce bene viventium distinguntur, audientium corda transfigunt... Vir itaque est sagittarius, qui per sanctæ intentionis arcum, audientium cordibus verba rectæ exhortationis infigit. Quia ergo Leviathan iste verba prædicantium despicit, et cum reproborum mentes male suadendo momorderit, durus inter jacula, omnimodo eas non relinquit, recte dicitur : *Non fugabit eum vir sagittarius*. Ac si aperte dicatur : A reproborum cordibus eum sancti prædicatoris sagitta non excutit, quia quisquis ab illo appreheenditur, verba jam prædicantium audire contemnit. — (2) *Ibid.* n. 21 et 22. Quia vero Leviathan iste a cordibus reproborum sanctæ prædicationis spiculis non movetur, ipse etiam sanctorum virorum contemptus adjicitur, cum illico subinfertur : *In stipulam versi sunt ei lapides fundæ*. Quid per fundam, nisi sancta Ecclesia figuratur? Funda namque dum in gyrum mittitur, sic de illa lapides exeunt, quibus adversariorum pectora feriantur ; ita sancta Ecclesia dum volubilitate temporum per tribulationum circuitum ducitur, fortes ex illa viri prodeunt, quibus quasi lapideis ictibus iniquorum corda tundantur.... Leviathan itaque iste, quia damnato illo homine assumpto, quoslibet fortes Ecclesiæ velut infirmos despicit, eorumque vires temporaliter premit, recte nunc dicitur : *In stipulam versi sunt ei lapides fundæ*. Ac si aperte diceretur : Sanctorum robur quasi in stipulae mollitiem redigit, quorum lingua prius pectus illius duris ictibus tutudit.

Grégoire, les paroles de la sainte prédication. Les pierres qui partent de cette fronde peuvent représenter les coups dont l'Eglise frappe en lançant ses censures contre ceux qui résistent opiniâtrément aux traits de la vérité. Le corps que ce monstre représente méprisera également et l'enseignement que l'Eglise opposera à ses erreurs, et les censures dont elle menacera ceux qui y demeureront opiniâtrément attachés.

XXXV.
Comment
Léviathan
regardera le
marteau
comme un
chalumeau,
et se moque-
ra du mouve-
ment de la
pique. ¶ 20.

« Ce monstre regardera le marteau comme un chalumeau, et se moquera du mouvement de la pique : » *Quasi stipulam aestimabit malleum, et deridebit vibrantem hastam.* « Est-il étonnant, dit saint Grégoire, que ce monstre méprise les forces humaines, puisqu'il méprise même les tourmens éternels auxquels il est condamné par le jugement d'en haut ; car de là vient qu'il est dit : *Il regardera le marteau comme un chalumeau* ; comme si l'on disoit : Il méprise même le poids du châtiment qui le frappe par le supplice qui lui vient d'en haut ; car dans les divines Ecritures le marteau même marque quelquefois les coups frappés du ciel (1). Ce Léviathan méprise donc le marteau, parce qu'il néglige de craindre les coups de la punition qui lui vient du ciel ; et il regarde le marteau comme un chalumeau, parce qu'il ne se prépare aux coups accablans de cette juste colère, que comme aux plus légères terreurs. De là vient qu'il est dit encore plus expressément : *Et il se rira du mouvement de la pique* ; car le Seigneur fait mouvoir contre lui sa pique, parce qu'il le menace de la sentence qui prononcera sa perte ; en effet, faire mouvoir contre lui la pique, c'est lui préparer une mort éternelle par la punition dont il sera frappé. Mais cet esprit apostat méprisant l'auteur de la vie, avec la mort même dont il est menacé, se moque ainsi du mouvement de la pique ; parce que tout ce qu'il prévoit de plus accablant et de plus horrible dans ce jugement sévère, il ne craint point de le subir ; mais au contraire plus il voit qu'il ne peut échapper aux tourmens éternels, plus il s'endurcit en se portant à exercer sa méchanceté (2). »

(1) *Greg. in Job, n. 22 et 23.* Quid mirum si humanas vires despicit, qui ipsa etiam superni in se judicii aeterna tormenta contemnit? Unde et subditur : *Quasi stipulam aestimabit malleum.* Ac si diceret : Etiam pondus ejus animadversionis despicit, quæ se per supplicium desuper veniens ferit. In Scriptura enim sacra mallei nomine.... aliquando percussio cœlestis accipitur. — (2) *Ibid. n. 23 et 24.* Quia ergo per malleum desuper venientem cœlestis pondus percussionis exprimitur, quid

Sous un autre point de vue, *le marteau* brise et met en pièces; *la pique* tue et extermine. Le corps représenté par ce monstre, ne craindra ni le marteau ni la pique; il méprisera tout ce que la sagesse et la prudence humaine pourront faire pour le détruire, pour le dissoudre, pour l'éteindre.

« Sous lui seront les rayons du soleil, et il mettra sous lui l'or comme de la boue : » *Sub ipso erunt radii solis; sternet sibi aurum quasi lutum.* « Que signifient ici, dit saint Grégoire, *les rayons du soleil*, sinon la lumière des sages? Car parce que dans ces derniers temps plusieurs qui paroissent éclatans de la lumière de la sagesse dans la sainte Eglise, se laisseront entraîner à la séduction, intimidés par les menaces, abattre par les tourmens, et se soumettront ainsi à la puissance de ce Léviathan, il est très-bien dit que *les rayons du soleil seront sous lui*; comme si l'on disoit ouvertement : Ceux qui par l'éclat de la sagesse paroisseient répandre des rayons de lumière dans la sainte Eglise, et qui sembloient briller d'en haut par l'autorité que leur donnoit leur attachement au bien, se soumettront à la puissance de ce Léviathan par des œuvres d'iniquité; en sorte qu'ils ne brilleront plus d'en haut en prêchant le bien, mais serviront ce monstre en se livrant au mal (1). De même *il mettra sous lui l'or comme de la boue*; car dans cet endroit *l'or* se prend pour l'éclat de la sainteté; et rien n'empêche que la *boue* ne puisse y signifier ou la passion des biens terrestres, ou la conta-

XXXVI.
Comment
Léviathan
aura sous lui
les rayons du
soleil; et
comment il
mettra sous
lui l'or com-
me de la
boue; com-
ment il aura
sous lui des
pointes d'ar-
gile, et com-
ment il se
couchera
avec soin sur
la boue. ¶ 21.

est quod Leviathan iste malleum despicit, nisi quod supernæ animadversionis ictus formidare contemnit? Et quasi stipulam malleum deputat, quia ad justæ iræ se pondera velut contra terrores levissimos parat. Unde et adhuc expressius subditur: *Et deridebit vibrantem hastam.* Contra Leviathan enim Dominus hastam vibrat, quia in ejus interitu districtam minatur sententiam. Hastam quippe vibrare est, aeternam ei mortem ex districta animadversione preparare. Sed apostata spiritus auctorem vitæ, etiam cum sua morte despiciens, hastam vibrantem deridet, quia ex distrito judicio quidquid grave, quidquid horribile esse prævidet, pati non metuit; sed quo se aeterna tormenta non posse evadere conspicit, eo in exercenda nequitia durior assurgit. — (1) *Ibid. n. 25.* Hoc loco quid per solis radios, nisi acumina sapientium demonstrantur? Quia enim multi qui in sancta Ecclesia luce sapientiae resplendere videbantur, tunc vel persuasionibus capti, vel minis territi, vel cruciatibus fracti, Leviathan istius se ditioni subjiciunt, recte dicitur: *Sub ipso erunt radii solis.* Ac si aperte diceretur: Hi qui intra sanctam Ecclesiam per acumina sapientiae quasi radios videbantur lucis aspergere; et per auctoritatem rectitudinis desuper resplendere, potestati Leviathan istius iniqua se operatione subternunt: ut non jam recta prædicando desuper luceant, sed ei perverse obsequendo famulentur.

» gion des mauvaises doctrines, ou l'ordure des voluptés charnelles. En effet plusieurs de ceux qui semblent briller dans la sainte Eglise par l'éclat de la justice, seront alors plongés par ce Léviathan, ou dans la recherche des biens terrestres, ou dans la contagion d'une doctrine d'erreur, ou dans les voluptés charnelles, et c'est ainsi qu'il mettra sous lui l'or comme de la boue (1). »

On a vu que l'hébreu peut signifier : « Sous lui sont des pointes d'argile ; et il se couche avec soin sur la boue : » *Sub eo sunt acumina testæ : cubat sollicitus super lutum.* Les écailles qui sont sur le dos de ce monstre sont appliquées sur lui comme des boucliers qui le défendent; celles qui sont sous sa poitrine et sous son ventre, sont hérissées comme des pointes d'argile qui lui facilitent son repos en s'enfonçant dans la boue sur laquelle il se couche avec soin. Ces pointes d'argile qui s'enfoncent dans la boue peuvent assez bien représenter ces docteurs de mensonge qui aiguisent leur esprit pour favoriser les passions des hommes. Ce corps monstrueux a donc des membres qui lui concilient ainsi le suffrage des hommes passionnés au milieu desquels il cherche son repos avec beaucoup de soin. Les seules passions des hommes le soutiennent, et il met toute son application à les favoriser.

XXXVII.
Comment
Léviathan
fera bouillir
les eaux de la
mer comme
celles d'un
pot; com-
ment il ren-
dra la mer
semblable à
un vase rem-
pli de par-
fums. ¶ 22.

« Il fera bouillir comme l'eau d'un pot les eaux profondes de la mer, et il la rendra semblable à des parfums qui bouillent : » *Fervescere faciet quasi ollam profundum mare, et ponet quasi cum unguenta bulliunt.* « Que signifie la mer, dit saint Grégoire, sinon la vie des gens du siècle? Et que signifient ces eaux profondes, sinon leurs pensées profondes et secrètes? Ce Léviathan fait donc bouillir les eaux profondes de cette mer comme celles d'un pot; car il est constant qu'au temps de cette dernière persécution, il s'appliquera à exciter les esprits des méchants en les enflammant de cruauté contre la vie des élus. Il sera donc ainsi bouillir les eaux profondes de la mer, lorsqu'il allumerà la plus vive ardeur dans les cœurs des amateurs du siècle; et ce qui maintenant dans ce temps de paix de-

(1) *Greg. in Job, n. 28.* Hoc loco aurum, claritas sanctitatis accipitur; lutum vero, vel terrenarum rerum avaritiam, vel pravarum contagia doctrinarum, vel sordes carnalium voluptatum, nihil obstat intelligi. Quia enim multos Leviathan iste, qui intra sanctam Ecclesiam fulgore justitiae resplendere videbantur, tunc vel terrenarum rerum concupiscentia, vel errantis doctrinæ contagione, vel carnalibus sibi voluptatibus subjicit, aurum sibi procul dubio quasi lutum steruit.

» meure enfermé et caché dans les replis de leur malice ,
 » éclatera alors par le bouillonnement de la plus cruelle
 » persécution , en sorte que par la licence impétueuse d'une
 » cruauté manifeste , ils exhaleront toute la haine de leur
 » ancienne jalouse depuis long-temps renfermée en eux (1).
 » Et parce que les hommes séduits alors par une erreur
 » contagieuse, serviront en cela l'Antechrist de telle manière,
 » qu'ils croiront au contraire servir bien plus réellement
 » Jésus-Christ , après qu'il a été dit : *Il fera bouillir comme*
l'eau d'un pot les eaux profondes de la mer, il est très-
 » bien ajouté : *Il la rendra semblable à un vase plein de*
parfums qui bouillent; car lorsque les parfums bouillent,
 » ils rendent une odeur agréable. Comme donc ce Lévia-
 » than séduira les cœurs des réprouvés de manière , que
 » tout ce qu'ils feront par leur injuste perfidie , ils croiront
 » le faire pour la vérité de la foi la plus pure ; ce qu'ils feront
 » ainsi par un zèle de religion sera pour eux de bonne odeur.
 » De là vient que la vérité même dit à ses disciples : *Le temps*
vient où quiconque vous fera mourir, croira rendre
hommage à Dieu (2). »

On a vu que l'hébreu dit simplement : « Il sera bouillir
 » les eaux profondes comme celles d'un pot , et il rendra la
 » mer semblable à un vase rempli de parfums : » *Fervescere*
faciet quasi ollam profundum : mare ponet quasi ollam
unguenti. Du reste cela s'accorde parfaitement avec l'in-
 terprétation de saint Grégoire ; ce que ce saint docteur dit
 du démon , sera également applicable au monstre qui sera
 alors animé de son esprit.

« La lumière brillera sur les traces de ce monstre , et il

(1) *Greg. in Job, n. 31.* Quid per mare , nisi vita Secularium ? Quid per profundum , nisi altae etabditæ eorum cogitationes exprimuntur ? Quod profundum mare Leviathan iste quasi ollam facit fervescere, quia nimimum constat , quod persecutionis extremæ tempore , contra electorum vitam studeat animos reproborum per flammam crudelitatis excitare. Tunc profundum mare quasi olla fervescit, eum corda dilectorum seculi valido ardore suc-
 cedit, et quæ hoc pacis tempore intra suam malitiam clausa latuerunt, tunc in æstum immanissimæ persecutionis ebulliunt; ac per abruptam crudelitatis apertæ licentiam , ea quæ diu presserant, odia antiqui litoris exhalant. — (2) *Ibid. n. 31 et 52.* Quia autem pestifero errore persuasi, sic in istis famulantur Antichristo , ut tunc verius præbere se æstiment obsequium Christo ; postquam dixit : *Fervescere faciet quasi ollam pro- fundum mare*, apte subjunxit : *Ponet quasi cum unguenta bulliunt*. Un- guenta quippe cum bulliunt, fragrantiam suavitatis reddunt. Quia ergo Leviathan iste ita seducet corda reproborum, ut quidquid agunt ex ini- quitate perfidiæ, pro veritate rectæ fidei se agere suspicentur, quasi bene eis olet id quod zelo religionis exercent. Unde in Evangelio discipulis veri- tas dicit : *Venit hora, ut omnis qui interficit vos, arbitretur cōsequium se præstare Dco. Joan. xvi. 2.*

XXXVIII.
Comment la lumière brillera sur les traces de Léviathan; comment il regardera l'abîme comme vieillissant; comment il le prendra pour la terre ferme. ¶ 23.

» regardera l'abîme comme vieillissant : » *Post eum lucebit semita : estimabit abyssum quasi senescentem.* « Il est marqué, dit saint Grégoire, que la lumière brillera sur les traces de Léviathan, parce que partout où il passera alors, il laissera une excessive admiration par l'éclat de ses miracles ; et que soit par lui-même, soit par ses ministres, il brillera par des signes trompeurs partout où il se présentera. De là vient ce que la vérité dit dans l'Evangile, ce que nous avons déjà souvent rapporté : *Il s'élèvera de faux Christ et de faux prophètes, et ils feront des signes et des prodiges, jusqu'à induire en erreur, s'il étoit possible, les élus même* (1). Mais, continue saint Grégoire, il y aura des gens qui conservant le souvenir des paroles des prophètes et des préceptes de l'Evangile, sauront que les signes qu'il opérera seront faux, et que les supplices auxquels il entraînera ceux qu'il séduira sont vrais. Ce Léviathan ne pouvant tromper ceux-là par une apparence de sainteté, s'appliquera à les séduire d'une autre manière; car voyant que quelques-uns savent ces choses, mais cependant aiment la vie présente, il adoucira alors dans leurs esprits les supplices à venir ; il leur assurera que les jugemens sévères auront quelque jour une fin; et les trompant adroitemment, il les entraînera dans les voluptés présentes. De là vient qu'il est dit ensuite : *Il regardera l'abîme comme vieillissant*; car que les jugemens éternels et incompréhensibles soient ordinairement désignés sous le nom d'abîme, le Psalmiste le témoigne en disant : *Vos jugemens sont un abîme profond.* Quelquefois aussi la vieillesse se met pour marquer la proximité de la fin. De là vient que l'Apôtre dit : *Ce qui devient ancien et vieux, est près de sa fin.* Ce Léviathan regardera donc l'abîme comme vieillissant, parce qu'il rendra les cœurs des réprouvés si insensés, qu'il répandra en eux le soupçon de la prétendue fin du jugement à venir. En effet, croire que le châtiment qui éclatera d'en haut par des supplices aura quelque jour un terme, c'est croire que l'abîme vieillit et approche de sa fin (2). » Saint Grégoire s'étend ici contre les

(1) *Greg. in Job, n. 33. Post Leviathan semita lucere perhibetur, quia quaqua transit, admirationem nimiam ex miraculorum suorum claritate derelinquit, et sive per se, seu per ministros suos quolibet prodeat, mendaebus signis coruscat. Unde et hoc quod jam sæpe protulimus, in Evangelio veritas dicit : Surgent pseudochristi et pseudoprophetæ, et dabunt signa et prodigia, ita ut in errorem inducantur, si fieri potest, etiam electi Matth. xxix. 24. — (2) Ibid. n. 53 et 54. Sed sunt nonnulli qui in me-*

origénistes qu'il nomme , et qui entroient dans ces fausses idées.

On a vu que le sens de l'hébreu pourroit être assez différent. « Ce monstre fera briller la lumière sur ses traces , et » il regardera l'abîme comme la terre ferme : » *Post se lucere faciet semitam : reputabit abyssum ut aridam.* Saint Grégoire a très-bien observé que le démon fera alors de faux miracles tant par lui-même que par ses ministres, *sive per se , seu per ministros suos.* Ce que ce saint docteur dit des faux miracles du démon, est également applicable aux faux miracles de ses ministres , c'est-à-dire , de ce corps qui sera alors animé de son esprit ; et l'on a vu que les faux miracles de cette seconde bête sont expressément marqués par saint Jean : *Elle fit , dit-il , de grands prodiges..... Et elle séduisit ceux qui habittoient sur la terre à cause des prodiges qu'elle eut le pouvoir de faire.* C'est donc ainsi , que la lumière , selon la pensée de saint Grégoire , brillera sur les traces de ce monstre. *Et il regardera l'abîme comme la terre ferme.* L'abîme dans le style des prophètes représente la multitude des infidèles ; et la terre ferme , l'Eglise. Ce monstre se fiant donc aux faux miracles qu'il aura le pouvoir de faire devant la bête , et pour faire adorer la bête , et croyant , comme le dit saint Grégoire , servir Jésus-Christ même , en servant l'Antechrist , regardera le parti nombreux de l'Antechrist comme étant l'Eglise même de Jésus-Christ.

« Il n'y a sur la terre aucune puissance comparable à ce monstre qui a été fait pour ne craindre personne : » *Non est super terram potestas quæ comparetur ei , qui factus est ut nullum timeret.* « Il est marqué , dit saint Grégoire ,

XXXIX.
Comment
il n'y a sur la
terre aucune
puissance

moria et verba prophetica , et evangelica præcepta retinentes , sciant et falsa esse signa quæ exhibet , et vera supplicia , ad quæ decipiens trahit. Horum corda Leviathan iste quia sanctitatis ostentatione non intercipit , in alia se eis illusione componit. Quosdam namque hæc scientes , sed tamen præsentem vitam diligentes conspicit , quorum protinus mentibus ventura supplicia levigat , tinienda quandoque districcionis judicia asserit , et deceptos callide ad præsentes voluptates rapit. Unde et apte mox subditur : Aëstimabit abyssum quasi senescentem. Quod æterna incomprehensibiliaque judicia abyssi soleant nomine designari , Psalmista testatur dicens : Judicia tua abyssus multa. Psal. xxxv. 7. Senectus vero aliquando profinis propinquitate ponitur ; unde Apostolus ait : Quod antiquatur et senescit , prope interitum est. Hebr. viii. 15. Leviathan itaque iste aëstimabit abyssum quasi senescentem quia reproborum corda sic infatuat , ut suspicionem eis de venturo judicio quod quasi finiatur , infundat. Abyssum namque senescoere aëstimat , qui terminari quandoque in suppliciis supernam animadversionem putat.

comparable à celle de *Léviathan*, ou capable de le dominer : comment il a été fait pour ne rien craindre. ¶ 24.

» que la puissance de ce monstre est supérieure à toute autre sur la terre, parce que quoique le démon soit tombé au-dessous des hommes par le mérite de son action cri- minelle, cependant par la condition de la nature angéli- que, il surpassé tout le genre humain ; car bien qu'il ait perdu la beatitude de son intérieure félicité, il n'a pas cependant perdu la grandeur de sa nature, par les forces de laquelle il surpassé tout ce qui est de l'homme, quoi- que par la bassesse de ses mérites il soit soumis aux hom- mes saints (1) ». Il est ajouté qu'*il a été fait pour ne craindre personne*. « Par sa nature, dit saint Grégoire, il a été fait de manière qu'il auroit dû craindre son Créa- teur d'une crainte chaste, c'est-à-dire sobre et tranquille ; non de cette crainte que la charité chasse, mais de cette crainte qui demeurera dans tous les siècles, c'est-à-dire de cette crainte que la charité produit. Mais par sa per- versité il a été fait tel qu'il ne craint plus personne ; car il a méprisé d'être soumis à celui par lequel il avoit été créé. Il a donc été fait pour ne craindre personne, parce qu'il ne craint pas même Dieu (2). »

On a vu que l'hébreu peut signifier : *Il n'y a personne sur la terre qui puisse le dominer ; il a été fait pour ne rien craindre*. Le corps représenté par ce monstre sera tel que s'élevant au-dessus de tous, il ne cédera à personne. Nulle puissance ne pourra le réprimer, parce qu'il sera au-dessus de toute crainte par sa nature, c'est-à-dire par la nature même des constitutions vicieuses qui auront servi à le former, et qui lui auront donné l'existence.

XL.
Comment
Léviathan
voit tout d'en
haut, et com-
ment il est le
roi de tous

« Ce monstre voit tout d'en haut », c'est ainsi que saint Grégoire entend l'expression de la Vulgate : *Omne sublime videt*; et c'est qu'en effet ce sens s'accorde parfaitement avec ce qui suit : Il est le roi de tous les enfans d'orgueil : *Ipse est rex super universos filios superbiæ*. « Il voit tout

(1) *Greg. in Job*, n. 59. Potestas eius super terram cunctis eminentior perbi- betur, quia etsi actionis sua merito infra homines cecidit, omne tamen hu- manum genus naturæ angelicæ conditione transcendent. Quamvis enim in- ternæ felicitatis beatitudinem perdidit, naturæ tamen sua magnitudinem non amisit, cuius adhuc viribus humana omnia superat, licet sanctis homi- nibus meritorum suorum dejectione subjaceat. — (2) *Ibid.* n. 40. Sic qui- dem factus est per naturam, ut conditorem suum caste timere debui- set, timore videlicet sobrio et securio, non timore quem foras caritas mittit, sed timore qui in seculum seculi permanet, id est, quem caritas gignit.... Sed sua perversitate talis factus est, ut nullum timeat. Ei quippe a quo conditus fuerat, subesse despexit... Factus est ergo ut nullum time- ret, nullum videlicet, quia nec Deum.

» d'en haut; c'est-à-dire, dit saint Grégoire, qu'il regarde
 » tous les autres comme d'un lieu élevé, d'où il les voit comme
 » placés au-dessous de lui; parce que s'efforçant de s'élever
 » contre son auteur, il dédaigne de croire que personne lui
 » soit semblable. Ce qui convient aussi parfaitement à ses
 » membres; car tous les méchans s'élevant par l'enflure de
 » leur cœur, méprisent par le faste de leur orgueil tous ceux
 » qu'ils voient; et si quelquefois ils leur rendent quelques
 » respects extérieurs, cependant intérieurement dans le se-
 » cret de leur cœur, où ils sont grands à leurs propres yeux
 » et selon leur propre estime, ils mettent après eux les
 » mœurs et le mérite de tous les autres, et ils les regardent
 » comme au-dessous d'eux, parce que par l'élévation des
 » pensées de leur cœur, ils se sont mis dans la citadelle
 » d'une certaine hauteur qui leur fait voir tous les autres
 » au-dessous d'eux (1). Mais, continue saint Grégoire, parce
 » qu'il a été dit bien des choses pour nous montrer l'en-
 » nemi du genre humain, l'esprit désire beaucoup qu'à la
 » fin de ce discours du Seigneur se trouve quelque mot qui,
 » par une expression plus claire, nous montre sommaire-
 » ment les membres de ce monstre; le Seigneur ajoute
 » donc : *Il est le roi de tous les enfans d'orgueil.* Ce Lévia-
 » than n'est tombé dans tous les vices dont il a été parlé,
 » qu'en s'y précipitant lui-même par son orgueil; car il ne
 » sécheroit pas dans tant de branches vicieuses, s'il n'eût été
 » auparavant corrompu dans sa racine par l'orgueil. En effet
 » il est écrit que *l'orgueil est le commencement de tout pé-
 » ché.* C'est par ce vice qu'il a lui-même succombé, et c'est
 » aussi par ce vice qu'il a entraîné l'homme à sa suite; car
 » il a frappé notre salut éternel du même trait dont il a
 » éteint sa vie bienheureuse (2). Mais le Seigneur a iusére

les enfans
 d'orgueil.
 Comment il
 méprise tout
 ce qui est éle-
 vé, et com-
 ment il est le
 roi de tous
 les reptiles ou
 de tous les
 enfans du
 serpent. ¶ 25.

(1) *Greg. in Job, n. 42. Omne sublime videt:* Id est, cunctos velut infra se positos quasi de sublimi respicit, quia dum per intentionem contra auctorem nititur, estimare sibi quemlibet similem designatur. Quod apte etiam ejus membris congruit; quia omnes iniqui per tumorem cordis elati, cunctos quos cernunt, superbiæ fastis despiciunt: et si quando exterius venerantur, intus tamen in secreto cordis, ubi apud se sua estimatione magni sunt, cunctorum sibi vitam meritumque postponunt, eosque infra se esse respi- ciunt, quia per elatam cogitationem cordis in cuiusdam se altitudinis arce posuerunt.—(2) *Ibid. n. 46 et 47.* Sed quia multa ad ostendendum humani generis inimicum prolata sunt, valde mens appetit, ut in fine locutionis Dominicæ, unum aliquid manifestius exprimatur, unde membra illius brevi nobis designatione monstrantur, sequitur: *Ipse est rex super universos filios superbiæ.* Ut Leviathan iste in cunctis quæ superius dicta sunt, caderet, sola se superbia perculit. Neque enim per tot illos vitiorum ramos aresceret, nisi per hanc prius in radice putruisset. Scriptum est

» ce mot à la fin de son discours, afin que terminant la description de tous les crimes de ce Léviathan par l'orgueil, » il nous marquât quel est le plus dangereux de tous les vices, » quoique d'ailleurs, en le plaçant à la fin, il nous montre » que c'est la racine de tous les vices. En effet, comme la » racine demeure cachée en bas, et que néanmoins c'est » d'elle que les branches se développent au dehors; de même » l'orgueil se cache au dedans, mais c'est de lui que pullulant aussitôt les vices manifestes; car nuls maux ne se manifesteroient au dehors, si ce vice ne captivoit l'ame en secret (1). »

On a vu que l'hébreu pourroit signifier : « Il méprise tout ce qui est élevé; il est le roi de tous les reptiles, ou de tous les enfans du genre rampant, ou de celui qui rampe. » *Omne sublime despicit, ipse est rex super omnes filios serpentis;* ou, comme disent les Septante, *omnium quæ in aquis sunt*: de tout ce qui rampe dans les eaux. Dans le style figuré des divines Ecritures, le père de tout ce qui rampe dans le sein des eaux, c'est le démon même, cet ancien serpent qui est réputé le père de tous les méchans répandus dans la vaste mer de ce monde. Dès la chute du premier homme, les méchans furent appelés *la race du serpent*; et Jésus-Christ même disoit aux Juifs incrédules : Vous avez le diable pour père : *Vos ex patre diabolo estis.* Le monstre ici décrit est donc le roi de tous ceux qui sont en même temps des *enfans d'orgueil* et les *enfans du serpent*; il est leur roi par le rang distingué qu'il tient entre eux, par la puissance même qui lui est donnée selon saint Jean; car cette seconde bête *exerça*, dit saint Jean, toute la puissance de la première bête en sa présence, et elle fit que la terre et ceux qui l'habitent adorèrent la première bête.... *Elle fit de grands prodiges.... Et il lui fut donné le pouvoir.... de faire tuer tous ceux qui n'adoreroient pas l'image de la bête* (2). La première bête est donc ainsi de-

namque : *Omnis peccati initium superbia. Eccl. x. 15.* Per hanc enim ipse succubuit, per hanc se sequentem hominem stravit. Eo etenim telo salutem nostræ immortalitatis impetiit, quo vitam suæ beatitudinis extinxit. — (1) *Ibid. n. 47.* Sed idcirco hauc Dominus fini sua locutionis inseruit, ut cum post mala omnia Leviathan istius superbiam diceret, quid esset malis omnibus deterius indicaret, quamvis etiam per hoc quod in imo ponitur, vitiorum radix esse monstretur. Sicut enim interior radix tegitur, sed ab illa rami extrinsecus expanduntur; ita se superbia intrinsecus celat, sed ab illa protinus aperta vitia pullulant. Nulla quippe mala ad publicum prodirent, nisi hæc mentem in occulto constringeret. — (2) *Joan. viii. 44.*

venue le dieu de tous ceux qui se prosternent devant elle ; et la seconde bête règne sur eux par l'étendue du pouvoir qui lui est donné. Placée dans ce haut degré de puissance, elle méprise tout ce qu'il y a de plus élevé sur la terre, parce que tout est assujetti au pouvoir redoutable qu'elle exerce. Ce monstre méprisera donc alors tout ce qu'il y aura de plus élevé, parce qu'il sera devenu *le roi de tous les enfans d'orgueil*, ou ce qui est la même chose, *de tous les enfans du serpent* qui est l'ancien ennemi du genre humain.

Voilà donc la description de ces deux monstres qui nous sont montrés dans Job. Dans *l'un* et dans *l'autre*, saint Grégoire a cru reconnoître principalement *le démon*; mais il a été souvent amené par le texte même à y reconnoître *les méchants* dont le démon est le chef; il a été amené par le texte même jusqu'à reconnoître dans *le second de ces deux monstres* le caractère de *la seconde des deux bêtes* dont parle saint Jean. Les *deux bêtes* dont parle celui-ci sont évidemment distinguées du *dragon* qui est le démon. Il y a donc lieu de penser que les *deux monstres* mystérieux dont il est parlé dans le livre de Job, sont aussi distingués du *dragon* qui est le démon, et que ces deux monstres représentent les deux corps des méchants représentés par les deux bêtes dans l'Apocalypse de saint Jean.

La *première bête* est assez facile à reconnoître. Dans Job elle est appelée *Béhemoth*, c'est-à-dire *la bête*; et c'est aussi le nom qui lui est donné dans saint Jean qui ne l'appelle pas autrement que *la bête*. Dans celui-ci, cette bête porte *le blasphème sur le front*; c'est assez manifestement l'empire antichrétien, surtout au temps de l'Antechrist que la plupart des saints pères ont reconnu dans cette bête. On a vu que les caractères de *Béhemoth* conviennent assez à cet empire; et saint Grégoire même y reconnoit personnellement l'Antechrist.

Si la *seconde bête* est plus difficile à reconnoître, c'est que les divers caractères qui la désignent ne seront parfaitement réunis en elle qu'à la fin des siècles, où elle doit exercer, selon saint Jean, toute l'étendue du pouvoir qui lui sera alors donné. Selon saint Jean, cette bête porte *deux cornes semblables à celles de l'Agneau*; mais *elle parle comme le dragon*; cela montre assez clairement que c'est un corps d'hommes qui font profession d'appartenir à Jésus-Christ, mais qui cependant enseignent une doctrine d'erreur. Saint

XLI.
Conclusion
ou récapitu-
lation som-
maire de la
parabole des
deux mons-
tres de Job;
expliquée
par les deux
monstres de
saint Jean.

Jean n'ayant d'abord donné à ce monstre aucun nom, le désigne ensuite sous le nom de *faux prophète*; et l'on a vu que saint Grégoire même a reconnu que sous ce nom de *faux prophète* se trouve compris ce qu'il appelle la multitude des prédicateurs de l'Antechrist: *Multitudo prædicatorum illius*. On a vu que tous les caractères du second monstre dont il est parlé dans Job sous le nom de *Léviathan*, qui signifie *société du dragon*, conviennent à ce second monstre que saint Jean désigne sous le nom de *faux prophète*, et que saint Grégoire appelle la multitude des prédicateurs de l'Antechrist: *Multitudo prædicatorum illius*. Réunissons ces trois idées, et il en résultera que ce monstre sera une société de faux prophètes qui, se faisant gloire d'appartenir à l'Agneau de Dieu, qui est Jésus-Christ, parleront néanmoins le langage du dragon en enseignant une doctrine d'erreur, et deviendront à la fin des temps les plus zélés prédicateurs du plus grand ennemi de Jésus-Christ: *Multitudo prædicatorum illius*. La suite des temps achevera de développer ces énigmes, sur lesquelles on ne peut trop méditer les excellentes réflexions de saint Grégoire, dont je n'ai donné ici qu'un abrégé.

DISSERTATION SUR LE TEMPS AUQUEL A VÉCU JOB.*

L'OPINION commune des pères grecs et latins, et de la plupart des interprètes qui les ont suivis, est que Job vivoit vers le temps de Moïse. Mais voici une opinion nouvelle qui s'élève; on prétend (1) montrer que Job a vécu au temps de la cap-

* C'est tiré des Dissertations notvélles ajoutées dans cette édition par l'éditeur. (*Note de la précédente édition.*)

(1) *Essai sur le livre de Job* (par les R.R. PP. Capucins), Paris, 1768, 2 vol. in-12, tome 1. *Observation sur le temps où Job a vécu*, pages 117 et suiv.

tivité de Babylone ; qu'il a été lui-même réduit en captivité par Nabuchodonosor ; et l'on regarde ce fait comme si certain , que l'on va jusqu'à examiner en quelle contrée Job a été conduit pour y rester en captivité ; combien sa captivité a duré , et en quelle année il a dû être délivré.

De cette nouvelle hypothèse , on conclut qu'on est bien fondé à dire que tout le livre de Job se rapporte au grand événement de la captivité de Babylone ; que si l'on veut en excepter le commencement et la fin qui contiennent l'histoire de ce saint homme , tout le reste n'est qu'une poésie magnifique où sont exprimées les plaintes de l'Eglise d'Israël captive à Babylone , à qui le poète sacré a donné le nom de Job , 1° à cause de la ressemblance des malheurs de cette Eglise affligée avec les infortunes de ce prince ; 2° parce que l'Eglise d'Israël a éprouvé , de la part des Assyriens et des Babylonians , les mêmes hostilités que Satan avoit fait essuyer à Job .

A ce langage , on reconnoît aisément les laborieux élèves du savant abbé de Villefroy qui , d'après lui , ont prétendu rapporter ainsi presque tout le livre des Psaumes à la captivité de Babylone . Mais ici ils prennent soin d'avertir (1) « que leur maître leur a déclaré ne prendre aucune part à » ce qu'ils ont avancé sur le temps où Job a vécu , et qu'il » persévere toujours dans le sentiment commun qui croit » que ce saint homme a existé avant Moïse ou de son temps .»

J'ai été autrefois du nombre des disciples de ce savant abbé ; et si je n'ai pas cru devoir embrasser sa manière de penser sur les Psaumes , du moins ici j'imiterai très-volontiers sa prudence , en demeurant attaché à l'opinion commune sur le temps où Job a vécu . Mais comme je crois devoir exposer les motifs qui me déterminent à y persévirer , je vais le faire en répondant aux objections et aux preuves que l'on nous oppose .

La Dissertation , ou si l'on veut l'*Observation* nouvelle que j'entreprends ici de résuter , est divisée en deux parties , dont la première a pour objet de faire sentir le peu d'autorité de l'*appendice* qui termine le livre de Job , et sur lequel semble fondé le sentiment de ceux qui placent Job vers le temps de Moïse . La seconde tend à découvrir par l'histoire de ce saint homme le temps où il a vécu , c'est-à-dire , à montrer par son histoire même , qu'il a vécu au temps

(1) Page 5.

de la captivité de Babylone ; et qu'il a été lui-même réduit en captivité par Nabuchodonosor.

Je vais suivre le même ordre, en répondant premièrement aux objections que l'on forme contre l'*appendix*; et secondement, aux preuves que l'on prétend tirer du livre même.

PREMIÈRE PARTIE.

Réponse aux objections que l'on forme contre l'*Appendix* qui place Job vers le temps de Moïse.

I.
Origine du sentiment qui place Job vers le temps de Moïse. Traduction de l'*appendix* qui favorise ce sentiment. Variantes.

Les savans observateurs dont j'examine ici le sentiment, prétendent que l'opinion dominante qui fait vivre Job avant Moïse ou de son temps, a pris naissance dans un texte que l'on trouve à la fin de l'ouvrage dans le grec et dans l'arabe. Nous croyons qu'elle est beaucoup plus ancienne ; qu'elle remonte jusqu'au temps de Job, et que c'est elle-même qui a donné naissance à cet *appendix*.

J'ai déjà parlé de ce texte dans la préface ; mais il est nécessaire de le représenter encore ici. Voici donc ce qu'on lit à la fin de ce livre dans le grec et dans l'arabe ; et le grec dit que cela est traduit du syriaque.

« Job demeuroit dans la terre Ausitide, sur les confins de l'Idumée et de l'Arabie. Il fut d'abord nommé Jobab. Il prit une femme d'Arabie, dont il eut un fils appelé Ennon. Son père fut Zaré, l'un des descendants d'Esaü, et sa mère Bosorrha ; en sorte qu'il étoit le cinquième (*ou selon l'arabe*, le sixième) depuis Abraham. Or voici les rois qui régnèrent dans Edom, région de laquelle lui-même fut prince. Le premier fut Balac, fils de Béor, et sa ville s'appelle Dennaba. Après Balac ce fut Jobab, qui est aussi nommé Job. Après lui vint Asom, chef de la région Thémanitide ; après celui-ci fut Adad, fils de Barad, qui défit les Madianites dans la plaine de Moab ; le nom de sa ville étoit Géthaïm. Les amis de Job qui vinrent le voir, furent Eliphaz, l'un des descendants d'Esaü, roi des Thémaniens ; Baldad, souverain des Sauchéens, et Sophar, roi des Minéens. »

Le manuscrit grec alexandrin ajoute : « Théman, fils d'Eliphaz, fut chef de d'Idumée. »

Après quoi dans le même manuscrit on lit ces mots : « Ceci

» est traduit du syriaque ; Job habitoit dans la terre Ausitide sur les confins de l'Euphrate. Il se nomma d'abord Jobab ; et son père fut Zareth , des levers du soleil. »

On voit assez que ceci n'est qu'une variante du fragment que l'on vient de lire. Cette variante consiste en ce que, 1° au lieu de *sur les confins de l'Idumée et de l'Arabie*, on lit ici *sur les confins de l'Euphrate*. 2° Au lieu de *Zaré*, on lit *Zareth*. 3° Au lieu de ces mots *τῶν Ἰσαῦ ὑιῶν ὑιὸς*, *ex Esaü filius filius*, on a lu *εἰς ἀνατολῶν ἥλιου*, *ex orientibus solis*. Cette dernière leçon est assez évidemment une altération de copiste qui, ayant mal lu son texte , l'a défiguré. Cette remarque qui paroît assez naturelle , semble cependant avoir échappé à nos savans observateurs qui déguisent eux-mêmes ce texte , et pallient cette faute en traduisant : *Il étoit d'Orient*. En lisant cette traduction , on n'imaginera jamais , que dans le texte grec , cela vient des mêmes mots qui dans l'autre leçon ont produit ceux-ci , *l'un des descendants d'Esaü* ; tant il est vrai que quand il s'agit de juger des textes , il ne faut pas s'en rapporter aux traductions , mais considérer le texte même dans sa langue originale. Si l'on veut prendre la peine de comparer les deux phrases grecques que je viens de rapporter , on reconnoîtra aisément dans l'une les vestiges de l'autre qui n'en est que l'altération. Supprimez l'article *τῶν* , et vous trouverez d'un côté quatorze lettres et de l'autre quinze qui auront de la ressemblance : *τῶν* ressemble à *εἰς* , et ainsi des autres.

Voilà cependant ce que l'on trouve dans cette *variante du manuscrit alexandrin* que nos savans observateurs disent être *trop essentielle pour être omise*. C'est qu'en effet ils la croient fort essentielle pour eux. Il est fâcheux que cette altération trop visible en diminue l'importance.

Mais revenons au fragment entier , à cet *appendix* qui termine le livre de Job dans le grec et dans l'arabe , et dont nos savans observateurs prétendent faire sentir le peu d'autorité.

Ils commencent par avouer que le sentiment fondé sur ce texte est sans doute le plus ancien , puisque , selon saint Jean Chrysostôme , l'*appendix* que l'on vient de lire a passé par les mains de Théodotion vers l'an de Jésus-Christ 175. On pourroit ajouter qu'Origène témoigne aussi que ce fragment se trouvoit dans les Septante et dans Théodotion. On pourroit encore observer que dès le premier siècle de

II.
Quelle peut être l'authenticité de cet appendix. Son témoignage, sans être divin, peut-être vrai.

l'Eglise , Philon , écrivain juif , parloit de Job conformément à ce fragment.

« Mais à quoi sert , disent-ils , une pareille antiquité dont le fait sur lequel on s'appuie , est destitué de toute preuve historique ? Quelle démonstration tirer d'un écrit qui ne peut être regardé que comme apocryphe , puisque l'hébreu et le texte chaldéen ne l'ont jamais reconnu ; puisque le concile de Trente l'a banni de la Vulgate où on l'avoir inséré , et que dans toutes les bibles où il peut se trouver , il est toujours placé à la fin et hors le livre de Job , comme une note très-postérieure à l'ouvrage ? On déclare que cette pièce est tirée d'un livre syriaque ; mais elle est si peu regardée comme authentique dans l'Eglise de Syrie , qu'il se trouve des bibles syriaques où cet *appendix* ne se ren- contre point . »

A cette objection qui regarde l'authenticité de ce fragment , nous répondrons que nous ne lui attribuons point une authenticité égale à celle du livre de Job , et que nous ne prétendons point en tirer une démonstration. Ce fragment aura disparu des exemplaires syriaques comme il a disparu de notre Vulgate ; non qu'on l'ait cru faux , mais parce qu'on ne l'a pas cru divin. Il faut bien qu'il ait été dans le syriaque avant d'avoir été dans le grec , puisque les exemplaires grecs nous disent qu'il leur est venu du syriaque. La version arabe qui ne dit point l'avoir pris ni du grec ni du syriaque , ou ne l'avoir reçu d'aucune de ces versions , ayant négligé d'en marquer l'origine , parce que l'origine s'en trouvoit dans l'Arabie même voisine de l'Idumée où habitoit Job , ou si l'on veut , dans l'Idumée voisine de l'Arabie. La mémoire de Job qui habitoit dans la terre de Hus sur les confins de l'Idumée et de l'Arabie a dû se conserver spécialement dans ces deux provinces ; on devoit y connoître l'origine de ce grand homme ; et vraisemblablement c'est de là que cette tradition a passé en Syrie , et de la Syrie chez les Grecs qui l'ont transmise aux Latins. Nous ne disons donc point que ce fragment soit divin , ni qu'il fasse partie du livre de Job ; mais nous disons que c'est un monument ancien qui peut très-bien être vrai sans être divin ; qui a été regardé comme vrai par la plupart des anciens et des modernes ; et qui n'est aujourd'hui rejeté comme faux , que par ceux qui ont intérêt de le croire faux. Vous voulez que Job ait vécu au temps de la captivité de Babylone , et en conséquence vous vous trouvez obligés de rejeter comme faux un monument qui vous

Dit que ce grand homme dut vivre au temps de Moïse. Pour nous qui n'avons aucun intérêt de le croire faux, nous continuerons de le regarder comme vrai, jusqu'à ce que vous nous ayez démontré qu'il est faux; car puisque vous voulez des *démonstrations*, nous en exigerons aussi; et nous ne croyons pas que vous soyez en état de nous en produire.

« Mais quelle confiance peut donner, dites-vous, un écrit qui varie sur le temps où Job a vécu? La version grecque nous présente ce saint homme comme le *cinquième* descendant d'Abraham, et la traduction arabe nous le donne comme le *sixième* descendant de ce grand patriarche. Nous savons que cette différence est peu de chose pour des temps si reculés; mais quel garant cet *appendix* fabriqué en Syrie, nous donne-t-il de ce fait? »

Vous avez bien raison de dire que cette différence est peu de chose, car vous allez voir qu'on a pu dire également l'un et l'autre avec vérité. Souvenez-vous, je vous prie, de ce que dit saint Jude, que le patriarche Hénoch étoit le *septième* depuis Adam: *Septimus ab Adam Henoēch* (1), en grec, ἑβδόμος ἀπὸ Ἀδὰμ. Cette expression est ici essentielle, parce qu'elle est toute semblable à celle dont il s'agit. Mais voyez comment il étoit le septième. *Adam, Seth, Enos, Caïnan Malaléel, Jared, Hénoch*; il n'est que le *sixième*, si vous n'y comptez point Adam; mais en y comprenant Adam, Hénoch est le *septième*. Il en est précisément de même ici à l'égard de Job. Comptez *Abraham, Isaaq, Esaü, Rakuel, Zara, Jobab*, le même que *Job*; il n'est que le *cinquième*, si vous n'y comptez point Abraham; mais en y comprenant Abraham, Job est le *sixième*: ἕξτος ἀπὸ Ἀβραάμ, *sextus ab Abraham*. Voilà comme l'un et l'autre est vrai; mais s'il est mieux de dire avec saint Jude que Hénoch étoit le *septième depuis Adam*, en y comprenant Adam, il sera donc mieux aussi de dire que Job étoit le *sixième depuis Abraham*, en y comprenant Abraham; ainsi la meilleure leçon sera celle de l'arabe. La leçon primitive se trouve donc dans l'arabe; et cela même prouve combien vous vous méprenez, lorsque vous supposez que cet *appendix* a été fabriqué en Syrie; non, il vient de l'Arabie, où se trouve la leçon primitive, altérée ensuite peut-être dans le syriaque, ou tout au moins dans le grec; mais cependant altérée de manière, que les deux leçons sont vraies

III.
Que faut-il
penser des
deux leçons
qui donnent
Job pour *cin-
quième* ou *si-
xième* depuis
Abraham?

(1) *Jud.* ¶ 14.

sous différens rapports. Ainsi cette variante ne détruit point la confiance que peut mériter ce monument ; elle contribue même à l'augmenter , en nous donnant lieu d'observer que l'origine de ce monument doit venir des confins de l'Arabie, où ce fait devoit être mieux connu , et où la leçon primitive s'est mieux conservée.

IV.
Quelle est l'origine de cet
appendix?
quel est son
garant?

« Mais quel garant cet *appendix* nous donne-t-il de ce fait? Aucun , dites-vous; et nous ne voyons d'autre fondement de son opinion que la ressemblance que son auteur a cru voir entre Job et JOBAB ; car où a-t-il pris que ce saint homme s'appeloit Job avant de porter le nom de JOBAB? En seroit-il de Job comme de son premier ancêtre, qui s'appeloit ABRAM avant d'avoir reçu le nom d'ABRAHAM ? Non sans doute. Mais il falloit faire de Job un personnage de la plus haute antiquité. On s'est servi de la ressemblance de Job et de JOBAB , pour faire de Job un arrière-petit-fils d'Esaü. »

Permettez , savans observateurs , que je vous fasse remarquer que le zèle qui vous emporte , vous fait prendre ici le texte à contre-sens. Vous supposez qu'on y lit que *ce saint homme s'appeloit Job avant de porter le nom de JOBAB*. On y lit tout le contraire : Προυπῆρχε δὲ αὐτῷ ὄνομα Ἰωβᾶς : *Et erat ei antea nomen Jobab.* « Et auparavant il s'appeloit JOBAB. » Vous prétendez que ce fragment ne donne aucun garant de ce fait , et vous ne croyez d'autre fondement de son opinion , que *la ressemblance que son auteur a cru voir entre Job et JOBAB*. C'est tout au plus ce que vous auriez pu dire si cet auteur n'eût fait que copier ce qui est dit de ce Jobab dans la Genèse ; mais nous voyons qu'il y ajoute ce que la Genèse ne dit point , et ce qu'il n'avoit pu savoir que de la tradition ; nous en concluons que son garant est la tradition de son pays , et qu'il produit lui-même ce garant , en disant ce qu'il n'avoit pu apprendre que d'elle. *Job*, dit cet auteur, *demeuroit sur les confins de l'Idumée et de l'Arabie..... Il prit une femme d'Arabie dont il eut un fils appelé Ennon.* Voilà ce qu'il n'a trouvé dans aucun des livres de l'Ecriture ; ce qu'il n'a pu savoir que de la tradition. S'il l'avoit inventé , il nous auroit dit le nom de la femme de Job et de ses dix enfans ; mais il parle de cette femme sans en marquer le nom , et il ne nomme qu'un seul des enfans de Job ; c'est que la tradition ne lui en avoit pas appris davantage. Son silence est une preuve de sa sincérité. La tradition est son garant comme elle l'est des historiens les plus

véridiques ; et celui-ci n'est pas moins croyable que les autres. Vous reconnoissez qu'*Abraham* s'appeloit auparavant *Abram*; vous auriez pu ajouter que *Sara* fut auparavant nommée *Saraï*; on y auroit vu que comme le nom *d'Abraham* fut allongé pour produire *Abraham*, au contraire le nom de *Saraï*, fut raccourci pour produire *Sara*; pourquoi donc voudriez-vous que le nom de *Jobab* n'eût pu être changé en celui de *Job*? Le seul intérêt de votre cause vous fait nier un fait qui en lui-même n'a rien d'impossible. Mais s'il est possible que *Job* ait été auparavant appelé *Jobab*, il se peut donc que *Jobab* et *Job* soient le même homme, arrière-petit-fils d'*Esaü*, et *le sixième depuis Abraham*.

« On n'a point songé, dites-vous, qu'un fait aussi intéressant, s'il étoit vrai, n'auroit pas été omis, soit dans le livre de *Job* même, soit dans la *Genèse*, par Moïse, qu'on suppose étre le traducteur de l'ouvrage de *Job* ou l'auteur de sa vie, et l'éditeur de sa poésie. Quoi, l'écrivain le plus attentif, en fait de généalogie et des différences des noms, auroit négligé sur cet article un homme très-célebre, dont il auroit eu l'ouvrage entre les mains! Il n'auroit jamais fait mention de cet ouvrage si magnifique lui qui parle du livre des Justes! Enfin l'auteur de la vie de *Job*, contenue dans les chapitres I, II et XLII de ce livre canonique, auroit-il omis des objets aussi importans que la généalogie de *Job* et son changement de nom? »

V.
Le silence de
Moïse et de
l'auteur du li-
vre de *Job*,
détruit-il le
témoignage
de l'appa-
ndix?

Voyez encore ici, je vous prie, jusqu'où votre zèle vous emporte; vous mettez en question un fait que vous avez sous les yeux : *L'auteur de la vie de Job auroit-il omis, dites-vous, la généalogie de Job?* Oui, sans doute, il auroit pu l'omettre, puisqu'en effet il l'a omise; ainsi vous voyez qu'à force de vouloir pousser votre objection, vous la brisez, vous la détruissez de vos propres mains; car s'il a pu omettre la généalogie de *Job*, comme vous êtes forcés d'en convenir, il a donc pu omettre également son changement de nom; et s'il a pu garder le silence sur ces deux points, à plus forte raison, Moïse a pu n'en rien dire, puisqu'il n'écrivoit pas la vie de *Job*. Ou plutôt s'il est vrai que *Job* soit le même que *Jobab*, Moïse, en faisant connoître la généalogie de *Jobab*, a fait assez connoître celle de *Job*. Vous auriez voulu qu'il eût dit que ce *Jobab* étoit le même que *Job*; mais de ce qu'il ne le dit point, s'ensuit-il que cela ne soit pas? Le silence d'un historien ne détruit point la

vérité d'un fait attesté par un autre. D'ailleurs il est assez ordinaire aux écrivains contemporains de ne point dire ce que tout le monde sait. Ainsi l'historien de la vie de Job a pu négliger de marquer l'origine de ce grand homme, parce qu'elle étoit alors assez connue ; et Moïse a pu également négliger de dire que Jobab étoit le même que Job, parce qu'on le savoit assez. Leur silence ne suffit pas pour nous autoriser à nier ce fait.

VI.

De simples suppositions ne suffisent pas pour récuser le témoignage de cet *appendix*.

« Qu'il nous soit permis, ajoutez-vous, de dire ce que nous pensons de cet *appendix*. Nous le croyons de la fabrique d'un Juif de Syrie, qui vivoit avant Théodotion. Le nom de Job et celui de Jobab lui auront paru à peu près la même chose ; et il aura attribué à Job ce que Moïse dit de Jobab et de sa généalogie. Les anciens pères de l'Eglise, et avant eux Théodotion, ont adopté l'idée de ce Juif Syrien, comme capable de donner quelques lumières sur la généalogie de Job, dont l'Ecriture ne nous instruit point. Dès que cette opinion, quoique destituée de toute preuve, a été répandue, elle n'a pas manqué de devenir générale, et le laps de temps l'a rendue la plus ancienne ; mais les anciennes idées, destituées de fondemens solides, n'ont pas plus d'autorité sur nos esprits que les systèmes les plus nouveaux fondés sur de légères vraisemblances. »

Ne sentez-vous pas que vous bâtissez vous-mêmes sur de simples hypothèses ? Vous supposez que ce fragment est de la fabrique d'un Juif de Syrie ; nous vous montrons que beaucoup plus vraisemblablement il vient de l'Arabie où la meilleure leçon s'est mieux conservée. Vous supposez que la seule ressemblance des noms a fait appliquer à Job ce que Moïse avoit dit de Jobab ; nous vous prouvons que l'auteur du fragment va plus loin ; d'où nous concluons qu'il étoit instruit d'ailleurs. Théodotion et les anciens pères de l'Eglise ont adopté ce fragment ; voilà ce qu'il nous l'a conservé ; ils y ont respecté la tradition ancienne que vous méprisez et que vous méconnaissez. Vous supposez que l'opinion exprimée par ce fragment est destituée de toute preuve et de fondemens solides ; nous vous montrons qu'il est bâti sur la tradition qui est le fondement et la preuve ordinaire de l'histoire ; car l'histoire n'est que le dépôt commun des traditions ; et ce n'est pas par des hypothèses, par des jeux d'imagination qu'on détruit des traditions.

VII.
Que faut-il penser des

« Enfin, dites vous, cet *appendix* peut-il fixer nos idées sur quelque chose de certain, lorsque d'un côté l'exem-

» plaisir grec établit la demeure de Job dans le pays de Hus, » en Idumée, pendant qu'un autre exemplaire, c'est-à-dire, » le manuscrit alexandrin du même appendix la place dans » l'Ausitide, ou terre de Hus au voisinage de l'Euphrate? » A laquelle de ces deux leçons, très-anciennes toutes » deux, devons-nous nous rapporter? Si nous choisissons » Hus d'Idumée, Job sera descendant d'Esaü; si nous adop- » tons Hus de Syrie près l'Euphrate, alors il sera descendu » de Nachor. Or si nous ne savons à laquelle des deux va- » riante nous fixer, nous nous garderons bien de dire que » l'opinion qui regarde Job ou Jobab comme demeurant » dans l'Idumée et descendant d'Esaü, est solidement éta- » blie par l'appendix dont il est question, puisque les deux » exemplaires étant aussi anciens l'un que l'autre, et se con- » tredisant dans un fait aussi essentiel, on ne sait auquel » des deux on doit donner la préférence. »

Encore ici votre zèle vous transporte au delà des bornes du vrai, et grossit à vos yeux la différence de ces deux exemplaires. Vous nous dites que l'un met la demeure de Job dans le pays de Hus, et l'autre dans l'Ausitide; mais l'un et l'autre la place également dans l'Ausitide; et vous con-venez que l'Ausitide est la terre de Hus; ainsi à cet égard il n'y a pas ombre de différence. Ces deux exemplaires ne diffèrent ici qu'en ce que l'un met l'Ausitide sur les confins de l'Idumée et de l'Arabie, et l'autre sur les confins de l'Euphrate. Vous supposez que les deux exemplaires sont aussi anciens l'un que l'autre; mais nous vous avons montré que l'un n'est qu'une altération de l'autre qui conséquem-ment est le plus ancien; et ceci même en fournit une nou-velle preuve; car ce second exemplaire s'accorde avec le premier pour nous dire que Job est le Jobab, fils de Za-reth, ou Zaré, petit-fils d'Esaü; et alors il est hors de vraisemblance que la terre de Hus où il habitoit, fut située sur les confins de l'Euphrate, tandis qu'il y en avoit une du même nom sur les confins de l'Idumée et de l'Arabie. Ainsi cette variante du manuscrit alexandrin se détruit d'elle-même; et tout l'avantage demeure à l'autre exemplaire qui dès lors est le plus ancien.

Ainsi commençons par retrancher cette variante du ma-nuscrit alexandrin qui visiblement n'est qu'une altération; tenons-nous-en au fragment tel qu'il est dans le grec ordi-naire, tel qu'il étoit dans le syriaque, ou plutôt encore tel qu'il est dans l'arabe; et si nous n'avons point d'intérêt à

deux leçons
dont l'une
met la terre
de Hus sur
les confins
de l'Idumée,
et l'autre sur
les confins de
l'Euphrate?

VIII.

Cet appen-dix est le mo-nument d'u-ne tradition an-cienne que rien ne con-tredit.

nier ce qu'il nous offre, nous y reconnoitrons avec les anciens le monument respectable d'une tradition ancienne que rien ne contredit.

Si saint Jérôme et Polychrone ont rejeté ce fragment, et ont même nié que Job descendit d'Esaï, c'est uniquement parce que ce fragment n'étant pas dans l'hébreu, ils ne l'ont pas regardé comme divinement inspiré. Nous convenons avec eux que ce fragment n'est pas divin; mais de ce qu'il n'est pas divin, il ne s'ensuit pas qu'il soit faux.

Ce qui porte nos savans observateurs à s'élever contre ce fragment, et à le taxer de faux, c'est qu'ils croient avoir découvert dans le texte du livre même certains indices qui leur persuadent que Job vivoit au temps de la captivité de Babylone, et qu'il fut lui-même emmené en captivité sous Nabuchodonosor. Il est bien clair que s'il a vécu au temps de Nabuchodonosor, il n'étoit pas contemporain de Moïse. Mais aucun des anciens n'a vu dans ce livre, que Job ait vécu au temps de la captivité de Babylone. Examinons donc les preuves sur lesquelles on prétend aujourd'hui établir ce fait.

SECONDE PARTIE.

Réponse aux preuves que prétendent tirer du livre même, ceux qui avancent que Job a vécu au temps de la captivité de Babylone.

I.
Le temps de
Job ne de-
vient difficile
à reconnoître
que lors
qu'on rejette
l'appendice.

POUR ne point donner trop d'étendue à cette Dissertation, je suis ici obligé d'analyser les preuves de nos savans observateurs. Ceux qui seront curieux d'en voir tout le développement, pourront se satisfaire en lisant leur ouvrage même; car comme je ne prétends rien dissimuler de ce qu'il peut y avoir de plus fort dans leurs preuves, je ne crains point qu'on lise leur propre Dissertation.

Il faut avouer que cette analyse n'est point facile; car ils ont tellement entrelacé ici leurs idées, qu'il est difficile de les démêler. Ils commencent par reconnoître que le « pays des trois amis de Job, qui étoient Iduméens, donne » lieu de croire que *la terre de Hus* d'où étoit ce prince » *faisoit partie de l'Idumée.* » Nous en convenons.

« Mais le temps auquel ce saint homme vivoit, n'est pas, » disent-ils, si facile à trouver. » Il faut avouer qu'un homme qui tourne le dos à la lumière se fait ombre à lui-même, et

a beaucoup de peine à trouver ce qu'il cherche ; il est même en grand risque de s'y méprendre , tandis que celui qui tourne ses regards vers la lumière , découvre facilement l'objet qu'il cherche , et ne s'y méprend point. Nos savans observateurs rejettent le fragment que la plupart des anciens ont reçu , et qui étoit fait tout exprès pour suppléer au silence du livre de Job sur le temps de ce grand homme. Est-il après cela fort étonnant qu'ils aient beaucoup de peine à trouver dans ce livre ce qu'en effet ce livre ne dit pas ?

« Nous ne prétendons pas , disent-ils , faire une Dissertation en règle , mais exposer simplement les idées qui nous sont venues depuis long-temps au sujet des *Sabéens* , des *Chaldéens* , et du *pays de Hus.* » On s'imagineroit d'après cela que c'est de ces trois points qu'ils vont tirer toutes leurs preuves. Non, ce ne seront encore là que des préliminaires destinés à amener les preuves qui viendront après. Tâchons de les suivre.

Ils cherchent premièrement où étoient les *Sabéens* qui enlevèrent les bœufs et les ânesses de Job , et il est curieux de voir comment sur ce point ils se contredisent d'une page à l'autre. « Que les *Sabéens* ou peuples de l'*Arabie-Heureuse* , aient fait des courses dans l'*Idamée* , on pourroit n'en point être étonné , dès que l'on fait attention au voisinage de ces deux grandes provinces. » Voilà donc l'*Arabie-Heureuse* voisine de l'*Idumée*. Tournez le feuillet , et voici ce que vous lirez : « Il n'est guère possible que les peuples de *Saba*..... dont il est question dans Job , aient été à portée de faire des incursions chez les *Iduméens* , si l'on fait attention à l'étendue de pays et aux déserts qui séparent ces deux peuples. On connaît l'*Arabie-Déserte* qui sépare l'*Arabie-Heureuse* où sont les *Sabéens* issus de *Joctan* (ils ont sans doute voulu dire , *Jectan*) , d'avec l'*Idumée*. »

Voyez-vous la discorde des idées que vous nous offrez ? Il n'y a qu'un moment , vous nous disiez que l'*Arabie-Heureuse* étoit voisine de l'*Idumée*; et à présent vous nous dites qu'elle en est séparée par l'*Arabie-Déserte*. Mais d'ailleurs comment avez-vous pu dire qu'il n'est guère possible que les *Sabéens* dont il est parlé dans Job , aient été à portée de faire des incursions chez les *Iduméens*? Quoi , vous contestez la possibilité d'un fait que vous lisez dans le texte même de Job ! Vous avez sans doute voulu dire que

II.
Quels sont
les *Sabéens*
dont il est
parlé dans le
livre de Job?

ces *Sabéens* de l'Arabie-Heureuse ne sont pas ceux dont il est parlé dans Job , puisqu'il auroit fallu qu'ils traversassent l'*Arabie-Déserte* pour entrer dans l'Idumée. En effet vous allez en chercher d'autres , et vous remarquez avec le savant Bochart , qu'il y avoit *quatre espèces de Sabéens* ; les uns , *issus de Sectan*, habitoient l'Arabie-Heureuse ; les seconds, *descendans de Chus*, et les troisièmes, *descendans de Regma* , fils de Chus , habitoient vers le golfe Persique. Les derniers, *descendans de Jecsan*, fils d'Abraham , par Céthura , habitoient dans l'Arabie au voisinage de la Syrie. Vous ajoutez que Bochart a mieux aimé placer le séjour de Job dans *la terre de Hus en Syrie près de l'Euphrate* , afin de le mettre plus à portée de ces *Sabéens de Syrie*. « Nous verrons dans la suite , dites-vous , si cette opinion » du célèbre Bochart convient aux vues de l'auteur inspiré. » Et vous laissez là les *Sabéens* , sans nous dire quels sont donc à votre avis ceux qui pénétrèrent jusqu'à l'Idumée pour y enlever les bœufs et les ânesses de Job. Mais pourquoi nous fatiguer à déterminer quels sont ces *Sabéens* , lorsque le texte sacré ne le dit point? Quels qu'ils puissent être , et de quelque côté qu'ils soient venus , il faut bien qu'il aient pu faire ce qu'ils ont fait.

III.
Les Chaldéens ont-ils pu dès le temps de Moïse , faire l'incurssion dont il est parlé au livre de Job?

Vous nous amenez secondelement aux *Chaldéens* qui enlevèrent les trois mille chameaux de Job. « Si nous examinons , » dites-vous les forces des *Chaldéens* du temps de Moïse contemporain de Job , comme on le prétend , nous les trouvons très-médiocres. Ce peuple ne formoit qu'un petit état dans la Mésopotamie septentrionale et aux environs du côté de l'occident. Il ne paroît pas avoir été en état de faire des courses si loin à travers le pays des Chananéens pour attaquer le pays d'Edom que son courage et ses montagnes rendoient d'un accès très-difficile. Il falloit des armées entières pour pénétrer dans le pays , le ravager et enlever un butin aussi considérable que celui de trois mille chameaux , quinze cents tant bœufs qu'ânesses. »

Permettez que je vous arrête , pour vous montrer que vous grossissez encore ici la difficulté : car les *Sabéens* avoient enlevé les bœufs et les ânesses ; les *Chaldéens* n'enlevèrent que les chameaux ; et pour les enlever , ils se divisèrent en *trois bandes* afin de les envelopper , et firent main basse sur ceux qui les gardoient , afin d'emmener ce butin sans résistance. Vous allez vous-mêmes convenir que ces expéditions se partagent entre les deux peuples ; mais

il ne falloit pas les confondre en parlant des seuls *Chaldéens*. D'ailleurs vous supposez gratuitement que ces Chaldéens durent passer à travers le pays des *Chananéens*. Ils n'eurent besoin que de côtoyer sans résistance les extrémités de l'Arabie-Déserte qui les séparoit de l'Idumée. Vous attaquez ensuite l'opinion de Bochart qui s'attachant au manuscrit alexandrin, place la terre de *Hus en Syrie* pour la mettre plus à portée des incursions de ces peuples ; nous n'y prenons aucun intérêt. Quoique les Chaldéens ne fussent pas être si puissans au temps de Moïse qu'au temps de Nabuchodonosor, rien n'empêche qu'ils ne fussent au moins aussi puissans que les Sabéens dont ils imitoient les courses.

Vous nous ramenez en troisième lieu à la terre de Hus. Vous nous répétez qu'elle est nécessairement dans l'Idumée, ou qu'elle en fait partie. Nous en convenons, ou plutôt, pour ne point favoriser une équivoque dont vous allez bientôt abuser, nous ne disons pas qu'elle soit dans l'Idumée ; mais nous disons qu'elle fait partie de l'Idumée ; car nous ne prétendons pas qu'il ait fallu, comme vous le dites, pénétrer dans les montagnes d'Edom pour enlever les chameaux de Job, ainsi que ses bœufs et ses ânesses, dans la terre de Hus ; mais nous disons que la terre de Hus étant sur les confins de l'Idumée et de l'Arabie, on y venoit par l'Arabie sans entrer dans l'Idumée. Vous continuez d'attaquer l'opinion de Bochart ; et nous vous l'abandonnons.

Vous en prenez occasion de vous élever de nouveau contre l'*appendix* ; puisque vous nous y ramenez, souffrez donc que nous y revenions avec vous. « Quelle est, dites-vous, la cause de cet écart de Bochart, si ce n'est l'*appendix* dont nous avons parlé ? » Dites plutôt la fausse leçon de cet *appendix* ; car c'est d'après cette fausse leçon du manuscrit alexandrin, que Bochart a cru pouvoir placer la terre de Hus sur les confins de l'Euphrate. Mais nous abandonnons cette fausse leçon.

Vous voudriez que nous abandonnassions aussi l'*appendix* même : « Pièce apocryphe, dites-vous, dont l'auteur inconnu ne peut faire aucune autorité dans l'Eglise, dès que son ouvrage n'est admis dans le corps d'aucun livre canonique. » Nous vous répondons que nous ne prétendons point lui donner une autorité divine ; mais que vous ne pouvez lui refuser l'autorité commune à tous les auteurs anciens qui nous ont conservé les traditions de leur temps.

IV.
Quelle étoit
la situation
de la terre
de Hus.

V.
L'autorité du
Talmud est-
elle suffisan-
te pour con-
tredire l'*ap-
pendix* ? Les
Juifs qui le
rejettent
sont-ils plus
croyables.

que les pères
qui le reçoivent ?

« Il ne peut faire foi chez les historiens, dites-vous, puisqu'il n'est appuyé d'aucun auteur contemporain. » Mais est-il démenti par un auteur contemporain ? Car il ne suffit pas de nier qu'il soit vrai, il faut prouver qu'il est faux. « Il n'est pas même appuyé, dites-vous, sur la tradition des Juifs qui au contraire s'élèvent contre cet *appendix* en déclarant formellement dans leur *Talmud*, que Job vivoit du temps de la captivité de Babylone. » Vous nous allégez cette autorité bien tard. Vous en avez sans doute si bien vous-mêmes senti le foible, que vous n'avez osé en parler plus tôt. Quoi, vous voulez que nous préférions la tradition des Juifs auteurs du *Talmud*, qui ont rejeté ce fragment, au témoignage de Philon et des pères grecs et latins qui l'ont reçu ! Quoi, vous voulez que nous préférions la tradition des Juifs auteurs du *Talmud*, qui, quatre ou cinq cents ans après Jésus-Christ ; ont imaginé de dire que Job vivoit du temps de la captivité de Babylone, au témoignage de Philon et des pères grecs et latins qui sur le témoignage de cet ancien fragment, ont, dès les premiers siècles de l'Eglise, regardé Job comme contemporain d'Amram, père de Moïse !

« Il étoit libre, dites-vous, aux pères de l'Eglise grecque et latine de suivre l'*appendix* qui fait vivre Job vers le temps de Moïse ; mais on sent bien qu'ils n'ont voulu gêner personne, puisque cette opinion n'a rien de commun avec la foi. » Non, sans doute, il ne s'agit point ici de la foi ; et il est permis de suivre telle route que vous voudrez ; mais tout ce qui est permis n'est pas expédient. Vous sera-t-il fort avantageux de sortir de la grande route, au risque de vous égarer dans un sentier qui s'en écarte ? Nous seroit-il avantageux de vous y suivre ?

« Job, dites-vous, n'est pas si ancien qu'on le pense ; et son ouvrage n'est pas sorti de la plume de Moïse. » Vous joignez ici deux points qui sont indépendans l'un de l'autre. Nous n'examinons point ici si l'*ouvrage de Job* est sorti de la plume de Moïse ; mais uniquement s'il est faux, comme vous le prétendez, que Job soit aussi ancien que Moïse.

« Pour se convaincre de ce que nous venons d'avancer, dites-vous, il ne faut que lire les textes hébreu, chaldéen, syriaque et arabe sur la délivrance de Job, et sa sortie de captivité ; et l'on sentira aisément que le temps le plus convenable où cette captivité ait pu commencer, paroît évidemment marqué par l'époque des ravages de l'*Idumée* et de la

VI.

Le témoignage d'Ezéchiel prouve-t-il que Job ait été contemporain de Daniel ?

» *terre de Hus* dont les rois et les princes ont été faits captifs » par Nabuchonosor II. » En lisant cela , nous pensions être arrivés à la preuve principale de cette *captivité de Job au temps de Nabuchodonosor second*; mais vous ne faites ici que nous la montrer en perspective , et avant de nous y amener vous allez encore nous faire passer par un autre préliminaire.

« Quelle nécessité , dites-vous , de remonter jusqu'au » temps de Moïse pour y chercher Job ? Quelle autorité nous » y oblige ? Et sur quel fondement appuieroit-on cette opi- » nion , d'autant moins plausible , que l'Ecriture garde sur » Job , prince de Hus , le silence le plus profond , jusqu'au » temps où vivoit Ezéchiel? » Vous dissimulez ici ce qui en est dit dans le livre de *Tobie* qui vivoit , comme vous le remarquez vous-même , *plus d'un siècle avant Ezéchiel*. Vous vous réservez de traiter cette question à part , à la suite de votre Dissertation ; il faut donc aussi résERVER jusque-là ce que l'on peut vous répondre sur ce point.

« Ezéchiel , dites-vous , parle de Job comme de son con- » temporain ; puisque si Job eût été mort lorsqu'il l'a nommé » dans les versets 14. et 20. de son chapitre XIV. , il auroit » placé son nom avant celui de Daniel qui étoit encore jeune » alors , et il auroit mis dans ces deux versets l'ordre sui- » vant : *Et si fuerint tres viri isti in medio ejus* , *Noe* , » *Job et DANIEL*. Il y a donc toute apparence que Job vi- » voit du temps de Daniel , puisque Ezéchiel ne lui donne » que le troisième rang dans l'un et dans l'autre de ces deux » versets où Ezéchiel s'exprime ainsi : *Et si fuerint tres viri* » *isti in medio ejus* , *Noe* , *DANIEL et Job*. » Pensez-vous donc que le rang donné ici à Job n'ait pu être déterminé que par la seule considération du temps où il a vécu ? Qui vous a dit que ce rang donné à Job ne soit point plutôt relatif à son origine ? *Daniel* étoit du nombre des enfans de Jacob ; *Job* du nombre des enfans d'Esaü ; *Daniel* étoit du peuple que Dieu s'étoit choisi ; *Job* étoit du nombre des gentils par son origine , et par cette raison même n'étoit-il pas naturel qu'Ezéchiel mit *Daniel* avant *Job*? Mais du reste quand nous ne pourrions pas montrer le motif qui a détermé Ezéchiel à placer ainsi *Job* après *Daniel* , vous n'en n'êtes pas plus instruits que nous ; pour justifier sur ce point votre prétention , il faudroit nous prouver qu'en effet *Job* étoit contemporain de *Daniel* ; et voici qu'en effet vous pré-

tendez justifier votre idée sur ces deux mots *Daniel et Job*.
Ecouteons.

VII.
Le texte du
chap. XLII de
Job, § 10.
parle-t-il de
la captivité
de Job ? On
ne trouve ce
terme ni
dans la ver-
sion grecque
ni dans la
Vulgate.

« On adoptera sans peine , dites-vous , cette réflexion , lorsqu'on fera attention que le texte hébreu , de même que les versions syriaque et arabe (vous oubliez , le chaldeen) , portent formellement au § 10. du chapitre XLII. , que LE SEIGNEUR RAMENA JOB DE CAPTIVITÉ. » Voici donc enfin votre grande preuve. Le texte même parle de la *captivité* de Job. Si celui-ci a été ramené de captivité , il avoit donc été captif ; comment et en quel temps , sinon lorsque le fameux *Nabuchodonosor* se rendit maître de l'*Idumée* et spécialement de *la terre de Hus*? Car voilà en peu de mots le précis de votre argument que vous allez développer fort longuement , en essayant de prévenir successivement toutes les objections que l'on peut vous faire , excepté une seule dont vous ne dites pas un mot , et qui est peut-être cependant la plus forte ; c'est le silence du livre entier de Job sur le moment où la main des hommes auroit ainsi réduit Job en captivité. Mais ne préjugeons rien ; continuons de suivre vos observations.

« Il est vrai , dites-vous , que le grec rend les mots hébreux רִיחוֹת שֶׁב אַת־שְׁבֵית אִיּוֹב ; par ceux-ci , δὲ Κύριος ἤνεγκε τὸν Ἰώην , *Deus autem auxit Job.* » Dites plutôt franchement que le mot de *captivité* qui vous est si essentiel , disparaît totalement dans cette version ; qu'il semble que l'auteur de cette version ait lu tout simplement , *Dominus autem reduxit Job* ; et qu'au lieu de *reduxit* , on a mis ici ἤνεγκε , *auxit* , qui n'est peut-être qu'une faute de copiste. Mais le plus fâcheux pour vous , c'est que ce mot de *captivité* n'y est pas ; et si en effet il n'appartenoit pas au texte primitif , vous n'auriez plus aucun fondement capable d'appuyer votre système. Ce *reduxit Job* signiferoit tout simplement , *le Seigneur fit revenir Job* , le rétablit dans son premier état. Ce sens est si naturel , qu'on seroit fort tenté de croire que ce seroit la leçon primitive de ce texte. Vous allez sans doute nous opposer les autres versions qui toutes admettent ce mot ; mais il s'agira du sens qu'on doit lui donner.

« Saint Jérôme , dites-vous , frappé de l'antiquité que l'on donnoit de son temps au livre de Job , n'a pas cru devoir rendre ces termes hébreux par *convertit captivitatem Job* ; mais ayant lu au § 6. qui précédent : *Et ago pœnitentiam in favilla et cinere* : J'en fais pénitence

» dans la cendre et dans la poussière , il a cru qu'il falloit prendre שבות , dans le sens de *conversio* ou *pænitentia* , comme s'il venoit de שבחה , qui veut dire *convertit* ; quoi qu'il soit dérivé de שבות , *captivum abduxit*. Cette traduction qui n'est pas assez littérale , quoique édifiante , a laissé ignorer la *captivité* de Job à ceux qui ne peuvent consulter , ni l'original , ni les autres versions anciennes . » Saint Jérôme a donc traduit ce texte en ces termes : *Domini quoque conversus est ad pænitentiam Job*. Mais qui vous a dit que saint Jérôme traduit ainsi , parce qu'il étoit frappé de l'antiquité que l'on donnoit de son temps au livre de Job ? Si cela étoit , il auroit donc regardé cette antiquité comme indépendante du fragment qui en donne l'idée ; car il rejetoit ce fragment comme n'étant pas dans l'hébreu. Mais un autre motif pouvoit le détourner de marquer ici cette *captivité* que vous avez intérêt d'y trouver ; c'est que le texte sacré n'ayant point dit expressément que Job eût été réduit en *captivité* , saint Jérôme a présumé que cette parole ne pouvoit signifier que *le Seigneur ramena Job de captivité*.

« Il est encore vrai , dites-vous , que cette opinion de l'antiquité du livre de Job , que nous croyons très-fausse , a tellement pris dans les esprits , quoiqu'elle soit destituée de toute preuve fondée sur l'histoire , que nos meilleurs commentateurs sur l'original hébreu n'ont pas aperçu dans ces mots , *convertit captivitatem Job* , la captivité réelle de ce prince de Hus. » Ils n'y ont pas aperçu celle que vous croyez y voir , non-seulement parce qu'ils ont cru que Job vivoit avant Moïse , mais surtout parce qu'ils n'ont vu dans ce livre aucun vestige de cette *captivité réelle* , et sensible , telle que vous l'avez conçue.

« Le célèbre Vatable , dites-vous , y a été trompé lorsqu'il a pris *captivitatem* pour la CAPTIVITÉ dans laquelle SATAN tenoit Job , par la perte de ses biens et de sa santé ; pensée bien peu réfléchie , puisque ces sortes de malheurs sont souvent les moyens dont Dieu se sert pour nous tirer de la captivité du démon. Qui d'ailleurs a jamais vaincu Satan d'une manière plus triomphante que cet illustre habitant de la terre de Hus ? » Quelle est ici la pensée la moins réfléchie ? Est-ce bien celle de Vatable ? Avez-vous donc oublié ce que vous avez vous-mêmes lu et traduit au chap. I. de Job , ¶ 12. : Le Seigneur dit à Satan en parlant de Job : *Ecoe universa quæ habet in manu tua sunt* ; et au cha-

VIII.

Que faut-il penser de l'interpréta-
tion des meil-
leurs com-
mentateurs ,
et particuliè-
rement de celle de Va-
table ? Quelle
fut la cap-
tivité de Job ?

pitre II. § 6. : *Ecce in manu tua est?* Avez-vous oublié ce que vous avez lu sans doute, au chapitre xxxii. de Jérémie, § 4. où Sédécias se plaint de ce prophète qui disoit : *Sedecias tradetur in manus regis Babylonis*; et au chapitre xxxiv, § 3. où Dieu ordonne à Jérémie de le répéter à ce prince : *In manu ejus traderis*; et au chapitre xxxvii. § 16. où Jérémie le dit en face de ce prince : *In manus regis Babylonis traderis?* Voilà donc Job livré dans la main de Satan, comme Sédécias le fut dans la main de Nabuchodonosor. Voilà donc une captivité réelle de part et d'autre, l'une en la personne de Job sous la main de Satan, l'autre en la personne de Sédécias sous la main de Nabuchodonosor. Maintenant optez, ou dites avec la version grecque que le mot de *captivité* ne se trouve point dans le texte de Job, et n'appartient point à ce texte; ou reconnoissez avec Vatable, que si ce mot appartient véritablement au texte, il ne peut s'entendre que de la captivité à laquelle Job fut réduit lorsque Dieu livra ce prince au pouvoir de Satan : *Ecce in manu tua est.* Mais voyons ce que vous pouvez avoir encore à nous opposer.

IX.
Que résulte-t-il des anciennes versions qui reconnaissent dans ce texte une captivité? Que faut-il penser de l'interprétation de Codure?

« Les autres interprètes, dites-vous, n'ont pas mieux réussi que Vatable sur ce passage de Job, si l'on en excepte néanmoins les plus anciens; car le chaldéen traduit, » *Et verbum Domini convertit captivitatem Job;* le syriaque, *Et Dominus revocavit captivitatem Job;* l'arabe, *Et Dominus revocavit captivitatem ejus.* Peut-on douter, d'après ces autorités, qu'il soit question dans cet endroit d'une CAPTIVITÉ très-réelle? Nous n'en doutons nullement; la question est de savoir de quelle captivité cela doit s'entendre; et nous soutenons que c'est bien celle que Vatable a reconnue dans ce texte, parce que le livre de Job ne fait mention d'aucune autre.

« Nous prévoyons très-bien, dites-vous, qu'on peut nous demander s'il ne seroit pas possible de donner aux mots, » בְּשַׁבָּת אֱלֹהִים, *convertit* ou *revocavit captivitatem*, un autre sens, soit spirituel, soit moral, soit historique, dans le goût de celui que présente Codurc qui traduit ainsi ce texte : *Et Dominus asseruit Jobum ab adversis suis :* » ET LE SEIGNEUR AFFRANCHIT JOB DE SES ADVERSITÉS. Nous avouons qu'il y a du tour dans cette traduction, et qu'elle se lie très-bien avec ce qui suit. Mais tel est le prestige de l'esprit, c'est que par un tour heureux, il se joue de la lettre. Grotius a fait bien des dupes en ce genre. » Nous

n'entreprendrons point ici de défendre Grotius ; nous dirons que les expressions de Codurc sont moins une traduction qu'une interprétation, mais interprétation qui loin de se jouer de la lettre est fondée sur la lettre même, parce que le livre de Job ne faisant mention d'aucune autre *captivité* de Job, que de celle par laquelle il fut *livré dans la main de Satan* qui le frappa de tant de maux, la captivité dont il s'agit ici ne peut s'entendre que de celle-là.

« Afin qu'on ne doute pas, dites-vous, que le chaldéen, le syriaque et l'arabe, n'aient fort bien traduit ces deux mots, il suffit d'examiner comment l'auteur de la Vulgate a rendu les vingt-six autres endroits où ce verbe et ce nom sont joints ensemble dans le texte hébreu. » Vous marquez ici les citations de ces vingt-six endroits ; j'ai pris soin de les examiner, et je vais bientôt y revenir ; mais pour le moment présent, je crois pouvoir me dispenser de vous suivre ici dans ce détail, parce que nous admettons la conséquence que vous en tirez en faveur des trois versions orientales. Oui, le mot hébreu שבות, ou שכית, signifie *captivitas*.

« Dans tous ces textes, dites-vous, excepté dans les chapitres xxx et xxxiii de Jérémie, où saint Jérôme s'est servi du terme *conversionem*, au lieu de celui de *captivitatem*, expression qui ne peut signifier autre chose dans ce passage, que la CAPTIVITÉ, il a rendu partout שוכן שבות, par *avertere*, *convertere*, *reducere*, *reverti facere captivitatem*. » Vous auriez pu ajouter, *et captivos*; et observer que la Vulgate des Psaumes n'est pas de la main de saint Jérôme, ni prise de l'hébreu, mais du grec. Vous auriez pu excepter non-seulement les chapitres xxx et xxxiii de Jérémie, mais encore le texte des Lamentations, et celui du chapitre xvi d'Ezéchiel, comme vous l'aviez vous-mêmes observé; vous auriez pu dire que saint Jérôme s'est servi non-seulement de *conversionem*, mais encore de *reversionem*; vous auriez pu dire que ces deux mots signifient également non pas LA CAPTIVITÉ, mais LE RETOUR des captifs. Du reste, nous convenons que saint Jérôme, dans sa version des Psaumes sur l'hébreu, a traduit dans le même sens que la Vulgate les textes dont il s'agit; nous convenons que dans la plupart de ces textes, il a rendu par *captivitatem* le mot dont vous parlez.

« Pourquoi donc, dites-vous, ce saint docteur s'est-il écarté dans Job de sa manière ordinaire de traduire, si

X.
Comment la Vulgate traduit communément l'expression dont il s'agit. Pourquoi saint Jérôme l'a-t-il ici rendue dans un autre sens?

» ce n'est parce qu'il étoit prévenu de cette ancienne et commune opinion qui fait vivre Job avant Moïse , ou du moins du temps de ce saint législateur , opinion dont certainement il ne nous est resté aucune preuve solide ni même apparente ? » Dès que vous rejetez la preuve que les anciens ont recue , il n'est pas étonnant que vous n'en aperceviez plus. D'ailleurs puisque vous nous répétez ici que saint Jérôme étoit prévenu de cette opinion , souffrez que nous vous répétions que si cela étoit , celui-ci regardoit donc cette opinion comme fondée sur une tradition indépendante de ce fragment , puisque lui-même rejetoit ce fragment. Mais dites plutôt que cette opinion n'a nullement ici influé sur la traduction de saint Jérôme ; et reconnoissez qu'il n'a traduit ainsi , que parce que ne voyant dans aucun autre endroit de ce livre le mot de *captivité* , il a cru que Job ne pouvoit être ramené d'une *captivité* qui n'avoit point été nommément exprimée.

XI.

Le texte hébreu signifie-t-il *reduxit captivitatem Job*, ou *averterit captivitatem Job*? Examen des textes où se trouvent de semblables expressions.

Il est bien étonnant , dites-vous , que l'on ait fait jusqu'à présent si peu d'attention sur ces quatre mots si décisifs sur le sort du prince de Hus , וַיְהִי שֶׁב אֶת־שָׁבֵךְ אֵיתֶב , que la grammaire oblige de traduire ainsi : *Tunc Eternus reduxit captivitatem Job* , c'est-à-dire , *Job captivum* , et en français : ALORS L'ÉTERNEL FIT REVENIR JOB DE SA CAPTIVITÉ . La traduction que vous proposez ici n'est pas aussi certaine que vous le pensez. Nous convenons bien que le texte hébreu marque ici une *captivité* ; mais nous ne convenons point que *captivitatem Job* puisse signifier *Job captivum* ; et il ne vous seroit peut-être pas facile de le prouver. Vous venez de convenir que l'expression dont il s'agit est rendue tantôt par *avertere captivitatem* , et *convertere* ou *reducere captivitatem*. Ce sont deux sens différents ; on détourne la *captivité* en la faisant cesser ; et on ramène la *captivité* , en faisant revenir les captifs. Comme la distinction de ces deux sens paroît vous avoir échappé , reprenons les vingt-six textes que vous nous avez cités ; vous verrez qu'il n'y en a pas un seul qui favorise votre traduction.

Psaume XIII. Hébr. XIV. § 7. Vulg. *Cum averterit Dominus captivitatem plebis suae* : « Lorsque le Seigneur aura détourné (ou fait cesser) la captivité de son peuple. » Saint Jérôme : *Quando reduxerit Dominus captivitatem populi sui* : « Lorsque le Seigneur aura ramené (ou fait revenir) la captivité (c'est-à-dire , les captifs) de son peu-

» ple. » Dès ce premier pas, vous voyez ici les deux sens dont cette phrase est susceptible. La même expression revient au psaume LIII. Hébr. LIII. § 7. Vulg. *Cum converterit Deus captivitatem plebis suæ*. Saint Jérôme : *Cum reduxerit Deus captivitatem populi sui* : « Lorsque Dieu aura fait revenir les captifs de son peuple. » Les deux versions offrent ici le même sens.

Psaume LXXXIV. Hébr. LXXXV. § 2. *Avertisti captivitatem Jacob* : « Vous avez fait cesser la captivité de Jacob. » Saint Jérôme : *Reduxisti captivitatem Jacob* : « Vous avez fait revenir les captifs de Jacob. » Voilà encore les deux sens bien distingués.

Psaume CXXV. Hébr. CXXVI. § 1. Vulg. *In convertendo*, (saint Jérôme, *Cum converteret*) *Dominus captivitatem Sion* : « Lorsque le Seigneur fit revenir les captifs de Sion. » Et au § 4. *Converte, Domine, captivitatem nostram* : « Seigneur, faites revenir nos captifs. » Vous-mêmes avez traduit ainsi au commencement de ce psaume : *Lorsque l'Eternel ramènera les captifs de Sion*. Nous vous supplions de bien observer ce que vous nous accordez ici, que dans le style des Hébreux *la captivité de Sion* signifie *les captifs de Sion*.

Deut. XXX. 3. *Reducet Dominus Deus tuus captivitatem tuam* : « Le Seigneur votre Dieu fera revenir votre captivité ; » c'est-à-dire, vos captifs. Vous verrez bientôt que la Vulgate même explique ainsi ce terme.

Jérém. XXIX. 14. *Et reducam captivitatem vestram* : « Et je ferai revenir vos captifs : » *captivos vestros*, dit ici le P. Houbigant.

Ibid. XXX. 3. Vulg. *Et convertam conversionem populi mei Israel et Juda, ait Dominus, et convertam eos ad terram quam dedi patribus eorum* : « Je procurerai le retour de mon peuple d'Israël et de Juda, dit le Seigneur, je les ferai revenir à la terre que j'ai donnée à leurs pères. » Vous voyez que dans ce dernier membre *convertam* signifie bien, je ferai revenir ; et que dans le premier, *convertam conversionem* doit conséquemment signifier : Je procurerai le retour. L'hébreu peut signifier plus littéralement : *Et reducam captivitatem populi mei... et redire faciam eos ad terram*, etc. « Je ramènerai les captifs de mon peuple... je les ferai revenir à leur terre. »

Au § 18. Vulg. *Ecce ego convertam conversionem tabernaculorum Jacob* : « Voici que je vais procurer le retour,

le rétablissement des tentes de Jacob. » L'hébreu peut signifier plus littéralement : *Ecce ego reducam captivitatem tabernaculorum Jacob* : « Voici que je vais faire revenir les captifs des tentes de Jacob ; » c'est-à-dire, ceux qui avoient été enlevés des tentes de Jacob, et emmenés en captivité.

Jérémie, xxxi. 23. *Cum convertero captivitatem eorum* : « Lorsque j'aurai fait revenir leurs captifs : » *eorum captivos*, dit ici le P. Houbigant.

Ibid. xxxii. 44. *Convertam captivitatem eorum* : « Je ferai revenir leurs captifs : » *eorum captivos*, dit encore ici le P. Houbigant.

Ibid. xxxviii. 7. Vulg. *Et convertam conversionem Juda et conversionem Jerusalem* : « Je procurerai le retour de Juda et le retour de Jérusalem. » L'hébreu peut signifier : *Et redire faciam captivitatem Juda et captivitatem Israel* : « Je ferai revenir les captifs de Juda et les captifs d'Israël ; » *captivos Juda et captivos Israel*, dit le P. Houbigant.

* 11. Vulg. *Reducam enim conversionem terræ sicut in principio* : « Car je ramènerai le retour, je procurerai le rétablissement de cette terre dans son premier état. » L'hébreu peut signifier : *Nam redire faciam captivitatem terræ sicut in principio* : « Et je ferai revenir les captifs de cette terre à leur premier état : » *Ego enim terræ captivos, ut antea erant, instaurabo*; ainsi traduit le P. Houbigant.

* 26. Vulg. *Reducam enim conversionem eorum* : « Je procurerai leur retour. » L'hébreu peut signifier : *Reducam enim captivitatem eorum* : « Je ferai revenir leurs captifs : » *eorum captivos*, dit le P. Houbigant.

Ibid. xlvi. 47. *Et convertam captivitatem Moab* : « Je ferai revenir les captifs de Moab. » Vous allez voir que la Vulgate même l'explique ainsi.

Ibid. xlix. 39. *Reverti faciam captivos Elam*. Hébr. *captivitatem Elam*. « Je ferai revenir les captifs d'Elam. » Vous voyez que, selon la Vulgate, *la captivité d'Elam* signifie ici *les captifs d'Elam* : *CAPTIVOS ELAM*; c'est ce que vous nous laissez ignorer, et ce qui néanmoins est ici assez important, puisque cela sert à expliquer les autres phrases semblables.

Lament. ii. 14. *Nec aperiebant iniquitatem tuam, ut te ad pénitentiam provocarent* : « Ils ne vous découvraient point votre iniquité pour vous exciter à la pénitence. » L'hébreu peut signifier *ut auerterent captivitatem tuam* : pour

XII.
Suite de
l'examen des
textes sem-
blables à ce-
lui du livre
de Job. Con-
séquence qui
en résulte
pour l'inter-
prétation du
texte de Job.

détourner votre captivité , soit en vous en préservant, soit en la faisant cesser. Vous convenez vous-mêmes que la phrase hébraïque peut ici signifier *détourner la captivité*; et le P. Houbigant l'explique de même : *Ut averterent captivitatem tuam*.

Ezéchiel, xvi. 53. Vulg. *Et convertam restituens eas conversione Sodomorum cum filiabus suis, et conversione Samariæ et filiarum ejus; et convertam reversionem tuam in medio earum* : « Je procurerai , en les rétablissant , le retour de Sodome avec ses filles et le retour de Samarie avec ses filles ; et je procurerai votre retour au milieu d'elles. » L'hébreu peut signifier : *Et reducam captivitatem earum, captivitatem Sodomæ et filiarum ejus, et captivitatem Samariæ et filiarum ejus; et reducam captivitatem tuam* (1) *in medio earum* : « Je ferai revenir leurs captifs , les captifs de Sodome et de ses filles , et les captifs de Samarie et de ses filles ; et je ferai revenir vos captifs au milieu d'elles. » Le P. Houbigant prend ici un sens fort différent ; mais du moins il convient que c'est *captivos earum, captivos Sodomæ, captivos Samariæ, captivos tuos*.

Ibid. xxix. 14. *Et reducam captivitatem Egypti* : « Je ferai revenir les captifs de l'Egypte : » *captivos Egyptios*, dit le P. Houbigant.

Ibid. xxxix. 25. *Nunc reducam captivitatem Jacob* : « Maintenant je ferai revenir les captifs de Jacob : » *captivos Jacob*, dit le P. Houbigant.

Osée , vi. 11. *Cum convertero captivitatem populi mei* : « Lorsque je ferai revenir les captifs de mon peuple. » L'hébreu peut signifier : « Lorsque je serai près de faire revenir les captifs de mon peuple. »

Joël. Hébr. iii. 6. Vulg. iii. 1. *Cum convertero captivitatem Juda et Jerusalem* : « Lorsque je ferai revenir les captifs de Juda et de Jérusalem : » *captivos Juda et Jerusalem*, dit le P. Houbigant.

Amos , ix. 14. *Et convertam captivitatem populi mei Israel* : « Je ferai revenir les captifs d'Israël mon peuple : » *captivos populi mei Israel*, dit le P. Houbigant..

Sophonie , ii. 7. *Visitabit eos Dominus Deus eorum, et avertet captivitatem eorum* : « Le Seigneur leur Dieu les visitera , et fera cesser leur captivité. » Observez ici que

(1) Il y a ici dans l'hébreu une faute de copiste qui obscurcit le texte. On y lit : **ושבית שבטיך** , au lieu de **שבית שבטיך**

quand il s'agit de la captivité même, la phrase hébraïque signifie *avertere captivitatem*, faire cesser la captivité. Ceci est très-important, car cela va décider du sens que l'on doit donner au texte de Job. Le P. Houbigant traduit : *Et reducet eorum captivos*; et vous voyez combien ces deux sens sont différens : *Avertere captivitatem*, faire cesser la captivité; et *reducere captivos*, ramener les captifs.

Sophonie. III. 20. Cum convertero captivitatem vestram coram oculis vestris : « Lorsque j'aurai fait revenir vos captifs sous vos yeux. » L'hébreu pourroit signifier encore : *Cum avertero captivitatem vestram coram oculis vestris* ou *eorum*, comme lisoit l'interprète syriaque : « Lorsque j'aurai fait cesser votre captivité sous leurs yeux. »

Voilà tous les textes que nous offre l'Ecriture, et que vous nous avez cités. Revenons donc à celui du livre de Job. Si vous prétendez qu'il faut traduire : *Tunc Aeternus reduxit captivitatem Job*, cela signifiera : Alors l'Eternel fit revenir les captifs de Job; parce que comme *la captivité d'Elam, de Moab, de l'Egypte, de Samarie, de Sodome, d'Israël, de Juda, de Sion et de Jérusalem*, signifie *les captifs d'Elam, de Moab, de l'Egypte, de Samarie, de Sodome, d'Israël, de Juda, de Sion et de Jérusalem*; ainsi *la captivité de Job* signifiera *les captifs de Job*. Si vous dites qu'il ne s'agit point ici des captifs de Job, mais de la captivité même, il faudra donc alors traduire : *Tunc Aeternus avertit captivitatem Job*: Alors l'Eternel fit cesser la captivité de Job. C'est ce qui donne lieu au P. Houbigant de traduire : *Et finem fecit Dominus captivitati Job*; et tout ce qui précède prouve que c'est bien le vrai sens de ce texte : *Le Seigneur fit cesser la captivité de Job*.

« N'est-il donc pas certain, dites-vous, que dès que le Saint-Esprit déclare que Job a été *délivré de captivité*, comme le texte hébreu nous l'assure, il faut nécessairement qu'il ait été *captif*? » Oui, sans doute; mais sous la main de qui? Le livre même de Job nous le dit expressément : Sous la main de Satan : *Ecce in manu tua est*. Le texte sacré qui nous décrit tous les malheurs de Job, ne nous dit point qu'il ait été livré dans la main d'aucun prince, mais seulement dans la main de Satan : *Ecce in manu tua est*. Le texte sacré qui nous dit que les *Sabéens* enlevèrent *les bœufs et les ânesses de Job*, et que les *Chaldéens* enlevèrent *ses chameaux*, ne nous dit point que Job ait été ensuite lui-même enlevé par l'un ou l'autre de ces

XIII.
La captivité
de Job n'est
autre que celle
par laquelle il fut livré
dans la main
de Satan;
elle est indé-
pendante du
temps où vi-
voit Job.

peuples, mais seulement qu'il fut lui-même livré dans la main de Satan : *Ecce in manu tua est.* La seule captivité à laquelle Job ait été réduit, est douc celle par laquelle il fut livré dans la main de Satan ; c'est donc de celle-là que le texte sacré dit qu'il fut délivré : *Et avertit Dominus captivitatem Job.*

En vain après cela cherchez-vous *quel est le prince, quel est le monarque qui a pu réduire Job en captivité;* en vain prétendez-vous montrer que *ce ne peut être que Nabuchodonosor;* en vain, pour y mieux réussir, essayez-vous de nous prouver qu'*il n'a fallu rien moins que l'armée puissante de Nabuchodonosor* pour enlever mille bœufs et trois mille chameaux ; en vain entreprenez-vous de nous persuader que Job dut être *l'un de ces rois de la terre de Hus à qui Jérémie dut présenter le calice de la colère du Seigneur.* Tout cela n'est fondé que sur la fausse idée que vous avez conçue de la *captivité* de Job ; et tout cela tombe de soi-même dès que par le texte même nous vous prouvons que la *captivité* dont il a été délivré, n'est autre que celle à laquelle il avoit été livré *sous la main de Satan.* Vous transportez Job du temps de Moïse au temps de Nabuchodonosor, c'est-à-dire, que du quinzième siècle avant Jésus-Christ vous l'amenez au sixième ; et vous voulez que toutes ces régions fussent aussi peuplées au temps de Job, qu'elles pouvoient l'être au temps de Nabuchodonosor, neuf cents ans après Moïse. Vous voulez que la *terre de Hus* fût dans le centre des montagnes de l'Idumée, tandis qu'elle pouvoit être *sur les confins de l'Idumée et de l'Arabie,* comme le dit expressément le fragment que vous rejetez. Ainsi vous grossissez sans fondement la difficulté de l'enlèvement des troupeaux de Job, puisqu'il ne s'agissoit que de venir par les déserts de l'Arabie enlever des troupeaux qui se trouvoient sur les frontières de l'Idumée et les emmener par les mêmes déserts, dans un temps où l'Idumée pouvoit très-bien être beaucoup moins puissante et moins peuplée qu'elle ne le fut, lorsque Nabuchodonosor vint la soumettre. La *captivité* de Job n'ayant été que *sous la puissance de Satan* qui reçut le pouvoir de le frapper, n'est plus attachée au règne d'aucun prince contemporain ; elle est entièrement indépendante du temps où vivoit Job. Ainsi comme rien n'oblige de croire *sous la seule autorité des auteurs du Talmud* que Job vivoit au temps de la captivité de Babylone ; rien aussi n'empêche de croire avec *les pères grecs et latins* et avec

Philon, beaucoup plus ancien que les auteurs du Talmud, que Job vivoit au temps de Moïse, ou même avant celui-ci, c'est-à-dire, au temps d'Amram, père de Moïse, étant comme lui *le sixième depuis Abraham*, ainsi que le porte la leçon arabe du fragment qui est passé du syriaque dans le grec.

XIV.
Quel est le
sens du texte
du livre de
Tobie où il
est parlé de
Job.

En vain donc après cela vous efforcez-vous de détourner le sens naturel de ce texte du *livre de Tobie*, où il est parlé de Job, au chapitre 11. dans la Vulgate §. 12. *Hanc autem tentationem ideo permisit Dominus evenire, ut posteris daretur exemplum patientiae ejus sicut et sancti Job.* Et au verset 15. *Nam sicut beato Job insultabant reges, ita isti parentes et cognati ejus irridebant vitam ejus.* Vous supposez que Job vivoit sous Nabuchodonosor, et vous demandez « pourquoi il se trouve nommé dans le *livre de Tobie* qui vivoit sous Salmanasar, c'est-à-dire, plus d'un siècle auparavant. » Mais dès que votre supposition tombe, notre question n'a plus lieu. Remettez Job au temps de Moïse, et il ne sera plus étonnant qu'il soit parlé de lui dans le *livre de Tobie*.

« Ce passage, dites-vous, ne seroit point une objection » s'il étoit pris dans le sens qu'on peut lui donner, sans faire « aucune violence au texte. » Mais en disant cela, vous nous annoncez vous-mêmes que vous allez faire violence au texte; car il ne s'agit pas du sens *qu'on peut lui donner*, mais de celui *qu'on doit lui donner*, et *qu'on lui donne en effet*.

« Nous croyons, dites-vous, ces passages susceptibles de la version suivante : § 12. *Dieu permit que cette épreuve lui arrivât, afin que sa patience servît d'exemple à la postérité comme celle du saint homme Job.* § 15. *Car ainsi que des rois ont insulté le bienheureux Job, de même les parents de Tobie se railloient de sa conduite.* On doit aisément s'apercevoir, dites-vous, que ce texte ne décide point si Job a existé avant Tobie, ou si Tobie a vécu avant Job, et que ce passage écrit par quelqu'un qui a vécu certainement après Job, n'impose point l'absolue nécessité de croire que Job ait existé avant Tobie. » Mais il ne s'agit point de savoir si ces passages sont susceptibles de ce sens; il s'agit de voir si c'est là le sens qu'on leur donne naturellement. Il est visible que cette phrase *sicut beato Job insultabant reges*, vous gêne, puisqu'au lieu de traduire naturellement, ainsi que des rois insultoient, vous préférez de dire, ainsi que des rois ont insulté; vous crai-

gnez apparemment qu'on ne place ces rois dans un temps antérieur à celui de Tobie , au lieu que vous voulez qu'on les mette seulement dans un temps antérieur à celui de l'écrivain qui parloit ainsi. Mais cette crainte vous trahit ; elle prouve que vous sentez que le sens naturel du texte vous est contraire , elle prouve que de votre aveu le sens naturel du texte conduit à croire que Job vivoit avant Tobie; et rien n'oblige de l'entendre, puisque rien n'oblige de croire que Job soit postérieur à Tobie.

En vain après cela vous efforcez-vous de rendre même suspecte l'origine de ce texte , en observant qu'il ne se trouve ni dans le grec , ni dans le syriaque , ni dans les deux versions chaldéennes qui sont dans la Polyglotte de Londres ; et qu'il ne peut pas même s'y trouver , puisque dans ces quatre textes , c'est Tobie qui raconte lui-même son histoire dans les deux premiers chapitres. Vous allez même plus loin encore : « Nous croyons , dites-vous , que les ¶ 12. 13. 14. 15. du second chapitre de la Vulgate , qui contiennent l'éloge de ce saint homme , ont été mis en marge après cette histoire écrite ; et que cette comparaison entre Tobie et Job , ayant paru très-édifiante , aura été insérée dans le texte de la Vulgate dès les premiers siècles de l'Eglise dans le temps où l'on croyoit que Job étoit avant Moïse , ou tout au moins son contemporain , sans autre fondement que la ressemblance du nom de Jobab. » Ce n'est pas assez , vous oubliez ce mot *dicentes* qui termine le ¶ 15. et qui attire après soi les versets 16. 17. 18. Dites donc hardiment que voilà , selon vous , *sept versets ajoutés au chapitre ii de Tobie par une main étrangère*. Mais vous oubliez peut-être encore que la Vulgate dans *les premiers siècles de l'Eglise* étoit une traduction latine faite sur le grec où cela ne se trouve pas. Vous oubliez peut-être que la Vulgate que nous avons , et où cela se trouve , nous vient de saint Jérôme qui avoit fait cette traduction d'après un exemplaire chaldéen ; faudra-t-il dire que dès ces premiers temps cela avoit été ajouté dans le chaldéen même ? Le seul intérêt de votre cause vous porte à vouloir écarter un texte dont le sens naturel vous gêne. Mais sans avoir besoin d'examiner d'où il est venu dans la Vulgate , nous le recevons tel qu'il est et dans son sens naturel , parce qu'il ne nous offre rien qui paroisse contraire à la vérité de l'histoire.

Vous revenez encore à contester que Job puisse être le même que Jobab. « On n'a point fait attention , dites-vous ,

XV.

Quelle est l'origine de ce texte du livre de Tobie, où il est fait mention de Job.

XVI.
Job est-il différent de ce Jobab dont il est parlé dans la Genèse ?

» que la Genèse déclare que *Jobab* étoit *roi de l'Idumée*, » et né dans *Bosra*, capitale de ce royaume ; au lieu que le livre de Job nous apprend que ce modèle de patience étoit de la terre de *Hus*, contrée à l'orient de Bosra. Il est étonnant, ajoutez-vous, que cette différence n'ait pas été saisie par tout homme qui a quelque connoissance réfléchie de l'Ecriture-Sainte. » Mais cette différence est-elle aussi grande que vous le supposez ? *Jobab* étoit *roi de l'Idumée*, et *Job* étoit *de la terre de Hus* ; mais dès que *la terre de Hus* faisoit *partie de l'Idumée*, comme vous en convenez, est-il impossible qu'un prince de la terre de *Hus* fût roi de l'*Idumée* ? Il n'y a rien là d'incompatible ; et nous osons même présumer que ce n'est point en cela que vous faites consister la différence dont vous parlez. Elle consiste donc principalement, selon vous, en ce que *Jobab* étoit *né dans Bosra, capitale de l'Idumée*, au lieu que *Job* étoit *de la terre de Hus, contrée à l'orient de Bosra*. Mais êtes-vous bien sûr que *Jobab* fût *né dans Bosra* ? Où avez-vous vu cela ? Vous avez cru le voir apparemment dans ces mots de la Genèse, xxxvi. 33. *Jobab filius Zaræ de Bosra*, répétés au 1^{er} livre des Paralipomènes, 1. 44. *Jobab filius Zare de Bosra*. Mais premièrement quand il seroit vrai que *Bosra* seroit ici le nom de la capitale de l'*Idumée*, il s'en-suivroit seulement que *Zaré* seroit originaire de cette ville, et non pas que *Jobab* y fût né. Secondement, vous ne devez pas ignorer que *Bosra* est ici nommé dans le grec de ces deux textes, *Bosorrhæ*; et que selon le grec de cet *appendix* qui vous déplait tant, c'étoit le nom de l'épouse de *Zaré*, mère de *Jobab* : *Sa mère étoit Bosorrhæ*. Il vous a plu de traduire en ces termes : *Sa mère étoit de Bosorrhæ*; sans dire pourquoi. Vous avez apparemment suivi en cela la leçon de l'arabe ; et quand nous la recevrions, il s'en-suivroit encore que l'auteur de cet *appendix* n'auroit point copié le texte de la Genèse, qui ne dit point cela ; il s'en-suivroit qu'il devoit être instruit d'ailleurs. Troisièmement comme cette leçon de l'arabe ne pourroit se concilier avec celle de la Genèse, quoique de part et d'autre il s'agisse de *Jobab*, il y a lieu de présumer qu'il s'est glissé là quelque faute dans l'arabe ; et que la vraie leçon est celle du grec : *Sa mère étoit Bosorrhæ*; car ces mots de la Genèse *filius Zaræ de Bosra*, ou selon le grec, *de Bosorrhæ*, pourroient bien signifier que *Jobab* fut *fils de Zaré par Bosorrhæ*, son épouse ; ce qui concilie les deux textes. C'est ainsi que

dans la généalogie de Jésus-Christ, on lit : *Salmon autem genuit Booz de Bahab : Booz autem genuit Obed ex Ruth ou de Ruth*; car dans le grec c'est la même expression pour les deux. Et ceci même prouve que l'auteur de l'*appendix* n'a point ici copié la Genèse qui ne s'exprime pas dans les mêmes termes; mais il l'explique en nous apprenant que le nom de *Bosorrhā* que l'on prend pour le nom de la patrie de Jobab, étoit le nom de sa mère; qu'ainsi ce nom, loin d'empêcher que *Jobab* ne puisse être le même que *Job*, sert au contraire à prouver que c'est le même, puisque l'un et l'autre se trouvent être *fils de Zaré par Bosorrhā* son épouse.

Vous allez enfin jusqu'à prétendre nous montrer le lieu où Job fut conduit pour y rester en captivité. « Une tradition, dites-vous, que saint Jérôme n'a pas dédaigné de nous conserver, mérite considération. » Vous pouviez dire *Eusèbe* et saint Jérôme; car c'est en traduisant Eusèbe que saint Jérôme en parle. « Voici ce que ce saint docteur rapporte dans son traité de *Locis Hebraicis*, à la lettre C, article premier : *Carnam-Astaroth vicus est grandis in angulo Batanææ, et appellatur Carnea, trans flumen Jordanis; traduntque ibi fuisse domum Job. Carnaïm-Astaroth est un gros bourg dans un angle de la Batanée; il est au delà du Jourdain et s'appelle Carnéa. Les gens du pays ont une tradition qui leur apprend que la maison de Job avoit été dans cet endroit.* » Il vous plait de paraphraser ainsi ces cinq mots : *Traduntque ibi fuisse domum Job*, qui signifient simplement : « *On dit que là fut la maison de Job*; » et Eusèbe disoit encore plus simplement : « *On y montre comme par tradition la maison de Job : Ibi tanquam ex traditione ostendunt domum.* Vous voyez qu'Eusèbe et saint Jérôme ne témoignent pas y donner grande confiance. Mais vous allez y joindre une autre autorité.

« Procope de Gaze, dites-vous, éclaircit cet endroit. Lisez-en le passage à la page 630 du second volume de la *Palestine illustrée*, d'Adrien Relan. Vous y verrez que le séjour de Job étoit la ville de *Saba*, non au-dessus ou plus loin que *Béthanie*, mais au-dessus et plus haut que la Batanée; correction appuyée sur l'autorité d'Eusèbe dans son *Onomasticon*, et sur celle de saint Jérôme dans son catalogue de *Locis Hebraicis*. Voilà donc un séjour de Job indiqué dans le fond de la Batanée, pays situé à l'orient de la partie du Jourdain qui coule du lac Sémeron

XVII.
Que peut-on
penser de
cette maison
de Job que
l'on mon-
trent dans la
Batanée ?

» dans celui de Génésareth. » Vous pouviez ajouter pour nous le faire mieux connoître , que c'est le *pays de Basan* dont il est si souvent parlé dans l'Ecriture. « Cependant , ajoutez-vous , *Saba* n'est sûrement pas la patrie de Job , puisqu'il étoit de la terre de Hus , dépendante de l'Idumée.... Job ne peut donc qu'avoir fait un séjour passager dans la Batanée ; et c'est ce séjour que nous pensons être celui de sa *captivité*. » Malheureusement il est prouvé par le texte de Job que cette *captivité* n'est autre que celle par laquelle il fut livré *dans la main de Satan* qui le frappa de plaies , mais qui ne le transporta point de la terre de Hus dans la Batanée. Dès lors cette prétendue tradition ne peut être fondée que sur quelque équivoque semblable à celles qui font que les uns placent son tombeau en Arménie , et d'autres à Constantinople , parce que deux hommes également appelés *Job* ont été enterrés , l'un en Arménie , et l'autre à Constantinople. De même quelque autre *Job* aura demeuré à *Saba* dans la Batanée , et l'on aura dit ensuite que c'étoit la maison du saint homme Job dont il est parlé dans l'Ecriture. Quoi qu'il en soit de l'origine de cette tradition , elle ne suffit pas pour prouver une transmigration dont le texte sacré ne dit pas un mot.

XVIII.
Conclusion
de cette Dis-
sertation. En
quel temps
vivoit Job.
Quel est l'ob-
jet de son li-
vre.

Il n'y a donc aucune preuve de la prétendue captivité de Job sous la main de Nabuchodonosor. Rien n'oblige donc de placer Job au temps de ce prince; rien n'oblige donc d'abandonner cet *appendix* qui se trouve à la fin du livre , et qui pour n'être pas divin , n'en est pas moins le monument d'une tradition qui concourt avec le témoignage même de l'Ecriture pour placer Job au temps d'Amram , père de Moïse , comme étant le même que *Jobab* qui descendoit d'Esaü , et qui étoit ainsi qu'Amram *le sixième depuis Abraham* , dans le même sens qu'*Hénoch étoit le septième depuis Adam* , c'est-à-dire , en y comprenant la souche de laquelle ils étoient issus.

Quant au rapport que l'on a cru trouver entre *les malheurs de Job et ceux d'Israël captif à Babylone* , ils paraissent n'avoir d'autre fondement , qu'en ce que , selon la remarque de saint Grégoire et des autres saints docteurs , les maux dont Job fut frappé par Satan , et ceux qu'éprouva Israël captif à Babylone , représentent également les maux dont l'Eglise même de Jésus-Christ se trouve affligée dans le monde par la malice du démon ou par les passions des hommes , et dont elle ne sera pleinement délivrée que dans

l'éternité bienheureuse. Mais comme nous l'avons fait observer dans la Dissertation sur les deux monstres de Job , deux objets qui sont le symbole d'un troisième , ne sont pas pour cela le symbole l'un de l'autre. Ainsi cette poésie magnifique véritablement renfermée dans le livre de Job , n'exprime point les plaintes de l'Eglise d'Israël captive à Babylone ; mais sous l'image des gémissemens de Job sur ses propres maux elle exprime les gémissemens de l'Eglise de Jésus-Christ affligée au milieu de ce monde, dont Babylone est l'image.

J O B.

CHAPITRE PREMIER.

Origine de Job. Sa vertu. Ses richesses. Dieu permet au démon de le tenter. Job perd ses biens et ses enfans.

1. Pendant que les Israélites étoient affligés en Egypte, " il y avoit au pays de Hus, situé dans l'Idumée sur les confins de l'Arabie, " un homme nommé Job. Cet homme étoit simple et droit de cœur, craignant Dieu, faisant le bien, et s'éloignant du mal, et de tout ce qui en avoit la moindre apparence.

2. Sa piété et sa justice avoient été récompensées par les biens immenses dont Dieu l'avoit comblé. Il avoit sept fils, et trois filles.

3. Il possédoit sept mille moutons, " trois mille chameaux, cinq cents paires de bœufs et cinq cents ânesses; il avoit de plus un très-grand nombre de domestiques; et ainsi il étoit grand et illustre parmi tous les Orientaux qu'il surpassoit par sa piété et par ses richesses."

4. Une paix et une union par-

1. Vir erat in terra Hus, nomine Job, et erat vir ille simplex, et rectus, ac timens Deum, et recedens a malo.

2. Nati sunt ei septem filii, et tres filiae.

3. Et fuit possessio ejus, septem millia ovium, et tria millia camelorum, quingenta quoque juga boum, et quingentæ asinæ, ac familia multa nimis: eratque vir ille magnus inter omnes Orientales.

4. Et ibant filii ejus,

¶ 1. Voyez ce qui a été dit sur le temps auquel Job a vécu, soit dans la préface, soit dans la *Dissertation* précédente.

Ibid. On voit par Jérémie, *Thren.* iv. 21., que le pays de Hus faisoit partie de l'Idumée; et la plupart des anciens ont cru que la demeure de Job étoit dans l'Ausite, frontière de l'Idumée et de l'Arabie-Déserte. Voyez la préface et la *Dissertation* précédente.

Ibid. Le terme hébreu marque proprement l'innocence et la pureté des mœurs.

¶ 3. Le terme hébreu comprend les brebis et les chèvres.

Ibid. Hébr. plus grand et plus illustre quaucun des Orientaux.

et faciebant convivium per domos, unusquisque in die suo. Et mitentes vocabant tres sorores suas, ut comederent et biberent cum eis.

5. Cumque in orbem transissent dies convivii, mittebat ad eos Job, et sanctificabat illos, consurgensque diluculo offerebat holocausta pro singulis. Dicebat enim : Ne forte peccaverint filii mei, et benedixerint Deo in cordibus suis. Sic faciebat Job cunctis diebus.

6. Quadam autem die, cum venissent filii Dei ut assisterent coram Domino, affuit inter eos etiam Satan.

faite régnoient dans sa famille. Ses enfans alloient les uns chez les autres, et se traitoient chacun à leur jour. Ils envoyoient prier leurs trois sœurs de venir manger et boire avec eux ; et elles ne faisoient aucune difficulté d'y aller, la dissolution et les excès étant bannis de ces festins qui ne servoient qu'à entretenir entre eux l'union et la charité.

5. Lorsque ce cercle de jours de festin étoit achevé, Job envoyoit querir ses enfans, et les purifioit par des cérémonies instituées à cet effet ; " et après les avoir ainsi préparés au sacrifice, se levant de grand matin, il offroit des holocaustes pour chacun d'eux ; " car, quoiqu'il ne vit rien de mauvais dans toute leur conduite, il disoit en lui-même : Peut-être que mes enfans auront commis quelque péché secret, et qu'ils auront offendé Dieu dans leur cœur. C'est ainsi que Job se conduisoit tous les jours de sa vie, ayant un soin constant et uniforme de se tenir invariablement uni à Dieu par une exacte piété, et d'y unir ses enfans par des sacrifices réitérés.

6. Or, tandis que Job remptissoit si parfaitement les devoirs d'un bon père de famille et d'un fidèle serviteur de Dieu, les anges, qui sont particulièrement les enfans de Dieu, étant ses plus vives images et ses plus parfaites créatures, s'étant un jour présentés devant le Seigneur, pour lui rendre compte des ordres qu'il leur avoit donnés, et pour en recevoir de nouveaux, Sa-

ÿ 5. Litt. Job envoyoit chez ses enfans, et il les purifioit, ou il leur ordonnoit de se purifier et de se préparer au sacrifice qu'il devoit offrir pour eux.

Ibid. C'est-à-dire, selon l'hébreu, autant d'holocaustes qu'il avoit d'enfans.

Ibid. A la lettre : béni. Le mot *bénir* se prend ainsi souvent dans un sens contraire. 3. *Reg. xxi. 10. et alibi.*

tant leur adversaire, " se trouva aussi parmi eux, pour lui demander permission de tenter les hommes et de les séduire.

7. Le Seigneur qui prenoit une extrême complaisance dans la fidélité de Job, et qui vouloit s'en servir pour confondre l'orgueil et la malice du démon, lui dit : D'où viens-tu? Il lui répondit : J'ai fait le tour de la terre, et je l'ai parcourue tout entière, trouvant partout des hommes très-soumis à mes ordres, et très-empressés à faire ma volonté.

8. Le Seigneur ajouta : Mais n'as-tu point considéré mon serviteur Job? Certainement il n'a point d'égal sur la terre; c'est un homme simple et droit de cœur, éloigné de tout déguisement et de toute injustice, qui craint Dieu, et se retire du mal.

9. Satan lui répondit : Est-ce en vain que Job craint Dieu? Et n'est-il pas bien payé de ses services?

10. N'avez-vous pas environné de tous côtés, comme d'un puissant rempart, sa personne, sa maison Et tout son bien? Ne les avez-vous pas mis à couvert de tout ce qui pourroit leur nuire? N'avez-vous pas bénî les œuvres de ses mains? Et tout ce qu'il possède sur la terre ne s'y multiplie-t-il pas de plus en plus? Est-il donc surprenant qu'un homme que vous traitez ainsi, vous soit fidèle?

11. Mais par grace étendez un peu votre main, et frappez tout ce qui est à lui; et vous verrez s'il ne vous maudira " pas en face, et s'il

* 6. Satan signifie adversaire; et c'est le nom que l'Ecriture donne au démon.

* 11. A la lettre : bénira. Voyez la note sur le * 5.

7. Cui dixit Dominus: Unde venis? Qui respondens ait: Circuivi terram, et perambulavi eam.

8. Dixitque Dominus ad eum: Numquid considerasti servum meum Job, quod non sit ei similis in terra, homo simplex et rectus, ac timens Deum, et recedens a malo?

9. Cui respondens Satan, ait: Numquid Job frustra timet Deum?

10. Nonne tu vallasti eum, ac domum ejus, universamque substantiam per circuitum, operibus manuum ejus benedixisti, et possessio ejus crevit in terra?

11. Sed extende pauplulum manum tuam, et tange cuncta quæ possidet, nisi in fa-

ciem benedixerit tibi.

12. *Dixit ergo Dominus ad Satan: Ecce universa quæ habet, in manu tua sunt: tantum in eum ne extendas manum tuam. Egressusque est Satan a facie Domini.*

13. *Cum autem quadam die filii et filiae ejus comedenter et bibenter vinum in domo fratris sui primogeniti,*

14. *Nuntius venit ad Job, qui diceret: Boves arabant, et assinæ pascebantur juxta eos,*

15. *Et irruerunt Sabæi, tuleruntque omnia, et pueros percusserunt gladio: et evasi ego solus, ut nuntiarerem tibi.*

16. *Cumque adhuc ille loqueretur, venit alter, et dixit: Ignis Dei cecidit e cœlo, et tactas oves puerosque consumpsit, et effugi ego solus, ut nuntiarerem tibi.*

17. *Sed et illo adhuc loquente, venit aliis, et dixit: Chaldæi sece-*

sera toujours cet homme juste et craignant Dieu que vous vantez tant.

12. *Le Seigneur, qui vouloit confondre l'orgueil du démon, et lui faire sentir quelle étoit la force d'un homme soutenu par sa grace, répondit à Satan: Va, tout ce qu'il a est en ton pouvoir; mais je te défends d'étendre la main sur lui, ni de toucher à sa personne. Et Satan sortit aussitôt de devant le Seigneur, ravi de la permission qu'il en avoit reçue, et plein d'impatience d'en profiter.*

13. *Or il ne tarda pas long-temps à en user; car un jour où les fils et les filles de Jób mangeoient et buvoient ensemble dans la maison de leur frère ainé,*

14. *Un homme vint tout d'un coup dire à Job: Lorsque vos bœufs labouroient et que vos ânesses païsoient auprès,*

15. *Les Sabéens¹⁵ sont venus fondre tout d'un coup, ont tout enlevé, ont passé vos gens au fil de l'épée; et je me suis sauvé seul, pour venir vous en apporter la nouvelle.*

16. *Cet homme parloit encore, lorsqu'un second vint dire à Job: Le feu du ciel¹⁶ est tombé sur vos moutons, et sur ceux qui les gardoient, et il a tout réduit en cendres; et je me suis sauvé seul, pour venir vous en apporter la nouvelle.*

17. *Il n'avoit pas achevé de parler, lorsqu'un troisième vint dire à Job: Les Chaldéens, étant sortis à che-*

15. Ces peuples descendoient de Saba, petit-fils d'Abraham et de Géthura, Gen. xxv. 3. et habitoint dans l'Arabie-Déserto, à l'orient du pays de Hus.

16. Litt. le feu de Dieu est tombé du ciel.

val " de leur pays pour faire des courses , se sont divisés en trois bandes commandées chacune par son chef , " et ils se sont jetés sur vos chameaux ; ils les ont enlevés , ont tué tous vos gens qui les gardaient ; et je me suis sauvé seul , pour venir vous en apporter la nouvelle .

18. Cet homme parloit encore , quand un quatrième se présenta devant Job , et lui dit : Lorsque vos fils et vos filles mangeoient et buvoient dans la maison de leur frère ainé ,

19. Un vent impétueux s'étant levé tout d'un coup du côté du désert , a ébranlé les quatre coins de la maison ; et l'ayant fait tomber sur vos enfans , ils ont été accablés *sous ses ruines* , et ils sont morts . Je me suis échappé seul , pour venir vous en apporter la nouvelle .

20. Alors Job se leva de dessus son trône ; il déchira ses vêtemens , " et s'étant rassé la tête , il se jeta par terre ; et au lieu de s'emporter en des murmures et des malédictions contre le Seigneur , ainsi que le démon se l'étoit promis , il adora Dieu ;

21. Et montrant la terre où il devoit rentrer par la mort , il dit : Je suis sorti nu du ventre de ma mère ; et je retournerai là nu . " Le Seigneur m'avoit tout donné , le Seigneur m'a tout ôté ; il n'est arrivé que ce

¶ 17. Les Septante ont lu : des cavaliers . Les Chaldéens étoient assez éloignés de la terre de Hus , pour y être venus à cheval .

Ibid. Hébr. autr. se sont divisés en trois bandes sous trois chefs .

¶ 20. Hébr. il déchira son manteau . Déchirer ses vêtemens , et raser sa tête , étoit la marque du deuil et de la pénitence . 4. Reg. xxii. 11. 19. et alibi .

¶ 21. Eccl. v. 14. 1. Tim. vi. 7.

runt tres turmas , et invaserunt camelos , et tulerunt eos , necnon et pueros percusserunt gladio : et ego fugi solus , ut mutarem tibi .

18. Adhuc loquebatur ille , et ecce alias intravit et dixit : Filiis tuis et filiabus vescentibus et bibentibus vimum in domo fratris sui primogeniti ,

19. Repente ventus vehemens irruit a regione deserti , et concussit quatuor angulos domus , quæ corruens oppressit liberos tuos , et mortui sunt : et effugi ego solus , ut mutarem tibi .

20. Tunc surrexit Job , et scidit vestimenta sua , et tonsa capite corruens in terram , adoravit ,

21. Et dixit : Nudus egressus sum de utero matris meæ , et nudus revertar illuc : Dominus dedit , Dominus abstulit : sicut Domino

placuit, ita factum est:
sit nomen Domini be-
nedictum.

22. In omnibus his
non peccavit Job labii
suis, neque stultum
quid contra Deum lo-
catus est.

qu'il lui a plu. " Que le nom du Seigneur soit béni.

22. Ainsi, dans tous ces malheurs si affligeans et si extrêmes, Job ne pécha point par ses lèvres," et il ne dit rien contre Dieu qui fut indiscret;" mais il confondait le démon par sa douceur, sa patience et sa soumission à la divine volonté, et il vergea le Seigneur des inimitios de cet esprit superbe.

¶ 21. Siout Domino placuit, ita factum est. Ces mots ne sont pas dans l'hébreu, mais dans la version des Septante.

¶ 22. Labii suis. Ce mot n'est pas dans l'hébreu de ce verset, mais on le trouve au chap. suiv. ¶ 10.

Ibid. Hébr. autz. et il n'attribua à Dieu rien de déraisonnable et d'in-sensé.

CHAPITRE II.

Job est frappé d'une plaie effroyable. Sa femme lui insulte. Trois amis venus pour le consoler, restent auprès de lui sans lui parler.

1. FACTUM est autem, cum quadam die venis-
sent filii Dei, et starent
coram Domino, venis-
set quoque Satan inter
eos, et staret in con-
spectu ejus,

2. Ut diceret Domi-
nus ad Satan : Unde
venis ? Qui respondens
ait : Circuivi terram,
et perambulavi eam.

3. Et dixit Dominus
ad Satan : Numquid
considerasti servum
meum Job, quod non
sit ei similis in terra,
vir simplex et rectus,
ac timens Deum, et
recedens a malo, et
adhuc retinens inno-

1. Or les mêmes enfans de Dieu s'étant encore un jour présentés devant le Seigneur, et Satan s'étant aussi trouvé parmi eux,

2. Le Seigneur lui dit : D'où viens-tu ? Il lui répondit : J'ai fait le tour de la terre à mon ordinaire, et je l'ai parcourue tout entière, cherchant toujours quelqu'un à dévorer.

3. Le Seigneur lui dit encore : N'as-tu point considéré mon serviteur Job qui n'a point d'égal sur la terre, qui est un homme simple et droit de cœur, qui craint Dieu, et se retire du mal, et qui se conserve encore dans l'innocence, quoique tu m'aies porté à m'élever contre lui, pour l'affliger sans qu'il l'eût mérité,

et sans que sa fidélité en ait été ébranlée ? "

4. Satan lui répondit : *Ce n'est pas une grande merveille de voir Job demeurer constant dans des maux qui ne touchent point sa personne. L'homme donnera toujours la peau d'autrui, pour conserver sa propre peau*", et il abandonnera volontiers tout ce qu'il possède, pour sauver sa vie ;

5. Mais étendez votre main, et frappez ses os et sa chair ; et alors vous verrez s'il ne vous maudira pas en face.

6. Le Seigneur dit à Satan : Va, il est en ta main ; *je t'abandonne sa chair*, mais ne touche point à sa vie.

7. Satan étant donc sorti de devant le Seigneur, frappa Job d'un ulcère affreux " *qui le couvroit depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête.*

8. Et Job s'étant assis sur un fumier, " étoit avec un morceau d'un pot de terre la pourriture qui sortoit de ses ulcères.

9. Alors sa femme, *que le démon avoit réservée comme un instrument pour perdre cet homme juste*, vint lui dire : Quoi, vous demeurez encore dans votre *stupide simpli-*

¶ 3. C'est un double sens du texte. Hébr. autr. il conserve encore son innocence, et tu m'as porté à l'engloutir sous un déluge de maux, en vain ; c'est-à-dire, sans qu'une telle épreuve fût nécessaire, ou sans qu'elle ait pu ébranler sa fidélité.

¶ 4. Hébr. autr. sa propre personne.

¶ 7. Voyez, dans ce volume, la Dissertation sur la maladie de Job.

¶ 8. Hébr. sur la cendre. C'étoit encore une marque ordinaire de deuil et de pénitence. Jon. iii. 6. et atibi.

centiam ? Tu autem commovisti me adversus eum, ut affligerem eum frustra.

4. Cui respondens Satan, ait : Pellem pro pelle, et cuncta quæ habet homo, dabit pro anima sua :

5. Alioquin mitte manum tuam, et tan ge os ejus et carnem, et tunc videbis quod in faciem benedicat tibi.

6. Dixit ergo Dominus ad Satan : Ecce in manu tua est : verumtamen animam illius serva.

7. Egressus igitur Satan a facie Domini, percussit Job ulcere pessimo, a planta pedis usque ad verticem ejus :

8. Qui testa saniem radebat, sedens in sterquilinio.

9. Dixit autem illi uxor sua : Adhuc tu permanes in simplicitate tua ? Benedic Deo, et morere.

cité ! " Maudissez Dieu au moins à présent ; et mourez, si vous pouvez obtenir par vos malédictions une mort qui vous délivre des maux dont toutes vos bénédictions n'ont pu vous garantir.

10. Qui ait ad illam : Quasi una de stultis mulieribus locuta es : si bona suscepimus de manu Dei, mala quare non suscipiamus ? In omnibus his non peccavit Job labiis suis.

10. Job lui répondit : Vous parlez comme une femme qui n'a point de sens ; " si nous avons reçu les biens de la main du Seigneur, pourquoi n'en recevrons-nous pas aussi les maux ? Ainsi, dans toutes ces choses, Job ne pécha point par ses lèvres ; et la violence de ses douleurs, les insultes de sa femme, la fureur du démon, ne purent lui arracher une parole d'impatience ou de murmure ; mais il demeura toujours dans la soumission, le respect et la fidélité qu'il devoit à Dieu.

11. Cependant trois princes, " amis de Job, ayant appris tous les maux qui lui étoient arrivés, partirent, chacun de leurs états, " pour venir le trouver ; Eliphaz de Théman, " Baldad de Suh et Sophar de Naamath. Ils arrivèrent tous trois en même temps, car ils s'étoient donné jour pour venir le voir ensemble, " et le consoler.

12. Lors donc que de loin ils eurent levé les yeux pour le considérer, ils ne le reconnurent point, tant il étoit désfiguré ; puis jetant un grand cri à la vue des maux dont

* 9. Selon l'expression du texte, la simplicité qui est ici le sujet des reproches de cette femme, est cette innocence, cette candeur, cette pureté de mœurs qui faisoit le caractère de Job. *Supr. 1. 1. 8. et 11. 3.*

* 10. Autr. comme une femme sans instruction et sans religion. Le mot *insensé* qu'emploie ici le texte, se prend souvent en ce sens.

* 11. La version grecque les appelle *roys* ; et ils sont nommés de même au livre de Tobie, II. 15.

Ibid. Litt. de leur pays.

Ibid. Eliphaz descendoit de Théman, petit-fils d'Esaü. *Gen. xxxvi.*

11. Baldad descendoit de Sué, fils d'Abraham et de Céthura. *Gen. xxv.*

2. Sophar pouvoit descendre de Sépho que les Septante nomment Sophar, et qui étoit frère de Théman et petit-fils d'Esaü. *Gen. xxxvi. 11.*

Ibid. Hébr. ils étoient convenus de se joindre pour venir prendre part à sa douleur, et pour le consoler.

il étoit accablé, ils commencèrent à pleurer ; " et, selon l'usage de leur temps et de leur pays, ayant déchiré leurs vêtemens, " ils jetèrent de la poussière en l'air, pour la faire retomber sur leur tête, " montrant par ces signes extérieurs la douleur intérieure dont ils se sentoient pénétrés, et la part qu'ils prenoient aux maux dont ils voyoient que Job étoit affligé.

13. Ils demeurèrent avec lui assis sur la terre durant sept jours et sept nuits" ; et pendant tout ce temps, nul d'eux ne lui dit aucune parole de consolation, parce qu'ils voyoient que sa douleur étoit excessive et trop violente pour être adoucie par de simples paroles.

* 12. Ils jetèrent des cris et versèrent des larmes.

Ibid. Hébr. ils déchirèrent chacun leur manteau.

Ibid. Ou simplement, ils jetèrent de la poussière en l'air par-dessus leur tête.

¶ 13. Il ne faut point prendre ici le texte tellement à la lettre, que l'on croie que les amis de Job sont restés près de lui sept jours et sept nuits sans le quitter un seul instant, suivant la judicieuse remarque d'un commentateur grec. L'Ecriture s'exprime comme les hommes ont coutume de parler entre eux.

que vestibus sparse-
runt pulverem super
caput suum in cœlum.

13. Et sederant cum eo in terra septem diebus et septem noctibus, et nemo loquebatur ei verbum : videbant enim dolorem esse vehementem.

CHAPITRE III.

Job maudit le jour de sa naissance, et déplore sa misère.

1. Après ces sept jours, Job qui étoit aussi demeuré dans un profond silence, ouvrit enfin la bouche ; et voulant faire connoître la violence de ses douleurs par la force de ses plaintes, il maudit le jour de sa naissance, "

2. Et parla de cette sorte :

3. Que le jour auquel je suis né périsse ; qu'il soit effacé du nombre

1. Post hæc aperuit Job os suum, et male-dixit diei suo,

2. Et locutus est :

3. Pereat dies in qua natus sum, et nox in

¶ 1. Autr. et dans l'incertitude affligeante d'avoir attiré sur lui par quelque infidélité secrète ce déluge de maux, il maudit le jour de sa naissance, considérant qu'il eût mieux valu pour lui n'être pas né, que d'être devenu criminel, et de s'être attiré la disgrâce de son Dieu. Infr. ¶ 25. 26.

qua dictum est : *Concepimus est homo.*

4. Dies ille vertatur
in tenebras : non re-
quirat eum Deus desu-
per, et non illustretur
lumine.

5. Obscurum eum
tenebras, et umbra
mortis : occupet eum
caligo, et involvatur
amaritudine.

6. Noctem illam te-
nebrosus turbo possi-
deat : non computetur
in diebus anni, nec
numeretur in mensi-
bus.

7. Sit nox illa solita-
ria, nec laude digna.

8. Maledicant ei,
qui maledicunt diei,
qui parati sunt susci-
tare Leviathan :

des jours heureux ; et que la nuit en laquelle il a été dit de moi, Un homme est conçu, ne soit plus mise au nombre des nuits favorables."

4. Que ce jour se change en té-
nèbres ; que Dieu du haut du ciel
ne le regarde *non plus que s'il n'a-
voit jamais été* ; qu'il ne soit plus
éclairé de la lumière ;

5. Qu'il soit couvert de ténèbres
et de l'ombre même de la mort ;
qu'une sombre obscurité l'envi-
ronne, et qu'il soit plongé dans l'a-
mertume."

6. Pour cette nuit, qu'un tourbil-
lon ténébreux la possède", et la fasse
disparaître de telle sorte qu'elle
ne soit plus comptée parmi les jours
de l'année, ni mise au nombre des
mois."

7. Que cette nuit soit triste et soli-
taire ; que chacun retire chez soi la
passe dans un morne silence, et
qu'elle ne soit jamais jugée digne de
recevoir la louange qu'on donne
aux nuits heureuses, ni d'enten-
dre les cris de joie de ceux qui se di-
vertissent."

8. Quelle soit maudite, et mise
au nombre des nuits fatales par
ceux qui marquent et qui mau-
dissent le jour qu'ils croient devoir
être malheureux, et qui sont tou-
jours prêts à susciter Léviathan,
ou le démon," afin de le consul-

† 3. Autr. Puisse périr le jour où je suis né, Et la nuit où il a été dit
de moi : *Un homme est conçu ! Puissent l'un et l'autre n'avoir jamais
été et ne jamais reparaitre !*

† 5. Hébr. autr. Que les ténèbres et l'ombre de la mort le redemandent
comme un jour qui leur appartient; qu'une nuée obscure le couvre ; et
que ceux qui distinguent des jours heureux ou malheureux, marquent
celui-là comme un jour dangereux et terrible.

† 6. Hébr. qu'une sombre obscurité s'en empare ; qu'elle ne soit plus
comptée, etc.

Ibid. Hébr. litt. des lunes.

† 7. Hébr. autr. Que cette nuit soit triste, et qu'on n'y chante jamais.
Le mot גָּלְמָז, qui se prend en hébreu pour *solitaria*, emprunte de l'a-
rabe la signification de *molesta*, *tristis*.

† 8. Plusieurs entendent ainsi ce texte. D'autres y donnent différens
sens. D. Calmet croit que sous le nom de Léviathan il faut entendre le

ter et de découvrir par lui ce jour qui leur est caché.

9. Que les étoiles *qui devroient éclairer cette nuit*, soient obscurcies par la noirceur; "qu'elle attende la lumière, et qu'elle ne la voie point; et que l'aurore, lorsqu'elle commence à paroître, ne se lève point pour elle."

10. *Que tous ces maux arrivent à cette nuit*, parce qu'elle n'a point fermé le ventre qui m'a porté, et qu'elle n'a point détourné de moi, *par une mort anticipée*, les maux dont je me vois accablé."

11. *En effet*, pourquoi ne suis-je point mort dans le sein de ma mère? Pourquoi n'ai-je point cessé de vivre aussitôt que j'en suis sorti?

12. Pourquoi celle qui m'a reçu *en naissant*, m'a-t-elle tenu sur ses genoux? Pourquoi ai-je été nourri du lait de la mamelle?

13. *Car si j'avois été privé de ces secours*, je dormirois maintenant dans le silence *de la mort*, et je me reposerois dans mon sommeil,"

14. *Avec les rois et les consuls de la terre*, qui durant leur vie, se bâtissent à force d'argent des *palais magnifiques*, dans des lieux

9. Obtenebrentur stellæ caligine ejus : expectet lucem, et non videat, nec ortum surgentis auroræ :

10. Quia non conclusit ostia ventris qui portavit me, nec abs-tulit mala ab oculis meis.

11. Quare non in vulva mortuus sum, egressus ex utero non statim perii?

12. Quare exceptus genibus? cur lactatus uberibus?

13. Nunc enim dormiens silerem : et somno meo requiescerem,

14. Cum regibus et consulibus terræ, qui aedificant sibi solitudines :

crocodile; et que Job parle ici des Ethiopiens, ou peuples de la Haute-Egypte, connus chez les anciens par leur haine contre le soleil, et par leur hardiesse à éveiller le crocodile qui dort pendant le jour sur les bords du Nil. Voyez, dans ce volume, la *Dissertation sur Böhemoth et Léviathan*.

¶ 9. Hébr. Que les étoiles *qui devroient commencer à l'éclairer au soir*, soient couvertes de ténèbres.

Ibid. Autr. et qu'elle ne jouisse point des premiers rayons de l'aurore.

¶ 10. Hébr. et qu'elle n'a point caché à mes yeux *par une mort anticipée*, l'affliction et la misère.

¶ 12. Ou simplement et selon l'hébreu: Pourquoi m'a-t-on reçu sur les genoux? C'étoit la coutume de mettre sur les genoux du père l'enfant nouvellement né.

¶ 13. Hébr. Car je serois maintenant couché *dans le sépulcre*, en repos et libre des afflictions qui m'étoient réservées: je serois endormi, tranquille et affranchi des maux que je crains toujours d'avoir attirés sur moi. Je dormirois avec les rois, etc.

¶ 14. C'est- -dire, les grands de la terre.

qui n'étoient auparavant que d'affreuses solitudes ;

15. *Aut cum principibus, qui possident aurum, et replent domos suas argento :*

16. *Aut sicut abortivum absconditum non subsisterem, vel qui concepti non viderunt lucem.*

17. *Ibi impii cesserunt a tumultu, et ibi requieverunt fessi robore.*

18. *Et quondam vinciti pariter sine molestia, non audierunt vocem exactoris.*

19. *Parvus et magnus ibi sunt, et servus liber a domino suo.*

20. *Quare misero data est lux, et vita his qui in amaritudine animæ sunt ?*

21. *Qui expectant*

15. *Je dormirois, dis-je, avec eux, ou avec les princes qui possèdent l'or en abondance, et remplissent leurs maisons d'argent :*

16. *Ou bien je n'aurois point paru dans le monde, non plus qu'un fruit avorté dans le sein de sa mère, ou que ceux qui ayant été conçus, n'ont point vu le jour. Mais qu'y aurois-je perdu ? A quoi m'a servi tout l'éclat avec lequel j'y ai paru ? Et à quoi cette grandeur et cette puissance qui environne les grands du monde, leur sert-elle lorsqu'ils sont dans le tombeau ?*

17. *C'est là que les impies ont cessé d'exciter des tumultes; et c'est là que trouvent le repos ceux dont les forces sont épuisées par les travaux et les misères de la vie.*

18. *C'est là que ceux qui étoient autrefois enchaînés ensemble, " ne souffrent plus aucun mal, " et qu'ils n'entendent plus la voix menaçante de ceux qui exigeoient d'eux des travaux insupportables.*

19. *Là les grands et les petits se trouvent égaux ; là l'esclave est affranchi de la domination de son maître.*

20. *Pourquoi cette mort qui m'auroit été si avantageuse, m'a-t-elle été refusée ? Pourquoi la lumière a-t-elle été donnée à un miserable " comme moi ? et pourquoi la vie est-elle accordée à ceux qui sont comme moi dans l'amertume du cœur ;*

21. *Qui attendent, comme je fais,*

¶ 14. Autr. qui se bâtissent des tombeaux dans les creux des montagnes et dans les solitudes. On a pu confondre קָרְבּוֹת, solitudines, avec קָבּוֹת, sepulchra.

¶ 18. On enchainoit deux ensemble les esclaves fugitifs et indociles.

Ibid. Hébr. litt. sont tranquilles et affranchis de la dure servitude sous laquelle ils gémissoient.

¶ 20. Ou selon l'hébreu : à un homme affligé et plein d'inquiétudes.

la mort avec impatience, et la mort ne vient point; qui la cherchent avec plus d'ardeur" que s'ils creussoient dans ta terre pour trouver un trésor;

22. *Et qui sont ravis de joie " lorsqu'ils ont enfin trouvé le tombeau?*

23. *Pourquoi encore une fois la vie a-t-elle été donnée à un homme comme moi qui marche dans une route qui lui est inconnue, et que Dieu a environnée de ténèbres; qui souffre des tourmens qu'il n'avoit jamais éprouvés, dont il ignore la cause, la durée et la fin, et dont il ne voit point le moyen de se délivrer?"*

24. *C'est là véritablement l'état où je me trouve. Je soupire avant de manger; et les cris que je fais sont comme le bruit d'un débordement de grandes eaux;"*

25. *Parce que ce qui faisoit le sujet de ma crainte, m'est arrivé, et que les maux que j'appréhendois, sont tombés sur moi, sans que je puisse en découvrir la cause ni le remède;"*

26. *Car enfin n'ai-je pas conservé la retenue et la patience dans le gouvernement de mon peuple, et dans les maux qui me sont arrivés? N'ai-je pas gardé le silence dans les injures que j'ai reçues et dans les pertes que j'ai faites? Ne suis-je pas*

¶ 21. C'est le sens de l'hébreu : Et qui la cherchent avec plus d'ardeur, que s'ils creussoient dans ta terre, pour trouver un trésor.

¶ 22. Hébr. autr. qui se réjouissent à l'aspect du tombeau, et qui tressaillent de joie lorsqu'ils ont enfin trouvé le sépulcre. On lit dans l'hébreu, **בָּקָר**, *gaudium, vraisemblablement pour בָּקָר, tumulum.*

¶ 25. Hébr. autr. à un homme à qui la voie qu'il doit prendre, pour apaiser la colère de son Dieu, est cachée et inconnue, à un homme que Dieu tient comme enfermé dans une enceinte. Et certes, etc.

¶ 24. Hébr. Et certes la vue du pain dont je me nourris, renouvelle mes soupirs, et mes sanglots semblables à des rugissements coulent et se succèdent comme l'eau d'une source.

¶ 25. Ou à la lettre : Et que ce que j'appréhendois, est tombé sur moi. Et certes je n'ai jamais eu, etc.

mortem, et non venit, quasi effodientes thesaurum :

22. *Gaudentque vehementer, cum inventerint sepulchrum :*

23. *Viro cujus abscondita est via, et circumdedit eum Deus tenebris?*

24. *Antequam comedam, suspiro : et tamquam inundantes aquæ, sic rugitus meus:*

25. *Quia timor, quem timebam, evenit mihi, et quod verebar, accidit.*

26. *Nonne dissimulavi? nonne silui? nonne quievi? et venit super me indignatio.*

demeuré en repos dans ces occasions, au lieu de m'abandonner à l'impatience et aux murmures?" et cependant la colère de Dieu est tombée sur moi.

¶ 26. Hébr. Je n'ai jamais eu ni tranquillité, ni sécurité, ni repos; j'ai toujours vécu dans la crainte, toujours attentif aux jugemens de Dieu, et appréhendant toujours de lui déplaire, et d'attirer sur moi les traits de sa colère; et maintenant la colère de Dieu est tombée sur moi.

CHAPITRE IV.

Eliphaz accuse Job d'impatience. Il soutient que l'homme ne peut être affligé que pour ses péchés, et que Job ne doit pas se croire innocent devant Dieu.

1. RÉPONSES autem
Eliphaz Themanites,
dixit :

2. Si cōperimus lo-
qui tibi, forsitan mo-
leste accipies, sed con-
ceptum sermonem te-
nere quis poterit?

3. Ecce docuisti mul-
tos, et manus lassas
roborasti :

4. Vacillantes con-
firmaverunt sermones
tui, et genua tremen-
tia confortasti.

5. Nunc autem venit

1. ALIAS Eliphaz de Théman pre-
nant la parole, dit à Job :

2. Vous trouverez peut-être mau-
vais que nous vous parlions; "mais
qui pourroit retenir ses paroles dans
une occasion où il s'agit de justifier
Dieu des blasphèmes que vous pro-
ferez contre lui, et de vous appren-
dre à avoir de plus justes sen-
timens de cet Etre infiniment par-
fait? Je vous parlerai donc; et je
le ferai avec d'autant plus de libe-
té, que vous m'en avez autrefois
donné l'exemple.

3. Vous en avez autrefois instruit
plusieurs, et vous avez soutenu les
mains lasses et affoiblies?

4. Vos paroles ont souvent affermi
ceux qui étoient ébranlés; et vous
avez souvent fortifié les genoux
tremblans de ceux qui étoient près
de tomber.

5. Cependant la plaie " de Dieu

¶ 2. On lit dans l'hébreu, מִתְּאַבֵּם, *Num tentabimus*, peut-être pour
מִתְּאַבֵּב כִּי מִתְּאַבֵּב, *Dum tentabimus*; ce que la Vulgate exprime par si
cōperimus. Le mot forsitan n'est pas dans l'hébreu.

* 5. Le même mot hébreu מִלְּעָד peut signifier *nunc* et *plage*; ce der-
nier mot masquerait dans l'hébreu, s'il n'étoit exprimé par מִלְּעָד, d'où
les Grecs semblent avoir pris leur mot δέν, *calamitas*.

vient aujourd'hui sur vous , et vous perdez courage ; il vous frappe , et vous êtes dans le trouble; *vous vous abandonnez aux plaintes et aux murmures contre le Seigneur , et vous accusez même sa justice de vous punir sans que vous l'ayez mérité.*

6. Où est donc cette crainte de Dieu ? Où est cette force , cette patience et cette perfection qui a paru dans toutes vos voies ? "

7. Considérez , je vous prie , si jamais , sous ce Dieu juste , un innocent a péri ; ou si ceux qui avoient le cœur droit , ont été exterminés.

8. Ne voyons-nous pas au contraire que ceux qui travaillent tant à faire des injustices , qui sèment les maux en formant de mauvais desseins , et qui les recueillent en les exécutant ,

9. Sont renversés tout d'un coup par le souffle de Dieu , et emportés par le tourbillon de sa colère ?"

10. Ainsi le rugissement terrible du lion , et la voix effrayante de la lionne ont été étouffés , et les dents cruelles des linceaux ont été brisées.

11. Le tigre " est mort , parce qu'il n'avoit point de proie , et les petits du lion ont été dissipés. Ainsi périssent la fureur , la force et la puissance des méchans ; et leurs enfans

¶ 6. Hébr. autr. N'étoit-ce pas votre crainte pour le Seigneur qui devoit être le fondement de votre espérance ? N'étoit-ce pas l'innocence de vos voies qui devoient être le soutien de votre attente ? Et cependant rappelez-vous , etc. La conjonction et exprimée dans l'hébreu et dans la Vulgate , paroit n'être qu'une faute de copiste qui interrompt le sens .

¶ 7.-9. Hébr. Rappelez-vous , je vous prie , si jamais un innocent a péri , etc. , comme j'ai vu moi-même au contraire que ceux qui avoient labouré l'iniquité , et semé l'affliction , l'ont recueillie , et ont reçu la juste peine de leurs crimes . Le souffle de Dieu les a fait périr , et sa colère comme un vent impétueux les a emportés .

¶ 11. Autr. le tigre... et les petits du tigre ; ou le lion... et les petits du lion. La signification précise des mots hébreux est incertaine ; mais les deux parties du verset doivent être en opposition .

super te plaga , et defecisti : tetigit te , et conturbatus es.

6. Ubi est timor tuus , fortitudo tua , patientia tua , et perfectio viarum tuarum ?

7. Recordare , obsercro te , quis unquam innocens periit ? aut quando recti deleti sunt ?

8. Quin potius vidi eos qui operantur iniquitatem , et seminant dolores , et metunt eos ,

9. Flante Deo perisse , et spiritu irae ejus esse consumptos .

10. Rugitus leonis , et vox leænæ , et dentes catulorum leonum contriti sunt .

11. Tigris periit , eo quod nou haberet prædam , et catuli leonis dissipati sunt .

seront exterminés par la justice de Dieu, en punition de leurs crimes. Vous ne devez pas douter que ce ne soient aussi vos péchés qui vous ont attiré les maux que vous souffrez. Si ces péchés ne vous sont pas connus, ne vous croyez pas pour cela juste et innocent devant Dieu ;

12. Car une parole m'a été dite en secret , et j'en ai entendu à peine les faibles sons qui se déroboient à mon oreille. "

13. Dans l'horreur d'une vision de nuit , et dans le tumulte des pensées confuses qui agitent l'esprit , lorsque le sommeil assoupit davantage tous les sens des hommes , "

14. Je fus donc alors saisi de crainte et de tremblement , et la frayeur pénétra jusque dans mes os ;

15. Un esprit vint se présenter " devant moi , et les cheveux m'en dressèrent à la tête.

16. Je vis quelqu'un dont je ne connoissois point le visage ; un spectre *parut* devant mes yeux ; et j'entendis une voix *foible* comme un petit souffle , qui me dit : "

17. Un homme osera-t-il se dire juste , en se comparant à Dieu ? et un mortel sera-t-il assez insolent

Infr. xxv. 4.

¶ 12. Hébr. une parole m'a été dite à la dérobée , et mon oreille en a entendu une petite partie.

¶ 13. Hébr. autr. Dans le temps que le sommeil assoupit davantage les hommes , et lorsque j'étois occupé des pensées que des songes que j'avois eus pendant la nuit , avoient fait naître , je fus tout d'un coup saisi , etc.

¶ 15. Litt. passa devant moi.

¶ 16. Hébr. autr. Il s'arrêta , mais je ne pus distinguer son visage ; cette figure qui étoit devant mes yeux , disparut , et j'entendis seulement une voix qui me dit . C'est-à-dire , que le mot נִמְתָּחַת que l'on rapporte au dernier membre dans le sens de *silentium* , peut se rapporter au membre précédent , dans le sens de *siluit* , *cessavit* , *evanuit*.

*Infr. xv. 15.
2. Pet. ii. 4.
Jud. 6.*

*pour se croire plus capable de juger
s'il est pur, que celui qui l'a créé ? "*

18. Ceux même qui servoient Dieu *dans le ciel*, n'ont pas été stables *en sa présence*; et il a trouvé du dérèglement *jusque dans ses anges.*"

19. Ceux donc qui habitent dans des maisons de boue, qui n'ont qu'un fondement de terre, ne seront-ils pas beaucoup plutôt trouvés coupables *par sa lumière*, et consumés *par sa justice*, comme s'ils étoient rongés des vers?"

20. *Oui, si Dieu les examine avec rigueur, et s'il les juge sans miséricorde*, ils seront exterminés du matin au soir; et parce que nul d'eux n'a de l'intelligence pour concevoir la sévérité de sa justice infinie, ils périront pour jamais."

21. Ceux même qui seront restés de leur race seront emportés; et ils mourront, parce qu'ils n'ont point eu la sagesse *en partage*, et qu'ils n'ont point compris que, pour jouir d'une constante prospérité, il faut avoir une justice véritable, et que Dieu n'afflige que ceux qui l'ont mérité."

¶ 17. Hébr. L'homme sera-t-il plus juste que Dieu? Sera-t-il plus pur que celui dont il est l'ouvrage? Dieu punit-il sans sujet? et peut-il opprimer un innocent? *Infr. ix. 2. xv. 14. xxv. 4. xxxii. 2. xxxv. 2.*

¶ 18. Hébr. autr. Dieu ne s'est pas reposé sur le témoignage que se rondoient ceux même qui le servoient *dans le ciel*; il a convaincu de folie ses anges même qui se croyoient assurés de leur sagesse. Autr. Ceux même qui le servoient *dans le ciel*, il ne les a pas trouvés fidèles; et il a convaincu de folie ses anges même. *Infr. xv. 15. xxv. 5.*

¶ 19. Hébr. autr. Combien plus ceux qui habitent dans des maisons de boue, ne seront-ils pas sujets d'erreur et à la corruption, eux qui n'ont qu'un fondement de terre, et qui seront brisés et livrés aux vers? *Infr. xv. 16. xxv. 6.* On lit dans l'hébreu, בְּכָאֹת, conteret eos, peut-être pour בְּכָאֹת, conteret eos; et ensuite ante verbum; c'est-à-dire, eux qu'il brisera avant de les livrer aux vers.

¶ 20. Hébr. autr. *Car telle est la vie de l'homme*; du matin au soir ils seront exterminés sans que personne y mette la main ou y contribue; et ils périssent alors pour l'éternité. On lit dans l'hébreu, בְּנִים, ponens, peut-être pour בְּנִים, intelligens.

¶ 21. Hébr. autr. N'est-il pas évident que toute leur grandeur n'a fait que passer par eux? Mais ils meurent sans devenir sages. Voilà ce que j'ai pu retenir de ce que me dit cette voix.

tore suo purior erit vir?

18. Ecce qui serviunt ei, non sunt stabiles, et in angelis suis repe-
rit pravitatem:

19. Quanto magis hi
qui habitant domos lu-
teas, qui terrenum ha-
bent fundamentum,
consumentur velut a
tinea?

20. De mane usque
ad vesperam succiden-
tur: et quia nullus
intelligit, in æternum
peribunt.

21. Qui autem reli-
qui fuerint, auferentur
ex eis: morientur, et
non in sapientia.

CHAPITRE V.

Eliphaz soutient que la prospérité des impies est toujours promptement dissipée. Il exhorte Job à recourir à Dieu par la pénitence.

1. *Voca ergo, si est qui tibi respondeat: et ad aliquem sanctorum convertere.*

2. *Vere stultum interficit iracundia, et parvulum occidit invidia.*

3. *Ego vidi stultum firma radice, et male-dixi pulchritudini ejus statim.*

4. *Longe sicut filii ejus a salute, et contentur in porta, et non erit qui eruat.*

1. *Si vous voulez me contester cette vérité, appelez donc à votre secours, s'il y a quelqu'un qui vous réponde, et qui soit de votre sentiment; tournez-vous vers les justes, et voyez s'il y a quelqu'un des saints que Dieu ait traité comme vous."*

2. *Certes la colère de Dieu ne fait mourir que l'insensé; et l'envie ou plutôt la fureur du Seigneur ne tue que les petits esprits qui l'ont mérité; mais aussi elle les extermine sans miséricorde."*

3. *C'est pourquoi j'ai vu l'insensé qui paroisoit affermi par de profondes racines; " et j'ai dans l'instant donné ma malédiction à tout son vain éclat, " étant assuré qu'il se-roit bientôt dissipé, et que sa pros-périté ne passerait point à ses en-fans;*

4. *Cars ses enfans bien loin de trou-ver leur salut dans les richesses de leur père, seront foulés aux pieds, à la porte de la ville où ils seront cités en jugement pour restituer les biens qu'il leur avoit injustement amassés; et il ne se trouvera per-sonne pour défendre leur cause, ni pour les délivrer des mains de leurs*

¶ 1. Hébr. Voilà, dis-je, ce que cette voix m'a fait entendre. Maintenant adressez donc vos paroles et vos plaintes à quelqu'un qui daigne y répondre. Mais à qui d'entre les justes et les saints vous adresseriez-vous?

¶ 2. Autr. Certes, il n'y a que l'insensé qui se donne la mort à lui-même par l'indignation qu'il conçoit contre le bonheur des injustes; et il n'y a que ceux qui ont l'esprit foible et petit, qui se consument eux-mêmes par l'envie qu'ils portent à la prospérité des méchants. Pour moi j'ai vu, etc.

¶ 3. Hébr. autr. qui travailloit à s'affermir par de profondes racines.
Ibid. Hébr. autr. à son habitation.

ennemis, tant ils seront abandonnés de Dieu, et haïs des hommes."

5. *Et ainsi celui qui mourroit de faim, mangera le blé de cet insensé; l'homme armé s'en" emparera comme de sa proie; et ceux qui séchoient de soif, boiront ses richesses. "*

6. *Or tout cela n'arrive point par hasard, ni par un effet de la fragilité des choses humaines qui sont sujettes à ces révolutions; car rien ne se fait dans le monde sans sujet et sans une cause supérieure qui y règle tous les événemens; et ce n'est point de la terre que naissent les maux qui nous arrivent; ils nous viennent du ciel, d'où ils nous sont envoyés par un Dieu infiniment saint et infiniment juste, qui ne nous châtie que selon que nous t'avons mérité."*

7. *C'est par son ordre quel l'homme pécheur est né pour le travail et pour la douleur, "comme l'oiseau" pour voler.*

8. *C'est pourquoi, dans toutes mes peines, j'adresserai mes prières*

5. *Cujus messem famelicus comedet, et ipsum rapiet armatus, et bibent sitientes divitias ejus.*

6. *Nihil in terra sine causa fit, et de humo non oritur dolor.*

7. *Homo nascitur ad laborem, et avis ad volatum.*

8. *Quamobrem ego deprecabor Dominum,*

¶ 4. Hébr. autr. Ses enfans, *ai-je dit*, sont bien éloignés du salut; ils seront écrasés par un tourbillon, et personne n'en pourra sauver aucun.

¶ 5. C'est le sens de l'hébreu : s'emparera de ce blé, *de cette moisson*. *Ibid.* Hébr. autr. les hommes armés enleveront ses gerbes, et les voleurs absorberont ses richesses. On lit dans l'hébreu, *וְאֶל־מִצְנִים יִקְחָהוּ*, et *אֲלֵי spinis capiet eum*, peut-être pour *יקֹחַן*, *וְאֶלְמוּ צְנִים יִקְחָהוּ*, et *manipulum ejus armati capient*. Le mot hébreu *צְמִים*, que l'on prend pour *צְנִים*, *siticentes*, peut emprunter du chaldéen la signification de *latrones*.

* 6. Hébr. *Or tout cela n'arrive point par hasard*. Ce n'est point de la poussière que sort l'iniquité qui attire ces maux; o'est de l'homme seul que vient le crime; et ce n'est point de la terre que naissent les maux qui sont la juste peine de l'iniquité; o'est de Dieu seul que vient le châtiment. On peut aussi entendre par *les maux* l'iniquité même; et alors les deux membres du verset auront le même sens.

¶ 7. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Hébr. autr. comme l'étincelle dont la nature est de s'élever et de s'envoler; ou dans un autre sens: et bientôt toutes ces richesses amassées par l'injustice, sont consumées par les vengeances du ciel, et ce n'est plus que les restes d'un incendie dont les étincelles s'élèvent et se dissipent. Les étincelles sont appelées ici dans l'hébreu *les enfans du charbon*.

et ad Deum ponam
cloquium meum :

9. Qui facit magna
et inscrutabilia, et mi-
rabilia absquenumero:

10. Qui dat pluviam
super faciem terræ, et
irrigat aquis universa :

11. Qui ponit humi-
les in sublime, et moe-
rentes erigit sospitate :

12. Qui dissipat cogi-
tationes malignorum,
ne possint implere ma-
nus eorum quod cœpe-
rant :

13. Qui apprehendit
sapientes in astutia eo-
rum, et consilium pra-
vorum dissipat :

14. Per diem incur-
rent tenebras, et quasi
in nocte, sic palpabunt
in meridie.

15. Porro salvum
faciet egenum a gladio
oris eorum, et de ma-
nu violenti pauperem :

¶ 8. Autr. et selon l'hébreu : mais pour moi, *si j'étois à votre place*,
je m'appliquerois à chercher le Seigneur, et j'adresserois ma prière à
Dieu.

¶ 10. Hébr. toute l'étendue des campagnes.

¶ 11. Hébr. autr. et qui sauve et exalte ceux qui étoient dans le
deuil.

¶ 12. C'est le sens de l'hébreu : les desseins de ceux qui agissent avec
finesse et artifice.

Ibid. Hébr. d'achever rien de solide.

¶ 13. C'est encore le sens de l'hébreu : et qui fait avorter les conseils
des hommes pleins de *ruses et de détour*.

¶ 15. Le mot *egenum* n'est pas dans l'hébreu : on y lit, מִבְּחָרֶת, *ag-*
oris eorum, pour בְּחָרֶת, *oris eorum*; ou בְּחָרָה, *duces* : il sauve de l'épée
les chefs.

au Seigneur ; et bien loin de m'em-
porter comme vous en des malédic-
tions, et d'accuser sa divine provi-
dence de me punir sans l'avoir mé-
rité, je parlerai avec confiance et
humilité à ce Dieu qui nous fait sen-
tir partout les effets de sa puissance,
de sa justice et de sa bonté ; "

9. Car c'est lui qui fait des choses
grandes et impénétrables à l'esprit
humain, des choses miraculeuses,
et qui sont sans nombre;

10. C'est lui qui répand la pluie
sur la surface de la terre, et arrose
d'eaux tout l'univers ; "

11. Qui élève ceux qui étoient abais-
sés, et console et guérit ceux qui
étoient dans les larmes ; "

12. Qui dissipe les pensées *artifi-
cieuses* " des méchans, et les empê-
che d'achever ce qu'ils avoient com-
mencé ; "

13. Qui surprend les faux sages
dans leur propre finesse, *comme
dans un filet*, et renverse les desseins
les mieux concertés " des injustes ;

14. De sorte qu'au milieu du jour
ils trouveront les ténèbres, et mar-
cheront à tâtons en plein midi, com-
me s'ils étoient dans une *profonde*
nuit.

15. Mais il sauvera l'indigent des
traits de leur langue, " et le pauvre
de la violence de leurs mains.

1. Cor. III. 19.

16. Et ainsi le pauvre, qui aura mis sa confiance dans le Seigneur, ne sera point trompé dans son espérance; et au contraire l'iniquité, qui se sera appuyée sur elle-même, demeurera muette, étant couverte de confusion et de honte.

17. D'où il faut conclure qu'heureux est l'homme que Dieu corrige lui-même, et qu'il n'abandonne point aux égaremens de son esprit et à la corruption de son cœur, mais qu'il s'efforce de ramener à la piété et à la justice. Ne rejetez donc point le châtiment du Seigneur. ;

18. Car c'est lui qui blesse, et c'est lui qui répare; c'est lui qui frappe, et c'est sa main qui guérit ; "

19. De manière qu'après vous avoir affligé six fois, il vous délivrera; et à la septième, ne trouvant plus rien en vous à punir ou à corriger, il ne permettra pas même que le mal vous touche. "

20. Au contraire il vous sauvera de la mort pendant la famine, et de l'épée pendant la guerre.

21. Il vous mettra à couvert des traits de la langue perçante de vos ennemis; et si l'affliction survient, vous ne l'appréhenderez point.

22. Vous rirez au milieu de la désolation et de la famine dont tous les autres seront affligés; et vous ne craindrez point les bêtes de la terre; elles n'auront rien de cruel pour vous.

23. Mais les pierres même des champs seront d'accord avec vous;

16. Et erit egeno spes : iniquitas autem contrahet os suum.

17. Beatus homo, qui corripitur a Deo: increpationem ergo Domini ne reprobes:

18. Quia ipse vulnerat, et medetur : percutit, et manus ejus sanabunt.

19. In sex tribulationibus liberabit te, et in septima non tanget te malum.

20. In fame eruet te de morte, et in bello de manu gladii.

21. A flagello linguæ absconderis, et non timebis calamitatem cum venerit.

22. In vastitate et fame ridebis, et bestias terræ non formidabis.

23. Sed cum lapidibus regionum pactum

¶ 18. On lit dans l'hébreu, תְּמִימָנָה, remittentur, pour סַרְפָּנָה, sanabunt.

¶ 19. Autr. et le mal ne vous touchera pas une septième fois. Quelque multiplié que soient vos maux, celui qui vous a frappé peut aussi vous délivrer de l'affliction présente, et empêcher qu'il ne vous en survienne aucune autre. Il vous sauvera, etc.

tuum, et bestiae terræ pacificæ erant tibi.

24. Et scies quod pacem habeat tabernaculum tuum : et visitans speciem tuam, non peccabis.

25. Scies quoque quoniam multiplex erit semen tuum, et progenies tua quasi herba terræ.

26. Ingredieris in abundantia sepulchrum, sicut infertur acervus tritici in tempore suo.

27. Ecce hoc, ut investigavimus, ita est: quod auditum, mente pertracta.

celles que vous rencontrerez en votre chemin, ne vous blesseront point; et celles qui marquent les limites de vos terres ne sortiront point de leur place ; " les bêtes sauvages seront douces pour vous, et ne vous feront aucun mal.

24. Vous verrez la paix et l'abondance régner dans votre maison ; et le soin que vous prendrez de l'avancement de votre famille " sera suivi d'un heureux succès.

25. Vous verrez aussi votre race se multiplier, et votre postérité croître comme l'herbe de la terre.

26. *Enfin, plein de jours " et de richesses, vous entrerez dans le sépulcre, comme un monceau de blé qui est serré en son temps, et dans sa parfaite maturité.*

27. Ce que nous venons de vous dire est très-recherché et très-véritable ; écoutez-le donc, et le repassez dans votre esprit, pour le retenir et en faire votre profit. "

¶ 25. La paraphrase offre ici deux interprétations différentes de l'expression *lapidibus regionum*, ou, selon l'hébreu, *lapidibus agri*.

¶ 24. Ce sens est pris sur l'hébreu.

¶ 26. C'est le sens de l'hébreu : Vous entrerez dans le sépulcre après une heureuse vieillesse.

¶ 27. Autr. et selon l'hébreu : Voilà ce que nous ont appris les réflexions les plus sérieuses. Voilà ce que nous avons communément entendu dire ; vous donc sachez-le aussi vous-même. On y lit תְּנִיעָמָד, audi illud; au lieu de quoi les Septante ont לְנִיעָמָד, audivimus.

CHAPITRE VI.

Job justifie ses plaintes. Il souhaite de mourir, de peur de perdre la patience. Il reproche à ses amis l'injustice de leurs accusations.

1. RESPONDENS autem Job, dixit :

2. Utinam appende.

1. Job ayant écouté avec une extrême patience tout ce discours d'Eliphaz, lui répondit en ces termes :

2. Plût à Dieu que les péchés par

lesquels j'ai mérité sa colère , et les maux que je souffre, furent mis *les uns avec les autres* dans une balance ! Vous verriez alors que ce n'est point pour me punir que Dieu m'afflige, puisqu'il n'y a *aucune proportion entre les fautes que j'ai commises, et les maux que je souffre.*

3. En effet, si on les pesoit ensemble, comme je viens de dire, ceux-ci surpasseroient les autres de toute la pesanteur du sable de la mer; c'est pourquoi mes paroles sont pleines de douleur, parce que mes maux sont excessifs et sans mesure ; "

4. Car toutes les flèches du Seigneur ont été tirées contre moi; elles me percent de toutes parts; leur indignation, ou plutôt leur maligñité, s'insinuant dans mes veines, épouse tous mes esprits, et me jette dans le dernier abattement; et outre ces maux, les terreurs que j'ai du Seigneur m'assiègent de tous côtés, et combattent contre moi pour me renverser; c'est ce que vous devriez déjà avoir reconnu; car la grandeur de mes plaintes devoit vous faire comprendre l'excès de mes maux. "

rentur peccata mea,
quibus iram merui : et
calamitas, quam pa-
tior, in statera !

3. Quasi arena maris
hæc gravior appareret:
unde et verba mea do-
lore sunt plena.

4. Quia sagittæ Do-
mini in me sunt, qua-
rum indignatio ebibit
spiritum meum, et ter-
rores Domini militant
contra me.

* 2. et 3. Hébr. Plût à Dieu qu'on pesât le sujet de mon chagrin et le mal dont je puis être coupable; et que mettant l'un et l'autre dans la balance, on les suspendit ensemble! Certes alors le sujet de mon chagrin seroit trouvé plus pesant que le sable de la mer; et c'est pour cela que la parole me manque et demeure étouffée dans mon cœur. Car les flèches, etc. Dans l'hébreu, le mot מָרֹר, *mæror*, étant masculin, et le mot מַלֵּם ou מַלְלֵם, *malum*, féminin, il est visible que c'est le premier qui se rapporte au verbe בָּרַבֶּר, *præponderat*, du verset suivant où il est exprimé dans l'hébreu au masculin. Ce qui donne lieu de conclure, que ce mot מָרֹר, pris pour *ira* ou *mæror*, se prend comme le mot français *chagrin* qui signifie également la douleur que l'ame ressent, et les peines qui sont le sujet de cette douleur. De même le mot מַלֵּם ou מַלְלֵם, répond au mot français *mal* qui signifie non-seulement le mal que l'on souffre, mais encore celui que l'on commet.

* 4. Ou plutôt et selon l'hébreu : Car les flèches du Tout-Puissant, en me pénétrant, demeurent en moi; leur ardeur brûlante épouse mon esprit, et consume toutes les réflexions de mon ame; et les terreurs dont

5. Numquid rugiet onager, cum habuerit herbam? aut mugiet bos, cum ante præsepe plenum steterit?

6. Aut poterit comedi insulsum, quod non est sale conditum? aut potest aliquis gustare, quod gustatum affert mortem?

7. Quæ prius nobat tangere animamea, nunc præ angustia, cibi mei sunt.

8. Quis det ut veniat petitio mea: et quod expecto, tribuat mihi Deus?

9. Et qui cœpit, ipse me conterat: solvat manum suam, et succidat me:

5. *En effet, l'âne sauvage crie-t-il lorsqu'il a de l'herbe? Ou le bœuf fait-il entendre ses mugissements lorsqu'il est devant une auge pleine de fourrage? Ainsi vous deviez croire que je ne me serois pas plaint si fortement, si je n'avois souffert des douleurs extrêmes.*

6. *Pour en avoir quelque idée, faites réflexion à ceci : Peut-on manger d'une viande fade qui n'est point assaisonnée avec le sel ? Ou quelqu'un peut-il goûter ce qui fait mourir celui qui en goûte ?*

7. *Cependant c'est l'état où je suis; et dans l'extrémité où je me trouve, je me nourris maintenant de ce que j'avois auparavant en horreur, et que je n'osois toucher.*

8. *Plaise donc au Seigneur que ce que je demande soit accompli, qu'il m'accorde ce que j'attends avec tant d'ardeur ;*

9. *Savoir, qu'ayant commencé de me réduire en poudre, il achève; qu'il ne retienne plus sa main qu'il a élevée sur moi; mais qu'il déploie son bras, et qu'il me retranche jusqu'à la racine;*

Dieu m'effraie, m'assiègent de toutes parts. *Vous deviez donc comprendre l'excès de ma douleur, par l'amertume de mes plaintes. En effet, etc.*

¶ 5. Hébr. autr. lorsqu'il a du fourrage.

Ibid. Ou plutôt : si je n'éprouvois au fond de l'ame une douleur qui n'est adoucie par aucune consolation; car quelle consolation les hommes viennent-ils aujourd'hui m'offrir? Peut-on manger, etc.

¶ 6. Hébr. *Et y a-t-il du goût dans la glaire d'un œuf avant qu'il soit cuit? Et cependant ces nourritures dégoûtantes ne sont qu'une foible image des insipides consolations qui me sont offertes. Mon ame, etc.*

¶ 7. Hébr. autr. *Mon ame refuse de toucher à ces insipides consolations; et ma chair même déteste comme un linge souillé ce manteau d'hypocrisie qui fait servir la religion et la piété à l'ambition et à l'avareur. Le mot נִמְנָה que l'on prend pour un pronom pluriel, illæ ou illa, est en syriaque un verbe qui signifie *aversatur*. Le mot נַרְבָּה, que l'on prend pour *sicut languores*, peut signifier *sicut menstruum*. Le mot נַחֲמָה, que l'on prend pour *cibus meus*, peut également signifier *caro mea*.*

¶ 8. Litt. *Qui me donnera.... que Dieu m'accorde, etc.*

¶ 9. Hébr. *qu'il veuille bien me délivrer de cette épreuve, etachever de me briser; qu'il ne retienne plus, etc. La Vulgate et les Septante supposent qu'au lieu de נַרְבָּה, Et votit, on a lu נַחֲמָה, Et cœpit.*

10. Et que, dans ces douleurs extrêmes dont il m'accablera sans m'épargner, il me reste au moins cette consolation, que je ne contredise jamais en rien aux ordonnances de celui qui est *insiniment saint*; *c'est ce qui me fait souhaiter de mourir bientôt;*"

11. Car quelle est ma force, pour pouvoir me soutenir *long-temps dans mes maux?* Ou quelle est la fin de ma vie," pour me conserver *jusque-là dans la patience?*

12. Ma force n'est point la force des pierres," et ma chair n'est pas de bronze.

13. Je ne trouve en moi aucun secours *contre mes maux; et bien loin de recevoir quelque soulagement des étrangers,* mes propres amis m'ont abandonné; *en cela ils ne sont pas exempts de péché;*"

14. *Car* celui qui, voyant souffrir son ami, n'en a point compassion, manque à la charité qu'il doit à son prochain, et abandonne la crainte du Seigneur."

15. *C'est cependant ce qu'ont fait mes propres frères; ils ont eu si peur de prendre part à mes maux, qu'ils ont passé devant moi comme un tor-*

10. Et hæc mihi sit consolatio, ut affligens me dolore, non parcat, nec contradicam sermonibus Sancti.

11. Quæ est enim fortitudo mea, ut sustineam? aut quis finis meus, ut patienter agam?

12. Nec fortitudo lapidum fortitudo mea, nec caro mea ænea est.

13. Ecce non est auxilium mihi in me, et necessarii quoque mei recesserunt a me.

14. Qui tollit ab amico suo misericordiam, timorem Domini derelinquit.

15. Fratres mei præterierunt me, sicut torrens qui raptim transit in convallibus.

¶ 10. Hébr. Alors même je trouverai de la consolation; et au milieu de mes douleurs je le prierai de ne pas m'épargner; car je ne résisterai point aux ordres de celui qui est *insiniment saint*. Autr. Car je ne me cacherai point les paroles de celui qui est saint, *les promesses qu'il a faites aux hommes.*

¶ 11. Hébr. autr. Car quelle est ma force pour que j'attende plus long-temps *les biens éternels que j'espére?* Et quelle sera ma fin, pour que je prolonge les désirs de mon ame, *qui craint que le délai ne l'expose à perdre ces biens en succombant aux maux qu'elle souffre?*

¶ 12. Hébr. Ma force ressemble-t-elle à celle des pierres, etc.

¶ 13. Hébr. N'est-il pas évident que je ne puis trouver en moi aucun secours; et que le conseil et la sagesse sont bien loin de moi? *Et de ta part des hommes que pourrai-je attendre?* Un ami, etc.

¶ 14. Hébr. autr. L'opprobre est le *partage réservé à celui qui s'éloigne de son ami;* car c'est un homme qui a abandonné la crainte du Seigneur. Le mot hébreu מִסְרָכָד, *misericordia*, emprunte du chaldéen le sens d'*opprobrium.*

rent qui s'écoule avec rapidité dans les vallées."

16. *Mais il arrive souvent que ceux qui craignoient la gelée, sont accablés par la neige; ainsi que mes faux amis prennent garde à eux.*

17. *Its auront peut-être le même sort que ces torrens qu'ils imitent; dans le temps où ils commenceront à s'écouler et à déchoir, ils péritront entièrement; et lorsque la chaleur de l'adversité viendra, ils tomberont du lieu où ils étoient, comme une eau fondue qui s'écoule et disparaît en un moment.*

18. *Ces faux amis semblables encore à ces torrens impétueux, vont par des sentiers embarrassés, usant de détours et d'artifices; ils marchent sur le vide, ne s'appuyant que sur le déguisement et le mensonge; et ainsi ils péiront.*"

19. *Pour vous convaincre de ce déguisement de mes faux amis et de leur peu de sincérité dans les protestations d'amitié qu'ils me faisoient autrefois, considérez les sentiers de Théma, les chemins de Saba; et attendez un peu pour voir si ceux de ces provinces qui se disoient mes amis, viendront maintenant me consoler.*

20. *Ils sont confus, et n'osent paraître devant moi, parce qu'ils ne veulent pas me donner les secours que j'ai espéré recevoir de leur amitié. Quelques-uns d'eux néanmoins*

16. Qui timent pru-nam, irruet super eos nix.

17. Tempore quo fuerint dissipati, peri-bunt: et ut incaluerit, solventur de loco suo.

18. Inolutæ sunt semitæ gressuum eo-rum: ambulabunt in vacuum, et peribunt.

19. Considerate se-mitas Thema, itinera Saba, et expectate paulisper.

20. Confusi sunt, quia speravi: vene-runt quoque usque ad me, et pudore cooperti sunt.

¶ 15. Hébr. Semblables à ces eaux passagères des torrens, mes frères m'ont manqué dans le besoin; ils se sont écoulés comme les eaux qui sont la source de ces ruisseaux fugitifs qui passent dans les vallées. Pendant l'hiver, etc.

¶ 16.-18. Hébt. Pendant l'hiver ces torrens sont tout pris de glace; une neige épaisse les couvre. Mais à peine commencent-ils à couler qu'ils tarissent, et dès que la chaleur est venue, ils laissent à sec leur canal. On peut alors de la main toucher leur lit; pour eux ils se sont anéantis, et ont disparu. Les voyageurs, etc. On lit dans l'hébreu au ¶ 16., **תְּקַדְּרִים**, nigrescentes, peut-être pour **תְּקַדְּרִים**, frigescentes, et ensuite au ¶ 17., **בְּחֹם**, *in calore ejus*, pour **בְּחֹם**, *in calescendo*.

sont venus jusqu'à moi; et ils ont été couverts de confusion, *en me voyant dans un besoin si pressant d'un secours qu'ils ne vouloient pas me donner. N'est-ce pas là la disposition où vous vous trouvez aussi vous-mêmes?*

21. *En effet, vous ne faites que de venir; et aussitôt que vous voyez la plaie dont j'ai été frappé, vous en avez horreur; vous craignez que je ne vous sois à charge; et pour vous dispenser de m'assister, vous m'accusez d'être un impie et un hypocrite que Dieu punit pour ses péchés."*

22. *Mais dites-moi, je vous prie, sur quoi votre crainte est-elle fondée? Vous ai-je dit : Apportez-moi quelque chose, ou donnez-moi une partie de votre bien,*

23. *Ou délivrez-moi de la main de celui qui m'afflige, et tirez-moi de la puissance des forts qui se sont élevés contre moi? Si j'en ai usé ainsi, montrez-le-moi, et je me corrigerai.*

24. *Si j'ai dit quelque parole mal à propos, enseignez-le-moi, et je me tairai; et si j'ai ignoré quelque chose, instruisez-moi, et je me ferai un plaisir de profiter de vos leçons; mais je ne crois pas que vous m'ayez*

21. *Nunc venistis : et modo videntes plagam meam, timetis.*

22. *Numquid dixi : Afferte mihi, et de substantia vestra donare mihi?*

23. *Vel liberate me de manu hostis, et de manu robustorum eruite me?*

24. *Docete me, et ego tacebo : et si quid forte ignoravi, instruite me.*

¶ 19.-21. Hébr. Les voyageurs qui alloient à Théma *dans l'Arabie*, avoient observé ces torrens, et ceux qui alloient à Saba *dans le même pays*, y avoient mis leur espérance. Mais ils ont été trompés dans leur attente; ils sont venus aux lieux mêmes où ces torrens avoient coulé, et ne les y ayant plus trouvés, ils s'en sont retournés confus. C'est ainsi que maintenant *en vain je vous cherchois*, vous n'êtes plus les mêmes; aussitôt que vous voyez, etc. Autr. Mais ils ont été confondus; car ils y étoient venus avec confiance; ils ont passé outre, étant couverts de honte; car c'est ainsi que maintenant vous avez mal agi envers moi, *en me refusant la consolation que j'avois droit d'attendre de vous; en effet aussitôt que vous voyez, etc., c'est-à-dire, qu'au lieu de הַיּוֹם, usque ad illud, on pourroit lire הַלְיּוֹם, transierunt, et qu'au lieu de לֹא, fuistis non, on pourroit lire, comme les Septante le supposent, חָווִיתֶם לִי, male egistis in me.*

vu tomber en aucune de ces fautes."

25. Quare detraxistis sermonibus veritatis, cum e vobis nullus sit qui possit arguere me?

26. Ad increpandum tantum eloquia concinnatis, et in ventum verba profertis.

27. Super pupillum irruitis, et subvertere nitimini amicum vestrum.

28. Verumtamen quod cœpistis explete: præbete aurem, et videte an mentiar.

29. Respondete, obsecro, absque contentione: et loquentes id quod justum est, judecate.

25. Pourquoi donc formez-vous des médisances contre des paroles de vérité que j'ai prononcées dans mes plaintes? Et pourquoi dites-vous que je suis coupable, puisque nul d'entre vous ne peut me reprendre avec justice d'aucun péché?"

26. Vous ne vous étudiez dans vos discours, qu'à trouver des moyens d'accuser les autres; et vous ne faites que parler en l'air, en soutenant, sans aucune preuve, que je suis un hypocrite que Dieu punit pour ses crimes."

27. Voilà comme vous vous jetez sur un homme semblable à un orphelin qui est privé de tout secours, et vous vous efforcez de perdre entièrement" votre ami, en le jetant dans le désespoir, au lieu de le consoler et de le soutenir. Que pensez-vous de cette conduite?

28. Cependantachevez ce que vous avez commencé; continuez vos discours contre un innocent affligé; mais en même temps, prétez l'oreille à mes raisons, et voyez si je ments dans ce que je dis pour me justifier."

29. Répondez-moi, je vous prie, sans contention; et en parlant dans cette dispute, jugez des choses selon la justice, sans prévention, sans passion.

¶ 23 et 24. Ou plutôt: *Vos consolations et vos instructions, o'loit tout ce que j'attendois de vous. Instruisez-moi, et je me tairai; faites-moi connoître en quoi je puis être coupable, et vous m'aurez délivré de la peine qui m'est la plus sensible. Combien, etc.*

¶ 25. Hébr. Combien des discours justes et pleins de vérité ont-ils de force et d'efficace! Mais quels reproches vient me faire celui d'entre vous qui a voulu me reprendre?

¶ 26. Hébr. Ne pensez-vous donc qu'à me faire des reproches, et à dire au hasard des choses qui ne sont propres qu'à m'ôter l'espérance?

¶ 27. Hébr. litt. vous creusez sous les pieds de votre ami pour le faire tomber dans le désespoir.

¶ 28. Hébr. Mais maintenant accordez-moi ce que je vous demande: soyez attentifs; j'exposerai devant vous mes raisons; voyez si je ments.

30. Et si vous voulez bien en user ainsi, j'espére que vous ne trouverez point d'iniquité sur ma langue, ni de folie dans ma bouche, et que vous reconnoîtrez que mes maux ne sont point la punition de mes péchés, mais le sort ordinaire de la condition humaine."

¶ 29 et 30. Hébr. autr. Revenez, je vous prie, de vos préventions contre moi; qu'il ne soit plus mention d'iniquité dans vos discours; mais que la justice demeure jusqu'à présent en moi; reconnoissez que je ne suis point coupable comme vous le prétendez. Est-ce qu'il y a de l'iniquité sur ma langue? Est-ce qu'après avoir vécu sans reproche, je me rends coupable de blasphème? Est-ce que mon palais ne sait pas discerner le mal? Est-ce que je m'abandonne à des plaintes injustes sans le comprendre? On lit dans l'hébreu presque sans aucun sens, וְשָׁבֵי עַוֹד אֲדָקָה בַּחַתְשָׁבֵעַוְד אֲדָקָה בִּי, maneat adhuc justitia in me.

CHAPITRE VII.

Maux communs à tous les hommes. Job représente au Seigneur sa misère et sa faiblesse, et le supplie de lui pardonner son péché.

1. Car la vie de l'homme sur la terre est "une guerre continue; et ses jours sont comme les jours d'un mercenaire, qui se passent tout entiers dans la peine et le travail; tels sont aussi les miens.

2. Comme donc un esclave fatigué soupire après l'ombre, pour se reposer; et comme un mercenaire attend avec impatience la fin "de son ouvrage,

3. Ainsi se passent en ma vie des mois vides de toute satisfaction, et des nuits pleines de travail et de douleurs, qui me font toujours désirer un avenir où j'espére trouver un repos que je ne rencontre jamais;

30. Et non invenietis in lingua mea iniquitatem, nec in faciibus meis stultitia personabit.

1. *Militia est vita hominis super terram: et sicut dies mercennarii, dies ejus.*

2. *Sicut servus desiderat umbram, et sicut mercenarius prestolatur finem operis sui:*

3. *Sic et ego habui menses vacuos, et noctes laboriosas enumeravi mihi.*

¶ 1. Hébr. La vie de l'homme sur la terre n'est-elle pas une guerre continue, etc.

¶ 2. Hébr. la récompense de son travail.

¶ 3. Hébr. C'est ainsi que j'ai eu pour mon partage des mois vides et stériles, au delà desquels ma récompense est différée; et des nuits pénibles

4. Si dormiero dicam: Quando consumgam? et rursum exspectabo vesperam, et replebor doloribus usque ad tenebras.

5. Induta est caro mea putredine et soribus pulveris: cutis mea aruit, et contracta est.

6. Dies mei velocius transierunt, quam a texente tela succiditur, et consumpti sunt absque ulla spe.

7. Memento quia ventus est vita mea, et non revertetur oculus meus ut videat bona.

8. Nec aspicet me visus hominis: oculi

4. Car si je m'endors, ou plutôt si je me couche " pour dormir, je dis aussitôt, dans les douleurs que je ressens : Quand me leverai-je? Et, étant levé, ne trouvant point de soulagement, j'attends le soir avec impatience; et le soir ne m'étant pas plus favorable, je suis rempli de douleurs jusqu'à ce que la lumière du jour ait succédé aux ténèbres de la nuit."

5. Ma chair est couverte de pourriture et d'une sale poussière; ma peau est toute sèche et toute retirée."

6. Mes jours heureux ont été retranchés plus vite que le fil de la toile n'est coupé par le tisserand; " ils se sont écoulés, sans me laisser aucune espérance de les revoir jamais.

7. Souvenez-vous, Seigneur, que ma vie n'est qu'un souffle; et que, dans les maux dont vous m'accablez, je ne vois aucun retour pour un temps favorable."

8. Celui qui m'a vu jusqu'à cette heure, ne me verra bientôt plus,

et fâcheuses m'ont été données, après lesquelles j'attends mon repos. Si je me couche, etc.

¶ 4. C'est le sens de l'hébreu : Si je me couche, je dis aussitôt, etc.

Ibid. La paraphrase est ici fondée sur l'hébreu où plusieurs entendent du crépuscule du matin, ce que la Vulgate explique du crépuscule du soir. On lit dans l'hébreu presque sans aucun sens, וְמִדָּרְעַת וְבְּשֶׁמֶן, et a vespera, en ce sens : et depuis le soir je suis fatigué de continues agitations jusqu'au crépuscule du matin. La conjonction *et*, exprimée dans l'hébreu comme dans la Vulgate, au milieu de cette phrase, paroit être une faute de copiste.

¶ 5. Hébr. Ma chair est couverte de vers et de croûtes affreuses; ma peau est entr'ouverte par des crevasses, et fait horreur.

¶ 6. Hébr. Mes jours se sont passés plus vite que la navette poussée par la main du tisserand; ils se sont consumés, sans me laisser, etc. Au lieu de נִנְנָה, naviola textoris, les Septante semblent avoir lu נִנְנָה, loquela qui paroit mieux convenir, parce que plus la navette passe et repasse, plus elle fortifie l'espérance de voir la fin du travail, au lieu que la parole passe sans laisser aucune espérance de retour.

¶ 7. Autr. et qu'après la mort, mes yeux ne reverront plus les biens présens.

parce que vous avez arrêté sur moi votre œil sévère ; et ainsi je ne pourrai subsister devant vous, je périrai entièrement ;"

9. *Car comme une nuée se disperse et passe, sans qu'il en reste de trace, ainsi celui qui descend sous la terre, ne remontera plus pour l'habiter de nouveau.*

10. *Il ne reviendra plus dans sa maison, et le lieu où il étoit dans le monde, ne le reconnoitra plus.*

11. *C'est pourquoi, n'ayant plus qu'un moment à me plaindre, je ne retiendrai pas ma langue plus long-temps ; je parlerai dans l'affliction de mon esprit, je m'entretiendrai dans l'amertume de mon cœur ;*"

12. *Et je dirai au Seigneur : Suis-je une mer en furie, un monstre indomptable, ou une baleine "dangereuse, pour avoir été enfermé par vous dans les maux qui m'environnent, comme dans une prison cruelle ?" Et pour m'empêcher de ravager la terre, et de dévorer les hommes, falloit-il m'accabler de douleurs si violentes et si continues ?*

13. *Car si je dis en moi-même, Mon lit me consolera ; et m'entretenant avec mes pensées, je me reposera sur ma couche ;*

14. *Dès que j'espère y prendre*

¶ 8. Autr. *Alors celui qui m'avoit vu, ne me verra plus ; vous jetterez les yeux sur moi pour me soulager ; mais je ne serai plus au nombre de ceux qui habitent sur la terre.* Infr. ¶ 21.

¶ 11. Autrement et selon l'hébreu : *Maintenant donc je donnerai aussi moi-même liberté à mes paroles ; je n'empêcherai point ma bouche de s'expliquer ; je parlerai, etc.*

Ibid. Selon l'hébreu : *J'exprimerai dans l'amertume de mon ame ce qui fait la matière de mes réflexions.*

¶ 12. Selon les Septante, un dragon. La baleine n'habite pas ces mers ; mais le mot hébreu נָא נְאָנָה signifie le dragon ou tout autre animal énorme de la terre ou des eaux.

Ibid. Hébr. pour m'avoir ainsi imposé des bornes et des défenses, des gardes et des limites.

tui in me, et non subsistam.

9. *Sicut consumitur nubes, et pertransit : sic qui descenderit ad inferos, non ascendet.*

10. *Nec revertetur ultra in domum suam, neque cognoscet eum amplius locus ejus.*

11. *Quapropter et ego non parcam ori meo, loquar in tribulatione spiritus mei : confabulabor cum aniaturidine animæ meæ.*

12. *Numquid mare ego sum, aut cetus, quia circumdedisti me carcere ?*

13. *Si dixero, Consolabitur me lectulus meus, et relevabor loquens tecum in strato meo :*

14. *Terrebis me per*

somnia, et per visio-
nes horrore concuties.

15. Quamobrem ele-
git suspendium anima
mea, et mortem ossa
mea.

16. Desperavi, ne-
quaquam ultra jam vi-
vam: parce mihi: nihil
enim sunt dies mei.

17. Quid est homo,
quia magnificas eum?
aut quid apponis erga
eum cor tuum?

18. Visitas eum dilu-
culo, et subito probas
illum.

quelque repos, et m'abandonner
au sommeil, vous me tourmentez
par des songes épouvantables, et
vous me troublez par d'horribles vi-
sions."

15. C'est pourquoi je choisirois
plutôt de mourir d'une mort hon-
teuse et violente; et il vaudroit mieux
pour moi que mes os fussent tout
d'un coup réduits en poudre, que
de souffrir plus long-temps des
maux si extrêmes, et qui me con-
duisent infailliblement à ta mort;

16. Car j'ai perdu toute espérance
de pouvoir vivre davantage; épargnez-moi donc, Seigneur, puisque
mes jours ne sont qu'un néant devant vous."

17. En effet, qu'est-ce que
l'homme, pour mériter que vous le
regardiez comme quelque chose de
grand et de puissant, dont la dé-
faite puisse vous être glorieuse? Et
pourquoi daignez-vous appliquer
votre cœur sur lui, et lui donner
des marques de votre amour, si
vous voulez ensuite en faire l'objet
de votre colère, et le traiter comme
votre ennemi?

18. Vous le visitez le matin, en le
comblant de biens au commence-
ment de sa vie; et aussitôt vous le
mettez à l'épreuve, en l'accablant
de maux."

¶ 14. Ou simplement : Vous m'effrayez par des songes, et vous me
remplissez de terreur et d'alarmes par des visions.

¶ 15. et 16. Hébr. Si ma vie vous déplaît, et si ma mort peut vous
flechir; j'aime donc mieux expirer que de vivre, et je préfère la mort à l'ha-
bitation dans un corps dont il ne reste que des ossemens. Je ne fais aucun état de la vie, et certes je ne vivrois pas éternellement. Mais, Sei-
gneur, donnez-moi quelque relâche, car mes jours ne sont rien; rassurez-
moi avant que je paroisse devant vous. Mais qu'est-ce que l'homme, etc.
Autr. Vous avez fait en sorte que mon ame a échappé à l'horreur d'une
mort violente; et vous avez repoussé de mes os la mort, en prolongeant
mes jours au milieu même des maux qui m'accablent. Mais je ne vivrai
pas éternellement, etc.

¶ 17. et 18. Hébr. Qu'est-ce que l'homme, pour mériter que vous le
regardiez comme quelque chose de grand, et que votre cœur se rende at-
tentif sur lui? Car vous le visitez chaque jour dès le matin, et à chaque

19. *N'est-ce pas ainsi que vous en avez usé avec moi? Jusques à quand, Seigneur, différerez-vous de m'épargner et de me donner quelque relâche, afin que je puisse un peu respirer?*

20. *Je confesse que j'ai péché; mais que ferai-je pour vous apaiser, ô Sauveur des hommes? Vous connaissez ma faiblesse et mon impuissance. Pourquoi donc, vous qui ne voulez point la perte de l'homme, m'avez-vous mis en butte à tous vos traits, et dans un état où je suis à charge à moi-même, me trouvant accablé de maux que je ne puis supporter?"*

21. *Pourquoi, après m'avoir puni avec tant de sévérité, n'ôtez-vous point encore mon péché, et ne me pardonnez-vous point mon iniquité? Je vais m'endormir dans la poussière du tombeau; et ma mort est si proche, que si vous me cherchez demain dès le grand matin, pour me donner quelque soutagement, je ne serai plus au monde pour le recevoir.*

moment vous le sondez et le mettez à l'épreuve. Mais notre faiblesse peut-elle toujours soutenir ces épreuves? Jusques à quand, etc.

¶ 20. Litt. conservateur. Au lieu de **כָּסֵט**, *custos*, le syriaque et l'arabe supposent **כָּסֵט**, *factor*, créateur des hommes.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Ou selon les Septante: et pourquoi souffrez-vous que toujours chargé de mon péché, je reste dans un état qui vous est à charge à vous-même? C'est-à-dire qu'au lieu de **לְךָ**, *super te*, ils ont lu **לִי**, *super te*.

¶ 21. Au lieu de **וְתַּשְׁלִיכָה**, *tollis*, les Septante ont lu **וְתַּשְׁלִיכָה**, *obliviscorūs*: Pourquoi n'oubliez-vous point mon péché?

19. Usquequo non
parcis mibi, nec di-
mittis me, ut glutiam
salivam meam?

20. Peccavi : quid
faciam tibi, o Custos
hominum! quare po-
suisti me contrarium
tibi, et factus sum
mihimetipsi gravis?

21. Cur non tollis
peccatum meum, et
quare non aufers ini-
quitatem meam? ecce
nunc in pulvere dor-
miam: et si mane me
quæsieris, non subsis-
tam.

CHAPITRE VIII.

Baldad soutient que les malheurs de Job sont la peine de ses péchés. Il traite d'hypocrisie la vertu de Job, et l'exhorte à recourir à Dieu.

1. ALORS Baldad de Suh prenant la parole, dit à Job :

1. RESPONDENS autem Baldad Suhites, dixit:

2. Usquequo loqueris talia, et spiritus multiplex sermones oris tui?

3. Numquid Deus supplantat judicium? aut Omnipotens subvertit quod justum est?

4. Etiamsi filii tui peccaverunt ei, et dimisit eos in manu iniquitatis suæ.

5. Tu tamen si diluculo consurrexeris ad Deum, et Omnipotentem fueris deprecatus:

6. Si mundus et rectus incesseris, statim evigilabit ad te, et pacatum reddet habitaculum justitiae tuæ:

7. In tantum, ut si priora tua fuerint par-

2. Jusques à quand direz-vous toutes ces choses, et votre bouche proférera-t-elle des paroles qui sont comme un vent impétueux, "par lequel vous vous efforcez de renverser la justice de Dieu, la fidélité de vos amis, et la vérité qu'ils vous disent, lorsqu'ils vous assurent que Dieu ne vous a envoyé ces maux que parce que vous les aviez mérités par vos péchés, et que, si vous recourez à lui pour lui en demander pardon, il vous l'accordera, et vous rendra votre première félicité?"

3. En effet, Dieu est-il injuste dans ses jugemens, et le Tout-Puissant renverse-t-il la justice pour punir l'innocent et rejeter le pécheur contrit et humilié? Non sans doute.

4. Si donc vos enfans ont été exterminés, c'est qu'ils ont péché contre lui; et ainsi il les a livrés à tous les maux qui leur sont arrivés, pour les punir de leurs passions injustes auxquelles ils s'étoient abandonnés."

5. Mais, pour vous, qui êtes encore en vie et en état de vous convertir, si vous vous empressez d'aller à Dieu, et de conjurer par vos prières le Tout-Puissant de vous pardonner;

6. Si vous marchez devant lui avec un cœur pur et droit, il se levera aussitôt pour vous secourir, et il récompensera votre justice par la paix qu'il fera régner dans votre maison, au lieu du trouble qui y est arrivé.

7. Il augmentera même de telle sorte tout ce que vous avez eu au-

* 2. C'est le sens de l'hébreu.

* 4. Autr. Quoique vos enfans, après avoir péché contre lui, aient été livrés à la juste peine de leurs iniquités; pour vous néanmoins, si vous vous empressez, etc.

trefois de grandeur, de puissance et de richesses, que votre premier état ne paroîtra rien en comparaison du second."

8. *Si vous ne voulez pas nous en oroire, interrogez les races passées, consultez avec soin les histoires de nos pères; "elles vous convaincront mieux que nous de la certitude de cette vérité;*

*Infr. xiv. 2.
Ps. cxliii. 4.*

9. *Car pour nous, nous ne sommes que d'hier au monde, et nous ignorons beaucoup de choses, parce que nos jours s'écoulent sur la terre comme l'ombre, et que la brièveté de notre vie ne nous donne pas le temps de les apprendre."*

10. *Mais pour nos ancêtres, ils vous enseigneront "ce que je vous dis, comme le sachant par une longue expérience; ils vous parleront sincèrement, et ils vous découvriront sur ce sujet les sentimens de leur cœur sans aucun déguisement; ils vous apprendront que les plus puissans et les plus riches ne peuvent subsister long-temps sans une véritable justice et une solide piété.*

11. *En effet, le jonc des marais peut-il verdir sans humidité? ou le jonc des rivières peut-il "croître sans eau?*

12. *Lorsqu'il ne fait que fleurir, et qu'il est encore dans sa première*

va, et novissima tua multiplicantur nimis.

8. Interroga enim generationem pristinam, et diligenter investiga patrum memoria:

9. (*Hesterni quippe sumus, et ignoramus, quoniam sicut umbra dies nostri sunt super terram :*)

,

10. *Ei ipsi docebunt te: loquentur tibi, et de corde suo proferent eloquia.*

11. *Numquid virere potest scirpus absque humore? aut crescere carectum sine aqua?*

12. *Cum adhuc sit in flore, nec carpatur ma-*

ÿ 7. C'est le sens de l'hébreu : Et votre premier état paroîtra peu considérable en comparaison de l'abondance extrême dont vous jouirez dans votre second état. On lit dans l'hébreu, נִזְבֵּן, pour נִזְבָּן, *orescoet*, exprimé dans la Vulgate par *multiplicantur*. Le P. Houbigant dit qu'au ÿ 11. on lit régulièrement נִזְבֵּן; mais ce n'est pas dans tous les exemplaires; et la Concorde même de Buxtorf dit נִזְבֵּן dans l'un et dans l'autre.

ÿ 8. Ou simplement selon l'hébreu : Consultez avec soin nos pères, et rappelez-vous ce qui s'est passé dans les premières temps.

ÿ 9. Autr. parce que nos jours, etc. et qu'ainsi nos connaissances et à nos lumières ne pourroient être que très-foibles, si nous les bornions à l'expérience de quelques années.

ÿ 10. Hébr. ne nous enseigneront-ils pas, etc.

ÿ 11. La Vulgate et l'hébreu distinguent dans les deux parties de ce verset deux sortes de jones : *scirpus, carectum*.

nu, ante omnes herbas,
arescit :

13. Sic viæ omnium
qui obliscentur Deum, et spes hypocritæ
peribit.

14. Non ei placebit
recordia sua, et sicut
tela aranearum fiducia
ejus.

15. Innitetur super
domum suam, et non
stabit : fulciet eam, et
non consurget.

16. Humectus vide-
tur antequam veniat
sol, et in ortu suo ger-
men ejus egredietur.

17. Super acervum
petrarum radices ejus
densabuntur, et inter
lapides commorabitur.

vigueur " sans même qu'on le cueille, si l'humidité lui manque, il sèche plus tôt que toutes les autres herbes, quoiqu'il soit plus grand qu'elles toutes.

13. Telle est la voie de tous ceux qui oublient Dieu; et c'est ainsi que périra l'espérance de l'hypocrite. *Il pourra être quelque temps dans la prospérité, et cacher sous le voile d'une piété apparente la malignité qui est au fond de son cœur.*

14. Mais enfin il sera forcé de condamner lui-même sa folie " de s'être appuyé sur autre chose que sur une vertu sincère et une piété véritable ; et toute sa confiance qu'il avoit mise dans sa grandeur, sa puissance et ses richesses, se dissipera comme des toiles d'araignées.

15. Il voudra s'appuyer sur sa maison, et elle n'aura point de fermeté ; il fera ses efforts pour la soutenir, et elle ne subsistera point ; *elle tombera, et il périra avec elle.*

16. Car il est, durant la prospérité, comme une plante qui a quelque fraîcheur, avant que le soleil se lève, et qui pousse sa tige aussitôt qu'il est levé.

17. Ses racines se multiplient dans l'abondance de ses richesses, comme celles de cette plante dans un tas de pierres ; et il demeure inébranlable au milieu de ses trésors, comme elle demeure ferme au milieu des cailloux."

¶ 12. C'est le sens de l'hébreu : Lorsqu'il est encore dans sa verdeur.

¶ 14. Hébr. ses espérances. Le mot hébreu טַלְכִי, pris ici au sens de *displacebit*, pourroit emprunter de l'arabe le sens de *succidetur* : Car l'appui de ses espérances sera retranché et renversé.

¶ 17. Hébr. Ses racines arrêtées par un tas de ruines, se replieront et s'entrelaceront ensemble ; elles ne trouveront partout que des pierres étroitement serrées. Hébr. litt. *domum lapidum aspicioet*. Le mot בֵּית, *domum*, peut signifier *intus* ; et peut-être qu'au lieu de עֲשָׂרָה, *aspiciet*, il faudroit lire עֲשָׂרָה, *capient, adhærescoent* ; et elles pénétreront entre les pierres pour s'y attacher.

18. Mais comme il arrivera à cette plante qui n'a point poussé ses racines dans une terre grasse et humide, que, si le soleil la frappe dans sa chaleur, ou si on l'arrache de sa place, elle se dessèchera si parfaitement, que le lieu même où elle étoit, là renoncera, et lui dira, je ne vous ai jamais connue; de même lorsque la chaleur de l'adversité viendra à frapper l'hypocrite qui n'est point enraciné dans la charité, sa fausse piété disparaîtra à l'instant, et sa ruine sera si grande, que sa mémoire sera entièrement effacée de dessus la terre;

19. Car comme c'est un des plaisirs du soleil matériel dans le temps de sa course, de détruire ses ouvrages, afin que la terre en produise d'autres par le secours de sa chaleur, et d'entretenir ainsi la beauté du monde, par des productions toujours nouvelles; c'est aussi un des plaisirs du Soleil de Justice de renverser les méchants que sa main avoit élevés, afin que d'autres prennent leur place, et de faire admirer la conduite de sa Providence dans ces révolutions continues."

20. Mais si Dieu renverse ainsi l'hypocrate, il ne rejettéra point de la sorte celui qui est simple; et il ne tendra point la main aux méchants qui voudroient l'opprimer.

¶ 18 et 19. L'auteur de la paraphrase a supposé que comme il est parlé du soleil au ¶ 16., le ¶ 18. pouvoit être susceptible d'un second sens qui détermineroit celui du ¶ 19., et que l'on pourroit traduire ainsi ces deux versets : Si le soleil la frappe et la dessèche *dans sa chaleur*, le lieu même où elle étoit la renoncera, et lui dira : Je ne vous ai jamais connue; car c'est un des plaisirs du soleil *dans le temps de sa course de détruire ses ouvrages*, afin que la terre en produise d'autres, etc. Quelques-uns traduisent l'hébreu et même la Vulgate en cet autre sens : Si on l'arrache de sa place, le lieu même où elle étoit la renoncera, et lui dira : Je ne vous connois point. Et voilà à quoi se termine la félicité de la voie de cet hypocrite ; o'est une plante qui est à peine arrachée, qu'elle est aussitôt oubliée; d'autres s'élèvent de la poussière, et prennent sa place.

18. Si absorbuerit eum de loco suo, negabit eum, et dicet : Non novi te.

19. Haec est enim laetitia viæ ejus, utrumsum de terra, alii germinentur.

20. Deus non projicit simplicem, nec porrigit manum malignis :

21. Donec impleatur
risu os tuum, et labia
tua jubilo.

22. Qui oderunt te,
induentur confusione:
et tabernaculum im-
piorum non subsistet.

21. Ayez donc recours à ce Dieu,
si grand, si juste et si puissant; et ne cessez de l'invoquer jusqu'à ce qu'ayant recouvré votre première prospérité, votre bouche soit remplie de cantiques de joie, et vos lèvres de chants d'allégresse."

22. Alors ceux qui vous haïssent, et qui se réjouissoient de vos malheurs, seront couverts de confusion; et la maison des impies qui ont contribué à votre ruine, ne subsistera plus.

¶ 20 et 21. Autr. Dieu ne rejette point ceux dont le cœur est simple et innocent, de même qu'il ne prête point sa main et son secours aux méchans. Non, Dieu ne rejette point ceux dont le cœur est simple; jusque-là que si vous revenez à cette simplicité de cœur, votre bouche sera remplie de cantiques de joie, et vos lèvres de chants d'allégresse, au milieu des biens dont le Seigneur vous comblera.

CHAPITRE IX.

Job reconnoît que Dieu est infiniment juste dans ses jugemens. Il relève la sagesse et la puissance du Seigneur. Il s'abaisse et se confond devant lui. Il le supplie de lui donner quelque relâche.

1. Et respondens Job, ait :

2. Vere scio quod ita sit, et quod non justificetur homo compositus Deo.

3. Si voluerit contendere cum eo, non poterit ei respondere unum pro mille.

4. Sapiens corde est,

1. Job répondit ensuite à Baldad, et lui dit :

2. Je sais véritablement que cela est ainsi, et que l'homme, si on le compare avec Dieu, ne sera point juste;

3. Et que s'il veut disputer contre Dieu, il ne pourra lui répondre sur une seule chose de mille que Dieu pourra lui objecter. Ce sera donc une grande témérité à moi de vouloir contester avec Dieu, et d'oser l'accuser d'injustice ou d'erreur."

4. En effet, Dieu est sage et tout-

¶ 2.-3: Hébr. Je sais véritablement que cela est ainsi. Je sais que Dieu n'est point injuste dans ses jugemens. Je sais que l'homme ne peut pas être plus juste que Dieu. Eh! comment l'homme pourroit-il se justifier par rapport à Dieu? (Supr. iv. 17. Infr. xv. 14. xxv. 4. xxxii. 2. xxxv. 2.) S'il veut disputer, etc.

puissant. Qui lui a résisté avec opiniâtreté, et est demeuré en paix ?

5. C'est lui qui transporte les montagnes; et ceux qu'il renverse avec elles dans sa fureur, ne s'en aperçoivent pas; ils ne peuvent prévoir ces effets de la colère du Seigneur, ni les éviter."

6. C'est lui qui remue la terre de sa place par des tremblements extraordinaires; et qui fait que ses colonnes sont ébranlées par des secousses violentes.

7. C'est lui qui commande au soleil; et le soleil ne se lève point; il tient les étoiles enfermées comme sous le sceau, et elles ne paroissent que par ses ordres.

8. C'est lui qui a formé seull la vaste étendue des cieux, et qui marche sur les flots les plus élevés " de la mer.

9. C'est lui qui a créé les étoiles de l'Ourse, de l'Orion, des Hyades," et celles qui sont plus proches du midi."

10. C'est lui qui fait des choses grandes, des choses incompréhensibles, et des choses miraculeuses, qui sont sans nombre."

11. S'il vient à moi, je ne le" ver-

et fortis reborc : quis restituit ei, et pacem habuit?

5. Qui transtulit montes, et nescierunt hi quos subvertit in furore suo :

6. Qui commovet terram de loco suo, et columnæ ejus concutiuntur :

7. Qui præcipit soli, et non oritur: et stellas claudit quasi sub signaculo :

8. Qui extendit cœlos solus, et graditur super fluctus maris :

9. Qui facit Arcturum, et Oriona, et Hyadas, et interiora Austris :

10. Qui facit magna et incomprehensibilia, et mirabilia, quorum non est numerus.

11. Si venerit ad me,

¶ 5. Autrement et selon l'hébreu : C'est lui qui transporte les montagnes sans qu'elles s'en aperçoivent; il les renverse dans sa fureur. Autrement et selon les Septante : C'est lui qui fait vieillir les montagnes sans qu'elles s'en aperçoivent, en sorte qu'insensiblement elles se détruisent et sont ainsi arrachées de leur place. *Infr. xiv. 18.*

¶ 6. C'est le sens de l'hébreu; à la lettre : sur les élévations de la mer.

¶ 9. La signification précise des termes originaux est assez incertaine; mais au moins ces termes signifient certainement des constellations, et sans doute les plus brillantes, telles que la grande Ourse, l'Orion et le Taureau, dont les Hyades font partie; quelques-uns traduisent les Pléiades, qui sont aussi partie de la même constellation. *Infr. xxxviii. 31.-32.*

Ibid. Hébr. autr. celles qui sont cachées vers le midi; c'est-à-dire, celles du pôle antarctique qui ne pouvoient être vues de l'Idumée.

¶ 10. Autr. des choses grandes et impénétrables, des choses miraculeuses et qui sont sans nombre. *Supr. v. 9.*

¶ 11. Le pronom *oum* que la Vulgate exprime dans le premier mem

non videbo eum : si abierit, non intelligam.

12. Si repente interroget, quis respondebit ei? vel quis dicere potest : Cur ita facis?

13. Deus, cujus iræ nemo resistere potest, et sub quo curvantur qui portant orbem.

14. Quantus ergo sum ego, ut respondeam ei, et loquar verbis meis cum eo?

15. Qui etiam si habuero quippiam justum, non respondebo, sed meum judicem deprecabor.

16. Et cum invocantem exaudierit me, non credo quod audierit vocem meam.

17. Ita turbine enim conteret me, et multi-

rai point; et s'il s'en va, je ne m'en apercevrai point; ses démarches et ses opérations étant imperceptibles, et infiniment au dessus de la portée de mon esprit.

12. S'il interroge tout d'un coup, qui pourra lui répondre? ou, *s'il lui plait d'éprouver quelqu'un par les afflictions ou les maladies*, qui pourra lui dire : Pourquoi faites-vous ainsi?"

13. Nul ne peut résister à sa colère, parce qu'il est Dieu; et ceux même qui portent et qui gouvernent le monde, flétrissent sous lui."

14. Que suis-je donc moi, pour lui répondre, et pour oser lui parler?"

15. Quand même il y auroit en moi quelque trace de justice, je ne répondrois point, *s'il vouloit me la contester*; "mais je le conjurerois comme mon juge de me pardonner *les péchés qu'il verroit en moi*, et qui me seroient cachés.

16. Et, lorsqu'il auroit exaucé ma prière, je ne croirois pas qu'il eût entendu ma voix; *tant je me sens indigne de l'attention d'un Dieu si saint et si élevé*, et je ne compterois pas n'avoir plus rien à craindre de sa colère;

17. Car il me brisera quand il lui plaira, comme d'un coup de fou-

bre, et qu'elle omet dans le second, est au contraire omis dans le premier membre de l'hébreu, et exprimé dans le second.

* 12. Hébr. S'il lui plait de râvir et d'enlever, qui l'obligera à rendre ce qu'il aura enlevé? Qui lui dira : Qu'avez-vous fait?

* 13. Hébr. autr. La volonté de Dieu est sans retour; ceux qui ont conspiré avec l'orgueilleux sont profondément humiliés sous lui.

* 14. Hébr. autr. et pour étudier les paroles que je puisse lui opposer.

* 15. Hébr. Quand même je serois juste, je ne répondrois point, *s'il vouloit examiner ma justice*; mais je le conjurerois, etc.

dre, et il multipliera mes plaies, sans même que j'en sache la raison."

18. C'est ce qu'il fait dès à présent, il ne me laisse pas seulement respirer; et il remplit mon ame d'amertume, par les douleurs extrêmes dont il m'afflige continuellement, sans que j'en sache la cause ni le remède;"

19. Car si l'on implore contre lui le secours de quelque puissance, il est tout-puissant, et au-dessus de toute autre puissance; et si, dans les maux qu'il fait souffrir, on en appelle à la justice d'un juge, il n'y a personne qui osât défendre ma cause, ni rendre témoignage en ma faveur contre lui."

20. Enfin, si j'entreprends moi-même de me justifier, ma propre bouche me condamnera de folie; et si je veux montrer que je suis innocent, il me convaincra lui-même d'être coupable, sans que je puisse le contredire.

21. En effet, quand même je serais juste et simple, cela même me seroit caché, parce que je n'ai pas sa lumière; et je ne penserois à ma vie qu'avec regret," craignant tou-

plicabit vulnera mea,
etiam sine causa.

18. Non concedit
requiescere spiritum
meum, et implet me
amaritudinibus.

19. Si fortitudo quæ-
ritur, robustissimus
est: si æquitas judicii,
nemo audet pro me
testimonium dicere.

20. Si justificare me
voluero, os meum con-
demnabit me: si inno-
centem ostendero, pra-
vum me comprobabit.

21. Etiamsi simplex
fuero, hoc ipsum igno-
rabit anima mea, et
tædebit me vitæ meæ.

¶ 17. Hébr. sans aucun nouveau sujet; car ses dons étant gratuits, il en dispose selon sa volonté.

¶ 18. Autr. et il remplit mon ame d'amertume moins par les douleurs dont il m'afflige, que par les inquiétudes dans lesquelles il me laisse, sans qu'au milieu de ces douleurs et de ces inquiétudes, je puisse appeler contre lui, ni le secours d'aucune puissance, ni la justice d'aucun juge: car, etc.

¶ 19. Hébr. autr. Car s'il s'agit de force, il est tout-puissant, et nul ne peut s'opposer à lui; s'il s'agit de justice, qui pourra lui marquer pour moi un jour où il rendra compte de sa conduite à mon égard? Qui pourra se porter pour juger entre lui et moi? Enfin, si j'entreprends, etc.

¶ 21. On lit dans l'hébreu: *Non nōscam animam meam* (ou *anima mea*): *abjicioam vitam meam*. L'interprète syrien lisoit: *anima mea ab-
jiciet vitam meam*: je ne le connoîtrai point, je n'en aurai aucune con-
naissance assurée; et mon ame n'en mépriseroit pas moins la vie, pleine
de misères et de dangers. C'est-à-dire, qu'au lieu de **אֶלְכָלָה**, *abjicioam*,
on a pu lire **אֶלְכָלָה**, *abjiciet*. Cela étoit très-facile à confondre dans les
anciens caractères hébreux, c'est-à-dire, samaritains.

jours qu'elle ne fût criminelle à ses yeux pénétrans.

22. Unum est quod locutus sum, et innocentem et impium ipse consumit.

23. Si flagellat, occidat semel, et non de pœnis innocentum rideat.

24. Terra data est in manus impii, vultum judicum ejus operit : quod si non ille est, quis ergo est ?

22. Je n'ai donc pas prétendu être innocent devant Dieu ; mais tout ce que j'ai dit, se réduit à ce principe : Dieu afflige durant cette vie le juste comme l'impie ; " et par conséquent on a tort de croire que je suis coupable, parce que je suis affligé.

23. Et toutes les imprécations que j'ai faites se réduisent aussi à demander à Dieu que s'il me frappe de plaies, comme je reconnois qu'il peut toujours le faire très-justement, il me tue tout d'un coup pour ne pas m'exposer à l'impatience et au murmure, et qu'il se ne rie pas des peines des innocens, comme s'il se faisoit un plaisir de les voir longtemps souffrir. Que trouvez-vous de blâmable dans ces sentimens ? "

24. Mais, pour vous convaincre que Dieu n'a point d'égard à la justice ni à l'impiété des hommes dans la distribution des biens et des maux de ce monde, considérez, je vous prie, que souvent la terre est livrée entre les mains de l'impie qui, par les présens que ses richesses lui donnent le moyen de faire, couvre comme d'un voile les yeux de ses juges pour les empêcher de voir et de punir les violences injustes par lesquelles il opprime la veuve et l'orphelin, et ravit le bien du pauvre. Si vous prétendez que ce n'est pas Dieu qui donne ces biens, et qui permet ces maux, qui est-ce donc ? "

* 22. Hébr. Tout est égal dans cette vie ; c'est pourquoi je dis que Dieu consume et afflige également l'innocent et l'impie ; et par conséquent, etc.

* 23. Hébr. autr. S'il me frappe et s'il me châtie, qu'il me tue tout d'un coup, pour ne pas m'exposer à l'impatience et au murmure, mais comme un sage médecin, il se rit de l'épreuve de l'innocent, qu'il n'afflige que parce qu'il l'aime. Autr. Et certes se rira-t-il de l'épreuve des innocens ? Méprisera-t-il leurs oris, et insultera-t-il à leurs maux ?

* 24. Autrement et selon l'hébreu : Les jugemens du Seigneur sont un abîme profond. Souvent par un châtiment digne de la corruption volontaire.

Mais c'est lui-même qui met les biens de ce monde entre les mains des impies par un effet terrible de sa justice irritée, et qui accable de maux les justes par un effet admirable de sa miséricorde infinie.

25. *C'est aussi par un secret im-pénétrable de sa sagesse, que les jours heureux de ma vie ont passé plus vite qu'un homme qui court à perte d'haleine ; ils se sont évanouis, et n'ont vu aucun bien solide et véritable ;*

26. *Car ils ont passé avec la même vitesse que des vaisseaux légers qui ont le vent favorable, " et qui portent du fruit qui les charge peu, et dont ils appréhendent la perte ; ils ont, dis-je, passé avec la même rapidité qu'un aigle qui fond sur sa proie. Et cependant, dans ces maux si subits et si imprévus, qui m'ont enlevé tout mon bonheur, on ne veut pas qu'il me soit permis de me plaindre, et de dire que je ne me les suis point attirés par mes péchés.*

27. *Si, pour m'accommoder à la faiblesse de ces esprits qui se scandalisent de mes plaintes, je dis en moi-même : Je ne parlerai plus pour me justifier ni pour me plaindre, je sens que mon visage se change aussitôt, et que la douleur qui me déchire au dedans, s'irrite et se montre au dehors ; ainsi mon si-*

taire des peuples, la terre est abandonnée entre les mains de l'impie ; et Dieu couvre d'un voile le visage de ceux qui en sont les juges, en répandant sur leur esprit les ténèbres d'un aveuglement justement mérité ; car si ce n'est pas lui qui exerce ce jugement, où est donc celui qui l'exerce, et qui est-il ? Au lieu de נַעֲמָן, si non, l'interprète syriaque a lu עַלְמָן, sed ; le mot עַד, pris pour ubi, peut également signifier ira ejus, et l'interprète syrien l'a pris ainsi : sed ira ejus quas ; reste le mot נִזְנָן, ipso, au lieu duquel on auroit pu lire נִזְנָן, indicabit, en ce sens : Mais qui est-ce qui montrera sa colère ? Qui est-ce qui pourra en développer les causses ?

¶ 26. C'est le sens de l'hébreu : Ils ont passé avec la même vitesse que des vaisseaux légers dont on dispose à volonté ; ils ont passé avec la même rapidité qu'un aigle, etc.

25. *Dies mei velociores fuerunt cursore : fugerunt, et non viderunt bonum.*

26. *Pertransierunt quasi naves poma portantes, sicut aquila volans ad escam.*

27. *Cum dixero : Nequaquam ita loquar : commuto faciem meam, et dolore torqueor.*

l'enço augmente mes maux, parce qu'il me prive de l'unique consolation qui me reste, celle de m'entretenir de mon innocence..

28. *Youz savez, Seigneur, combien elle est véritable; vous savez que j'avois si peur de vous déplaire, que je tremblois à chaque action que je faisois, sachant que vous ne pardonnez pas à celui qui pèche.*

29. *Si après cela je suis, comme on le dit, un impie que vous punissez pour ses crimes, pourquoi au-rois-je travaillé en vain, en prenant tant de soin d'éviter les moindres péchés, et de me purifier de ceux dans lesquels je craignois d'être tombé?"*

30. *Il est vrai que quand j'aurois été lavé dans l'eau de neige, " et que la blancheur de mes mains éblouiroit les yeux par son éclat,*

31. *Votre lumière, Seigneur, me feroit paroître à moi-même tout couvert d'ordure; et mes vêtemens entrant dans les sentimens de votre justice, m'auroient en horreur."*

30. *Si lotus fuero*

quasi aquis nivis, et

fulserint velut mun-

dissimæ manus meæ:

31. *Tamen sordibus*

intinges me, et abomi-

nabuntur me vestimen-

ta mea.

¶ 27.-29. Hébr. autr. Si je me propose de me distraire de mes *tristes réflexions sur les jugemens du Seigneur*, de prendre un autre visage, *un visage plus content*, et de m'accorder quelque relâche, *bientôt le sentiment de mes souffrances renouvellement mes inquiétudes*; je me défie de tout ce que je souffre, *parce que je sais, Seigneur, que vous pouvez même après ces souffrances ne me pas tenir encore pour innocent. Je deviendrois impie, si je cessois de m'affliger et de craindre; eh! pourquoi donc ferois-je d'inutiles efforts pour m'élever au-dessus de ces sentimens?* Autr. Si j'oublie mes *tristes* paroles, si j'abandonne mes *affligeantes* réflexions, si je reprends un visage *plus ferme*, si j'absorbe *en moi toute, mes douleurs*, je sais que vous ne me tiendrez pas pour *cela plus innocent. Je serai encore réputé coupable*; pourquoi donc prendrois-je en vain cette peine? La différence vient principalement de cette conjonction *et*, qui, placée dans l'hébreu comme dans la Vulgate après *faciem meam*, sépare ce mot d'avec le suivant, et change ainsi le régime de ceux qui précédent.

¶ 30. Hébr. autr. dans la neige. On y lit יְמֵן, expression poétique pour *in*, au lieu de quoi les rabbins prétendent qu'il faut lire יְמַן, *in aquis*, comme le suppose aussi la Vulgate.

¶ 30. et 31. Autrement et selon l'hébreu : *Mes souffrances renouvellement mes inquiétudes, et l'innocence de ma conduite ne peut les calmer. Quand je me serois lavé dans de l'eau de neige, etc., si je me flattrois de m'être purifié par mes efforts et par mon industrie, une telle présomption ne seroit capable que d'attirer sur moi votre indignation; et alors vous me*

Ce n'est donc pas contre un Dieu si saint, si puissant et si éclairé, que je prétends soutenir mon innocence;

32. Car si j'entreprends de disputer contre lui, je n'aurai pas à répondre à un homme semblable à moi, ni à contester avec lui comme avec mon égal."

33. Et de plus dans ce différend que j'aurois avec mon Dieu, il n'y a personne qui puisse reprendre ou corriger celle des deux parties qui se trouvera avoir tort, ni mettre la main entre elles deux pour les accommoder. Il ne me reste donc, dans les douleurs excessives dont il plait à Dieu de m'accabler, qu'à gémir en silence des maux que je souffre, n'osant pas même dire que je les souffre sans les avoir mérités."

34. Mais qu'il retire sa verge de dessus moi, et que sa terreur ne m'épouvrante point;

35. Et alors je parlerai sans l'appréhender, je lui montrerai mon innocence que je n'ai pas maintenant la force de lui représenter; car je ne puis pas répondre étant plein de crainte, et dans un état où je ne suis pas à moi."

plongeriez dans une fosse bourbeuse, vous m'abandonneriez à la corruption de mon cœur, et mes vêtemens m'auroient en horreur, les ornemens dont vous revêtiriez mon cœur, sans le purifier, ne pourroient que déboster celui qui ne les posséderoit que pour en abuser.

¶ 32. Hébr. Car ce n'est point un homme semblable à moi, pour oser lui répondre, ni pour espérer de comparaître avec lui devant le juge.

¶ 33. Hébr. autr. Il n'y a point d'arbitre entre nous pour nous accorder; il n'y a personne qui puisse étendre ses mains entre nous et sur nous pour nous réunir. Mais qu'il retire, etc.

¶ 35. C'est le sens de l'hébreu : Car dans l'état où je suis, je ne suis pas à moi.

32. Neque enim viro qui similis mei est, respondebo : nec qui mecum in judicio ex aequo possit audiri.

33. Non est qui utrumque valeat arguere, et ponere manum suam in ambobus.

34. Auferat a me virgam suam, et pavore ejus non me terreat.

35. Loquiar, et non timebo eum : neque enim possum metuens respondere.

CHAPITRE X.

Job adresse ses plaintes à Dieu ; il s'humilie devant lui, et le supplie de lui accorder quelque relâche avant la mort.

1. Tendit animam
meam vitæ meæ : di-
mittam adversum me
eloquium meum, lo-
quar in amaritudine
animæ meæ.

2. Dicam Deo : Noli
me condemnare : indi-
ca mihi cur me ita ju-
dices.

3. Numquid bonum
tibi videtur, si calum-
nieris me, et opprimas
me opus manuum tua-
rum, et consilium im-
piorum adjuves ?

4. Numquid oculi
carnei tibi sunt : aut
sicut videt homo, et
tu videbis ?

5. Numquid sicut
dies hominis dies tui,
et anni tui sicut huma-
na sunt tempora ,

6. Ut quæras iniqui-
tatem meam , et pec-
catum meum scruteris ,

1. Ma vie même m'est devenue
ennuyeuse; cependant quelque rai-
son que j'aie de me taire , je m'a-
bandonnerai aux plaintes contre moi-
même , je parlerai dans l'amertume
de mon ame contre mes propres in-
térets . "

2. Je dirai à Dieu : Ne me condam-
nez pas ainsi sans que j'en sache la
raison ; faites-moi connoître pour-
quoi vous me traitez de la sorte . "

3. Pourriez-vous vous plaire ,
ô mon Dieu , à me livrer à la calom-
nie , et à m'accabler comme un mé-
chant , moi qui suis l'ouvrage de
vos mains ? Pourriez-vous favoriser
les mauvais desseins des impies qui
m'accusent d'être un hypocrite que
vous punissez pour ses crimes ?

4. Avez-vous comme eux des yeux
de chair qui ne peuvent voir mon
innocence au fond de mon cœur ?
et regardez-vous les choses seule-
ment par le dehors , comme un
homme les regarde , vous qui son-
dez les cœurs et les reins ?

5. Vos jours sont-ils semblables
aux jours de l'homme , et vos années
sont-elles comme ses années ,

6. Pour vous informer de mon
iniquité comme si elle vous étoit in-
connue , et faire une exacte recherche

* 1. Hébr. Ma vie et ma conduite incapable par elle-même de me ras-
surer dans mes oraines , déplaît à mon ame et l'afflige (Supr. ix. 21.),
et c'est pourquoi je donnerai liberté à mes paroles sur ce qui me regarde
et m'intéresse ; je parlerai dans l'amertume de mon ame. Je dirai , etc.

* 2. Hébr. pour quel sujet entrez-vous en jugement avec moi ?

* 3. Hébr. Est-ce un bien et un avantage pour vous , de tenir dans
l'oppression et de rejeter l'ouvrage de vos mains , et de favoriser , etc.

de mon péché comme s'il vous étoit caché ?

7. Et pour savoir que je n'ai rien fait d'impie, *aviez-vous besoin de me donner la question par tant de tourmens, moi qui ne puis me cacher à votre lumière, ni me soustraire à votre puissance, n'y ayant personne qui puisse me tirer d'entre vos mains ?*

8. *Car, Seigneur, ce sont vos mains qui m'ont formé ; ce sont elles qui ont arrangé toutes les parties de mon corps ; et voudriez-vous après cela m'abîmer en un moment ?*

9. Souvenez-vous, je vous prie, que vous m'avez fait comme un vase d'argile ; et me réduiriez-vous *sitôt en poudre, "moi qui suis votre ouvrage, que vous avez formé avec tant de sagesse et de bonté ?*

10. *Car ne m'avez-vous pas fait d'abord comme un lait qui se caille, comme un lait qui s'épaissit et qui se durcit ?*

11. Vous m'avez *ensuite revêtu de peau et de chair ; vous m'avez affermi et soutenu par des os et par nerfs.*

12. Vous m'avez donné la vie, et comblé de bienfaits ; et le secours continual que j'ai reçu de vous, a conservé mon ame dans l'union que vous avez voulu qu'elle eût avec mon corps

13. Quoique vous teniez toutes

7. *Et scias quia nihil impium fecerim, cum sit nemo qui de manu tua possit eruere ?*

8. *Manus tuæ fecerunt me, et plasmaverunt me totum in circuitu : et sic repente præcipitas me ?*

9. *Memento, quæso, quod sicut lutum feceris me, et in pulverem reduces me.*

10. *Nonne sicut lac mulsiſti me, et sicut caseum me coagulasti ?*

11. *Pelle et carnibus vestisti me : ossibus et nervis compagisti me :*

12. *Vitam et misericordiam tribuisti mihi, et visitatio tua custodivit spiritum meum.*

13. *Licet hæc celeſ*

¶ 4.-7. Autrement et selon l'hébreu : Avez-vous des yeux de chair, etc. Et vos jours sont-ils semblables aux jours de l'homme, etc. pour vous informer de mon iniquité, etc. afin d'apprendre *par cette voie* si je ne suis point coupable d'impiété? Et certes il n'y a personne qui puisse me tirer de vos mains. Ce sont vos mains, etc.

¶ 8. Hébr. autr. voudriez-vous après cela m'abîmer et me perdre sans ressource?

¶ 9. Ce sens interrogatif n'est pas exprimé dans la Vulgate; mais l'hébreu se peut entendre ainsi. Ce verset répond au verset précédent.

¶ 10. Hébr. autr. Ne m'avez-vous pas tiré comme du lait, et n'avez-vous pas donné à ce lait la consistance et la fermeté?

in corde tuo, tamen
scio quia universorum
memineris.

14. Si peccavi, et
ad horam pepercisti
mihi, cur ab iniuitate
mea mundum me esse
non pateris?

15. Et si impius fue-
ro, væ mihi est: et si
justus, non levabo ca-
put, saturatus afflictio-
ne et miseria.

16. Et propter su-
perbiā quasi leānam
cicies me, reversus-
que mirabiliter me cru-
cias.

17. Instauras testes

ces choses cachées en vous-même,
et qu'il semble par la manière dont
vous me traitez, que vous les ayez
oubliées, je sais néanmoins que
vous vous souvenez de tout ce que
vous avez fait en ma faveur, et que
vous n'avez point oublié les bontés
que vous avez eues pour moi."

14. Si donc j'ai péché, et si, *par*
un effet de cette même bonté, vous
m'avez épargné sur l'heure, pour-
quoi ne permettez-vous pas que je
sois à présent purifié de mon ini-
quité, *et pourquoi recherchez-vous*
maintenant des péchés que vous
m'avez pardonnés?"

15. Si j'ai été méchant, malheur
à moi; *je dois être puni;* mais si je
suis juste, *je dois être récompensé;*
cependant je ne leverai point la tête
pour me plaindre, étant accablé,
comme je le suis, d'affliction et de
misère;

16. *Car si j'entreprends de me*
justifier devant vous, vous vous
saisirez de moi, à cause de mon or-
gueil, comme une lionne *se saisit*
de sa proie, *et bien loin d'avoir*
égard à mes justes plaintes, vous
me tourmenterez de nouveau d'une
manière terrible.

17. *Si j'entre en jugement avec*

¶ 13. Hébr. litt. Vous avez caché dans votre cœur ces choses, c'est-
à-dire, ces conseils et ces vues de votre sagesse et de votre bonté sur moi;
et je sais qu'elles sont au dedans de vous.

¶ 14. Hébr. autr. Si lorsque j'étois pécheur, vous m'avez conservé,
refuseriez-vous d'aider à cette grâce, celle de me purifier de mon ini-
quité?

¶ 15. Hébr. autr. Si je suis impie, malheur à moi; si je suis juste, je
ne leverai point la tête, et je ne m'en glorifierai pas, étant rassasié
d'opprobres par le souvenir continué de l'iniquité qui étoit en moi avant
que vous m'eussiez justifié, et voyant mon indigence, et le besoin conti-
nué où je suis de votre secours pour persévétrer dans la justice.

¶ 16. Hébr. autr. Si j'osois lever la tête, et me glorifier de vos dons,
vous me poursuivriez dans votre colère comme une lionne poursuit sa
proie, et changeant de conduite à mon égard, vous exerceriez contre
moi des jugemens étonnans et incompréhensibles. On lit dans l'hébreu,
¶נְאָזִין, Et extollat se, peut-être pour ¶נְאָזִין, Et extollam me, relati-
vement à l'expression qui précède, non levabo caput meum: Je ne leverai
point la tête; car si je m'elevois, etc.

vous, vous produisez contre moi des témoins qui m'accusent de plusieurs crimes, vous multipliez sur moi les effets de votre colère ; et je suis assiégié de maux, comme d'une armée qui m'environneroit de tous côtés.

18. Pourquoi m'avez-vous tiré du ventre de ma mère, *pour m'accabler de tant de maux ?* Plût à Dieu que je fusse mort *dans son sein*, et que personne ne m'eût jamais vu ! "

19. J'aurois été comme n'ayant point été, n'ayant fait que passer du sein de ma mère dans le tombeau.

20. *Mais puisque la mort n'a point ainsi prévenu les maux dont je suis accablé, au moins le peu de jours qui me restent à vivre ne finiront-ils point bientôt ? L'excès de mes douleurs m'assure qu'ils ne peuvent durer long-temps ; donnez-moi donc, Seigneur, quelque relâche, afin que je puisse un peu respirer dans ma douleur,*"

21. Avant que j'aille, sans *espérance* d'aucun retour, en cette terre ténébreuse, qui est couverte de l'*obscurité de la mort* ;

tuos contra me, et multiplicas iram tuam adversum me, et poenæ militant in me.

18. Quare de vulva eduxisti me? qui utinam consumptus essem ne oculus me videret!

19. Fuissem quasi non essem, de utero translatus ad tumulum.

20. Numquid non paucitas dierum meorum finietur brevi? dimitte ergo me, ut plangam paululum dolorum meum:

21. Antequam vadain et non revertar, ad terram tenebrosam, et operatam mortis caligine:

¶ 17. Hébr. autr. Vous produiriez contre moi de nouveaux témoins; votre indignation contre moi deviendroit plus grande, et vous m'abandonneriez aux ministres de vos vengeances; je serois environné de gardes qui se succéderoient tour à tour, et une armée entière m'assiégeroit. On lit dans l'hébreu *vices et exorcitum*, peut-être pour *vices exorcitus*. Vous multiplieriez votre indignation contre moi, et les factions de vos soldats qui se succéderoient pour m'assiéger.

¶ 18. Hébr. autr. Si je devois attirer sur moi de tels jugemens, pourquoi m'avez vous tiré du sein de ma mère? J'aurois expiré avant de naître, et aucun homme ne m'auroit vu. Autr. puissé-je avoir expiré avant de naître, et sans que l'œil d'aucun homme m'eût vu!

¶ 20. Hébr. autr. Mais si vous avez sur moi des vues de miséricorde, jusqu'à quand différerez-vous de calmer mes craintes et mes inquiétudes? Ce qui me reste de vie, n'est-il pas près de finir? Laissez-moi, et cessez de m'effrayer, afin que je puisse un peu respirer avant que j'aille, etc. On lit dans l'hébreu à la lettre : *Nonne modicum dies meus cessabit, absistat a me, etc.* C'est-à-dire, יְחִידָל יְשִׁתָּה, cessabit, absistat, pour יְשִׁתָּה, cessabunt, absiste.

22. Terram miseriæ et tenebrarum , ubi umbra mortis et nullus ordo , sed sempiternus horror inhabitat.

* 22. Hébr. autr. cette terre dont les ténèbres sont comme l'ombre obscure de la mort , où l'on ne voit nulle succession *de jours et de nuits*, et dont la lumière est semblable à l'obscurité. Les uns croient que les expressions de Job se doivent entendre du tombeau ; les autres les entendent du lieu où les ames des justes étoient alors retenues. L'hébreu de ces deux derniers versets paroît avoir souffert ; on y lit à la lettre : *Ad terram tenebrarum et umbræ mortis, terram obscuritatis sicut caligo umbræ mortis, et non ordinis, et splendescet sicut caligo.* Il sembleroit que le texte pourroit se réduire à ces mots : *Ad terram tenebrarum et umbræ mortis, terram obscuritatis sicut caligo, et non ordinis :* Vers une terre ténèbreuse et couverte de l'ombre de la mort , une terre sombre comme les lieux les plus obscurs , et dans laquelle il n'y a nul ordre , *nulle succession de jours et de nuits.*

CHAPITRE XI.

Sophar accuse Job de présomption et d'orgueil , et l'exhorte à se convertir au Seigneur.

1. RESPONDENS autem Sophar Naamathites , dixit :

2. Numquid qui multa loquitur , non et audiet ? aut vir verbo-sus justificabitur ?

3. Tibi soli tacebunt homines ? et cum ceteros irriseris , a nullo confutaberis ?

1. SOPHAR de Naamath parla en-suite de cette sorte :

2. Celui donc qui parle beaucoup , n'écoutera-t-il pas aussi *à son tour* , " et suffira-t-il à un homme d'être un grand parleur pour paroître juste , et pour avoir gagné sa cause ?

3. Pensez-vous que tous les hommes doivent se taire pour vous *laisser parler* seul ? " et croyez-vous qu'après vous être moqué des autres , et avoir méprisé leurs sentimens et leurs conseils , il n'y aura personne qui vous confonde , et qui fasse voir la fausseté de vos raison-

* 2. Hébr. Ne répondra-t-on point à celui qui se répand ainsi en paroles ?

* 3. Hébr. Vos mensonges et vos fictions réduiront-ils les hommes au silence ? Autr. Les mortels se tairont-ils sur vous ? Le mot בְּדַיִם , que l'on prend pour *mendacia tua* , peut signifier simplement *in te*. Le mot בְּדַיִם paroît être pris plusieurs fois dans Job pour la simple préposition בְּ , in-

nemens? C'est apparemment l'également où vous jette la bonne opinion que vous avez de vous-même;

4. Car vous avez dit à Dieu : Mes paroles et mes actions " sont pures, et je suis sans tache devant vos yeux.

5. Qu'il seroit à souhaiter, pour confondre un langage si plein d'orgueil et de vanité, que Dieu parlât lui-même avec vous, et qu'il ouvrit sa bouche,

6. Pour vous découvrir les secrets de sa sagesse, et la multitude des préceptes de sa loi, pour vous faire voir le double feuillet de ses comptes, " où est écrit ce que vous avez déjà payé à sa justice, et ce que vous lui devez encore ! Vous comprendriez alors, qu'il exige beaucoup moins de vous que ne mérite votre iniquité. Je veux croire qu'elle vous est cachée, et que vous ignorez les raisons que Dieu a de vous châtier avec tant de sévérité.

7. Mais prétendez-vous sonder tout ce qui est caché en Dieu, et connoître parfaitement le Tout-Puissant ?

8. Il est plus élevé que le ciel ; quo ferez-vous pour l'atteindre ? Il est plus profond que l'enfer ; comment pénétrerez-vous jusqu'à lui, pour le connoître ?

9. La longueur de la terre et la largeur de la mer nous étonnent ; mais il s'étend au delà de l'une et de l'autre ; comment donc vous flattiez-vous de le connaître assez, pour

* 4. C'est le sens de l'hébreu : Car vous avez dit à Dieu : Ma conduite est pure.

* 6. C'est ainsi que quelques-uns traduisent l'hébreu : Pour vous découvrir les secrets de sa sagesse, et le double feuillet de ses comptes. Vous comprendriez, etc. On pourroit aussi traduire : Pour vous découvrir les secrets de sa sagesse. Car il y a dans sa loi bien des faces, et bien des choses cachées ; et vous devez être persuadé que Dieu ne fait qu'exiger de vous la peine de votre iniquité. En effet prétendez-vous, etc.

4. Dixisti enim : Purus est sermo meus, et mundus sum in conspectu tuo.

5. Atque utinam Deus loqueretur tecum, et aperiret labia sua tibi,

6. Ut ostenderet tibi secreta sapientiae, et quod multiplex esset lex ejus, et intelligeres quod multo minora exigaris ab eo, quam meretur iniquitas tua !

7. Forsitan vestigia Dei comprehendes, et usque ad perfectum Omnipotentem repepies ?

8. Exeelsior cælo est, et quid faecies ? profundior inferno, et unde cognosces ?

9. Longior terra mensura ejus, et latior mari.

vous assurer que sa justice ne doit rien trouver en vous à reprendre ni à corriger ? "

10. *Si subverterit omnia, vel in unum coarctaverit, quis contradicet ei?*

10. Mais de plus, n'est-il pas le maître de ses créatures ? S'il renverse tout ce qu'il a établi, s'il confond tout ensemble ce qu'il avait rangé par ordre, et s'il fait rentrer toutes les choses créées dans le chaos dont il les avait fait sortir, " qui pourra s'opposer à lui ? Qui pourra donc aussi l'empêcher de renverser celui qu'il avait élevé, et d'accabler de maux celui qu'il avait comblé de biens ? Il agit en tout avec une souveraine puissance, une entière sagesse, une parfaite justice ;

11. *Ipse enim novit hominum vanitatem : et videns iniquitatem, nonne considerat ?*

11. Car il connaît la vanité des hommes ; et leur iniquité étant présente à ses yeux, ne la considère-t-il pas attentivement, et n'en voit-il pas toute l'étendue ? "

12. *Vir vanus in superbiā erigitur, et tamquam pullum onagri se liberum natum putat.*

12. Cependant l'homme vain s'élève en des sentimens d'orgueil, et se croit né libre comme le petit de l'âne sauvage. Il s'imagine que Dieu ne peut sans injustice l'assujettir à ses lois, et lui faire porter son joug. Je ne sais si ce sont là vos sentimens.

13. *Tu autem firasti cor tuum, et expandisti ad eum manus tuas.*

13. Mais pour vous au moins, vous avez endurci votre cœur contre les châtiments de Dieu ; et après avoir murmuré contre sa justice, vous élèvez cependant vos mains vers lui, pour attirer sur vous sa

¶ 7.-9. Hébr. autr. Prétendez-vous.... connoître la perfection du Tout-Puissant ? Elle est plus élevée que le ciel.... plus profonde que l'enfer.... Sa mesure est plus étendue que la terre, et plus spacieuse que la mer. C'est-à-dire que tout cela est au féminin comme se rapportant au mot *תְּכִלִית*, *perfectio*, du ¶ 7. Au ¶ 8. on lit *גָבֵחַ שְׁמִים*, *alta celorum*, assez visiblement pour *גָבֵחַ מִשְׁמִים*, *altior oceis*, parallèle à *profundior inferno* qui suit.

¶ 10. Hébr. S'il change la condition des hommes, s'il ferme, et refuse ses biens aux uns, s'il amasse, et les répand abondamment sur les autres, qui pourra s'opposer à lui ?

¶ 11. Hébr. autr. Il voit l'iniquité, mais lui-même demeure inconnu.

miséricorde ; ce n'est pas là le moyen de l'obtenir. "

14. Si au contraire profitant des maux dont Dieu vous afflige, vous bannissez l'iniquité de vos œuvres, " et si l'injustice ne demeure point dans votre maison, et encore moins dans votre cœur,

15. Vous pourrez alors éléver avec confiance votre visage vers Dieu, comme étant sans tache ; vous en serez écouté, vous serez stable par son secours, et vous ne craindez plus de tomber dans les maux dont vous êtes accablé.

16. Vous oublierez même la misère où vous aurez été ; et les grands biens dont vous serez comblé, feront qu'elle passera dans votre souvenir, comme un torrent d'eau qui s'est écoulé.

17. Lorsque votre vie semblera être dans son couchant, vous paroîtrez comme le soleil dans l'éclat de son midi ; et lorsque vous croirez perdu, vous vous leverez brillant comme l'étoile du matin. "

18. L'espérance qui vous sera proposée, vous remplira de confiance ; " et vous dormirez dans une entière assurance, étant par la protection de Dieu, comme environné de profonds fossés qui vous mettront à couvert des insultes de vos ennemis.

19. Ainsi vous jouirez d'un repos que personne ne pourra troubler ; et votre puissance sera si grande, que plusieurs grands vous supplie-

Levit. xxvi.
6.

¶ 13. Hébr. Si donc vous disposez votre cœur à retourner au Seigneur, et si vous étendez vos mains vers lui ; si vous bannissez, etc.

¶ 14. Litt. de vos mains.

¶ 17. Hébr. autr. L'éclat de votre nouvel âge et de votre nouvelle prospérité surpassera (ou égalera) l'éclat du soleil dans son midi, et lorsque vous vous croirez perdu, et que votre vie semblera être dans son couchant, vous paroîtrez dans un éclat semblable à la lumière du matin. Au lieu de וּמִצָּהֶרְיָם, Et præ meridie, la Vulgate suppose כְּבָקָר, quasi mane.

¶ 18. Hébr. autr. Vous jouirez d'une pleine confiance, parce que votre espérance aura un solide fondement.

14. Si iniquitatem quæ est in manu tua, abstuleris a te, et non manserit in tabernaculo tuo injustitia,

15. Tunc levare poteris faciem tuam absque macula, et eris stabilis, et non timebis.

16. Miseriae quoque oblisceris, et quasi aquarum quæ præterierunt, recordaberis.

17. Et quasi meridianus fulgor consurget tibi ad vesperam : et cum te consumptum putaveris, orieris ut lucifer.

18. Et habebis fiduciam, proposita tibi spe, et defossus securus dormies.

19. Requiesces, et non erit qui te exterreat : et deprecabuntur faciem tuam plurimi.

ront de les regarder favorablement.
Tel sera votre sort, et celui de tous les justes.

20. Oculi autem impiorum deficient, et effugium peribit ab eis, et spes illorum abominationis animæ.

20. Mais les yeux des méchans seront couverts de ténèbres; "ils périront sans qu'il leur reste aucun moyen d'échapper; et la mort, qui est l'abomination et l'horreur de l'âme, deviendra l'unique objet de leur espérance."

*'Levit. xxvi.
16.*

* 20. Autr. Mais les yeux des méchans envieux de votre prospérité échapperont et se consumeront.

Ibid. Hébr. autr. et leur espérance ne sera qu'un souffle.

CHAPITRE XII.

Job reproche à ses amis la fausse confiance qu'ils avoient dans leurs lumières. Il relève la souveraine puissance de Dieu.

1. RESPONDENS autem Job, dixit :

2. Ergo vos estis soli homines, et vobis cum morietur sapientia?

3. Et mihi est cor, sicut et vobis, nec inferior vestri sum: quis enim haec, quæ nostis, ignorat?

4. Qui deridetur ab amico suo, sicut ego, invocabit Deum, et exaudiet eum: deride-

1. Job répondit à Sophar, et lui dit :

2. N'y a-t-il donc que vous autres qui soyez hommes? La raison est-elle toute renfermée en vous, et la sagesse mourra-t-elle avec vous? Non sans doute."

3. J'ai du sens aussi-bien que vous, et je ne vous suis point inférieur en connaissances et en lumières; ce n'est pas beaucoup dire; car qui est-ce qui ignore ce que vous savez? Je puis même vous apprendre ce que vous ne savez pas:

4. Que celui qui devient, comme moi, l'objet des railleries de son ami, invoque Dieu, et Dieu l'exaucera; car on se moque à présent de la

Prov. xiv. 2.

* 2. Hébr. En vérité, à vous entendre, on dirait que vous êtes un peuple, un monde entier; qu'il n'y a d'hommes que vous, et que la sagesse mourra avec vous. Mais j'ai du sens, etc. Peut-être qu'au lieu de בָּנֵי־מִן, vos populus, il faudroit lire יְהִי מִן־בָּנֵים, apud vos scientia; et ensuite au lieu de מְוִילָה, morietur, Aquila et Symmaque ont lu מְלֹאת, perfectio, en ce sens: Et vobiscum perfectio sapientie. En vérité, à vous entendre, c'est en vous que se trouve la science, et c'est avec vous que demeure la perfection de la sagesse.

simplicité du juste qui est accablé de misères; on lui insulte comme à un impie."

5. C'est une lampe que les riches regardent avec mépris; "mais cette lampe qui est maintenant dans l'obscurité, est prête à luire au temps que Dieu a marqué; car le Seigneur fera paroître en son temps la droiture de mon cœur, l'innocence de ma vie, la pureté de mes sentimens, la vérité de mes paroles; il fera voir qu'il n'est pas vrai que tous ceux qui souffrent soient coupables, ni que tous ceux qui sont dans la prospérité soient justes et innocens.

6. En effet, on voit tous les jours que les maisons des voleurs publics sont dans l'abondance, et qu'ils s'élevent audacieusement contre Dieu" quoique ce soit lui qui leur ait mis entre les mains tout ce qu'ils possèdent. C'est ce que je vous ai déjà dit, et c'est à quoi il ne vous a pas plu de faire attention. Mais vous épusez toute votre sagesse, et vous employez toute votre éloquence à me prouver que Dieu est le maître de toutes choses, et qu'il dispose de tout avec une autorité souveraine, une sagesse et une justice insinées, comme si quelqu'un pouvoit en douter.

7. Interrogez les animaux, et ils vous enseigneront la même vérité;

tur enim justi simplicitas.

5. Lampas contempta apud cogitationes divitum, parata ad tempus statutum.

6. Abundant tabernacula prædonum, et audacter provocant Deum, cum ipse deridit omnia in manus eorum.

7. Nimirum interroga jumenta, et doce-

¶ 4. Hébr. autr. Je suis l'objet des railleries de mes amis; mais celui qui invoque Dieu, Dieu l'exaucera; cependant on se moque de la simplicité du juste. On lit dans l'hébreu aux ¶ 3. et 4. à la lettre : et cum quo non sicut haec? irrigio amico suo ero: vocans Deum, et exaudiet eum; irrigus justus perfectus.

¶ 5. Hébr. autr. C'est une lampe foulée aux pieds dans la pensée des heureux du siècle, et exposée aux efforts du pied qui l'étouffe.

¶ 6. Hébr. autr. et que la plus parfaite confiance est le partage de ceux qui provoquent contre eux la colère de Dieu par les crimes qu'ils opposent aux biens que Dieu met dans leurs mains. On lit dans l'hébreu כִּי־לְנָא, in manum ejus, pour בְּגַדֵּךְ, in manum eorum, comme l'exprime la Vulgate.

bunt te : et volatilia
cœli , et indicabunt
tibi.

8. Loquere terræ,
et respondebit tibi :
et narrabunt pisces
maris.

9. Quis ignorat quod
omnia hæc manus Do-
mini fecerit ?

10. In cujus manu
anima omnis viventis ,
et spiritus universæ
carnis hominis.

11. Nonne auris ver-
ba dijudicat , et fauces
comedentis , saporem ?

12. In antiquis est
sapientia , et in multo
tempore prudentia .

13. Apud ipsum est
sapientia et fortitudo :
ipse habet consilium et
intelligentiam .

14. Si destruxerit ,
nemo est qui aedificet :
si incluserit hominem ,
nullus est qui aperiat .

15. Si continuerit
aqua s , omnia sicca-
buntur : et si emiserit
eas , subvertent ter-
ram .

16. Apud ipsum est

consultez les oiseaux du ciel , et ils
seront sur cela vos maîtres .

8. Parlez à la terre , et elle vous
répondra la même chose ; et les
poissons de la mer vous en instrui-
ront aussi , si vous voulez les inter-
roger ;

9. Car qui ignore que c'est la
puissance de Dieu qui a fait toutes
ces choses ;

10. Que c'est lui qui tient dans sa
main l'ame de tout ce qui a vie , et
tous les esprits qui animent la chair
des hommes ? C'est ce que toutes les
créatures nous annoncent , et ce que
notre esprit doit aisément conce-
voir ;

11. Car l'oreille ne juge-t-elle pas
des paroles , et le palais de ce qui a
du goût ?

12. La sagesse est de même , dans
les vieillards , pour leur faire com-
prendre cette vérité ; et la prudence⁵
qui est le fruit de la longue vie ,
leur est donnée ,

13. Pour leur faire connoître que
la sagesse et la puissance souveraine
est en Dieu ; que c'est lui qui possède
essentiellement le conseil et l'intel-
ligence ;

14. De sorte que , s'il détruit , nul
ne pourra édifier ; s'il tient un hom-
me enfermé , nul ne pourra lui ou-
vrir :

15. S'il retient les eaux , tout de-
viendra sec ; et s'il les lâche , elles
inonderont la terre , et en changeront
toute la face ."

16. La force et la sagesse résident

¶ 12. Hébr. autr. l'intelligence , selon que la Vulgate le traduit au ¶ suivant .

¶ 15. C'est le sens de l'hébreu : S'il les lâche , elles changeront toute la face de la terre .

Infr. xxxiv.
5.

Isai, xxii. 22.
Apoo. iii. 7.

en lui; il connoit," et celui qui trompe , et celui qui est trompé.

17. Il fait tomber ceux qui donnent conseil aux autres en des pensées extravagantes dont la fin est malheureuse ; " et il frappe d'étonnement les juges, en les privant de sa lumière.

18. Il ôte le baudrier aux rois, en les dépouillant de leur autorité; et il ceint leurs reins d'une corde, en les réduisant à la condition des esclaves."

19. Il fait que les pontifes " sont privés de leur gloire , et que les grands tombent par terre, et perdent leur dignité.

20. Il fait changer de langage à ceux qui aimoient la vérité, " en les abandonnant à leurs propres ténèbres; et il retire la science des vieillards, en cessant de les éclairer et de les instruire.

21. Il fait tomber les princes dans le mépris et la confusion; et il relève ceux qui avoient été long-temps opprimés."

22. Il découvre ce qui étoit caché dans de profondes ténèbres , et il produit au jour l'ombre même de la mort.

23. Il multiplie les nations; et après les avoir élevées au plus haut

fortitudo et sapientia : ipse novit et decipientem , et eum qui decipiatur.

17. Adducit consiliarios in stultum finem, et judices in stuporem.

18. Balteum regum dissolvit , et præcinctus fune renes eorum.

19. Dicit sacerdotes inglorios, et optimates supplantat :

20. Commutans labium veracium , et doctrinam senum auferens.

21. Effundit despectionem super principes, eos qui oppressi fuerant, relevans :

22. Qui revelat profunda de tenebris, et producit in lucem umbram mortis :

23. Qui multiplicat gentes , et perdit eas,

¶ 16. Hébr. Il est le maître , et dispose , comme il lui plait , de celui qui trompe , etc.

¶ 17. Hébr. Il laisse marcher dans des routes égarées les sages du siècle dépouillés de leur sagesse. Autr. Il laisse marcher les sages du siècle dans l'égarement de leurs pensées.

¶ 18. Hébr. autr. Il ôte le baudrier aux rois, il en ceint les reins des autres.

¶ 19. Le mot hébreu qu'on traduit ordinairement par prêtres ou pontifes, s'entend aussi quelquefois des princes et des grands.

¶ 20. Autr. qui enseignoient la vérité.

¶ 21. Hébr. et il affoiblit la puissance des forts.

et subversas in integrum restituit :

24. Qui immutat cor principum populi terrae, et decipit eos ut frustra incedant per invium :

25. Palpabunt quasi in tenebris, et non in luce, et errare eos faciet quasi ebrios.

point de grandeur et de puissance, il les perd ensuite, et les rétablit de nouveau, après leur ruine."

24. Il change, comme il lui plaît, le cœur des princes qui sont établis sur les peuples de la terre; il les trompe, en les livrant à leur sens réprouvé, et il les fait marcher inutilement par des routes égarées, "en les abandonnant à la vanité de leurs conseils.

25. Ainsi, n'étant plus conduits par sa sagesse, ils marcheront à tâtons parmi les ténèbres, au lieu de marcher dans la lumière du jour; et il les fera chanceler à chaque pas, comme un homme qui est ivre.

¶ 23. Hébr. autr. il les dissipe et les ramène.

¶ 24. Hébr. autr. il les laisse s'égarer par des friches où il n'y a point de route.

CHAPITRE XIII.

Job continue de se défendre contre les reproches de ses amis. Il témoigne sa confiance, et adresse ses plaintes à Dieu.

1. Ecce omnia hæc vidi oculus meus : et audivit auris mea, et intellexi singula.

2. Secundum scientiam vestram, et ego novi : nec inferior vestri sum.

3. Sed tamen ad Omnipotentem loquar, et disputare cum Deo cupio :

4. Prius vos ostendens fabricatores men-

1. J'ai vu de mes yeux toutes ces choses, je les ai entendues de mes oreilles, et je les ai toutes comprises.

2. Ainsi ce que vous savez de la sagesse et de la justice de Dieu, ne m'est point inconnu; et je ne vous suis point inférieur dans la science de sa grandeur et de sa puissance.

3. Mais quelque grand qu'il soit, je veux néanmoins parler au Tout-Puissant; et, quoique je ne sois que cendre et poussière, je désire m'entretenir avec Dieu,"

4. En faisant voir auparavant, que vous êtes des fabricateurs de men-

¶ 3. Hébr. autr. je désire défendre contre vous ma cause devant Dieu.
Infr. ¶ 6.

songes, et des défenseurs d'une doctrine corrompue."

5. Et plutôt à Dieu que, pendant que je découvrirai vos égarements, vous demeurassiez dans le silence, afin que vous pussiez passer pour des personnes sages qui étant dans l'erreur, ont un désir sincère de connaître la vérité, et de se détromper!"

6. Ecoutez donc les réprimandes que j'ai à vous faire; prêtez l'oreille au jugement que mes lèvres prononceront contre celui que vous avez porté de moi, et des maux dont vous me voyez accablé."

7. Pourquoi sans aucun fondement, les avez-vous attribués à mes péchés? Dieu a-t-il besoin de votre mensonge, pour soutenir sa vérité? A-t-il besoin que vous inventiez des faussetés, ". pour le défendre, et pour justifier sa conduite?

8. Est-ce que vous prétendez favoriser Dieu, et vous rendre agréables à ses yeux lorsque vous vous efforcez de défendre sa justice, en offensant sa vérité?"

9. Dieu prendra-t-il plaisir à ce déguisement, lui à qui rien n'est caché? Ou se laissera-t-il surprendre, comme un homme, à vos flatteuses tromperies? Non sans doute."

10. Mais lui-même vous condamnera, parce que vous entreprenez de défendre ses intérêts par des raisons

dacii, et cultores per-
versorum dogmatum.

5. Atque utinam ta-
ceretis, ut putaremini
esse sapientes!

6. Audite ergo cor-
reptionem meam, et ju-
dicium labiorum meo-
rum attendite.

7. Numquid Deus
indiget vestro menda-
cio, ut pro illo loqua-
mini dolos?

8. Numquid faciem
eius accipitis, et pro
Deo judicare nitimini?

9. Aut placebit ei
quem celare nihil po-
test? aut decipietur ut
homo, vestris fraudu-
lentiis?

10. Ipse vos arguet
quoniam in abscondito
faciem ejus accipitis.

¶ 4. Hébr. autr. Car tous vos discours ne sont qu'un tissu de mensonges, et tous les remèdes que vous apportez ne servent à rien.

¶ 5. Ou simplement et selon l'hébreu : Et plutôt à Dieu que vous demeurassiez en silence! ce seroit pour vous une sagesse.

¶ 6. Hébr. autr. Ecoutez donc mon apologie; prêtez l'oreille à la défense de ma cause.

¶ 7. Hébr. de votre iniquité, de votre injustice.

Ibid. Autr. que vous usiez de déguisement et d'artifice.

¶ 8. Ou simplement : Est-ce que vous prétendez favoriser Dieu, et faites-vous des efforts pour le justifier? comme si sa conduite avoit besoin de votre indulgence et de votre suffrage.

¶ 9. Hébr. Vous seroit-il avantageux qu'il sondât vos coeurs? Lui en imposerez-vous, comme vous en imposeriez à un homme?

qui vous sont entièrement cachées ; " et qu'au lieu d'adorer ses jugemens, qui vous sont inconnus, vous avez la témérité de vouloir les pénétrer.

11. Vous donc, qui êtes si hardis à rendre raison de la conduite de Dieu , aussitôt qu'il fera paroître sa colère, il vous épouvantera , et vous accablera par la terreur de son nom."

12. Votre mémoire sera semblable à la cendre que le moindre vent dissipé , et vos têtes superbes ne seront plus que comme de la boue."

13. Peut-être que ce discours vous choque et vous impatientez ; mais demeurez encore un peu dans le silence , je vous en conjure , afin que je vous dise tout ce que mon esprit me suggérera ."

14. Pourquoi déchiré-je ma chair avec mes dents dans l'excès de mes douleurs ? Et pourquoi porté-je ma vie entre mes mains , comme une chose que je voudrois perdre ? Est-ce par désespoir que j'en use ainsi ? Non ; "

15. Car quand Dieu me tueroit , je ne laisserois pas d'espérer en lui ; ainsi j'exposerai hardiment mes voies en sa présence ; "

14. Quare lacere carnes meas dentibus meis, et animam meam porto in manibus meis?

15. Etiam si occiderit me, in ipso sperabo : verumtamen vias meas in conspectu ejus arguam.

¶ 10. Litt. parce qu'en secret vous faites acception de sa personne. *Vous ne me condamnez que pour le justifier, comme si sa cause ne pouvoit être défendue que par la calomnie.*

¶ 11. Hébr. *S'il paroit dans l'éclat de sa majesté , ne vous épouvantera-t-il pas ; et la terreur de sa gloire ne tombera-t-elle pas sur vous ?*

¶ 12. Hébr. autr. *Vos graves sentences ne sont que des pensées frivoles ; vos discours sublimes ne sont que de l'ânon et de la boue. Autr. Vos pensées superbes sont comparables à la peau d'âne , et vos discours sublimes à des éminences de boue.*

¶ 13. Hébr. autr. *Ecoutez-moi donc en silence , et je parlerai ; et ne vous embarrasserez point de ce qui m'en arrivera. Autr. je vous dirai ce qui se passe sur moi ; ou ce qui a été prononcé sur moi. Le syriaque exprime le mot *dicam omnis* dans l'hébreu ; et au lieu de *transierit super me quid*, on y lit *quid transierit super me*.*

¶ 14. Hébr. autr. *Tout ce que vous me dites n'est propre qu'à mes jolies dans le désespoir ; et c'est pourquoi je vous prie de casser vos discours , car pourquoi déchirerois-je ma chair avec mes dents , et pourquoi exposerois-je ma vie de mes propres mains ?*

¶ 15. Hébr. autr. mais néanmoins j'examinerai mes voies en sa pré-

16. Et il sera lui-même mon sauveur. *C'est ce que je ne ferois pas, si j'étois un hypocrite, comme vous osez l'assurer; car aucun hypocrite n'osera paroître devant ses yeux.*

17. Rendez-vous donc attentifs à mes paroles; prêtez l'oreille aux vérités cachées *que je vais vous dire.*"

18. Si ma cause étoit jugée selon les règles de la justice ordinaire, je sais que je serois reconnu innocent."

19. Qui est celui qui veut entrer avec moi en jugement, pour me contester cette vérité? Qu'il vienne, et je la soutiendrai; car pourquoi me laisserai-je consumer, sans avoir parlé pour ma défense?"

20. Seigneur, je vous demande seulement deux choses, et après cela, je ne me cacherai point de devant votre face; je ne craindrai point de paroître devant vous, pour soutenir mon innocence.

21. Premièrement, retirez votre main de dessus moi, et cessez de m'affliger; secondement, ne m'épouvez point par la terreur de votre puissance.

22. Quand vous m'aurez accordé ces deux choses, appelez-moi, et je vous répondrai; ou bien souffrez que je vous parle moi-même, et répondez-moi.

23. Combien ai-je commis d'iniquités et de péchés? Faites-moi voir mes crimes et mes offenses, pour lesquelles vous me traitez avec tant de sévérité.

sence. Au lieu de *in ipso sperabo*, on lit dans l'hébreu, *non sperabo*; mais les rabbins mêmes conviennent qu'au lieu de נִ, *non*, il faut lire נֵ, *ei*, c'est-à-dire, *in ipso*. Les copistes ont souvent confondu ces deux mots.

* 17. Hébr. autr. prêtez l'oreille à ma justification.

¶ 18. Hébr. autr. Qu'il me soit permis d'exposer contre vous ma cause; je suis assuré que je serai justifié.

¶ 19. Hébr. autr. Qui est-ce qui voudroit plaider contre moi devant le

16. Et ipse erit salvator meus: non enim veniet in conspectu ejus omnis hypocrita.

17. Audite sermonem meum, et ænigmata percipite auribus vestris.

18. Si fuero judicatus, scio quod justus inveniar.

19. Quis est qui judicetur tecum? veniat: quare tacens consumor?

20. Duo tantum ne facias mihi, et tunc a facie tua non abscondar:

21. Manum tuam longe fac a me, et formido tua non me terrat.

22. Voca me, et ego respondebo tibi: aut certe loquar, et tu responde mihi.

23. Quantas habeo iniquitates et peccata? scelera mea et delicta ostende mihi.

24. Cur faciem tuam abscondis, et arbitraris me inimicum tuum?

25. Contra folium quod vento rapitur, ostendis potentiam tuam, et stipulam siccam persequeris.

26. Scribis enim contra me amaritudines, et consumere me vis peccatis adolescentiae meae.

27. Posuisti in nervo pedem meum, et observasti omnes semitas meas, et vestigia pedum meorum considerasti:

28. Qui quasi putredo consumendus sum, et quasi vestimentum quod comeditur a tinea.

24. Pourquoi me cachez-vous votre visage? Et pourquoi me croyez-vous votre ennemi, et me traitez-vous comme tel?

25. Y a-t-il de la gloire pour vous à combattre contre moi? Vous faites dans cette occasion éclater votre puissance contre une feuille que le vent emporte, "et vous poursuivez une paille sèche;

26. Car vous donnez contre moi des arrêts très-sévères; et ne trouvant point de crimes dans ma vie présente, vous voulez me consumer pour les péchés de ma jeunesse."

27. Vous m'avez mis les pieds dans les ceps, vous avez observé tous mes sentiers, et vous avez considéré avec soin toutes les traces de mes pas, "comme si vous aviez besoin de ces précautions pour découvrir mes crimes, pour vous assurer de ma personne et pour trouver le moyen de me faire périr,

28. Moi qui ne serai que pourriture dans un moment, et qui deviendrai au premier jour comme un vêtement mangé des vers."

Seigneur? qu'il vienne sans différer; car maintenant si je me taisois, et si mon procès étoit suspendu, j'expirerois aussitôt de douleur.

¶ 25. Hébr. Est-ce contre une feuille que le vent emporte, que vous ferez éclater votre puissance, etc.?

¶ 26. Hébr. Et vous me réservez les péchés de ma jeunesse, comme un funeste héritage.

¶ 27. Hébr. Vous avez examiné avec soin toutes les traces de mes pas, et vous en avez levé l'empreinte.

¶ 28. Hébr. litt. *Et ipse quasi putredo (qua) consumetur, et quasi vestimentum (quod) comeditur a tinea.* Le pronom *qua* ou *quod* est également sous-entendu dans les deux membres; et cela est fort commun dans le style des Hébreux. La seule difficulté est de savoir à quoi rapporter le mot נִתְּנָה, *Et ipse*; peut-être faudroit-il lire, נִתְּנָה, *Et ego*, ou נִתְּנָה, *Et ero*; l'un et l'autre donnent le même sens qui est celui de la Vulgate.

par ses discours une entière victoire sur moi; il promet déjà le butin à ses compagnons; mais loin d'avoir cette vaine satisfaction, les yeux de ses enfans tomberont dans la défaillance, en voyant la défaite de leur père."

6. Il m'a rendu *par ses calomnies* comme la fable du peuple; et je suis *devenu* devant leurs yeux *comme un exemple de la justice de Dieu sur les méchants.*"

7. L'indignation que j'ai de cette conduite de mes faux amis m'obscurcit les yeux, et elle me jette dans un tel abattement que les membres de mon corps sont sans aucune force, et comme réduits à rien."

8. Les justes seront épouvantés de cet état où je suis, et des calomnies qu'on répand contre moi; mais bien loin d'y ajouter foi, l'innocent s'élèvera contre l'hypocrite, ou le faux ami qui en est l'auteur.

9. Et le juste demeurera toujours ferme dans sa voie; et celui qui a les mains pures, "au lieu de s'affoiblir en voyant ce que je souffre injustement, en deviendra plus fort, et s'en tiendra plus fortement attaché à Dieu qui est l'auteur de ma patience et de ma fidélité, et qui en sera un jour le prix et la récompense.

10. Revenez donc tous aussi de vos préventions, et convertissez-

tur sociis, et oculi siliorum ejus deficient.

6. Posuit me quasi in proverbium vulgi, et exemplum sum coram eis.

7. Caligavit ab indignatione oculus meus, et membra mea quasi in nihilum redacta sunt.

8. Stupebunt justi super hoc, et innocens contra hypocritam suscipitabitur.

9. Et tenebit justus viam suam, et mundis manibus addet fortitudinem.

10. Igitur omnes vos convertimini, et veni-

¶ 5. Hébr. autr. Il expose ses pensées à l'assemblée qui l'écoute, et néanmoins les yeux de ses enfans tomberont dans la défaillance: *Il se croit assez sage pour instruire les autres; et ses propres enfans deviennent aveugles.* Le mot יָגֵן, signifie proprement *indicateur*, et le mot עַלְמָן, peut également signifier *socios et cogitationes*.

¶ 6. Autrement et selon l'hébreu: *Dieu a permis que je fusse un sujet de raillerie; il m'a rendu la fable des peuples; et je suis exposé devant tous comme le sujet de leurs chansons et de leurs risées.*

¶ 7. Hébr. autr. La douleur et la tristesse dont mon cœur est saisi, obscurcit mes yeux; et tous mes membres ne sont plus que comme une ombre et un fantôme qui va s'évanouir. Autr. et tout mon édifice, mon corps, se dissipe comme l'ombre.

¶ 9. C'est le sens de l'hébreu.

Pardonnez donc à l'homme les fautes où la corruption de sa naissance criminelle l'a fait tomber; et que la brièveté de ses jours vous touche de pitié;

5. Car les jours de l'homme sont courts; le nombre de ses mois et de ses années est entre vos mains; vous avez marqué les bornes de sa vie, qu'il ne peut passer.

6. Recede paululum ab eo, ut quiescat, donec optata veniat, sicut mercenarii, dies ejus.

6. Retirez-vous donc un peu de lui; cessez au moins durant quelques momens de le faire souffrir, afin qu'il ait quelque repos, jusqu'à ce qu'il trouve comme le mercenaire la fin désirée de tous ses travaux dans la mort qui le séparera pour toujours des biens et des maux de cette vie;

*7. Car il n'en est pas de l'homme comme des arbres. Un arbre n'est point sans espérance de retour; si on le coupe une fois, il reverdit ensuite, et quelque temps après ses branches poussent tout denouveau.**

*8. Quand sa racine seroit vieillie dans la terre, quand son tronc desséché seroit mort dans la poussière,***

9. Il ne laissera pas de pousser aussitôt qu'il aura senti l'eau, et il se couvrira de branches et de rameaux touffus, comme lorsqu'il a été planté.

10. Mais quand l'homme est mort une fois, que son corps séparé de

7. Lignum habet spem: si præcisum fuerit, rursum virescit, et rami ejus pullulant.

8. Si senuerit in terra radix ejus, et in pulvere emortuus fuerit truncus illius,

9. Ad odorem aquæ germinabit, et faciet comam, quasi cum primum plantatum est:

10. Homo vero cum mortuus fuerit, et nu-

* 5. On lit à la tête de ce verset dans l'hébreu, סְדָ, Sed, peut-être pour סְדָה, Sed.

† 6. Autr. Retirez-vous un peu de lui, et cessez d'exercer contre lui les rigueurs de votre justice, afin qu'il ait quelque relâche, et qu'il goûte quelque consolation, jusqu'à ce qu'il trouve, etc.

‡ 7. Hébr. si on le coupe, il se remouellera; et son rejeton ne périra point.

§ 8. Si un tronc étoit entièrement mort, on ne pourroit, quoi que l'on pût employer, lui faire pousser des rejetons; mais il arrive souvent qu'un tronc, qui paroît mort, conserve encore, dans l'intérieur, quelque fibre vivante que l'humidité met en action.

tier amitié avec ceux qui doivent m'y accompagner.

14. J'ai dit à la pouriture : Vous êtes mon père ; et aux vers : Vous êtes ma mère et ma sœur."

15. Où est donc maintenant toute mon attente, et qui est celui qui considère ma patience, ou qui fait attention aux maux que je souffre?"

16. Je m'attends si peu à les voir finir en ce monde, que mon unique consolation est d'espérer que tout ce que j'ai descendra avec moi dans la profondeur du tombeau, et que là se termineront mes malheurs. Croyez-vous qu'au moins en ce lieu je puisse avoir du repos, et ne pensez-vous pas que la justice de Dieu viendra encore m'y tourmenter?"

¶ 14. Daus l'hébreu, le nom de *pouriture* est masculin, et le nom de *vers* est féminin ; de là vient que Job dit à la pouriture : *Vous êtes mon père* ; et aux vers : *Vous êtes ma mère et ma sœur*.

¶ 15. Hébr. autr. Où est donc maintenant *dans cette vie*, mon attente ? Qui est-ce qui voit pour moi *dans cette vie* quelque attente ? C'est le même terme dans les deux membres.

¶ 16. Hébr. autr. Mon attente descendra *avec moi* entre les bras du tombeau, et nous reposerons ensemble sur la poussière. Autr. Mon espérance et mon attente descendront dans le tombeau avec moi, et elles reposeront avec moi sur la poussière.

14. Putredini dixi :
Pater meus es : Mater
mea, et soror mea, ver-
mibus.

15. Ubi est ergo
nunc præstolatio mea ?
et patientiam meam
quis considerat ?

16. In profundissi-
mum infernum des-
cendent omnia mea :
putasne saltem ibi erit
requies mihi ?

CHAPITRE XVIII.

Baldad accuse Job de désespoir, et exagère les malheurs et la mauvaise fin des méchans.

1. BALDAD de Suh répondit à *Job*, et *tui* dit :

2. Jusques à quand vous répandez-vous en tant de paroles *inutiles*? Comprenez ce que nous vous disons, avant d'y répondre, et après cela nous vous parlerons, et nous

1. RESPONDENS au-
tem Baldad Suhites,
dixit :

2. Usque ad quem
finem verba jactabitis?
intelligite prius, et sic
loquamur.

nous entretiendrons volontiers avec vous."

3. Quare reputatisu-mus ut jumenta, et sorduimus coram vo-bis?

4. Qui perdis ani-mam tuam in furore tuo, numquid propter te derelinquetur terra, et transferentur rupes de loco suo?

5. Nonne lux impii extinguetur, nec splen-debit flamma ignis ejus?

6. Lux obtenebres-cet in tabernaculo illius, et lucerna quæ super eum est, extin-guetur.

7. Arctabuntur gres-sus virtutis ejus, et

¶ 2. Hébr. autr. Jusques à quand ne mettrez-vous point fin à ces dis-cours? *Jusques à quand demeurerez-vous attentifs tandis qu'un seul homme parle?* Ce pluriel s'adresse assez visiblement aux amis de Job. La néga-tion qui ne se trouve, ni dans la Vulgate, ni dans l'hébreu, est exprimée dans la version des Septante; au lieu de **אחד**, *et post*, on a pu lire **אחד**, *et unus*.

¶ 3. On lit irrégulièrement dans l'hébreu, נטהנו, pour **נטמינו**, *sor-duimus*.

¶ 4. Hébr. autr. *Misérable*, qui déchirez votre ame dans votre fureur, la terre, etc. Autr. *Mon ennemi, dites-vous*, a ravi et déchiré mon ame dans sa fureur. Ceci paroit rappeler ce que Job a dit au chap. xvi. ¶ 9.: *Furor ejus rapuit me.* Baldad offensé de cette parole la reprend: *Rapuit animam meam in furore suo.*

¶ 5. On lit dans l'hébreu, *impiorum*, pour *impii*; tous les pronoms qui suivent sont au singulier.

¶ 7. Hébr. autr. Les petits se mettront comme des chasseurs à la pour-suite de ses richesses. C'est le sens des Septante. C'est-à-dire, qu'au lieu de **אץ**, *Arctabuntur*, ils ont lu, **תַּלְצֵל**, *Venabitur*; et au lieu de **לָעֵז**, *grassus*, ils ont lu, **רָעֵז**, *parvulus*.

3. Mais pourquoi passons-nous dans votre esprit pour des animaux sans raison, et pourquoi n'avez-vous que du mépris" pour nous?

4. Si vous êtes résolu de perdre votre ame dans votre fureur," *par la témérité avec laquelle vous osez accuser Dieu d'injustice, plutôt que de vous reconnoître coupable*, la terre sera-t-elle abandonnée à cause de vous, et les rochers seront-ils transportés hors de leur place? *Dieu pours'accommode à vos raisonne-mens, renversera-t-il l'ordre de sa divine providence, qu'il a établi dès le commencement du monde, et qu'il a toujours gardé invaria-blement?*

5. *Or, selon cet ordre immuable, la lumière de l'impie" ne s'éteindra-t-elle pas plutôt que celle du juste, et la flamme qui sort de son feu ne sera-t-elle pas sans éclat?*

6. La clarté qui luisoit dans sa maison sera obscurcie; la lampe qui éclairoit au-dessus de lui perdra sa lumière; *sa gloire s'évanouira et se dissipera entièrement.*

7. Avec toute sa force, il ne mar-cherá qu'à l'étroit *et* avec peine;

et se trouvant privé de sagesse , ses conseils le feront tomber dans le précipice ;

8. Car il a engagé ses pieds dans les rets *qu'il avoit tendus aux autres*, et il marche au milieu du filet *qu'il leur avoit dressé.*

9. Son pied sera pris dans ce filet même ; et la soif de *celui qui est altéré de son sang*, sera satisfaite ; *il se jettera sur tuis, et le dévorera.*"

10. Le piège qu'on lui a préparé à *lui-même* est caché sous la terre *qu'il foule aux pieds*; et on lui tend un appât le long du sentier *par quel il marche.*

11. Ainsi les terreurs l'assiégeront de toutes parts , et l'envelopperont dans ses démarches ; *elles embarras- seront ses pieds et le feront tomber.*"

12. La faim *qu'il souffrira* chan- gera sa force en langueur ; et son estomac n'ayant point de nourriture, deviendra tout foible. "

13. La mort la plus terrible " dé- vorera l'éclat de son teint, " et elle consumera toute la force de son bras.

14. Les choses où il mettoit sa confiance , seront arrachées de sa maison ; *ses enfans périront* ; et la-

præcipitabit eum consilium suum.

8. Immisit enim in rete pedes suos , et in maculis ejus ambulat.

g. Tenebitur planta illius laqueo , et exar- descet contra eum sitis,

10. Abscondita est in terra pedica ejus , et decipula illius super se- mitam.

11. Undique terre- bunt eum formidines , et involvent pedes ejus.

12. Attenuetur fame robur ejus , et inedia invadat costas illius.

13. Devoret pulchri- tudinem cutis ejus , consumat brachia illius primaogenita mors.

14. Avellatur de ta- bernaculo suo fiducia ejus , et calcet super

¶ 9. La paraphrase réunit au sens de la Vulgate le sens de l'hébreu : ceux qui sont altérés se jetteront sur lui. Aut. les voleurs. Voyez ce qui a été dit de ce mot au chap. v. ¶ 5.

¶ 11. Hébr. autr. et le feront chanceler dans tous ses pas.

¶ 12. Hébr. autr. Son abundance se terminera à la famine ; et la calamité sera préparée à son côté. Autr. Il sera affamé au milieu de ses ri- chesses.

¶ 13. À la lettre , la mort ainée ; ou selon l'hébreu , l'ainé de la mort ; ce que l'on peut entendre d'une maladie mortelle , ou même de la cor- ruption qui est comme le premier-né de la mort.

Ibid. Hébr. consumera la chair de ses bras; elle consumera , dis-je , ses bras. Autr. dévorera sa peau , le dévorera. Le mot hébreu , בְּנֵי , que l'on prend pour *brachia* est quelquefois pris dans Job pour une simple préposition qui peut signifier *in* comme le simple *בְּ*. Voyez au chap. xi. 3. xxxix. 5. xl. 3.

eum, quasi rex, interitus.

15. Habitent in tabernaculo illius socii ejus qui non est : aspergatur in tabernaculo ejus sulphur.

16. Deorsum radices ejus siccentur, sursum autem atteratur messis ejus.

17. Memoria illius pereat de terra, et non celebretur nomen ejus in plateis.

18. Expellet eum de luce in tenebras, et de orbe transferet eum.

19. Non erit semen ejus, neque progenies in populo suo, nec ultæ reliquiae in regionibus ejus.

20. In die ejus stupebunt novissimi, et primos invadet horror.

21. Hæc sunt ergo

mort le foulera aux pieds, comme feroit un roi qui le domineroit cruellement."

15. Alors les compagnons de celui qui n'est plus *au monde*, habiteront dans sa maison ; *ils seront les premiers à la piller* ; " et on y répandra le soufre, pour la purifier des souillures qu'elle a contractées par les crimes de l'impie qui y a demeuré.

16. Ses racines, qui tendoient en bas, se sécheront ; ses branches, " qui montoient en haut, seront retranchées ;

17. *De sorte que sa mémoire périra entièrement de dessus la terre* ; et on ne parlera plus de son nom avec honneur dans les places publiques.

18. On le précipitera de la lumière dans les ténèbres, et il sera transporté " hors de ce monde.

19. Sa race ne subsistera plus ; il n'aura point de postérité parmi son peuple, et il ne restera rien de sa famille dans son pays.

20. Ceux qui viendront après lui, seront étonnés de sa perte ; " et ceux qui seront de son temps, en seront saisis d'horreur.

21. Telle sera la ruine de la mai-

Prov. II. 22.

¶ 14. Hébr. autr. Sa confiance même l'abîmera sa porte et l'arrachera de sa maison ; elle le conduira vers sa mort, ce roi terrible, ce roi des terreurs. Autr. Il sera arraché de sa maison où il mettait sa confiance ; et les terreurs guideront ses pas dans sa marche.

¶ 15. Hébr. autr. Un étranger qui ne lui est rien, habitera dans sa maison. Autr. il habitera dans des maisons qui ne seront point à lui.

¶ 16. C'est le sens de l'hébreu.

¶ 18. Hébr. autr. il sera chassé.

¶ 20. Hébr. autr. Ceux qui seront après... et ceux qui auront été avant. Autr. Ceux qui sont à l'occident... et ceux qui sont à l'orient : c'est que dans le style des Hébreux l'orient est réputé devant, et l'occident derrière.

son de l'injuste , et la fin de celui qui ignore Dieu. "

tabernacula iniqui , et iste locus ejus qui ignorat Deum.

¶ 21. Autr. Voilà ce que c'est que la fortune de l'injuste ; voilà l'état où est réduit celui qui ne connaît point Dieu , *et non lo craint point.*

CHAPITRE XIX.

Job se plaint de la dureté de ses amis. Il expose ses peines , et se console par l'espérance de la résurrection.

1. Alors Job répondit à *Baldad*, et *tui* dit :

2. Jusques à quand affligerez-vous mon ame , et me tourmenterez-vous " par vos discours ?

3. Voilà déjà dix fois que vous voulez me confondre comme un im-pie , et que vous ne rougissez point de m'accabler d'injures ."

4. Je ne suis quel intérêt vous avez à me persuader que je suis un méchant ; car , quand je serois dans l'ignorance sur ce point , mon ignorance ne regarde que moi seul ; elle ne fait tort à personne qu'à moi.

5. Mais cependant comme si l'innocence où je crois être , étoit une injure pour vous , vous vous élévez contre moi , et vous prétendez que l'état où je suis réduit , est une preuve que je suis coupable ."

6. Comprenez au moins maintenant , par ce que je vous ai dit de l'uniformité de la conduite de Dieu sur les bons et sur les méchants durant cette vie , et par le témoignage que je vous rends de mon innocence , que ce n'est point par un

1. RESPONDENS autem Job , dixit :

2. Usquequo affligitis animam meam , et atteritis me sermonibus ?

3. En decies confunditis me , et non erubescitis opprimentes me.

4. Nempe , etsi ignoravi , mecum erit ignorantia mea.

5. At vos contra me erigimini , et arguitis me opprobriis meis.

6. Saltem nunc intelligite , quia Deus non æquo judicio afflixerit me , et flagellis suis me cinxerit.

¶ 2. Autr. m'accaberez-vous.

¶ 3. Hébr. autr. de me creuser une fosse pour m'y faire tomber. Supr. vi. 27. Autr. de me traiter comme si vous ne me connaissiez pas.

¶ 5. Hébr. autr. Mais si c'est aveo raison que vous vous élévez contre moi , montrez-moi donc en quoi j'ai péché , et de quoi je dois rougir.

jugement de cette justice , par laquelle le Seigneur rend à chacun selon ses œuvres , que Dieu m'a affligé , " et qu'il m'a frappé de ses plaies , puisque je ne me sens coupable d'aucunes des crimes dont vous m'accusez . "

7. Ecce clamabo, vim patiens , et nemo audit : vociferabor , et non est qui judicet.

8. Semitam meam circumsepsit , et transire non possum : et in calle meo tenebras posuit.

9. Spoliavit me gloria mea , et abstulit corona mea de capite meo.

10. Destruxit me undique , et pereo : et quasi evulsæ arbori abstulit spem meam.

11. Iratus est contra me furor ejus , et sic me habuit quasi hostem suum.

12. Simul venerunt latrones ejus , et fecerunt sibi viam per me , et obsederunt in gyro tabernaculum meum.

* 6. Hébr. autr. Sachez maintenant que Dieu m'a renversé ; ou selon les Septante , que Dieu m'a rempli de trouble. Le même mot hébreu signifie aussi *pervertir* ; et c'est ce qui a donné lieu à l'expression de la Vulgate.

Ibid. Hébr. autr. et qu'il m'a environné de son filet. Je crie , etc.

* 7. Hébr. autr. Je crie que l'on me fait violence , et je ne suis point exaucé ; j'élève ma voix , et on ne me fait point justice.

* 10. Hébr. litt. je m'en vais.

* 11. Hébr. litt. comme ses ennemis.

* 12. Hébr. autr. Ses troupes se sont unies pour venir contre moi ; elles

7. Cependant si je crie dans la violence des maux que je souffre , on ne m'écouterera point ; si j'élève ma voix pour me plaindre , on ne me rendra point justice , et on croira toujours que je ne souffre que ce que j'ai mérité . "

8. C'est ainsi que le Seigneur a fermé de toutes parts le sentier pénible et douloureux par lequel il me fait marcher , et je ne puis plus passer pour en sortir ; car il a répandu les ténèbres épaisses dans le chemin étroit où il m'a fait entrer.

9. Il m'a dépouillé de ma gloire , et m'a ôté la couronne de dessus la tête.

10. Il m'a détruit de tous côtés , et je péris , " et il m'a ôté toute espérance de retour , comme à un arbre qui est arraché .

11. Sa fureur s'est allumée contre moi , et il m'a traité comme son ennemi . "

12. Il est venu accompagné de ses soldats ; ils ont aplani le terrain ; ils se sont fait un chemin pour passer au travers de moi ; et lisont assiégué ma tente de toutes parts . "

15. Il a écarté mes frères loin de moi ; et mes amis m'ont fui, comme ceux qui m'étoient les plus étrangers."

14. Mes proches m'ont abandonné ; et ceux qui me connoissoient plus particulièrement, " m'ont oublié.

15. Ceux qui demeuroient dans ma maison, " et mes propres servantes, m'ont regardé comme un inconnu, et je leur ai paru comme un étranger.

16. J'ai appelé mon serviteur, et il ne m'a point répondu, *lors même que je le priois*, en lui parlant de ma propre bouche.

17. Ma femme a eu horreur de mon haleine ; " et j'usois de prières envers les enfans qui sont sortis de mon sein."

18. Les insensés " même me méprisoient ; et je ne les avois pas plus tôt quittés, qu'ils médisoient de moi entre eux, et qu'ils m'accusoient d'être un impie."

19. Ceux du conseil desquels je me servois autrefois, m'ont eu en

ont dressé autour de moi des levées ; elles ont formé un camp autour de mon pavillon.

¶ 13. Autr. ceux qui me connoissoient se sont éloignés de moi comme des étrangers.

¶ 14. Hébr. autr. ceux que je connoissois et que j'aimois.

¶ 15. Autr. Les esclaves de ma maison.

¶ 17. Hébr. Mon haleine a été étrangère à ma femme.

Ibid. Hébr. autr. et je suis devenu en mauvaise odeur aux enfans qui sont sortis de moi. Le mot hébreu יְלָמִידִים, peut emprunter de l'arabe ce sens, *fatens factus sum*. La plupart supposent que Job avoit eu des enfans de quelques concubines ou femmes du second rang ; c'est le sens de la version des Septante. D'autres croient qu'il pouvoit avoir des petits-fils sortis de ses fils ; c'est le sens de la version de Symmaque. Il pouvoit aussi lui être resté quelques-uns de ses propres fils, qui eussent échappé à la ruine des autres. Quoi qu'il en soit, l'expression de Job se vérifie en Jésus-Christ dont Job étoit le prophète. Ces enfans infidèles dont Jésus-Christ se plaint par la bouche de Job, sont ceux dont il dit par un autre prophète : *J'ai nourri des enfans, et ils m'ont méprisé.* *Is. 1. 2.*

¶ 18. Hébr. Les injustes.

Ibid. Hébr. autr. Si je suis debout au milieu d'eux, ils parlent contre moi.

13. Fratres meos longe fecit a me, et noti mei quasi alieni recesserunt a me.

14. Dereliquerunt me propinqui mei : et qui me noverant, oblitii sunt mei.

15. Inquilini domus meae, et ancillæ meæ, sicut alienum habuerunt me : et quasi peregrinus fui in oculis eorum.

16. Servus meum vocavi, et non respondit : ore proprio deprecabar illum.

17. Halitum meum exhorruit uxor mea, et orabam filios uteri mei.

18. Stulti quoque despicioebant me : et cum ab eis recessissem, detrabebant michi.

19. Abominati sunt me quondam consilia-

rii mei : et quem maxime diligebam, aversatus est me.

20. Pelli meæ, consumptis carnibus, adhæsit os meum : et derelicta sunt tantummodo labia circa dentes meos.

21. Miseremini mei, miseremini mei, saltatem vos, amici mei, quia manus Domini testigit me.

22. Quare persequimini me sicut Deus, et carnibus meis saturamini ?

23. Quis mihi tribuat ut scribantur sermones mei ? quis mihi det ut exarentur in libro,

24. Stylo ferreo, et plumbi lamina, vel celte sculpantur in silice ?

¶ 19. Hébr. Ceux que j'avois admis à mon secret, m'ont eu en abomination.

¶ 20. Hébr. Mes os se sont attachés à ma peau et à ma chair; et il ne me reste que la peau autour des dents. Autr. et mes dents se heurtent contre ma peau. C'est-à-dire, qu'au lieu de מַלְטָה אֲחֵת, et evasi, on a pu lire, יִתְמַלְטֵנִי, et attiduntur; on trouve dans la langue éthiopienne cette signification du mot מַלְטָה; au lieu de בָּזָר, in ovis, on a pu lire, בָּזָר, in custos meam.

¶ 22. Hébr. et comment ne nous rassasiez-vous point du spectacle de ma chair?

¶ 23. On lit dans l'hébreu, in libro et exarentur, pour et exarentur in libro; où l'on voit et pour ut.

¶ 24. Hébr. autr. Qu'avec un burin d'acier et avec du plomb, elles soient gravées sur la pierre comme un monument.

exécration;" et celui que j'aimois le plus, s'est déclaré mon ennemi.

20. Outre tous ces maux qui sont commetbors de moi, mes chairs ont été réduites à rien; mes os se sont collés à ma peau; et il ne me reste que les lèvres autour des dents."

21. Ayez pitié de moi, vous au moins qui êtes mes amis, ayez pitié de moi; et puisque la main du Seigneur m'a frappé d'une telle plaie, ne l'augmentez pas par vos reproches et par vos calomnies.

22. Pourquoi me persécutez-vous, comme si vous aviez la lumière, la justice et l'autorité de Dieu même? Et pourquoi vous plaisez-vous à vous rassasier de ma chair, en me mordant et me déchirant par vos paroles?"

23. O Dieu, puisque ceux qui sont témoins de mes maux ne veulent point recevoir le témoignage que je leur rends de mon innocence, qui m'accordera que mes paroles soient écrites? Qui me donnera qu'elles soient tracées dans un livre,"

24. Qu'elles soient gravées sur une lame de plomb avec une plume de fer, ou sur la pierre avec le ciseau," a fin que la postérité plus équitable

y apprenne que, dans mes douleurs les plus excessives, je n'ai point perdu la patience, et ne me suis point abandonné au désespoir; mais que si la grandeur de mes maux m'a ôté l'espérance des biens de la vie présente, la fermeté de ma foi m'a toujours conservé celle des biens de l'éternité?"

25. Car je sais que mon Rédempteur est vivant, et que je ressusciterai au dernier jour; *je sortirai de la terre dans laquelle je suis sur le point d'entrer.*"

26. Et alors je serai revêtu de nouveau de ma peau, et je verrai mon Dieu dans ma propre chair."

27. Je le verrai, *dis-je*, moi-même, et non un autre; et je le contemplerai de mes propres yeux; *ce qui me remplira de joie et de félicité*; c'est là l'espérance que j'ai, et qui reposera toujours dans mon sein; "et c'est là aussi ce que je veux laisser à la postérité qui me rendra justice, étant instruite de la vérité.

28. Pourquoi donc, *vous autres qui êtes témoins de ces dispositions de mon cœur, et qui m'entendez prononcer ces paroles qui vous découvrent mes plus vifs sentimens, pourquoi dites-vous : Persécutons-le comme un impie et un hypocrite*.

¶ 24. Ou plutôt ce qui porte Job à s'exprimer ainsi, c'est l'importance des mystères qu'il va annoncer dans les termes les plus précis.

¶ 25. Hébr. autr. et que dans la suite des temps il ressuscitera de la terre. Autr. et que dans la suite des temps il paroîtra sur la terre.

¶ 26. Hébr. autr. Et lorsque je serai de nouveau revêtu de ma peau; alors de ma propre chair je verrai mon Dieu. Autr. Et après que ces ulcères auront consumé ma peau. Le mot נקּוֹן peut emprunter de l'arabe cette signification *tabefecerint*.

* 27. Hébr. autr. Ces désirs que je porte dans mon sein sont déjà accomplis; *je suis assuré de leur accomplissement*. Autr. Ces désirs sont pleins et consommés dans mon sein. Autr. Je porte tout ceci dans mon sein. Le mot בְּלֹו que l'on prend pour *consummata sunt*, peut signifier *omne hoc*; et au lieu de בְּלִיתִי, *renes mei*, ou *desideria mea*, on a pu lire בְּלִתִי, *continui*; la Vulgate paroît supposer ce sens et cette leçon.

25. Scio enim quod
Redemptor meus vivit,
et in novissimo die de
terra resurrectus sum:

26. Et rursum cir-
cumdabor pelle mea,
et in carne mea videbo
Deum meum:

27. Quem visurus
sum ego ipse, et oculi
mei conspecturi sunt,
et non aliis: reposita
est hæc spes mea in
sinu meo.

28. Quare ergo nunc
dicitis: Persequamur
eum, et radicem verbi
inveniamus contra
eum?

te , et cherchons en lui des prétextes pour le décrier; faisons passer ses plaintes pour des murmures, ses paroles pour des blasphèmes, et ses maux pour des preuves de son iniquité? " Voilà ce que vous avez dit, et ce que vous avez fait contre un juste affligé.

29. Fuyez donc de devant l'épée qui vous menace, parce qu'il y a une épée vengeresse de l'iniquité, " qui est près de vous percer; et sachez qu'il y a un jugement souverain où le Juge suprême faisant comparaître tous les hommes, rendra justice à l'innocent opprimé.

29. **Fugite ergo a facie gladii, quoniam ultor iniquitatum gladius est: et scitote esse iudicium.**

Ψ 28. Hébr. autr. Pourquoi *dono dites-vous*: Comment le persécutons-nous, et quel prétexte trouverons-nous en lui pour l'accuser? On lit dans l'hébreu יְכַנֵּן, *in me*, pour יְכַנֵּן, *in eo*.

Ψ 29. Hébr. autr. Car l'épée poursuit avec ardeur les iniquités. C'est-à-dire, qu'au lieu de מִרְאָה, *ira*, on a pu lire *ardet*; et au lieu de עֲוֹנוֹת, *iniquitates*, on a pu lire עֲוֹנוֹת, *in iniquitates*, comme les Septante le supposent.

CHAPITRE XX.

Sophar continue de décrire les châtiments dont Dieu punit les impies.

1. RESPONDENS au tem Sophar Naamathites, dixit:

2. Idecirco cogitationes meæ variæ succidunt sibi, et mens in diversa rapitur.

3. Doctrinam, qua me arguis, audiam, et

1. SOPHAR de Naamath répondit ensuite à Job, et lui dit :

2. C'est pour cela même qu'il me vient pensées sur pensées, et que mon esprit est diversement agité, " ne pouvant accorder les maux que vous souffrez et votre prétendue innocence, avec la justice infinie de ce juste Juge qui rend à chacun ce qu'il a mérité.

3. Me trouvant donc dans cette perplexité, j'écouterai tranquille-

Ψ 2. Hébr. autr. C'est pour cela même que mes pensées me portent à répondre; et c'est pour ce sujet même, que je me hâte de te faire. Autr. et que mes réflexions s'enflamment. C'est-à-dire qu'au lieu de וּבְעִכּוֹר, et propter, on auroit pu lire וּבְעִכּוֹר עַבְרִי, excandescunt. Le mot שׁוֹשָׁן, que l'on suppose signifier *festinatio mea*, emprunte du chaldéen le sens de *sensus mei*.

ment les reproches que vous me faites; et me dépoillant de tout ressentiment et de toute passion, ce sera uniquement l'esprit d'intelligence qui est en moi, qui répondra pour moi."

4. *Or ce que je sais par le secours de cet esprit que Dieu m'a donné, et ce qui a été toujours également vrai depuis que l'homme a été créé sur la terre,*

5. *C'est que la gloire des impies est bientôt passée, et que la joie de l'hypocrite n'est que d'un moment."*

6. *En effet, quand son orgueil s'élèveroit jusqu'au ciel, et que sa tête toucheroit les nues,*

7. *Il périra à la fin, et il sera rejeté comme un fumier;" et ceux qui l'avoient vu dans sa grandeur passée, diront : Où est-il ?*

8. *Car il s'évanouira comme un songe dont on a perdu le souvenir, et il disparaîtra comme un fantôme que l'on voit durant la nuit.*

9. *L'œil qui l'avoit vu, ne le verra plus; et le lieu où il étoit, ne le connoîtra plus.*

10. *Ses enfans seront accablés de pauvreté;" et son iniquité retom-*

*spiritus intelligentiae
meæ respondebit mihi.*

4. *Hoc scio a principio, ex quo positus est homo super terram,*

5. *Quod laus impiorum brevis sit, et gaudium hypocritæ ad instar puncti.*

6. *Si ascenderit usque ad cœlum superbia ejus, et caput ejus nubes tetigerit :*

7. *Quasi sterquilinium in fine perdetur: et qui eum viderant, dicent : Ubi est ?*

8. *Velut somnium avolans non invenietur : transiet sicut visio nocturna.*

9. *Oculus qui eum viderat, non videbit, neque ultra intuebitur eum locus suus.*

10. *Filiæ ejus alterentur egestate, et manus*

* 3. Hébr. autr. J'ai écouté les reproches déshonorans que vous m'avez faits; mais l'intelligence qui est en moi, m'oblige à vous répondre. Autr. J'ai entendu ce que vous opposez à la confusion dont je voudrois vous couvrir. C'est-à-dire que le mot כְּלֹתִי, ignominia meæ, peut également signifier la confusion dont vous me couvrez, ou celle dont je voulois vous couvrir. Ce dernier sens pourroit avoir rapport à ce que le même Sophar a dit au chap. xi. * 3.

* 4. et 5. Hébr. autr. Ne savez-vous pas que depuis tous les temps, depuis que l'homme a été mis sur la terre, la prospérité des impies, etc.

* 6. Hébr. autr. quand son élévation monteroit jusqu'au ciel. .

* 7. Hébr. autr. il périra pour toujours comme un tourbillon de fumée. C'est le sens de la version syriaque. C'est-à-dire qu'au lieu de בָּנָלֶל, sicut sterous ejus, on peut avoir lu, בָּנָלֶג, sicut turbo fumi.

* 10. Hébr. autr. ses enfans seront réduits à la mendicité. Autr. oseront de tous côtés, réduits à l'indigence. Le même mot נַזְר' peut égale-

illius reddent ei dolorem suum.

11. Ossa ejus implebuntur vitiis adolescentiae ejus, et cum eo in pulvere dormient.

12. Cum enim dulce fuerit in ore ejus malum, abscondet illud sub lingua sua.

13. Parcet illi, et non derelinquet illud, et celabit in guttare suo.

14. Panis ejus in utero illius vertetur in fel aspidum intrinsecus.

15. Divitias quas devoravit, evomet, et de ventre illius extrahet eas Deus.

16. Caput aspidum suget, et occidet eum lingua viperæ.

17. (Non videat rivulos fluminis, torrentes mellis et butyri.)

bant sur lui, ses propres mains lui rendront le mal qu'il a fait aux autres.

11. Les dérèglemens de sa jeunesse pénétreront jusque dans ses os, et se reposeront avec lui dans la poussière du tombeau, où ils le précipiteront infailliblement ; "

12. Car lorsque le mal est doux à sa bouche, il le cache sous sa langue, comme une viande délicieuse qu'il veut goûter à loisir.

13. Il ménage cette viande; il ne cesse point de la goûter, et il la retient dans son palais, pour faire durer plus long-temps le plaisir qu'il trouve à la manger.

14. Mais enfin, le pain du péché qu'il mange avec tant de goût et de satisfaction se corrompra dans son estomac, et sera changé dans ses entrailles en un fiel d'aspic.

15. Alors il rejettéra les richesses qu'il avoit dévorées; et Dieu les arrachera par force de ses entrailles.

16. Ainsi il sucera en quelque sorte la tête des aspics et le venin " qui y est renfermé, en amassant des richesses par des voies injustes; et la langue de la vipère, dont il se nourrira alors, le tuera à la fin.

17. Il viendra un jour où il ne verra point couler sur lui les raseaux du fleuve dont Dieu enivre ses saints, ni les torrens de miel et de lait qu'il répand sur les justes."

ment signifier *atterrentur*, ou *current*; et le mot suivant מִלְחָמָה, signifie proprement *egeni*.

¶ 11. Hébr. autr. Ses richesses qui faisoient sa force, ont été remplies de ses fraudes secrètes; et elles reposeront avec lui sur la poussière. Le mot אַשְׁמָה, qui signifie proprement *Ossa ejus*, se prend figurément en arabe pour *Luora ejus*. De même le mot וּמִלְחָמָה, qui signifie proprement *occultis ejus*, peut signifier figurément *fraudibus ejus occultis*.

¶ 16. Cela est pris de l'hébreu qui peut se traduire ainsi : Il sucera le venin des aspics. En hébreu le même mot וְנֵתֶן, qui signifie *la tête*, signifie aussi *le venin*.

¶ 17. On lit dans l'hébreu, לְקָרְבָּן, ne, d'où est venu dans la Vulgate

18. Mais il souffrira les peines des maux qu'il a faits, sans en être consumé; et l'excès de ses tourmens égalera celui de ses crimes; "

19. Car il a dépouillé les pauvres, et les a foulés aux pieds; il leur a ravi leurs maisons qu'il n'avoit point fait bâtir."

Eccles. v. 9.

20. Mais son ventre n'en a point été rassasié; et après qu'il a obtenu ce qu'il avoit tant désiré, il n'a pu en jouir."

21. Quand il a mangé, il n'a rien laissé pour les pauvres; c'est pour cela qu'il ne lui demeurera rien de tous ses biens."

22. Après qu'il se sera bien rassasié, il se trouvera dans des étoufemens qui le déchireront, et les douleurs l'accableront de toutes parts."

23. Après qu'il aura pris plaisir à remplir son estomac de viandes, Dieu l'attaquera dans sa fureur, et

videat; le sens semble demander נַי, *Non*, suivi de *videbit*. En hébreu le même mot נַי, signifie également *vidsat* ou *videbit*. On y lit יְהִי נֶסֶת, *flumipum*, pour יְהִי נֶסֶת, *fluminis*.

¶ 17 et 18. Ou simplement et selon l'hébreu: Il ne verra plus les ruisseaux du fleuve, ni les torrens de lait et de miel; il ne goûtera plus la prospérité dont il s'est rendu indigne. Mais il rendra le salaire retenu aux mercenaires, et il ne l'engloutira plus; il le rendra par un juste échange, en souffrant lui-même après avoir laissé souffrir les autres, et il ne se réjouira point de l'impunité. Ce n'est pas que ces deux versets ne puissent aussi s'entendre des peines éternelles réservées à l'impie; mais les amis de Job ne portent pas ordinairement leurs vues jusque-là.

¶ 19. Hébr. autr. Car il a écrasé les pauvres, et il les a abandonnés; il a pillé les maisons, et il n'a pas contribué à les édifier. La conjonction et manque dans l'hébreu du premier membre; c'est ce qui en fait l'obscurité.

¶ 20. Hébr. autr. Son ventre n'a jamais su être rassasié; et de tout ce qu'il a obtenu après l'avoir désiré, il n'en a jamais rien réservé.

¶ 21. Hébr. autr. Il n'est jamais rien resté de ses repas, pour être le soulagement du pauvre; et c'est pour cela que son bien ne sera pas fécond, et ne se multipliera pas. On lit dans l'hébreu לְיִלְלָה, que l'on prend pour לְיִלְלָה, *parturiet*, ou comme l'exprime la Vulgate, *permanebit*.

¶ 22. Hébr. autr. Après qu'il aura été rassasié, il tombera dans la nécessité, et toutes sortes de maux fondront sur lui.

18. Luet quæ fecit omnia, nec tamen consumetur: juxta multitudinem adinventionum suarum, sic et sustinebit.

19. Quoniam confringens nudavit pauperes: domum rapuit, et non ædificavit eam.

20. Nec est satiatus venter ejus: et cum habuerit quæ concupierat, possidere non poterit.

21. Non remansit de cibo ejus: et propterea nihil permanebit de bonis ejus.

22. Cum satiatus fuerit, arctabitur: æstuabit, et omnis dolor irruet super eum.

23. Utinam impletatur venter ejus, ut emittat in eum iram

fūoris sui, et pluat fera pleuvoir sur lui ses traits et ses super illum bellum foudres. "

24. Fugiet arma ferrea et irruet in arcum aereum.

25. Eductus et egrediens de vagina sua, et fulgorans in amaritudine sua : vadent et venient supereum horribiles.

26. Omnes tenebræ absconditæ sunt in occultis ejus: devorabit eum ignis qui non succeditur, affligetur relictus in tabernaculo suo.

27. Revelabunt cœli iniquitatem ejus , et terra consurget aduersus eum.

28. Apertum erit gerumen domus illius : detrahetur in die furoris Dei.

24. S'il fuit d'un côté les pointes de fer, il tombera *de l'autre* sur un arc d'airain. "

25. L'épée tirée du fourreau , l'épée foudroyante le percera cruellement , *et sera toute teinte de son fiel;* " des spectres horribles passeront et repasseront sur lui, *et le rempliront des plus vives frayeurs.* "

26. Les ténèbres les plus épaisse sont cachées dans le secret de son ame , *et l'aveuglent entièrement;* il sera dévoré par un feu qui ne s'allume point, *et qui ne s'éteint jamais;* *et abandonné de Dieu et des hommes,* il sera laissé dans sa tente , pénétré d'affliction et de désespoir. "

27. Les cieux révéleront son iniquité *par le soin qu'ils prendront de la punir,* et la terre souillée de ses crimes , s'élèvera contre lui.

28. *Ses biens seront mis au pillage,* et les enfans de sa maison seront exposés à la violence de leurs ennemis ; ils seront retranchés du monde au jour de la fureur de Dieu. "

¶ 23. Hébr. autr. Dans le temps même qu'il rassasiera son ventre, Dieu fera tomber sur lui sa fureur, et fera pleuvoir sur lui ses traits. On sous-entend ici le nom de Dieu qui n'est pas exprimé dans le texte.

¶ 24. Hébr. autr. et une flèche poussée par un arc d'airain le traversera.

¶ 25. C'est le sens de l'hébreu : Dieu a tiré du carquois la flèche , et l'a transpercé , et ce trait est sorti de son corps teint et brillant de son sang et de son fiel.

Ibid. Cela est encore pris de l'hébreu : *Et outre cela les plus grandes frayeurs lui surviendront.* Autr. L'épée sortira de son corps , et le glaive de son fiel ; les terreurs viendront fondre sur lui.

¶ 26. Hébr. autr. les ténèbres les plus épaisse , *les malheurs les plus terribles*, sont cachés dans ce qui est réservé à cet homme-là; *il n'y a point d'accidens funestes qu'il n'ait lieu d'appréhender.* Un feu que les hommes n'auront point allumé, le dévorera ; quiconque restera dans sa maison , sera écrasé. L'hébreu קְרַב כָּל, que l'on prend pour *Omnes tenebras*, pourroit signifier *omno reconditum* , tout ce qu'il y a de secret, *les malheurs les plus imprévus.*

¶ 28. Hébr. autr. Les restes de la famille de cet homme passeront , et s'écouleront comme l'eau , au jour de la colère de Dieu. Autr. et seront exterminés au jour de la colère de Dieu.

29. C'est là le partage que Dieu réserve à l'impie, et le malheureux héritage qu'il en recevra du Seigneur, pour la récompense de ses paroles pleines de blasphèmes."

* 29. Autr. pour la récompense de ses actions criminelles et injustes. Sous le mot de paroles la langue hébraïque entend aussi les actions. Autr. pour ses pensées criminelles et injustes. Le mot וְדָבֵר, verbum, se prend pour les actions ; mais דִּכְרָנָה, dictum, se prend plutôt pour les pensées. On le prend aussi dans l'arabe pour la condition de la vie. Ce sera là le partage de sa condition dans cette vie, de la part du Tout-Puissant.

CHAPITRE XXI.

Job soutient que les impies jouissent souvent d'une longue prospérité; et que c'est après leur mort que Dieu exerce contre eux ses vengeance.

1. Job répondit ensuite à Sophar, et à ses autres amis qui approuvoient son discours, et il leur dit :

2. Ecoutez, je vous prie, mes paroles, et changez de conduite, en cessant de m'interrompre; l'attention que je vous demande, me tiendra lieu de toutes vos consolations."

3. Souffrez donc que je parle pour ma justification; et après cela, moquez-vous, si vous voulez, de ce que je dis."

4. Est-ce avec un homme que j'ai à disputer, pour que je n'aie pas lieu de m'affliger? Et puis-je sans être saisi de douleur, me voir obligé de soutenir qu'un Dieu infiniment juste m'accable de maux sans que je l'aie mérité?"

* 2. C'est le sens de l'hébreu : Ecoutez attentivement mes paroles; et que ce soit là au moins la consolation que je puisse recevoir de vous. Le même mot hébreu peut signifier *resipiscentia vestrae* et *consolationes vestras*.

* 3. On lit dans l'hébreu, עֲשַׂרְנָתִי, subannabis, pour עֲשַׂרְנָתִי, subannabilis.

* 4. Hébr. auts. Est-ce donc aux hommes que mon discours s'adresse, et dans presque tout ce que j'ai dit jusqu'ici, étoit-ce à vous que je parlois? Si cela étoit, comment mon esprit ne seroit-il pas affligé,

29. Hoc est pars hominis impius a Deo, et hereditas verborum ejus a Domino.

1. RESPONDENS autem Job, dixit :

2. Audite, quæso, sermones meos, et agite pœnitentiam.

3. Sustinet me, et ego loquar : et post mea, si videbitur, verba ridete.

4. Numquid contra hominem disputatio mea est, ut merito non debeam contristari?

5. Attendite me, et obstupescite, et superponite digitum ori vestro.

6. Et ego quando recordatus fuero, pertimesco, et concutit carnem meam tremor.

7. Quare ergo impii vivunt, sublevati sunt, confortatique divitiis?

8. Semen eorum permanet coram eis : propinquorum turba et nepotum in conspectu eorum.

ayant à soutenir mon innocence devant des hommes remplis de préventions? Mais jetez les yeux, etc. On lit dans l'hébreu simplement וְ, si, qui laisse à sous-entendre יְהִי, sic.

¶ 5. A la lettre : soyez frappés d'étonnement, et mettez le doigt (Hébr. la main) sur votre bouche.

¶ 6. Ou plutôt selon l'hébreu : Moi-même si j'y fais réflexion, je tombe dans le trouble ; et la crainte dont je suis saisi, fait impression jusque sur ma chair, lorsque je considère la sévérité que Dieu exerce sur ceux qui le servent, tandis qu'il laisse tant d'impies dans l'impunité. On lit dans l'hébreu, וְנִתְבָּא, Et si, pour וְנִתְבָּא, Et ego si.

¶ 7. Hébr. autr. Je conçois avec peine pourquoi les impies vivent même jusqu'à la dernière vieillesse, et pourquoi ils sont riches et puissans.

¶ 8. Hébr. autr. Leur postérité bien établie est devant eux et avec

Jérém. XIII. 1.
Habac. 1. ¶
3. 13.

5. Cependant jetez les yeux sur moi; considérez attentivement la pureté de ma vie passée, et ma misère présente; comparez ma fidélité à servir Dieu avec les maux dont il m'afflige; et vous serez frappés d'étonnement, et vous mettrez le doigt sur votre bouche, "vous condamnant vous-mêmes au silence, de peur de parler indiscrettement sur une conduite si impénétrable.

6. Pour moi, quand je me souviens de l'état où j'ai été, et que j'envisage celui où je me vois à présent, j'en suis épouvanté, et j'en tremble de tout le corps, ne pouvant comprendre comment un Dieu si juste peut me faire souffrir des tourments si horribles, sans que je t'aie mérité."

7. Je dis en moi-même : S'il est vrai que Dieu répande ses biens sur les justes, et qu'il accable de maux les méchants, pourquoi donc plusieurs d'entre les impies vivent-ils si heureusement pendant que je suis accablé de maux? Pourquoi sont-ils si élevés, et si remplis de richesses, pendant que je suis si humilié et si plein de misères?"

8. Ils voient leur race fleurir et se conserver devant leurs yeux; ils sont environnés d'une multitude de parents et de leurs petits-enfants."

9. Leurs maisons jouissent d'une profonde paix, " et la verge de Dieu ne les touche point.

10. Leur vaches conçoivent et conservent leur fruit; elles s'en déchargent sans avorter jamais."

11. On voit sortir de leurs maisons par bandes, comme des troupeaux, leurs enfans qui dansent et sautent en se jouant.

12. Ils ont les tambours et la harpe à la main, " et ils se divertissent au son des instrumens de musique.

13. Ils passent leurs jours dans les plaisirs; et en un moment ils descendent dans le tombeau, sans éprouver aucun de ces maux qui précèdent ordinairement la mort, et qui sont souvent plus fâcheux que la mort même.

14. Cependant ils ont dit à Dieu durant les jours de leur prospérité: Retirez-vous de nous, nous ne voulons point connoître ni suivre vos voies.

15. Qui est le Tout-Puissant, pour nous obliger à le servir? Et quel est le bien qui nous reviendra quand nous le prierons?"

Malach. III.
14.

eux; et ils voient de leurs yeux jusqu'à leurs petits-fils et arrière-petits-fils. Autr. leur postérité est bien établie: leur peuplade est devant eux, et leur postérité est sous leurs yeux. Le mot עָמָד peut signifier *oum eis* ou *populus eorum*, et comme il n'est point lié à ce qui précède, on suppose qu'il ne signifie pas *oum eis*.

¶ 9. Hébr. autr. Leurs maisons sont tranquilles et sans crainte. On lit dans l'hébreu, שְׁלוֹם מִפְחַד, *pax absque pavore*. Les versions grecque, syriaque et arabe semblent supposer שְׁלוֹם מִפְחַד, *tranquilles sunt a pavore*.

¶ 10. Hébr. autr. Leurs taureaux couvrent les vaches et ne s'en dégouttent point; leurs vaches se déchargent heureusement, et leur fruit n'avorte point.

¶ 12. Hébr. autr. Ils se lèvent au son du tambour et de la harpe.

¶ 13. Hébr. autr. Leurs jours vieillissent dans la prospérité. Le même mot hébreu בָּלֶן peut signifier *Consumunt* ou *Veterasount*.

¶ 15. Hébr. autr. quand nous prendrions soin de le chercher.

9. Domus eorum se-curæ sunt et pacatæ, et non est virga Dei super illos.

10. Bos eorum concepit, et non abortivit: vacca peperit, et non est privata foetu suo.

11. Egressiuntur quasi greges parvuli eorum, et infantes eorum exultant lusibus.

12. Tenent tympanum et citharam, et gaudent ad sonitum organi.

13. Ducunt in bonis dies suos, et in puncto ad inferna descendunt.

14. Qui dixerunt Deo: Recede a nobis, et scientiam viarum tuarum nolumus.

15. Quis est Omnipotens, ut serviamus ei? et quid nobis prodest si oraverimus illum?

16. Verumtamen quia non sunt in manu eorum bona sua, consilium impiorum longe sit a me.

17. Quoties lucerna impiorum extingueatur, et superveniet eis inundatio, et dolores dividet furoris sui?

18. Erunt sicut paleae ante faciem venti, et sicut favilla quam turbo dispergit.

19. Deus servabit filiis illius dolorem patris: et cum reddiderit, tunc sciet.

20. Videbunt oculi ejus interfectionem suam, et de furore Omnipotentis bibet.

21. Quid enim ad

16. Mais la prospérité de ces méchants ne me porte point à vouloir les imiter; au contraire, je souhaite que les pensées de ces impies soient bien loin de moi, puisque les biens dont ils jouissent, et qui leur enflent le cœur, ne sont point en leur puissance, mais en celle de Dieu, qui les leur ôte toujours quand il lui plaît, et souvent lorsqu'ils y pensent le moins;

17. Car combien de fois voyons-nous que la lumière des impies s'éteint tout d'un coup par une mort subite et imprévue? Et alors il leur survient un déluge de maux, Dieu les accable de douleurs, et il leur distribue les effets de sa fureur."

18. Ils deviennent comme la paille que le vent dissipe, et comme la poussière qui est enlevée par un tourbillon.

19. Leur supplice même ne se termine pas à eux: Dieu fera porter aux enfans la peine due aux crimes du père; et lorsqu'il lui rendra ainsi ce qu'il mérite, alors il comprendra qu'il y a une souveraine justice qui rendra à chacun selon ses œuvres."

20. Or c'est par une conduite admirable de cette justice infinie, que l'impie verra de ses propres yeux sa ruine entière, et qu'il boira lui-même de la fureur du Tout-Puissant;

21. Car que lui importeroit après

¶ 16. Hébr. autr. Mais leur bien véritable n'est pas dans leur main, et ce n'est pas celui dont ils jouissent. Que les pensées des impies soient donc bien loin de moi.

¶ 17. Hébr. autr. Avec quelle facilité la lampe des impies s'éteint-elle! Une subite calamité fondra sur eux, et Dieu dans sa colère leur distribuera des tourmens éternels.

¶ 19. Hébr. autr. Dieu, par un juste jugement, réservera aux enfans participans et héritiers des crimes de leur père, la peine qui lui étoit due; il rendra à lui-même dans l'autre vie ce qu'il mérite, et alors cet homme saura qu'il y a une souveraine justice. Il verra, etc.

sa mort ce que deviendroit sa maison, si alors il ne souffroit rien lui-même? Et quand Dieu retrancheroit par la moitié le nombre des années de ses enfans, comment sauroit-il que c'est pour le punir de ses crimes, s'il n'en étoit instruit par ses propres tourmens? En effet, on en voit tous les jours de très-innocens qui meurent très-jeunes."

22. Cependant qui croira que Dieu se trompe, en les faisant mourir de la sorte? Et qui entreprendra d'enseigner à Dieu quelque chose, lui qui est le juge des plus grands, des plus sages et des plus puissans du monde? Contentons-nous donc d'adorer les jugemens du Seigneur, reconnoissant qu'ils sont infinitement justes, saints et impénétrables;"

23. Car tel homme, par exemple, qui est un impie, meurt, étant jusqu'à la fin de sa vie, fort de corps, sain, riche, heureux;"

24. Et dont les entrailles sont chargées de graisse, et les os pleins et comme arrosés de moelle.

25. Un autre, au contraire, qui est juste et innocent, meurt après avoir passé sa vie dans l'amertume de son ame, sans jouir d'aucun bien, et sans goûter aucun plaisir. "

¶ 21. La dernière partie du verset pourroit aussi se traduire selon l'hébreu : *Et que lui importeroit après sa mort que sa vie eût été abrégée de la moitié, et qu'il eût possédé, pendant bien moins de temps, des biens qui tôt ou tard devoient lui être enlevés? Mais qui entreprendra, etc.* On lit dans l'hébreu, עַזְלָל, *dimidientur*, pour עַזְלָל, *dimidietur*.

¶ 22. Hébr. autr. Qui entreprendra de donner à Dieu la connaissance de ce qu'il doit faire? Il est le juge de ces hommes *impies* qui sont dans l'élevation; et il saura bien leur faire rendre compte de leur administration; mais ce ne sera pas en cette vie. *Et certes tel homme, etc.*

¶ 23. Hébr. autr. tranquille. On lit dans l'hébreu, שְׁלִוִי, pour לְשִׁלּוֹן ou شְׁלִוִי, *tranquillus*.

¶ 24. On lit dans l'hébreu, מְלֹתָנִיו, *multratia ejus*; peut-être pour מְעִיןָיו, *Viscera ejus*, comme le supposent les Septante et la Vulgate.

¶ 25. Hébr. autr. sans avoir jamais mangé avec joie.

eum pertinet de domo sua post se, et si numerus mensium ejus dimidietur?

22. Numquid Deum docebit quispiam scientiam, qui excelsos iudicat?

23. Iste moritur robustus et sanus, dives et felix :

24. Viscera ejus plena sunt adipe, et medullis ossa illius irrigantur :

25. Alius vero moritur in amaritudine animæ absque ullis opibus :

26. Et tamen simul
in pulvere dormient,
et vermes operienteos.

27. Certe novi co-
gitationes vestras, et
sententias contra me
iniquas.

28. Dicitis enim :
Ubi est domus princi-
pis? et ubi tabernacula
impiorum?

29. Interrogate
quemlibet de viatori-
bus, et hæc eadem il-
lum intelligere cognos-
cetis :

30. Quia in diem
perditionis servatur
malus, et ad diem fu-
roris ducetur.

31. Quis arguet co-
ram eo viam ejus? et
quæ fecit, quis reddet
illi?

¶ 29. Hébr. autr. N'avez-vous donc jamais consulté les voyageurs, ces hommes sages qui ne considèrent cette vie que comme un voyage? N'avez-vous jamais remarqué les signes établis par eux sur les chemins, les obser-
vations qu'ils ont faites durant leur vie? Ils vous auroient appris que , etc.

26. Et néanmoins ils dormiront tous deux également dans la poussière *du tombeau*, et ils seront tous deux également mangés des vers, sans que nous voyions la différence que Dieu met entre eux.

27. Je connois bien vos pensées, et les jugemens injustes que vous faites de moi, lorsque vous m'en-tendez parler de la sorte;

28. Car vous dites en vous-mêmes: *S'il est vrai que Dieu laisse ainsi les méchants jouir en ce monde d'une vie heureuse, et qu'il ne mette pas de différence entre eux et les justes*, qu'est donc devenue la maison de ce prince? Pourquoi a-t-elle été renversée, et où sont maintenant les tentes des *enfans impies* qu'il avoit mis au monde? D'où vient qu'elles ne subsistent plus, sinon parce qu'ils étoient des méchants que Dieu a fait périr? Vous triomphez par ce raisonnement, et vous croyez m'avoir confondu.

29. Mais consultez le premier que vous trouverez dans votre chemin, et vous verrez qu'il connaît cette même vérité; vous verrez qu'il vous dira comme moi,"

30. Que le méchant est réservé pour le moment où il doit périr, et que Dieu le conduira *dans une parfaite prospérité* jusqu'au jour où il doit répandre sur lui sa fureur.

31. En effet, qui troublera durant cette vie le bonheur de l'im-pie? Qui le reprendra en sa présence de ses voies *injustes*, et qui lui rendra le mal qu'il a fait? Bien loin que quelqu'un ait cette hardiesse pendant sa vie, on le respectera même après sa mort;

32. Car on le conduira solennellement au tombeau; et ses flatteurs publieront qu'il y veillera sur l'assemblée des morts, et qu'il est passé chez eux pour avoir l'empire sur eux."

33. Sa présence a été agréable sur le rivage du Cocyté, par la magnificence du tombeau superbe qu'il s'y est fait éléver, et par la majesté de la pompe funèbre qui l'y a accompagné; car un nombre innombrable de personnes marchoient devant lui dans cette cérémonie; et il étoit suivi d'une multitude d'hommes infinie, qui honoroient son corps sur la terre, pendant que son ame brûloit dans les enfers."

34. Comment donc voulez-vous me donner une aussi vaine consolation, qu'est celle de me croire du nombre de ces impies, et d'être persuadé que Dieu ne m'afflige que pour me punir de mes péchés, puisque j'ai fait voir que ce que vous dites pour le prouver, est contraire à la vérité?"

¶ 32. Hébr. autr. *Nul n'entreprendra de troubler son bonheur; mais pour lui il sera enfin porté au tombeau, et il y sera mis dans sa maturité comme une gerbe dans un tas d'autres gerbes.*

¶ 33. Hébr. autr. Il a aimé à jeter des racines dans une vallée grasse et fertile; il entraînera par son exemple ceux qui le suivent, et le nombre de ceux qui l'ont précédé dans la même voie, est infini. Le même mot hébreu peut signifier vallée et torrent; et cette idée de torrent a pu amener dans la Vulgate celle de *Cocyté*. C'est une expression poétique qui désigne l'enfer. Le Cocyté est un des fleuves fabuleux qui arrosent l'enfer selon l'opinion des poëtes.

¶ 34. Hébr. autr. *Comment donc pensez-vous me consoler en ne me disant que des choses vaines? Car de tous vos discours, il ne reste rien de réel que l'injustice et l'erreur dont ils sont remplis.*

32. Ipse ad sepulchra ducetur, et in congerie mortuorum vigilabit.

33. Dulcis fuit glareis Cocyti, et post se omnem hominem trahet, et ante se innumerabiles.

34. Quomodo igitur consolamini me frustra, cum responsio vestra repugnare ostensa sit veritati?

CHAPITRE XXII.

Eliphaz reproche à Job les crimes dont il le suppose coupable, et l'exhorté à se convertir au Seigneur.

1. RESPONDENS autem Eliphaz Themanites, dixit :

2. Numquid Deo potest comparari homo, etiam cum perfectæ fuerit scientiæ?

3. Quid prodest Deo, si justus fueris? aut quid ei confers, si immaculata fuerit via tua?

4. Numquid timens arguet te, et veniet tecum in judicium?

5. Et non propter malitiam tuam pluri-
mam et infinitas ini-
quitates tuas?

1. ELIPHAZ de Théman prenant la parole, dit à Job :

2. L'homme peut-il être comparé à Dieu, quand même il auroit une science consommée? Comment donc osez-vous vous flatter de pénétrer les secrets de sa divine providence, et comment vous promettez-vous qu'il s'intéressera dans votre défense?"

3. Que sert à Dieu que vous soyez juste? Ou quel bien lui faites-vous avec votre conduite sans tache?"

4. Vous craindra-t-il, lorsqu'il vous accusera comme coupable? Et lorsqu'il viendra pour vous juger, apprêtera-t-il que vous ne l'accusez lui-même d'erreur ou d'injustice?"

5. Et ne trouvera-t-il pas plutôt en vous des dérèglements très-grands, et une infinité d'actions injustes, qui justifieront pleinement la conduite qu'il tient sur vous?"

¶ 2. Hébr. autr. Est-ce à Dieu que l'homme est utile, lorsqu'il a assez de lumière pour être utile à lui-même? Pourquoi tant vous glorifier de votre prétendue sagesse? en revient-il quelque chose au Seigneur?

¶ 3. Hébr. autr. Le Tout-Puissant se met-il en peine que vous soyez juste; et quand vous auriez rendu pure et irrépréhensible votre conduite, quel gain lui en reviendroit-il? Autr. Est-il agréable au Tout-Puissant, que vous prétendiez être juste, et que gagnera-t-il, quand vous soutiendrez que vos voies sont irrépréhensibles?

¶ 4. Hébr. autr. Est-ce parce qu'il vous craint, qu'il vous accuse, et consentira-t-il à venir en jugement avec vous? Autr. Dieu vous craindrait-il, pour se rendre votre accusateur, et pour venir avec vous en jugement?

¶ 5. Hébr. Et par les châtiments dont il vous a jugé digne, n'est-il pas certain que votre dépravation est grande, et que vos iniquités sont infinies?

6. *Car apparemment vous avez enlevé ou retenu sans raison des gages à vos frères qui en avoient besoin; et vous avez dépouillé de leurs vêtemens ceux qui étoient pauvres, vous les avez renvoyés nus.*

7. *Vous avez refusé de l'eau à celui qui étoit abattu de lassitude, et du pain à celui qui souffroit de la faim."*

8. *Vous vous êtes mis en possession de la terre de votre voisin par la force de votre bras; et vous vous la conserviez, comme étant le plus puissant et le plus fort."*

9. *Vous avez renvoyé la veuve les mains vides, sans vouloir la secourir; et vous avez détruit " l'appui des orphelins, au lieu de les soutenir.*

10. *C'est pour cela que vous vous trouvez aujourd'hui environné de pièges, et frappé tout d'un coup de trouble et de crainte.*

11. *Et cela vous est d'autant plus sensible, que vous vous imaginiez alors ne devoir point tomber dans les ténèbres de l'affliction, ni être accablé par les maux qui sont venus fondre sur vous, comme un impétueux débordement d'eaux. Et même à présent, vous osez soutenir que Dieu ne vous les a point envoyés pour vous punir de vos péchés."*

¶ 7. On verra dans la suite combien Job étoit éloigné de cette inhumanité. (*Infr. xxix. 15. et seqq. xxxi. 16. et seqq.*) Eliphaz lui remet devant les yeux tous les excès où un homme de son rang avoit pu tomber, lui reprochant tacitement qu'il devoit en avoir commis quelques-uns; car il est difficile de se persuader qu'Eliphaz ait cru Job coupable de toutes ces fautes.

¶ 8. Hébr. autr. Mais quiconque avoit du pouvoir, avoit la liberté d'entrer chez vous; et quiconque étoit considérable par quelque qualité extérieure, y étoit bien reçu. Autr. Si un homme puissant semoit pour lui une terre, vous le favorisiez, et il s'y établissoit.

¶ 9. On lit dans l'hébreu, נְכַנֵּת, *communitus est*, pour נְכַנָּת, *communiisti.*

¶ 11. Selon l'hébreu, ce verset est une suite du précédent: *C'est pour cela que les ténèbres obscurcissent votre esprit, et vous ôtent le conseil et la lumière; et que vous êtes comme ensceveli sous un débordement d'eaux.*

6. *Abstulisti enim pignus fratrum tuorum sine causa, et nudos spoliasti vestibus.*

7. *Aquam lasso non dedisti, et esurienti subtraxisti panem:*

8. *In fortitudine brachii tui possidebas terram, et potentissimus obtinebas eam.*

9. *Viduas dimisisti vacuas, et lacertos pupillorum comminuisti.*

10. *Propterea circumdatus es laqueis, et conturbat te formido subita.*

11. *Et putabas te tenebras non visurum, et impetu aquarum inundantium non oppressum iri!*

•

12. An non cogitas quod Deus excelsior cœlo sit, et super stellarum verticem sublimetur?

13. Et dicitis: Quid enim novit Deus? et quasi per caliginem iudicat.

14. Nubes latibulum ejus, nec nostra considerat: et circa cardines cœli perambulat.

15. Numquid semi-tam seculorum custodire cupis, quam calcaverunt viri iniqui:

16. Qui sublati sunt ante tempus suum, et fluvius subvertit fundamentum eorum:

17. Qui dicebant Deo: Recede a nobis: et quasi nihil posset facere Omnipotens, aestimabant eum,

18. Cum ille implesset domos eorum bonis? quorum sententia procul sit a me.

19. Videbunt justi, et lætabuntur, et innocens subsannabit eos.

12. Vous ne pensez sans doute pas que Dieu est plus élevé que le ciel," et qu'il est beaucoup au-dessus des astres?

13. Et vous dites *en vous-même*: Que peut connaître Dieu *de si loin?* Il juge *des choses qui se passent sur la terre*, comme au travers d'un voile."

14. Il est environné d'un nuage *qui lui en dérobe la vue*; il ne considère point ce qui se passe parmi nous; il se promène dans le ciel d'un pôle à l'autre;" *et il ne s'occupe point de ce qui se fait sur la terre*.

15. Voulez-vous donc suivre *ainsi la route des siècles passés*, et *marcher sur les traces de ces impies*

16. Qui ont été emportés par une mort précipitée, et que le déluge a renversés jusqu'aux fondemens;

17. Qui disoient à Dieu: Retirez-vous de nous; et qui s'imaginoient que le Tout-puissant ne pouvoit rien *contre eux*,"

18. Quoique ce fût lui qui eût comblé leurs maisons de biens? Que ces pensées *des impies*, " soient bien loin de moi.

19. Les justes les verront *périr*, et ils s'en réjouiront; et l'innocent leur insultera, *comme Noé et les siens insultèrent aux incrédules qui périrent dans le déluge*.

Ps. cvi. 42.

¶ 12. Hébr. autr. *Mais dans votre dévotion même qu'étiez-vous devant Dieu?* Dieu n'est-il pas élevé sur un trône au plus haut des cieux? Et cependant considérez la hauteur des étoiles, et combien elles sont élevées. Mais vous avez dit *en vous-même*, etc.

¶ 13. Hébr. autr. et comment jugeroit-il à travers une telle obscurité?

¶ 14. Hébr. autr. et il ne sort point de l'enceinte du ciel.

¶ 17. L'hébreu l'exprime ainsi: **וְיָמִלֵּת**, *illis*.

¶ 18. L'hébreu l'exprime encore ainsi.

20. *En effet, ce qu'ils avoient élevé de plus fort, " n'a-t-il pas été détruit alors par la puissance de ce Dieu qu'ils croyoient si impissant, et le feu de sa colère n'en a-t-il pas dévoré les restes dans l'embrasement de Sodome ?*

21. *Soumettez-vous donc à Dieu, au lieu de vous révolter contre lui, comme ces impies; et demeurez en paix dans les maux qu'il vous envoie; " ne vous laissez point aller à l'impatience, ni au murmure; mais entrez dans les sentimens d'une vraie pénitence, et par-là" vous vous trouverez comblé de biens.*

22. *Recevez la loi de sa bouche, et gravez ses paroles dans votre cœur.*

23. *Si vous retournez ainsi au Tout-Puissant, vous serez rétabli de nouveau, et vous bannirez de votre maison l'iniquité et tous les maux qu'elle y a causés."*

24. *Il vous donnera, au lieu de la terre, le rocher; et au lieu de la pierre, des torrens d'or; c'est-à-dire, qu'il vous donnera des richesses beaucoup plus grandes que celles que vous avez possédées, et qu'il rendra votre fortune infiniment plus solide;"*

25. *Car le Tout-Puissant se déclarera contre vos ennemis; et il gross-*

20. *Nonne succisa est erectio eorum, et reliquias eorum devoravit ignis?*

21. *Acquiesce igitur ei, et habeto pacem: et per hæc habebis fructus optimos.*

22. *Suscipe ex ore illius legem, et pone sermones ejus in corde tuo.*

23. *Si reversus fueris ad Omnipotentem, ædificaberis, et longe facies iniquitatem a tabernaculo tuo.*

24. *Dabit pro terra silicem, et pro silice torrentes aureos.*

25. *Eritque Omnipotens contra hostes*

¶ 20. Selon les Septante : leur substance, *eux et leurs biens*. On lit dans l'hébreu, קִימָנָנוּ, substantia nostra, pour ΣΙΓΓΑΡΙ, substantia eorum.

¶ 21. Autr. rentrez dans la paix.

Ibid. Au lieu de *per hæc habebis*, on lit simplement dans l'hébreu, בְּחַמֵּם, *per eos*, d'où est venu *per hæc*; les Septante ont lu יְהַלֵּל, et erit, que l'on pourroit exprimer par *habebis*.

¶ 23. Hébr. autr. et si vous bannissez de votre maison l'iniquité.

¶ 24. Hébr. autr. il couvrira d'or la poussière, et il fera sortir du rocher des fleuves de l'or le plus précieux, de l'or d'Ophir. Autr. Alors vous égalerez l'or à la poussière, et aux cailloux des torrens l'or d'Ophir. On lit dans l'hébreu, וְשִׁתְתַּחֲדַשׁ, *Et pone*, pour יְשִׁתְתַּחֲדַשׁ, *Ponet*; et in silice, peut-être pour לְצֹור, *silice*; c'est à ce mot que se joint dans l'hébreu le mot suivant, *silici torrentium*; les Septante l'ont entendu ainsi.

tuos, et argentum coacervabitur tibi.

26. *Tunc super Omnipotentem deliciis afflues, et elevabis ad Deum faciem tuam.*

27. *Rogabis eum, et exaudiet te, et vota tua reddes.*

28. *Decernes rem, et veniet tibi : et in viis tuis splendebit lumen.*

29. *Qui enim humiliatus fuerit, erit in gloria : et qui inclinaverit oculos, ipse salvabitur.*

30. *Salvabitur innocens : salvabitur autem in munditia manus suarum.*

sira tellement vos trésors, que vous aurez des monceaux d'argent."

26. *Alors vous trouverez vos délices dans le Tout-Puissant, et vous élèverez avec une entière confiance votre visage vers Dieu.*

27. *Vous le prierez; et comme il vous exaucera, et vous accordera ce que vous lui demanderez, vous vous acquitterez avec joie de vos vœux, et vous lui offrirez avec plaisir ce que vous lui aviez promis.*

28. *Vous formerez des desseins, et ils vous réussiront; et la lumière brillera dans les voies par lesquelles vous marcherez;*

29. *Car celui qui aura été humilié, sera dans la gloire; et celui qui, dans la honte et la douleur de ses péchés, aura abaissé ses yeux vers la terre, se croyant indigne de regarder le ciel, sera sauvé par sa pénitence,*

30. *Comme l'innocent sera sauvé par sa justice; car l'innocent sera sauvé, parce que ses mains auront été pures; et le pécheur, parce que les siennes auront été purifiées."*

*Prov. xxix.
13.*

¶ 25. Hébr. autr. Le Tout-Puissant sera lui-même votre or, et une source abondante d'argent. Autr. *il sera pour vous comme l'argent le plus pur. On lit dans l'hébreu, פְּרוּפָת חַרְפָּת, virium, peut-être pour צָרְפָּת, purgationum, comme les Septante semblent l'avoir lu.*

¶ 29. et 30. Hébr. autr. *Ceux qui étant opprimés se seront abaissés à vos pieds, vous ordonnerez qu'ils soient rétablis. Celui qui se sera incliné devant vous, sera sauvé. Quiconque sera pur et innocent, sera délivré; et il ne sera délivré qu'à cause de la pureté de vos mains, et par un pouvoir qui sera la récompense de votre vertu. Autr. Ceux qui se seront abaissés devant vous dans leur affliction, se publieront remis en honneur par vous; et celui qui avoit les yeux baissés dans les jours de son oppression, sera sauvé.*

CHAPITRE XXIII.

Job souhaite de pouvoir se présenter au tribunal du Seigneur, et d'y paraître soutenu par le Médiateur en qui il espère. Il est touché de confiance, de crainte, de reconnaissance.

1. RESPONDENS autem Job, ait :

1. Job parla ensuite de cette sorte à ses amis, et leur dit :

2. *Vos discours injurieux sont cause que mes paroles sont encore pleines d'amertume ; et cependant, quelque grandes que soient mes plaintes, la violence de ma plaie, que vous irritez encore par vos accusations injustes, est beaucoup au-dessus de mes gémissements et de mes soupirs.*"

3. Que je souhaiterois " de savoir comment je pourrois aller trouver Dieu , et parvenir jusqu'à son trône !

4. Je proposerois alors ma cause devant lui ; je remplirois ma bouche des preuves de mon innocence : "

5. Afin que je susse " ce qu'il me répondroit , et que je comprisse ce qu'il pourroit me dire , pour justifier la conduite sévère qu'il tient sur moi .

6. Je ne voudrois point qu'il me combattît de toute sa force , ni qu'il m'accablât par le poids de sa grandeur ;

7. Mais je souhaiterois que , laissant à part l'autorité souveraine qu'il a sur toutes ses créatures , il ne proposât contre moi que l'équité et la justice ; et alors j'espérerois gagner ma cause devant un tel juge . "

¶ 1 et 2. Autrement et selon l'hébreu : Job reprenant ensuite la parole , mais sans s'adresser à ses amis , dit : Mes plaintes seront encore mêlées d'amertume ; car la main qui m'afflige s'appesantit sur moi , et augmente le sujet de mon gémissement . Autr. Encore aujourd'hui le Tout-Puissant est pour moi plein de rigueur , et sa main s'appesantit sur moi malgré mes gémissements . Dans la Vulgate même , le verset suivant suppose que Dieu a été nommé dans celui-ci ; et la version des Septante suppose que ce devoit être dans le premier membre , puisque dans le second au lieu de יָדִי , manus mea , ils ont lu יְדֵי , manus ejus . Cela donne donc sujet de soupçonner qu'au lieu de מַרְיָה שְׁמָן , amaritudo mea , loqua mea ou meditatio mea , on auroit pu lire מַר לִשְׁמָן , amarus est mihi Omnipotens , et manus ejus gravata est , etc.

¶ 3. Litt. Qui me donnera de savoir , etc.

¶ 4. Autr. de tous les motifs que je pourrois employer pour ma défense .

¶ 5. Hébr. Je saurois , etc. et je serois instruit de , etc.

¶ 6 et 7. Hébr. autr. Et certes est-ce qu'il voudroit employer contre

2. Nunc quoque in amaritudine est sermo meus , et manus plagæ meæ aggravata est super gemitum meum .

3. Quis mihi tribuat ut cognoscam et inveniam illum , et veniam usque ad solium ejus ?

4. Ponam coram eo judicium , et os meum replebo increpationibus :

5. Ut sciam verba quæ mihi respondeat , et intelligam quid loquatur mihi .

6. Nolo multa fortitudine contendat mecum , nec magnitudinis suæ mole me premat .

7. Proponat æquitatem contra me , et perveniat ad victoriam judicium meum .

8. Si ad orientem iero, non apparet : si ad occidentem, non intelligam eum.

9. Si ad sinistram, quid agam? non apprehendam eum : si me vertam ad dexteram, non videbo illum.

10. Ipse vero scit viam meam, et probavit me quasi aurum quod per ignem transit.

11. Vestigia ejus secutus est pes meus : viam ejus custodivi, et non declinavi ex ea.

12. A mandatis labiorum ejus non re-

8. Mais que ferai-je "pour obtenir ce que je désire, et comment pourrai-je aller me présenter devant Dieu? Si je vais en orient, il ne paraît point; si je vais en occident, je ne l'aperçois point.

9. Si je me tourne à gauche, je ne puis l'atteindre; si je vais à droite, je ne le verrai point;"car étant partout il est partout invisible à mes yeux.

10. Mais pour lui il connaît la voie par laquelle je marche; *il sait combien elle est pure;* et cependant il m'éprouve comme l'or qui passe par le feu." *Ce n'est pas sans doute pour me punir de mes péchés;*

11. *Car mon pied a suivi ses traces; j'ai gardé exactement sa voie,* et je ne m'en suis point détourné.

12. Je ne me suis point écarté des commandemens qui sont sortis de

moi toute sa force, et me juger ainsi? Non certainement. Mais il mettra sur moi (son cœur) et me regardera favorablement. (Autr. Non certainement; il ne voudroit pas m'accabler.) Je sais que là, le juste par excellence, le Médiateur en qui j'espère, plaideroit pour moi devant lui; et je serois renvoyé absous pour toujours par mon Juge. Mais où trouverai-je le Seigneur pour me présenter ainsi devant lui? Si je vais en orient, etc.

* 8. Ces mots sont pris du verset suivant.

* 9. Selon l'usage de la langue hébraïque, la gauche désigne le septentrion, et la droite, le midi; et ce verset peut se traduire selon l'hébreu: Si je vais au septentrion où il opère, je ne le verrai point; pour le côté du midi, il le couvre, et je serai privé de sa vue. Il a déjà été remarqué, *Supr. ix. 9.*, que le côté méridional ne peut être vu de l'Indumée; le côté septentrional étoit ainsi le seul où l'opération de Dieu dans les astres pût être visible à l'égard de Job. Autr. Si je m'avance vers le septentrion, je ne l'atteins point; si je porte mes pas vers le midi, je ne le vois point. Au lieu de קָרְבָּן, operiet, on a pu lire קָרְבָּן, qui emprunte de l'arabe la signification de *declinem*, exprimée dans la Vulgate par *vertam mei*.

* 10. Hébr. Mais pour lui, il connaît ma voie, et les dispositions de mon cœur ne lui sont point cachées. Il m'éprouve pour me purifier; et je sortirai de cette épreuve comme l'or. Autr. il connaît ma voie et ma station, mes actions et mon repos. On lit dans l'hébreu, דֶּרֶךְ עַמְּדִי, viam meoum ou status mei. Le syriaque et l'arabe supposent, دَرْكُ وَعَمْدَى, viam meam, et stationem meam; c'est ce que les Hébreux appellent aussi, introitum et exitum, ou sessionem et resurrectionem, le mouvement et le repos, le repos et le mouvement; ce qui renferme en deux mots toutes les situations de la vie.

ses lèvres, et "j'ai caché dans mon sein les paroles de sa bouche; de sorte que j'ai suivi par avance les conseils que vous venez de me donner. Cependant Dieu m'accable de maux, et pourquoi?"

13. Parce qu'il est *celui qui est, et que lui seul subsiste par lui-même; ainsi nul ne peut empêcher que ce qu'il a résolu, ne s'exécute; et il fait absolument tout ce qu'il lui plaît.*"

14. Quand *donec* il aura accompli sur moi ce qu'il avoit ordonné, il lui reste encore un grand nombre d'autres moyens semblables *de m'affliger et de m'éprouver, sans que personne puisse s'y opposer.*"

15. C'est pourquoi le trouble me saisit *en sa présence; et lorsque je le considère, je suis agité de crainte;*

16. *Car Dieu a amolli mon cœur, il lui a ôté toute sa force, et le Tout-Puissant m'a jeté dans le trouble et dans l'abattement.*

17. En effet, *je tombe en défaillance lorsque je considère que les ténèbres qui m'environnent n'ont pu jusqu'à présent me donner la mort; et que l'obscurité des afflictions où je suis, m'a point encore couvert mon visage, en me précipitant dans le tombeau. Ainsi je crains qu'une plus longue vie ne m'assujettisse à de plus cruels tourmens dont la fin et la récompense demeureront ensevelies dans les ténèbres que l'esprit de l'homme ne sauroit péné-*

cessi, et in sinu meo abscondi verba oris ejus.

13. *Ipse enim solus est, et nemo avertere potest cogitationem ejus : et anima ejus quodcumque voluit, hoc fecit.*

14. *Cum expleverit in me voluntatem suam : et alia multa similia præsto sunt ei.*

15. *Et idecirco a facie ejus turbatus sum : et considerans eum, timore sollicitor.*

16. *Deus mollivit cor meum, et Omnipotens conturbavit me.*

17. *Non enim perii propter imminentes tenebras, nec faciem meam operuit caligo.*

¶ 12. La conjonction *et* est transposée dans l'hébreu, où les copistes l'ont mise avant *non*. On lit dans l'hébreu, *בְּלֹא בָּנֶסֶת, a sinu meo*, pour *בְּלֹא בָּנֶסֶת, in sinu meo.*

¶ 15. Hébr. autr. Mais pour lui, s'il a pris une résolution, qui pourra l'en détourner? Tout ce qu'il désire il l'accomplira. Ainsi, etc.

¶ 14. Hébr. autr. Ainsi il accomplira sur moi tout ce qu'il a ordonné; et *s'il veut, il y ajoutera encore beaucoup de choses semblables qui sont en son pouvoir.*

trer ; c'est ce qui m'afflige véritablement."

¶ 16 et 17. Autrement et selon l'hébreu : C'est Dieu *lui-même* qui a amolli *mon cœur par une crainte salutaire*, et c'est le Tout-Puissant qui m'a frappé de trouble. Et certes je n'ai point péri au milieu des ténèbres ; *mes malheurs, comme une nuit sombre, n'ont point éloigné en moi la lumière de la religion* ; et il a empêché que l'obscurité ne m'ait couvert le visage, et que ce déluge d'afflictions ne m'ait submergé. Mais puisque, etc.

CHAPITRE XXIV.

Job soutient que le crime est souvent impuni dans ce monde, parce que Dieu en réserve ordinairement la vengeance après cette vie.

1. AB Omnipotente non sunt abscondita tempora : qui autem neverunt eum, ignorant dies illius. *

2. Alii terminos transtulerunt : diripuerunt greges, et pavverunt eos.

3. Asinum pupillorum abegerunt, et abs-

1. CAR, puisque les temps où Dieu récompensera la patience des justes, et où il punira les crimes des méchans, ne sont point cachés au Tout-Puissant, pourquoi faut-il que ceux qui le connaissent, qui l'aiment et qui le servent, ignorent ses jours, où il rendra à chacun selon ses œuvres ? Rien ne sera plus propre qu'une telle connaissance pour soutenir les justes dans les maux qu'ils souffrent sans l'avoir mérité, et pour les consoler des crimes qu'ils voient commettre aux méchans avec une impunité dont on ne peut disconvenir.

2. En effet, les uns passent au delà des limites de leurs terres, s'emparent de celles de autres, ravisent leurs troupeaux, et les mènent dans leurs pâturages, comme s'ils en étoient les maîtres.

3. Ils saisissent l'âne des pupilles, et ils emmènent pour gage le bœuf

¶ 1. Hébr. autr. Le Tout-Puissant, n'ayant point caché aux hommes les temps qui doivent suivre, pourquoi ne considèrent-ils point ses jours qu'ils connaissent ? Le Tout-Puissant leur ayant fait connître que le jour viendra où ils mourront et où ils seront jugés, pourquoi vivent-ils néanmoins sans penser ni à la mort ni au jugement ? On lit dans l'hébreu, יְמִינֵי, et norunt, au lieu de quoi les rabbins lisent יְמִינֵי, et qui neverunt eum, comme le suppose aussi la Vulgate.

de la veuve, qui faisoit toute sa subsistance.

4. Ils renversent la voie des pauvres ; *ils les contraignent de prendre des routes détournées* "pour éviter de tomber entre leurs mains : et ils oppriment tous ceux qui sont doux et humbles sur la terre ; *il les obligent de se cacher*" pour se dérober à leur fureur.

5. D'autres sont dans le monde comme des ânes sauvages dans le désert ; *ils vont au butin comme à leur ouvrage* ; ils cherchent leur proie dès le matin, pour donner de quoi vivre à leurs enfans."

6. Ils moissonnent le champ qui n'est point à eux, et ils vendangent la vigne de celui qu'ils ont opprimé par violence."

7. Ils renvoient les hommes tout nus, *après les avoir dépouillés*, et ils ôtent les habits à ceux mêmes qui n'ont pas de quoi se couvrir pendant le froid ;

8. Qui demeurent ainsi exposés aux injures de l'air, sont percés par les pluies qui tombent du haut des montagnes, sous lesquelles ils sont obligés de se retirer ; et qui se trouvant sans vêtemens, embrassent les pierres, pour couvrir leur nudité."

¶ 4. C'est le sens de l'hébreu : ils écartent du chemin les pauvres, et *les contraignent*, etc.

Ibid. C'est encore le sens de l'hébreu : Tous les petits et *les humbles* du pays ne cherchent qu'à se cacher pour se dérober à leur fureur.

¶ 5. Hébr. litt. et la campagne est leur pain et celui de leur famille. Autr. Ils sont semblables à des ânes sauvages qui se répandent dans le désert pour y chercher leur nourriture, qui s'empressent de se jeter sur leur proie, et qui sont ardents à recueillir des alimens pour leurs petits. La particule **וְ**, *quasi*, manque dans l'hébreu.

¶ 6. Hébr. litt. la vigne de l'impie. Ou plutôt on pourroit lire : la vigne d'une femme pauvre. On lit dans l'hébreu, בְּלִילוֹן, *pabulum suum*, pour בְּלִילוֹן, non suum.

¶ 7 et 8. Autrement et selon l'hébreu : Ils *dépouillent ceux-ci, et les laissent passer la nuit nus, et sans vêtement* ; *ils pillent et ravagent ceux-là, et les laissent sans couvert et sans demeure pendant les rigueurs de l'hiver*. Ces tristes victimes de leur brigandage, restent ainsi exposées aux

tulerunt pro pignore bovem viduæ.

4. Subverterunt pauperum viam, et oppresserunt pariter mansuetos terræ.

5. Alii quasi onagri in deserto egrediuntur ad opus suum : vigilantes ad prædam, præparant panem liberi.

6. Agrum non suum demetunt : et vineam ejus, quem vi oppresserint, vindemiant.

7. Nudos dimittunt homines, indumenta tollentes, quibus non est operimentum in frigore :

8. Quos imbres montium rigant : et non habentes velamen, amplexantur lapides.

9. Vim fecerunt de-prædantes pupilos, et vulgum pauperem spo-liaverunt.

10. Nudis et ince-dentibus absque vestitu, et esurientibus tulerunt spicas.

11. Inter acervos eorum meridiati sunt, qui calcatis torculari-bus sitiunt.

12. De civitatibus fecerunt viros gemere, et anima vulneratorum clamavit, et Deus inultum abire non patitur.

13. Ipsi fuerunt re-

9. Ils ravissent le bien des pupilles par force, et dépouillent le pauvre peuple."

10. Ils arrachent jusqu'à quelque peu d'épis à ceux qui sont nus, qui vont sans habits et qui meurent de faim."

11. Ils se reposent sur le midi au milieu des tas de fruits qu'ils ont enlevés à ceux qui, après avoir foulé le vin dans leurs pressoirs, sont néanmoins dans la soif, étant pri-vés du fruit de leurs travaux."

12. Ils font soupirer les hommes dans les villes, par leur tyrannie; et les ames blessées par leurs vio-lences poussent des cris au ciel; et cependant Dieu ne laisse-t-il point ces désordres impunis? Perdit d'abord ces méchans? Non sans doute."

13. Ils ont été rebelles à la lumiè-

injures de l'air; ils sont tout trempés par les ravinés qui tombent des montagnes; et n'ayant point de refuge, ils se tiennent collés contre un rocher. Mais ces hommes impies poussent encore plus loin leur cruauté: ils arrachent, etc. Autr. Ces tristes victimes de leur brigandage passent les nuits nus et sans vêtement; ils restent sans couvert et sans demeure pendant l'hiver. Ils sont tout trempés, etc. On lit dans l'hébreu, עֲרוּם, mudum, pour עֲרֹמִים, nudi. Le mot que l'on prend pour pernoctare faciunt, signifie proprement pernoctant.

¶ 9. Hébr. autr. Ils arrachent de la mamelle le pupille, et ils obligent le pauvre à le donner pour gage. D'autres injustices aussi criantes se voient encore: Celui-ci, etc.

¶ 10. Hébr. autr. Celui-ci marche nu et sans vêtement, celui-là est consumé par la faim, après avoir l'un et l'autre porté les gerbes de cet impie qui les a frustrés de leur récompense.

¶ 11. Hébr. autr. D'autres ont pressé les olives dans la maison de ces impies, et ont foulé le vin dans leurs pressoirs; et ils meurent de soif, privés du fruit de leurs travaux. Autr. D'autres ont pressé les olives entre leurs meules, etc. On lit dans l'hébreu, inter muros eorum, שׁוֹרְתָּם, par sohin; les Septante ont lu צַוְרָתָם, par sadé, qui peut ici signifier prementes eorum machinas, c'est-à-dire, les machines soit meules ou autres, dont on se servoit alors pour presser les olives.

¶ 12. Hébr. autr. Du milieu des villes les hommes gémissent; l'âme de ceux qui meurent de leurs blessures pousse des cris. Mais Dieu ne fait aucun prodige: il demeure dans le silence jusqu'au temps dont il s'est réservé à lui seul la connaissance, et où il exercera ses jugemens. Mais ces impies déclarés qui commettent tant de crimes et d'injustices ouver-tument, et à la face du soleil, ne sont pas les seuls; d'autres moins dé-terminés ne commettent leurs injustices et leurs crimes qu'en secret et dans les ténèbres. Plusieurs, etc.

re ; " ils n'ont point connu les voies de Dieu ; et après s'en être écartés par malice, ils ne sont point revenus par la pénitence dans ses sentiers. Néanmoins Dieu les souffre jusqu'à la fin de leur vie.

14. Le meurtrier se lève dès le matin ; il tue le foible et le pauvre pendant le jour ; et durant la nuit, il dérobe comme un larron.

15. L'œil de l'adultère épie l'obscurité de la nuit ; il dit : Personne ne me verra ; et il couvre son visage, pour n'être pas connu.

16. Il perce les maisons dans les ténèbres, pour aller trouver la complice de ses crimes à l'heure qu'ils s'étoient donnée pendant le jour ; et ils n'ont point connu ni aimé la lumière.

17. Si l'aurore paraît tout d'un coup, ils croient que c'est l'ombre de la mort, tant ils ont peur d'être découverts et surpris ; ainsi ils se retirent avant qu'elle paroisse, et ils marchent dans les ténèbres comme les autres dans la lumière."

18. La crainte qu'a cet adultère d'être entendu en marchant, fait qu'il est plus léger que la surface de l'eau ; mais qu'il soit maudit sur la terre ; qu'il ne marche point par le chemin de la vigne ; qu'il soit obligé de suivre des routes détournées,

¶ 13. Hébr. autr. Plusieurs sont ennemis de la lumière ; ils en ignorent le cours, et ne s'arrêtent point dans les lieux qu'elle éclaire : Ils ne connaissent que les ténèbres favorables à leurs crimes. Dès le matin, etc.

¶ 14. Autrement et selon l'hébreu, sans s'éloigner de la Vulgate : Dès le matin le meurtrier se lève pour tuer le foible et le pauvre avant le jour ; et lorsque la nuit est venue, il dérobe, etc.

¶ 17. Hébr. autr. L'aurore est pour eux aussi terrible que l'ombre de la mort ; s'ils l'aperçoivent, ce sont pour eux les frayeurs de l'ombre de la mort. Au reste les hommes ne souffrent pas que la terre seule soit infectée de leurs crimes. Cet autre, etc. Autr. lorsqu'elle commence de paraître, ils sont saisis de frayeur. Au lieu de יכיר, agnoverit, les Septante ont lu יונכְר, innoverit. Les rabbins mêmes conviennent que בלהות

belles lumini, nescierunt vias ejus, nec reversi sunt per semitas ejus.

14. Mane primo consurgit homicida, interficit egenum et pauperem : per noctem vero erit quasi fur.

15. Oculus adulteri observat caliginem, dicens : Non me videbit oculus : et operiet vultum suum.

16. Perfodit in tenebris domos, sicut in die condixerant sibi : et ignoraverunt lucem.

17. Si subito apparuerit aurora, arbitrantur umbram mortis : et sic in tenebris quasi in luce ambulant.

18. Levis est super faciem aquæ : maledicta sit pars ejus in terra, nec ambulet per viam vinearum.

19. Ad nimium calorem transeat ab aquis nivium , et usque ad inferos peccatum illius.

20. Obliviscatur ejus misericordia : dulcedo illius vermes : non sit in recordatione : sed conteratur quasi lignum infructuosum.

21. Pavit enim sterilem quæ non parit , et viduæ bene non fecit.

22. Detraxit fortes in fortitudine sua : et

pour se dérober à la fureur des hommes qu'il a outragés."

19. Que sa vie ne soit qu'un cercle de maux ; qu'il passe des eaux froides de la neige à une chaleur excessive ; et enfin que les peines dues à son péché le conduisent jusqu'au tombeau . "

20. Que la miséricorde divine le mette alors en oubli ; que les vers soient sa douceur et ses délices , ou plutôt qu'il devienne lui-même leur plus agréable nourriture ; qu'on ne se souvienne point de lui sur la terre ; mais qu'il soit arraché comme un arbre qui ne porte point de fruit ; "

21. Car il a nourri celle qui étoit stérile , et qui n'enfantoit point à cause de ses impudicités ; et dans le temps même qu'il employoit des sommes excessives à entretenir ces femmes perdues , il n'a point fait de bien à la veuve affligée . "

22. Il a fait tomber les plus forts par la grandeur de sa puissance ; et

est pour בָּהַלְוָת , *terrores* ; et peut-être faudroit-il lire נִבְחָלָן , *terrentur*. Alors on n'auroit pas besoin de répéter *umbra mortis* , dont la répétition semble peu naturelle dans les deux membres d'un même verset.

¶ 18. Hébr. autr. Cet autre court sur les eaux de la mer , et ne vit que de brigandages ; il méprise les fonds de terre , et il néglige la culture des vignes , préférant les spécieux avantages de ses pirateries . Sur terre et sur mer , partout le crime se commet ; le jour et la nuit en sont également les témoins ; et souvent ces crimes paroissent impunis ; mais attendez le terme marqué par le Seigneur . La vainc félicité de l'impie ne sera jamais que comme ces eaux qui ne font que passer . La sécheresse , etc. Autr. Ils sont saisis de terreur à la vue de l'aurore , et ils maudissent l'approche du jour : ils méprisent , etc. et ils négligent , etc.

¶ 19. Hébr. autr. La sécheresse et la chaleur consument les torrons formés par l'eau des neiges ; ainsi les impies vont se perdre dans l'enfer . La miséricorde , etc.

¶ 20. Hébr. autr. La miséricorde divine les oubliera ; au lieu de leurs délices , il ne leur restera qu'un ver intérieur qui les rongera sans les consumer ; on ne se souviendra plus d'eux ; et l'injustice sera mise en pièces comme un bois inutile et destiné au feu . Autr. un ver intérieur les sucera .

¶ 21. Autrement et selon l'hébreu : En satisfaisant sa passion , l'injuste a nourri une stérile qui n'ensante point ; et tout occupé du soin de nourrir ses désirs infructueux , il a négligé de jeter dans les mains des pauvres une semence féconde ; il n'a fait aucun bien à la veuve .

pour le punir, lorsqu'il sera le plus ferme, il ne s'assurera point de sa vie ; "

25. *Car Dieu luia donné du temps pour faire pénitence, et il en a abusé pour devenir encore plus superbe; aussi les yeux de Dieu sont sur ses voies; il connaît toutes ses démarches, et il perdra dans peu cet impie et tous ceux qui l'imitent.*"

Apoc. II. 21.

24. Ils s'élèvent pour un moment, *ces impies*, et après cela ils ne subsistent plus ; " ils seront humiliés et arriveront à leur fin comme toutes les autres choses; alors ils seront emportés et retranchés des premiers comme le haut des épis, qu'on coupe d'abord pour en avoir le grain. Jusque-là ils paroîtront dans une entière prospérité.

25. Si cela n'est pas ainsi, *qu'on me le fasse voir*; mais qui pourra me convaincre de mensonge *dans ce que je dis*, et accuser mes paroles devant Dieu, *comme étant contraires à sa vérité, à sa justice, et à ta conduite admirable de sa divine providence ?*"

¶ 22. Hébr. autr. il ne sera pas plus assuré de sa vie.

¶ 23. Hébr. autr. Dieu lui avait donné *la vie* comme un sauf-conduit, *et comme une assurance pour un temps*; et cet impie s'y est pleinement reposé sans se mettre en peine de l'avenir; mais les yeux de Dieu, etc.

¶ 24. On lit dans l'hébreu, **וְאֵין נִגְנָה**, et non *ipse*, pour **וְאֵין**, et non *ipsi*; le singulier pour le pluriel.

¶ 25. Hébr. autr. qui pourra me convaincre de mensonge, et réduire mes paroles au néant? Le même mot hébreu **לֹא** se prend pour *ad Dousm*, ou *ad non*, c'est-à-dire, *ad nihilum*.

cum steterit, non credet vitæ suæ.

23. Dedit ei Deus locum pœnitentiæ, et ille abutitur eo in superbiam : oculi autem ejus sunt in viis illius.

24. Elevati sunt ad modicum, et non subsistent : et humiliabuntur sicut omnia, et auferentur : et sicut summitates spicarum conterentur.

25. Quod si non est ita, quis me potest arguere esse mentitum, et ponere ante Deum verba mea ?

CHAPITRE XXV.

Baldad soutient que l'homme ne peut sans présomption prétendre se justifier devant Dieu.

1. BALDAD de Suh parla ensuite à Job en ces termes :

1. RESPONDENS autem Baldad Subites, dixit :

2. Potestas et terror
apud eum est, qui fa-
cit concordiam in su-
blimibus suis..

3. Numquid est nu-
merus militum ejus ?
et super quem non sur-
get lumen illius ?

4. Numquid justifi-
cari potest homo com-
paratus Deo, aut appa-
rere mundus natus de
muliere ?

5. Ecce luna etiam
non splendet, et stellæ
non sunt mundæ in
conspectu ejus :

6. Quanto magis ho-
mo putredo , et filius
hominis vermis ?

2. Celui-là *seul* est puissant et redoutable , " qui fait régner la paix dans ses hauts lieux ; et qui entre-
tient cette harmonie et cet ordre admirable qui paroît dans les mou-
vements des cieux .

3. Peut-on compter le nombre de ses étoiles qui sont comme ses sol-
dats , et mesurer l'étendue de son
empire ? Et sur qui sa lumière ne se
lève-t-elle point ? "

4. L'homme donc peut-il être jus-
tifié , étant comparé à Dieu qui opère
ces merveilles ? Et celui qui est né
d'une femme *impure* , paroîtra-t-il
pur devant lui ? "

5. La lune même ne brille pas en
sa présence , et les étoiles ne sont pas
pures devant ses yeux ; "

6. Combien moins le sera un hom-
me qui n'est que pourriture ; " et le
fils de l'homme , qui n'est qu'un ver
de terre ? "

¶ 2. Hébr. autr. *Celui dont vous vous plaignez*, n'est-il donc pas le Dieu puissant et redoutable , lui qui fait régner la paix dans les lieux élé-
vés où il habite ?

¶ 3. Autr. Peut-on compter le nombre de ses troupes , *la multitudine de ses anges exécuteurs de ses ordres*? Et sur qui sa lumière ne se lève-
t-elle point ? Qui peut se dérober à sa connaissance ?

¶ 4. Hébr. autr. Comment donc l'homme paroîtra-t-il juste devant Dieu , et comment celui qui est né d'une femme *impure* , paroîtra-t-il pur en sa présence ? *Supr. iv. 17. ix. 2. xv. 14. Infr. xxxii. 2. xxxv. 2.*

¶ 5. Ou selon les Septante : Voici qu'il commande à la lune , et elle ne répand point sa lumière. Il paroît qu'au lieu de עַד יְרֵחָה , usque ad lunam , ils ont lu עַד יְרֵחָה , ad lunam ; et ensuite le mot צָמֵת , præcipit , qui a dis-
paru. Les rabbins conviennent que le mot לִזְמָן , irrégulier , doit se prendre pour לִזְמָן , ou לִזְמָן , splendebit .

¶ 6. Hébr. qu'un ver .

Ibid. Hébr. qu'un vermisseau .

CHAPITRE XXVI.

Job relève la grandeur et la puissance du Seigneur.

1. RESPONDENS autem
Job , dixit :

1. ALORS Job répondit à Baldad ,
et lui dit :

2. Qui prétendez-vous assister par vos discours? Est-ce un homme foible qui ne puisse se défendre lui-même? ou soutenez-vous celui qui n'a pas le bras assez fort?

3. A qui donnez-vous conseil? Est-ce à celui qui n'a pas assez de sagesse? Et voulez-vous ainsi signaler votre prudence, en relevant par des termes pompeux la grandeur et la puissance de Dieu?

4. Qui entreprenez-vous d'enseigner? N'est-ce pas celui qui a créé les ames et les esprits, et qui étant la lumière véritable et la sagesse éternelle, leur a donné tout ce qu'ils ont de sagesse et de lumière?"

5. Sa puissance est si grande que les géans mêmes, et ceux qui habitent avec eux, gémissent dans les abîmes où il les tient renfermés sous les eaux."

* 2. 3. et 4. Selon la leçon présente de l'hébreu, confirmée par le chaldéen, on pourroit traduire l'hébreu: Comment avez-vous voulu se courir, n'ayant point de force? comment avez-vous voulu sauver, n'ayant qu'un bras foible? comment avez-vous prétendu donner conseil sans sagesse? et certes croyez-vous avoir montré beaucoup de sagesse et de prudence? A qui avez-vous appris quelque chose, et à qui avez-vous donné la respiration? Mais en suivant la leçon de la Vulgate confirmée par les Septante, on peut traduire l'hébreu: A qui croyez-vous votre secours nécessaire? est-ce à celui qui est foible? De qui vous imaginez-vous soutenir les bras? est-ce de celui qui est sans force? Dieu a-t-il besoin de votre secours? A qui prétendez-vous donner conseil? est-ce à celui qui manque de sagesse? C'est sans doute pour y suppléer que vous en avez fait paroître une si grande! mais Dieu a-t-il besoin de vos lumières? Devant qui avez-vous fait montre de votre éloquence? Vous flattez-vous que Dieu ait appaudi à vos discours? Et de qui l'âme vous a-t-elle pour principe? Etes-vous le maître des cours, pour y porter la persuasion? Autr. Qui avez-vous prétendu assister? est-ce celui qui est foible? Et avez-vous prétendu sauver le bras de celui qui seroit sans force? Dieu a-t-il besoin de votre secours? A qui avez-vous voulu donner conseil? est-ce à celui qui manque de sagesse? A qui, dis-je, avez-vous montré tant de prudence? Dieu a-t-il besoin de vos lumières? Devant qui avez-vous fait montre de votre éloquence, et de qui le souffle est-il sorti de vous? Dieu a-t-il besoin de vos discours? et croyez-vous être son organe? Sa sagesse, sa lumière, sa puissance que vous m'exaltez, ne me sont point inconnues. Les baleines, etc.

* 5. Hébr. autr. Les baleines, ces masses énormes, et pour ainsi dire gigantesques (c'est l'expression de l'hébreu), sont formées sous les eaux, et elles y vivent de même que toutes les espèces de poissons, qui y habitent. Autr. Les géans submergés par le déluge, tremblent sous les eaux dans leurs demeures. Le mot חַרְפָּאִים signifie proprement gigantes. Le mot יְחֹרְלָן peut signifier dolent ou tremblent.

2. Cujus adjutor es? numquid imbecillis? et sustentas brachium ejus qui non est fortis?

3. Cui dedisti consilium? forsitan illi qui non habet sapientiam, et prudentiam tuam ostendisti plurimam.

4. Quem docere voluisti? nonne eum qui fecit spiramentum?

5. Ecce gigantes gemunt sub aquis, et qui habitant cum eis.

6. Nudus est infernus coram illo, et nullum est operimentum perditioni.

7. Qui extendit aquilonem super vacuum, et appendit terram super nihilum.

8. Qui ligat aquas in nubibus suis, ut non erumpant pariter deorsum.

9. Qui tenet vultum solii sui, et expandit super illud nebulam suam.

10. Terminum circumdedit aquis, usque dum finiantur lux et tenebrae.

11. Columnæ cœli contremiscunt, et pavent ad nutum ejus.

6. Sa lumièrē est si pénétrante, que l'enfer est nu, et découvert devant ses yeux, et l'abîme le plus profond " n'a point de voile pour se couvrir devant lui.

7. C'est lui qui fait reposer le pôle du septentrion sur le vide, " et qui suspend la terre sur le néant. "

8. C'est lui qui lie les eaux dans les nuées, comme dans un sac, afin qu'elles ne fondent pas tout à la fois sur la terre; mais qu'elles y tombent goutte à goutte. "

9. C'est lui qui soutient les cieux, qui empêche que son trône qu'il y a établi, ne paroisse à découvert, et qui répand au-devant les nuages qu'il a formés. "

10. C'est lui qui a marqué, comme avec le compas, les bornes qu'il a prescrites aux eaux de la mer, afin qu'elles y demeurent, tant que dureront la lumière et les ténèbres. "

11. Les montagnes, qui paroissent comme les colonnes du ciel, frémissent devant lui, et il les fait trembler au moindre clin d'œil. "

¶ 6. Litt. *le lieu de la perdition*. Dans l'Écriture, l'enfer s'entend en général du lieu où les ames descendent après la mort, en y comprenant ce que nous appelons *les limbes*, où les ames des justes étoient alors retenues. Supr. xiv. 13. La *perdition* est le lieu où les méchans sont renfermés.

¶ 7. Litt. Il étend le côté septentrional du ciel comme un pavillon dressé au-dessus de la terre sur le vide, et sans aucun appui. Job ne parle que du septentrion, parce que le midi lui étoit caché. Supr. ix. 9. xxxii. 9.

Ibid. Voyez la *Dissertation sur le système du monde*, tome xi.

¶ 8. Hébr. autr. Il tient les eaux liées dans les nuées comme dans un vêtement (*Prov. xxx. 4.*), en sorte que les nuages ne s'entr'ouvrent point sous leur poids.

¶ 9. Ou simplement et selon l'hébreu : Il empêche que son trône qu'il a placé au plus haut des cieux, ne paroisse à découvert; et pour cela il répand, etc. Autr. Il tient sous sa main les phases de la lune, et il étend sur elle son nuage. Le mot נֶמֶל, que l'on prend pour נֶמֶל, *solum*, est selon quelques-uns un des noms qui désignent la lune.

¶ 10. Autr. Il a borné les eaux supérieures qu'il a placées au-dessus du firmament, et leur a marqué les limites comme par un cercle fait au compas, et cet ordre subsistera aussi long-temps que la succession de la lumière et des ténèbres. *Gen. viii. 22.* etc.

¶ 11. Hébr. Les colonnes du ciel frémissent et sont dans l'effroi à la voix de son tonnerre et de ses menaces.

12. Sa puissance a rassemblé les mers en un instant, et sa sagesse a dompté l'orgueil de cet élément superbe."

13. Son esprit a orné les cieux d'une infinité d'étoiles; et l'adresse de sa main puissante a fait paroître, dans l'arrangement de celles qui forment la voie lactée, la figure d'un serpent plein de replis."

14. Ce que nous venons de dire n'est qu'une petite partie de ses œuvres. Si ce que nous avons entendu de sa puissance est seulement comme une goutte en comparaison de ce que l'on peut en dire, qui pourra soutenir l'éclat du tonnerre de sa grandeur?"

¶ 12. Hébr. autr. Par sa puissance au commencement il a séparé la mer et a fait paroître l'aride; et par sa sagesse il a submergé dans les eaux du déluge l'orgueil des anciens habitans de la terre.

¶ 13. Hébr. autr. Par son esprit et par le souffle de sa bouche (c'est à dire, par sa parole), il a orné les cieux d'une infinité d'étoiles (Ps. xxxii. 6.), et sa main a formé ce monstre marin, ce serpent long et à plusieurs replis, qu'il a placé dans les eaux. (Ps. ciii. 26. Is. xxvii. 1.) Autr. Par son esprit et par sa parole il a orné les cieux de cette multitudine d'esprits célestes; et sa main a formé celui d'entre eux qui s'étant perdu lui-même, est devenu ce monstre infernal, ce serpent long et à plusieurs replis, qui séduit les hommes. (Ps. ciii. 26. Is. xxvii. 1.)

¶ 14. Hébr. Ce n'est là qu'une petite partie de ses œuvres; car combien est peu de chose ce que nous avons appris! Et qui pourroit soutenir le tonnerre de sa voix, s'il vouloit nous instruire de toutes les merveilles de sa puissance?

12. In fortitudine illius repente maria congregata sunt, et prudentia ejus percussit superbū.

13. Spiritus ejus ornavit cœlos: et obstericante manu ejus, eductus est coluber tortuosus.

14. Ecce hæc ex parte dicta sunt viarum ejus: et cum vix parvam stillam sermonis ejus audierimus, quis poterit tonitruum magnitudinis illius intueri?

CHAPITRE XXVII.

Job persiste à soutenir son innocence. Il expose les malheurs qui menacent l'hypocrite et l'impie.

1. Job prenant encore la parole, et usant du même discours figuré, continua en ces termes:

2. Je prends à témoin le Dieu vivant qui m'a ôté tout moyen de justifier mon innocence, " et le

¶ 2. Hébr. litt. qui a écarté mon jugement, et qui diffère à me rendre justice.

1. ADDIDIT quoque Job assumens parabolam suam, et dixit:

2. Vivit Deus, qui abstulit judicium meum, et Omnipotens,

qui ad amaritudinem
adduxit animam me-
am.

3. Quia donec su-
rest halitus in me , et
spiritus Dei in naribus
meis ,

4. Non loquentur la-
bia mea iniquitatem ,
nec lingua mea medi-
tabitur mendacium.

5. Absit a me ut jus-
tos vos esse judicem :
donec deficiam , non
recedam ab innocentia
mea.

6. Justificationem
meam , quam coepi te-
nere , non deseram :
neque enim reprehendit
me cor meum in
omni vita mea.

7. Sit ut impius ,
inimicus meus : et ad-
versarius meus , quasi
iniquus.

8. Quae tenim spes
hypocritae avarera-
piat , et non liberet
Deus animam ejus ?

Tout-Puissant , qui a rempli mon
ame d'amertume ,

3. Que , tant que j'aurai un souffle
de vie , et que Dieu me laissera l'air
que je respire , "

4. Mes lèvres ne prononceront rien
d'injuste , et ma langue ne dira point
de mensonge . "

5. Ainsi Dieu me garde de vous
croire équitables " *dans les juge-
mens désavantageux que vous por-
tez de moi* ; tant que je vivrai , " je
ne me désisterai point de la défense
de mon innocence.

6. Je n'abandonnerai point la jus-
tification que j'ai commencé de faire
de ma conduite ; " car mon cœur ne
me reproche rien dans toute ma vie
*de tous les crimes dont je suis soup-
çonné* .

7. Que celui donc qui se déclare
mon ennemi , passe lui-même pour
un impie ; et que celui qui me com-
bat comme un méchant , soit re-
gardé comme un injuste , " puis-
qu'ils m'accusent l'un et l'autre
d'une hypocrisie dont je suis très-
éloigné ;

8. Car quelle est l'espérance de
l'hypocrite , s'il ravit le bien d'autrui
par son avarice , et que Dieu ne
délivre pas son ame de cette hon-
teuse passion ? "

¶ 5. Autr. et que Dieu me laissera la respiration.

¶ 4. Hébr. et ma langue ne servira point à la dissimulation.

¶ 5. Hébr. de vous justifier *dans les jugemens* , etc. c'est-à-dire , *de dé-
avouer mon innocence pour justifier vos calomnies* .

Ibid. Les rabbins joignent au membre précédent ce *donec deficiam* ;
mais il convient mieux avec le membre suivant.

¶ 6. Hébr. Je soutiendrai toujours ma justice , et je ne l'abandonnerai
point.

¶ 7. Hébr. autr. *Celui dono qui se déclare* mon ennemi , sera semblable
à l'impie ; et celui qui s'élève contre moi *comme contre un méchant* , sera
semblable à l'injuste.

¶ 8. Hébr. autr. Et certes quelle est l'attente de l'hypocrite après qu'il

9. Dieu entendra-t-il ses cris, lorsque l'affliction viendra fondre sur lui ?

10. Ou pourra-t-il trouver sa joie dans le Tout-Puissant, et invoquer Dieu en tout temps ? " *Non sans doute.*

11. *Mais je vous enseignerai, avec le secours de Dieu, quel sera le sort de l'hypocrite; je ne vous cacherai point ce qui est renfermé dans le Tout-Puissant, touchant la fin malheureuse qu'il lui destine.*

12. *Mais vous le savez déjà tous; vous savez qu'après l'avoir laissé jouir d'une trompeuse félicité durant cette vie, il le précipitera dans une véritable misère après sa mort; pourquoi donc vous répandez-vous en vains discours, pour me prouver, contre votre propre lumière, que Dieu ne laisse point prospérer les méchans, et qu'il les punit toujours dès cette vie ? "*

13. *Je sais aussi-bien que vous que voici le partage de l'homme impie devant Dieu, et l'héritage que le Tout-Puissant réserve pour les violents.*"

aura fait quelque gain, et que lui restera-t-il, lorsque Dieu rompra les liens de son ame avec son corps ?

¶ 10. Hébr. autr. *Car met-il sa joie dans le Tout-Puissant, a-t-il pris soin d'invoquer Dieu en tout temps ?*

¶ 11-12. *Ou plutôt Job qui, avec le secours de Dieu, va enseigner ce qui est renfermé dans le Tout-Puissant, porte ici ses vues plus loin. Mais je vous enseignerai avec le secours de Dieu, les secrets et les mystères qui regardent le Libérateur promis, je ne vous cacherai point ce qui est renfermé dans le Tout-Puissant; je vous ferai connaitre ce qu'il me découvrira de ses conseils et de ses décrets touchant ta rédemption attendue. Mais déjà vous êtes tous instruits; vous n'ignorez pas la promesse de ce Libérateur, et vous devez savoir que ce Libérateur ne peut nous délivrer, sans devenir notre victime par ses souffrances. Pourquoi donc vous perdez-vous en de vains raisonnemens, pour soutenir que les souffrances ne peuvent être en cette vie, le partage du juste et de l'innocent ? Pourquoi vous perdez-vous en de vaines idées capables de justifier ceux qui méconnoisront leur Libérateur ? Mais apprenez les malheurs qui doivent fondre sur ces hommes aveugles et téméraires. Voici le partage, etc.*

¶ 13. Sous le voile des malheurs qui menacent l'impie, Job va annoncer les maux qui devoient tomber sur les Juifs incrédules depuis Jésus-Christ.

9. Numquid Deus audiet clamorem ejus, cum venerit super eum angustia ?

10. Aut poterit in Omnipotente delectari, et invocare Deum omni tempore ?

11. Docebo vos per manum Dei, quae Omnipotens habeat, nec abscondam.

12. Ecce, vos omnes nostis : et quid sine causa vana loquimini ?

13. Hæc est pars homini simplici apud Deum, et hereditas violentorum, quam ab Omnipotente suscipient.

14. Si multiplicati fuerint filii ejus, in gladio erunt, et nepotes ejus non saturabuntur pane.

15. Qui reliqui fuerint ex eo, sepelientur in interitu, et viduae illius non plorabunt.

16. Si comportaverit quasi terram argentum, et sicut lutum præparaverit vestimenta:

17. Præparabit quidein, sed justus vestietur illis: et argentum innocens dividet.

18. Edificavit sicut tinea domum suam, et sicut custos fecit umbaculum.

19. Dives cum dormierit, nihil secum auferet: aperiet oculos suos, et nihil inventiet.

20. Apprehendet eum quasi aqua inopia, nocte opprimet eum tempestas.

21. Tollet eum ven-

14. Quand ses enfans seroient en grand nombre, ils seront tous passés au fil de l'épée; et ses petits-enfans ne seront point rassasiés de pain; *ses biens injustement acquis ne passeront point jusqu'à eux.*

15. Ceux qui resteront de sa race, seront ensevelis dans sa ruine; *ils périront avec lui,* "et leurs veuves ne les pleureront point.

16. S'il fait un monceau d'argent comme de terre, "s'il amasse des habits comme il feroit de la boue,

17. Il les préparera à la vérité; *il aura le plaisir de les accumuler;* mais le juste s'en revêtira, et l'innocent partagera son argent.

18. *Ainsi il s'est bâti, comme le ver à soie, une maison pour les autres;* "et il s'est fait comme le gardien d'une vigne, une cabane qu'il ne possédera pas long-temps;

19. Car lorsque le riche s'endormira du sommeil de la mort, il n'emportera rien avec lui; il ouvrira les yeux, *torsqu'on le réveillera au jour de la résurrection;* et il ne trouvera rien alors entre ses mains."

20. Il sera surpris de la pauvreté, comme d'une inondation d'eau; il sera accablé de la tempête au milieu d'une nuit profonde."

21. Un vent brûlant "le saisira et

¶ 15. Autrement et selon l'hébreu: Ceux qui resteront de sa race, n'auront d'autre sépulture que la mort même; *ils périront misérablement, et personne ne prendra soin de leur donner les honneurs de la sépulture.*

¶ 16. Hébr. litt. de poussière.

¶ 18. Autr. il s'est bâti, comme le ver, une maison qui ne doit être d'usage que pour un temps.

¶ 19. Ou plutôt Job continue de parler de l'impie: *Il se croira riche, lorsqu'il s'endormira du sommeil de la mort;* mais il n'emportera rien avec lui; *sorti de cette vie,* il ouvrira les yeux, et il ne trouvera rien entre ses mains.

¶ 20. Hébr. autr. Les frayeurs l'assiégeront de toutes parts, comme des eaux répandues autour de lui; un tourbillon l'enlèvera la nuit sans qu'il ait pu le prévoir.

¶ 21. Hébr. litt. un vent d'orient, un vent pernicieux et brûlant.

Psal. XLVIII.
18.

l'emportera; il l'enlèvera de sa place, comme un tourbillon *enlève une paille*.

22. *Dieu enverra sur lui plaie sur plaie*, et il ne l'épargnera point; il fera tout son possible pour s'enfuir de ses mains; *mais ses efforts seront inutiles*.

23. *Alors celui qui verra le lieu d'où il est tombé, frappera des mains dans la joie qu'il aura de sa perte, et il sifflera en lui insultant. Tels sont les maux que les impies souffrent après leur mort; mais pendant leur vie, ils sont pour l'ordinaire comblés de biens, au lieu que les justes sont accablés de misères; et cela par une conduite de la sagesse de Dieu, qui est impénétrable à la raison de l'homme, si habile d'ailleurs à découvrir les choses les plus cachées.*"

¶ 23. Autrement et selon l'hébreu : *Ceux qui entreront en possession du lieu qu'il occupoit, admireront les jugemens de Dieu sur cet impie; ils frapperont des mains en s'étonnant de son malheur, et ils témoigneront leur surprise par une espèce de sifflement naturel. Voilà ce qui arrivera à l'impie; voilà ce qui arrivera au peuple aveugle et infidèle qui méconnoitra son Libérateur. Mais cet aveuglement sera la juste peine de l'orgueil de ce peuple qui croira pouvoir acquérir la sagesse par ses efforts; car il n'en est pas de la sagesse comme des sciences et des arts que l'homme peut acquérir par son propre travail. Et certes, on a trouvé le secret, etc.*

On li dans l'hébreu, **עליהם כפימו**, *super eos manibus suis*, peut-être pour **עליו כפין**, *super eum manibus suis*, en supposant que les verbes de ces deux phrases soient bien au singulier; mais si on les suppose au pluriel, le mot **כפימו**, *manibus suis*, sera bien, et la faute sera sur **עליהם**, *super eos*, qui est évidemment pour **עליו**, *super eum*.

CHAPITRE XXVIII.

Job recherche l'origine, le principe et la source de la sagesse.

1. *Car c'est cette raison qui a appris à l'homme que l'argent a un principe et une source de ses veines dans les entrailles de la terre; et que l'or, qui se fond, a un lieu particulier où il se forme;*

tus urens, et auferet, et velut turbo rapiet eum de loco suo.

22. *Et mittet super eum, et non parcer: de manu ejus fugiens fugiet.*

23. *Stringet super eum manus suas, et sibilabit super illum, intuens locum ejus.*

1. *HABET argentum venarum suarum principia: et auro locus est, in quo conflatur.*

2. Ferrum de terra tollitur: et lapis solutus calore, in æs vertitur.

3. Tempus posuit tenebris, et universorum finem ipse considerat, lapidem quoque caliginis, et umbram mortis.

4. Dividit torrens a populo peregrinante, eos quos oblitus est pes egentis hominis, et invios.

5. Terra, de qua oriebatur panis in loco suo, igni subversa est.

2. Que le fer se tire de la terre; et que la pierre étant fondue par la chaleur d'un feu ardent, se change en airain."

3. L'homme a découvert ces choses, et il a borné le temps, des ténèbres, où ces métaux étoient ensevelis depuis le commencement du monde; il considère lui-même la fin et les propriétés de toutes choses; il sait les faire servir à sa nécessité, à sa commodité, ou à sa vanité; et la pierre précieuse ensevelie dans l'obscurité des rochers et dans le sein de la terre, comme dans l'ombre de la mort, ne peut être cachée à ses yeux."

4. Le torrent immense de la mer, qui divise d'avec le peuple voyageur, ceux des pays éloignés, que le pied de l'homme pauvre a oubliés, ou plutôt qu'il n'a jamais connus, étant hors de la voie par laquelle il peut marcher (son extrême pauvreté ne lui permettant pas d'entreprendre de si longs voyages); cette mer, dis-je, n'a pu être une barrière pour les riches, que leur avarice a portés jusqu'aux extrémités du monde, dans le désir de gagner."

5. La terre, d'où le pain naissoit comme de son lieu naturel, a été renversée par le feu, que cette même avarice a allumé pour en faire

¶ 1 et 2. Hébr. autr. Et certes on a trouvé le secret de tirer l'argent de la mine où il étoit caché, et de mettre l'or dans le creuset pour l'affiner. On a trouvé le secret de tirer de la terre le fer, et de fondre les pierres en airain.

¶ 3. Hébr. autr. Ceux qui cherchent les pierres précieuses cachées dans l'obscurité et dans l'ombre de la mort, mettent des bornes aux ténèbres et à toute la perfection des recherches, en les poussant aussi loin qu'elles puissent être poussées.

¶ 4. Hébr. autr. Par le travail des hommes un torrent détourné de son lit naturel, commence à couler dans un autre pays; au contraire un canal où l'on ne se souvenoit pas qu'on eût jamais passé à pied, est tari et mis à sec. Autr. Un torrent se répand hors de ses bords; ses eaux manquent, elles s'éloignent de son lit, et sont transférées ailleurs par le travail de l'homme.

sortir les métaux qui y étoient cachés,"

6. *Ou pour en tirer le saphir qui se trouve dans ses pierres, et l'or de ses mottes.*"

7. *Enfin l'industrie de l'homme l'a porté dans des lieux dont l'oiseau a ignoré la route, et que l'œil du vautour n'a point vus.*

8. *Les enfans des marchands, ou plutôt les bêtes farouches, " n'y ont point marché ; et la lionne n'y a point passé ; mais pour l'homme il a su y pénétrer.*

9. *Il a étendu sa main contre les rochers, pour les briser ; il a renversé les montagnes jusque dans leurs racines.*

10. *Il a ouvert les pierres, pour en faire sortir des ruisseaux ; et son œil a vu tout ce qu'il y a de rare et de précieux dans la nature.*

11. *Il a pénétré jusqu'au fond des fleuves, " et il a produit au jour les choses les plus secrètes.*

12. *Mais la sagesse, où se trouve-t-elle, et quel est le lieu de l'intelligence ? "*

6. *Locus sapphiri lapides ejus, et glebae illius aurum,*

7. *Semitam ignoravit avis, nec intuitus est eam oculus vulturis.*

8. *Non calaverunt eam filii institorum, nec pertransivit per eam leæna.*

9. *Ad silicem extendit manum suam, subvertit a radicibus montes.*

10. *In petris rivos excidit, et omne pretiosum vidit oculus ejus.*

11. *Profunda quoque fluviorum scrutatus est, et abscondita in lucem produxit.*

12. *Sapientia vero ubi invenitur ? et quis est locus intelligentiae ?*

¶ 5 et 6. Hébr. autr. *Par ce même travail, le fonds de certaines terres fertiles en blé est renversé comme par la violence du feu ; et l'homme a su y découvrir des carrières de charbon.* Il y a des terres dont les pierres sont des saphirs ; il y en a d'autres dont le sable est de la poudre d'or. On lit dans l'hébreu אַבְנֵי, *lapides ejus*, avec le pronom féminin, pour אַבְנֵי, avec le pronom masculin.

¶ 7. *Par la navigation.*

Ibid. Le terme hébreu s'entend particulièrement des oiseaux de proie.

¶ 8. C'est le sens de l'hébreu : *L'homme a trouvé sur la terre des sentiers par où les linceaux ne sauroient marcher, par où le lion n'a jamais passé.*

¶ 11. Hébr. autr. Il sait empêcher que les eaux des rivières ne transpirent. Autr. Il a pénétré jusqu'aux sources des fleuves. Au lieu de מִבְכָּרִים... מִבְכָּרִים... חֲכָשׁ, *a fletu ligavit*, on a pu lire שְׁמֹרְאָלָה... scaturigines... scrutatus est ; c'est ce que suppose la Vulgate.

¶ 12. C'est-à-dire quelle est l'origine, le principe et la source de la sagesse et de l'intelligence, de cette sagesse qui consiste à craindre le Seigneur, de cette intelligence qui consiste à se retirer du mal ? D'où viennent-elles ? comment les acquiert-on ? *Infr.* ¶ 20. 28.

13. Nescit homo pretium ejus, nec inveniatur in terra suaviter viventium.

14. . Abyssus dicit : Non est in me : et mare loquitur : Non est mecum.

15. Non dabifur aurum obrizum pro ea, nec appendetur argentum in commutatione ejus.

16. Non conferetur tinctis Indiae coloribus, nec lapidi sardonycho pretiosissimo, vel sapphiro.

17. Non adæquabitur ei aurum vel vi- truin, nec commuta- buntur pro ea vasu au- ri.

18. Excelsa et emi- nentia non memora- buntur comparatione ejus : trahitur autem sapientia de occultis.

13. L'homme n'en connoit point le prix, " et elle ne se trouve point en la terre de ceux qui vivent dans les délices."

14. L'abîme dit : Elle n'est point en moi ; et la mer : Elle n'est point avec moi.

15. Elle ne se donne point pour l'or le plus pur, " et elle ne s'achète point au poids de l'argent.

Sap. viii. 9.

16. On ne la mettra point en com- paraison avec l'or d'Ophir, " ni avec les marchandises des Indes, dont les couleurs sont les plus vives, ni avec la sardonique la plus pré- cieuse, ni avec le saphir le plus excellent.

17. On ne lui égalera point l'or, ni le cristal ; " et on ne la donnera point en échange pour des vases d'or.

18. Ce qu'il y a de plus grand et de plus élevé, ne sera pas seulement nommé auprès d'elle ; " mais la sa- gesse a une secrète origine qui la rend infinitement plus précieuse que les perles ; "

* 13. Selon la version grecque : la voie, *le chemin qui y conduit*. C'est-à-dire qu'au lieu de **תְּכַרְמֵל**, *pretium ejus*, les Septante ont lu **דָּרְכָה**, *viam ejus*.

Ibid. L'hébreu met simplement : dans la terre des vivans, *o'est-à-dire dans cette terre où nous vivons*.

* 15. Au contraire, il faut traduire selon la Vulgate même : L'or le plus pur ne se donne point pour elle, *et ne peut en tenir lieu* ; et elle ne peut être échangée avec aucune somme d'argent.

* 16. C'est le sens de l'hébreu : avec l'or d'Ophir, ni avec la sardonique, etc.

* 17. Le terme hébreu se pourroit entendre du diamant.

* 18. On peut imiter ici la sagesse de l'interprète grec, et traduire l'hébreu ainsi : *Auprès d'elle* on ne doit pas seulement parler de Ramoth ni de Gabisch. Ce sont les termes de l'original; la signification est incon- nue; il paroît seulement que ce devoient être des choses rares et pré- cieuses.

* *Ibid.* C'est le sens de l'hébreu : La sagesse l'emporte au-dessus des perles. On ne la comparera point, etc.

19. *De sorte qu'on ne la comparaera point avec le topaze de l'Ethiopie, ni avec les teintures les plus éclatantes, ni même avec l'or le plus pur.*"

20. *Mais, me direz-vous, d'où vient donc la sagesse, et où l'intelligence se trouve-t-elle?*

21. *Elle est cachée aux yeux de tous ceux qui vivent sur la terre; elle est inconnue aux oiseaux même du ciel, et les anges qui y habitent, ne peuvent la comprendre.*

22. *L'ange superbe et l'homme rebelle que le péché a précipités dans la perdition et dans la mort, ont dit: Nous avons autrefois entendu parler d'elle; mais maintenant elle est cachée pour nous.*

23. C'est Dieu seul qui comprend quelle est sa voie; c'est lui qui connaît le lieu où elle habite, *et le chemin qui y conduit;*

24. Car il voit le monde d'une extrémité à l'autre, et il considère tout ce qui se passe sous le ciel."

25. C'est lui qui a donné du poids *et de la force aux vents, et c'est lui qui a pesé et mesuré l'eau.*"

26. Lorsqu'il prescrivoit une loi aux pluies, lorsqu'il marquoit un chemin aux foudres et aux tempêtes, "la sagesse l'accompagnoit, réglant toutes ces choses avec lui;

¶ 19. C'est encore le sens de l'hébreu : avec le topaze d'Ethiopie ni avec l'or le plus pur. L'or a déjà été nommé plusieurs fois dans les versets précédens; mais dans le texte original, ce sont toutes dénominations différentes, qui désignent divers degrés de valeur, ou diverses espèces de ce métal. Au ¶ 16. et ici dans l'hébreu on lit תְּסִלָּה pour אֲסִלָּה, qui-parabitur.

¶ 24. Autrement et selon l'hébreu : Car o'est lui qui est l'Etro-Suprême et le souverain Maitre de qui toutes les créatures dépendent; il porte ses regards jusqu'aux extrémités de la terre, et il voit tout ce qui est sous le ciel.

¶ 25. et suiv. Selon l'hébreu : Lorsqu'il a donné, etc., et qu'il a pesé, etc., lorsqu'il a prescrit, etc., et qu'il a marqué, etc., c'est alors, etc.

¶ 26. Hébr. aux éclairs et aux tonnerres.

19. Non adæquabitur ei topazius de Æthiopia, nec tincturæ mundissimæ componetur.

20. Unde ergo sapientia venit? et quis est locus intelligentiæ?

21. Abscondita est ab oculis omnium viventium: volucres quoque cœli latet.

22. Perditio et mors dixerunt: Auribus nostris audivimus famam ejus.

23. Deus intelligit viam ejus, et ipse novit locum illius.

24. Ipse enim fines mundi intuetur: et omnia, quæ sub cœlo sunt respicit.

25. Qui fecit ventis pondus, et aquas appetit in mensura.

26. Quando ponebat pluviis legem, et viam procellis sonantibus :

27. Tunc vidi illam,
et enarravit, et præparavit, et investigavit.

28. Et dixit homini:
Ecce timor Domini,
ipsa est sapientia : et
recedere a malo, in-
telligentia.

¶ 27. Autrement et selon l'hébreu : Et qu'il l'a pénétrée *comme le fond d'où sont sortis ses conseils et ses décrets incompréhensibles à toute intelligence créée.*

27. *Car c'est alors qu'il l'a vue, comme l'idée sur laquelle il voulloit créer toutes choses ; qu'il l'a découverte aux anges et aux hommes, comme le modèle de toute perfection ; qu'il l'a préparée, pour être en eux le principe de toutes lumières, de toutes graces et de toute sainteté ; et qu'il l'a recherchée et consultée, comme l'art divin par lequel il devoit opérer toutes ces merveilles."*

28. *Et il a dit à l'homme, pour la lui faire connoître : La souveraine sagesse est de craindre le Seigneur ; et la vraie intelligence est de se retirer du mal.*

CHAPITRE XXIX.

Job fait la description de son premier état.

1. ADDIDIT quoque Job, assuinens para-
bolam suam, et dixit :

2. Quis mihi tribuat,
ut sim juxta menses
pristinos, secundum
dies quibus Deus cus-
todiebat me :

3. Quando splende-
bat lucerna ejus super
caput meum, et ad lu-
men ejus ambulabam
in tenebris :

1. *Job vit bien que ses discours faisoient peu d'impression sur le cœur de ses amis ; et que la misère extrême où il étoit réduit, en étoit la principale cause. C'est pourquoi, prenant encore la parole, il continua son discours figuré, et dit :*

2. *Qui m'accordera d'être comme j'ai été autrefois, comme j'étois dans ces jours heureux où Dieu prenoit lui-même soin de me garder avec tout ce que je possédois ;*

3. *Lorsque sa lampe luisoit" sur ma tête, pour m'éclairer et me conduire, et que je marchois en assurance dans les ténèbres à la lueur de sa lumière ;*

¶ 3. Hébr. litt. Lorsqu'il faisoit briller sa lampe sur ma tête, et qu'il éolairoit intérieurement mon ame. A la fin du verset on lit dans l'hébreu תְּנַבֵּשׁ, tenebras, pour בְּנַבְּשָׁה, in tenebris.

4. Comme j'étois aux jours de ma jeunesse, lorsque Dieu habitoit en secret dans ma maison ; "

5. Lorsque le Tout-Puissant étoit avec moi, et que, bénissant toute ma famille, j'avois le plaisir de la voir autour de moi empressée à me servir et à me plaire ;

6. Lorsque, pour ainsi dire, je lavois mes pieds dans le beurre, à cause de la multitude de mes troupeaux ; et que les oliviers plantés dans les lieux pierreux étoient si chargés de fruits, qu'on pouvoit dire en quelque sorte que la pierre répandoit pour moi des ruisseaux d'huile ; "

7. Lorsque j'allois prendre ma place à la porte de la ville, " où l'on rendoit la justice, et que l'on me préparoit " un siège élevé dans la place publique ?

8. Les jeunes gens me voyant, se retiroient par respect ; et les vieillards se levant, se tenoient debout. "

9. Les princes cessoient de parler; ils mettoient le doigt " sur leur bouche.

10. Les chefs du peuple tout d'un coup s'imposoient silence, " et leur

* 4. Hébr. Lorsque le secret de Dieu couvroit mon tabernacle et ma maison; lorsque dans sa bonté il me traitoit comme un ami à qui il ne dédaignoit pas de découvrir ses secrets. Autr. Lorsque Dieu couvroit mon tabernacle.

* 6. Hébr. litt. Lorsqu'au milieu de l'abondance que Dieu répandoit sur mes biens, je marchois dans des lieux où couloit le lait, et que la pierre sur laquelle on foulloit les olives, répandoit pour moi des ruisseaux d'huile.

* 7. Autr. Dans ces jours heureux lorsque j'allois à la porte de la ville, etc. les jeunes gens. On lit dans l'hébreu, portam ad civitatem. Au lieu de פֶּתַח, portam, les Septante ont lu מִזְבֵּחַ, mane, lorsque je sortois dès le matin pour aller à la ville.

Ibid. Hébr. litt. et que je me faisois préparer.

* 8. On lit dans l'hébreu, assurgebant, statant, pour et statant.

* 9. Hébr. litt. la main.

* 10. On lit dans l'hébreu כָּבֵד, cohidabantur, pour כָּבֵד, cohidebant.

4. Sicut fui in diebus adolescentiae meae, quando secreto Deus erat in tabernaculo meo :

5. Quando erat Omnipotens mecum, et in circuitu meo pueri mei :

6. Quando lavabam pedes meos butyro, et petra fundebat mihi rivos olei :

7. Quando procedebam ad portam civitatis, et in platea parabant cathedram mihi ?

8. Videbant me juvenes, et abscondebantur : et senes assurgentes stabant.

9. Principes cessabant loqui, et digitum superponebant oris suo.

10. Vocem suam cohibebant duces, et lin-

gua eorum gutturi suo adhærebat.

11. Auris audiens beatificabat me, et oculus videns testimonium reddebat mihi :

12. Eo quod liberassem pauperem vociferantem, et pupillum, cui non esset adjutor.

13. Benedictio perituri super me veniebat, et cor viduae consolatus sum.

14. Justitia indutus sum : et vestivi me, sicut vestimento et dia demate, judicio meo.

15. Oculus fui cæco, et pes claudio.

19. Pater eram pauperum : et causam quam nesciebam, diligentissime investigabam.

17. Conterebam molas inqui, et de dentibus illius auferebam prædam.

18. Dicebamque : In nidulo meo moriar, et sicut palma multiplicabo dies.

langue demeuroit comme attachée à leur palais."

11. L'oreille qui m'écoutoit, me publioit bienheureux, en admirant la sagesse qui étoit en moi; et l'œil qui me voyoit me rendoit témoignage, en pubpliant"

12. Que j'avois délivré le pauvre qui crioit, et l'orphelin qui n'avoit personne pour le secourir.

13. Celui qui étoit près de périr me combloit de bénédictions, parce que je l'assistois dans son besoin ; et je remplissois de consolation le cœur de la veuve, par ta justice que je lui rendois ;

14. Car je me suis toujours revêtu de la justice ; et l'équité que j'ai gardée dans mes jugemens m'a servi comme d'un vêtement royal et d'un diadème ; je l'ai regardée comme mon plus bel ornement."

15. J'ai été l'œil de l'aveugle, et le pied du boiteux.

16. J'étois le père des pauvres, et de peur d'être surpris par les artifices des riches qui cherchoient à les opprimer, je m'instruisois avec un extrême soin des affaires que je ne savois pas.

17. Je brisois les mâchoires de l'injuste, de quelque condition qu'il fût, dès que je le connoissois ; et je lui arrachois sa proie d'entre les dents, sans craindre sa colère.

18. Je disois alors, avec une confiance que ma justice et mon innocence m'assuroient être bien fondée : Je mourrai en paix dans le petit nid que je me suis fait ; et je multiplierai mes jours comme le

* 10. C'est l'expression de l'hébreu.

¶ 11. Hébr. litt. Me rendoit témoignage ; car je délivrois, etc.

¶ 14. Hébr. litt. J'étois revêtu de la justice, elle me servoit de manteau ; l'équité étoit mon diadème.

palmier, et mes années comme les grains de sable de la mer."

19. Je suis comme un arbre dont la racine s'étend le long des eaux; et la rosée se reposera sur mes branches, "pour les nourrir et les faire croître.

20. Ma gloire se renouvelera de jour en jour; et mon arc se fortifiera dans ma main, par la force qu'elle acquerra de plus en plus.

21. Dans ce temps de prospérité, ceux qui m'écoutoient, attendoient que j'eusse parlé, et ils recevoient mon avis avec un silence plein de respect.

22. Ils n'osoient rien ajouter" à mes paroles; et elles tomboient sur eux comme les gouttes de la rosée qu'on reçoit avec plaisir.

23. Ils me souhaitoient, comme la campagne sèche attend l'eau du ciel; et leur bouche s'ouvroît pour m'entendre comme la terre s'ouvre aux pluies de l'arrière-saison."

24. Si je riois quelquefois avec eux, ils s'en trouvoient si honorés, et en ressentoient tant de joie, qu'en le voyant même, ils ne pouvoient pas le croire; et comme dans ces petites familiarités, je conservais toujours une gravité sérieuse, la lumière de mon visage ne tomboit point à terre; la grandeur souveraine ne perdoit rien de l'éclat

¶ 18. C'est un double sens de l'hébreu: et je multiplierai mes jours comme le sable. Le célèbre auteur des *Explications sur Job* (Duguet) sans rejeter absolument ce sens, préfère celui de la Vulgate, et traduit ainsi l'hébreu: Je mourrai *en paix* dans mon nid; et *passant alors à une nouvelle vie*, je multiplierai mes jours comme le *rejeton* du palmier. Cet arbre se perpétue par ses rejetons, après même qu'il a été retranché jusqu'à la racine. Voyez la *Dissertation* sur ce texte à la tête de ce livre.

¶ 19. C'est le sens de l'hébreu.

¶ 20. L'hébreu simplement: Ils n'ajoutoient rien, etc.

¶ 21. Dans ces contrées orientales, il ne pleuvoirait guère qu'en deux saisons de l'année, au printemps et en automne. Comme ces dernières pluies succédoient aux grandes chaleurs de l'été, la terre étoit alors toute desséchée, et comme altérée; et de là les similitudes pour marquer un ardent désir.

19. Radix mea aperata est secus aquas, et ros morabitur in messione mea.

20. Gloria mea semper innovabitur, et arcus meus in manu mea instaurabitur.

21. Qui me audiebant, expectabant sententiam, et intenti tacebant ad consilium meum.

22. Verbis meis addere nihil audebant, et super illos stillabat eloquium meum.

23. Expectabant me sicut pluviam, et os suum aperiebant quasi ad imbre serotinum.

24. Si quando ridebam ad eos, non credebant, et lux vultus mei non cadebat in terram.

de sa majesté, et ils ne perdoient rien eux-mêmes du respect qu'ils me devoient."

25. Si voluissem ire ad eos, sedebam primus: cumque sederem quasi rex, circumstante exercitu, eram tamen mōrentium consolator.

25. Si je voulois aller parmi eux, et me trouver à leurs assemblées, je prenois ma place au-dessus de tous; et lorsque j'étois assis comme un roi au milieu des gardes qui m'environnoient, je ne laissois pas d'être le consolateur des affligés, parce que dans la grandeur je tempérois l'éclat de la majesté souveraine par une condescendance pleine de bonté, comme dans la familiarité, je soutenois le caractère de la royauté par une sérieuse gravité. Voilà ce que j'ai été, et comme l'on m'a honoré."

¶ 24. Hébr. autr. Si je riais quelquefois avec eux, ils ne se rassuroient point pleinement, et n'abusoient point des témoignages d'amitié que je leur donnois; mais en même temps ils ne laissoient pas tomber la lumière de mon visage; ils faisoient état d'un regard favorable de ma part.

¶ 25. Hébr. autr. Je choisissais quelquefois le rang de mes sujets, et je m'abaissois vers eux, quoique je fusse leur prince; et quoique je fusse parmi eux comme un roi au milieu de ses gardes, je ressemblois à celui qui n'auroit eu que le soin de consoler les affligés.

CHAPITRE XXX.

Job décrit l'état déplorable où il est tombé.

1. NUNC autem derident me juniores tempore, quorum non dignabar patres pōnere cum canibus gregis mei:

2. Quorum virtus manuum mihi erat pro nihilo, et vita ipsa putabantur indigni:

1. Mais maintenant je suis méprisé par des personnes plus jeunes que moi, dont je n'aurois pas daigné autrefois mettre les pères avec les chiens de mon troupeau;

2. Dont la force et le travail des mains étoient moins que rien à mon égard, ne me paroissant pas dignes d'être employés dans ma maison, et qui étoient même regardés comme indignes de la vie, n'ayant ni la prudence, ni la sagesse, qui rendent la vieillesse recommandable;"

¶ 2. Hébr. autr. Ce sont des hommes de qui je ne puis rien attendre:

3. Des gens tout secs de faim et de pauvreté, qui alloient chercher ce qu'ils pourroient ronger dans un désert, dont l'affliction et la misère avoient défiguré le visage ; "

4. Qui mangeoient l'herbe et les écorces des arbres, et qui se nourrissoient des racines de genièvres ; "

5. Qui alloient ravir ces choses dans le fond des vallées; et qui en ayant trouvé quelqu'une, y accouroient avec de grands cris *de joie, tant l'extrémité de leur misère les rendoit sensibles à ces foibles soulagemens;*"

6. Qui habitoient dans les creux " des torrens, dans les cavernes de la terre, ou dans les *trous des rochers* ;

7. Qui trouvoient même leur joie dans cet état, et qui faisoient leurs délices d'être à *l'abri* sous les ronces et les épines. "

8. Ces hommes, *dis-je*, dont les

3. Egestate et fame steriles, qui rodebant in solitudine, squalentes calamitate et miseria :

4. Et mandebant herbas, et arborum cortices, et radix juniperorum erat cibus eorum :

5. Qui de convallis ista rapientes, cum singula reperissent, ad ea cum clamore currebant :

6. In desertis habitaabant torrentium, et in cavernis terræ, vel super glaream :

7. Qui inter hujuscemodi lætabantur, et esse sub sentibus delicias computabant :

8. Filii stultorum et

de quel usage seroient pour moi la force et le travail de leurs mains ? *Le conseil et la prudence ne se trouvent plus chez eux*; il n'y a plus parmi eux de vieillards.

* 3. Hébr. autr. Ce sont des gens dans l'indigence, tourmentés par la faim, seuls et abandonnés, s'enfuyant dans des lieux arides, et qui se sont retirés pendant la nuit précédente dans des lieux ruinés et dans des masures; qui, etc. Autr. et qui tâtonnoient, cherchant une retraite dans des lieux ruinés, etc. On lit dans l'hébreu גָּלְמֹד, *solitarius*, pour גָּלְמָדִי, *solitarii erant*.

* 4. Hébr. autr. Qui prennent de l'extrémité des doigts, sous quelque arbrisseau, un peu de viande salée et desséchée; et qui se nourrissent de la racine de genièvres au lieu de pain. Autrement, qui cueillent des herbes sauvages sous quelques arbrisseaux, et qui se nourrissent de racines d'arbustes sauvages au lieu de pain.

* 5. Héb. autr. Ils seront chassés du milieu *des autres hommes*; on criera contre eux comme contre des voleurs. Autr. Ils seront chassés de leur nation; on criera, etc. Au lieu de גַּן, *medio*, la Vulgate suppose גַּן, *valle*.

* 6. C'est le sens de l'hébreu: Ils habiteront dans les creux des torrens ou des vallées, etc. On lit dans l'hébreu גַּעֲרָבָה, *in ruptura*.

* 7. Hébr. autr. *Plus insensés et plus brutes que les bêtes, leurs cris seront regardés comme les mugissemens des animaux*; ils iront braire dans des taillis, et ils tiendront leurs assemblées dans des lieux couverts d'épines.

ignobilium, et in terra penitus non parentes.

9. Nunc in eorum canticum versus sum, et factus sum eis in proverbium.

10. Abominantur me, et longe fugiunt a me, et faciem meam conspuere non verentur.

11. Pharetram enim suam aperuit, et afflixit me, et frenum posuit in os meum.

12. Ad dexteram orientis calamitates meæ illico surrexerunt: pedes meos subverterunt, et oppresserunt quasi fluctibus semitis suis.

13. Dissipaverunt itinera mea: insidiati sunt mihi et prævaluunt, et non fuit qui ferret auxilium.

¶ 8. Hébr. autr. Ils sont des enfans de pères insensés et sans nom; ils sont plus méprisables que la boue. Autr. dont la mémoire est éteinte de dessus la terre. Au lieu de נִכְאָר, que l'on prend pour *contriti sunt*, les Septante paroissent avoir lu נִכְפּוֹר, *extincti sunt*.

¶ 9. Hébr. litt. Mais maintenant je suis devenu, etc.

¶ 11. Hébr. autr. Car Dieu a levé la barrière qui les retenoit, et il m'a humilié; aussitôt ils ont en ma présence secoué le mors. Les jeunes gens, etc. On lit dans l'hébreu יְתַרְן, *funem suum*, au lieu de quoi les rabbins voudroient qu'on lût יְלַבְּרִי, *funem meum*, qui paroît moins convenir. Cette corde paroît être la barrière qui les retenoit.

¶ 12. Hébr. autr. Des jeunes gens se sont élevés à ma droite; ils ont essayé de me faire tomber; ils ont dressé autour de moi des levées pour me perdre. Supr. xix. 12. On lit dans l'hébreu, יְמִין, *dexteram*, pour יְמִינִי, et פְּרָחָה, *pubertas*, peut-être pour פְּרָחָה, *puberes*; du moins les rabbins conviennent qu'il doit être pris en ce sens pour s'accorder avec le pluriel du verbe qui suit.

¶ 15. Hébr. autr. Ils ont ruiné mon chemin, et m'ont ôté toute ressource;

pères sont des insensés, et de la naissance la plus basse, qui sont le mépris et le rebut de la terre, *sont ceux qui m'insultent:*"

9. Je suis devenu "le sujet de leurs chansons; je suis l'objet de leurs railleries.

10. Ils m'ont en horreur, et ils fuient loin de moi; ils ne craignent pas de me cracher au visage;

11. Car Dieu a ouvert son carquois pour me percer de douleur; il a mis un frein à ma bouche; *il m'a arrêté au milieu de sa course.*"

12. *Il m'a abandonné à la fureur de mes ennemis.* Aussitôt que j'ai commencé de paroître, mes maux se sont élevés à côté de moi, *ils m'ont environné de toutes parts; mes ennemis m'ont renversé par terre, et ils m'ont foulé aux pieds; et j'ai été accablé par la violence de leurs coups redoublés, comme par les flots réitérés d'une mer en furie.*"

13. Ils ont rompu les chemins par où je marchois; ils m'ont dressé des pièges, et ont eu *sur moi* l'avantage; et il ne s'est trouvé personne pour me secourir."

14. Ils se sont jetés sur moi comme par la brèche d'une muraille, et par une porte ouverte ; "et ils sont venus m'accabler dans ma misère ;

15. *De sorte que j'ai été tout d'un coup réduit dans le néant.* " Seigneur, vous avez emporté comme un tourbillon ce qui m'étoit le plus cher ; et ce qui faisoit le bonheur de ma vie a passé en un moment, comme un nuage qui est dissipé par le vent."

16. *Ainsi mon ame est maintenant toute languissante* " en moi-même, et je suis tout pénétré des maux qui m'accablent, et les jours de l'affliction ne m'abandonnent point ; "

17. *Car mes douleurs pendant la nuit transpercent mes os ; et les vers qui me dévorent, ne dorment point, et ne me donnent pas un moment de repos.*"

18. *Leur multitude est si grande, que ne trouvant pas dans ma chair de quoi se rassasier, ils consument mon vêtement ; et pour réparer en quelque sorte ce dommage qu'ils me causent, ils m'environnent de toutes parts comme un habit, et me cou-*

ls ont prévalu pour ma perte ; ils n'ont pas besoin de secours. Autr. sans rencontrer d'obstacle.

¶ 14. L'hébreu dit simplement : Comme par l'ouverture d'une grande brèche.

¶ 15. Hébr. autr. Les frayeurs m'ont saisi. Autr. Vous m'avez accablé de frayeurs. On y voit בְּהַלּוֹת pour *terræores*, comme au chap. xxiv.

¶ 17.

Ibid. Ou plus simplement : Vous avez, comme un vent, dissipé mes désirs ; *mes instances sont restées sans succès* ; et ma délivrance s'est évanouie comme un nuage. Hébr. autr. Vous m'avez poursuivi comme le vent dans mon sentier, et ma délivrance, etc. Au lieu de נִדְבָּתִי, *volutatem meam*, ou *spontaneum meum*, l'interprète syrien lisoit, *נתיבתי semitam meam*.

¶ 16. Hébr. litt. s'écoule.

Ibid. C'est le sens de la Vulgate même, rendu plus littéralement. Autr. les jours de l'affliction sont venus fondre sur moi.

¶ 17. Hébr. autr. Pendant la nuit mes os s'ébranlent de dessus moi, et mes artères sont agitées, et n'ont aucun repos. Au lieu de מַעַל, *super me*, la Vulgate suppose מַחְלֵי, *a dolore*.

14. Quasi rupto muro, et aperta janua, irruerunt super me, et ad meas miserias devoluti sunt.

15. Redactus sum in nihilum : abstulisti quasi ventus desiderium meum, et velut nubes pertransiit salus mea.

16. Nunc autem in memetipso marcescit anima mea, et possident me dies afflictionis.

17. Nocte os meum perforatur doloribus : et qui me comedunt, non dormiunt.

18. In multitudine eorum consumitur vestimentum meum, et quasi capitio tunicæ succinxerunt me.

vrent comme le capuchon d'une tunique ; "

19. *De sorte que je suis devenu comme de la boue ; "je suis semblable à la poussière et à la cendre."*

20. *Dans cet état si digne de compassion, je crie vers vous, ô mon Dieu, et vous ne m'écoutez point ; je me tiens devant vous, et vous ne me regardez point."*

21. *Vous qui étiez autrefois si plein de bonté pour moi, vous êtes changé à mon égard : vous m'êtes devenu cruel, impitoyable ; "et vous employez la dureté de votre main pour me combattre, au lieu de l'étendre pour me secourir."*

22. *Vous m'avez élevé par les biens et les honneurs dont vous m'avez comblé ; et me tenant comme suspendu en l'air, dans cet état où vous me souteniez, vous m'avez laissé tomber ; et vous m'avez entièrement brisé."*

23. *Je sais que vous me livrerez à la mort où est marquée la demeure de tous ceux qui vivent, et où tous les misérables comme moi trouvent au moins la fin de leurs misères.*

¶ 18. Hébr. autr. La violence avec laquelle mon sang sort de mes artères est si grande, que la couleur de mon habit en est changée, et qu'il m'est adhérent comme l'entrée étroite de ma tunique. Il m'a renversé, etc.

¶ 19. Hébr. autr. Il m'a renversé dans la boue.

Ibid. Vulg. litt. *favillæ et oineri.* Hébr. litt. *pulveri et cineri.*

¶ 20. Hébr. autr. et vous me regardez et me considérez comme ne sachant qui je suis. Autr. et vous vous préparez à agir contre moi. Au lieu de יְהִתּ בָּנֵן בַּיִתְהַבֵּן בְּיִתְהַבֵּן, intueris in me, on a pu lire, בְּיִתְהַבֵּן בְּיִתְהַבֵּן, *paras te aduersum me,* comme en effet on le lit dans un manuscrit cité par le P. Houbigant qui préfère cette leçon et ce sens.

¶ 21. C'est-à-dire vous agissez à mon égard comme si vous étiez changé, et que vous fussiez devenu cruel. Sur quoi saint Grégoire s'exprime ainsi : *Mutatus es, adjunxit, mihi; ut ipsa tua crudelitas non sit in qualitate judicis, sed in mente patientis.*

Ibid. Autrement et selon l'hébreu, vous employez contre moi la puissance de votre main, comme si j'étais votre ennemi.

¶ 22. Hébr. litt. Vous m'avez fait monter sur les vents. Autr. Vous m'avez élevé en l'air, et vous m'y tenez suspendu ; vous avez fait disparaître de moi la sagesse. Job animé de l'esprit prophétique parle ici au nom de Jésus-Christ. Il falloit que le Christ souffrit, et qu'il fût élevé, et ses souffrances devoient paroître une folie.

24. Mais je sais aussi que vous n'étendez pas toujours votre main sur eux, jusqu'à les consumer entièrement; car il arrive souvent que, lorsqu'ils sont abattus et humiliés sous votre main toute-puissante qui les a frappés, vous les sauvez par miséricorde, comme vous les aviez affligés par justice. Ne puis-je donc point aussi espérer la même grace de votre bonté, et n'auriez-vous point compassion de ma misère, en considération de celle que j'ai eue autrefois pour les misérables?"

25. Car je pleurois autrefois sur celui qui étoit affligé, et mon ame étoit compatissante envers le pauvre, n'oubliant rien de tout ce que je pouvois faire pour le soulager. Mais que j'ai été trompé dans l'espérance que me donnoient ces sentiments de piété, ces œuvres de charité!"

26. J'attendois les biens, et les maux sont venus fondre sur moi; j'espérois la lumière, et les ténèbres m'ont enveloppé.

27. Un feu brûle dans mes entrailles, sans me donner aucun repos; "les jours de l'affliction m'ont prévenu, et m'ont accablé, lorsque je ne m'y attendois pas.

¶ 25. et 24. Hébr. autr. Et certes je sais que vous me livrerez à la mort où est marquée la maison de tous ceux qui vivent. Mes ennemis néanmoins ne toucheront point à mon tombeau; et ils ne pousseront pas alors les mêmes cris que dans le triste état où ils me réduisent. Job parle encore ici au nom de Jésus-Christ. Autr. Mais dans le triste état où je suis réduit, peuvent-ils donc ainsi m'insulter par leurs cris? Ne pleurois-je pas sur, etc. Le P. Houbigant reconnoît que dans tout ceci Job représente Jesus-Christ; et par cette raison même, au lieu de ces mots obscurs et irréguliers, שׁוּעַ לְהָלֵל, eis clamor, il propose de lire, שׁוּלְהָלֵט, sed ad salutem, en ce sens: Quod si ad interitum meum (extenderit manum), erit id ad salvandum: Si maintenant ils ont étendu leur main sur moi pour me perdre, ce sera néanmoins pour le salut du genre humain.

* 25. Hébr. Ne pleurois-je pas sur, etc.

¶ 27. Hébr. autr. Mes entrailles ont été émues par un vif sentiment qui n'a point été interrompu.

24. Verumtamen non ad consumptionem eorum emittis manum tuam: et si corruerint, ipse salvabis.

25. Flebam quondam super eo qui afflictus erat, et compatiabatur anima mea pauperi.

26. Expectabam bona, et venerunt mihi mala: præstolabar lucem, et eruperunt tembræ.

27. Interiora mea effuberunt absque ultra requie: prævenerunt me dies afflictionis.

28. Mœrens incedebam sine furore : consurgens, in turba clamabam.

29. Frater fui draconum, et socius struthionum.

30. Cutis mea denigrata est super me, et ossa mea aruerunt præcaumate.

31. Versa est in luctum cithara mea, et organum meum in vocem flentium.

28. *Dans les plus vifs sentimens des maux qui me sont arrivés, je marchois tout triste, mais sans me laisser aller à l'emportement "ni au murmure ; je me levois tout d'un coup dans les redoublemens de mes cuisantes douleurs, et je pousois des cris" au milieu du peuple qui m'environnoit ;*

29. *De sorte que, par mes hurlementis affreux, j'ai été le frère des dragons et le compagnon des autres.*"

30. *Enfin ma peau est devenue toute noire sur ma chair, et mes os se sont desséchés dans l'ardeur qui me consume."*

31. *Ma harpe s'est changée en des tristes plaintes, et mes instrumens de musique en des voix lugubres ; et tout cela sans que je puisse avouer que je l'ai mérité par mes péchés.*

¶ 28. Autr. Mais *ma tristesse étoit sans aigreur et sans emportement.*
Ibid. Autr. Je faisois retentir ma voix.

¶ 29. Ou plutôt et selon l'hébreu : *Je me suis retiré dans les solitudes ; j'ai été le frère des dragons ; j'ai passé les nuits seul ; j'ai été le compagnon des hiboux.*

¶ 30. Hébr. autr. et mes os ont été brûlés par l'ardeur du soleil.

CHAPITRE XXXI.

Job se justifie en exposant le détail de sa conduite.

1. **PEPICI** fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine.

2. Quam enim partem haberet in me Deus desuper, et hereditatem Omnipotens de excelsis ?

1. *CAR j'ai toujours eu si peur d'offenser mon Dieu, que j'ai fait un accord avec mes yeux, pour ne pas même penser à regarder une vierge ;*

2. *Parce que je disois en moi-même : Si j'en usois autrement, et si je m'abandonnois à l'impureté, quelle union Dieu qui est la pureté même, auroit-il avec moi, et quelle*

part le Tout-Puissant me donneroit-il à son céleste héritage ?"

3. *Dieu ne perdra-t-il pas les méchants, et ne rejettéra-t-il pas celui qui commet l'injustice ?*

4. *Ne considère-t-il pas mes voies, et ne compte-t-il pas toutes mes démarches ?*

5. *Si donc j'ai marché dans la vanité et le mensonge, et si mes pieds se sont hâtés pour dresser des pièges aux autres, "le Seigneur ne le connoitra-t-il pas, et n'en prendra-t-il pas la vengeance?"*

6. *Mais que Dieu pèse mes actions dans une balance juste, et qu'il connoisse la droiture et la simplicité de mon cœur.*

7. *Qu'il examine si mes pas se sont détournés de la voie de ses commandemens, si mon cœur a suivi l'attrait de mes yeux, et si quelque souillure s'est attachée à mes mains."*

8. *S'il trouve que cela soit ainsi, je veux bien qu'il me punisse. Que je sème, et qu'un autre mange ce que j'aurai semé; et que ma race soit retranchée de la terre jusqu'à la racine."*

9. *Si lagrément d'une femme a séduit mon cœur, et si j'ai dressé des embûches à la porte de mon*

Ψ 1 et 2. Hébr. Car pourquoi eussé-je regardé une vierge ? Et quel seraient, disoit-je, le partage que je recevrois d'en haut de la part de Dieu ? Quel seraient l'héritage que le Tout-Puissant me donneroit du haut du ciel ?

Ψ 5. Autr. pour des desseins artificieux.

Ibid. Dans la suite de ce chapitre, ces phrases : *Si j'ai marché, etc.* *Si mes pas, etc.,* sont la plupart, et peut-être toutes des phrases suspendues, dont on ne doit pas attendre la conclusion. On pourroit les traduire, mais avec moins de force, par l'interrogation : *Ai-je marché, etc.* *Mes pas se sont-ils, etc.*

Ψ 7. Ou simplement : *Si mes pas, etc. Que je sème, etc.*

Ψ 8. Job parle en des termes figurés; il ne compte pour véritables maux que ceux qui sont éternels.

3. *Numquid non perditio est iniquo, et alienatio operantibus in justitiam ?*

4. *Nonne ipse considerat vias meas, et cunctos gressus meos dinumerat ?*

5. *Si ambulavi in vanitate, et festinavit in dolo pes meus :*

6. *Appendat me in statera justa, et sciat Deus simplicitatem meam.*

7. *Si declinavit gressus meus de via, et si secutum est oculos meos cor meum, et si manibus meis adhæsit macula :*

8. *Seram, et alius comedat : et progenies mea eradicetur.*

9. *Si deceptum est cor meum super muliere, et si ad ostium*

amici mei insidiatus sum :

10. Scortum alterius sit uxor mea, et super illam incurventur alii.

11. Hoc enim nefas est, et iniquitas maxima.

12. Ignis est usque ad perditionem devorans, et omnia eradicans genimina.

13. Si contempsi subire judicium cum servo meo et ancilla mea, cum disceptarent adversum me.

14. Quid enim faciam cum surrexerit ad judicandum Deus ? et cum quæsierit, quid respondebo illi ?

15. Numquid non in utero fecit me, qui et illum operatus est : et formavit me in vulva unus ?

16. Si negavi, quod volebant, pauperibus, et oculos viduae expectare feci :

17. Si comedи buc-

ami, pour le déshonorer en son absence ;

10. Que ma femme soit déshonorée par un autre, et qu'elle soit exposée à une prostitution hon-teuse :

11. Car l'adultère est un crime énorme, et une très-grande iniquité, que les juges doivent punir avec la dernière sévérité."

12. C'est un feu qui dévore jusqu'à une perte entière, qui extermine jusqu'aux moindres rejetons, et qui conduit jusqu'à l'enfer."

13. Si j'ai dédaigné d'entrer en jugement avec mon serviteur et avec ma servante, lorsqu'ils disputoient contre moi ; et si j'ai refusé de leur rendre justice, ce sera aussi un très-grand malheur pour moi ;"

14. Car que ferai-je, quand Dieu se levera pour me juger ? Et lorsqu'il me redemandera compte de ma vie, que lui répondrai-je pour me justifier ?

15. Celui qui m'a créé dans le sein de ma mère n'a-t-il pas aussi créé celui qui me sert ? Et n'est-ce pas le même Dieu qui nous "a formés tous deux ?

16. Si donc "j'ai refusé aux pauvres ce qu'ils vouloient pour soutager leur misère, et si j'ai fait attendre les yeux de la veuve sans lui rien donner,

17. Si j'ai mangé seul mon pain ,

¶ 11. Cela est pris sur l'hébreu ; à la lettre : Une iniquité digne d'être portée au tribunal des juges. Les rabbins mêmes reconnaissent que dans ce verset on lit נִזְבֵּן, *hizo*, pour נִזְבֵּן, *hæo*, et נִזְבֵּן, *hæo*, pour נִזְבֵּן, *hio*.

¶ 12. C'est un second sens, ou plutôt l'unique sens. A la lettre, et selon l'hébreu : C'est un feu qui dévore jusqu'à la perdition, c'est-à-dire jusqu'aux enfers (*Supr. xxvi. 6.*), et qui eût arraché jusqu'aux racines tous mes revenus ; et tout ce que j'avois cultivé.

¶ 13. Hébr. autr. Si j'ai dédaigné d'entrer en raison et en éclaircissement avec mon serviteur et avec ma servante, lorsqu'ils croyoient avoir sujet de se plaindre de moi; que ferois-je, etc.

¶ 15. C'est le sens de l'hébreu.

¶ 16. Hébr. litt. si j'ai laissé consumer.

et si l'orphelin n'en a pas aussi mangé avec moi, comment oserai-je paroître devant Dieu qui est leur père comme le mien? Mais mon cœur a été bien éloigné de cette dureté;

18. Car la compassion a crû avec moi dès mon enfance, et elle est sortie avec moi du sein de ma mère."

19. Si j'ai négligé *de secourir* celui qui, n'ayant point d'habit, mourroit *de froid*, et le pauvre qui étoit sans vêtement;"

20. Si les membres de son corps ne m'ont pas bénî, lorsqu'ils ont été réchauffés par les toisons de mes brebis, *dont je l'ai revêtu;*"

21. Si j'ai levé la main sur le pupille, lors même que je me voyois le plus fort " dans l'assemblée des juges, et que je pouvois *l'opprimer impunément;*

22. Je consens, non-seulement que la main coupable périsse, mais que mon épaule entière tombe, étant désunie de sa jointure, et que mon bras se brise avec tous ses os. " Mais j'ai été très-éloigné de commettre ces violences et ces injustices;

23. Car j'ai toujours craint Dieu, comme des flots suspendus au-dessus de moi, et je n'ai pu supporter le poids de sa juste colère."

¶ 18. Hébr. autr. Car la compassion m'a élevé et m'a nourri dès mon enfance; et je l'ai amenée avec moi dès le sein de ma mère. On lit dans l'hébreu, פָּנָא נְדֻבָּר אֶת, deduc eam.

¶ 19. Hébr. autr. Si j'ai pu voir périr le pauvre faute de vêtement; si j'ai pu voir qu'il n'eût pas de quoi se couvrir.

¶ 20. Ce sont toujours des phrases suspendues; le ¶ 22 n'en sera pas la conclusion.

¶ 21. On lit dans l'hébreu יְמִלֵּעַ, auxilium meum.

¶ 22. Hébreu autr. Et que le coude qui unit les deux os de mon bras soit brisé.

¶ 23. Car la vengeance divine m'a toujours rempli de frayeurs, et je n'ai jamais pu soutenir l'idée de sa majesté.

cellam meam solus, et non comedit pupillus ex ea:

18. (Quia ab infan-
tia mea crevit mecum
miseratio, et de utero
matris meæ egressa est
mecum:)

19. Si despexi per-
euntem, eo quod non
habuerit indumentum,
et absque operimento
pauperem:

20. Si non benedixe-
runt mihi latera ejus,
et de velleribus ovium
mearum calefactus est:

21. Si levavi super
pupillum manum me-
am, etiam cum vide-
rem me in porta supe-
riorem:

22. Humerus meus
a junctura sua cadat,
et brachium meum
cum suis ossibus con-
fringatur.

23. Semper enim
quasi tumentes super
me fluctus timui Deum,
et pondus ejus ferre
non potui.

24. Si putavi aurum
robur meum , et obri-
zo dixi: Fiducia mea :

25. Si lætatus sum
super multis divitiis
meis , et quia plurima
reperit manus mea :

26. Si vidi solem ,
cum fulgeret , et lunam
incidentem clare :

27. Et lætatum est in
abscondito cor meum ,
et osculatus sum ma-
num meam ore meo :

28. Quæ est iniqui-
tas maxima , et negatio
contra Deum altissi-
mum :

29. Si gavisus sum
ad ruinam ejus qui me
oderat , et exultavi
quod invenisset eum
malum.

30. Non enim dedi
ad peccandum guttur
meum , ut expeterem
maledicens animam e-
jus.

31. Si non dixerunt
viri tabernaculi mei :
Quis det de carnis
ejas , ut saturemur ?

24. Si j'ai cru que l'or étoit ma
force ; " et si j'ai dit à l'or le plus pur:
Vous êtes ma confiance ;

25. Si j'ai mis ma joie dans mes
grandes richesses et dans les grands
biens que j'ai amassés par mon
travail ;

26. Si j'ai regardé le soleil dans
son plus grand éclat , *pour l'ado-
rer comme un Dieu ; et si j'ai
rendu le même honneur à la lune ,*
lorsqu'elle étoit la plus claire ;

27. Si mon cœur alors a ressenti
une secrète joie , " *comme s'il avoit
reconnu dans ces astres quelque
chose de divin ;* et si j'ai porté ma
main à ma bouche pour la baisser *en
leur honneur ;*

28. Ce qui est le comble de l'ini-
quité , et un renoncement du Dieu
très-haut ; "

29. Si je me suis réjoui de la ruine
de celui qui me haissoit ; si j'ai été
ravi de ce qu'il étoit tombé dans
quelque mal ; *si j'ai commis quel-
qu'un de ces crimes , il est juste que
je sois châtié . Mais j'en ai été très-
éloigné ; "*

30. Car je n'ai point abandonné
ma langue au péché , pour faire des
imprécactions contre celui *qui ne
m'aimoit pas.*

31. Si les gens de ma maison ,
*dans l'affection qu'ils avoient pour
moi , n'ont pas dit , en parlant de
mon ennemi : Qui nous donnera de
sa chair , afin que nous en soyons
rassasiés , et que nous vengions ainsi*

¶ 24. Hébr. mon espérance.

¶ 27. Hébr. a été séduit en secret.

¶ 28. Hébr. Ce seroit encore là un crime capital , car j'aurois renoncé
le Dieu suprême.

¶ 29. Ou plutôt tous les versets précédens depuis le ¶ 24. sont autan
de phrases suspendues ; le verset suivant ne peut être tout au plus la con-
clusion que de celui-ci qui le précède immédiatement.

t'injure qu'il a faite à notre maître ? Mais bien loin de profiter de cette disposition de mes domestiques, pour nuire à quelqu'un, mon plaisir étoit de faire du bien à tout le monde."

32. *En effet l'étranger n'est point demeuré " dehors ; ma porte a toujours été ouverte au voyageur.*

33. *Si j'ai tenu mon péché secret, comme les hommes font d'ordinaire, et si j'ai caché dans mon sein mon iniquité, voulant passer pour innocent, quoique je fusse coupable ;*

34. *Si la grande multitude des méchans m'a épouvanté, et m'a empêché de faire le bien et de rendre ta justice ; ou si j'ai été effrayé par le mépris de mes proches ; et si au lieu de chercher à me venger, je ne suis pas au contraire demeuré dans le silence sans sortir de la porte de ma maison, pour me plaindre de leurs insultes, ou pour les repousser ; si je n'ai commis aucune de ces fautes, je ne sais à quoi attribuer les maux dont Dieu m'accable."*

35. *Qui me donnera donc une personne qui m'entende, et qui juge si je me les suis attirés par mes péchés, comme vous le prétendez ? ou qui me conduira devant Dieu, afin que le Tout-Puissant écoute ce que je*

ÿ 31. *Ou plutôt et selon l'hébreu : Si les gens de ma maison, dans l'affection qu'ils avoient pour moi, n'ont pas dit en parlant de moi : Qui nous donnera de sa chair ? Nous ne pourrions jamais nous en rassasier..... L'étranger, etc. Dans le transport d'une vive affection, qui ne sait qu'on se mange, qu'on se dévore, qu'on voudroit s'incorporer en toutes manières ; et comme disoit un poète, enlever jusqu'avec les dents, ce qu'on aime pour le posséder, pour s'en nourrir, pour s'y unir, pour en vivre ?*

ÿ 32. *Hébr. n'a point couché dehors.*

ÿ 33. et 34. *Hébr. autr. Si j'ai caché, comme Adam, mon péché, et si j'ai voulu tenir secrète mon iniquité dans mon sein, parce que j'aurois appréhendé une grande multitude, et que la crainte du mépris des peuples m'auroit retenu ; et si pour cette raison je me suis tu, et que je ne sois point sorti hors de la porte.... Mais qui me donnera, etc. On lit dans l'hébreu, בְּבֵבֶן, que l'on suppose signifier in abdito meo.*

32. *Foris non man sit peregrinus : ostium meum viatori patuit.*

33. *Si abscondi qua si homo peccatum meum, et celavi in sinu meo iniquitatem meam :*

34. *Si expavi ad multitudinem nimiam, et despectio propinquorum terruit me : et non magis tacui, nec egressus sum ostium.*

35. *Quis mihi tribuat auditorem, ut desiderium meum audiat Omnipotens, et liberum scribat ipse qui judicat :*

désire de lui représenter pour me justifier des crimes dont vous m'accusez ; et que celui qui juge justement, écrive lui-même dans un livre les raisons que nous avons dites de part et d'autre ;

36. Afin que je porte ce livre sur mon épaule, exposé à la vue de tout le monde, et que je le mette autour de ma tête comme une couronne ?

37. A chaque pas que je ferai, j'en prononcerai les paroles à quiconque voudra les écouter ; et je le présenterai à quiconque voudra le lire, comme à mon prince ; et je m'en rapporterai à lui comme à mon juge. "

38. J'y ajouterai seulement cette nouvelle preuve de mon innocence : Que si la terre que je possède, crie contre moi, comme la possédant injustement ; et si ses sillons pleurent avec elle mon injuste usurpation ;

39. Si j'en ai mangé les fruits, sans donner d'argent pour les payer ; et si j'ai affligé le cœur de ceux qui l'ont cultivée, en retenant le prix de leurs travaux,

40. Je souhaite qu'elle produise pour moi des ronces au lieu de fro-

¶ 35, 36. et 37. Hébr. autr. Qui me donnera que Dieu veuille m'entendre ? Voilà l'exposé de ma cause ; que le Tout Puissant réponde ; que mon adversaire écrive son accusation dans un livre ; et assuré que son accusation ne peut servir qu'à ma gloire, je proteste que je porterai ce livre, etc. A chaque pas, etc., et je le présenterai à quiconque voudra le lire, comme un prince présente les titres de ses qualités. Autrement : Qui me donnera que Dieu veuille bien m'écouter ? Voici le signe auquel je reconnaîtrai que le Tout-Puissant m'exauce : si celui qui plaide contre moi donne par écrit sa requête. Et je proteste que je porterai cette requête sur mes épaules, que je m'en ferai des diadèmes. Alors je rendrai compte à Dieu du nombre de mes pas, et comme pontife, je le rendrai favorable. Job parle encore ici au nom de Jésus-Christ dont la médiation n'a pu être acceptée sans que les accusations formées contre nous aient été remises entre ses mains ; qui a porté sur ses épaules le poids de nos iniquités, et qui s'est fait une couronne de douleur de la sentence écrite contre nous ; qui ne cesse d'exposer à son Père ce qu'il a fait et souffert pour nous, et qui accomplit par son sacerdoce notre salut et notre sanctification.

¶ 39. et 40. Hébr. autr. Si j'ai fait violence à ceux qui en étoient les possesseurs avant moi, je consentis qu'elle produise, etc.

ment, et des épines au lieu d'orge.

Fin des paroles de Job. *

* Job ne parlera plus à ses amis, mais à Dieu.

et pro hordeo spina.

Finita sunt verba Job.

CHAPITRE XXXII.

Eliu accuse ses amis de manquer de sagesse, et relève sa propre suffisance.

1. APRÈS cela, les trois amis de Job cessèrent de lui répondre, voyant qu'il continuoit à se croire juste, malgré tout ce qu'ils avoient pu lui dire pour lui persuader le contraire.

2. Et alors Eliu, fils de Barachel de Buz, de la famille de Ram, "qui avoit été présent à toute cette dispute, entra dans une grande colère, et se fâcha contre Job, de ce qu'il assuroit qu'il étoit juste devant Dieu."

3. Il s'irrita aussi contre ses amis, de ce qu'ils n'avoient rien trouvé de raisonnable "pour répondre à Job, et de ce qu'ils s'étoient contentés de le condamner sans pouvoir le convaincre."

4. Eliu attendit donc tant que Job parla, parce qu'il étoit moins âgé que ceux qui lui avoient répondu, et que s'ils avoient encore quelque chose à dire, il ne vouloit pas leur ôter la parole.

5. Mais voyant qu'ils n'avoient pas tous trois répondu à Job, il fut transporté de colère.

¶ 2. Eliu pouvoit être des descendants de Buz, fils de Nachor araméen ou syrien. *Gen. xxu. 21.* Ram peut être mis ici pour Aram.

Ibid. Hébr. autr. Parce qu'il défendoit sa justice au préjudice de celle de Dieu. *Supr. iv. 17. ix. 2. xv. 14. xxv. 4.* *Infr. xxxv. 2.*

¶ 3. L'hébreu dit simplement : De ce qu'ils n'avoient point trouvé de réponse contre Job.

Ibid. Les Juifs prétendent qu'anciennement on lisoit dans le texte : et de ce qu'ils condamnoient Dieu par leur silence. L'hébreu qui ne dit pas *tantummodo*, pourroit signifier quoiqu'ils condamnassent Job.

1. OMISERUNT autem tres viri isti respondere Job, eo quod justus sibi videretur.

2. Et iratus, indignatusque est Eliu filius Barachel Buzites, de cognatione Ram : iratus est autem adversum Job, eo quod justum se esse diceret coram Deo.

3. Porro adversum amicos ejus indignatus est, eo quod non inventissent responsionem rationabilem, sed tantummodo condemnassent Job.

4. Igitur Eliu expectavit Job loquentem : eo quod seniores essent qui loquebantur.

5. Cum autem vidisset quod tres responderet non potuissent, iratus est vehementer.

6. Respondensque Eliu filius Barachel Buzites , dixit : Junior sum tempore , vos autem antiquiores : idcirco demisso capite , veritus sum vobis indicare meam sententiam.

7. Sperabam enim quod ætas prolixior loqueretur , et annorum multitudine doceret sapientiam.

8. Sed , ut video , spiritus est in hominibus , et inspiratio Omnipotentis dat intelligentiam.

9. Non sunt longævi sapientes , nec senes intelligunt judicium.

10. Ideo dicam : Audite me : ostendam vobis etiam ego meam sapientiam.

11. Expectavi enim sermones vestros : audi prudenteriam vestram , donec disceptaremni sermonibus :

¶ 6. Ou plutôt : descendu de Buz. *Supr.* ¶ 2.

Ibid. Hébr. Autr. J'ai hésité , et j'ai appréhendé de vous découvrir ce que je sais.

¶ 7. Hébr. Je disois *en moi-même* : C'est à l'âge à parler , c'est à la vieillesse à découvrir aux autres la sagesse. Autr. C'est à ceux qui ont beaucoup d'âge..... c'est à ceux qui ont grand nombre d'années. On lit dans l'hébreu simplement מִמְּנִי , *dies* ; il y a lieu de présumer qu'on lisoit ici ce qu'on lit souvent dans l'hébreu , et spécialement à la fin de ce livre , שֶׁבַע שָׁנִים , *abundans dictum* , parallèle à רַב שָׁנִים , *multus annorum*.

¶ 9. Hébr. autr. Ce ne sont pas les plus élevés qui sont les plus sages.

¶ 10. Hébr. Et je ferai voir aussi moi ce que je sais. On lit dans l'hébreu , שְׁמֻעָה , *Audi* , pour שְׁמַעְנִי , *Audite*.

¶ 11. Hébr. autr. J'ai écouté avec patience tout ce que vous m'avez dit ; j'ai été attentif à tout ce qui vous a paru sage et raisonnable , tant que vous avez pu trouver quelque chose à dire.

6. Et voici la manière dont Eliu fils de Barachel , originaire " de Buz , leur parla : Je suis le plus jeune , et vous êtes tous plus vieux que moi ; c'est pourquoi tant que vous avez parlé , je suis demeuré la tête baissée , sans oser seulement dire mon avis , " et je ne croyois pas que cela fût nécessaire ;

7. Car je m'attendais qu'un âge si avancé vous donneroit des paroles puissantes , et que le grand nombre de vos années vous instruiroit de la sagesse . "

8. Mais , à ce que je vois , quoique l'esprit soit dans tous les hommes , c'est l'inspiration particulière du Tout-Puissant , qui donne l'intelligence et la vraie sagesse ;

9. De sorte que ce ne sont pas toujours ceux qui ont vécu longtemps " qui sont les plus sages ; et la lumière de la justice n'est pas toujours le partage de la vieillesse , mais de ceux à qui Dieu la donne .

10. C'est pourquoi , quelque jeune que je sois , je dirai mon avis ; écoutez-moi donc , et je vous ferai voir quelle est ma sagesse . "

11. J'ai attendu que vous eussiez achevé de parler ; j'ai voulu voir , tant que vous avez disputé contre Job , quelle pouvoit être votre sagesse . "

12. Je me suis contenté de vous regarder, tant que j'ai cru que vous diriez quelque chose ; mais, à ce que je vois, nul d'entre vous ne peut convaincre Job, ni répondre à ce qu'il dit."

13. Ce seroit en vain que vous diriez peut-être, pour vous disculper : Nous avons trouvé la vraie sagesse, et nous la lui avons enseignée, lorsque nous lui avons dit que c'est Dieu qui l'a rejeté, et non pas un homme ; et que ce Dieu infiniment juste, n'a pu le traiter ainsi, que parce qu'il l'a mérité ; mais une preuve si convaincante de la malignité de Job ne faisant point d'impression sur son esprit, nous avons cru qu'il étoit inutile de le presser davantage, et que la vraie sagesse nous obligeoit de nous taire."

14. Pour moi, cette raison ne m'empêchera point de lui parler ; et comme ce n'est point à moi qu'il a adressé la parole, ce ne sera point aussi selon vos raisonnemens que je lui répondrai.

15. Les voilà intimidés ; ils n'ont plus rien à répondre ; ils se sont eux-mêmes fermé la bouche."

16. Puis donc que j'ai attendu, et qu'ils n'ont point parlé ; puisqu'ils demeurent muets et sans réponse,

17. Je parlerai aussi à mon tour, et je ferai voir quelle est ma science ;"

¶ 12. Hébr. autr. Je vous ai considérés avec attention depuis que vous gardez le silence. Mais aucun ne s'est chargé de reprendre Job ; aucun de vous ne s'est mis en état de lui répliquer. On lit dans l'hébreu נִזְבֵּן, respondens, pour יָדַעֲנָה, et respondens.

¶ 13. Hébr. autr. Et il ne faut pas que vous disiez : Nous ne manquons pas de sagesse et de lumière ; mais c'est à Dieu à le réduire et non pas à l'homme. Pour moi, je parlerai. Mais comme, etc.

¶ 15. Hébr. autr. Ils ont perdu la parole.

¶ 17. Hébr. litt. Et je ferai voir aussi moi quelle est ma science. Supr. ¶ 10.

12. Et donec putabam vos aliquid dicere, considerabam : sed, ut video, non est qui possit arguere Job, et respondere ex vobis sermonibus ejus.

13. Ne forte dicatis : Invenimus sapientiam : Deus projectum, non homo.

14. Nihil locutus est mihi : et ego non secundum sermones vestros respondebo illi.

15. Extimuerunt, nec responderunt ultra, abstuleruntque a se eloquia.

16. Quoniam igitur expectavi, et non sunt locuti : steterunt, nec ultra responderunt :

17. Respondebo et ego partem meam, et

ostendam scientiam meam.

18. Plenus sum enim sermonibus, et coartat me spiritus uteri mei.

19. En venter meus quasi mustum absque spiraculo, quod lagunculas novas disrumpit.

20. Loquar, et respirabo paululum: aperiam labia mea, et respondebo.

21. Non accipiam personam viri, et Deum homini non æquabo.

22. Nescio enim quamdiu subsistam, et si post modicum tollat me Factor meus.

18. Car je suis rempli des choses que j'ai à dire; et mon esprit est comme en travail, voulant enfanter toutes les pensées qu'il a conçues.

19. Mon estomac en est rempli comme d'un vin nouveau qui n'a point d'air, qui rompt les vaisseaux neufs où on le renferme.

20. Je parlerai donc pour respirer un peu; "j'ouvrirai mes lèvres, et je répondrai aux discours qui vous réduisent au silence."

21. Je n'aurai aucun égard à la personne de l'homme, ni à la dignité; mais je parlerai à Job sans déguisement et sans flatterie; et je n'égalerai point l'homme à Dieu, en lui donnant des titres honorables qui ne conviennent qu'à cette suprême majesté;"

22. Car je ne sais point combien de temps je subsisterai sur la terre; et j'ignore si celui qui m'a créé, ne m'ôtera point bientôt du monde, pour me faire rendre compte du mal que j'y aurai fait, ou de celui que j'y aurai laissé faire, par follesse, ou par lâcheté."

¶ 20. L'hébreu dit simplement : et je respirerai.

¶ 21. Hébr. autr. Et je ne donnerai à qui que ce soit un nouveau titre d'honneur. Autr. Et je n'userai de flatterie envers qui que ce soit.

¶ 22. Hébr. autr. Car je ne sais point donner ainsi de nouveaux titres d'honneur; celui qui m'a créé aura pour moi sur cela un peu d'indulgence. Autr. Car je n'use point de flatterie même envers le Tout-Puissant; celui qui m'a créé, etc. Ce dernier mot *Factor meus* semble supposer dans le premier membre *Omnipotens*. On lit dans l'hébreu irrégulièrement : *Non novi, adulabor, תְּבָכַת*.

CHAPITRE XXXIII.

Eliu accuse Job de s'être élevé contre Dieu, et d'abuser des différentes voies dont le Sauveur se sert pour reprendre les hommes

1. AUDI igitur, Job,
eloquia mea, et omnes

1. ECOUTEZ donc, Job, mes paroles,
et soyez attentif à tous mes discours.

2. J'ai ouvert ma bouche, afin que ma langue vous fasse entendre distinctement les paroles qu'elle aura formées."

3. Mes discours sortiront de la simplicité de mon cœur, et mes lèvres ne prononceront que la pure vérité."

4. *Ces promesses ne doivent point vous surprendre, puisque c'est l'esprit de Dieu qui m'a créé, et que c'est le souffle du Tout-Puissant qui m'a donné la vie.*

5. Répondez-moi donc, si vous le pouvez, et opposez vos raisons aux miennes; "vous devez le faire avec une entière liberté;

6. Car Dieu est mon créateur, comme il est le vôtre, et j'ai été formé de la même boue que vous l'avez été;"

7. De sorte que vous ne verrez rien de merveilleux en moi qui vous épouvrante, et vous n'y trouverez pas non plus une éloquence qui vous accable."

8. Vous avez dit devant moi, et je vous ai entendu lorsque vous prononciez ces paroles : "

9. Je suis pur et sans péché; je suis

sermones meos ausculta.

2. Ecce aperui os meum, loquatur lingua mea in faucibus meis.

3. Simplici corde meo sermones mei, et sententiam puram labia mea loquentur.

4. Spiritus Dei fecit me, et spiraculum Omnipotentis vivificavit me.

5. Si potes, responde mihi, et adversus faciem meam consiste.

6. Ecce, et me sicut et te fecit Deus, et de eodem luto ego quoque formatus sum.

7. Verumtamen miraculum meum non te terreat, et eloquentia mea non sit tibi gravis.

8. Dixisti ergo in auribus meis, et vocem verborum tuorum audivi:

9. Mundus sum ego,

¶ 2. Autr. et ma langue s'énoncera distinctement.

¶ 3. Hébr. autr. La droiture de mon cœur paroîtra dans mes paroles; et je ne ferai servir mon éloquence, qu'à dire ce qui est exactement vrai. On lit dans l'hébreu, מַלְלָנוּ, loquentur, que l'on rapporte à *labia mea*.

¶ 4. Autr. *Notre dispute se videra entre partis égales. Je suis homme comme vous.* L'esprit de Dieu m'a créé, etc.

¶ 5. Hébr. autr. Préparez-vous, et mettez-vous en état de m'opposer vos raisons.

¶ 6. Hébr. autr. Je me présente pour tenir le parti de Dieu; et je suis tel que vous l'avez désiré (*Supr. ix. 32. 33.*) ; car j'ai été aussi moi-même pris de l'argile comme vous.

¶ 7. Hébr. autr. La terreur de ma présence ne vous épouvantera point; et vous ne serez pas accablé de la pesanteur de ma main. *Supr. xiii. 21.*

¶ 8. On lit dans l'hébreu, מַלְלִין, verborum, pour מַלְלָן, verborum suorum.

et absque delicto : immaculatus, et non est iniquitas in me.

10. Quia querelas in me reperit, ideo arbitratus est me inimicum sibi.

11. Posuit in nervo pedes meos : custodivit omnes semitas meas.

12. Hoc est ergo in quo non es justificatus: respondebo tibi, quia major sit Deus homine.

13. Adversus eum contendis, quod non ad omnia verba responderit tibi?

sans tache, et il n'y a point d'iniquité en moi ; "

10. Mais parce que Dieu a trouvé contre moi de vains sujets de plaintes, et des prétextes " de me tourmenter, c'est pourquoi il m'a regardé comme son ennemi, et m'a traité comme tel. "

11. Il a mis mes pieds dans les ceps, pour s'assurer de ma personne; et il a ensuite observé et examiné toutes mes démarches, pour trouver des crimes où il n'y avoit pas ombre de péché. "

12. C'est donc en cela même, que vous avez montré que vous n'êtes pas juste, que vous vous plaignez de Dieu comme d'un tyran qui cherche à vous accabler, sans que vous l'ayez mérité. Or, pour confondre un langage si impie, je vous répondrai seulement que Dieu est plus grand que l'homme, et que les raisons de sa conduite, toujours juste et toujours sainte, sont un secret qui est impénétrable à l'esprit de l'homme, et que Dieu n'est point obligé de lui découvrir.

13. Disputerez-vous donc contre lui, parce qu'il n'a pas répondu à toutes vos paroles, et qu'il ne vous a pas rendu compte de la conduite qu'il tient sur vous? "

¶ 9. Job soutenoit son innocence contre les calomnies de ses amis; mais en même temps il avoit assez reconnu qu'il n'etoit pas tellement juste, qu'il ne fût coupable d'aucune faute. *Supr.* VII. 20. 21. IX. 2. 3. XIII. 23. 26. XIV. 16. 17. On lit dans l'hébreu, קַנֵּ, *tectus*, pour יְמִינָה, *innocens* ou *immaculatus*.

¶ 10. Hébr. autr. il a cherché contre moi des prétextes. Job n'a point dit ce qu'Eliu lui attribue ici.

Ibid. Hébr. et il m'a regardé comme son ennemi. Job a dit quelque chose de semblable; mais on peut voir combien alors même ses plaintes étoient humbles et respectueuses. *Supr.* XIII. 23. 24.

¶ 11. Job s'étoit servi des mêmes expressions, mais dans un autre sens. *Supr.* XIII. 27. Et certes où est le crime de dire que Dieu a les yeux attentifs sur toutes les actions des hommes?

¶ 13. Hébr. autr. Pourquoi disputez-vous contre lui, puisqu'il n'est pas obligé de s'expliquer sur tout? Autrement: puisqu'on ne peut rien répondre à tout ce qu'il dit?

14. Dieu ne parle qu'une fois, et il ne répète point ce qu'il a dit; *parce qu'étant toujours le même, ses paroles subsistent toujours.*"

15. *Il parle* pendant les songes, dans les visions de la nuit, lorsque les hommes sont accablés de sommeil, et qu'ils dorment dans leur lit.

16. Alors Dieu leur ouvre l'oreille; il les avertit, et les instruit de ce qu'ils doivent savoir; *et il grave profondément dans leur mémoire les leçons qu'il leur donne, afin qu'ils les retiennent.*"

17. *Or il en use ainsi pour détourner l'homme du mal* qu'il fait, et pour le délivrer de l'orgueil *qui lui est si naturel;*"

18. Pour tirer son ame de la corruption *où elle tend*, et pour sauver sa vie de l'épée *qui le menace.*

19. *Il lui parle* encore lorsqu'il le châtie par la douleur *qu'il lui fait souffrir* dans son lit, et lorsqu'il fait sécher tous ses os *par les maux qu'il lui envoie.*"

20. Dans cet état où Dieu le réduit, le pain *qu'il mangeoit avec plaisir durant sa santé*, devient pour lui une chose abominable; et la nourriture qu'il trouvoit auparavant délicieuse, devient l'aversion de son ame.

21. *Toute sa chair se consume*; et

14. *Semel loquitur Deus, et secundo idipsum non repetit.*

15. *Per somnium in visione nocturna, quando irruit sopor super homines, et dormiunt in lectulo:*

16. *Tunc aperit autres virorum, et erudiens eos instruit disciplina:*

17. *Ut avertat hominem ab his quæ facit, et liberet eum de superbia:*

18. *Eruens animam ejus a corruptione, et vitam illius, ut non transeat in gladium.*

19. *Increpat quoque per dolorem in lectulo, et omnia ossa ejus marcescere facit.*

20. *Abominabilis ei fit in vita sua panis, et animæ illius cibus ante desiderabilis.*

21. *Tabescet caro*

¶ 14. Hébr. autr. Car Dieu parle une première fois, et une seconde à celui qui n'avoit pas été attentif à la première. La Vulgate suppose qu'au lieu de יְשַׁׁרְנָה, observabit illud, on a lu יִבְנָה, revocabit illud.

¶ 16. Hébr. et il tient comme scellée l'instruction qu'il leur donne, et ne permet pas qu'elle se dissipe comme les songes ordinaires.

¶ 17. Hébr. autr. pour détourner l'homme du péché, et le garantir de l'iniquité. Au lieu de עֲמָלָה, opere, en sous-entendant ab qui alors y manqueroit, les Septante semblent avoir lu עֲמָלָה, a prævaricatione.

¶ 19. Hébr. autr. et par la violente agitation de tous ses os. Autrement: quoique sa constitution et l'union de tous ses os soit très-ferme. On lit dans l'hébreu, וּרְיב, et contentio, au lieu de quoi les rabbins voudroient qu'on lût וּרְוב, et multitudo.

ejus, et ossa, quæ tecta fuerant, nudabuntur.

22. Appropinquavit corruptioni anima ejus, et vita illius mortiferas.

23. Si fuerit pro eo angelus loquens, unus de millibus, ut annuntiet hominis æquitatem :

24. Miserebitur ejus, et dicet : Libera eum, ut non descendat in corruptionem : inveni in quo ei propitier.

25. Consumpta est caro ejus a suppliciis, revertatur ad dies adolescentiae suæ.

26. Deprecabitur Deum, et placabilis ei erit : et videbit faciem ejus in jubilo, et red-

ses os, qui étoient couverts, parois- sent nus."

22. Ainsi il se voit près de la corruption du tombeau, et sa vie est menacée d'une mort prochaine.

23. Mais si cet homme instruit par les châtimens rentre en lui-même, et si l'ange choisi entre mille pour avoir soin de lui, parle pour lui, et qu'il annonce au Seigneur l'équité de cet homme, et qu'il lui rende témoignage de la vérité de sa pénitence et de la sincérité de sa conversion ;

24. Alors Dieu aura compassion de lui, et il dira à ses ministres : Délivrez-le des maux dont il est accablé, afin qu'il ne descende point par la mort dans la corruption du tombeau ; j'ai trouvé dans son repentir lieu de lui faire grâce."

25. Sa chair est consumée par les maux qui sont la peine de ses péchés ; et ma justice est satisfaite par sa pénitence ; je consens donc maintenant qu'il retourne aux jours de sa jeunesse, qu'il recouvre sa santé, ses biens et sa gloire."

26. En même temps, l'ange qui avoit parlé en sa faveur, lui inspirera de recourir à Dieu ; et lui, profitant de cette inspiration salu-

¶ 21. Hébr. autr. Sa chair est si exténuée qu'elle ne paroît plus ; et ses os qui ne se voyoient point, sont tout découverts. Autr. et l'on voit paroître les éminences de ses os. On lit dans l'hébreu, בָּשָׂר, et eminencias, au lieu de quoi les rabbins veulent qu'on lise בְּשָׂרָה, et eminentias ; et au lieu de נַעֲלֵם, non videbantur, qui laisse à sous-entendre que, on a pu lire נַעֲלֵם, ei videntur. C'est ce que nous dirions en style familier : Ses os lui percent.

¶ 23. et 24. Hébr. autr. Si dans cette extrémité il se trouve pour lui un ange choisi entre mille pour intercéder auprès de Dieu, et pour représenter à l'homme son devoir, et qui prie Dieu pour lui, en disant : Délivrez-le, afin qu'il ne descende point dans la corruption du tombeau ; j'ai trouvé le prix de sa rançon ; etc. Autrement : Puissé-je avoir trouvé et obtenu de vous le pardon de son péché ; alors sa chair, etc.

¶ 25. Hébr. autr. Alors sa chair deviendra plus pure et plus saine que dans sa première jeunesse ; il retournera au temps de sa première vigueur.

taire, priera Dieu de lui pardonner, et Dieu lui sera favorable; il verra avec un ravissement de joie sa face exempte de cette colère qui la tui rendoit si terrible; et Dieu justifiera de nouveau cet homme qui de son côté, justifiera aussi Dieu dans la conduite qu'il a tenue sur lui;

27. Car bien loin de se dire innocent, et d'accuser, comme vous faites, la justice divine de l'avoir puni sans qu'il l'eût mérité, en regardant les autres hommes, il leur dira : J'ai péché, j'ai vraiment offensé Dieu, et je n'ai point été châtié comme je le méritois."

28. Et parce qu'il a ainsi confessé humblement son péché, Dieu a délivré son ame, afin qu'elle ne tombât point dans la mort, et qu'en vivant, elle jouit de la lumière.

29. Or Dieu fait toutes ces choses deux ou trois fois en chacun des hommes;"

30. Pour rappeler leurs ames de la corruption de la mort, et pour les éclairer " de la lumière des vivans ; et il les a opérées en vous, ô Job. Quel usage en avez-vous fait, quel avantage en avez-vous tiré ?

31. Job, soyez donc maintenant attentif, et écoutez-moi; soyez dans le silence pendant que je parle, " et

det homini justitiam suam.

27. Respiciet homines, et dicet : Peccavi, et vere deliqui, et ut eram dignus, non recepi.

28. Liberavit animam suam, ne pergeret in interitum, sed vivens lucem videret.

29. Ecce hæc omnia operatur Deus tribus vicibus per singulos :

30. Ut revocet animas eorum a corruptione, et illuminet luce viventium.

31. Attende, Job, et audi me : et tace, dum ego loquor.

¶ 27. Hébr. autr. J'avois péché; je m'étois détourné de la justice; et je m'en étois mal trouvé. Mais il a délivré mon ame, afin qu'elle ne tombât point dans la corruption du tombeau, et que ma vie vit la lumière. On lit dans l'hébreu, נַפְשִׁי, animam meam, et יֶלֹעָד, vita mea, au lieu de quoi les rabbins voudroient qu'on lût נַפְשָׁו, animam ejus, et חַיָּתוֹ, vita ejus.

¶ 29. Autr. Voilà tout ce que Dieu fait à l'égard des hommes, et comment il les reprend non-seulement une première et une seconde fois (Supr. ¶ 14.), mais jusqu'à trois fois, d'abord par des songes et des visions (¶ 15.-18.), ensuite par des maladies (¶ 19.-22.), enfin par le ministère des anges ou des hommes sages qui les instruisent et intercèdent pour eux. (¶ 23.-28.)

¶ 30. On lit dans l'hébreu, לְאֹור, ad luendum, pour לְהַאֲרֵד, ad illuminandum.

¶ 31. Hébr. litt. et je parlerai.

ayez soin de profiter de ce que je dis.

32. Si autem habes quod loquaris, responde mihi, loquere : volo enim te apparere justum.

33. Quod si non habes, audi me : tace, et docebo te sapientiam.

32. Si néanmoins vous avez quelque chose à dire *contre des vérités si puissantes, et qui vous condamnent si clairement*, répondez-moi, parlez *hardiment*; car je veux bien vous donner lieu de vous justifier.

33. Si *au contraire* vous n'avez rien à répondre, écoutez-moi; demeurez dans le silence, et je vous enseignerai la sagesse.

CHAPITRE XXXIV.

Eliu accuse Job de blasphème. Il relève la justice infinie de Dieu, sa lumière et sa puissance.

1. PRONUNTIANS itaque Eliu, etiam hæc locutus est :

2. Audite, sapientes, verba mea, et erudit, auscultate me.

3. Auris enim verba probat, et guttus escas gustu dijudicat.

4. Judicium eligamus nobis, et inter nos videamus quid sit melius.

5. Quia dixit Job : Justus sum, et Deus subvertit judicium meum.

6. In judicando enim me, mendacium est : violenta sagitta mea

1. ELIU continuant encore de parler, prononça ce qui suit :

2. Sages qui êtes ici présens, écoutez mes paroles; savans qui m'environnez, soyez attentifs à ce que je vais dire;

3. Car l'oreille juge des discours par l'ouïe, comme le palais "juge des viandes par le goût.

4. Arrêtons ensemble ce qui est selon la justice; et voyons entre nous ce qui doit être regardé comme le meilleur, ou de ce que Job a dit, ou de ce que nous disons nous-mêmes;

5. Car Job a dit : Je suis juste; et Dieu, en m'affligeant, ne me traite pas selon l'équité."

6. Il y a de la fausseté et de l'abus dans le jugement qu'on exerce contre moi; "je suis percé par des flèches

¶ 3. C'est l'expression de l'hébreu.

¶ 5. Hébr. litt. et Dieu a écarté mon jugement, et refuse de me rendre justice. Job avoit dit les paroles qu'Eliu lui reproche, mais dans un autre sens. *Supr. xxvii. 2.*

¶ 6. Hébr. autr. Je convaincrai de faux le jugement qui a été porté sur mon sujet. Job n'avoit rien dit de tel.

très-cuisantes, " sans que j'aie péché.

7. Que pensez-vous de ces discours? Où trouvera-t-on un homme semblable à Job qui insulte Dieu avec une impiété qu'il avale comme l'eau, sans aucun remords,

8. Qui marche avec ceux qui commettent l'iniquité, et qui se joint avec les impies, entrant dans leurs sentimens, et suivant leurs maximes?

9. Car il a dit : L'homme ne retierra aucun avantage de sa justice; il ne sera point agréable à Dieu, ni à couvert des effets de sa colère, quand même il auroit couru dans sa voie, et qu'il auroit marché à grands pas dans l'observation exacte de ses commandemens.

10. Vous donc qui avez du sens et de la sagesse, écoutez-moi; écoutez ce que j'ai à dire contre un tel blasphème : L'impiété est infiniment éloignée de Dieu; et l'injustice, du Tout-Puissant;

11. Car il rendra à l'homme selon ses œuvres, et il traitera chacun selon le mérite de sa vie.

12. Certainement Dieu ne condamne point sans sujet, " et le Tout-

¶ 6. Hébr. autr. Je suis blessé à mort sans que j'aie péché. Eliu avoit apparemment en vue ce que Job avoit dit : J'ai souffert tout cela sans que ma main fût souillée par l'iniquité. *Supr. xvi. 18.* Mais, comme on l'a déjà dit, Job en se justifiant contre les calomnies de ses amis, ne se prétendoit pas pour cela pur de tout péché devant Dieu. Dans les deux parties de ce verset, le sens de la Vulgate pourroit être fondé sur l'hébreu, en supposant que le mot נְכֹנָה ne signifie pas mendacio arguam, mais mendaciter arguor; et qu'au lieu de מְלֵאָה, par aleph, mortifera, on ait lu מְלֵאָה, par aleph, noxia ou violenta.

¶ 9. C'est le sens de l'hébreu : Car il a dit : Il ne reviendra à l'homme aucun avantage de tout le soin qu'il prendra de se rendre agréable à Dieu. C'est encore une fausse imputation. Job avoit dit que Dieu traite également l'innocent et l'impie (*Supr. ix. 22.*), mais seulement par rapport à cette vie où toutes choses sont extérieurement égales entre l'homme de bien et l'injuste.

¶ 10. On lit dans l'hébreu, יְשַׁׁוּ, et Omnipotente, pour יְשַׁׁלְּמִ, et ab Omnipotente.

¶ 12. Hébr. autr. ne fait rien de contraire à l'équité.

absque ullo peccato.

7. Quis est vir ut est Job, qui bibit subsan- nationem quasi aquam:

8. Qui graditur cum operantibus iniquita- tem, et ambulat cum viris impiis?

9. Dixit enim : Non placebit vir Deo, etiam si cucurrerit cum eo.

10. Ideo viri cordati, audite me : Absit a Deo impietas, et ab Omnipotente iniquitas.

11. Opus enim ho- minis reddet ei, et jux- ta vias singulorum res- tituet eis.

12. Vere enim Deus non condemnabit frus-

tra, nec Omnipotens
subvertet judicium.

13. Quem constituit
alium super terram ?
aut quem posuit super
orbem quem fabricatus
est ?

14. Si direxerit ad
eum cor suum, spiri-
tum illius et flatum ad
se trahet.

15. Deficiet omnis
caro simul, et homo
in cinerem revertetur.

16. Si habes ergo
intellectum, audi quod
dicitur, et ausculta vo-
cem eloquii mei.

17. Numquid qui non
amat judicium, sanari
potest ? et quomodo tu
eum qui justus est, in
tantum condemnas ?

Puissant ne renverse point la justice,
*en traitant l'innocent comme le
coupable.*

13. En a-t-il donc mis un autre en
sa place sur la terre, *qui ait commis
cette injustice à votre égard ?* et
qui est celui qu'il a établi pour gou-
verner, *au lieu de lui*, le monde
qu'il a créé, *pour qu'il vous ait
traité de la sorte ?* "It n'y a sans
doute personne à qui Dieu ait donné
cette commission; ainsi c'est lui-
même qui gouverne le monde; c'est
lui-même, par conséquent, qui
vous afflige, et qui ne le fait que
selon les règles de sa justice, tem-
pérée par sa miséricorde.

14. *S'il en usoit autrement dans
le gouvernement du monde, et s'il
le regardoit dans sa rigueur, sans
consulter sa bonté, il attireroit à
lui dans l'instant l'esprit qui l'ani-
me."*

15. Toute chair périrait en même
temps, et tous les hommes retourne-
roient en cendre.

16. Si vous avez donc de l'intelli-
gence, écoutez ce que l'on vous dit,"
et soyez attentif à mes paroles.

17. Peut-on guérir celui qui n'aime
point la justice? *Vous me répondrez
sans doute que non.* Et comment
donc vous qui voulez être délivré de
vos maux, condamnez-vous avec
tant de hardiesse celui qui est souve-
rainement juste? *Vous commettez en
cela une injustice qui éloigne votre*

¶ 13. Hébr. autr. Qui est-ce qui visite la terre pour examiner ce qu'il
y fait, et qui est-ce qui a établi et réglé tout l'univers?

¶ 14. Hébr. autr. S'il tenoit enfermée dans son cœur sa volonté bien-
faisante; s'il retiroit à lui son esprit et son souffle qui donne la vie; toute
chair, etc. Autr. S'il rappeloit dans son cœur son esprit, s'il retiroit à lui
son souffle, toute chair, etc. On lit dans l'hébreu : *Si poneret ad se cor
suum, spiritum suum et flatum suum ad se colligeret.* Il paroît qu'au
lieu de פָּנָים, poneret, les Orientaux ont lu פְּנַיִם, revocaret.

¶ 16. L'hébreu dit simplement : écoutez ceci. On y lit, *Et si intelligis, פְּנַיִם.*

guérison, et que Dieu punira très-certainement, sans que rien puisse l'en empêcher ; "

18. *Car c'est lui qui, par ses prophètes et par ses ministres, dit sans crainte à un roi qui est perverti : Vous êtes un apostat. C'est lui qui appelle impies les grands, lorsqu'ils le sont ;*

19. *Qui n'a point d'égard à la personne des princes; qui n'a point connu, ni favorisé le tyran, " lorsqu'il disputoit contre le pauvre; mais qui a rendu justice à l'un et à l'autre, sans avoir égard à leur différente condition, parce que c'est lui qui a fait tous les hommes, qu'ils sont tous l'ouvrage de ses mains; et qu'il détruira quand il voudra les plus grands et les plus puissans d'entre eux.*

20. *Ils mourront tout d'un coup, lorsqu'il lui plaira; et au milieu de la nuit, les peuples tassés de leur tyrannie se souleveront contre eux: ils passeront au palais du tyran; et le trouvant sans gardes et sans défense, ils lui ôteront la vie à la faveur des ténèbres, de sorte que le prince violent qui les opprimoit, périra sans qu'on voie la main qui l'aura frappé. "*

21. *Cela arrive ainsi, parce que les yeux de Dieu sont sur les voies des*

18. *Qui dicit regi, Apostata : qui vocat duces impios :*

19. *Qui non accipit personas principum, nec cognovit tyranum, cum disceptaret contra pauperem: opus enim manuum ejus sunt universi.*

20. *Subito morientur, et in media nocte turbabuntur populi, et pertransibunt, et auferent violentum absque manu.*

21. *Oculi enim ejus super vias hominum,*

¶ 17. Hébr. autr. Celui qui hait la justice dominera-t-il? *Dieu seroit-il Dieu, s'il pouvoit haïr la justice? Et si vous reconnoissez que le souverain Maître doit être souverainement juste, condamnerez-vous celui qui est également juste et puissant, qui dit, etc. Autr. Celui qui hait le menteur, mentira-t-il? Celui qui est juste condamnera-t-il l'innocent?*

¶ 19. Ou selon l'hébreu : le riche, *le puissant.*

¶ 20. Autr. Ils mourront tout d'un coup lorsqu'il lui plaira; au milieu de la nuit les peuples seront émus, apprenant *la nouvelle de cet accident inopiné. Ces hommes mourront ainsi, ils passeront subitemen*t; et le puissant sera enlevé sans que la main *des hommes y soit employée.* Hébr. autr. Ils seront subitement déposés; au milieu de la nuit les peuples s'émouveront; ils passeront *de l'un à l'autre*, et feront retirer l'homme puissant, sans porter la main *sur lui, sans le tuer.* Au lieu de *לְמֹת*, par *תָּהַ*, *morientur*, on a pu lire *לְמֹת*, par *תֵּת, amovebuntur.*

et omnes gressus eorum considerat.

22. Non sunt tenebrae, et non est umbra mortis, ut abscondantur ibi qui operantur iniquitatem.

23. Neque enim ultra in hominis potestate est, ut veniat ad Deum in judicium.

24. Conteret multos, et innumerabiles, et stare faciet alios pro eis.

25. Novit enim opera eorum : et idcirco inducet noctem , et conterentur.

26. Quasi impios percussit eos, in loco videntium.

27. Qui quasi de industria recesserunt ab eo, et omnes vias ejus intelligere noluerunt :

28. Ut pervenire facerent ad eum clamorem egeni, et audiret vocem pauperum.

hommes , et qu'il considère toutes leurs démarches ;

22. *Car il n'y a point de ténèbres , il n'y a point d'ombre de la mort qui puissent dérober à ses yeux ceux qui commettent l'iniquité; de sorte qu'ils ne peuvent éviter les justes châtimens que méritent leurs péchés ; et quand sa justice a prononcé l'arrêt de leur condamnation , ils ne peuvent plus le faire révoquer ;*

23. *Car alors il n'est plus au pouvoir de l'homme de venir en jugement devant Dieu , pour lui demander raison de sa conduite ."*

24. *Mais il en exterminera une multitude innombrable , et il en établira d'autres en leur place , sans qu'on puisse l'accuser d'aucune injustice ;"*

25. *Car il connaît leurs œuvres , il sait qu'elles sont mauvaises ; et c'est pour cela qu'il répandra sur eux une nuit obscure , et qu'il les brisera ."*

26. *Il les frappera de ses plaies , comme des impies , à la vue " de tout le monde ,*

27. *Eux qui ont fait un dessein formé de se retirer de lui , et qui n'ont pas voulu comprendre toutes ses voies ,*

28. *Afin qu'étant moins instruits , ils fissent avec moins de remords monter jusqu'à lui les cris de l'indigent accablé par leur injustice , et qu'ils craignissent moins qu'il entendit la voix des pauvres opprimés*

* 23. Hébr. autr. *Il voit tout ; il pénètre ; aussi n'use-t-il point de délais ni de remises à l'égard des hommes quand ils viennent devant lui pour être jugés.*

* 24. Hébr. autr. *Il brisera les puissans sans avoir besoin d'enquête.*

* 25. Hébr. autr. *Il manifestera par ce moyen leurs œuvres ; il dissipera la nuit qui les couvrait , et ils seront écrasés.*

* 26. Hébr. autr. *On battra des mains sur eux par dérision à cause de leur méchanceté , dans le lieu des spectateurs , c'est-à-dire dans le lieu des spectacles.*

par leurs violences. Si donc Dieu extermine ces méchans, et qu'il en établisse d'autres en leur place, qui pourra y trouver à redire?

29. *Cars'il donne la paix , qui est celui qui te condamnera ? " Et s'il cache une fois son visage dans sa colère , qui pourra le contempler , et qui osera le regarder , pour y lire les raisons de sa conduite sur toutes les nations en général , et sur tous les hommes en particulier ?*

30. *C'est lui qui fait régner l'homme hypocrite à cause des péchés du peuple. Enfin il n'agit jamais que par une raison souveraine et une justice infinie ."*

31. *Puis donc que j'ai parlé pour justifier la conduite de Dieu , je ne vous empêcherai point de parler aussi à votre tour ; je vous prie même de le faire avec une entière liberté.*

32. *Si je suis tombé dans quelque erreur , enseignez-le-moi , je vous en conjure ; et si ce que j'ai dit , n'est pas selon la justice , je vous promets que je ne dirai rien davantage ; vous avez intérêt de me le montrer ; "*

33. *Car Dieu ne vous redemandera-t-il point compte de ce qui vous a déplu dans ce que je puis avoir dit contre la justice ? C'est vous en effet qui en êtes cause , puisque c'est vous qui avez commencé de parler , et non pas moi. Si donc vous savez quelque*

29. *Ipsa enim concedente pacem , quis est qui condemnat ? ex quo absconderit vultum , quis est qui contempletur cum , et super gentes , et super omnes homines ?*

30. *Qui regnare facit hominem hypocritam propter peccata populi.*

31. *Quia ergo ego locutus sum ad Deum , te quoque non prohibeo.*

32. *Si erravi , tu doce me : si iniquitatem locutus sum , ultra non addam*

33. *Numquid a te Deus expedit eam , quia displicuit tibi ? tu enim cœpisti loqui , et non ego : quod si quid nosti melius , loquere.*

¶ 29. Hébr. autr. Qui pourra la troubler ?

¶ 29. et 30. Hébr. autr. Il en est de même d'un peuple entier et d'un seul homme ; soit que le roi soit hypocrite , soit que le peuple soit scandaleux. Autr. pervers. Au lieu de 'ΥΡΩΝ , ab offendiculis , les Septante semblent avoir lu 'ΥΡΥΜ , a perversitatibus.

¶ 31. et 32. Hébr. autr. Et certes il falloit ainsi parler à Dieu : J'ai été puni ; je ne serai plus imprudent. Lorsque je manquerai de lumière , instruisez-moi ; si j'ai été injuste , je ne le serai plus. Autr. Si c'est pour défendre Dieu que j'ai pris la parole , je n'ai point agi criminellement. Enseignez-moi ce que je n'ai pas vu ; si j'ai commis l'iniquité , je ne continuerai pas.

chose de meilleur que ce que j'ai dit , parlez vous-même ; "

34. *Ou plutôt*, que des personnes intelligentes me parlent, et qu'un homme sage m'écoute;

35. Car pour Job, il a parlé inconsidérément; " et il ne paraît point de sagesse" dans ses discours.

36. *C'est pourquoi*, mon Père et mon Dieu, que Job soit éprouvé par les souffrances jusqu'à la fin de sa vie; ne cessez point de frapper un homme injuste et superbe,

37. Parce qu'il ajoute le blasphème à ses péchés. Qu'il soit cependant pressé de nouveau par nos raisons, qu'il soit convaincu d'être un hypocrite; et qu'après cela il appelle, s'il le veut, Dieu en jugement par ses discours, et qu'il aille défendre contre lui sa prétendue justice qu'il ne peut soutenir devant des hommes comme nous. "

¶ 33. Hébr. autr. Ne sera-ce pas désormais selon votre propre inclination, que Dieu vous traitera, puisque vous méprisez mon conseil, et que vous choisissez le contraire de ce que je vous propose? Au moins dites ce que vous pensez. Autr. Maintenant donnez-moi votre réponse, répondez-moi, si vous blâmez et rejetez ce que j'ai dit; car vous parlez, et je ne parlois pas; maintenant dites ce que vous savez.

¶ 35. Hébr. Sans science.

Ibid. Hébr. D'intelligence.

¶ 36. et 37. Hébr. autr. Mon Père et mon Dieu, que les épreuves de Job durent toujours, puisque ses réponses sont semblables à celles des impies; car il ajoute la révolte à son péché; il s'applaudit au milieu de nous; et il multiplie ses discours contre Dieu. Autr. Que le Tout-Puissant éprouve Job jusqu'à la fin de ses jours, parce qu'il s'est assis au milieu des hommes d'iniquité.

CHAPITRE XXXV.

Eliu continue de calomnier Job. Il soutient que c'est pour l'avantage même des hommes que Dieu est attentif à récompenser le bien et à punir le mal. Il exhorte Job à prévenir la sévérité de la justice de Dieu.

1. ICITUR Eliu hæc rursum locutus est.

9.

1. ELIU dit encore ce qui suit :

24

2. Croyez-vous, *Job*, avoir eu une pensée raisonnable, en disant : Je suis plus juste que Dieu ?

3. Car vous avez dit, *en lui parlant* : Ce qui est juste, ne vous plaît point, ou quel avantage retirez-vous, si je péche, ou si je ne péche pas ? L'un et l'autre vous est indifférent, puisque vous traitez indifféremment le juste et le coupable. Voilà le blasphème que vous avez proféré, et que je ne puis supporter.

4. Je répondrai donc à vos discours, et j'adresserai la parole à vos amis, aussi-bien qu'à vous, puisqu'ils semblent les approuver par leur silence.

5. Je dirai d'abord comme vous : Levez les yeux au ciel, et voyez; contemplez combien les cieux sont plus hauts que vous.

6. Si donc vous péchez, en quoi nuirez-vous à Dieu, qui est infinitement plus élevé que tous les cieux ? Et si vos iniquités se multiplient, que ferez-vous *en cela* contre lui ?

7. Si au contraire vous êtes juste, que donnerez-vous à Dieu, ou que recevra-t-il *en cela* de votre main ?

8. Voilà ce que je dirai avec vous ; mais j'ajouterai en même temps que votre impiété peut nuire à un homme semblable à vous ; et que votre justice peut servir à celui qui

¶ 2. Hébr. autr. Avez-vous donc réputé comme fort raisonnable ce que vous avez dit : Je suis plus juste que Dieu ? Job n'avait point dit cela ; mais Eliu avait interprété ainsi les paroles de Job. Vous êtes lié au jugement, et vous avez encouru la condamnation, en ce que vous avez dit : Je suis plus juste que Dieu. Au lieu de חַזָּאת חַשְׁבָת, *Numquid hoo reputatus es*, les interprètes syrien et arabe ont lu בַּזָּאת חַבְשָׁת, *In hoo alligatus es*.

¶ 3. Hébr. autr. Car vous avez dit *en lui parlant* : Que vous serviroit-il, ou de quelle utilité seroit-il pour moi que j'expiasse mon péché ? Autre calomnie. Autr. ou de quelle utilité seroit-il pour vous que je fusse coupable de péché ? On lit dans l'hébreu, לִיעַן, *prodero*, pour עֲלֵיכֶם, *prodero tibi* ?

2. Numquid æqua tibi videtur tua cogitatio, ut diceres : Justior sum Deo ?

3. Dixisti enim : Non tibi placet quod rectum est : vel quid tibi proderit, si ego peccavero ?

4. Itaque ego respondebo sermonibus tuis, et amicis tuis tecum.

5. Suspice cœlum, et intuere : et contemnare æthera, quod altior te sit.

6. Si peccaveris, quid ei nocebis ? et si multiplicatæ fuerint iniquitates tuæ, quid facies contra eum ?

7. Porro si juste egeris, quid donabis ei, aut quid de manu tua accipiet ?

8. Homini qui similis tui est, nocebit impietas tua : et filium hominis adjuvabit justitia tua.

est comme vous enfant de l'homme ; et qu'ainsi Dieu qui prend soin des hommes, parce qu'ils portent son image et sa ressemblance, ne manquera pas de récompenser le bien et de punir le mal que vous leur ferez.

9. Propter multitudinem calumniatorum clamabunt : et ejulantur propter vim brachii tyrannorum.

10. Et non dixit : Ubi est Deus, qui fecit me, qui dedit carmina in nocte :

11. Qui docet nos super jumenta terræ, et super volucres coeli erudit nos ?

12. Ibi clamabunt, et non exaudiet propter superbiam malorum.

13. Non ergo frustra audiet Deus, et Omnipotens causas singulorum intuebitur.

9. *Car ils crieront, à cause de la multitude des calomniateurs qui leur ôteront leur réputation ; et ils se répandront en pleurs, à cause de la domination violente des tyrans qui les opprimeront.*

10. *Et Dieu attentif à leurs cris les délivrera. S'il ne le fait pas toujours, c'est qu'il arrive souvent que nul de ces malheureux ne pense à recourir à lui, et ne dit : Où est le Dieu qui m'a créé, qui fait chanter pendant la nuit des cantiques d'actions de grâces à ceux qu'il a délivrés ;*

11. *Le Dieu qui nous rend tous plus éclairés que les animaux de la terre, et plus instruits que les oiseaux du ciel ? Ainsi oubliant dans leurs maux ce Dieu si grand, si bon et si puissant,*

12. *Ils crieront alors, et il ne les exaucera point, à cause de l'orgueil des méchants, qu'il verra régner dans leur cœur, et qui empêchera sa justice d'accorder à leurs maux les secours que sa miséricorde voudrait leur donner.*

13. *Ce ne sera donc point en vain que Dieu écouterà les cris de ceux qui sont affligés ; et bien loin d'y être insensible, le Tout - Puissant considérera aveo attention la cause*

¶ 9. Hébr. autr. Les uns excitent les plaintes par la multitude des oppressions qu'ils exercent; et les autres poussent des cris, à cause, etc.

¶ 10. Autr. Qui dans la nuit de l'affliction met dans la bouche des siens des cantiques de joie et d'actions de grâces ; qui les délivre de leurs maux et qui change leurs cris de douleurs en chants d'allégresse. Hébr. autr. Qui dans la nuit nous donne des pensées. Au lieu de זמירות, cantica, l'interprète syrien lisoit מזומות, ou cogitationes.

¶ 11. On lit dans l'hébreu מלפננו, pour מאנלפננו, Docens nos.

de chacun d'eux ; il examinera leurs dispositions intérieures, et il les traitera selon leurs mérites."

14. Ainsi lorsque vous avez dit, *en parlant de Dieu : Il ne considère point ce qui se passe sur la terre ; jugez vous-même en sa présence ce qu'il doit faire pour punir un tel blasphème ; et néanmoins ne vous abandonnez pas au désespoir ; mais vous convertissant au Seigneur, attendez-le avec une entière confiance ; il ne manquera pas de vous faire sentir les effets de sa bonté ;"*

15. Car il n'exerce pas maintenant toute sa fureur *contre les méchants*, et il ne punit pas à présent les crimes dans toute sa sévérité ; " *mais il châtie les pécheurs dans sa miséricorde, pour les convertir et les sauver.*

16. C'est donc en vain que Job ouvre sa bouche *pour accuser Dieu d'ignorance, d'injustice et de dureté* ; et c'est en vain qu'il se répand en beaucoup de paroles, sans science et sans connaissance de la conduite de Dieu qui est toujours sage, toujours juste, toujours sainte, et toujours pleine de miséricorde et de bonté.

¶ 13. Hébr. autr. Certainement Dieu n'écouterá point le mensonge ni l'hypocrisie ; et le Tout-Puissant n'y aura aucun égard. Autr. Le cri du mensonge.

¶ 14. Hébr. autr. Lors même que vous avez dit que vous ne pouviez le voir, il étoit prêt à vous rendre justice, et vous devez espérer en lui.

¶ 15. Hébr. autr. Car il ne vous a point encore visité dans sa colère ; et il n'est point encore entré en jugement dans toute la rigueur de sa justice. Autr. et il n'examine pas rigoureusement les prévarications. On lit dans l'hébreu, שׁבּוּ, *in abundantia*, pour יְשׁבּוּ, *in prævaricatione.*

14. Etiam cum dixeris : Non considerat : judicare coram illo, et expecta eum.

15. Nunc enim non infert furorem suum, nec ulciscitur scelus valde.

16. Ergo Job frustra aperit os suum, et absquescentia verba multiplicat.

CHAPITRE XXXVI.

Eliu continue de défendre l'équité des jugemens de Dieu. Il exhorte Job à profiter des peines dont Dieu l'a châtié, et relève la puissance du Seigneur.

1. ADDENS quoque Eliu, hæc locutus est:

a. Sustine me paullum et indicabo tibi: adhucenim habeo quod pro Deo loquar.

3. Repetam scientiam meam a principio, et Operatorem meum probabo justum.

4. Vere enim absque mendacio sermones mei, et perfecta scientia probabitur tibi.

5. Deus potentes non abjicit, cum et ipso sit potens.

6. Sed non salvat impios, et judicium pauperibus tribuit.

7. Non auferet a iusto oculos suos, et reges in solio collocat in perpetuum, et illi eriguntur.

¶ 5. Hébr. autr. Je reprendrai de fort loin les principes de ma doctrine.

¶ 4. On lit dans l'hébreu : La perfection des sciences (ou de la science) est avec vous, זמֵן, tecum. Il semble que ce seroit plutôt מֵן, meoum, avec moi.

¶ 5. Hébr. autr. Dieu est puissant, et il ne rejette point celui qui est puissant, mais qui joint la sagesse à l'autorité. Autr. qui est puissant et quia le cœur pur.

¶ 6. Hébr. litt. Il ne conserve point la vie aux impies.

¶ 7. On lit dans l'hébreu, וְשִׁבּוּם, et collocabit eos, pour collocabit eos.

1. ELIU continuant encore son discours, dit à Job :

2. Ecoutez-moi un peu, et je vous découvrirai ce que je pense; car j'ai encore à parler pour défendre la cause de Dieu.

3. Je reprendrai mon discours dès le commencement, " et je prouverai invinciblement que mon Créateur est juste;

4. Car il est certain qu'il n'y a point de mensonge dans mes discours; et vous serez vous-même convaincu qu'ils renferment une parfaite science."

5. Je dis donc d'abord que Dieu ne rejette point les puissans par crainte, ou par envie, étant puissant lui-même, et au-dessus de toutes les puissances."

6. Mais aussi il ne sauve " point les impies, quelque grands qu'ils puissent être; et il fait justice aux pauvres, sans avoir égard à la grandeur, ni à la puissance de ceux qui les oppriment.

7. Ainsi il ne retirera point les yeux de dessus le juste, de quelque condition qu'il soit; et les rois qui sont justes, il les établit sur le trône pour toujours; " et il les conserve

dans leur élévation , tant qu'ils demeurent eux - mêmes dans sa crainte et dans sa justice.

8. Si quelques-uns sont dans les chaînes , et resserrés par les liens de la pauvreté ,

9. Dieu leur découvrira leurs œuvres et leurs crimes , pour lesquels ils souffrent ces maux , et il leur fera voir que c'est parce qu'ils ont été violents .

10. Il leur ouvrira aussi l'oreille , " pour les reprendre avec fruit ; et il leur parlera , afin qu'ils reviennent de leur iniquité .

11. S'ils l'écoutent , et qu'ils observent ce qu'il leur dit , ils passeront tous leurs jours en joie , et leurs années en gloire . "

12. Mais s'ils ne l'écoutent point , ils passeront par le tranchant de l'épée , et ils périront dans leur folie . "

13. C'est ainsi que ceux qui sont dissimulés et doubles de cœur , attirent sur eux la colère de Dieu ; et ces hypocrites ne crieront point vers lui , lorsqu'il les aura liés de chaînes et accablés de maux ; " ils ne s'enforceront point d'attirer sur eux sa miséricorde par une humble confession de leurs crimes ; mais ils irriteront de plus en plus sa colère par leurs emportemens et leurs murmures .

14. Ainsi leur ame mourra d'une mort précipitée , " et leur vie aura

8. Et si fuerint in catenis , et vinciantur funibus paupertatis :

9. Indicabit eis opera eorum et scelera eorum , quia violenti fuerunt .

10. Revelabit quoque aurem eorum , ut corripiat : et loquetur , ut revertantur ab iniqitate .

11. Si audierint et observaverint , complebunt dies suos in bono , et annos suos in gloria :

12. Si autem non audierint , transibunt per gladium et consumentur in stultitia .

13. Simulatores et callidi provocant iram Dei , neque clamabunt cum vinci fuerint .

14. Morietur in tempestate anima eorum ,

¶ 10. Autr. il leur ouvrira l'oreille , et les avertira en secret , etc.

¶ 11. Hébr. dans les délices .

¶ 12. Hébr. Ils expireront faute de sagesse et d'intelligence .

¶ 13. Hébr. autr. Les hypocrites dont le cœur n'est pas droit , s'assassent un trésor de colère ; et ils ne crieront point , etc .

¶ 14. Hébr. autr. dans la jeunesse à la fleur de leur age .

et vita eorum inter effeminatos.

15. Eripiet de angustia sua pauperem, et revelabit in tribulatione aurem ejus.

16. Igitur salvabit te de ore angusto latissime, et non habente fundamentum subter se: requies autem mensa tua erit plena pinguedine.

17. Causa tua quasi impii judicata est: causam judiciumque recipies.

le même sort que celle des efféminés " et des exécrables qui meurent tout jeunes.

15. Mais si Dieu laisse ainsi périr le prince hypocrite dans les maux qu'il lui envoie, il tirera au contraire le pauvre simple et droit de cœur des maux qui l'accablent; et il lui ouvrira l'oreille au jour de l'affliction, pour le rendre docile à ses instructions, et pour lui faire entendre quelque parole de consolation."

16. Si donc, ô Job, vous êtes du nombre de ces pauvres affligés, et que Dieu voie dans votre cœur cette droiture et cette simplicité, après vous avoir sauvé de l'abîme étroit et sans fond des maux où vous êtes plongé, il vous mettra fort au large; et vous vous reposerez à votre table qui sera pleine de viandes très-délicieuses et très-succulentes."

17. Jusqu'à présent votre cause a été jugée comme celle d'un impie, et vous avez été traité comme tel; mais profitez de mes avis, confessez vos péchés, humiliez-vous sous la main de Dieu, implorez son secours, implorez sa miséricorde: par là vous gagnerez votre cause, et l'on vous rendra la justice que vous demandez; on vous rétablira dans votre puissance et dans votre autorité. Mais prenez garde ensuite d'en abuser."

¶ 14. Selon les Septante : Et leur vie sera frappée par les anges. Le P. Houbigant observe que l'interprète syrien a traduit *in fame*, dans la famine; il ajoute qu'il ne devine point d'où cela pouvoit venir; il est néanmoins assez visible que cela vient de פָּנָס, *fames*, que l'on voit aux chap. v. 22. et xxx. 3.

¶ 15. Autr. il lui ouvrira l'oreille, et l'instruira en secret, etc.

¶ 16. Hébr. autr. *Si vous aviez donc profité de ses châtiments*, il vous auroit aussi retiré de la détresse où vous êtes, et il vous auroit mis au large dans une situation qui n'auroit caché aucun péril, et votre table auroit été couverte de viandes grasses et délicieuses. Mais, etc. Autr. il vous auroit mis au large, et vous n'auriez trouvé sous vos pas aucune angoisse. On lit dans l'hébreu, בְּתַחַת, *sub ea*, peut-être pour בְּתַחַת, *sub te*.

¶ 17. Hébr. autr. Mais vous avez voulu que votre cause fût absolument

18. Que la colère donc ne vous surmonte point, pour vous porter à opprimer l'innocent ; et que la multitude des dons ne vous détourne point de la droite voie, et ne vous empêche point de juger selon la justice."

19. Abaissez votre grandeur, sans que l'affliction vous y porte ; abaissez aussi tous ceux qui vous approchent et qui abusent de l'excès de leur puissance."

20. N'allongez point votre nuit, en prolongeant le temps de votre sommeil ; mais levez-vous de bonne heure, afin que les peuples puissent monter jusqu'à vous dès le grand matin, pour défendre devant vous leurs intérêts contre les puissants qui les oppriment."

21. Enfin, prenez garde de vous laisser aller à l'iniquité ; car vous avez commencé de la suivre, après que vous êtes tombé dans la misère, en accusant Dieu de vous avoir accablé de maux, sans que vous t'eussiez mérité par vos péchés."

la même que celle des impies, et vous avez choisi de leur ressembler ; la même cause aura donc la même condamnation ; car, etc. Autr. La condamnation de l'impie sera une pleine condamnation, et son jugement l'exterminera.

¶ 18. Hébr. autr. Car certainement la colère de Dieu est prête à fondre sur vous ; prenez garde qu'elle ne tombe sur vous avec éclat, sans que vous puissiez l'éviter par aucune rançon. Autr. qu'elle ne tombe sur vous dans le jugement sans que, etc. On lit dans l'hébreu, פָּשָׁב, cum explosione.

¶ 19. Hébr. autr. Dieu prendra-t-il en échange vos richesses ? Ce ne sera ni votre or, ni tout ce que vous aviez amassé de biens pour être votre appui, qui pourra vous racheter. Autr. et tous ceux qui sont armés de force, seront-ils bien munis ?

¶ 20. Hébr. autr. Ne vous mettez point hors d'haleine pendant la nuit à force de chercher des moyens pour rétablir votre fortune et repeupler vos terres de nouveaux domestiques à la place de ceux que Dieu vous a ôtés. Prenez garde, surtout, de, etc. Autr. pour faire violence à des gens qui sont cachés dans leurs retraites. Le mot בְּלֹא se prend pour בְּלִי הַחַתָּה, sub se, hébraïsme pour in loco suo, comme l'exprime la Vulgate au chap. xl. ¶ 7. ; c'est ce que nous exprimerions en français par chez eux, sous leur propre toit.

¶ 21. Hébr. autr. Car vous en avez bien moins d'éloignement (de l'iniquité) que de la pauvreté. Autr. Car c'est pour cela que vous êtes éprouvé maintenant par l'affliction. Au lieu de בְּחַרְתָּ, elegisti, l'interprète syrien a lu בְּנַחֲרָתָ, probatus es.

18. Non te ergo superet ira, ut aliquem opprimas : nec multitudine donorum inclinet te.

19. Depone magnitudinem tuam absque tribulatione, et omnes robustos fortitudine.

20. Ne protrahas noctem, ut descendant populi pro eis.

21. Cave ne declines ad iniquitatem : hanc enim cœpisti sequi post miseriam.

22. Ecce, Deus excelsus in fortitudine sua, et nullus ei similis in legislatoribus.

23. Quis poterit scrutari vias ejus? aut quis potest ei dicere: Operatus es iniquitatem?

24. Memento quod ignores opus ejus, de quo cecinerunt viri.

25. Omnes homines vident eum: unusquisque intuetur procul.

26. Ecce, Desu magnus vincens scientiam nostram: numerus annorum ejus inestimabilis.

27. Qui aufert stillas pluviae, et effundit imbrebus ad instar gurgitum.

¶ 23. Hébr. autr. Qui lui est supérieur pour examiner ses voies et ses actions?

¶ 24. Hébr. autr. Souvenez-vous de relever et de louer ses œuvres dont les hommes, etc. Autr. Souvenez-vous qu'il a exalté ses œuvres. Au lieu de נִירָא, magnifices, les anciens semblent avoir lu נִירָא, magnificavit.

¶ 25. Hébr. autr. Tous les hommes les voient (*ces ouvrages*); l'homme faible les considère comme de loin.

¶ 26. Hébr. litt. et le nombre de ses années est impénétrable et incompréhensible. Autr. ses années sont sans nombre et l'on ne peut en pénétrer l'immensité. La conjonction et qui sépare ces deux phrases suppose qu'au lieu de נְאֹם, numerus, on a lu נְאֹם, absque numero.

22. Ne voyez-vous pas que Dieu est *infiniment élevé dans sa puissance*; que nul de ceux qui ont imposé des lois aux hommes, "ne lui est semblable *en sagesse, en justice et en sainteté*?"

23. Qui pourra donc approfondir ses voies, pour découvrir les raisons de sa conduite?" Ou qui pourra lui dire : Vous avez fait une injustice, en agissant de la sorte?

24. Souvenez-vous que vous ne connaissez point parfaitement ses ouvrages, "dont néanmoins les hommes savans ont parlé dans leurs cantiques; mais tout ce qu'ils en ont dit, ne peut donner qu'une foible idée de sa grandeur et de sa puissance."

25. *Il les a peintes dans ses créatures où tous les hommes le voient, comme dans un tableau exposé à leurs yeux. Mais chacun ne le regarde ainsi que de loin, et n'acquiert par elles qu'une connaissance très-imparfaite de son être infini.*"

26. En effet, Dieu est grand; il passe toute notre science; et ses années sont innombrables."

27. C'est lui qui, après avoir élevé l'air jusqu'aux moindres gouttes de la pluie, répand ensuite les eaux du ciel comme des torrens

28. Qui fondent des nuées avec impétuosité , et qui couvrent et inondent toute la face de la terre désolée par la sécheresse. "

29. C'est lui qui étend les nuées quand il lui plaît, pour s'en servir comme d'un pavillon ; "

30. Qui fait briller au-dessus d'elles sa lumière avec tant d'éclat , qu'elle pénètre même jusqu'au fond de la mer ; "

31. Qui exerce par ses nuées ses différens jugemens sur les hommes; car c'est par elles qu'il juge , et qu'il châtie les peuples , en empêchant qu'elles ne répandent sur eux les eaux qu'elles renferment; " et c'est par elles qu'il distribue la nourriture à un grand nombre de mortels , " en leur envoyant , par ces mêmes nuées des pluies heureuses qui rendent leurs terres fertiles , et leurs récoltes abondantes.

32. Il cache durant la nuit " la lumière du soleil comme dans ses mains , et il lui commande ensuite de paroître de nouveau. "

¶ 27. et 28. Hébr. autr. Il arrête , quand il veut , les gouttes d'eau ; et quand il veut , elles fondent en pluie sur la terre pour y causer les ravages qu'il a résolus. Dans d'autres temps ces gouttes d'eau distillent des nuées , et se répandent sur les hommes dans la mesure nécessaire pour causer l'abondance. Autr. Il arrête , quand il veut , les gouttes d'eau , et alors ses nuées comme des autres sont gonflées de la pluie qui va se répandre.

¶ 29. Hébr. autr. L'homme comprendra-t-il comment il étend les nuages , et comment il dresse et élève son pavillon formé par ces nuages ? Autr. S'il prépare l'extension des nuées , leur élévation forme sa tente.

¶ 30. Litt. et il couvre les extrémités (ou selon l'hébreu , les racines) de la mer. Ou peut-être : il étend sa lumière sur ce pavillon , et il y cache les racines du jour. Ce pavillon ténébreux au dehors , renferme au dedans une lumière brillante , qui se répand par des éclairs redoublés. Autr. Il retire à soi sa lumière , et il cache les racines du jour.

¶ 31. Ou en lançant du milieu de ces nuées ses foudres accompagnées d'orages et de tempêtes.

Ibid. Hébr. autr. et c'est par elles qu'il leur distribue la nourriture avec abondance. Ces derniers mots donnent lieu de présumer que dans le premier membre de ce verset le sens seroit : Mais par elles , il nourrit les peuples.

¶ 32. Ou plutôt ceci peut s'entendre des éclipses.

Ibid. Hébr. autr. et il lui commande de ne pas paroître. On lit dans l'hébreu , נִלְיָה , super eam , au féminin , pour נִילָה , super eum , au masculin , qui répond au mot נַיָּה , lux , masculin dans l'hébreu .

28. Qui de nubibus fluunt, quæ prætexunt cuncta desuper.

29. Si voluerit extender nubes quasi tentorium suum ,

30. Et fulgurare lumine suo desuper, cardines quoque maris operiet.

31. Per hæc enim judicat populos, et dat escas multis mortali-bus.

32. In manibus abscondit lucem , et præcipit ei ut rursus adveniat.

33. Annuntiat de ea amico suo, quod possessio ejus sit, et ad eam possit ascendere.

33. Et lorsqu'elle paroît, l'ami annonce avec joie sa venue à son ami; il l'avertit que la lumière est son partage, et qu'il peut s'élever jusqu'à elle, et la posséder, sans craindre de s'attirer la haine ou l'envie de personne, parce que la lumière du soleil est un bien commun, dont tout le monde peut jouir, sans faire des malheureux, ou des jaloux."

¶ 33. Hébr. autr. Le bruit éclatant de son tonnerre annonce que le trésor de sa colère est prêt à fondre sur l'iniquité. Autr. il agite auprès de lui son tonnerre, dans l'ardeur de sa colère contre l'iniquité.

CHAPITRE XXXVII.

Eliu continue de décrire les effets de la puissance et de la sagesse de Dieu.

1. SUPER hoc expavit cor meum, et emotum est de loco suo.

1. TOUT ce que je viens de dire n'est qu'une foible peinture de la grandeur et de la puissance de Dieu; et c'est pour cela que mon cœur est saisi d'effroi, et qu'il sort comme hors de lui-même, dans la terreur que lui imprime cette suprême majesté."

2. Audite auditio-
nem in terrore vocis
ejus, et sonum de ore
illius procedentem.

2. Pour vous pénétrer vous-même, ô Job, de cette crainte salutaire, écoutez avec une profonde attention sa voix terrible, et les sons épouvantables qui sortent de sa bouche, et qui se font entendre par l'éclat de son tonnerre.

3. Subter omnes cœlos ipse considerat, et lumen illius super terminos terræ.

3. Il considère lui-même tout ce qui se passe sous le ciel, et il répand sa lumière, jusqu'aux extrémités de la terre, en faisant briller ses éclairs depuis un bout jusqu'à l'autre."

¶ 1. Autrement et selon l'hébreu : *Le bruit, dis-je, de son tonnerre annonce sa colère contre l'iniquité. Mon cœur en est saisi d'effroi, et sort de sa place. Ecoutez, etc.*

¶ 3. Hébr. autr. Il le fait entendre (*son tonnerre*), sous toute l'étendue du ciel.

4. *Quand l'éclair aura paru, un grand bruit s'élèvera après lui; il tonnera par la voix de sa grandeur; et après même qu'on aura entendu sa voix, on ne pourra la comprendre, ni savoir comment elle se forme, ni ce qu'elle exprime.*"

5. Dieu se rendra ainsi admirable par la voix de son tonnerre. C'est lui qui fait des choses grandes et impénétrables à l'esprit humain,

6. Qui commande à la neige de descendre sur la terre, et qui fait tomber les pluies abondantes de l'hiver," et les eaux impétueuses des grands orages.

7. C'est lui qui, durant les orages, met comme un sceau sur la main de tous les hommes, afin qu'ils cessent de travailler à la terre, et qu'ils reconnoissent tous que leurs œuvres ne se font que par l'ordre du Seigneur."

8. C'est par ce même ordre que la bête rentrera alors dans sa tanière, et qu'elle demeurera dans sa caverne;

9. Que la tempête sortira des lieux

4. Post eum rugiet sonitus, tonabit voce magnitudinis suæ : et non investigabitur, cum audita fuerit vox ejus.

5. Tonabit Deus in voce sua mirabiliter, qui facit magna et inscrutabilia:

6. Qui præcipit nivi, ut descendat in terram, et hiemis pluviis, et imbri fortitudinis suæ :

7. Qui in manu omnium hominum signat, ut noverint singuli opera sua.

8. Ingredietur bestia latibulum, et in antro suo morabitur :

9. Ab interioribus

¶ 4. C'est-à-dire, selon l'hébreu, après l'éclair.

Ibid. Hébr. autr. et après que sa voix aura été entendue, il ne tardera plus à punir les pécheurs. On lit dans l'hébreu סְפִירָה, tardabit eos ou eas, sans que l'on voie à quoi puisse se rapporter ce pronom. Peut-être faudroit-il lire סְפִירָה, tardabit aquas ; c'est-à-dire, et après que sa voix aura été entendue, il ne tardera pas à répandre les eaux. On sait que la pluie suit le tonnerre.

¶ 6. Hébr. autr. les pluies abondantes ou modérées qui tombent pendant l'hiver.

¶ 7. Hébr. autr. Il tient alors les mains de tous les hommes fermées et comme scellées ; et il rassemble ainsi pendant cette saison rigoureuse ses laboureurs et ses vignerons, comme pour connoître tous ses ouvriers, et en faire une espèce de revue. On pourroit encore expliquer autrement le texte de ces deux versets : C'est lui qui dit à la neige, Répands-toi sur la terre, et elle se répand sur la terre ; qui dit à la pluie, Tombe, et la pluie tombe. C'est lui qui imprime sur la main de tous les hommes la marque de son pouvoir, afin que l'on puisse reconnoître tous les gens qu'il applique à son œuvre. Cette comparaison est prise de l'usage des Orientaux qui marquaient ainsi leurs esclaves à la main ou à quelque autre partie du corps.

egredietur tempestas,
et ab arcturo frigus.

10. Flante Deo con-
crescit gelu, et rursum
latissimæ funduntur
aqueæ.

11. Frumentum de-
siderat nubes, et nubes
spargunt lumen suum.

12. Quælustrant per
circuitum, quocunque
eas voluntas gubernan-
tis duxerit, ad omne
quod præceperit illis
super faoiem orbis ter-
rarum :

13. Sive in una tri-
bu, sive in terra sua,
sive in quocumque lo-
co misericordiæ suæ
eas jusserrit inveniri.

14. Ausulta hæc,
Job : sta, et considera
mirabilia Dei.

les plus cachés *du midi*, et le froid
des vents d'aquilon."

10. La glace se forme au souffle
de Dieu, et *le même souffle la fai-*
sant fondre, les eaux se répandent
ensuite dans une grande abon-
dance."

11. Le froment désire les *eaux*
qui tombent des nuées; et les nuées
répandent leur lumière, *en répan-*
dant des pluies accompagnées d'é-
clairs."

12. Elles éclairent *ainsi* de toutes
parts sur la face de la terre, *portant*
les pluies partout où elles sont con-
duites par la volonté de celui qui les
gouverne, et selon les ordres qu'elles
ont reçus de lui;"

13. Soit dans une tribu *étrangère*
où il est inconnu, soit dans une
terre qui lui appartienne, soit en
quelque lieu que ce puisse être, où
il veut répandre sa miséricorde, et
où il leur aura commandé de se
trouver."

14. Job, écoutez ceci avec atten-
tion; arrêtez-vous, et considérez les
merveilles de Dieu.

¶ 9. On a déjà remarqué que le pôle méridional n'étoit pas visible de l'Idumée. *Supr. ix. 9. xxiii. 9.*

¶ 10. Hébr. autr. et *par son souffle* la large étendue des eaux se con-
dense. On lit dans l'hébreu, פְּנַזֵּד, *in duritie*, vraisemblablement
pour פְּנַזֵּה, *in duritiem*.

¶ 11. Hébr. autr. Il fait fondre en rosée un nuage épais; et ce nuage
répand la lumière dont Dieu l'embellit, *et offre à nos yeux les couleurs*
admirables de l'arc-en-ciel. Autr. La nuée est fatiguée de l'arrolement
qu'elle porte; et le nuage disperse sa pluie. Le mot נֶגֶב se prend pour
כָּרְבָּן, *irrigations*.

¶ 12. Autrement et selon l'hébreu: Les nuées sont portées et con-
duites selon la volonté de celui qui les gouverne, pour exécuter ses or-
dres dans toutes les parties du monde. Autr. et il change leurs circuits
selon les desseins de sa Providence, pour leur faire exécuter tout ce qu'il
leur ordonne sur la face de l'univers dans toute la terre.

¶ 13. Hébr. autr. Soit qu'il veuille exercer ses vengeances sur la terre
qui *tout entière* lui est soumise; soit qu'il veuille y exercer ses misé-
cordes, les nuées s'y trouvent *par son ordre*. Autr. soit qu'il veuille exer-
cer son jugement, soit qu'il veuille exercer sa miséricorde, il les fait ve-
nir sur la terre.

15. Savez-vous quand Dieu a commandé aux pluies de faire paraître dans l'arc-en-ciel la lumière de ses nuées?"

16. Connoissez-vous les grandes routes de ces mêmes nuées, et la parfaite science de celui qui les conduit?"

17. Vos vêtemens ne sont-ils pas échauffés lorsque le vent du midi souffle sur la terre?" Vous ne sauriez nous en dire la raison. Comment donc osez-vous vous promettre de pénétrer les secrets de la conduite de Dieu?

18. Vous avez peut-être formé" avec lui les cieux qui sont aussi solides que s'ils étoient d'airain, et aussi transparens que le plus beau cristal."

19. Si cela est ainsi, faites-nous voir ce que nous lui dirons; car pour nous autres nous sommes enveloppés de ténèbres."

20. Ainsi qui de nous pourra lui rendre raison des choses que je viens de dire, et lui faire voir qu'il pénétre dans ces secrets de la nature, qu'il en connaît les causes et les différens effets? Je suis très-assuré que si quelque homme entreprendoit d'en parler, il seroit comme ab-

¶ 15. Hébr. autr. Savez-vous quelles lois Dieu a données aux nuages, et comment il fait briller de lumière les nuées qu'il a formées, et y fait paraître l'arc-en-ciel? La Vulgate suppose qu'au lieu de בְּשָׁוֹר, quando posuerit, on a lu בְּנַצּוֹת, quando præceperit; et qu'au lieu de לִילִיָּהּם, super eis, on a lu לִנְשָׁלָן, imbri.

¶ 16. Hébr. autr. Savez-vous comment il tient les nuées suspendues? Connoissez-vous toutes les merveilles de celui dont la science est parfaite? Autr. les merveilles de la perfection de leurs soutiens.

¶ 17. Hébr. autr. Car vos vêtemens sont quelquefois chauds, quoique le vent du midi ne souffle point.

¶ 18. Hébr. litt. étendu.

Ibid. Hébr. qui sont aussi solides et aussi polis qu'un miroir jeté en fonte. Autrefois les miroirs étoient d'airain.

¶ 19. Hébr. autr. Mais apprenez-nous ce que nous devons lui rapporter; car l'obscurité de vos discours est telle que nous ne saurions y mettre d'ordre.

15. Numquid scis quando præceperit Deus pluviis, ut ostenderent lucem nubium ejus?

16. Numquid nosti semitas nubium magnas, et perfectas scientias?

17. Nonne vestimenta calida sunt, cum perflata fuerit terra austro?

18. Tu forsitan cum eo fabricatus es cœlos, qui solidissimi quasi ære fusi sunt.

19. Ostende nobis quid dicamus illi: nos quippe involvimus nebris.

20. Quis narrabit ei quæ loquor? etiam si locutus fuerit homo, devorabitur.

sorbé par la grandeur du sujet, et qu'il se trouveroit dans l'impuissance d'expliquer comment se font les changemens des temps et des saisons qui arrivent tous les jours, et dont les hommes sont les témoins;"

21. Car tantôt ils ne voient point la lumière, *parce que l'air s'épaissit tout d'un coup en nuées; et un moment après, un vent qui passe, les dissipera;*"

22. *De sorte qu'en un instant l'air qui étoit obscur devient pur et brillant comme l'or, par le souffle du vent qui vient du côté de l'aquilon; et ainsi en considérant toutes ces merveilles, qui nous donnent une si haute idée de celui qui en est l'auteur, on demeurera d'accord que la louange même que l'on donne à Dieu, doit être accompagnée de tremblement;*"

23. *Car nous ne pouvons le comprendre d'une manière digne de lui. En effet, il est infiniment grand par sa puissance, par son jugement, et par sa justice; et il est véritablement ineffable dans toutes ses perfections divines.*"

24. C'est pourquoi les hommes raisonnables le craindront; et nul de ceux qui se croient sages, n'osera

21. At nunc non vident lucem : subito aer cogetur in nubes , et ventus transiens fugabit eas.

22. Ab aquilone aurum venit, et ad Deum formidolosa laudatio.

23. Digne eum invire non possumus : magnus fortitudine, et judicio , et justitia , et enarrari non potest.

24. Ideo timebunt eum viri, et non audebunt contemplari om-

ps 20. Hébr. autr. Lui rapportera-t-on que j'ai beaucoup parlé, et ajoutera-t-on que celui qui devoit me répondre, est demeuré muet? Autr. Lui racontera-t-on que j'ai parlé dans ma douleur? Et lorsqu'un homme aura dit quelque chose, le lui rapportera-t-on?

ps 21. Hébr. autr. Et cependant la vive lumière du soleil ne s'est point encore montrée; elle est cachée dans les nuages; mais le vent qui s'élèvera, les écartera; Dieu n'a point paru dans son éclat; mais il pourra bien se dévoiler. Autr. Et maintenant on n'a point vu la lumière; elle est cachée dans les nuages, etc.

ps 22. Hébr. autr. Le vent du septentrion rendra le ciel pur et brillant comme l'or; alors le Dieu terrible paraîtra dans sa majesté. Autr. alors on verra paraître la gloire dont Dieu se couvre.

ps 23. Hébr. autr. Mais le Tout-Puissant nous est incompréhensible; il est grand en puissance et en équité; il excelle en justice; il ne répondra rien; et il ne faut pas s'attendre qu'il vienne rendre compte de sa conduite.

envisager sa grandeur qu'avec un saint tremblement et un respect plein de frayeur."

¶ 24. Hébr. autr. Ainsi tout le devoir des hommes est de le craindre ; mais pour lui il ne daignera pas regarder ceux qui sont sages à leurs yeux. Autr. Ainsi les hommes peuvent bien le craindre ; mais nul de ceux mêmes dont le cœur est sage ne pourra le voir en cette vie.

CHAPITRE XXXVIII.

Le Seigneur montre à Job quelle distance il y a entre la créature et le Créateur.

1. Alors le Seigneur parla à Job du milieu d'un tourbillon, et lui dit :

2. Qui est celui-là qui mêle des sentences *judicieuses et véritables* avec des discours inconsidérés et ignorans, et qui obscurcit des vérités claires et évidentes par des raisonnemens indiscrets et imprudens ? "

3. Vous avez souhaité de disputer avec moi ; ceignez donc vos reins comme un homme de cœur ; préparez-vous au combat ; je vous interrogerai, et vous me répondrez. "

4. Où étiez-vous quand je jetois les fondemens de la terre ? " Dites-le-moi , si vous avez de l'intelligence. "

5. Savez vous qui en a réglé toutes

1. RESPONDENS autem Dominus Job de turbine , dixit :

2. Quis est iste involvens sententias sermonibus imperitis ?

3. Accinge sicut vir lumbos tuos : interrogabo te , et responde mihi.

4. Ubi eras quando ponebam fundamenta terræ ? indica mihi , si habes intelligentiam.

5. Quis posuit men-

¶ 2. Hébr. autr. Qui est celui-ci qui obscurcit le conseil et le secret de Dieu , par des discours dont il n'a pas toute l'intelligence ? Infr. xlvi. 3. On suppose que Dieu parlant à Job , parle ici de Job même. Mais comme cependant Dieu ne lui adresse pas la parole , et qu'à la fin du livre , Dieu , sans faire aucun reproche à Job , reproche au contraire aux amis de Job de n'avoir pas parlé aussi exactement que lui , on pourroit croire que le reproche qu'il fait ici , tombe sur Eliu en ce sens : Qui est celui ci qui obscurcit le conseil et le secret de Dieu , par des discours destitués de science , en parlant de ce qu'il ne connaît pas ? Je le laisse ; mais vous , Job , ceignez vos reins comme un homme de cœur , etc.

¶ 3. Hébr. litt. et vous me ferez connoître ce que je vous demanderai.

¶ 4. Hébr. autr. Lorsque j'établissois la terre sur ses fondemens. Voyez la Dissertation sur le système du monde , tom. xi. Ibid. Autr. si vous en avez connaissance.

suras ejus, si nosti?
vel quis tetendit super
eam lineam?

6. Super quo bases
illius solidatae sunt? aut
quis dimisit lapidem
angularem ejus,

7. Cum me lauda-
rent simul astra matu-
tina, et jubilarent om-
nes filii Dei?

8. Quis conclusit os-
tiis mare, quando e-
rumpebat quasi de vul-
va procedens:

9. Cum ponerem nu-
bem vestimentum e-
jus, et caligine illud
quasi pannis infantiae
obvolverem?

10. Circumdedi illud
terminis meis, et posui
vectem et ostia;

11. Et dixi: Usque
huc venies, et non pro-
cedes amplius, et hic
confringes tumentes
fluctus tuos.

les mesures, ou qui a tendu sur
elle le cordeau pour en tracer le
dessin, et pour le mettre de niveau?

6. Nous direz-vous sur quoi ses
bases sont affermies, ou qui en a
posé la pierre angulaire?

7. Où étiez-vous aussi lorsque les
astres du matin "et les étoiles bri-
lantes me louoient toutes ensemble
de l'être que je leur avois donné,
et que tous les enfans de Dieu étoient
transportés de joie, à la vue de
mes ouvrages, qui portent si sensi-
blement le caractère de ma gran-
deur et de ma puissance, de ma
sagesse et de ma bonté?

8. Savez-vous qui a mis des di-
gues à la mer, pour la tenir enfer-
mée, lorsqu'elle se débordoit en sor-
tant de mes mains, comme du sein
de sa mère?"

9. Lorsque pour vêtement je l.
couvrois d'un nuage, et que je l'en-
veloppois d'obscurité comme on en-
veloppe de bandelettes les petits en-
fans?

10. Je l'ai resserrée dans les bor-
nes que je lui ai marquées;" j'y ai
mis des portes et des barrières qu'elle
ne force jamais;

11. Je lui ai dit: Vous viendrez
jusque-là, et vous ne passerez pas
plus loin; et vous briserez ici l'or-
gueil de vos flots."

¶ 7. C'est-à-dire, les anges, *Supr.* 1. 6. 11. 1. que quelques-uns croient
être aussi désignés sous le nom d'*astres du matin*.

¶ 8. Hébr. autr. Qui prit soin de la mer lorsqu'elle sortoit du sein où
elle avoit été retenue? Autr. Qui est-ce qui, en séparant la terre d'avec
les eaux, versa la mer par les portes des lieux où je la fis descendre, lors-
qu'en s'écoulant de dessus les lieux qu'elle couvroit, elle sortit contre du
sein où elle avoit reposé? Le même mot נָסַעַת peut dériver de נָסַעַת, *taxit*;
et de נָסַעַת, *effudit*.

¶ 10. Hébr. autr. lorsque je lui donnai mes ordres, et que je lui opposai
des portes, etc. On lit dans l'hébreu, נָאשֵׁבַת, *Et fregi*, peut-être pour
נָאשֵׁבַת, *Et posui*, comme le supposent les Septante, ou נָאשֵׁבַת, *Et cir-
cumdedi*, comme le suppose la Vulgate.

¶ 11. On lit dans l'hébreu, יִשְׁיַת בְּגָנוֹן, *ponet in elatione*.

12. Est-ce vous qui depuis que vous êtes au monde, avez donné ordre à l'étoile " du matin d'annoncer l'approche du jour, et qui avez montré à l'aurore le lieu où elle doit naître ? "

13. Est-ce vous qui, tenant *en votre main* les extrémités de la terre, *comme on tiendroit un manteau dont on voudroit secouer la poussière*, " l'avez ébranlée, et en avez secoué et rejeté les impies ? "

14. N'est-ce pas moi au contraire qui exerce ces jugemens sur la terre ? et n'est-ce pas par mes ordres qu'après avoir été dépeuplée de la sorte, elle sera rétablie de nouveau sans aucune difficulté, comme l'on réimprime sans peine sur la terre molle un cachet qui en est effacé ? et ainsi elle sera pour moi cette terre, avec tous les méchans qui l'habitent, comme un vêtement que je changerai quand je voudrai ; "

15. Car la lumière des impies leur sera ôtée quand *it me plaira* ; et leur bras, quelque élevé qu'il soit, sera brisé, sans qu'il fasse la moindre résistance, et sans que j'y trouve la moindre difficulté. "

16. Etes-vous entré jusqu'au fond de la mer ? et avez-vous marché dans les extrémités de l'abîme ? "

¶ 12. Litt. à la lumière du matin.

Ibid. On lit dans l'hébreu, שָׁחַר יְדֻעַת הַוּדָעָת לְשָׁחָר, *ostendisti auroræ*.

¶ 13. Ou comme un crible qu'on tient et qu'on remue pour en faire tomber les pailles et les ordures.

Ibid. Autr. Est-il en votre pouvoir de prendre la terre par ses extrémités et de l'agiter de sorte que les impies en soient secoués *comme la poudre, ou rejetés comme la paille* ?

¶ 14. Hébr. autr. La terre alors sera-t-elle pour vous une argile susceptible de toutes les figures, et les impies qui l'habitent ne seront-ils devant vous que comme un vêtement dont vous puissiez disposer à votre volonté ? La lumière, etc. Autr. et se changera-t-elle à votre volonté comme un vêtement ?

¶ 15. Hébr. autr. La lumière des impies leur sera-t-elle ôtée selon vos ordres, et leur bras élevé et puissant sera-t-il brisé au seul souffle de votre bouche ?

¶ 16. Autr. et avez-vous parcouru les réduits les plus secrets de l'abîme ?

12. Numquid post ortum tuum præcepisti diluculo, et ostendisti auroræ locum suum ?

13. Et tenuisti concutiens extrema terræ, et excussisti impios ex ea ?

14. Restituetur ut lutum signaculum, et stabit sicut vestimentum :

15. Auferetur ab impiis lux sua, et brachium excelsum confringetur.

16. Numquid ingressus es profunda maris, et in novissimis abyssi deambulasti ?

17. Numquid aper-tæ sunt tibi portæ mor-tis , et ostia tenebrosa-vidisti ?

18. Numquid con-siderasti latitudinem ter-ræ ? indica mihi , si nости , omnia :

19. In qua via lux habitet , et tenebharum quis locus sit :

20. Ut ducas unum-quodque ad terminos suos , et intelligas se-mitas domus ejus.

21. Sciebas tunc quod nasciturus essem ? et numerum dierum tuorum noveras ?

22. Numquid ingres-sus es thesauros nivis , aut thesauros grandi-nis aspexisti ,

23. Quæ præparavi in tempus hostis , in diem pugnæ et belli ?

24. Per quam viam spargitur lux , dividitur aestus super terram ?

25. Quis dedit ve-hementissimo imbri-

17. Les portes de la mort vous ont-elles été ouvertes? les avez-vous vues, ces portes noires et ténèbreuses ?"

18. Avez-vous considéré toute l'é-tendue de la terre ? Déclarez-moi toutes ces choses, si vous en avez la connaissance."

19. Dites-moi quelle est la voie qui conduit où habite la lumière , et quel est le lieu des ténèbres,

20. Afin que vous conduisiez cette lumière et ces ténèbres , chacune en son propre lieu, ayant connu le chemin et les routes de leur de-meure."

21. Quand j'ai créé le monde , sa-viez-vous alors que vous deviez naître , et connoissiez-vous le nombre de vos jours ?"

22. Êtes-vous entré dans la com-nissance des trésors de la neige , ou avez-vous vu les trésors de la grêle ,

23. Que j'ai préparés " pour le temps auquel j'ai résolu de perdre l'ennemi , pour le joar de la guerre et du combat , où je veux te faire périr ?

24. Savez-vous par quelle voie la lumière " descend du ciel , et com-ment la chaleur " se répand sur la terre ?

25. Qui a donné cours aux pluies impétueuses , et un passage au bruit

¶ 17. Hébr. Avez-vous vu les portes de l'ombre de la mort ?

¶ 18. Hébr. autr. Si vous la connoissez tout entière , déclarez-le.

¶ 19. Autr. Quelle est la voie qui conduit où habite la lumière .

¶ 20. Hébr. autr. Dites-le-moi ; si vous avez été prendre l'une et l'autre du lieu où elles se retirent , et si vous connoissez les sentiers de leur de-meure.

¶ 21. Hébr. autr. Vous devez le savoir , si vous êtes engendré dès le commencement , et si le nombre de vos jours est grand.

¶ 23. Hébr. autr. que je tiens en réserve.

¶ 24. L'hébreu se pourroit lire : la chaleur ; à la lettre , le feu.

Ibid. Hébr. les vents brûlans de l'orient.

éclatant du tonnerre, et aux éclairs qui l'accompagnent,"

26. Pour faire pleuvoir dans une terre qui est sans homme," c'est-à-dire, dans un désert où personne ne demeure;

27. Pour inonder des champs affreux et inhabités," et pour y produire des herbes vertes?

28. *Dites-moi*, qui est le père de la pluie, et qui a produit les gouttes de la rosée?"

29. Du sein de qui la glace est-elle sortie, et qui a produit dans l'air la gelée,"

30. *Par laquelle* les eaux se durcissent comme la pierre, et la surface de l'abîme se presse, et devient solide comme du fer?"

31. Pourrez-vous joindre et lier ensemble les étoiles brillantes des Pléïades, pour les empêcher de ramener les douceurs du printemps?" Et pourrez-vous détourner l'Ourse de son cours, afin qu'elle ne ramène plus les rigueurs de l'hiver?"

¶ 25. C'est le sens de l'hébreu, et un passage aux éclairs et au tonnerre.

¶ 26. Hébr. litt. non vir. Les copistes ont omis בָּה, in ea, car dans le membre suivant, c'est ainsi qu'on lit non homo in eo, בְּוֹ. L'un se rapporte à terra, et l'autre à desertum.

¶ 27. Hébr. autr. des lieux incultes et abandonnés.

¶ 28. Hébr. litt. la pluie a-t-elle un père, et qui a engendré, etc.

¶ 29. Autr. la gelée qui tombe du ciel.

¶ 30. Hébr. autr. lorsque les eaux se cachent sous une surface dure comme la pierre; et que la surface de l'abîme et des grandes eaux se dureit aussi. Au lieu de תַּחֲכָמָה, abscondunt se, la Vulgate suppose תִּקְרָבָה, concrescunt.

¶ 31. C'est le sens de l'hébreu : Pourrez-vous lier et arrêter les délices des Pléïades qui amènent le printemps? Le terme hébreu est celui qui est traduit ailleurs par les Hyades (Sup. ix. 9.); mais les unes et les autres font partie de la même constellation. Autr. Est-ce vous qui avez noué les liens des Pléïades? Au lieu de מְעֻדָּנָה, delicias, les Septante ont lu מְעֻנָּדָה, nexus.

Ibid. Hébr. autr. Pourrez-vous lever les barrières de l'Orion qui vient terminor la suite des beaux jours? Le terme hébreu est celui qui est traduit ailleurs par l'Orion (Supr. ix. 9.); et les Septante le rendent ici de

cursum, et viam sonantis tonitrui :

26. Ut plueret super terram absque homine in deserto, ubi nullus mortalium commoratur,

27. Ut impleret inviam et desolatam, et produceret herbas viventes?

28. Quis est pluviae pater? vel quis genuit stillas roris?

29. De cujus utero egressa est glacies? et gelu de cœlo quis genuit?

30. In similitudinem lapidis aquae durantur, et superficies abyssi constringitur.

31. Numquid conjungere valebis mican tes stellas Pleiadas, aut gyrum Arcturi poteris dissipare?

32. Numquid producis luciferum in tempore suo, et vesperum super filios terræ consurgere facis?

33. Numquid nosti ordinem cœli, et posnes rationem ejus in terra?

34. Numquid elevabis in nebula vocem tuam, et impetus aquarum operiet te?

35. Numquid mittes fulgura, et ibunt? et revertentia dicent tibi: Adsumus?

36. Quis posuit in visceribus hominis sapientiam? vel quis dedit gallo intelligentiam?

37. Quis enarrabit cœlorum rationem? et concentum cœli quis dormire faciet?

32. Est-ce vous qui faites paraître en son temps sur les enfans des hommes l'étoile du matin, ou qui faites lever ensuite l'étoile du soir?"

33. Savez-vous l'ordre et les mouvements du ciel, et en rendrez-vous bien la raison, vous qui êtes sur la terre? Etes-vous l'auteur du pouvoir qu'il a sur elle par ses diverses influences?"

34. Elèverez-vous votre voix jusqu'aux nues, pour leur ordonner de faire fondre leurs eaux sur vous avec abondance?"

35. Commanderez-vous aux tonnerres, et partiront-ils dans l'instant? Et en revenant ensuite, vous diront-ils: Nous avons exécuté vos ordres; nous voici prêts à les recevoir de nouveau?

36. Qui a mis la sagesse dans le cœur de l'homme, ou qui a donné au coq l'intelligence qui lui fait marquer les heures différentes de la nuit?"

37. Qui racontera toute la conduite des cieux, ou qui pourra faire cesser l'harmonie du ciel, en troubant l'ordre si admirable des planètes, ou en arrêtant les mouvements si réguliers qu'elles suivent invariablement?

même. D'autres l'entendent du Scorpion qui est opposé à la constellation du Taureau ou des Pléiades.

* 32. Hébr. autr. Ferez-vous lever les signes du zodiaque chacun en sa saison? Conduirez-vous l'étoile polaire, et sa famille autour d'elle. Le terme hébreu du dernier membre est traduit ailleurs par l'*Ouse* ou l'étoile polaire. *Supr. ix. 9.*

* 33. C'est le sens de l'hébreu: Connaissez-vous les lois imposées aux cieux? Etes-vous l'auteur du pouvoir qu'ils ont sur la terre par leurs diverses influences? On lit dans l'hébreu, כָּל־בְּנֵי־הָאָדָם, *dominium ejus*, pour כָּל־בְּנֵי־מֹשֶׁה, *dominium eorum*, car il se rapporte à כָּל־בְּנֵי־אָדָם, *oavorum*, qui est toujours au pluriel dans l'hébreu.

* 34. Autr. et répandront-elles aussitôt sur vous leurs eaux avec abondance?

* 36. Hébr. autr. Qui a mis dans le cœur de l'homme la sagesse, ou qui a donné à l'esprit de l'homme l'intelligence? Autrement: Qui a donné aux animaux qui ont l'industrie de filer, cette espèce de sagesse? Qui a donné au coq l'intelligence qui lui fait marquer, etc.

38. Lorsque la poussière, sortant du néant, se répandoit sur la terre, et que les mottes se formoient et se durcissoient, où étiez-vous, et quelle part aviez-vous à ces merveilles? Et même à présent quel est votre pouvoir, et jusqu'où s'étend-il?"

39. Prendrez-vous la proie pour la lionne, " et en rassasierez-vous la faim de ses petits,

40. Lorsqu'ils sont couchés dans leurs antres, et qu'ils épient les passans dans leurs cavernes?

41. Qui prépare au corbeau sa nourriture, lorsque ses petits étant vagabonds, crient à Dieu, parce qu'ils n'ont rien à manger? " Est-ce vous?

¶ 37. et 38. Hébr. autr. Qui peut, par sa sagesse, prédir et annoncer les nuages? Qui peut faire pencher vers la terre les vaisseaux qui se remplissent dans le ciel, lorsque la boue se durcit comme le métal, et que les mottes de terre ne peuvent se diviser? Autr. Qui peut, par sa sagesse dissiper les nuages? Qui peut, etc.

¶ 39. Ou selon l'hébreu, pour le lion.

¶ 41. Autr. lorsque ses petits crient vers Dieu, et qu'ils vont errans, n'ayant rien à manger?

58. Quando fundebatur pulvis in terra, et glæbæ compingebantur?

39. Numquid capies leænæ prædam, et animam catulorum ejus implebis,

40. Quando cubant in antris, et in specubus insidiantur?

41. Quis præparat corvo escam suam, quando pulli ejus clament ad Deum, vagantes, eo quod non habent cibos?

CHAPITRE XXXIX.

Le Seigneur continue de montrer à Job quelle distance il y a de la créature au Créateur. Job reconnoît sa bassesse, et se condamne au silence.

1. Savez-vous le temps auquel les chèvres sauvages enfantent dans les rochers, " ou avez-vous observé l'enfantement des biches?

2. Avez-vous compté les mois qu'elles portent leur fruit, et savez-vous le temps auquel elles s'en déchargent?

¶ 1. Autr. auquel les chèvres sauvages qui habitent dans les rochers, se déchargent de leur fruit.

1. Numquid nosti tempus partus ibicum in petris, vel parturientes cervas observasti?

2. Dinumerasti menses conceptus earum, et scisti tempus partus earum?

3. Incurvantur ad fœtum, et pariunt, et rugitus emittunt.

4. Separantur filii earum, et pergunt ad pastum: egrediuntur, et non revertuntur ad eas.

5. Quis dimisit onagrum liberum? et vincula ejus quis solvit?

6. Cui dedi in solidudine domum, et tabernacula ejus in terra salsuginis.

7. Contemnit multitudinem civitatis, clamorem exactoris non audit.

8. Circumspicit montes pascuae suæ, et virentia quæque perquirit.

9. Numquid volet rhinoceros servire tibi, aut morabitur ad præsepe tuum?

10. Numquid alligabis rhinocerota ad aran-

3. Elles se courbent, pour faire sortir leur faon; et elles le mettent au jour, en jetant des cris et des hurlements."

4. Leurs petits se fortifient ensuite; et devenus grands, ils se séparent d'elles, pour aller eux-mêmes chercher leur nourriture; et étant sortis, ils ne reviennent plus à elles."

5. Qui a laissé aller libre l'âne sauvage, et qui lui a rompu ses liens, "et l'a délivré du joug que l'homme impose aux autres animaux?"

6. Je lui ai donné une maison dans la solitude, et des lieux de retraite dans une terre stérile."

7. Il méprise toutes les assemblées des villes; il n'entend point la voix d'un maître dur et impérieux, qui exige de lui un travail insupportable.

8. Il regarde de tous côtés les montagnes où il trouvera ses pâturages," et il cherche partout des herbes vertes.

9. Le rhinocéros, qui paroît si propre au travail, à cause de sa grande force, voudra-t-il bien vous servir, ou demeurera-t-il à votre étable?

10. Lierez-vous le rhinocéros aux traits de votre charrue, afin qu'il

* 3. Hébr. autr. Elles se courbent pour faire sortir avec effort leurs faons, et elles s'en délivrent avec de grandes douleurs. Autr. Elles se courbent et s'ouvrent avec douleur, et elles déposent leurs faons. On lit dans l'hébreu *fœtus suos diffingunt*, *dolores eorum emittunt*, vraisemblablement pour *oum doloribus diffingunt se*, *fœtus suos emittunt*.

* 4. Hébr. autr. Leurs petits sont sains et vigoureux, ils s'élèvent et se fortifient à la campagne; bientôt ils quittent leurs mères, et n'y reviennent plus. Autr. ils s'élèvent et se fortifient dans les pâturages. Au lieu de **רַכְבָּה**, qui pourroit emprunter du syriaque le sens de *in agro*, quelques manuscrits lisent **רַכְבָּה**, *in passu*.

* 5. Hébr. autr. et qui a affranchi l'élan de tous liens?

* 6. Litt. une terre de sel, ou un terrain rempli de nitre, et inculte.

* 8. Hébr. autr. il fait le tour des montagnes pour y trouver des pâturages.

laboure," et qu'il rompe" après vous . les mottes des vallons?

11. Aurez-vous confiance dans sa grande force, et lui laisserez-vous le soin de vos travaux? Oserez-vous l'employer à labourer vos terres?

12. Et croirez-vous qu'il vous rendra ce que vous aurez semé, et qu'il remplira votre aire de blé? Si donc le bœuf qui n'est pas moins fort que lui, vous rend ces bons offices, et s'il vous obéit avec tant de douceur, pourquoi le fait-il, sinon parce que je l'ai ainsi ordonné?

13. La plume de l'autruche est semblable à celle de la cincogne et de l'épervier. Cependant elle ne s'en sert point, comme eux, pour échauffer ses œufs, et faire éclore ses petits."

14. Lors donc qu'elle abandonne ses œufs sur la terre, sera-ce vous qui les échaufferez dans la poussière ou elle les laisse?"

15. Elle oublie qu'on les foulera peut-être aux pieds, ou que les bêtes sauvages les écraseront.

16. Elle est dure et insensible à ses petits, comme s'ils n'étoient point à elle; elle a rendu son travail inu-

dum; lero tuo, aut confringet glebas vallium post te?

11. Numquid fiduciam habebis in magna fortitudine ejus, et derelinques ei labores tuos?

12. Numquid credes illi quod sementem reddat tibi, et aream tuam congreget?

13. Penna struthionis similis est pennis herodii et accipitris.

14. Quando dereliquit ova sua in terra, tu forsitan in pulvere calefacies ea?

15. Obliviscitur quod pes conculcat ea, aut bestia agri conterat.

16. Duratur ad filios suos, quasi non sint sui: frustra laboravit,

¶ 10. On lit dans l'hébreu, עַבְתָּו, *lorum suum*, pour בְּעַבְתָּו, *loro suo*.

Ibid. Autr. et rompra-t-il après vous, avec la herse, les mottes des vallons? En labourant, les animaux vont devant le laboureur; et en hersant, ils vont après. Le P. Houbigant pense que ces deux versets doivent s'entendre de deux animaux différens, dont les copistes ont confondu les noms en mettant dans l'un et dans l'autre בָּuff, qui est proprement *le bœuf* ou *bœuf sauvage*, au lieu que *le rhinocéros* est בָּנָס, en sorte que le ¶ 9. peut s'entendre du *rhinocéros*, et le ¶ 10. du *bœuf*.

¶ 13. Hébr. autr. Est-ce vous qui donnez au paon son riche plumage, au héron son aigrette, à l'autruche ses superbes plumes? Il y a lieu de présumer que les copistes ont omis dans l'hébreu au commencement de ce verset מִתְמַתֵּחַ, *An ex te*, qui répond à l'interrogation בָּנָס, *an*, exprimée au milieu.

¶ 14. Hébr. autr. Celle-ci (*l'autruche*) abandonne ses œufs sur la terre, et les laisse couver dans la poussière.

nullo timore cogante tile, en les abandonnant sans y être forcée par aucune crainte ;"

17. Privavit enim eam Deus sapientia, nec dedit illi intelligentiam.

18. Cum tempus fuerit, in altum alas erigit : deridet equum et ascensorem ejus.

19. Numquid præbebis equo fortitudinem, aut circumdabis collo ejus hinnitum ?

20. Numquid suscitabis eum quasi locustas ? gloria narium ejus terror.

21. Terram ungula fudit, exultat audacter : in occursum pergit armatis.

22. Contemnit pavorem, nec cedit gladio.

23. Super ipsum so-

17. Mais seulement parce que Dieu en ceci l'a privée de sagesse, et ne lui a point donné l'intelligence qu'il donne aux autres oiseaux. Ce n'est pas, dis-je, par la crainte des chasseurs ou des bêtes sauvages, qu'elle en use de la sorte ;

18. Car à la première occasion, elle court, élevant ses ailes avec une vitesse extraordinaire; de sorte qu'elle se moque tout ensemble, et de la vitesse du cheval, et de l'adresse de celui qui est dessus.

19. Est-ce vous qui donnerez au cheval sa force "qui est si grande, qui lui ferez pousser ses hennissements" qu'on entend de si loin,

20. Ou qui le ferez bondir comme les sauterelles, avec une légèreté surprenante?" Le souffle si fier de ses narines répand la terreur."

21. Il frappe du pied la terre; il s'élance avec audace;" il court avec ardeur au-devant des hommes armés.

22. Il ne peut être touché de la peur; le tranchant des épées ne l'arrête point."

23. Les flèches sifflent autour de

¶ 16. Hébr. autr. Il ne tient pas à elle que son travail ne soit inutile, faute de soin et de sollicitude; car Dieu, etc. Autr. Elle s'éloigne de ses petits comme s'ils n'étoient point à elle, de manière à rendre son travail inutile, sans néanmoins être effrayée. Au lieu de נַלְל, ad non, la Vulgate suppose נַלְל, quasi non.

¶ 19. Ou selon l'hébreu, sa valeur.

Ibid. Ou selon l'hébreu, son frémissement semblable au tonnerre. Autr. qui revêtirez son cou de sa crinière. Le mot נַמְלָע, que l'on prend pour tonitru, peut emprunter du syriaque le sens de juba.

¶ 20. Autr. Le ferez-vous bondir comme les sauterelles, tandis que le souffle si fier de ses narines, etc.

Ibid. Hébr. autr. ferez-vous sortir de ses narines un hennissement terrible? Le mot נַרְגֵל, que l'on prend pour gloria, emprunte de l'arabe le sens de fremitus.

¶ 21. Hébr. autr. Il creuse du pied la vallée; il est plein de confiance en sa force. On lit dans l'hébreu יְחִפּוֹר, fodiunt, pour יְחִפּוֹר, fudit.

¶ 22. Hébr. Il se rit de la peur, et il en est incapable; et la vue de l'épée ne le fait point reculer.

lui ; le fer des lances et des dards" le frappe de ses éclairs sans l'étonner.

24. Il écume, il frémit, et semble vouloir manger la terre ; il est intrépide au bruit des trompettes."

25. Lorsque l'on sonne la charge," il dit : Allons. Il sent de loin l'approche des troupes ; il entend la voix des capitaines qui encouragent les soldats, et les cris confus d'une armée prête à combattre.

26. Est-ce par votre sagesse que l'épervier se couvre tous les ans de nouvelles plumes, et qu'il fait tomber les anciennes, en étendant ses ailes vers le midi, durant les chaleurs de la canicule ?

27. Est-ce à votre commandement que l'aigle s'élève en haut, et qu'il place son nid dans les lieux les plus élevés ?

28. Il demeure dans des pierres, dans des montagnes escarpées, et dans des rochers inaccessibles."

29. Il contemple" de là sa proie, et ses yeux perçans la découvrent de loin.

30. Ses petits sucent le sang des bêtes qu'il leur apporte ; et en quelque lieu que paroisse un corps mort, il fond dessus.

31. Le Seigneur parla de nouveau à Job, et lui dit : Vous ne répondez rien à toutes ces questions que je vous fais.

nabit pharetra : vibabit hasta et clypeus.

24. Fervens et fremens sorbet terram, nec reputat tubæ sonare clangorem.

25 Ubi audierit buccinam, dicit : Vah : procul odoratur bellum, exhortationem ducum, et ululatum exercitus.

26. Numquid persipientiam tuam plumbea accipiter, expandens alas suas ad austrum ?

27. Numquid ad præceptum tuum elevabitur aquila, et in arduis ponet nidum suum ?

28. In petris manet, et in præruptis silibus commoratur, atque inaccessis rupibus.

29. Inde contemplatur escam, et de longe oculi ejus prospiciunt.

30. Pulli ejus lambent sanguinem : et ubicumque cadaver fuerit, statim adest.

31. Et adjecit Dominus, et locutus est ad Job :

¶ 23. C'est le sens de l'hébreu.

¶ 24. Hébr. autr. Ne pouvant retenir son inquiétude et son ardeur, il frappe la terre et l'enfonce ; et il ne devient point tranquille par les premiers signaux de la trompette. On lit dans l'hébreu, בְּרִי תְּבָרֵא, quia vox.

¶ 25. On lit dans l'hébreu, בְּרִי טְבָרֵא, In bucoina ; et c'est un des textes qui prouvent que dans Job, בְּרִי se prend pour la simple préposition in.

¶ 28. Hébr. autr. Il établit sa demeure dans les rochers, et il se tient sur la pointe escarpée d'une roche qui lui sert de forteresse.

¶ 29. Autrement et selon l'hébreu : Il cherche de là sa proie.

32. Numquid qui contendit cum Deo , tam facile conquiescit? utique qui arguit Deum , debet respondere ei :

33. Respondens autem Job Domino, dixit:

34. Qui leviter locutus sum, respondere quid possuum ? manum meam ponam super os meum.

35. Unum locutus sum, quod utinam non dixissem : et alterum, quibus ultra non addam.

32. Celui qui dispute contre Dieu se réduit-il si facilement au silence ? Certainement quiconque reprend Dieu, doit être en état de lui répondre."

33. Job répondant au Seigneur, lui dit :

34. Puisque, dans le temps où je croyois avoir votre approbation, j'ai parlé avec trop de légèreté, selon le témoignage que vous rendez vous-même à mes paroles, comment pourrai-je répondre maintenant que vous me condamnez ?" Je n'ai plus qu'à mettre ma main sur ma bouche ;

35. Car j'ai dit une chose que je souhaiterois n'avoir pas dite , et une autre encore dont je me repens ; et je n'y ajouteraï rien davantage ; mais je garderai un profond et respectueux silence , et je m'anéantirai devant vous."

¶ 32. Hébr. autr. Celui qui veut entrer en discussion avec le Tout-Puissant , s'instruira-t-il , et celui qui veut proposer à Dieu de justes plaintes répondra-t-il ? Autr. Celui qui veut entrer en discussion avec le Tout-Puissant , prévaudra-t-il , et celui qui veut proposer à Dieu ses plaintes , pourra-t-il lui répondre. On lit dans l'hébreu , רְאֵךְ , par samech , *decidabilit* ou *eruditio* , que l'on a confondu avec רְבָרִיךְ , *eruditetur* : Symmaque lisoit רְשִׁין , par shin , *prævalebit*. On lit הַנְּגָה יְעַנְנָה , *respondebit ei* , au féminin. pour גְּזָעָה , *respondobit ei* , au masculin.

¶ 34. Hébr. autr. Je ne suis désormais occupé que de ma bassesse. Que pourrois-je vous répondre ? Je mettrai ma main sur ma bouche.

¶ 35. Hébr. J'ai dit une chose , et je ne répondrai point ; j'en ai dit une autre , et je n'ajouteraï rien. Je me suis servi de quelques expressions trop hardies par rapport à moi , quoique très-exactes par rapport au Messie dont j'étois le prophète et la figure ; et je ne m'excuserai point de ne m'être pas assez séparé du Médiateur qui seul a droit d'user de ces expressions.

CHAPITRE XL.

Le Seigneur continue de montrer à Job la distance de la créature au Créateur. Description de Béhémoth et de Léviathan.

1. LE Seigneur parlant *encore* à Job du milieu d'un tourbillon, *tui* dit :

2. Ceignez vos reins comme un homme *courageux*; préparez-vous; je vous interrogerai; répondez-moi.

3. *Lorsque vous prenez tant de soin de montrer que vous êtes juste, et que vous souffrez sans l'avoir mérité, est-ce que vous prétendez détruire l'équité de mes jugemens, et me condamner moi-même, pour vous justifier?*

4. Avez-vous donc comme Dieu un bras *tout-puissant*, pour oser combattre contre *lui*? Et votre voix tonne-t-elle comme la sienne, pour faire entendre la justice de votre cause dans tout l'univers?

5. Si vous avez une telle puissance, sortez de dessus le fumier où vous êtes couché; revêtez-vous d'éclat et de beauté, montez sur un trône sublime, soyez plein de gloire, et parez-vous des vêtemens les plus magnifiques."

6. Dissipez les superbes dans votre fureur, et humiliez les insolens par un seul de vos regards."

7. Jetez les yeux sur tous les orgueilleux, et confondez-les;" brisez

¶ 5. Hébr. autr. Si vous avez une telle puissance, prenez donc maintenant toute la magnificence et toute la majesté qui vous est due; revêtez-vous de la gloire et de l'éclat qui vous conviennent.

¶ 6. Hébr. autr. Répandez votre indignation et votre colère; jetez les yeux sur le superbe, et abaissez-le.

¶ 7. Hébr. abattez-les.

1. RESPONDENS autem Dominus Job de turbine, dixit:

2. Accinge sicut vir lumbos tuos: interroga te, et indica mihi.

3. Numquid irritum facies judicium meum: et condemnabis me, ut tu justiceris?

4. Et si habes brachium sicut Deus? et si voce simili tonas?

5. Circumda tibi decorem, et in sublime erigere: et esto gloriosus, et speciosis induere vestibus.

6. Disperge superbos in furore tuo: et respiciens omnem arrogantem, humilia.

7. Respice cunctos superbos, et confunde

**eos, et contere impios
in loco suo.**

**8. Absconde eos in
pulveres simul, et facies
eorum demerge in fo-
veam.**

**9. Et ego confitebor
quod salvare te possit
dextera tua.**

**10. Ecce, Behemoth
quem feci tecum, fe-
num quasi bos come-
det.**

**11. Fortitudo ejus in
lumbis ejus, et virtus
illius in umbilico ven-
tris ejus.**

**12. Stringit caudam
suam quasi cedrum :
nervi testiculorum ejus
perplexi sunt.**

**et foulez aux pieds les impies dans le
lieu même où ils s'élèvent.**

**8. Cachez-les tous ensemble dans
la poussière du tombeau; enseve-
lissez leurs visages, et les jetez dans
la fosse qui est au fond de la terre."**

**9. Et alors je confesserai que vo-
tre droite a le pouvoir de vous sau-
ver. Mais pour connaître si vous
m'égalez en sagesse et en puissance,
il faut comparer vos ouvrages avec
les miens.**

**10. Considérez donc Béhémoth ou
l'éléphant, " que j'ai créé avec vous
dès le commencement du monde,
et que j'ai placé comme vous sur
la terre. C'est par un effet parti-
culier de ma providence, que cet
animal si grand et si puissant ne
se nourrira point de la chair des
autres animaux, mais qu'il man-
gera le foin comme le bœuf, et qu'il
s'accoutumera à vivre parmi les
hommes.**

**11. Sa force est dans ses reins, et
elle est si grande, que dans la guer-
re, il porte des tours remplies de
soldats ; sa vigueur est particuliè-
rement dans le nombril de son ven-
tre."**

**12. Sa queue se serre et s'élève
comme un cèdre ; les nerfs de cette
partie qui sert à la conservation de
l'espèce, sont entrelacés l'un dans**

* 8. Hébr. autr. bandez leurs visages, et précipitez-les dans les som-
bres demeures de la mort. Le mot hébreu שְׁלֹכָה signifie proprement
tiga; il pourroit emprunter du syriaque le sens de *include*.

¶ 10. Ce qui est dit ici de *Béhémoth*, D. Calmet, et le P. de Carrières,
et la plupart des interprètes, l'expliquent littéralement de l'éléphant;
Samuël Bochart et le P. Houbigant l'entendent de l'hippopotame. Les
pères l'expliquent allégoriquement du démon ou des méchans animés de
son esprit. Voyez, dans ce volume, la *Dissertation sur Béhémoth et Lé-
viathan*.

¶ 11. Autr. Sa force est dans ses reins; sa vertu est dans le nombril de
son ventre. D. Calmet croit que cela doit s'entendre des parties naturelles
de l'éléphant. *Vix generandi in lumbis ejus est et in umbilico.* Le mot
hébreu du dernier membre traduit par *virtus*, est employé ailleurs pour
marquer la vertu d'engendrer. Gen. xlix. 5. Deut. xxi. 17. Au lieu du
nombril, l'hébreu pourroit signifier *les nerfs* ou *les muscles* du ventre.

l'autre d'une manière qui lui donne une force extraordinaire."

13. Ses os sont comme des tuyaux d'airain ; ses cartilages " comme des lames ou comme des barres de fer.

14. Il est le commencement des voies de Dieu, le plus grand et le plus fort des animaux qu'il a mis sur la terre. Cependant celui qui l'a fait, appliquera selon sa volonté, et conduira comme il lui plaira, les dents et la trompe de cet animal, qui sont comme son épée, et il ne s'en servira que par la permission et selon les ordres de celui qui l'a créé.

15. Les montagnes lui produisent des herbages dont il se nourrit ; et toutes les bêtes des champs viendront s'y jouer avec lui, sans qu'il leur fasse aucun mal.

16. Il dort sous l'ombre dans le secret des roseaux et dans des lieux humides."

17. Les ombres, des arbres touffus qui y croissent, protègent son corps, en le couvrant de leur ombre ; et les saules qui s'élèvent sur le bord du torrent, l'environnent, et le défendent des ardeurs du soleil."

18. S'il boit, il absorbera le fleuve où il boira, et il n'en sera point étonné ; il se promet même que le

¶ 12. Le sens de l'hébreu pourroit être : Il tortille sa queue comme le sanglier ; et les nerfs de ses cuisses sont entrelacés.

¶ 15. Hébr. autr. Ses côtes sont comme des tuyaux d'airain ; et l'épine de son dos comme une lame de fer. C'est le sens des Septante qui semblent avoir lu, נַעֲלָץ, costas ejus, au lieu de אֶשְׁבָּע, ossa ejus ; et נַעֲלָץ, rhachis ejus, au lieu de אֶשְׁבָּע ossa ejus.

¶ 16. L'hébreu pourroit signifier : Il se couche sous les osiers, au milieu du papyrus, des roseaux et du jonc fleuri. Ce sont trois végétaux d'Egypte, dont les Septante ont exprimé ici les noms : in papyro, catamo et butomo. Voyez la Dissertation citée.

¶ 17. L'hébreu pourroit signifier : Les osiers le couvrent de leur ombre, et les saules du torrent (ou du Nil) lui servent de tente. Le nom du Nil vient du mot hébreu *Nehal* ou *Nehot* qui signifie torrent. Voyez la Dissertation citée.

13. Ossa ejus velut fistulæ æris, cartilago illius quasi laminoæ ferreæ.

14. Ipse est principium viarum Dei : qui fecit eum, applicabit gladium ejus.

15. Huic montes herbas ferunt : omnes bestiæ agri ludent ibi.

16. Sub umbra dormit, in secreto calami, et in locis humentibus.

17. Protegunt umbras umbram ejus : circumdabunt eum salices torrentis.

18. Ecce absorbebit fluvium, et non mirabitur : et habet fidu-

ciam, quod influat Jor-
dani in os ejus.

19. In oculis ejus
quasi hamo capietum,
et in sudibus perforabit
nares ejus.

20. An extrahere po-
teris Leviathan hamo,
et fune ligabis linguam
ejus?

21. Numquid pones
circulum in naribus
ejus, aut armilla per-
forabis maxillam ejus?

22. Numquid mul-
tiplicabit ad te preces,
aut loquetur tibi mol-
lia?

23. Numquid feriet
tecum pactum, et acci-
pies eum servum sem-
piternum?

24. Numquid illudes

Jourdain viendra couler dans sa
gueule, pour remplir son ventre,
et le désaltérer."

19. Cependant malgré cette gran-
deur et cette force, on le prendra
par l'appétit qu'on lui mettra de-
vant les yeux, comme un poisson
se prend à l'hameçon ; " et on lui
percera les narines avec des pieux,"
pour s'en rendre maître, et le con-
duire où l'on voudra. Or je vous
demande maintenant si votre sa-
gesse a rien fait de semblable. Ré-
pondez-moi aussi sur votre force.

20. Pourrez-vous enlever de la
mer Leviathan ou la baleine" avec
l'hameçon, et lier " sa langue avec
une corde ?

21. Lui mettrez-vous un cercle au
nez, et lui percerez-vous la ma-
choire, pour y passer un anneau,
afin de vous rendre maître de ce
monstre marin ?"

22. Le réduirez-vous à vous faire
d'instantes prières, et à vous dire
des paroles douces pour obtenir de
vous la liberté que vous lui aurez
ôtée ?

23. Fera-t-il un pacte avec vous,
comme avec son souverain, et le
recevrez - vous comme un esclave
éternel qui ne passera jamais vos
ordres ?

24. Vous jouerez - vous de lui

¶ 18. L'hébreu pourroit signifier : Lorsqu'un fleuve le submergera, il
ne s'effraiera point; il demeuroera plein de confiance, quand même le
Jourdain s'élaneroit contre sa bouche. Voyez la Dissertation citée.

¶ 19. Ces mots, quasi hamo, ne sont pas dans l'hébreu.

Ibid. L'hébreu pourroit signifier : Le prendrez-vous par ses yeux comme
avec un hameçon? lui percera-t-on les narines avec des lacs?

¶ 20. Ce qui est dit ici de Leviathan, les pères l'expliquent allégori-
quement du démon; le P. de Carrières et la plupart des interprètes l'ex-
pliquent littéralement de la baleine; Samuël Bochart, D. Calmet et le
P. Houbigant l'entendent du crocodile. Voyez la Dissertation citée.

Ibid. Hébr. litt. plonger.

¶ 21. Hébr. autr. Passerez-vous un jonc dans ses narines, comme à ces
petits poissons qu'on porte au maroîte, et lui percerez-vous la mâchoire
avec une épine, comme d'ces poissons que l'on veut transporter?

comme d'un oiseau," et le lierez-vous dans quelque coin de votre maison, pour servir de jouet à vos servantes?

25. Ferez-vous, après l'avoir tué, que vos amis le coupent par pièces, pour en manger et que ceux qui traffiquent, le divisent par morceaux, pour le porter dans les pays éloignés?"

26. Remplirez-vous de sa peau les filets des pêcheurs, et de sa tête le réservoir des poissons? Non sans doute; vous n'en disposerez pas ainsi."

27. Mettez votre main sur lui, si vous l'osez; mais souvenez-vous de la guerre que vous aurez à soutenir; et si vous m'en croyez, ne parlez plus d'attaquer ce monstre que vous ne sauriez prendre;"

28. Car celui qui voudra s'en saisir, après bien des efforts, se verra enfin trompé dans ses espérances; et ce poisson furieux se précipitera dans le fond de la mer à la vue de tous ceux qui le poursuivront."

¶ 24. Hébr. autr. d'un passereau.

¶ 25. Saint Grégoire lisoit ce verset affirmativement, c'est-à-dire, sans interrogation. L'hébreu pourroit signifier: Les pêcheurs associés feront festin sur lui en se réjouissant de sa prise; et l'ayant dépecé, ils le distribueront aux marchands chananéens.

¶ 26. Hébr. autr. Remplirez-vous sa peau de broussailles, et du croc des poissons sa tête? c'est-à-dire, du oroo de fer auquel on attache les poissons qu'on a pris.

¶ 27. Hébr. autr. Mettre la main sur lui, et vous vous souviendrez du combat, de manière que vous ne recommencerez pas.

¶ 28. Hébr. autr. Son espérance sera frustrée, il sera précipité à la vue de tous. Ce que l'homme ne peut faire, la main de Dieu le fera. On lit dans l'hébreu, אל-מראין, ad aspectus ejus, peut-être pour אל-מראין, ad aspectus omnium, comme la Vulgate le suppose.

ei quasi avi, aut ligabis eum ancillis tuis?

25. Concident eum amici: divident illum negotiatores?

26. Numquid implebis sagenas pelle ejus, et gurgustium piscium capite illius?

27. Pone super eum manum tuam: memento belli, nec ultra addas loqui.

28. Ecce, spes ejus frustrabitur eum, et videntibus cunctis precipitabitur.

CHAPITRE XLI.

Suite de la description de Léviathan.

1. *Nos quasi crudelis suscitabo eum : quis enim resistere potest vultui meo ?*

2. *Quis ante dedit mihi, ut reddam ei ? omnia quæ sub cœlo sunt, mea sunt.*

3. *Non parcam ei, et verbis potentibus, et ad deprecandum compositis.*

4. *Quis revelabit faciem indumenti ejus ? et in medium oris ejus quis intrabit ?*

1. *Pour moi qui connois la force extraordinaire de ce poisson monstrueux, je ne le susciterai point contre les hommes par un esprit de cruauté. Je n'ai nul besoin de son secours pour le perdre, quand je te voudrai ; car qui peut seulement résister à mon visage irrité, et en soutenir les regards terribles ?*

2. *Qui m'a donné le premier, afin que je lui rende ce qui lui est dû ? Tout ce qui est sous le ciel, " est à moi, et tout y dépend absolument de moi.*

3. *C'est pourquoi quand je voudrai quelque chose de ce monstre, je ne l'épargnerai point, je ne craindrai point sa colère, et je ne céderai point à la force de ses paroles, ni à ses prières les plus artistement composées pour me flétrir ; mais je disposerai de lui comme je le souhaiterai. Je découvrirai quel est son corps, quelle est sa force, et quelle est la proportion et la disposition de tous ses membres. C'est ce qu'aucun homme ne pourra faire ;*

4. *Car qui découvrira la superficie de son vêtement ? Qui levera sa peau pour voir la structure de son corps, et qui entrera dans le*

¶ 1. Hébr. autr. Ce n'est point par cruauté que je le susciterai ; et qui est celui qui s'élèvera devant moi pour m'en accuser ? On y lit : *Non crudelis quod suscitet eum* ; c'est-à-dire, אֲכֹר כִּי, crudelis quod, au lieu de אֲכֹר, quasi crudelis, qu'exprime la Vulgate : et יְעִירָנוּ, suscitot eum, au lieu de אַעִירָנוּ. suscitabo eum.

¶ 3. Hébr. autr. Je ne garderai point sur lui le silence ; je parlerai de sa puissance, et de la force de sa constitution.

milieu de sa gueule pour en examiner la disposition admirable ?"

5. Qui ouvrira l'entrée de ses mâchoires, pour en considérer la proportion merveilleuse ?" La terreur habite autour de ses dents.

6. Son corps est semblable à des boucliers d'airain fondu ; il est couvert d'écailles qui se serrent, et qui se pressent avec un art et une justesse admirable."

7. L'une est jointe à l'autre, sans que le moindre souffle passe entre deux.

8. Elles s'attachent ensemble, et elles s'entretiennent, sans que jamais elles se séparent.

9. Lorsqu'il éternue, il jette des éclats de feu, " et ses yeux étincellent comme la lumière de l'aurore.

10. Il sort de sa gueule des lampes qui brûlent comme des torches ardentes."

11. Une fumée se répand de ses narines, comme d'un pot qui bout sur un brasier."

12. Son haleine allume des char-

5. Portas vultus ejus quis aperiet ? per gyrum dentium ejus formido.

6. Corpus illius quasi scuta fusilia, compactum squamis se prementibus.

7. Una uni conjugitur, et ne spiraculum quidem incedit pereas.

8. Una alteri adhæribit, et tenentes se nequaquam separabuntur.

9. Sternutatio ejus splendor ignis, et oculi ejus ut palpebrae diluculi.

10. De ore ejus lampades procedunt, sicut teda ignis accensæ.

11. De naribus ejus procedit fumus, sicut ollæ succensæ atque ferventis.

12. Halitus ejus pru-

ÿ 4. Hébr. autr. et qui pénétrera la duplicité de son frein, ou de ses lèvres qui forment le double frein de ses deux mâchoires?

ÿ 5. Ou pour lui faire recevoir le mors. A la lettre, les portes de son visage.

ÿ 6. Hébr. autr. Son corps est couvert comme de canaux de boucliers ; il est comme fermé et scellé étroitement. L'un de ces boucliers est joint à l'autre, etc. On y lit פְּרָבִיא, Superbia, pour כְּפָרְבֵּה, Corpus ejus.

ÿ 8 Hébr. litt. Vir fratri suo adhærebunt : Ces boucliers sont attachés chacun à son frère ; ils sont liés ensemble comme des frères. Saint Grégoire lisait aussi dans la Vulgate, adhærebunt. Voyez la Dissertation citée.

ÿ 9. Hébr. litt. de lumière.

ÿ 10. Hébr. autr. il en part des étincelles de feu. Tout ceci entendu de la baleine ou du crocodile, est poétique et hyperbolique. Mais ce sont des expressions figurées qui peuvent avoir une autre application, et dont le sens allégorique peut remplir toute la force. Voyez la Dissertation citée.

ÿ 11. Hébr. autr. comme celle d'une chaudière bouillante, ou comme la vapeur d'une jonchaye, c'est-à-dire, d'un marais fort humide, et couvert de joncs.

nas ardere facit, et flamma de ore ejus egreditur.

13. In collo ejus morabitur fortitudo, et faciem ejus præcedit egestas.

14. Membra carnium ejus cohærentia sibi : mittet contra eum fulmina, et ad locum alium non ferentur.

15. Cor ejus indurabitur tanquam lapis, et stringetur quasi malleatoris incus.

16. Cum sublatus fuerit, timebunt angelii, et territi purgabuntur.

17. Cum apprehenderit eum gladius, subsistere non poterit neque hasta, neque thorax :

bons de feu ; et la flamme sort du fond de sa gueule.

13. La force est dans son cou; et la famine " marche devant sa face.

14. Les membres de son corps sont liés étroitement l'un à l'autre; les foudres tomberont sur lui, sans qu'il en soit ébranlé, ni qu'il s'en remue d'un côté, ni d'autre."

15. Son cœur s'endurcira comme la pierre; et se resserrera comme l'enclume sur laquelle on bat sans cesse."

16. Lorsqu'il sera élevé *au-dessus des eaux, et qu'il paroîtra en furie*, les anges, c'est-à-dire, les hommes *les plus forts* " et *les plus hardis*, craindront; et dans leur frayeur, ils se purifieront *de leurs péchés*, et se prépareront à aller paroître devant Dieu."

17. Si on veut le percer de l'épée, ni l'épée, ni les dards, " ni les cuirasses ne pourront subsister devant lui;

¶ 13. On lit dans l'hébreu תְּהִרְצָץ דַּאכְתָּ, *exsiliat mæror*, au lieu de תְּהִרְצָץ רָעֵבָה, *curret egestas*, que suppose la Vulgate, ou תְּהִרְצָץ אַבְדָּן, *curret perditio*, comme l'expriment les Septante, ou *Abaddon*, c'est-à-dire, l'exterminateur, comme la Vulgate l'explique dans l'Apocalypse, ix. 11. L'indigence, la ruine, l'exterminateur sera son précurseur. Voyez la Dissertation citée.

¶ 14. Hébr. autr. Les muscles de sa chair sont liés entre eux; il sont étroitement attachés sur lui sans qu'on puisse les en séparer.

¶ 15. Hébr. autr. Son cœur est aussi dur que la pierre; il est aussi ferme que la pierre sur laquelle le froment est moulu. Au lieu de la répétition du mot מִצְוָקָה, *durum*, il paroît que les Septante ont lu גָּנָזֶב, *et firmum*.

¶ 16. C'est le sens de l'hébreu: les plus forts craindront.

Ibid. Hébr. litt. *confacti* (ou *præ confracti*) *purgabunt se ou deviabunt se.* Il paroît qu'au lieu de מִשְׁבְּרִים, *confacti*, l'interprète syrien lisoit מִשְׁרָרִים, *et principes*: les forts craindront, et les princes s'écartieront du chemin.

¶ 17. Hébr. autr. L'épée qui l'atteindra, ne s'en relèvera pas; ni le trait, ni le dard, ni le javelot, *telum, missile, spiculum*. Le P. Houbigant réunit *telum missile*, le trait qu'on darde. Bochart les sépare: *telum*, le trait, *missile*, le dard.

18. Car il méprisera le fer comme la paille , et l'airain comme un bois pourri.

19. L'archer *le plus adroit* ne le mettra point en fuite avec *les flèches les plus perçantes*; " les pierres de la fronde sont pour lui de la paille sèche."

20. Le marteau n'est *encore* pour lui qu'une paille légère; et il se rira du mouvement de la pique.

21. *Il s'élèvera si fort au-dessus des eaux, que les rayons du soleil seront sous lui; et il marchera au fond de la mer sur l'or comme sur la boue; il se reposera sur les pointes des rochers, sans en recevoir la moindre incommodité.*"

22. Il fera par l'impétuosité de son souffle bouillir le fond de la mer," comme l'eau d'un pot; et il la fera paroître comme un vaisseau plein d'onguens qui s'élèvent par l'ardeur du feu.

23. La lumière brillera sur ses traces; il verra l'abîme blanchir d'éclat après lui."

¶ 18. Le mot *enim* n'est pas dans l'hébreu.

¶ 19. Au lieu de *vir sagittarius*, on lit dans l'hébreu *filius areus*, le fils (ou dans notre langue, la fille) de l'arc; c'est-à-dire la flèche, dont le nom est masculin dans l'hébreu.

Ibid. Au lieu de *stipula* qui va se trouver répété dans le ¶ suivant, les Septante ont mis *fenum*: les pierres de la fronde ne sont pour lui que des boules de foin.

¶ 21. Hébr. autr. Sous lui sont des pointes d'argile; il se couchera avec soin sur la boue. La différence vient de la ressemblance qui se trouve entre le mot סָמֵא par *sameo*, signifiant *sol*; et שָׁנִין, par *shin*, signifiant *argilla*, et entre le mot יְלָמַן, substantif, signifiant *aurum*; et le même mot *adjectif* signifiant, *sollitus*.

¶ 22. Hébr. autr. Il fera bouillir les eaux profondes comme celles d'un pot, et il rendra la mer semblable à un vase rempli de parfums. L'hébreu sépare *profundum* d'avec *mare*. Dans le style des Hébreux, le nom de *mer* comprend tous les grands amas d'eaux, les lacs, les étangs, et quelquefois le Nil à cause de ses inondations, selon ce qui est dit dans Isaïe même: *La mer se trouvera sans eaux, et le fleuve deviendra sec et aride*; Isaïe, xix. 5.; ce que les interprètes expliquent du Nil dont l'inondation devoit manquer, comme cela arrivoit quelquefois.

¶ 23. A la lettre : Il regardera l'abîme comme vieillissant, ou , selon

18. Reputabit enim quasi paleas ferrum : et quasi lignum putridum, æs.

19. Non fugabit eum vir sagittarius : in stipulam versi sunt ei lapides fundæ.

20. Quasi stipulam aestimabit malleum , et deridebit vibrantem hastam.

21. Sub ipso erunt radii solis , et sternet sibi aurum quasi lumen.

22. Fervescere faciet quasi ollam profundum mare, et ponet quasi cum unguenta bulliunt.

23. Post eum lucebit semita : aestimabit abyssum quasi senescentem.

24. Non est super terram potestas, quæ comparetur ei, qui factus est ut nullum timeret.

25. Omne sublime videt : ipse est rex super universos filios superbiae.

24. *Enfin il n'y a point de puissance sur la terre qui puisse lui être comparée, puisqu'il a été créé pour ne rien craindre, que celui qui lui a donné l'être et la vie.*"

25. *En effet il voit fort au-dessous de lui " tout ce qu'il y a de grand et de sublime parmi les animaux ; et c'est lui qui est le roi de tous les enfans d'orgueil , et le maître des bêtes les plus féroces et les plus cruelles.."*

l'hébreu, comme la vieillesse ; ou plutôt, selon l'interprète syrien , comme la terre ferme. C'est-à-dire, qu'au lieu de **לְשִׁיבָתָה**, *quasi canitem*, cet interprète lisoit, **לִיבָשָׂה**, *quasi aridum*.

¶ 24. Hébr. autr. Il n'y a personne sur la terre qui puisse le dominer, c'est-à-dire *le domptor* ; il a été fait pour ne rien craindre. On y lit **לְבָדָק**, *pulverem*, pour **לְאַרְצָה**, *terram*; et **מְלֹאת**, *factor ejus*, pour **מְלָאָה**, *qui factus est*.

¶ 25. Hébr. autr. Il méprise. Dans le style des Hébreux , le mot **לְאַרְצָה**, *vidore*, se prend quelquefois pour *despicere* ; on le voit dans la Vulgate même ci-devant au chap. xxxi. ¶ 19.

Ibid. D. Calmet croit que les *enfans d'orgueil* sont les Egyptiens et que le crocodile est appelé leur *roi* , parce que c'étoit une de leurs principales divinités. Les Egyptiens sont désignés par leur orgueil en plus d'un endroit de l'Ecriture. *Supr.* xxvi. 12. *Psal.* lxxxviii. 11. *Is.* li. 9. Les Septante ont traduit , le roi de tout ce qui est dans les eaux. Il y a lieu de présumer qu'au lieu de **לְאַרְצָה**, que l'on suppose emprunté de l'arabe au sens de *superbia*, ils ont lu **לְרַבֵּשׁ**, *reptile* ou *repentis* , le roi de tous les reptiles . c'est-à-dire de tous les poissons qui rampent dans les eaux ; car dans le style des Hébreux les poissons sont réputés *reptiles*. *Ps.* cui. 25. Voyez la *Dissertation* citée.

CHAPITRE XLII.

Job s'humilie devant le Seigneur qui reprend les trois amis de Job . Celui-ci prie pour eux. Rétablissement de Job. Sa mort.

1. RESPONDENS autem Job Domino , dixit :

2. Scio quia omnia potes, et nulla te latet cogitatio.

3. Quis est iste , qui

1. Job répondit *enfin* au Seigneur , et *tui* dit :

2. Je sais que vous pouvez toutes choses , et qu'il n'y a point de pensée qui vous soit cachée."

3. Qui est donc celui-là qui , par

¶ 2. Hébr. autr. Et que rien de ce que vous avez pensé ne vous est impossible.

un effet de son ignorance, prétend dérober à Dieu le conseil et la sagesse, et cacher ses fautes à ses yeux? Pour moi, Seigneur, je n'ai point cette folle pensée; c'est pourquoi j'avoue sincèrement que j'ai parlé indiscrètement, et de choses qui surpassoient sans comparaison toute la lumière de ma science."

4. Mais écoutez-moi à présent, et je parlerai avec plus de jugement. Je vous interrogerai sur la cause de mes peines; répondez-moi, je vous prie, selon votre bonté."

5. Mon oreille auparavant avoit entendu parler de vous, et je vous connoissois sur le rapport des autres; mais maintenant je vous vois de mes propres yeux, et je vous connois par moi-même.

6. C'est pourquoi je m'accuse aussi moi-même; je me reconnois coupable d'avoir parlé de vous si indiscrètement; et je fais pénitence de cette faute, en m'abaissant devant vous jusque dans la poussière et dans la cendre.

7. Le Seigneur ayant parlé à Job de cette sorte, et ayant entendu sa réponse pleine d'humilité, dit à Eliphaz de Théman: Ma fureur s'est allumée contre vous, et contre vos deux amis, parce que vous n'avez point parlé devant moi dans la droi-

celat consilium absque scientia? ideo insipienter locutus sum, et quæ ultra modum excederent scientiam meam.

4. Audi, et ego loquar: interrogabo te, et responde mihi.

5. Auditu auris audi te: nunc autem oculus meus videt te.

6. Idcirco ipse me reprehendo, et ago pœnitentiam in favilla et cinere.

7. Postquam autem locutus est Dominus verba hæc ad Job, dixit ad Eliphaz The manitem: Iratus est furor meus in te, et in duos amicos tuos, quo-

¶ 3. Hébr. autr. Qui est celui-là (*m'avez-vous dit avec grande raison*) qui cache le conseil et le secret de Dieu par des discours dont il n'a pas toute l'intelligence? (Supr. xxxviii. 2.) Et certes, j'ai annoncé ce que je ne comprenois pas; j'ai dit des merveilles qui me surpassoient, et dont je n'avois pas une entière connaissance. Autr. Qui est celui-là qui, comme vous le ~~qui~~ avez reproché, cachoit et obscurcissoit le conseil et le dessein de Dieu, faute d'en avoir la connaissance? J'ai aussi annoncé moi-même des choses que je ne comprenois pas, etc.

¶ 4. et 5. Autr. Ecoutez-moi, disois-je, et je parlerai; je vous proposerai des questions, et répondez-moi. (Sup. xiii. 22.) Mais alors je ne savois de vous que ce que j'en avois entendu; maintenant je vous vois de mes yeux.

¶ 6. Hébr. autr. C'est pourquoi je m'humiilie, je reconnois ma bassece, et je fais pénitence, etc. Le pronom *me* est omis dans l'hébreu.

niam non estis locuti
coram me rectum, si-
cut servus meus Job.

8. Sumite ergo vobis
septem tauros, et sep-
tem arietes, et ite ad
servum meum Job, et
offerte holocaustum
pro vobis : Job autem
servus meus orabit pro
vobis : faciem ejus sus-
cipiam, ut non vobis
imputetur stultitia :
neque enim locuti estis
ad me recta, sicut ser-
vus meus Job

9. Abierun ergo Eli-
phaz Themanites, et
Baldad Suhithes, et
Sophar Naamathites,
et fecerunt sicut locu-
tus fuerat Dominus ad
eos, et suscepit Domi-
nus faciem Job.

10. Dominus quoque
conversus est ad pœn-
tentiam Job, cum ora-
ret ille pro amicis suis.
Et addidit Dominus
omnia quæcumque fue-
rant Job, duplia.

11. Venerunt autem
ad eum omnes fratres
sui, et universæ soro-
res suæ, et cuncti qui
noverant eum prius, et
comederunt cum eo

ture de la vérité, comme Job mon
serviteur.

8. Prenez donc sept taureaux et sept
beliers; et allez à mon serviteur Job;
et offrez-les *par ses mains* pour vous
en holocauste. Job mon serviteur
priera pour vous; je le regarderai et
je l'écouterai favorablement, afin
que cette imprudence *que vous avez
commise, en accusant un homme
affligé, d'être coupable, sans en
avoir aucune preuve,* ne vous soit
point imputée, comme vous le méri-
teriez, parce que vous n'avez point
parlé dans la droiture de la vérité,
comme mon serviteur Job.

9. Eliphaz de Théman, Baldad de
Suh et Sophar de Naamath s'en al-
lèrent donc, et firent ce que le Sei-
gneur leur avoit dit, et le Seigneur
écouta favorablement la prière que
Job fit pour eux."

10. Le Seigneur aussi se laissa flé-
chir à la pénitence de Job; et lors-
qu'il le prioit pour ses amis, *il le tira
de l'espèce de captivité* où il étoit
à cause de ses maux; et il lui rendit
au double tout ce qu'il possédoit
auparavant.

11. Voici le moyen dont Dieu se
sert pour rétablir Job dans sa
première grandeur. Il fit que tous
ses frères et toutes ses sœurs, c'est-
à-dire, ses parens et ses parentes,
et tous ceux qui l'avoient connu dans

¶ 9. Le sens du texte conduit naturellement à suppléer ainsi à la fin de ce verset ce qui se trouve exprimé dans le verset suivant : *cum oraret ille pro amicis suis.* Ce pourroit bien être une transposition de copiste. La conjonction et manque dans l'hébreu avant *Sophar*.

¶ 10. C'est le sens de l'hébreu : Le Seigneur tira Job de captivité. Cette captivité est celle par laquelle Job avoit été livré dans la main de Satan pour l'éprouver, selon ce que Dieu avoit dit au démon : *Ecco in manus tua est. Supra ii. 6.* Voyez dans ce volume la Dissertation sur le temps auquel Job a vécu. On lit dans l'hébreu יְמֵי, *amicis suis*, pour יְמֵי, *amicis suis*.

son premier état, vinrent le trouver, et mangèrent avec lui dans sa maison ; ils furent touchés de compassion pour lui ; " ils le consolèrent de toutes les afflictions que le Seigneur lui avoit envoyées, et lui donnèrent chacun une pièce d'argent sur laquelle étoit empreinte la figure d'une brebis, " et un pendant d'oreille " d'or.

12. Mais le Seigneur bénit lui-même Job dans son dernier état encore plus que dans le premier ; et il eut quatorze mille brebis, six mille chameaux, mille paires de bœufs et mille ânesses ; ce qui étoit le double de ce qu'il avoit eu auparavant.

13. Il eut aussi sept fils et trois filles.

14. Il appela la première, le Jour, parce qu'elle étoit belle comme le jour ; la seconde, la Cannelle, parce qu'elle étoit plus agréable que les plus doux parfums ; et la troisième, Bolte de fard, " à cause de l'éclat de son teint, qui surpassoit celui des plus belles fleurs, marquant ainsi, par les noms différens de ses filles, les différens caractères de leur beauté qui n'avoit rien d'égal sur la terre ;

15. Car il ne se trouva point dans

panem in domo ejus : et moverunt super eum caput, et consolati sunt eum super omni malo quod intulerat Dominus super eum : et dererunt ei, unusquisque ovem unam, et inaurem auream unam.

12. Dominus autem benedixit novissimis Job magis quam principio ejus. Et facta sunt ei quatuordecim millia ovium, et sex millia camelorum, et mille juga boum, et mille asinæ.

13. Et fuerunt ei septem filii, et tres filiae,

14. Et vocavit nomen unius Diem : et nomen secundæ, Cassiam : nomen tertiae, Cornustibii.

15. Non sunt autem

¶ 11. Autr. Ils lui témoignèrent leur compassion.

Ibid. Quelques interprètes entendent ainsi d'une monnoie marquée d'une brebis ce que les autres entendent à la lettre d'une brebis.

Ibid. Le nom hébreu s'entend d'un ornement qui se mettoit soit aux oreilles, *Gen. xxxv. 4.*, soit au nez. *Ezech. xvi. 12.*

¶ 13. On lit irrégulièrement dans l'hébreu, שבעה, pour שבעה, *septem*.

¶ 14. Ces trois noms en hébreu sont : ימימה dérivé de יוֹם, qui signifie *dies*, le jour ; קניעה que l'on traduit par *cassia*, la cassie ou la cannelle ; קרן הפוּן, qui signifie *cornustibis*, corne remplie d'antimoine ; l'antimoine étoit anciennement fort employé à la composition du fard.

¶ 15. On lit dans l'hébreu, נוֹבֵן, inventus est, pour נוֹבָנִים, inventæ sunt.

inventæ mulieres speciosæ sicut filiæ Job in universa terra : deditque eis pater suus hereditatem inter fratres earum.

16. Vixit autem Job post hæc , centum quadraginta annis , et vidit filios suos , et filios filiorum suorum usque ad quartam generationem , et mortuus est senex et plenus diorum.

tout le reste du monde de femmes aussi belles que ces filles de Job ; et leur père leur donna leur part dans son héritage , comme à leurs frères.

16. Job vécut après cela cent quarante ans ; il vit ses fils , et les enfans de ses fils , jusqu'à la quatrième génération ; et il mourut fort âgé et plein de jours.

DISCOURS SUR LA POÉSIE, ET EN PARTICULIER SUR CELLE DES ANCIENS HÉBREUX ; PAR M. L'ABBÉ FLEURY *.

I.
Origine de
la poésie.

COMME il est naturel en certaines occasions, de courir ou de danser, de chanter ou de crier, quoique ces espèces de mouvements et de voix ne soient pas les plus simples ou les plus faciles; ainsi les grandes passions font parler d'une manière qui paroît forcée à ceux qui sont de sang-froid, en ce qu'elle a plus beaucoup d'exagérations, de comparaisons, de figures fortes, et de paroles extraordinaires, que le langage commun. De plus le même principe qui fait chanter, fait aussi que l'on mesure des paroles pour les chanter plus commodément, y observant la quantité et le nombre des syllabes, le son et l'harmonie, et enfin la cadence qui doit revenir de temps en temps. C'est ce qui produit les vers et les couplets des chansons; comme les grands mots et les figures fortes font le style qui se fait le plus remarquer pour poétique. Il ne faut donc pas s'étonner que l'on trouve dans tous les temps, chez toutes les nations, chez celles même qui ont passé pour les plus barbares, quelque espèce de vers et de poésie, comme on ne s'étonne pas d'y trouver le chant et la danse. Les anciens ont observé que les Gaulois et les Germains avoient de la poésie et de la musique; et l'on en voit encore aujourd'hui parmi les Nègres, les Caribes et les Iroquois.

* M. l'abbé Fleury avoit composé ce discours pour l'insérer dans un Traité sur l'ancienne poésie. Il le communiqua à D. Calmet, et lui permit d'en faire part au public. D. Calmet le fit imprimer à la tête du tome II de son commentaire sur les Psaumes. (*Note de la précédente édition.*)

Mais comme les Orientaux ont été les peuples les premiers polis , et qu'ils sont naturellement plus spirituels et plus passionnés , ils sont aussi les premiers qui ont cultivé et réduit en art cette inclination naturelle. Ceux dont les Grecs nous ont le mieux conservé la mémoire , sont les Egyptiens et les Syriens. Nous avons encore dans les poètes grecs un chant sur la mort d'Adonis (1) , lequel semble être une imitation de celui dont il est parlé dans le prophète Ezéchiel (2) , et qui certainement est d'origine syrienne , aussi bien que toute cette fable. Et la menace que Dieu fait dans le même prophète (3) , de faire cesser à Tyr la multitude des cantiques et le son des cithares , montre assez combien la musique y régnoit. Et dans le prophète Isaïe (4) , parlant aux femmes débauchées de Tyr , il leur dit de prendre la cithare , et de courir la ville en chantant.

Pour les Egyptiens , Platon nous apprend (5) non-seulement que la musique , sous laquelle il comprend aussi la poésie , étoit très-ancienne chez eux , mais encore qu'ils la conservoient avec un très-grand soin , comme faisant partie de la religion et des lois. Il dit qu'ils avoient consacré toutes les espèces de chants et de danses à certaines divinités , réglant les jours et les cérémonies , où chacune devoit être employée , sans qu'il fût jamais permis d'y rien changer ; en sorte que si quelqu'un y eût voulu innover , les prêtres et les prêtresses , avec le secours des magistrats , l'en eussent empêché ; et s'il n'avoit pas obéi , il eût passé toute sa vie pour impie.

De tous les anciens Orientaux , il n'y a que les Hébreux dont il nous reste des écrits , et dont par conséquent nous puissions connoître la poésie. Or tout ce qui nous en reste est dans l'Ecriture-Sainte , par où nous voyons qu'ils appliquoient aussi cet art à la religion ; et quoiqu'ils eussent aussi des poésies profanes , on peut juger qu'ils avoient sur ce point les mêmes maximes que les Egyptiens , soit que ceux-ci les eussent apprises d'eux , ou qu'elles leur vinssent aux uns et aux autres de la même source. On peut croire le même Platon dans ce qu'il dit des autres peuples de la première antiquité ; car la poésie grecque en particulier faisoit une grande partie de la religion , et passoit pour une chose sacrée et divine dans les commencemens.

Tout ce que nous avons de poésie dans l'Ecriture-Sainte ,

(1) *Theocrit. et Bio.* — (2) *Ezechiel* , viii. 14. — (3) *Ezech. xxvi. 13.*
— (4) *Isai* , xxiii. 16. — (5) *Platon. lib. iii. de Legib.*

II.
Poésie des
Orientaux.

III.
Poésie des
Hébreux.
Son objet.

sont des cantiques pour exprimer diverses affections , ou des recueils de sentences pour instruire. Le plus considérable et le plus ancien de ces ouvrages , est le livre de Job , qui comprend l'une et l'autre espèce ; et il a pour but un point très - important de morale , savoir , que Dieu afflige quelquefois les gens de bien , pour les exercer , et non pour les punir. Aussi ces maximes qui regardent la justice et la providence de Dieu , la récompense des vertus et la punition des crimes , la soumission à ses volontés et la sûreté d'une bonne conscience , y sont amplement traitées ; et d'un autre côté la douleur de Job , et l'indignation de ses amis , y sont peintes fort au naturel.

Les Proverbes de Salomon et plusieurs psaumes ne renferment que des règles de morale. Mais la plupart des Psaumes , et tous les cantiques insérés en divers endroits des livres sacrés , ne contiennent que des affections , ou envers Dieu , ou envers les hommes. Celles qui s'adressent à Dieu , sont ou pour admirer sa grandeur , le louer et l'adorer , ou pour le remercier de ses biensfaits , ou pour lui demander le pardon de ses péchés , ou quelques grâces temporelles ou spirituelles ; et ce sont ces quatre espèces de pièces , qui remplissent presque toutes ces saintes chansons. Il y a aussi de la douleur , de la joie , de l'indignation , de la haine , et d'autres passions , qui ont pour objet , ou celui qui parle , ou les autres hommes ; mais le plus souvent sous l'idée de justes ou de pécheurs.

IV.
Ses figures.
Son style.

Des poésies si pleines de mouvements ne peuvent manquer d'être fort élevées par les figures et les expressions ; s'il est vrai que la force des figures , et la grandeur véritable du style , soient un effet naturel des passions. Aussi est-ce la plus grande beauté que nous voyions dans les poésies hébraïques ; et il n'y a point d'autres poésies qui les surpassent en ce point , s'il y en a qui les égalent. Tout y est figuré , et les figures y changent très-souvent et très-vite ; et non-seulement les figures , mais les personnes qui parlent , changent souvent ; tantôt c'est le prophète , tantôt Dieu même , tantôt l'homme juste , ou le pécheur ; quelquefois même on donne de la voix et du mouvement aux choses inanimées , comme aux montagnes et aux rivières.

On y voit des images très-vives de la grandeur de Dieu , assis sur les chérubins , porté sur les nuées , dont le regard fait trembler la terre , dont la colère ébranle les fondemens des montagnes , et qui voit au fond des abîmes. Les com-

paraissent y sont très-fréquentes, et toutes tirées d'objets sensibles, et familiers à ceux pour qui l'on écrivoit; car les palmes et les cèdres, les lions et les aigles, sont des choses communes en Palestine. C'est pourquoi il ne faut pas non plus s'imaginer que chaque mot doive être appliqué; toute la comparaison ne tombe d'ordinaire que sur un seul point, et tout le reste est ajouté, non pour servir à la comparaison, mais pour dépeindre naïvement la chose dont on la tire. *Vos dents sont comme des brebis fraîchement tondues, qui sortent du lavoir; chacune a deux agneaux, et il n'y en a pas une de stérile* (1); c'est-à-dire vos dents sont blanches, égales et serrées.

Pour le style poétique, il est si différent de la prose, que c'est presqu'un autre langage; en sorte que tel qui sait assez l'hébreu pour entendre le style historique, lorsqu'il vient, après avoir lu toute la Genèse, aux bénédictions de Jacob, n'entend plus rien, et n'entend que le commencement et la fin du livre de Job.

Cette différence naît, et des mots qui souvent sont autres que dans la prose, et des métaphores très-fréquentes et très-hardies, et de la construction, qui est fort irrégulière, et suppose beaucoup de paroles sous-entendues. D'un autre côté, le style est plein de répétitions, et la plupart des pensées y sont exprimées deux fois en différens mots: *Mon Dieu, ayez pitié de moi, par votre grande miséricorde; et effacez mon péché par la multitude de vos bontés* (2). Ce que l'on peut observer dans ce psaume presque partout. On avoit adopté ce genre de style ou pour donner plus de temps à l'esprit de goûter la même pensée, ou parce que ces cantiques se chantoient à deux chœurs, ou pour quelque autre raison. Mais quoi qu'il en soit, ces répétitions sont la marque la plus sensible et la plus commune du style poétique. C'est par-là principalement que je prends pour un cantique le discours de Lamech à ses femmes, lorsqu'il leur apprend qu'il a tué Caïn (3); et si l'on admet cette conjecture, ce discours est la plus ancienne poésie que nous connaissons.

Les pensées qui sont revêtues de cette élocution et de ces figures, ne sont pas seulement véritables, solides et utiles, comme on n'en peut douter, sachant que le Saint-Esprit les a inspirées; mais encore très-souvent belles, brillantes, sublimes, délicates. On peut voir entre autres le

V.
Ses pensées
et son dessein.

(1) *Cant. iv. 2.* — (2) *Psalm. 1. 3.* — (3) *Gen. 4. 23. 24.*

psaume cxxxviii où la science de Dieu , et l'impossibilité de se dérober à sa connaissance , sont merveilleusement exprimées ; le xviii^e où l'on voit un juste qui recherche jusqu'à ses péchés cachés , et ceux d'autrui où il a part ; le cii^e où l'on trouve une description agréable et magnifique de la nature , et de la providence de Dieu , qui la conserve ; et la plupart des autres , dont l'énumération seroit trop longue. Mais ces pensées ne sont pas placées au hasard , et l'on voit encore dans leur arrangement beaucoup d'art et de dessein. Chaque cantique et chaque psaume est une pièce entière dont les parties ont leur ordre et leur suite naturelle. Quelquefois il y en a plusieurs qui se suivent comme les psaumes ciⁱ , ciⁱⁱ , ci^{iv} , cv , cvi , qui sont tous des cantiques d'actions de graces. Le ciⁱ^e loue Dieu pour les biens de la grace ; le ciⁱⁱ^e , pour ceux de la nature ; le ci^{iv}^e , pour les faveurs qu'il a faites à son peuple ; le cv^e , de sa bonté à lui pardonner ses crimes ; et ces deux font une suite d'histoire. Le cvi^e remercie Dieu au nom de tous les hommes , du secours qu'il leur a donné en quatre des plus grandes afflictions de la vie ; la famine , la captivité , la maladie , le naufrage. Le dessein particulier paroît entre autres dans les psaumes xvii , xviii , xxi , lxxvii , lxxviii , xc , et dans les deux cantiques de Moïse ; celui de l'Exode , après le passage de la mer Rouge , et celui du Deutéronome , un peu avant sa mort.

Dans quelques pièces où l'ordre étoit entièrement arbitraire , parce qu'il n'y a que des mouvements de passion , ou des maximes de morale , qui n'ont aucune liaison nécessaire , on a fait des couplets acrostiches , suivant l'ordre de l'alphabet , apparemment pour soulager la mémoire. Telles sont les Lamentations de Jérémie , les psaumes xxxiii et cxviii , et quelques autres ; tel est aussi le portrait de la femme forte , par où finissent les Proverbes de Salomon.

Il faut observer sur ce livre des Proverbes , et sur les autres poésies tout-à-fait morales , comme les psaumes i , xiv , xxxvi , et plusieurs autres , et une grande partie de Job , que le défaut de mouvements y est bien compensé par les peintures naïves , les métaphores , et les riches comparaisons , d'où est venu le nom de paraboles , proverbes ou énigmes. Il n'y a de l'obscurité dans ce style , qu'autant qu'il en faut pour exercer agréablement l'esprit ; mais il fait entrer bien avant dans le cœur les grandes vérités , par des images vives et simples. Aussi il me semble que comme la poésie de Moïse est la plus mâle et la plus forte , celle de

Salomon est la plus délicate et la plus polie. Que l'on examine surtout comme il représente en divers endroits de la préface des Proverbes , les artifices des femmes , pour séduire les jeunes gens , et les funestes effets de l'amour criminel. On y verra le feu de l'amour, ses liens , ses flèches dont il perce le cœur , et ses ailes qui portent l'amoureux dans les filets qui lui sont tendus , et tout ce qui paroît le plus galant dans les poëtes profanes ; avec cette différence essentielle , que Salomon ne fait ces descriptions que pour donner de l'horreur. C'est tout ce que nous pouvons connoître des poésies hébraïques ; le dessein , les pensées , les figures , l'élocution. Encore cette dernière partie n'est-elle connue que de ceux qui savent fort bien l'hébreu ; les autres ne voient ces beautés qu'à travers une traduction qui en ôte toute la grace ; surtout dans les Psaumes , où ce voile est double , puisque la version que nous en avons dans la Vulgate , est faite sur la version grecque des Septante. Que l'on traduise ainsi littéralement les plus beaux endroits des poëtes latins ; ou , pour faire la comparaison tout-à-fait juste , que l'on mette en français les versions latines des poëtes grecs , on verra si elles seront supportables ; et on pourra juger par-là de la beauté des poésies hébraïques , qui ne laisse pas d'être aperçue de bien des gens qui ne les lisent qu'en latin.

Mais ces poésies avoient encore des agréments considérables que personne ne connoît plus , pas même les Juifs les plus savans en hébreu ; car comme on a perdu l'ancienne prononciation de cette langue , ainsi que de toutes les autres langues mortes , on ne peut sentir ni l'harmonie des paroles , ni la quantité des syllabes , qui font cependant toute la beauté des vers. On n'a pas même , comme pour le grec et pour le latin , des règles pour deviner la quantité des syllabes , les noms et le nombre des pieds , et la construction des vers. Et cependant il est certain que les Hébreux observoient tout cela. On voit dans leurs poésies des lettres ajoutées ou retranchées à la fin des mots , qui sont des marques de sujexion à une certaine mesure de syllabes ; et un certain mot *Séla* , qui semble ne servir qu'à remplir un espace vide. Enfin saint Jérôme (1) parle de ces vers , comme les connoissant très-bien , et compare ceux du livre de Job aux *hexamètres* , et ceux des Psaumes , des Lamentations et des

VI.
La versification , le chant et la danse.

(1) *Præf. in Job.*

Cantiques , aux vers d'Horace , de Pindare , et des autres lyriques grecs. Mais depuis son temps , les Juifs ont entièrement perdu l'art de cette ancienne versification , et en ont à présent une moderne qu'ils ont empruntée des Arabes.

On ignore encore plus le chant et la danse qui accompagnaient les poésies hébraïques. On sait qu'elles se chantaient , et qu'elles n'étoient faites que pour cela , comme on le voit par les noms de *Sir* ou *Cantique* , de *Mizmor* ou *Psaume* ; et par l'histoire de l'Ecriture qui le dit quelquefois expressément , comme au passage de la mer Rouge : et par les inscriptions des Psaumes , qui sont souvent mention du maître de musique. Enfin on peut juger que la musique en étoit belle , par la beauté des paroles , et par l'art qui vient d'être remarqué.

Il est certain aussi que les chants étoient accompagnés de danses ; car les chœurs dont l'Ecriture parle si souvent , étoient des troupes de danseurs ou danseuses. Elle fait mention de danses dans les réjouissances pour les victoires , et même dans les cérémonies de religion ; comme à la procession que fit David , pour amener l'arche d'alliance en Sion , et à la dédicace de Jérusalem , sous Néhémias , où deux chœurs qui avoient chanté sous les murailles de la ville , vinrent finir ensemble dans le temple. Nous ne connaissons donc que très-imparfairement ces poésies , puisque nous n'en voyons tout au plus que la lettre dépouillée de tous ses ornemens extérieurs. Elles étoient sans doute bien différentes dans la bouche des musiciens , accompagnées de toute la magnificence des fêtes auxquelles elles étoient destinées ; et pour en concevoir la beauté , il faudroit nous placer dans le temple de Salomon , au milieu de ce peuple innombrable qui en remplissoit les cours et les galeries , et voir l'autel chargé de victimes , et environné de prêtres revêtus de leurs habits blancs ; et plus loin , les lévites distribués en plusieurs troupes , les uns jouant des instrumens , les autres chantant et dansant avec modestie et gravité.

VII.
Caractères de
la Poésie des
Hébreux.

Les Hébreux n'ont jamais eu , que nous sachions , de comédies , de tragédies , de poèmes épiques , ni aucune autre espèce de cette poésie que Platon appelle *poésie d'imitation*. Il est vrai que le cantique de Salomon est un poème dramatique où l'on voit parler différens personnages. Mais la même chose se retrouve dans les Psaumes , et dans tous les autres ouvrages poétiques de l'Ecriture ; et il n'y a point

de poésie sans cela. De plus, le Cantique n'exprime que des sentimens, et non pas une suite d'actions ; ce qui me semble une condition essentielle à tous les poèmes d'imitation. On ne remarque dans l'Ecriture, que des cantiques, des psaumes, des odes ou des chansons, comme on voudra les nommer ; c'est-à-dire ce genre de poésie que Platon dit avoir été la seule ancienne. En effet il ne paroît pas que les Grecs aient emprunté d'ailleurs le poème dramatique ; et tous les poëtes qu'ils ont eus en ce genre sont postérieurs au temps de la captivité de Babylone.

Le Psautier est un recueil de cent cinquante pièces, composées sur divers sujets, et par différentes personnes (1). Quand on les lit d'abord, ou qu'on les récite sans grande attention, on croit n'y voir que des paroles qui disent toujours la même chose ; mais plus on les examine, plus on y remarque des pensées différentes et des figures toujours nouvelles. Cette variété se trouve dans toutes les bonnes poésies de l'antiquité ; mais elle est très-rare dans nos poésies modernes, ce qui rend la plupart de celles-ci fort ennuyeuses.

Dans les Psaumes qui demandent du dessein, on le voit très-bien suivi, et très-bien exécuté. Par exemple, le psaume xvii est une action de grâces de David, après que Dieu l'eut délivré de tous ses ennemis. Il y propose d'abord son dessein. 1° Il y représente son affliction ; 2° sa prière ; 3° comment Dieu l'a exaucé ; 4° comment il a résolu de le secourir : là il exprime poétiquement la puissance de Dieu, qui ébranle toute la nature ; 5° comment Dieu a défait tous ses ennemis ; 6° comment il a délivré David ; 7° pourquoi il l'a fait ; à cause de la vertu et de la justice de David ; 8° l'heureux état où il l'a mis ; 9° l'avantage qu'il a sur ses ennemis ; leur misère, leur abattement ; 10° les grâces qu'il espère encore. 11° Il conclut par la louange, comme il a commencé. Ce psaume contient tout cela précisément dans le même ordre ; et cette suite me paroît très-belle, de marquer qu'il étoit affligé, qu'il a prié, que Dieu l'a secouru, que ses ennemis ont été défait, qu'il a été non-seulement délivré, mais mis au-dessus d'eux, et qu'il a renversé à son tour ses persécuteurs.

Il est à remarquer sur les psaumes historiques, que la narration y est très-différente de celle des simples histoires. On

VIII.
Exemples
de la beauté
du dessein.

(1) Je conserve l'expression de M. Fleury, mais je ne suis pas convaincu que les Psaumes soient composés par différentes personnes. (*Note de la précédente édition.*)

n'y marque que les principaux endroits et les plus importans ; et s'il y a quelque circonstance qui prête à la poésie , le prophète ne manque pas de la relever.

Voici l'histoire de Joseph dans le psaume civ : *Dieu appela la famine sur la terre ; il brisa tous les appuis de la nourriture ; il envoya devant eux* (devant les enfans de Jacob , dont il a parlé) , *un homme ; Joseph fut vendu comme un esclave.* Remarquez la grandeur de cette narration qui remonte d'abord aux desseins de Dieu , et la beauté de la figure. Dieu commande à la famine ; vous diriez qu'il lui parle , comme à une personne. Je ne trouve point d'expressions en notre langue pour rendre ce qui suit. L'Ecriture en cet endroit et en d'autres compare le pain , c'est-à-dire , la nourriture , à un bâton sur lequel un homme foible s'appuie pour marcher ; de sorte qu'ôter le pain aux hommes , c'est ôter à un vieillard , ou à un malade , le bâton qui le soutient. Mais au lieu de toutes ces circonlocutions , l'Ecriture dit hardiment , et sa langue le permet , que la famine rompt le bâton de notre pain. Voilà de ses métaphores.

Ensuite le psaume nous représente Joseph chargé de fers , pour nous peindre en un mot sa prison ; et revient aussitôt à Dieu , qui le délivré par sa parole , et par la sagesse dont il l'anime. Et en effet *le roi envoie le délivrer, le prince des peuples le met en liberté ; il le fait seigneur de sa maison, et gouverneur de tous ses biens ; afin qu'il rendît ses princes savans, comme il l'étoit lui-même, et qu'il apprit la prudence aux vieillards,* c'est-à-dire , aux plus sages de son état. Voilà toute l'histoire de Joseph ; sa captivité , sa délivrance , sa puissance ; et tout cela par l'ordre de Dieu. On voit de cette espèce de narration dans Virgile , lorsqu'il représente sur le bouclier d'Enée les plus beaux endroits de l'histoire romaine.

IX.
Exemples
de la beauté
des pensées.

Si l'on veut voir de la grandeur et de la délicatesse dans les pensées , en voici : *Seigneur, vous me sondez et me connoissez. Vous connoissez mon repos et mon action ; car s'asseoir signifie se reposer ; et se lever, se disposer à l'action ; et c'est ainsi qu'il est dit dans un autre psaume : Levez-vous, après vous être reposé ; comme qui diroit : Reposez-vous, et puis vous agirez.* Dieu connaît donc l'action extérieure. Ce n'est pas assez : *Vous comprenez mes pensées , et même de loin. Vous découvrez ma conduite et mes*

dessein. Bien plus : *Vous prévoyez toutes mes voies, ma conduite et mes actions, quoique je ne parle point. Oui, Seigneur, vous connoissez toutes les choses nouvelles et anciennes ; le futur et le passé.* Et revenant au particulier : *Vous m'avez formé, et vous tenez sur moi votre main, pour me conserver et me conduire ; votre science est admirable pour moi, et si grande, que je ne puis y atteindre.* Puis changeant de figure, tout d'un coup il s'écrie : *Où irai-je pour me dérober à votre Esprit ? Où fuirai-je devant vous ?* Il prend toute l'étendue du monde, suivant toutes ses dimensions : *Si je monte au ciel, vous y êtes ; si je descends aux enfers, je vous y trouve.* Autre figure encore plus riche : *Quand je prendrois des ailes, et que je partirois dès le matin pour m'aller loger au delà des mers qui bornent le monde ; ou, suivant l'hébreu : Quand j'emprunterois les ailes de l'aurore, pour voler comme elle en un moment jusques à l'extrémité des mers ;* il ne dit pas simplement : Cela seroit inutile ; ou bien, comme au verset précédent : Je vous y trouverois ; mais par une expression bien plus savante et bien plus délicate, comme un homme qui l'accuseroit d'extravagance de vouloir se cacher à Dieu : Bien loin de me dérober à vous, c'est vous qui me soutenez, et qui me portez dans ma suite même. Quelque chimère que je me figure, je ne puis m'imaginer de pouvoir subsister sans vous. Quand je pourrois voler, comme j'ai dit, *ce seroit votre main qui me conduiroit, et vous me tiendriez de votre droite.* Il semble qu'il ait épuisé son imagination. Mais voici encore une idée plus étudiée d'un moyen de se cacher à Dieu : *Je dis en moi-même : Peut-être que les ténèbres pourroient me couvrir ; et je ferai mes délices de la nuit, comme un autre de la lumière.* Mais je suis encore un insensé. *Les ténèbres ne sont point ténèbres pour vous ; la nuit à votre égard est éclairée comme le jour ; les ténèbres de l'une sont comme la lumière de l'autre.*

Que les beaux esprits modernes viennent après cela traiter de grossiers nos bons laboureurs de la Palestine ; et qu'ils nous trouvent dans les auteurs profanes, des pensées plus hautes, plus fines, et mieux tournées ; sans parler de la profonde théologie, et de la solide piété que renferment ces paroles. Le reste du psaume contient encore des réflexions admirables sur la formation de l'homme dans le ventre de sa mère, et sur la prédestination ; d'où le pro-

phète prend occasion de marquer son respect pour les saints, et son mépris pour les pécheurs.

X.
Exemples de
la variété des
figures.

La variété des figures se trouve partout dans ces divins cantiques ; mais plus encore dans les Psaumes de prières ou d'exhortations, que dans ceux de narration. Dans le psaume xc, *Qui habitat in adjutorio Altissimi*, un de ceux qui nous sont les plus familiers (1), c'est le poète qui parle d'abord, pour proposer son dessein qui est d'expliquer la protection de Dieu envers les hommes, et il le propose en deux phrases dont les mots se répondent avec une grande justesse. Dans les deux versets suivans, il fait parler l'homme qui reçoit cette grâce, mais il se sert de deux figures différentes ; dans le second verset il adresse la parole à Dieu ; dans le troisième il en parle en tierce personne. Dans le cinquième verset, c'est le poète qui parle, adressant toujours la parole à l'homme protégé de Dieu ; mais avec une grande diversité de comparaisons et de métaphores, et une énumération des différentes espèces de protection. Au neuvième verset, l'homme juste l'interrompt, pour s'écrier : *Oui, Seigneur, vous êtes mon espérance*, comme pour marquer la raison de ce qui vient d'être dit ; et le poète répond aussitôt : *Vous avez pris le Très-Haut pour votre refuge ; la mort n'approchera point de vous ; etc.* Et il continue dans les quatre versets suivans (adressant toujours la parole à l'homme juste), d'expliquer d'autres effets plus grands de la protection de Dieu ; entre autres l'assistance continue des anges, et la puissance sur les démons, figurés dans l'Ecriture par les bêtes venimeuses. Enfin, dans les trois derniers versets, c'est Dieu même qui parle pour confirmer et autoriser tout ce qui vient d'être dit, et qui explique d'autres effets de sa protection, finissant par la promesse de la vie éternelle et de la vision béatifique. Ceux qui ont un peu lu les poètes, ne s'étonneront point de ce changement de personnes, sans que l'auteur en avertisse. Rien n'est plus fréquent dans Horace, non-seulement dans ses odes, mais encore dans ses lettres et ses satires ; je ne vois pas qu'il soit nécessaire pour cela de dire que le psaume xc est dramatique, ou il faut dire qu'ils le sont pour la plupart.

Ce petit nombre d'exemples suffira pour en faire trouver une infinité d'autres ; car tous les Psaumes en sont pleins, et non-seulement les Psaumes ; mais Job, dont la poésie est

(1) Selon l'usage de l'église de Rome et de plusieurs autres, on récite le ps. xc tous les jours à complies.

généralement plus hardie et plus magnifique , et tous les autres ouvrages poétiques qui sont dans l'Ecriture , notamment le cantique de Moïse à la fin du Deutéronome , et le cantique de Barac et de Debbara .

Cependant nous ne connaissons qu'une partie de la beauté de ces ouvrages. Sans compter la différence de nos mœurs , et des idées que nous avons des choses , il est certain que ce que nous pouvons connoître dans ces poètes , est tout au plus le dessein , les pensées et les figures. Pour l'élocution , il n'y a que ceux qui savent l'hébreu qui puissent en juger ; et qui peut se vanter parmi nous de le bien savoir ? Mais pour tout le reste , je veux dire l'harmonie des paroles , la mesure des vers , et l'air du chant ; je ne crains pas d'avancer qu'il n'y a homme sur la terre qui y connoisse rien. Or on sait combien tous ces ornemens sont essentiels à la poésie .

Nous ignorons entièrement la prononciation de l'hébreu , comme du grec et du latin , et de toutes les langues mortes , et il y a même long-temps qu'elle est perdue , comme on le voit par les différentes manières dont les Septante , saint Jérôme , et les autres anciens expriment les mêmes mots en lettres grecques ou latines. Nous n'avons pas même en cela l'avantage qui nous reste pour les poésies grecques et latines , de savoir la mesure des vers et la quantité des syllabes. Enfin , nous ignorons les airs des psaumes des cantiques , aussi-bien que des odes grecques et latines , et cependant ces pièces étoient composées exprès pour être chantées , comme on le voit par l'histoire , et par les inscriptions des Psaumes .

Platon tient , suivant les maximes de la bonne antiquité , que les airs et les paroles devoient être inséparables ; et que c'étoit un très-grand abus de composer des vers , pour n'être point chantés , ou de composer des airs qui n'eussent point de paroles , comme ceux des instrumens . Que les airs des cantiques fussent beaux , nous en avons de grandes preuves , 1° dans la beauté des paroles , et l'art qui paroit dans leurs poésies , d'où l'on peut juger que le reste y répondoit ; 2° dans la diversité des instrumens qui sont nommés en différens endroits de l'Ecriture ; 3^e et dans la multitude des musiciens qui étant instruits apparemment par leurs pères , et ayant la musique pour profession principale , s'y rendoient habiles , et entre lesquels on peut croire qu'il y en avoit au moins quelques-uns d'excellens .

XI.

On ne connaît qu'une partie de la beauté de ces ouvrages . Quelle idée on peut avoir de la beauté du chant .

S'il est permis de juger de ce que l'on ne connoit pas distinctement, je crois que cette musique étoit fort simple, et que sa beauté consistoit à bien exprimer le sens des paroles, à émouvoir agréablement les cœurs et à les remplir du sentiment que le poëte vouloit inspirer; mais qu'elle n'avoit pas ce mélange de différentes parties, et ces adoucissements de la musique moderne, et je le présume par l'air général des ouvrages de ce temps-là.

XII.
La simplicité des traductions obscures rit la beauté des expressions.

Quant à la beauté des paroles, nous ne pouvons plus en juger, comme on l'a déjà dit, parce que nos traductions sont trop simples et trop littérales. Que l'on traduise mot à mot en notre langue les odes d'Horace, elles perdront toute leur grace. *L'argent n'a point de couleur, Crispe Saluste ennemi de la lame cachée dans les terres avares, s'il n'est éclairci par un usage modéré.* J'ai pris ce couplet au hasard; prenons tout le premier de ses Œuvres. *Mécénas descendu d'aieux rois, ô mon appui et mon doux ornement. Il y en a qui se plaisent d'avoir amassé en courant la poussière olympique, et que la borne évitée par les roues, et la palme illustre élève aux dieux maîtres des terres.* Comme je n'ai pas choisi ces endroits, je crois que tout autre fera à peu près le même effet; cependant je n'ai point suivi l'inversion latine, parce que le français ne peut la souffrir; et il y a quelques paroles que je pouvois rendre plus littéralement: *Il n'y a nulle couleur à l'argent, pour, l'argent n'a point de couleur;* et dans l'autre passage, *ma garnison, pour, mon appui, etc.* On voit combien les deux langues diffèrent l'une de l'autre, quoiqu'il dût y avoir plus de rapport entre le français et le latin dont le premier dérive, qu'entre le grec ou le latin, et l'hébreu, avec lequel ils n'ont aucune liaison que nous connoissions. Mais cette traduction est faite immédiatement du latin en français; et pour bien exprimer celle des Psaumes dont nous ne connoissons communément l'original, que par notre version latine, il faut traduire quelques strophes de Pindare sur la traduction latine. En voici une des plus faciles.

Hymnes régnans sur le luth, quel dieu, quel héros, quel homme louerons-nous? Certainement Pise est à Jupiter, et Hercule a institué le combat olympique, les promées du butin de la guerre; mais c'est Théron qu'il faut chanter de la voix, à cause de sa course dans un char à quatre chevaux vainqueurs. Ce juste hôte appui d'Agri-gente, fleur d'ancêtres illustres, gouverneur des villes. Il

y a plusieurs endroits de Pindare qui, traduits ainsi sans paraphrase, ne paroîtront avoir aucun sens.

Ce que je dis ici de la beauté de l'original, ne doit pas diminuer le respect que nous avons pour notre version Vulgate. C'est un malheur nécessaire, comme les exemples que je viens d'apporter le font voir, que les poésies perdent beaucoup de leur beauté dans la traduction; mais ce n'est pas la faute de la traduction.

Les Septante traduisant l'Ecriture en grec, l'ont tournée le plus littéralement qu'ils ont pu, craignant que la moindre paraphrase n'en altérât le sens. S'ils n'en avoient usé ainsi dans les Psaumes, nous n'y verrions ni les figures, ni les expressions de l'original, et il seroit à craindre que nous ne vissions les pensées de l'interprète, plutôt que celles du prophète. Comme les premiers chrétiens de Rome, et des autres pays où l'on parloit latin, ne savoient point l'hébreu, ils furent obligés de traduire l'Ecriture sur le grec des Septante; et l'on sait que toute l'Eglise se servoit de cette version, avant que celle de saint Jérôme fût reçue, c'est-à-dire, pendant plusieurs siècles; de sorte que tout le peuple chrétien étant accoutumé depuis un si long temps à chanter les Psaumes, suivant cette ancienne version, l'Eglise catholique, qui même dans les choses extérieures, ne change que le moins qu'il est possible, a retenu cette version faite sur le grec. Il est vrai qu'elle est en beaucoup d'endroits différente du texte hébreu, tel qu'on le lit aujourd'hui, et même tel qu'il étoit du temps de saint Jérôme, et qu'il y a quelques passages plus obscurs et plus difficiles, suivant notre version; mais il y en a aussi où l'on voit que les Septante ont suivi un meilleur exemplaire, ou ont mieux lu. Et en quelque lieu que ce soit, notre version ne représente aucun sens qui ne soit bon et catholique, ce qui suffit. Nous ne devons pas être plus difficiles que tant de saints qui depuis la naissance de l'Eglise, ont puisé dans cette version, telle que nous l'avons, les sujets de leurs oraisons, et des instructions du peuple.

L'Eglise trouve bon néanmoins qu'il y ait des particuliers qui consultent les différens textes, pour faire voir tous les sens et toutes les beautés des Psaumes, comme l'a si bien fait entre autres le cardinal Bellarmin. Quant aux autres ouvrages poétiques de l'Ecriture, nous les avons tous de la version de saint Jérôme faite sur l'hébreu.

Au reste, il ne faut pas s'étonner si nous sommes si élo-

XIII.
Il ne faut, ni mépriser les versions, ni négliger le texte.

gnés du goût de l'antiquité sur le sujet de la poésie ; c'est qu'en effet, pour ne nous point flatter, toute notre poésie moderne est fort misérable en comparaison. Quoiqu'on écrive aujourd'hui d'une manière plus polie et plus naturelle, que ne faisoient nos anciens poëtes, et même ceux du siècle passé, le fond n'en vaut guère mieux qu'il n'a jamais valu. Les principaux sujets qui occupent nos beaux esprits, sont encore les amourettes et la bonne chère ; toutes nos chansons ne respirent rien autre chose ; et l'on a trouvé moyen, malgré toute l'antiquité que l'on prétend imiter, de fourrer l'amour avec toutes ses bassesses et ses folies, dans les tragédies et dans les poëmes héroïques, sans respecter la gravité de ces ouvrages que l'on dit être si sérieux ; et sans craindre de confondre les caractères de poëmes, dont les anciens ont si religieusement observé la distinction.

Pour moi je ne puis me persuader que ce soit là le véritable usage du bel esprit. Non, je ne puis croire que Dieu ait donné à quelques hommes une belle imagination, des pensées vives et brillantes, de l'agrément et de la justesse dans l'expression, et toutes les autres qualités qui font les poëtes, pour qu'ils n'employassent tous ces avantages qu'à badiner, à flatter leurs passions criminelles, et en exciter dans les autres. Je croirois bien plutôt qu'il a voulu que toutes ces grâces extérieures servissent à nous faire goûter les vérités solides et les bonnes maximes, et qu'elles nous attirent à ce qui peut nourrir nos esprits ; comme les sauvages qu'il a données aux viandes, nous font prendre ce qui entretient nos corps.

Car enfin pourquoi séparer l'utile de l'agréable ? Pourquoi faire de la doctrine du salut et des discours de piété, des médecines amères, par la sécheresse et la dureté du style ? Et pourquoi au contraire employer le génie, l'étude et l'art de bien écrire, à corrompre les jeunes gens et les esprits faibles en traitant des sujets dangereux, sous prétexte de flatter leur goût ? Il faut donc ou condamner tout-à-fait la poésie, ce que ne feront pas aisément les personnes savantes et équitables, ou lui donner des sujets dignes d'elle, et la réconcilier avec la véritable philosophie, c'est-à-dire, avec la bonne morale et la solide piété. Je sais que ce genre d'écrire seroit nouveau en notre langue, et que nous n'avons point encore d'exemples de poésies chrétiennes qui aient eu un grand succès ; et je crois bien que la corruption

du siècle , et l'esprit de libertinage , qui règne dans le grand monde , y forment de grands obstacles ; mais peut - être aussi y a-t-il de la faute des auteurs ; je ne vois point que l'on ait fait des cantiques du caractère de ceux de l'Ecriture ; et dans les Psaumes mêmes que l'on a traduits , on n'a pas eu assez de soin de conserver les figures qui en font une des principales beautés , ni de représenter la force des expressions ; et ce qu'on appelle traductions , sont des paraphrases si longues , que l'on n'y trouve les pensées du prophète , qu'avec plusieurs autres qui les offusquent. Peut-être vaudroit-il mieux les imiter que de les traduire ; et comme ces poëmes contiennent plusieurs choses qui ne sont point de notre usage , ni selon nos mœurs , il faudroit essayer d'en faire de semblables sur des sujets qui nous fussent plus familiers et plus conformes à nos idées ; sur les mystères de la loi nouvelle , sur son établissement et son progrès ; sur les vertus de nos saints ; sur les biensfaits que notre nation , notre pays , notre ville a reçus de Dieu ; et sur des sujets généraux de morale , comme le bonheur des gens de bien , le mépris des richesses , etc.

Je ne sais pas si dans l'exécution ces sortes d'ouvrages ne trouveroient point de grandes difficultés ; mais on avouera du moins que le dessein en est beau , et si l'on désespère de pouvoir l'accomplir , il ne faut pas être envieux de ceux qui ont réussi. On doit donc estimer et admirer la poésie des Hébreux , quand même on ne pourroit l'imiter.

DISSERTATION SUR LA POÉSIE DES ANCIENS HÉBREUX, PAR D. CALMET.

I.
Sentiment
de Josèphe,
de Philon,
d'Origène,
d'Eusèbe et
de saint Jérôme,
sur la
poésie des li-
vres saints.

UNE preuve certaine de l'ignorance où l'on est sur la poésie des livres saints , est la diversité d'opinions qu'on remarque sur cette matière , et les erreurs de ceux qui se sont mêlés d'en écrire. Les plus anciens et les plus habiles auteurs que nous ayons là-dessus , sont Josèphe , Origène , Eusèbe et saint Jérôme , dont le nom et le crédit ont engagé la plupart des écrivains qui sont venus après eux , à embrasser leurs sentimens. Ils ont cru que les cantiques de Moïse sont écrits en vers ; et Josèphe ne fait pas difficulté d'assurer en plusieurs endroits (1) , qu'ils sont en vers héroïques. Origène et Eusèbe (2) ont suivi la même opinion ; et saint Jérôme (3) a encore enchéri sur cela , en disant « que le Psautier » étoit composé de vers iambes , alcaïques et saphiques , » à la manière de Pindare et d'Horace ; et que les cantiques » du Deutéronome (4) et d'Isaïe , le livre de Job , et ceux » de Salomon sont en vers hexamètres et pentamètres. » Il dit ailleurs (5) que le cantique du Deutéronome est en vers iambes de quatre pieds , de même que les psaumes cxviii et cxliv ; au lieu que les psaumes cx et cxI sont aussi en vers iambes , mais de trois pieds seulement. Il remarque dans les Lamentations de Jérémie une espèce de vers saphiques , et des vers de trois mesures. Enfin ce qu'il a dit du livre de Job , il le répète dans sa préface sur ce livre , en disant « que depuis ces paroles : *Pereat dies in qua natus sum* , » ce sont des vers hexamètres , composés de dactyles et de

(1) *Antiq. t. II, c. ult. lib. IV, c. ult. lib. VII, cap. 12.* — (2) *Euseb. Præp. t. II, cap. 3.* — (3) *Præfat. in Chronic. Euseb.* — (4) *Deut. xxxii.* — (5) *Epist. 155 ad Paulam Urbicam.*

» spondées , où l'on fait entrer de temps en temps d'autres pieds de même mesure , quoique n'ayant pas le même nombre de syllabes , à cause de la diversité de la langue. » Quelquefois sans avoir égard à la quantité des syllabes , on remarque une simple rime ; ou une chute agréable qui ne sera aperçue que par ceux qui sont instruits des règles de la poésie. » Enfin en divers endroits (1) , il parle du livre des Psaumes , comme d'un ouvrage composé de vers lyriques , tels que ceux de Pindare , d'Alcée , d'Horace , de Catulle , et de Sérénus.

On admire avec raison le profond savoir de saint Jérôme ; mais malgré tout le respect qu'on doit avoir pour ce grand docteur de l'Église , on est obligé d'avouer qu'un grand nombre de gens habiles en hébreu ne remarquent pas aujourd'hui dans les Psaumes , et dans les autres pièces écrites en vers hébreux , les mêmes pieds et les mêmes mesures que saint Jérôme y reconnoît ; et les plus zélés défenseurs de ce saint se contentent de dire qu'il a voulu marquer qu'on trouvoit dans le Psautier et dans Job , non pas véritablement des vers hexamètres et pentamètres , ni dès vers lyriques qui eussent les mêmes pieds et la même mesure que ceux d'Horace , de Pindare et de Sapho , mais seulement quelque chose d'approchant , et quelques cadences qui ont du rapport à ces vers et à ces mesures : *Similitudinem quamdam heroicorum versuum intelligere debes , et sic in ceteris metrorum generibus* (2).

Philon (3) parlant des Esséniens , assure qu'ils ont d'anciens poèmes composés par des poètes qui les leur ont laissés. Il veut parler des auteurs sacrés qui ont donné des poésies. Leurs vers , dit-il , sont de plusieurs formes et de plusieurs mesures. Les uns sont de trois membres , et se chantent dans le temps qu'on va au temple par dévotion ; les autres sont des hymnes qui se récitent devant l'autel , pendant qu'on offre des sacrifices , et qu'en fait des libations en l'honneur du Seigneur ; d'autres sont composés pour être

(1) *Epist. ad Paulin. et lib. ix , Comment. in cap. xxx. Ezech.* Ferrand sur les Psaumes , préface , chap. xi , p. 93 , croit aussi qu'il y a dans les Psaumes des dactyles et des spondées comme dans Homère. Et l'épitaphe du rabbin Isaac Alpheli , qui vivoit au onzième siècle , étoit , dit-on , en vers spondées. Voyez Zemath David , pag. 134. — (2) *Vide Prolegom. in divin. Bibliothec. S. Hieronymi* , nov. edit. art. 5. — (3) Μέτρα γὰρ τοι μὲν καταλεοίπασι ποιηταὶ ἐπῶν τριμέτρων , προσοδίαν ὑμνῶν παρασκούσιοις , παραθομίων , στασίμων , χορικῶν στροφαῖς πολυστρόφοις εὐδιαμεγετομένων . *Philo* , de Vita contemplativa , ad finem.

chantés dans le repos , et sans mouvemens ; et d'autres sont pour les chœurs et pour les danses.

Il est bon de remarquer ici en faveur de ceux qui ne savent pas l'hébreu , et qui croient que Josèphe , Philon , Eusèbe et saint Jérôme sont des témoins irréprochables et des garans sûrs , quand il s'agit de la langue hébraïque et des antiquités des Juifs ; il est bon , dis-je , de remarquer que ces auteurs , au jugement de plusieurs habiles critiques , ne savoient peut-être pas autant d'hébreu qu'on se l'imagine. Il est certain que souvent ils donnent de mauvaises interprétations des noms hébreux ; et quand ils auroient été en core plus savans dans cette langue , qu'on ne les y suppose , j'ose défier tous leurs partisans de montrer de suite deux vers hexamètres ou pentamètres , alcaïques ou saphiques , dans les Psaumes , les Proverbes et les cantiques de l'Ecriture ; car enfin , s'il y avoit de ces vers , il ne seroit pas plus difficile de les trouver , qu'il ne l'est de démêler des vers de Virgile confondus avec de la prose.

II.
Sentiment
de Scaliger
et de quel-
ques moder-
nes qui
croient qu'il
n'y a ni rime,
ni mesure
dans la poé-
sie des livres
saints,

Scaliger (1) ne reconnoît aucun pied dans les vers des anciens Hébreux ; il soutient même que leur langue , non plus que celle des Syriens , des Arabes et des Abyssins , ne peut souffrir la contrainte des pieds et des mesures : *Nam ut in hebraico , syrio , arabico et abyssino idiomate ulla metri species concipi possit , nemo efficere possit; quia id natura sermonis non patitur.* Il ajoute qu'il n'y a aucun vers hexamètre dans Job , ni aucun vers iambique ou alcaïque dans le Psautier : *De Psalterio magis miror , cum neque in eo , neque in Threnis , ullum canticum sit metricis legibus astrictum , sed mere soluta oratio , caractere poetico animata.*

Augustin d'Eugubio n'est pas moins fort pour ce sentiment. Il dit que les Hébreux n'ont ni vers héroïques , ni vers iambes , ni d'aucune autre mesure semblable à ceux des Grecs et des Latins , mais seulement quelque chose qui en approche , comme sont les chants des barbares. On voit dans leurs poésies certaines cadences qui sont différentes du style de la prose ; on y remarque certaines expressions , certaines figures , qu'ils n'emploient pas dans le discours ordinaire : *Carmen hebraicum non idem est atque Græcorum et Latinorum ; hebraicum nulla tempora , sed numerum dun taxat , observat. Itaque neque heroicum carmen apud He*

(1) Scalig. in Chronic. Euseb.

brœos exstat, neque iambicum, aliaque genera; sed simile quiddam, et quale barbari diversis ritibus canunt. Celle poésie est plus simple, plus naturelle, plus majestueuse, et plus digne de la grandeur de Dieu, qu'une poésie méthodique et contrainte, qui auroit peine à exprimer naturellement les sentimens de l'Esprit de Dieu, sans donner quelque atteinte à la sublimité du sens, et à la grandeur des pensées.

L'opinion de Scaliger a été soutenue par plusieurs habiles critiques, comme Augustin d'Eugubio, Louis Cappel, Martinius, Samuël Bohlius, Vasmuth, Pfeiffer, et autres, et ajoutez Grotius (1) aux auteurs qui tiennent que la poésie des anciens Hébreux n'étoit ni rimée, ni mesurée. Nous ne ferons pas difficulté de nous ranger de leur côté, et d'appuyer leur sentiment, après avoir proposé et réfuté les opinions de ceux qui ont voulu fixer la manière de cette ancienne poésie, en la comparant à celle des Grecs ou des Latins, ou même aux vers des langues vivantes. Nous ne nous attacherons point à citer les auteurs qui n'ont parlé de cette matière que sur le rapport d'autrui, qui ont avoué qu'ils n'y comprenoient rien, ou qui l'ont crue entièrement inexplicable. Nous nous bornerons à ceux qui ont proposé quelque nouveau système sur ce sujet.

Mercerus, sur le chapitre iii de Job, dit qu'il a appris que François Vatable avoit le secret de la vraie méthode des vers du livre de Job, et du Psautier, et qu'il avoit dressé des règles pour en donner l'intelligence. Tout le monde reconnoit la profonde capacité de Vatable en ces matières. Mercerus se flattoit que quelque jour on publieroit les découvertes de cet habile homme ; mais on desespère à présent de les voir jamais rendues publiques, et on doute même que Vatable ait écrit sur cette matière, ou du moins qu'il ait rien achevé là-dessus.

Théodore Herbert a cru trouver, dans la Bible, des vers pareils à ceux d'aujourd'hui ; c'est-à-dire avec des rimes et des césures, selon certaines règles qu'il se prescrit. Il en a, dit-il, remarqué, quelques-uns dans les psaumes vi. 2. viii. 5. cv. 20. cvi. 5. cxvi. 7. cxviii. 25. cxix. 30. cxlv. 7. Job. xxi. 4. Proverb. xxv. 19. Mais que peut-on conclure de là ? S'en suit-il que cette poésie artificielle ait été commune parmi les

III.
Sentiment
de quelques
modernes
qui croient
que la poésie
des livres
saints est ri-
mée ou me-
surée.

(1) *Grot. in Luc. 1. 46. Erant enim ἡθμοῖ, sive numeri Hebraeorum, non ἔμμετροι, sed lego soluti, cujusmodi etiam erant, et nunc quoque sunt eorum saltationes.*

Juifs dès le temps de Moïse , de Job , ou de David ? Un petit nombre de vers qui se rencontrent dans un ouvrage en prose , prouvent-ils que toute la pièce est en vers ?

Quelques docteurs hébreux soutiennent que leur poésie rimée est très-ancienne , et qu'elle étoit en usage dans le temps où leurs pères étoient encore dans la Palestine. Ils prétendent le prouver par quelques vers hébreux rimés qui se lisoient dans le royaume de Valence sur le tombeau d'un officier d'Amasias , roi de Juda (1) ; mais tout cela paroît trop fabuleux pour faire impression sur l'esprit de ceux qui aiment la vérité.

Un auteur moderne (2) , nommé Méibomius , prétend que , depuis deux mille ans , nul autre que lui n'a sa la poésie des Hébreux ; et c'est uniquement sur elle qu'il appuie les corrections qu'il a faites au texte original de l'Ecriture : *Je propose , dit-il dans son Epître à tous les rois et à tous les princes chrétiens de l'Europe , une nouvelle traduction des livres saints , avec l'explication des lieux les plus difficiles , et dont je vous offre un essai ; si vous le recevez avec la reconnaissance qu'il mérite , je m'engage à donner le reste de l'Ancien-Testament , et à découvrir la mesure des vers dans lesquels il est écrit.*

Dans sa préface , il se vante d'avoir corrigé au texte sacré plus de trois mille fautes qui en altéroient le sens , et de les avoir aperçues à la faveur d'une lumière répandue d'en haut dans son ame , et avec les règles de la poésie des Hébreux , cachées depuis le temps de Jérémie et de Daniel , et inconnues à Aggée et à Esdras.

Il ajoute que si les anciens sages de la Judée revenoient au monde , ils admireroient en lui ce précieux don du ciel ; que les Septante reconnoistroient l'inutilité de leur travail , qu'Origène abandonneroit ses Hexaples , que saint Jérôme le féliciteroit d'avoir surpassé tous les traducteurs latins de la Sainte-Ecriture , et par la découverte de la poésie de la langue hébraïque , et par une profonde connaissance de cette langue.

Cet auteur renverse toute l'Ecriture avec sa poésie , et encore à peine nous en donne-t-il une petite partie ; il s'en réserve la clef , jaloux d'une si belle invention. Il y a apparence que le public a méprisé ses essais , et qu'il n'a pas

(1) Rab. Moses Ben. charif. Darkenoam. — (2) Journal des Savans , 1699

paru souhaiter son travail, puisque jusqu'ici Méibomius n'a pas donné ce qu'il avoit promis.

François Gomare, dans son livre intitulé, *Davidis Lyra*, prétend montrer que les vers des livres sacrés sont pareils à ceux des Grecs et des Latins. Il s'applique à donner des règles de cette poésie, à fixer les pieds, et à marquer les diverses espèces de ces vers. Son livre est divisé en deux parties. Dans la première, il établit des règles de la quantité des syllabes hébraïques; il y parle des diverses sortes de pieds des vers hébreux, comparés à ceux des Grecs et des Latins. Dans la seconde partie, il fait l'application des règles qu'il a établies, aux vers de l'Ecriture; il en fait l'analyse, et en produit des exemples, par rapport à ses règles et à ses principes. Cet ouvrage de Gomare lui attira d'abord les éloges de plusieurs savans, comme de Buxtorf, de Louis de Dieu, de l'empereur Constantin, de Heinsius et d'Hottinger; mais Louis Cappel l'attaqua fortement, et le réfuta. Il dit que Gomare suppose dans son livre deux principes qu'il auroit beaucoup de peine à bien prouver. Le premier est que la ponctuation de la Bible, telle que nous l'avons en hébreu, n'est pas une invention nouvelle, mais qu'elle vient immédiatement des auteurs des livres saints. Le second est, que les livres sacrés n'ont souffert aucune altération, ni par la négligence des copistes, ni par la longueur des temps.

Un des principes de Gomare est celui-ci: *Schœva non vocalis est, sed illius, sub consonante mobili, absentia nota*: «Le schœva n'est point une voyelle; mais il marque seulement l'absence d'une voyelle sous une consonne mobile.» Cappel réfute ce principe, 1° par l'autorité de plusieurs grammairiens qui enseignent que le *schœva* est une véritable voyelle brève; 2° parce que cette règle de Gomare réduit la langue hébraïque à ne pouvoir être prononcée, même par les plus barbares, dans une infinité de mots; par exemple, dans *Jebarku* (1). De plus, il faudroit faire des dissyllabes d'une infinité de mots qui sont véritablement de trois syllabes. 3° Cette règle de Gomare détruit cet autre principe de la grammaire hébraïque: *Le schœva se prononce sous une lettre marquée d'un daghès*. Par exemple, dans *Pakkedu* (2); où il faudra ôter le daghès de ces lettres, ou enseigner le moyen de les prononcer, sans faire sentir le

IV.
Système de
François Go-
mare qui
prétend que
la poésie des
livres saints
est mesurée.

(1) בְּרַכְוּ (2) פְּקֻדָּו.

schéva. 4° Enfin Cappel remarque que , où nous lisons un schéva , les anciens , comme les Septante et saint Jérôme , ont lu tantôt une voyelle , tantôt une autre ; ce qui justifie qu'on ne doit pas être , à l'égard de ce point-voyelle , dans une servitude si grande que le veut Gomare ; et qu'il y a plusieurs rencontres où il faut le prononcer.

Un autre principe établi par Gomare , est celui-ci : *Qu'il n'y a dans l'hébreu que des syllabes longues ou brèves , et point de douteuses; et que les syllabes brèves ne deviennent jamais longues par position , comme il arrive aux syllabes grecques et latines.* Si la langue des Hébreux étoit comme la langue française , et comme celles de la plupart des peuples de l'Europe , où l'on n'a aucun égard à la longueur ou à la brièveté des syllabes , en écrivant en vers , la règle de Gomare pourroit avoir lieu ; mais puisque cet auteur prétend que la langue des Hébreux ressemble à celle des Grecs et des Latins , et que la poésie des premiers suit les mêmes règles à peu près que celles des autres , on ne conçoit pas sur quoi il a pu fonder le principe qu'il a établi. L'application qu'il en fait , n'est pas plus heureuse ; on lui fait voir qu'il retombe dans cette barbarie , et dans cette difficulté de prononcer , qu'on lui reproche si souvent. Cappel soutient que l'on ne peut pas déterminer quelles sont ces syllabes longues ou brèves de l'hébreu , tant que la véritable prononciation n'en sera pas fixée ; et qu'il est impossible de lire les vers hébreux , en les prononçant suivant les règles qu'en donne Gomare. Celui-ci convient que l'on ne peut pas appliquer les règles qu'il donne , à une suite de vers de même espèce , qui aille au delà de deux ou trois. Cappel infère de cet aveu , qu'il est donc impossible de fixer les règles de la poésie des Hébreux , comme l'on travailleroit en vain à donner celles de la poésie des Grecs et des Latins , si l'on ne trouvoit pas des pièces entières de vers en ces langues , qui suivissent la même règle et la même méthode. Et ne se rendroit-on pas ridicule , si sur un petit nombre de vers vagues et irréguliers , que l'on trouve répandus dans les ouvrages de Sophocle et de Pindare , on entreprenoit de prescrire les règles de cette espèce de poésie irrégulière et sans ordre ?

Ainsi quand Gomare reconnoît que tous les vers hébreux sont différens entre eux , qu'ils sont entremêlés sans qu'ils suivent les mêmes règles , *Varia, promiscua, ἀτάκτα*; qu'ils sont absous , c'est à-dire , qu'ils n'ont entre eux aucun rapport , et qu'on n'en trouve point une suite de même nature;

il détruit, sans y penser, tout le dessein de son ouvrage, puisqu'il est impossible d'établir des principes sur une poésie si inconstante et si libre. Cappel remarque que son adversaire est obligé d'établir un si grand nombre de vers réguliers et irréguliers dans un même cantique de l'Ecriture, qu'il seroit impossible de n'en pas trouver partout de semblables, et qu'il ne seroit pas plus difficile de montrer que toute la Bible est écrite en vers, qu'il ne l'a été de le montrer du Psautier seul. Enfin il soutient que, selon la méthode de Gomare, on pourra faire voir que toutes les oraisons de Cicéron et de Démosthène, que l'histoire de Tite-Live et de Thucydide, sont de véritables poèmes. Le ridicule de ces conséquences prouve assez la fausseté des principes d'où elles sont tirées.

Pfeiffer (1) se fait fort de réduire en vers le *Pater noster*, en suivant les règles proposées par Gomare; et il montre que ce n'est point en vain qu'il fait cette proposition, en mettant sous diverses sortes de vers les paroles de cette oraison, sans y rien changer.

L'auteur de la *Bibliothèque universelle* a proposé un nouveau système sur la poésie des anciens Hébreux; il veut qu'elle ait été en vers rimés, et voici ses principales preuves. Il remarque, 1° que la langue hébraïque, non plus que la française, ne souffre point de ces transpositions de mots que les Latins et les Grecs emploient dans leurs vers et dans leur prose. 2° Les noms en hébreu ont la même terminaison dans tous les cas du singulier et du pluriel. Au pluriel, les masculins sont terminés en *im*, et les féminins en *oth*; cela montre la facilité de faire en cette langue des vers en rime, et la difficulté de les faire en mesure, comme les Grecs et les Latins. 3° Les Hébreux ont un très-grand nombre de syllabes longues, et très-peu de brèves; et par conséquent il seroit difficile de varier les pieds autant qu'il seroit nécessaire pour faire de bons vers, à l'imitation des Grecs et des Latins; et d'un autre côté, les rimes sont si aisées en hébreu, qu'il est presque impossible en écrivant de n'en pas faire, même sans dessein. 4° Cet auteur d'ailleurs ne prétend pas que la poésie des anciens Hébreux fût fort régulière et fort polie; il ne croit pas même qu'elle ait jamais été réduite en art. Leurs rimes ne sont pas toujours heureuses; il y a même dans leurs poèmes des endroits où

V.

Système de
M. le Clerc,
qui prétend
que la poésie
des livres
saints est ri-
mée.

(1) *Dissert. de Poesi Hebræor.*

l'on ne trouve point de rime. Il paroît , dit-il , qu'ils ne s'en mettoient pas toujours en peine , et qu'ils se contentoient de la cadence. 5° Le nombre des rimes n'est pas fixé ; il y en a quelquefois beaucoup d'une sorte , et peu d'une autre ; l'ordre des rimes n'est pas réglé , et la longueur des vers est encore moins uniforme ; et il semble , dit-il , que les Hébreux ne s'en soient nullement souciés. 6° Dans leurs rimes , on regarde plutôt le son des mots , et la chute à peu près semblable , que la ressemblance des lettres et des syllabes. 7° On remarque dans la poésie des Hébreux des licences comme dans celle des Grecs et des Latins ; ils empruntent des manières de parler des langues voisines , comme de la chaldéenne et de l'arabe ; et cela dans les endroits où les termes hébreux n'auroient fait aucune rime , au lieu que ces mots étrangers riment parfaitement bien. 8° Enfin ce qui persuade que cette poésie étoit en vers rimés , c'est qu'on peut aisément réduire en rimes tous les cantiques et les ouvrages en vers que l'on trouve dans l'Ecriture.

Cet auteur a donné le cantique de Moïse en vers rimés , et il dit qu'il a travaillé avec succès à donner la même forme aux Psaumes. Il fait remarquer des rimes dans l'endroit du *Pænulus* de Plaute , où l'on trouve un long passage en langue punique. La preuve que cet auteur prétend tirer des rimes qu'il croit trouver dans la poésie des anciens Hébreux , est sans doute la meilleure , et la plus propre à décider la question qui regarde la nature de cette poésie. Si l'on remarque clairement des rimes recherchées et suivies dans les poèmes des Hébreux , il est visible que c'est une poésie rimée. Mais pour réduire en rimes les Psaumes et les cantiques de l'Ecriture , l'auteur coupe , allonge , raccourcit les versets , comme il le juge à propos , sans garder aucune proportion , ni aucune règle ; et en suivant sa méthode , il n'y a point d'oraison de Cicéron que l'on ne réduise en rimes.

On ne nie pas qu'il n'y ait des rimes , et quelquefois même de recherchées , dans quelques endroits des Psaumes et des autres livres poétiques de l'Ecriture ; mais il ne s'ensuit pas pour cela que la poésie des anciens Hébreux ait été une poésie rimée. Pour juger si les vers hébreux sont en rimes , il faut chercher des vers dont la fin soit connue , afin qu'on ne puisse pas dire qu'on coupe les vers où l'on veut , pour y trouver la rime. Le psaume cxviii est acrostiche ; et ainsi l'on sait certainement le commencement et la fin de ses vers. Ce psaume est fort long , et rien n'est plus aisé que de

remarquer la nature de ses vers, en les comparant les uns aux autres. Or dans ce psaume, quoique l'on y trouve un très-grand nombre de rimes, on ne peut pas néanmoins assurer qu'elles soient recherchées et étudiées; elles ne sont ni suivies, ni uniformes. On voit quelquefois quatre ou cinq rimes de suite, et puis deux ou trois, et ensuite trois ou quatre vers qui ne riment point du tout entre eux, ou un seul qui ne rime avec aucun autre. Peut-on dire sur cela qu'un poème est en vers rimés? Les Lamentations de Jérémie sont de même en vers acrostiches; mais il ne s'y trouve aucune rime suivie et uniforme, ni que l'on puisse dire avoir été artificielle et recherchée. On peut s'en convaincre surtout en jetant les yeux sur le troisième chapitre de ces Lamentations, dont chaque vers commence par une lettre de l'alphabet, selon l'ordre qu'elles tiennent entre elles; car dans les deux premiers chapitres, et dans le quatrième, la fin des vers n'est pas si certaine, parce qu'il y a plus de deux vers sous la même lettre qui ne se trouve qu'à la tête du premier. On voit aussi dans le Cantique des Cantiques quelques rimes, et quelques cadences agréables, et qui paroissent recherchées; mais elles ne sont ni suivies, ni uniformes, ni dans tout l'ouvrage. Sans chercher les rimes, il est presque impossible de ne les pas rencontrer en hébreu. Quand même on voudroit les éviter, je défie de parler directement à quelqu'un en cette langue, sans tomber nécessairement dans des chutes de termes de pareille terminaison, à cause des affixes, et d'un très-grand nombre de termes qui finissent de même, comme on l'a déjà remarqué plus haut. Les psaumes cx et cxii qui sont aussi acrostiches, sont de nouvelles preuves de ce que nous avons avancé; on n'y remarque aucune rime assurée; mais on y découvre une chose importante pour le sujet que nous traitons; savoir, qu'il y avoit parmi les Hébreux des vers de mesure différente; car les vers du psaume cxviii et ceux du troisième chapitre des Lamentations, sont plus longs du double que ceux de ces deux psaumes; et peut-être que les Hébreux avoient des vers acrostiches dont la première partie jusqu'à la césure commençoit par une lettre de l'alphabet; et la seconde partie du même vers après la césure, commençoit par la lettre suivante, selon l'ordre de l'alphabet. Ce dernier sentiment me paroît le plus juste, parce que le sens est suspendu à la césure, et ne s'achève qu'à la fin de la seconde partie du verset. Mais en quelque

endroit que l'on finisse le vers , je suis assuré que l'on n'y trouvera aucune rime fixe et assurée , d'où l'on puisse raisonnablement inférer que l'ancienne poésie des Hébreux étoit en rimes.

VI.
En quoi peut
consister la
poésie des li-
vres saints.

Après l'examen de ces divers sentimens , il ne nous reste qu'à marquer ce que nous pensons sur le sujet que nous traitons. Nous faisons consister l'essence de la poésie dans un genre de discours vif , animé , pathétique , orné de figures hardies et surprenantes ; et nous estimons que ce n'est pas la seule versification qui fait les poëtes , comme ce ne sont pas les mesures des pieds, qui font la poésie. Les anciens ont dit que Platon , Florus et quelques autres avoient écrit de la poésie en prose. Horace dit de lui-même que ses vers approchent plus de la prose que de la poésie : *Sermoni propiora* ; et Quintilien a cru que Lucain méritoit mieux d'être mis au rang des orateurs , que des poëtes : *Magis oratoribus quam poetis annumerandus*.

On distingue deux sortes de poésies ; l'une naturelle , et l'autre artificielle. La poésie naturelle est aussi ancienne que les hommes. La raison et le sang-froid parlent d'une manière simple et directe ; mais la passion s'exprime avec force et avec vivacité. La véhémence des expressions , les figures du discours , l'élévation des sentimens proportionnés à la grandeur et à la qualité du sujet , font ce que j'appelle la poésie naturelle qui a donné naissance à la poésie méthodique et artificielle. Celle-ci peint la passion et les sentimens d'une manière forte et pathétique ; ce qui lui est commun avec la poésie naturelle ; mais elle les représente dans des termes choisis , étudiés , rangés sous une certaine mesure et une certaine cadence ; voilà ce qui la distingue de la poésie naturelle. On peut dire que la poésie méthodique est l'art de peindre les passions avec attention et étude , et que la poésie naturelle les exprime sans art et sans réflexion.

Chaque peuple , chaque pays , chaque tempérament , chaque passion a sa rhétorique et sa poésie naturelle. L'indignation , la colère , la joie , la tristesse , la haine et l'amour se sont toujours exprimés d'une manière vive et énergique ; l'art et la réflexion ne sont venus qu'après coup. La nature ébauche toujours ce que l'art s'efforce de perfectionner.. Comme la poésie et la musique étoient inseparables chez les anciens qui ne connoissoient point de poëte qui ne fût en même temps musicien , et qui appeloient faire des vers , *chanter* , et les vers *des chansons* , on peut

dire aussi de la musique ce qu'on a dit de la poésie. Il y a une musique naturelle qui a précédé l'artificielle, et qui lui a donné naissance. L'une et l'autre vont au même but; savoir, à exprimer les sentimens de l'ame avec une voix et des termes qui aient du rapport à ce qu'elle sent dans elle-même, et à ce qu'elle veut inspirer aux autres.

On peut remarquer dès avant Moïse, quelques vestiges de cette ancienne poésie naturelle, dans ce que Lamech dit à ses deux femmes (1); dans les bénédictons que Noé donne à Sem et à Japheth, et dans sa malédiction contre Chanaan (2); dans les dernières paroles de Jacob à ses enfans, au lit de la mort (3); dans le livre de Job, supposé qu'il ait été écrit avant Moïse. Tout cela est écrit en style poétique, et est une preuve de l'antiquité de cette poésie naturelle dont nous parlons. Elle consistoit toute dans le style, et non dans la mesure des syllabes. C'étoient des expressions figurées, élevées et sententieuses, où l'on affectoit ordinairement une espèce de répétition de la même chose en différens termes, dans les deux parties d'une même sentence, et où l'on voit assez souvent une sorte de rime et de cadence qui ne laisse pas de se faire remarquer, quoiqu'on ne s'y contraignît pas trop, et qu'on ne la recherchât pas avec beaucoup de soin.

Voilà quelle étoit la poésie des anciens, avant la poésie artificielle et méthodique. Les Grecs, même depuis Hésiode et Homère, n'ont pas tout-à-fait perdu l'idée et l'usage de la poésie naturelle. Démosthène (4) distingue fort bien les poëtes qui suivoient les règles de l'art poétique, de ceux qui écrivoient ce qu'il appelle *adomena*, des chants. Diogène de Laërce (5) donne ce même nom aux sentences qu'il rapporte des premiers sages de la Grèce; et Casaubon ne doute pas que ce ne soient des restes de l'ancienne poésie qui étoit en usage avant Homère. Saint Clément d'Alexandrie (6) compare les Psaumes des Hébreux, quant à la mesure et au style, à certains cantiques appellés *Scolia* parmi les Grecs, qu'ils avoient coutume de chanter dans leurs repas. C'étoient des vers libres et irréguliers, où, sans se mettre en peine d'observer la mesure des pieds et la quantité des syllabes, on exprimoit vivement et brièvement sa pensée.

(1) *Genes. iv. 23.* — (2) *Genes. ix. 25. 26 27.* — (3) *Genes. xl ix.* — (4) *Apud Casaub. in Laert. lib. 1.* — (5) *Diogenes Laert. in Vitis septem Sapient.* — (6) *Clem. Alexan. Pædagogi lib. II.*

Il y en a quelques-uns dans Athénée (1), où l'on remarque cette ancienne liberté ; mais dans la suite on y employa plus d'art et de méthode.

Telle étoit, à mon avis, la poésie des anciens Hébreux. Sans étude et sans art, ils imitoient la nature ; ils exprimoient ses sentimens et ses mouvemens. Ils parloient et écrivoient d'une manière d'autant plus vive et plus expressive, que leurs sentimens n'étoient pas ralentis par la réflexion et par l'étude. Dans tous les genres de discours, leurs poëmes, leurs récits, leurs invectives, leurs exhortations, leurs instructions, leurs chants n'ont rien d'affecté ni de recherché. C'est ce qui les rend si vifs, si touchans, si naïfs, si beaux.

Il ne paroît pas que cette poésie des Hébreux ait jamais éprouvé de changement ; on la voit sous David, sous Isaïe, sous Jérémie et sous Daniel, la même que sous Moïse ; et les cantiques que nous lisons dans le Nouveau-Testament, sont dans le même goût que ces anciens cantiques. Seroit-il possible qu'une poésie méthodique et artificielle fût toujours tellement de même nature et de même style, et suivit tellement les mêmes manières d'écrire, et les mêmes règles, qu'elle ne reçût ni altération, ni accroissement, durant l'espace de plus de mille ans ?

Lorsque Moïse écrivoit, il n'y avoit certainement de poésie réduite en art en aucun endroit du monde, que l'on sache. Les Chaldéens et les Egyptiens, qui sont les plus anciens peuples qui aient cultivé les lettres, ne paroissent pas même avoir jamais connu cette espèce de poésie qui consiste dans un certain nombre de pieds, et dans une certaine quantité de syllabes longues ou brèves, ou dans des chutes rimées, uniformes et régulières.

Ce que nous avons des Orientaux de plus ancien en matière de vers, nous vient des Arabes. Quelques-unes de leurs poésies remontent avant Mahomet, et ressemblent à celles d'aujourd'hui, quant à la rime ; on n'y fait point de distinction de longues ou de brèves. On dit qu'Harmonius, fils de Bardehanès, dès le second siècle de l'Eglise, avoit composé des airs de musique, et des vers en syriaque, à l'imitation des Grecs ; mais qu'est-ce que tout cela, comparé à Moïse ? Les Grecs n'ont aucun poëme plus ancien que ceux d'Homère et d'Hésiode, qui vivoient plus de six cents ans avant Moïse. Qui se persuadera après cela que le légis-

(1) *Athenaeus, lib. x. cap. 14. Diphysoph.*

lateur des Hébreux, que Job, que David aient suivi les règles d'une poésie méthodique et artificielle, et que l'art poétique ait été perfectionné parmi les Hébreux tant de siècles avant qu'il fût connu parmi aucun autre peuple?

De plus, si les anciens Hébreux eussent eu une sorte de poésie réduite en art, seroit-elle inconnue à présent qu'on a étudié les langues orientales avec tant de soin et de succès? S'il y avoit des vers héroïques dans Moïse et dans Job, et dans le livre des Psaumes, ne les y verrions-nous pas aujourd'hui, de même que d'autres auteurs ont cru les y voir? Si ces vers avoient quelque uniformité dans leurs mesures, dans leurs formes et dans leurs cadences, seroit-il possible que personne ne s'en fût aperçu jusqu'aujourd'hui? Les auteurs de ces poésies sacrées ne se seroient-ils jamais servis des termes de leur art? Et quelqu'un n'auroit-il pas mis à la tête d'un psaume ou d'un cantique qu'il auroit composé la mesure des vers de ce cantique, comme on y met souvent le nom du musicien à qui on le donnoit à chanter, ou l'instrument sur lequel on le chantoit?

La manière dont se faisoient les cantiques de l'Ecriture, fournit encore une preuve contre ceux qui veulent qu'ils aient été composés avec art, et selon les règles d'une poésie méthodique. La plupart de ces cantiques ont été faits sur-le-champ, et produits par un enthousiasme divin et surnaturel. Or une pièce de poésie artificielle ne peut se faire promptement, ni sans méditation; et l'inspiration ou l'enthousiasme ne donnent pas le temps de réfléchir sur les règles de l'art.

Les poëtes ordinaires ont besoin pour composer, d'un certain feu d'imagination, qu'ils appellent *la verve*; mais ce feu et ces mouvements ne fournissent ordinairement que les pensées et les traits; c'est l'art qui arrange les paroles: et cet arrangement se fait à loisir. Mais dans les ~~écrivains~~ sacrés, nous ne remarquons pas ce loisir et cette étude; ils parlent tout d'un coup, et au milieu du tumulte. Moïse, immédiatement après le passage de la mer Rouge, compose le cantique célèbre que nous lisons dans l'Exode. David a fait une partie de ses Psaumes au milieu des plus grands dangers et des plus grands embarras, et dans des circonstances où il auroit été difficile qu'il conservât la présence d'esprit nécessaire pour faire attention aux règles d'une poésie artificielle.

Plusieurs des cantiques dont nous parlons, sont composés par des femmes, ou par des hommes qui n'avoient au-

cune étude , et dont la langue a servi simplement d'organe à l'Esprit-Saint. Dira-t-on que tout à coup ces personnes sont devenues poètes , et qu'elles nous ont donné des poèmes en rimes , ou selon les règles de l'art poétique ? Anne , mère de Samuël , Debbora , Judith , Tobie , la sainte Vierge , Zacharie , Siméon , composèrent leurs cantiques sur-le-champ , sans méditation et sans étude ; leur poésie étoit donc toute naturelle en elle-même , quoique par rapport à l'Esprit divin qui en étoit l'auteur , elle fût d'un ordre sur-naturel , et infiniment au-dessus de l'art et de l'industrie humaine. Qu'on nous montre la différence qu'il y a entre les cantiques composés par ces personnes qui n'avoient point étudié , et ceux de Moïse , de David , d'Isaïe , dont l'esprit étoit plus cultivé , et qui pouvoient savoir les règles de la poésie , supposé qu'il y en eût alors. Si l'on ne peut nous faire remarquer aucune différence entre ces divers poèmes , quant à la forme et à l'art , on sera contraint d'avouer que cette poésie étoit purement naturelle ; car l'inspiration du Saint-Esprit ne change point les habitudes naturelles et acquises de l'esprit de ceux qu'il inspire. Il donne de l'élévation , il éclaire , il anime. Mais comme celui qui étoit eloquent avant qu'il fût inspiré , conserve cette qualité après son inspiration ; ainsi ceux dont l'esprit a été moins cultivé par l'étude , n'en deviennent pas après cela plus habiles dans les sciences purement humaines , comme est l'art poétique.

Mais à l'égard du style , et de ces expressions vives , surprenantes , figurées , sublimes , qu'on reconnoît dans les cantiques de l'Ecriture , il n'est pas difficile que des personnes sans étude et sans art , mais transportées par un enthousiasme divin , s'expriment d'une manière poétique. Comme ce style étoit fort du goût des Orientaux , et que naturellement ils y avoient de la disposition et du penchant , il est moins extraordinaire que tout d'un coup , et sans méditation , ils se soient exprimés de cette manière , et qu'ils aient soutenu ce style assez long-temps.

Une poésie métrique est aussi nécessairement gênée et contrainte ; et dans la nécessité inévitable où elle se voit de faire des transpositions , pour trouver la mesure de *son vers* , elle est obligée de charger un poème d'épithètes , de façons de parler , et de mots inusités dans le langage ordinaire. Il faut souvent donner un tour guindé à sa pensée ; surtout lorsqu'on écrit sans une forte grande méditation , et sans des soins et un loisir extraordinaires. Or dans les vers

des Hébreux , on ne remarque pas de ces transpositions ; leur langage ne les souffre pas même ; on n'y voit pas ce nombre d'épithètes pour enfler le vers , ni ces tours de phrases , que la nécessité de trouver sa mesure , fait employer dans les vers mesurés , et dans les poèmes des Grecs et des Latins. S'il s'y rencontre quelques termes peu usités , c'est que le style animé , sublime , pathétique des Psaumes et des cantiques , aime les expressions extraordinaires et pompeuses. Cela donne de la majesté au discours , et du poids aux sentences. C'est peut-être aussi pour la facilité de la prononciation et du chant , et pour faire couler les vers , plutôt que pour en conserver la mesure.

Si la poésie des Hébreux eût été comme celle des Grecs , on n'auroit pas manqué d'en remarquer l'art , et d'en donner des préceptes. Il n'est pas naturel qu'on eût négligé une invention de cette importance , et que personne ou par curiosité , ou par intérêt , ou par inclination , ne se fût appliqué à suivre ce genre d'écrire , et à en recueillir des règles. Mais nous ne trouvons pas un seul mot dans la langue des Hébreux , ni dans leur histoire , qui nous insinue seulement qu'il y ait eu parmi eux des poëtes de profession. Ce n'est pas que l'on n'ait écrit des cantiques , même long-temps depuis que l'art poétique fut inventé dans la Grèce ; mais ces cantiques des derniers temps ne paroissent pas différens de ceux de Moïse et de David. Les uns et les autres sont faits pour être chantés , de même que toute la poésie des anciens Grecs et Latins ; avec cette différence toutefois , que , parmi ceux-ci , l'air des vers étoit déterminé par leur mesure et par leur cadence ; au lieu que parmi les Hébreux , on pouvoit chanter presque tous les cantiques sur toutes sortes d'airs ; comme dans le chant ecclésiastique , on donne aux différens Psaumes quel ton on juge à propos. La manière dont les Juifs chantent , en lisant le texte sacré dans leur synagogue , n'est pas nouvelle , puisque les notes qui marquent dans le texte quand on doit éléver la voix , et la rabaisser en chantant , sont elles-mêmes d'une assez grande antiquité ; et l'attachement des Juifs aux cérémonies et aux pratiques aisées comme celle-là , est encore une raison qui prouve que leur manière de chanter vient des anciens. Comme cette musique peut convenir non-seulement à des vers d'une poésie artificielle , mais aussi à des poèmes sans art et sans règles , et même à la simple prose , il s'ensuit qu'on ne peut rien inférer en faveur de la rime , ou de la mesure des

vers hébreux, de ce qu'on les chantoit autrefois dans les fêtes et dans les réjouissances de religion.

Il est donc fort croyable que toute la poésie des anciens Hébreux ne consistoit que dans la grandeur, la noblesse et l'élévation des pensées et du style, dans la hardiesse des expressions, dans des manières vives et pathétiques, dans un discours concis et coupé, dans un tour plus fleuri, plus animé, plus expressif, plus propre à peindre et à mettre la chose devant les yeux, que le discours ordinaire; que leurs poèmes sont des productions d'un génie heureux, animé de l'Esprit de Dieu, inspiré par lui, et qui dans son enthousiasme, sans se contraindre à suivre les règles d'une poésie méthodique, s'exprime d'un style poétique, et élève ses pensées et ses sentimens. Les Hébreux ne furent jamais fort amateurs de la nouveauté, ni si délicats que les Grecs et les Romains. Contenus de leur poésie et de leur musique ancienne qui étoit grave, sérieuse, touchante, agréable, et qu'ils n'employoient guère que dans les choses de la religion, ils négligèrent l'étude d'une poésie et d'une musique plus étudiées et plus polies.

DISSTERTATION SUR LA MUSIQUE DES ANCIENS, ET EN PARTICULIER DES HÉBREUX.

I.
Excellence
de la musi-
que des an-
ciens.

LOISQU'ON nous parle de la musique des anciens, surtout des Hébreux, nous nous figurons d'abord quelque chose de fort simple et de fort imparfait. Prévenus de la fausse opinion que le monde va toujours en se perfectionnant de plus en plus, et que notre siècle est beaucoup plus éclairé et plus poli que les siècles passés, nous nous imaginons que leur musique étoit fort au-dessous de la nôtre, et que nos inventions sont tout autrement belles et spirituelles, que celles

des anciens. Mais pour peu qu'on ait de connoissance de l'antiquité, il est aisé de détruire ces pensées, et de renverser ces préjugés. Les anciens n'avoient ni moins d'esprit, ni moins d'invention que nous; ils étoient beaucoup plus passionnés pour la musique que nous ne le sommes. Il y avoit alors beaucoup plus d'honneur et de profit à faire cette profession, qu'il n'y en a aujourd'hui. Enfin nous savons que leur musique produisoit des effets surprenans, et presque miraculeux, que la nôtre ne produit plus. Il y a donc lieu de douter que notre musique soit aussi parfaite que celle des anciens.

Plusieurs croient que la simplicité de la musique ancienne étoit une imperfection; je pense au contraire que c'étoit une de ses perfections. Plus on approche de la nature, plus on approche du beau et du parfait; et une musique simple approche plus de la nature, imite mieux la voix naturelle de l'homme, peint mieux ses passions, va plus au cœur, émeut davantage; en un mot, produit plus sûrement l'effet propre de la musique, qui est de plaire et de toucher. On se trompe encore dans l'idée de simplicité qu'on attache à la musique ancienne. Elle étoit très-variée et très-composée dans sa simplicité. Les anciens se servoient d'un grand nombre d'instrumens que nous n'avons plus; ils avoient des symphonies comme nous, et des voix de toute taille (1). Et ils avoient par-dessus nous un avantage, c'est que leurs chants, leurs voix, leurs instrumens n'étouffoient point les paroles, et n'en gâtoient point le sens. Pendant que l'oreille étoit charmée par la mélodie, et le cœur touché par les mouvemens et par l'attrait du chant, l'esprit étoit transporté par la beauté des paroles, et par la vivacité, la grandeur, ou la tendresse des sentimens; on sentoit en même temps toutes les impressions que le spectacle, la déclamation, la peinture des sentimens et des pensées, et enfin la symphonie causent dans nos esprits et dans nos cœurs; de manière qu'il n'est pas étonnant que l'on nous raconte des choses si extraordinaires au sujet des effets de la musique ancienne. Elle employoit tout à la fois, et par un seul effort, ce que l'on n'emploie dans nos théâtres que séparément et par parties.

C'est encore une fausse idée de croire que la musique soit

(1) *Senec. Ep. 48. Nonne vides, quoniam multorum vocibus chorus constet? Unus tam non ex omnibus sonus redditur. Aliqua illuc aouta est, aliqua gravis, aliqua media. Accedunt viris feminæ, interponuntur tibiae. Singulorum iti latent voces, omnium apparent.*

II.
Antiquité de
la musique.

une invention nouvelle qui tende à sa perfection , et qui se forme et se perfectionne en effet de siècle en siècle , à mesure qu'elle vieillit. La musique est très-ancienne , et elle a déjà souvent déchu de l'état parfait. Elle est à présent plus occupée à recouvrer ce qu'elle a perdu , qu'à acquérir de nouveaux degrés de beauté et de mérite. Dès avant le déluge nous connaissons des musiciens et des inventeurs d'instrumens ; nous y remarquons des morceaux en vers , et par conséquent des chansons , puisque toute poésie se chantoit anciennement. *Jubal fut père , ou maître , de ceux qui jouoient du kinnor* (1) (c'est apparemment la lyre) , et *du huggab* qui est l'orgue ancien dont on parlera ci-après. Jubal étoit fils de Lamech , le cinquième depuis Caïn. Le monde étoit déjà assez vieux , puisqu'en y comprenant Adam et Jubal , on comptoit alors huit générations d'hommes , depuis la création. En un mot , c'étoit avant le déluge ; on ne peut faire remonter plus haut l'origine d'une invention , et c'est encore beaucoup pour un art comme la musique qui n'est nullement nécessaire à la vie. Son antiquité paroît encore par l'histoire de Jacob qui avoit quitté son oncle Laban , sans l'en avertir ; celui-ci courut après lui , et l'ayant alors atteint sur les montagnes de Galaad , lui fit des reproches de sa suite , et lui dit : *Pourquoi ne m'avez-vous point dit votre dessein ? je vous aurois conduit avec joie , au chant des cantiques , et au son du thoph et du kinnor* (2) ? Je n'explique point ici quels étoient ces instrumens ; je le ferai ci-après dans une Dissertation particulière.

Une autre preuve de l'antiquité de la musique se tire de celle de la poésie ; car ces deux choses n'étoient point séparées autrefois (3). Toutes les pièces en vers étoient faites pour être chantées. Réciter ou chanter un poëme , étoient des termes synonymes. Or la poésie étoit en usage dans tous les siècles , et parmi toutes les nations. Ce que Lamech dit à ses deux femmes Ada et Sella : *Ecoutez ma voix , femmes de Lamech ; prétez l'oreille à mon discours. J'ai tué un homme par la blessure que je lui ai faite , et un jeune homme par le coup que je lui ai porté. Le meurtre de Caïn sera vengé sept fois ; mais celui de Lamech le sera septante fois sept fois* (4) ; ces paroles sont d'anciens vers , de même que les bénédicitions que Noé donna à Sem et à Japheth , et sa malédiction à Chanaan (5) ; et les dernières paroles

(1) *Genes. iv. 21.* — (2) *Genes. xxxi. 27.* — (3) *Plutarach. Libello de Musica.* — (4) *Genes. iv. 23. 24.* — (5) *Genes. ix. 25. 26. 27.*

de Jacob étant au lit de la mort (1). Moïse nous fournit une pièce de poésie et de musique plus méthodique et plus complète, dans le cantique qu'il chanta après le passage de la mer Rouge.

Les plus anciens écrivains qu'aient eus les Grecs, sont les poètes (2). Les ouvrages en prose ne furent en usage qu'après la poésie. Ceux mêmes qui commencèrent les premiers à écrire en prose, conservèrent dans leurs écrits le goût et le tour de la poésie; ils traitèrent leur sujet à la manière des poëtes: ils n'en étoient différens que par la mesure et la cadence. Pour le reste, ils se réservèrent le droit de mêler dans leur discours les ornement et les fictions propres à la poésie. De là vient qu'Hérodote, par exemple, qui est le premier dont nous ayons une histoire, l'a intitulée du nom des neuf muses, et y a joint tant de récits merveilleux, et qui sentent la fable. Cadmus de Milet est le premier qui ait écrit une histoire en prose (3). Phérécydes de l'île de Scyros passe pour le premier auteur qui se soit affranchi des contraintes de la poésie: *Pherecydes Scyro insula oriundus, qui primus versuum nexu repudiato, conscribere ausus est passis versibus, soluto locutu, prosa oratione* (4).

Cette ancienne poésie dont on vient de parler, étoit fort différente de celle que l'on vit depuis chez les Grecs et chez les Romains; ce n'étoit pas un simple amusement, et un récit de fictions agréables, qui n'eussent pour but que de divertir le lecteur; c'étoit une espèce de philosophie, une manière d'instruire, où l'on joignoit sagement l'agréable à l'utile (5); et c'est pour cela que les anciens Grecs faisoient commencer les études de leurs enfans par la poésie (6). Les musiciens, et ceux qui enseignoient à jouer des instrumens et à chanter, passoient pour les plus habiles dans l'art d'élever la jeunesse; on croyoit cet art très propre à régler les passions, et à disposer l'esprit à la sagesse et à la modéra-

III.
Estime des
anciens pour
la musique.

(1) *Gomes.* XLIX. — (2) *Strabo Geograph.* lib. 1. Οἱ πεῖδες λόγος ὁ γεχατεσ-
χειασμένος, μίμημα τοῦ ποιητικοῦ ἔστι. Πρώτιστα γάρ ἡ ποιητικὴ καλασκευὴ παρῆλ-
θεν εἰς τὸ μέσον, καὶ εὐδοξίμησεν. Εἶτα ἐκείνην μιμούμενοι λύσαντες τὸ μετρον,
τὸ δὲ φυλάξαντες τὰ ποιητικὰ, συνέγραψαν οἱ περὶ Καδμὸν, καὶ Φερεκύδην,
καὶ Εξαλαῖον. Εἶτα οἱ θεοί τῶν ποιητῶν εἰς τὸ νῦν εἶδος
χατήγαγον, ὡς ἀνὸς ὑφους τικός. — (3) *Plin.* lib. VII. *Prosam orationem*
condere Pherecydes Syrius instituit, Cyri regis astate: historiam, Cad-
mus Milesius. — (4) *Apuleius in Floridis.* — (5) *Plato lib. II, de Legib.*
— (6) *Strabo,* lib. 1. pag. 21. Διὰ τοῦτο καὶ τοὺς παιδεῖς αἱ τῶν Ἑλλήνων πόλεις;
πρώτιστα διὰ τῆς ποιητικῆς παιδεύουσι, οὐ ψυχαγωγίας χάριν δῆπουθεν. Ψιλῆς,
δὲ ποιητικῆς σποφρωνίσμου. Οποῦ γε καὶ οἱ μουσικοὶ φάλλειν, καὶ αὐλίθειν, καὶ λυρίζειν
διδάσκοντες, μεταποιοῦνται τῆς ἀρετῆς ταύτης.

tion. Les Pythagoriciens étoient dans ces principes. Pythagore estimoit tellement la musique, qu'il la regardoit comme quelque chose de céleste et de divin ; il la jugeoit surtout nécessaire pour calmer les passions de l'ame , pour les adoucir et les dompter. Il vouloit que l'on commençât la journée par la musique , la méditation et la prière , pour tranquilliser l'ame avant de la répandre dans le tumulte des affaires. Ce n'étoient pas seulement les origines fabuleuses des dieux , et les louanges des héros , qu'on mettoit en vers; c'étoient aussi les histoires et les lois des peuples (1), les beaux faits des conquérans , leurs triomphes , leurs funérailles , leurs mariages. Enfin dans les commencemens , la poésie et la musique étoient , après la guerre , la plus sérieuse et la plus noble occupation des anciens.

Les héros dont l'antiquité nous parle , savoient tous la musique ; et il étoit honteux de n'avoir point de goût pour cet art. Chiron, Achille, Hercule, jouoient des instrumens. Thémistocle ayant refusé dans un festin une lyre qu'on lui présenta , donna lieu de juger qu'il n'avoit pas reçu une belle éducation (2) , tant on croyoit la musique nécessaire pour former un homme. Les villes les mieux policées étoient celles qui s'appliquoient le plus à cet art , dit Plutarque (3). On l'employoit à la guerre , dans les assemblées de religion , dans les fêtes , dans l'étude même de la politique , de la morale et des lois. Un musicien et un savant étoient la même chose (4) , et un ignorant étoit désigné sous le nom d'un homme qui ne savoit point la musique , *ἀμουσος*. Voilà quel étoit le goût des Grecs.

Chez les Egyptiens , la musique n'étoit pas si en honneur , puisque , selon Diodore , il leur étoit défendu de s'appliquer à cet art (5) qu'ils regardoient non-seulement comme inutile , mais aussi comme pernicieux. Mais saint Clément d'Alexandrie (6) montre qu'ils n'y étoient point tout-à-fait indifférens , surtout dans ce qui regarde les cérémonies de la religion ; puisque dans la description qu'il nous donne d'une procession de prêtres égyptiens , il dit que le premier qui paroissoit , étoit un chante portant le symbole de la mu-

(1) *Vide Arist. problem. n. 19-59. Cicero Tuscul. lib. iv.* — (2) *Cicero, Tuscul. lib. 1. Themistocles in epulis cum recusasset lyram, habitus est indoctior.* — (3) *Plutarch. Libello de Musica.* — (4) *Quintilian. lib. 1. Gellius lib. xx. cap. 11.* — (5) *Diodor. Sicul. Biblioth. lib. 1, pag. 51. Παλαιστραι δὲ καὶ μουσικῆις οὐ νόμιμον ἐστι παρ' αὐτοῖς μαντάνειν.* — (6) *Clement. Alexand. lib. vi, Stromat. Πρῶτος μὲν γὰρ προέρχεται ἐν ὁδῷ τῷ τῆς μουσικῆς ἐπιφερομένος σύμβολῳ, etc.*

sique , et qui devoit savoir par cœur deux livres de Mercure , le premier, contenant les hymnes en l'honneur des dieux , et l'autre , la manière dont les rois devoient vivre. Il y a beaucoup d'apparence que ce que dit Diodore ne doit s'entendre que de la musique telle qu'elle étoit de son temps , et non de la musique ancienne ; car Platon (1) nous apprend que les Egyptiens étoient fort religieux et fort exacts à conserver leur musique , consacrée par leurs ancêtres à diverses divinités , et faisant partie de leur religion et de leur police. Job (2) , qui vivoit parmi les Iduméens du temps de Moïse , parle non-seulement de la musique et du chant , mais aussi des instrumens qui y étoient en usage. Ezéchiel (3) et Isaïe (4) nous décrivent Tyr comme une ville toute passionnée pour la musique.

Les peuples barbares n'écrivoient point ; mais ils conservoient leurs histoires , leurs généalogies , leur religion dans des vers qu'ils savoient par cœur. Telle étoit la méthode des druides parmi les Gaulois , et des bardes parmi les Germains et les Bretons. Diodore de Sicile dit que leurs prêtres se servoient d'un instrument semblable à la lyre. Au reste , la musique des anciens Grecs n'étoit point à l'usage des théâtres , et propre à exciter des actions molles et voluptueuses ; c'étoit une musique mâle , et qui servoit à régler les passions , à former les mœurs , à relever le courage , à inspirer le respect pour les dieux et pour les choses saintes. La musique efféminée et dangereuse des spectacles n'est venue que depuis , suivant la remarque de Plutarque (5) qui dit aussi que Platon ne rejette la musique de sa république , qu'à cause des changemens et des additions qu'on y avoit faits ; c'est-à-dire à cause de l'abus qu'on en faisoit dès lors.

Venons à présent à la musique des Hébreux. Ces peuples n'étoient pas moins passionnés que les autres pour cet art. Peu de jours après leur sortie d'Egypte , Moïse composa un cantique pour rendre grâce à Dieu du passage miraculeux de la mer Rouge. Il le chanta avec les hommes , pendant que Marie sa sœur , ayant en main un tambour à l'antique , se mit à la tête des femmes (6) , et entonna le même cantique qu'elles chantèrent en dansant et en jouant d'un semblable instrument. Après l'adoration du veau d'or ,

IV. Histoire de la musique des Hébreux.

(1) *Plato, lib. II, de Legib.* — (2) *Job, xxi. 11. 12.* — (3) *Ezech. xxvi. 13.* — (4) *Isai, xxiii. 16.* — (5) *Plutarch. Libello de Musica.* — (6) *Exod. xv. 1. 20.*

le peuple ayant fait bonne chère , se mit à danser et à jouer des instrumens : *Sedit populus manducare et bibere , et surrexerunt ludere* (1).

Il est remarquable que Moïse dans toute la loi , n'ordonne rien touchant la musique qui devoit accompagner les sacrifices , et les fêtes de religion. Seulement il fit faire des trompettes (2) à trois usages assez différens ; le premier , pour servir de signal dans les marches du désert ; le second , pour exciter le courage et la piété des soldats dans la guerre , en les faisant souvenir de la présence du Seigneur et du secours qu'il leur promettoit ; le troisième pour annoncer les sacrifices solennels , les festins de religion , et le commencement des mois. Il est aussi parlé des cors qui servoient à annoncer l'année du jubilé , et la fête du septième mois qui étoit le commencement de l'année civile (3). Voilà tout ce que nous trouvons de musique qui ait rapport à la religion , dans les livres de Moïse. Ce législateur n'ordonne rien à cet égard aux lévites. Il dit simplement qu'ils serviront au tabernacle du Seigneur , sous la main des prêtres. Il ne leur permet pas même de sonner de la trompette ; il réserve cette prérogative aux prêtres seuls ; et en effet on les voit faire cette fonction dans la guerre contre les Madianites (4) , autour de la ville de Jéricho (5) , et dans les autres occasions semblables. Les choses demeurent ainsi jusqu'au temps de David.

Ce prince religieux qui avoit beaucoup de goût pour la musique , et qui jouoit parfaitement des instrumens , résolut d'en introduire l'usage dans le tabernacle du Seigneur. Il crut que cela pourroit contribuer à la pompe et à la majesté du culte divin , et à adoucir le naturel du peuple. De plus , le nombre des lévites étant devenu fort grand , il étoit de la prudence du prince de leur fournir des occupations conformes à la destination générale que le Seigneur en avoit faite par son législateur. Il composa donc des cantiques ; il fit faire des instrumens de musique qu'il mit en la main des lévites , et les obligea d'étudier et de chanter ces airs devant le Seigneur dans son tabernacle , et dans les autres cérémonies de religion. L'usage de cette musique sainte continua avec encore plus d'ordre et de magnificence depuis la construction du temple ; il fut rétabli après la

(1) *Exod. xxxii. 6.* — (2) *Num. x. 2.* — (3) Voyez dans ce volume l'article des trompettes dans la Dissertation sur les instrumens de musique. — (4) *Num. xxxi. 6.* — (5) *Jos. vi. 4. et seqq.*

captivité de Babylone, et dura jusqu'à l'entièbre dispersion des Juifs, sous les Romains.

Pour donner une juste idée de l'estime des Juifs pour la musique, et de l'usage qu'ils en ont fait, surtout en matière de religion, et dans le temple, il faut rapporter ici les règlemens que fit David avant sa mort, concernant l'ordre, le nombre et la distribution des chantres. Des douze tribus d'Israël, il y en avoit une tout entière destinée au culte du Seigneur ; c'étoit celle de Lévi. Des quatre familles principales qui la composoient, il n'y en avoit qu'une seule, celle d'Aaron, qui eût droit au sacerdoce, et qui en fit les fonctions ; les trois autres étoient occupées à des ministères subordonnés à ceux des prêtres. Ils gardoient les portes du temple, chantoient les louanges du Seigneur, jouoient des instrumens devant son autel, servoient les prêtres dans la préparation des victimes pour le sacrifice, dépouilloient les hosties, les lavoient, les coupoient, en faisoient cuire les chairs, et disposoient le bois pour le feu de l'autel, etc.

Les chantres étoient toujours en grand nombre dans le temple. Ceux mêmes qui étoient occupés à la garde des portes, ne laissoient pas de faire leur partie dans la musique en certaines occasions. Par exemple, ceux de la famille de Coré, qui gardoient les portes de la maison du Seigneur (1), ont chanté, et même composé, selon quelques-uns, plusieurs psaumes qui se trouvent sous leur nom dans le Psautier (2). On voit aussi les Gorites parmi les chantres, sous le règne du roi Josaphat (3). Il y avoit quatre mille portiers, quatre mille chantres, et outre cela vingt-quatre mille lévites destinés aux divers offices pour le service du temple (4). Ils servoient alternativement; mais les chefs des musiciens et des portiers n'avoient point de semestres. Il y avoit toujours au service actuel du temple vingt-quatre classes, tant de prêtres que de lévites, qui étoient conduites chacune par douze chefs, faisant en tout deux cent quatre-vingt-huit chefs des prêtres, des chantres, des portiers, des autres officiers du temple. On peut juger par le nombre de ces principaux officiers, quel devoit être celui des moindres prêtres et lévites, surtout depuis que vers la fin du règne de David, on commença de les faire servir dès l'âge de vingt ans.

Asaph, Héman et Idithun étoient les princes ou les prési-

V.
Règlemens
faits par Da-
vid touchant
les lévites
destinés à la
musique.

(1) 1. *Paral.* xxvi. 1. — (2) Voyez la Dissertation sur les auteurs des Psaumes, tom. x. — (3) 2. *Par.* xx. 19. — (4) 1. *Par.* xxviii. 4. 5.

dens de toute la musique du temple, sous les règnes de David et de Salomon. Asaph avoit quatre fils, Idithun six, et Héman quatorze ; ces vingt-quatre lévites, fils des trois grands maîtres de la musique, furent établis à la tête de vingt-quatre bandes de musiciens (1). Chacun avoit sous lui onze maîtres d'un ordre inférieur, qui présidoient à d'autres chantres, et qui les instruisoient. Il semble que ces diverses bandes étoient distinguées entre elles par les instrumens dont elles jouoient (2), et par la place qu'elles occupoient dans le temple. Ceux de la famille de Caath avoient le milieu; ceux de Mérari, la gauche; et ceux de Gerson, la droite (3). Les fils d'Idithun jouoient du *kinnor*, נִבְּרָה (4); ceux d'Asaph, du *nebel*, נִבְּלָה, ou *psalterion*; et ceux d'Héman jouoient du *metsilthaïm*, מֵצְלָתִים, qui étoit apparemment une espèce de cloche ou de sonnette; et ces musiciens, étant moins partagés, et n'étudiant qu'une sorte d'instrument, ils savoient beaucoup mieux leur métier. Le Seigneur avoit pourvu à leur entretien par des revenus fixes. Et comme ils exerçoient le même art de père en fils dans le temple du Seigneur aux yeux de toute la nation qui s'y rendoit trois fois l'année, il étoit comme impossible qu'ils n'y réussissent pas.

Si les jeux publics de la Grèce, où se trouvoient des spectateurs de tout le pays, et où l'on proposoit des honneurs et des récompenses à ceux qui se distinguoient dans quelques-uns des exercices qui s'y voyoient, ont eu tant de force, pour perfectionner ces mêmes exercices, par l'émulation et l'envie de se faire remarquer; que ne doit-on pas croire des musiciens du temple, qui avoient pour spectateurs toute leur nation, et qui par leur habileté, pouvoient espérer de parvenir à la charge de chef de musique de leur bande, charge qui n'étoit pas une petite pré-

(1) 1. *Par. xxv. 1. et seqq.* — (2) 1. *Segregaverunt in ministerium filios Asaph, et Heman et Idithun, qui prophetarunt in oitharis, psalteriis et cymbatis.* (Hebr. in בְּכָנָרוֹת בְּנִבְּלִים וּבְמַצְלָתִים 6. Universi sub manu patris sui ad cantandum in templo Domini, distributi orant, in cymbatis et psalteriis et oitharis (Hebr. בְּמַצְלָתִים נִבְּלִים). (3) 1. *Par. xxv. 1. et seqq.* — (4) 1. *Par. xxv. 1. Segregaverunt in ministerium filios Asaph, et Heman et Idithun, qui prophetarunt in oitharis, psalteriis et cymbatis.* (Hebr. in בְּכָנָרוֹת בְּנִבְּלִים וּבְמַצְלָתִים 6. Universi sub manu patris sui ad cantandum in templo Domini, distributi orant, in cymbatis et psalteriis et oitharis (Hebr. בְּמַצְלָתִים נִבְּלִים). Constitueruntque levitas Heman, Asaph et Ethan (vel Idithun). — (3) 1. *Par. vi. 33. 39. 44.* — (4) 1. *Par. xxv. 3. Idithun in oithara (Hebr. בְּכָנָר) prophetabat.*

rogative dans leur état et dans leur famille ? Aussi les lévites hébreux , avoient la réputation d'excellens musiciens , même parmi les étrangers. Nabuchodonosor en ayant fait conduire un grand nombre au delà de l'Euphrate , après la ruine de Jérusalem , les Babyloniens leur demandoient avec empressement , qu'ils leur chantassent quelques airs de ceux qu'ils chantoient à Sion. Mais les lévites plongés dans la douleur , avoient suspendu aux saules du fleuve leurs instrumens de musique , qu'ils avoient apportés avec eux , et répondroient à ceux qui les prioient de chanter : *Comment chanterons-nous des cantiques du Seigneur dans une terre étrangère* (1) ? Ils chantoient quelquefois , mais seulement entre eux , les malheurs de leur pays , et la ruine du temple ; ils composoient des cantiques de consolation , pour leurs frères affligés ; ils imploroient le secours du Seigneur , et lui représentoient ses anciennes promesses , pour l'engager à les visiter dans sa miséricorde ; ils confessoient leurs fautes , et en demandoient pardon ; ils conjuroient le Seigneur de mettre fin à leurs maux et à leur captivité. Voilà quels sont les sujets des cantiques qui semblent avoir été composés à Babylone ; presque tout y est triste et lugubre.

Les commentateurs disputent entre eux s'il y avoit dans le temple , au moins extraordinairement , des chanteuses , ou musiciennes , et joueuses ~~d~~instrumens. Les rabbins soutiennent que les femmes ne chantoient jamais avec les hommes dans le temple. Il y avoit en cela , selon eux , non-seulement de l'indécence , mais encore du mal , et du danger pour la pureté que Dieu exigeoit de ses ministres. Sanctius et Cornélius *a Lapide* , et la plupart des autres interprètes , croient que si quelquefois l'Ecriture parle de femme , ou de filles , qui ont chanté dans des cérémonies de religion , c'étoit dans des cas extraordinaires , et dans des cérémonies qui se passoient hors du temple , par exemple , après le passage de la mer Rouge , après la victoire de David contre Goliath , à l'entrée de l'arche dans Jérusalem , et après la funeste mort du roi Josias dont il est dit (2) que tous les chantres et les chanteuses de la nation récitèrent les Lamentations que Jérémie avoit composées sur ce sujet.

Mais nous croyons avec d'autres habiles commentateurs , que dans les grandes solennités , il y avoit ordinairement

Y avoit-il des
musiciennes
dans le tem-
ple ?

(1) *Psal. cxxxvi. 4.* — (2) *2. Par. xxxv. 25.*

dans le temple des chantres et des musiciennes ; qu'elles avoient des chefs et des présidens , nommés en hébreu *m̄athseach* , dont on parle ailleurs (1) , qui entonnoient et qui conduisoient leurs chants. C'étoient pour l'ordinaire les filles des lévites mêmes. Tout cela se faisoit avec une décence et une réserve singulière ; elles ne se mêloient point avec les musiciens ; c'étoient des bandes toutes séparées. Ce sentiment paroît un peu extraordinaire ; mais il est prouvé par l'Ecriture. Dans le dénombrement des enfans d'Héman , un des trois premiers chefs de la musique du temple , on compte quatorze fils , et trois filles (2). Pourquoi faire en cet endroit mention des filles , contre l'ordinaire de l'Ecriture , si ce n'est parce qu'elles exerçoient les mêmes fonctions que leurs frères , et étoient occupées comme eux , à chanter les louanges du Seigneur ? Dans le psaume LXVII il est parlé d'un chœur de jeunes filles qui sont retentir le son des tambours entre le chœur des chantres et le chœur de ceux qui jouent des instrumens , ou , selon d'autres , autour de ceux qui jouent des instrumens (3). Esdras , dans le dénombrement de ceux qu'il ramena de la captivité de Babylone , compte deux cents , tant chantres que musiciennes (4) ; les uns et les autres étoient sans doute destinés au service du temple. Nicolas de Lyre est de cet avis sur Esdras (5) ; et il prouve son sentiment par l'endroit des Paralipomènes que nous avons cité , où l'Ecriture parle des trois filles d'Héman.

Le paraphraste chaldéen sur le chapitre II. § 8. de l'Ecclésiaste , dit expressément , que Salomon mit dans le temple des chantres et des chanteuses. Tostat et Ménochius (6) sont du même sentiment , aussi-bien que Grotius et Châtillon , sur le premier livre des Paralipomènes , chap. xv. § 20. où il est dit dans l'hébreu , que Zacharie , Oziel , Sémiramoth et les autres présidoient à la bande des jeunes filles (7). Le psaume ix est adressé à *Ben* , ou *Banaias* , (8) un des maîtres de musique de la bande des jeunes

(1) Voyez dans ce volume la Dissertation sur Lammatseach. — (2) 1. *Par. xxv. 5.* — (3) *Ps. LXVII. 26. Prævenerunt principes, conjuncti psallentibus, in medio, juvenularum tympanistarum.* (Hebr. *Præcessorunt cantores; retro fidicines: in medio, puellæ tympanizantes.*) — (4) 1. *Esdr. II. 65. et 2. Esdr. VII. 67.* — (5) *Liran ad 1. Esdr. II. 65.* — (6) *Tostat. qu. 14.*

בְּנָבְלִים עַל עַלְמֹת. Menoch. *ibidem.* — (7) 1. *Par. xv. 20.* Nous traduisons , *in nabis, super puellas.* Ils jouoient sur les nables , et présidoient sur la bande des jeunes filles. — (8) Voyez dans ce volume ce qui est dit du titre de ce psaume dans la Dissertation sur les instrumens de musique.

filles. Le temple du Seigneur étoit comme le palais du Dieu d'Israël ; il y étoit servi, comme véritablement présent en personne; il y avoit sa table, ses parfums, son trône, sa chambre, ses officiers, ses musiciens et ses musiciennes, à la manière des rois de l'Orient, ainsi que nous le ferons voir ci-après.

Philon (1) nous décrivant la manière dont les thérapeutes chantoient et dansoient dans leurs fêtes, dit qu'ils chantent à deux chœurs; celui qui préside à la cérémonie, entonnant et conduisant le chœur, après quoi, les hommes et les femmes séparément, commencent à danser, les uns d'un côté, et les autres d'un autre; puis tout d'un coup étant comme transportés d'un enthousiasme divin, ils se réunissent, et ne font plus qu'un chœur ou une danse; les voix des hommes et des femmes formant une harmonie mélodieuse, par le mélange des sons graves et aigus. On pouvoit bien faire dans le temple et dans les autres cérémonies religieuses, ce que faisoient dans leurs assemblées les thérapeutes, les plus sages et les plus sérieux hommes du monde. Il est dit dans le même livre, qu'il y a chez les Juifs d'anciennes poésies de toutes sortes, et de toutes mesures que l'on chantoit en musique devant l'autel; les unes en demeurant en repos, et d'autres en dansant.

Outre la musique du temple, il y avoit aussi un corps de musiciens pour la cour des rois. *Suis-je encore d'un âge à entendre la voix des musiciens et des musiciennes?* disoit Berzellaï à David qui l'invitoit à venir avec lui à la cour (2). Salomon qui ne s'étoit refusé aucun plaisir, ne négligea point celui de la musique; il rassembla des bandes de musiciens et de musiciennes (3): *Feci mihi cantores et cantatrices.* Je pense qu'Asaph étoit grand maître de la musique du roi, sous le règne de David. L'Ecriture l'appelle *prophète à la main du roi* (4). C'étoit une magnificence des rois d'Orient d'avoir dans leur cour un grand nombre de musiciennes qui les divertissoient pendant leur repas, et surtout pendant la nuit. Une des chanteuses, qui avoit la plus belle voix, entonnoit et étoit suivie de toutes les autres (5). Les Perses les appeloient *Zarba*, ou *Barza* (6). Parménion ayant pris Damas, écrivit à Alexandre, qu'il y avoit trouvé trois cent vingt-neuf musiciennes de la suite de

VII.
Musiciens
destinés pour
la cour des
rois.

(1) *Philo de Vita contemplativa.* — (2) 2. *Reg. xix. 35.* — (3) *Ecole. II. 8.* — (4) 1. *Par. xxv. 2. Prophetantis iuxta regem.* (Hèbr. *ad manus regis.*) — (5) *Athen. lib. III et XII* — (6) *Suidas in Μουσούρης.*

Darius (1). Elles chantoient, et jouoient de divers instrumens : les unes touchoient simplement des instrumens ; et les autres y joignoient leurs voix (2). Les Parthes imitèrent cette somptuosité et cette délicatesse des Perses (3). Hérodote (4) raconte que Haliattes, roi de Lydie, faisant la guerre à ceux de Milet, avoit dans son armée des joueurs et des joueuses d'instrumens. Straton, roi de Sidon, un des plus voluptueux princes dont nous parle l'histoire (5), avoit toujours autour de lui une foule de musiciennes qui jouoient des instrumens, et qui dansoient.

VIII.
Différens
usages de la
musique
chez les Hé-
breux.

Je ne vois pas dans l'Ecriture que les Hébreux aient eu l'usage de la musique pour les théâtres, ni pour les représentations. Ils ne connoissoient point cette espèce de divertissement ; elle est récente même chez les Grecs ; mais ils avoient des poésies, et par conséquent de la musique, de toutes les autres sortes. On trouve dans l'Ecriture des cantiques de victoire, des invectives, des actions de grâces, des épithalamies, des regrets, des chants de joie, des psaumes moraux et instructifs, des modèles de prières. Le Cantique des Cantiques est une espèce de pièce dramatique ; mais elle n'est point de nature à être représentée, non plus que ces psaumes où l'on remarque un dialogue entre Dieu et le psalmiste, ou le juste. Le livre des Justes qui est quelquefois cité dans Josué (6) et dans les Rois (7), paroît avoir été une histoire en vers ; et de cette sorte de poésie antique, dont on trouve quelques débris dans les sentences des anciens philosophes (8). L'Ecriture parle aussi des chansons pour les vendanges (9), et des chansons bachiques : *In me psallebant qui bibebant vinum*, dit le psalmiste (10). Malheur à vous, qui employez le *kinnor* et le *nobel*, le *thoph*, *תְּבִנָה*, et le *chalil*, *חַלִיל*, dans vos festins, dit Isaïe (11), pendant que vous négligez les œuvres du Seigneur, et que vous ne considérez point ses merveilles. Et Amos : Malheur à vous qui chantez au son du *nable*; ils croient imiter David en jouant des instrumens de musique ; ils boivent le meilleur vin dans leur coupe, et se parfument des huiles les plus précieuses, sans se mettre en peine de

(1) *Apud Athen. lib. xiii. cap. 9.* — (2) *Suidas, ibidem.* — (3) *Plutarch. in Crasso. Vide Brisson. De regno Persar. lib. 1.* — (4) *Herodot. lib. 1, cap. 17.* — (5) *Theopomp. Hist. lib. xv. apud Athen. lib. xii. cap. 8.* — (6) *Josue, x. 15.* — (7) *2. Reg. i. 18.* — (8) *Laert. lib. 1.* — (9) *Isai, xvi. 9. 10. et xxiv. 7. 8.* — (10) *Psal. lxviii. 13.* — (11) *Isai, v. 12. Cithara et tyra et tympanum et fibia (Hebr. Kinnor et nobel et thoph et chatit) et vinum, etc.*

la douleur de Joseph (1). Ce sont là les abus que faisoient de la musique les mauvais Israélites ; mais cela prouve le grand usage où elle étoit parmi eux. Cela paroît encore par plusieurs passages de l'Ecclésiastique (2).

La poésie, la musique, le jeu même des instrumens, furent aussi employés dans les funérailles parmi les Hébreux. Le plus ancien cantique funèbre que nous ayons, est celui que David composa à la mort de Saül et de Jonathas (3). Il en fit encore un autre à la mort d'Abner (4). Jérémie en écrivit un célèbre à la mort du roi Josias (5) ; et les Juifs un autre, à la mort de Judas Machabée (6). Ces sortes de chants lugubres se récitoient en cérémonie, ou par les parents et parentes du mort, ou par des pleureurs et pleureuses à gages (7). Ceux qui rencontroient une pompe funèbre ou un convoi devoient par honneur se joindre à ceux qui le conduisoient, et entrer dans leur sentiment de douleur. D'où vient qu'il est dit dans l'Evangile : *Nous avons fait des lamentations, et vous n'avez point pleuré avec nous* (8). Du temps de notre Seigneur, on louoit des joueurs de flûte, pour célébrer avec plus de solennité les funérailles des personnes de considération (9). Mais nous ne nous étendrons pas davantage ici sur ce sujet, nous réservant de le traiter plus au long dans la Dissertation sur les funérailles des Hébreux (10).

Les effets admirables de la musique, que nous voyons parmi les Hébreux, nous persuadent aisément qu'il n'y a rien d'exagéré dans tout ce qu'on en lit dans les auteurs profanes. On cite des frénétiques guéris par le son des instrumens ; on nous dit que la musique a fait revenir à leur bon sens des personnes qui avoient l'esprit troublé ; qu'elle a arrêté des furieux, et calmé des passions violentes et des séditions. Rien de tout cela n'est incroyable, après ce que l'Ecriture nous dit de Saül qui, étant rempli d'une noire mélancolie, dont le démon se servoit pour l'agiter et pour le troubler, se trouvoit soulagé lorsque David jouoit de sa lyre devant lui (11). Qu'Alexandre-le-Grand ait couru aux armes, lorsque le musicien Artigénide commença de jouer un certain air, et qu'il les ait quittées lorsque le joueur prit

IX.

Effets admirables de la musique des anciens.

(1) *Amos*, vi. 5. — (2) Voyez *Ecol. xxxii. 5. 7. 8. xl. 20.* — (3) 2. *Reg. i. 18. et seqq.* — (4) 2. *Reg. iii. 33. 34.* — (5) 2. *Par. xxxv. 25.* — (6) 1. *Machab. ix. 21.* — (7) *Jerem. ix. 17.* — (8) *Matth. xi. 17. Luc. vii. 32.* — (9) *Matth. ix. 23.* — (10) Cette Dissertation sera placée à la tête de l'Ecclésiastique, tom. xii. — (11) 1. *Reg. xvi. 23.*

un ton plus doux et plus tranquille (1) ; que Pythagore ait fait tomber les armes des mains de quelques jeunes fous , qui étoient prêts à rompre une porte , et à faire violence à la maison d'une honnête femme , en ordonnant aux joueurs d'instrumens qui les accompagnnoient , de jouer un chant grave et sérieux , tout cela n'étonnera point ceux qui sauront que Saül ayant rencontré une troupe de prophètes qui avoient des instrumens de musique de plusieurs sortes (2) , se sentit tout d'un coup transporté de l'Esprit divin et changé en un autre homme , et se mit à chanter et à prophétiser avec eux . Et une autre fois apprenant que David s'étoit retiré auprès de Samuël à Najoth de Ramatha (3) , il y envoya une troupe d'archers qui , ayant entendu le son des instrumens des prophètes qui chantoient et qui jouoient , furent comme saisis d'un enthousiasme , et commencèrent à faire comme eux . Il en arriva autant à une seconde et à une troisième troupe que Saül y envoya . Enfin , ce prince y étant allé lui-même , commença de prophétiser , et de faire les gestes et les mouvemens de ceux qui sont remplis de l'Esprit de Dieu , avant même qu'il fût arrivé auprès de la bande des prophètes ; et dès qu'il y fut , il se déshabilla , et fut tout le jour et la nuit dans leur troupe , prophétisant , c'est-à-dire , chantant , et faisant tous les mouvemens qu'ils faisoient .

Un événement encore plus singulier , est ce qui arriva dans l'armée de Joram , roi d'Israël , de Josaphat , roi de Juda , et du roi d'Idumée . Ces trois princes étant entrés dans le désert de Moab , se virent sans eau et sans ressource et se trouvèrent dans le plus grand embarras (4) . Josaphat , plus religieux que les deux autres , demanda s'il n'y avoit pas dans ce lieu un prophète du Seigneur . On lui dit qu'Elisée y étoit . Les trois rois vinrent le trouver ; et Elisée voyant le roi d'Israël , lui dit : Qu'y a-t-il entre vous et moi ? Allez consulter les prophètes de votre père et de votre mère . Joram lui répondit : Pourquoi le Seigneur a-t-il amené ici trois rois , pour les livrer entre les mains du roi de Moab ? Vive le Seigneur devant qui je suis , dit Elisée ; si je ne respectois le visage du roi Josaphat , je ne vous aurois , ni regardé , ni écouté . Mais à présent , qu'on m'amène un joueur d'instrumens . Il vint ; et commença de jouer ; et aus-

(1) *Plutarch. de Fortuna Alex. tib. 11.* — (2) 1. *Reg. x. 6. 10.* —
(3) 1. *Reg. xix. 20. et seqq.* — (4) 4. *Reg. iii. 8. et seqq.*

sitôt l'Esprit-Saint descendit sur Elisée qui se mit à prophétiser. La vue du roi d'Israël, et le discours qu'il lui avoit tenu, avoit causé quelque émotion dans son ame; le son des instrumens calma sa passion, et lui rendit la sérénité nécessaire pour recevoir l'impression de l'Esprit de Dieu.

Voici un exemple d'un autre genre. La musique inspira du courage dans le cœur de l'armée de Josaphat, et imprima la terreur dans celle de ses ennemis. Les Ammonites, les Moabites, et d'autres peuples d'Arabie s'étant rassemblés pour faire une irruption dans les états de Josaphat (1), ce prince s'adressa au Seigneur qui lui promit la victoire, par la bouche du prophète Jahaziel. Il marche contre l'ennemi, et range ses troupes, de manière que les chantres du Seigneur, disposés suivant le rang qu'ils tenoient dans le temple, marchoient à la tête de l'armée, avec leurs instrumens de musique. Aussitôt que les lévites eurent commencé de chanter, le Seigneur répandit la frayeur dans le camp des ennemis; ils tournèrent leurs armes contre eux-mêmes; les Moabites et les Ammonites attaquèrent et mirent à mort les Iduméens, et après cela se tuèrent les uns les autres; en sorte que Josaphat étant arrivé avec son armée, n'eut qu'à dépouiller ses ennemis, et à ramasser le butin.

On vit une chose à peu près pareille dans la guerre d'Abia, roi de Juda, contre Jéroboam, roi d'Israël (2). Le premier avoit dans son armée, suivant l'ordre de Moïse (3), les prêtres du Seigneur, avec les trompettes sacrées, qui étoient le symbole de la présence du Seigneur: *Ergo in exercitu nostro dux Deus est, et sacerdotes ejus, qui clangunt tubis, et resonant contra vos.* Aussitôt que l'armée d'Israël eut entendu le son de ces instrumens, et les cris du peuple de Juda, elle fut saisie d'une crainte subite, et prit la fuite. Je ne parle point ici de ce qui arriva devant Jéricho, dont les murailles furent renversées au son des trompettes du Seigneur, et aux cris de l'armée des Hébreux (4). Le fait est trop miraculeux, pour être rangé au nombre des effets ordinaires de la musique, et du son des instrumens.

Ce qu'on a rapporté de Saül, soulagé par la voix et par les

(1) 2. Par. xx. 1. et seqq. — (2) 2. Par. xiii. 2. et seqq. — (3) Num. x. 9. *Si exieritis ad bellum de terra vestra, contra hostes qui dimicant adversum vos, clangetis ululantibus tubis, et erit recordatio vestri coram Domino Deo vestro.* — (4) Josue, vi. 2. et seqq.

instrumens de David , n'a rien de fort surnaturel , non plus que ce qui arriva à Saül et à ses gens envoyés pour prendre David qui étoit au milieu d'une troupe de prophètes , ni enfin ce que fit faire Elisée , pour attirer sur lui l'inspiration actuelle du Saint - Esprit. La musique remue agréablement et doucement le sang et les esprits , et par-là dissipe les mauvaises humeurs et la tristesse qui épaisissent le sang , et engourdissement les esprits. De tout temps , on a employé ce qui peut causer la joie et le divertissement , contre ces sortes de maladies , la mélancolie , la frénésie , la fureur et autres passions semblables. On se sent aussi naturellement transporté et ému ; lorsqu'on est au milieu de gens qui jouent des instrumens et qui chantent ; le corps se trouve tout disposé à imiter le mouvement qu'on voit dans les autres , et à suivre l'impression et l'air des instrumens. Or *prophétiser* , dans le style de l'Ecriture , ne signifie souvent autre chose , qu'être animé d'une certaine ardeur qui porte à imiter les mouvemens et les agitations des vrais prophètes. Enfin , l'émotion , le trouble , la colère , passions incompatibles avec l'inspiration tranquille de l'Esprit de Dieu , sont modérées et calmées par le son des instrumens. C'est par-là que le prophète Elisée se disposa à recevoir l'impression de l'Esprit-Saint. Balaam se contentoit de se retirer de la foule , et de se tenir quelque temps à l'écart (1) , pour se recueillir , et pour rappeler ses esprits trop dissipés par la compagnie des hommes.

X.

Pourquoi la
musique ne
produit - elle
plus de sem-
blables ef-
fets ?

Mais d'où vient donc , dira quelqu'un , que nous ne voyons plus d'effets pareils dans notre musique d'aujourd'hui ? Est-ce la faute de notre musique , ou de nos musiciens , ou de nos instrumens ? Ou seroit-ce parce que nous sommes moins tendres et moins sensibles que les anciens ; que nous sommes plus en garde contre les mouvemens de nos passions ; et qu'une longue habitude a fait passer en nous une certaine insensibilité stoïque qui nous seroit comme naturelle ? Il pourroit se faire qu'en effet nous fussions moins faciles à émouvoir que nos ancêtres , et que l'habitude et l'éducation eussent apporté quelque changement , ou plutôt quelque déguisement dans nos passions et dans nos sentimens ; mais foncièrement nous sommes toujours les mêmes ; le cœur et le fond des passions ne changent point. Qu'on résiste par réflexion à quelque sentiment , je le veux ; mais ceux qui se livrent , qui cherchent à être touchés , qui n'écoutent la

(1) *Num. xxiii. 5. et 15. xxiv. 1. 2.*

musique que pour cela , souvent s'ennuient , et ne sentent rien qui les touche agréablement. Il faut donc reconnoître dans la musique même une autre cause plus réelle de cette différence. Il y a plus de mille ans qu'on lui reproche de ne plus produire les mêmes effets qu'autrefois ; dès ce temps-là on convenoit que c'étoit sa faute , et les plus habiles se plaignoient qu'elle étoit corrompue , abâtardeé , tombée dans le mépris.

Vossius montre au long , dans son traité *du Chant des Poëmes , et de la force du Rhythme* , que la décadence de l'ancienne musique , et le peu d'effet qu'elle produit aujourd'hui , nè viennent que de ce qu'on a négligé la bonne poésie , la quantité des syllabes , la mesure des temps , et la juste proportion entre les paroles et le chant ; de ce qu'on a dépouillé les paroles de ce qui frappoit le plus fortement , et de ce qui faisoit le plus d'impression sur l'esprit ; je veux dire , de la vraie prononciation et de la juste cadence des vers. On chante confusément des airs dont presque personne n'entend les paroles , et les paroles n'étant plus entendues , les chants les plus tendres et les plus touchans ne frappent plus. L'oreille est chatouillée par les charmes de la mélodie , et l'esprit , flottant et incertain , ne sait à quoi fixer son attention , parce qu'il ne comprend pas bien ce qui est chanté. Le plaisir n'est point entier , le cœur est partagé , l'impression n'est pas parfaite ; les voix , la mélodie . et les paroles prononcées et entendues distinctement produiroient un effet tout différent de ce que l'on voit aujourd'hui ; comme une force multipliée opère autrement qu'une action partagée. La première attention des anciens étoit qu'on ne perdit pas une seule parole de tout ce qu'on chantoit; le mélange de plusieurs voix n'y nuisoit point , parce que toutes ensemble , elles prononçoient le même mot , et il y en avoit toujours une qui dominoit par - dessus toutes les autres. Ces mots étoient toujours accompagnés d'un chant naturel , proportionné à leur signification , et imitant le plus qu'il étoit possible la nature et la voix de l'homme dans les circonstances où le poëme le représentoit. Les anciens chœurs dans les comédies et les tragédies n'élevoient jamais guère leurs voix au-dessus de l'ordinaire. Une preuve sensible de la force de cette manière de chanter , c'est ce qu'on ressent dans la déclamation d'un habile orateur , qui sait imiter la nature , et donner à ce qu'il dit le ton de voix convenable. Rien ne représente mieux que cela une musique naturelle , et efficace dans sa simplicité .

XI.
Caractère de
la musique
des Hébreux.

Il faudroit à présent parler des instrumens de musique des Hébreux , des diverses manières de leurs chants , de la forme de leur musique. Nous essayerons de donner quelque notion de leurs instrumens de musique , dans la Dissertation suivante ; mais pour le reste du détail de leur musique , il est impossible d'en dire quelque chose de certain et de juste , puisque les livres saints ne nous en apprennent rien. Mais si la beauté des airs et de la musique étoit proportionnée , comme on ne doit pas en douter , à la majesté et à l'éloquence des cantiques , on peut assurer que rien ne devoit être , ni plus grand , ni plus grave , ni plus auguste que la musique du temple. Les Juifs ont aujourd'hui dans leurs synagogues une espèce de musique ou de chant , qui vient vraisemblablement de la tradition de leurs pères. Mais s'il est arrivé dans leur musique autant de changement à proportion que dans la nôtre , on ne peut tirer aucune induction de la nouvelle , pour découvrir la nature de l'ancienne ; la différence est trop grande. Il est vrai que la musique des Juifs modernes est encore fort simple , et par-là semble plus approcher de l'ancienne ; mais qui croira que parmi tant de révolutions et tant de malheurs que cette infortunée nation a essuyés , elle ait pu conserver l'usage et la tradition de sa musique , pendant une suite de tant de siècles ? Le père Kircher a travaillé sur la musique moderne des Hébreux ; mais il n'a pas même essayé de la comparer avec celle qui étoit en usage dans le temple de Salomon ; il s'est borné à expliquer la valeur des notes de leur chant.

Quoiqu'on ne connaisse pas d'une manière fort distincte la forme et la nature de tous les instrumens de musique du temple , leur variété seule , et leur grand nombre , prouvé assez que la musique étoit très-diversifiée ; et il le falloit bien , puisque les Psaumes qui nous restent , sont sur des sujets si différens , et que les solennités pour lesquelles les Juifs s'assembloient , avoient des objets si divers. A Pâque , on rendoit graces à Dieu de la délivrance de l'Egypte. A la Pentecôte , on faisoit mémoire de la loi donnée à Sinaï. A la solennité de l'Expiation , on demandoit l'expiation à Dieu , dans le jeûne et dans l'humiliation. A la fête des Tabernacles , on rappeloit le souvenir du voyage du désert , et on remercioit le Seigneur des biens qu'il avoit donnés à son peuple dans la récolte de l'année.

Saint Clément d'Alexandrie (1) , fort instruit dans l'anti-

(1) *Clement. Alexand. lib. vi. Strom.* Προστίχει τον παλαιό τὸ ἐναρμόνιον

quité , et très-curieux des anciens usages , assure que les Hébreux dans leur musique pour le temple , suivoyent pour l'ordinaire le chant dorique qui est un des plus anciens et des plus graves , presque tout composé de spondées , ou de syllabes longues , et très - propre à célébrer la majesté du Seigneur qui veut que l'affection avec laquelle on le sert , soit mêlée de crainte et de tremblement : *Servite Domino in timore , et exultate ei cum tremore* (1). Cela étoit tout-à-fait du goût des anciens dont la musique , surtout celle qui s'emploioit dans les choses de religion , étoit toujours très-grave , et infiniment éloignée de celle même que l'on emploie aujourd'hui dans nos Eglises où l'on se permet des airs et des chansons qui sont souvent aussi peu sérieuses que celles du théâtre .

γένος τῇ δωριστὶ ἀρμονίᾳ , καὶ τῇ φρυγιστὶ τῷ διάτονῳ , ὡς φησι Αριστάξενος . Η τοι νυν ἀρμονία τοῦ βαρβάρου φαλτήριου , τὸ σεμνὸν ἐμφαίνουσα τοῦ μελους ἀρχαιολάτη τυγχάνουσα , etc. Vide Plutarch. seu alium , Libello de Musica . — (1) Psal. II. 11.

DISSERTATION

SUR

LES INSTRUMENS DE MUSIQUE DES HÉBREUX.

Saint Jean Chrysostôme et Théodore (1) remarquent que ce n'est que par pure condescendance , que Dieu permit aux Hébreux d'employer dans son temple la musique , et le son des instrumens. Il n'en ordonna rien dans la loi , et l'on fût très-long-temps sans les mettre en usage dans le tabernacle. Ce fut David qui fit ce nouvel établissement , et qui

I.
De l'usage
des instru-
mens dans la
musique du
temple.

(1) *Chrysost. et Theodore. in Psal. cl.*

introduisit dans le culte du Seigneur les chantres et les joueurs d'instrumens ; et ce ne fut qu'en faveur de ce peuple grossier dont il vouloit rallumer la dévotion , et auquel il vouloit inspirer l'amour des cérémonies saintes , pour le précautionner contre l'idolâtrie et la superstition. L'Eglise chrétienne , dans les premiers siècles , et pendant qu'elle étoit dans toute sa ferveur, n'employa , ni la musique , ni les instrumens dans ses assemblées , et ne les auroit peut-être jamais employés , si elle n'avoit eu égard à la foiblesse des fidèles qui ont besoin de secours extérieurs pour soutenir leur piété , et pour éléver leur cœur et leur esprit à Dieu.

Mais autant cet appareil de musique et d'instrumens est au-dessous du culte parfait , et de la souveraine pureté que Dieu demande de ses serviteurs ; autant il est au-dessus des cérémonies légales et des sacrifices sanglans. Les plus sages et les plus saints personnages de l'ancienne loi ont cru qu'un établissement si pieux et si utile méritoit toute leur application ; et on a mis au rang des principaux articles de la réformation du culte de Dieu , le rétablissement de la musique dans son temple. Mais aussi les prophètes avoient grand soin d'avertir les Israélites , que la justice et la piété étoient l'ame des louanges qu'ils devoient rendre à Dieu , et que , sans une vie pure et innocente , leurs chants et leurs instrumens lui étoient en horreur : *Aufer a me tumultum carminum tuorum , et cantica lyræ tuae non audiam* (1).

II.
Connoissance des instrumens des Hébreux trop négligée.

Après avoir parlé , dans la Dissertation précédente , de la musique des anciens Hébreux , nous allons examiner dans celle-ci quels étoient leurs instrumens de musique. Il est assez étonnant que ce point de critique , qui est si beau , si curieux , et si intéressant , ait été si négligé jusqu'ici. La plupart des interprètes et des commentateurs , sans se mettre en peine d'entrer dans un plus profond examen , se contentent de dire que la connaissance des instrumens de musique des Hébreux est entièrement perdue , et qu'il est impossible aujourd'hui de la tirer de l'obscurité où elle est ensevelie. Mais on peut au moins faire voir que la plupart des termes que l'on nous donne pour ces sortes d'instrumens , ne signifient rien moins que cela ; et que ceux qui désignent véritablement des instrumens de musique , ne sont peut-être pas si inconnus qu'on se l'imagine. Enfin si l'on ne peut connoître distinctement la valeur des mots hé-

(1) *Amos*, v. 23.

breux, ne peut-on pas expliquer avec clarté ceux qui sont dans les Septante et dans la Vulgate? Et n'est-ce pas toujours beaucoup pour un lecteur exact, de savoir au juste ce que c'étoit que le *psalterium*, le *tympanum*, le *nabulum*, le *sistrum*, la *cithare*, et la *lyre* des anciens? Si nous ne réussissons pas à faire connoître tous les instrumens des Hébreux, nous nous flattions au moins d'en découvrir quelques-uns, de donner des conjectures assez plausibles sur les autres, et d'éclaircir un assez grand nombre de passages obscurs, par nos remarques sur les instrumens des anciens.

Avant toutes choses, il est bon de remarquer que les instrumens de musique qu'ont eus les Grecs et les Latins, leur étant venus d'Orient, devoient avoir beaucoup de rapport avec ceux des Hébreux, qui étoient tous les mêmes que les instrumens des Egyptiens, des Chaldéens, des Phéniciens et des Syriens. Il n'est donc pas impossible par-là de remonter à la source, et de retrouver à peu près la figure et les usages des instrumens des Juifs et des Orientaux, dans ceux des Grecs et des Romains. Les Grecs toujours vains, et toujours jaloux de leur propre gloire, ont prétendu que la plupart des instrumens dont ils se servoient, étoient de l'invention de leurs dieux ou de leurs anciens poëtes. Ils ne représentoient guère Apollon, Minerve, Mercure et Pan, sans quelque instrument de musique dans les mains. Mais on a dans l'Ecriture même des preuves qui démentent cette fausse prétention. La religion, les dieux, la musique, la poésie ne sont point d'origine grecque; tout cela vient de plus loin. Les Latins sont plus sincères; ils avouent qu'ils ont reçu leurs instrumens de musique de l'Orient. Juvénal dit:

Jam pridem Syrus in Tiberim defluxit Orontes,
Et linguam, et mores, et cum tibicine chordas
Obliquas, necnon gentilia tympana secum
Vexit (1).

Tite-Live (2) rapporte que ce ne fut qu'après les guerres des Romains contre Antiochus-le-Grand, qu'on vit à Rome cette foule de joueuses d'instrumens, et qu'on mêla aux repas les divertissemens de la symphonie.

Les Grecs mêmes, malgré leur orgueil et leur hardiesse à mentir, sont souvent obligés de recourir ailleurs, pour trouver la vraie source de la plupart de leurs instrumens.

III.
Moyen de
connoître les
instrumens
des Hébreux

(1) *Juvénal. Satyr. 3.* — (2) *Tit. Livius lib. xxxix. Tunc Psattria Sam-bucistriæ, et convivalia ludorum oblectamenta addita epulis.*

Tantôt c'est de la Phrygie , ou de la Lydie , tantôt de la Syrie , ou de l'Egypte , ou de la Perse , qu'ils les font venir , comme on le verra ci-après. Pour les Hébreux , ils les ont reçus des Chaldéens d'où ils tiroient leur origine ; des Egyptiens , au milieu desquels ils avoient vécu si long-temps , et des Phéniciens , et autres peuples d'Arabie et de Syrie , au milieu desquels ils se trouvoient placés par la situation de leur pays. Ils n'ont jamais prétendu à l'honneur de les avoir inventés ; mais on ne peut leur refuser celui de les avoir beaucoup perfectionnés , et d'en avoir fait un saint et louable usage , dans la célébration des louanges du vrai Dieu ; prérogative qui les distingue de tous les autres peuples qui ont à la vérité mis en œuvre la musique dans leur exercice de religion , mais qui ne l'ont jamais fait avec autant d'assiduité , autant de pompe , autant de soin que les Juifs.

IV.
Termes hébreux faussement pris pour noms d'instrumens

Si l'on en croyoit les rabbins , et la plupart des interprètes , il faudroit reconnoître parmi les Hébreux un bien plus grand nombre d'instrumens qu'on n'en connaît chez les autres peuples. A leur compte il n'y en a pas moins de trente-quatre ; mais nous en retrancherons déjà tout d'un coup quinze , dont voici les noms :

1. *Neghinoth* (1) , traduit dans les Septante et dans la Vulgate , par *cantiques*. L'hébreu signifie à la lettre les pièces que l'on joue sur des instrumens , ou les joueuses d'instrumens. En comparant tous les passages où ce terme se trouve , je n'y remarque que ces deux significations : Par exemple dans Job et dans les Lamentations de Jérémie : *J'ai été le sujet de leurs chansons* (2). Et au psaume LXVIII. 13. : *J'ai été le sujet des chansons des buveurs*. Et dans les titres de plusieurs psaumes : *Au président dans les cantiques*; ou *Au président établi sur les joueuses d'instrumens* (3).

2. *Nechiloth* (4) , est traduit dans les Septante , par *Celle qui est héritière*. La plupart des nouveaux interprètes le prennent pour un instrument de musique , lequel peut dériver d'une racine qui signifie percer , et jouer de la flûte ; en sorte que *nechiloth* signiferoit proprement *une flûte*, ou en général , un instrument à vent ; mais nous l'entendons

(1) μυος. Ψαλμὸς. Vulg. Carmen. Cantioum. — (2) Job , xxx. 9. נגינות תִּתְיַהֵן Ita et Jerem. Lament. III. 14. et 63. — (3) Psal. IV. 1. VI. 1. לְמַנָּצָת עַל נֶגִינּוֹת. Psalm. LX. 1. — (4) Psal. V. 1. אל חנְחִילּוֹת. Vulg. Pro ea qua hereditatem consequitur.

des danses, ou des chœurs de danseuses, aussi-bien que *machalath*, qui se trouve aux titres des psaumes **lvi** et **lxxxvii**, et qui vient du même verbe. Le chaldéen l'a pris en ce sens; et c'est la propre signification de *chalal*, danser.

3. *Scheminit* (1), *la huitième*. On veut aussi que ce soit un instrument à huit cordes. Dans les *Paralipomènes* (2), il nous paroît employé pour signifier la huitième bande des musiciens du temple. Nons le prenons au même sens à la tête des psaumes **vi** et **xi**.

4. *Siggaion* (3), que les Septante ont rendu simplement par, *Psaume de David* (4); et les autres, par ces mots : *Pour le péché d'ignorance de David* (5); signifie plutôt : *Cantique de consolation dans sa douleur*; comme qui dirait : *Tristia*, ou *Elégie*. Le terme arabe *sagah*, d'où peut venir *siggaion*, signifie *être dans la douleur*, dans la peine, dans la perplexité. Les Turcs ont encore aujourd'hui des joueuses d'instrumens et des danses, qu'ils appellent *tschingers* (6).

5. *Gittith* (7). Les Septante l'ont traduit par, *les pressoirs*, comme s'ils avoient lu *gittath*, au lieu de *gittith*. Ce dernier mot signifie une *Géthéenne*. On n'a aucune preuve qu'il signifie un instrument de musique; et la construction de l'hébreu semble dire que les psaumes qui portent ce nom, sont adressés au maître de la bande des chanteuses géthéennes, soit que David ait eu dans sa cour une troupe de musiciennes de la ville de Geth, comme il avoit une compagnie des gardes de la même ville; soit qu'on ait donné ce nom à des chanteuses israélites, pour quelques raisons qui nous sont inconnues; et on a prouvé dans la Dissertation sur la musique des Hébreux, que parmi eux il y avoit des bandes de musiciennes pour la cour des rois, et même pour le temple.

6. *Alamoth* est rendu dans les Septante par, *les choses cachées* (8). Le même mot peut signifier *de jeunes filles*.

(1) *Psalm. vi. 1. et xi. 1.* עַל הַשְׁמִינִית 70. עַל הַשְׁמִינִית 70. *Vulg. Pro octava.* — (2) *Par. xv. 2.* בְּכָנֹרוֹת עַל הַשְׁמִינִית. Ce que nous traduisons par *in oitharis super octavam*. Ils jouoient sur les cinaors, et présideoient sur la huitième bande. — (3) *Ps. viii. 1.* שְׁגִירָן לְדוֹד. — (4) *lxx.* Ψαλμὸς τῷ Δαυὶδ. — (5) *Alii apud Chrysost.* Ψαλμὸς ὑπὲρ ἀγγολᾶς τῷ Δαυὶδ: *alius*, ἄγνοημα τῷ Δαυὶδ. Dans *Habacuc*, iii. 1. עַל שְׁגִינּוֹת. *Vulg. Pro ignorantibus.* — (6) *Thevenot, Voyage*, chap. 25 et 41. — (7) *Psalm. viii. 1. lxxx. 1. et lxxxiii. 1.* עַל הַגִּתִּית 70. עַל הַגִּתִּית 70. *Vulg. Pro torcularibus.* — (8) *Psal. xlvi. 1.* עַל עַל מֹות 70. עַל עַל מֹות 70. *Vulg. Pro arcanis.*

Nous le prenons en ce sens dans les Paralipomènes (1) et à la tête du psaume xlv. Il paroît que les Septante lissoient le même mot à la tête du psaume ix où ils l'ont traduit par , *touchant les secrets du fils* (2) ; c'est ainsi que le chaldéen, Symmaque et saint Jérôme ont lu; et ils ont traduit par , *touchant la mort du fils*. Nous pensons que *Ben*, בֵן, est ici le nom d'un des chefs de la musique du temple , peut-être de celui-là même dont il est parlé au 1^{er} livre des Paralipomènes , xv. 18. ; et que *Al-mouth*, עַל מֹתָה, se doit lire *Alamoth*, עַל מֹתָה, et signifie simplement, *la bande des jeunes filles*; de sorte que le titre de ce psaume pourra se traduire par, *Psaume de David*, adressé à *Ben*, maître de musique , préposé sur *la bande des filles* musiciennes.

7. *Mictham*, que les Septante ont rendu (3) par, *Inscription sur une colonne*; et Aquila, Symmaque et saint Jérôme par (4), *Psaume de David, humble et simple*; nous paroît signifier : *Psaume inscrit du nom de David*, ou *Psaume attribué à ce saint roi*. Le mot *Nictham* se lit dans Jérémie (5).

8. *Aieleth ha-schachar* (6) est traduit dans les Septante par , *le secours du matin*, et dans la plupart des nouveaux interprètes par, *la biche du matin*, ou de l'aurore. C'est encore le nom de quelque bande de musiciens ou de musiciennes. La construction du texte nous en persuade assez ; mais nous avouons que la cause de cette dénomination nous est entièrement inconnue.

9. *Schoschannim* qui est rendu dans les Septante (7) par , *Ceux qui seront changés*; dans saint Jérôme et dans Aquila (8), par , *Sur le lis*; et dans Symmaque , par (9), *Sur les fleurs*, est entendu par la plupart des nouveaux

(1) 1. *Par.* xv. 20. בְּנָבְלִים עַל עַלמּוֹת. Ce que nous traduisons par *In nabis super puellas*. Ils jouoient sur les nables, et présidoient sur la bande des jeunes filles. — (2) οὐκέτι τῶν χρυσίων τοῦ ὑπού. *Vulg.* *Pro occutis filii*. Comme s'ils eussent lu בֶן מות לְבָן, au lieu qu'on lit aujourd'hui עַל מות לְבָן. — (3) *Psal.* xv. 1. Ιακώπης, Στελογραφία. *Vulg.* *Tituli inscriptio*. — (4) *Aquit.* Ταπεινόφρονος, καὶ ἀπλοῦ. *Sym.* Ταπεινόφρονος, καὶ ἀμωμοῦ. *Hieronym.* *Humilis et simplicis David*. — (5) *Jerem.* 11. 22. נִכְתָּם עַוְנָךְ לְפָנֵי. Ce qui nous paroît signifier : *Obsignata est iniquitas tua coram me* : Votre iniquité est comme gravée devant moi. Comme s'il étoit pris de *חתם*, *חתmare*. — (6) *Psalm.* xxi. 1.. עַל אַילָת הַשָּׁחָר עַל. *Lxx.* Ὑπὲρ τῆς ἀγνοιακής τῆς ἐωθινῆς. *Vulg.* *Pro susceptione matutina*. — (7) *Pe.* xliv. 1. לְשָׁנִים עַל. *Lxx.* Ὑπὲρ τῶν ἀλλοιωθησομένων. *Vulg.* *Pro his qui commutabuntur*. — (8) *Aquit.* Ἐπὶ τοῖς χρίσιοις. *Hieronym.* *Pro tibiis*. — (9) *Sym.* Ὑπὲρ τῶν ἀνθεῖν.

interprètes, d'un instrument à six cordes. Voici comme on peut traduire l'hébreu de tout le titre du psaume XLIV où ce mot se trouve pour la première fois : *Psaume instructif, adressé au maître de la musique des enfans de Coré*, pour être chanté sur l'instrument à six cordes. *Cantique des bien-aimées*. Ou plutôt : *Psaume instructif, adressé au maître de la musique des enfans de Coré, qui préside sur les réjouissances, etc.* En effet ce psaume est un poème nuptial, un cantique de joie et de réjouissance. Le texte porte ici expressément, que c'est un *cantique des bien-aimées*; c'est-à-dire, un épithalame chanté par les filles de la noce. Nous regardons *schoschannim*, ou, avec une prononciation plus adoucie, *sosannim*, comme dérivé de la même racine que **שׁשׁ**, qui signifie *joie*.

10. *Machalath*, ou *Maëleth*, comme portent les Septante (1) à la tête des psaumes LII et LXXXVII, signifie proprement, *la danse*. Ces psaumes furent donc adressés au maître de la musique, qui présidoit à ces danses religieuses dont il est parlé si souvent dans l'Écriture ; par exemple, après le passage de la mer Rouge (2) ; aux danses des filles qui venaient au tabernacle de Silo (3) ; à celles qui se firent après la victoire de David sur Goliath (4) ; au nouvel avènement de Salomon à la couronne (5).

11. *Jonath-elem rechokim*, qui est traduit dans les Septante, par (6), *Pour le peuple qui est éloigné du sanctuaire*, et que la plupart des autres rendent par (7), *Sur la colombe muette dans l'éloignement*; signifie, selon plusieurs nouveaux interprètes, un instrument de musique. Mais je ne vois rien, ni dans le texte original, ni dans tous les passages de l'Ecriture, où il est parlé des instrumens, qui puisse me faire partager cette opinion; c'étoit plutôt une bande de musiciens, ainsi nommée pour des raisons qu'on ne peut deviner.

12. *Higgaïon*, se trouve au § 17. du psaume ix., au § 15. du psaume xviii., et au § 4. du psaume xci. La plupart des interprètes anciens et modernes l'expliquent par, *méditation, réflexion, ou cantique* (8); et je pense que

(1) *Ps. lxx. i. lxxxviii. 1.* עַל מְחֹלָת. *LXX*, ὑπὲρ Μακεδονίας. *Vulg.* Pro Macæth. — (2) *Exod. xv. 20.* — (3) *Judic. xxi. 21.* — (4) *i. Reg. xviii. 6.* — (5) *3. Reg. i. 40.* — (6) *Ps. lv. 1.* עַל יוֹנָת אֲלָמֶם רְחָקִים. *Vulg.* Pro populo qui a sanctis longe factus est. — (7) *Aquæb.* ὑπὲρ περιστερᾶς ἀλαλου. *Hieronym.* Pro columba muta. — (8) בְּגִזֵּה, *lxx.* et *Aquit.* Ωδὴ. *Sym.* Μέλος.

c'est le vrai sens de ce terme, qui vient d'une racine qui signifie *méditer*, ou parler avec réflexion. Le seul texte qui puisse favoriser ceux qui ont prétendu que ce mot signifioit un instrument de musique (1), est celui du psaume xci. ¶ 4. traduit ainsi : Il est bon de vous louer sur le *hasor*, ou instrument à dix cordes, et sur le *nebel*; sur le *higgaion*, et avec le *kinnor*. Mais on peut le traduire de cette manière : sur le *hasor*, et sur le *nebel*, et au son du *kinnor*.

13. *Maschkil* que les Septante rendent par, *intelligence* (2), signifie proprement, *celui qui instruit*. Nous croyons que joint au mot *mizmor*, il marque un psaume *instructif*; on le trouve à la tête de treize psaumes (3).

14. *Al thaschcheth*. Les Septante traduisent par, *Ne perdez point*. Ces termes se trouvent à la tête de quatre psaumes (4); peut-être marquent-ils simplement qu'on doit les conserver précieusement sans y rien changer. Je ne vois pas la moindre raison de dire que cela signifie un instrument de musique, quoique c'ait été l'opinion de quelques interprètes.

15. *Machol* et *Mecholah*. Ces deux termes que les Septante ont pris comme signifiant un *chœur* (5), signifient quelquefois, dit-on, une cornemuse. Mais comme il est constant que dans plusieurs passages ces mots ne signifient que des chœurs ou des danses (6), il paroît aussi que dans tous les autres passages ils peuvent être pris au même sens. Jérémie annonçant le rétablissement de la maison d'Israël, s'exprime ainsi : *Vierge d'Israël, vous paroîtrez encore en pompe avec vos tambours, et vous marcherez encore dans les chœurs des joueurs d'instrumens* (7). Ce texte doit servir d'interprétation à ceux où se trouvent employés les deux mots *thoph* et *machol*. L'union de ces deux mots ne prouve pas que ce soient deux instrumens, mais peut seulement donner lieu de penser que les chœurs appelés en hébreu *machol*, étoient souvent accompagnés du son du

(1) *Ps. xci. 4.* עלי עשור ועלי נבל עלי הנין בכנוור. — (2) *Psalm. xxxi. 1.* Μασκηλ. *Vulg. Intellectus.* — (3) *Ps. xxxi. xl. xlvi. li. lii. liii. liv. lxxiii. lxxxvii. lxxxviii. cxli.* — (4) *Psalm. lv. lvii. lviii. lxxiv. 70. Mn διαφείρης. Vulg. ne disperdas.* — (5) *מחולת* ou *מחול* 70. *Xopòs.* — (6) *Exod. xxxiii. 19. Videl vitulum et choros. Iudic. xxi. 21. Cumque videritis filias Silo ad ducentos choros (Hebr. ad saltandum in choris) ex more procedero. Thren. v. 15. Versus est in tuctum chorus noster.* — (7) *Jerem. xxxi. 4. Virgo Israel, adhuc ornaberis tympanis tuis, et egredioris in choro tudentium.*

tambour nommé *thoph*. C'est ainsi qu'il est dit qu'après le passage de la mer Rouge, les femmes israélites s'assemblèrent autour de Marie, sœur de Moïse, avec des tambours et formant des chœurs (1). Ailleurs la fille de Jephthé vient au-devant de son père avec des tambours et des chœurs (2). Le psalmiste invite les Israélites à louer le nom du Seigneur en chœur, et à chanter ses louanges sur le tambour et sur le kinnor (3). Il les invite à louer le Seigneur avec le tambour et en chœur ; à le louer avec le minnim et avec le hugab (4).

Jusqu'ici nous n'avons encore rencontré aucun terme qui signifie incontestablement un instrument de musique. Ainsi voilà le nombre de trente-quatre réduit à dix-neuf ; encore de ces dix-neuf que nous allons examiner, y en aura-t-il qui seront synonymes à d'autres, et qui se rapportant à la même catégorie, ne pourront pas être comptés pour des instrumens différens. Nous les distinguerons en trois classes : 1° Les instrumens à cordes ; 2° les instrumens à vent, ou les diverses espèces de flûtes ; 3° enfin les différentes sortes de tambours, *tympana*, et *crepitacula*.

Nous comptons six instrumens à cordes : 1° Le *nebel* ou *nable*, que nous croyons être le *psantherin* ou psaltérion ; 2° le *hasor* ou instrument à dix cordes, que nous croyons être le *kithros* ou cithare ; 3° le *kinnor*, que nous croyons être la lyre ; 4° la *symphonie* ; 5° la *sambuque* ; 6° le *minnim* ou *mnaanim*, que nous croyons être la magade.

Cinq instrumens à vent : 1° Le *schophar*, *jobel*, *keren* ou cor ; 2° la *chatsotserah* ou trompette ; 3° le *chalil*, qui est la flûte ; 4° la *mascherokitha*, que nous croyons être le syrinx ; 5° le *hugab* ou l'orgue.

Quatre autres instrumens qui n'ont aucun rapport aux premiers : 1° Le *thoph*, tambour ou tymbale ; 2° le *tselt-selim*, cymbale ou systre ; 3° le *schalischim* ou trigone ; 4° le *metsilthaïm* ou sonnettes.

Venons à l'examen de chacun de ces instrumens.

ARTICLE 1^{er}. Instrumens à cordes.

Le *nable* ou *nebel* (5), est un instrument de bois (6).

(1) *Exod.* xv. 20. *Egressæ sunt omnes mulieres cum tympanis et cithoris.* — (2) *Judic.* xi. 34. *Occurrit ei unigenita filia sua cum tympanis et cithoris.* — (3) *Ps. cxlix.* 3. *Laudent nomen ejus in choro : in tympano et psalterio psallant ei.* — (4) *Ps. cl. 4.* *Laudate eum in tympano et choro : laudate eum in chordis et organo.* — (5) נָבֵל. 70. *Na-*
bēl ou *Nābēla*. — (6) *3. Reg. x. 12.* *Fecitque rex de lignis thyiniis.....*

V.
Instrumens
des Hébreux
distribués en
trois classes.

L'Ecriture le joint ordinairement au *kinnor*, et au *metsilthaïm* (1). On l'employoit dans les pompes et cérémonies de religion. Il paroît par trois endroits des Psaumes (2), qu'il alloit ordinairement avec le *hasor*, ou instrument à dix cordes. Il sembleroit même que *nebel* et *hasor* n'étoient qu'un seul instrument, si le psaume xc1 ne les distinguoit expressément : *Je vous louerai sur le hasor et sur le nebel* (3). Voilà tout ce que l'Ecriture nous apprend de cet instrument. Les Septante le traduisent ordinairement par *psaltérion*; et quelquefois par *nabla*; la Vulgate par *psalterium* ou *lyra*. Nous croyons que c'est le *psantherin* ou *psaltérion* (4) dont il est parlé dans Daniel.

Le *nable* des anciens étoit un instrument à cordes, comme le rapporte Sopater cité dans Athénée (5). On le nommoit *sidonien*, parce qu'on croyoit que les Phéniciens l'avoient inventé. Cet auteur dit que c'étoit un bois creux, placé à côté et vis-à-vis des cordes tendues, lequel rendoit un son harmonieux. Eusèbe (6) rapporte aussi que le *nable* étoit un instrument à cordes, de même que la *cithare*; et

oitharas, lyrasqte (Hebr. *hinnoroth et nebalim*) *cantoribus.* 2. *Par. ix.*
 11. *Fecit rex de lignis thyinis..... oitharas quoque et psalteria* (Hebr. *hinnoroth et nebalim*) *cantoribus.* — (1) 2. *Reg. vi. 5. Ludebant coram Domino in omnibus lignis fabrefactis, et citharis, et lyris, et tympanis, et sistris, et cymbalis.* (Hebr. et *hinnoroth et nebalim, et thupphim, et mnaanim, et tscltselim.*) 1. *Par. xiii. 8. Ludebant coram Dco omni virtute, in canticis, et in citharis, et psalteriis, et tympanis, et cymbalis, et tubis.* (Hebr. et *hinnoroth, et nebalim, et thupphim, et metsilthaïm, et chatsotseroth.*) 1. *Par. xv. 16. In organis musicorum, nabilis videlicet, et lyris, et cymbalis.* (Hebr. *nebalim, et hinnoroth, et metsilthaïm.*) *Ibid. xxv. 1. Qui prophetarent in citharis, et psalteriis, et cymbalis.* (Hebr. in *hinnoroth, et nebalim, et metsilthaïm.*) *Ibid. ¶ 6. Distributi erant in cymbalis, et psalteriis, et citharis.* (Hebr. in *metsilthaïm, et nebalim, et hinnoroth.*) 2. *Par. v. 12. Cymbalis, et psalteriis, et citharis concurrebant.* (Hebr. in *metsilthaïm, et nebalim, et hinnoroth.*) 2. *Esdr. xii. 27. In gratiarum actione et cantico, et in cymbalis, psalteriis et citharis.* (Hebr. in *metsilthaïm, et nebalim, et hinnoroth.*) — (2) *Psalm. xxxii. 2. In psalterio decem chordarum* (Hebr. in *nebel* (et) *hasor*) *psallite illi. Psalm. cxl. 9. In psalterio decachordo.* (Hebr. in *nebel* (et) *hasor*) *psallam tibi.* — (3) *Psalm. xc1. 4. In decachordo psalterio.* (Hebr. in *hasor, et in nebel.*) — (4) *Dan. iii. 5. פָּסָנְתְּרִים*, Ψαλτηριον. *Vulg. Psalterium.* — (5) *Athen. lib. iv, cap. 23, pag. 175.*

Οὐτὲ τοῦ σιδωνίου νάβλα,
 Λαρυγγοφόνιος ἐκκεχόρθωλαι κύπος.
 Καὶ ἐν μυσταχοῦ δὲ ἀητέω φησίν.
 Νάβλας ἐν ἄρθροις γραμμάτων οὐκ εὔμελης
 Ω̄, λωτὸς ἐν πλευροῖσιν ἄψυχος παγίς,
 Ἐμπνεοντος ἀνεῖι μούσαν.

— (6) *Euseb. in Psalm. lxxx.*

Ovide dit qu'on le touchoit à deux mains, comme notre harpe :

Disce etiam dupli genalia nablia palma
Plectere : convenient dulcibus illa modis (1).

Enfin les Septante qui rendent ordinairement *nabbel*, par *psaltérion*, l'ont entendu d'un instrument à cordes, à peu près de la figure de la harpe. Le psaltérion, disent Cassiodore (2), saint Isidore, et l'auteur du Commentaire sur les Psaumes attribué à saint Jérôme (3), est de la figure d'un Delta, Δ, ayant un ventre creux par le haut : les cordes sont tendues de haut en bas ; on le touche par le bas, et il résonne par le haut ; au lieu que la cithare a son creux par le bas, et se touche par le haut. C'est ce que nous en disent saint Augustin (4), saint Basile (5), Cassiodore (6), saint Hilaire (7), et l'auteur du Commentaire sur les Psaumes attribué à saint Jérôme (8). Cassiodore dit que le psaltérion se touche avec l'archet ; ce qui n'est pas contraire à ce que nous en avons vu dans Ovide qui rapporte que le nable se touchoit avec les deux mains ; car ces mêmes instrumens pouvoient se toucher avec une verge ou une plume, ou avec les doigts.

Josèphe (9) dit que les nables du temple de Jérusalem étoient d'*electrum*, espèce de métal précieux ; mais les livres des Rois (10) et des Paralipomènes (11) marquent expressément que Salomon les fit d'un bois précieux. Ailleurs (12) Josèphe dit que le nable a douze cordes et qu'on le joue avec les doigts. On put y ajouter quelques cordes dans la suite des temps. Pour les Grecs, ils y en mirent un grand nombr'e. Juba (13) rapporte que ce fut Alexandre de Cythère qui le remplit de cordes, et qui consacra dans le temple d'Ephèse ce chef-d'œuvre de son industrie. Athénée (14) parle d'un autre psaltérion, nommé *lyrophænix*, ou *epigonicum*, du nom de son inventeur, lequel fut depuis changé en *psaltérion droit*, nommé par Varron, or-

(1) *Ovid. lib. III, de Arte.* — (2) *Cassiodor. Praefat. in Psalm.* —
 (3) *Hieronymiaster in Psalm. cxlix et ult.* — (4) *Aug. in Psalm. xxxii.*
 — (5) *Basit in Psalm. I.* — (6) *Cassiodor. Praef. in Psalmos.* — (7) *Hi-
tar. in Psalm. Prolog.* — (8) *Hieronymiaster in Psalm. cxlix et cl.* —
 (9) *Joseph. Antiq. lib. VIII, cap. 2, pag. 262.* Ναύλαι καὶ κινητοὶ ἐξ ἔλεκτρου.
κατεσκύασται. — (10) *3. Reg. x. 12.* — (11) *2. Par. ix. 11.* — (12) *Joseph.
Antiq. lib. VII, cap. 10, p. 243.* Ή δέ γάλα δώδεκα φθόγγους ἔχουσα τοῖς
αὐλύλοις χρούεται. — (13) *Juba apud Athen. lib. IV, cap. 25.* — (14) *Athen.
6000 cit.*

thopsallicum, apparemment parce qu'il se touchoit droit, et de haut en bas, comme l'ancien *nebel*.

Le psaltérion moderne se touche avec une espèce d'archet, c'est-à-dire, avec une verge de fer ou de bois recourbée. C'est un instrument plat qui a la figure d'un triangle ou trapèze; il est monté de treize rangs de cordes de fil de fer, ou de laiton, accordées à l'unisson, ou à l'octave, montées sur deux chevalets qui sont sur les deux côtés. Ces cordes sont tendues d'un côté à l'autre; et il est par conséquent bien éloigné du psaltérion ancien dont les cordes étoient tendues de haut en bas.

II.
HASOR, ou
instrumens à
dix cordes.
III^e figure.

La cithare ancienne, dont il est si souvent parlé dans l'Ecriture; et que Daniel nomme *kithros* (1), étoit, selon tous les pères qui nous en ont donné la description, un instrument de figure triangulaire, qui avoit ses cordes tendues de haut en bas et dont le ventre qui étoit creux, et qui rendoit le son, étoit en bas. Il se touchoit par le haut avec la main, ou avec l'archet. C'est selon toutes les apparences, l'instrument à dix cordes des Hébreux, nommé dans leur langue *hasor*, comme qui diroit *dixième*. Nous l'avons fait représenter ici à plusieurs cordes, d'une forme semblable à notre harpe, quoique celle-ci soit plus récente. L'auteur du Commentaire sur les Psaumes, sous le nom de saint Jérôme, dit que la cithare n'a que six cordes; et l'auteur de l'épître à Dardanus, parmi les œuvres du même père, lui en donne vingt-quatre, et dit qu'on la touche avec les doigts. Mais il est certain que le nombre de ses cordes n'a jamais été bien fixe, et que tantôt on la touchoit avec les doigts, et tantôt avec une espèce d'archet.

III.
KINNOR, ou
LYRE.
III^e figure.

Le *kinnor* (2) est traduit dans les Septante par, *cinyra*, *psalterion*, et *cithara*; et dans la Vulgate par *cithara*. Il étoit en usage dès avant le déluge (3); c'est l'instrument dont David jouoit devant Saül (4). Il étoit de bois, de même que le *nebel* (5) dont on a parlé. C'est le *kinnor*, que les captifs de Babylone suspendoient aux saules, sur le bord de l'Euphrate (6). Les femmes jouoient de cet instrument (7)

(1) *Daniel.* iii. 5. 7. 10. קִתְרָה, *Cithara*. — (2) Κίννωρ, Κίννωρ, Κινύρα. — (3) *Genes.* iv. 21. *Jubal fuit pater canentium cithara*. (Hebr. *kinnor*.) — (4) 1. *Reg.* xvi. 16. *Scientem psallere cithara* (Hebr. *kinnor*.) *Ibid.* ¶ 23. *Tollebat citharam*. (Hebr. *kinnor*.) — (5) 3. *Reg.* x. 12. et 2. *Par.* ix. 11. *ut habentur supra*. — (6) *Ps. cxxxvi. 2. Suspendimus organa nostra*. (Hebr. *kinnoroth nostras*.) — (7) *Is. xxiii. 16. Summe citharam* (Hebr. *kinnor*), *meretrice*.

qui étoit commun à Tyr (1). Isaïe semble insinuer que le son en étoit triste et sourd : *Mon ventre dans ma douleur résonnera comme le kinnor* (2). On voit dans Hésychius, que *kiniros* en grec, signifie triste et lamentable. Et Horace dit :

*Nec loquax olim, neque grata : nunc et
Divitum mensis, et amica templis* (3).

Josèphe (4) rapporte que la *cinare* du temple avoit dix cordes, et qu'on la touchoit avec l'archet. Ailleurs (5) il dit que Salomon en fit un très-grand nombre avec de l'*elec-trum*; mais ce dernier article est contraire à l'Ecriture qui marque que les *cinares* de Salomon étoient de bois. Il est évident par les livres des Machabées (6), que la *cinare* et la *cithare* étoient différentes, puisqu'ils en parlent dans un même endroit, comme de deux instrumens divers.

Mais il est bon de faire ici cette remarque générale avec Euphorion (7) cité dans Athénée, que les anciens instrumens à plusieurs cordes, sont souvent confondus, et ne diffèrent guère entre eux que de nom. Comme ils sont très-anciens, il leur est arrivé divers changemens qui leur ont fait donner des dénominations nouvelles, quoiqu'au fond il y ait entre eux très-peu de différence. Ainsi quand on voit que les uns leur donnent trois cordes, d'autres sept, d'autres dix, d'autres douze, d'autres vingt-quatre; que ceux-ci disent qu'on les touchoit avec les doigts, et que ceux-là enseignent que c'étoit avec l'archet; ou que les uns font leurs cordes tendues de haut en bas, et les autres de long, et sur le plan; on ne doit pas pour cela en conclure aussitôt que ce sont divers instrumens, et qu'il est impossible que des choses si dissemblables soient appelées du même nom. Rien n'est plus ordinaire dans ces sortes de choses, que de les comprendre tantôt sous un nom générique, et tantôt de les exprimer par un nom particulier. Qu'on examine les monumens antiques, en combien de façons diverses ne verra-t-on pas représentée la lyre, ou la cithare

(1) *Ezech. xxvi. Sonitus i3. cithararum* (Hebr. *kinnorim*) *tuarum. Isai, loco citat.* — (2) *Isai, xvi. 11. Venter meus quasi cithara sonabit.* (Hebr. *Viscera mea quasi kinnor strepentes.*) — (3) *Horat. lib. iii. Ode 11.* — (4) *Joseph. Antiq. lib. viii, cap. 10, pag. 243. Η μὲν χιννύρα δίκαια χορδαῖς ἐξημένη τύπλεται πλήκτρῳ.* — (5) *Idem, lib. viii, cap. 2.* — (6) *i. Machab. iv. 54. In citharis et cinyris. Εν κιθάραις καὶ χιννύραις.* — (7) *Euphorion. apud Athen. lib. xiv, c. 4. Τὰ πολυχορδα τῶν ὄργανων ὀνόμασι μόνον παρηλλάχθαι, παμπάλαιον δ' αὐλῶν εἶναι τὴν χρῆσιν.*

des anciens? Combien de noms ne lui donne-t-on pas? Nous savons que les Septante ont rendu le mot hébreu *kinnor*, par *cinyra*, *cithara*, et *psalteriorion*. Le même instrument s'appelle chez les Grecs *cinyra*, *lyra*, *phorminx*, *cithara*, *chelys*, *pectis*, *barbitos*. Les Romains ont employé les mêmes termes, et y ont ajouté *testudo*. Nous l'exprimons ordinairement en français par le mot de *lyre antique*.

La lyre fut, dit-on, inventée par Mercure, ou par Apollon, ou par Orphée; ou bien même Mercure, ayant fait présent de sa lyre à Apollon (1), elle fut consacrée à ce dernier, et passa sous son nom. Elle n'eut d'abord que trois cordes; ensuite elle en reçut sept (2). Elle se touchoit tantôt avec l'archet, et tantôt avec les doigts.

Seu chelin digitis, et eburno verbere pulsas (3).

L'ancienne lyre inventée par Mercure (4), étoit composée d'une écaille de tortue, que ce dieu trouva par hasard, et sur le creux de laquelle il tendit une peau déliée; puis il y fit un manche, en élevant deux petits bras aux deux extrémités, qui étoient par le haut en forme de potence, par un manche posé en travers. Par-dessus la peau qui couvroit la tortue, étoit un roseau coupé en deux, auquel étoient attachées sept cordes tendues de haut en bas. Telle étoit l'ancienne chélys ou lyre de Mercure, laquelle fut mise dans le ciel au rang des signes célestes, et représentée sous une figure approchante de la tortue. De cette machine informe et grossière, est venue, dit-on, la lyre que nous voyons dans les marbres et médailles antiques, entre les mains d'Apollon, d'Hercule, d'Arion, etc. Elle est composée de deux pièces semblables à deux SS, jointes par le haut et par le bas. En haut c'est une simple pièce de bois; en bas c'est un ventre creux, qui rend l'instrument résonnant. On peut le comparer quant à sa forme, au cerf-volant. Les deux cornes représentent les bras qui soutiennent le manche auquel sont attachées les cordes; le corps du cerf-volant représente le creux de la lyre. Cela se comprendra mieux par la vue même de ces instruments, que nous avons fait graver comme ils se trouvent dans les anciens monumens. Cet instrument est entièrement hors d'usage parmi nous.

(1) *Servius in Aeneid. iv.* — (2) *Diodor. Sicul. t. 1, p. 10.* — (3) *Ovid. ad Pisones.* — (4) *Hymnus in honorem Mercurii, inter opera Homori.*

On touchoit la lyre avec l'archet, ou en pinçant les cordes avec les doigts. Homère (1) donne un archet à Apollon qui joue de la lyre. Hercule apprenant à jouer de la lyre sous Lynus, le tua, dit-on (2), d'un coup d'archet. Dans quelques anciens marbres, le même Apollon est représenté tantôt pinçant les cordes de la lyre, comme font nos joueurs de harpe, et tantôt avec un archet. La lyre dans les commencemens n'avoit que trois cordes (3); ensuite on lui en donna quatre; et enfin on se fixa à sept. Timothée qui vint à Lacédémone environ six cents ans avant Jésus-Christ, y en ajouta deux. Mais les éphores ou magistrats de Sparte, le mirent à l'amende, l'obligèrent de couper en pleine assemblée les deux cordes qu'il avoit ajoutées, suspendirent sa lyre en un lieu public, et le bannirent de Sparte (4). Les termes du décret qu'ils prononcèrent contre lui sont remarquables : *Timothée de Milet étant venu dans notre ville, et au mépris de l'ancienne manière de jouer des instrumens, et contre l'usage reçu de sept cordes dans la lyre, y en ayant introduit un plus grand nombre, a corrompu par cette nouveauté les oreilles des jeunes gens, et a changé la forme et la nature de la musique, la rendant trop variée et trop coupée, de simple et de grave qu'elle étoit; ayant de plus été accusé d'avoir répandu une doctrine pernicieuse dans les jeux de Cérès à Eleusine, et d'avoir représenté devant des jeunes gens les douleurs de Sémélé dans son accouchement, d'une manière qui ne convenoit point; il a été jugé à propos par le roi et par les éphores, de condamner Timothée à couper des neuf cordes de sa lyre celles qui sont superflues, et de n'y en laisser que sept, afin que ceux de cette ville apprennent par ce châtiment à ne point introduire dans Lacédémone de mauvaises coutumes, et afin que la gloire et l'honneur des jeux ne soient point exposés au mépris* (5).

Ils firent à peu près le même traitement à Terpandre et à Phrynidé, autres joueurs d'instrumens; d'où vient que les Lacédémoniens se vantoiennent d'avoir sauvé par-là trois fois

(1) *Homer. hymn. in Mercur.*

Κίθαριν δὲ λαβὼν ἐπ' ἀριστερὰ χειρὸς,
Αποδοὺς ἀγλαὸς ώὶς ἄναξ ἔχατρος Αἴπόλλων
Πλήνειρω τέπιρητιζε κατὰ μέλος.

— (2) *Aelian. lib. iii.* — (3) *Diodor. lib. i.* — (4) *Vide Plutarch. Apophthegm. Lacon.* — (5) *Vide ad finem lib. i. Boetii de Musica. Et apud Casaubon. in Athen. lib. viii, c. 11.*

la musique (1). Telle étoit la sévérité de ce peuple , et son attachement aux anciens usages. Pindare (2) donne toujours sept cordes à la cithare , aussi-bien qu'Horace :

**Tuque, testudo, resonare septem
Callida nervis (3).**

On dit que ce fut Simonide qui y ajouta enfin la huitième , et Timothée la chanterelle (4). Voyez la figure v. Au reste ce n'étoit pas par ignorance , ou par grossièreté , que les anciens refusoient d'admettre un plus grand nombre de cordes dans leurs instrumens ; ils avoient du goût et de l'oreille , et savoient très - bien ce qui étoit bon et harmonieux , dit Plutarque (5) ; mais ils vouloient une musique mâle , grave , et capable d'inspirer l'amour de la vertu , et le respect pour la religion.

Tout cela ne regarde que la musique des Grecs. Il est à croire que chez les Hébreux , on perfectionna les instrumens de musique sous les règnes de David et de Salomon , et sous les règnes suivans , et qu'on ne négligea pas parmi eux les inventions utiles ou agréables qui s'étoient faites chez les autres peuples. Dans d'anciennes médailles frappées du temps du grand-prêtre Simon , on voit la lyre ancienne fort bien marquée de la forme de celle qu'on met dans les mains d'Apollon (voyez la figure vi) ; mais il est difficile d'y remarquer le nombre fixe des cordes. De la lyre ancienne ou du *kinnor* , sont venus la plupart des instrumens à cordes que nous connaissons ; soit qu'ils se touchent avec les doigts , ou avec l'archet ; soit que les cordes soient tendues de long , ou de haut en bas ; par exemple , le *luth* , qui est un instrument composé d'un corps creux , avec un seul manche , où sont attachées , à la crosse , des cordes qu'on tend et détend par le moyen des chevilles qui y sont. Fortunatien donne la lyre au Romain , et la harpe au barbare ; insinuant que cette dernière est une invention des étrangers.

Romanusque lyra plaudat tibi, barbarus harpa.

Le violon , la vielle , la basse de viole sont sortis de la

(1) Τρίς ἔδη στασικέναι διαφερομένην τὴν μουσικήν. — (2) *Pindar. Pyt. Od. 2. Κέρωσον χάριν ἵπλαχτύπον φόρμιγχος. Vide eumd. Nem. Od. 5.* — (3) *Horat. lib. iii. Od. 11.* — (4) *Plin. lib. vii. cap. 56.* — (5) *Plut. de Musica.*

même source. Les Turcs ont encore aujourd’hui diverses sortes de lyres (1) ; mais les plus hautes ne vont pas au-dessus de huit cordes ; les autres n’en ont que sept, et les moindres trois. Ces dernières sont fort simples ; elles ont un manche long d’environ deux coudées, et ressemblent assez à une cuiller à pot, dont le manche seroit carré, et plus gros que l’ordinaire. On en joue, en pinçant les cordes avec les doigts, ou en les touchant avec une plume. Le creux de l’instrument, et qui le fait résonner, est couvert de la peau d’un poisson, nommé par les Grecs modernes, *glanion*. La guitare nous est venue d’Espagne, aussi-bien que le luth ; et l’un et l’autre viennent des Maures ou Arabes. La guitare n’eut d’abord que quatre cordes ; à présent on lui en donne jusqu’à dix. Son nom dérive visiblement de *cithara*.

La symphonie, en tant qu’instrument de musique, ne se trouve point dans le texte hébreu, mais seulement dans le chaldéen de Daniel (2). On croit communément que c'est la vielle. Saint Isidore, sous le nom de *symphonie*, semble avoir entendu autre chose (3) ; savoir, une espèce de tambour, que l'on frappoit des deux côtés, et qui rendoit un son grave et aigu, d'où se formoit un accord fort agréable à l'oreille. Mais le nom de *symphonia*, dans Daniel, étant pris des Grecs, c'est de ceux-ci qu'il faut tirer sa signification. Or chez eux, *symphonia* signifie une symphonie de plusieurs voix (4), ou de plusieurs instrumens ; ou bien un instrument à plusieurs tons, comme sont ceux qui ont plusieurs cordes, et comme la vielle dont on a parlé. Voyez la figure vii.

La *sambuque*, dont le nom se trouve dans Daniel (5), doit aussi se rapporter aux instrumens à cordes, quoique saint Isidore ait (6) dit que ce nom de *sambuque* lui vient du sureau qui fournit d’abord, selon lui, la matière dont on la composa. Athénée (7), Vitrue (8), Festus, en parlent comme d'un instrument à cordes d'un son aigu. Il n'avoit ordinairement que quatre cordes. C'étoient principalement les femmes qui en jouoient. Saint Clément d'Alexandrie en attribue l'invention aux Troglodytes (9) ; Juba aux Phéniciens.

(1) *Bellon. observat. lib. iii, c. 48.* — (2) *Dan. iii. 5.* Σύμφωνα. — (3) *Isidor. lib. iii, c. 21.* — (4) *Ælian. Platonio. Comment. in Timæum.* Συμφωνία δὲ ἐστι δύοιν ἡ πλειόνων φθογγών ὁξύτητι καὶ βαρύτητι διαφερόντων καλὰ τὸ αὐτὸν πλάστις καὶ χρᾶστις. (5) *Dan. iii. 5.* Σαμβύχα. — (6) *Isidor. Orig. lib. iii.* — (7) *Athen. lib. xiv, c. 3, p. 633.* εἰς Euphorione de Isthmiis. Χρῆσθαι δὲ αὐτῷ Πάρθενος, καὶ Τρογλοδύτας τετραχόρδῳ ὅντι. — (8) *Vitruvius, lib. vi, c. 1.* — (9) *Clem. Alex. lib. i. Strom. p. 307.*

IV.
SYMPHONIE.
VIII^e figure.

V.
SAMBUQUE.
VIII^e figure.

ciers (1) ; Néanthe de Cyzique à un nommé Ibicus de Rhégio ; d'autres à Sambucus (2). Il paroît par ce qu'en dit Athénée , que la sambuque étoit à peu près la même que l'ancienne *magadis* , ou *pectis* , ou *trigōnos* , instrumens à cordes dont la figure n'est pas bien connue , mais qui ne devoient pas être fort éloignés de la forme du psaltérion moderne , si ce n'est qu'ils avoient un moindre nombre de cordes. (Voyez la figure viii.) On connoit aussi une machine de guerre nommée *sambuque* , et employée dans les sièges des villes et dans les combats de mer ; mais elle ne fait rien à notre sujet.

VI.
MINNIM , OU
MNAANHIM .
ix^e figure.

Minnim et *mnaanhim* (3) sont regardés comme deux sortes d'instrumens dont la signification n'est pas fixée , et que les uns rapportent aux instrumens à cordes , et les autres aux instrumens à vent , et aux flûtes. Le premier ne se trouve qu'au psaume cl. 4. et l'autre au second livre des Rois , vi. 5. Les Septante et la Vulgate suivis de la plupart des interprètes , traduisent *minnim* par *des cordes* ; et le chaldéen , par *ערדבלין* , qui signifie aussi , dit-on , la même chose : la version de Zurich , et Junius , par *organa*. Les uns veulent qu'il signifie toutes sortes d'instrumens à cordes , et les autres , toutes sortes d'instrumens à vent. Pour *mnaanhim* , il est rendu dans saint Jérôme par *des systres* ; et dans les Septante , par des *cymbales*.

Je conjecture que *minnim* et *mnaanhim* sont la même chose , et qu'ils signifient la *magadis* des Grecs , ou , si l'on veut , des Syriens ; car c'est d'eux que les Grecs l'ont reçue (4). La ressemblance des noms est grande ; et en prononçant le *y* comme un *g* , ainsi que cela se fait très-souvent dans l'hébreu ; par exemple , dans *Gaza* , et dans *Ségor* , au lieu de *Haza* , et *Séhor* ; on trouvera *mingangim* , au lieu de *mnaanhim*. Or de *mingangim* , on fera aisément *mingadis* , ou *magadis*. Ce dernier instrument est très-connu dans l'antiquité ; et il paroît qu'il y en avoit de deux sortes ; l'un étoit une flûte et l'autre un instrumens à cordes.

Le premier avoit , dit Athénée (5) , le son grave et aigu. L'autre étoit un instrument auquel Anacréon semble don-

(1) *Juba* , lib. iv , hist. *Theatr. apud Athen. lib. iv , cap. 23 , pag. 175.* —

(2) *Apud Athen. ibidem.* — (3) *מִנְנִים* , *מַנְעָנָהִים* , *minnim* , *mnaanhim* , — (4) *Strabo* , lib. x , p. 324. *Athen. lib. iv , o. 25.* — (5) *Athen. t. iv , o. 25 , p. 182 , ex Alexandride in Oplomacho. Μάγαδιν λαλήσω μικρὸν ἄμφοτες , καὶ μέγαν. C'est-à-dire : Οὖν καὶ βαρὺν φθόγγον ἐπιθέσχυται. Vide et lib. xiv , o. 3 , p. 634 , ex Thio in Omphale. Λυδόστε μάγαδις αὐλος ἡγείσθω βοῆς.*

ner jusqu'à vingt cordes (1). Euphorion dit que de la magade on fit, mais assez tard, la sambuque qui cependant étoit déjà en usage en Chaldée du temps de Nabuchodonosor. Ménaechmus soutient que la magade étoit la même que la pectide ; et Aristoxène dit que l'une et l'autre se touchoient avec un archet. La différence qu'il y avoit entre ces deux instrumens, selon Phillis de Délos, est que la pectide ne servoit qu'à chanter les iambes, au lieu que la magade contenoit tous les tons, et pouvoit servir à toutes les symphonies. Artémon croit que l'instrument dont Timothée augmenta les cordes, étoit la magade. Téléste avance qu'elle avoit cinq cordes, et qu'on la touchoit avec les doigts, en la parcourant d'une extrémité à l'autre. Diogène le tragique insinue qu'on la touchoit des deux côtés ; et par conséquent que les cordes étoient tendues de haut en bas. Apollodore confirme ce sentiment, lorsqu'il dit qu'elle ressemblait au psaltérion des anciens. On trouve tous ces détails dans Athénée (2). D'où l'on peut aisément concilier les sentimens qui traduisent *minnim* par *des cordes*, avec celui qui fait de *mnaanhim* la magade, puisque l'un et l'autre sont des instrumens à cordes. Mais tout cela ne suffit pas pour nous fixer dans le jugement que nous devons en porter, ni sur la forme que nous devons lui donner.

ARTICLE II. *Instrumens à vent.*

Venons à présent aux différentes espèces de trompettes et de flûtes.

I. *Schophar*, qui est traduit dans les Septante par *salpinx* ou *geratina* (3), et dans la Vulgate ordinairement par *buccina*, est aussi appelé *jobel* (4) qui, selon les rabbins, signifie une corde de belier. Ce n'est pas que cet instrument dût être réellement une corde de belier, puisque cette corne n'étant pas creuse, mais solide, ne pouvoit servir à former cet instrument; mais ce pouvoit être une espèce de cor qui avoit la forme d'une corne de belier; et en effet ailleurs on le nomme *keren-ha-jobel*, ou *corne de jobel* (5). Il est souvent parlé de cet instrument dans l'E-

I.
SCHOPHAR.
ix^e figure.

(1) *Idem ibid. ex Anaoreonte.* Ψάλλω δὲ ἔξοσι χορδαῖσι μάγαδιν ἔχων. — (2) *Vide Athen. t. xiv, cap. 9, p. 636.* — (3) שׁופר, LXX, σάλπιγξ, ou στρατίν. — (4) *Exod. xix. 13. Cum cæperit clangore buccina.* (Hebr. *jobel.*) — (5) *Jos. vi. 5. Cumque insonuerit vox tubæ tongior atque cono-sior.* (Hebr. *Cumque protraxerint in cornu jobel.* בְּקָרֶן הַיּוֹבֵל.)

criture. Moïse voulant exprimer le bruit que le Seigneur fit retentir sur le mont Sinaï lorsqu'il y donna sa loi, dit qu'on entendit le son du *schophar* ou *jobel* (1). Il donne aussi le même nom de *schophar* à l'instrument dont on devoit se servir pour annoncer l'année du jubilé (2); et les rabbins prétendent que ce fut du nom même de cet instrument appelé aussi *jobel*, que cette année fut appelée *jobel* ou jubilé (3). Les instrumens dont on se servit au siége de Jéricho, et au son desquels les murs de cette ville furent renversés, sont appelés *schopharoth jobelim* ou *cornes de jobel* (4). Le *schophar* ne devoit pas être rare dans le pays, puisque Gédéon en donna aux trois cents hommes qu'il choisit pour attaquer les Madianites (5). Dans la guerre on faisait usage du *schophar* pour assembler les troupes, charger l'ennemi, sonner la retraite (6). Salomon et Jehu furent proclamés et mis sur le trône au son du *schophar* (7). Les sentinelles se servoient aussi du *schophar* pour donner le signal (8).

II.
CHATROTSE-
RAH. IX^e figu-
re.

Chatsotserah, que les Septante traduisent aussi par *salsipinx* (9), et la Vulgate par *tuba*, est le nom des deux trompettes d'argent que Moïse fit faire dans le désert (10). C'étoit avec ces instrumens qu'on assembloit le peuple ou ses

(1) *Exod. xix. 15. Cum cœperit clangere buccina.* (Hebr. *jobel*). 16. *Clangoque buccinæ vehementius perstrepebat.* (Hebr. *Voxque schophar invaluit valde.*) 19. *Et sonitus buccinæ paulatim crescebat in majus, et prolixius tendebatur.* (Hebr. *Et factum est ut vox schophar iret et invalesceret valde.*) — (2) *Levit. xxv. 9. Et clanges buccina* (Hebr. *transire facies schophar*) *in universa terra vestra.* — (3) *Levit. xxv. 10. Sanotificabisque annum quinquagesimum, et vocabis remissionem cunctis habitatoribus terra tuae: ipse est enim jubileus. Revertetur homo ad possessionem suam, etc.* (Hebr. *jobel ipso erit vobis, et revertentur homines ad possessionem suam.*) *Jobel* dérive de **יְהֹוּבֵל**, qui signifie amener, ramener; on peut croire que cette année fut nommée *jobel* ou jubilé, parce qu'alors toutes choses étaient ramenées à leur premier état; c'est ce qu'insinue la construction même de l'hébreu. *Jobel ipso erit vobis, et revertentur homines, etc.* — (4) *Jos. vi. 4. Tollant septem buccinas quarum usus est in jubileo* (Hebr. *septem schopharoth jobelim*). 5. *Cumque insonuerit vox longior tubæ atque conciosior* (Hebr. *Cumque protractaverint in cornu jobel*). — (5) *Judic. viii. 16. Dedit tubas* (Hebr. *schopharoth*) *in manibus eorum* (Hebr. *omnium eorum*). — (6) *Judic. iii. 27. Insonuit buccina* (Hebr. *schophar*). 1. *Reg. xiii. 3. Ceoinit buccina* (Hebr. *schophar*). 2. *Reg. xi. 28. Insonuit buccina* (Hebr. *schophar*). xviii. 16. *Ceoinit buccina* (Hebr. *schophar*). — (7) 3. *Reg. i. 34. Et caneris buccina* (Hebr. *schophar*). 4. *Heg. ix. 13. Et cecinerunt tuba* (Hebr. *schophar*). — (8) *Ezech. xxxiii. 2. Et populus constitueris speculatorum, et ille viderit gladium venientem, et cecinerit buccina* (Hebr. *schophar*), et annuntiaverit populo, etc. — (9) **חַלְצָרֶת**. lxx, Σαλπιγξ. — (10) *Num. x. 2. Fao tibi duas tubas* (Hebr. *chatsotseroth*) *argentcas ductiles, quibus convocare possis multitudinem.*

chefs (1), et il n'y avoit que les prêtres qui eussent le droit de sonner de ces trompettes (2). On en usoit aussi à la guerre, et dans les grands jours de cérémonie, comme aux jours de néoménie, et lorsqu'on offroit des sacrifices publics et solennels (3). On ignore si ces trompettes étoient droites ou recourbées; l'Ecriture ne nous en dit rien; et les trompettes des autres peuples, dont on a des descriptions dans les auteurs, ne font rien à notre sujet, et ne sont point uniformes. Je croirois que les *chatsotseroth* étoient longues et droites, pour les distinguer des *schopharoth* qui étoient recourbées en forme de cornes. Ces deux instrumens se trouvent distingués dans Osée: *Sonnez du schophar à Gabaa; et de la chatsotserah à Rama* (4).

L'instrument dont on devoit se servir à la fête du septième mois, appelée communément *la fête des Trompettes*, n'est point nommé dans l'hébreu; il est seulement parlé du son qui devoit annoncer cette fête; et l'expression qui désigne ce son, ne peut convenir qu'au son du schophar ou de la chatsotserah (5). Mais Dieu n'avoit pas encore ordonné à Moïse de faire faire les deux chatsotseroth (6), lorsqu'il lui ordonna d'établir la fête du septième mois (7). De plus, lorsqu'il lui ordonna de faire faire les deux chatsotseroth, il dit qu'on s'en servira pour les néoménies; mais il ne dit pas qu'on doive s'en servir pour la fête du septième mois. Il y a donc lieu de croire que la fête du septième mois s'annonçoit au son du schophar, de même que l'année du jubilé.

II. Les Hébreux ont eu diverses sortes de flûtes; les unes simples, et les autres composées. Les premières sont appelées *chalil*, que les Septante rendent par *aulos* (8), et la Vulgate par *tibia*. Le nom même de cet instrument désigne sa nature: *ohalil* dérive de **לְהַלֵּל** qui signifie, percer ou être percé. On voit cet instrument dans les festins (9); on le

III.
CHALIL. x.
figure.

(1) Num. x. 2.-7. — (2) Num. x. 8. *Filiis autem Aaron sacerdotes clangent tubis.* (Hebr. *chatsotseroth*.) — (3) *Ibid.* 9 et 10. — (4) Os. v. 8. *Clangite bucoina* (Hebr. *sohophar*) *in Gabaa, tuba* (Hebr. *chatsotserah*) *in Rama.* — (5) Levit. xxiii. 24. *Mense septimo, prima die mensis, erit vobis sabbatum, memoriale, clangoribus tubis, et vocabitur sanctum.* (Hebr. *erit vobis sabbatum, memoriale clangoris, convocatio sanctitatis.*) Num. xxix. 1. *Dies clangoris est et tubarum.* (Hebr. *Dies clangoris erit vobis.*) — (6) Num. x. 2. — (7) Levit. xxiii. 24. — (8) **לְהַלֵּל.** lxx, Αὐλὸς. — (9) Isai, v. 12. *Cithara, et lyra, et tympanum, et tibia* (Hebr. *Kinnor, et nebel, thoph et ohalil*), *et vinum in conviviis vestris.*

voit parmi ceux qui alloient aux solennités du Seigneur (1). Ailleurs Jérémie compare au son de cet instrument le bruit que le chagrin et la douleur répandent dans ses entrailles (2).

IV.
MASCHEROKI-
THA. x^e figure

Mascherokitha, dans Daniel (3), signifie aussi une flûte. Ce terme dérive d'une racine qui veut dire siffler. C'est apparemment la même que les Grecs nommèrent *συριγμός* (4), qui vient de *συρίζειν*, siffler, ou jouer de la flûte. Saumaise sur *Solin* remarque que les anciennes flûtes n'avoient qu'un ou deux trous; d'où vient qu'on en avoit ordinairement deux ensemble; l'une au côté droit, et l'autre au côté gauche de la bouche. La flûte du côté droit n'avoit qu'un trou, et rendoit un son plus grave; celle du côté gauche en avoit deux, et rendoit un son plus aigu. Cette sorte de jeu où les deux flûtes étoient différentes se nommoit *tibiis imparibus*; et lorsqu'on jouoit avec deux flûtes de même nature, *tibiis paribus*; lorsqu'elles étoient toutes deux à un seul trou, cela se nommoit *modus dorius*, qui étoit le plus grave de tous; et quand les deux flûtes étoient à deux trous, cela s'appeloit *modus phrygicus*. Vossius est contraire à Saumaise. Il veut que les deux flûtes que l'on mettoit à la bouche, aient eu chacune trois ou quatre trous; qu'elles aient été d'égale longueur, mais de grosseur inégale. Celle qui étoit la moins grosse, rendoit un son plus grave; et la plus grosse en rendoit un plus aigu. Cela paroît un peu paradoxal; mais il s'étend à le prouver, et en donne d'assez bonnes raisons (5). Or les flûtes qu'on mettoit au côté droit de la bouche, étoient les plus minces, comme il le prouve par Pline (6) et par Théophraste (7). D'où il conclut que les flûtes droites rendoient un son plus grave que les gauches.

V.
HUGAB. xi^e
figure.

Hougab, *Huggab*, ou *Hugab*, qui est ordinairement traduit dans la Vulgate par *organum*, un orgue, est rendu différemment dans les Septante; tantôt par *cithara*, ou *psalmus*; et tantôt par *organum* (8). La plupart des interprètes le prennent en ce dernier sens. Mais il ne faut pas s'imaginer un corps d'orgues comme les nôtres. C'étoit un com-

(1) *Isai*, xxx. 29. *Siout qui pergit cum tibia* (Hebr. *cum ohalit*), *ut intret in montem Domini*. — (2) *Jerem.* xlvi. 36. *Cor meum quasi tibia* (Hebr. *quasi ohalilim*) *resonabit: cor meum dabit sonitum tibiarum* (Hebr. *quasi ohalilim resonabit*). — (3) *Dan.* iii. 5. מִשְׁרָקִתִּים. 70, Σύριξ. *Vulg.* *Fistula*. — (4) *Athen.* lib. xiv, cap. 9, p. 638. — (5) *Vossius*, *De poematum cantu, et viribus Rhythmi*, pag. 108 et seqq. — (6) *Plin.* lib. xvi, cap. 36. — (7) *Theophr. Hist. Plant.* lib. iv. — (8) *Genes.* iv. 21. עַוְגָב. 70. קְלָבָה. *Vulg.* *Organum*. *Job*, xxi. 12. et xxx. 31. בְּגָבָעָם. 70, Ψαλμὸς. *Vulg.* *Organum*. *Ps.* c. 4. בְּגָבָעָם. 70, Ὀργανὸς. *Vulg.* *Organum*.

posé de plusieurs tuyaux de flûtes collés ensemble, dont on jouoit, en faisant passer successivement ces divers tuyaux le long de la lèvre d'en bas; comme on le voit encore pratiquer à Paris par certains chaudronniers qui vont par les rues (1). Moïse nous dit que le *hugab* étoit en usage dès avant le déluge (2). Job nomme en deux endroits le même instrument (3), et le psalmiste en parle dans le dernier psaume. Il n'en est rien dit ailleurs dans l'Ecriture. Ce terme vient d'une racine qui signifie aimer éperdument. C'est l'origine du grec *ἀγαπάω*, aimer.

Parmi les profanes, on a été fort partagé sur l'origine des flûtes à plusieurs tuyaux. Les uns en attribuent l'invention au dieu Pan :

Pan primus calamos cera conjungere plures
Instituit (4).

D'autres (5) veulent que Marsias en soit auteur. Pindare semble dire que c'est Minerve (6). Mais ces variétés d'opinions ne viennent que de l'ignorance où ils étoient de la véritable histoire, et de l'antiquité de ces instrumens que les Grecs avoient apparemment reçus des Orientaux.

Les tuyaux dont ces sortes de flûtes étoient composées, se joignoient avec de la cire. Ils étoient tous de même grosseur, mais de grandeur inégale. On en jouoit en soufflant, et en les passant sous la lèvre :

Unco sæpe labro calamos percurrit hiantes (7).

Ges sortes de sifflets se voient dans les anciens bas-reliefs, et entre les mains des Satyres. Les bergers en portoient ordinairement à leur cou. Virgile en parlant de Polyphème, dit :

Solamenque mali de collo fistula pendet (8).

Pour l'ordinaire elles n'avoient que sept tuyaux :

Est mihi disparibus septem compacta cicutis
Fistula (9).

Cependant on en voit dans les anciens marbres, qui en ont

(1) Cela se voyoit du temps de D. Calmet; mais anjourd'hui (en 1770) cela ne se voit plus. — (2) *Genes.* iv. 21. — (3) *Job*, xxi. 12. et xxx. 31. — (4) *Virgil. Eclat.* 2. — (5) *Vide Athen.* t. iv, pag. 184. — (6) *Pindar Pyth. Ode XII, de Pallade.* Παρθένος αὐλᾶν τεῦχεν πάμφωνὴν μέλος. — (7) *Lucret.* t. iv. — (8) *Virgil. Aeneid.* 3. — (9) *Idem. Eclat.* 2.

jusqu'à dix ; et un berger dans Théocrite , dit que la sienne rendoit neuf sons (1). On assure (2) que les Turcs s'en servent encore à présent , et qu'on en voit qui ont jusqu'à quatorze et quinze tuyaux. Ils les appellent *musal* ; et les Grecs *muscagli*. Dans les commencemens , elles étoient sans trous ; et toute la variété du son dépendoit de la diverse longueur des tuyaux. Depuis on y ajouta des trous. Leur son étoit haut et aigu ; d'où vient qu'Horace leur donne l'épithète d'aigres :

Quem virum , autheroa , lyra , vel acri
Tibia sumes celebrare , Clio (3) ?

D'abord on les fit de roseaux ; et ceux du lac Orchomènien en Grèce étoient célèbres pour cela (4). On fut ensuite obligé d'y employer le métal , parce qu'il falloit toujours ajuster ces flûtes de roseaux , pour leur donner le ton. Enfin la flûte percée à plusieurs trous , faisant à peu près le même effet , et avec plus de facilité , que ces divers tuyaux , on négligea ces derniers , et on s'en tint à la flûte. Ces anciennes flûtes , dont on vient de parler , ont produit l'orgue , qui est le plus grand et le plus harmonieux des instrumens de musique , et dont on ne se sert guère que dans les églises.

L'usage n'en est pas à beaucoup près si moderne que plusieurs se l'imaginent. On en attribue ordinairement l'invention à Ctésibius , fameux mathématicien d'Alexandrie , sous le roi Ptolémée Physcon , environ cent vingt ans avant Jésus-Christ. Tertullien (5) la rapporte au célèbre Archimède. Héron et Vitruve (6) nous en ont laissé des descriptions exactes ; mais ils parlent tous des orgues hydrauliques , fort différentes de nos orgues à soufflets. Lucrèce (7) paroît croire que l'orgue étoit une invention de son temps. Tous les jours , dit-il , on perfectionne les arts ; et de nos jours on a inventé l'orgue :

Modo organici melicos peperere sonores.

Mais assurément il se trompe , comme nous venons de le montrer.

(1) *Theocrit. Idyll. 8. Συρίγγ' ἔχω ἵνεδηπωνος.* — (2) *Pietro della Valle Epist. p. 61.* — (3) *Horat. lib. 1, Od. 12.* — (4) *Plin. t. xvi, c. 36.* — (5) *Tertull. lib. de Anima.* — (6) *Vitruv. lib. x, cap. 13.* — (7) *Lucret. t. v.*

Suétone (1) raconte que Néron passa une partie du jour à considérer des orgues hydrauliques d'une invention nouvelle. Porphyre dans le panégyrique de Constantin parle aussi des orgues, et en fait une assez longue description. Il paroît par tous ces auteurs que c'étoient des orgues à eau.

*Sub quibus unda latens properantibus incita ventis,
Quos vocibus crebris juvenum labor haud sibi discors,
Hinc atque hinc, animæque agitant.*

L'empereur Julien a fait une épigramme à la louange de l'orgue. Claudien nous décrit les orgues, comme un instrument fort composé, et qui rendoit un très-grand son :

*Vel qui magna leví detrudens murmura tactu,
Innumeras voces segetis modulatur abenæ:
Intonat erranti digito, penitusque trabali
Veote laborantes, in carmina concitat undas.*

M. Spon (2) assure qu'il a vu à Constantinople un bas-relief ancien, qui représente un instrument hydraulique, en forme d'orgues, sous une colonne où paroît l'empereur Théodose.

Ces orgues hydrauliques qui jouoient par le vent que le poids ou la chute de l'eau pousoit avec rapidité dans les tuyaux, subsistèrent tandis que l'empire romain se soutint en Italie. Elles disparurent avec les beaux-arts, lorsque les nations barbares eurent ravagé l'empire, et inondé toute l'Europe (3). On fit quelques efforts pour les rétablir; mais ce fut inutilement. On fut obligé de se contenter des orgues à soufflets, telles que nous les voyons aujourd'hui dans nos églises. Saint Augustin (4) n'en connaît point d'autres : *Non solum illud organum dicitur, quod grande est, et inflatur follibus, etc.* Et Cassiodore (5) dit que l'orgue est comme une tour remplie d'une très-grande variété de tuyaux qui font un très-grand bruit, par le vent qui leur est envoyé par des soufflets : *Quibus flatu follium vox copiosissima destinatur, etc.* Saint Jérôme (6) fait mention d'un orgue à douze soufflets, dont la layette étoit faite de deux peaux d'éléphans. Il avoit quinze tuyaux de cuivre, et on l'entendoit de mille pas. On dit que l'on apporta des orgues

(1) *Sueton. in Nerone. Reliquam diu partem per organa hydraulica novi ignotique operis circumduxit.* — (2) Spon, *Voyage de Constantinople*, p. 234. — (3) *Vide Voss. de Poematum cantu et Rhythmi virtute*, p. 105. — (4) *Aug. in Ps. lvi. et cl.* — (5) *Cassiodor. in Ps. cl.* — (6) *Hieronym. seu alius Ep. ad Dardan.* t. 9, p. 156.

en France l'an 757 (1), et qu'on les présenta cette année-là à Pépin étant à Compiègne. En 826 on travailla à en faire un hydraulique à Aix-la-Chapelle, pour l'empereur Louis-le-Débonnaire. Mais tout cela est assez différent du *hugab* de l'Écriture.

Ce terme est rendu dans le chaldéen par (2) *abouba*, qui est le même qu'*ambubaiæ* dont parlent Horace (3) et Suétone (4). Or *ambubaiæ* étoient des flûtes, ou des orgues antiques venues de Syrie; et l'on donnoit le même nom à ceux qui en touchoient (5).

ARTICLE III. *Differentes espèces de tambours, de cymbales, de sistres, etc.*

I.
THOPH. Fig.
xiii et xiv.

Le nom général de tambour en hébreu est *thoph*; d'où vient le grec τύμπανον, et le latin *tympanum* (6). C'est un instrument très-ancien, dont il est parlé dans la Genèse, où Laban disoit à Jacob : *Pourquoi ne m'avez-vous pas averti de votre départ? je vous aurois conduit avec des chants de joie, et au son des tambours, et des lyres, etc.* (7). Marie, sœur de Moïse, après le passage de la mer Rouge, prit un tambour, et se mit à jouer, et à danser avec les femmes des Hébreux (8). La fille de Jephthé alla au-devant de son père avec des tambours et des chœurs (9). Job (10) parle aussi de cet instrument; et il paroît dans toutes les cérémonies solennelles de religion, et souvent entre les mains des femmes ou des filles; mais jamais à la guerre, ni dans de pareilles expéditions. D'où l'on juge qu'il étoit assez différent de notre tambour, et que c'étoit un instrument de joie, de fêtes, de danses, de processions pieuses, etc. Ce qui a assez de rapport au *tympanum* ancien, et à nos tambours de basque. Ceux-ci sont composés de bois, et d'une peau étendue seulement d'un côté, à la manière

(1) *Annal. Francorum.* — (2) נְבָבָאָן. — (3) *Horat. lib. 1, Satyr. 2, Ambubaiarum collegia, etc.* — (4) *Sueton. in Nerone, o. 27. Inter scortorum totius urbis, ambubaiarumque ministeria.* — (5) *Vide, si tubet, interpret. Horat. et Casaubon, in Sueton.* — (6) Τύμπανον. — (7) *Gen. xxxi. 27. Ut prosequerer te cum gaudio et canticis, et tympanis et citharis.* (Hebr. *Et dimisissem te in gaudio et in canticis, in thoph et in hinnor*). — (8) *Exod. xv. 20. Sumpsit ergo Maria tympanum in manu sua, egressæque sunt omnes mulieres post eam cum tympanis et choris.* — (9) *Judio. xi. 54. Occurrerit ei unigenita filia sua cum tympanis et choris.* — (10) *Job, xxi. 12. Tonent tympanum et citharam* (Hebr. *thoph et hinnor*).

d'un crible. C'est la description que saint Isidore (1) et Papias donnent du tympanum ; et tel étoit le tambour qu'on mettoit en la main de Cybèle , la mère des dieux.

Tympana habet Cybele : sunt et mihi tympana cribri.

Mais le *tympanum* des anciens , et dont ils se servoient à la guerre , et dans les réjouissances , surtout aux fêtes de Bacchus , avoit plus de ressemblance avec nos timbales ; si ce n'est qu'il étoit plus petit. Je croirois volontiers que le *thoph* ou *tympanum* ancien des Hébreux , avoit la forme de ces petites timbales dont les Turcs et les Arabes se servent encore aujourd'hui , tant dans la guerre , que dans leurs réjouissances. Les femmes phrygiennes (2) célébroient la fête de la mère des dieux au son des timbales de bronze frappées avec des bâtons d'airain , et avec les mains ; car c'est ainsi qu'on touchoit autrefois cet instrument. Catulle dit :

*Plangebant alii proceris tympana palmis,
Aut tereti tenues tinnitus ære ciebant (3).*

Lucrèce témoigne la même chose , et insinue qu'on touchoit ces timbales de tous côtés , et tout autour :

*Tympana tenta sonant palmis , et cymbala circum
Concava , etc (4).*

Saint Clément d'Alexandrie (5) dit que les Egyptiens se servoient dans la guerre du tambour , et les Arabes de la cymbale , ou de la timbale. La figure de ces timbales étoit la même que celle des nôtres , à la grosseur près , comme nous l'avons dit. On appeloit les perles à demi-rondes , *tympania* , parce qu'elles étoient plates d'un côté , et rondes de l'autre : *Quibus una tantum est facies , et ab eo rotunditas aversis planities , ob id tympania appellantur* (6).

Les timbales dont on fait usage à la guerre , sont récentes dans l'Europe; mais elles sont très-anciennes dans l'Orient. Salmonée , dont nous parle la fable (7) , vouloit imiter le

(1) *Isidor. Orig. t. II, c. 21. Tympanum est pellis vel corium ligno ex una parte extenorū : est enim pars media in similitudinem oribri.* — (2) *Diogen. tragic. apud Athen. lib. XIV, c. 9, p. 636. Τυμπάνοις , καὶ βού-δοῖς , χαλκοκλύπων , βόρβοις βρεμούσας ἀντί χιρσὶ κύμβαλων , etc.* — (3) *Catull. de Nuptiis Pelei et Teuthidis.* — (4) *Luoret.* — (5) *Clem. Alex. Strom. lib. II, pag. 164. Χρῶνται παρὰ τοὺς πολέμους αὐτῶν Αἰγύπτιοι τυμπάνω , καὶ Αραβῖς κυμβάλῳ.* — (6) *Plin. lib. IX, c. 33.* — (7) *Apollodor. lib. I, Biblioth.*

tonnerre de Jupiter , en trainant après son chariot des timbales , ou des chaudrons couverts d'une peau tendue par-dessus l'ouverture. Plutarque (1) dépeint celles des Perses dans la vie de Crassus ; et Arrien (2) dit que ces peuples ne se servent , ni de cors , ni de trompettes , pour donner le signal du combat , mais de certains gros bassins creux , couverts d'un cuir qui est attaché et tendu par des clous d'airain ; on frappe ces bassins de tous côtés , et ils rendent un son creux et terrible , semblable à celui du tonnerre. Ce furent les Arabes qui apportèrent les grosses timbales en Espagne (3). En 1457, Ladislas , roi de Pologne , envoya une ambassade en France , et la Chronique de Lorraine dit que les ambassadeurs s'arrêtèrent à Nancy , et qu'on n'avoit ni mi onques vu des tambourins comme des gros chaudrons , qu'ils faisoient porter sur des chevaux.

II.
TSELTSelim.
Fig. xv , xvi
et xvii.

Les *tseltselim* sont traduits dans les Septante et dans la Vulgate , par *cymbala* , des cymbales (4). Il paroît par l'Ecriture que *tseltselim* étoit un instrument qui faisoit un bruit fort éclatant , et qui s'entendoit de loin (5). Le nom de *tseltselim* vient d'une racine qui signifie produire un son perçant , comme celui qui fait tinter les oreilles. La plupart des nouveaux interprètes entendent *tseltselim* , du *sistre*. Sans décider lequel des deux il signifie , de la cymbale ou du sistre , nous donnerons la description de l'un et de l'autre.

La cymbale ancienne est un instrument de cuivre d'un son fort perçant , fait en forme de calotte. On en mettoit une dans la paume de chaque main , et on les frappoit l'une contre l'autre : *Cymbala dant flictu sonitum* , dit Ausone (6). Elles tenoient au pouce par un anneau , ou au haut de la main par une espèce d'anse ; ou bien on les saissoit simplement par un bout qui s'élevoit en haut en forme de pointe. On peut voir les figures qu'on a représentées ci-après. On s'en servoit principalement dans les fêtes de Bacchus et de Cybèle ; et on les voit gravées dans les bas-reliefs qui représentent ces sortes de fêtes. Horace en parle en ces termes :

(1) *Plutarch. in Crasso.* — (2) *Arrian. lib. v, de Bello civili Rom.* — (3) *Scaliger. in Copam.* — (4) תְּלַצֵּלִים. 70, Κύμβαλα. — (5) *Psal. cl. 5. Laudate eum in cymbalis benesonantibus* (Hebr. in *tseltselim* auditus) : *laudate eum in cymbalis jubilationis* (Hebr. in *tseltselim* clangoris). — (6) *Auson. Ep. 25.*

Non acuta
Sic geminant corybantes æra (1).

Saint Isidore (2) décrit les cymbales d'une manière qui a un parfait rapport à ce que nous venons d'en dire : *Cymbala acetabula quædam sunt, quæ percussa invicem se tangunt, et sonum faciunt.* Encore aujourd'hui les Arméniens dans leurs liturgies, se servent de cymbales qu'ils frottent et qu'ils frappent l'une contre l'autre, en chantant (3).

Quant au sistre, c'est un instrument fort commun en Egypte. Il est de figure ovale, ou en demi-cercle allongé en forme de baudrier, et traversé par quelques verges de bronze, qui jouent dans des trous où elles sont arrêtées par leurs têtes. On en joue en remuant le sistre, et par le même moyen, les verges de métal qui font un bruit aigu et perçant :

Isiacos agitant mareotica sistra tumultus (4).

On croit communément que c'est là ce qu'Isaïe (5) appelle *tsiltsal ailé*. Apulée (6) décrit un sistre d'or, que l'on portoit dans la cérémonie de la mère des dieux : *Dextra quidem gerebat aureum crepitaculum, cujus per angustam laminam, in modum baltei recurvatum, tractæ mediæ paucæ virgulæ, crispante brachio trigeminos jactus, reddebat argutum sonum.* On voit de ces sistres dans les cabinets des curieux. (Voyez les figures des instrumens.) Isis inventa, dit-on, cet instrument ; et ses prêtres en portoient ordinairement dans les cérémonies :

Jactantem Pharia, tinnula sistra manu (7).

Le *schalischim* est une autre sorte d'instrument, que les Septante ont rendu par *cymbala*, et saint Jérôme par *sistra*. On ne le trouve qu'en un seul endroit de l'Ecriture (8) ; c'est dans la description du triomphe de David, après la

III.
SCHALISCHIM.
xviii^e et xix^e
figures.

(1) *Horat.* l. 1, *Od.* xvi. — (2) *Isidor.* *Origines.* l. 11, o. 21. — (3) Roger, Terre-Sainte, l. 11, c. 7, p. 393 et 418. Et D. Bern. de Montfaucon, Notes sur le Traité des thérapeutes. — (4) *Auson.* *Ep.* 25. — (5) *Isai;* xviii. 1. *וְאַתָּה כִּנְפֵי תְּמִימָה אֶלְעָזָר* (Hebr.). Quelques interprètes prennent ici ce mot pour un simple adjectif : *וְאַתָּה עַמְּדָתָךְ עַל־אֶלְעָזָר*. Malheur à la terre qui est ombragée par des ailes, c'est-à-dire par les voiles de ces barques dont toute l'Egypte étoit couverte pendant les inondations du Nil. — (6) *Apul.* *Metamorph.* l. xi. — (7) *Ovid.* *de Ponto.* — (8) 1. *Reg.* xviii. 6. *וְיָשַׁבְתָּ בְּקֹדֶשׁ*.

victoire remportée sur Goliath. Les femmes allèrent au-devant de Saül et de David, au son des tambours et des *schalischim*. Ce mot vient d'une racine qui signifie *trois*. Les uns veulent que c'ait été un instrument à trois cordes ; d'autres, un instrument de forme triangulaire ; d'autres, un sistre. Ceux qui parmi nous ont coutume de jouer de la vielle, accompagnent autrefois cet instrument du son d'un fil d'acier, de figure triangulaire, dans lequel sont passés cinq anneaux qu'on touche, et qu'on promène dans ce triangle avec une verge aussi de fer, que l'on tient de la main gauche, tandis qu'on soutient ce triangle de la droite avec un anneau, pour lui laisser toute la liberté de son mouvement. Pignorius (1) en a fait graver un qui n'est pas triangulaire, mais en ovale par le haut, dans lequel sont passés plusieurs anneaux qui jouent et se remuent avec une baguette de métal. Il n'est pas hors d'apparence que sous le nom de *schalischim*, l'Ecriture ait voulu nous parler de cet ancien instrument.

Les anciens font aussi mention d'un instrument, nommé *trigōnos*, ou triangulaire. Juba disoit qu'il avoit été inventé par les Syriens (2). D'autres lui donnent l'épithète de *phrygien*, ou de *persique* (3). Il avoit neuf cordes ; on le touchoit avec l'archet (4) ; et c'étoient principalement les filles qui en jouoient. Diogène le tragique, cité dans Athénée, dit que les filles bactriennes et phrygiennes honorent la déesse Diane dans de sombres forêts, au son des pectides et des trigones persiques. Un auteur grec, nommé Josephos, dit que les prêtres égyptiens en jouent dans les festins et dans les fêtes (5). Le trigone est un des instrumens que Platon bannit de sa république (6). Mais j'aime mieux entendre l'hébreu *schalischim*, du sistre, ou de cet ancien instrument de forme triangulaire, dont on a parlé. Ils conviennent mieux, selon moi, à ce que l'Ecriture nous dit du *schalischim*.

Metsilthaïm (7) est le dernier des instrumens dont il nous reste à parler. L'Ecriture en fait souvent mention. Le son devoit en être à peu près semblable à celui des *tsalt-selim*, ou cymbales, dont nous avons donné la description.

(1) *Pignorius, de Servis*, pag. 88. — (2) *Apud Athon. lib. iv, cap. 25*, pag. 175. — (3) *Vids eundem, lib. xiv, c. 19. p. 636*. — (4) *Athon. ibidem*. — (5) *Josephos apud Thom. Gallo, not. ad Jamblio. Οργανον τὸ τριγωνον ἐναρμόνιον φέρονται οἱ ιεροφάλται ἐν τοῖς κώμοις πληκτριζόμενοι*. — (6) *Plato De Repub. t. iii.* — (7) **מְצִלְתָּהִים**. 70, קְרַבָּא.

Il vient de la même racine. Il rendoit un son aigu et perçant. Les *metsilthaïm* étoient de bronze, et s'entendoient de fort loin (1). On s'en servoit dans le temple, et dans les réjouissances publiques. On traduit ordinairement ce mot par *cymbala*, de manière qu'on pourroit le rapporter à ceux dont on a parlé ci-devant. Josèphe (2) dit que David fit un grand nombre de cymbales d'airain fort grandes et fort larges.

D'autres le rendent par *tintinnabula*; ce qui ne doit pas s'entendre des cloches à notre manière, lesquelles sont bien plus récentes, mais de certains bassins, ou sonnailles, que l'on entendoit de fort loin. On lit qu'un certain musicien chantoit devant le peuple de l'île d'Issus, lorsque tout d'un coup on vint à donner le signal par le son d'une cloche, pour avertir que le marché au poisson étoit ouvert. Aussitôt tout le monde y courut, et laissa le musicien seul, avec un sourdaut qui l'écoutoit tant qu'il pouvoit. Le chantre indigné du mauvais goût du peuple, fit compliment à son auditeur, et lui dit qu'il lui étoit obligé d'être demeuré pour l'entendre, pendant que tous les autres l'avoient quitté pour courir au marché au poisson. La cloche a donc sonné, répondit ce bon homme; et dans le moment, tournant le dos au musicien, il courut avec les autres au poisson. Ce conte, vrai ou faux, est rapporté par Strabon (3) comme une vieille histoire. Ce qui fait juger de l'antiquité de cet instrument. Il dit ailleurs (4) que les Troglodytes pendoient des sonnailles au cou de leurs animaux, pour empêcher les bêtes carnassières d'en approcher. En plusieurs endroits, on donnoit une sonnette à celui qui faisoit la ronde, pour éveiller les gardes (5). Dion, Polybe, Suétone, Plutarque, Josèphe parlent des sonnettes. On en mettoit aussi autrefois aux brides des chevaux de bataille, pour les accoutumer au bruit (6). Zacharie semble marquer cet ancien usage (7), lorsqu'il dit que le temps viendra où l'on écrira sur les

(1) 1. *Par. xv. 19. In cymbalis.* (Hebr. *Metsilthaïm.*) *aeneis concrepantes.* — (2) *Joseph. Antiq. lib. viii, cap. 10,* pag. 243. — (3) *Strabo, 6. xiv, pag. 453.* Κιμαροῦ γὰρ ἐπιδεκυμένου, τίως μὲν ἀκροσθαι πάντας. Ως δὲ ὁ κώδων ὁ κατὰ τὴν ὄψονταλίαν ἴψόφηστ, καταλιπόντας ἀπειλεῖν ἐπὶ τὸ σῆμα, etc. — (4) *Idem, 6. xvi.* Ἐξ τῶν ὀφρήνων κώδωνας ἔξαφαντες, οὓς ἔξιστασθαι τὰ θηρία τῷ σῆμα. — (5) *Vide, si libet, Henric. Steph. Thesaur. in Κωδωνοφόρος. Et Aristoph. avibus. Κωδωνοφορῶν περίτριχε.* — (6) *Vide Scholiast. Aristoph. in Ranis et Henric. Stephan. Thesaur. in Κωδωνοφαλαρόπωλος, et in Κωδωνίζω.* — (7) *Zach. xiv. 20. Erit quod super frenum* (Hebr. *super Metsilloth* מְצִילוֹת) *equi, sanctum Domino.*

metsilloth des chevaux, ces mots : *Consacré au Seigneur*. L'or et l'argent qui servent à orner les brides des chevaux, et en particulier le *metsilloth*, leurs clochettes, seront consacrés à Dieu. On appeloit parmi les Grecs un cheval *qui n'a pas entendu la sonnette*, celui qui n'étoit point aguerri, et qui n'avoit pas porté la clochette dont on se servoit pour éprouver les bons chevaux, et pour les rendre hardis au bruit du combat (1). Je ne ferois donc aucune difficulté de dire que le mot hébreu *metsilthaïm*, signifie une manière de cloche, ou de grelot, qu'on sonnoit dans les grandes assemblées. Pour leur forme, l'Ecriture ne nous en dit rien.

Il ne faut pas confondre ces sonnettes avec celles qui étoient au bas de la robe du grand-prêtre. La Vulgate les appelle *tintinnabula*, et les Septante, *kôdônes*; l'hébreu les nomme *phaamônim* (2); ce qui prouve qu'elles étoient différentes de ces autres sonnettes dont on se servoit comme d'un instrument, et que l'hébreu appelle *metsilthaïm*.

Voilà ce que nous avons à dire sur ce qui regarde les instrumens des Hébreux. Nous avouons que sur cette matière il y a peu de choses certaines; mais il est des sujets où l'on doit se contenter du vraisemblable, et où l'on ne peut proposer que des conjectures. Nous laissons à d'autres plus habiles de perfectionner ce que nous avons commencé.

(1) *Etymolog.* Καθωνίσθεντες, προ, διαπειραδίνητες; *Metaphora ab equis quos tintinnabulis probare solebant, δοχιμάζειν τοὺς γενναιούς ἵππους εἰ μὴ χαλαπλήσσονται τὸν εὐ τῷ πολέμῳ θόρυβον τοὺς κώδωνας φοροῦντες.—(2) Exod. xxviii. 33. *Mixtis in medio tintinnabulis* (Hebr. בְּנִמְעָד). 70, *Kai κώδωνας ἀνάμεσον τούλων*.*

EXPLICATION DES FIGURES.

I^e Fig. **Nebel**, ou **nable**, ou **psaltérion antique**, étoit à peu près de la figure d'un Δ , ayant le ventre creux par le haut, et se touchant par le bas. Il se jouoit avec les deux mains, ou bien avec une espèce d'archet.

II^e Fig. La cithare ancienne, ou le **hasor**, qui est l'instrument à dix cordes, étoit à peu près la même que notre harpe, de figure triangulaire, ayant un ventre creux par le bas. Elle se jouoit avec les doigts, ou avec l'archet.

III^e Fig. La lyre ancienne, ou **kinnor**, à trois cordes, inventée, dit-on, par Mercure. Son corps étoit une écaille de tortue, avec deux bras qui soutenoient trois cordes.

IV^e Fig. Lyre antique tirée d'un cachet de Néron, dessiné dans Du Choul, Relig. des Rom. pag. 213.

V^e Fig. Lyre de Timothée, à neuf cordes.

VI^e Fig. Lyre telle à peu près qu'elle est représentée dans les médailles de Simon Machabée. Voyez Le Blanc, des Monnoies de France.

VII^e Fig. La symphonie, ou vielle, est composée d'une table, et d'une anche, avec quatre cordes dont deux servent de bourdons; les deux autres sont étendues au long du manche, qui servent d'un perpétuel monocorde, et qui donnent toute sorte de tons, par le moyen de dix marches qui font comme une espèce de clavier. Il y a en haut une roue de bois qu'on tourne avec une manivelle. Nous l'avons fait représenter sans couvercle, afin qu'on en distingue mieux toutes les parties.

VIII^e Fig. La sambuque ancienne est un instrument à cordes, que nous croyons avoir été à peu près de la forme du psaltérion moderne.

IX^e Fig. Diverses espèces de trompettes et de cors.

X^e Fig. Flûtes antiques, telles qu'elles sont représentées dans l'Harmonie du père Mersenne. Il paroît par ce que nous avons rapporté de Saumaise et de Vossius, que leurs formes étoient assez différentes de ces figures. Voyez

aussi ce qui a été dit sur les orgues, ou flûtes à plusieurs tuyaux, et la figure XII.

XI^e Fig. *Hugab*, ou orgue ancien. C'étoit un composé de plusieurs tuyaux de roseaux, collés ensemble, de différente grosseur, qui rendoient un son harmonieux, en soufflant, et les faisant passer successivement sous la lèvre d'en bas.

XII^e Fig. *Cornemuse*, que quelques-uns ont crué être quelquefois signifiée par le mot hébreu *machalath*.

XIII^e Fig. *Tympanum*, ou tambour antique; c'étoit un instrument de fête, semblable à peu près à nos tambours de basque, n'ayant que d'un côté une peau tendue, à la manière d'un crible. On s'en servoit chez les païens aux fêtes de Cybèle.

XIV^e Fig. Timbale antique, semblable à nos timbales modernes, mais beaucoup plus petite, dessinée sur celles que Pignorius a fait graver, page 93, de *Servis*, et que l'on trouve aussi dans l'Harmonie du P. Mersenne.

XV^e Fig. Sistre, instrument fort commun en Egypte. On en voit encore aujourd'hui dans quelques cabinets.

XVI^e et XVII^e Fig. Cymbales anciennes, d'un son fort perçant, faites en forme de calotte, dont on frappe l'une contre l'autre, tirées de Pignorius et du P. Mersenne.

XVIII^e Fig. Instrument triangulaire, avec des anneaux de métal qu'on remue avec une verge de fer. La figure XIX est à peu près la même. Ces sortes d'instrumens sont inventés pour accompagner le son de la vielle. C'est peut-être le *schalischim* des Hébreux.

XX^e et XXI^e Fig. Clochettes, et grelots. C'est peut-être ce que les Hébreux appeloient *metsilthaïm*.

DISSENTATION

SUR CES DEUX TERMES HÉBREUX,

LAMNATSEACH ET SÉLA.

Les deux termes hébreux qui sont le sujet de cette Dissertation, se rencontrent fréquemment dans le livre des Psaumes. Le premier de ces deux termes, qui est *Lamnatseach*, se trouve à la tête de la plupart des Psaumes; et il est traduit dans la Vulgate par *In finem*, c'est-à-dire, *pour la fin*. Le second, qui est *Séla*, n'est point exprimé dans la Vulgate; mais il se trouve dans le texte hébreu de plusieurs psaumes, toujours à la fin d'un verset, et après un sens achevé. Comme les sentimens sont fort partagés sur la vraie signification de ces deux termes, nous avons mieux aimé les examiner dans une Dissertation séparée, que de ne les toucher que superficiellement dans le Commentaire.

ARTICLE PREMIER.

Sur le mot LAMNATSEACH.

Lamnatseach (1) est rendu dans les Septante par, *à la fin*, ou, *pour la fin*; de là vient qu'il est ainsi traduit dans la Vulgate. Quelques commentateurs mystiques ou moraux entendent cette parole de la venue de Jésus-Christ, et du temps où il a paru dans le monde, qui est celui que les apôtres ont nommé la fin des siècles (2): *In quos fines seculorum devenerunt*. Il y a même quelques rabbins (3) qui croient que cette expression regarde le siècle du Messie qui est la fin et la consommation des Ecritures. Saint Augustin (4) l'entend de Jésus-Christ dont saint Paul dit (5)

I.
Différens
sentimens
des interpré-
tes sur la sig-
nification du
mot *Lamnat-
seach*.

(1) לְמַנְתֵּשׁ. LXX., Εἰς τὸ τέλος. Vulg. *In finem*. — (2) 1. Cor. x. 11. — (3) Kimchi, ex Talmud. Rab. Simeon. in lib. Jalkut. — (4) Aug. Enarr. in Ps. iv. et alibi passim. — (5) Rom. x. 4.

qu'il est la fin de la loi. D'autres l'expliquent de la vocation des gentils, et de la réprobation des Juifs.; d'autres de l'éternité, ou du jugement dernier, ou de la résurrection de Jésus-Christ. D'autres (1) croient que *in finem*, se met ici pour *toujours*; psaume qui mérite d'être éternellement chanté, d'être continuellement dans la bouche des serviteurs de Dieu. Le chaldéen dit qu'il s'emploie., *pour louer*, ou *pour la louange*. Cela fait voir que les Juifs mêmes ne sont point entièrement d'accord sur le sens de ce terme.

Les interprètes grecs qui sont venus depuis les Septante, l'ont traduit différemment. Aquila l'a rendu par, *à celui qui donne la victoire* (2); Théodotion par, *pour la victoire* (3); Symmaque par, *cantique de victoire* (4). Mais dès qu'on quitte le titre, et qu'on examine les psaumes à la tête desquels il se trouve, on n'y voit que rarement des choses qui aient rapport au titre, car au lieu d'actions de grâces, et de réjouissances pour une victoire, souvent ce sont des plaintes et des gémissemens qui demanderoient une inscription toute différente. Mais voici comme on répond à cette objection (5): on veut que ces mots, *pour la victoire*, signifient seulement, que ces cantiques se chantoient avec des redoublemens de voix que l'on haussoit à l'envi, depuis le commencement jusqu'à la fin; comme il se pratique encore dans quelques hymnes et proses de notre chant ecclésiastique, où les deux chœurs semblent éléver leurs voix jusqu'où elles peuvent aller, après quoi on descend et on remonte comme auparavant; ou bien l'on dit que ces cantiques avoient été donnés comme une récompense à ceux des musiciens qui avoient remporté la victoire du chant sur leurs confrères. Suppositions purement gratuites, et absolument dénuées de preuves.

II.
Il paroît que *Mnatzach* signifie en hébreu le maître de la musique. Remarques sur

La plupart des nouveaux interprètes soutiennent d'après les rabbins, que *lannatseach* signifie, *au maître de la musique*, au chef d'une bande de musiciens; à celui qui présidoit aux lévites qui chantoient dans le temple; et voici les preuves de ce sentiment qui nous paroît le plus probable de tous. Le mot hébreu פָּזָן, qui est le primitif de

(1) *Saadias Gaon*, et *Ferrand*. *hic*, et *Muis*, quasi פָּזָן, non לְמַנְצָחָה. — (2) *Aquit*. Τῷ νικοποιῷ. *Hieronym*. *Victori*. — (3) *Theodotion*. Εἰς τῷ νίκος. — (4) *Symmaq*. Ἐπινίκιος. *Theodoret* in *Psalm. viii*. Ιστέον δὲ τὸ ἐχάσ- τῷ Ψαλμῷ ἐν ᾧ οἱ ἑβδομήκοντα εἰς τὸ τέλος τεθέλκαστι, ὁ μὲν Ἀκυλας, καὶ ὁ Θεο- δώτων τῷ νικοποιῷ ἡρμηνεύσαν, ὁ δὲ Σύμμαχος ἐπινίκιον. — (5) *Perez*. *Fos- ter*.

Lamnatseach, se prend pour avoir l'intendance sur les ouvrages (1); présider à des ouvriers; conduire une bande de chanteurs ou de chanteuses, de joueurs ou joueuses d'instrumens (2). Or il n'y a pas un passage dans les titres des Psaumes, qu'on n'explique très-aisément et très-naturellement, en suivant cette dernière signification; il y a donc lieu de croire que c'est là la véritable, surtout après avoir montré qu'aucun des autres n'est soutenable dans le sens littéral.

la direction
de la musi-
que du tem-
ple.

Il y avoit dans le temple du Seigneur un très-grand nombre de lévites dont l'unique fonction étoit de chanter les louanges de Dieu, et de jouer des instrumens. Toutes les familles des lévites étoient occupées à cet emploi, ou à garder les portes, et à faire la garde dans le temple; ou enfin, à servir les prêtres dans le ministère sacré de l'autel; chaque famille avoit son président, ou son capitaine; et celui-ci avoit nombre d'autres officiers sous sa direction. Les principaux étoient Asaph, Héman, Ethan ou Idithun. Comme leurs noms se trouvent à la tête de quelques psaumes, on a prétendu qu'Asaph et ses semblables, non-seulement chantoient ces divins cantiques; mais qu'ils en compoient eux-mêmes, et on en conclut qu'ils étoient d'excellens musiciens, et que même quelques-uns d'eux étoient prophètes et inspirés (3). Les bandes des musiciens du temple étoient distinguées entre elles par les instrumens dont elles jouoient; et on mettoit à la tête de chaque troupe ceux qui étoient les plus habiles. C'est ce qu'on appeloit un *mnatseach*. Chonénias est célèbre dans les Paralipomènes (4); il étoit le président ou le maître de la mélodie, et entonnoit les cantiques: *Chonenias princeps levitarum, prophetiæ præerat ad præcinendam melodiam*.

Dans la musique ancienne, il n'y avoit qu'une partie; on n'y voit point les divers tons, et les accords de plusieurs voix, que l'on remarque dans la nôtre. Toutes les voix et tous les instrumens du concert suivoient la même teneur et le même ton. Comme on écrivoit peu et que l'on ne connoissoit point encore la tablature (dont l'auteur fut, dit-on, un nommé *Stratonicus* qui l'inventa assez tard) (5), le chant ne s'apprenoit que par l'usage, et en écoutant chanter le maître; à peu près comme on enseigne encore aujourd'hui

(1) 1. *Par.* xxiii. 4. 2. *Par.* ii. 218. xxxiv. 13. 1. *Esdr.* iii. 8. 9. *Dan.* vi. 5. — (2) 1. *Paral.* xv. 21. *Psal.* xi. 1. xlvi. 1. *LIX.* 1. et pas- sim. — (3) 2. *Par.* xxix. 30. (4) 1. *Par.* xv. 22. 27. — (5) *Erosius Phanias, apud Casaubon. in Athen. lib. viii, cap. 12.*

les enfans dans la Turquie. Ainsi dans les cérémonies publiques , il falloit que les maîtres de musique conduisissent leur bande , et le chœur auquel ils présidoient , par leur voix qui devoit être assez haute et assez forte pour se faire entendre de toute leur bande. Ils faisoient par leur voix , ce que fait aujourd’hui le maître de musique , en battant la mesure. Il y a beaucoup d’apparence que dans cette musique les refrains étoient fréquens , et que souvent le chœur reprenoit tout ensemble , ce que le maître avoit chanté le premier.

L’usage ancien de la Grèce (1) étoit , que le poète qui avoit composé la pièce , en fit l’air , conformément à son dessein , et à la matière qu’il avoit mise en vers ; après quoi il la donnoit à chanter à un musicien , ou à un joueur d’instrumens , qui recevoit de lui le salaire. Je ne sais s’il en étoit de même chez les Hébreux. Il paroît au contraire que l’on adressoit aux maîtres de musique , Asaph , Héman et Idithun , les pièces qu’ils devoient chanter et dont ils compoisoient l’air; du moins c’est l’opinion des commentateurs , contre laquelle je ne vois ici aucune bonne preuve.

Les bandes auxquelles ils présidoient , sont quelquefois désignées par leur rang , comme la huitième bande , la troisième , etc. , et quelquefois par leur instrument ; d’où vient que dans les titres des Psaumes on lit quelquefois : *Au président de la musique sur la huitième bande* (2) ; et quelquefois : *Au président sur le neginoth* (3) , ou sur les instrumens de musique , que l’on touchoit avec les doigts. Dans les cérémonies solennelles de religion , comme lorsqu’on faisoit quelque translation de l’arche du Seigneur ; et dans d’autres cérémonies , par exemple , après une victoire remportée sur l’ennemi , non-seulement les lévites , mais les femmes mêmes , faisoient éclater leur joie , et contribuoient à la beauté de la pompe. Elles chantoient des cantiques qui leur étoient donnés par le chef de la musique , lequel entonnoit le psaume , et conduisoit les voix. Je sais que les rabbins enseignent qu’il n’est pas permis à un homme de chanter dans le temple avec une femme , et que c’est là une faute semblable au crime le plus contraire à la pudeur ; mais leur fausse délicatesse se trouve démentie par l’Ecriture , qui nous dit que dans la cérémonie de la trans-

(1) *Vide Plutarch. de Musica , et Origen. in Psal. 38.* — (2) *Psalm. xi.*
לְמַנָּחָה בְּנִגְנוֹת ۱. — (3) *Psalm. iv. 1. vi. 1.* לְמַנָּחָה עַל חֶסְמִינִית.

lation de l'arche à Jérusalem (1), Banaias et quelques autres étoient préposés sur les bandes des filles ou des musiciennes. Et dans le psaume (2) LXVII, on voit aussi des bandes de filles, qui chantent avec les hommes, conduites par un chef de musique. Tout cela est exposé dans un plus grand jour dans notre Dissertation sur la musique des Hébreux.

Ce n'étoit pas seulement dans le temple, et dans les cérémonies de religion, qu'on avoit des *mnatseach* qui présidoient aux chants et aux danses; car parmi ces peuples, la danse accompagnoit d'ordinaire les chants; il y en avoit aussi à la cour des princes qui étoient à la tête des troupes de musiciens et de musiciennes. On peut sans blesser la vraisemblance et la souveraine vénération due aux saints cantiques de l'Ecriture, on peut dire que quelquefois on en a composé et chanté quelques-uns dans les cérémonies civiles, lesquels dans la suite ont été employés dans le temple, et dans les cérémonies les plus sacrées de la religion, après avoir été faits et chantés, ou pour célébrer la victoire d'un prince, ou pour lui souhaiter une heureuse expédition, ou pour son mariage, ou pour son avénement à la couronne.

Comme les prophètes étoient ordinairement poëtes, et que le goût des peuples et des princes étoit tourné à la dévotion et à la religion, les pièces qui étoient composées pour des événemens qui n'ont rien de sacré par eux-mêmes, étoient sanctifiées par ces écrivains sacrés. La louange du Seigneur, et la prière, étoient toujours le premier objet de l'auteur de ces saintes compositions. On ne feignoit point de les porter dans le temple, pour y être chantées; et les chefs de la musique du temple ne faisoient point difficulté de conduire des fêtes toutes saintes et toutes religieuses qui se faisoient à la cour ou à la ville.

Les cérémonies lugubres avoient des *mnatseach*, de même que les chants de victoire et de réjouissance. Parmi les psaumes adressés aux chefs de la musique, il y en a de tristes et de lugubres, aussi-bien que de joyeux et d'agréables. Encore aujourd'hui en Orient (et c'est une très-ancienne coutume dans ce pays-là), dans les cérémonies du

III.
Chefs de mu-
sique, hors
des cérémo-
nies du tem-
ple.

(1) 1. Par. xv. 18. 20. *Zacharias autem.... et Banaias in nablis ar- cana cantabant.* (Hebr. בְּנֵבְלִים עַל עַלְמֹות, *in nablis super puellas erant.*) — (2) Ps. LXVII. 26. *Prævenorunt principes, conjuncti psallen- tibus, in medio juvencularum tympanistiarum.* (Hebr. *Præibant cau- tores, sequebantur fidioines, in medio erant puellæ tympanizantes.*)

deuil , on choisit celui ou celle qui a la voix la plus forte , pour conduire le chœur de ceux qui publient les louanges du mort , et qui font des lamentations sur sa mort (1) . Les plus proches parens ou parentes du défunt commençoient les lamentations qui étoient suivies et imitées par tous les assistans , et lorsqu'ils étoient de qualité , ils louoient des pleureurs et des pleureuses , pour présider à ces tristes cérémonies (2) . Le philosophe Diogène (3) disoit qu'il imitoit dans sa conduite , ceux qui présidoient aux chœurs des chanteurs. Ils prennent , disoit-il , toujours d'un ton un peu plus haut qu'il ne faut , parce que naturellement la voix tombe , à mesure qu'on chante , surtout quand le chant est haut et forcé.

IV.
Usage du
mot *Lamnat-
seach* à la tête
des Psaumes.

Lorsque David avoit composé quelques poésies , il les envoioit ordinairement à Asaph (4) que l'Ecriture appelle *le prophète à la main du roi* (5) , pour en composer l'air , et pour les chanter dans le temple avec sa troupe ; à peu près de même que parmi les Grecs , les auteurs de vers , ou de pièces de musique , les faisoient chanter à quel musicien ils voulloient ; en sorte que dans les assemblées solennelles , où l'on distribuoit les prix de la musique , celui qui avoit composé la pièce demeuroit souvent sans récompense , tandis que celui qu'il avoit choisi pour la chanter , remportoit le prix , et étoit couronné. Ainsi , dit Origène (6) , lorsque dans l'Ecriture nous lisons par exemple : *Au victorieux Idithun* (car c'est ainsi qu'il traduit *Lamnatseach* , d'après les interprètes grecs) , cela ne signifie pas qu'Idithun soit l'auteur du psaume , mais seulement qu'il l'a reçu de David , comme un excellent musicien à qui ce prince donnoit par ce choix la préférence et la victoire sur ses compagnons. C'est là l'idée d'Origène.

Il sembleroit même par plusieurs titres des psaumes , que quelquefois David , tout grand roi qu'il étoit , ne dédaignoit pas de présider à certains chants , et de composer l'air de quelques pièces de poésie morale et de dévotion qu'il avoit faites. Il aimoit la musique ; il en possédoit par-

(1) *Bellon. Observat.* t. iv. — (2) *Joseph. t. III, cap. 15, de Bello in Latin. aut. cap. 30.* Πλείστοντες μισθωτοῖς τοὺς αὐλήτας οἱ Θρηνῶν ἵξηρχοι αὐτοῖς. — (3) *Diogenes apud Laert. t. vi.* — (4) *1. Par. xvi. 7. Hebr. In illo die tuno dedit David in caput (vel principium) ad confitendum Domino in manu Asaph et fratribus ejus (psalmum hunc) : Confitemini, etc.* — (5) *1. Par. xxv. 2. Hebr. Sub manu Asaph prophetantis ad manum regis (Vulg. juxta regem).* — (6) *Vide Origen. ad ps. xxxviii. Homil. 1. initio.*

faitemment les règles ; il jouoit en perfection des instrumens ; et pénétré qu'il étoit de la grandeur de Dieu, il ne croyoit pas rabaisser sa majesté de jouer devant le Seigneur , et de conduire une troupe de musiciens dans certaines solennités. Le psaume xxxv est inscrit d'une manière qui semble donner cette idée : *A David le serviteur de Dieu, président de la musique.* Et le psaume x : *A David, le chef de la musique.* Voyez aussi les titres des psaumes XIII, XVIII, XIX, XX, XXI et plusieurs autres.

Qu'il nous soit permis d'ajouter ici deux réflexions sur la remarque d'un critique moderne qui s'exprime ainsi touchant le mot *Lamnatsearch* : « Nous sommes toujours fâchés , dit cet auteur (1), en lisant la multitude de recherches qu'on a faites sur ce titre si simple et si naturel » (*in finem*), de ne trouver nulle part que les psaumes ainsi désignés étoient ceux qu'on chantoit à la fin du jour, ou à la fin de la solennité du sabbat , ce qui est d'une clarté et d'une facilité qui fait plaisir , au lieu que les explications ordinaires ont un air contourné , étranger , et qui ne satisfait personne. » Nous remplissons le désir de cet auteur en proposant ici son sentiment ; mais nous avons deux objections à lui faire : 1° Si tant de psaumes intitulés *in finem*, étoient destinés à être chantés à la fin du jour, ou à la fin de la solennité du sabbat , où sont ceux que l'on devoit chanter au commencement du jour , ou au commencement de la solennité du sabbat ? Peut-être nous opposera-t-il le psaume XXI , qui est intitulé dans la Vulgate , *Pro susceptione matutina*, et que quelques-uns croient avoir été destiné à accompagner l'oblation de l'holocauste du matin. Mais après celui-là en trouve-t-on beaucoup d'autres ? Est-il croyable que tant d'autres eussent été destinés pour le soir , tandis qu'à peine s'en trouveroit-il un pour le matin ? D'ailleurs celui-là même est aussi intitulé , *in finem*; si ce mot marque que ce psaume étoit destiné pour le soir , il faut donc abandonner ceux qui prétendent qu'il étoit destiné pour le matin ; ou s'il faut reconnoître qu'il étoit destiné pour le matin , il faut donc avouer que *in finem* ne signifie pas qu'il fut destiné pour le soir. Mais 2° il est sans exemple que le mot hébreu *mnatseach* , ou aucun autre dérivé de *natsach* , ait été employé pour signifier la fin du jour. Le psalmiste dit qu'il invoquera le Seigneur , le

V.
Observation
sur une inter-
prétation
nouvelle de
ce terme.

(1) Journal de Trévoux , Nov. 1747. p. 2279.

soir, le matin et à midi, *Vespere et mane et meridie*; en hébreu (1), *Hereb, vaboquer, vetsaaraïm*. On ne voit point là *mnatseach*; et on ne le trouvera point ailleurs dans le sens que cet auteur prétend lui attribuer. Ainsi nous persistons à soutenir le sentiment de la plupart des interprètes, adopté par D. Calmet, suivi par le R. P. Houbigant. *Lamnatseach* signifie *præcentori*, au chef de la musique, au chef des chantres. Nous ne trouvons point que cette explication soit si peu capable de satisfaire.

ARTICLE II.

Sur le mot *Séla*.

I.
Sentimens
des anciens
sur la signi-
fication du
mot *Séla*.

Le mot *Séla* se trouve jusqu'à soixante-dix fois dans le texte hébreu des Psaumes, et trois fois dans Habacuc (2). Les Septante en lissoient encore quelques autres dans l'hébreu, puisqu'on en trouve un, par exemple, dans leur texte au psaume 11. ¶ 3. qui n'est pas dans l'hébreu (3). La question est de savoir la signification et l'usage de ce terme.

Les Septante le traduisent ordinairement par (4) *diapsalma*, qui signifie proprement une pause qu'on fait en chantant: *Diapsalma, interpositum in canendo silentium*, dit saint Augustin (5); ou un changement de ton, selon Suidas (6) et Théodore. D'autres veulent que ce soit une marque d'un nouveau sens, ou d'une nouvelle mesure de vers (7), ou un silence de voix pendant que les instrumens jouent seuls; ou au contraire, l'interruption du jeu des instrumens, pendant le chant des voix; car suivant saint Jérôme, régulièrement les voix et les instrumens alloient l'un avec l'autre. Il ajoute que le *Séla* est une espèce de liaison qui joint ce qui suit à ce qui précède, ou qui montre que

(1) *Psal. liv. 18. ערב ובקר וצחרים.* — (2) *Habac. iii. 3. 9. 13.* — (3) *Vide 70, apud Euseb. et Hilary. in ps. ii. 3. Quamvis nihil legatur neque in Rom. neque in Complut. Edit. Codex Reg. 222, legit Diapsalma in ¶ 2. Psal. ii. Et sic in MS. Alex.* — (4) סלה, Διάψαλμα. *Ita Sym. et Theodotion, apud Orig. citatum a Hieronym. Ep. ad Marcellam.* — (5) *August. in ps. iv.* — (6) *Suid. Διάψαλμα, μελον τέταλαμ. Ita et Theodore. Praefat. in Psalmos.* — (7) *Hieron. ad Marcell. de voce Diapsalma. Quidam diapsalma commutationem metri dixerunt esse, atii pausa- tionem spiritus, nonnulli alterius sensus exordium: sunt qui rhythm i distinctionem: et quia Psalmi tunc temporis juncta voce ad organum canebantur, cuiusdam musicæ varietatis existimant silentium.*

ee que l'on vient de dire mérite un souvenir éternel. Il réveille l'attention sur une vérité d'une importance infinie : *Animadvertisimus hoc verbum superiora pariter inferioraque connectere, aut certe docere sempiterna esse quæ dicta sunt.* Il traduit d'ordinaire *Séla*, par *toujours*; en quoi il imite Aquila (1), et la cinquième et la sixième édition. Symmaque lui même dans Habacuc, chap. III. № 3., traduit *Séla* par *toujours*; et le Targum sur les Psaumes par, pour *toujours* (2).

Quelque-suns, dans Théodore (3), conjecturoient que ce pouvoit être une interruption de l'inspiration actuelle du Saint-Esprit; d'autres, un simple changement dans le chant ou dans la musique; et ce dernier sentiment a été le plus suivi et le plus commun dans l'antiquité. Il arrivoit quelquefois, dit le moine Cosme (4), que l'on donnoit à un nouveau chœur, un psaume commencé par un autre. C'est cette partie séparée qui s'appeloit *diapsalme*; et la première se nommoit *Cantique du diapsalme*. Il croit qu'il y avoit des musiciens destinés à reprendre ces psaumes ainsi coupés. Saint Hilaire (5) dit d'une manière plus vague, que *diapsalma* (c'est ainsi qu'ils appeloient le *Séla*) désigne un changement de personnes, ou du sens; ou du chant des musiciens. Cassiodore (6) dit à peu près de même : *Diapsalma sermonum rupta continuatio; docens ubicumque fuerit, aut personarum aut rerum fieri permutationem.*

Eusèbe de Césarée, dans sa préface sur les Psaumes (7), nous raconte la manière dont se faisoit le *diapsalme*, avec autant de précision que s'il y eût été présent. Ce n'est point l'ouvrage de David, ni du Saint-Esprit, mais un signe qui marquoit que l'inspiration surnaturelle avoit cessé en cet endroit. Les chefs de la musique de David faisoient cette marque. David étoit au milieu d'eux, devant le sanctuaire. Ils chantoient tous les louanges du Seigneur, tenant en main leurs instrumens de musique; les uns, une cymbale; les autres, une lyre; d'autres, un psaltérion. Chacun suivoit en chantant l'impression du Saint-Esprit qui l'animoit.

(1) *Aquit. et v. Edit. A' ii, semper. vi. Edit. Εἰς τέλος, in finem; vel Διαπαντός, jugiter.* — (2) יִמְלֹעַ — (3) *Theodoret. Praefat. in Psalmos, et ita Euseb. Praefat. in Psalm. p. 8.* — (4) *Cosmas Monach. pag. 223, nov. Collect. Graec. PP. tom. 2.* — (5) *Hilar. Prologo in Psalm. p. 15.* — (6) *Cassiodor. Praefat. in Psalm. cap. xi.* — (7) *Euseb. Praefat. in Psalm. pag. 8.*

Le premier qui sentoit l'inspiration , entonnoit un cantique , et les autres se contentoient de répondre *Alleluia*. Du moment que l'inspiration cessoit , les instrumens demeuroient aussi dans le silence , et on écrivoit *Séla* , ou *diapsalma*. Le même Eusèbe , sur le psaume iv (1) , en parle d'une manière plus croyable ; et il revient aux sentimens que nous avons proposés , que ce terme étoit une marque du changement du sens ou du ton , ou de la forme du vers et de la cadence. Saint Grégoire de Nysse (2) a cru que le *Séla* dans les Psaumes , étoit une marque des sentimens intérieurs et extraordinaires de dévotion que le prophète ressentoit en écrivant ses psaumes. Comme ces mouvemens dépendent uniquement du Saint-Esprit , le *Séla* se met tantôt au milieu , tantôt à la fin , tantôt souvent et tantôt rarement , dans ces saints cantiques ; parce que l'esprit souffle où il lui plaît , et quand il lui plaît. Voila quelle a été l'idée des anciens sur la signification et sur l'usage du *Séla*.

II.
Sentimens
des modernes
sur le même sujet.

Les modernes ne sont pas entièrement d'accord sur cela , ni entre eux , ni avec les pères. Quelques-uns croient que *Séla* en lui-même n'a aucune signification , et que c'est à peu près la même chose que dans nos livres de chœur , ces lettres *E u o u a e* , qui se mettent à la fin d'une antienne , pour marquer le chant du psaume. *E u o u a e* est mis pour *seculorum amen* , et ne se chante point ; mais il sert à diriger le chantre qui entonne. Ainsi *Séla* est une marque de la musique ancienne des Hébreux , dont l'usage ne nous est plus connu. Et il est visible qu'elle ne fait rien au sens , puisqu'on l'ajoute et qu'on la retranche sans aucun changement dans le texte , ni dans la liaison du discours (3).

Kimchi , de Muis , Grotius , Génébrard , Mariana , et plusieurs autres soutiennent que c'est une note qui marquoit l'élévation de la voix ; en sorte que le lecteur ou le chantre arrivant à cet endroit , prenoit un ton plus haut , gai ou triste , suivant la nature et la qualité de la pièce qu'il récite. Ces auteurs font dériver le mot hébreu *Séla* (4) , du verbe *salal* , qui signifie élever un chemin , faire une le-

(1) *Euseb. Praef. in psalm. iv*, pag. 28. Σημείωσαι δὲ τὰς ἐπὶ τοῖς Διαψάλμασι διαστολὰς , οἵτοι τῆς διανοίας ἐναλλαγὴν παριστώσας , η̄ τάχα μεταβολὴν τοῦ μέλους ἐναλλάττοντος , η̄ τὸν ρυθμόν. *Vide et pag. 90, in psal. xxiii et in psal. lxxxviii. pag. 582.* Ή γὰρ τοῦ προσώπου παρίστησιν ἐναλλαγὴν , η̄ τῆς διανοίας , οἵτι δὲ διε καὶ μεταβολὴν τῆς κατὰ τὸ Ἐβραϊκὸν μελωδίας. — (2) *Gregor. Nyssen. Praefat. in Psal.* — (3) *Vide Geier. Hammond. Forster. Buaxdorf etc.* — (4) *סלה quasi סלה a ל*.

vée, une chaussée. Quelques-uns (1) soutiennent qu'outre l'élévation de la voix, *Séla* marquoit certains sentimens d'admiration, de compassion, d'indignation, de joie, à proportion du sujet du cantique ; et que le *Séla* étoit à peu près comme nos interjections : O Dieu, quel malheur ! Quelle folie ! Quelle injustice ! Ou bien : *Chose admirable à dire : mirabile dictu !* Calovius (2) qui prend d'ordinaire le contre-pied de Grotius, veut que ce soit une note pour abaisser la voix ; comme pour donner lieu à l'auditeur de réfléchir plus sérieusement et plus tranquillement sur la vérité qu'il vient d'entendre.

Abénezra, suivi de quelques nouveaux (3) interprètes, croit que *Séla* est le même qu'*Ainsi soit-il*. C'est une conclusion des prières. Les Juifs finissent leurs épitaphes par ce mot. *Que son ame soit liée dans le ciel, Amen, Séla*; ou, *Vraiment, Ainsi soit-il*. Et à la fin de leurs livres, ils ont coutume de mettre ces quatre mots en abrégé : *Amen, Netsach, Séla, Vaad* (4); c'est-à-dire, *Ainsi soit-il, pour toujours; ainsi soit-il, et à jamais; ou bien, Ainsi soit-il, à la fin, toujours, et à jamais;* car on ne sait pas trop au juste ce qu'ils veulent marquer par *Séla* en ces endroits. Junius et Trémellius le construisent d'ordinaire avec ce qui précède ; mais ils ne sont point constans dans leur manière de traduire ; parce que la matière et les conjonctures ne souffrent pas toujours les mêmes manières de parler. Mais en général, *Séla*, selon eux, se met pour marquer l'excellence, la force, la véhémence, la grandeur, l'importance de la chose dont on vient de parler. (Le P. Houbigant laisse ce mot sans interprétation, parce que la signification, dit-il, en est tout-à-fait incertaine.)

Après cette exposition des divers sentimens des anciens et des modernes, il faut essayer de porter un jugement fixe, et de prendre son parti parmi ces diversités. Si le *Séla* se mettoit toujours après un certain nombre de versets, on pourroit croire qu'il désigne la distinction des strophes ou des couplets des psaumes ; mais rien n'est plus inégal que la position de ce mot. On voit, selon la remarque de

III.
Discussion
de ces diffé-
réns senti-
mens. Quel
jugement on
peut porter
de l'usage et
de la signifi-
cation de ce
terme.

(1) *Vatab. Genebr.* — (2) *Calovius Antigrot. his.* — (3) *Vide Calv. Geier. Fag. Vide et Hieron. ad Marcellam apud Hebreos in fine librum unum e tribus subiecti solet, aut Amen, aut Sela, aut Salom, quod exprimit pacem.* — (4) *אמֹן נִצָּח סִלְה וְעַד*

saint Jérôme (1), de fort grands psaumes où il n'y a point de *Séla*; et d'autres fort courts, où il se trouve même plus d'une fois. Si c'étoit toujours à la fin d'une certaine suite de pensées, de telle sorte qu'après ce mot *Séla*, commençât une nouvelle matière, et qu'on vit cela observé d'une façon égale dans tous les Psaumes, on pourroit en tirer quelque conséquence pour la signification et pour l'usage de ce terme; on pourroit conjecturer avec les pères, qu'il désigne la fin et la conclusion d'un sens. Mais quand on lit avec attention les cantiques où il se trouve, souvent on voit après le *Séla*, la continuation de la même pensée; et les pères mêmes conviennent qu'en quelques rencontres, il paraît mal placé (2). Enfin on le voit quelquefois à la fin du psaume, où il paraît entièrement inutile, puisqu'il n'est pas nécessaire d'avertir que là finissent le sens et la mélodie.

Comme on avance sans aucune preuve, que le *Séla* étoit une note de la musique des anciens Hébreux, on peut le nier de même. J'en dis autant de l'opinion qui veut que ce soit une marque pour éléver ou pour abaisser la voix. Un autre dira avec autant de raison, que c'est pour la soutenir ou pour l'interrompre; car il n'y a rien de certain dans ces opinions. Ceux qui traduisent *Séla* par *toujours*, ou par quelque exclamation pathétique, pourroient faire attention que très-souvent les exclamations, les interjections, et le *toujours* seroient très-mal placés dans l'endroit où se trouve le *Séla*. Et s'il avoit cette signification, d'où vient qu'on ne l'auroit mis que dans les Psaumes et dans le cantique d'Habacuc, et non pas dans les autres livres, ni dans les autres cantiques de l'Écriture? Et dans quelle langue a-t-on jamais eu un terme général pour exprimer toutes sortes d'exclamations, d'admiration, de joie, de douleur, d'indignation? Les Hébreux ont des mots pour désigner ces diverses passions; pourquoi ne les point employer, au lieu du *Séla* dont la signification est si vague, si inconnue, si incertaine?

Ceux qui comme la Vulgate, le syriaque, l'arabe et plusieurs exemplaires des Septante, et les anciens manuscrits latins (3), omettent souvent le *Séla*, ou *diapsalma*, et le

(1) *Hieronym ad Marcellam.* — (2) *Vide Euseb. in psal. II.* — (3) Les anciens psautiers manuscrits de Saint-Germain, de Chartres, le psautier romain dans le Fèvre d'Estaples, lisent : *Diapsalma*. L'ancien dans le même le Fèvre, et plusieurs autres de la Bibliothèque du roi, et de celle

négligent comme un mot qui ne fait rien au texte, sont peut-être ceux qui raisonnent plus juste; car véritablement d'une part, l'obscurité dont ce terme est enveloppé, jointe à l'impossibilité d'en découvrir la vraie signification; et de l'autre, son inutilité par rapport à l'explication du sens du psaume, et de sa cadence, qui est absolument inconnue aujourd'hui, sont de grands motifs pour nous faire pencher vers ce sentiment. Origène et saint Jérôme, après avoir beaucoup examiné les diverses versions sur ce terme, sont demeurés dans le doute et dans l'incertitude: *Cujus (Origenis) maluimus in hac disputatione duntaxat imperitiam sequi, quam stultam habere scientiam nescientium*, dit saint Jérôme (1). C'est ici une de ces questions où l'on peut se tromper sans péril, puisqu'elle ne fait rien, ou très-peu de chose, au sens du texte, dit de Muis: *Hic sine periculo erratur, cum ea res nihil, aut parum, ad sensum pertineat.*

En admettant que dans les commencemens, le Psautier ne fut point divisé, ni les Psaumes partagés et fixés de la façon qu'on les voit aujourd'hui, on peut, ce semble, faire une supposition assez vraisemblable sur le *Séla*; savoir, qu'il servoit à régler les lecteurs, ou les chants des lévites, en leur marquant jusqu'où ils devoient chanter; de même que dans quelques anciens livres grecs manuscrits, à l'usage des églises, on marquoit au commencement de la leçon, de l'épitre ou de l'évangile, ce mot *Arché*, commencement; et à la fin, *Télos*, la fin (2). Cette précaution étoit nécessaire autrefois, lorsque dans l'office de l'église on lisoit les leçons dans une bible entière, ou dans un Nouveau-Testament écrit tout de suite, et sans distinction de chapitres. Il falloit avertir le lecteur du commencement et de la fin de la leçon, par quelque marque écrite, ou par quelque signe extérieur. Les Arabes, hommes et femmes, dans leurs chants et dans leur musique, font de grandes pauses, et finissent tout à coup, puis recommencent de même. La musique des Grecs est à peu près la même (3); ne seroit-ce pas là le *Séla* des Hébreux?

Les livres sacrés des Hébreux étoient anciennement, et

de M. Colbert, ne lisent ni *Sempor*, ni *Diapsalma*. Le Gallican porte, *Sempor*, de même que l'exemplaire de M. de Mesmes.—(1) *Hieron. Ep. ad Marcionam, De voce Diapsalma*.—(2) Simon, *Histoire Critique du Nouveau-Testament*, chap. 33. — (3) M. Darvieux, *Voyage au camp du grand émir*, p. 59. et 60.

sont encore aujourd'hui écrits tout d'une teneur; et l'on n'y a point encore introduit les distinctions de chapitres et de versets, qui ne se voient que dans nos imprimés et dans les leurs. Le Psautier étoit vraisemblablement comme les autres livres. Les lecteurs et les chantres avoient besoin qu'on leur marquât jusqu'où ils devoient aller. La superstition ou l'ignorance ont fait conserver ces marques, depuis même qu'elles sont devenues inutiles. Parmi les Juifs, la distribution des Psaumes n'étoit point encore bien arrêtée du temps de Kimchi (1), c'est-à-dire, au douzième siècle.

Du temps d'Origène, les Hébreux ne marquoient pas encore les nombres, ni l'ordre que les Psaumes tiennent entre eux (2); ils étoient écrits tout de suite sans distinction du premier, du second, du troisième, et ainsi des autres. Saint Hilaire dit la même chose en deux endroits : *Non est ignorandum, indiscretum apud Hebræos numerum esse Psalmorum, sed sine ordinis annotatione esse conscriptos* (3). Il dit que ce sont les Septante qui les ont partagés et distingués, et qu'auparavant ils étoient sans distinction et sans marque qui indiquât leur nombre et leur ordre : *Hi (lxx) Psalmos inter ceteros libros transferentes, in numerum redegerunt, et in ordinem collocaverunt, et diapsalmis distinxerunt, qui omnes secundum Hebræos confusi, et habebantur et habentur* (4).

On voit dans quelques exemplaires hébreux des livres de Moïse, les deux lettres, **ד** et **ב**. La première signifie, selon les rabbins, un espace fermé ou fini; et la seconde, un espace ouvert, ou un commencement. Le *samech* est apparemment l'abrégué du *Séla* que les Juifs ont toujours mis à la fin de leurs écrits, comme signifiant *la fin*; et le *phé* est l'abrégué de *pathach*, ouvrir; parce que là commence une nouvelle leçon. Il en est de même des Psaumes. Le *Séla* se met simplement pour la fin de la section ou de la leçon, ou du chant; et comme ce partage des leçons n'a jamais été parfaitement uniforme, et a toujours assez dépendu de la volonté des présidens de la synagogue, de là vient que le *Séla* n'a point non plus été placé si exactement, ni d'une manière toujours égale. Ce qui se démontre

(1) Voyez Kimchi sur le psaume ix, et Génébrard sur ce même endroit, § 22. qui est le premier du psaume x, selon les Hébreux.—(2) *Origonis Fragment. in nov. Edit. Hexap. p. 475.* Εν μέτοι τῷ Ἑβραϊκῷ εὐδὲν τῶν Ψαλμῶν ὁ ἀριθμὸς παράκενται, πρῶτος εἰ τύχον, ἢ β', ἢ γ'. — (3) *Hilar. Prolog. in Psal. p. 6. D.* — (4) *Idem, in psalm. II, p. 29. B.*

tre par les variétés qui se voient entre les exemplaires grecs et les exemplaires hébreux. Eusèbe et saint Hilaire (1) semblent croire que le *diapsalma* a été mis par les interprètes grecs des Psaumes. Mais je croirois plutôt qu'il vient des Juifs, et des princes de la synagogue. Personne, que je sache, n'en rapporte l'origine aux auteurs mêmes des Psaumes, si ce n'est Eusèbe, dans la préface que nous avons citée, et qui n'est certainement pas d'une fort grande autorité dans cet endroit.

(1) *In Psalm. ii.*

DISSERTATION

SUR

CE PASSAGE DU PSAUME XXI, v. i:

Ils ont percé mes mains et mes pieds, etc.

Les anciens pères de l'Eglise (1) ont souvent accusé les Juifs d'avoir retranché ou corrompu certains passages de l'Ecriture, dont les Chrétiens tiroient avantage contre eux. Cette accusation a encore été renouvelée dans le dernier siècle avec assez de chaleur, et beaucoup d'érudition, mais avec assez peu de succès, parce qu'on n'a pas en main les preuves nécessaires pour soutenir, comme il faudroit, une accusation de cette conséquence, et que les originaux hébreux qui sont entre nos mains, renferment encore un si grand nombre de témoignages plus favorables à Jésus-Christ, que ceux qu'on soupçonne les Juifs d'avoir supprimés, qu'il faudroit que ces ennemis du nom chrétien fussent les plus malavisés de tous les hommes, si, ayant

I.
Accusations
formées con-
tre l'infidélité
des Juifs tou-
chant plu-
sieurs textes
de l'Ecriture,
et spéciale-
ment tou-
chant celui
du ps. xxi.
v. 18.

(1) *Vide, si placet, Justin. Dialogo cum Tryphone. Irenæ. lib. iii,
c. 24, et lib. iv, c. 25. Origen. lib. i, contra Cels. et Homil. xii. in Jerom.
Epiphan. de Ponderib. et Mensuris, cap. xv-xvi. et alias.*

entrepris de nous dérober quelques passages favorables à notre religion , ils ne nous eussent ôté que ce qui nous est en quelque sorte superflu , pour nous en laisser une infinité d'autres , autant ou plus essentiels et plus importans ; et je ne parle point de la difficulté de faire cette falsification dans des livres qui étoient entre les mains de tous les Juifs , peuple superstitieux , et insiniment jaloux de ses Ecritures ; ni de l'inutilité de cette entreprise , puisqu'on avoit des versions authentiques de ce texte , par le moyen desquelles on les auroit si aisément convaincus de fraude et de falsification.

Dans le verset qui fera le sujet de cette Dissertation , et qui est un des plus exprès pour la Passion et le crucifiement de Jésus-Christ , il y a une différence très-notable entre le texte hébreu d'un côté , et de l'autre les Septante et la Vulgate. Cependant aucun des anciens n'a fait de reproche aux Juifs sur cet endroit. Les modernes mêmes sont encore partagés entre eux ; et il s'est trouvé des chrétiens qui ont écrit exprès pour montrer l'intégrité du texte hébreu de ce passage , et pour lever le soupçon que l'on avoit conçu contre la fidélité des Juifs en cet endroit. Mais nous ne sommes nullement de leur avis. Nous croyons que l'hébreu est corrompu , et que malicieusement les rabbins ont préféré une mauvaise leçon qui ne produit aucun sens distinct , à une autre manière de lire très-bonne , très-ancienne , et qui ne leur étoit point inconnue. C'est ce que nous avons à prouver.

II.
Interpréta-
tions forcées
que les rab-
bins, et quel-
ques autres
prétendent
donner à ce
texte.

Les textes des Septante (1) et de la Vulgate portent : *Ils ont percé mes mains et mes pieds , et ont compté tous mes os*; expressions que les Chrétiens ont tout naturellement appliquées à Jésus-Christ attaché avec des clous à la croix. C'est ainsi que toute l'antiquité l'a entendu ; et le récit des évangélistes (2) n'a pas même permis qu'on y cherchât d'autre sens. Mais les Juifs , incommodés d'un témoignage si clair , si univoque , si bien marqué par l'exécution , ont jugé à propos d'en changer le sens , par la substitution d'une lettre à une autre , en lisant *Caari* , au lieu de *Caaru* ou *Cáru* (3) , et en renversant l'ancienne ponctuation ou dis-

(1) Ωρυξαν χειράς μου , καὶ πόδας μου , ἐξηριζμησαν πάντα τὰ ὄστα μου . *Foderunt manus meas et pedes meos ; dinumeraverunt omnia ossa mea.* — (2) *Math. xx. 19. xxvi. 2. xxvii. 21. 35. 38. Ita Maro. Luo. Joan. Act. ii. 36. iv. 10. etc. Joan. xx. 25. Nisi vidoro in manibus ejus fixuram clavorum , etc.* — (3) (3) כָּרְוֹן כָּרְאִי au lieu de כָּרְאִי , pour כָּרְוֹן d'où a pu venir כָּרִי , et de là כָּרְאִי .

tribution du verset , de cette sorte : *L'assemblée des méchants m'a assiégué, comme un lion, mes mains et mes pieds* ; au lieu de distinguer ainsi les versets : (§ 17.) *Des chiens en grand nombre m'ont environné; l'assemblée des méchants m'a assiégué.* (§ 18.) *Ils ont percé mes mains et mes pieds, et ont compté tous mes os.* Il ne faut que comparer ces deux manières de lire , pour sentir que celle des Juifs n'est ni naturelle ni convenable , et ne forme aucun sens distinct; au lieu que celle que nous suivons , porte avec elle sa preuve par sa clarté et son évidence.

Les rabbins font assez sentir leur embarras , par les mauvais tours qu'ils donnent à ce passage. Kimchi débute par une fable. Lorsque le lion , dit-il , est dans la forêt à la chasse , il décrit sur la terre avec sa queue , un long cercle , dans lequel plusieurs bêtes sauvages se trouvent enfermées comme dans des filets. Alors la frayeuse les saisit ; elles n'osent franchir le cercle marqué par le lion ; elles se roulement en peloton , les pieds ramassés sous le ventre , et demeurent ainsi sans mouvement à la discrédition du roi des animaux , qui les égorgue et les mange sans résistance. Tel est notre état depuis notre dernière dispersion , ajoute le rabbin. Nous sommes en quelque sorte enfermés dans un cercle d'où ne pouvons sortir , sans tomber entre les mains des Ismaélites , c'est-à-dire des Turcs , ou des incircuncis , c'est-à-dire , des Chrétiens. Nous demeurons là arrêtés par la crainte , ayant , pour ainsi dire , les pieds et les mains liés , puisque nous ne pouvons nous servir ni de nos pieds pour fuir , ni de nos mains pour nous défendre. Abénezra dit dans le même sens que David , en marquant que *ses ennemis environnent ses mains et ses pieds* , a voulu dire qu'ils l'empêchent de se défendre et de fuir. Le rabbin Salomon Jarchi l'explique autrement : *Mes mains et mes pieds sont comme un lion* ; c'est-à-dire , selon lui , comme s'ils étoient déchirés par un lion , comme s'ils étoient dans la gueule d'un lion.

Mais s'il est permis de renverser ainsi l'ordre des versets , d'ajouter et de retrancher dans le texte , que ne pourra-t-on pas lui faire dire ? Pourquoi rappeler de nouveau ici la similitude du lion , après l'avoir déjà employée deux versets auparavant (1) ? Je ne réfute pas l'exposition de Kimchi :

(1) *Psal. xxl. 14. Aperuerunt super me os suum, siout leo rapiens et rugiens.*

elle est trop ridicule et trop pitoyable. Celle de Jarchi est trop violente. En vain le rabbin Lipman, dans son *Nitza-chou*, nous objecte que les anciens Juifs ne crucifioient point les hommes vivans, et ne les attachoient point à la croix avec des clous, comme nous prétendons que Jésus-Christ y a été attaché, et comme ce passage le montre, selon nous. David n'avoit garde, dit-il, de parler d'un usage inconnu dans sa nation. Personne n'auroit entendu ce qu'il vouloit dire. Il faut donc abandonner la leçon qui porte : *Ils ont percé mes mains et mes pieds*; et s'en tenir à celle de l'hébreu : *Comme un lion, mes mains et mes pieds.*

Mais on répond à cela trois choses : la première, que ce ne furent pas les Juifs, mais les Romains, à l'instigation des Juifs, qui crucifièrent Jésus-Christ. Or, il est indubitable que chez les Romains on attachoit les hommes à la croix tout vivans, et avec des clous. 2° Qu'il est faux que parmi les Hébreux, on ne mit jamais des hommes en vie au poteau, et qu'on ne les y attachât point avec des clous. Le supplice de la croix étoit commun parmi les Juifs, comme parmi les peuples voisins; et chez les uns et les autres, on crucifioit de la même manière. C'est à nos adversaires à montrer la différence qui étoit entre eux à cet égard. On peut voir notre Dissertation sur les supplices des anciens Hébreux (1). 3° Enfin, quand on avoueroit que les Hébreux ne mettoient les hommes en croix qu'après leur mort, il ne s'ensuivroit pas que David n'auroit pas prédit le supplice de Jésus-Christ, de la manière que nous l'entendons. Il a pu aisément faire allusion à une coutume étrangère à sa nation, mais très-connue et fort ordinaire parmi les Phéniciens, les Syriens et les Égyptiens. Enfin, il est incontestable que Jésus-Christ a été attaché à la croix avec des clous, c'est ce que nos ennemis mêmes n'osent nous contester. Il a donc parfaitement accompli cette prophétie, prise dans le sens que nous soutenons être celui du prophète.

Théodore de Mopsueste (2), écrivain chrétien du quatrième siècle, est plus dangereux que les Juifs, parce que les explications qu'il donne de ce passage sont plus spirituelles et plus plausibles. Il reconnoît la leçon ordinaire de la

(1) Elle est placée dans le tom. III. — (2) *Theodor Mopsuest. Collat. iv. Coneit. iv. Constantinopol.*

Vulgate et des Septante ; et alors il n'y en avoit point encore d'autre. Ce n'est que long-temps depuis , que les Juifs ont osé quitter l'ancienne manière de lire. Cet auteur dit que le verbe *creuser*, percer, *foderunt manus meas et pedes meos* , signifie quelquefois *rechercher avec soin* , examiner curieusement et malicieusement ; approfondir quelque chose ; que *les mains et les pieds* se prennent pour toutes les actions et les démarches d'un homme ; qu'ainsi le psalmiste a fort bien pu dire , en parlant de sa propre personne , durant la révolte d'Absalom , que *l'assemblée des méchants avoit percé ses mains et ses pieds* ; c'est-à-dire , que ses ennemis avoient étudié avec une application maligne et une curiosité criminelle , toutes les actions de sa vie , pour leur donner un mauvais sens , et pour colorer leur révolte et leur cruauté.

Mais on pouvoit défier ce hardi et téméraire critique de montrer dans l'Ecriture aucun passage où de pareilles expressions se prennent dans le sens qu'il proposoit. On trouve , à la vérité , le verbe *creuser* , pour chercher , inventer , examiner , mais dans une construction bien différente. Job se plaint (1) que *ses amis creusent contre lui* , cherchant à le perdre ; et Salomon dans les Proverbes (2) , que *le méchant creuse le mal*. Le psalmiste (3) et Jérémie (4) disent que leurs *ennemis ont creusé des fosses pour les prendre*. Mais il est inouï que l'on ait jamais employé cette manière de parler : *Ils ont creusé mes mains et mes pieds* , pour dire , ils ont étudié mes actions et mes démarches. Quoique les Hébreux aiment les figures et les exagérations , ils veulent qu'elles soient naturelles , et fondées sur des usages reçus et communs. Or , qui a jamais entendu dire , *percer la main d'un homme* , pour dire , observer ses actions et sa vie ? Au lieu de cela , nous avons dans la personne de Jésus-Christ un accomplissement réel , véritable et constant de ces paroles , dans leur signification propre et littérale. C'est donc en vain et mal à propos , que Théodore de Mopsueste en veut faire l'application littérale à David qui n'a jamais rien souffert de pareil à ce quel l'Evangile raconte de Jésus-Christ.

(1) *Job* , vi. 27. *Subvertore nitimini amicum vestrum*. (Hebr. יתכְרֹו רַעֲבָתֶךָ). — (2) *Proverb.* xvi. 27. *Vir impius fodit madum*. (Hebr. איש בְּלִיעֵל פְּרַח רָעָם). — (3) *Psalms.* vii. 16. lvi. 7. xciii. 13. cxviii. 85. *Narraverunt mihi iniqui fabulationes*. (Hebr. *Foderunt mihi superbi foveas*). — (4) *Jerom.* xviii. 20. 22.

D'autres veulent expliquer ceci à la lettre de David persécuté par Saül et par Absalom, prétendant qu'on peut, dans un sens exagéré, dire qu'on lui perça en quelque sorte les mains et les pieds, par les fatigues qu'on l'obligea d'endurer durant sa fuite, et par les autres maux qu'il souffrit, et que l'on compare ici à ceux d'un crucifié, à qui l'on perce les mains et les pieds. Mais ces interprètes ne gagnent rien contre nous, puisqu'ils avouent eux-mêmes que la prophétie ne fut jamais exécutée réellement et à la lettre dans la personne de David. Et certes on ne peut pas même, sans donner au texte un tour violent et forcé, lui en faire l'application dans un sens figuré et métaphorique ; car, je le demande, est-il naturel de dire qu'on perce les mains et les pieds à un homme que l'on oblige à se sauver à pied, et à souffrir quelque fatigue dans un voyage ? Mais aussitôt qu'on regarde Jésus-Christ, toute la difficulté s'évanouit. Le texte est clair et précis, dès qu'on l'applique à sa passion.

Les violens efforts que font les Juifs et quelques autres interprètes, pour donner à ce passage des sens éloignés de notre croyance, sont une preuve des plus sensibles de la fausseté de leurs explications. Un texte clair entraîne naturellement l'esprit dans le sens qu'il présente d'abord, et une interprétation simple et évidente prévient les esprits, et les dispose insensiblement à s'y rendre. Toutes les expositions rabbiniques n'ont fait jusqu'ici que très-peu de progrès ; et au milieu de cette licence qui règne aujourd'hui dans les sentiments en matière de religion, et d'interprétation de l'Ecriture, on ne remarque point que l'on s'intéresse à défendre les opinions rabbiniques sur cet endroit. Elles sont trop forcées, et trop éloignées du sens commun.

III.

Ce texte est altéré dans Phébreu; cette altération n'est pas ancienne.

Mais ce n'est point assez d'avoir montré les absurdités et les embarras où l'on se jette en suivant la leçon moderne du texte hébreu ; il faut l'attaquer elle-même et la saper par les fondemens, en montrant sa nouveauté ; d'où s'en-suivra naturellement la démonstration de sa fausseté ; car si ce texte n'est pas le même que les anciens ont lu et suivi, il est certainement faux et vicieux. Il n'est pas aisé de fixer l'époque de la manière dont les Hébreux lisent aujourd'hui le passage que nous examinons ; mais il n'est pas difficile de faire voir qu'elle n'est pas ancienne. Tout le monde connaît que les Septante ont lu *Caaru*, c'est-à-dire, *ils ont percé* ; et non *Caari*, c'est-à-dire, *comme un lion*. Aquila,

ce Juif perfide, qui n'a fait sa traduction que pour contredire les Chrétiens, a lu de même; mais il en a affoibli le sens, en traduisant d'une manière peu intelligible (1): *Ils ont outragé, ils ont déshonoré, déchiré, mes mains et mes pieds.* Symmaque, Théodotion, et les autres versions anciennes étoient semblables aux Septante, puisque les pères ne nous ont marqué aucune diversité entre eux sur ce passage. Du temps de Saint Justin le Martyr, c'est-à-dire, au second siècle de l'Eglise, il n'y avoit encore aucune variété entre le texte et les versions, puisque ce père, opposant à Tryphon le Juif ces paroles: *Ils ont percé mes mains et mes pieds* (2), ne leur fait aucun reproche de les avoir altérées, quoiqu'il ne les épargne pas sur l'article, lorsqu'il croit avoir lieu de les en accuser. Les pères qui ont vécu depuis, en ont usé de même (3), sans qu'on remarque le moindre vestige de diversité sur ce passage; sans que les Juifs se plaignent qu'on leur en impose, ni que les controversistes de notre religion témoignent la moindre défiance sur leur bon droit, ou sur la vérité de leur leçon.

Origène et saint Jérôme, qui savoient l'hébreu, et qui manioient les livres des Juifs, n'auroient pas manqué de crier à l'imposture, et de soutenir la leçon des Septante et de la Vulgate, autorisée et reçue par l'Eglise, s'ils se fussent aperçus de quelque altération dans leurs exemplaires, ou dans ceux des Hébreux. Saint Jérôme, qui avoit pour maître d'hébreu un Juif, et qui traduisit le Psautier sur le texte original avec tant de fidélité et d'exactitude, qu'il ne feint point d'en appeler au jugement même des Juifs (4), lit d'une manière encore plus expresse que les Septante, *Fixerunt manus meas et pedes meos : Ils ont fiché, attaché avec des clous, mes mains et mes pieds.*

Le paraphrase chaldéen (5) dans l'édition de Complute ou de Philippe II (6), lit simplement: *Ils ont mordu mes mains et mes pieds;* mais dans d'autres éditions (7), il ajoute le mot de lion: *Ils ont mordu, comme un lion,*

(1) Αριτ. Ἡσυχ. Ηεσυχ. Αἰσύναι αλιζέται. Homer. Iliad. Σ. Χαπίτης 5^ο .
Τοξυνε προσώπου. Chald. בְּעֵד כָּאַר vel בְּעֵד faedare. — (2) Justin. Dial. cum Thryphone. p. 325. 332. et Apol. 2. p. 77. — (3) Vide Tertull. Cyprian, Athan. Chrysost. Apollinar. alios passim, ubi soribunt contra Judæos. — (4) Hieronym. Epist. ad Sophron. in capite Psalterii. — (5) Chald. in Polyglott Antwerp. אֶכְתָּה אִידִי וּרְגָלִי. — (6) Ganz. Tzomach. David ad ann. 115. ou 353.—(7) Chald. in aliis Exemplar. נְכַתִּין כָּאַרְוִיָּא אִידִי וּרְגָלִי.

mes mains, etc. L'auteur de cette paraphrase est, à ce qu'on croit, Joseph l'Aveugle qui vivoit au quatrième siècle et étoit fameux dans l'académie de *Sora*, au delà de l'Euphrate. Le silence de saint Jérôme nous fait soupçonner de faux ces termes *sicut leo*, qui se lisent dans son exemplaire de l'édition d'Angleterre; car saint Jérôme ne lisoit certainement rien de pareil dans l'hébreu; et les éditions de Complute et d'Anvers ne le lisent point même dans le chaldéen sur les Psaumes. Quelle nécessité d'exprimer les deux leçons dans cette paraphrase, et de traduire: *Ils ont mordu, comme un lion, mes mains et mes pieds?* Il suffissoit de dire, comme on fait dans l'édition de Complute: *Ils ont mordu mes mains et mes pieds;* ou comme font aujourd'hui les rabbins: *L'assemblée des méchans m'a assiégué, comme un lion, mes mains et mes pieds,* en joignant le verset dix-septième avec le dix-huitième. On a de fortes preuves de la liberté que les Juifs se sont donnée de retoucher leurs paraphrases, et cet endroit m'est fort suspect de falsification de leur part. Quant à l'âge qu'on donne au paraphraste et à la paraphrase, c'est encore une chose fort douteuse. Les plus habiles soutiennent que l'on ne sait pas le temps auquel ces sortes d'ouvrages ont été composés, et qu'ils sont beaucoup plus nouveaux que ne le disent les Juifs.

Les rabbins qui ont travaillé à la Massore reconnoissent une variété de leçon dans cet endroit, comme le dit Jacob Ben-chaïm (1). De leur temps, c'est-à-dire, dans le dixième ou le onzième siècle, on lisoit *Caaru* dans le texte, et *Caari*, à la marge de quelques exemplaires (2). Mais de la marge, *Caari*, comme plus favorable aux prétentions des Juifs, a passé dans leur texte; et les rabbins Kimchi, Salomon Jarchi, Abenezra, et autres, qui vivoient au siècle suivant, n'ont pas manqué de suivre cette leçon, et de la préférer à *Caaru*. Cependant Kimchi lui-même, et Ezra, reconnoissent encore la variété de *Caari* et de *Caaru* dans les plus anciens exemplaires hébreux; et long-temps après, le rabbin Jean Isaac écrivant contre Lindanus (3), atteste la vérité et sa conscience, et jure qu'il a trouvé *Caaru* dans un

(1) *Rabb. Ben-chaïm*. — (2) *Massora marginalis*, et in *Massora textuali in Num. xxiv. 9.* — (3) *Joan. Isaac contra Lindan. lib. II, pag. 202. Idem ego ipsa veritate et conscientia bona testari possum quod hujusmodi psaltriū, apud avum meum viderim, ubi in textu scriptum erat, Caaru,*

ancien psautier qui étoit chez son grand-père. Buxtorf (1), Capiton (2) et Galatin (3) assurent qu'ils ont eu en main des manuscrits hébreux où *Caaru* se trouve dans le texte ou dans la marge. Andrade, dans sa défense du Concile de Trente (4), dit qu'il a vu de pareils exemplaires; et Gérard Veltuyck, cité dans Génébrard (5), assuroit aussi qu'il en avoit manié un où se lisoit *Caaru*. Le père Martianay (6) en a remarqué un, coté 626, dans la bibliothèque de M. Colbert, avec la même leçon. Il est vrai que le premier trait de l'écrivain portoit *Cari*; mais il l'a corrigé lui-même, et a mis *Caru*, en changeant le , en l. M. Simon s'éleva contre cette correction du manuscrit, prétendant que c'étoit l'ouvrage de quelque chrétien de mauvaise foi. Mais le père Martianay ayant fait voir le manuscrit à deux Juifs habiles, ils reconnurent que le trait de la correction étoit de la main d'un Hébreu, de même que le reste du mot, et en donnerent une attestation en bonne forme. Ce manuscrit fut écrit au treizième siècle par un Juif pour l'usage d'un de ses confrères.

Comme les manuscrits hébreux anciens, et antérieurs à la Massore, sont extrêmement rares, et que les Juifs ne sont pas très-curieux d'anciens exemplaires, de là vient qu'on en trouve si peu aujourd'hui où se voie l'ancienne et véritable leçon; tous les Juifs ayant grand soin de conformer leurs bibles à celles des Massorettes, qui passent pour les plus correctes. Lorsque le cardinal Ximénès fit imprimer les premières Polyglottes à Comaplude, il y rétablit la laçon de *Caaru foderunt*. Bonaberg, fameux imprimeur de Venise, en vouloit faire autant dans les bibles hébraïques qu'il imprimait; mais le Juif qui corrigeoit ses épreuves l'en empêcha, lui disant que s'il entreprenoit cette correction, il feroit en sorte qu'aucun Juif n'achetât de ses exemplaires. Amana assure (7) qu'il avoit appris cette histoire de Drusius qui la lui avoit répétée plus d'une fois.

Les versions orientales anciennes s'accordent avec celles des Grecs et des Latins. On a déjà vu le chaldéen qui admet l'une et l'autre leçon. La version syriaque, qui est très-

et in margine, Cari. — (1) *Buxtorf. Vendic. lib. II, o. 8.* — (2) *Capito, Institut. Hebr. lib. I, o. 13.* — (3) *Galatin de Aroan. Cath. vorit. lib. VIII, o. 17.* — (4) *Andrad. Defens. Concil. Trident. lib. IV.* — (5) *Génébrard. in Psalm. XXI. 18.* — (6) *Martianay, Défense contre M. Simon, page 159.* — (7) *Amana Biblici Antibarbar. lib. III.*

ancienne, et qu'on croit faite dès les temps apostoliques, porte : *Ils ont percé, ou déchiré, mes mains et mes pieds* (1). Je ne parle point des traductions arabes et éthiopiennes, parce qu'elles sont prises sur celle des Septante et qu'elles lui sont toutes pareilles. Tertullien lisoit : *Exterminaverunt manus meas et pedes meos* (2) : Ils ont exterminé, perdu, gâté, mis en pièces mes mains et mes pieds. Saint Cyprien lisoit : *Effoderunt* (3) : Ils ont arraché, ils ont creusé jusqu'au fond. De tout cela, on peut, ce semble, conclure, 1° que la manière de lire des Septante et de la Vulgate, qui portent, *Foderunt*, c'est-à-dire, *ils ont percé mes mains et mes pieds*, est l'ancienne et véritable leçon du texte hébreu; 2° que la leçon *Caari*, c'est-à-dire, *comme un lion*, n'a pris le dessus que depuis les Massorettes, c'est-à-dire, depuis le onzième siècle; 3° que malgré l'attention des rabbins à supprimer le *Caaru* ou *Cāru*, ils'en est encore conservé des vestiges jusqu'au dernier siècle; 4° enfin, que c'est par malice, et par mauvaise foi, que les Juifs ont fait ce changement dans leur texte; ayant frauduleusement appuyé et confirmé la leçon de *Caari*, qui s'étoit peut-être glissée fortuitement dans le texte au lieu de *Caaru* ou *Cāru*; et ayant ensuite entièrement abandonné et supprimé le *Caaru* ou *Cāru* qui étoit la vraie leçon.

IV.
Vains efforts
de quelques
critiques
pour défendre la leçon
présente de
ce texte dans
l'hébreu.

Le sentiment que nous venons de proposer, tout bien appuyé qu'il paroît, a pourtant des adversaires qui le combattent; et ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que ce ne sont pas seulement les Juifs qui nous attaquent; nous avons aussi contre nous plusieurs chrétiens dont les uns admettent sans détour la leçon et l'interprétation des Hébreux; et d'autres veulent concilier le différend, et se rendre médiateurs entre eux et nous; d'autres enfin prétendent trouver, même dans la leçon des Massorettes, le sentiment des Chrétiens, et la manière de lire des Septante et de la Vulgate. C'est ce qu'il faut examiner plus particulièrement.

Leusden (4) est un des plus déclarés pour le parti des Juifs. Il soutient que *Caari* est la vraie leçon; que tous ou presque tous les exemplaires hébreux lisent ainsi; que la leçon

(1) *Syr. Καρον.* — (2) *Tertull. contra Judaos*, o. 1, 10 et 13. Quasi ab Ἐξόπτειν, pro Ἐξώρυξεν. Tamen, c. 10. ejusdem libri legit : *Foderunt manus meas et pedes, quæ propria est atrocitas crucis.* — (3) *Cyprian. lib. II, Testim.* — (4) *Leusden. Philolog. Hebræi. Dissert. VII. Edit. secunda.*

des rabbins, qui porte : *L'assemblée des méchants m'a assiégié, comme un lion, mes mains et mes pieds*, n'a rien d'absurde ; les conséquences que l'on tire contre eux ne l'effraient point ; il veut, à quelque prix que ce soit, soutenir l'intégrité du texte hébreu contre toutes les versions. On souhaiteroit à cet auteur un peu moins d'entêtement, et plus de bon goût. Nous ne répéterons point ce que nous avons dit sur les explications des rabbins ; nous souffrons sans peine de n'être pas approuvés de ceux qui sont capables d'approuver de pareilles absurdités.

Le chaldéen qui a traduit : *Ils ont mordu, comme un lion, mes mains et mes pieds*, a fait naître la pensée à quelques écrivains (1), qui d'ailleurs ne sont point ignorans dans l'hébreu, que le terme *Cari* étoit de ces mots qui paroissent simples, mais qui sont doubles et composés, et qui en renferment d'autres. Dans *Cari*, ils trouvent *Câru* et *Câri* : *Ils ont percé, comme un lion, mes mains et mes pieds*. Mais on souhaiteroit des exemples pour autoriser une chose aussi extraordinaire que cette prétendue composition de *Cari*. Et quelle nécessité de recourir à ce moyen ? Espère-t-on par-là rapprocher les Juifs de nous, et leur faire reconnoître dans cette prophétie Jésus-Christ crucifié ? N'est-ce pas leur donner gain de cause, que d'abandonner la leçon consacrée par l'Eglise grecque et par l'Eglise latine, autorisée par l'usage de tant de siècles, et si clairement accomplie dans la personne de Jésus-Christ ?

Auguste Pfeiffer (2) propose pour résoudre cette difficulté, une autre manière qui nous paroît plus conforme au texte et aux règles de la grammaire hébraïque. Il veut que *Câri* soit mis au lieu de *Carim*, c'est-à-dire, *fodientes*. En effet, dans la construction, les pluriels perdent l'*m* final ; en sorte qu'au lieu de *Carim*, on dit *Carei*; au lieu d'*Anaschim*, *Anaschei*, etc. Cet auteur cite pour son sentiment Gesner, Pocok, Alting, et quelques autres. Si les Juifs vouloient entendre ce passage en ce sens, ils s'accorderoient avec nous, et la querelle seroit finie. Mais nous ne gagnerons rien contre eux, tant que nous leur abandonnerons leur *Cari*. Ils profiteront de notre aveu, si nous approuvons cette manière de lire, et se moqueront de nos raisons et de nos explications. Il faut s'en tenir à l'ancienne

(1) *Arias Montan. apud Rivet. Avenarii Lexicon. Helvic. Vendic. Locor. V. T. Nicol. Petreus Lexic. Hebraic. Vasmuth, etc.* — (2) *August. Pfeiffer. Dissert. de Voca Cari.*

leçon de *Caru*, et leur faire voir queleur texte est altéré. On ne doit point admettre de tempérament avec des adversaires comme ceux-là. En matière de religion, ceux qui veulent prendre un milieu entre la fausseté et l'erreur, ne réussissent jamais; ils ne contentent ni l'un ni l'autre parti. Le Juif veut lire *Caari*; mais il ne veut pas qu'on le traduise par *fodientes*; ce n'est point le nom qui le choque, c'est la chose signifiée. Le Chrétien veut trouver ici une prophétie du crucifiement de Jésus-Christ, et il ne croit pas sa croyance assez à couvert, à moins que l'ancienne et véritable leçon du texte original n'ait été dans les commentaires conforme à ce qu'il lit dans ses textes grec et latin.

Il est à remarquer que les auteurs dont nous venons de proposer et de réfuter les sentimens, sont protestans et engagés par leurs anciens principes à soutenir contre nous l'intégrité du texte hébreu. Mais, et leurs principes, et la prétendue intégrité de ce texte, de la manière qu'ils l'expliquent, ont été attaqués et renversés par de si puissantes raisons, et on a tant d'exemples d'altération dans le texte hébreu, que la chose ne peut plus être douteuse. Tous les Chrétiens, de quelque communion qu'ils soient, ont intérêt de soutenir que le texte original de la Bible n'est point entièrement corrompu; mais personne n'est obligé de le croire tellement exempt de fautes, qu'on ne puisse y en montrer aucune: il y en a qui sautent aux yeux; et c'est principalement par le moyen des anciens interprètes grecs et latins, qu'on peut les découvrir; c'est la méthode qu'a suivie Capelle; c'est par là que nous montrons que le *Catari*, mis en la place de *Caaru* ou *Cara*, est une de ces fautes.

Je ne voudrois pas absolument accuser les Juifs d'avoir ici exprès et de propos délibéré corrompu leur texte (1). Rien n'est plus aisé, ni plus ordinaire dans l'hébreu, que d'y voir le *jod* mis au lieu du *vav*; on en trouve cent exemples dans l'Ecriture (2). Mais ce qu'on ne peut pardonner aux Juifs, c'est leur entêtement à soutenir une leçon si visiblement mauvaise, au préjudice d'une autre qui, de leur aveu même, fait un sens fort aisé et fort clair; et tout cela pour nous contredire, et nous enlever une preuve du crucifiement de Jésus-Christ. S'ils n'avoient jamais vu l'autre

(1) *Vide, si tubet, Génobr. in hunc too. et Böck. de Anticristib. sacr. part. 2, lib. III, c. 6.* — (2) *Vide Glassium Philol. lib. 1, Tract. 1. Avernar. Grammat. lib. III, pag. 583. Marin. Brixi Arca Noe, fol. 332.*

leçon dans leurs exemplaires, on pourroit leur pardonner; mais après que les auteurs de la Massore et les anciens rabbins ont lu *Caaru ou Cāru*, pourquoi ne l'ont-ils pas conservé dans le texte, ou au moins à la marge, comme une ancienne leçon? Des chrétiens peuvent-ils sans prévarication, abandonner une prédiction si claire, et si bien établie dans les anciennes versions, pour suivre une leçon nouvelle, et proposée par une nation ennemie de Jésus-Christ, et dont la fidélité a toujours été fort suspecte, quand il s'agit des textes et des explications favorables à notre sainte religion?

DISSERTATION

SUR

LES ENCHANTEMENS DES SERPENS,

Dont il est parlé au psaume LVII, № 5 et 6.

Les écrivains sacrés, quoique remplis d'une lumière supérieure et infaillible, s'expriment d'ordinaire d'une façon humaine et populaire; ils supposent les préjugés et les erreurs du peuple, pour se proportionner à sa capacité et à sa portée. De là vient que dans l'Ecriture, on nous parle si souvent de l'amour, de la haine, de la colère de Dieu, de ses yeux, de ses mains, de ses pieds; que l'on attribue aux animaux de la prudence, de l'intelligence, de la reconnaissance; que les cieux et les astres, le soleil, la lune, les étoiles, nous sont représentés comme l'armée du Seigneur, obéissant à ses ordres, écoutant sa parole, adorant sa volonté, publiant ses louanges. Tantôt on nous dit que Dieu entend la voix du petit corbeau qui crie vers toi (1);

I.
Les écrivains sacrés supposent quelquefois les préjugés du peuple, pour se proportionner à sa portée.

(1) *Psalm. cxlvii. 9.*

tantôt, qu'il faut avoir la simplicité de la colombe, et la prudence du serpent (1); tantôt, que le Seigneur va faire alliance avec Noé et ses enfans, et avec tous les animaux, tant sauvages que domestiques (2). Salomon dit qu'il y a quatre choses sur la terre, qui sont très-petites, et qui ne laissent pas d'être plus sages que les sages mêmes (3) : savoir, la fourmi, certain gros rat nommé *schaphan*, שָׁפָן, la sauterelle et le lézard. Dans le psaume LVII. § 5. 6. on nous avertit que *la fureur du méchant est semblable à celle du serpent, et de l'aspic sourd qui se bouche les oreilles, pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur habile.* C'est ce passage que nous entreprenons d'éclaircir ici. Nous examinerons s'il y a des serpents sourds, s'ils se bouchent les oreilles, s'ils peuvent être enchantés, et comment ils le peuvent être.

II.
**Examen du
 texte dont il
 s'agit ici.
 Différentes
 interpréta-
 tions de ce
 texte.**

Nous supposons que le serpent, non plus que les autres animaux, n'a ni intelligence ni raison; que toute son adresse et sa subtilité n'est qu'une adresse d'instinct et de machine, et nullement de réflexion et de raisonnement. Enfin, nous reconnoissons dans les magiciens et dans les démons un certain pouvoir borné et subordonné à la volonté du Tout-Puissant. Ce sont des principes reçus et avoués, dans l'examen desquels nous n'entrerons point, pour nous renfermer dans ce qui est essentiel à notre sujet.

Le texte hébreu du passage qui fait le sujet de cette Dissertation, porte à la lettre (4) : *Leur fureur (ou, leur venin) est semblable à la fureur (ou, au venin) du serpent; ils sont comme l'aspic sourd (ou selon d'autres (5), comme le basilic sourd) qui se bouche les oreilles, et qui n'entend pas la voix des enchanteurs* (ou plus littéralement encore, *la voix de ceux qui parlent bas*, et comme en sifflant, et en chuchotant, *mussitantum*), *ni celle du magicien qui enchanter avec adresse.* Le chaldéen : *Leur venin est comme celui du serpent, de l'aspic sourd qui n'entend pas la voix et les paroles du magicien, qui lie les serpents, qui les engourdit, et les empêche de mordre.* Les Septante (6) : *Leur fureur est comme celle du serpent,*

(1) *Matth. x. 16.* — (2) *Genes. ix. 10.* — (3) *Prov. xxx. 24. et seqq.*
 חַמְתָּ לִמְוֹ כְּדָמוֹת חַמְתָּ נָחֵש כְּמוֹ פָתָן חֶרֶשׁ יָאָתָם אָזְנוֹ : אָשָׁר (4) — לא יִשְׁמַע לְקוֹל מְלֹחָשִׁים חֹבֶר חֲבָרִים מְחַכְּם — (5) *Syr. Hieronym.*
 — (6) Θυμὸς αὐτοῖς κατὰ τὴν ὄμοιωσιν τοῦ ὄφεως, ὡσεὶ ἀσπίδος χωρῆς, καὶ βιουσσῆς ταῦτα αὐτῆς, οἵτις οὐκ εἰσαχούσεται φωνὴν ἐπαδόντων, φαρμάκοντες φαρμακευομένου παρὰ σοφοῦ. *August. Vocem incantantium, et medica-*

comme celle de l'aspic sourd qui bouche ses oreilles et qui n'entendra pas la voix de l'enchanteur, et des drogues préparées par un habile magicien, ou, la voix de l'enchanteur et du magicien, lorsqu'il est enchanté par les drogues que prépare un habile magicien, ou, la voix de l'enchanteur et du magicien, qui enchanter habilement avec les drogues qu'il fait préparer. On peut remarquer dans ce texte deux choses : la première, la voix ou le murmure, *mussitatio*, de l'enchanteur; et la seconde, l'appât ou la drogue préparée ou donnée au serpent pour le charmer. Mais le texte hébreu ne parle point de cette composition magique. Tout cela est à remarquer, à cause des différentes manières de charmer usitées autrefois, et dont on parlera ci-après.

La première difficulté qui se présente ici, consiste à savoir ce que signifie cet aspic sourd, et qui se bouche les oreilles; si cette surdité est naturelle, ou si cet animal se rend sourd par artifice, en se bouchant les oreilles, comme Homère le raconte des compagnons d'Ulysse (1), à qui ce fameux héros boucha les oreilles avec de la cire, afin qu'ils n'entendissent pas la voix des Sirènes; ou comme les prêtres des idoles, qui se remplissoient les oreilles avec de l'encens pour n'être pas distraits dans la récitation des vers de leurs cérémonies, par le bruit qu'on faisoit autour d'eux (2). Quelques rabbins (3) croient que lorsque l'aspic est vieux, il devient sourd d'une oreille; et que pour se précautionner contre les enchantemens, il se ferme l'autre oreille avec de la terre, et devient par-là invincible au charme de l'enchanteur. Ces auteurs soutiennent que l'hébreu *peten*, פֶּתֶן, qui est employé ici, signifie proprement un aspic déjà vieux, et sourd de l'une des oreilles. D'autres (4) croient que l'aspic entend naturellement très-peu, et que c'est pour cette raison qu'il est nommé sourd. En

menti medicati a sapiente. Edit. Complut. Φωνὴν ἐπαδόντων, φαρμακοῦτε, φαρμακευομένην παρὰ σοφοῦ. *Vocem incantantium, et veneficii, veneficata a sapiente. Vers. Vulg.* *Vocem incantantium et veneficii incantantis sapienter.* — (1) *Odyss.* xii.

Λύταρ ἔγων χροῖο μύγαν τροχὸν δέξει χαλκῶ,
Τυτθά διατηρήσας. . . .
Ἐξείνης δὲ ἐτάροισι ἐπ' οὐατα πᾶσιν ἀλειψα.

(2) *Cassiodor. in psalm. lviii. 4. Obturare a sacerdotibus tractum est,* qui aures suas thure replebant, *ne peregrinis verbis intercedentibus confusa carminum memoria turbaretur.* — (3) *R. Salomon et Kabuenaki.* — (4) *Bustamant. lib. iii, cap. ii, Descript. animal.*

III.

Y a-t-il des aspics naturellement sourds ? Les aspics se bouchent-ils les oreilles ?

effet on parle d'une sorte d'aspic qui n'entend rien , et qui est le plus dangereux de tous les serpens de cette espèce. Il est remarquable , dit-on , par des taches jaunes sur une peau verte. Mais si celui dont parle le psalmiste , étoit naturellement sourd , de quoi lui serviroit-il de boucher ses oreilles contre les enchantemens , puisqu'on suppose qu'il ne peut les entendre? Il est certain , d'après les plus habiles naturalistes (1) , que l'aspic , généralement parlant , a l'ouïe extrêmement fine , de même que la plupart des autres serpens.

Les pères , et le plus grand nombre des commentateurs , ont expliqué le passage que nous traitons , dans le premier sens que la lettre offre à l'esprit. Saint Augustin , Cassiodore , Bède , saint Isidore et une infinité d'autres , ont cru qu'aussitôt que l'aspic entend la voix de l'enchanteur qui veut le faire sortir de son repaire , il se bouche les oreilles , en appliquant l'une fortement contre la terre , et mettant le bout de sa queue dans l'autre , jusqu'à ce que l'enchanteur ait achevé ses cérémonies magiques. Les pères grecs , comme Eusèbe , saint Athanase , Théodore , supposent aussi que le serpent emploie la ruse pour se rendre sourd ; mais ils n'expriment pas la manière dont il s'y prend. Bochart (2) qui a travaillé sur cette matière avec son érudition ordinaire , montre que les anciens ont connu certains serpens contre lesquels l'enchanteur n'avoit point de force. Ils en rapportoient deux causes principales , la première , lorsque le serpent par son sifflement faisoit un bruit supérieur , ou au moins égal à celui de l'enchanteur , ou lorsqu'il répondoit à l'enchanteur , et imitoit en quelque sorte son sifflement et son murmure ; c'est ce que les Latins appeloient *rechanter* (3) , rechanter ou contrechanter. Il est à remarquer que l'Ecriture emploie ici dans l'hébreu un terme qui signifie , murmurer , parler bas , siffler , pour exprimer la voix de l'enchanteur. La seconde manière , est lorsque le serpent est sourd naturellement , ou qu'il est d'une malignité plus forte que tous les enchantemens , et que tous les préservatifs. Les anciens (4) parlent de certains serpens contre lesquels l'enchantment ne fait rien ; et les Arabes appellent

(1) *Vide Nicandr. Theria. v. 162. Plin. lib. viii, o. 25. Morourial. apud Bochart. de Animal. saec. part. 2, lib. iii, cap. 6.* — (2) *Vide locum citat.* — (3) *Plin. lib. xxviii, o. 30. Non pauci credunt ipsas rechantere. Graec. Αντάριν.* — (4) *Elian. lib. 1, cap. 54, Histor. Animal.*

serpens sourds (1), ceux dont la morsure est incurable, qui causent une mort prompte et certaine, et qui se mettent aussi peu en peine des enchantemens, que s'ils y étoient sourds. C'est en ce dernier sens que Kimchi entend ce passage que nous expliquons. De même à peu près que l'on dit que le méchant ferme l'oreille aux cris du pauvre, et qu'un juge équitable est sourd à la voix de la recommandation, pour dire, que l'un est impitoyable, et l'autre incorruptible.

Avant de prendre notre parti sur cette question, il faut examiner les choses plus à fond, et les reprendre de plus haut. Il est certain que parmi les Hébreux, il y avoit plus d'une manière d'enchanter les serpens. On les charmoit quelquefois de façon qu'ils ne pouvoient plus mordre; et quelquefois on charmoit la plaie qu'ils avoient faite par leur morsure. *J'enverrai contre vous des serpens dangereux, contre lesquels les charmes ne pourront rien*, dit le Seigneur par la bouche de Jérémie (2). Et l'Ecclésiaste : *Le médisant est semblable à ces serpens contre lesquels l'enchantement n'a aucun pouvoir* (3). L'hébreu dans ces deux passages peut s'expliquer, ou des charmes qu'on emploie contre le serpent, ou de ceux dont on use pour guérir leur plaie. L'auteur de l'Ecclésiastique dit : *Qui aura pitié de l'enchanter qui aura été mordu par le serpent* (4)? Enfin, le psalmiste dans l'endroit que nous examinons, confirme la même chose d'une manière très-expresse.

Ce double usage de charmer les serpens, et les plaies qu'ils avoient faites, est connu dans la plus profonde antiquité, et chez presque tous les peuples. Apollonius (5) dit que Médée enchantait par ses paroles le monstre qui gardoit la toison d'or. Lucain dans son neuvième livre, est tout plein de l'histoire de diverses sortes de serpens et de la manière qu'on les charmoit. Quelquefois c'étoit par de simples paroles :

*Primum quas valli spatium comprehendit arenas,
Expurgat cantu, verbisque fugacibus angues* (6).

Souvent on se contentoit de les chasser, et de les éloigner; mais aussi en certaines rencontres on les faisoit crever :

(1) *Vide Boch. loco citato.* — (2) *Jerem. viii. 17.* — (3) *Eode. x. 11. Si mordeat serpens in silentio (Hebr. absque incantatione), nihil, etc.* — (4) *Eccl. xii. 13.* — (5) *Apollon. Argonaut. lib. iv. Ήδύην ἴνονθι θελ' ξαι θίρας.* — (6) *Luoan. t. ix, v. 913.*

IV.

Double usage de charmer les serpens, et les plaies qu'ils avoient faites.

Frigidus in pratis cantando rumpitur anguis (1).

Et Ovide dit :

Vipereas rumpo verbis et carmine fauces (2).

Quelques-uns les engourdissoient, les endormoient, les rendoient doux et traitables, en les touchant de la main.

Spargere qui somnos cantuque manuque solebat (3).

Et Silius Italicus :

. Tactuque graves sopire chelydros (4).

Origène (5) parle des enchanteurs de son temps, qui manioient les serpens, et les tiroient de leurs trous, sans aucune crainte. Eusèbe (6) reconnoît la même chose, comme très-ordinaire dans la Palestine et dans les pays voisins. Il y a, dit-il, certaines paroles magiques qu'on emploie contre les reptiles venimeux, et qui ont tant de vertu qu'elles les endorment, ou même qu'elles les font mourir.

Quelques-uns ne se contentoient pas de paroles, ils usoient de fumigations de drogues composées et charmées, de cérémonies magiques, de pierres, ou de lames de métal constellé, de talismans, de figures superstitieuses. C'est par-là que certaines villes et certains lieux, se croyoient à couvert des serpens, des scorpions, et de toute sorte de bêtes venimeuses. Emèse étoit, dit-on, munie d'un talisman contre les serpens et les scorpions; en sorte que si par hasard on en apportoit quelqu'un dans la ville, ou près des murailles, il mourroit aussitôt (7).

L'usage d'enchanter les serpens étoit si commun autrefois, que des peuples entiers se vantoient d'en posséder le secret. Ils les charmoient, les tiroient de leur repaire, suçoient les plaies qu'ils avoient faites, les manioient, les tuoient, sans craindre d'en être mordus, parce que leur venin n'avoit aucun effet sur eux. *On diroit que les serpens entendent le langage des Marse, dit saint Augustin, tant on*

(1) *Virgil. Eclog. viii.* — (2) *Ovid. Fabul. 2. Metam. de Medea.* — (3) *Virgil. Æneid. 7.* — (4) *Silius Italic. lib. 1.* — (5) *Origen. Homil. xx in Josue.* — (6) *Euseb. in psalm. LIII.* — (7) *Geograph. Nub. climatis 3. part. 5.*

les voit obéissans à leurs ordres ; ils sortent de leurs cavernes aussitôt que le Marse a parlé (1). Il croit (2) que cela ne se fait que par la vertu du malin esprit , à qui Dieu permet d'exercer cet empire sur les bêtes venimeuses , et surtout sur les serpens ; comme pour donner à entendre , dit-il ailleurs (3) , que le démon qui employa le serpent , pour tenter la première femme , conserve encore une espèce de droit sur un animal qui lui a servi d'instrument pour cette action ; Dieu permettant , par manière de punition , que le serpent soit plus exposé que les autres animaux , aux enchantemens , et que les charmes aient plus de force sur lui , que sur aucune autre bête .

Quoique l'art de charmer les serpens soit aujourd'hui assez rare , il n'est cependant pas entièrement perdu . Scaliger (4) assure qu'il a vu tirer des serpens de leurs trous , par des paroles magiques . Pompanace (5) parle d'un homme qui demeuroit dans le Modénois , lequel manioit les serpens , comme une femme manieroit des poulets ; mais un jour ayant voulu tenter de faire la même chose sur un serpent plus gros et plus violent que les autres , il en fut mordu , et mourut dans de cruelles douleurs . M. Bernier (6) nous apprend que dans le royaume de Cachemire , il y a encore à présent des personnes qui se mêlent d'enchanter les animaux venimeux . Texeira (7) dit qu'il a souvent vu dans les Indes des serpens terribles , et d'une grosseur monstrueuse , qui ayant été charmés , ne font aucun mal , mais suivent leur maître dans la maison , et au dehors , comme feroit un animal domestique et apprivoisé . On les touche , on les manie impunément ; quelquefois même on les fait danser au son de la flûte . Alors ils font divers mouvemens de la tête et du corps , pour divertir les spectateurs . Quelques-uns ont voulu dire qu'ils n'étoient point venimeux ; mais ils ont bien fait voir le contraire dans certaines occasions où ayant été irrités , et le charme ne s'étant pas trouvé à l'épreuve de leur colère , ils ont causé de terribles ravages .

Un autre voyageur (8) raconte qu'au Pérou dans une certaine fête , on voit un jeune homme tenant d'une main

(1) *August. de Genes. ad Litt. lib. xi, cap. 28.* — (2) *Aug. respons. ad Quest. 55, qu. 44.* — (3) *De Genesi ad Litt. lib. xi, cap. 28.* — (4) *Scalig. in lib. Animal. lib. 1, cap. 28, sect. 123.* — (5) *Pomponat. de Inoculatione, cap. 4, pag. 52.* — (6) *Bernier, tom. 4. Voyage de Cachemire, pag. 162.* — (7) *Texeira Hist. Persica, lib. 1, cap. 29.* — (8) *De arte novo Spicill. in collectaneis, apud Bochart.*

un dard, et de l'autre une vipère pendante; ce jeune homme demeure tranquillement assis sur un siège magnifiquement paré, sans que la vipère lui cause le moindre mal. Cadamuste (1) dit que le petit-fils du prince Budomel avoit le secret d'arrêter les serpens, de les charmer, et de les réduire dans un terrain qu'il leur marquoit, en décrivant une ligne; il ajoute qu'il lui en a vu faire l'expérience. Delrio (2) raconte qu'un célèbre magicien de Saltzbourg, ayant entrepris de réduire par ses charmes tous les serpens d'un mille à la ronde, dans une certaine fosse, réussit à la vérité, d'y en conduire un grand nombre; mais qu'ayant été assailli par un serpent plus vieux et plus fort que les autres, il mourut misérablement de ses morsures.

Quant aux charmes qu'on employoit pour arrêter le sang, pour guérir les plaies, pour neutraliser l'effort du venin et de la morsure des serpens, ils étoient très-communs dans l'antiquité. Nous avons déjà rapporté les passages de Jérémie (3) et de l'Ecclésiaste (4), qui parlent des serpens dont la morsure est incurable à l'art de l'enchanteur. Pindare (5) dit que Chiron le centaure guérissoit plusieurs maladies par ses enchantemens. Caton (6) rapporte certaines paroles magiques dont on se servoit pour guérir les entorses. La fable qui raconte qu'Orphée tira de l'enfer sa femme Eurydice qui avoit été mordue d'un serpent, ne veut dire autre chose, sinon qu'il la guérit par ses charmes (7). Les Indiens, au rapport de Néarque (8) qui avoit suivi Alexandre-le-Grand dans ses conquêtes, n'ont presque point d'autres remèdes que l'enchantelement, contre les morsures des serpens. Il y a parmi eux des gens qui font profession de cet art, et qui vont par le pays, pour guérir ceux qui en sont piqués.

Les Psylles et les Mases ne se contentoient pas de guérir en suçant les plaies; ils vendoient des lames magiques,

(1) *Cadamust. Navigat. cap. 28.* — (2) *Delrio, Disquisit. Magio. lib. II, qu. 13.* — (3) *Jerem. viii. 17.* — (4) *Eccl. x. 11.* — (5) *Pinder. Pythic. Ode iv.*

Τοὺς μὲν μαλακτῖς ἐπασιδαῖς ἀμφίπων.

(6) *Cato de Re rustic. cap. 160. Luxum si quod est, haec cantione sanum fiet. Arundinem prende tibi viridem, p. 17 aut 18, longam: mediam diffinde, et duo homines toneant ad coquendos: incepit cantare in alia S. F. motus vasta Daries dardaries astaries dissimilapiter, usque dum coeant.* — (7) *Vide Tzetz. Chiliad. 2, hist. 5f.* — (8) *Nearch. apud. Strab. lib. xv. Επωδοὺς περιστεμένους λασθαν, καὶ εἶναι σχεδὸν λι ταύτην μόνην λατρικήν.*

pour servir de préservatifs contre les serpens : *Adversus ictus noxios, et venenatos colubrarum morsus, remedia sœpe conquirimus, et protegimus nos laminis, Marsis et Psyllis vendentibus* (1). Auguste (2) ayant appris que Cléopâtre s'étoit fait mordre par des aspics, fit sucér la plaie par des Psylles; mais ce fut inutilement; le venin avoit déjà fait son effet. Les Marsees avoient plusieurs remèdes contre les serpens; ils usoient d'enchantemens, d'herbes, et d'autres choses pour les endormir, et pour charmer leurs dents (3). On croyoit ces peuples descendus de Circé, fameuse magicienne, qui leur avoit, disoit-on, appris tous ses secrets :

. Marsica pubes
Et bellare manu, et chelydris cantare soporem,
Viperum herbis hebetare, et carmine dentem.

Pline (4) a cru que l'odeur du corps des Psylles les mettoit hors d'atteinte à la malignité de toutes sortes de venins, et que c'étoit une espèce d'enchantement permanent et naturel, qui émoussoit la force du poison, et qui engourdissoit les serpens, de manière qu'ils ne pouvoient les mordre : *Horum corporibus ingenitum fuit virus excitiale serpentibus, ut cuius odore sopirent eas.* On croit même que leurs enfans tout petits chassoient les serpens, par la seule odeur qui sortoit de leur corps (5); et on disoit que pour éprouver, si l'enfant qui leur étoit né, étoit véritablement de leur race, ils l'exposoient aux serpens qui n'osoient jamais approcher d'un véritable Psylle : *Mos vere liberos genitos protinus objiciendi sœvissimis earum, eoque genere pudicitiam conjugum experiendi* (6). Strabon (7) parle des habitans de la ville de *Parium*, lesquels avoient le secret de guérir les morsures des vipères, en touchant la plaie; comme font, dit-il, les enchanteurs : ils attiroient ainsi sur eux-mêmes la couleur livide du malade, et l'inflammation de sa morsure, et le guérissoient de toute sa douleur.

(1) *Arnob.* t. II. — (2) *Sueton.* in *August.* cap. 17. *Etiam Psyllos admovit, qui venenum ac virus exsugorent, quod periisse morsu aspidis putabatur.* — (3) *Lucan.* lib. VIII, v. 497. — (4) *Plin.* lib. VII, cap. 2. — (5) *Strabo,* lib. XVII, pag. 560. *Lucan.* lib. IX, v. 894.

*Ipse crux tutus, nullumque admittere virus,
Vel cantiu cessante potest.*

— (6) *Plin.* loco citato. — (7) *Strabo,* t. 13, p. 405.

V.
Quel juge-
ment on peut
porter des
faits que l'on
vient de ras-
sembler.

Mais on peut avancer que la plupart de ces faits sont fabuleux ; que d'autres sont tout naturels , et que les autres sont produits par la magie , et l'opération du démon. Ce qu'on a dit des Psylles et des Mares , de leur vertu prétendue naturelle de chasser les serpens , et de leur odeur qui endort , et qui fait fuir ces animaux , et des charmes qui rendent leur venin sans effet ; tout cela doit être mis au rang des fables. Celse (1) qui étoit un homme éclairé , et bon médecin , ne leur attribue que beaucoup de hardiesse , de témérité , et d'usage à voir , à poursuivre , à tuer les serpens. Les Mares avoient certaines herbes dont ils se frottoient contre les serpens. On dit qu'encore aujourd'hui en Italie , il y a des charlatans qui ont ce secret. Ludolf parle d'une herbe qui se trouve en Ethiopie , qui fait le même effet. Elle endort , elle engourdit , elle fait même mourir les serpens. Sucer le sang d'une plaie venimeuse , n'est point une preuve que l'on soit invulnérable. Recevoir du venin dans sa bouche , quand on a soin de le cracher aussitôt , n'est point une expérience dangereuse. On guérissoit déjà les plaies en les suçant , au siège de Troie (2) : on les guérit de même encore aujourd'hui ; c'est un secret qui n'a rien de magique , ni de surnaturel. Une morsure de serpent , dans quelques circonstances , pourroit être guérie par le même moyen. Tout le monde convient que le meilleur remède pour cela est de faire saigner la plaie , et d'empêcher que le sang empoisonné ne porte la corruption dans le cœur , et ne la communique à la masse du sang.

Combien y a-t-il de manières toutes naturelles d'endormir , de chasser , d'appeler , de charmer les serpens , et les autres animaux ? La musique , et le son des instrumens , font tous les jours des effets plus surprenans que cela sur les hommes. La musique émeut , agile , calme , tranquillise , fâche , irrite , apaise les passions , suivant ses différentes manières. Les Arabes croient que leurs brebis s'engraissent plus par le son des instrumens , que par la pâture (3). Il y a de certains poissons dans le lac Mœris en Egypte , que l'on prend au son des instrumens (4). Les chevaux sauvages en Afrique se réduisent par le même moyen. On assure (5) que les œufs viennent mieux , et

(1) *Cels. lib. v, cap. 27.* — (2) *Homer. Iliad. iv.*

Αἴματος οὐδὲν τέλος, οὐδὲν πόλεμος οὐδὲν αἰσθάνεται.

— (3) *Ælian. lib. viii, cap. 27.* — (4) *Idem, lib. vi, cap. 32.* — (5) *Pomponat. de Incantationibus, cap. 6, pag. 92.*

éclosent plus aisément, lorsqu'ils sont couvés au son des instrumens. Les chasseurs emploient le son de la flûte pour attirer les sangliers, et pour prendre les cerfs (1). L'éléphant s'apprivoise, s'adoucit à la voix d'un homme qui chante; il se hâte, il se repose, il saute, il danse au son des instrumens (2). Les serpens mêmes sont sensibles à la mélodie (3). Et qui empêche que le son d'un instrument ne puisse les attirer, les apprivoiser, et qu'ensuite ils ne se laissent manier et caresser? On sait qu'en Italie plusieurs dames nourrissent des serpens apprivoisés et sans venin. Nous savons par le témoignage de personnes dignes de foi, et témoins oculaires, que quelquefois on appelle les serpens, à peu près comme on appelle les oiseaux à la pipée. On prend un serpent, et on l'enferme dans une cage de fer, dont il ne peut sortir. On allume tout autour de lui, à certaine distance, un feu clair, avec des sarmens ou du fagot; la chaleur fait siffler et crier cet animal; tous les serpens qui sont dans le voisinage, et qui peuvent entendre sa voix, y accourent, et se jettent même dans le feu pour le secourir. Si donc, un homme peut contrefaire, ce qui n'est nullement impossible, le cri et le sifflement d'un serpent, qui doute qu'il ne fasse venir à lui ces animaux, comme à la pipée on fait venir les oiseaux en imitant leur chant? On dit qu'ils se rendent tout naturellement au son de la flûte ou du sifflet, et qu'alors ils sont si doux et si tranquilles, qu'ils se placent sur les habits, et auprès de ceux qui jouent, sans leur faire le moindre mal.

Il n'est donc nullement incroyable que sans magie on ait autrefois fait sortir des serpens de leur repaire, et qu'on le puisse encore aujourd'hui. Outre la voix et le son des instrumens, on peut employer les odeurs, les fumigations, pour les chasser; et certaines drogues composées, pour les attirer. Il n'y a qu'à étudier ce qu'ils aiment, pour les prendre à l'appât, comme on prend tous les autres animaux. Quant à la guérison des morsures de serpens, par les enchantemens, il peut encore n'y avoir en cela qu'un effet tout naturel. Les meilleurs médecins conviennent qu'il y a des morsures de bêtes venimeuses, que l'on peut soulager ou même guérir par le son des instrumens; que la frénésie, la mélancolie, la fureur trouvent dans ce remède

(1) *Aelian. lib. xii, cap. 46.* — (2) *Aelian. lib. ii, cap. 11 et lib. xii, cap. 44.* — (3) *Plin. lib. viii, cap. 16.*

beaucoup de soulagement. L'exemple de Saül en est une bonne preuve. Isménias Thébain guérit plusieurs sciatiques, et plusieurs autres maux de cuisse, par le chant. Thalès de Crète vint exprès à Lacédémone pour y faire cesser la peste, et il n'employa pour cela autre chose que la musique. Homère dit que les Grecs au siège de Troie, étant attaqués de la peste, passoient tout le jour à jouer de la lyre en l'honneur d'Apollon (1). Ceux qui sont mordus de la tarentule, se guérissent en dansant au son des instrumens. La gaieté que cause la musique, jointe au mouvement du corps, produit une abondante transpiration des humeurs, et dissipe ainsi le poison de cette dangereuse morsure.

Ce qui rend fort suspecte la prétendue force des enchanteurs contre les serpens, c'est le peu d'assurance qu'il y a dans cet art dangereux. On convient qu'il y a certains serpens qui sont d'une malignité supérieure à tous les charmes; et dans ceux mêmes qu'on charme véritablement, l'enchanteur ne peut que suspendre et lier pour un temps les qualités dangereuses du serpent; il ne les détruit et ne les ôte pas pour toujours. Nous avons rapporté des exemples funestes d'enchanteurs dévorés et mis à mort par les serpens qu'ils vouloient charmer :

*Interdum perit incantans, si callida surdus
Adjutoris contempsit carmina serpens (2).*

Que le plus habile enchanteur entreprenne de charmer un serpent en fureur, il y perdra sa peine. L'émotion qui est dans le sang et dans les esprits de cet animal, n'est point une chose qui puisse être arrêtée dans un moment. Le démon qui est auteur de ces effets qui nous paroissent surnaturels, n'a pas un pouvoir infini; il ne peut agir qu'en appliquant les causes secondes et il faut du temps pour cela. Qu'on irrite un serpent enchanté, il deviendra aussi cruel et aussi terrible que jamais, comme on l'a vu dans les exemples rapportés ci-devant.

VI. Il y a donc beaucoup d'apparence que lorsque les auteurs sacrés ont parlé de l'enchantedement des serpens, comme d'un effet de la magie, ils se sont exprimés d'une manière populaire; et que quand le psalmiste a dit que l'aspic se bouche les oreilles pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur, il n'a voulu marquer autre chose, sinon que ce

*En quel sens
on doit prendre le texte
dont il s'agit.*

(1) *Homer. Iliad. 10 — (2) Alcim. lib. 11, de Peccato originali.*

serpent étoit plus fort et plus rusé que l'enchanteur même. Il n'a fait que répéter la mauvaise excuse du magicien qui, pour couvrir son ignorance, ou l'impuissance de son art, dit que le serpent qu'il veut enchanter, est sourd, lorsqu'il ne vient pas à sa voix, ou qu'il lui résiste, et qu'il l'oblige à se retirer. Je ne nie pas qu'il ne puisse y avoir de la magie, et de vrais enchantemens; et je ne doute pas même que les anciens ne les aient souvent employés contre les serpens; mais il faut convenir qu'il y en a beaucoup moins qu'on ne l'a cru. Il est extrêmement dangereux dans la religion, d'attribuer trop de pouvoir au démon; mais c'est tomber dans un autre extrême, de vouloir tout expliquer d'une manière physique et naturelle. Le pouvoir du démon est borné, et dans une entière dépendance de la puissance du Créateur. Dieu permit aux magiciens de Pharaon de changer leurs bâtons en serpens; mais il ne permit pas à ces serpens de résister à celui de Moïse, qui les dévora (1). Les mêmes magiciens purent bien, à l'imitation de Moïse, changer l'eau en sang (2), et produire des grenouilles (3); mais Dieu les empêcha de produire des moucherons (4). Ils furent obligés d'avouer en cette occasion, que le doigt de Dieu avoit agi. Ainsi Dieu peut permettre au démon et aux magiciens, de charmer certains serpens, et dans certaines circonstances; mais il met des bornes à leur pouvoir, et ne leur accorde pas tout ce qu'ils demandent. Il arrive même souvent, par un juste châtiment de Dieu, que l'enchanteur trouve sa perte dans l'exercice de son art pernicieux; le démon, qui ne se réjouit que dans le malheur des hommes, n'est pas toujours obéissant à la voix du magicien; souvent il le trompe, afin de le faire tomber plus sûrement dans ses pièges.

Au reste, il est aisé de comprendre que tout ce que l'Ecriture dit de ces enchantemens, ne peut autoriser ni les charmes, ni ceux qui les emploient par eux-mêmes ou par d'autres. Ce qui est essentiellement mauvais, ne peut jamais devenir permis. Or la magie, les maléfices, les enchantemens, sont essentiellement mauvais; Dieu les a défendus expressément dans sa loi, et sous peine de mort (5); ils sont contraires à la justice, et au droit naturel du Créateur; on ne peut donc jamais les mettre en usage. Si

(1) *Exod.* viii. 11. 12. — (2) *Ibidem*, v. 19. 22. — (3) *Exod.* viii. 5. 7.
(4) *Ibid.* v. 18. — (5) *Deut.* xviii. 11.

l'exemple d'une chose rapportée dans l'Ecriture , et si l'on veut même , louée dans un certain sens , étoit une raison pour la permettre , on pourroit imiter le juge dont parle l'Evangile , qui ne craignoit ni Dieu , ni les hommes , mais qui ne laissa pas d'accorder à l'importunité , ce qu'il avoit refusé à la justice (1) ; ou ce serviteur infidèle qui se fait des amis avec les richesses de son maître (2) , et dont le Seigneur loue la prudence.

(1) *Luo. xviii. 2 et seqq.* — (2) *Luo. xvi. 1. et seqq.*

DISSTATION

SUR

LE PSAUME *EXURGAT*,

EXVII SELON LA VUEGATE, EXVIII SELON L'HÉBREU.

I.
Difficulté de
ce psaume :
d'où elle
vient.

Le psaume *Exurgat* est regardé comme le plus difficile. Il faut avouer, disoit Siméon de Muis, que dans ce psaume il y a presque autant d'écueils et de labyrinthes, qu'il y a de versets ou même de mots : *Fatendum est in hoc psalmo tot ferme scopuli, tot labyrinthi, quot versus, quot verba* (1) ; et ce ne seroit pas sans raison , ajoutoit-il , qu'on pourroit l'appeler la croix des esprits et l'opprobre des interprètes : *Non immerito crux ingeniorum et interpretum opprobrium dici posset*. La difficulté vient premièrement des variantes qui en obscurcissent la lecture ; de la diversité des sens que les traducteurs ont donnés aux mêmes expressions ; de la concision du style qui renferme en peu de mots les objets les plus grands et les plus vastes ; de la vivacité des idées qui vous transportent rapidement

(1) *Simeon. do Muis, Comm. in Psalmos. sub fin. Comm. in ps. 67.*

d'un objet à un autre. Vous croyez être avec le prophète au milieu des Israélites dans le désert ; et déjà il est avec eux au milieu de la terre promise ; enfin la difficulté vient des mystères qui sont ici présentés sous des expressions énigmatiques dont l'intelligence n'est pas donnée aux Juifs incrédules, mais aux disciples de Jésus-Christ ; vous croyez qu'il parle de l'arche du Seigneur et d'Israël son peuple ; et c'est de Jésus-Christ, c'est de l'Eglise même, qu'il parle.

Saint Paul nous découvre dans ce psaume le mystère de l'ascension de Jésus-Christ, lorsque parlant de ce mystère, il rapporte à Jésus-Christ ces paroles : *Ascendisti in altum, cepisti captivitatem, acepisti dona in hominibus* ou plutôt *in homines* (1). Les pères grecs et latins tirent communément de là le développement de tout le psaume, et n'y considèrent que Jésus-Christ et son Eglise. Mais parce que la lettre du texte est visiblement relative à l'histoire des enfans d'Israël, la plupart des interprètes modernes y cherchent un sens historique qui convienne à ce peuple. Les merveilles de la sortie d'Egypte y sont visiblement rappelées ; mais à quoi se rapportent toutes les autres parties du texte ? Quelle fut l'occasion de ce psaume, quel en est le sujet ? C'est sur quoi les interprètes sont extrêmement partagés.

L'inscription du psaume l'attribue à David ; cependant on a cru y découvrir certains traits relatifs au temps de Sennachérib, ou au temps de Cyrus ; mais David étoit prophète ; et rien n'empêcha qu'en annonçant les triomphes de l'Eglise représentés par ceux de Jérusalem, il n'ait paru marquer ceux-ci qui étoient en effet la figure de ceux-là. Ainsi nous n'avons aucun sujet de ravir à David ce psaume inscrit de son nom.

Mais à quelle occasion David le composa-t-il, ou plutôt à quelle occasion lui fut-il inspiré ? Les idées belliqueuses qui y règnent, font présumer que ce fut à l'occasion de quelque une de ses expéditions militaires ; mais d'un autre côté le début qui est imité des paroles que Moïse prononçoit dans le désert lorsqu'on élevoit l'arche du Seigneur pour se transporter d'un campement à un autre, donne lieu de soupçonner que ce psaume fut inspiré à David au sujet de quelque translation de l'arche. Il y en a deux célèbres au temps de David ; l'une qui eut lieu de Gariathiarim à la

II.
Sentimens
des anciens
et des moder-
nes sur le su-
jet et l'occa-
sion de ce
psaume.

(1) *Psal. lxvii. 19. Ephes. iv. 8.*

maison d'Obédédom, et l'autre de la maison d'Obédédom à la montagne de Sion ; et la plupart des interprètes pensent que ce fut à l'occasion de cette dernière translation ; c'est le sentiment de dom Calmet, du P. de Carrières et de M. l'abbé de Vence. Mais parce que les idées belliqueuses paroissent moins convenir à ces deux translations qui furent faites dans des jours de paix, on a cherché une translation de l'arche sous le règne de David dans un temps de guerre ; et on a cru la trouver dans le temps de la guerre de David contre les Ammonites. L'Ecriture ne dit pas expressément que l'arche y ait été transportée ; mais elle dit qu'Urie étant revenu de l'armée pour se rendre aux ordres de David, et refusant d'aller prendre du repos dans sa maison, dit : *L'arche de Dieu, Israël et Juda, habitent sous des tentes ; et j'irois dans ma maison ! je n'en ferairien* (1). Plusieurs interprètes en ont conclu que véritablement l'arché fut alors portée au camp d'Israël et de Juda devant la ville de Rabbah. M. Ladvocat, docteur et professeur de Sorbonne, prétend démontrer que ce fut là l'occasion de ce psaume qu'il suppose être une ode de triomphe et d'action de grâces chantée par David et par toute son armée, lorsqu'après la prise de Rabbah et la conquête du pays des Ammonites, il s'en retourna avec l'arche d'alliance et son armée à Jérusalem. En conséquence, il combat ceux qui ont prétendu rapporter ce cantique à l'une des deux autres translations de l'arche, et spécialement à la première qui se fit de Gariathiarim à la maison d'Obédédom.

M. Ladvocat ayant communiqué ses réflexions au savant père Houbigant qui ne fut pas entièrement de son avis, il y eut de part et d'autre différentes lettres écrites sur ce sujet ; elles ont été depuis recueillies et imprimées. Le P. Houbigant reconnoissoit que ce psaume ne pouvoit convenir à la première translation de l'arche ; mais il le rapportoit à la seconde, et ne vouloit pas admettre la troisième. M. Ladvocat persistoit à soutenir cette troisième translation, et à prétendre que le retour de l'arche après la prise de Rabbah fut non-seulement l'occasion, mais le sujet même de ce cantique. Le P. Houbigant ne se rend point au sentiment de M. Ladvocat, mais lui dit en dernier lieu cette parole pleine de sens : « Je trouve fort bonnes et fort solides toutes les réflexions que vous faites contre

(1) 2. Reg. xi. 11.

» ceux qui pensent que David a pris pour sujet du psaume *Exurgat* la translation de l'arche de Cariathiarim ; ce n'en pouvoit être que l'occasion. »

Il est important d'observer que le P. Houbigant distingue ici très-judicieusement l'occasion du psaume, d'avec le sujet ; ce sont en effet deux points fort différens ; et communément les interprètes modernes ne les distinguent point assez. Le soulèvement des Philistins contre David au commencement de son règne peut bien avoir été l'occasion du psaume II, mais le sujet est l'établissement du règne de Jésus-Christ, malgré le soulèvement de tous les peuples : ce n'est pas à David, mais à Jésus-Christ que Dieu son Père dit : *Vous êtes mon Fils ; je vous ai engendré aujourd'hui* (1). La persécution que David a soufferte de la part de Saül peut bien avoir été l'occasion du psaume XV ; mais la passion, la mort et la résurrection de Jésus-Christ en sont le sujet ; ce n'est point de David, mais de Jésus-Christ, qu'il est dit : *Vous ne permettrez point que votre Saint éprouve la corruption* (2). Les victoires multipliées de David sur ses ennemis ont certainement été l'occasion du psaume XVII, qui se trouve placé à la fin de l'histoire de ce prince, au second livre des Rois ; mais le sujet de ce cantique admirable, ce sont les victoires mêmes de Jésus-Christ et de son Eglise qui ne forme avec lui qu'un seul homme, dont il est le chef et dont les Psaumes sont la voix ; ce n'est point David, mais Jésus-Christ même, qui dit par la bouche de ce prince : *Vous me délivrerez des contradictions de mon peuple ; vous m'établirez chef des nations ; et je publierai parmi elles vos louanges* (3). Le plus grand danger où David ait pu se trouver, a pu être l'occasion du psaume XXI ; mais le sujet de ce psaume, c'est l'extrémité même où Jésus-Christ a voulu être réduit pour nous sur la croix ; ce n'est point David, c'est Jésus-Christ, qui par la bouche de ce prophète dit : *Ils ont percé mes mains et mes pieds ; ils ont divisé entre eux mes vêtemens, et ils ont jeté le sort sur ma robe* (4). Le mariage de Salomon avec la fille de Pharaon a pu être l'occasion du psaume XLIV ; mais le sujet, c'est l'alliance de Jésus-Christ avec l'Eglise son épouse. Ce n'est point de Salomon, mais de Jésus-Christ, qu'il est dit : *Votre trône, ô Dieu, subsistera dans les siècles des siècles. O Dieu, votre Dieu vous a oint d'une*

III.
Dans les
Psaumes, il
est impor-
tant de dis-
tinguer le su-
jet d'avec
l'occasion.

(1) *Psal. II. 7.* — (2) *Psal. XV. 10.* — (3) *2. Reg. XXII. 44. 50. Psalm. XVII. 44. 50.* — (4) *Psal. XXI. 17. 19.*

huile de joie plus que ceux qui ont part à votre gloire (1). De même quelque translation de l'arche a bien pu être *l'occasion* du psaume LXVII ; mais *le sujet*, c'est la translation de l'arche vivante du Seigneur, l'ascension même de Jésus-Christ, s'élevant de la terre jusqu'au plus haut des cieux pour s'y asseoir à la droite de son Père, et y exercer de là son règne, jusqu'au jour où il reviendra dans l'éclat de sa gloire pour juger les hommes ; c'est de lui qu'il est dit : *Vous êtes monté en haut ; vous avez emmené vos captifs ; vous avez reçu des dons pour les répandre sur les hommes* (2).

IV.
Quelle a pu
être l'occa-
sion du psau-
me LXVII ?
Quel en est le
sujet ?

Mais quelle fut cette translation de l'arche à l'occasion de laquelle ce psaume put être inspiré à David ? Fut-ce la première, ou la seconde, ou peut-être même une troisième ? Le Saint-Esprit a voulu nous le laisser ignorer ; et cela seul devroit assez nous faire comprendre combien au fond cela doit nous être indifférent. Rien de plus incertain que ce qu'on débite communément sur l'occasion des Psaumes ; en vain donc se fatigue-t-on à des recherches qui n'aboutissent qu'à des conjectures. Ce qui est certain et indubitable, c'est que le grand et principal objet des Psaumes, c'est Jésus-Christ et son Eglise ; voilà ce qui mérite toute notre attention.

Le P. Houbigant et M. Ladvocat s'accordent pour soutenir que la translation de l'arche de Cariathiarim à Jérusalem ne fut point l'occasion du psaume *Exurgat*. Le P. Houbigant veut que *l'occasion* de ce psaume soit la seconde translation, lorsque l'arche fut conduite de la maison d'*Obededom* à la montagne de Sion. M. Ladvocat soutient que ce fut une troisième translation qui se prend de la ville de Rabbah, devant laquelle l'arche, selon lui, avoit été portée. Cela peut fort bien être ; et il faut avouer qu'il fait très-bien valoir l'argument qu'il tire des paroles d'Urie. Mais de prétendre que cette translation est non-seulement *l'occasion*, mais *le sujet* même de ce psaume ; de vouloir que toutes les expressions de ce psaume se rapportent à cet événement ; je crains que ce ne soit s'avancer trop, et se fatiguer beaucoup peut-être à pure perte ; parce que l'Esprit-Saint qui a laissé ce point dans une si grande obscurité, vraisemblablement n'a pas prétendu qu'il nous fût fort utile d'en acquérir la connaissance. Le point essentiel est de voir si en voulant appliquer ce psaume à tel ou

(1) *Psal. XLIV. 7. 8.* — (2) *Psal. LXVII. 19.*

tel événement, on n'est point en risque de nuire au sens principal qui a pour objet Jésus-Christ et son Eglise. Le point essentiel est de ne point confondre *l'occasion* du psaume avec *le sujet*; c'est de ne point perdre de vue le *sens prophétique*, lors même qu'on s'applique à considérer le *sens historique* qui n'en est que l'ombre; car il faut toujours qu'il y ait quelque rapport entre l'ombre et la réalité; et lorsqu'on s'égare en cherchant l'ombre, on est en grand risque de se méprendre sur la réalité; au contraire lorsqu'on est assuré de la réalité, on est bien plus à portée de reconnoître l'ombre qui la représente.

Je vais mettre sous les yeux du lecteur les deux principales versions latines de ce psaume, c'est-à-dire, la version Vulgate faite sur le grec des Septante, et la version de saint Jérôme faite sur l'hébreu. Ces deux versions représenteront ainsi le texte hébreu et la version grecque des Septante. Le texte contribuera à l'éclaircissement des versions, et les versions même contribueront à l'éclaircissement du texte. Je rechercherai dans les expressions du psaume le sens principal, c'est-à-dire, le sens prophétique que saint Paul nous y découvre. Ce sens nous servira de pierre de touche pour juger du sens historique, soit qu'on veuille appliquer ce psaume à la seconde translation de l'arche, suivant l'opinion commune suivie par le P. Houbigant; soit qu'on veuille l'appliquer à la troisième, selon le sentiment de M. Ladvocat. Dans cette discussion, je profiterai également et des notes du P. Houbigant et des remarques de M. Ladvocat, en continuant de montrer toujours une égale impartialité.

V.
Plan de cette
Dissertation.

PSAUME LXVII.

VERSION VULGATE.

1. In finem, Psalmus Cantici, ipsi David.
2. Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus: et fugiant qui oderunt eum, a facie ejus.
3. Sicut deficit fumus, deficient: sicut fluit cera a facie ignis, sic pereant peccatores a facie Dei.
4. Et justi epulentur, et exultent in conspectu Dei, et delectentur in letitia.

VERSION DE SAINT JÉRÔME.

1. Victor, David, Psalmus Cantici.
2. Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus: et fugiant qui oderunt eum, a facie ejus.
3. Sicut deficit fumus, deficient: sicut tabescit cera a facie ignis, sic pereant impii a facie Dei.
4. Justi autem lætentur et exultent in conspectu Dei, et gaudeant in letitia.

REMARQUES.

VI.
Remarques
sur le § 1 qui
contient le ti-
tre du psau-
me.

§ 1. *In finem*; selon saint Jérôme, *victori*, selon la plupart des interprètes modernes, *præcentori*. Le même mot hébreu **LAMNATSEACH**, se prend en ces différens sens, comme on l'a vu dans la Dissertation qui concerne ce mot.

Ipsi David, ou simplement *David*. Cet *ipsi* de la Vulgate vient du grec, et ne sert qu'à marquer le datif que les Grecs expriment par l'article, τῷ Δαυὶδ. Ce cantique appartient à David qui l'a écrit, et a rapport au Libérateur promis, désigné depuis par les prophètes sous le nom même de *David*.

Psalmus Cantici, ou comme l'exprime assez ingénument M. Ladvocat : *Psalmo-Canticum*; c'est-à-dire, cantique accompagné du son des instrumens, de manière que les instrumens préludoient.

VII.
Sur le § 2
Exurgat...
dissipentur
ou *disper-*
gantur....
fugiant.
Comment
Dieu s'est é-
levé et a dis-
persé et mis
en fuite ses
ennemis.

§ 2. *Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus : et fu-*
giant qui oderunt eum, a facie ejus. Cela est donc imité de ce que Moïse disoit lorsqu'on levoit l'arche pour commencer une marche, selon ce que nous lisons au livre des Nombres : *Lorsqu'on levoit l'arche, Moïse disoit : Levez-vous, Seigneur, et que vos ennemis soient dissipés, (dispersés), et que ceux qui vous haïssent, fuent devant vous* (1). C'est ce qui fait conjecturer que ce psaume a été composé à l'occasion de quelque translation de l'arche. Au lieu de *dissipentur*, quelques exemplaires de la Vulgate disoient *dispergantur*; il paroît que saint Augustin lisoit ainsi; ce qui lui donne lieu de dire : « Cela est accompli ; » Jésus-Christ qui est Dieu élevé au-dessus de tout, et bénii dans tous les siècles, s'est levé, et les Juifs ses ennemis ont été dispersés dans toutes les nations. » *Jam factum est ; exsurrexit Christus, qui est super omnia Deus benedictus in secula ; et dipersi sunt inimici ejus per omnes gentes Judæi* (2). Cela convient parfaitement aux expressions mêmes de l'hébreu; en sorte que dès le premier verset, ce psaume nous offre dans l'énergie de ses expressions, le sens profond et mystérieux qui se trouve ici caché sous la lettre du texte. Le P. Houbigant a conservé l'expression de la Vulgate, *dissipentur*, en supprimant la conjonction *et que* l'hébreu n'exprime pas; M. Ladvocat rend le sens

(1) *Num. x. 35.* — (2) *Aug. Enarr. in psal. 67, n. 2.*

énergique de l'hébreu en disant *dispergantur*; et il croit que la conjonction *et* n'a été omise ici que par les copistes, puisqu'elle se trouve dans le texte du livre des Nombres.

¶ 3. *Sicut deficit fumus, deficiant: sicut fluit cera a facie ignis, sic pereant peccatores* (ou comme le traduit saint Jérôme, *impii*) *a facie Dei*. Comme le verset précédent caractérise expressément la dispersion des Juifs après l'ascension de Jésus-Christ, celui-ci pourroit de même marquer particulièrement la ruine du paganisme, et la perte éternelle de ceux d'entre les gentils qui ont refusé de croire en Jésus-Christ qui leur étoit annoncé par les apôtres et par leurs successeurs; selon ce qui est dit au psaume ix : *Vous avez frappé les nations, et vous avez fait périre l'impie* (1). Le texte hébreu peut signifier à la lettre, *Sicut dispellitur fumus, dispelles*, נִתְנַדֵּף; mais tous les anciens interprètes ont traduit, comme la Vulgate et saint Jérôme, au pluriel, *dispellantur*, soit qu'ils aient lu נִדְפּוּ, *dispellantur*, comme le conjecturent M. Ladvocat et le P. Houbigant, ou peut-être נִתְנַדּפּוּ, *dispellant se*, comme le soupçonne encore le P. Houbigant, fondé sur ce qu'en effet cette dernière leçon approche encore mieux de la leçon présente; ce pluriel s'accorde parfaitement avec celui qui suit, *sic pereant*; l'un et l'autre se rapportant au nominatif pluriel *impii*; le mot בָּשָׂר est celui que la Vulgate exprime ordinairement par *impii*; et étant mis en opposition avec l'expression *qui oderunt eum*, il convient particulièrement pour caractériser les gentils infidèles, de même que l'expression *qui oderunt eum*, relativement à Jésus-Christ, caractérise particulièrement les Juifs incrédules. M. Ladvocat et le P. Houbigant ont très-bien mis ici *impii*.

¶ 4. *Et justi epulentur* (ou selon saint Jérôme, *Justi autem lætentur*), *et exultent in conspectu Dei, et delectentur* (ou selon saint Jérôme, *et gaudeant in lætitia*). Les justes mis ici en opposition aux Juifs incrédules et aux gentils infidèles peuvent ici marquer particulièrement ceux qui ayant été justifiés par la foi en Jésus-Christ, ont trouvé en lui le principe de cette joie pure et sainte à laquelle l'Apôtre les invite en leur disant : *Réjouissez-vous dans le Seigneur, je vous le répète; réjouissez-vous* (2). Le mot *epulentur* dans la Vulgate ne vient vraisemblablement que d'une faute de copiste; car il porte l'idée d'un festin dont

VIII.

Sur le ¶ 5.
Pereant peccatores ou
impii. Comment Dieu a fait disparaître les impies et les a exterminés.

IX.

Sur le ¶ 4.
Justi epulentur ou *lætentur*; caractère des justes à qui cette joie sainte est promise.

(1) *Psal.* ix. 6. — (2) *Phil.* iv. 4.

il n'est parlé ni dans le grec ni dans l'hébreu ; les anciens lisoient dans la Vulgate même *jucudentur*, qui répond mieux au grec et à l'hébreu, bien rendu par *lætentur* dans la version de saint Jérôme, dont le P. Houbigant et M. Ladvocat ont conservé ici l'expression.

VERSION VULGATE.

5. *Cantate Deo, psalmum dicite nomini ejus : iter facite ei qui ascendit super occasum : Dominus nomen illi : Exultate in conspectu ejus.*

Turbabuntur a facie ejus,

6. *Patris orphanorum, et judicis viduarum : Deus in loco sancto suo.*

7. *Deus, qui inhabitare facit unius moris in domo : qui eduxit vincitos in fortitudine, similiter eos qui exasperant, qui habitant in sepulchris.*

VERSION DE SAINT JÉRÔME.

5. *Cantate Deo, canite nomini ejus : præparate viam ascendi per deserta : in Domino nomen ejus, et exultate coram eo :*

6. *Patre pupillorum, et defensore viduarum : Deus in habitaculo sancto suo.*

7. *Deus inhabitare facit solitarios in domo, educet vincitos in fortitudine : increduli autem habitaverunt in siccitatibus.*

REMARQUES.

5. *Cantate Deo, psalmum dicite nomini ejus*, ou selon saint Jérôme, *canite nomini ejus* ; ou plus littéralement

Sur le ¶ 5. encore, *psallite nomini ejus*, comme le traduisent le *Cantate Deo, psallite nomini ejus*. Comment le nom de Dieu est glorifié.

encore, *psallite nomini ejus*, comme le traduisent le P. Houbigant et M. Ladvocat. C'est - à-dire que l'hébreu renferme en un mot précisément la même idée que la Vulgate exprime en deux, *psalmum dicite*. Jésus-Christ notre Sauveur à reçu un nom qui est au-dessus de tout nom, et qui est digne de toutes nos louanges, comme étant le seul par lequel nous puissions être sauvés. *Cantate* marque le son de la voix ; *psallite*, celui des instrumens. Nos instrumens, selon la pensée des saints pères, sont nos corps qui nous servent à louer Dieu et à lui rendre hommage par la pratique des bonnes œuvres ; en même temps que notre voix lui rend gloire par la profession publique de notre foi. *Cantate Deo, psallite nomini ejus.*

XI. Suite du ¶ 5. *Iter facite ei qui ascendit super occasum*, ou selon saint Jérôme, *Parate viam ascendi per deserta*. Les Septante disent à la lettre *super occasus* au pluriel ; ce qui prouve qu'ils ont lu comme aujourd'hui dans l'hébreu le pluriel. Le P. Houbigant et M. Ladvocat préfèrent *Viam sternite equitanti per deserta*. M. Ladvocat se prévaut beaucoup du mot hébreu עֲרָכֹת, qui signifie proprement

deserta, et qui n'a pu être pris pour *occasus* que relativement au mot מַעֲרָב, qui signifie *occasus* au singulier. Il observe que ni dans l'un ni dans l'autre sens, cette parole ne peut convenir à la translation de l'arche de Cariathiarim, ou de la maison d'Obédédom, parce que, ni dans l'un, ni dans l'autre, elle n'eut de déserts à traverser, et ne s'avança point à l'occident, mais à l'orient. Il croit pouvoir en conclure que cette parole convient beaucoup mieux à la translation de l'arche de Rabbah à Jérusalem, parce qu'alors elle eut des déserts à traverser, et qu'elle s'avanza de l'orient vers l'occident. Mais le mot hébreu לְרַכֶּב, qu'il traduit par *equitanti*, n'est pas ainsi restreint à l'image d'un homme qui est à cheval; ce mot s'applique également à celui qui est monté sur un char; et M. Ladvocat convient lui-même quo c'est ici le vrai sens, lorsqu'il traduit en français : *Aplanissez le chemin à celui qui porte sur son char, traverse les déserts.* Le mot *equitanti* écarte entièrement cette idée que les Septante et saint Jérôme expriment beaucoup mieux par *ascendentii*. L'arche représente ici Jésus-Christ même. Les nations au milieu desquelles il alloit établir son règne, étoient comme de vastes déserts dont la voie alloit lui être préparée par la prédication des apôtres, comme elle lui avoit été préparée dans la Judée par la prédication de saint Jean-Baptiste de qui Isaïe avoit dit : *Voici la voie de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie au Seigneur* (1). De plus le centre de la vraie religion alloit être transféré de l'Orient dans l'Occident; et c'est peut-être à quoi l'on pourroit appliquer l'expression des Septante, *super occasus*, ou comme le rend la Vulgate, *super occasum*. Mais ce *super* exprimé dans la Vulgate et dans les Septante renferment le vestige d'une autre leçon qui conviendroit parfaitement bien ici, et dont les rabbins mêmes nous ont conservé l'idée, en observant très-bien que ce texte est parallèle à celui du № 34. qui *ascendit super cælum cæli*; d'où ils ont conclu que celui-ci peut signifier dans le même sens, *qui ascendit super cælos*.

Dominus nomen illi. Ou selon saint Jérôme, *In Dominus nomen ejus.* C'est qu'en effet on lit dans l'hébreu, יְהֹוָה, à la lettre *in Ia*; cette syllabe *Ia* que l'on voit à la fin du mot *Alleluia*, est regardée comme l'abrégué du grand nom JEHOVA, en hébreu יהוה, que les Septante et la Vulgate expriment communément par *Dominus*. Ce grand nom

(1) *Isai*, xl. 3.

particulièrement l'ascension de Jésus-Christ.

XII.
Suite du № 5.
Dominus (ou
Ia, ou JEHOVA)
nomen illi. Preuve
de la divinité
de Jésus-
Christ.

JÉHOVA ou même le simple IH, qui en est l'abrégué, attribué ici à Jésus-Christ, est une preuve de sa divinité.

XIII.
Suite du § 5.
Exultate in conspectu ejus. C'est aux justes que cette invitation s'adresse.

Exultate in conspectu ejus, ou selon saint Jérôme, *Et exultate coram eo*. La conjonction est exprimée dans le grec comme dans l'hébreu; ainsi c'est par une omission de copiste qu'elle manque dans notre Vulgate; elle marque que c'est le dernier membre du verset. Cette invitation s'adresse, comme celle du § 4. aux justes, à ceux qui ont le bonheur de croire en Jésus-Christ. C'est à eux qu'il est réservé de se réjouir devant le Seigneur.

XIV.
Sur le § 6.
Turbabuntur a facie ejus. Parole omise dans l'hébreu. Combien elle convient ici.

§ 6. *Turbabuntur a facie ejus*. Ces mots qui se trouvent dans la version des Septante et dans notre Vulgate, ne sont, ni dans la version de saint Jérôme, ni dans l'hébreu. Ils conviennent parfaitement pour exprimer l'ébranlement que causa chez les Juifs et chez les gentils la prédication de l'Evangile; les uns et les autres en furent troublés; ceux qui n'y crurent pas, s'elevèrent contre les apôtres et leurs disciples, et tombèrent dans un trouble extrême lorsque la vengeance de Dieu éclata sur eux.

XV.
Suite du § 6.
Pater orphanorum et defensor viduarum. Que représentent ici les orphelins dont Dieu est le père, et les veuves dont il est le défenseur?

Patris orphanorum et judicis viduarum, ou selon saint Jérôme, *Patre pupillorum et defensore viduarum*. C'est-à-dire, que les Septante et saint Jérôme ont lié cela au pronom qui précède; mais il est peu dans le génie de la langue sainte de lier ainsi des noms à des pronoms; et ceci paroît se lier beaucoup mieux avec ce qui suit: *Pater orphanorum* (ou *pupillorum*) *et judex* (ou *defensor*) *viduarum*, *Deus in loco* (ou, selon saint Jérôme, *in habitaculo*) *sancto suo*. Le P. Houbigant et M. Ladvocat ont en effet préféré cette construction. Cela n'empêche pas que cette phrase ne puisse être intimement liée avec celle qui précède. Voilà ce qui causera le trouble de tous ceux qui s'élèveront contre Jésus-Christ et contre ses disciples; c'est que du haut du sanctuaire céleste où il réside, il est le père des orphelins et le juge, le défenseur des veuves. Les orphelins dont il est le père, ce sont ses disciples même qui livrés aux persécutions semblent être ici-bas comme des orphelins abandonnés. Les veuves dont il est le défenseur et le juge sont les églises que ses apôtres ont fondées et qui sembloient être sans défense au milieu des persécuteurs. Comme les Hébreux ont un autre mot θεωρητος, pour signifier *judex*, il y a lieu de présumer que le mot יְלֹהֶן est mieux rendu par le *defensor* de saint Jérôme, mais cependant toujours relativement au tribunal du jugement, en sorte que

c'est le défenseur de la cause des veuves , c'est leur avocat , selon l'expression même dont se sert saint Jean , lorsqu'il dit que Jésus-Christ est notre *avocat* (1) auprès du Père. Les Septante en traduisant, *in loco*, semblent avoir lu בְּמִקְוֹם , au lieu de בְּמַעַן , *in habitaculo* , que lisoit saint Jérôme comme nous le lisons encore ; le sens au fond est le même ; le lieu saint , l'habitation sainte où Jésus-Christ réside , en y faisant éclater sa gloire , c'est le ciel où il est assis à la droite de son père , et où il ne cesse d'intercéder pour ses disciples et pour les églises que ses apôtres ont formées.

¶ 7. *Deus, qui inhabitare facit unius moris* (on lisoit autrefois *unanimes*) *in domo*. Ou selon saint Jérôme , *Deus inhabitare facit solitarios in domo*. L'hébreu dit à la lettre : *Deus inhabitare faciens* , bien rendu par *qui inhabitare facit*. Dieu dans son sanctuaire est le père des orphelins et le défenseur des veuves ; ce Dieu qui fait habiter , qui établit dans sa maison ceux qui sont seuls ou abandonnés , ceux qui sont unis entre eux , étant tous de même sentiment et de même conduite. C'est précisément le caractère des disciples de Jésus-Christ , qui appartenant tous au même corps , et devant tous être animés du même Esprit , n'ont tous , et ne doivent avoir qu'un cœur et qu'une ame. C'est ce que marque ici particulièrement cette expression יְהִידִים , *unicos* , bien rendue dans les Septante par *unius moris* ; on par *unanimes* , dans les anciens exemplaires de la Vulgate. Le mot *unanimes* répond moins au grec , mais rend également l'hébreu ; le P. Houbigant le préfère. Saint Jérôme s'en écarte par *solitarios* ; M. Ladvocat , beaucoup plus par *unicos* , pris au sens de *dilectos* , qu'il préfère dans sa version. Au reste tous ces caractères pourroient également convenir aux disciples de Jésus-Christ. Ce sont eux que Jésus-Christ rassemble et établit dans sa maison qui est son Eglise.

Qui educit vincitos in fortitudine. Saint Jérôme après avoir dit *inhabitare facit* , continue en disant *educet* ; mais l'hébreu porte *educens* , bien rendu par *qui educit*. Les Septante et saint Jérôme en traduisant , *in fortitudine* , semblent avoir lu בְּכֻשָׂרֹת , au lieu de בְּגֻבָּרוֹת qui ne se trouvant qu'ici , s'explique diversement. Ceux qui le traduisent par *in compedibus* , le dérivent de קָשָׁר , *ligavit* , comme si l'on devoit lire , בְּקֻשָׂרֹת . Théodotion le faisoit dé-

XVI.

Sur le ¶ 7.
Deus, qui inhabitare facit unanimes in domo.

Comment cette parole se trouve accomplie dans la formation de l'Eglise.

XVII.

Suite du ¶ 7.
Qui educit vincitos in fortitudine , ou *in rectitudinem*. Comment cette parole fut accomplie dans la conversion des gentils.

(1) 1. *Joan.* II. 1.

river beaucoup plus naturellement de יְמִינָה, *rectum fuit*, et le traduit par *in rectitudinibus*; on pourroit l'exprimer mieux encore par *in rectitudines*, c'est-à-dire, comme l'expriment le P. Houbigant et M. Ladvocat, *in viam rectam*, ou *per itinera recta*. Les prisonniers que Jésus-Christ délivre, sont les pécheurs qu'il convertit, en les délivrant de l'esclavage où ils étoient sous la puissance du démon. Il les délivre par sa puissance, *in fortitudine*; et en même temps il les fait entrer dans les droits sentiers de la justice, *in rectitudines*, ou *in itinera recta*. C'est ce que Jésus-Christ fit principalement à l'égard des gentils sur lesquels il répandit le don de la foi.

XVIII.

Suite du § 7.
In increduli au-
tem habita-
verunt in sic-
citatibus.
Comment
cette parole a
été vériфиée
sur les Juifs
incrédules.

Similiter eos qui exasperant, qui habitant in sepulchris. Ou selon saint Jérôme, *Increduli autem habitaverunt in siccitatibus*. Les Septante en traduisant au sens de *similiter* semblent avoir lu סֹרְרִים, *etiam*, au lieu de צַדְקָה, *sed*, que nous y lisons et que saint Jérôme exprime par *autem*. Le mot hébreu סֹרְרִים, *qui exasperant*, peut signifier *rebelles* et *increduli*; saint Jérôme préfère *increduli*; le P. Houbigant, *rebelles*. Ces hommes rebelles et incrédules ont été réduits à habiter dans la sécheresse, *habitaverunt in siccitatibus*, dit saint Jérôme, comme s'il avoit lu צַחֲמָה, au lieu de צַחַם, *in siccitate*, que nous y lisons. L'expression de la Vulgate *qui habitant in sepulchris* vient du grec *habitantes in sepulchris*; il y a lieu de présumer que les Septante ont lu σκένι, *habitantes*, pour σκένω, *habitaverunt*, et qu'ils avoient fort bien écrit τὰ τραφεῖς, *in siccitatibus*, d'où sera venu par méprise de copiste, τὰ φοῖς, *in sepulchris*. Le P. Houbigant et M. Ladvocat traduisent, *loca arenaria* ou *in aren-tibus locis*. Mais l'expression de saint Jérôme, *in siccitatibus*, est encore préférable, parce que relativement au sens principal qui regarde Jésus-Christ, c'est-à-dire relativement aux Juifs incrédules qui ont attiré sur eux sa vengeance, il ne s'agit point ici de lieux arides, mais de la sécheresse même dans laquelle il les a laissés en les privant des pluies salutaires de sa grace, selon ce qu'il dit lui-même dans Isaïe en annonçant la réprobation de cette vigne perfide. *Nubibus mandabo ne pluant super eam imarem* (1). Voilà la cause de cette sécheresse ici caractérisée.

VERSION VULGATE.

8. Deus, cum egredereris

VERSION DE SAINT JÉRÔME.

8. Deus, cum egredereris

(1) *Isai*, v. 6.

VERSION VULGATE.

in conspectu populi tui, cum pertransires in deserto :

9. Terra mota est : etenim cœli distillaverunt a facie Dei Sinai, a facie Dei Israel.

10. Pluviam voluntariam segregabis, Deus, hereditati tuæ : et infirmata est, tu vero perfecisti eam.

11. Animalia tua habitabunt in ea : parasti in dulcedine tua pauperi, Deus.

VERSION DE SAINT JÉRÔME.

ante populum tuum, et ambulares desertum :

9. Terra commota est : et cœli stillaverunt a facie tua, Deus, hoc est Sinai, a facie Dei Israel.

10. Pluviam voluntariam elevasti, Deus : hereditatem tuam et laborantem tu confortasti.

11. Animalia tua habitaverunt in ea : præparasti in bonitate tua pauperi, Deus.

REMARQUES.

*. 8. *Deus, cum egredereris in conspectu populi tui,* ou selon saint Jérôme, *ante populum tuum.* L'hébreu à la lettre, *ante faciem populi tui.* Le P. Houbigant préfère l'expression de saint Jérôme; M. Ladvocat, celle de la Vulgate. Cela est égal. Le point essentiel est d'observer que le prophète en rappelant ce que Dieu fit autrefois en faveur des Israélites lorqu'il les tira de la servitude où ils étoient dans l'Egypte, nous trace ici, selon la remarque de saint Augustin (1), les merveilles de la rédemption des hommes. C'est par son ascension même que Jésus-Christ s'élève de l'Egypte de ce monde, et se met à la tête de son peuple pour le conduire à la véritable terre de promission.

Cum pertransires in deserto, ou selon saint Jérôme, *et ambulares per desertum*; et selon le P. Houbigant et M. Ladvocat, *cum incederes per desertum.* Le désert par lequel Jésus-Christ va faire marcher son peuple, c'est, comme le remarque ici saint Augustin, la gentilité; car les nations étoient alors comme un désert, dit ce père: *Desertum erant gentes* (2).

* 9. *Terra mota est* (ou selon saint Jérôme, *commota est*), *etenim cœli distillaverunt a facie Dei Sinai, a facie Dei Israël;* ou selon saint Jérôme, *et cœli stillaverunt a facie tua, Deus : hoc est Sinai, a facie Dei Israel.* Ce texte a visiblement souffert de la part des copistes. Le P. Houbigant soupçonne qu'il y a là une transposition de

XIX.
Sur le ¶ 8.
Deus, cum egredereris in conspectu populi tui.
Comment Dieu s'est mis à la tête de son peuple.

XX.
Suite du ¶ 8.
Cum pertransires in deserto. Quel est le désert par lequel Dieu a fait passer son peuple.

XXI.
Sur le ¶ 9.
Terra mota est, etc. Ce texte éclairci par un texte parallèle du cantique de Debora.

(1) Aug. *Enarr. in hunc Ps. n. 9 et seqq.* — (2) Aug. *ubi supra.*

copistes, et que la vraie leçon seroit : *Terra commota est : Sina etiam ille mons a conspectu Dei : etiam cœli stillarunt a conspectu Dei, Dei Israel.* M. Ladvocat observe très-bien que ce verset est imité du cantique de Debora, où nous lisons selon la Vulgate : *Domine, cum exires de Seir, et transires per regiones Edom, terra mota est, cœlique ac nubes distillaverunt aquis. Montes fluxerunt a facie Domini, et Sinai a facie Domini Dei Israel* (1). Dans les deux premiers membres, le prophète compare *la terre* qui est ébranlée, avec *les cieux* qui répandent leurs eaux en la présence de Dieu; dans les deux derniers il compare *les montagnes* qui sont ébranlées, avec *le mont Sinai* qui plus particulièrement honoré de la présence de Dieu, est ébranlé plus que les autres.

XXII.

Sur le même verset : *Terra mota est : cœli distillaverunt.* Comment la terre a été ébranlée; comment les cieux ont répandu leurs eaux.

Terra mota est, etiam cœli distillaverunt. M. Ladvocat observe très-bien que Moïse ne dit point que la terre ait tremblé lorsque Dieu fit éclater sa présence sur le mont Sinai, ni que le ciel ait répandu alors sur la terre ses eaux. Mais tout le monde sait que la prédication de l'Évangile a causé un ébranlement universel dans toute la terre : *Terra mota est ; et ceux qui entendent le langage énigmatique des prophètes, reconnoissent, avec saint Augustin, que les apôtres sont, selon le témoignage même de David interprété par saint Paul, les cieux spirituels de ce monde nouveau, et qu'à la présence de Jésus-Christ dont ils étoient les envoyés, ils ont répandu sur la terre les eaux salutaires de sa grâce : etiam cœli distillaverunt a facie Dei.*

XXIII.

Suite du § 9.
Montes trepidaverunt... iste Sinai.
Comment les montagnes et Sinai même ont tremblé.

Montes trepidaverunt, a facie Domini, iste Sinai, a facie Domini Dei Israel. Dans le cantique de Debora, la Vulgate dit : *Montes fluxerunt;* et ce seroit en effet le sens de l'hébreu נזלו, si on le prenoit de נזלו, *fluxit;* mais les Septante en l'exprimant au sens de *trepidaverunt*, semblent l'avoir pris de זלזל, ou זלזל, qui, selon l'interprète arabe, signifie *commovit*, au passif נזלו, *commoti sunt* ou *trepidaverunt*, expression qui paroît convenir beaucoup mieux aux montagnes. Les *montagnes*, dans le style énigmatique des prophètes, représentent les royaumes et les peuples. A la prédication de l'Évangile, tous les peuples ont été ébranlés; voilà l'ébranlement des montagnes; le peuple juif à qui Dieu avoit confié sa loi, fut lui-même plus ébranlé que tous les autres; voilà l'ébranlement de *Sinai*. La mon-

(1) *Judic.* v. 4 et 5.

tagne sur laquelle Dieu publia sa loi, peut ici représenter le peuple auquel il avoit confié sa loi : *Montes trepidaverunt a facie Domini : iste Sinai, a facie Domini Dei Israel.* Il y a lieu de présumer qu'en grec même l'expression τοῦ Σινά, *Sinai* avec l'article au génitif, vient de τοῦτο Σινά, *iste Sinai*, conformément à l'hébreu ; et Bossuet pensoit que la Vulgate même pourroit se prendre en ce sens, en la ponctuant ainsi : *etenim cæli distillaverunt a facie Dei : Sinai, a facie Dei Israel.* Le nom de *Sinai* seroit alors au nominatif, en sous-entendant *distillavit*, ou *trepidavit*, conformément à l'hébreu éclairci par le texte du livre des Juges.

* 10. *Pluviam voluntariam segregabis, Deus, hereditati tuæ, et infirmata est, tu vero perfecisti eam.* Ou selon saint Jérôme, *Pluviam voluntariam elevasti, Deus : hereditatem tuam et laborantem tu confortasti.* La différence vient de ce que dans l'hébreu la préposition que les Septante lissoient avant le mot נחלהך, *hereditas tua*, a été omise ; en sorte que comme alors ce mot semble ne plus tenir au premier membre, saint Jérôme l'a rapporté au second ; mais la conjonction *et* qui le suit, est le commencement du second membre, et renvoie au premier le mot נחלהך, *hereditas tua*, ou נחלהך, *hereditati tuae*.

XXIV.
Sur le § 10.
Pluviam vo-
luntariam,
etc. Eclair-
cissement sur
la division de
ce verset.

Pluviam voluntariam segregabis, ou selon saint Jérôme, *elevasti*. Le même mot peut signifier l'un et l'autre. Le P. Houbigant traduit, *Pluviam beneficentiae sparsisti*; et M. Ladvocat, *Pluviam liberalitatum sparsisti*. On traduiroit peut-être mieux encore ainsi : *Pluviam voluntariam distribues hereditati tuae*. M. Ladvocat pense que ceci regarde la manne que Dieu fit tomber comme une pluie sur son peuple dans le désert. Le P. de Carrières avoit aussi lui-même suivi ce sens qu'il prétendoit sans doute fondé sur ce qui est dit au psaume LXXVII. 24. *Pluit illis manna ad manducandum*; où l'on voit la manne comparée à une pluie. Mais ces deux interprètes ne considéroient peut-être pas assez que *l'héritage du Seigneur* sur lequel tombe cette pluie, est celui-là même dans lequel, comme on va le voir, il a préparé une demeure à son peuple ; c'est la terre même de promission, dans laquelle il a établi son peuple ; selon ce que Moïse avoit dit dans son cantique : *Vous les introduirez et les plan-*

XXV.
Sur le même
verset *Plu-*
viam volun-
tariamsege-
rebus, Deus
hereditati
tua. Quelle
est cette pluie
volontaire ;
quel est l'hé-
ritage sur le-
quel Dieu la
répand.

terez sur la montagne de votre héritage (1) ; cette terre à laquelle il avoit expressément promis les pluies du printemps et de l'automne : *Dabit Dominus pluviam terræ vestræ temporaneam et serotinam* (2). Cette pluie qu'il répand sur son héritage, par un effet de son amour pour son peuple, c'est donc, selon la lettre, les pluies abondantes qui fertilisoient les terres de son peuple. Ou plutôt dans le sens prophétique qui est ici le principal, *l'héritage du Seigneur*, c'est son Eglise, répandue dans toutes les nations, selon cette promesse faite à Jésus-Christ de la part de Dieu son père : *Demandez-moi, et je vous donnerai les nations pour votre héritage* (3); c'est la gentilité chrétienne. La pluie que Jésus-Christ répand sur cet héritage qui lui est donné, c'est sa grace, comme le remarque très-bien saint Augustin (4). Il la répand d'une main libérale et par un effet de son amour, qui en fait une pluie volontaire, comme l'expriment les Septante, la Vulgate et saint Jérôme : *Pluviam voluntariam*; « c'est qu'en effet (dit saint Augustin, » en rappelant les expressions de saint Jacques), c'est par » le mouvement de sa bonne volonté que Dieu nous a engendrés par la parole de la vérité : » *Hæc est pluvia voluntaria : voluntarie quippe genuit nos verbo veritatis.* » C'est » une pluie volontaire, dit encore saint Augustin, parce que » la grace est gratuitement donnée sans aucun précédent » mérites de nos œuvres; car si c'est par grace, ce n'est » donc pas à cause de nos œuvres; autrement la grace ne seroit plus grace : » *Pluvia voluntaria intelligitur ipsa gratia, quia nullis praecedentibus operum meritis gratis datur : si enim gratia, jam non ex operibus : alioquin gratia jam non est gratia.*

XXVI.

Suite du ¶
10. *Et infirmata est, tu vero perfecisti eam.* Suite du ¶
10. *Et infirmata est, tu vero perfecisti eam.* Comment l'héritage du Seigneur souffre et est affermi

Ou selon saint Jérôme, *et laborantem tu confortasti*; selon le P. Houbigant, *lassata erat, sed tu eam confirmabas*; celui-ci transpose la conjonction, et au lieu de l'exprimer par *et*, il la rend par *sed*. M. Ladvocat traduit : *Tunc lassata fuit, sed tu eam confirmasti*; il suppose avec les Septante deux conjonctions, et il rend l'une par *tunc*, et l'autre par *sed*. Mais il pense que ceci regarde le peuple d'Israël fatigué de ses marches dans le désert, au lieu que cela s'applique bien plutôt à la terre même d'Israël fatiguée par les divers fléaux dont Dieu

(1) *Exod. xv. 17.* — (2) *Deut. xi. 14.* — (3) *Psal. ii. 8.* — (4) *Aug. Enarr. in ps. 67, n. 12.*

la frappoit pour châtier son peuple ; et ensuite rétablie dans son premier état lorsque Dieu renouveloit sur son peuple les marques de sa protection ; comme cela arriva plusieurs fois sous le gouvernement des juges depuis Josué jusqu'à Samuël. Cette alternative de biens et de maux , de maux et de biens , qu'éprouvoit la terre d'Israël est l'image de celle qu'éprouve ici-bas l'Eglise de Jésus-Christ , répandue dans toutes les nations , comblée des bénédictions du ciel dans les premiers siècles , ensuite successivement affligée de divers maux , et consolée par de nouveaux biens en exécution de la promesse que Jésus-Christ à faite à son Eglise d'être toujours avec elle jusqu'à la fin des siècles , et de ne jamais souffrir que les portes de l'enfer puissent prévaloir contre elle : *Et laborantem tu confortasti*, selon l'expression de saint Jérôme; *Et infirmata est, tu vero perfecisti eam*, selon les Septante et la Vulgate.

¶ 11. *Animalia tua habitabunt* (ou selon saint Jérôme, *habitaverunt*) *in ea : parasti in dulcedine tua* (ou selon saint Jérôme, *præparasti in bonitate tua*) *pauperi*, *Deus*. Le même mot ישבו peut également signifier *habitaverunt* ou *habitabunt*; le futur paroît ici mieux convenir. Le P. Houbigant observe très-bien que le régime du mot *parasti* ou *præparasti*, manque ; il suppose qu'au lieu de ישבו, *parasti*, on a pu lire חכונת, *parasti eam*, en le rapportant à *hereditas*; et c'est bien le vrai sens ; mais sans rien ajouter, il suffiroit de lire חכון, *parata est*. M. Ladvocat traduit (*quæ*) *præparabas*, il sous-entend *quæ* en le rapportant à *animalia*. Comme il a cru que la pluie dont le prophète vient de parler, étoit la manne, il en a conclu que ces animaux devoient être les cailles que Dieu donna en même temps à son peuple. Sous un autre point de vue , il a pris aussi ces animaux pour tout le bétail que possédoient les Israélites , et que Dieu leur conserva en les tirant de l'Egypte. Mais dans ce verset , comme dans le précédent , il ne s'agit point des Israélites dans le désert , mais des Israélites dans la terre promise où Dieu dans sa bonté prépara une demeure à ce peuple qu'il appelle cent fois le *troupeau* dont il est le pasteur, et *les brebis* qu'il conduit dans ses pâturages : *Nos autem populus tuus et oves pascuæ tuæ* (1). L'Eglise , et particulièrement l'Eglise des gentils , qui par la foi est devenue l'héritage du Sei-

XXVII.
Sur le ¶ 11.
*Animalia
tua habia-
bunt in ea :
parasti, etc.*
Quels sont
les troupeaux
du Seigneur :
quelle est la
demeure
qu'il leur a
préparée.

(1) *Psal. xciv. 7. xcix. 3.*

gneur d'une manière bien plus excellente que la terre d'Israël , est aussi la demeure que Dieu dans sa bonté a préparée à son peuple , c'est-à-dire , au peuple fidèle , à ce peuple qui se reconnoît pauvre de son propre fonds , et qui attend de Dieu tous les biens spirituels qui seuls sont ses richesses ; à ce peuple dont l'affliction et les tribulations sont le partage en cette vie ; à ce peuple qui est vraiment le troupeau dont il prend soin : *Animalia tua habitabunt in ea : parasti eam in bonitate tua pauperi , Deus.*

VERSION VULGATE.

12. **Dominus** dabit verbum evangelizantibus , virtute multa.

13. Rex virtutum dilecti , dilecti:et speciei domus dividere spolia.

14. Si dormiatis inter medios clerros , pennæ columbæ deargentatae , et posteriora dor si ejus in pallore auri.

15. Dum discernit cœlestis reges super eam , nive dealbabuntur in Selmon.

VERSION DE SAINT JÉRÔME.

12. Domine , dabis sermonem , annunciatricibus fortitudinis plurimæ.

13. Reges exercituum fœderabuntur : fœderabuntur , et pulchritudo domus dividet spolia.

14. Si dormieritis inter medios terminos , pennæ columbæ deargentatae , et posteriora ejus in virore auri.

15. Cum divideret Robustissimus reges in ea , nive dealbata est in Selmon.

REMARQUES.

XXVIII.
Sur le § 12.
Dominus dabit verbum evangelizantibus. La prédication de l'Evangile ne pouvoit être plus clairement annoncée.

§ 12. *Dominus dabit verbum evangelizantibus virtute multa* (ou selon saint Jérôme , *Domine , dabis sermonem annunciatricibus fortitudinis plurimæ*). On ignore d'où saint Jérôme auroit pu prendre , *Domine , dabis* ; ce n'est peut-être qu'une faute de copiste , pour *Dominus dabit* ; car on le lit ainsi dans l'hébreu et dans la Vulgate. Les Septante et saint Jérôme en traduisant au datif , *evangelizantibus* ou *annunciatricibus* , semblent avoir lu avec préposition , *למברשות* , au lieu que nous lisons sans préposition , *המברשות* , *annunciatrices* ; ce féminin est un hébraïsme comme *Ecclesiastes* , qui signifie *concionatrix* , et comme en latin , *Evangelista* , *Propheta* , qui ont la terminaison féminine , quoiqu'on les prennent au masculin. L'expression *רְבָנָת* , rendue par *virtute multa* ou *fortitudinis plurimæ* , n'a rien dans l'hébreu qui la lie avec le mot précédent ; elle peut signifier *exercitus maltus* , ou

turba multa; et dans le style des Grecs l'expression même *virtute multa*, peut signifier *exercitu multo*. Le prophète annonce ce qui arrivera au temps de l'établissement de l'Eglise dont il vient de parler : *Le Seigneur donnera alors une parole à annoncer*; et il est évident que c'est précisément ce que Jésus-Christ a fait en mettant dans la bouche de ses apôtres et de ses disciples la parole t'évangélique ; M. Ladvocat suppose que le mot ici employé pour désigner ceux à qui cette annonce est confiée, peut se traduire simplement par *annuntiantum*; mais les Septante y ont vu *evangelizantium*, ou comme ils le traduisent, *evangelizantibus*. Le terme que l'on trouve ici est en effet celui que les Hébreux emploient lorsqu'il s'agit d'heureuses annonces ; et les ministres du saint Evangile ne pouvoient être mieux caractérisés que par ce terme qui dès lors devient ici essentiel : *Dominus dabit verbum evangelizantibus*.

Il est vrai que dans l'hébreu, rien ne décide ici pour le datif; la particule qui pourroit le désigner, n'y est pas; mais aussi rien ne décide pour le génitif; au contraire, la première partie de ce verset finissant sur *verbum*, ne peut régir au génitif le mot suivant. Dans l'hébreu, l'expression *verbum evangelizantium* ne pourroit être coupée. Ce n'est donc ici dans l'hébreu, ni *evangelizantibus*, ni *evangelizantium*, mais simplement *evangelizantes*. Les Septante ont lu *virtute multa*, ou *exercitu multo*; le mot hébreu peut également signifier *turba multa*; soit à l'ablatif en sous-entendant une préposition, soit au nominatif même; en sorte que le sens de l'hébreu se réduit à ces termes : *Dominus dabit verbum : evangelizantes, turba multa*; c'est-à-dire : Le Seigneur donnera une parole à annoncer; et ceux qui l'annonceront, formeront une grande troupe. Jésus-Christ choisit d'abord non-seulement douze apôtres, mais encore soixante-douze disciples; et ceux-là en formèrent beaucoup d'autres qui se répandirent dans toute la terre comme une troupe puissante et nombreuse, qui portoit partout l'heureuse nouvelle du salut. *Dominus dabit verbum : evangelizantes, turba multa*. La suite donne lieu de présumer que selon la lettre les § 12. et 13. se rapportent à la défaite de Sennachérib; le § 14. à la captivité de Babylone et au retour sous Cyrus; le § 15. à l'expédition de Gog.

§ 13. *Rex virtutum dilecti, dilecti : et speciei domus*

XXIX.
Suite du § 12.
Evangelizantes exercitus multus.
Comment cette parole se trouve vérifiée dans les prédateurs de l'Evangile.

XXX.

Sur le § 13.
Rex virtutum (ou *Reges exercituum*) *dilecti, dilecti ou fugient, fugient.* Quels sont ces rois mis en fuite.

dividere spolia; ou selon saint Jérôme, *Reges exercituum fæderabuntur: fæderabuntur, et pulchritudo domus dividet spolia*. Le P. Houbigant dit : *Reges exercituum fugerunt: fugerunt, et habitatrix domus spolia dividebat*; M. Ladvocat traduit de même, excepté ce dernier mot au lieu duquel il traduit littéralement *dividet*. Il confond ces armées avec celle dont le prophète vient de parler; il suppose que dans ces deux versets il s'agit de l'armée ennemie; mais l'armée du verset précédent est bien différente de celles qui sont marquées ici; la seule différence du singulier au pluriel l'insinue assez. La grande armée du verset précédent est celle du Seigneur; c'est l'armée d'Israël, la milice sainte des prédateurs évangéliques; les armées dont il est parlé dans celui-ci sont celles des ennemis du Seigneur, celles qui formoient ce monde pervers que les prédateurs évangéliques alloient combattre; les rois de ces armées mis en suite par l'armée du Seigneur, c'est, selon la lettre, Sennachérib et les rois tributaires qui marchoient à sa suite avec leurs troupes; dans le sens spirituel, ce sont les princes des ténèbres, dont Jésus-Christ est venu détruire l'empire, et qui ont été réellement mis en suite par les prédateurs de l'Evangile: *Reges exercituum fugerunt*, ou plutôt *fugient*, comme porte le texte; et ce futur convient parfaitement au sens prophétique. M. Ladvocat suppose que l'on peut traduire: *cito fugerunt*, pour rendre par ce mot *cito* ce que quelques-uns croient être l'énergie d'une lettre paragogique, c'est-à-dire, de la lettre *τ* ajoutée à la fin du mot; mais vraisemblablement cette lettre paragogique n'est en hébreu, comme en grec, qu'une élégance de prosodie pour éviter le choc des voyelles, comme quand on dit en grec, δέδωκεν αὐτῷ, pour δέδοξε αὐτῷ, *dedit ipsi*: cette lettre n'ajoute rien au sens, mais adoucit le choc des voyelles. De même quand on dit en français, *Aime-t-on le Seigneur?* ce *t* n'ajoute rien au sens, mais sauve le choc des voyelles. De même ici dans l'hébreu au lieu de dire *יְהוָה יְהוָה וּנוֹת*, le psalmiste dit *יְהוָה*, ces deux *τ* n'ajoutent rien au sens, mais sauvent le choc des voyelles. Rien ne seroit plus arbitraire que l'interprétation de ces lettres paragogiques, si elles ajoutoient au sens; la même lettre signiferoit tout ce que l'on voudroit; les Septante et saint Jérôme n'ont regardé ces lettres que comme de pures élégances de prononciation. Au lieu de *מלך*, *Reges*, les Septante ont apparemment lu *מלך*, *Rex*;

et chez eux l'expression *virtutum* se prend pour *exercituum*. Ce nominatif singulier *Rex exercituum* les a empêchés de reconnoître pour un verbe pluriel le mot יְלִיל, ils l'ont pris pour un nom répété au sens du génitif *dilecti*, *dilecti*; cette répétition dans le style des Hébreux, pourroit tenir lieu du superlatif *dilectissimi*; et pour ne pas s'écartez du sens de l'hébreu, le sens seroit que le roi des armées ennemis tombera sous la main de celui qui est *le bien-aimé* par excellence, c'est-à-dire, de David dont le nom signifie *le bien-aimé*, et beaucoup mieux encore de Jésus-Christ désigné par les prophètes sous le nom même de *David*, comme étant bien plus parfaitement *le bien-aimé* de Dieu son père. Saint Jérôme a très-bien lu comme nous dans l'hébreu *Reges exercituum*; et alors il a reconnu le mot יְלִיל, pour un verbe pluriel; mais il l'a supposé appartenir à un verbe טַל' inusité, qui seroit la racine de טָלֵל, *dilectus*, et qui signiferoit *amicus esse* ou *fieri*; de là sans doute est venu qu'il l'a traduit par *federabuntur*: les rois des armées ennemis ont fait alliance, ont conspiré contre Israël, et bien plus particulièrement encore contre l'Eglise de Jésus-Christ. Ainsi ces diverses interprétations rentrent à peu près dans le même sens. Mais le même mot יְלִיל se prend beaucoup mieux comme dérivé de טַלֵּ, *fugere*; le sens alors est donc *reges exercituum fugient*.

Lorsque ce mot est ici répété *fugient*, *fugient*, ce n'est pas un simple pléonasme, une répétition inutile du même mot dans le même vers ou hémistiche; de ces deux mots le premier termine le premier hémistiche, et le second commence le suivant en cette manière :

*Reges exercituum fugient:
Fugient, et habitatrix domus dividet spolia.*

M. Ladvocat obscurcit le sens de ces derniers mots, lorsqu'il dit : *et nos femmes qui sont restées dans nos maisons partageront leurs dépouilles*. Cela pourroit convenir au sens historique qu'il avoit en vue; mais cela ne convient pas également au sens prophétique. Il ne s'agit point ici de plusieurs femmes, mais d'une seule caractérisée par ces deux mots, *habitatrix domus*, celle qui habite dans la maison; expression mystérieuse qui désigne la Jérusalem d'en haut, l'Eglise du ciel, qui jouit du repos dans la maison de Dieu, et qui recueille dans le ciel le fruit des victoires que ses enfans remportent ici-bas sur l'empire du

XXXI.
Suite du ¶
13. *Etspecieci
domus divi-
dere spolia :*
*ou Et habi-
tatrixdomus
dividet spo-
lia :* Quelle
est cette ha-
bitante de la
maison, et
comment
elle partage
les dépouil-
les.

démon , en lui enlevant les ames qu'il tient captives , et les faisant passer au ciel où cette heureuse habitante de la maison de Dieu les reçoit : *Et habitatrix domus dividet spolia.* Le même mot hébreu נוֹתָה se prend également pour *habitatrix*, comme dérivé de נוֹתָה , *habitavit* , ou pour *pulchritudo*, comme dérivé de נאַתָּה , *pulchrum fuit*. Les Septante et saint Jérôme l'ont pris en ce dernier sens , avec cette différence que ce père l'a conservé au nominatif , *et pulchritudo domus* , au lieu que les Septante l'ont pris au sens du datif , *et pulchritudini domus* ; c'est le sens que la Vulgate exprime par *et speciei domus* ; ce qui les a induits à prendre ce sens , c'est apparemment qu'au lieu de תְּחִלָּה , *dividet* , ils ont lu simplement קְלִיָּה , *dividere* ; le sens au fond est le même ; c'est-à-dire , *et il appartiendra à la beauté de la maison de partager les dépouilles* ; ou bien *et la beauté de la maison partagera les dépouilles*. La beauté de la maison est cette heureuse habitante de la maison de Dieu , à qui il est réservé de partager dans le ciel les dépouilles des ennemis contre lesquels ses enfans combattent sur la terre : *Et speciei domus dividere spolia.*

XXXII.

Sur les § 14.
et 15. Si dormiatis inter medios cleros , pennæ columbae deargentatae , et posteriora dorsi ejus in pallore auri. Difficulté de ces deux versets. Examen du sens proposé par M. Ladvocat

¶ 14. *Si dormiatis inter medios cleros , pennæ columbae deargentatae , et posteriora dorsi ejus in pallore auri.* Voilà le verset le plus difficile de ce psaume , et peut-être de tout le Psautier ; tâchons d'en pénétrer le sens. Saint Jérôme traduit : *Si dormieritis inter medios terminos , pennæ columbae deargentatae et posteriora ejus in virore auri.* Cela n'est guère plus lumineux. Le *cleros* de la Vulgate vient du grec , et signifie *sortes* ; ainsi *inter medios cleros* , signifie *inter medias sortes* , et c'est ce que saint Jérôme exprime par *inter medios terminos*. Le sens de l'hébreu est fort obscur , et ne décide pas plus pour l'un que pour l'autre. Le *posteriora dorsi* de la Vulgate répond à un seul mot du grec et de l'hébreu , que saint Jérôme a cru être suffisamment rendu par *posteriora*. M. Ladvocat soupçonne que les Septante et saint Jérôme ont lu אחרונייה , *posteriora ejus* , au lieu de אֶבְרוֹתֵיה , *pennæ ejus* ; c'est qu'en effet le mot בְּנֵפְתַּח , que la Vulgate et saint Jérôme expriment par *pennæ* , signifie proprement *alæ* ; mais si l'on prend אֶבְרוֹתֵיה , *pennæ ejus* , pour les grandes plumes , tant celles qui tiennent aux ailes que celles qui forment la queue de l'oiseau , les Septante et saint Jérôme ont bien pu le prendre au sens de *posteriora dorsi*. Il est assez naturel qu'après avoir parlé des ailes on parle de la queue. Voici

en deux mots ce qui paroît être l'objet de ces deux versets. L'extrémité du péril où Israël pourra se trouver, et la gloire éclatante avec laquelle il en sortira. Pour ne rien confondre au milieu d'une si grande obscurité, reprenons chaque expression séparément.

Le texte hébreu ne dit point, *dum subsistebatis*, mais très-bien *si dormieritis*, ou si l'on veut, *si decubueritis*. Le même mot en hébreu et même en grec se prend pour *decumbere*, et *dormire*; et la Vulgate met communément l'un pour l'autre. *Quand vous seriez réduits à être couchés entre*, etc. Voilà ce que l'on voit communément dans ce texte; et c'est fuir la lumière que de s'écarte de cette idée qui frappe ici le commun des interprètes.

Inter duas acies, selon M. Ladvocat. La Vulgate dit d'après les Septante *inter medios cleros*, c'est-à-dire, *inter medias sortes*, au milieu de deux sorts ou partages; ce qui pourroit ici s'entendre de ces extrémités dangereuses qui mettent l'homme entre la vie et la mort, *inter medias sortes*; et c'est encore une idée dont il ne faut point s'écarte, si l'on veut entendre ce texte. L'expression de l'hébreu peut bien être différente; mais au fond l'idée est la même: il s'agit des dernières extrémités où Israël puisse être réduit. Saint Jérôme traduit, *inter medios terminos*; et cela pourroit encore s'expliquer de l'extrémité dangereuse où Israël fut réduit lorsqu'il fut emmené captif à Babylone, au milieu de deux peuples ennemis, les Assyriens et les Chaldéens, réunis alors sous la même puissance, *inter medios terminos*. L'expression de l'hébreu peut encore être différente; mais au fond c'est la même idée; car il paroît qu'il s'agit ici de la captivité de Babylone. Ceux qui traduisent, *inter tripodes* ou *inter ollas*, s'écartent trop visiblement de l'objet du psalmiste; il n'est point ici question de trépieds de marmites. M. Ladvocat traduit, *inter duas acies*; je ne rejetteois point cette idée, si elle pouvoit s'entendre uniquement des deux peuples assyriens et chaldéens, entre lesquels les enfans d'Israël et de Juda furent dispersés et captifs. Mais il ne s'agit point ici d'*armées rangées en bataille*; ce n'est point ici Jérusalem assiégée par Sennachérib; c'est Jérusalem subjuguée par Nabuchodonosor; c'est Juda captif à Babylone. Quelques-uns traduisent, *inter lapides focarios*, entre les pierres du foyer; et cette idée n'est point mal prise, ou plutôt elle convient parfaitement avec ce qui va suivre. *Quand vous seriez réduits à être couchés*

XXXIII.
Sur le § 14.
Si dormieritis inter medios cleros,
ou *Si decubueritis inter lapides focarios*. Que
peut signifier
cette parole
mystérieuse?

entre les pierres du foyer, sur les cendres du feu, dans la noirceur du charbon et de l'âtre, au milieu de deux peuples infidèles qui seront pour vous comme les pierres du foyer, au milieu desquelles vous éprouverez toute l'ardeur du feu le plus vif de la justice divine en ce monde, vous en sortirez néanmoins avec l'éclat de la colombe aux plumes argentées et dorées. Il me semble que les peintures de ce tableau n'ont rien de forcé; et je crois qu'on ne peut s'écartier de ces idées, sans perdre entièrement de vue le vrai sens du texte.

XXXIV.
Suite du ¶
14. *Pennæ columbae*, etc.
A quoi cela tient-il? et quel peut être le sens de cette parole obscure?

Il est aisé de sentir combien M. Ladvocat s'éloigne de ces idées, lorsqu'il traduit (*inter alas columbae*). Le texte ne répète point le mot *inter*; M. Ladvocat en convient; et rien n'oblige ici de sous-entendre ce mot. La phrase néanmoins paroît être décousue; je l'avoue. Que sous-entendrons-nous donc enfin? Souvenez-vous qu'au ¶ 9. il manquait deux mots que nous retrouvons heureusement dans le cantique de Debbara, mais dont l'omission fait disparaître la liaison des paroles qui précèdent et qui suivent:

Terra commota est, etiam cœli distillaverunt:
(Montes trepidaverunt) a facie Jehovahæ, Iste Sinai, a facie Jehovahæ Dei Israel.

Otez les mots, *Montes trepidaverunt*, vous aurez la leçon présente de l'hébreu, ou vous ne savez plus à quoi tient *Iste Sinai*; car il est évident que ces mots ne peuvent pas se rapporter à ce *distillaverunt* qui précède, et qui ne convient qu'au seul mot *cœli*; ce n'est donc point là le mot qu'il faut ici sous-entendre. Mais rétablissez ces deux mots que nous empruntons du cantique de Debbara: *Montes trepidaverunt a facie Jehovahæ*; et alors vous entendez *iste Sinai*; vous le rapportez à ce *trepidaverunt* qui précède, et dont l'idée y convient parfaitement: *Iste Sinai (trepidavit) a facie Jehovahæ Dei Israel*. M. Ladvocat reconnoît cela. Partez de là, et vous aurez le dénoûment de la difficulté qui nous arrête tous.

XXXV.
Parallèle de cette parole avec diverses autres qui peuvent en donner l'éclaircissement.

Il ne faut point chercher là une ellipse qui n'y est pas, et qui ne peut pas y être. Mais il faut, s'il est possible, retrouver une phrase qui y manque évidemment. Je la tire d'Isaïe même qui, annonçant le retour des Israélites dans leur patrie, le peint précisément sous cette image: *Qui sunt isti qui ut nubes volant, et quasi columbae ad fe-*

nestras suas (1) ? « Qui sont ceux-ci qui volent comme les nuées , et comme des colombes qui retournent à leurs demeures ? » On retrouve encore la même idée dans Osée , au moins selon les expressions de la Vulgate : *Avolabunt quasi avis ex Ægypto , et quasi columba de terra Assyriorum : et collocabo eos in domibus suis , dicit Dominus* (2). « Ils s'envoleront de l'Egypte comme un oiseau , et de l'Assyrie comme une colombe ; et je les rétablirai dans leurs maisons , dit le Seigneur. » On retrouve cette idée jusque dans les Psaumes où David dit : *Quis dabit mihi pennas sicut columbae , et volabo et requiescam* (3) ? « Qui me donnera les ailes de la colombe , et alors je m'envolerai et me reposerai ? » Je saisis donc cette idée , et alors je crois voir dans le texte du psalmiste ces paroles :

Si decubueritis inter lapides focarios
(Evolando exhibitis inde ,
Et alæ vestræ sicut), alæ columbae tectæ argento ,
Et pennæ ejus pallore auri.

C'est-à-dire : « Quand vous seriez réduits à être couchés entre les pierres du foyer , vous en sortirez avec des ailes semblables aux ailes de la colombe , couvertes d'une blancheur argentine , et à ses grandes plumes dont le blond éclat imite celui de l'or. » On s'aperçoit aisément que le même éclaircissement est également applicable au sens de la Vulgate pris des Septante , et au sens de saint Jérôme pris de l'hébreu. *Si dormiatis inter medios cleros* (ou *terminos*) (evolando exhibitis inde , et pennæ vestræ sicut) *pennæ columbae deargentatae , et posteriora dorsi* (ou simplement *posteriora*) *ejus in pallore* (ou *virore*) *auri*. Quand vous seriez réduits à coucher et dormir entre les deux sorts de la vie et de la mort , entre les confins de vos ennemis , Assyriens et Chaldéens , vous en sortirez avec des ailes semblables aux ailes de la colombe , couvertes d'une couleur argentine , et au grand plumage de sa queue dont le blond éclat imite la pâle verdure de l'or. Il faut observer qu'au lieu de *deargentatae* , on lit dans l'hébreu *tectæ argento* ; et que ce *tectæ* , תְּכַתָּם , est au singulier comme se rapportant à *columbae* ; les Septante semblent avoir lu תְּכַתּוֹת , *tectæ* , au pluriel comme se rapportant à *pennæ* ; ce sens est plus naturel , et la suite le suppose ; car le même mot se

(1) *Isai*, xx. 8. — (2) *Osée*, xi. 11. — (3) *Psalm.* liv. 7.

rapporte aussi au mot suivant, אַבְרוֹתִים, *posteriora* (ou *pennæ*). *dorsi ejus*. Le mot hébreu בִּירָקֶר, se prend également pour *in pallore* ou *in virore*. On sent aisément que cela s'entend de ce vert pâle et jaunâtre qui caractérise la couleur de l'or.

XXXVI.

Sur le § 15.
Dum discer-
nit caelstis
reges super
eam, etc.
Quel peut
être le sens
de cette pa-
role?

Revenons maintenant au § 15. M. Ladvocat le traduit donc ainsi : *In dissipando Omnipotentem* (ou *Fulmina-torem*) *reges cum ea* (*columba*) *nives* (ou peut-être *nivei*) *apparuitis sicut Selmon*. Le texte ne dit point *cum ea*; et le sens n'est nullement *cum ea columba*; il ne s'agit point ici de la prétendue colombe des Ammonites; on vient de le voir. Le texte dit *in ea*, précisément de même qu'au § 11. il dit : *Animalia tua habitabunt in ea*; c'est-à-dire, dans cette terre, que vous avez donnée pour héritage à votre peuple; et l'on va voir que c'est bien le sens du texte. Ce troupeau dont vous daignez être le pasteur, y a trouvé une demeure que vous lui avez préparée par votre bonté; et ses ennemis y trouveront leur perte; ils y seront exterminés lorsqu'ils auront osé venir y troubler vos enfans. Ezéchiel nous explique cela par les anathèmes qu'il prononce contre Gog et Magog, qui après le retour d'Israël dans ses terres, viennent troubler le repos de ce peuple, et périssent avec leur armée composée de différentes nations, sur les montagnes d'Israël; en sorte qu'Israël sort du milieu de cette tempête encore plus éclatant qu'il n'étoit sorti de la fournaise de Babylone. Voilà donc précisément ce que dit le psalmiste en annonçant cet événement : *Cum dissipaverit* (ou peut-être mieux encore *Cum destruxerit*), *Omnipotens reges in ea, nive dealbabimini sicut Sel-mon*. L'expression que M. Ladvocat rend par *In dissipando Omnipotentem*, peut également signifier *Cum dissipaverit Omnipotens*; et il est évident que c'est ce que M. Ladvocat a voulu dire. Ou plutôt il paroît qu'au lieu du mot שָׁבֵש écrit par un ש, et signifiant *dissipare*, *expendere*, saint Jérôme a lu le mot שְׁבֵש, écrit par un שׁ, et signifiant *dividere*, *destruere*, puisqu'il traduit ici, *Cum divideret*. Il auroit pu traduire également, *Cum divisorit*, ou *Cum destruxerit*; car ce mot שְׁבֵש écrit par שׁ est celui qui se trouve au psaume LIX. § 3. où saint Jérôme traduit, *Deus, projecisti nos, scidisti nos*; et où la Vulgate dit : *Deus, repulisti nos, et destruxisti nos*. Au lieu de *nive dealbabuntur*, l'hébreu n'offre qu'un seul mot dérivé de *nix*, *nivis*, en sorte que pour l'exprimer en un seul mot, il faudroit

dire *nivescent*. Les exemplaires hébreux varient ; les uns lisent נִשְׁלָבָן, *nivesces* ; les autres נִשְׁלָבָן, *nivescent*.

Le § 14. tel qu'il est, offre un sens fort naturel : *Cum dissipaverit* (ou *destruxerit*) *Omnipotens reges in ea : nivesces* (ou *nivescetis*) *sicut Selmon*. Si à la première vue on a peine à reconnoître à quoi se rapporte *in ea*, parce qu'en effet il ne peut se rapporter à cette colombe du § 14., il est bien évident qu'alors il se rapporte à cet *héritage du Seigneur*, dont il est parlé au § 10. La plupart des interprètes l'ont assez bien compris. Si l'on trouve que cet antécédent est rappelé de bien loin du § 10. au § 15., on peut remarquer que même dans les récits historiques il y a quelquefois des pronoms dont l'antécédent est encore plus éloigné. Celui qui parle étant rempli de son objet, suppose que ceux qui l'écoutent en sont remplis comme lui, et que le pronom seul suffit pour en rappeler l'idée. C'est ainsi que Madeleine cherchant Jésus-Christ au tombeau dit à celui qu'elle prenoit pour un jardinier : *Si tu sustulisti eum, dicito mihi ubi posuisti eum, et ego eum tollam* (1). Trois fois elle le désigne par le seul pronom *eum*, sans l'avoir nommé une seule fois, parce que comme elle ne pense qu'à lui, elle suppose que les autres y pensent comme elle. C'est un effet de sa vive affection pour celui dont elle parle. De même ici le psaluniste, après avoir parlé de *l'héritage du Seigneur* jusqu'à quatre fois aux § 10. et 11., y revient au § 15. par le seul pronom, supposant que ceux auxquels il parle en sont aussi occupés que lui. *Cum destruxerit Omnipotens reges in ea, nivescetis sicut Selmon.*

Repronons donc ces deux versets ainsi interprétés par les textes parallèles d'Isaïe, d'Osée et d'Ezéchiel : « Quand » vous seriez réduits à être couchés entre les pierres du » foyer, vous en sortirez avec des ailes semblables aux ailes » de la colombe, couvertes d'une blancheur argentine, et » à ses grandes plumes dont le blond éclat imite celui de l'or. Lorsque le Tout-Puissant aura détruit les rois en elle, » vous serez couverts d'un éclat semblable à celui de la » neige qui couvre la montagne de Selmon. »

Voilà précisément ce que tous les prophètes ont annoncé à Israël : Quand vous seriez réduits aux plus grandes extrémités dans la captivité que vous éprouverez sous l'em-

XXXVII.
Récapitula-
tion du sens
que peuvent
offrir ces
deux versets.

(1) *Joan.* xx. 15.

pire de Babylone , vous en sortirez couverts de gloire par la protection du Seigneur qui vous ramènera dans la terre de vos pères , où vous reviendrez comme des colombes qui retournent à leurs demeures ; et lorsque après votre retour , Gog et son armée viendront dans cette terre pour y troubler votre paix , la main de Dieu les y brisera ; et du milieu de cette tempête qui vous menaçoit , vous sortirez couverts d'un nouvel éclat de gloire. Tout cela convient non-seulement à Israël dans ce premier sens que présente la lettre du texte , mais encore à l'Eglise même de Jésus-Christ dans le sens prophétique couvert sous ce voile ; car tous les prophètes s'accordent avec saint Jean pour annoncer que les derniers temps de l'Eglise sur la terre seront semblables à ceux qu'éprouvera la maison de Juda captive à Babylone , et que l'irruption de Gog et de son armée représente la persécution universelle qu'exercera dans les derniers jours l'Antechrist contre l'Eglise répandue dans toute la terre. Quand donc vous seriez réduits comme les enfans de Juda aux plus tristes extrémités sous la domination des peuples infidèles , semblables aux Assyriens et aux Chaldéens , vous en sortirez couverts de gloire par la protection du Seigneur , qui jamais ne laissera périr son Eglise , et qui dans ces derniers temps lui donnera un nouvel éclat sur la terre par la conversion de la nation entière des Juifs , et d'une multitude innombrable de gentils qu'il appellera par sa grâce , de toutes les nations répandues sur toute la terre. Lorsque après cela l'Antechrist et ses suppôts soulèveront contre elle les rois et les peuples , et les rassembleront de toute la terre pour combattre contre Jésus-Christ et contre son peuple en persécutant son Eglise dans toute la terre , viendra enfin le grand jour du Dieu tout-puissant , où exterminant dans sa colère tous ceux qui se seront élevés contre son Eglise , il la fera sortir de cette tempête couverte d'un éclat de gloire dont la blancheur de la neige qui couvre la montagne de Selmon , est l'image.

VERSION VULGATE.

16. Mons Dei , mons pinguis : mons coagulatus , mons pinguis .
 17. Ut quid suspicamini montes coagulatos ? mons , in quo beneplacitum est Deo ha-

VERSION DE SAINT JÉRÔME.

16. Mons Dei , mons pinguis : mons excelsus , mons pinguis .
 17. Quare contenditis , montes excelsi , adversus montem quem dilexit Deus , ut habita-

VERSION VULGATE.

bitare in eo : etenim Dominus habitabit in finem.

18. Currus Dei decem milibus multiplex , millia lætantium : Dominus in eis, in Sina, in sancto.

19. Ascendisti in altum : cepisti captivitatem : accepisti dona in hominibus : etenim non credentes , inhabitare Dominum Deum.

VERSION DE SAINT JÉRÔME.

ret in eo? siquidem Dominus habitabit semper.

18. Currus Dei innumerabilis , millia abundantium : Dominus in eis, in Sinai, in sancto.

19. Ascendisti in excelsum: captivam duxisti captivitatem: accepisti dona in hominibus : insuper et non credentes inhabitat Dominum Deum.

REMARQUES.

¶ 16. *Mons Dei*, *mons pinguis* : *mons coagulatus* (ou selon saint Jérôme, *excelsus*), *mons pinguis*. Au lieu de *mons pinguis*, on lit dans l'hébreu, *mons Basan*. C'est qu'en effet ce sont deux phrases toutes différentes, qu'il ne faut point confondre. L'une regarde la montagne de Dieu, *Mons Dei*, comme l'expriment la Vulgate et saint Jérôme en conservant l'expression de l'hébreu; l'autre regarde d'autres montagnes : *Ut quid contendebatis* (ou *subsilitis*), *montes gibbosi*, ou *excelsi?* Le *mons Dei* du ¶ 16. n'est point un vocatif, mais un nominatif; c'est le sujet même de la phrase; le *mons Basan* ou *pinguis* en est l'attribut; le verbe *est* demeure sous-entendu; rien n'est si commun que de sous-entendre ce verbe dans l'hébreu; et c'est bien le sens de la Vulgate, qui en cela ne s'écarte nullement de l'hébreu : *Mons Dei*, *mons pinguis*, dit saint Jérôme, *mons excelsus*, *mons pinguis*. Le P. Houbigant dit aussi très-bien dans le même sens : *Mons Dei*, *mons pinguis*, *mons altitudinum*, *mons pinguis*. Le P. Houbigant suppose que les Septante et saint Jérôme ont lu יְהוָה, *pinguis*, au lieu de יְהוָה; mais les montagnes de Basan étoient aussi un pays gras et fertile; ainsi on a pu aisément prendre l'un pour l'autre. La montagne de Dieu est une montagne grasse et fertile; c'est le vrai Basan par sa fertilité; c'est une montagne élevée au-dessus de toutes les autres par les prérogatives qui la distinguent; c'est une montagne vraiment grasse et fertile par l'abondance des bénédictions que Dieu y répand; c'est le vrai Basan. Cette montagne de Dieu, c'est le mont de Sion, c'est l'Eglise de Jésus-Christ. Le *mons coagulatus* de la Vulgate vient du

XXXVIII.
Sur le ¶ 16.
Mons Dei,
mons pin-
guis, etc.
Quelle est
cette monta-
gne de Dieu.
Que signifie
le *mons coa-*
gulatus?

grec dont l'expression peut signifier, *montagne fromageuse*, abondante en lait. M. Ladvocat observe très-bien qu'au lieu de גְּבָנִים, pris ainsi pour *coagulationum*, d'où *coagulatus*, on pourroit lire בְּכָוֹנִים, *excelsorum*, ou comme dit le P. Houbigant, *altitudinum*, d'où saint Jérôme dit *excelsus*.

XXXIX.

Sur le § 17.
Ut quid suspicamini montes coagulatos? ou
Quare contenditis (ou subsilitis), montes excelsi? Quelles sont ces montagnes élevées. Mons in quo, etc. Quelle est la montagne où Dieu habite.

§ 17. *Ut quid suspicamini montes coagulatos? mons, in quo beneplacitum est Deo habitare in eo: etenim Dominus habitabit in finem.* Autre embarras pour M. Ladvocat; car après avoir d'abord traduit : *Ut quid contendebatis, o montes gibbosi, adversus hunc montem?* il préfère ensuite le sens du paraphraste chaldéen, qui semble avoir lu dans l'hébreu : *Ut quid subsilitis, montes gibbosi?* Mais la difficulté est de joindre cela avec ce qui suit; dans le premier sens, il avoit ajouté le mot *adversus* qui n'est pas dans le texte; dans ce second sens il est obligé de paraphraser son texte en disant : « Pourquoi tressaillez-vous » de joie, et enviez-vous la gloire de posséder l'arche du Seigneur? Il est une autre montagne que Dieu préfère, » et qu'il a choisie pour y habiter. » Mais la Vulgate bien entendue nous conduit à un sens beaucoup plus simple, qui ne s'écarte nullement de l'hébreu. Le *mons* de ce verset n'est point régi par le verbe qui précède; c'est la suite de la phrase contenue au verset précédent en ce sens: « La montagne de Dieu est une montagne grasse et fertile; » c'est une montagne élevée, une montagne grasse et fertile. Pourquoi vous autres montagnes élevées, tressaillez-vous? (pourquoi disputez-vous? pourquoi formez-vous de noirs soupçons?) c'est la montagne où Dieu a désiré d'habiter (où Dieu veut bien habiter); oui, l'Etre-Suprême y habitera éternellement. » M. Ladvocat remarque très-bien qu'il s'est glissé ici dans la Vulgate une faute qui en obscurcit le sens : *Ut quid suspicamini montes coagulatos?* ce que l'on a exprimé ici par l'accusatif; *montes coagulatos* pouvoit également, selon le grec même, s'exprimer par le vocatif: *Ut quid suspicamini, montes coagulati?* ce qui forme un sens beaucoup plus naturel. Ce *coagulati* se prend dans le même sens que le *coagulatus* du § précédent: *montagnes fromageuses*, ou abondantes en lait; et dans l'hébreu on a pu confondre encore ici גְּבָנִים, *coagulationum*, avec גְּכָוֹנִים, *altitudinum*, comme l'exprime le P. Houbigant, d'où *excelsi*, comme le dit saint Jérôme. Le mot תַּרְצָדוֹן, que notre Vulgate exprime d'après le grec

par *suspicamini*, ne se trouve point ailleurs. Théodotion et saint Jérôme en le prenant au sens de *contenditis*, semblent avoir lu חַרְכָּוּן. Mais M. Ladvocat observe très-bien que le paraphraste chaldéen paroît avoir lu תַּרְקְדּוּן, *subsilitis*. Ces trois leçons ont chacune leur avantage. Cependant celle du chaldéen paroît préférable, parce que c'est celle que l'on retrouve jointe au mot *montes* au psaume cxiii. № 4. et 6. où saint Jérôme traduit : *Montes subsilierunt quasi arietes : colles, quasi filii gregis.... Montes, subsultastis quasi arietes : colles, quasi filii gregis.* Et là le psalmiste explique la cause de cet ébranlement des montagnes et des collines : *A facie Domini mota est terra, a facie Dei Jacob.* C'est la présence du Seigneur qui les ébranle ainsi. Cet ébranlement des montagnes et des collines causé par la présence du Seigneur, à l'entrée d'Israël dans la terre promise, est dans le psaume cxiii l'image de cet ébranlement universel que causa parmi les nations la prédication de l'Evangile, lorsque Jésus-Christ, dans la personne des apôtres, vint renverser le règne de l'idolâtrie, et soumettre les peuples à l'obéissance de la foi. Il en est de même ici. Voici l'Eglise qui s'élève comme une montagne dont l'étendue va embrasser tout l'univers ; alors toutes les autres montagnes, même les plus élevées, sont ébranlées, et plus elles sont élevées, plus leur ébranlement est sensible ; tous les peuples s'agitent ; les Juifs et les gentils, les Grecs et les Romains, les barbares et les Scythes ; tous s'irritent à la vue des progrès de l'Evangile, tous se soulèvent contre les disciples de Jésus-Christ. Mais pourquoi les peuples sont-ils ainsi agités : *Quare fremuerunt gentes* (1) ? Pourquoi les montagnes sont-elles ainsi ébranlées : *Quare subsilitis, montes excelsi?* Cette montagne qui s'élève au-dessus de toutes les autres, est celle où Dieu a désiré d'habiter, où il a bien voulu fixer sa demeure ; et en effet l'Etre-Suprême y habitera éternellement : *Quare subsilitis, montes excelsi? mons, in quo beneplacitum est Deo habitare in eo : etenim Dominus habitabit in finem; ou comme dit saint Jérôme (mons) quem dilexit Deus ut habitaret in eo : siquidem Dominus habitabit semper;* ou comme l'exprime le P. Houbigant, *quem etiam Deus in perpetuum inhabitabit;* car il est remarquable que le pronom relatif est souvent sous-entendu dans l'hébreu, et qu'en effet il n'est pas même.

(1) *Psal. ii. 1.*

exprimé dans le membre précédent, de sorte qu'il est également sous-entendu dans les deux membres : *mons (in quo) beneplacitum est Deo habitare in eo (quem), etiam Dominus habitabit in perpetuum.*

XL.
Sur le § 18.
Currus Dei,
etc. Quel est
le char de
Dieu.

§. 18. *Currus Dei decem millibus multiplex, millia lætantium* (ou selon saint Jérôme, *Currus Dei innumerabilis, millia abundantium*) : *Dominus in eis : in Sina* (saint Jérôme, *in Sinai*), *in Sancto*. M. Ladvocat traduit : *Currus Dei est viginti millium, millium iterotorum* (ou, selon le syriaque, *exercitus sui*) : *Dominus in eis est in Sancto (sicut in) Sinai*. Ce docteur observe très bien que le mot רְכָתִים, mis au duel par les rabbins pour signifier *deux myriades*, c'est-à-dire deux fois dix mille, qui forment vingt mille, peut également se prendre au pluriel pour *plusieurs myriades* indéfiniment, plusieurs fois dix mille, ce que notre Vulgate exprime assez bien par *decem millibus multiplex*, et saint Jérôme par *innumerabilis*. M. Ladvocat ajoute *millium iterotorum*; sur quoi il observe encore très bien que לְכָתִים, pris pour *iterationis*, ou en terminaison chaldaïque, *iterotorum*, seroit fort irrégulier; que l'expression des Septante rendue dans la Vulgate par *lætantium*, au lieu de quoi saint Jérôme dit *abundantium*, suppose qu'ils ont lu ici comme saint Jérôme, le mot עֲנוּנִים que l'on trouve dans le psaume cxxii. § 4, où la Vulgate dit : *opprobrium abundantibus*; ou plutôt ils ont pu lire simplement לְכָתִים, *lætantis* ou *abundantis*, d'où sera venu le pluriel *lætantium* ou *abundantium*. M. Ladvocat fait voir que l'interprète syrien en disant *exercitus sui* semble avoir lu עֲנוּנִים. Le sens de עֲנוּנִים, *exercitus sui*, parottici en effet très-convenable. M. Ladvocat ne considère ici que l'arche environnée des prêtres, des lévites et de toute l'armée d'Israël; et il suppose que le char de Dieu est l'arche même; c'est ce qui lui donne lieu de traduire : *Le char de Dieu est environné de vingt mille et des milliers de son armée*. Mais ce n'est point là ce que dit la phrase hébraïque, dont le sens est beaucoup mieux rendu dans le grec des Septante et dans la Vulgate : *Currus Dei decem millibus multiplex, millia lætantium, ou abundantium, ou si l'on veut, exercitus sui*. Le char de Dieu est composé de plusieurs myriades; il est composé de plusieurs milliers des esprits bienheureux qui forment son armée. C'est son armée même qui compose son char; et cette armée, c'est la multitude des anges qui, environnant Jésus-Christ lors-

qu'il monta de la terre au ciel , furent pour lui comme son char. Le P. Houbigant traduit : *Vehitur Deus super mille millium unanimes*. Il reconnoît aussi que c'est cette multitude même qui forme le char du Seigneur. Il confond les deux phrases lorsque de *myriades millia*, il forme l'expression *mille millium*. La leçon de l'interprète syrien, *מִלְלָיָם, exercitus sui*, est beaucoup plus vraisemblable , parce qu'elle ressemble beaucoup plus à la leçon présente , et qu'elle offre un sens fort naturel : *Currus Dei myriades , millia exercitus sui*.

Dominus in eis , in Sina (ou , selon saint Jérôme , *in Sinai*) , *in sancto*. Mais c'est trop ; pour entendre ceci , il faut se rappeler un hébraïsme dont notre Vulgate rend assez bien le sens au psaume cxxxviii. ¶ 12. où l'hébreu porte *sicut tenebræ , siout lux*; ce que les Septante et la Vulgate traduisent très-bien par ces mots : *sicut tenebræ ejus , ita et lumen ejus*; et sait Jérôme plus simplement par : *similes sunt tenebræ et lux*. Ici donc les copistes ont fort bien pu confondre en hébreu la préposition *בְּ* , *in* , avec la conjonction *כְּ* , *sicut*. Ainsi au lieu de *In Sinai* , *in sancto* , on a très-bien pu lire , *Sicut Sinai , sicut sanctum* ; ce qui est précisément le même hébraïsme que celui du psaume cxxxviii , c'est-à-dire , *sicut Sinai , ita et sanctum* , c'est-à-dire , *similes sunt Sinai et sanctum* : tel que fut autrefois le mont Sinaï , tel est le sanctuaire où le Seigneur va fixer sa demeure ; il y résidera dans l'éclat de sa majesté , comme autrefois il fit éclater sa majesté sur le sommet du mont Sinaï : *Currus Dei myriades , millia exercitus sui: Dominus in eis: sicut Sinai ita et sanctum*. Le mot *Dominus* n'est pas ici exprimé dans l'hébreu par le grand nom *Jehova* , mais par le mot *ADONAI* , que le P. Houbigant rend ici par *Deus meus* ; ce mot se prend communément pour *Dominus* , le souverain Maître , comme l'exprime très-bien M. Ladvocat.

¶ 19. *Ascendisti in altum* (ou , selon saint Jérôme , *in excelsum*) : *cepisti captivitatem* (ou , selon saint Jérôme , *captivam duxisti captivitatem*) : *accepisti dona in hominibus*. M. Ladvocat a sans doute cru conserver la simplicité des expressions du texte en disant : *Ascendisti in altum , captivos eduxisti , accepisti dona pro hominibus*; mais il supprime une idée que saint Jérôme a fort bien conservée en disant , *captivam duxisti captivitatem* ; les Septante l'avoient aussi très-bien rendue , et on la trouvoit

XL1.

Suite du ¶ 18. *Dominus in eis , in Sinai in sancto*. Que signifie cette parole? Quel est ce sanctuaire.

XLII.

Sur le ¶ 19. *Ascendisti in altum*, etc. Ceci regarde l'ascension de Jésus-Christ.

dans les anciens exemplaires de notre Vulgate même , où on lisoit *Captivasti captivitatem* : Vous avez emmené captifs ceux qui étoient captifs. Saint Paul reconnoît dans ces paroles le mystère de l'ascension de notre Seigneur ; et ce lieu haut où Jésus-Christ est monté , n'est pas celui où habitoient ses ennemis mais celui où Dieu son Père fait éclater sa gloire au plus haut des cieux , lequel étoit représenté par le tabernacle dressé sur la montagne de Sion. Si donc cette parole a un premier sens relatif à l'arche du Seigneur , le lieu haut vers lequel elle monte , est la montagne même de Sion , où on la ramène.

XLIII.
Suite du ¶ 19.
Cepisti (ou
*captivam
duxisti*) *cap-
tivitatem*.
Quels sont
ces captifs
emménés par
le vainqueur.

XLIV.
Suite du ¶ 19. *Accepisti
dona*, etc.
Quels sont
ces dons ré-
pandus sur
les hommes.

XLV.
Preuve de la
divinité de
Jésus Christ.
dans ce ¶ 19

Cepisti captivitatem , ou , selon l'ancienne leçon , *cap-
tivasti captivitatem* , ou , comme dit saint Jérôme , *capti-
vam duxisti captivitatem*. Le Seigneur monte vers Sion , et il emmène ces captifs du pays des Animonites ; ou plutôt Jésus-Christ monte au ciel , et c'est des lieux bas de la terre qu'il emmène ces captifs qui y avoient été détenus jusqu'à sa venue.

Accepisti dona in hominibus : « Vous avez reçu des dons pour les distribuer aux hommes. » C'est de son propre trésor , de ses propres richesses , que Dieu prend les dons qu'il répand sur les hommes ; c'est de Dieu son Père que Jésus-Christ reçoit les dons qu'il distribue aux hommes , en répandant sur eux son Esprit qui est l'Esprit de Dieu son Père.

Il faut cependant observer que M. Ladvocat n'a point méconnu dans ce texte le sens prophétique que saint Paul nous y découvre ; il a même pris soin d'en tirer une preuve de la divinité de Jésus-Christ. « Saint Paul ; dit-il , entend ces paroles du Messie , et il les lui applique ; ce qui prouve clairement la divinité de Jésus-Christ ; car il est évident que ces paroles : *Vous êtes monté en haut* , s'adressent à Dieu ; et puisque , selon saint Paul , elles s'adressent à Jésus-Christ , il suit nécessairement que , selon saint Paul , Jésus-Christ est Dieu ; ce que nous prouverons plus amplement en expliquant *le sens prophétique de ce psaume*. » Il seroit bien à souhaiter que M. Ladvocat eût acquitté sa promesse , en expliquant *ce sens prophétique* ; il auroit sans doute vu lui-même combien ce sens prophétique contredit son *interprétation historique*. Il peut bien arriver que l'interprétation historique soit en certains points fort différente de l'interprétation prophétique ; mais pourroit-elle y être contraire ? Le sens spirituel ne doit-il pas être fondé sur

la lettre même du texte , et conséquemment ne doit-il pas y avoir un certain rapport de ressemblance entre *le sens historique et le sens prophétique?*

Etenim non credentes inhabitare Dominum Deum; ou selon saint Jérôme : *Insuper et non credentes inhabitare Dominum Deum*. Il faut avouer qu'à la première vue , on ne sait à quoi cela tient ; et comme le texte ne dit pas à la lettre *non credentes*, mais *rebelles*, *contumaces*, M. Ladvocaten prend occasion de traduire : *Etiam infractores fæderis ad inhabitandum, Domine Deus*. Les Septante et saint Jérôme , au milieu même de leurs obscurités , nous offrent une interprétation beaucoup plus naturelle. Nous lisons donc dans la Vulgate , d'après la version des Septante : *Accepisti dona in hominibus : etenim non credentes inhabitare Dominum Deum*. Saint Jérôme dit aussi : *Accepisti dona in hominibus : insuper et non credentes inhabitare Dominum Deum*. Il est assez visible que dans l'une et dans l'autre version , l'expression *in hominibus* , n'est au fond qu'une faute de copiste : *τις ἀνθρωποῖς* , *in hominibus* , pour *τις ἀνθρώπους* . *in homines* : « Vous avez reçu des dons pour » les répandre sur les hommes ; » alors la version de saint Jérôme est très-claire : *Accepisti dona in homines : insuper et non credentes inhabitare Dominum Deum* : « Vous » avez reçu des dons pour les répandre sur les hommes , et » jusque sur ceux mêmes qui refusoient de croire que le » Seigneur Dieu habitât sur cette montagne. » C'est précisément ce qu'a fait Jésus-Christ en accomplissant cette prophétie. Il a reçu de Dieu son Père les dons de son Esprit pour les répandre sur les hommes , et non-seulement sur ceux qui étoient alors ses disciples , mais jusque sur ceux mêmes qui avoient refusé de croire que le Seigneur Dieu fût au milieu de ses disciples , et qui ouvrant les yeux à la lumière de la foi , et croyant à l'Evangile qui leur étoit annoncé , recevoient eux-mêmes les dons de l'Esprit de Dieu. Les Septante et la Vulgate même vont bientôt nous offrir le même sens ; une seule saute de copiste l'a obscurci : *καὶ γὰρ, etenim*, pour *καὶ τίπερ, etiam*. En effet, reprenons : *Accepisti dona in homines, etiam non credentes inhabitare Dominum Deum*. Le prophète vient de nous dire que la montagne de Dieu , qui est l'Eglise même de Jésus-Christ , est la montagne où il plait à Dieu de fixer sa demeure ; et où il habitera en effet éternellement. Ici il nous dit que Jésus-Christ répandra les dons de son Père jusque sur ceux

XLVI.
Suite du ¶
19. *Etenim*
(ou *Etiam*)
non credentes. Justifica-
tion de ce
sens. Quels
sont ces in-
crédules.

mêmes qui refusoient de croire cela. C'est non-seulement ce que Jésus-Christ a fait dès le temps des apôtres ; mais c'est aussi ce qu'il continuera de faire jusqu'à la fin des siècles à l'égard de tous ceux qui abandonnent leur incrédulité pour se soumettre au joug de la foi. Jésus-Christ en les recevant au nombre de ses disciples, répand sur eux les dons qu'il a reçus de son Père pour les répandre sur les hommes. Ce que la Vulgate et saint Jérôme expriment ici en deux mots *non credentes*, est exprimé dans le grec des Septante et dans l'hébreu par un seul mot סוררים, *אָמַנְתָּם*; c'est ce que saint Jérôme a rendu au § 7. par *increduli*. Le sens à la lettre est donc : *increduli ad habitandum Dominum Deum*, bien rendu par saint Jérôme et dans la Vulgate, par *non credentes inhabitare Dominum Deum*. Le § 7. regarde les incrédules qui sont demeurés dans leur incrédulité ; celui-ci regarde ceux qui ont renoncé à leur incrédulité en embrassant la foi ; c'est sur ceux-là que Jésus-Christ étend les dons qu'il a reçus de Dieu son Père pour les répandre sur tous ceux qui croiront en lui jusqu'à la fin des siècles.

VERSION VULGATE.

20. Benedictus Dominus die quotidie : prosperum iter faciet nobis Deus salutarium nostrorum.

21. Deus noster, Deus salvator faciendi : et Domini Domini, exitus mortis.

22. Verumtamen Deus confringet capita inimicorum suorum : verticem capilli perambulantum in delictis suis.

23. Dixit Dominus : Ex Basan convertam : convertam in profundum maris :

24. Ut intingatur pes tuus in sanguine : lingua canum tuorum ex iniemicis ab ipso.

VERSION DE SAINT JÉRÔME.

20. Benedictus Dominus per singulos dies : portabit nos Deus salutis nostræ.

21. Deus noster, Deus salutis : et Domini Dei mortis egressus.

22. Verumtamen Deus confringet capita inimicorum suorum : verticem crinis perambulantis in delictis suis.

23. Dixit Dominus : De Basan convertam : convertam de profundis maris :

24. Ut calcet pes tuus in sanguine : lingua canum tuorum ex iniemicis a temetipso.

REMARQUES.

§ 20. *Benedictus Dominus.* M. Ladvocat traduit très-bien en français ces mots par : *Béni soit le souverain Mai-*

tre; parce que dans l'hébreu, ce n'est point ici le grand nom JEHOVA, communément rendu par *Dominus*, le Seigneur; mais ADONAI, qui se rend aussi en latin par *Dominus*; mais que nous pouvons distinguer en français, en le rendant par *le souverain Maître*; et réservant *le Seigneur* pour exprimer le grand nom JEHOVA.

Die quotidie. Cela vient du grec des Septante, *ημέρας ημέρας*; l'hébreu dit simplement *die die*; et l'expression de l'hébreu ainsi que celle des Septante seroient suffisamment rendues par le simple *quotidie*, ou par *per singulos dies*, comme traduit saint Jérôme, ou par *de die in diem*, comme traduit le P. Houbigant. Cette parole peut se lier à ce qui précède ou à ce qui suit; et communément on la joint à ce qui précède, comme pour couper le verset en deux parties plus égales. Le P. Houbigant pense que cette parole se joint encore mieux à ce qui suit; et cela ne nuit point à l'harmonie du verset qui alors se partagera en trois membres :

Benedictus Dominus :
Per singulos dies prosperum iter faciet nobis,
Deus salutarium nostrorum.

Prosperum iter faciet nobis; ou, selon saint Jérôme, *Portabit nos*. Cela suppose assez évidemment deux leçons différentes. M. Ladvocat a très-bien remarqué que saint Jérôme en traduisant ainsi, paroit avoir lu comme on lit aujourd'hui, *ונספָע*, qui signifie plus littéralement *onerabit nobis*; ce que le P. Houbigant explique en disant *onera nostra suscipiens*, et ce sens est encore fort différent de celui de saint Jérôme; ce qui montre assez combien il est difficile de tirer de cette leçon un sens qui puisse convenir ici. La Vulgate et les Septante offrent un sens beaucoup plus naturel que M. Ladvocat croit être fondé sur ce que les Septante ont lu *ונספָע*, *prosperum successum dabit nobis*. Il fait voir qu'en hébreu il a été facile de confondre ces deux expressions, et il préfère celle-ci; le sens est donc: « Chaque jour Dieu nous donnera de nouveaux succès. » C'est précisément ce que Jésus-Christ promet à son Eglise en lui disant qu'il sera tous les jours avec elle jusqu'à la consummation des siècles, et que jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre elle; par quelque épreuve

XLVII.
Sur le § 20.
*Benedictus
Dominus.*
Distinction
entre JEHOVA
et ADONAI.

XLVIII.
Suite du §
20. *Die quo-
tidie*, ou *de
die in diem*.
A quoi cela
tient-il?

XLIX.
Suite du §
20. *Prospe-
rum iter fa-
ciet nobis.*
Justification
de ce sens.
Comment
cette parole
s'accomplit.

qu'elle puisse passer, elle en sortira toujours victorieuse : *Prosperum successum dabit nobis.*

L.
1. Suite du ¶
20. *Deus salutarium nostrorum.*
Justification de ce sens.

Deus salutarium nostrorum; ou, selon saint Jérôme *Deus salutis nostræ*, c'est-à-dire qu'il a lu comme on le lit aujourd'hui au singulier שָׁרוּתֵנוּ, au lieu du pluriel ישְׁרוּתֵנוּ, que lisoient les Septante; le sens au fond est le même : *Le Dieu de notre salut* est le Dieu qui nous sauve; et *le Dieu de nos saluts* est le Dieu qui nous sauve des divers dangers auxquels nous pouvons être exposés. Le P. Houbigant forme de ces deux mots une phrase séparée de la précédente, qu'il joint au premier membre du verset, au lieu de la joindre à celui-ci; il dit donc : *Benedictus Dominus, de die in diem onera nostra suscipiens : Deus est nostra salus.* Mais rien n'oblige d'expliquer ainsi le texte; on peut même dire que si c'étoit là le sens, le verbe *est* seroit supplié dans cette phrase par le pronom *ipse*; on y liroit selon le style des Hébreux : *Deus salus nostra ipse*, pour *salus nostra est*; mais comme ce pronom n'y est point, les anciens interprètes ont fort bien réuni ces deux mots à la phrase précédente : *Prosperum iter faciet nobis Deus salutarium nostrorum.* M. Ladvocat dit aussi dans le même sens : *Deus fortis salutis nostræ*; et ce *Deus fortis* rend aussi très-bien le sens de l'hébreu, où l'on distingue, ELOHIM, *Deus clemens*, et EL, יה, *Deus fortis*; nous pourrions dire en français, *notre puissant Sauveur*; attribut qui convient parfaitemen t à Jésus-Christ.

L.I.
Sur le ¶ 21.
Deus noster,
Deus salvos faciendi.
C'est le caractère de Jésus-Christ.

¶ 21. *Deus noster*, *Deus salvos faciendi*; ou selon saint Jérôme. *Deus salutis.* Le père Houbigant dit : *Deus nobis Deus est in salutem.* M. Ladvocat paraphrase en disant : *Deus ille fortis nobis adfuit*, *Deus in salutes.* Le texte ne dit point cela; il est vrai que l'on trouve encore ici deux fois le même mot EL, qui signifie proprement *Deus fortis*; mais en ce sens même le texte dit simplement : *Deus fortis nobis (est)*, *Deus fortis ad salutes*: « Le Dieu puissant est pour nous un Dieu puissant pour sauver en toutes manières; » et c'est bien là le caractère de Jésus-Christ qui a voulu être appelé spécialement Jésus, c'est-à-dire *Sauveur*, parce qu'il sauve son peuple en le délivrant de ses péchés et de tous les maux qui sont les suites du péché : *Deus ad salutes.*

L.II.
Suite du ¶
21. *Et Domini Domini*

Et Domini Domini exitus mortis. Cette répétition du mot *Domini* vient de ce qu'on trouve ici dans l'hébreu les deux noms JEHOVA ADONAI, qui se rendent communé-

ment par *Dominus*. C'est ce que nous pourrions exprimer en français par *le Seigneur, le souverain Maître*, ou mieux encore, *l'Etre-Suprême, le souverain Maître*; car le grand nom JEHOVA signifie proprement *l'Etre-Suprême*; et ce nom encore ici appliqué à Jésus-Christ nous montre qu'il est Dieu égal à Dieu son Père. Saint Jérôme dit : *Et Domini Dei mortis egressus.* On pourroit remarquer que selon la leçon présente de l'hébreu, ce n'est pas *exitus* ou *egressus a morte*, mais *exitus* ou *egressus ad mortem*. C'est ce que le P. Houbigant exprime par ces mots : *Domini Dei nostri erunt ad afferendam mortem exitus.* Le texte dit simplement : « Et c'est à l'Etre-Suprême, au souverain Maître qu'il appartient de faire des sorties pour frapper de mort. » Ce caractère convient encore particulièrement à Jésus-Christ qui est en même temps Sauveur et Juge. Il est un Sauveur plein de bonté pour ceux qui croient en lui et qui gardent ses préceptes; mais il est un Juge terrible pour ceux qui refusent de croire en lui ou qui violent ses préceptes. Quelles sorties terribles n'a-t-il pas faites contre les Juifs incrédules, contre les Romains idolâtres, contre les chrétiens même prévaricateurs en différens siècles? et quelle sortie terrible ne fera-t-il pas encore au dernier jour contre le monde réprouvé? Il sauve ses disciples, mais il frappe de mort ses ennemis : *et JEHOVA Domini ad mortem exitus.* Peut-être néanmoins qu'on auroit lu originaiement *a morte exitus*; d'où seroit venu dans la Vulgate *exitus mortis*, et dans saint Jérôme *mortis egressus*. Le verset suivant va nous y ramener.

¶ 22. *Verumtamen Deus confringet capita inimicorum suorum.* Saint Jérôme conserve les mêmes expressions; on pourroit observer que la conjonction hébraïque וְ, ne signifie pas toujours *verumtamen*. La Vulgate même, d'après les Septante, l'exprime deux fois par *utique*, à la fin du psaume LVII, où nous lisons : *Et dicet homo : Utique est fructus justo : utique est Deus judicans eos in terra.* Il y a lieu de présumer que c'est l'équivoque de l'expression *exitus mortis* ou *mortis egressus*, qui a fait mettre ici *verumtamen*; car si le sens étoit *exitus* ou *egressus a morte*, cette sortie de la mort seroit une expression de salut qui seroit opposée au coup de vengeance marqué dans le verset qui vient ensuite : *Verumtamen Deus confringet.* Peut-être même que dans le verset précédent au lieu de לְמוֹת, *ad mortem*, on auroit lu originaiement

exitus mortis, ou *ad mortem*. C'est encore un des caractères de Jésus-Christ.

LIII.

Sur le ¶ 22.
Deus confringet capita, etc. Quelles sont ces têtes brisées par la main de Dieu.


מִמוֹת, *a morte*; alors le sens seroit : « Le Dieu fort est pour nous un Dieu puissant pour sauver, et c'est à l'Etre-Suprême, au souverain Maître, qu'il appartient de retirer de la mort. Mais Dieu brisera les têtes de ses ennemis. » Ce sens seroit assez naturel, et conviendroit parfaitement à Jésus-Christ qui nous sauve en nous retirant de la mort du péché; ce que lui seul peut faire. Mais si l'on veut s'en tenir à la leçon présente, *exitus ad mortem*, cette expression n'est plus opposée au verset suivant, et alors la particule **תֵּן** signifiera *utique* comme l'exprime le P. Houbigant : *Utique Deus vulnerabit caput inimicorum suorum.* M. Ladvocat change le futur en préterit : *Utique (etiam) Deus confregit caput inimicorum suorum*; mais le futur est essentiel dans le sens prophétique. Le *vulnerabit* du P. Houbigant est trop foible. Quand Dieu frappe dans sa colère la tête de ses ennemis, ce n'est pas seulement pour les blesser, mais pour les briser : *Deus confringet*. C'est ainsi que Dieu a brisé les chefs des Juifs incrédules en détruisant leur république; c'est ainsi qu'il a brisé les chefs des Romains idolâtres, en détruisant leur empire.

LIV.
 Suite du §
 22. *Verticem capitti*, etc.
 Que signifie
 cette tête
 chevelue?

Verticem capilli, ou selon saint Jérôme, *crinis*, *perambulantium* (ou *perambulantis*) *in delictis suis*. Le P. Houbigant craignant, ce semble, qu'on ne prit *verticem capilli* pour le sommet ou la pointe des cheveux, a préféré le sens de l'interprète chaldéen, qui a cru voir ici *evellet capillos*, en prenant le mot **תְּפַלֵּפָה**, *verticem*, au sens d'un verbe qui signiferoit *evellet*. M. Ladvocat adopte la même idée, en ajoutant néanmoins qu'alors il faudroit lire au futur **תְּפַלֵּפָה**, qu'il traduit cependant par le préterit *avulsit*. Mais Dieu dans ses vengeances ne s'amuse pas à couper des cheveux. M. Ladvocat, avant de proposer cette idée peu digne du sujet, avoit très-bien remarqué que l'expression de l'hébreu, *verticem capilli*, signifie *verticem capillosum*, tête chevelue. Dieu brise dans sa vengeance les têtes chevelues comme les têtes rases. Le texte ajoute, selon la Vulgate, d'après les Septante, *perambulantium in delictis suis*, ou selon saint Jérôme, d'après le texte hébreu, *perambulantis in delictis suis*. Le P. Houbigant traduit, *eorum qui incedunt in delictis suis*. M. Ladvocat en conservant *perambulantis*, traduit : « La tête chevelue de celui qui persistoit obstinément dans ses crimes. »

§ 23. *Dixit Dominus : Ex Basan convertam, convertam in profundum maris*, ou selon saint Jérôme, *de pro-*

fundis maris. La différence vient du grec où on lit ἐν βυθοῖς, *in profundis*, pour ἐν βυθῷ, *ex profundis*. Les interprètes sont communément fort embarrassés de cette parole; ils conviennent assez généralement que cela fait allusion à la victoire des Israélites sur le roi de Basan, et à la merveille du passage de la mer Rouge. Mais la difficulté est de savoir comment ces deux événemens anciens ont pu être ici rappelés. Pour entendre ceci relativement au sens prophétique, il faut se rappeler que comme les Egyptiens furent les premiers ennemis dont Dieu délivra son peuple en le faisant passer au milieu de la mer Rouge, les Amorhéens du royaume de Basan furent les derniers dont ils eurent à triompher avant d'entrer dans la terre promise. Ces deux sortes d'ennemis peuvent ainsi représenter les premiers et les derniers dont l'Eglise doit triompher. La mer Rouge où les Egyptiens périrent, et d'où Dieu fit sortir son peuple triomphant, peut représenter cette mer d'infidélité qui couvrait la terre lorsque Dieu y fit passer son Eglise, qui en sortit triomphante tandis que ses ennemis y périrent. De même les Amorhéens du royaume de Basan, dont Israël eut à triompher à la fin de sa course, peuvent représenter le parti puissant de l'Antechrist dont l'Eglise triomphera à la fin des siècles. « Le Seigneur a donc dit : Je retirerai mon peuple de Basan, comme je l'ai retiré du fond de la mer. » Je ferai que mon Eglise triomphera de ses derniers ennemis comme des premiers.

* 24. *Ut intingatur* (ou selon saint Jérôme, *calcet*) *pes tuus in sanguine, lingua canum tuorum ex inimicis ab ipso*, ou, selon la version de saint Jérôme, *a temetipso*. On lit dans l'hébreu, חַמְרָת, *confringas* ou *confringatur*, d'où apparemment saint Jérôme a tiré *calcet*; mais c'est assez visiblement une faute de copiste pour חַרְבָּת, *intingas* ou *intingatur*. Le P. Houbigant qui n'en parle pas, ne laisse pas de traduire : *Ut respergas pedem tuum sanguine*. M. Ladvocat préfère l'expression des Septante et de la Vulgate : *Ut intingatur pes tuus in sanguine*. L'un et l'autre s'accordent à présumer que c'est là la place du mot *inimici*, qui se trouve dans le membre suivant; et qu'au lieu d'y lire, מִאֵבִים, *ex inimicis*, on a pu lire *in sanguine inimicorum tuorum*, אֲבִים. Ils observent aussi que Symmaque lisait dans le second membre le mot *lambat*, לָמַבַּת, qui en a disparu; c'est-à-dire qu'on y lisait, *et lambat lingua canum tuorum ex ipso*. L'expression de saint Jérôme, a

LV.
Sur le ¶ 23.
Dixit Dominus : Ex Basan convertam, etc.
Quel peut être les sens de cette parole?

LVI.
Sur le ¶ 24.
Ut intingatur pes tuus in sanguine, etc. Quel peut être le sens de cette parole?

temetipso, paroît venir de la transposition du pronom qui appartenloit à *inimicorum tuorum*. Le sens paroît donc être : *Ut intingatur pes tuus in sanguine inimicorum tuorum, et lambat lingua canum tuorum ex ipso.* On se souvient des jugemens terribles que Dieu a exercés sur les Juifs incrédules et sur les derniers restes des Romains idolâtres ; comment il a répandu sous les yeux des fidèles le sang des Juifs par la main des Romains , et celui des Romains par la main des barbares. Au dernier jour Dieu exercera ses vengeances sur les ennemis de son Eglise par le glaive de sa justice aux yeux des saints élevés avec lui dans la gloire , et il livrera les méchans en proie aux démons qui se rassasieront de leur sang , selon ce qui est dit dans l'Apocalypse , que tous ceux qui auront suivi la bête , c'est-à-dire l'Antechrist , seront tués par le glaive de celui qui est assis sur le cheval blanc et qui est appelé le Verbe de Dieu , et que tous les oiseaux se rassasieront de leurs chairs (1). On peut encore observer que le § 24. *Ut intingatur* sembleroit se joindre plus naturellement au § 22. *Deus confringet*, en sorte que le § 23. formeroit une parenthèse ; mais au fond le sens seroit le même ; les trois versets regarderoient toujours les vengeances du Seigneur sur les derniers ennemis de son Eglise.

VERSION VULGATE.

25. Viderunt ingressus tuos,
Deus, ingressus Dei mei, Regis
mei, qui est in sancto.

26. Prævenérunt principes,
conjuncti psallentibus, in me-
dio juvencularum tympanis-
triarum.

27. In Ecclesiis benedicite
Deo Domino , de fontibus Is-
rael .

28. Ibi Benjamin adoles-
centulus, in mentis excessu :
principes Juda, duces eorum,
principes Zabulon, principes
Nephthali.

VERSION DE SAINT JÉRÔME.

25. Viderunt itinera tua ,
Deus, itinera Dei mei, Regis
mei in sancto.

26. Præcesserunt cantores
eos qui post tergum psalle-
bant , in medio puellarum
tympanistriarum.

27. In Ecclesiis benedicite
Deo , Domino , de fontibus
Israel.

28. Ibi Benjamin parvulus,
continens eos: principes Juda
in purpura sua , principes Za-
bulon, principes Nephthali.

REMARQUES.

§ 25. *Viderunt ingressus tuos Deus*, ou selon saint Jérôme

(1) Apoc. xix. 21.

rôme, *itinera tua*. Ce préterit *Viderunt* embarrasse le P. Houbigant et M. Ladvocat. Le P. Houbigant dit : *Vi-deant incessum tuum, Deus*; M. Ladvocat : *Videntur incessus tui*. Mais dans le langage prophétique le préterit se mêle avec le futur, parce que l'Esprit de Dieu présente au prophète les événemens futurs comme s'ils étoient déjà passés; ainsi rien n'empêche de conserver ici ce préterit *Viderunt*. Le P. Houbigant et M. Ladvocat ont très-bien remarqué que le mot hébreu rendu ici par *ingressus et itinera*, signifie proprement *incessus*: « On a vu vos pas; on » a vu votre marche. » Il ne s'agit ici ni d'une entrée ni d'un voyage, mais d'une marche qui est celle de l'arche transportée d'un lieu dans un autre, soit de la maison d'O-bédédom, dans le tabernacle qui lui est préparé, sur la montagne de Sion, soit de Rabbah à Jérusalem; ou plutôt c'est la marche de Dieu, *incessus tuos, Deus*, c'est-à-dire, la marche de Jésus-Christ qui se mettant à la tête de son peuple le fait passer de la terre au ciel où il est allé lui préparer le lieu qui lui est destiné.

Ingressus Dei mei; selon saint Jérôme, *itinera*; selon le P. Houbigant, *incessum*; selon M. Ladvocat littéralement, *incessus* au pluriel. C'est le même mot répété, et exprimant la marche de l'arche, ou plutôt celle de Jésus-Christ même. Le pluriel y convient, parce qu'autant de révolutions que l'Eglise éprouve sur la terre, sont comme autant de stations par lesquelles Jésus-Christ la fait passer pour la conduire de la terre au ciel.

Regis mei qui est in sancto. Saint Jérôme à la lettre, *Regis mei in sancto*. Il y a lieu de présumer que les Septante l'avoient exprimé de même; mais dans leur version au lieu de μοῦ, *mei*, les copistes ont mis l'article τοῦ qui a produit en latin *qui est*. On peut, dans le style des Hébreux, sous-entendre ces deux mots, et le P. Houbigant les conserve : *Regis mei qui est in sancto*. M. Ladvocat suppose que ces mots *in sancto*, signifient, *sur son sanctuaire*, c'est-à-dire, *sur son arche*. Mais il est évident que l'arche n'est pas le sanctuaire. S'il a cru devoir entendre ainsi le texte, parce que l'arche n'étoit pas actuellement dans le sanctuaire vers lequel on la conduisoit, il eût peut-être été mieux d'observer que l'expression de l'hébreu, שָׁמְרָה, pourroit signifier *in sanctum*: La marche de mon Dieu et de mon roi vers le sanctuaire où il a fixé sa demeure. Le sanctuaire terrestre représente ici le sanctuaire céleste vers le-

LVII.
Sur le § 25.
*Viderunt in-
gressus tuos,
Deus, etc.*
Quelle est
cette marche
de Dieu.

LVIII.
Suite du §
25. *Regis mei
qui est in
Sancto*. Quel
est ce sanc-
tuaire.

quel Jésus-Christ est monté , où il fait éclater sa gloire , et d'où il attire à lui son Eglise. On verra la même préposition dans le même sens au § 54.

LIX.

Sur le § 26. Prævenierunt principes, ou cantores. Quels sont ces princes ou chantres.

§ 26. *Prævenierunt principes*; ou , selon saint Jérôme , *Præcesserunt cantores*. Le même mot hébreu פָּרִישׁ , diversement prononcé , peut signifier l'un et l'autre. Le P. Houbigant et M. Ladvocat préfèrent *cantores* , comme s'accordant mieux avec la suite. Les *chantres* qui tiennent ici le premier rang , et qui célèbrent la gloire du Seigneur en publiant ses œuvres , et selon l'expression des Septante et la Vulgate , les *princes* ou les chefs du peuple de Dieu , peuvent ici représenter , selon la pensée de saint Augustin , les apôtres mêmes et les autres ministres de l'Evangile , qui conduisent le peuple fidèle , et dont la voix annonce les œuvres du Seigneur et attire à leur suite la multitude des fidèles qui croient à leur parole. La suite va confirmer cette idée.

LX.

Suite du § 26. Conjuncti psallentibus, ou postea psallentes. Quels sont ces joueurs d'instrumens

Conjuncti psallentibus; ou , selon saint Jérôme , *eos qui post tergum psallebant*; ou plus littéralement rendu par *postea citharizantes* , comme l'exprime le P. Houbigant ; ou par *instrumenta pulsantes* , comme le traduit M. Ladvocat. Les Septante semblent avoir pris l'hébreu au sens de *post psallentes* , comme si les chantres eussent marché après ceux qui jouoient des instrumens. Mais l'hébreu paraît signifier plus naturellement qu'au contraire les chantres marchoient devant , et étoient suivis de ceux qui jouoient des instrumens , comme l'exprime saint Jérôme. Ces joueurs d'instrumens qui suivent les chantres , peuvent représenter , selon la pensée des pères , la multitude des fidèles , qui louent Dieu non-seulement de la voix , mais encore par les bonnes œuvres auxquelles servent nos corps , qui sont comme les instrumens que nos ames touchent pour faire retentir ces sons harmonieux , en marchant à la suite des apôtres et des autres ministres de l'Evangile : *Prævenierunt apostoli* , dit saint Augustin , *ut populi sequerentur*. Sous un autre point de vue , ces joueurs d'instrumens peuvent représenter plus particulièrement encore les martyrs et ceux qui à leur suite embrassent les austérités de la pénitence ; les uns louent Dieu en livrant leur corps aux tourments pour la défense de la foi , et les autres en le macérant pour dompter leurs passions ; la suite va confirmer cette idée.

In medio juvencularum (ou , selon saint Jérôme *puel-*

larum) *tympanistriarum*. M. Ladvocat conserve cette expression en observant cependant que l'hébreu pourroit aussi signifier, *in medio, puellæ tympanistriæ*; c'est-à-dire, que ces jeunes filles auroient pu marcher entre les chantres et joueurs d'instrumens, ou au milieu de ceux qui jouoient des instrumens; mais il pense qu'elles étoient encore plus avantageusement placées autour de ceux-ci, en sorte qu'ils étoient au milieu d'elles: *in medio puellarum tympanistriarum*; c'est bien aussi le sens le plus naturel de l'hébreu; le son des instrumens de ces jeunes filles devoit produire plus d'éclat autour de cette troupe. Le P. Houbigant présère aussi ce sens en disant: *In medio puellarum tympana pulsantium*. Les jeunes filles ainsi séparées des hommes, et louant Dieu par le son de leurs tymbales, peuvent représenter les vierges qui sont la portion la plus précieuse du troupeau de Jésus-Christ et qui, séparées des hommes par état, louent Dieu par la mortification de leurs sens; car, selon la pensée de saint Augustin, c'est ce que marque le son de ces tymbales qui ne résonnent que lorsqu'on les frappe: *Tympanistriarium, hoc est, edomita, Deum laudantium.*

¶ 27. *In Ecclesiis benedicite Deo Domino, de fontibus Israel*; ou, comme on le lit dans la version de saint Jérôme: *In Ecclesiis benedicite Deo: Domino, de fontibus Israël*; en sorte que *Deo* appartient au premier vers, et *Domina*, au second. M. Ladvocat traduit: *In choris benedicunt Deo, Domino*, (qui sunt) *ex fonte Israël*. Mais le texte hébreu n'e parle point ici de chœurs; et rien n'oblige de changer ici l'impératif *benedicite*, pour y substituer *benedicunt*. Le P. Houbigant dit très-bien: *In conventibus benedicite Deo*. Il s'agit ici des troupes formées par chaque tribu rassemblée. L'expression *de fonte Israël* paroît assez bien convenir. Cette invitation s'adresse à tous ceux qui sont nés d'Israël, ou plutôt cette expression extraordinaire paroît ici mystérieuse. Cette source d'Israël, *de fonte Israel*, paroît être précisément celle que le prophète Zacharie annonce comme devant être un jour ouverte pour la purification du pécheur: *Erit fons patens in ablutionem peccatoris* (1). C'est celle des eaux sacrées du baptême, où nous renaissions en devenant enfans d'Israël selon l'esprit. C'est donc à tous ceux qui ont reçu dans cette source une nou-

LXI.

Suite du ¶.
26. *In medio
juvencula-
rum*, etc.
Quelles sont
ces jeunes
musiciennes.

LXII.

Sur le ¶ 27.
*In Ecclesiis
benedicite
Deo*, etc.
Justification
de l'expres-
sion *de fonte
Israel*. Sens
mystérieux
qu'elle ren-
ferme.

(1) *Zach.* XIII. 1.

velle naissance que s'adresse cette invitation. Le mot *Dominus* répond encore ici au mot *ADONAI*, que le P. Houbigant exprime ici par *Domino meo*, mais qui se traduit plus communément par *Dominus*, le souverain Maître : « Bénissez » Dieu dans les assemblées ; bénissez le souverain Maître, » vous tous qui sortez de la source d'Israël ; » c'est-à-dire, vous tous qui régénérés dans les eaux sacrées du baptême, êtes devenus enfans d'Israël selon l'esprit.

LXIII.

Sur le ¶ 28. Ibi Benjamin adolescentulus in mentis excessu. Que signifie cette expression mystérieuse ?

¶ 28. *Ibi Benjamin adolescentulus* (ou, selon saint Jérôme, *parvulus*) *in mentis excessu*, ou, selon saint Jérôme, *continens eos*. M. Ladvocat et le P. Houbigant traduisent aussi dans le même sens, *imperans eis*. Le mot hébreu בְּמִנְחָה peut produire ces différens sens en le prenant selon deux leçons différentes. Les Septante le prenoient du verbe מִנְחָה, qui paroît inusité à l'actif, mais dont le passif נִמְנַחֵת, signifie *soporatus fuit*, ou *fuit in extasi*, ce que notre Vulgate exprime par *in mentis excessu*. Comme ce sens paroît ici fort extraordinaire, Aquila a cru que ce mot רְדָם pouvoit se prendre de רְדָם, *dominatus est*, avec le pronom אֶת, *eorum*; il traduit donc *dominans eorum*; d'où saint Jérôme a formé *continens eos*, et d'où le P. Houbigant et M. Ladvocat tirent *imperans eis*. On suppose donc que dans cette marche de l'arche, la tribu de Benjamin avoit une prééminence qu'elle partageoit avec la tribu de Juda, peut-être à cause de l'union intime de ces deux tribus.

LXIV.

Suite du ¶ 28. Principes Juda, duces eorum. Justification de ce sens.

LXV.

Suite du ¶ 28. Principes Zabulon, principes Nephthali. Pourquoi ces quatre tribus sont ici nommées : Benjamin, Juda, Zabulon et Nephthali.

Principes Juda, duces eorum, ou, selon saint Jérôme, *in purpura sua*. On lit aujourd'hui dans l'hébreu le mot רְגָמָתָם, qui ne se trouve qu'ici, et dont on ignore la signification. Saint Jérôme semble avoir cru y trouver le vestige de בָּאָרְגָּמָן, *in purpura sua*.

Principes Zabulon, principes Nephthali. Cela est clair; mais la difficulté est de savoir pourquoi ces quatre tribus sont ici nommées par préférence aux autres. Tout ce que l'on en peut dire relativement au sens littéral, n'est que pure conjecture. On conçoit bien que *Juda* y est à cause de sa prééminence entre les autres tribus, et *Benjamin* peut-être à cause de sa liaison intime avec *Juda*; mais pourquoi *Zabulon* et *Nephthali*? Le sens prophétique semble nous offrir la raison de ce choix.

Les saints pères ont reconnu ici dans *Benjamin* saint Paul qui étoit de cette tribu; il paroît ici le premier comme apôtre des gentils; car comme le royaume de Dieu fut alors enlevé aux Juifs qui s'en étoient rendus indignes, et trans-

porté aux gentils qui y furent appelés par la miséricorde de Dieu , le Saint-Esprit nous découvre ici particulièrement les gentils appelés à la foi par la prédication des apôtres; et à leur tête il nous montre saint Paul leur apôtre , issu de la tribu de Benjamin. L'épithète *parvulus* lui convient , parce que sa tribu étoit la dernière des douze , et qu'il s'appelle lui-même le dernier des apôtres (1) , *minimus apostolorum*. L'expression même *in mentis excessu* , c'est-à-dire *in extasi* , lui convient aussi parfaitement à cause de ce ravissement dans lequel il fut enlevé jusqu'au troisième ciel. Il est remarquable que le terme hébreu בְּדִמְנָה ou בְּדִמְנָה , à la lettre *soporatus* , ou בְּדִמְנָה , *in sopore* , fait précisément allusion au mot dont Moïse se sert dans la Genèse pour marquer le sommeil mystérieux d'Adam et celdi d'Abraham (2) ; en sorte que rien ne pouvoit mieux caractériser saint Paul que ces trois expressions réunies : *Benjamin parvulus in sopore* ou *in extasi*. La tribu de *Juda* produisit trois apôtres entre les douze ; ce sont ceux qui sont appelés *les frères de Jésus* , comme étant ses parens selon la chair : Jacques , Simon et Jude. Les autres étoient Galiléens ; et l'Evangile nous marque positivement que ce fut en prêchant dans cette partie de la Galilée où étoit *le pays de Zabulon et de Nephthali* (3) que Jésus-Christ appela à sa suite Pierre et André , Jacques et Jean. Ainsi à la tête des fidèles appelés particulièrement d'entre les gentils , on voit saint Paul issu de la tribu de Benjamin , et les douze apôtres issus des tribus de *Juda* , de *Zabulon* et de *Nephthali*. Bossuet dans ses notes sur les Psaumes ne manque pas de faire cette remarque d'après Théodore : *His tribuum nominibus vult Theodoretus apostolos designari : fratres Domini ex Juda , reliquos e Galilaea , ubi Zabulon et Nephthali , addi in Benjamino Paulum.*

VERSION VULGATE.

29. Manda , Deus , virtuti tuae : confirma hoc , Deus , quod operatus es in nobis.

30. A templo tuo in Jerusalem , tibi offerent reges munera.

VERSION DE SAINT JÉRÔME.

29. Præcepit Deus tuus de fortitudine tua : conforta , Deus , hoc quod operatus es in nobis.

30. De templo tuo quod est in Jerusalem , tibi offerent reges munera.

(1) 1. Cor. xv. 9. — (2) Gen. ii. 21. *Immisit Dominus Deus soporem in Adam. Ibid. xv. 12. Sopor irruit super Abram.* — (3) Matt. iv. 13. et seqq.

VERSION VULGATE.

31. Increpa seras prundinis,
congregatio taurorum in vac-
cis populorum : ut excludant
eos qui probati sunt argento :
dissipa gentes quæ bella vo-
lunt.

VERSION DE SAINT JÉRÔME.

31. Increpa bestiam cala-
mi, congregatio fortium in
vitulis populorum calcitrâ-
tum contra rotas argenteas :
disperge populos qui bella vo-
lunt.

REMARQUES.

LXVI.

Sur le § 29.
Manda, Deus, virtuti tuæ;
Justification de ce sens.

¶ 29. *Manda, Deus, virtuti tuæ;* ou , selon saint Jérôme , *Præcepit Deus tuus de fortitudine tua.* C'est ainsi qu'on lit aujourd'hui dans l'hébreu ; mais comme cela détruit le parallèle de ce membre avec le suivant , et qu'il est peu naturel que le psalmiste apostrophe dans celui-ci , Israël , sans le nommer , pour apostropher ensuite dans le suivant , Dieu même , en le nommant , le P. Houbigant et M. Ladvocat pensent avec beaucoup de vraisemblance , qu'il y a ici faute de copiste. Ils diffèrent seulement en ce que le P. Houbigant suppose qu'au lieu de אלהיך עוז , *Deus tuus fortitudini tuæ* , il faudroit lire אלהי לעוז , *Deus meus, fortitudini tuæ* , en exprimant la préposition ; au lieu que M. Ladvocat s'en tient à la leçon des Septante אלהים עוז , *Deus, fortitudini tuæ* , sans préposition. L'un et l'autre conviennent que le mot חוץ doit se prendre à l'impératif *Manda* ; ce verbe n'exige pas la préposition; et le parallèle du membre suivant suppose que c'est bien אלהים , *Deus* , sans pronom dans les deux membres.

LXVII.

Suite du § 29. *Confirma hoc, Deus,*
etc. *in nobis,*
ou *nobis.*
Quelle est
cette œuvre
de Dieu en
nous et pour
nous.

Confirma hoc, Deus (ou , selon saint Jérôme , *Conforta, Deus, hoc*) , *quod operatus es in nobis;* ou plus littéralement selon l'hébreu *nobis* au datif , comme l'expriment M. Ladvocat et le P. Houbigant. Les deux sens conviennent également. Dieu agit pour son peuple en agissant dans son peuple ; il agit pour nous en agissant en nous par sa grace qui fait en même temps éclater sa puissance et sa miséricorde. L'œuvre de Jésus-Christ en nous et pour nous , c'est l'œuvre de notre rédemption.

LXVIII.

Sur le § 30.
A templo tuo in Jerusalem,
A quoi tien-
nent ces pa-
roles : quel
est ce temple
de Dieu , et

¶ 30. *A templo tuo in Jerusalem* , ou , selon saint Jérôme , *quod est in Jerusalem.* L'hébreu n'exprime pas ces deux mots *quod est* , mais permet de les sous-entendre. La difficulté ici est de savoir à quoi se rapporte ce membre ; c'est sur quoi les interprètes varient. Les uns le joignent au membre suivant , de manière que ces deux vers forment ensemble une strophe entièrement séparée de la précé-

dente; c'est le sentiment du P. Houbigant qui traduit : *Propter templum tuum, afferant Jerusalem ad te munera reges.* Les autres séparent ces deux vers, et prétendent que le premier appartient du moins en partie à la strophe précédente; c'est le sentiment de M. Ladvocat qui traduit : *Confirma, Deus, hoc quod operatus es nobis de sanctuario tuo. In Jerusalem reges afferent ad te munera.* Dans sa remarque, il propose aussi de traduire avec Symmaque, *propter templum tuum supra Jerusalem*, laissant à sous-entendre, *aedificandum*, et alors cela se joindroit au vers suivant. Mais rien n'oblige de s'écartier du sens des Septante et de la Vulgate : *A templo tuo in Jerusalem*, ou, selon saint Jérôme, *De templo tuo quod est in Jerusalem*; ou selon l'hébreu, *supra Jerusalem*, parce que le temple du Seigneur étoit sur la montagne de Sion, et ainsi élevé au-dessus de Jérusalem. Comme le temple n'étoit point encore bâti du temps de David, M. Ladvocat a voulu y substituer *de sanctuario tuo*; il va même plus loin, car il prétend que ce sanctuaire est *l'arche*, comme il l'a déjà dit; mais il est évident que l'arche n'est ni le sanctuaire ni le temple. Le temple fut le palais de Dieu; le tabernacle étoit son palais avant que le temple fût bâti, et en effet il fut quelquefois désigné sous le nom de *temple*. M. Ladvocat, dans sa récapitulation, semble rapporter ces mots à ceux qui précèdent immédiatement, comme si le sens étoit *quod operatus es nobis a templo tuo*; mais cela peut encore mieux se rapporter au mot *confirma* qui précède; *confirma, Deus, hoc quod operatus es nobis, a templo tuo quod est super Jerusalem.* « O Dieu, commandez à votre puissance, » et affermissez, ô Dieu, ce que vous avez opéré en notre « faveur; affermissez-le de votre temple qui est au-dessus » de Jérusalem. » Déjà le prophète a élevé deux fois nos yeux vers le sanctuaire céleste où Jésus-Christ est entré. Dieu, dit-il, est dans son sanctuaire : *Deus in loco sancto suo.* C'est mon Dieu, c'est mon roi qui est dans son sanctuaire : *Regis mei in sancto ou in sanctum.* C'est donc de là, c'est de ce temple céleste que nous devons, avec le prophète, attendre et solliciter le secours de Jésus-Christ qui y réside : *Confirma, Deus, hoc quod operatus es nobis, a templo tuo quod est super Jerusalem.* Jérusalem peut ici représenter l'Eglise du ciel au-dessus de laquelle Dieu fait éclater sa gloire infiniment supérieure à celle des anges et des saints.

cette Jérusalem.

LXIX.
Suite du §
50. *Tibi offerent reges munera.*
Comment cette parole a été accomplie. A quoi elle tient.

Tibi offerent reges munera. C'est ce qu'on a vu chez les Juifs, lorsqu'en certaines circonstances, néanmoins assez rares, les rois des nations ont envoyé des offrandes au temple du Seigneur dans Jérusalem. Mais c'est ce que l'on a vu bien plus parfaitement accompli dans l'Eglise, lorsque les empereurs, et après eux les rois des différentes nations, ont successivement embrassé la foi, et rendu hommage à Dieu par les dons qu'ils ont faits à son Eglise. Ces quatre mots *Tibi offerent reges munera*, ne peuvent former qu'un seul vers; et un seul vers ne forme pas une strophe; il y a donc lieu de présumer que ce vers appartient encore à la strophe précédente; en sorte que vraisemblablement les versets 29. et 30. ne devroient en former qu'un ainsi construit:

*Manda, Deus, virtuti tuae,
Confirm, Deus, hoc quod operatus es nobis,
A templo tuo super Jerusalem :
Tibi offerent reges munera.*

On va voir dans le verset suivant une strophe également composée de quatre vers dont le dernier est ainsi séparé des trois premiers.

*Increpa feras arundinis,
Congregatio taurorum in vaccis populorum,
Ut excludant eos qui probati sunt argento :
Dissipa gentes quæ bella volunt.*

Ceci a sans doute ses obscurités que nous allons tâcher de dissiper; j'observe seulement que voilà deux strophes d'une construction peu commune, mais toutes semblables; de manière que la construction de l'une contribue à déterminer la construction de l'autre.

LXXX.
Sur le § 31.
Inorepaferas arundinis,
ou *bestiam calami*. Quelle est cette bête qui habite les roseaux.

§ 31. *Increpa feras arundinis*, ou, selon saint Jérôme, *bestiam calami*. Ce sont assurément ici des ennemis d'Israël; mais quels sont-ils? M. Ladvocat qui ne pense qu'aux Ammonites, croit que ce sont eux; mais le coup étoit porté; ils étoient vaincus, et l'armée d'Israël revenoit victorieuse; ce n'étoit plus le temps de demander que Dieu frappât ces peuples. Le P. Houbigant pense que ce sont les Egyptiens, parce que la bête qui se plait dans les roseaux, c'est surtout l'hippopotame ou le crocodile, qui se plaisent l'un et l'autre dans les roseaux du Nil; mais David n'avoit alors aucun sujet de se plaindre d'eux; et dans la suite ces peuples ne furent pas les plus grands ennemis.

d'Israël, pour que le prophète conjure Dieu de les frapper et de les réprimer. D'autres pensent, avec assez de vraisemblance, que ce sont bien plutôt les Assyriens et les Chaldéens, qui furent en effet les plus grands ennemis d'Israël, et qui habitoient des pays arrosés par de grands fleuves, le Tigre et l'Euphrate. Mais dans le sens prophétique, cette bête féroce qui se plait dans les roseaux, est assez visiblement ce *Béhémoth* qui, selon Job, repose en effet au milieu des roseaux (1), et dont le nom signifie en hébreu *la bête*; c'est cette bête monstrueuse dont parle saint Jean, et dont il dit (2) *qu'elle étoit, qu'elle n'est plus et qu'elle remontera de l'abîme*. Elle étoit au temps des empereurs païens; c'étoit l'empire romain idolâtre, qui pendant trois siècles a persécuté Jésus-Christ. Ce monstre *n'est plus* depuis que le paganisme est détruit, et que les empereurs mêmes ont embrassé la foi; mais il *remontera de l'abîme*, il renaitra du milieu des nations infidèles qui s'uniront un jour pour former ensemble l'empire antichrétien. C'est donc contre ces persécuteurs et ces oppresseurs du peuple fidèle, que le prophète réclame ici la justice du Seigneur: *Increpa bestiam calami*.

Congregatio taurorum in vaccis populorum, ou selon saint Jérôme, *Congregatio fortium in vitulis populorum*. Il est assez évident que ce nominatif ne tenant à rien, ne peut être qu'une faute de copiste; le sens exige visiblement l'accusatif, *congregationem*, comme étant la suite de la phrase précédente, et se rapportant au même verbe: *Increpa..... congregationem*. Le P. Houbigant et M. Ladvoct l'ont très-bien pris ainsi: *Compesce feram arundinis, coitionem fortium*. La faute vient assez probablement du grec, où le verbe précédent gouvernant le datif, il a été très-facile de confondre le datif, τῆν συναγωγῆν, *congregationi*, avec le nominatif, ἡ συναγωγὴ, *congregatio*. Le mot hébreu que ces deux interprètes expriment par *fortium*, à l'exemple de saint Jérôme, peut également signifier *taurorum*; et comme le prophète a commencé par une similitude prise des animaux, il est assez vraisemblable qu'il continue dans le même sens: *Increpa bestiam calami, congregationem taurorum*. Les prophètes embrassant souvent en peu de mots une vaste étendue de siècles, distinguée par différentes révolutions, il est assez vraisemblable que dans le

LXXI.
Suite du §
31. *Congre-*
gatio (ou
congregatio-
nem) taur-
rum. Que dé-
signent ces
taureaux?

(1) *Job*, xl. 16. — (2) *Apoc.* xvii. 8.

sens prophétique ce monstre unique, *bestiam calami*, est fort différent de cette assemblée de taureaux, *congregationem taurorum*; ce monstre habitant des roseaux peut ici marquer particulièrement l'empire romain idolâtre, qui comme l'Egyptien a été le premier ennemi d'Israël, c'est-à-dire, de l'Eglise; et Dieu l'a frappé, en détruisant cet empire idolâtre. Mais à la fin des temps ce monstre, selon saint Jean, *remontera de l'abîme*, il reparoîtra dans l'empire antichrétien; et saint Jean nous découvre (1) que dans les derniers jours ce monstre excitera *les rois de toute la terre à se rassembler*, c'est-à-dire, à s'unir à lui, *pour le combat au grand jour du Dieu tout-puissant*. Cette conspiration des rois de toute la terre avec l'Antechrist à la fin des temps, pourroit donc être représentée par cette assemblée de taureaux joints à ce monstre qui habite les roseaux. *Increpa bestiam calami, congregationem taurorum.*

LXXII.

Suite du ¶
31. *In vaccis*
(ou *vitulis*)
populorum.
Que signifie
cette expres-
sion?

In vaccis (ou, selon saint Jérôme, *in vitulis*) *populorum*. La différence dans l'hébreu n'est que du masculin au féminin; les Septante ont apparemment lu au féminin בָּעֲגָלֹת, *in vaccis*, au lieu que saint Jérôme a lu comme nous au masculin בָּעֲגָלִי, *in vitulis*. Le P. Houbigant traduit *coitionem fortium simul et currus populorum*; il suppose que le mot עַנְלֵי est pris ici pour *currus*; mais outre que ce seroit *plastra*, il faut encore observer que dans ce sens même il faudroit revenir au féminin עַנְלֹת. M. Ladvocat a d'abord présenté le même sens; il revient ensuite au sens naturel du masculin עַנְלִי, en traduisant *cum vitulis*; mais il suppose que ces veaux sont des idoles. C'est perdre de vue la similitude que le prophète a commencée avec le verset, et qu'il continue jusqu'à la fin. *Increpa bestiam calami, congregationem taurorum cum vitulis populorum*. S'il a bien pu comparer le peuple ennemi d'Israël à un monstre habitant des roseaux, *bestiam calami*, il a bien pu comparer à des taureaux les rois alliés de ce peuple et marchant avec lui contre Israël, *congregationem taurorum*; et s'il a comparé ces rois infidèles à des taureaux, il a bien pu comparer leurs armées à des veaux, *cum vitulis populorum*; cela se suit si naturellement, qu'il n'y a pas lieu d'y chercher un autre sens. Cette conspiration des ennemis d'Israël est l'image de celle que saint Jean nous découvre vers la fin des temps.

(1) *Apos. xvi. 14. et 16.*

Ut excludant eos qui probati sunt argento, ou, selon saint Jérôme, calcitrantium contra rotas argenteas. Cela suppose évidemment deux leçons différentes. On lit aujourd'hui dans l'hébreu, מתרפס ברצ'י-כסף, *conculcans in fragmenta* (ou *in rotas*) *argenti*; et c'est apparemment de là que saint Jérôme a tiré *calcitrantium contra rotas argenteas*. Les Septante semblent avoir lu, לְהַדְפֵן אֶרְפִּי-כָּסֶף, *ut pulsentur probati argento*, d'où sera venu, *ut exclaudant* (ou comme on le lit aujourd'hui dans le grec, *ut non excludant*) *eos qui probati sunt argento*, c'est-à-dire, *sicut argentum*. Pour entendre cela il faut se rappeler les violences exercées par les Assyriens et les Chaldéens sur les enfans d'Israël et de Juda. Ces peuples infidèles renversèrent ces deux royaumes, les brisèrent, les mirent en pièces, en enlevèrent les fragmens, les dispersèrent parmi eux et les foulèrent aux pieds en les tenant sous l'oppression; les justes tels que Tobie, Daniel et les autres étoient comme des fragmens d'argent sous les pieds de ces monstres cruels. Ainsi lorsqu'à la fin des siècles les ennemis de l'Eglise joints à l'Antechrist feront éclater contre ses fidèles la plus vive persécution, les fidèles ainsi opprimés sous la puissance de leurs ennemis seront comme des fragmens d'argent foulés aux pieds par ces peuples. C'est contre ces violences que le prophète animé par l'Esprit de Dieu sollicite la justice de Dieu : *Increpa bestiam calami, congregationem taurorum in vitulis populorum conculeantium fragmenta argenti.*

Dissipa gentes quæ bella volunt; ou, selon saint Jérôme : *Disperge populos qui bella volunt.* Le P. Houbigant conserve l'expression de la Vulgate. M. Ladvocat dit : *Dissipa gentes quæ bellis delectantur.* C'est le même sens. Au lieu de *gentes*, on lit dans l'hébreu *populos*, comme l'exprime saint Jérôme. Les rabbins voudroient qu'on lût au présent, *dispersit* ou *dissipavit*. Mais on peut également prendre le même mot וְ à l'impératif, *Disperge* ou *Dissipa*. Le prophète demande visiblement que Dieu fasse cesser les violences dont il vient de parler, et c'est ce que Dieu achevera d'accomplir au dernier jour, en dissipant cette dernière confédération que l'Antechrist aura suscitée contre l'Eglise, et frappant d'un anathème éternel tous les ennemis de son peuple.

LXXXIII.
Suite du V
31. *Ut exclaudant eos qui probati sunt a'gento, ou conculcantium fragmenta argenti.* Que signifie cette parole mystérieuse?

LXXXIV.
Suite du V 31.
Dissipa gentes quæ bella volunt. Cette parole ne sera pleinement accomplie qu'à la fin des siècles.

VERSION VULGATE.

32. Venient legati ex Ægypto : Æthiopia præveniet manus ejus Deo.

33. Regna terræ , cantate Deo : psallite Domino.

34. Psallite Deo , qui ascen-dit super cœlum cœli ad orientem : ecce dabit voci suæ vocem virtutis.

35. Date gloriaim Deo : su-per Israel magnificentia ejus , et virtus ejus in nubibus.

36. Mirabilis Deus in sanc-tis suis : Deus Israel ipse dabit virtutem et fortitudinem plebi suæ : benedictus Deus.

VERSION DE SAINT JÉRÔME.

32. Offerantur velociter ex Ægypto : Æthiopia festinet dare manus Deo.

33. Regna terræ , cantate Deo : canite Domino.

34. Qui ascendit super cœlum cœli a principio : ecce dabit voci suæ vocem fortitudinis.

35. Date gloriaim Deo : su-per Israel magnificentia ejus , et fortitudo ejus in cœlis.

36. Terribilis Deus de sanc-tuario suo : Deus Israel ipse dabit fortitudinem et robur populo : benedictus Deus.

REMARQUES.

LXXXV.
Sur le § 32.
Venient legati (ou *velociter*) *ex Ægypto*. Comment on a pu confondre ces deux sens.

§ 32. *Venient legati* (ou, selon saint Jérôme, *Offerantur velociter*) *ex Ægypto*. Le même mot hébreu יָאַתְּ peut également se prendre à l'actif *Venient* ou *Veniant*, ou au passif *Offerentur* ou *Offerantur*. Le mot suivant חַשְׁמָנִים , que les Septante ont pris ici au sens de *legati* , ne se trouve point ailleurs ; on suppose qu'il signifie des princes ou des grands ; on prétend que c'est de ce même mot qu'est dérivé le nom d'*Asmonéens* , qui fut donné aux princes des Juifs sous les successeurs d'Alexandre. Le P. Houbigant traduit , *Veniant optimates ex Egypto*. M. Ladvocat traduit plus littéralement , *Venient*. Cependant comme dans le sens his-torique , il n'ose dire que ce soit une prophétie , il revient à dire que ce pourroit n'être qu'un souhait. Il observe très-bien que saint Jérôme en traduisant , *velociter* , n'a fait que suivre l'exemple d'Aquila , et que vraisemblablement l'un et l'autre ont cru voir ici un dérivé du mot חַוֵּשׁ , *festinavit*. Mais ce qu'il ne remarque pas , c'est que l'équivoque vient de quatre lettres répétées ou omises. Les Septante lisoint חַשְׁמָנִים מִצְרָיִם , *legati ex Egypto* ; au lieu de quoi Aquila et saint Jérôme ont lu simplement חַשְׁמָנִים מִצְרָיִם , *velociter ex Ægypto* ; où l'on voit que la différence consiste précisément dans ces quatre lettres , répétées dans l'exemplaire des Septante , ou omises dans ceux d'Aquila et de saint Jérôme. On peut encore observer que cette der-

nière leçon s'accorde fort naturellement avec la seconde partie du verset, comme on va le voir.

Æthiopia præveniet manus ejus Deo, ou selon le grec, *prætendet manum suam Deo*, ou selon saint Jérôme *fes-tinet dare manus Deo*. Le même mot hébreu יְתַנֵּת peut également signifier *festinet* ou *festinabit dare*. Le P. Houbigant qui a pris l'optatif dans le premier membre, le prend aussi dans le second : *Æthiops afferat cito ad Deum manus suas*. M. Ladvocat traduit : *Chus accurrere faci et manus suas Deo*. Il conserve ici le terme hébreu *Chus*, parce que ce mot paroît équivoque ; on le prend communément pour *Æthiopia* ; mais il semble quelquefois désigner certains peuples d'Arabie qui habitoient à l'orient de la mer Rouge ; et M. Ladvocat croit que ce sont précisément ceux-là dont il s'agit ici comme plus voisins de la Palestine, les Ethiopiens lui paroissant trop éloignés. Mais c'est peut-être précisément parce qu'ils sont éloignés, qu'il s'agit ici d'eux par préférence, relativement au sens prophétique ; car la même difficulté qui embarrasse également M. Ladvocat et le P. Houbigant dans le membre précédent, revient encore dans celui-ci. Quand on ne considère ici que la lettre ou le sens historique, on a peine à croire que ce soit ici une prophétie ; et on est porté à n'y reconnoître qu'un souhait : *Veniant optimates ex Ægypto* ; *Ethiops afferat cito ad Deum manus suas*. M. Ladvocat, après avoir traduit littéralement, revient aussi lui-même à l'optatif : *Veniant magnates ex Ægypto* : *Chus accurrere faciat manus suas Deo*. Mais dans le sens prophétique, le futur est ici essentiel ; c'est une vraie prophétie qui annonce la conversion des gentils sous le règne du Messie, c'est-à-dire, de Jésus-Christ ; et alors le *velociter* d'Aquila et de saint Jérôme dans le premier membre s'accorde parfaitement avec cet *accurrere faciet* ou *festinabit dare* du second membre.

Ces deux expressions marquent également le saint empressement avec lequel les gentils se rendroient à la prédication de l'Evangile, et embrasseroient la foi : *Venient velociter ex Ægypto* : *Æthiopia festinabit dare manus suas Deo*. On a vu à la lettre l'Egypte se soumettre à la foi, dès le temps des apôtres, à la prédication de saint Marc, disciple de saint Pierre ; et lorsque le règne du paganisme fut détruit dans l'empire romain, l'Ethiopie fut aussi elle-même une des premières conquêtes de l'Evangile au temps de l'empereur Constantin. Mais sous un point

LXXVI.
Suite du §
32. *Æthiopia*
(ou *Chus*)
præveniet
manus ejus
Deo, ou *fes-*
tinabit dare
manus suas
Deo. Que si-
gnifie ici le
nom de
Chus ?

LXXVII.
Comment les
deux parties
de ce verset
ont été ac-
complies.

de vue beaucoup plus étendu, l'Egypte où Joseph exerça la souveraine autorité, peut aussi représenter particulièrement l'empire romain, où Jésus-Christ a établi son règne en la personne des empereurs chrétiens. L'Ethiopie, située au delà des frontières de l'Egypte, peut représenter les peuples qui étoient au delà des frontières de l'empire romain, et qui étoient alors tous compris sous le nom de *Barbares*. Cette parole mystérieuse peut donc annoncer que les Romains et les barbares s'empresseront également de recevoir l'Evangile et de se soumettre à Jésus-Christ; et c'est ce que l'événement a vérifié.

LXXXVIII.
Sur le § 55.
Regna terræ, cantate . . . psallite. Prophétie de la vocation des gentils.

¶ 33. *Regna terræ, cantate Deo, psallite Domino.* C'est une suite de la prophétie précédente; car la victoire remportée sur les Ammonites n'est pas le seul motif de cette invitation. Mais Jésus-Christ établissant son règne au milieu des nations, tous les royaumes de la terre sont invités à célébrer ses louanges et à lui rendre hommage, à lui et à son Père. Au lieu de *psallite*, saint Jérôme dit *canite*; mais M. Ladvocat et le P. Houbigant ont très-bien conservé l'expression de la Vulgate: *Cantate Deo, psallite Domino;* le premier de ces deux mots marque le son de la voix; le second, le son des instrumens; et, selon la pensée des pères, comme nous l'avons déjà observé, nos instrumens sont nos corps par lesquels nous rendons gloire à Dieu en les faisant servir à la pratique des bonnes œuvres; de même que notre voix lui rend hommage par la profession publique de notre foi. Ce mot *Domino* répond encore ici au mot *ADONAI*, *le souverain Maître*; dans l'hébreu il est privé de la préposition qui caractérise le datif; mais le P. Houbigant observe très-bien que ce doit être une faute de copiste, parce que le même verbe va se joindre au verset suivant, où se trouve dans l'hébreu même cette préposition qui est la marque du datif.

LXXXIX.
Sur le § 54.
Psallite Deo. Parole omise dans l'hébreu. A quoi tient-elle?

¶ 34. *Psallite Deo.* Cette répétition, qui se trouve dans la version des Septante, n'est, ni dans la version de saint Jérôme, ni dans l'hébreu. Elle n'est pas nécessaire; mais elle ne nuit pas, puisque ce qui suit se rapporte en effet à ce mot *psallite*, ici répété, ou tout au moins exprimé au verset précédent. Comme cette parole n'est pas exprimée dans l'hébreu, on la joint au ¶ précédent, mais elle se lie encore plus naturellement au ¶ suivant.

LXXX.
Suite du § 54. Qui as-

Qui ascendit super cælum cœli ad orientem, ou selon saint Jérôme, *a principio*. Le même mot hébreu peut signi-

fier l'un et l'autre. Le P. Houbigant traduit : *Ei qui vehitur super cælos, cælos antiquos.* Cela est fondé sur la leçon présente de l'hébreu, qui signiferoit encore plus littéralement, *Ei qui ascendit ad cælos cælorum antiquorum.* M. Ladvocat traduit : *Ei qui vehitur super supremos cælos ad orientem.* Surquoi il observe très-bien qu'au lieu de קָדֵם, *cælorum antiquorum*, les anciens ont assez visiblement lu קָדֵם, שְׁמַיִם מִקְדָּם, *cælorum ab oriente* ou *ab antiquo*, d'où saint Jérôme a pris *a principio*. L'omission du מ devant le mot קָדֵם, a donné lieu de l'omettre à la fin du mot précédent, afin de joindre l'un avec l'autre selon le génie de la langue : קָדֵם. M. Ladvocat revient donc à l'ancienne leçon, שְׁמַיִם מִקְדָּם, et il préfère de traduire, *ad orientem*; il croit que cette expression est relative à la victoire remportée sur les Ammonites qui étoient à l'orient à l'égard des Israélites. Mais il y a une autre raison de préférer cette expression, c'est què dans le sens prophétique elle convient particulièrement à l'ascension de Jésus-Christ qui est monté au ciel non-seulement du sein de la Judée qui est dans la partie orientale de notre hémisphère, mais même de dessus le mont des Oliviers, qui étoit à l'orient de Jérusalem. Le mot hébreu que M. Ladvocat et le P. Houbigant traduisent par *Ei qui vehitur*, est celui que l'on a déjà vu au ¶ 5. et qui signifie proprement *qui curru vehitur*; c'est ce que saint Jérôme et notre Vulgate expriment par *Qui ascendit*; et comme la préposition qui suit dans l'hébreu, ne signifie pas précisément *super*, mais *in*, le sens pourroit être, *qui ascendit in cælos cælorum ab oriente*, qui s'élève de l'orient vers le plus haut des cieux; expression qui convient si particulièrement à Jésus-Christ, qu'elle n'est applicable qu'à lui; de là vient que ceux qui ne considèrent dans ce psaume que le sens historique et littéral, y méconnoissent ce sens qui n'a lieu que dans le sens prophétique.

*cendit super
cælum cæli
ad orientem
ou ab oriente.* Cela désigne particulièvement l'ascension de Jésus-Christ.

Ecce dabit voci suæ vocem virtutis, ou selon saint Jérôme, *vocem fortitudinis*. Le P. Houbigant dit, *sonum admirabilem*; mais ce n'est plus conserver l'expression du texte. M. Ladvocat dit : *Ecce ille dedit voci suæ sonum fortissimum.* Ce *fortissimum* est très-bien; et il faut convenir que le même mot hébreu qui signifie *vox*, se prend aussi pour *sonus*; mais le futur est essentiel au sens prophétique. M. Ladvocat y a substitué le présent, parce qu'il a cru que cela regardoit encore la victoire remportée sur les Ammonites. Mais cela regarde bien plus la voix puissante du Fils

LXXXI.
Suite du ¶
34. *Ecce da-
bit voci sua
vocem virtu-
tis. Quelle
est cette voix
puissante de
Dieu.*

de Dieu , selon ce qu'il dit lui-même dans l'Evangile : *Le temps vient , et il est venu , où les morts entendront la voix du Fils de Dieu ; et ceux qui l'auront entendue , vivront* (1). La voix puissante du Fils de Dieu , qui dès le siècle présent ressuscite les morts , c'est la voix intérieure de sa grâce qui convertit les âmes en les retirant de la mort où le péché les a plongées , en les rendant participantes de la vie qu'il leur communique , en répandant en elles son amour par l'effusion de son Esprit.

LXXXII.
Sur le § 55.
Date gloriam Deo. Jus-
tification de
ces sens. Quel
est le sujet de
cette gloire.

§ 55. *Date gloriam Deo.* Saint Jérôme l'exprime de même. Le P. Houbigant traduit : *Tribuite Deo laudem.* Ce verset a été omis dans la version latine de M. Ladvocat ; mais dans ses remarques il observe que l'hébreu met à mot dit : *Donnez la force au Seigneur* ; il eût été mieux de dire ici à *Dieu* ; car c'est bien *Deo*. Quant à l'expression *fortitudinem*, elle peut venir ici de ce qu'en hébreu on a quelquefois confondu *וּנְ* *fortitudo* , par *aïn* et *zaïn*, avec *תְּנָ* , *gloria* ou *laus* , par *hé* et *daleth* ; les deux aspirations des lettres *hé* et *aïn* se confondent aisément ; et le *zaïn* ou *dzaïn* se confond aussi avec le *daleth* , parce qu'il participe à son articulation. La gloire est due à Dieu non-seulement parce qu'il a subjugué les Ammonites ennemis d'Israël , mais bien plus parce que la voix puissante du Fils de Dieu ressuscite les pécheurs , en leur communiquant la vie de la grâce.

LXXXIII.
Suite du §
55. *Super Is-*
raelmagnis-
centia ejus.
Cette parole
n'aura son
entier ac-
complisse-
ment que
dans la con-
version futu-
re des Juifs.

Super Israel magnificantia ejus. Les exemplaires varient sur ces deux mots : *Super Israel* ; les uns joignent cela à ce qui précède : *Date gloriam Deo super Israel* ; les autres le joignent à ce qui suit : *Super Israël magnificantia ejus* ; et il paroît que c'est bien le sens du texte. Le P. Houbigant l'exprime ainsi : *Super Israel magnificantia ejus est.* Le prophète , après avoir annoncé la conversion des gentils , marque ici la conversion future d'Israël , c'est-à-dire , du peuple juif , selon ce que dit expressément saint Paul , que *l'a-veuglement est tombé en partie sur Israël pour y demeurer jusqu'à ce que la plénitude des nations soit entrée dans l'Eglise , et qu'alors tout Israël sera sauvé* (2). La magnificence du Seigneur éclatera sur Israël lorsque sa grâce ramènera le peuple à la foi de ses pères , et le soumettra à l'Evangile.

Et virtus ejus in nubibus , ou selon saint Jérôme , *et forti-*

(1) *Joan.* v. 25. — (2) *Rom.* xi. 25. et 26.

tudo ejus in cælis. Mais l'expression de l'hébreu employée ici n'est pas celle qui signifie communément *in cælis*; elle est bien rendue par *in nubibus*. Le P. Houbigant conserve en effet l'expression de la Vulgate : *virtus ejus in nubibus*; M. Ladvocat traduit : *Il a fait éclater sa magnificence sur Israël, et sa puissance au milieu des nues.* Il continue de rapporter cela à la défaite des Ammonites; et il suppose que c'est par son tonnerre que Dieu a fait éclater sa puissance au milieu des nues. Mais le sens prophétique nous découvre ici ce que Jésus-Christ annonce lui-même dans l'Évangile : *Au dernier jour on verra le Fils de l'homme venir sur les nues du ciel avec une grande puissance et une grande majesté* (1). C'est alors que sa puissance éclatera sur les nuées. Et il est bien remarquable que le prophète joint ici ces deux grands objets : *Super Israel magnificantia ejus, et virtus ejus in nubibus*; c'est qu'en effet, selon l'opinion commune des saints pères et de toute la tradition, la conversion future des Juifs n'arrivera qu'à la fin des siècles, et sera bientôt suivie du dernier avénement de Jésus-Christ.

¶ 36. *Mirabilis Deus in sanctis suis;* ou, selon saint Jérôme, *Terribilis Deus de sanctuario suo.* On lit dans l'hébreu, *de sanctis tuis*, pour *de sanctuario tuo*; ou plutôt, comme le remarquent très-bien M. Ladvocat et le P. Houbigant, c'est une faute de copiste, et la vraie leçon est celle de saint Jérôme, *de sanctis suis*, pour *de sanctuario suo.* La Vulgate même ne s'éloigne pas beaucoup de ce sens; pour le comprendre, il suffit d'observer que *sanctis* ne vient pas seulement du pluriel masculin *sancti*, mais encore du pluriel neutre *sancta*. Le sens ici n'est donc pas : Le Seigneur est admirable *dans ses saints*; mais : Il est admirable *dans son sanctuaire*; et mieux encore, selon saint Jérôme : *Il est terrible de son sanctuaire*; Le P. Houbigant traduit : *Metuendus Deus e sanctuario suo.* C'étoit du sanctuaire de Jérusalem que Dieu faisoit éclater ses jugemens terribles contre les ennemis de son peuple. Mais Jésus-Christ sera bien plus terrible encore à l'égard de ses ennemis, lorsqu'il descendra du sanctuaire céleste pour les frapper du dernier anathème.

Deus Israel, ipse dabit virtutem et fortitudinem plebi suæ, ou selon saint Jérôme, *fortitudinem et robur populo.*

LXXXIV.
Suite du §
35. *Et virtus
ejus in nubi
bus.* Cette pa-
role n'aura
son entier ac-
complisse-
ment qu'au
dernier avé-
nement de
Jésus-Christ.

LXXXV.
Sur le § 36.
Mirabilis
(ou *Terri-
bilis*) *Deus in*
sanctis suis,
ou *e sanctua-
rio suo.* Cela
regarde enco-
re le dernier
avénement.

(1) *Matth.* xxiv. 50. *Marc.* xiii. 26. *Luo.* xxi. 27.

LXXXVI.

Suite du ¶ 36. *Deus Israël, ipse dat virtutem et fortitudinem plebi suæ. Cela regarde le règne des saints dans l'éternité.*

Le pronom manque dans l'hébreu. Le P. Houbigant et M. Ladvocat conviennent que c'est une faute de copiste. Le sens prophétique nous découverre ici ce que Daniel annonce, que quand le fils de l'homme viendra exercer son jugement, il détruira toute puissance ennemie de son peuple ; et alors *le règne et la puissance seront donnés au peuple des saints du Très-Haut* (1). Voilà précisément ce que dit ici le prophète. Dieu dans ce grand jour se montrera terrible à ses ennemis ; mais alors il donnera la puissance et la force à son peuple ; les saints dans ce grand jour jugeront le monde, et ils régneront éternellement avec Jésus-Christ ; on peut même remarquer que le mot יְמִינָה, traduit ici dans la Vulgate par *virtus*, est celui qu'elle exprime par *imperium* au psaume LXXXV. ¶ 16., de manière que l'on pourroit traduire ici : *Ipse dat imperium et fortitudinem plebi suæ.* « Il donne l'empire et la force à son peuple ; » il le rend participant de son règne et de sa souveraine puissance.

LXXXVII.

Conclusion du psaume Benedictus Deus. Récapitulation des principaux objets qu'il renferme dans le sens prophétique.

Benedictus Deus. Ces deux mots qui terminent le psaume ne souffrent aucune difficulté; mais on peut dire que comme tout le psaume dans le sens prophétique se rapporte à Jésus-Christ, c'est aussi particulièrement à lui que s'applique cette parole : *Benedictus Deus.* C'est lui qui, aux yeux de ses apôtres, s'est élevé aux cieux, porté sur les nuées comme sur son char; c'est lui qui, à la fin des siècles, reviendra des cieux comme il y est monté en faisant éclater sa puissance au milieu des nuées. C'est lui qui, après s'être élevé aux cieux, a répandu sur les hommes les dons de son Esprit, a dispersé les Juifs ses ennemis, a converti les nations, les a choisies pour son héritage, et fera un jour éclater sa magnificence sur Israël, en ramenant ce peuple à l'obéissance de la foi; c'est lui qui, après avoir dispersé les Juifs, a détruit le règne de l'idolâtrie, a soumis au joug de l'Évangile les empereurs romains et les rois barbares, et exterminera à la fin des siècles l'empire antichrétien. C'est lui qui, après avoir introduit avec lui dans le ciel les saints qui étoient morts avant sa venue, continue d'y attirer ses élus dans toute la suite des siècles, et les rendra tous participants de son règne dans l'éternité. Voilà les grands objets que renferme ce psaume qui embrasse ainsi toute l'étendue des siècles depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à son dernier avénement,

(1) *Dan.* viii. 27.

DISSSERTATION
SUR LE PSAUME *VENITE*,
XCIV SELON LA VULGATE, XCV SELON L'HÉBREU,
ET SUR L'USAGE QUE L'ON EN FAIT DANS LES BRÉVIAIRES.

Le chant des Psaumes et la lecture des livres saints sont le fond essentiel et primitif de nos offices divins ; et le psaume *Venite* n'y fut d'abord employé que comme les autres, dans le corps de l'office, à son rang entre les autres Psaumes, ou relativement à l'objet particulier de quelque solennité.

De là vient qu'encore aujourd'hui à Rome et à Paris, le jour de l'Epiphanie, il n'y a point d'invitatoire à matines, et que le psaume *Venite* se chante à son rang comme les autres dans l'un des trois nocturnes. C'est que l'office de ce jour se trouvant ainsi réglé lorsque l'on commença l'usage des invitatoires, on jugea plus convenable de n'en point mettre au commencement de cet office, pour ne pas répéter deux fois le même psaume dans le même office. Au contraire les bénédictins et les chartreux n'ayant point mis ce psaume dans les nocturnes de l'Epiphanie, le chantent avec invitatoire en ce jour-là comme en tous les autres.

Nous avons encore dans la dernière semaine du carême trois offices sans invitatoire et sans *Venite*, parce que véritablement la joie sainte à laquelle ce psaume invite : *Venite, exultemus Domino*, ne convient pas à la tristesse de ces trois jours. On ne l'y chante donc ni au commencement de l'office, ni dans les nocturnes.

Dans l'office des morts pour les sépultures et pour les anniversaires, il n'y a point de *Venite* *, parce qu'on a cru que cette joie, toute sainte qu'elle est, ne convenoit pas avec la tristesse de ces cérémonies. Cependant on a admis ce psaume avec invitatoire dans l'office de la commémoration des Morts au second jour de novembre; c'est qu'en effet la mort qui afflige la nature, et qui frappe d'un coup terrible les ennemis de Dieu, est aux yeux de la foi, et selon

I.
Offices sans
invitatoire et
sans *Venite*.

* Ceci n'est pas exact, puisque dans plusieurs diocèses de France on chante ce psaume en invitatoire, le jour de l'inhumation, le matin, quand il y a messe des morts.

l'expression de saint Paul, un gain précieux pour ceux qui vivent en Jésus-Christ : *Mihi vivere Christus est, et mori lucrum* (1). Ainsi dans cet office solennel, l'Eglise nous invite comme dans tous les autres à nous réjouir dans le Seigneur, *exultemus Domino*; mais à nous réjouir du salut que nous trouvons en lui, et qu'il nous procure en délivrant nos ames des misères et des dangers de cette vie pour les introduire dans le séjour de l'éternelle félicité : *jubilemus Deo salutari nostro*. Voilà la joie sainte qui vraiment n'est point incompatible avec la pensée de la mort. Il est vrai que dans ce jour solennel, nous nous intéressons auprès de Dieu pour des ames souffrantes, mais des ames qui entrent un jour dans ce bonheur; nous sommes donc invités à nous réjouir de l'espérance du salut qui leur est réservé et auquel leurs souffrances mêmes les préparent; nous sommes invités à nous réjouir de pouvoir encore, même après la mort de nos frères, nous intéresser pour leur salut auprès de celui qui est leur Sauveur et le nôtre : *jubilemus Deo salutari nostro*.

II.
Offices avec
invitatoire et
avec *Venite*.

Lorsque l'on commença de mettre le *Venite* avec invitatoire à la tête des offices, ce ne fut d'abord qu'aux jours où le peuple venoit à l'office; c'étoit au peuple que cette invitation étoit adressée; c'étoit pour lui qu'on l'avoit instituée. On voit dans les *ordo* romains, qu'aux grandes fêtes, il y avoit deux offices dans la nuit; le premier se disoit dans la chapelle du pape, et étoit chanté par ses chapelains sans invitatoire, et le second commençoit par l'invitatoire, parce que c'étoit celui auquel le peuple se trouvoit. Amalaire marque que de son temps il n'y avoit d'invitatoire qu'à l'office du dimanche et des fêtes; jamais aux jours de simples séries, parce que le peuple ne venoit pas ordinairement aux offices nocturnes de ces jours, et que le clergé et les moines étant obligés par état de s'y trouver, on croyoit qu'ils n'avoient pas besoin d'y être invités.

Le peuple ayant insensiblement cessé de venir aux offices nocturnes, l'invitatoire s'adresse à ceux qui y venoient, au clergé et aux moines comme au reste des fidèles; et cet usage de l'invitatoire s'étendit alors à tous les offices, aux fêtes comme aux dimanches et aux fêtes.

Le *Venite* que l'on joint à l'invitatoire, diffère de celui que nous avons dans notre Vulgate, parce qu'il nous vient du psautier romain différent du psautier gallican. Le psau-

(1) *Philip.* 1. 21.

tier romain faisoit partie de l'ancienne Vulgate usitée à Rome et en Italie avant saint Jérôme , et que l'on a depuis appelée par cette raison *version italique*. Saint Jérôme étant à Rome fut invité par le pape Damase à revoir et à corriger l'édition latine des Psaumes sur le grec des Septante ; il le fit , et le pape agréa son travail ; mais le peuple accoutumé à chanter les Psaumes selon l'édition alors usitée , ne se prêta pas volontiers à cette réforme , et dans un temps où l'on ne pouvoit se servir que de manuscrits , un petit nombre de manuscrits ne put prévaloir sur l'habitude d'un peuple nombreux accoutumé à ne faire usage que de sa mémoire pour suivre le chant des Psaumes. Saint Jérôme ensuite retiré à Bethléhem fut prié par sainte Paule et par sainte Eustoquie , de faire une nouvelle révision de la version latine des Psaumes ; il la fit , et l'on prétend qu'il la communiqua à quelques Gaulois ; ce qui est certain , c'est que cette révision penetra dans les Gaules , et y fut reçue ; c'est ce qu'on a depuis appelé le *psautier gallican*, pour le distinguer du psautier romain qui étoit tiré de l'ancienne italique. Ce psautier ainsi revu par saint Jérôme fut joint aux autres livres de la Bible traduits sur l'hébreu par le même père. Ce saint docteur avoit aussi traduit sur l'hébreu le livre des Psaumes ; mais on préséra encore sa révision à sa traduction. Le psautier gallican fut donc reçu dans la Bible , et fit ainsi partie de notre Vulgate. Le psautier romain subsista dans l'office romain , jusqu'au temps du pape Pie v, qui y fit recevoir le psautier de la Vulgate ; il a depuis encore continué d'être chanté dans l'église du Vatican , dans celle de Milan et dans celle de Saint-Marc de Venise. C'est de ce psautier romain que nous est venu le *Venite* que nous chantons avec l'invitatoire au commencement de nos offices.

Pour ne pas trop multiplier la répétition de l'antienne qui sert d'*invitatoire* , on a divisé ce psaume , non par simples versets comme les autres , mais par espèce de strophes qui réunissent plusieurs versets ; et nos anciens chantres ont suivi pour la distinction de ces strophes le même goût que les avoit dirigés dans la distinction des versets ; car la plupart des versets du Psautier n'ayant que deux membres , comme sont généralement tous les versets du psaume cxviii, nos anciens chantres crurent devoir étendre à tout le Psautier cette mesure commune ; ils distribuèrent ainsi la plupart des versets par couples de membres à peu près égaux , sans considérer si le sens et la construction

III.
Venite de
l'invitatoire
différent du
Venite de la
Vulgate.
Pourquoi.

IV.
Division du
Venite en
cinq Stro-
phes.

se prêtoient à cette division. Ainsi dans le psaume v., *Verba mea*, de deux versets ils en avoient fait trois, en disant :

*O disti omnes qui operantur iniquitatem : * perdes omnes qui loquuntur mendacium.*

*Virum sanguinum abominabitur Dominus : * ego autem in multitudine misericordiae tuæ,*

*Introibo in domum tuam : * adorabo ad templum sanctum tuum in timore tuo.*

La virgule qui termine le second de ces trois versets, montre assez que le sens s'oppose à cette distinction ; cependant cette distinction avoit été reçue jusqu'à ces derniers temps où un meilleur goût a corrigé ces défauts. Dans le breviaire de Paris on a réformé plusieurs de ces fausses divisions ; mais il en est encore resté quelques-unes ; et spécialement dans le *Venite*.

Nos anciens chantres voulant réduire à cinq strophes un psaume qui contient onze versets dans notre Vulgate, et onze et demi dans le psautier romain, ont commencé par réunir les deux premiers, et ensuite les deux suivants, dans lesquels se trouvoit le demi-verset qu'ajoute le psautier romain ; les trois versets suivants ont formé la troisième strophe ; et les deux dernières ont été composées chacune de deux versets. Cela ne pouvoit être mieux pour l'harmonie du chant.

Mais nos chantres ne considéroient pas que ce psaume se divise en deux parties principales qui commencent chacune par *Venite*; ce sont deux invitations distinctes qui ont chacune leurs objets et leurs motifs particuliers.

Venite, exultemus, . . . quoniam, etc.

Venite, adoremus, . . . quia.

La première invitation est adressée généralement à tous les peuples, et elle est appuyée sur trois motifs tous tirés de l'œuvre de la création ; la seconde est adressée particulièrement aux enfans d'Israël, et elle est établie sur un seul motif tiré de l'alliance que le Seigneur a faite avec son peuple. C'est ce qui est très-bien distingué dans la plupart des traductions vulgaires.

« Venez, réjouissons-nous au Seigneur ; chantons en l'honneur de Dieu notre Sauveur ; hâtons-nous de nous présenter devant lui pour lui rendre grâces et chantons sur les instrumens, des cantiques, à sa gloire ;

» Parce que le Seigneur est le grand Dieu et le grand roi élevé au-dessus de tous les dieux ; parce que la terre dans

v.
Deux *Venite*
partagent ce
psaume.

» toute son étendue est en sa main , et que les plus hautes
 » montagnes lui appartiennent ; parce que la mer est à lui ;
 » qu'elle est l'ouvrage de ses mains , et que ses mains ont
 » formé la terre sèche qui l'environne.

» Venez, adorons-le, prosternons-nous, et pleurons devant
 » le Seigneur qui nous a créés ; parce qu'il est le Seigneur
 » notre Dieu , et que nous sommes son peuple et les brebis
 » qu'il nourrit dans ses pâtures :

» Si vous entendez aujourd'hui sa voix , n'endurcissez
 » point vos cœurs , comme il arriva au temps du murmure
 » qui excita ma colère , et au jour de la tentation dans le
 » désert , où vos pères me tentèrent , etc. »

Il est aisé de sentir que voilà la division naturelle fondée sur le sens même du texte. Nos anciens chantres s'en sont donc écartés en renvoyant à la troisième strophe un *Quoniam*, etc., qui appartenoit à la seconde ; le sens demandoit que la troisième strophe ne commençât qu'au mot *Venite*; et il seroit très-facile de revenir à cette division simple et naturelle , qui donneroit à nos invitatoires une harmonie fondée sur le sens même du texte.

Il est vrai que le demi-verset ajouté dans le psautier romain , sembleroit alors surcharger la seconde strophe. Ce demi-verset consiste dans ces mots : *Quoniam non repellat Dominus plebem suam*. Mais ces mots ne sont ni dans la Vulgate , ni dans l'hébreu ; et il y a grande apparence qu'ils viennent du psaume précédent , où on lit : *Quoniam non repellat Dominus plebem suam , et hereditatem suam non derelinquet* ; car les copistes ont ainsi quelquefois confondu et mêlé les expressions de deux textes différens. Ainsi au psaume x. № 5. où la Vulgate lit : *Oculi ejus in pauperem respiciunt*, l'hébreu dit simplement : *Oculi ejus respiciunt*. L'expression *in pauperem* paroît être venue du psaume précédent , où on lit en effet dans l'hébreu , comme dans la Vulgate : *Oculi ejus in pauperem respiciunt*. Ces mots , *Quoniam non repellat Dominus plebem suam* , n'étant donc , ni dans l'hébreu , ni dans la Vulgate , rien n'oblige de les conserver ; et en les supprimant , on rendroit à la seconde strophe l'harmonie qui lui convient; elle seroit formée de trois versets composés chacun de deux membres , comme l'est actuellement la troisième ; car ce psaume ayant onze versets , il faut nécessairement qu'une des strophes en contienne trois ; mais au lieu de mettre ces trois dans la troisième , il ne s'agit que de les

VI.
Observation
sur le demi-
verset, *Quo-
niām non re-
pellat Domi-
nus plebem
suam*. Vulga-
te justifiée.

mettre dans la seconde, pour y réunir les trois motifs qui appartiennent au premier *Venite.*

VII.
Sur *Deo salutari nostro.*
Sens mystérieux de cette expression

La Vulgate et le psautier romain s'accordent à dire, *jubilemus Deo salutari nostro.* Saint Jérôme traduit, *jubilemus petræ Jesu nostro.* Cela est fondé sur ce que le mot hébreu יְהוָה, ici employé signifie proprement *petra* ou *rupes*, une pierre, un rocher ; mais il s'applique figurément à Dieu pour montrer qu'il est pour nous comme une pierre élevée, comme un rocher invincible où nous trouvons un asile assuré. Le P. Houbigant pour allier ces deux idées traduit, *fortissimo Deo salutis nostræ;* et au fond cela rend très-bien le sens du texte ; mais cela dégénère en paraphrase ; l'usage est de rendre ce terme par le simple mot *Deus* lorsqu'il est appliqué à Dieu. Les Septante le rendent simplement ainsi, et de là vient l'expression de notre Vulgate : *Deo salutari nostro.* Mais ce qui est ici beaucoup plus important à remarquer, c'est que dans le style prophétique, cette expression *Deo salutari nostro*, caractérise particulièrement notre Seigneur Jésus-Christ, Dieu égal à son Père, et en même temps notre Sauveur comme le marque le nom même de *Jésus* ; de là vient que saint Jérôme dit ici, *petræ Jesu nostro* ; il auroit pu dire également, *Deo Jesu nostro* ; mais quoique le mot hébreu יְהוָה, puisse signifier *Jesu nostro*, il est plus communément exprimé par *salus nostra*, ou *salutare nostrum*; c'est pourquoi le P. Houbigant dit ici *fortissimo deo salutis nostræ.* On lit ici dans le grec des Septante σωτηρίῳ, *salutari*, vraisemblablement au lieu de σωτηρίῳ, *salutari*, comme l'exprime la Vulgate.

VIII.
Sur *in confessione.* Sens de cette expression.
Vulgate éclairee.

Nous disons ensuite : *Præoccupemus faciem ejus in confessione.* C'est ce que saint Jérôme exprime très-bien par *in gratiarum actione.* Le P. Houbigant dit *in laudatione.* Mais les Hébreux ont un autre terme pour signifier la louange. Celui qui est ici employé, ΠΤΩΗ, marque particulièrement l'action de grâces ; et c'est ce qu'exprime dans le latin de notre Vulgate le mot *confessio*, lorsqu'il s'agit comme ici de la louange due à Dieu.

IX.
Sur *in psalmis*, préférablement à *canticis.* Vulgate justifiée.

Nous disons ensuite, *et in psalmis jubilemus ei.* Saint Jérôme dit, *in canticis* ; et le P. Houbigant l'a préféré. Il est cependant certain que les Hébreux distinguent très-bien, *canticum* et *psalmus*, *cantare* et *psallere* ; les mots *cantare* et *canticum* se disent du son de la voix ; les mots *psallere* et *psalmus* se disent particulièrement du son des instruments qui accompagnent les voix, ou des paroles ac-

compagnées du son des instrumens ; en sorte que l'expression de l'hébreu, בָּזְמָרוֹת, est ici très-bien rendue par *in psalmis*.

Lorsqu'il est dit que le Seigneur est le grand Roi au-dessus de tous les dieux, *Rex magnus super omnes deos*, cela regarde encore particulièrement Jésus-Christ qui a été établi Roi de la part de Dieu son Père sur Sion et sur toutes les nations. Pour comprendre en quel sens il est dit qu'il est grand au-dessus de tous les dieux, *super omnes deos*, il faut se souvenir que l'Ecriture appelle *dieux*, non-seulement les faux dieux des nations, mais tous ceux d'entre les hommes mêmes qui par leur autorité suprême, sont les images de Dieu sur la terre ; et ce nom אלהים, est aussi attribué dans l'hébreu aux anges mêmes. La grandeur de Jésus-Christ consiste donc à être élevé non-seulement au-dessus de tous les faux dieux des nations, mais au-dessus de tout ce qu'il y a de plus grand et de plus élevé parmi les hommes et parmi les anges.

Nous disons : *Quia in manu ejus sunt omnes fines terræ*; le mot *omnes* n'est, ni dans l'hébreu, ni dans le grec. Le mot *fines* exprime le sens des Septante; saint Jérôme traduit, *fundamenta terræ*. Mais les Hébreux ont un autre mot pour exprimer *fundamenta*. Celui qui se trouve ici, יְמִחַמֵּד ne se trouve point ailleurs, mais comme il dérive de יְמִחַר, *scrutari*, le P. Houbigant l'a traduit par *penetralia terræ*. Cette expression qui marque les parties les plus basses de la terre est en opposition, avec la suivante, *et altitudines montium ipsius sunt*.

Au lieu de *ipsius sunt* que l'on trouve également dans la Vulgate et dans la version de saint Jérôme, on lit dans notre invitatoire pris du psautier romain, *ipse conspicit*. Il y a quelque apparence que cette variante vient du grec, ou quelque copiste aura lu αὐτὸς εἰστι, *ipse conspicit*, au lieu de αὐτοῦ εἰσιν, *ipsius sunt*, d'où sera venu ce que nous lisons aujourd'hui, αὐτοῦ ἔστε, *ipsius est*, qui n'est au fond qu'un grécisme fort usité pour *ipsius sunt*. C'est l'usage des Grecs de mettre le verbe au singulier, quand le nominatif est au neutre pluriel. Mais enfin cet *ipse conspicit* n'étant ni dans l'hébreu ni dans la Vulgate, rien n'oblige de le conserver. L'*ipsius sunt* de la Vulgate fondé sur l'hébreu mérite la préférence.

De même dans cette expression du psautier romain, *et aridam manus ejus fundaverunt*, ce mot *fundaverunt*

X.
Sur *omnes deos*. Quels sont ces dieux.

XI.
Sur *fines terræ*, pour *penetralia terræ*.

XII.
Sur *ipse conspicit*, pour *ipsius sunt*. Vulgate justifiée.

XIII.
Sur *fundaverunt*, pour
formaverunt. Vulgate
justifiée.

n'étant appuyé , ni sur le grec , ni sur l'hébreu , est assez visiblement une faute de copiste pour *formaverunt* , que nous lisons dans la Vulgate , et qui répond également au grec et à l'hébreu. Saint Jérôme dit *plasmaverunt* qui dérive plus immédiatement du grec ; le P. Houbigant préfère *formaverunt*.

XIV.
Sur *ante Deum*. Vulgate
justifiée.

Le psautier romain dit encore : *Venite, adoremus, et procidamus ante Deum*, peut-être pour *ante eum*; car le grec met seulement αὐτῷ, *ei*, comme on le lisait dans l'exemplaire latin dont se servoit saint Augustin. La Vulgate ne met ni l'un ni l'autre; on n'en trouve rien dans la version de saint Jérôme, et le P. Houbigant l'a également négligé. C'est qu'en effet cette expression n'est pas dans l'hébreu , et peut fort bien rester sous-entendue. L'expression en est plus vive : *Adoremus et procidamus*.

XV.
Sur *ploremus*. Vulgate
justifiée.

Au lieu de *ploremus*, l'hébreu porte *genuslectamus*, comme l'exprime le R. P. Houbigant qui ne fait aucune note sur ce mot, supposant apparemment que c'est la vraie leçon. Saint Jérôme traduisoit aussi dans le même sens, *flectamus genua*; cependant dans sa révision des Psaumes sur le grec , même dans celle qu'il fit à Bethléhem , et qui après avoir été notre psautier gallican , est devenue notre Vulgate , il a conservé *ploremus*, ce qui prouve qu'on lisait alors dans le grec des Septante , κλαυσῶμεν , *ploremus*, comme on lit aujourd'hui. Les défenseurs du texte hébreu prétendent que la méprise vient des interprètes grecs ou de leurs copistes. On suppose que dans l'hébreu au lieu de נִכְרַכָּה , *genuslectamus*, les interprètes grecs ont lu נִכְחַה , *ploremus*; ou que leurs copistes ont écrit κλαυσῶμεν , *ploremus*, au lieu de ὀκλαυσῶμεν que l'on suppose signifier *genuslectamus*, mais qui ne le signifie que dans le sens du simple *flectamus* , pris au sens de *succumbamus*; de même qu'en français nous disons *fléchir* pour *succomber*; parce qu'en effet un homme qui succombe , fléchit les genoux. Mais il est visible que ce n'est point là le sens du texte dont il s'agit. Il est donc beaucoup plus vraisemblable que les interprètes grecs ont écrit κλαυσῶμεν , *ploremus*, comme on lit dans tous les exemplaires grecs, et dans tous les exemplaires latins de la version faite sur leur texte. Ils ont donc lu dans l'hébreu , *ploremus*, au lieu de *genuslectamus*. Reste à savoir laquelle de ces leçons est la mieux fondée. Les défenseurs du texte hébreu disent que les larmes ne conviennent point dans un psaume qui invite à la joie ; mais ils ne considèrent peut-être pas

assez qu'il y a ici deux invitations, deux *Venite*. Le premier *Venite* invite à la joie, *exultemus*; mais il seroit très-possible que le second invitât aux larmes, *ploremus*. Le premier s'adresse généralement à tous les peuples, qui sont invités par trois motifs généraux pris de l'œuvre seule de la création; ici tous les peuples de la terre sont invités à se réjouir du salut que Dieu leur offre et leur procure en Jésus-Christ le Sauveur de tous et, principalement, des fidèles qui les invitent, *jubilemus Deo salutari nostro*. Mais le second *Venite* s'adresse particulièrement à un peuple dont les pères ont été rebelles dans le désert au temps de Moïse, et qui a mis le comble à sa révolte au temps de Jésus-Christ; à un peuple qui étoit avant nous le peuple du Seigneur, et qui est appelé à partager avec nous cet auguste titre, mais qui par son incrédulité a mérité jusqu'à présent d'être exclu de l'alliance nouvelle faite avec tous les peuples de la terre par Jésus-Christ; les larmes sans doute conviennent particulièrement à ce peuple coupable d'une si grande infidélité; et le prophète Zacharie décrit de la manière la plus expresse les larmes amères qu'ils répandront un jour, lorsqu'ils jeteront les yeux sur celui qu'ils ont percé: *Plangent eum planctu quasi super unigenitum*, etc. *In die illa magnus erit planctus in Jerusalem*, etc. *Et planget terra*, etc. David s'accorde donc parfaitement avec Zacharie, lorsqu'il invite aux larmes un peuple qui en versera de si abondantes. Le *ploremus* des Septante et de la Vulgate se trouve donc ainsi pleinement justifié, et mérite d'être conservé comme représentant la leçon primitive.

La Vulgate et le psautier romain disent également, *quia ipse est Dominus Deus noster*. Le mot *Dominus* n'est, ni dans le grec, ni dans l'hébreu; et saint Jérôme ne l'exprime point dans sa version; il y a lieu de présumer qu'il répond au grand nom JEHOVA; et comme ce nom vient d'être exprimé dans ces mots *ploremus coram Domino*, on pourroit croire qu'il suffiroit de dire *quia ipse est Deus noster*. Cependant il est possible que le prophète ait exprès insisté sur ce mot en le répétant. Ce nom attribué ici à Jésus-Christ est une preuve de sa divinité; et comme au psaume LXXX. № 11. il dit lui-même au peuple juif: *Ego sum Dominus Deus tuus*, il est assez vraisemblable qu'icil le prophète a dit également de lui en s'adressant au même peuple: *Ipse est Dominus Deus tuus*. Ainsi la leçon de

XVI.
Sur *Domi-*
nus omis
dans le grec
et dans l'hé-
breu. Vulga-
te justifiée.

notre Vulgate mérite encore ici d'être conservée comme le vestige de la leçon primitive.

XVII.
Sur *populus ejus et oves pascuae ejus*:
Vulgate éclaircie.

Au lieu de ces mots *nos autem populus ejus et oves pascuae ejus*, on lit dans la Vulgate, dans le grec des Septante et dans l'hébreu, *et nos populus pascuae ejus, et oves manus ejus*. On a prétendu que l'expression du psautier romain pouvoit venir du psaume xcix où on lit en effet dans la Vulgate, dans le grec des Septante et dans l'hébreu : *Populus ejus et oves pascuae ejus*. On lit de même encore au psaume LXXVIII. ¶ 13. : *Nos autem populus tuus et oves pascuae tuae*. Mais du moins ces deux passages prouvent que voilà l'expression naturelle du texte ; et que si dans ce psaume le prophète ajoute *manus ejus*, vraisemblablement ce n'est pas en le joignant avec *oves*, mais bien plutôt avec *populus* : Nous sommes le peuple qu'il conduit de sa main, et les brebis qu'il nourrit dans ses pâturages : *Nos autem populus manus ejus, et oves pascuae ejus*. Si on lit aujourd'hui autrement, ce n'est vraisemblablement que par la méprise des copistes qui confondant ces expressions, en ont changé l'ordre naturel.

XVIII.
Sur *in exacerbatione, pour irritatione ou contradictione*.

Au lieu de *sicut in exacerbatione*, on lit dans la Vulgate, *sicut in irritatione*; l'un et l'autre rendent l'expression des Septante. Le terme hébreu pourroit également signifier *sicut in contradictione*. Saint Jérôme préfère cette expression, et le P. Houbigant la conserve. C'est ainsi que la Vulgate traduit au livre des Nombres où il est parlé des *eaux de contradiction*. La même expression se trouve employée dans l'Exode, dès le commencement des murmures des Israélites dans le désert, au chapitre xvii. ¶ 7. où on lit dans l'hébreu : *vocavit nomen loci illius, Contradictio et Tentatio, propter contradictionem filiorum Israël, et quia tentaverunt Dominum*. Ce sont précisément les deux mots que le psalmiste emploie ici, *sicut in contradictione secundum diem temptationis in deserto*. Cette double infidélité éclata lorsque les Israélites commencèrent à manquer d'eau, à la station de Raphidim.

XIX.
Sur *probaverunt, pour probaverunt me*. Vulgate justifiée.

Au lieu de *probaverunt et viderunt opera mea*, on lit dans la Vulgate et dans l'hébreu *probaverunt me, et viderunt opera mea*; on trouve encore ainsi ces mots dans quelques anciens exemplaires du grec même des Septante, et dans le grec de saint Paul. (*Hebr. iii. 9.*) Il y a grande apparence que c'est la vraie leçon; il est très-facile que le pronom *me* ait disparu du grec et du latin par la négligence

des copistes. Comme les Israélites avoient déjà vu les œuvres du Seigneur avant de mettre à l'épreuve sa puissance, cette phrase *probaverunt me, et viderunt opera mea*, pourroit signifier, ils m'éprouverent, quoiqu'ils eussent déjà vu mes œuvres.

Au lieu de *proximus fui*, on lit dans la Vulgate *offensus fui* dans les Psaumes, et *infensus fui*, dans l'Epître aux Hébreux, iii. 10. C'est bien le sens du grec *προσώχθησα*, *infensus fui*, en le faisant dériver de *όχθιω*, *indignor*; mais si on le fait dériver de *όχθη*, *ripa*, il signifiera *appropinquavi*, *proximus fui*. Voilà ce qui a donné lieu à deux leçons si différentes. L'hébreu peut signifier *Pertæsus fui generationis hujus*, comme l'exprime le R. P. Houbigant; saint Jérôme traduit, *displicuit mihi generatio illa*. Tout cela montre que le *proximus fui* est étranger à ce texte. L'*offensus fui* de la Vulgate seroit préférable; *pertæsus* seroit encore mieux.

Au lieu de *Semper hi errant corde*, saint Jérôme traduit : *Populus errans corde est*; c'est le sens de l'hébreu. Il y a lieu de présumer qu'au lieu de οὗ, *populus*, les Septante ont lu dans l'hébreu וְעַל qu'ils ont pris au sens de *aris semper*. Mais le mot hébreu signifie plutôt *cæternum*, et seroit ici une exagération; en sorte que οὗ, *populus*, paroît beaucoup plus naturel; on pourroit donc ici prendre la version de saint Jérôme, ou traduire plus littéralement l'hébreu en disant : *Populus errans corde isti sunt*: ce pluriel se joint mieux avec la suite.

Au lieu de *Quibus juravi*, la Vulgate porte *Ut juravi*. On le lit ainsi dans le grec des Septante, ως, *ut*; mais on pourroit aussi avoir lu οἵς, *quibus*. L'hébreu peut signifier l'un et l'autre. On lit dans la version de saint Jérôme, selon l'édition des bénédictins, *Et juravi*. C'est peut-être une faute d'imprimeur ou de copiste, pour *Ut juravi*. Bossuet y lisoit, *Quibus juravi*. Le R. P. Houbigant préfère cette expression; ce n'est dans l'hébreu qu'une particule conjonctive qui souvent tient lieu du pronom relatif. Nous dirions en français : « C'est un peuple dont le cœur est toujours égaré; ce sont des hommes qui ne connaissent point mes voies; et j'ai juré dans ma colère, qu'ils n'entreront point dans mon repos. »

Quibus juravi in ira mea : Si introibunt in requiem meam. On sous-entend, *dicens : Si introibunt*; car cette expression *Si introibunt*, est un hébraïsme qui, en laissant

XX.
Sur *proximus fui*. Vulgate éclaircie.

XXI.
Sur *Semper hi errant corde*. Vulgate éclaircie.

XXII.
Sur *Quibus juravi*. Vulgate éclaircie.

XXIII.
Sur *Si introibunt*. Sens de cet hébreu-me.

la phrase suspendue laisse à sous-entendre le serment : *S'ils entrent dans mon repos....* C'est-à-dire , je proteste qu'ils n'entreront point dans mon repos ; de là vient que saint Jérôme convertit ce *Si* , en *ut* , avec négation : *Quibus juravi in furore meo ut non introirent in requiem meam.* Le P. Houbigant traduit aussi dans le même sens : *Quibus juravi in ira mea , non eos intraturos esse in requiem meam.* Cette version rend bien le sens , ainsi que celle de saint Jérôme ; mais la Vulgate a l'avantage de conserver littéralement l'expression propre du texte : *Si introibunt in requiem meam.*

XXIV.

**Version nou-
velle pro-
posée pour les
invitatoires.**

Après avoir ainsi discuté les variantes de ce psaume , nous allons proposer l'idée de ce que l'on pourroit faire pour perfectionner cette partie de nos bréviaires .

Version nouvelle du psaume XCIV proposée pour servir aux invitatoires.

Venite , exultemus Domino : jubilemus Deo salutari nostro. Præoccupemus faciem ejus in confessione , et in psalmis jubilemus ei.

Quoniam Deus magnus Dominus , et Rex magnus super omnes deos. Quoniam in manu ejus sunt penetralia terræ , et altitudines montium ipsius sunt. Quoniam ipsius est mare , et ipse fecit illud : et aridam manus ejus formaverunt.

Venite , adoremus et procidamus : ploremus coram Domino , qui fecit nos : quia ipse est Dominus Deus noster , nos autem populus manus ejus et oves pascuae ejus.

Hodiæ si vocem ejus audieritis , nolite obdurare corda vestra , sicut in contradictione , secundum diem temptationis in deserto , ubi tentaverunt me patres vestri , probaverunt me , et viderunt opera mea.

Quadraginta annis pertæsus fuī generationis hujus , et dixi : Populus errans corde isti sunt : et isti non cognoverunt vias meas : quibus juravi in ira mea : Si introibunt in requiem meam.

DISSERTATION

SUR

CES PAROLES DU PSAUME XCV, ¶ 10:

Dominus regnavit a ligno.

Il y a long-temps que les Chrétiens, les Juifs, les Samaritains et les Mahométans s'accusent réciproquement d'avoir corrompu les Ecritures sacrées. Les Samaritains ont un texte hébreu ancien du Pentateuque, écrit en caractères hébraïques, tels qu'ils étoient en usage parmi les Juifs avant la captivité de Babylone. Ce texte diffère en beaucoup de choses de l'hébreu dont nous nous servons, et que nous avons reçu des Juifs; les Samaritains y lisent que ce fut sur le mont *Garizim* que l'on prononça les bénédictions ordonnées par Moïse (1), après que Josué eut conquis une partie de la terre de Chanaan (2); et que ce fut sur le mont *Hebal* qu'on prononça les malédictions. Les Juifs lisent dans leur texte tout le contraire, et prétendent que les bénédictions furent prononcées sur le mont *Hebal*, et les malédictions sur *Garizim*. Les Samaritains soutiennent que *Garizim* est le lieu que le Seigneur a choisi pour l'exercice public et solennel de sa religion (3); les Juifs croient que ce lieu est le temple de Jérusalem, détestant *Garizim* comme une montagne maudite, et les Samaritains comme des schismatiques avec lesquels ils ne veulent avoir aucun commerce (4); les Samaritains de leur côté regardent les Juifs comme des prévaricateurs, et les accusent d'avoir corrompu le texte sacré en y mettant *Hebal*, au lieu de *Garizim*.

Les anciens pères du christianisme (5) ont de même

I.
Accusations
réciproques
des Samariti-
tains, des
Juifs, des
Chrétiens et
des Mahomé-
tans, tou-
chant les di-
vines Ecritu-
res.

(1) *Dout.* xi. 29. *xxvii.* 4. 13. — (2) *Josue,* viii. 30. 33. — (3) *Joan.* iv. 20. 21. — (4) *Joan.* iv. 9. et viii. 48. — (5) *Justin. Dialog. cum Try- phone. Iren.* lib. iii., o. 24, et lib. iv, cap. 25. *Origen. contra Celsum,* et *Homil.* xii. in *Jerem.* *Epiphan. de Ponderib. et Mens.* cap. xv, 16. etc.

souvent reproché aux Juifs d'avoir supprimé dans leurs livres, divers passages qui favorisoient les Chrétiens, et prouvoient que Jésus-Christ étoit le vrai Messie. Le passage que nous avons entrepris d'examiner ici, *Dicite in nationibus, quia Dominus regnavit a ligno*, est du nombre de ceux que saint Justin le Martyr les accuse d'avoir altérés, en retranchant de leurs exemplaires ces mots *a ligno*, qui désignoient la mort de Jésus-Christ sur la croix: Saint Jérôme (1) prétend même que les septante interprètes ont omis exprès dans leur traduction les épithètes qu'Isaïe donne au Messie, dans ce fameux passage : *Et vocabitur nomen ejus Admirabilis, Consiliarius, Deus, Fortis, Pater futuri seculi, Princeps pacis* (2); et cela par une espèce de ménagement, et comme éblouis par l'éclat de ces magnifiques promesses qu'ils ne croyoient pas devoir divulguer aux yeux des gentils, entre les mains desquels leur traduction pourroit tomber.

Les Mahométans imputent aux Juifs d'avoir corrompu l'Ancien Testament (3), et aux Chrétiens d'avoir altéré les livres du Nouveau, pour y faire trouver de la contradiction entre ce que portent ces saints livres, et ce qu'en a rapporté Mahomet; par exemple, quand il confond par une ignorance grossière *Marie*, sœur de Moïse, avec *Marie* mère de Jésus-Christ; et qu'il prétend qu'Ismaël étoit le vrai fils de la femme libre, et Isaac le fils de l'esclave (4); et que le prophète *Zacharie*, fils de Barachie, est le même que Zacharie père de saint Jean Baptiste. Il est vrai que les plus habiles interprètes de l'Alcoran (5) disent que la sainte Vierge est descendue, de même que Marie sœur de Moïse, de la famille d'*Amram*, père de Moïse et d'Aaron; et nous apprenons en effet par l'Évangile de saint Luc (6), que la vierge Marie étoit par sa mère de la famille d'Aaron; mais les mêmes Mahométans donnent à la sainte Vierge pour père immédiat *Amram*, fils de Mathée, en sorte que selon eux *Amram* seroit le même que *Joachim*; ce qui ne sauveroit pas la contradiction et l'ignorance grossière de Mahomet.

Enfin les Juifs ne manquent pas de rétorquer contre nous les reproches que nous leur faisons; ils nous imputent d'avoir altéré les textes des saintes Ecritures, pour favo-

(1) *Hieronym. in Isai*, ix. — (2) *Isai*, ix. 6. — (3) *Vid. d'Herbelot*, *Bibl. oriental.* p. 476, col. 2. — (4) *D'Herbelot*, *Bibl. orient.* p. 420, *In Agiat*, et *idem* p. 922, col. 1. — (5) *Idem*, p. 583, col. 2. — (6) *Luc.* 1. 5.

riser Jésus-Christ, et pour appuyer nos dogmes et nos prétentions; et ils prétendent que c'est nous qui avons ajouté *a ligno*, dans le passage qui fait le sujet de cette Dissertation.

Pour juger sainement et certainement de la vérité de ces accusations si sérieuses, et dont la connaissance seroit si importante à la religion, il faudroit des preuves tirées des livres mêmes qu'on prétend avoir été falsifiés. Il faudroit que les Chrétiens accusateurs des Juifs, produisissent des exemplaires authentiques, anciens et véritables des Juifs, pour les confronter avec les nouveaux, suspects d'altération; et c'est ce qu'il est impossible de faire; nous n'avons plus, et il n'y a en aucun endroit du monde, des exemplaires hébreux assez anciens et assez authentiques, pour servir de règle dans cette matière, et pour qu'on puisse en appeler à leur authenticité.

II.
Difficulté de prouver l'accusation formée contre les Juifs.

Les textes samaritains sont à la vérité écrits en caractères hébraïques anciens; mais comme ils ont été copiés plusieurs fois, et par des hommes assez nouveaux et intéressés à y soutenir leurs préjugés et leurs prétentions contre les Juifs, on ne peut s'en servir contre ces derniers qui en contesteront toujours la vérité et la pureté.

Les pères des premiers siècles du christianisme qui ont formé contre les Juifs cette accusation d'avoir corrompu les exemplaires de l'Ancien-Testament, ne savoient pas assez la langue hébraïque, et ne connoissoient pas assez les livres des Juifs, pour les convaincre par leurs propres ouvrages et par leurs exemplaires qu'il auroit fallu compulser afin de confronter les exemplaires anciens et non suspects, avec les nouveaux retouchés et altérés, ou du moins suspects de corruption et d'altération. Aujourd'hui nous n'avons plus à cet égard la même facilité qu'avoient les anciens pères; nous sommes trop éloignés de la source primitive, quoique nous ayons peut-être un peu plus de connoissance de la langue et des livres des Juifs.

On vante un exemplaire hébreu, écrit, dit-on, de la main d'Esdras, et qui se conservoit à Boulogne, dans le couvent des dominicains (1); mais le P. Bernard de Montfaucon, qui l'a vu et examiné, ne croit pas qu'il soit d'une antiquité à beaucoup près aussi grande qu'on le dit; il paroît seulement très-ancien, et prouve qu'il y a des livres de l'Ecriture écrits en hébreu, beaucoup plus anciens que ne

(1) *Diar. Italicum.* pag. 399 et 407.

le croient communément nos critiques qui n'en reconnoissent point d'antérieurs au douzième siècle. Au reste ce prétendu original d'Esdras ne contient que le Pentateuque, et est écrit sur un rouleau de peaux de veau, bien passées; ainsi cet exemplaire ne serviroit que très-peu aux Juifs contre les Samaritains qui pourroient en produire peut-être d'aussi anciens que celui-là, et ne serviroit de rien aux Chrétiens accusateurs des Juifs, ni aux Juifs accusateurs des Chrétiens, pour les passages prétendus altérés dans d'autres livres que le Pentateuque, quand même ils reconnoistroient l'antiquité de cet exemplaire.

Origène (1), qui est peut-être le seul des pères des premiers siècles, qui ait su l'hébreu, et qui en ait étudié le texte selon les règles de la critique, ne fut point assez hardi pour accuser les Juifs d'avoir corrompu leurs livres sacrés; quoiqu'il reconnoisse qu'il y a de très-grandes différences entre le texte grec des Septante et des autres interprètes grecs, et l'original hébreu. Il se contenta de remarquer dans ses Hexaples ces différences, en distinguant par une étoile, ou *astérisque*, ce qui manquoit dans les Septante, et par une broche, ou *obèle*, ce qui y étoit de trop, et qui ne se trouvoit pas dans l'hébreu; et il conclut qu'il faut bien se garder de rejeter et d'abandonner nos exemplaires grecs, et de flatter les Juifs en recourant à leurs exemplaires hébreux, comme étant plus certains et plus purs que les nôtres. Ce n'est pas, ajoute-t-il, que je refuse de prendre la peine de confronter nos Ecritures avec celles des Juifs, et de marquer les diversités qui se remarquent entre les unes et les autres; je l'ai fait avec tout le soin possible; je me suis appliqué surtout à marquer la différence qui se trouve entre l'hébreu et la version grecque des Septante, afin de ne pas donner aux Eglises chrétiennes des choses fausses ou douteuses, pour des choses vraies et certaines. Nous nous attachons à connoître les écritures qui sont entre les mains des Juifs, afin que quand nous disputons avec eux, nous ne nous servions que de ce qui est dans leurs exemplaires, quand même cela ne seroit pas dans les nôtres, de peur qu'ils n'en prennent sujet de nous railler, comme ayant cru trop légèrement et sans savoir ce qui est contenu dans leurs livres.

Quant au fond de l'accusation que se font mutuellement

(1) *Origen. ad African. tom. 1, pag. 15 et 16, nov. edit.*

les Juifs, les Samaritains, les Chrétiens et les Mahométans, d'avoir altéré et corrompu volontairement et malicieusement les Ecritures de l'Ancien et du Nouveau-Testament, on en est demeuré à la simple imputation. On ne peut raisonnablement disconvenir que les livres sacrés n'aient été sujets, à peu près comme les autres livres d'une haute antiquité, à certaines altérations qui sont venues ou de la négligence des copistes, ou de l'ignorance des interprètes, ou de quelque prévention d'un copiste qui a fait passer dans le texte une glose maginale, ou qui y a glissé quelque mot pour favoriser son préjugé. D'un autre côté comme il arrive assez souvent dans la langue hébraïque qu'il y a ressemblance de quelques lettres, par exemple entre le *daleth* et le *resch*, entre le *gimel* et le *nun*, entre le *zaïn* et le *vav* (1), il se peut que cette ressemblance, ou que le même mot lu diversement, parce qu'en hébreu on ne met pas de voyelles dans l'écriture, ait donné un sens tout différent au texte; enfin, il est possible que volontairement et sans mauvaise intention, on ait glissé dans le texte quelque explication sur un nom de lieu, sur une date, sur un endroit obscur; ou que l'on ait substitué un nom nouveau et plus connu, à un autre plus ancien et moins usité; toutes ces causes, ou quelques-unes d'entre elles, ont pu faire naître des variétés considérables dans les différens textes, et ensuite dans les versions.

Mais d'imaginer que les Juifs aient de propos délibéré retranché quelques prophéties concernant le Messie, et cela en haine de Jésus-Christ et des Chrétiens, ou que ces retranchemens aient été faits et autorisés par les chefs de la nation; que ces falsifications, supposé qu'elles se soient faites, aient passé dans tous les exemplaires originaux, c'est une chose incroyable et impossible; ces altérations n'ont pu se faire, ni avant, ni depuis la venue de Jésus-Christ. Avant sa venue, les Juifs n'avoient garde de toucher aux prophéties concernant le Messie qu'ils attendoient et qu'ils regardoient comme leur Sauveur, leur ressource et leur Libérateur. Depuis sa venue, une partie d'entre eux s'est convertie au christianisme, et cette partie non-seulement n'auroit pas consenti à cette falsification, elle s'y seroit opposée de toutes ses forces, et auroit hautement crié à la fraude.

Autres ~~me-~~
tifs qui peu
vent encore
affoiblir l'accu-
sation for-
mée contre
les Juifs.

(1) *ת*, *Daleth*. *ר*, *Resch*. *ג*, *Gimel*. *נ*, *Nun*. *ז*, *Zaïn*. *ו*, *Vav*.

DISSERTATION

Les autres Juifs obstinés et ennemis de Jésus-Christ et des Chrétiens, étoient trop dispersés, trop intimidés, trop peu d'accord pour oser faire une telle entreprise. Elle leur étoit impossible, eu égard à l'éloignement des lieux, et à la diversité de leurs inclinations et de leurs intérêts; et puis comment garder le silence dans une nation entière, pour l'exécution d'un tel projet?

De plus, s'ils avoient voulu nous dérober les prophéties favorables à Jésus-Christ, ils auroient ôté de leurs livres les plus claires, les plus formelles et les plus incontestables; or ce sont celles-là même qu'ils nous ont laissées. Le peu qu'on les accuse d'en avoir retranché s'est conservé, ou dans leurs textes même, ou dans les anciennes traductions. Au contraire celles que des Chrétiens animés d'un zèle qui n'étoit pas réglé par la science et la bonne foi, avoient pu faire glisser dans le texte sacré, ou ont été supprimées par l'Eglise même et par ses pasteurs, ou les livres qui contenoient ces additions ont été déclarés apocryphes, et sans autorité dans l'Eglise; tels par exemple le prétendu testament des douze patriarches, les deux derniers livres d'Esdras, le livre d'Enoch, et autres qui ont été manifestement composés par des chrétiens, pour engager les Juifs à embrasser le christianisme.

IV.

Il y a plus de vraisemblance dans l'accusation formée contre les Samaritains.

La difficulté est plus grande à l'égard des Samaritains. Il paroît incontestable qu'ils ont à dessein inséré *Garizim* au lieu d'*Hebal* dans leur Pentateuque, pour soutenir leur système qui étoit que *Garizim* étoit le lieu que le Seigneur avoit choisi pour y établir l'exercice de son culte; et cette altération du texte leur étoit d'autant moins difficile à faire dans un temps où les livres étoient extrêmement rares, qu'eux-mêmes étoient moins dispersés et en plus petit nombre, ne s'étendant guère au delà de Samarie et des lieux voisins, et étant tous généralement intéressés à faire et à autoriser ce changement; au lieu que les Juifs étoient répandus dans presque tous les pays du monde, désunis entre eux, les uns ayant embrassé le christianisme, et les autres étant demeurés opiniâtrément attachés au judaïsme; les uns étant sadducéens, les autres, pharisiens, les autres, hérodiens.

De plus les livres des Samaritains écrits en anciens caractères hébreuques, n'étoient connus que de très-peu de personnes. Les Samaritains en étoient seuls dépositaires, et par conséquent moins exposés à la censure des étrangers, moins surtout à celle des Juifs avec lesquels ils n'a-

voient que peu ou point de relation , non plus qu'avec les Chrétiens qui étoient seuls capables de les convaincre de falsification , si elle étoit venue à leur connoissance , et qu'elle les eût intéressés .

Les livres des Samaritains nous ont été inconnus jusqu'au siècle dernier ; et peut-être ne se seroit-on jamais aperçu de la différence qu'il y a entre leur Pentateuque et celui des Juifs , sans la curiosité de quelques savans d'entre les Chrétiens , qui ont fait venir des Pentateuques samaritains , et les ont fait connoître en Europe par l'impression . Mais nous ne voyons pas que les Samaritains dans leurs livres aient affecté de nous dérober les prophéties qui regardent Jésus-Christ .

Quant aux Mahométans , le reproche qu'ils font aux Juifs et aux Chrétiens , d'avoir corrompu les saintes Ecritures , tant de l'Ancien que du Nouveau-Testament , pour contredire Mahomet , et le convaincre d'imposture et d'ignorance , ou pour donner la préférence à Isaac sur Ismaël ; cette accusation est si mal concertée , si mal soutenue et si peu probable , qu'elle ne mérite pas une sérieuse réfutation . Les plus sensés et les plus raisonnables des Mahométans sont obligés de la désavouer et de l'abandonner , voyant bien qu'elle renferme des absurdités sensibles ; car en quel temps , comment et avec qui auroit-on pu s'accorder pour faire dans les livres sacrés de pareilles altérations , les Juifs et les Chrétiens étant , surtout depuis Mahomet , si fort séparés d'intérêts , et ayant eu si peu de liaison ensemble ?

Venons à présent au passage du psaume xcv. ¶ 10. qui fait l'objet de cette Dissertation . Il est question de savoir si ces mots *a ligno* ont été ajoutés par les Chrétiens , ou retranchés des textes originaux par les Juifs . Il est certain , 1° qu'on ne trouve aujourd'hui aucun texte hébreu , ni imprimé , ni manuscrit , où se trouvent ces mots . 2° Il est également certain qu'on ne connaît aucun exemplaire grec des Septante , ni des autres interprètes grecs , ni imprimés , ni manuscrits , où on les lise . 3° Il n'y a aucune paraphrase chaldaïque , ni aucune version orientale , ni imprimée , ni manuscrite , où ces mots se trouvent aujourd'hui . 4° Il est de même certain qu'on les lissoit autrefois dans plusieurs exemplaires latins , mais qu'aujourd'hui on ne les lit plus presque nulle part , ni dans les imprimés , ni dans les manuscrits latins . 5° Dans un passage parallèle du premier livre des Pa-

V.
Reponse au
reproche des
Mahométans

VI.
Les mots *a ligno*, ont ils
été ajoutés ,
dans le ps.
xcv. ¶ 10.
par les Chré-
tiens , ou ont-
ils été retran-
chés par les
Juifs ?

ralipomènes. (1) on lit simplement : *Dicant in nationibus : Dominus regnavit.* 6° Ces mots *a ligno* paroissent ici hors d'œuvre et sentent la glose et l'addition, n'ayant nulle liaison avec le reste du psaume. *Regnavit a ligno*, ne dit pas même proprement que Jésus-Christ ait établi son empire par le bois de la croix ; l'expression est dure, insolite, et n'est point du génie de la langue hébraïque, qui diroit plutôt *Regnavit per lignum*, ou *in ligno*, יְמִינָה (2), que *a ligno*, יְמִינָה.

Dire avec Génébrard (3) que les Septante, trois cents ans avant Jésus-Christ, ont ajouté ces paroles au texte par un esprit de prophétie, c'est ce qui ne paraît guère probable. Pour établir cela, il faudroit prouver trois choses : 1° Que les Septante ont été inspirés du Saint-Esprit ; 2° que l'addition se trouvoit anciennement dans tous ou presque tous les exemplaires des Septante ; et 3° que ces mots n'ont jamais été dans l'hébreu. Génébrard suppose la première et la troisième ; mais il ne prouve pas la seconde. Or si ces mots avoient été dans le commun des exemplaires des Septante, comment, même après la révision d'Origène, auraient-ils été si généralement bannis des bibles grecques, qu'on ne les trouve plus dans aucune, quoiqu'on sache que malgré la correction d'Origène, il s'y trouve encore aujourd'hui tant d'autres passages et des chapitres entiers qu'Origène avoit marqués d'une *broche* ou d'une *obèle*, comme n'étant pas dans l'hébreu ?

Origène même, comme nous l'avons vu dans ce qu'il écrit à Jules Africain, n'étoit pas d'avis qu'on supprimât, ni qu'on changeât, ce qui étoit de trop ou de trop peu dans la version grecque. Et dans ce même verset du manuscrit alexandrin, de Cyrille Lucar (4), qui passe pour le plus ancien, ou un des plus anciens exemplaires grecs des Septante qui soient dans le monde, Origène a mis une obèle ou une broche devant οτι, *quia*, parce qu'il n'est pas dans l'hébreu ; mais pour *a ligno*, on ne l'y voit point du tout. Il n'étoit donc pas dans les exemplaires grecs corrigés par Origène. C'est donc sans fondement qu'on avance qu'il supprima *a ligno*, ou qu'il le marqua d'une obèle ; il n'en a rien dit, parce qu'il ne le lisoit pas dans les Septante ; s'il l'y avoit trouvé, il l'auroit laissé, mais marqué d'une obèle.

(1) *i. Pqr. xvi. 31.* — (2) יְמִינָה, *in ligno*, ou *per lignum*. יְמִינָה, *a ligno*. — (3) *Genebrard. Comment. in Psalm. xciv.* — (4) *MS. Alexand. edit. Oxon. an. 1707.*

Les autres interprètes grecs n'en disent rien non plus ; parce qu'il n'étoit pas dans le texte hébreu. Les pères grecs qui marquent ordinairement les variétés notables des anciens interprètes grecs, n'en ont marqué aucune sur cet endroit.

Cette dispute s'est renouvelée en 1733, et on m'y a fait entrer à l'occasion d'une lettre du R. P. Tournemine jésuite, qui prétendoit que saint Ephrem avoit lu dans ses exemplaires *a ligno*, parce qu'on le trouve dans son *premier sermon de la sainte croix*, imprimé en latin, par les soins de Vossius. Mais j'ai remarqué dans ma lettre écrite sur ce sujet à M. de la Roque, auteur du Mercure de France (1), que ces mots, *a ligno*, n'étoient pas dans le grec de ce sermon imprimé en 1709, et que nous ne connaissons aucune version syriaque où cette addition se trouve.

Assemani (2) remarque que les Syriens ont deux versions de l'Ecriture, l'une ancienne, qu'ils nomment *la simple*, faite sur l'hébreu ; et l'autre plus moderne, faite sur le grec des Septante. Ils donnent à la première une antiquité excessive, en disant qu'elle fut faite ou du temps de Salomon, roi des Juifs, et d'Hiram, roi de Tyr, ou, selon les autres, du temps du prêtre Asa qui fut envoyé à Samarie par le roi d'Assyrie ; ou enfin selon d'autres, sous Abgare roi d'Edesse, par saint Thaddée qui fut envoyé par Jésus-Christ vers ce prince, pour lui annoncer l'Evangile. C'est cette version ancienne que les Syriens emploient communément dans leur office divin ; elle a été imprimée tout entière dans la polyglotte d'Angleterre en 1657, et on convient qu'elle est très-ancienne.

L'autre version syriaque de l'Ancien-Testament faite sur le grec des Septante, fut composée par Paul, évêque de Téla ; et celle des quatre Evangiles dont se servent les Syriens nestoriens, fut composée en 508 par *Mar-abbas*, surnommé le Grand, patriarche des nestoriens ; et ensuite retouchée du temps de Philoxène vers l'an 508, et enfin encore perfectionnée par Thomas, évêque d'Héraclée, vers l'an 616. Les jacobites se servent ordinairement de cette version dans leur liturgie ; elle n'a pas encore été imprimée, au moins tout entière.

Depuis que ces deux versions, l'une faite sur l'hébreu

VII.
Saint E-
phrem a-t-il
lu ces deux
mots *a ligno*
dans ses
exemplaires
des Psaumes ?

(1) Mercure de France, mois d'août et de septembre 1733. — (2) Assemani, tom. 2, *Biblioth. Orient.* pag. 279, et tom. 3, pag. 512 et 515. Vido Valtoni *Proleg. lib. XIII*, pag. 89.

dès le commencement du christianisme , et l'autre faite sur le grec au sixième siècle , furent en usage parmi les Syriens , ils commencèrent à se partager sur la chronologie de l'Ancien-Testament , les uns suivant la supposition de l'hébreu , et les autres celle des Septante , qui est beaucoup plus longue que la première . Ceux qui suivent les Septante , le font d'une manière assez peu uniforme , et accusent les Juifs d'avoir raccourci après les temps antérieurs à la venue de Jésus-Christ , pour n'être pas obligés de reconnoître que le temps de la venue du Messie est arrivé ..

Mais ce qu'il y a de fort remarquable dans cette question , c'est que le même Assemani (1) assure que saint Ephrem , qui a vécu avant la traduction syriaque faite sur le grec des Septante , non-seulement ne suit pas la version grecque des Septante , mais n'en fait pas même mention . Et dans la préface de la nouvelle édition de saint Ephrem procurée par M. le cardinal Quirini , il est dit que saint Ephrem suit ordinairement la version syriaque ancienne faite sur l'hébreu , et qui en représente le sens dans sa simplicité , d'où vient que les Syriens l'appellent , *la simple* ; mais que de temps en temps le même saint Ephrem se sert aussi de la version grecque des Septante ; d'où l'on conclut que ce saint connoissoit le grec et l'hébreu . Mais on sait d'ailleurs qu'il savoit peu de grec , et que la version syriaque , surtout de l'Ancien-Testament , faite sur le grec des Septante , n'étoit pas encore faite du temps de saint Ephrem . Ce saint n'en fait mention en aucun endroit , mais seulement du grec des Septante ; comme quand en parlant de Jonas il marque la différence du grec qui porte , que *dans trois jours Ninive sera détruite* , et de l'hébreu qui lit , *dans quarante jours* (2) .

Il n'est donc pas étonnant que nous ayions que ce saint n'a jamais lu dans son texte ces mots *a ligno* , puisqu'on ne les voit ni dans l'ancienne version syriaque dont il s'est servi , ni dans l'hébreu , où il y a beaucoup d'apparence qu'ils n'ont jamais été . On ne les voit pas non plus dans la version syriaque faite sur le grec ; ce qui prouve qu'ils n'étoient pas dans les exemplaires grecs qu'on traduisit en syriaque au sixième siècle .

On n'a jusqu'ici produit aucune preuve , et je ne crois

(1) *Vide Assemani* , t. 3 , pag. 61 et 76 , 512. 516. In *Salomone Epist. Bassoræ* , et t. 1 , p. 65.— (2) *Jonas* , iii. x. 4.

pas qu'on puisse en produire jamais, pour montrer que ces mots *a ligno* étoient autrefois dans l'hébreu, sinon que saint Justin le Martyr (1) les lisoit dans ses exemplaires grecs traduits sur l'hébreu, et qu'il soutient au juif Tryphon son interlocuteur, que les Juifs les ont retranchés de leurs exemplaires. Tryphon lui répond qu'il n'y a que Dieu qui puisse savoir si les chefs des Juifs ont fait quelque changement dans les livres sacrés; mais que la chose lui paroît incroyable, un tel retranchement étant un plus grand péché, que n'ont été l'adoration du veau d'or, et le sacrifice que les Juifs ont fait de leurs enfans aux divinités étrangères.

Saint Justin auroit pu pousser son argument, et en appeler aux livres mêmes, en comparant ceux qui étoient falsifiés, avec ceux qui étoient encore entiers. Il ne le fit pas; et Tryphon qui soutint que la chose étoit impossible, et que ce crime de falsification auroit été comme irrémissible, fit assez voir par sa réponse, qu'il regardoit cette accusation comme une pure calomnie dont l'absurdité et l'impossibilité étoient une résutation suffisante.

On cite encore Cassiodore qui dans son commentaire sur le psaume xcv, dit qu'à la vérité les interprètes grecs ne portent pas *a ligno*, mais qu'il suffit qu'on le lise dans la version des Septante: *A LIGNO alii quidem non habent translatores, sed nobis sufficit quod septuaginta interpretum auctoritate firmatum est.* Il a supposé la chose; il ne l'a pas prouvée. L'aveu qu'il fait que les anciens interprètes grecs, Aquila, Symmaque et Théodotion, ne lisoient point *a ligno* dans l'hébreu, montre que de leur temps, c'est-à-dire, au second et au troisième siècle de l'Eglise, le texte original ne le portoit point. La paraphrase chaldaïque d'Onkélos, que les Juifs croient plus ancienne que Jésus-Christ, ne l'a pas lu non plus. Les Juifs avoient donc dès lors retranché ce mot *a ligno*; à propos de quoi? Apparemment parce qu'ils prévoyoient que les Chrétiens s'en serviroient dans la suite pour relever le triomphe de la croix du Sauveur. Et qui croira sur la foi de Cassiodore, qui vivoit au sixième siècle, que de son temps le texte des Septante portoit uniformément *a ligno*, tandis que tous les exemplaires grecs d'aujourd'hui, dont quelques-uns

(1) *Justin. Dialogo cum Tryphone*, pag. 298. Dans la page suivante, où il rapporte le psaume xcv entier, il ne lit pas *a ligno*; mais il le lit dans la seconde Apologie, pag. 80.

DISSERTATION

approchent de l'âge de Cassiodore , et les autres sont copiés sur des plus anciens , tandis que tous les pères grecs qui ont écrit avant lui , Origène , saint Clément d'Alexandrie , saint Irénée , saint Athanase , Eusèbe , saint Jean Chrysostôme et saint Cyrille , les Chaines des pères grecs , et les autres qui citent ce passage , sans y lire *a ligno* , n'ont marqué aucune diversité de leçon sur ce verset ? L'autorité de Cassiodore ne peut contrebalancer cette foule de témoins.

IX.

Pourquoi les exemplaires latins varient sur ces deux mots ; et que faut-il conclure de cette variété ?

Ni Jésus-Christ , ni les apôtres , ni les hommes apostoliques , ni les anciens apologistes de notre religion , excepté saint Justin , n'ont cité ce passage : *Dominus regnavit a ligno* , comme étant de l'Ecriture , et comme une preuve capable de convaincre les Juifs. Nul autre que saint Justin n'a accusé les Juifs d'avoir retranché ces mots de leurs exemplaires ; et Tryphon lui dit avec beaucoup de raison , que la chose étoit incroyable , comme elle l'est en effet.

Mais d'où vient donc que dans l'Eglise latine , depuis les premiers siècles jusqu'aux douzième et treizième , on a lu dans diverses Eglises , dans divers missels et dans plusieurs anciens psautiers : *Dominus regnavit a ligno*? L'Eglise d'Afrique , comme on le voit dans Tertullien (1) , dans un ancien auteur imprimé sous le nom de saint Cyprien (2) , dans Arnobe (3) et dans saint Augustin (4) ; l'Eglise romaine , comme il paroît par saint Léon (5) , par saint Grégoire-le-Grand (6) , par Cassiodore (7) et par le B. Pierre de Damien (8) , par l'antiphonier et par les missels romains ; l'Eglise gallicane , comme on le voit par les psautiers gallicans , de Saint-Germain , et de l'abbaye de Saint-Pierre de Chartres , par Théodulphe ou Fortunat , auteur de l'hymne *Vexilla regis* , par saint Bernard (9) , etc. ; toutes ces Eglises lisoient , *Dominus regnavit a ligno* ; d'où avoient-elles pris cette leçon , sinon de l'ancienne italique qui étoit traduite sur les Septante dès les premiers siècles de l'Eglise ? Le cardinal Thomasi a publié à Rome en 1685 cette ancienne italique ; le R. P. D. Pierre

(1) *Tertull. contra Judæos. o. 11-13.* — (2) *Cyprian. de Montib. Sina et Sion.* — (3) *Arnob. in Psalm.* — (4) *August. in Psalm.* — (5) *S. Leo. Sermon 4, in Passione Domini.* — (6) *Gregor Magn. in Ezech. t. 1, Homil. vi, p. 12, 18. In 1. Reg. v. p. 242.* — (7) *Cassiod. in Ps.* — (8) *Damiani tom. 3, Dialog. inter Judæ. et Christian. p. 20.* — (9) *Bernard. Serm. 1, de Resurrect.*

SUR LE TEXTE DU PSAUME XCV. ¶ 10.

Sabbatier l'a publiée à Reims en 1740; ils y ont lu *a ligno*. Mais, ni Nobilius, ni le P. Morin, ni M. Bas ne l'ont lu dans le texte grec des Septante. Et quant aux exemplaires latins, cette leçon n'y a jamais été uniforme. Il s'en trouve un grand nombre où elle ne se voit point; plusieurs anciens ne l'ont point lue; l'auteur du commentaire sous le nom de saint Jérôme ne l'a pas lue; Notker, dans le texte latin de sa paraphrase teutonique, ne la lit pas; du moins on a mis dans l'édition, après *a ligno*, ce mot (*abest*). Brunon d'Ast la lit (1); mais Odon d'Ast ne la lit pas. Les liturgies ne sont pas plus uniformes; on lit *a ligno* dans l'antiphonier romain de saint Grégoire, aux jours de l'Exaltation et de l'Invention de la sainte Croix; on le lit dans le missel romain à la messe du vendredi de la semaine de Pâques, et de même dans le missel de Verdun; mais non dans le missel ambrosien, ni dans ceux de Metz et de Toul.

Ainsi on ne peut rien conclure de cette variété d'exemplaires, sinon que même dans l'antiquité cette manière de lire étoit douteuse, et qu'ensin on l'a entièrement supprimée des exemplaires latins de la Bible; et cette suppression seule est une preuve que l'Eglise ne l'a jamais reconnue pour authentique, n'étant pas croyable qu'elle dût se dépouiller volontairement d'une preuve si claire et d'un texte si formel pour la mort de Jésus-Christ sur la croix.

Il est donc très-probable, selon la conjecture de Justiniani, de le Fèvre d'Etaples, et de Siméon de Muis, que la leçon *a ligno* ayant d'abord été mise par quelqu'un à la marge de son psautier, à l'endroit de *regnavit*, fut ensuite inconsidérément insérée dans le texte; d'où ensuite elle passa dans divers exemplaires; mais l'erreur ayant été reconnue, et les savans ayant remarqué que c'étoit une glose qui ne se voyoit ni dans le texte hébreu, ni dans les textes les plus purs et les plus authentiques des Septante, la retranchèrent aussi des exemplaires latins, dans la plupart desquels elle ne paroît plus depuis plusieurs siècles; et on ne la trouve nulle part aujourd'hui dans les bibles corrigées, approuvées et imprimées.

(Tel est le sentiment de D. Calmet, contre lequel il reste cependant une difficulté; c'est qu'il est peu probable que quelqu'un se fût avisé d'ajouter cela à la marge

(1) *Tom. xx, Bibl. Patr. Lugdun.*

de son psautier ; plus cette parole paroît étrangère dans le psaume, moins il est vraisemblable qu'on l'y eût mise, si on ne l'y eût pas trouvée. Il y a bien lieu de croire qu'ayant été omise dans plusieurs exemplaires, soit par la négligence des copistes, soit par la fausse critique de ceux qui n'en comprenoient pas le mystère, ou qui ne vouloient pas le reconnoître, elle a depuis été successivement retranchée de ceux mêmes dans lesquels elle étoit restée, comme cela est réellement arrivé dans notre Vulgate où elle étoit autrefois, et où elle n'est plus. Ce qui est arrivé en ce point à notre Vulgate, a pu également arriver à la version grecque des Septante et au texte hébreu. Il est plus facile d'omettre et de retrancher, que d'ajouter ; l'un est beaucoup plus fréquent que l'autre.)

DISSE

R T A T I O N

S U R

LES QUINZE PSAUMES GRADUELS.

I.
Remarques
sur le titre de
ces quinze
psaumes, que
l'on nomme
graduels.

ON trouve si peu d'uniformité de sentimens entre les commentateurs sur le sujet des psaumes graduels, que nous avons cru devoir traiter cette matière avec étendue, et en faire l'objet d'une Dissertation particulière. Le sujet le mérite, et par son importance, et par sa difficulté. Il s'agit de fixer, si l'on peut, l'Auteur, la fin, l'occasion, le temps de ces quinze psaumes, sans quoi il est impossible de les bien entendre.

Le titre seul, qui porte *canticum graduum* (1), fournit un grand nombre de remarques. Théodotion le traduit par *Cantique des montées* (2); Aquila et Symmaque par *Cantique pour les montées* (3); le chaldéen par : *Cantique*

(1) שיר המעלות. LXX. Οδὴ τῶν ἀναβαθμῶν. Psalter. S. Germ. *Canticum ascensuum*. — (2) Theod. Λόρα τῶν ἀναβάσεων. — (3) Aquil. et Symm. Εἰς τὰς ἀναβάσεις.

qui fut chanté sur les degrés de l'abîme; titre obscur, et dont on tire l'explication de la tradition des Hébreux, marquée dans le Talmud. Ils racontent que quand on jeta les fondemens du second temple , au retour de la captivité , il sortit de la terre une si prodigieuse quantité d'eau, qu'elle s'éleva à la hauteur de quinze mille coudées , et qu'elle auroit abîmé tout le monde, si Achitophel (le fameux Achitophel, qui se pendit sous David , plus de quatre cents ans avant le retour de la captivité) n'en eût arrêté le progrès et l'élévation , en écrivant le nom ineffable de Dieu sur les quinze degrés du temple. Tout ce récit fabuleux n'est appuyé que sur ces paroles du psaume cxxix : *De profundis clamavi ad te, Domine.* C'en est assez pour des gens à qui tout est bon , et qui croient aveuglément les fables de leurs ancêtres. Junius et Trémélius ont traduit l'hébreu par *Cantique des excellences* , ou *Cantique excellent*; traduction qui n'est point désapprouvée par de Muis , et par d'autres habiles interprètes. Cependant celle qui lit , *Cantique des degrés* , ou *Cantique graduel* , est la plus généralement suivie.

Mais quels sont ces degrés qui ont donné le nom à ces quinze psaumes? La plupart des interprètes n'ont pas cru devoir les chercher ailleurs que dans le temple de Jérusalem ; et comme il se trouve ici quinze psaumes graduels , il a fallu aussi y trouver quinze degrés. Malheureusement Ezéchiel n'en met que sept pour chacune des quatre portes du parvis du peuple (1) , huit pour celles du parvis des prêtres (2) , et huit autres degrés pour monter du parvis des prêtres au vestibule du temple (3). Au défaut de l'Ecriture. on a recours à Josèphe qui dit en effet (4) , que pour passer de l'enclos des femmes dans le grand parvis , il y avoit un escalier de quinze degrés , lequel étoit plus bas de cinq marches que les autres montées des autres portes ; et que pour monter au temple où étoit le sanctuaire , il y avoit douze marches. C'est , dit-on (5) , sur les quinze degrés qui conduisoient de l'enclos des femmes dans le grand parvis , que l'on chantoit ces quinze psaumes. Mais je crois pouvoir avancer , sans crainte d'être contredit , que les lévites ne chantoient jamais en cet endroit. On n'a aucune preuve que

(1) *Ezech. xl. 22. 26.* — (2) *Ezech. xl. 31. 37.* — (3) *Ezech. xl. 49.*
— (4) *Joseph. de Bello* , t. vi, o. 14, in *Græco.* pag. 917. Βαθμοὶ δὲ ὅτε πέκαπεντε πρὸς τὴν μείζονα πύλην ἀπὸ τοῦ τῶν γυναικῶν διατειχίσματος ἀνοῆγον. Τῶν γὰρ κατὰ τὰς ἀλλας πίντε βαθμῶν ἦσαν βραχύτεροι. Αὐτὸς δὲ ὁ ναός.... ὁ ὅτε πέκαπεντε βαθμοῖς ἦν ἀναβατός. — (5) *Rashi, Kimchi, atii.*

ces quinze degrés soient du temps de ces psaumes ; et encore moins que les lévites s'y soient jamais placés pour chanter. Ils chantoient ordinairement dans le parvis des prêtres, et quelquefois peut-être dans la partie supérieure du parvis d'Israël, vis-à-vis la porte qui conduisoit au parvis de prêtres.

D'autres (1) ont prétendu que ces quinze psaumes se récitoient sur les degrés qui montoient au vestibule du Saint. Mais on a déjà fait voir que dans le temple décrit par Ezéchiel, il n'y avoit là que huit degrés, ou douze selon Josèphe. Ainsi ce sentiment ne peut se soutenir. Si l'on veut que la chose ait été différente dans le temple de Salomon, et qu'il y ait eu quinze degrés, il sera aisément de répondre qu'on n'a, et qu'on ne peut avoir, aucune assurance, que dans le temple bâti par ce prince, il y ait eu quinze degrés du parvis des prêtres au vestibule du Saint. La chose doit donc demeurer pour incertaine, et par conséquent, ne peut servir de rien dans la recherche que nous faisons ; car d'un principe douteux, on ne peut rien conclure de certain.

Il y en a qui pour trouver leurs quinze degrés, sont sortis du temple, et les ont cherchés dans la montée de la ville de Jérusalem, au haut de la montagne sainte. Un auteur nouveau (2) a cru que les psaumes graduels étoient destinés à être chantés par les lévites qui faisoient garde dans le temple, au-dessus de la montée qui alloit de la ville au temple. A chaque heure de là nuit, un lévite en faction chantoit un de ces psaumes, et exhortoit ses confrères à veiller et à louer le Seigneur. On voit la formule de ces exhortations au psaume cxxxiii qui est un des graduels. Mais sans nier que les lévites fissent garde dans le temple pendant la nuit, on peut soutenir que ces cantiques n'ont aucun rapport particulier aux prétendues montées de la ville au temple ; qu'on n'a aucune preuve que les lévites en faction y aient chanté des cantiques aux différentes heures de la nuit, ni enfin que ces quinze psaumes aient été destinés à cet usage.

Je ne m'arrête pas à réfuter ceux qui croient que le titre fait allusion aux degrés du trône de Salomon, ou à ceux de l'horloge d'Achaz. Ce sont là des jeux d'imagination

(1) *Hilar. Haradect. Pineda. Menoch. Grot. eto.* — (2) Voyez la lettre d'un anonyme, dans les Mémoires pour servir à l'histoire de la République des lettres, mois de novembre 1705, pag. 515.

incapables de faire preuve. Plus on examine ces quinze psaumes, moins on y trouve de quoi appuyer ces prétentions.

Ceux qui ont cru que ces psaumes sont nommés *des montées*, ou de l'*élévation*, parce que les lévites les chantoiuent sur une tribune élevée dans le temple, prouvent assez bien que, depuis la captivité, il y avoit dans le haut du parvis d'Israël une tribune ou quelques lévites lisoient et expliquoient le texte de la loi (1); à peu près de même que parmi nous les prédicateurs montent en chaire, pour annoncer la parole de Dieu, ou que le diacre monte au jubé pour y lire l'Evangile. Mais il resteroit à prouver que l'on y eût chanté ordinairement les Psaumes, ou du moins qu'on y eût récité ces quinze psaumes en particulier; ce que l'on ne pourra jamais montrer.

Un auteur ancien, cité sous le nom de saint Jérôme (2), dit que dans le temple de Jérusalem, il y avoit plusieurs rangs de dignités, et que chaque dignité avoit sa place distinguée. Le grand-prêtre étoit au premier rang, et au plus haut degré qui étoit le quinzième. Au second, étoient les prêtres les plus élevés en dignité après le grand pontife. Au troisième degré, étoient les moindres prêtres; au quatrième, étoient les lévites. Et comme il y avoit entre eux bien des classes, chacun occupoit un degré, depuis le quatrième jusqu'au dernier. Ce système n'a aucun fondement solide. Et quand il seroit vrai, que feroit tout cela aux psaumes dont nous parlons? Aussi l'auteur s'explique-t-il sur cela d'une manière si confuse, et si peu correcte, qu'on voit bien qu'il ne parloit pas comme un homme instruit et persuadé.

Quelques rabbins (3), suivis d'un bon nombre de commentateurs (4), croient qu'il faut traduire : *Psaume d'élévation*; parce que, disent-ils, ces quinze psaumes se chantoiennent d'un ton fort haut, ou que le chantre haussoit toujours sa voix, à mesure qu'il chantoit un de ces cantiques; de manière que le dernier auroit dû être de quinze notes plus haut que le premier. Ce qui n'est pas facile à croire, et ce qu'on ne persuadera jamais à des gens qui ne se rendent qu'à l'évidence. D'autres (5) veulent que מעלות

(1) 2. *Esdr.* ix. 4. *Vide Liran. Moller. Hamm.* — (2) *Expositio 2 in psalm. cxix, pag. 514, nov. edit.* — (3) *Saadias.* — (4) *Vide Hamm. Vat. Gatak. du Pin. Ainsvort.* — (5) *Vide Rabb. Kimchi, Levi, Aben-
ezra, Le Blanc, Ferrand, hic.*

(c'est le terme de l'original hébreu) désigne , ou un instrument de musique propre aux Juifs , ou un air sur lequel on chantoit ce psaume ; ou le commencement d'une chanson vulgaire qui étoit du même ton que ces quinze cantiques. Vaines et frivoles conjectures.

II.
Occasion de
ces psaumes,
d'où se tire
l'interpréta-
tion du titre.

On n'est pas moins partagé sur l'occasion de ces psaumes , que sur le sens des paroles du titre. Les uns croient qu'on les chantoit principalement aux trois grandes solennités de Pâque , de la Pentecôte , et des Tabernacles , lorsque le peuple *montoit*, ou venoit à Jérusalem de toutes les contrées du pays , ou lorsqu'il s'en retournoit dans ses villes ; et que c'est pour cela qu'on leur a donné le titre de *Cantiques des montées*: D'autres prétendent que David les composa pendant sa disgrâce sous Saül (1) , ou pendant la guerre et la révolte d'Absalom , ou dans la cérémonie de la translation de l'arche dans le tabernacle qu'il avoit dressé à Jérusalem ; ou enfin dans différentes occasions de sa vie ; car on ne convient pas que ces quinze psaumes soient du même temps , et regardent le même objet. D'autres (2) veulent qu'il les ait écrits pour célébrer les merveilles de la sortie d'Egypte ; et que ce soit de la captivité des Israélites dans ce pays-là , qu'il a voulu parler dans toute la suite de ces quinze psaumes (3). Origène les attribue à Salomon , et croit que ce prince les composa lorsqu'il fit la cérémonie de la translation de l'arche dans le temple nouvellement bâti. Le rabbin Salomon (4) les applique à la dispersion des Juifs , et au triste état où ils se trouvent aujourd'hui réduits dans toutes les parties du monde , depuis la ruine du temple et de Jérusalem par les Romains.

La plupart des pères , qui se sont attachés à la lettre des Psaumes , remarquent dans tous ceux-ci les sentimens des captifs de Babylone , gémissant sur la longue durée de leur exil , ou demandant à Dieu leur délivrance , ou lui rendant graces de leur heureux retour , ou se réjouissant à la dédicace du temple , ou exhortant les prêtres et les lévites au service du Seigneur ; car on voit tous ces divers sentimens dans ces cantiques. Saint Anathase , saint Jean Chysostôme , Théodore , Euthyme , l'ancien paraphraste grec , qu'on a cité assez souvent , Bède , le syriaque , plusieurs anciens interprètes cités dans saint Hilaire ; et parmi les nouveaux , Gé-

(1) Moller. Muis. — (2) Vide Ribera et Villalpand. — (3) Origen. lib. III, de Principiis. — (4) Apud Liran. his.

nébrad, Vatable, Ferrand, Bossuet, et plusieurs autres ont adopté ce sentiment. C'est celui auquel nous nous attachons ici, et que nous tâcherons d'appuyer par des preuves tirées du fond même de la matière.

Lorsque les Hébreux veulent exprimer leur retour de Babylone, ils se servent ordinairement du verbe *monter*, Cyrus permettant aux Juifs de retourner à Jérusalem, leur dit : *Qui de vous est du nombre du peuple du Seigneur ? Qu'il monte à Jérusalem qui est en Judée* (1). Et il se trouva un assez grand nombre de personnes qui se présentèrent pour *monter*, et pour bâtir le temple du Seigneur. Et Sassabasar partit avec ceux qui montoient de la captivité de Babylone à Jérusalem. Et voici les enfans de la province qui montèrent, etc. (2). *Ezdras monta de Babylone*, avec un grand nombre d'autres (3). *Et le premier jour du premier mois fut le fondement de la montée de Babylone* (4). J'ai mis près ce mot de *montée*, parce qu'il est le même que celui de notre titre. Dans le psaume cxxi, qui est un des graduels, l'auteur dit que l'on bâtit Jérusalem comme une nouvelle ville, et que les tribus y monteront pour confesser le nom du Seigneur. Jérémie parlant des vases du temple, s'exprime ainsi au nom du Seigneur : *Ils seront transportés à Babylone, et ils y demeureront jusqu'au jour où je les visiterai. Alors je les ferai monter, et je les ferai revenir dans ce lieu* (5). Rien n'est donc plus naturel que d'entendre les psaumes des montées, de ceux qui furent chantés au temps du retour de Babylone. La signification des termes, l'analogie de la langue, la certitude de l'événement conduisent tout droit à ce sentiment.

Une autre preuve encore plus forte et plus convaincante, est qu'il n'y a aucun de ces quinze psaumes qui ne s'explique très-aisément dans ce sens. Or, dans cette matière, on ne va guère chercher d'autres preuves que la facilité de soutenir une explication d'une manière suivie et naturelle, selon un certain système, fondé sur l'histoire, qui n'ait rien d'incompatible avec les circonstances des temps, des lieux, et des personnes. Ici il y a quelque chose de

III.
Précis de ces
quinze psau-
mes, appli-
qué à la cap-
tivité de Ba-
bylone.

(1) 1. *Ezdr.* 1. 3. 5. 11. *Vide et 2. Ezdr.* viii. 5. 6. et seqq. — (2) 1. *Ezdr.* ii. 1. — (3) 1. *Ezdr.* vii. 6. 7. — (4) *Ibid.* ¶ 9. *In primo die mensis primi oœpit ascendere de Babylone.* (Hebr. הַוְאִ יָסֹד הַמּוּלָה מִכְבֵּל, *Ipsum fundamentum ascensionis de Babylone.*) — (5) *Jerem.* xxvii. 22. *Et af-ferri faciam ea, et restitui in loco isto.* (Hebr. *Et ascoenders faciam ea, et reverti in loco isto.*)

plus, puisque la plupart de ces psaumes ne peuvent s'entendre sans violence, d'un autre événement, que du retour de la captivité de Babylone; par exemple, ces paroles du psaume cxix : *J'ai crié vers le Seigneur, lorsque j'étois dans l'affliction; et il m'a exaucé.... Que je suis malheureux de demeurer si long-temps dans une terre étrangère! J'ai demeuré avec les habitans de Cédar; mon ame a été long temps étrangère.* Et ces mots du psaume cxx : *J'ai levé mes yeux vers les montagnes, d'où doit me venir du secours. Mon secours doit venir du Seigneur, qui a fait le ciel et la terre.* Et ceux-ci du psaume cxi : *Je me suis réjoui, à cause de ce qu'on m'a dit, que nous irons en la maison du Seigneur. Nos pieds s'arrêteront dans vos parvis, ô Jérusalem! Jérusalem, que l'on bâtit comme une ville dont toutes les parties seront liées entre elles. C'est là que les tribus du Seigneur monteront au nom de tout Israël, pour louer le nom du Seigneur. C'est là que seront rétablis les tribunaux de la justice, et le trône de la maison de David.* Et ces paroles du psaume cxxii : *J'ai élevé mes yeux vers vous, ô Dieu, dont la demeure est dans les cieux. Nos yeux sont attachés sur le Seigneur, en attendant qu'il ait pitié de nous. Ayez pitié de nous, Seigneur, parce que notre ame est chargée de mépris et d'insulte de la part des riches et des superbes.*

Au psaume cxxiii ils reconnoissent que si le Seigneur ne les eût pris sous sa protection particulière, ils auraient été engloutis tout vivans, et submergés par leurs ennemis et leurs persécuteurs. Ils disent dans le psaume cxxiv, que le Seigneur a eu égard à la confiance qu'ils ont eue en sa bonté, en ce qu'il n'a pas permis qu'ils fussent plus long-temps assujettis à la verge des pécheurs. Au psaume cxxv, ils parlent encore beaucoup plus clairement : *Lorsque le Seigneur a fait revenir ceux de Sion qui étoient en captivité, nous avons été comblés de consolation; notre bouche a poussé des cris de joie, et notre langue a chanté des cantiques de réjouissance.* Mais comme tous les captifs n'étoient pas revenus d'abord de Babylone, ils continuent : *Rappelez, Seigneur, nos captifs. Ils s'en alloient en pleurant; mais ils reviendront dans des transports de joie. Ils semoient dans les larmes; mais ils moissonneront dans la joie.* Et en parlant de la construction du temple au retour de la captivité, et des contradictions qu'ils souffroient de la part des Samaritains, ils disent dans le psaume cxxvi : *Si*

le Seigneur ne bâtit la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la bâtissent. Si le Seigneur ne garde une ville, c'est en vain que veille celui qui la garde. Ils décrivent ensuite dans le même psaume, et dans le suivant, *le bonheur de ceux qui craignent le Seigneur*, leur nombreuse postérité, leur mariage, le succès de leurs travaux et de leurs entreprises, dans leur nouvel établissement dans Jérusalem.

Ils s'adressent au peuple délivré de captivité, dans le psaume cxxviii : *Qu'Israël dise maintenant : Ils m'ont souvent attaqué depuis ma jeunesse ; mais ils n'ont pu prévaloir sur moi. Ils ont mis sur mon dos un joug pesant ; mais le Seigneur, qui est juste, coupera les cordes de ce joug. Tous ceux qui haïssent Sion, seront couverts de confusion, et repoussés en arrière.* Ils insinuent par ces derniers mots la ruine de Babylone, et l'assujettissement des Babyloniens à Cyrus. Au psaume cxxix, Israël dans la captivité se représente comme dans une prison ou dans un abîme d'où il crie vers le Seigneur. Il confesse ses péchés, mais il espère dans le Seigneur, et ne doute point *qu'il ne rachète enfin son peuple de toutes ses iniquités*, ou de tous les maux qu'il souffroit à l'occasion de ses crimes. Il continue au psaume suivant, et dit que s'étant humilié aux yeux du Seigneur, il a tout lieu d'espérer en sa miséricorde.

Le psaume cxxxI contient une prière des Israélites de la captivité, par laquelle ils conjurent le Seigneur de se souvenir de ses anciennes promesses faites à David, touchant le temple qui devoit subsister éternellement, et touchant la succession de la royauté dans la famille de ce prince. Ils prient Dieu d'accomplir ses promesses à l'égard de ces deux chefs ; que l'on voie son temple rétabli, et le trône de David relevé. On peut aussi le regarder comme une prière des Hébreux revenus de Babylone et comme ayant été chanté à la dédicace du second temple, aussi-bien que les deux suivants. Le psaume cxxxII nous représente la belle union des prêtres et des lévites dans le temple du Seigneur; et le cxxxIII, qui est le dernier des graduels, est une exhortation du peuple aux lévites, afin qu'ils bénissent le Seigneur pendant la nuit, et qu'ils prient le Très-Haut de répandre ses bénédictions sur Israël. Voilà le précis et le sujet de tous ces psaumes.

On y trouve tous les caractères qui sont propres à les

fixer vers le temps du retour de la captivité de Babylone ; et on n'y remarque aucun trait qui y répugne. Il est donc très-probable qu'ils ont rapport aux derniers temps de la captivité , et au commencement de la délivrance des Israélites. Le psalmiste y décrit, suivant la remarque de Théodore, et les maux qu'ils ont soufferts durant cet exil , et le plaisir que leur causa la nouvelle de leur retour , et la joie de leur voyage , et le rétablissement du temple , et les oppositions que formèrent leurs ennemis à leurs entreprises, depuis leur retour dans Jérusalem.

IV.
Quel est l'auteur de ces psaumes ; en quel temps ils ont été composés.

Il n'est pas aisé de dire qui est l'auteur de tous ces cantiques, et on a même douté que ce soit l'ouvrage d'un seul écrivain. Ceux qui attribuent à David tout le Psautier , veulent qu'ils les ait tous composés , prévoyant en esprit de prophétie, ce qui devoit arriver aux Israélites durant leur séjour à Babylone , et après leur retour à Jérusalem (1). Quelques anciens (2) les ont attribués à Salomon; apparemment parce que le cxxvi^e dans quelques exemplaires portoit le nom de ce prince. D'autres disent qu'ils sont partie de David, partie de Solomon et partie des auteurs sacrés qui ont vécu depuis la captivité ; comme Esdras , Aggée , Zacharie , Malachie. Les psaumes cxxii , cxxiii , cxxx , cxxxii , sont attribués à David dans le texte hébreu ; et le cxxvi^e l'est à Salomon. Mais ce qui fait douter de la vérité de ces titres , et qui les fait soupçonner de nouveauté , c'est qu'on ne les lit , ni dans les septante interprètes , ni dans la Vulgate. D'où l'on infère qu'on ne les lisoit point anciennement dans les exemplaires hébreux.

Mais quel que soit l'auteur de ces psaumes , il est fort croyable , dit D. Galmet , qu'il a vécu au temps du retour de Babylone. Il ne prophétise point des choses futures ; il décrit les sentimens de douleur , d'ennui , de joie , ou de reconnaissance , d'un peuple captif ou délivré , qui espère ou qui goûte sa liberté et son affranchissement. Il n'en est pas moins inspiré du Saint-Esprit , que s'il nous apprenoit les choses passées ou à venir. (Mais comme il est certain que l'auteur de ces psaumes étoit inspiré par le Saint-Esprit à qui tous les temps sont présens , il n'est nullement impossible que ce soit David même qui les ait composés. Lorsqu'on objecte que l'auteur de ces psaumes ne parle point comme un prophète qui annonce des choses futures ; mais qu'il

(1) Voyez saint Jean Chrysostôme et Théodore. — (2) *Origen. t. iii, de Principiis.*

parle de ces révolutions comme présentes , on oublie que tel est très-souvent le style des prophètes de parler des choses futures comme si elles étoient présentes ; et que David même annonçant le mystère des souffrances de Jésus-Christ, en parle comme les voyant présentes, et comme les éprouvant lui-même en la personne de Jésus-Christ. Après cela doit-on s'étonner qu'il parle de la captivité de Babylone et du retour, comme voyant l'un et l'autre actuellement sous ses yeux , et les éprouvant lui-même en la personne des Israélites captifs ou délivrés ? Le même Esprit a pu lui faire annoncer également et ce que devoient éprouver les Israélites captifs ou délivrés , et ce que devoit souffrir Jésus-Christ.)

Le style de ces quinze psaumes est élégant , fleuri , agréable. L'écrivain y exprime avec beaucoup de brièveté et de netteté des sentimens tendres et vifs. Il a donné à ces pièces à peu près le tour et la beauté des épigrammes. Il renferme un grand sens en peu de mots. L'Eglise a toujours fait une grande estime de ces psaumes , et les a beaucoup employés dans ses offices. On les récitoit principalement à la tête de l'office de la nuit dans plusieurs jours de l'année. Saint Benoît (1) , un des plus anciens auteurs qui nous aient laissé un ordre suivi des psaumes que l'on doit chanter durant toute l'année , ordonne la récitation des neuf premiers psaumes graduels aux heures de tierce , sexte et none , pendant toute la semaine , à l'exception du dimanche et du lundi , pour lesquels il prescrit la récitation du psaume cxviii partagé en deux parties.

Les pères (2) qui se sont bornés au sens spirituel , ont regardé ces quinze psaumes comme autant de degrés qui nous conduisent à la vertu et à l'éternité. Ils y ont trouvé des leçons excellentes de morale , et des modèles de sentimens d'une ame pieuse dans tous les états où elle peut se rencontrer dans la vie. Soit quelle soit accablée de douleurs ou d'ennui , soit qu'elle gémissse sous le poids de ce corps terrestre , ou qu'elle soupire après sa patrie bienheureuse ; soit qu'elle soit pénétrée de joie et de reconnaissance pour les faveurs qu'elle reçoit de Dieu , ou qu'elle brûle de zèle pour la gloire du Seigneur , et pour la beauté de sa maison ; elle tirera d'ici des expressions proportionnées à tous ces divers états ; elle aura de quoi satisfaire sa dévotion.

V.
Caractère de
ces quinze
psaumes.
Usage fré-
quent que
l'Eglise a fait
de ces psau-
mes.Instruc-
tions que les
pères nous y
découvrent.

(1) *S. Bened. Regul. cap. 18.* — (2) *August. Hieronym. Hilar. Vide et Chrysost.*

DISSERTATION

SUR L'ORDRE DES PSAUMES,

CONSIDÉRÉS DANS LE SENS PROPHÉTIQUE QUI A POUR OBJET
JÉSUS-CHRIST ET SON ÉGLISE.

Les principes que nous établissons dans la Dissertation sur l'objet des Psaumes, considérés dans le sens littéral et dans le sens prophétique, nous conduisent à l'éclaircissement d'une difficulté qui embarrasse tous les interprètes, et est capable d'arrêter tous les lecteurs, c'est celle qui a pour objet *l'ordre des Psaumes*, et sur laquelle on a peut-être quelquefois un peu trop négligé de suivre les ouvertures très-utiles que nous offroient les saints docteurs de l'Eglise, qui étoient frappés eux-mêmes de cette difficulté.

I.
Si l'on ne considère les psaumes que dans le sens littéral, on n'y découvre aucun ordre.

Si l'on ne considère que *le premier sens* des Psaumes, c'est-à-dire, le sens littéral et immédiat qui a pour objet *David* ou *Israël*, il faut avouer qu'on ne voit dans l'arrangement de ces saints cantiques *aucun ordre*. Ceux qui peuvent intéresser *David* y sont mêlés avec ceux qui intéressent tout *Israël*. Ceux qui peuvent regarder la persécution que *David* éprouva de la part de *Saül* avant de monter sur le trône, y sont quelquefois placés après ceux qui pourroient regarder plutôt celle qu'il éprouva à la fin de son règne de la part d'*Absalom* son propre fils. De même ceux qui peuvent convenir à la délivrance d'*Israël* sous *Cyrus* s'y trouvent confondus avec ceux qui conviennent à *David* persécuté par *Saül* ou par *Absalom*, ou à *Israël captif à Babylone* avant que *Cyrus* vint la délivrer. En un mot tout y semble confondu. Voilà ce qui a pu donner lieu de dire qu'il ne faut chercher dans la collection des Psaumes aucun ordre, soit de matières, soit de temps, soit des solennités et des jours où ces Psaumes devoient être chantés : *Nullus in Psalmorum collectione quærendus est ordo, sive materiarum, sive temporum, sive solemnitatum et*

dierum quibus Psalmi tenebantur (1). On a même été plus loin ; et de ce qu'il ne paroît point d'ordre dans les Psaumes considérés selon ce premier sens, on a cru pouvoir conclure qu'en vain saint Hilaire, saint Augustin et autres cherchoient un ordre de matières dans le présent arrangement des Psaumes : *Frustra igitur in Psalmorum hodierna dispositione materiarum ordinem quaerebant SS. Hilarius, Augustinus, etc.* (2). Quelques affirmatives que soient ces propositions avancées dans une thèse publique, nous voulons nous persuader qu'elles ne sont l'effet que d'une de ces distractions et de ces méprises où se laissent quelquefois entraîner les plus savans hommes. Fortement occupé d'un objet, on ne voit pas l'objet le plus voisin et le plus évident. Aussi arrive-t-il que sur une question même importante on prend le change, et qu'avec les meilleures intentions on engage insensiblement les autres dans la même illusion.

Non ; ce n'est pas dans *le premier sens* des Psaumes que les saints docteurs cherchoient *un ordre de matières* qui évidemment n'y est pas. Ils étoient trop éclairés et trop judicieux, pour s'obstiner à chercher de l'ordre où manifestement il n'y en a point. Ils cherchoient cet ordre dans *le sens principal*, c'est-à-dire, dans le sens spirituel de ces saints cantiques ; c'est-à-dire, ou dans *le sens moral* qui nous regarde tous, ou dans *le sens allégorique* qui a pour objet Jésus-Christ et son Eglise ; et il pourroit bien être qu'en cela leurs recherches ne fussent point si vaines. L'ordre des Psaumes, disoit saint Augustin, me paroît renfermer le secret de quelque grand mystère : *Ordo Psalmorum mihi magni sacramenti videtur continere secretum* (3). Cet ordre ne m'a point encore été révélé, ajoute ce père : *Quamvis nondum (ordo iste) mihi fuerit revelatus*. Nous n'avons point encore pénétré, continue-t-il, toute la profondeur de l'ordre entier de ces saints cantiques : *Totius ordinis eorum altitudinem adhuc acie mentis non penetravimus*. Il ne doutoit donc point qu'il n'y eût dans l'arrangement des Psaumes *un ordre*, mais un ordre profond, difficile à pénétrer, un ordre qui lui paroissait renfermer le secret de quelque grand mystère : *Ordo Psalmorum mihi magni sacramenti videtur continere secretum*.

II.

C'est dans le sens spirituel des Psaumes, que se découvre l'ordre mystérieux que les saints docteurs y cherchoient.

(1) *In quadam thesi publica anni 1767.* — (2) *Ibidem.* — (3) *Aug. enarr. in psal. cl., n. 1, T. iv, col. 1695, edit. Ben.*

En effet si nous considérons *le principal objet* des Psaumes, qui est *Jésus-Christ et son Eglise*, nous y apercevrons cette suite mystérieuse, cet *ordre profond* que saint Augustin et les autres saints docteurs cherchoient, persuadés que l'Esprit-Saint, qui est l'auteur de l'ordre, et qui dispose tout avec ordre, n'a certainement pas laissé ces saints cantiques mêlés et confondus sans aucun ordre. La recherche d'un *secret profond* demande sans doute quelque travail ; mais ne nous décourageons point ; suivons l'ouverture que les saints pères nous présentent, et nous parviendrons peut-être à découvrir dans l'arrangement des Psaumes, *l'ordre* qu'ils y cherchoient. Leurs observations mêmes nous y conduiront ; voilà la route qu'il faut suivre dans l'étude des sciences, surtout de celles qui ressortissent à la religion ; profitons des observations de ceux qui nous ont précédés ; c'est en suivant le fil qu'on parvient à se tirer de tous les défilés du labyrinthe.

III.
Moyen de découvrir l'ordre mystérieux des Psaumes, Avantages qui résultent pour l'intelligence de ces saints cantiques.

Pour saisir l'ordre que nous cherchons, il faut s'attacher d'abord aux *grands traits de lumière* qui se trouvent répandus dans ce livre divin, et qui ont frappé les yeux de tous les *saints docteurs* et des *plus savans interprètes* ; ce sont des signaux qui doivent diriger notre marche ; alors tout le travail se réduira à suivre le fil qui conduit de l'un à l'autre.

Ce n'est point ici un objet de pure curiosité ; cet ordre mystérieux peut beaucoup contribuer à l'intelligence des Psaumes ; il peut également servir à en développer le sens mystérieux et à déterminer même *le sens littéral*. En effet voici les avantages qui résultent de la méthode que je propose. Les *traits de lumière* qui caractérisent le sens prophétique des Psaumes, nous feront connoître *l'ordre* qui règne dans ce livre ; cet ordre connu nous servira à tirer de ces traits de lumière les secours nécessaires pour pénétrer jusque dans les parties les plus obscures de ce *sens mystérieux* qui a pour objet Jésus-Christ et son Eglise ; ce sens mystérieux étant ainsi fixé, pourra lui-même contribuer à déterminer *le premier sens* qui lui sert d'emblème, et qui est souvent si incertain que les uns attribuent à *Israël* ce que les autres attribuent à *David*, et que les uns croient voir la persécution de *Saül* où les autres croient trouver la conspiration d'*Absalom*, ou la captivité de *Babylone*.

Il n'en est pas des Psaumes comme des autres parties de l'Ecriture, où il faut commencer par fixer le *sens litté-*

ral et immédiat pour s'élever au sens spirituel et mystique dont il est la base. Ici le sens littéral et immédiat est démeuré dans une si grande incertitude , qu'il ne peut servir de base au sens spirituel; il ne peut être regardé que comme un emblème dont le sens spirituel est le sens principal ; et comme ce second sens a ici un objet bien plus facile à déterminer , c'est par celui-là que l'on détermine plus facilement et plus sûrement le premier.

J'ose avancer que le livre des Psaumes peut se diviser en vingt-deux sections , dont chacune est composée d'un certain nombre de psaumes qui ont entre eux une liaison intime. Si l'on veut prendre la peine d'examiner sans préjugé cette division des Psaumes , j'espère qu'on apercevra dans chacune de ces sections cette suite et cet enchaînement dont je parle ; et lorsqu'on aura la suite de ces vingt-deux sections , on aura l'ordre entier de tout le livre des Psaumes.

Les bornes de cette Dissertation ne me permettent pas de justifier cette idée par l'analyse du livre entier des Psaumes considéré sous ce point de vue. Mais je vais donner d'abord pour essai l'analyse des six premiers psaumes , qui paraissent former la première de ces vingt-deux sections , ensuite je présenterai le développement sommaire de ces vingt-deux sections , c'est-à-dire , un tableau qui présentera l'objet des cent cinquante psaumes considérés dans le sens prophétique qui peut en découvrir l'ordre. C'est ce qui va former les deux parties de cette Dissertation.

IV.
Division des
Psaumes en
vingt-deux
sections. Di-
vision de
cette Disser-
tation.

PREMIÈRE PARTIE.

Analyse des six premiers psaumes , ou analyse de la première des vingt-deux sections qui peuvent diviser le livre des Psaumes , considérés dans le sens prophétique qui peut en découvrir l'ordre.

POUR parvenir à découvrir l'ordre qui règne dans les Psaumes , je m'attache aux grands traits de lumière qui s'y trouvent répandus , et qui ont frappé les yeux des saints docteurs et des plus savans interprètes ; de manière que mon travail se réduit à observer ces traits lumineux , et à suivre la trace qui conduit de l'un à l'autre. C'est en m'attachant à la lumière de ces textes principaux , que j'aper-

çois la nécessité de reconnoître dans les Psaumes *vingt-deux sections*, et de borner la première aux *six premiers*.

En effet, sur ce dernier point, deux raisons me déterminent : 1° A la fin du *psaume vi* se trouve l'*anathème* dont Jésus-Christ doit frapper au dernier jour les réprouvés, selon qu'il nous en assure lui-même dans l'Evangile : *Discedite a me, omnes qui operamini iniquitatem* (1) ; en sorte que cette parole nous conduit au dernier jugement. 2° Le *psaume vii* nous ramène, selon les saints pères et selon les meilleurs interprètes, à la *Passion de Jésus-Christ* accusé et calomnié devant ses juges ; ainsi voilà une seconde suite qui commence au septième. De là je conclus que la première section se réduit aux *six premiers*. Il faut maintenant chercher la liaison qui unit ces six psaumes. Souvenons-nous que nous ne devons la chercher que dans le sens principal qui a pour objet Jésus-Christ et son Eglise (2), et j'espère qu'en fixant de ce côté-là nos regards, nous ne tarderons pas à y découvrir cette suite que nous y cherchons.

PSAUME I. (3).

Beatus vir qui non abiit, etc.

Le psaume i contient, selon le sens littéral et immédiat, l'éloge de l'homme juste ; mais, selon le sens principal de ce divin livre, les saints pères nous découvrent que cet homme juste, ici opposé seul à toute la multitude des méchants, est Jésus-Christ même, chef et modèle de tous les justes ; c'est ce qu'enseigne particulièrement saint Augustin : *De Domino nostro Jesu Christo accipiendum est* (4). Un livre dont toutes les parties doivent retentir du grand mystère de Jésus-Christ et de son Eglise, considérés comme ne formant qu'un seul corps, peut-il commencer mieux que par l'éloge de Jésus-Christ et de tous les justes considérés comme ne formant tous avec lui qu'un seul homme ? L'ordre qui doit régner dans ce divin livre, ne s'annonce-t-il pas par un début si naturel ?

(1) *Ps. vi. 9. Matt. viii. 25. et xxv. 41. Luc. xiii. 27.* — (2) Voyez, dans la Dissertation sur l'objet des Psaumes, la 11^e question, qui a pour objet de rechercher quel est le principal objet des Psaumes. — (3) Ce psaume n'a point de titre. On ignore quelle en fut l'occasion. Comme David y parle de la ruine des méchants, il pourroit l'avoir composé à l'occasion de la défaite de Saül. — (4) *Aug. Enarr. in hunc ps. n. 1.*

Heureux donc cet homme distingué entre tous les hommes (1), cet homme unique, ce juste parfait, qui ne s'est point laissé aller au conseil des méchants (2), qui ne s'est point arrêté dans la voie des pécheurs, et qui ne s'est point assis dans l'assemblée des moqueurs (3); cet homme qui, selon l'expression de saint Pierre et d'Isaïe, n'a jamais commis le moindre péché, et de la bouche duquel n'est jamais sortie aucune parole de tromperie (4); mais qui met toute son affection dans la loi de l'Être-Suprême (5), et qui méditera jour et nuit la parole de son Dieu (6), selon ce qu'il dit lui-même ailleurs, qu'il est venu pour faire la volonté de son Père, et que la loi de son Dieu repose au lieu de ses entrailles (7).

Cet homme unique, chef et modèle de tous les justes, qui ne formeront tous avec lui qu'un seul homme, sera semblable à un arbre planté sur le bord des eaux courantes (8), qui donnera son fruit dans son temps, et dont la feuille ne tombera point. Jésus-Christ est lui-même l'arbre de vie planté dans le paradis de Dieu (9); il est lui-même dans ses saints, cet arbre de vie que saint Jean vit planté sur les deux bords d'un fleuve d'eau vive qui sort du trône de Dieu (10); tous les justes sont semblables à ces arbres qu'Ezéchiel vit plantés sur les bords d'un torrent qui sortoit de la maison de Dieu (11). Jésus-Christ chef et modèle de tous les justes est donc semblable à cet arbre dont parle David; et tout ce qu'il fera aura un heureux succès; tous ses desseins sur son Eglise s'accompliront; tout contribuera au bien de ses élus.

Il n'en sera pas ainsi des méchants, des pécheurs, ni des

(1) ¶ 1. *Beatus vir* (*vel Hebr. ille vir*) qui, etc. — (2) Ibid. *Impiorum* pour *improborum*, hébraïsme. — (3) Ibid. *In cathedra pestilentiae. lxx, pestilentium.* Hébr. autr. *In consessu derisorum*, comme au ps. civ. 52. *In consessu seniorum.* Nous traduirons toujours ici selon l'hébreu. Les bornes de cette Dissertation ne nous permettront pas de faire remarquer toutes les différences de l'original. — (4) *Isaie*, liii. 9. 1. *Petr.* ii. 22. — (5) ¶ 2. *Domini.* Le mot *Dominus* répond proprement au mot hébreu **Adonai**, qui signifie *le souverain Maître*; mais très-souvent, comme ici, il est substitué au grand nom de **Jahova**, qui signifie *l'Être-Suprême*; nous les distinguerons partout en appliquant à chacun l'idée qui lui est propre. — (6) Ibid. *In lego Domini.... et in lego ejus.* Il est rare que la même expression soit ainsi répétée; ce n'est peut-être qu'une faute de copiste pour *et in verbo ejus*, comme au ps. cxvii. 57. Sept. et Vul. *legem tuam*, Hebr. *verba tua*. et ¶ 105. Sept. *legem tuam*, Hebr. et Vulg. *verbum tuum*. De même au livre des Proverbes, iv. 2. Hebr. et Vulg. *legem meam*, Sept. *verbum meum*. et vii. 2. Hebr. et Vulg. *legem meam*, Sept. *verba mea*. — (7) Ps. xxxix. 9. — (8) ¶ 5. — (9) *Apoc.* xi. 7. — (10) *Apoc.* xxii. 2. — (11) *Ezech.* xlviij. 12.

moqueurs (1) ; car tous sont ici renfermés sous le nom d'*impies* ou *méchans* par opposition à ce juste parfait en qui se trouvent réunis tous les justes ; les méchants seront comme ces petites pailles que le vent emporte ; le démon , à la puissance duquel ils sont livrés , les entraîne avec lui dans l'abîme ; eux-mêmes s'abandonnent au souffle impétueux qui les emporte. Aussi les méchants ne pourront-ils se soutenir (2) au jugement que Jésus-Christ prononcera à la fin des siècles , ni les pécheurs dans l'assemblée des justes qui jugeront alors avec lui le monde.

Car l'Être-Suprême connaît la voie des justes (3) ; leurs œuvres approuvées de Dieu seront alors récompensées ; mais la voie des méchants périra ; leurs œuvres réprouvées de Dieu attireront sur eux un anathème éternel.

PSAUME II (4).

Quare tremuerunt gentes , etc.

L'Esprit-Saint , après avoir fait le portrait et l'éloge de Jésus Christ et de tous les justes qui ne forment tous avec lui qu'un seul juste , va nous montrer , dans le psaume II l'établissement et les progrès du règne de ce divin Libérateur qui est vraiment ce *Christ du Seigneur* contre qui les Juifs et les gentils ont conspiré , comme l'Eglise de Jérusalem le remarque au livre des Actes (5) . Il est certain que c'est Jésus-Christ qui parle dans ce psaume , puisque , selon saint Paul , il n'y a aucun autre homme , ni même aucun ange , à qui Dieu ait jamais dit ce qu'il lui dit ici : *Vous êtes mon Fils ; je vous ai engendré aujourd'hui* (6) . Enfin Jésus-Christ même nous déclare jusqu'à trois fois dans l'Apocalypse , que c'est lui qui a reçu de son Père *le pouvoir de gouverner les nations avec un sceptre de fer* (7) , selon la promesse que son Père lui en fait ici .

Ce *Christ du Seigneur* , ce Fils du Dieu vivant , ce Roi des rois , considérant donc le soulèvement général de tous

(1) ¶ 4. — (2) ¶ 5. *Non resurgent*. Hébr. autr. *Non stabunt*. Le mot hébreu signifie l'un et l'autre comme on le voit au ps. xvii. 39. *Confringam illos , neo poterunt stare*. — (3) ¶ 6. — (4) Ce psaume n'a point de titre. David peut l'avoir composé à l'occasion du soulèvement des Philistins contre lui au commencement de son règne , image du soulèvement de toutes les nations contre l'établissement du règne de Jésus-Christ. — (5) *Psal. II. 1. et 2. Act. IV. 25. et seqq.* — (6) *Ps. II. 7. Hebr. I. 5. Qui esum dixit aliquando angelorum : Filius meus es tu : ego hodie genui te* . — (7) *Ps. II. 9. Apoo. III. 27. et 28. XIII. 5. et XIX. 15.*

les peuples contre l'établissement de son règne , s'écrie : Pourquoi les nations se sont-elles émues (1) , et pourquoi les peuples ont-ils médité de vains projets ? Pourquoi les rois de la terre se sont-ils élevés , et pourquoi les princes ont-ils conspiré ensemble contre l'Être-Suprême et contre son Christ (2) ? Le soulèvement a commencé à Jérusalem dès que les apôtres eurent commencé d'y annoncer hautement l'Evangile de Jésus-Christ ressuscité ; de là il s'est étendu dans toutes les nations où l'Evangile a été annoncé , et il a duré près de trois siècles dans le seul empire romain. Rompons , ont-ils dit (3) , leurs chaînes , et rejetons loin de nous leurs liens ; secouons le joug auquel veulent nous soumettre ces hommes qui se disent les apôtres et les disciples de celui qu'ils appellent l'Oint de l'Être-Suprême , le Christ , le Messie.

Celui qui habite dans les cieux , se rira d'eux (4) ; le souverain Maître se moquera d'eux. Il exécutera son œuvre malgré leurs oppositions ; il y fera servir leurs oppositions mêmes. Et après que malgré eux , il aura consommé son œuvre , alors il leur parlera dans sa colère (5) , et il les remplira de trouble dans sa fureur. Il fera éclater successivement sa vengeance , d'abord sur les Juifs incrédules , sur Jérusalem coupable du sang de l'homme-Dieu ; ensuite sur les gentils idolâtres , sur Rome païenne , coupable du sang des apôtres et des disciples du Fils de Dieu fait homme.

Pour moi , j'ai été oint pour être son Roi sur Sion sa montagne sainte (6) , sur son Eglise , dont Sion a été la figure , et dont elle est devenue le berceau. C'est sur cette montagne même que l'Eglise de Jésus-Christ a pris naissance. J'exposerai le décret de l'Être-Suprême. L'Être-Suprême m'a dit (7) : Vous êtes mon Fils ; je vous ai engendré aujourd'hui. Je vous ai engendré de mon propre sein dans l'éternité ; du sein de la Vierge votre mère , dans la plénitude des temps , du sein du tombeau , au jour de votre résurrection , où je vous reconnois et je vous déclare hautement comme vrai et unique Fils de Dieu (8). Demandez-moi , et

(1) ¶ 1.—(2) ¶ 2. On le lit ainsi avec le signe de l'interrogation répété à chaque des deux premiers versets dans saint Augustin , selon l'édition des Bénédictins. Les Hébreux n'ont aucun signe d'interrogation ; mais le sens peut bien ici réunir ces deux versets sous l'interrogation Quare qui est à la tête. — (3) ¶ 3. — (4) ¶ 4. — (5) ¶ 5. — (6) ¶ 6. Hebr. *Ego autem unxi Regem meum super Sion montem sanctum meum.* Mieux selon les lxx. et la Vulg. *Ego autem unctus sum Rex ejus super Sion montem sanctum ejus.* C'est-à-dire , *meum* , pour יְהוָה כָּסֵד , *eius* , signifie également *unxi et unctus sum.* — (7) ¶ 7. — (8) Saint Paul l'applique ainsi à la résurrection de

je vous donnerai les nations pour votre héritage (1), et j'étendrai votre possession jusqu'aux extrémités de la terre; en vous amenant successivement tous les peuples, et les soumettant à ce joug évangélique qu'ils ont d'abord voulu secouer. Vous les gouvernerez (2) avec le sceptre de fer de votre justice invincible; et vous les réduirez en poudre comme le vase du potier, en brisant parmi eux tout ce qui vous résistera, exterminant les uns, et convertissant les autres, comme le potier fait de son argile tout ce qu'il veut.

Maintenant donc, rois, devenez sages et intelligens (3); réformez votre conduite, vous tous, juges de la terre; empereurs, monarques, et vous tous qui exercez sur la terre l'autorité souveraine que Dieu vous a confiée. Soumettez-vous à l'Ètre-Suprême avec crainte (4), et réjouissez-vous en lui avec tremblement. Craignez de lui déplaire plus long-temps par votre résistance; goûtez le bonheur de lui être soumis, et tremblez dans la crainte de perdre ce précieux avantage. Rendez hommage au Fils (5), au Christ Fils du Dieu vivant, de peur que l'Ètre-Suprême ne s'irrite, et que vous ne périssez hors de la voie juste, dans laquelle il vous presse d'entrer, et qui seule peut vous conduire au royaume éternel qu'il vous fait annoncer; car dans peu sa colère s'enflammera contre ceux qui auront refusé d'obéir à la voix de ses envoyés; heureux alors tous ceux qui auront mis leur espérance en lui; qui s'élevant également au-dessus de toutes les menaces et de toutes les promesses des hommes, n'auront attendu que de lui seul le souverain bonheur auquel ils aspiraient.

Jésus-Christ au livre des Actes XIII. 53. *Ressuscitans Iesum, siout et in psalmo secundo scriptum est: Filius meus es tu: ego hodie genui te.* — (1) ¶ 8. — (2) Le mot hébreu כָּרְבָּלָת peut également signifier *Conteres eos* ou *Pascet eos*, comme on le lit dans les Septante, et d'où est venu dans la Vulgate *Reges eos*. De même dans l'Ap. II. 27. XII. 5. XIX. 15. dans le grec, *Pascet*, dans la Vulg. *Reget*. Le mot *virga* pour *sceptrum* est un hébraïsme. — (3) ¶ 10. — (4) ¶ 11. — (5) ¶ 12. Hebr. litt. *Osculamini* (c'est-à-dire, *Adorate*) *Filium*. Chez les Orientaux, le baiser est un signe d'adoration, comme on le voit au III^e livre des Rois, XIX. 18. où l'hébreu dit : *Omne os quod non osculatum est eum*, ce que la Vulgate exprime par cette périphrase : *Omne os quod non adoravit eum, osculans manus*. Dans l'hébreu le mot בַּנִּי peut également signifier *puritatem*, ou en chaldéen, *filium*. Le sens de *puritatem* a produit dans les Septante et dans la Vulgate *disciplinam*. Le chaldéen בַּנִּי a pu se confondre avec l'hébreu בֶּן, *filium*. Le mot נְקַשֵּׁת peut également signifier *amplectimini*, d'où *approhendito*, et *osculamini*, d'où *adorate*.

PSAUME III. (1).

Domine, quid multiplicati sunt, etc.

A peine Jésus-Christ a-t-il fait triompher son Eglise sous le règne de Constantin, après trois siècles de persécution, que sous le même règne commence, dans le sein même de l'Eglise, une conspiration puissante de ses propres enfans contre Jésus-Christ, contre sa vérité, contre ses plus fidèles disciples; conspiration représentée par celle d'Absalom contre David son père; conspiration qui commence d'éclater dans l'Eglise, au temps de l'arianisme, mais qui sera plusieurs fois renouvelée sous différentes formes dans la suite des siècles. A la vue de ce nouveau genre de persécution, Jésus-Christ adresse à son Père au nom de son Eglise et de ses membres, dans le psaume III, la même prière que lui adresse David persécuté par la conspiration d'Absalom (2). En effet ce psaume, selon saint Augustin, doit s'entendre de la personne de Jésus-Christ: *Ex persona Christi accipiendum* (3); et ce saint docteur reconnoît qu'on peut même l'entendre de telle manière, que ce soit le Christ entier qui y parle, *ut totus loquatur* (4): c'est-à-dire, le chef et les membres: *totus dico, cum corpore suo, cui caput est*. C'est donc ici l'Eglise même qui parle comme unie avec Jésus-Christ son chef: *Loquitur ergo apud prophetam simul Ecclesia et caput ejus* (5).

Être-Suprême, combien il est grand (6) le nombre de ceux qui me persécutent dans mes membres les plus saints! presque tout Israël suit Absalom de tout son cœur, une multitude d'ennemis s'élèvent contre moi (7). Une multitude d'en-

(1) Le sujet principal de ce psaume qui convient aux maux intérieurs de l'Eglise représentés par la conspiration d'Israël sous Absalom contre David, confirme la vérité du titre qui attribue ce psaume à David poursuivi par Absalom son fils. 2. *Reg. xv. et seqq.* — (2) *Ps. iii. ¶ 1. Psalmus David, cum fugeret a facie Absalom filii sui.* — (3) *Aug. hic, n. 1.* — (4) *n. 9.* — (5) *Ibid.* — (6) ¶ 2. *Quid (Hebr. Quam) multiplicati sunt!* — (7) 2. *Reg. xv. 13. Venit nuntius ad David dicens: Toto corde universus Israel sequitur Absalom.* S. Hieron. *adv. Lucif. Tom. iv, part. 2, col. 300, edit. Ben.* *Ingenuit totus orbis, et Arianum se esse miratus est.* On sent bien qu'il y a de l'exagération dans ces deux paroles; mais elles montrent quels progrès étonnans fit la conspiration d'Absalom au temps de David, et la séduction des ariens au temps de saint Jérôme; elles montrent combien dans ces deux circonstances, il fut vrai de dire: *Quam multiplicati sunt qui tribulant me!*

nemis disent de mon ame , c'est-à-dire , de moi (1) : Il n'a point de salut à espérer de son Dieu. Mes plus fidèles disciples semblent être réduits à une poignée d'hommes à qui il ne reste aucune ressource.

Mais vous , Etre-Suprême , vous êtes le bouclier qui me couvre (2) , en couvrant mes disciples qui sont mes membres ; vous êtes ma gloire ; et comme vous me glorifiez en vous , vous glorifierez ainsi en vous mes membres ; déjà vous avez élevé ma tête , en m'élevant au plus haut des cieux , en me faisant asseoir à votre droite , en m'établissant sur tous les ouvrages de vos mains , en me donnant pour chef à votre Eglise (3) . J'ai poussé mes cris vers l'Etre-Suprême ; je lui ai offert mes prières avec larmes dans les jours de ma chair ; et il m'a exaucé de sa montagne sainte , du haut des cieux où il a placé son sanctuaire. Je me suis couché sur la croix (4) ; je m'y suis endormi du sommeil de la mort ; et je me suis réveillé vainqueur au jour de ma résurrection , parce que l'Etre-Suprême m'a soutenu de sa droite , et m'a fait triompher de mes ennemis (5) . Le triomphe du chef est le gage du triomphe des membres. Je ne craindrai donc point ces milliers d'hommes (6) qui m'assiègent de toutes parts , en assiégeant mes serviteurs , mes disciples , mes membres ; car si quelqu'un les méprise , c'est moi-même qu'il méprise ; et si quelqu'un les persécute , c'est moi-même qu'il persécute.

Levez-vous , Etre-Suprême (7) ; faites éclater votre puissance : sauvez-moi , mon Dieu , en sauvant vos serviteurs qui sont mes membres ; car vous avez frappé ignominieusement à la mâchoire (8) tous ceux qui étoient devenus mes ennemis ; et vous avez brisé les dents des méchans , en rendant inutiles tous les efforts des infidèles , des hérétiques et des autres mauvais chrétiens qui se sont élevés successivement contre vos enfans. C'est à l'Etre-Suprême qu'appartient le salut (9) ; que votre bénédiction se répande sur

(1) ¶ 3. *Animæ meæ* , pour *de anima mea* , c'est-à-dire , *de me* : hébraïsme. — (2) ¶ 4. — (3) ¶ 5. — (4) ¶ 6. — (5) Aug. *hic* , n. 1. *Magis enim hoc ad passionem et resurrectionem Domini congruenter sonat* , quam ad illam historiam in qua David , etc. Voyez aussi dans l'office du jour de Pâque selon le breviaire de Paris. — (6) ¶ 7 — (7) ¶ 8. Hebr. לְחִיָּה , (*in*) *maxillam* , peut-être pour לְחִים , (*in*) *maxillam eorum* : d'où לְחִנָּם , *frustra ou sine causa* , comme on le trouve dans les Septante et dans la Vulgate. — (8) ¶ 9. — (9) Saint-Augustin remarque très-bien que de ces deux phrases , dans le texte , la première est affirmative , et la seconde optative. Aug. *hic* , n. 8. *In una sententia et præcepit homini-*

votre peuple, en le délivrant successivement de tous les scandales et de tous les maux.

PSAUME IV (1).

Cum invocarem, exaudivit me, etc.

David poursuivi par Absalom, reçut dans les déserts les secours que ses amis lui apportèrent (2) ; symbole de ceux que Dieu donne à ses serviteurs au milieu de ces conspirations qui se forment parmi les Chrétiens même contre Jésus-Christ, contre sa vérité, contre ses disciples. C'est à la vue de cette marque de la protection de Dieu sur son peuple, que l'Eglise unie à Jésus-Christ fait éclater dans le psaume iv sa reconnaissance et sa vive confiance ; car, selon saint Augustin (3), nous devons ici considérer ou les paroles de l'homme-Dieu, *aut verba Domini-hominis*, ou les paroles de l'homme fidèle qui, membre de son Eglise, croit et espère en lui, *aut hominis in Ecclesia credentis et sperantis in eum*. C'est donc ici la voix de chaque fidèle ; c'est la voix du corps entier de l'Eglise au nom de ses enfans.

Le Dieu qui est l'auteur et le principe de ma justice, m'a exaucé lorsque je crois vers lui (4) ; lorsque j'étois pressé de maux, vous m'avez mis au large par les secours admirables que vous m'avez donnés au milieu des scandales qui m'en ironnent. Ayez pitié de moi, et écoutez ma prière en continuant de me donner des marques de votre protection, et en consommant mon entière délivrance.

Enfans des princes, chefs d'Israël (5), jusques à quand aurez-vous le cœur pesant ? Pourquoi aimez-vous la vanité, et pourquoi cherchez-vous le mensonge en courant après les vaines erreurs que l'esprit de l'homme se fabrique (6) ? Reconnaissez que l'Etre-Suprême a fait éclater sa

bus quid credorunt, et pro orarentibus oravit. — (1) Le sens principal de ce psaume, qui convient, comme le précédent, aux maux intérieurs de l'Eglise, confirme le sentiment des interprètes qui pensent que ce psaume fut composé, comme le précédent, à l'occasion de la conspiration d'Absalom. Le ¶ 1. qui contient le titre, dit simplement selon la Vulgate : *In finem, in carminitus* (l'hébreu peut signifier, *Præcontoris in pulsatilibus*). *Psalmus David.* — (2) 2. Reg. xvii. 27. et seqq. — (3) Aug. 3io, n. 1. — (4) ¶ 2. *Cum invocarem,* Hebr. *Cum clamarem,* *exaudivit me Deus justitiae meæ, etc.* — (5) ¶ 3. Hebr. *Fili viri*, c'est-à-dire, les grands ou les enfans des princes, comme on peut le voir au ps. xlviij. 3. Hebr. *Fili hominis et filii viri*, c'est-à-dire, enfans du peuple et enfans des princes. — (6) Ibid. Hebr. *Usquequo gloria mea ad*

miséricorde sur moi en me donnant les secours qui m'étoient nécessaires (1) ; l'Etre-Suprême m'écoutera lorsque je crierai vers lui ; il m'accordera l'entièbre délivrance que je lui demande. Soyez fâchés contre vous-mêmes et ne péchez plus (2) ; soyez touchés d'une douleur amère dans vos cœurs sur vos lits , et rentrez dans le calme ; rentrez dans la soumission que vous devez à Jésus-Christ et à sa vérité. Offrez des sacrifices de justice (3) , des sacrifices qui ne soient pas un signal de révolte comme ceux d'Absalom (4) , mais qui soient l'hommage d'une piété sincère ; sacrifiez , non à l'erreur, mais à la vérité , en lui rendant témoignage au prix même de tout ce qui peut vous être le plus cher ; et mettez votre confiance dans l'Etre-Suprême qui n'abandonne point ceux qui espèrent en lui.

Plusieurs disent : Qui nous fera voir les biens qu'on nous promet ? Qui pourra faire cesser nos maux et nous procurer la paix ? Mais déjà la lumière de votre visage , Etre-Suprême , s'est levée sur nous (5) ; vous avez répandu la joie dans mon cœur depuis que leur froment , leur vin et leur huile ont été multipliés (6) . Vos enfans ont leur froment et leur vin ; leur froment est la vérité ; leur vin et leur huile sont votre grâce , qui joint à la force du vin la douceur de l'huile. La vérité se multiplie au milieu de ces contradictions même par les paroles et les écrits de ses défenseurs ; la grâce se répand avec abondance dans le cœur de ceux qui , en défendant la vérité , en font la règle de leur conduite , et sont prêts à tout souffrir pour sa défense. Je me coucherais donc et je m'endormirais en paix (7) , à l'exemple

ignominiam? diligitis, etc. Mieux selon les Septante et la Vulgate : *Usquequo graves corde? quare diligitis, etc.* לְכָלֶת מַחְ בָּלְבָד לִמְתָּחָה , corde? quare , etc. כְּבוֹדִי peut également signifier *gloria mea* ou *graves*. — (1) ¶ 4. Hebr. חֲסִידֵךְ , misericordem sibi , peut-être pour חֲסִידָךְ , misericordiam suam mihi , comme on le trouve au ps. xxx. 22. Mirificavit misericordiam suam mihi , et au ps. xvi. 7. *Mirifica misericordias tuas.* — (2) ¶ 5. Hebr. אַמְּרָנוּ , dicois , peut-être pour אַמְּרָאָנוּ , ou dolete , comme la Vulgate l'exprime deux fois dans Zcharie , xii. 10. — (3) ¶ 6. — (4) 2. Reg. xv. 12. *Cumque immolaret (Absalom) victimas , facta est conjuratio valida , etc.* — (5) ¶ 7. — (6) ¶ 8. Vulg. *A fructu frumenti , etc.* Saint Augustin lisoit *a tempore* ; ce qui donne lieu de soupçonner que les Septante avoient écrit ἀνδρὶ χαρποῦ , *a tempore* , d'où aura pu venir ἀνδρὶ χαρποῦ , *a fructu*. Hebr. *A tempore* (quo) *frumentum et vinum eorum multiplicata sunt*. Le pronom quo sous-entendu est un hébreu fréquent. Le mot *oleum* exprimé dans les Septante et dans la Vulgate ne se trouve point dans l'hébreu. — (7) ¶ 9. Vulg. *In idipsum pour simul* ; c'est un hellénisme qui vient de la version des Septante.

de Jésus-Christ mon chef , qui s'est ainsi lui-même couché et endormi sur la croix. Il renouvelle sur moi le mystère de sa Passion ; mes souffrances sont ma croix , je m'y coucherai donc en les acceptant avec une parfaite soumission , je m'y endormirai en paroissant succomber à mes maux , bien assuré que je me réveillerai en participant à son triomphe ; car vous seul , Etre-Suprême , m'avez établi dans une pleine confiance (1) ; ce n'est point des hommes que j'attends ma délivrance , c'est de vous seul , et cette espérance ne peut être frustrée. L'erreur sera confondue ; la vérité reprendra son premier éclat , et mon triomphe sera comme un retour de la mort à la vie.

PSAUME V (2).

Verba mea auribus percipio, Domine, etc.

David poursuivi par Absalom , se vit chassé de Jérusalem , éloigné du temple du Seigneur (3) ; symbole de la situation qu'éprouvèrent les défenseurs de la consubstantialité du Verbe et des autres dogmes de la foi , lorsqu'ils étoient frappés d'anathème par les ennemis de ces dogmes , qui croyoient être seuls le vrai peuple du Seigneur. C'est au milieu de ces scandales que l'Eglise fait entendre sa voix dans le psaume v ; car , selon la pensée de saint Augustin (4) , c'est ici la voix de l'Eglise : *Vox Ecclesiae est.* Elle prie au nom de ses plus fidèles enfans que les factions des hommes s'efforcent de bannir de son sein ; elle gémit avec eux ; ils gémissent avec elle , affligés de l'opprobre qu'ils souffrent , mais assurés que nulle violence ne pourra les séparer de son unité.

Etre-Suprême prétez l'oreille à mes paroles (5) , comprenez le gémissement de mon cœur. Soyez attentif à la voix de mes cris (6) , vous qui êtes mon Roi et mon Dieu ; car c'est à vous que j'adresse ma prière ; à vous , Verbe fait chair , qui êtes le Roi des rois (7) , et en même temps Dieu égal à votre Père.

(1) ¶ 10. — (2) Le sens principal de ce psaume qui convient , comme les deux précédens , aux maux intérieurs de l'Eglise , confirme la pensée de ceux qui croient que David l'a composé , comme les deux précédens , à l'occasion de la conspiration d'Absalom. Le ¶ 1. qui contient le titre , dit simplement : *In finem , pro ea quæ hereditatem consequitur* (Hebr. autr. *Præcentori , in flatilibus*). *Psalmus David.* — (3) a. *Reg. xv. 14. et seqq.* — (4) *Aug. hiso*, n. 1. — (5) ¶ 2. — (6) ¶ 3. — (7) *Aug. hiso*, n. 3. *Regem Filium solent appellare Scripturæ.*

Etre-Suprême, bientôt (1) vous écouterez ma voix ; bientôt je me présenterai devant vous (2) dans la céleste patrie, et là je contemplerai combien il est vrai que vous n'êtes pas un Dieu qui aime l'iniquité. Le méchant ne demeurera point auprès de vous (3), et les insensés ne pourront se soutenir devant vos yeux. Vous haissez tous ceux qui commettent l'iniquité (4) ; vous perdrez tous ceux qui profèrent le mensonge ; l'Etre-Suprême a en abomination l'homme sanguinaire et trompeur. Mais pour moi par l'abondance de votre miséricorde (5) j'entrerai dans votre maison ; et, pénétré de votre crainte, je vous adorerai dans votre saint temple. Vos ennemis me chargent d'anathèmes ; ils prétendent me chasser de Jérusalem, m'éloigner de votre temple, me bannir de vos autels ; mais leurs anathèmes retomberont sur eux ; votre justice les bannira à jamais de votre présence ; tandis que par votre miséricorde j'entrerai dans le temple céleste de votre gloire, pour vous y rendre éternellement mes hommages.

Etre-Suprême, conduisez-moi dans votre justice, et aplatissez devant moi votre voie (6) à cause de ceux qui observent mes pas pour me faire tomber dans leurs pièges ; car il n'y a point de paroles solides dans leur bouche (7) ; le fond de leur cœur n'est que malice ; leur gosier est un sépulcre ouvert ; ils se servent de leur langue pour tromper avec adresse ; toutes leurs intrigues ont pour but de faire prendre l'erreur pour la vérité.

O Dieu, jugez-les (8), renversez leurs desseins ; repoussez-les selon la grandeur de leurs crimes, parce qu'ils se sont révoltés contre vous en se révoltant contre la vérité et contre ses disciples.

Alors tous ceux qui espèrent en vous, seront dans la joie (9) ; ils seront dans une allégresse éternelle ; vous leur servirez vous-même de tente pour les couvrir (10), et tous ceux qui aiment votre nom se glorifieront en vous ; car

(1) ¶ 4. *Mans*, pour *oito*, hébraïsme. — (2) ¶ 5. — (3) ¶ 6. — (4) ¶ 7. — (5) ¶ 8. — (6) ¶ 9. Hebr. *In conspectu meo viam tuam*. Les Septante et la Vulgate disent : *In conspectu tuo viam meam*. — (7) ¶ 10. On lit dans l'hébreu עַמְּדָה בְּ, *in ore ejus*, pour עַמְּדָה בְּ, *in ore sorum*. — (8) ¶ 11. — (9) ¶ 12. — (10) ¶ 13. Hebr. *obumbrabis super eos*. Les Septante : κατασκευάσῃς τὸν αὐτοῖς, *habitatibis in eis*, peut-être pour ἵπ' αὐτοὺς, *quasi tabernaculum erit super eos*, comme on le lit dans l'Apoc. VII. 15. σκηνώσῃ ἵπ' αὐτοῖς, *habitabit (vel quasi tabernaculum erit) super eos*; où il faut remarquer que dans l'Apocalypse cela regarde la félicité éternelle des élus.

pour vous, Etre-Suprême, vous bénirez le juste ; vous le couvrirez de votre bonne volonté comme d'un bouclier ; et après l'avoir rendu invincible dans le temps, vous le ferez triompher avec vous dans l'éternité.

PSAUME VI (1).

Domine, ne in furore tuo arguas me, etc.

David continue de gémir dans le psaume vi ; mais un autre objet le frappe. Dans les trois psaumes précédens il se plaignoit de l'injustice des hommes ; dans celui-ci, il redoute la colère du Seigneur, moins encore en son propre nom qu'au nom d'Israël son peuple, au nom duquel Jérémie adressoit au Seigneur une semblable prière au temps de la captivité de Babylone (2) ; car on ne peut douter que cette grande révolution, depuis long-temps annoncée par Moïse, n'ait aussi été prévue par David ; on ne peut douter que David n'ait connu par l'esprit de prophétie ce grand châtiment dont Dieu devoit frapper un jour Israël, et qui représentoit ceux dont seroit frappé le peuple chrétien même. Aux grands scandales des hérésies et des schismes, qui sont l'objet des trois psaumes précédens, succèdent les grands coups des vengeances du Seigneur, tels que furent les inondations des barbares, des Sarrasins, et autres peuples ennemis du nom chrétien. Au milieu de ces grandes calamités qui portent partout la désolation et la mort, l'Eglise adresse au Seigneur ce psaume ; car, selon la remarque de saint Augustin, c'est ici l'Eglise qui prie : *Orat Ecclesia* (3). Elle prie donc ici pour ses enfans au milieu des fléaux dont elle les voit frappés.

Etre-Suprême, ne me reprenez pas dans votre colère (4), et ne me châtiez pas dans votre fureur (5). Ayez pitié de moi, Etre-Suprême, parce que je suis foible (6) ; Etre-

(1) Le sens principal de ce psaume qui paraît avoir pour objet les maux extérieurs de l'Eglise, c'est-à-dire, les châtiments sensibles que Dieu exerce sur son peuple, tels que fut celui qu'il exerça sur Israël par la captivité de Babylone, confirme la pensée de ceux qui rapportent ce psaume à cette captivité ; ce qui n'empêcheroit pas que David ne pût l'avoir composé à l'occasion de quelque maladie dont il auroit été frappé après son péché, comme plusieurs le pensent. Le titre contenu au § 1. porte simplement : *In finem, in carminibus* (Hebr. autr. *Præcentori, in pulsatilibus*), *Psalmus David, pro octava.* — (2) *Jerem. 1. 24. Corripe me, Domine, verumtamen in judicio : et non in furore tuo, ne forte ad nihilum redigas me.* — (3) *Aug. tho, n. 3.* — (4) § 2. — (5) § 2. Hebr. *Ne in ira tua.... neque in furore tuo. Septante et Vulgate : Ne in furore tuo . . . neque in ira tua.* — (6) § 5.

Suprême (1), guérissez-moi parce que mes os sont ébranlés. Mon ame même est dans un grand trouble (2) ; mais vous, Etre-Suprême, jusques à quand, jusques à quand différez-vous de me secourir ?

Revenez, Etre-Suprême (3), et délivrez mon ame ; sauvez-moi à cause de votre miséricorde ; car il n'y a personne qui célèbre votre mémoire après la mort (4) ; qui est-ce qui publiera vos louanges dans l'enfer ? N'exterminez pas tous ceux qui vous louent et qui vous rendent hommage sur la terre.

Je m'épuise en gémissemens (5) ; je fais nager toutes les nuits mon lit dans mes pleurs ; je fais fondre ma couche dans mes larmes. Ma douleur consume mes yeux (6) ; je vieillis (7) au milieu de tous mes ennemis. (Ceci montre que ce psaume conviendra particulièrement aux grandes calamités des derniers temps : Je vieillis au milieu de tous mes ennemis.)

Retirez-vous de moi (8), vous tous qui commettez l'iniquité. (C'est l'anathème dont Jésus-Christ frappera au dernier jour toute la multitude des réprouvés ; les saints qui jugeront avec lui le monde, prononceront avec lui cet anathème ; et déjà l'Eglise l'anticipe.) Retirez-vous de moi, vous tous qui commettez l'iniquité ; car l'Être-Suprême a écouté la voix de mes pleurs. L'Être-Suprême a écouté mes supplications (9) ; l'Être-Suprême a daigné recevoir ma prière. Que tous mes ennemis rougissent (10), et soient saisis d'un trouble extrême ; que soudain ils se retirent et soient couverts de confusion (11). C'est le sort terrible qu'éprouveront au dernier jour les réprouvés, lorsque frappés de ce dernier anathème, ils se retireront saisis du trouble le plus extrême, et couverts d'une éternelle ignominie, tandis que les saints, délivrés de tous ennemis et de tous maux, entreront dans cette paix parfaite et inaltérable que Dieu leur réserve dans l'éternité.

(1) Si nous répétons sans cesse dans ce psaume l'expression d'*Etre-Suprême*, c'est que partout dans ce psaume David emploie le grand nom *Јехоава* ; c'est la seule idée sous laquelle il considère ici la divine Majesté. — (2) ¶ 4. — (3) ¶ 5. — (4) ¶ 6. Hebr. *memor tui*, ou si l'on veut, *memoria tui* ; mais l'un et l'autre pris activement; c'est un hébraïsme. — (5) ¶ 7. — (6) ¶ 8. — (7) Hebr. *ιηρπλу*, *inveteravit*. Septante et Vulgate : *ἱηρπλу*, *inveteravi*. Cette leçon paraît mieux convenir. — (8) ¶ 9. — (9) ¶ 10. — (10) ¶ 11. — (11) *Et erubescant valde velociter*. La conjonction *et* manque dans l'hébreu ; le mot *valde* ne s'y trouve pas exprimé ; et dans la version des Septante, ce n'est que la répétition du mot *vehementer* qui se trouve dans la phrase précédente.

CONCLUSION.

Ainsi se lient ces six psaumes, dont *le premier* renferme l'éloge de Jésus-Christ et de tous les justes en lui; *le second* nous montre l'établissement de son règne malgré les contradictions qu'il a souffertes de la part des ennemis du dehors, surtout dans les trois premiers siècles; *les trois suivants* caractérisent les scandales des soulèvements qui se sont formés contre Jésus-Christ dans le sein de l'Eglise depuis la naissance de l'arianisme jusqu'à nos jours; on voit dans *le troisième* l'étendue des maux causés par les grandes hérésies; dans *le quatrième*, les secours que Dieu donne à son Eglise au milieu de ces maux; dans *le cinquième*, les schismes qui mettent le comble à ces maux. *Le sixième* regarde les grands fléaux qui succèdent à ces grandes prévarications, c'est-à-dire, les fléaux par lesquels Dieu a déjà puni en différens temps, ou punira même encore un jour et jusque dans les derniers temps les prévarications de son peuple; enfin l'on y trouve le dernier anathème dont Jésus-Christ frappera au dernier jour le monde réprouvé.

Comme les bornes de cette Dissertation ne me permettent pas de conduire plus loin cette analyse, je vais pour la suite de ce livre donner simplement le développement sommaire des vingt-deux sections, c'est-à-dire, un tableau qui présentera l'objet des cent cinquante psaumes considérés dans le sens prophétique qui peut en découvrir l'ordre. C'est le sujet de la seconde partie de cette Dissertation.

SECONDE PARTIE.

Développement sommaire des vingt-deux sections qui peuvent diviser le Livre des Psaumes; ou tableau qui présente l'objet des cent cinquante Psaumes, considérés dans le sens prophétique qui peut en découvrir l'ordre.

ON a vu comment les *traits lumineux* des psaumes *vi* et *vii* m'ont servi à déterminer la fin de la *première section*, dans le psaume *vi* qui nous a conduits jusqu'au terrible anathème du dernier jugement, et le commencement de *la seconde* dans le psaume *vii*, qui nous ramène au mystère de la Passion de notre Seigneur; de là nous sommes con-

duits jusqu'au psaume XIV où l'éternelle félicité nous est montrée. Le psaume XV qui nous ramènera au mystère de la Passion, commencera *la troisième section* qui nous conduira jusqu'au psaume XX où nous verrons le feu consumer les ennemis de Dieu au dernier jour. Le psaume XXI commencera *la quatrième*, en nous ramenant bien certainement au mystère de la Passion. C'est ainsi qu'en suivant ces *traits lumineux* qui nous conduisent depuis le premier avénement de Jésus-Christ jusqu'à son second avénement, et qui nous ramènent ensuite du second au premier, ou qui, sous un autre point de vue, nous font passer des premiers siècles de l'Eglise jusqu'aux derniers, et qui nous ramènent des derniers aux premiers ; c'est ainsi, dis-je, qu'en suivant ces *traits lumineux*, je crois apercevoir dans le livre des Psaumes vingt-deux suites qui forment *vingt-deux sections*. Je ne puis entrer ici dans le détail des preuves qui peuvent servir à justifier l'ordre qui règne dans ces vingt-deux sections ; mais je vais présenter seulement le coup d'œil qui en résulte, en exposant sommairement *l'objet* de chacun des cent cinquante Psaumes considérés dans le sens prophétique qui a pour objet Jésus-Christ et son Eglise. Avant tout, il faut ici se rappeler que dans le sens mystérieux que nous considérons, Jésus-Christ et son Eglise ne forment ensemble qu'un seul homme, dont Jésus-Christ est le chef, l'Eglise le corps, nous les membres, et les Psaumes la voix, selon cette parole énergique de saint Augustin : *Si agnoscimus duos in carne una, agnoscamus duos in voce una* (1).

Première section.

Psaume I. Eloge de Jésus-Christ et de tous les justes unis à lui. II. Etablissement de l'Eglise malgré tous les efforts du paganisme. III, IV, V. Gémissement de l'Eglise agitée par des troubles intérieurs semblables à la conspiration d'Absalom contre David ; tels furent les troubles de l'arianisme, etc. VI. Gémissement de l'Eglise sous les fléaux qui sont le juste châtiment des crimes de ses enfans ; telles ont été les incursions des barbares, des Sarrasins, et autres semblables. Cela conduit jusqu'à l'anathème que Jésus-Christ prononcera contre tous les méchants au dernier jour, et qui se trouve exprimé à la fin de ce psaume.

(1) *Aug. Enarr. in ps. 40, n. 1.*

Seconde section.

Psaume vii. Prière de Jésus-Christ au temps de sa Passion. **viii.** Gloire de Jésus-Christ ressuscité. Etablissement de son Eglise dans toute la terre. **ix.** Action de grâces des victoires de l'Eglise sur le paganisme ; gémissement à la vue des maux qu'elle éprouve toutes les fois que Dieu punit les iniquités de ses enfans par la main de ses ennemis, comme il le fera surtout à la fin des siècles. **x, xi, xii, xiii.** Gémissemens relatifs à ces derniers maux que l'Eglise éprouvera à la fin des temps. **xiv.** Tableau des dispositions qui conduisent au bonheur éternel.

Troisième section.

Psaumes xv et xvi. Prière de Jésus-Christ mourant sur la croix et enseveli dans le tombeau. **xvii.** Triomphe de Jésus-Christ et de son Eglise ; réprobation des Juifs incrédules ; vocation des gentils à la foi ; Jésus-Christ règne au milieu d'eux ; son Eglise est délivrée des persécutions. **xviii.** Beauté du monde spirituel dont les cieux sont les apôtres et le soleil Jésus-Christ. Prerogatives de la loi évangélique. **xix et xx.** Derniers combats que Jésus-Christ et son Eglise auront à soutenir à la fin des siècles au jour de la grande tribulation sous le règne de l'Antechrist : un déluge de feu au dernier jour dévorera ses ennemis.

Quatrième section.

Psaume xxi. Prières de Jésus-Christ sur la croix ; annonce de sa résurrection et de son règne au milieu des gentils. **xxii.** Jésus-Christ ressuscité est le Pasteur de son Eglise ; sous sa houlette , elle ne craindra rien. **xxiii.** Ascension de Jésus-Christ , qui est le Roi de gloire , le Dieu des armées , l'Être-Suprême. **xxiv.** Premier psaume alphabétique. Prière au nom des Juifs pour demander la grâce de leur réconciliation. **xxv, xxvi, xxvii.** Gémissemens de l'Eglise sur les maux intérieurs qu'elle éprouve par les infidélités d'une partie de ses enfans. **xxviii.** Voix puissante que le Seigneur fera entendre sur la terre , lorsqu'à la fin des siècles il enverra les deux prophètes qu'il a promis , et qui seront les précurseurs du dernier avénement de Jésus-Christ. **xxix.** Cantique de la résurrection , lorsque Dieu déchirant le sac de notre mortalité , nous environnera de l'éternelle félicité.

Cinquième section.

Psaume xxx. Prière de Jésus-Christ sur la croix ; annonce de sa résurrection. xxxi. Action de grâces de l'Eglise pour le bienfait tout gratuit de la justification, qui est le fruit de la résurrection de Jésus-Christ. xxxii. Triomphe de l'Eglise par la ruine du paganisme ; création d'un monde nouveau en Jésus-Christ. xxxiii. Second psaume alphabétique. Cantique de Jésus-Christ au nom de son Eglise victorieuse de tous les efforts du paganisme ; cette victoire est le gage de toutes les autres jusqu'à la fin des siècles, où Dieu achevera la parfaite rédemption de nos ames.

Sixième section.

Psaume xxxiv. Prière de Jésus-Christ sur la croix ; condamnation des Juifs incrédules. xxxv. Gémissement de l'Eglise au milieu des maux intérieurs qu'elle éprouve ; condamnation des méchans mêlés avec les justes dans le sein de l'Eglise. xxxvi. Troisième psaume alphabétique, où les versets sont distribués deux à deux sous chaque lettre de l'alphabet. Prière de l'Eglise au temps où les deux peuples seront réunis, les Juifs avec les gentils, dans le sein de l'Eglise à la fin des siècles sous la persécution de l'Antechrist. xxxvii, xxxviii. Prière de l'Eglise au nom de ses enfans au milieu de cette grande tribulation qui terminera la durée des siècles. xxxix. Prière de Jésus-Christ au nom de son Eglise au milieu de cette dernière persécution. Il rend grâces à son Père des secours qu'il a reçus de lui dans les jours de ses humiliations et de ses souffrances, dont il est sorti plein de gloire par sa résurrection ; il représente à son Père les maux extrêmes qu'il souffre dans ses membres ; il sollicite pour eux son secours et l'entièr délivrance de son Eglise.

Septième section.

Psaume xl. Prière de Jésus-Christ sur la croix ; il déclare heureux celui qui ne prendra point scandale de ses humiliations et de ses souffrances ; il annonce sa résurrection. xli, xlii. Prière de l'Eglise participant aux souffrances de Jésus-Christ par les maux qu'elle éprouvera à la fin des temps. xliii. L'Eglise se rappelle le souvenir des secours qu'elle a reçus de Dieu dans les persécutions des premiers

siècles ; elle en tire un motif de confiance au milieu de la dernière persécution à la fin des temps ; elle sollicite son entière délivrance qui sera la parfaite rédemption des enfants de Dieu.

Huitième section.

Psaume XLIV. Cantique à la gloire de Jésus-Christ et de son Eglise , à laquelle toutes les nations viennent se soumettre , et spécialement les provinces romaines désignées par les filles de Tyr. XLV , XLVI , XLVII. Triomphe de l'Eglise sous le règne de Constantin , premier empereur chrétien. L'ascension de Jésus-Christ y est rappelée comme l'époque des victoires que Jésus-Christ a remportées sur le démon dont il a renversé l'empire ; les prérogatives de Jérusalem sont transportées au nord de notre hémisphère , c'est-à-dire , à Rome où est le siège de saint Pierre , centre de l'unité catholique. XLVIII. Tous les peuples de la terre sont appelés à la connaissance du divin Rédempteur qui a triomphé du paganisme. XLIX. Aux approches du dernier jour , le jugement universel est annoncé par les deux témoins que Dieu a promis d'envoyer ; Elie , qui appellera les Juifs en leur prouvant l'abolition du culte figuratif ; Hénoch , qui prêchera la pénitence aux nations , en reprochant aux prévaricateurs leurs crimes. LI. Prière des Juifs au temps de leur retour à Jésus-Christ ; ils confessent leur déicide , et en sollicitent le pardon. LII , LIII , LIII , LIV , LV. Prière de l'Eglise au milieu de la persécution violente qu'elle éprouvera dans ces derniers temps ; elle se console dans l'espérance d'être bientôt toute réunie devant Dieu dans la terre des vivans.

Neuvième section.

Psaumes LVI , LVII , LVIII , LIX. Prières de Jésus-Christ crucifié et enseveli. Il annonce sa résurrection , s'élève contre l'injustice de ses ennemis , montre les malheurs qui tomberont sur les Juifs incrédules ; et marque les victoires qu'il remportera sur les nations en les soumettant à l'Evangile , et pénétrant par le ministère de ses apôtres jusque dans la ville forte , jusque dans Rome. LX et LXI. Prières de l'Eglise au milieu des maux intérieurs dont elle se voit affligée par les divisions et les infidélités de ses enfans. LXII , LXIII , LXIV. Prières de l'Eglise au milieu des maux qu'elle aura

à souffrir sous la main de ses ennemis à la fin des siècles. **LXV.** Cantique de la résurrection , lorsque après avoir passé par le feu et l'eau des tribulations de cette vie , nous entrerons dans le rafraîchissement de la paix éternelle.

Dixième section.

Psaume LXVI. Gémissement des prophètes et des justes de l'ancienne loi pour demander l'avénement du Messie, et l'établissement de son règne sur tous les peuples. **LXVII.** Cantique qui embrasse toute l'économie du mystère de la rédemption depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à son dernier avénement. On y trouve l'effusion de l'Esprit de Dieu , la formation de l'Eglise , la réprobation des Juifs , la vocation des gentils , les vicissitudes de biens et de maux que l'Eglise doit éprouver dans toute la suite des siècles , le châtiment des chrétiens prévaricateurs , la conversion future des Juifs incrédules , la ruine des ennemis du nom chrétien et la gloire du dernier avénement de Jésus-Christ.

Onzième section.

Psaume LXVIII. Prière de Jésus-Christ sur la croix ; il marque plusieurs circonstances de sa Passion ; il annonce la formation de son Eglise. **LXIX.** Prière de Jésus-Christ au nom de son Eglise au milieu des maux qui retraceront sur elle à la fin des temps les souffrances de son chef. **LXX.** Prière de l'Eglise au milieu de ces derniers maux qu'elle éprouvera dans les derniers temps ; elle y rappelle les jours de sa jeunesse , et y sollicite le secours du Seigneur dans son dernier âge sur la terre ; elle y annonce son triomphe et la confusion de ses ennemis.

Douzième section.

Psaume LXXI. Prophétie touchant le premier avénement de Jésus-Christ , et l'étendue de son règne au milieu des nations. **LXXII.** Prière de l'Eglise affligée des scandales qu'elle voit naître dans son sein. **LXXIII.** Gémissement de l'Eglise sous la main de ses ennemis , lorsque Dieu punit par eux les iniquités de ses enfans. **LXXIV , LXXV , LXXVI.** Prière de l'Eglise au milieu des maux qu'elle éprouvera à la fin des temps ; elle y annonce l'approche du dernier jugement ; elle s'y console par le souvenir des anciennes merveilles que

Dieu a faites en faveur de son peuple ; elle voit dans Moïse et dans Aaron les deux principaux caractères réunis en Jésus-Christ qui est en même temps le législateur et le pontife de son peuple.

Treizième section.

Psaume LXXVII. Récit énigmatique et parabolique des merveilles que le Seigneur a faites en faveur de l'ancien peuple, et qui sont la figure de celles qu'il a faites en faveur du peuple nouveau ; merveilles qui nous sont proposées comme un motif d'espérance en ses promesses , et de fidélité à l'égard de ses préceptes ; merveilles qui nous excitent à ne pas imiter l'infidélité de ceux qui, comme Ephraïm, se sont séparés de la maison de David , de l'Eglise romaine , au milieu de laquelle est le centre de l'unité catholique. LXXVIII. Prière de l'Eglise au milieu des maux dont elle est affligée , lorsque Dieu punit les péchés de ses enfans par la main de ses ennemis. LXXIX. Prière de l'Eglise au milieu des derniers maux dont elle sera affligée dans les derniers temps ; le dernier avénement de Jésus-Christ y est demandé jusqu'à trois fois.

Quatorzième section.

Psaume LXXX. Cantique sur le premier avénement de Jésus-Christ. Prophétie de l'incrédulité des Juifs. LXXXI. Mystère de la Passion de Jésus-Christ. Injustice et aveuglement des Juifs incrédules. Vengeances de Dieu sur eux. Règne de Jésus-Christ sur les nations. LXXXII. Prière de l'Eglise au milieu de la conspiration universelle qui se formera à la fin des siècles contre le peuple chrétien. LXXXIII. Gémissement de l'Eglise au milieu des maux, dont elle sera affligée dans ces derniers temps ; elle se console par l'espérance des biens futurs , et surtout par la promesse de voir Jésus-Christ dans la céleste Sion.

Quinzième section.

Psaume LXXXIV. Vœux des justes de l'ancienne loi dans l'attente du Messie. Prophétie du premier avénement de Jésus-Christ. LXXXV. Prière de Jésus-Christ sur la croix. Prophétie de la conversion des gentils. LXXXVI. Prophétie sur la gloire de l'Eglise à laquelle viennent se réunir tous les peuples , et au milieu de laquelle ils reçoivent par le

saint baptême une naissance nouvelle. lxxxvii. Prière du peuple fidèle au temps de l'oppression qu'il aura à subir sous la main de ses ennemis à la fin des temps. lxxxviii. Le souvenir des miséricordes du Seigneur sera dans tous les temps la consolation de l'Eglise au milieu même des plus grands maux. La fidélité inviolable du Seigneur dans ses promesses est le solide fondement de l'espérance de son peuple ; la puissance invincible du Seigneur rassure son peuple au milieu de la plus extrême désolation. Les promesses faites à David sont le symbole de celles qui sont faites à Jésus-Christ, et dont le peuple fidèle sollicite et attend avec une ferme confiance l'accomplissement. lxxxix. Prière du peuple du Seigneur au milieu de la plus extrême désolation, et dans l'attente de son entière délivrance. xc. La confiance dans le secours du Seigneur soutiendra les justes au milieu des plus grands maux. xci. Le peuple du Seigneur, au milieu des plus grands maux, trouvera sa consolation dans les promesses qui lui sont faites pour le temps de son dernier âge en ce monde.

Seizième section.

Psaume xcii. Cantique du peuple fidèle touchant l'établissement du règne de Jésus-Christ sur la terre, malgré tous les efforts du paganisme. xciii. Gémissement des justes au milieu des progrès de l'iniquité. Heureux, au milieu de ces maux, celui que Dieu instruit lui-même, et auquel il enseigne sa loi. xciv. Invitation du peuple fidèle à toutes les nations, et particulièrement à la nation juive, pour l'attirer elle et tous les peuples de la terre à l'obéissance de la foi et à la religion de Jésus-Christ.

Dix-septième section.

Psaumes xcv, xcvi, xcvi, xcvi, xcvi. Cantiques sur le premier avénement de Jésus-Christ, sur l'établissement de son règne, sur la vocation des gentils, sur la ruine du paganisme, sur le triomphe de l'Eglise au temps de Constantin ; Jésus-Christ est le même Dieu que Moïse et Samuël ont invoqué ; la loi et les prophètes conduisent à lui. xcix. Tous les peuples sont invités à célébrer la gloire de Jésus-Christ dont la religion sainte a triomphé du paganisme. c. Cantique où Jésus-Christ expose la justice de son règne, et annonce le discernement qu'il fera des bons et des mé-

chans mêlés dans son Eglise qui est sa maison. **c*i***. Gémissement de l'Eglise au temps où Dieu punira les iniquités de ses enfans par les mains de ses ennemis ; elle se console dans l'espérance de l'accomplissement des promesses qui lui sont faites pour la fin des temps. **c*ii*, c*iii*, c*iv*, c*v***. Actions de graces des Juifs au temps de leur future conversion. Ils célèbrent la grande miséricorde du Seigneur sur eux. Ils admirent la sagesse et la puissance du Seigneur dans le monde spirituel qui est le fruit de la rédemption. Ils célèbrent la fidélité du Seigneur dans l'exécution de ses promesses, en se rappelant tout ce qu'il a fait en faveur de leurs pères pour accomplir les promesses qu'il avoit faites à Abraham. Ils confessent leurs iniquités et celles de leurs pères depuis les premiers temps. **c*vi***. Actions de graces de toute l'Eglise au sujet du rappel des Juifs, comparés à des voyageurs qui étoient égarés, et qui sont ramenés dans le chemin ; à des prisonniers qui étoient dans les fers, et qui sont délivrés ; à des malades qui ont été jusqu'aux portes de la mort, et qui en ont été rappelés ; à des gens qui sur mer ont été exposés à la plus horrible tempête, et qui ont été rammenés au port. A ces quatre tableaux succède celui des divers jugemens de Dieu sur les Juifs et sur les gentils.

Dix-huitième section.

Psaume c*vii*. Prière de Jésus-Christ crucifié et enseveli. Il annonce sa résurrection, et les progrès de l'Evangile parmi les nations. **c*viii*.** Prière de Jésus-Christ crucifié et enseveli. Il annonce la réprobation des Juifs et son propre triomphe. **c*ix*.** Ascension de Jésus-Christ égal à Dieu son Père. Etendue de sa puissance et de son sacerdoce. Jugement qu'il exercera sur les nations. **c*x*.** Quatrième psaume alphabétique ; celui-ci est par demi-versets. C'est un cantique d'action de graces sur l'œuvre de la rédemption. **c*xi*.** Cinquième psaume alphabétique par demi-versets comme le précédent. C'est l'éloge de Jésus-Christ qui est le juste par excellence et le père de toute la race des justes. **c*xii*.** Cantique sur la vocation des gentils opérée par le ministère de douze hommes pauvres que Dieu a tirés de la poussière pour en faire les princes de son peuple. **c*xiii*.** Prière du peuple fidèle au temps de la grande tribulation qu'il éprouvera à la fin des siècles. Il se rappelle les merveilles que Dieu a faites en faveur de son Eglise.

dans les premiers siècles , et réclame le secours de sa main puissante. cxiv , cxv , cxvi , cxvii. Actions de graces des Juifs alors convertis , mais exposés à la violente persécution de l'Antechrist. Ils invitent tous les peuples à louer avec eux le Seigneur. Ils sont remplis de reconnoissance à la vue des miséricordes de Dieu sur eux. Ils mettent toute leur confiance dans son secours , et méprisent tous les vains efforts des hommes contre eux. Ils reconnaissent Jésus-Christ comme la pierre angulaire qui réunit les deux peuples ; ils attendent avec joie son dernier avénement.

Dix-neuvième section.

Psaume cxviii. Sixième psaume alphabétique distribué par octonaires ; c'est-à-dire , huit versets sous chaque lettre , répétée huit fois. C'est le cantique de l'amour di vin qui enflamme le cœur de tous les justes dans tous les temps , et qui sera répandu avec abondance dans le cœur de cette multitude innombrable d'élus que Dieu appellera de toutes les nations dans les derniers temps , et qu'il remplira de force pour soutenir la grande persécution de l'Antechrist.

Vingtième section.

Psaumes cxix et suivans jusqu'au cxxxiii^e. Ce sont les quinze psaumes graduels , par lesquels les fidèles de ces derniers temps s'élèveront vers les biens futurs , dont l'espérance les soutiendra au milieu des maux qu'ils auront à éprouver.

Vingt-onzième section.

Psaumes cxxxiv et suivans jusqu'au cxliv^e. Actions de graces de l'Eglise alors composée des deux peuples réunis ; ils louent ensemble la miséricorde du Seigneur , et sollicitent l'entier accomplissement de ses promesses dont l'espérance les soutient au milieu de la plus vive persécution.

Vingt-deuxième et dernière section.

Psaume cxliv. Septième et dernier psaume alphabétique , cantique des deux peuples , Juifs et gentils , réunis dans l'Eglise de Jésus-Christ. Ils célèbrent ensemble , dans l'union d'un même esprit , la grandeur , la puissance , la miséricorde

du Seigneur et la fidélité de ses promesses. cxlv et suivans jusqu'à la fin. Cantiques du peuple fidèle sur les biensfaits que Dieu multipliera alors en faveur de son Eglise , et sur le bonheur qu'il réserve à ses élus dans l'éternité.

Telles sont les vingt-deux sections, que j'ai cru apercevoir dans le livre des Psaumes. Je n'ose présumer que toutes les vues que je viens de présenter aient également la même justesse ; j'invite mes lecteurs à perfectionner eux-mêmes ce canevas.

CONCLUSION.

En finissant, je dois prévenir une objection que l'on pourroit me faire sur le plan que je viens de proposer. Peut-être quelqu'un demandera-t-il : Pourquoi ce nombre de *vingt-deux sections* ?

Je puis répondre d'abord , que si je prouve qu'il ne peut y en avoir ni plus ni moins , je ne suis pas obligé d'expliquer la raison du choix de ce nombre. Si cependant on insiste à vouloir me forcer d'en rendre raison , j'ajouterai que ce nombre de *vingt-deux* n'est point si bizarre chez les Hébreux , parce que chez eux c'est *le nombre alphabétique*, nombre auquel ils paroissent avoir été particulièrement attentifs précisément par cette raison même. L'alphabet des Hébreux n'a que vingt-deux lettres ; et il est remarquable que dans les *Lamentations de Jérémie*, où l'ordre de l'alphabet , comme on le sait , se trouve observé dans l'ordre des versets , le dernier chapitre , sans être assujetti au même ordre de lettres , a néanmoins le même nombre de *vingt-deux versets*. Je m'explique : les quatre premiers chapitres des Lamentations sont tous successivement assujettis à l'ordre alphabétique ; en sorte que les deux premiers ont chacun *vingt-deux versets* , chaque verset commençant par l'une des vingt-deux lettres de l'alphabet prises toutes successivement dans leur ordre. Le troisième a *soixante-six versets* , c'est-à-dire , *vingt-deux fois trois* , parce que chaque lettre de l'alphabet est répétée successivement à la tête de trois versets ; le quatrième n'a que *vingt-deux versets* , dont chacun commence par une des vingt-deux lettres de l'alphabet , comme dans les deux premiers chapitres. Enfin le dernier qui n'est point assujetti à cet ordre des lettres de l'alphabet , conserve néanmoins le même nombre de *vingt-deux versets*. Je remonte plus haut , et je vois que dans le

livre des Proverbes (1), *l'éloge de la femme forte*, qui dans l'hébreu est encore assujetti à l'ordre des lettres de l'alphabet, est de même composé de vingt-deux versets. Enfin dans les Psaumes mêmes où il s'en trouve sept alphabétiques, sept fois aussi l'on y remarque ce même nombre de vingt-deux, mais varié sous différentes formes. Les psaumes xxiv et xxxiii, quoique la sixième lettre de l'alphabet y soit omise, sont néanmoins composés de vingt-deux versets, parce qu'il y a à la fin un verset surnuméraire qui remplit le vide de celui qui manque. Le psaume xxxvi, si l'on prend soin de suivre la distinction des versets plus exactement que n'ont fait ceux qui ont pris la peine d'y mettre des chiffres, se trouvera composé de quarante-quatre versets, c'est - à - dire, vingt-deux fois deux, parce que chaque lettre y renferme sous elle deux versets, sans néanmoins y être répétée; et c'est parce qu'elle n'y est pas répétée, qu'on y a quelquefois confondu deux versets en un. Les Psaumes cx et cxi sont composés de vingt-deux hémistiches ou demi-versets, parce que chaque demi-verset commence par une des lettres de l'alphabet. Le psaume cxviii est composé de cent soixante-seize versets, c'est - à - dire, vingt-deux fois huit, parce que chaque lettre y est répétée huit fois. Enfin le psaume cxliv qui n'a que vingt-un versets dans l'hébreu, en a vingt-deux dans les Septante et dans la Vulgate, où se trouve le verset commençant par la quatorzième lettre qui manque dans l'hébreu. Saint Jérôme remarque aussi que comme il y a dans l'alphabet des Hébreux vingt-deux lettres par lesquelles on exprime en hébreu tout ce qu'un homme peut dire, de même les livres saints reconnus par les Juifs, se trouvent réduits au nombre de vingt-deux, dans lesquels le juste trouve le lait de la doctrine, que Dieu lui donne pour le nourrir et le faire croître (2): *Quomodo igitur viginti duo elementa sunt, per quae scribimus hebraice omne quod loquimur, et eorum initii vox humana comprehenditur, ita viginti duo volumina supputantur, quibus quasi litteris et exordiis in Dei doctrina, tenera adhuc et lactens viri justi eruditur infantia* (3). On ne doit donc plus être éton-

(1) Prov. xxxi. 10. et suiv. — (2) Hieron. Prolog. Galeat. sive Praef. de omnib. libris vet. Testam. T. I. p. 317. et 318. Edit. Bened. — (3) Pour entendre cela, il faut savoir que les Hébreux divisent les livres saints en trois classes : 1^o *Les cinq livres de Moïse*: 1. Genèse; 2. Exode; 3. Lévitique; 4. Nombres; 5. Deutéronome. 11^o *Huit livres des prophètes*: 1. Josué; 2. Juges et Ruth; 3. Samuel, que nous appelons 1 et 11 des Rois; 4.

né si le *livre des Psaumes* se trouve divisé en *vingt-deux sections*. Il convenoit qu'un livre aussi important que celui-là , un livre qui devoit être continuallement dans la main et dans la bouche des Juifs et des Chrétiens , portât ce caractère qui nous dit à tous que c'est là notre *alphabet*.

Rois , que nous appelons *III et IV des Rois* ; 5. Isaïe ; 6. Jérémie ; 7. Ezéchiel ; 8. le livre des douze petits prophètes. *III^e Neuf livres des Hagiographes ou saints auteurs* : 1. Job ; 2. Psaumes ; 3. Proverbes ; 4. Ecclésiaste ; 5. Cantique ; 6. Daniel ; 7. Paralipomènes ; 8. Esdras et Néhémias , que nous appelons *I et II d'Esdras* ; 9. Esther.

EXCURSUS *

DE LEPRA ORIENTALI

E T

LUE VENEREA.

NULLUM fere unquam morbum invenias qui aliis ad alium , magis minusve , multa similitudine non accedat. Hoc fonte tot derivatae in homines ferasque ipsas fluxere clades , quibus doctissimi inter medicos obviam ire cohati sunt; at frustra saepius ; cum et ipsi , aut variis inexpectatisque morborum signis decepti , aut opinio- num commentis delusi , erroribus , quos tam acriter profligant , regressis denuo viam aperuerint. Nemini itaque mirum videbitur scriptores nostros , homines quos omnium novimus in sacris litteris versatissimos , sed artis medicæ prorsus expertes , eo devenisse , ut lepram orientalem cum lue venerea promiscue haberi posse docuerint. Ad id eos præcipue movit , non modo quorumdam veterum alioquin peritissimorum medicorum au- toritas , quod quidem rationi satis congruit , sed et nonnullorum viatorum , cui hominum generi , utpote ad mentiendum procli- viori , haud plus æquo fidendum esse vulgo censemur. Ne autem nostra Lectorumque suffragia ei doctrinæ paulo incautius adjun- gantur , quæ calumniis philosophorum parumper faveret , an- notandum mihi visum est discrimin quod lepram orientalem inter et luem venereum ipsa natura fecit; quæ igitur ad hujus rei caput maxime pertinent , quam paucissimis , ut fastidium vitetur , verbis exponam.

Medicina clinica jamdiu confectum est , sicuti jam obiter me- moravimus , morbos adeo esse multiplices , ut nonnisi signis mature admodum exploratis iisque diversis inter se aut repugnantibus , a se invicem separantur. Satis est tamen inter ea signa unum dun- taxat observari quod speciale sit , nulla ceterorum omnium habita ratione. Etiamsi igitur reperire esset symptomata in duorum mor- borum natura posita et utrique communia , injuria tamen alterum pro altero quis acciperet. Ita parcit quandoque genitalibus malum

* Vide hujusce excursus causam ad ejus calcem et in prefatione hujus libri.

venereum, et ea arripit lues scorbutica. Casu ergo fieri potest ut scorbuticus homo idem ac venereus in genitalibus patiatur, nec ideo in mentem medicorum cadit utrumque malum iisdem tentare remediis et ita ultiro in errorem labi eo graviorem, quod utrique ægrotanti mortem improvidi maturarent. Sed causam meam multo efficacius adjuvant quæ in lepra orientali et lue venerea percipiuntur symptomata. Traduntur enim plurima lepræ extranea quæ morbo venereo propria sunt; et vice versa. Haec sunt signa lepræ nobis a Moyse tradita libro Levitico cap. 13° quæque magnam, longo non obstante seculorum tractu, apud medicos fidem etiamnum obtinent: « Locus lepræ, carne reliqua humilior; pili in candorem versi; candor in cute apprens; capilli flavi solitoque subtiliores. » Genitalia omittuntur, non propter verecundiam; quis enim nescit in sacro codice suo res nomine appellari, ut in populo moribus et vita simplici, neandum ea morum corruptela vitiato, qua nos Europœi præsertim, auribus et oculis multo delicatores facti, tam misere laboramus? Præterea de unguibus, dentibus et gengivis alte siletur. At contra, pustulas carne reliqua elatiores exhibet malum venereum. Ungues, dentes et gengivas præcipue inficit. Varius utriusque morbi propagationis modus, sedes varia; et quod ceteris omnibus diagnosticis signis majus est, omnimodus leprosæ cutis stupor, et acuta venerea irritabilitas. Adde quod ante alia corporis membra, malum venereum, ex sexuum permixtione ortum, genitalia invadit et occupat.

Superest nunc aliquid exponendum, quæ me scilicet causa impulerit ut quod summis ingeniis exquisitaque doctrina fuit pertractatum et judicatum, ego etiam viderer novæ disputationi committere. Cum enim hostili illo, quod philosophicum vocant, in scripturam sacram odio valde offendar, et ea sit lugenda nimis animorum dispositio, quæ paradoxa alia aliis absurdiora, si de religione agatur, avide combibat, virum inter Sanctos veteris testamenti probatissimum suaque in Deum seu commiserantem seu sævientem fide celeberrimum, ab dictiis perditorum hominum vindicare mihi animus fuit. Hortabatur etiam ut me ad illud studium conferrem scriptorum nostrorum opinio, quam eo periculosorem judicavi, quod, ipsis haud dubie invitatis, ab infensa non tantum in Job, sed in David etiam, quosdamque alios viros tam Deo quam hominibus acceptos, sententia, non ita, ut decebat, abhorrere mihi visa est.

D****.

FIN DU NEUVIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Nota. Toutes les pièces nouvelles jointes à cette quatrième édition auront le signe suivant  , et les titres dans nos tables seront en italique.

A VERTISSEMENT	page	j
Préface sur le livre de Job.	1	
Dissertation sur la maladie de Job.	39	
Dissertation sur le texte : <i>Sicut palma</i> , etc.	56	
Dissertation sur Béhémoth et Léviathan.	65	
Dissertation sur le temps auquel a vécu Job.	178	
Job.	210	
Discours sur la poésie, et en particulier sur celle des anciens Hébreux, par Fleury.	410	
Dissertation sur la poésie des anciens Hébreux.	426	
Dissertation sur la musique des anciens, et en particulier des Hébreux.	442	
Dissertation sur les instrumens de musique des Hébreux.	461	
Dissertation sur les deux termes <i>Lamnatseach</i> et <i>Sela</i>	495	
Dissertation sur le passage du psaume xxi , <i>Ils ont percé mes mains et mes pieds</i> , etc.	509	
Dissertation sur les enchantemens des serpens.	521	
Dissertation sur le psaume <i>Exurgat</i>	534	
Dissertation sur le psaume <i>Venite</i>	595	
Dissertation sur ces paroles, du psaume xcv : <i>Dominus regnavit a ligno</i>	607	
Dissertation sur les quinze psaumes graduels.	620	
Dissertation sur l'ordre des Psaumes.	630	
<i>Excursus de Lepra orientali et lue Venerea</i>	660	

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

